This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com

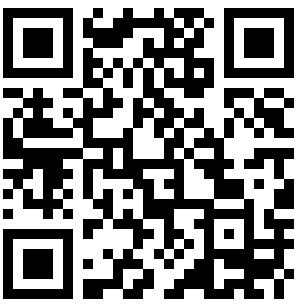

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

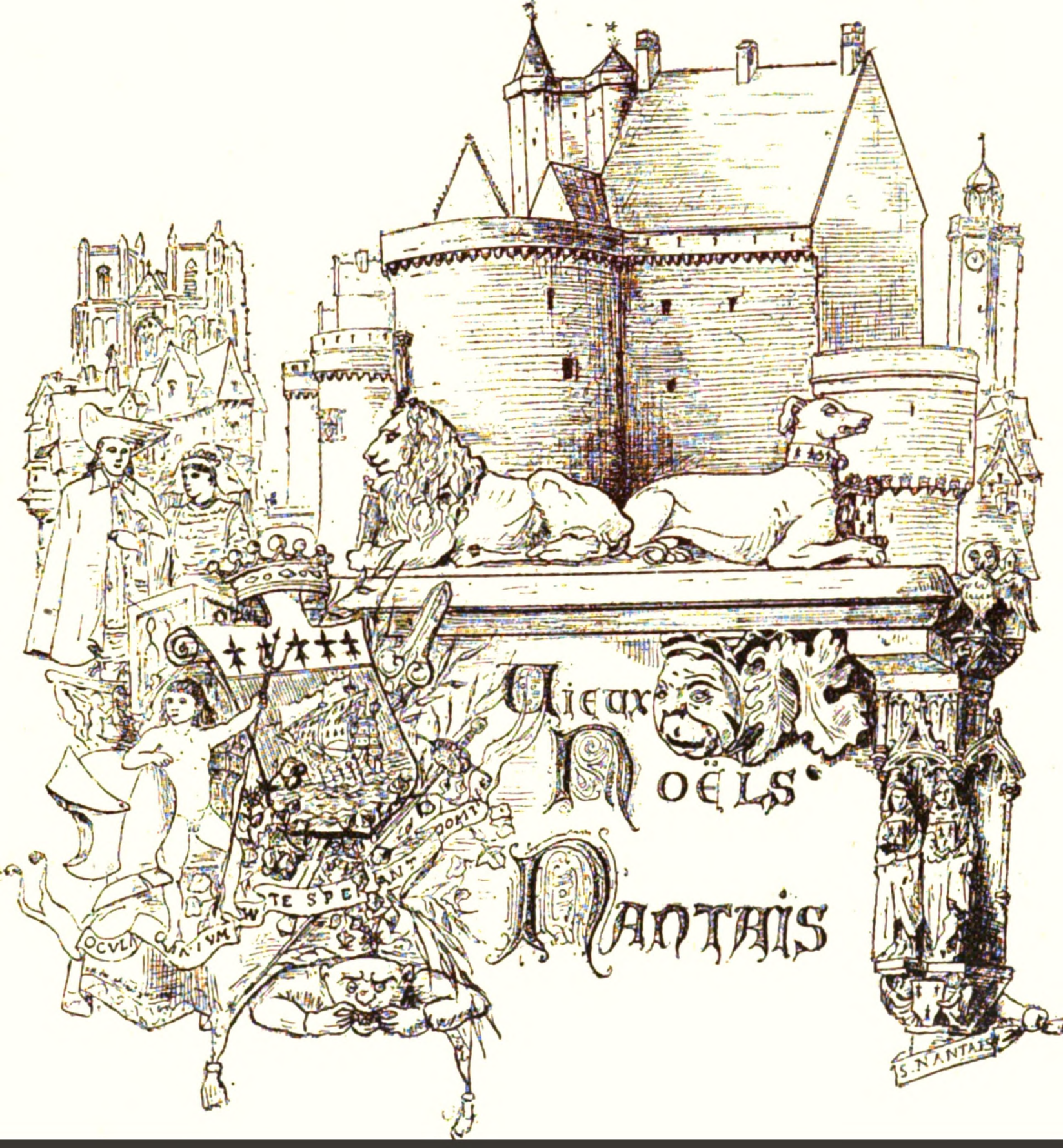

La Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou

Digitized by Google

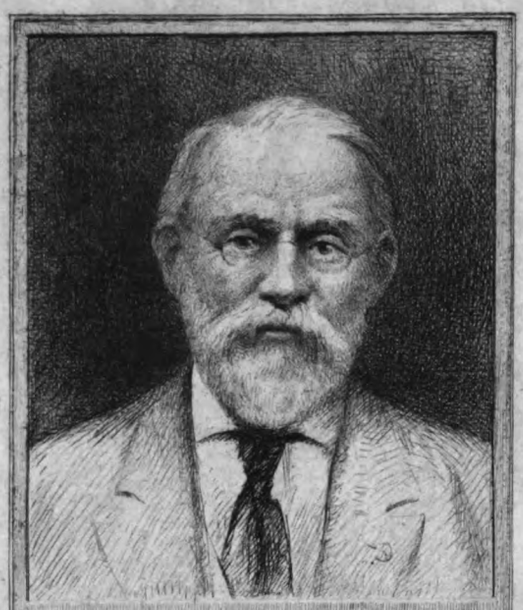

SILAS WRIGHT DUNNING
BEQUEST
UNIVERSITY OF MICHIGAN
GENERAL LIBRARY

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

AS
161
.R45,

LA

REVUE ILLUSTRÉE

DE

629

BRETAGNE & D'ANJOU

Digitized by Google

Digitized by Google

LA

REVUE ILLUSTRÉE

DE

BRETAGNE & D'ANJOU

PUBLIÉE

SOUS LA DIRECTION DE M. LÉON SÉCHÉ

TROISIÈME ANNÉE

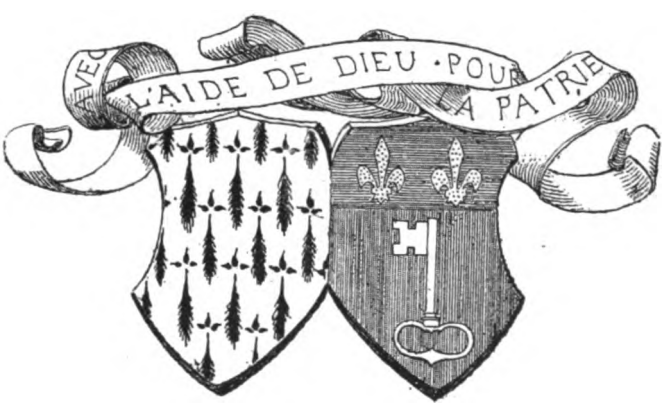

PARIS

9, BOULEVARD DE PORT-ROYAL, 9

1888

Digitized by Google

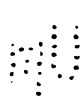

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 1 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er DÉCEMBRE 1887

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

F. LONGUÉCAND.

Voici un poète malouin à qui il n'aura manqué que quelques années de Paris pour arriver au grand public. M. Longuécand a cela de commun avec trois ou quatre poètes bretons dont deux sont morts: Emile Péhant et La Morvonnais. Le milieu provincial que l'on croit si propre au recueillement et à l'étude est tout particulièrement funeste aux poètes. La muse s'ennuie en province et ses chants s'en ressentent. Il lui faut le mouvement et le bruit des capitales. Elle ressemble aux oiseaux chanteurs, pinsons, fauvettes, chardonnerets, qui chantent bien mieux dans une chambre habitée et bruyante que dans une maison déserte. Je ne vois guère que Victor de Laprade et Joséphin Soulary qui se soient fait une réputation en province, et encore Victor de Laprade venait-il souvent à Paris et y avait-il passé quelque temps dans sa jeunesse.

Né à Saint-Malo, au mois d'avril 1823, M. Longuécand a vécu toute sa vie dans la vieille cité malouine, et c'est miracle qu'il ait gardé ses belles qualités natives dans l'ingrat métier qui fut le sien de si bonne heure. On sait que M. Longuécand est banquier à Saint-Malo. Si les chiffres ont leur éloquence, ils ne prédisposent pas à la poésie. Après cela il faut bien reconnaître que la ville de Saint-Malo n'est point une ville banale. Il y en a peu en France qui aient une histoire aussi belle et des ancêtres aussi glorieux. On a dit qu'un coup d'œil de Louis enfantait des Corneilles ; — à plus forte raison peut-on dire que l'histoire de Saint-Malo, son passé, ses tombeaux, la mer qui la baigne sont capables d'enfanter de grands écrivains et de grands poètes. Le souvenir seul de Chateaubriand et de Lamennais suffirait à allumer l'inspiration et à l'entretenir dans les âmes bien douées de la cité malouine.

C'est précisément ce qui arriva à M. Longuécand. Son premier regard fut pour la tombe de Chateaubriand, son premier chant fut un cantique à sa gloire. Chateaubriand lui a porté bonheur : ses stances à René sont vraiment belles :

Repose, vieux songeur, sur ta couche de pierre !
Comme au haut d'un rocher l'aigle pose son nid,
Fuyant les sentiers blancs de l'humaine poussière,
Tu choisis pour ta tombe une île de granit !

La vache y vient brouter une pâle verdure,
La mauve dans son vol rase ton monument,
Et le vent dont le souffle incessamment murmure,
Arrache aux flots troublés un long gémissement.

Le bruit des mers fut doux à ton âme plaintive,
La vague murmurante autour de ton berceau
T'accompagna depuis, errant de rive en rive ;
Folâtre, elle dansait autour de ton vaisseau.

Tu l'entendis, au pied du tombeau de Virgile,
Dire au poète un chant aussi doux que ses vers ;
Tu la vis à Délos battre le flanc stérile,
Et baigner de Colomb le sauvage univers.

Ton amour est fidèle à cette vieille amie ;
A ses bords désormais rien ne t'arrachera ;
Ton ombre de sa voix aimera l'harmonie ;
Comme un chant de nourrice, elle t'endormira.

C'est en 1845 que M. Longuécand fit ces vers. Vingt ans plus tard, il réclamait une statue pour René :

Je t'ai chanté déjà, ma voix te fut connue,
René, ta tombe vide eut mes premiers accents ;
Je veux après vingt ans, au pied de ta statue
Jeter encore mon grain d'encens.

Digitized by Google

Le désir du poète fut exaucé quelques années plus tard : Chateaubriand a maintenant sa statue dans sa ville natale.

Je suis sûr que si cela dépendait de lui, M. Longuécand en dresserait une aussi à Lamennais, car, bien qu'il condamne avec beaucoup d'autres sa scandaleuse sortie de l'église, il n'en a pas moins gardé dans son cœur un véritable culte pour le grand désolé des *Paroles d'un croyant*, et dans son ode aux gloires malouines, que M. le comte de la Villemarqué lut en 1885 au Congrès de l'association bretonne, il lui a consacré la strophe suivante :

Lamennais, que dévore une pensée ardente,
Traverse un ciel troublé comme une âme du Dante.
D'un horizon à l'autre il passe avec éclat.
Solitaire il s'éteint, en regrettant peut-être
Le Dieu qu'il défendit sous la robe de prêtre,
Au jour de son premier combat.

Certes, il mérite bien un monument à Saint-Malo, l'illustre écrivain qui marqua du sceau de son génie la philosophie de la première moitié de ce siècle, mais il est probable qu'il l'attendra longtemps encore. Il faut laisser au temps le soin de ramener les esprits vers cette grande mémoire. On oubliera un jour le rôle qu'il a joué dans la société civile et religieuse pour ne se souvenir que de ses œuvres admirables.

Le premier recueil de M. Longuécand parut en 1846 sous le titre d'*Espérance*. Il obtint un succès modeste « tel qu'il pouvait l'espérer », dit le poète lui-même dans la préface de ses *Bluets*. M. Longuécand, en effet, n'a jamais eu d'ambition littéraire. Condamné à la vie de bureau, ses poésies ont poussé, suivant son expression « comme la ravenelle entre les pierres d'un mur, » il a chanté plutôt pour se distraire et charmer son labeur que dans l'espoir de charmer le public. Je trouve à la fin de son volume de fables une pièce très fine et que je veux citer tout entière, parce qu'elle nous donne la mesure exacte de sa philosophie :

A MIDAS

D'un enfer où s'usent mes veilles
Un chant s'élève quelquefois ;
O Midas, excuse ma voix,
Je ne dis rien de tes oreilles.

Devant ton coffre agenouillé,
Tiens-toi, quand mon âme s'élève :
Ah ! souvent le monde du rêve
Vaut mieux que le monde éveillé !

Aux ennuis que la vie apporte,
Mêlons les songes enchantés :
Du pays des réalités.
Il est bon parfois que l'on sorte.

Ce péché-là m'est familier :
Mariant prose et poésie,
Hélas ! j'ai dû, toute ma vie,
Faire de l'art et du métier.

Qui n'a connu, chez La Fontaine,
Deux héros peints en traits exquis :
L'un manquant de somme en ses nuits,
L'autre chantant à gorge pleine.

Les deux m'ont fourni des leçons :
Une main sévère et clémente,
Avec le métier qui tourmente,
M'a donné l'amour des chansons.

Donc — honni soit qui mal y pense ! —
Je dis, quand on sait me prier,
Les airs chéris du savetier
Dans l'échoppe de la finance.

—

N'est-ce pas que ces vers sont aimables et que celui qui les a écrits mérite bien le nom de philosophe ?

Il ne faudrait pas croire cependant que la réputation de M. Longuécand ne dépasse pas les limites du département d'Ille-et-Vilaine. Il est connu de tous ceux qui s'occupent de poésie et les anthologistes de l'avenir le classeront certainement parmi les bons poètes bretons du XIXe siècle, entre H. Violeau et La Morvonnais. Les *Bluets*, parus en 1856, contiennent des choses charmantes et d'une note très personnelle. Je citerai entre autres la *Ballade de Laure* dont le refrain :

Enfant, ne quitte pas la maison de ta mère !

fait songer aux vers de Brizeux :

Ah ! ne quittez jamais le seuil de votre porte,
Mourez dans le pays où votre mère est morte.

Mais où M. Longuécand excelle, selon moi, c'est dans la fable. Nous sommes tous plus ou moins moralistes, en Bretagne ; nous aimons les paraboles et les légendes se terminant par une pensée, par une maxime. Or, la fable ne va pas sans morale. Partant, rien d'étonnant qu'elle ait séduit un talent sérieux et réfléchi comme celui de M. Longuécand.

Châteaubriand disait bien un jour que dans son esprit celui qui faisait des fables était jugé, mais ce n'était là qu'une boutade. On peut faire des fables sans imiter La Fontaine. Florian nous en a donné de très originales, Lachambaudie aussi, et dans le recueil de M. Longuécand, où se trouvent réunis le *Miroir*, paru en 1854, et la *Cigale*, parue en 1860, il y en a un certain nombre que le bonhomme signerait des deux mains. C'était l'avis de Béranger, qui s'y connaissait un peu, ce me semble.

« Vous vous figurez peut-être, mon cher Monsieur,

Digitized by Google

lui écrivait le chansonnier populaire, que j'ai gardé jusqu'à ce jour votre volume de fables sans le lire. Détrompez-vous, je vous prie ; non seulement je les ai lues, mais relues, et c'est pour les avoir prêtées à quelqu'un qui les a gardées très longtemps que je ne vous ai pas remercié plus tôt de tout le plaisir qu'elles m'ont procuré.... Selon moi et la personne que j'ai cru devoir consulter, votre œuvre mérite un succès qui vous classe en tête des poètes qui ont osé marcher sur les traces de La Fontaine. »

Et notez que cette lettre est de 1853 et que M. Longuécand ne faisait que s'essayer dans la fable. Qu'aurait dit Béranger s'il avait pu lire dans son recueil complet les *Rats d'Horace*, la *Fille de l'Aigle*, l'*Hirondelle et le Poulailler*, le *Chien de Mendiant*, la *Faveur du Singe*, le *Rat chez l'Indien* et vingt autres de la même veine ?

Après avoir feuilleté son *Miroir*, Mme Desbordes-Valmore écrivait au fabuliste :

« Parmi tant de pages vivement colorées, la *Querelle au colombier*, la *Tourterelle et le Passant*, le *Feu de Pâtre* sont de délicieux tableaux. Ils éclatent de sentiment et de lumière dans ce titre parsemé d'expressions d'un bonheur loué par de plus habiles que moi, mais non pas plus touchés de leur grâce solide ; car, toute ignorante que je suis, je sens bien que cette grâce est appuyée sur une raison profonde. J'ai le droit surtout d'en goûter la tristesse, parce que je m'y connais mieux qu'à toutes choses, et vous en avez, Monsieur, bien que sobre et courageuse, mais pour cela même plus pénétrante que celle qui s'avoue davantage.

Mme Desbordes-Valmore disait vrai : les vers de M. Longuécand ont une grâce solide, appuyée sur une raison profonde, une tristesse sobre et courageuse. Ce n'est point un élégiaque, c'est un philosophe, un observateur qui rit des travers d'autrui et se console de ses petites misères en songeant à celles des autres.

Il amuse plus qu'il n'émeut, il intéresse plus qu'il ne touche, il a laissé à Brizeux et à La Morvonnais la poésie du sentiment et des larmes. Ce n'est point moi qui lui en ferai un reproche, car il y a gagné d'être original et personnel. Cependant M. Longuécand nous a prouvé dans son petit livre de *La Tour d'Armor*, tiré du Barzaz-Breiz de M. de la Villemarqué, qu'il avait l'étoffe d'un conteur charmant. Que ne recueille-t-il les légendes du pays malouin pour les mettre en vers ? Elles prendraient sous sa plume une couleur autrement vive, elles auraient une saveur beaucoup plus grande.

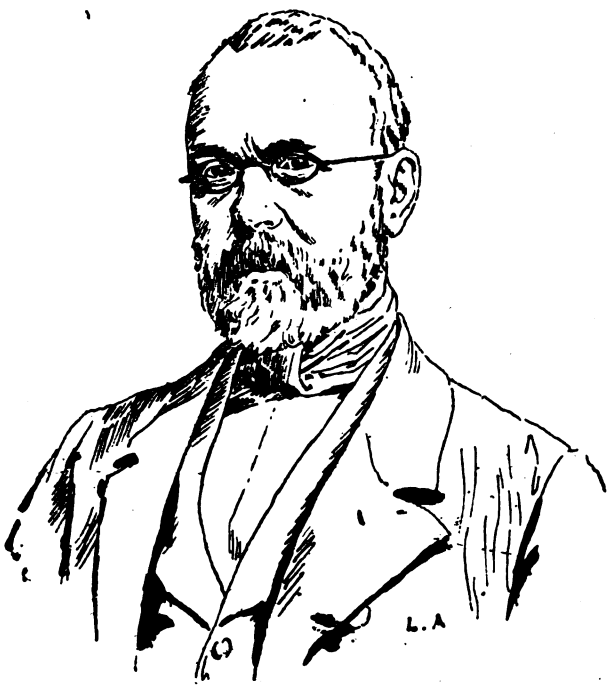

PORTRAIT DE M. F. LONGUÉCAND
Dessiné à la plume par M. L. Alleaume.

Il est regrettable que les poètes bretons ne s'inspirent pas de l'exemple que leur ont donné MM. de la Villemarqué, Sébillot et Luzel. La poésie convient admirablement aux légendes, je dirai même que c'est leur langue naturelle. Voyez le joli parti qu'en a tiré Brizeux dans ses *Bretons et ses histoires poétiques*. M. Longuécand nous a délicieusement traduit quelques légendes bretonnes dans *La Tour d'Armor*, qu'il continue, nous lui en saurons un gré infini, et sa réputation de poète, bien loin d'y perdre, y gagnera.

LÉON SÉCHÉ.

AURAY

Auray que nous appelons une ville en Bretagne, ne serait qu'un hameau si on la transportait dans les environs de Paris. Elle a de trois à quatre mille habitants. Elle baigne le pied de ses vieilles murailles dans une petite rivière dont les eaux se confondent un peu plus loin avec celles de la mer. Une grande rue mal pavée et bordée de maisons en bois et en terre commence au pont et grimpe par une côte escarpée jusqu'à une place oblongue, sur laquelle s'élève la mairie, bâtiment assez maussade et presque moderne, car il ne remonte pas au-delà de la première moitié du XVII[e] siècle. Quelques ruelles étroites partent de cette artère principale, et vont se perdre dans la campagne. Les architectes qui les ont bâties ne connaissaient pas les règles de la symétrie, ce qui n'est pas un très grand malheur. Chaque maison s'en va capricieusement sans se soucier de sa voisine, avançant, reculant, montrant

Digitized by Google

son pignon ou sa façade, selon les accidents du terrain et les limites des propriétés. Le rez de-chaussée est le plus souvent en pierres de taille; mais le premier étage, qui se prolonge en saillie sur la rue, se compose de vieilles poutres à peine équarries, peintes d'un rouge sombre, et servant de supports à des barasseaux de paille et de torchis. Des fenêtres irrégulières, garnies de carreaux larges comme la main, des niches avec des statues de plâtre grossièrement enluminées, de naïves enseignes grinçant sur une verge de fer, de longs toits en ardoises, surmontés d'une calotte de plomb ou de quelque animal fantastique en fer blanc, donnent à l'ensemble l'aspect d'une ville du moyen-âge qui serait restée sous cloche pendant trois ou quatre siècles. Les habitants ne font rien pour détruire cette illusion. Les paysans qu'on rencontre dans les rues, les jours de marché, portent de lourds sabots de bois blanc, des guêtres brunes montant jusqu'aux genoux, des culottes courtes à mille plis, une ceinture de cuir, un habit brun ou bleu à larges basques et un chapeau plat dont les immenses bords laissent à peine entrevoir dans l'ombre leurs traits accentués et quelque peu sauvages. Jeunes et vieux ne parlent entre eux que bas-breton, le français étant considéré comme une langue savante à l'usage des *messieurs* qui ont été à Vannes. Les marchands étalent les objets de leur commerce jusque dans le milieu de la rue : une pile de drap sur une table, un baril de lard, une montagne de savon rouge et noir, de la mélasse, des chandelles, confondus dans un pêle-mêle des plus pittoresques, servent d'appeaux pour affriander les chalands. Si vous entrez dans la boutique, espèce d'antre qui ne reçoit de jour que par la porte, et où l'on arrive en descendant quatre ou cinq marches de pierre, la maîtresse du logis vous vendra sur la même table un quarteron de beurre et deux aunes de ruban : la *spécialité* n'a pas encore pénétré dans la bonne ville d'Auray.

On y compte par livres, sous et deniers, à la mode du vieux temps ; il n'y a de centimes que pour le percepteur. J'y achetai étourdiment en 1833 un almanach qui se trouva être de l'année du sacre de Charles X. Je voulus plus tard en faire l'observation au vendeur ; mais il me répondit avec beaucoup de sang-froid que j'y trouverais toujours les foires, les marchés et les pardons. Des almanachs de cette nouveauté avec quelques alphabets, des Eucologes... et force livres de prières en bas-breton formaient à cette époque l'assortiment de l'unique librairie de la ville. C'est pourtant là que je me suis procuré un livre presque introuvable aujourd'hui, le *Supplément à l'Histoire de France*, publiée par le père Loriquet en 1816.

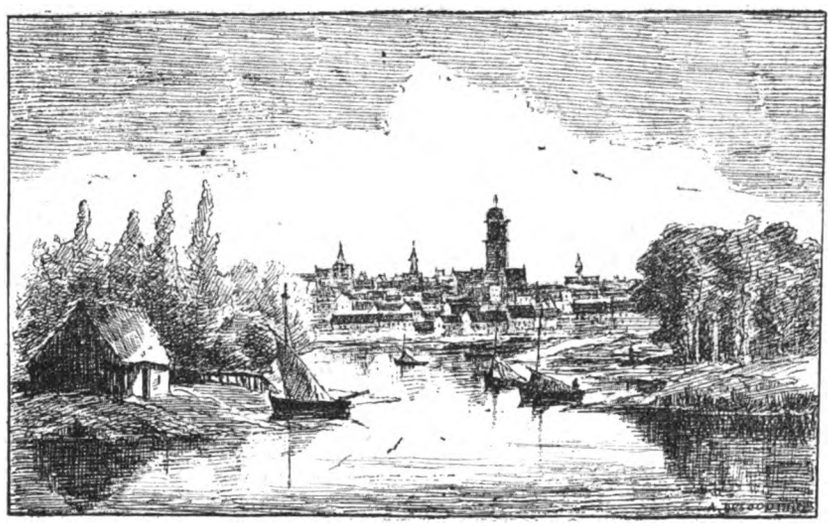

VUE DU PORT D'AURAY
Dessin à la plume de M. Descormiers

Auray est un petit port et fait un commerce de cabotage assez actif avec Vannes, Lorient et Belle-Ile. Quelques maisons se sont bâties successivement tout le long du quai, de manière à former une ville basse assez peu considérée des gens de la ville haute, mais plus active et plus au courant des affaires de ce monde. Entre les deux villes se dresse, encore menaçante, une cuirasse de pierre, tout armée de ses tours et de ses créneaux, derrière laquelle s'est abritée Duguesclin. Ce reste de la puissance de nos ducs a une solidité et une grandeur qui contrastent fortement avec les chétives maisons qui se pressent alentour comme un timide troupeau. Le temps n'a pas eu de prise sur ces larges pierres, d'un grain rouge et puissant, qui défieraient les efforts de l'artillerie. Sur le haut des tours, à la place des toits en pointe dont il ne reste plus de vestiges, d'honnêtes Alrésiens ont bâti de petites maisons toutes blanches, aux joyeux contrevents verts. Ils y ont ménagé des jardinets où s'élèvent des berceaux couverts de sureaux et d'aubépines. Ces frêles plantes couronnent les créneaux, s'échappent par les portes béantes et à demi-ruinées, et pendillent sur les sombres flancs du géant de granit. C'est le soir qu'il fait bon remonter la mer jusqu'à l'embouchure de la petite rivière qui porte le même nom que la ville. Tout est silencieux comme en rase campagne ; les grands grands pans de muraille se détachent crûment sur le

Digitized by Google

ciel, entourés d'un inextricable fouillis de petites maisons d'arbres verts et de clochers pointus. Les chasse-marée, immobiles, projettent sur l'eau leurs ombres noires, et l'on entend les mille ruisseaux de la rivière bruire doucement sur les galets de la grève en se déchargeant dans le golfe.

(*L'affaire Nayl*).

JULES SIMON.

UNE FAMILLE BRETONNE-ANGEVINE

Il y eut, à la fin du XVI[e] et au commencement du XVII[e] siècle, une famille, moitié bretonne, moitié angevine, qui eut largement défrayé les chroniques scandaleuses du temps, si le journalisme et le reportage eussent été connus à son époque. Le second volume des *Coutumes d'Anjou*, commentées par Pocquet de Livonnière, va me fournir les matériaux du récit de ses aventures, récit dans lequel on trouverait la matière de plusieurs romans qui sembleraient invraisemblables.

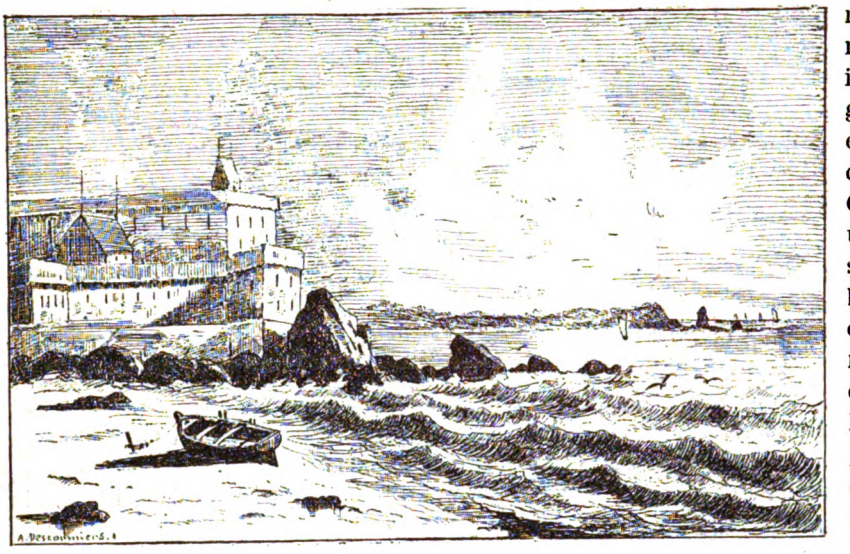

LE FORT DE PENTHIÈVRE, A QUIBERON

Dessin à la plume de M. Descormiers.

Le seigneur d'Archats, en Bretagne, s'appelait, — sauf votre respect, — Le Porc, un nom prédestiné, car ses fils furent la justification de ce vers, aussi hardi que naturaliste :

Tout homme a dans son cœur un cochon qui sommeille!

Seulement, chez eux, le sommeil était léger, et les réveils fréquents.

Donc, Jean Le Porc avait épousé Marthe de La Porte, fille de Jean de La Porte, baron de Vezins, en Anjou. Ils eurent six enfants, deux garçons et quatre filles. Je laisserai dans l'ombre trois de ces dernières, pour ne parler que des deux garçons et de l'une des filles, Marthe, qui épousa Mathurin de la Bruneterie, seigneur du Plessis-de-Gesté, mariage dont est sortie une des familles notables de la province.

L'aîné des fils, Jacques Le Porc épousa le 17 juin 1556 Claude de La Noue, la sœur du brave La Noue, dit Bras-de-Fer, l'un des plus grands hommes de guerre du temps, l'ami de Henri IV, un Breton qui, après avoir bataillé par toute l'Europe, devait venir mourir en Bretagne, en 1591, au siège de Lamballe, dix-sept jours après avoir reçu un coup d'arquebuse à la tête.

Trois enfants furent les gages de leur amour, comme on disait aux beaux jours du noble style classique. Mais, au vrai, Jacques Le Porc, qui prit le titre de baron de Vezins, détestait sa femme et haïssait profondément son fils René et ses deux filles Isabeau et Judith. Il résolut de s'en défaire. Il expédia ses filles dans une de ses terres, en Bretagne, chez un fermier qui les éleva comme il l'entendit, en simples paysannes, et dans la chaumière duquel elles restèrent jusqu'à la mort de leur mère. Quant à René, il l'envoya, à l'âge de trois ans, en 1563, à la Rochebernard, près Châteaudun, dans une des terres de sa femme. Puis bientôt après, il chargea deux domestiques affidés d'y aller prendre l'enfant, et, sous prétexte de le conduire au Plessis-Casson, dans l'évêché de Nantes, de le perdre, de l'égarer, de le faire disparaître d'une manière quelconque, ou autrement.

Reculant devant l'horreur d'une pareille commission, les deux domestiques ramenèrent l'enfant en Anjou, s'arrêtèrent dans la petite ville des Rosiers, sur les bords de la Loire, imaginèrent que, frappé par une maladie subite, il y était mort le 19 octobre 1563. Une buche simula le corps de l'enfant dans la bière, un enterrement fut célébré, et le curé des Rosiers leur délivra un certificat de la mort et de l'inhumation du jeune René, certificat qu'ils apportèrent au baron de Vezins, avec les vêtements de son fils.

Ils avaient mis l'enfant entre les mains d'un homme de confiance qui le conduisit à la terre de l'Archats, près de Fougères, avec ordre de cacher soigneusement son nom et sa naissance. Le fermier de l'Archats l'éleva comme un pauvre enfant trouvé, qu'il avait recueilli par charité.

Claude de La Noue n'avait pas supporté patiemment le rapt de ses trois enfants. Elle rompit ouvertement avec son époux, et se retira auprès de sa mère, dans le domaine de la Gascherie, non loin de Nantes. On parvint cependant à les remettre ensemble, elle revint à Vezins, et y mourut en 1573.

Le baron de Vezins prit alors la résolution d'en finir avec tous ses enfants. Il fit enlever les deux filles de chez le fermier où elles vivaient comme de simples paysannes, les fit conduire à Cancale et s'apprêtait à les faire embarquer pour l'île de Guernesey, lorsqu'el-

Digitized by Google

les parvinrent à donner connaissance de ces faits odieux au procureur général du Parlement de Bretagne. Sur les poursuites de celui-ci, un arrêt intervint, le 21 juillet 1575, par lequel il fut ordonné qu'elles seraient mises dans le couvent de Saint-Georges, et que leur père serait tenu de leur fournir une pension pour leur entretien. Plus tard, elles se marièrent, Isabeau à Gilles de Romillé, seigneur de Pontglou, et Judith à Huger, seigneur de la Mancelière.

En 1573, René avait treize ans lorsqu'il fut mystérieusement enlevé de chez le fermier qui l'avait élevé ; on le livra aux mains d'un marchand qui le conduisit à Genève, où il le plaça en qualité d'apprenti chez un cordonnier de la ville.

Ainsi débarrassé de toutes ses affections, de Vezins songea à s'en créer de nouvelles, et épousa, le 6 avril 1578, Louise de Maillé, dont il eut deux enfants, Jean et Marquise. Cette seconde femme était fille de Louis de Lathan, seigneur de Lathan. Ses alliances, on le voit, étaient brillantes.

René, que tout le monde croyait mort, ou tout au moins bien et définitivement perdu, fut retrouvé par un de ces hasards miraculeux qui, d'ordinaire, ne se rencontrent guère que dans les romans, mais qui, paraît-il, ne sont pas impossibles dans la vie réelle. S'il est permis d'employer une locution bien vulgaire, ce hasard se manifesta « à propos de bottes, » car un jour que La Noue Bras-de-Fer se trouvait à Genève où il avait commandé une paire de chaussures, il fut frappé de la ressemblance extraordinaire qui existait entre le jeune cordonnier qui les lui apportait et son beau-frère Le Porc de Vezins. Il n'avait jamais été très convaincu de la mort de son neveu aux Rosiers, et il soupçonnait que l'enfant pouvait bien exister quelque part, inconnu de tous et de lui-même. Il interroge le jeune homme, qui avait de vagues ressouvenirs de son enfance agitée, et bientôt il ne doute plus qu'il est en présence de l'enfant de sa malheureuse sœur. Il lui fait quitter ses habits et son métier de cordonnier, il l'attache à sa personne, le fait instruire dans les lettres et dans les armes, et le garde auprès de lui après l'avoir fait reconnaître par du Plessis-de-Gesté, mari de Marthe, la sœur, comme nous l'avons dit, de Jacques Le Porc. René avait donc désormais pour lui son oncle maternel et un autre oncle du côté paternel.

Pendant ce temps, Jacques, baron de Vezins, rendait son âme à Dieu, le 28 décembre 1585, et sa veuve, Louise de Maillé, s'empressa de s'emparer de tous ses biens, comme tutrice de ses deux enfants, Jean et Marquise. Jean passait pour l'aîné de la famille, lorsque René vint réclamer cette qualité.

Mais il faut ici que je renonce à cette unité d'action si chère aux classiques, il faut que je raconte un autre roman qui vint se jeter à la traverse de celui-ci, et en compliquer le dénouement.

Louise de Maillé, en qualité de garde-noble de ses enfants, se trouvait en possession du château de Vezins, qui était alors une forteresse dans laquelle elle entretenait une garnison à cause de ces effroyables guerres de religion qui couvrirent la France de ruines pendant la seconde moitié du XVI[e] siècle.

Un gentilhomme dont les terres touchaient les siennes, Pierre Laurent, seigneur de la Crilloire, eut la fantaisie d'arrondir ses domaines en épousant la châtelaine de Vezins. Il était mal famé dans le pays, et pensa que la veuve de Jacques Le Porc elle-même accueillerait mal sa demande. Il résolut donc de l'épouser malgré elle, et après s'être préalablement rendu maître de sa personne et de son château. En conséquence il fit entrer peu à peu sous divers prétextes des sicaires dévoués à toutes ses volontés, puis, le 17 avril 1587, il vint lui-même, avec une suite nombreuse, sous prétexte de faire à Louise de Maillé une visite de bon voisinage. S'y trouvant en force, il se saisit des clefs du château, tue ou chasse tous ceux qui veulent s'opposer à son entreprise, entre, le pistolet au poing, dans la chambre de la veuve de Vezins, et lui signifie qu'il faut qu'elle l'épouse sur l'heure. Elle se récrie, et il lui accorde la nuit pour réfléchir. Le lendemain, elle persiste dans son refus ; alors il la fait traîner dans la chapelle du château, et force le curé à les marier.

Le nouvel époux s'établit dans le château de Louise de Maillé, dont les parents et amis, puissants dans la contrée, se préparent à venir faire le siège. Louise remontra au sire de Crilloire que tant qu'il la tiendrait prisonnière, leur mariage serait nul devant la loi. Elle le pria donc de faire de bonne grâce ce que bientôt il se verrait contraint de faire par force, de lui rendre sa liberté, lui promettant de faire régulariser leur hymen dès qu'elle pourrait manifester sa volonté. Il y consentit, et la laissa sortir onze jours après qu'il se fut rendu maître du château de Vezins. Louise de Maillé se retira à Angers, où elle porta plainte de la violence exercée sur elle par le sieur de Crilloire, qui, ne se trouvant pas en sûreté à Vezins, s'en fut offrir ses services au roi de Navarre, le futur Henri IV. Mais il donna dans une embuscade, fut fait prisonnier, traduit devant le présidial d'Angers, et eut la tête tranchée le 7 mai 1588.

Je reviens maintenant à René, qui, fort de la protection de La Noue et de du Plessis, qui l'acceptaient pour leur neveu, voulut se faire reconnaître et réclama ses droits d'aîné de la famille. Il se trouva en présence de bien grandes difficultés. Louise de Maillé, soutenue par ses parents, prétendit le faire passer pour un imposteur. Isabeau et Judith, ses sœurs, qui n'étaient pas sans avoir eu connaissance de la haine dont Jacques Le Porc avait poursuivi son fils, sacrifièrent la vérité à leurs intérêts, et se joignirent à Louise de Maillé pour faire exclure leur frère de la succession de Claude de La Noue, leur mère commune, et pour avoir une meilleure part dans celle de leur père. La veuve fit donc un partage qui leur fut avantageux ; mais elles n'en profitèrent pas longtemps,

Digitized by Google

car elles moururent toutes deux l'année suivante, dans la même semaine, sans laisser de postérité, et elles furent enterrées dans l'église des Carmes, à Nantes.

Enfin, grâce au crédit et à l'argent de La Noue, le procès fut commencé en 1589, et donna naissance à bien des sentences interlocutoires, à bien des enquêtes à Rennes, à Nantes, à Angers, aux Rosiers, à Fougères, à Genève, partout où René avait séjourné. Pendant ce temps, Louise de Maillé se maria en secondes ou troisièmes noces avec Louis Le Gay, vicomte de la Fautrière, en 1591, et mourut l'année d'après. Ses deux enfants, Jean et Marquise prirent la suite du procès, et un arrêt du Parlement en date du 5 août 1600 reconnut tous les droits de René, et le rétablit dans les biens de son père. Le procès durait depuis onze années et avait coûté cent mille livres, qui vaudraient aujourd'hui quatre ou cinq fois cette somme respectable. Mais la justice est chose si précieuse, que l'on ne saurait la payer trop cher.

Depuis longtemps l'opinion publique s'était si bien prononcée en faveur de René, que, dès l'année 1589, il avait pu épouser Anne de la Tourlandry, fille du comte de Châteauroux et de Diane de Rohan. Après tant de traverses,—ils vécurent longtemps heureux et eurent beaucoup d'enfants, deux garçons et cinq filles.

Le nouveau baron de Vezins n'oublia jamais les malheurs de son enfance, et se souvint toujours de son métier de cordonnier qui l'avait fait vivre. Il en avait fait exécuter tous les instruments en argent, qu'il faisait voir à ses amis, et dont il se servait même quelquefois par récréation.

Son père, le terrible Jacques Le Porc avait un frère cadet, Claude, qui, en sa qualité de cadet, paraissait destiné à occuper quelque fonction ecclésiastique. Mais sa mère, Marthe de La Porte, fit une donation considérable à ce jeune fils, à la charge de porter le nom et les armes de la maison de La Porte. Il renonça sans peine au nom de Le Porc, mourut sans avoir fait grand bruit dans le monde, mais laissa un fils qui, lui, en fit beaucoup sous le nom de chevalier, puis de comte de La Porte.

Ce chevalier de La Porte, au dire de Pocquet de Livonnière, devint « aussi célèbre par ses mariages extraordinaires que par sa naissance et son rare mérite. » Il débuta par avoir « de grandes privautés » avec la Damoiselle Anne Legras, fille de Antoine Legras, écuyer, sieur de Langardière. « Ces privautés furent suivies de la naissance d'un enfant. » Le sieur de Langardière poursuivit le chevalier pour crime de séduction et de rapt. De La Porte eut volontiers épousé celle qu'il avait séduite, qui était fort belle; mais la comtesse de La Porte de Vezins, sa mère, s'y opposa opiniâtrement, et l'en détourna. Elle retourna même l'accusation, prétendant que son fils, qui était aussi mineur, avait été séduit par le père et la mère de la jeune fille, pour procurer à celle-ci un mariage avantageux.

Les procédures furent longues, et l'affaire, commencée en 1656, se termina en 1660 par un arrêt condamnant le chevalier à payer une somme de 800 livres destinée « à aumôner le pain aux prisonniers, » une autre de 12,000 livres à la demoiselle de Langardière, une autre encore de 8.000 livres sur la tête de l'enfant dont celle-ci était accouchée. Il était condamné en outre à tous les dépens, et contraint par détention de sa personne, jusqu'à l'entier payement de toutes ces sommes.

De La Porte était bien loin de posséder les 20,800 livres, plus les frais, qu'il fallait payer sur l'heure; aussi se préparait-il à entrer à la Conciergerie, lorsqu'un M. de Lorme, « qui ne le connaissait que de réputation, » lui fit remettre cette somme par un de ses commis, « avec ordre de n'en point prendre de reçu. »

Ceci prouve bien que la vertu est toujours récompensée. Et dans l'espèce, tout le monde le fut; car « la Damoiselle de Langardière épousa le sieur de Grand-Camp, gentilhomme de Normandie; et parce que la Damoiselle Chabot, après l'arrêt rendu contre le sieur Chevrier que nous avons rapporté ci-devant, a eu la même aventure et a aussi épousé un sieur Duval de Rely, gentilhomme de Normandie, les filles d'Anjou ont cru quelque temps qu'elles pouvaient pécher impunément, et qu'elles trouveraient en Normandie des réparateurs de leur honneur. »

On dit que le chat échaudé craint l'eau froide. Le chevalier la choisit glacée, dans la terreur que les filles mineures lui inspiraient, et s'adressa à une veuve qui ne comptait pas moins de quatorze lustres et demi:

« En l'année 1660, dit le jurisconsulte angevin, le chevalier de La Porte, âgé alors de trente ans, robuste et bien fait, donna dans la vue de Dame Catherine Fouquet de la Varenne, veuve du comte de Vertu, dont les Mémoires du temps ne parlent pas comme d'une dame d'une austère vertu. Elle était alors âgée de soixante-douze ans. Pour plaire au chevalier de La Porte, et réparer l'inégalité des âges, elle fit deux choses : la première de passer un contrat de mariage par lequel elle reconnut que le chevalier lui avait apporté et mis en dépôt une somme de 30,000 livres, et lui donnait tout ce que les Coutumes et l'Ordonnance lui permettaient de donner; la seconde, qui ne se trouve que dans les Mémoires du temps, de lui faire voir une cassette où il y avait 150,000 livres en or, avec offre de lui donner dix louis d'or pour chacune de ses caresses. Il y eut ensuite un prétendu mariage célébré entre eux dans la chapelle de la comtesse de Vertu par un prêtre inconnu, dont on rapportait un certificat. »

La comtesse avait de nombreux enfants qui n'étaient rien moins que les comtes d'Avangour et de Goeslo, et les demoiselles de Vertu, de Clisson, de Chantocé et de Goeslo. Ils craignirent que le chevalier n'eut bien vite vidé la fameuse cassette, et que sa tendre épouse ne finit par lui faire telles donations qui consommeraient leur ruine. Ils prirent alors deux parties extrêmes : ils voulurent faire interdire

Digitized by Google

leur mère, et poursuivirent en même temps la nullité de son mariage. La comtesse se défendit avec énergie devant le Parlement de Paris, et les juges décidèrent qu'une femme pouvait se marier à tout âge, mais que le mariage ayant été célébré par un prêtre inconnu, il était nul par défaut de forme, « sauf aux parties à réitérer, si bon leur semble, leur mariage devant le curé de la paroisse, et à faire un nouveau contrat de mariage suivant la coutume des lieux. » Le chevalier et la comtesse ne voulurent pas réitérer leur mariage. Ils étaient las l'un de l'autre, et les enfants de la dame de Vertu crurent ne pouvoir acheter assez cher la rupture de cet engagement ; on transigea, et l'époux libéré aimait à répéter que cet hymen l'avait dédommagé des condamnations prononcées contre lui en faveur de la Damoiselle de Langardière.

(*A suivre*). E. BONNEMÈRE.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(*Suite*)

54. — LE DISSEZ DE FENANZUN, Pierre-Tremeur, appartenait à une famille qui figure au *Nobiliaire de Bretagne* de M. de Courcy, comme portant, d'après l'*armorial* de 1696, « d'or à trois pals d'azur et une fasce de gueules semée de billettes d'argent brochant sur le tout », et qui a occupé des emplois considérables en Bretagne au XVIII[e] siècle. Je trouve de ce nom un sénéchal de Léon, député aux Etats de 1717, un subdélégué de l'intendance de Morlaix en 1747, un maire de Carhaix, député aux Etats de 1765, un sénéchal de Dinan, de 1754 à 1789, qui fut ensuite président du tribunal de district et d'arrondissement et mourut le messidor an XII, après 50 ans d'exercice de magistrature. Pierre le Dissez fut nommé *sénéchal de Lamballe* en 1773 et fit partie au mois d'août 1788 de la fameuse députation bretonne des 53, qui alla réclamer à Versailles l'élargissement des douze gentilhommes détenus à la Bastille pour avoir voulu défendre l'indépendanée de la province. Elu *député suppléant de la sénéchaussée de Saint-Brieux* aux Etats-Généraux de 1789, il signa, en cette qualité, la fameuse *Adresse aux Bretons* rédigée par Espilly, mais il n'eut pas occasion de siéger. Elu membre du conseil général du département des Côtes-du-Nord en 1790, pendant que son fils, sous lieutenant de la garde nationale de Lamballe, était un membre du directoire du même département, il devint président du Tribunal de district de Lamballe et fut élu en 1792 troisième *député suppléant des Côtes du Nord à la Convention*. où il ne siégea pas plus qu'à la Constituante. Il disparut ensuite de la scène politique et je ne sais quand il est mort. Ce n'est certainement pas à Lamballe.

LE DISSEZ fils fut élu en 1792 président de l'administration centrale des Côtes-du-Nord. Devenu plus tard directeur des contributions indirectes du Finistère, il fut député de Morlaix en 1820 et en 1824. Je ne connais pas de notice sur son père.

55. — LE FLOCH Corentin, né à Lignol le 31 janvier 1751, et cultivateur à Quanquizern, fut élu en 1789 *député de la sénéchaussée d'Hennebont* aux États-Généraux pour représenter les électeurs des campagnes : mais il n'eût à Versailles et à Paris d'autre notoriété que celle de son habit de paysan sur lequel on a de lui un curieux portrait gravé d'après un dessin de Moreau. Les *Tables du Moniteur* publiés en 1802 ignorent absolument son nom. Les seules traces que je trouve de lui se trouvent dans l'étude de M. Albert Macé sur l'élection épiscopale de Guégon ; il se joignit à Dusers et à Lucas Bourgerel pour faire accepter à Guégon cette élection schismatique et leurs efforts furent impuissants. Un peu auparavant, un de ses parents. *François Le Floch*, maire de Lignol, avait été député à la seconde assemblée de Pontivy en février 1790 et nommé secrétaire-adjoint de cette assemblée. Je les perds tous les deux de vue après 1791

PORTRAIT DE LEGENDRE

56. — LEGENDRE, avocat au parlement, s'était fait au barreau de Brest une longue réputation de savoir et de droiture lorsqu'il fut choisi, le 7 avril 1789, par l'assemblée des 118 électeurs de la sénéchaussée, comme membre de la commission chargée d'arrêter le cahier commun des doléances, dont presque toutes les demandes furent plus tard converties en lois par l'Assemblée nationale. Elu *député de Brest* aux Etats-Généraux, il n'aborda jamais la tribune, mais il se rendit utile dans les travaux des commission et organisa le *bulletin de la correspondance de la députation du tiers-état de la sénéchaussée de Brest*, journal qui parut trois fois par semaine depuis le mois de mai 1789, qui contient beaucoup de ses lettres, et qui est très précieux pour l'histoire locale. Legendre fut élu membre du tribunal de district de Brest au mois d'octobre 1790 malgré sa présence à l'assemblée nationale. Je ne sais ce qu'il devint ensuite.

57. — LE GOAZRE DE KERVÉLÉGAN, *Augustin-Bernard-François*, né le 17 septembre 1748 à Quimper, où son père était conseiller du présidial, appartenait à une ancienne famille de Cornouaille. Son parrain et sa marraine furent deux pauvres de la ville. Reçu fort jeune avocat au parle-

Digitized by Google

ment, il était à 20 ans avocat du roi au présidial de Quimper, et à 27 ans sénéchal, c'est-à-dire premier magistrat de Cornouaille. La cérémonie de son installation, le 31 août 1774, fut pour le pays une véritable faite publique, dont on conserva même le souvenir par une brochure. Député aux États de Bretagne dès 1774 et membre de la commission intermédiaire pour l'évêché de Quimper, il fit partie de la grande députation bretonne à Versailles en 1788 et prit une part considérable au mouvement réformiste de cette époque. Ses *réflexions d'un philosophe breton sur les affaires présentes* eurent un grand succès et décidèrent de son élection comme *député de Quimper aux États-Généraux*, où il suivit constamment la ligne de conduite de son ami Le Chapelier. Comme lui, il essaya, mais trop tard, d'enrayer en 1791 le mouvement révolutionnaire. Elu *député du Finistère à la Convention* en 1792, il vota pour la détention dans le procès de Louis XVI, et dénonça, le premier, du haut de la tribune, la feuille incendiaire de Marat. Proscrit avec les Girondins après le 31 mai et mis hors la loi, il réussit à se cacher dans le Finistère jusqu'après le 9 thermidor. Rentré à la convention il devint membre du comité de sûreté générale; et ce fut lui qui, le 1er prairial an III, l'épée à la main, à la tête de 900 bretons, délivra la convention envahie et sauva Boissy d'Anglas. Membre du *conseil des Anciens*, il fut secrétaire de cette assemblée, puis membre du *conseil des Cinq-Cents* et enfin du *Corps législatif* où il entra au mois de décembre 1799, pour y rester pendant toute la durée de l'Empire et la première année de la Restauration. Décoré de la Légion d'honneur par Louis XVIII le 2 novembre 1814, il se retira de la vie publique le 20 mars 1815; et revint habiter le manoir de Toulgoat où il avait passé son enfance et où il mena désormais une existence patriarchale entre ses enfants et les pauvres de sa paroisse. Il y mourut le 24 février 1825 et fut enterré dans le cimetière de Penhars, au sommet du promontoire qui domine Quimper au couchant. On a dit de lui : que c'était la loyauté, l'héroïsme et le dévouement incarnés.

On a de Kervélégan un portrait finement gravé dans la collection Quenedey; et M. Th. Hersart de la Villemarqué lui a consacré dans la *biographie bretonne* une excellente notice dont on a réimprimé un tirage à part à Quimperlé en 1880.

58. — Le Goaesbe de Bellèe, *Sébastien-Jean*, né en 1751 au château de Bellée en Saint-Congard, appartenait à une ancienne famille de l'évêché de Vannes qu'on trouve très répandue depuis le XVIe siècle en Réminiac, Malestroit, Campénéac, Ploermel, Loyat, etc., et qui fut déboutée de ses prétentions à la noblesse à la réformation de 1669. Elle portait : d'or à trois épées de gueules en pal, surmontées d'un croissant de même. *Sébastien Guy* était procureur du roi à Ploërmel en 1710; et *Sébastien-Jean*, son petit-fils, d'abord garde du corps du roi, fut maire de Ploërmel, de 1786 à 1788. Député de Ploërmel à la session extraordinaire des Etats de Bretagne de février 1789, il fut trois mois après élu *député suppléant* de la sénéchaussée aux Etats généraux et en 1790 colonel de la garde nationale de Ploërmel et membre du directoire du département. Officier municipal de Vannes en 1792 et membre du comité de surveillance il présidait la dernière séance du club de la société des amis de l'égalité et de la liberté le 22 octobre 1793, lorsque Rieux de la Marne arriva brusquement pour procéder aux épurations, dissoudre le club et le remplacer par la Société populaire. Incarcéré au petit couvent, Le Goaësbe recouvra la liberté après le 9 thermidor, devint, en l'an IV, procureur syndic du district de Vannes, puis commissaire provisoire du directoire exécutif près le canton, enfin *juge au tribunal civil*, et en l'an V accusateur public près le tribunal criminel. En l'an VIII, il fut nommé juge au tribunal de Ploërmel où il siégeait encore en 1811; puis il devint juge à Vannes, où il mourut le 28 octobre 1814.

Il avait épousé sa cousine *Louise-Sébastienne Le Goaësbe de Réron* et il a laissé une postérité de magistrats. L'un de ses derniers descendants est un peintre distingué.

René Kerviler.

(A suivre).

IOYEULX DEVIS DE BEUVEURS

(CONTE NANTOYS)

Certes de tous temps il y eust, en la ville de Nantes, de ioyeulx beuveurs, gens experts es-art de lever le coude et husmer le piot rempli de cettuy vin clairet, bon muscadat des costeaux dévalant vers la Sèvre Nantoyse, es-païs de Clisson, patrie du grand Olivier (1) connestable, ce quasi-pair du bon et illustre Guesclin (2), la gloyre de nostre Britaygne, et du Pallet, où naquit Abailard (3), le doulent amy d'Héloïse, homme docte, aussy cogneu par ses controverses avecques Saint Bernard sur les *Universeaux* (question qui divisoyt alors les scolastiques en *réaux* et *nominaux*, et dont ie me soucie comme ung cocq d'une esmeraulgde), que par le cas piteux qui lui advint. Ah le triste cas, mes amys chiers, mal sans secunde, irréparable et qui vint couper court à ses souefves amours avecques la dicte dame Héloïse ! Ne cuydez vous pas, compaings, que cettuy docte homme eust voluntiers donné sa gloyre, sa scolastique, sa philosophie et son éloquence pour recouvrer le bien précieulx que lui avoyt robbé ce malencontreux Fulbert, chanoyne, uncle, disent les ungs, père, soutiennent les aultres, de la gente Héloïse ? Mais passons oultre et retournons à nos moutons (*id est* à nostre vin), comme dit maistre Panurge.

On le treuve encore, cettuy parangon des vins, à Vallet, Monnières, la Haye-Fouassière où se font les bonnes fouaces tousiours estimées comme au temps de Rabelays; à Sainct-Fiacre, Vertou qu'habita ce grand saint Martin, et où il funda ung célèbre monastère. O ! le bon vin doulx, fortifiant, esmoustillant, apéritif, digestif, laxatif, astringeant, frétillant, resiouissant, resconfortant, reschauffant, rafraischis-

(1) Olivier de Clisson, quatrième du nom, connétable de France, né au château de Clisson le 23 avril 1336, mort en 1404.

(2) Bertrand Dugueselin, connétable de France, appelé le *bon connestable*, né à la Motte-Broom, en 1320, mort à Châteauneuf-de-Randon, le 12 juillet 1380.

(3) Abailard, théologien et philosophe célèbre, né au Pallet, près Nantes, en 1079, mourut à Cluny, le 21 avril 1142.

Digitized by Google

sant, agréable au goust, idoine à guarir de tous maulx, vraie panacée, anti-mélancholieux, anti-fiebvreux, et possédant mieulx que tout aultre (voyre mesme ce fameux vin pineau du clous de la Devinière, n'en déplayse à mon maistre vénéré Francoys Rabelais), toutes les qualités propres aux vins de France. Oui, certes, il les a toutes réunies en lui seul : la stomachique action du Bourdeaulx, la légiéreté du Bourgongne, la gayeté du vin mousseux de Champaigne, toutes, vous dis-ie, sont réunies en cettuy glorieux vin, le bon, l'excellent, le meilleur, préférable à l'hydromel, à l'hyppocras, voyre mesme à ce nectar que Ganymedus versoyt, es-païs olympicques, à ce grand dieu Iupiter.

Par saint Yves le ioly vin, délectable au gouster, agréable à voyr, bon à sentir, clair comme l'eau de rosche, doré comme topaze, semblant conserver, en sa belle couleur, les rays du soleil qui l'ont faict meurir ! Aussy, bonnes gens, combien il a de religieux, ce quasi-dieu vin, es-païs nantoys ! Que dévotement on le boyt dès l'heure matutinale, car alors il est sans pareil pour vous resveigler les esperits et dissyper les brumes du sommeil ! Et paravant l'heure du disner, veu qu'il vous ouvre à deux vantaux les portes de l'appétit !! Puis, le repast terminé, pour activer la digestion, esviter congestions, lourdeurs de teste, estourdissements et aultres inconvinients d'ung mangier trop copieux !!! Enfin avant le couschier, car il vous prépare ung bon dormir, vizité par de beaux resves, mieulx qu'opium et aultres drogues des païs levantins !!!!

Doncques, ne soyez estonnés, si en cettuy conté nantoys, tant nombreux sont les beuveurs, husmeurs de piots, estrangleurs de flacons, vuydeurs de coupes, bonnes gens au demourant, voyre les meilleurs fils du munde, ne demandant à Dieu que le beau soleil qui dore les costeaux et meurit la grappe. ainsy, qu'en temps voulu, les bienfaysantes pluyes qui rendent sucré le raisin.

Or, comme il n'y a point de cause sans effect, non plus que d'effect sans cause, il résulte de ce grand numbre de beuveurs, que multiples sont aussi les cabaretz, hostelleries, auberges, tavernes et aultres lieux où soulent (1) ces ioyeulx beuveurs soy saouler béatement. (La peste soyt du ieu de mots !) Au numbre des écclises se cognoyt celuy des fidèles.

Emmy les plus achalandées auberges et hostelleries de notre dicte ville de Nantes, estoyent vers la fin du siècle quinzième, *la Belle-imaige*, prouche le chastel du Bauffay, le *Bois-Tortu*, voysin de la rue de la Casserie, le *Petit-Bacchus* à costé du Port-Maillard ; et, hors les murs, entre le port aux vins et le Marchia, le *Plat d'estain* et la *Selle dorée*. En vérité ie doibs en oublyer, et non des moindres, mais contentez-vous de celles-cy, car pour les aultres la mémoyre me fault.

(1) *Souler*, de *solere*, avoir coutume.

Nostre-Dame ! les belles, les propres, les appétissantes, altérantes, resiouissantes tavernes ! Qu'il y faisayt bon boyre à longs traicts ce ioly vin clairet et ouir les proupos ioyeulx des benoists beuveurs attablés dans la hault salle avecques ses grands bancs de chesne bien cyrés, ses beaux brocs d'estain très reluysants, au fond, la grande cheminée où hyver comme esté flamboyt un feu de busches devant lequel roustissoyent gras chapons, belles dindes, oues, canards, iolys gigosts de prés-salés, espaisses transches de bon lard, puis lapereaux, perdrix, cailles, selon lé temps, et aultres bonnes victuailles.

Qu'il y faisoyt bon advyser les gentes et accortes servantes, bras nuds, cottes retroussées, versant à dextre et à sénestre, chopines et boteilles, pincées par l'ung, baysées par l'aultre, gifflant cettuy-ci, graphignant cettuy-là.

Eh ! le beau coup d'œil et les gays devis :

« Par icy, Nannon ma mye, baillez-moi du vin de la bonne année. — Verse, Iehannette, remplis mon verre. — Compaings, trinquons de bon cueur, à la bretonne ! - Beuvons frais et mangeons salé ! — — Point, compère, mangeons salé pour boyre frais ! — Oh le bon ius de treille, et que Noë fust advysé de descouvrir la vigne ! — Et ses fils de la cultiver ! — Dictes-moy lequ l vaut mieulx, mangier pour boyre, ou boyre pour mangier ? — L'ung et l'aultre sont bons. — Perrine, ie languys pour toi, m'ouyras-tu pas, mazlvoyse ? — Nenny, messyre, car trop estes laid. — Ah, la malplaysante fille ! — Ostez donc vos mains de là ! — Oui bien, mais que devroy-ie y mettre ? — Boulez-y vostre nez. — Britaygne et Malo, ie estouffe de soif ! — Ia avalleroys la mer et ses poissons ! — Tavernier de malheur, mets en perce tes tonneaux. — Beuvons, versez à boyre ! — Saoulons-nous ! — *In vino felicitas !* — Taisez-vous, ie n'entends point le latin. — Entends-tu ton stomach qui te crye à boyre ? — Qui prou boyt aime prou. — *Sine Baccho friget Venus !* — Foin du mauldict latiniste ! — Nannette, pour quelle bienheureuse nuictée me baillerez-vous assygnation ? — Quand vous m'aurez offert en pur don la belle bague que ie vois l'aultre avant-hier en la bouticcle de ce ioaillier qui demoure sur les Changes, prouche Sainct-Saturnin. — Las ! ce sera donc iamoys, car trop élevé en est le prix ! — Baysez-moi, mignonne, ou ie mours ! — Nenny, messyre, oncque ne vous accolevoy. — O, la preude et revesche ! — Ça du vin, hostelier, ou ie trentemille !... — Paix, sac à vin, vuydez de céans, car trop estes yvre. — Par les petits boyaulx de nostre Sainct-Père, ie tariroys la Loyre. » Et cent aultres playsants devis.

O, le benoist temps, les bienheureux cabaretz, et qu'il y faisoyt bon aller risgoler, s'esclaffer, esbaudir et dilater la rate (ce qui est un moult gracieux et salutaire exercice), en oyant ces ioyeulx proupos et vuydant quelques bons verres de ce sans-pareil vin vendangié à l'autumnale sayson, sur ces beaux cos

Digitized by Google

teaux qui bordent la Sèvre-Nantoyse, la tant luxu riante, iolie, mignarde, umbrée, claire, lympide ryvière es bords de laquelle ie (moy, qui vous parle), ay passé ma prime ieunesse et dont tousiours ie conserveroy la riante et doulx souvenance.

RENATUS.

PORTRAIT DU GÉNÉRAL LE FLÔ

LE GÉNÉRAL LE FLO

La *Revue* se fait un devoir de reproduire l'article suivant que M. E. M. de Vogué a consacré récemment à la mémoire du vaillant général breton que la France vient de perdre.

Le général Le Flo a rendu l'âme, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, dans la retraite où il s'était confiné auprès de Morlaix. Du train dont va l'oubli, beaucoup le croyaient mort, peut-être ; on n'entendait plus retentir dans le bruit de la politique ce vieux nom breton qui sonnait jadis sur le front de nos troupes comme un coup de clairon. Je viens rendre ici mon tribut d'hommages au noble soldats, au diplomate émérite, à l'ami cher et respecté près de qui j'ai eu l'honneur de servir.

Tout le monde connaît les grandes lignes de cette longue et vaillante vie. Elle eut deux parts, bien différentes par le bonheur, par la nature et le théâtre de l'action, mais toutes deux dépensées pour la France. La première, toute militaire et dans la poudre, superbe comme la jeunesse, la victoire et le soleil d'Afrique qui l'illumina : dix-sept années passées à conquérir des provinces et des épaulettes, au premier rang de la phalange héroïque où les aînés s'appelaient Bugeaud, Changarnier, Bedeau, La Moricière. Elle est loin déjà, cette épopée des Africains ; mais elle continue de flotter sour notre siècle, sur nos autres gloires et nos revers, avec je ne sais quel caractère à part, quelle aigrette de bravoure élégante et poétique, comme un ressouvenir de croisade et de conte arabe. Le nom de Le Flo en est inséparable. En 1831, le jeune lieutenant débarque au 2e léger. En 1837, on le trouve dans Constantine, avec la première colonne d'asssaut. L'historien de la conquête racontait naguère l'entretien où La Moricière promit au général Valée de sacrifier cette colonne ; il ajoutait que ce dialogue nous a été conservé par le général Le Flo, qui l'écrivait sur sa manchette, avant de gravir le ravin du Bardo. Enseveli avec ses compagnons sous la voûte du Marché, on l'en retire vivant ; le voilà chef de bataillon. Quatre ans après, on le ramasse encore parmi les blessés de la Mouzaïa ; il se relève colonel. Quand la révolution de février le rappelle en France, il y revient général à quarante-trois ans, « le corps plein de plomb » ; comme il disait.

Cavaignac l'envoya en Russie, où il noua ces liens d'estime et d'amitié réciproques, dont il devait tirer plus tard si bon parti. Entre temps, ses Bretons le députèrent à l'Assemblée. Comment il tomba dans un Parlement et ce qu'il y alla faire, lui, la général Le Flo que nous avons connu, cela passe la compréhension. Il y promena ses passions tout d'une pièce, d'abord pour, ensuite contre le prince président. Nommé questeur, il fut joué par son camarade Saint-Arnaud, le 2 décembre : c'était là au fond le grief qu'il ne put jamais pardonner à l'empire. Et puis Mazas, Jersey, la longue éclipse de l'exil.

Il ne revient à la vie active qu'au bruit du canon qui se rapprochait de Paris. Alors commença la seconde phase de cette existence, plus considérable que la première par les emplois et les services rendus, moins enviable pourtant, assombrie comme les temps mauvais auxquels le vieillard essayait de remédier. La Défense nationale le fit ministre de la guerre : c'était le dernier poste qui lui convint. Jules Favre le traîna aux conférences de Versailles ; Le Flô y était encore moins à sa place, incapable de se contenir de disputer froidement les lambeaux de la patrie. Laissant cette douloureuse besogne à son collègue, il attendait dans le jardin, mâchonnant un cigare et sacrant à sa guise. Au 18 mars, ses avis ne furent pas écoutés et il fallait lui entendre raconter ses démêlés héroï-comiques avec M. Thiers, pendant le second siège. Enfin, à vingt-trois ans d'intervalle, il reprit la route de Pétersboug ; il y retrouva sa vraie voie.

C'est à ce moment que je voudrais le peindre, notre

Digitized by Google

général, au hasard des souvenirs que la funèbre dépêche fait remonter dans ma mémoire, et tel qui nous est apparu durant des années de collaboration intime: diplomate impossible et inappréciable, objet de scandale et d'envie pour ses collègues, d'orgueil et d'affection pour ses subordonnés. D'ailleurs qui l'a connu alors connaissait toute sa vie; il aimait la raconter avec une force de souvenir et un bonheur d'expression sans pareils : guerre d'Afrique, journées de 1848, colloques de l'exil avec Victor Hugo, sur cette grève de Jersey où le poète prenait des leçons d'équitation. — « Qu'est-ce que vous f... aites donc sur cette bête. Hugo, vous allez vous casser le cou ! » — Ami, répondait l'autre proscrit, nous ignorons ce que demain réserve : un chef d'Etat doit savoir monter à cheval. » — Avec des saillies déconcertantes et des façons de courir à l'assaut, avec beaucoup de finesse sous beaucoup de droiture, Le Flô s'était fait une diplomatie à lui, qu'il prenait là où l'on ne prend guère la diplomatie, dans le cœur. Elle eût peut-être échoué en toute autre place et en tout autre temps, il serait périlleux de l'imiter, on ne singe pas le naturel ; elle réussit à souhait près de celui qu'il fallait gagner. L'âme impressionnable et généreuse d'Alexandre II fut amusée d'abord par les boutades de l'enfant terrible, bientôt conquise par la loyauté du preux : à quel degré, on le sait du reste. J'ai vu le tzar pleurer à chaudes larmes, quand il serra pour la dernière fois dans ses bras son vieil ami ; c'était chose bien nouvelle dans la froide étiquette d'une cour ; mais rire aux éclats n'y est pas chose plus fréquente, et si Alexandre a pleuré ce jour-là, c'est peut-être qu'il avait souvent bien ri. Les chemins qui donnent accès dans un cœur sont si secrets !

C'était une des joies du souverain qnand le général, mal monté à une parade, piquait des deux pour le rejoindre et lui criait : « Sire, c'est cette rosse qui n'avance pas ! » Et les qualificatifs de pleuvoir sur la rosse, des qualificatifs à faire évanouir tous les chambellans. Le tzar s'amusait parfois à attirer Le Flô dans son péché d'habitude, les diatribes contre le second empire. Il y en avait de légendaires. Un soir, à un bal au Palais, Alexandre fit remarquer à l'ambassadeur quelqu'un de la Cour qui ressemblait d'une façon singulière à Napoléon III. Le général regarda, avec son jeu caractéristique de physionomie, le plissement de toutes les rides de son front sur ses petits yeux vifs ; il éclata : « Vraiment, Sire, c'est frappant ! Oh ! mais c'est à tirer dessus ! » Il était sérieux, capable de le faire comme il le disait ; s'il eût rencontré l'empereur Napoléon sur sa route, il l'eût peut-être tué ; oui, mais il ne l'aurait jamais trahi. Il avait bien d'autres haines ; en vrai Breton des côtes, il en nourrissait une haine séculaire contre « la perfide Albion. » Ses collègues d'Angleterre souriaient les premiers des énormités qui lui échappaient quelquefois : comment se fâcher de sentiments si naïfs dans leur exagération ? On y devinait si bien les bouillons d'un sang trop chaud, qui affluait trop rapide au cœur.

Ai-je dit ses haines ? le mot est mauvais, c'est plutôt des tics qu'il faudrait dire, tant il y avait de drôlerie, de candeur bon enfant dans ces aversions. Et les retours n'étaient pas moins prompts. Il comptait dans son entourage, — nous étions encore très mal épurés, il y a quinze ans, — d'anciens serviteurs de l'empire qui le chérissaient. Un d'eux lui disait un jour, avec la liberté familière qu'il nous permettait : « Voyons, mon général, si vous vous étiez rallié, après 52, vous auriez commandé une armée en Crimée ou en Italie, vous seriez depuis longtemps maréchal de France, grand-croix !... » — Et le général furieux d'abord, de fouiller son interlocuteur avec ses yeux en vrille, ce frisson de tout le visage que je rappelais tout à l'heure ; puis, de penser longuement, comme à une idée nouvelle qui l'étonnait ; et enfin de dire, en jetant son bonnet avec colère : « Ma foi, vous avez peut-être bien raison ! » — C'était le trait adorable chez lui, ces mouvements de l'âme tout de franchise et de primesaut.

Aussi bien, il ne fallait pas juger ses passions et sa politique avec nos idées d'aujourd'hui. La haine et l'intolérance sont odieuses chez les gens de notre temps, parce qu'on ne les sent pas nées de convictions bien ardentes, bien entières dans nos esprits critiques. Le Flô était d'un autre siècle. Pas plus que ses sentiments, son intelligence n'était contemponaire. Ce qu'on appelle l'intelligence a des formes si variées ! La sienne n'avait rien de critique, de spéculatif, elle était instinctive, naturellement agissante, celle d'un homme de la Ligue ou de la Fronde. Et ses manières comme la pensée qu'elles traduisaient, rappelaient les temps disparus. Ceux qui l'entrevoyaient en passant, ceux qui entendaient une fois ce langage tout hérissé de jurons, coutumier d'un seul verbe plus pittoresque que diplomatique, ceux-là disaient avec dédain : « C'est un vieux troupier ». Beaucoup s'y sont trompés. Ils ne soupçonnaient pas quelle fleur de courtoisie et de chevalerie s'alliaient à ce sans-gêne de parole ; ils ignoraient que ce vieux troupier savait être grand seigneur dans sa maison, galant auprès d'une femme, courtisan chez un prince, de la meilleure grâce du monde et avec la meilleure tradition d'autrefois. Je me suis pris sous vent à songer qu'Henri IV devait penser et sentir comme lui, jurer du même air et comme lui faire toute reste.

J'écris pour les amis qui l'ont connu, avec sa figure devant mes yeux, et dans les traits qui se pressent

Digitized by Google

sous ma plume je ramasse ceux qui nous touchaient le plus. Mais dans mon impuissance à la faire revivre cette figure originale, je crains que d'autres ne m'accusent d'un manque de respect, au bord de la tombe, envers un des hommes qui m'en ont le plus inspiré. N'importe, je sens qu'il faut l'évoquer dans son charme vivant ; et je sais bien que, s'il m'entendait, il m'approuverait de parler ainsi ; lui qui dans les plus hautes dignités garda l'insousiance de toute convention, de toute morgue, de toute pose, parce qu'il était assez fort pour s'en passer ; lui si simple, si naturel, toujours gai dans le revers, modeste dans le succès.

Il en eût de très grands. Je ne veux rappeler que celui de 1875, le jour, où comme d'habitude, au mépris de toute étiquette, de son petit pas alerte et décidé, il alla frapper droit à la porte, puis au cœur de son auguste ami. Cette histoire n'a plus de mystère aujourd'hui.

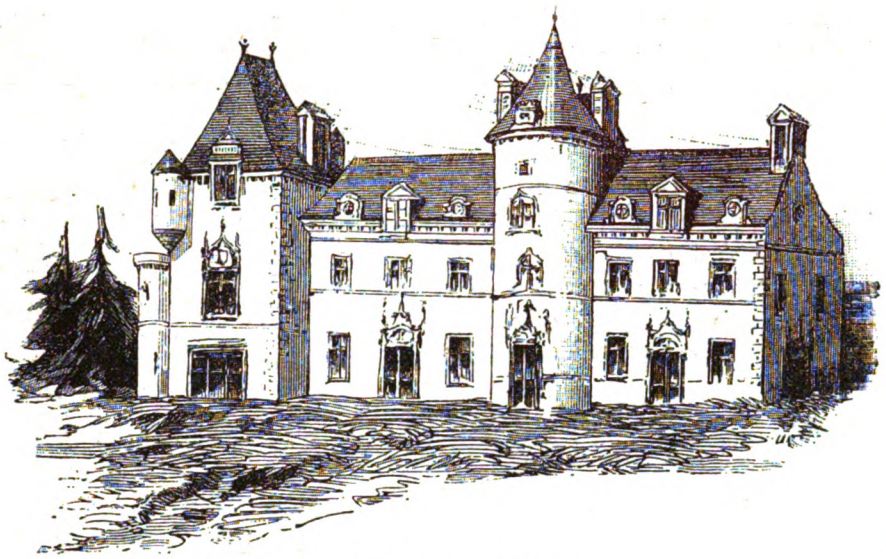

MANOIR DE NECHOAT
Où est mort le général Le Flô

Adroitement circonvenu et croyant à coup sûr qu'il faisait œuvre utile, le général a publié lui-même les pièces (1). C'est la seule faute vénielle que je voudrais effacer de sa vie. Pour tous ceux qui ont touché aux affaires et aux papiers d'Etat, il n'y a qu'une règle, si démodée qu'elle puisse paraître ! le silence, le silence, et encore le silence. Du reste le public imagine à tort qu'on peut trouver la vérité sur un événement dans une note diplomatique, comme dans une pièce de procédure. Il n'en va pas ainsi. Ces documents interprétatifs ne contiennent qu'une vérité relative, toujours contredite ou atténuée par des écrits tout aussi probans, rédigés à la même heure sur un point. La vérité ressort d'un ensemble d'informations, patiemment étudiées par ceux qui les centralisent. Aucun de ceux-là ne me contredira, si je dis simplement qu'on n'a pas exagéré les services du général Le Flô en 1875, et qu'il mérita à ce moment toute la reconnaissance de notre pays.

Pendant la guerre de Turquie, il ne tenait pas dans son cabinet, enviant les aventures de ses attachés militaires. Je le revois discutant avec Courcy, qui revenait tout joyeux de ses chevauchées du Caucase. Le Flô se précipitait sur les rapports, avec ce geste qu'il avait de prendre la plume comme une épée ; il sabrait les marges d'exclamations colères ou enthousiastes. Si l'on publie jamais ces rapports, ils feront le plus grand honneur aux deux frères d'armes qui viennent de partir à quelques jours de distance.

A soixante-dix ans, le général perdit son fils unique, officier de grand avenir, le plus jeune commandant de notre armée. Le vieux chêne de Bretagne ne plia pas sous ce coup, pas plus qu'il n'avait plié sous les malheurs publics. Il vivait sur de puissantes racines, qui allaient puiser on ne sait où l'espérance. On eût bien perdu sa peine à vouloir lui expliquer le sens de ce

1. Nous avons le regret de n'être point de l'avis de M. de Vogué sur ce point. Nous croyons qu'en publiant le récit que l'on sait le général nous a rendu un grand service, et c'est pour cela que, lors de la publication de ses souvenirs diplomatiques, nous nous étions empressé de le féliciter. Voici la réponse qu'il nous adressait quelques jours après.

L. S.

Néchoat, 1er juin 1887.

Monsieur et cher compatriote,

Je suis très humilié de venir répondre si tardivement à votre gracieuse lettre du 23 mai. Pardonnez-le moi et veuillez recevoir tous mes remercîments pour la bienveillante approbation que vous voulez bien donner à mes souvenirs diplomatiques.

J'en ai été très touché et je vous en suis bien reconnaissant.

Il y avait longtemps que j'étais *hanté* par le désir de faire une vraie lumière sur des événements mal connus et dont la révélation pouvait créer un lien plus intime entre la Russie et notre malheureuse patrie. Pourquoi deux nations si sympathiques l'une à l'autre, qui ont tant d'intérêts communs et pas un intérêt contraire n'ont-elles jamais pu arriver à une alliance sérieuse ? Cela a tenu à certaines époques, à des circonstances très étranges et dont le récit étonnerait bien.

En 1859, notamment c'était fait, lorsqu'une sotte histoire analogue à celle des boutons de guêtres du pauvre maréchal Lebœuf fit tout manquer.... Espérons que le temps est proche où tous les malentendus et les susceptibilités mal fondées seront dissipées, et où il sera possible de reprendre des négociations dont la bonne solution importe tant à l'honneur et à la sécurité de nos deux pays.

Veuillez, je vous prie, monsieur et cher compatriote, agréer encore tous mes remerciements pour les témoignages d'affectueuse estime que vous avez bien voulu me donner, me rappeler, quand l'occasion s'en présentera, au souvenir bienveillant de mon vaillant et illustre ami Jules Simon, et recevoir l'assurance de ma considération très distinguée et de mes meilleurs sentiments.

Le Flo.

Digitized by Google

mot, le pessimisme. Jusqu'à ces dernières semaines, l'octogénaire était vert et vivace, plein de feu et d'intérêt pour tout; il plantait, bâtissait; ses lettres récentes sont d'un jeune homme.

Aussi qu'il a dû souffrir, le pauvre général, s'il a lu avant de s'éteindre la traînante histoire de toutes ces vilenies! Il n'aura pu ni comprendre ni croire, en voyant qu'on y mêlait des noms militaires. Pour nous qui vivons trop sur ces choses, il fait bon penser à ce mort, alors même qu'on le regrette comme un proche. Celui là était dans la grande règle et non dans l'infime exception. Il laisse l'exemple accoutumé de nos gens de guerre, le souvenir d'un homme qui, pendant soixante ans, a tenu d'une main passionnée le drapeau, le portant gaiement dans la bonne fortune, le relevant fièrement dans la mauvaise, le servant avec toutes les armes et toutes les ressources, à la Kasba de Constantine comme au Palais-d'Hiver de Pétersbourg, toujours confiant dans ce drapeau, toujours souriant avec la belle humeur du devoir bien fait, avec l'allure résistante d'un soldat qui ne s'est couché que pour mourir. Et peut être est-il mort pour nous rendre un dernier service; pour aujourd'hui du moins les échos de la France renvoient à l'étranger un autre nom de général, ce nom pur et vénéré de Le Flô. Dieu veuille nous en donner beaucoup de pareils! En attendant gardons celui-ci avec amour.

E. M. DE VOGUÉ.

REMARQUES DIVERSES

RELATIVES A LA VILLE DE MORLAIX

Chroniques de Bretagne.

An 393, Aman Meriadec, premier roi de Bretagne
398, Gradlon, deuxième roi.
412, Salomon, son fils, troisième roi.

L'an 498, le roi de Bretagne, HOEL, deuxième du nom, maria sa fille, la princesse Aliénor de Bretagne, à Guyomard, vicomte de Léon, et lui donna la ville et le château de Morlaix, laquelle lui demeura jusqu'à l'an 1177.

L'an 1177, le duc Geffroy entra en armes en pays de Léon, qu'il prit, ainsi que la ville de Morlaix, où le vicomte Guyomard vint le trouver, et lui demanda pardon de ses rebellions. Le duc lui pardonna et lui rendit ses terres de Léon; mais il retint et unit au duché la ville et le château de Morlaix qu'il fortifia, jugeant cette place d'importance, pour brider le vicomte de Léon, étant la clef et entrée de leur pays.

Le duc Geffroy étant mort à Paris, l'an 1186, Guyomard, vicomte de Léon, et Hervé, son frère, qui supportaient impatiemment la perte de la ville de Morlaix, la surprirent par l'intelligence de quelques habitants, chassèrent les officiers du duc Geffroy et y mirent bonne garnison; mais l'année suivante, 1187, Henri II, roi d'Angleterre, se portant tuteur du jeune duc Arthur, descendit en Bretagne, et ayant assemblé les barons et seigneurs du pays, il mena son armée vers Morlaix, qu'il assiégea de trois côtés, ayant, à cet effet, divisé son armée en trois corps, l'un se porta sur le parc de Saint-Nicolas, l'autre dans le parc au Duc et le troisième au bourg de Saint-Martin. Ce siège dura neuf semaines avec des assauts journaliers livrés et soutenus avec un courage et une opiniâtreté merveilleuse. Mais la famine s'étant fait sentir parmi les assiégés, elle les contraignit de capituler et d'ouvrir leurs portes au roi, qui y remit les officiers du duc, à qui cette place est restée depuis.

L'an 1235, fondation du couvent de Saint-Dominique (les jacobins) à Morlaix, le duc Pierre Mauclerc, veuf de la duchesse Alix, donna son palais et ses vergers pour l'emplacement du couvent.

L'église fut bâtie par un architecte de Lanmeuv, et fut fondée le dimanche dans les octaves de l'Ascension suivante (an 1238), dans les vergers et palais du duc, entre les murs de la ville, la rivière Garleau et le faubourg des Vignes.

Le chœur, la maîtresse-vitre et l'excellente rose qui s'y voit, le jubé et les garnitures du chœur, haut-bas, furent faits par Allain Minot et Amor, sa femme. La sacristie et le grand dortoir furent bâtis par Yves Feramos.

L'an 1295, le jour de l'Assomption, le duc Jean second du nom, assisté de Guillaume de la Roche-Tanguy, évêque de Rennes, Henry, évêque de Nantes, Thabaud de Mozeac, évêque de Dol, et Guillaume de Keauson, évêque de Léon, fonda la chapelle de Notre-Dame-du-Mur, au pied de son château de Morlaix.

Ce prince fit aussitôt bâtir les murs du parc au duc, près Morlaix.

L'an 1481, le couvent de Saint-Dominique de Morlaix fut réformé par les pères de la congrégation de Hollande, qui en prirent possession le 25 août.

L'an 1499, fut fondé la confrérie de Lochandeleuc, en l'église collégiale de Notre-Dame-du-Mur, à Morlaix, par bulle du pape Alexandre VI.

Le 23 septembre 1513, le roi François Ier arriva à Morlaix et y fut reçu avec allégresse.

Juin 1522, un traître, nommé La Trigle, ayant fait avertir les Anglais que Morlaix se trouvait dégarni de défenses, par l'absence d'une grande partie des habitants qui étaient allés à la foire de Noyale, près de Pontivy, et qui devait durer 8 jours. Les Anglais, affriandés de l'avantage qu'on leur montrait, se mirent à la voile et arrivèrent dans le havre de Hanterrallen, le dernier jour de l'an 1522, mirent pied à terre et commencèrent à marcher vers la ville, une partie déguisés en paysans, d'autres en marchands, desquels on ne se défiait point, à cause du trafic ordinaire de cette nation avec Morlaix; partie se cachèrent dans le château, d'autres dans les faubourgs et le gros se cacha dans le bois du Stiffel, ayant donné ordre qu'à la marée du soir on amena leurs bateaux au quai pour charger leur butin; mais ils ne purent joindre le quai, car des paysans, ayant appris ce qui se passait, arrachèrent 10 à 12 arbres des bois de Cuburien dont ils barricadèrent le chanal, ce que voyant les Anglais, ils débarquèrent pour aider leurs compagnons.

A minuit, tout le monde étant retiré, quand on y pensait le moins, les ennemis sortirent d'où ils étaient cachés, se saisirent des portes et donnèrent un alarme si effroyable, que les citadins abandonnèrent leurs maisons et leurs biens, ne pensèrent qu'à fuir. Deux seules personnes se mirent en défense: le recteur de Dlougean, chapelain de Notre-Dame-du-Mur, lequel ayant levé le pont de la porte

Digitized by Google

de Notre-Dame, d'où à coup de mousquet il renversa plusieurs ennemis ; mais enfin il fut remarqué, et il paya de sa vie sa courageuse résistance : une domestique de la Grand'-Rue, voyant que tout le monde de la maison s'était sauvée, introduisit quelques autres filles près d'elle, et ayant ouvert l'écoutille de la cave qui était à l'entrée de la maison, au dedans, laissa la porte à demi-ouverte, de sorte que les Anglais, en entrant en foule, tombaient dans la cave les uns sur les autres, et où plus de quatre-vingts furent noyés.

Enfin la maison fut forcée, et la généreuse fille, qui avec ses compagnes s'était retirée et enfermée au haut de la maison, poursuivie par des soldats, fut prise et jetée du haut en bas sur le pavé. La ville fut pillée sans épargner même les églises, et sur le point du jour, les anglais se retirèrent à leurs navires avec un grand butin et un grand nombre de prisonniers. 6 ou 700 d'entr'eux qui s'étaient amusés à boire dans les magasins s'endormirent dans le bois du Stiffel, où le seigneur de Laval les tailla en pièce, et recouvra leur butin, en mémoire de cette défaite, la fontaine s'appelle encore à présent feunteun ar sauson, c'est-à-dire fontaine des anglais.

L'an 1537, le sieur Desfossez, capitaine des ville et château de Morlaix, reçut l'ordre de la reine Anne de fortifier le château, en conséquence il commença par y faire bâtir le bastion qui flanque la potence Keulent.

L'an 1541, les nobles bourgeois de la ville de Morlaix, qui depuis que leur ville eut été brûlée par les anglais l'an 1521, avaient la coutume, en temps de guerre, d'aller faire le guet au bas de la rivière, ceux de la ville clause de Saint-Martin, assistés des paroisses de Taulé, Henvic et Carantec à peulan en Brégarantec, et les habitans des faux-bourgs de Saint-Mathieu et Saint-Melaine, assistés des paroisses de Plonjean, Plouezoch et Plouganou, à Bar-ar-Ménez. Ennuyés de ces courses, ils furent conseillés par un religieux du couvent de Saint-Dominique de leur ville, nommé frère Nicolas Le Troller, de bâtir un fort sous un rocher nommé le taureau, qui est à l'entrée de la rade de Morlaix, vis-à-vis la pointe de Karantec.

Cet avis fut trouvé bon, et on présenta requête au roi (François Ier), pour obtenir la permission de bâtir, sur quoi Monseigneur Jean de Bretagne, Comte d'Estampe, descendit sur les lieux, prit l'avis de la noblesse et autres Etats qui conclurent la construction dudit fort et sa majesté y nomma premier capitaine, écuyer Jean de Kmelec, sieur de Kgoat. (Le fort taureau fut commencé en 1542 et terminé en 1544).

L'an 1548, Marie Stuart, reine d'Ecosse, fonda la chapelle de Saint-Ninien (en breton Sant Breignon) à l'endroit même où elle débarqua au bourg de Roscoff, lorsqu'elle vint épouser le roi très chrétien François deux.

L'an 1548, fut fondée la tour de l'église de Saint-Mathieu, et le vingt août même année, arriva par mer à Morlaix, Marie Stuart, reine d'Ecosse, qui allait à Paris épouser le dauphin François, depuis nommé roi deuxième de ce nom, elle fut logée au couvent de Saint-Dominique.

L'an 1562, les habitans de Morlaix obtinrent lettres patentes qui leur permettraient d'élire un maire et échevin.

En octobre 1566, le roi Charles neuf, érigea à Morlaix la cour et juridiction du consulat leur permettant de nommer et élire à l'assemblée de 50 notables marchands de la ville, trois de ceux présens ou absens pourvu qu'ils fussent originaires du royaume, et demeurant à Morlaix ; le premier serait nommé juge, et les deux autres consuls, desquels la charge ne durera qu'un an, pour connaître des procès et différents entre marchands et commerçans de la dite ville.

L'an 1568, le roi érigea la capitainerie de Morlaix en gouvernement, et en fit premier gouverneur messire Troylus de Mesgoué, chevalier de l'ordre, marquis de la Roche et de coat ar Moal.

Le duc François étant décédé en septembre 1848, la duchesse Anne, sa fille, ayant à soutenir une guerre contre Charles VIII, roi de France, se vit dans la nécessité de demander des secours au Roi d'Angleterre, Henry VII, qui lui envoya une bonne armée, sous la conduite du contrôleur général d'Angleterre, Richard Eggeccimile, qui arriva à Morlaix en l'an 1489, où il mourut dans la même année et fut enterré à Saint-Dominique, au milieu du presbytère, sous une tombe de pierre Verte, avec Epitaphe.

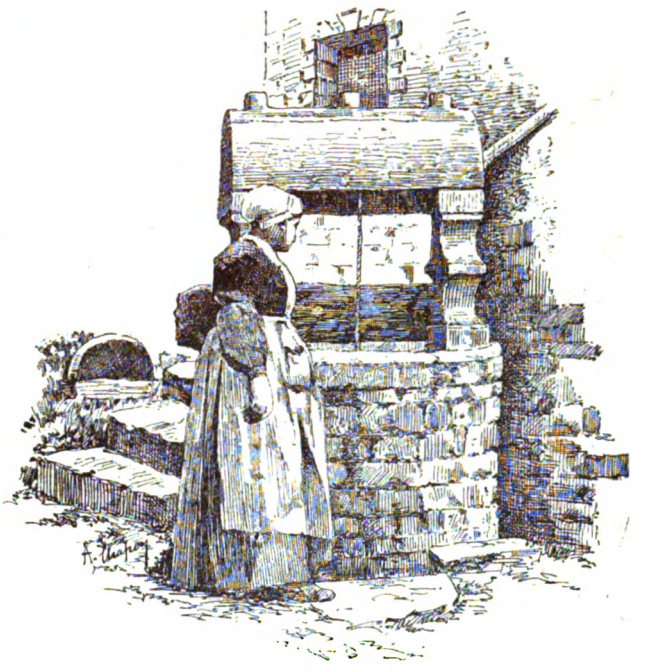

UN PUITS DE CORNOUAILLES

Dessin à la plume de M. Chapon

Les Anglais qui l'avaient conduit ayant mouillé dans le havre de Primel, sautèrent à terre et entrèrent de nuit au bourg de Saint-Jean, pillèrent quelques maisons et éxigèrent de l'argent des habitans du bourg, puis, entrant dans l'église, enlevèrent le saint doigt, et le mirent respectueusement dans le cabinet de l'amiral, espérant en faire un présent à leur roi, prince très religieux et catholique, ils partirent par un beau temps et arrivèrent promptement en Angleterre, entrèrent au port de Hampton, et donnèrent avis au clergé du riche trésor qu'ils apportaient. Aussi-tôt on vint en procession sur le bord de la mer, pour lever la sainte relique ; mais quand le doyen eut ouvert la caisse où elle avait été mise, il n'y trouva rien, ce dont le peuple fut bien étonné ; il le fut encore d'avantage lorsqu'en leur présence, les auteurs de ce sacrilège devinrent aveugles ; ils reconnurent leur faute, se jettèrent à genoux, demandèrent pardon à Dieu et au saint, promirent d'aller visiter son église et restituer ce qu'ils avaient pillé. Peu de tems après, ils vinrent à Saint-Jean, où la sainte relique s'était miraculeusement retrouvée en son armoire, et ayant accompli leur vœu, ils recouvrèrent la vue.

L'an 1506, la reine Anne de Bretagne, vint, par permission

Digitized by Google

du roi Louis XI, son époux, faire une tournée dans la Bretagne, et ayant visité Nantes, Vannes, Auray, Hennebon. Quimperlé et Quimper Corentin, traversa le golfe et vint à Brest, d'où après huit jours de séjour, S. M. vint à Lesnéven, passa à Saint-Paul-de-Léon, se rendit à sa ville de Morlaix, où elle fut magnifiquement reçue, elle se proposait d'y passer 10 ou 12 jours; mais le second jour de son arrivée, elle reçut un paquet du roi son époux, qui la priait de venir au plutôt le trouver à Angers. C'est pourquoi elle dépêcha une députation des seigneurs de sa suite, à Saint-Jean, pour faire apporter le doigt du saint à Morlaix, pour l'appliquer sur l'œil gauche de Sa Majesté, fort incommodée d'une fluxion.

Le jour arrivé, on mit la relique sur un riche brancard, que le recteur de Plongasnon et le gouverneur de Saint-Jean portaient sur leurs épaules; mais quand quand ils furent dans le cimetière, le brancard fit un grand éclat, de sorte qu'on fut obligé de le déposer, pour le rajuster; mais la relique ne s'y trouva pas; on la retrouva dans son armoire. Les députés de la reine furent lui rendre compte de ce miracle. Elle se jeta à genoux, demanda pardon au saint, et voulut entreprendre la route de Saint-Jean à pied, mais elle se laissa conduire en litière jusqu'au milieu de la lande nommée Lam festour, où elle descendit de sa litière et fit le reste du chemin à pied suivie des prélats, princes et seigneurs qui l'accompagnaient, tous arrivèrent à Saint-Jean, leurs chevaux conduits par leurs laquais.

(*A suivre*) X...

LETTRES ET ARTS

Notre collaborateur et ami Lionnel Badiguet, élève diplômé de l'Ecole des langues orientales, vient d'être nommé interprète-chancelier à Canton (Chine).

—

Nadia, l'opéra-comique de M. Jules Bordier qui dirige avec tant de talent la Société des Concerts populaires d'Angers, fait en ce moment son tour de France. Après avoir obtenu un joli succès d'estime sur la scène de l'opéra populaire, à Paris, au mois de mai 1887, cette œuvre lyrique vient d'être jouée à Lille, à Marseille, aux applaudissements de tous les connaisseurs.

Le *Petit Nord* dit que « le chœur d'entrée, d'une facture originale et d'une mélodie heureuse, prédispose très favorablement le spectateur. Le lied chanté par Nadia est joli et d'un pur sentiment musical. Il en est de même du duo d'amour de Nadia et d'Yvan où une phrase délicieuse se répète avec bonheur. La chanson populaire de Bilbassof, a une bonne allure; elle est encadrée dans un chœur bien traité. Le final très chaud, est un des meilleurs morceaux de l'ouvrage. »

La Dépêche et *l'Echo du Nord* font également l'éloge de Nadia.

—

M. Ropartz, jeune musicien breton à qui tout le monde prédit un bel avenir, a fait jouer ces temps dans un concert donné au théâtre Graslin deux fragments d'un oratorio intitulé: *Fethlène* qui ont beaucoup plu. L'*Extase de Saint-Patrice* est en morceau symphonique d'une belle couleur. L'influence de Massenet, dont M. Ropartz est élève, s'y fait sentir d'une façon évidente, mais sans absorber pour cela l'originalité du jeune compositeur. L'*Entrée du Roi* qui vient ensuite a de grandes qualités d'orchestration.

—

A l'hôtel Drouot, plusieurs tableaux bretons dus au pinceau du regretté Emile Vernier ont été vendus un assez bon prix. La *récolte du varech à Concarneau* a été payée 1,459 fr.; *Bourg de Batz et Croisic*, 450 fr.; *Chaumes à Concarneau*, 200 fr.; *Barques de pêche en vue de Concarneau*, 300 fr.; et la Eller au Croisic, 400 fr.

—

Périodiques et journaux. — *Eglises de Haute-Bretagne, les saints de Notre-Dame-du-Haut*, par Emile Hamonic (Revue des Traditions populaires du 25 novembre 1887).

—

Notre compatriote M. André Joubert vient de publier une deuxième édition de son *Histoire de Saint-Denis-d'Anjou* avec 16 dessins de Tancrède Abraham. Nous en rendrons compte prochainement.

—

Une souscription est ouverte à la mairie de Saint-Brieuc pour élever un monument aux victimes de la guerre de 1870-71. Ce monument sera confié au sculpteur briochain, M. Ludovic Durand, frère du compositeur bien connu.

—

La société académique de Nantes a décerné dans sa séance publique annuelle de dimanche dernier les récompenses suivantes:

Médaille d'or. — M. l'abbé Guillotin de Corson, pour son ouvrage: *Pouillé historique du diocèse de Rennes.*

Médaille de Vermeil. — M. le conte Régis de l'Estourbeillon pour son ouvrage: *Les familles françaises à Jersey pendant la Révolution.*

Médaille de vermeil (grand module) à l'auteur du travail intitulé: *L'intelligence de la femme comparée à celle de l'homme* et qui a pris cette devise: « La femme est une fleur qui ne donne son parfum qu'à l'ombre. »

L'auteur est M. Paul Fargues, fils de l'honorable pasteur protestant. Nous félicitons le père et le fils de cette flatteuse distinction.

Médaille d'argent à l'auteur de *Liberté*, huit petites pièces de vers, signées G. de Serand, un pseudonyme derrière lequel s'abrite une charmante jeune fille.

Médaille de bronze à l'auteur du travail intitulé: *Essai sur l'histoire des constructions et des constructeurs de Nantes*, de M. Furret, architecte à Nantes.

Mention honorable à l'auteur du *Sursum corda*, poésie de Mlle Alice Menard.

—

AVIS A NOS ABONNÉS

L'administration de la Revue prévient ses abonnés que, pour leur éviter les frais d'envoi, elle leur fera présenter dans quelques jours leurs quittances de renouvellement.

Nous commencerons dans notre prochain numéro la publication du roman de M. Léon Séché: **Rose Epoudry**.

L'Administrateur Gérant: P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 2 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 DÉCEMBRE 1887

UNE FAMILLE BRETONNE-ANGEVINE

—

(*Suite*)

Il était écrit que le malheureux chevalier ne pourrait jamais se marier sans soulever toutes les susceptibilités de la justice. Il avait cependant résolu de faire à l'avenir les choses correctement et de se tenir à l'abri de tout reproche. Il sut se faire aimer de Damoiselle Catherine Boilesve, fille de Henri Boilesve, seigneur de la Moricière. Il demanda sa main, et essuya un refus persistant. Catherine était majeure de vingt-cinq ans. Les jeunes gens s'aimaient, aussi, après avoir épuisé tous les moyens de conciliation, pleurs, prières, supplications, on se résigna à faire des sommations respectueuses. Nouveau refus du père. L'affaire alors fut portée au Parlement de Paris, où la cause fut plaidée solennellement.

L'arrêt, prononcé le 9 avril 1673, défendit au chevalier de La Porte et à la Damoiselle Boislesve de contracter mariage ensemble, arrêt que le Barreau trouva bien extraordinaire, et après l'avoir lu, le premier président Lamoignon leva les épaules pour bien faire connaître qu'il était contre son sentiment.

J'ai dit que les deux jeunes gens s'aimaient. Ils en donnèrent bien la preuve, car neuf années plus tard, en juillet 1682, le même Parlement, sollicité de nouveau, rendit un autre arrêt absolument contraire au premier. — *E Sempre bene !*

Voilà donc les amoureux mariés, à l'ancienneté, car Catherine avait alors trente-quatre ans. Ils avaient mérité d'être heureux, et ils le furent. De La Porte, après tant d'épreuves, fut le modèle des époux et des gendres, et il se comporta si bien avec de la Moricière qu'il conquit toute son amitié. Après qu'il eut perdu sa femme, de la Moricière ne cessa pas de demeurer dans d'excellents termes avec son gendre, auquel il fit des donations considérables.

Ces revirements dans la passion, qui sont d'un si grand effet au théâtre, étaient assez fréquents dans cette famille bizarre, et elle en donna un exemple bien plus frappant encore. Ce même Claude de La Porte se remaria une quatrième fois, et eut un fils, Simon de La Porte de Vezins, qui épousa Madeleine Laurent, petite fille de Pierre Laurent de Crilloire, auquel Louise de Maillé avait fait trancher la tête. C'est Roméo et Juliette, dont l'amour termine la haine héréditaire des Montaigus et des Capulets.

Pocquet de Livonnière rappelle à ce sujet ce mot d'un ancien : *Odi, tanquam aliquando amaturus.* — Hais les gens comme si tu devais les aimer un jour. Il serait plus prudent de dire : Aime les gens, comme s'ils devaient devenir un jour tes ennemis.

Un membre de cette famille de Vezins donna un autre exemple, très beau, celui-là, de ce revirement subit des passions humaines. Je l'ai raconté dans mon *Histoire des guerres de religion*, après l'avoir emprunté à l'*Histoire universelle* d'Agrippa d'Aubigné, et je demande qu'il me soit permis de le rapporter ici, pour réhabiliter cette famille, coupable de désordres si nombreux.

Un chevalier de Vezins, lieutenant du roi dans le Quercy, avait déployé beaucoup de cruauté contre les protestants, à la tête desquels se trouvait un gentilhomme du pays, nommé Régnier. Ils eussent voulu se rencontrer face à face et satisfaire leur haine dans un combat singulier. Tous les deux se trouvaient à Paris pendant la nuit néfaste du 24 août 1572. La cloche de Saint-Germain-l'Auxerrois avait sonné le signal de la Saint-Barthélemy, et l'on égorgeait les calvinistes dans leurs maisons et dans toutes les rues. Au matin, Régnier voit entrer chez lui son ennemi, suivi de quinze soldats bien armés. Il croit que sa dernière heure est venue. De Vezins lui ordonne de le suivre, le fait, presque de force, monter sur un cheval qui l'attend à la porte; ils sortent de Paris, Régnier résigné à la mort et persuadé que son ennemi

Digitized by Google

veut le faire égorger dans quelque lieu désert. Sans échanger une parole, ils traversent à petites journées une partie de la France. De Vezins le conduit jusqu'à la porte de son château, non loin de Montauban, lui fait mettre pied à terre et lui dit :

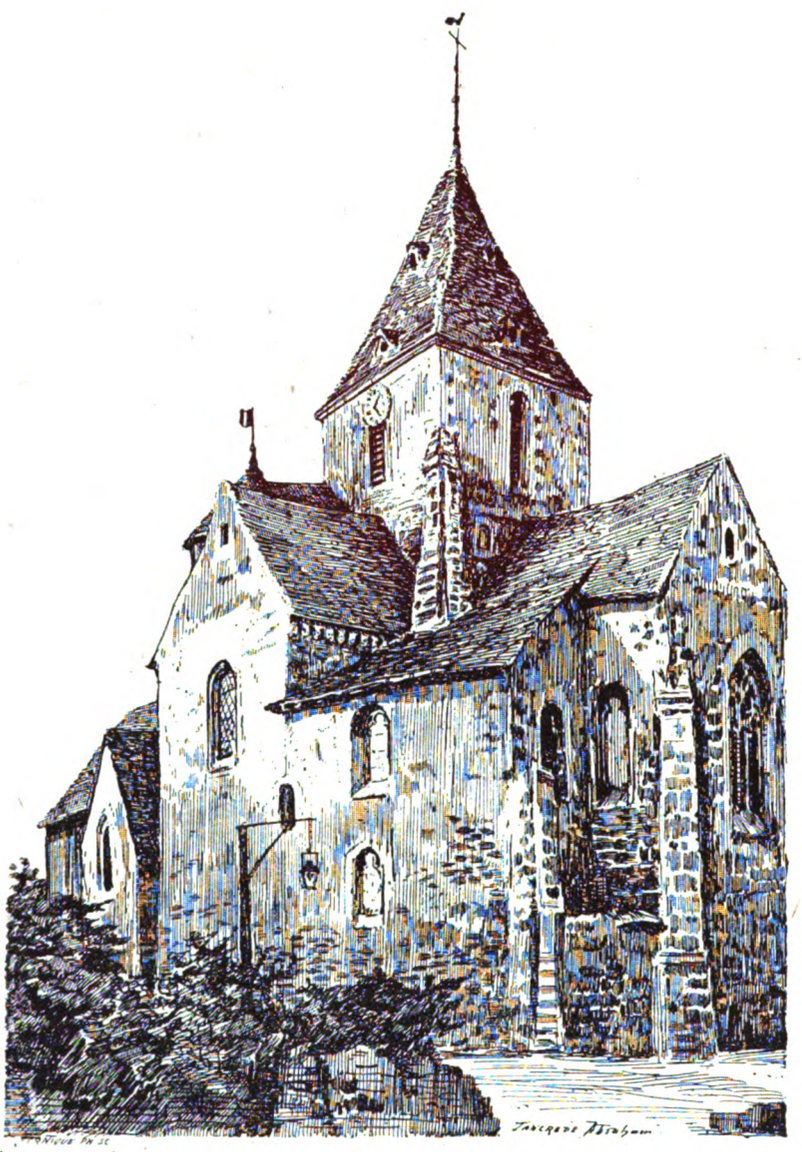

ÉGLISE SAINT DENYS-D'ANJOU

Dessin de Tancrède Abraham (1)

— Ne pensez pas que la courtoisie que je vous ai faite soit pour réclamer votre amitié. Je veux avoir votre vie, mais dans un combat loyal et à armes égales.

— Ma vie, répond Régnier, elle est à vous, et ne peut plus être employée qu'à vous servir.

Ils se serrèrent la main, et les deux adversaires devinrent deux amis aussi dévoués qu'ils avaient été ennemis acharnés.

Huit années plus tard, en 1580, lorsque Henri IV, encore roi de Navarre, résolut de s'emparer de Cahors, de Vezins, qui était gouverneur de la ville, eut la gloire d'obliger le Béarnais à faire, pendant cinq jours, le siège de chaque maison, de chaque rue. Les « pétardiers » étaient parvenus à faire sauter trois des portes de la ville, dans laquelle pénétrèrent les huguenots, et pendant cinq jours et cinq nuits, sans une heure de repos, on se battit dans les rues avec un courage désespéré. On était tué, blessé, mais on ne reculait pas. On buvait et l'on mangeait « par cy par là, en combattant, » on dormait quelques instants, debout, appuyés aux étaux des boutiques. Les pieds écorchés et pataugeant dans le sang, les combattants ne pouvaient plus se soutenir, tombaient écrasés de lassitude. Les amis du roi de Navarre le pressaient de renoncer à l'entreprise.

— Non ! répondit-il jusqu'à la dernière heure ; que l'on ne parle plus que de combattre, de vaincre ou de mourir.

La victoire fut complète, mais chèrement achetée. Henri, qui s'était battu en soldat, après avoir commandé en grand capitaine, eut deux épées brisées dans ses mains, et ses armes faussées par des coups de feu et de hallebarde. Quant à de Vezins, il se retira grièvement blessé, avec le petit nombre de ceux qui étaient encore en état de le suivre. La ville fut livrée au pillage, et les quatre secrétaires qui rédigèrent les Mémoires de Sully lui rappellent naïvement qu'il s'empara d'un petit coffret qui contenait 4000 écus en or.

J'ai dit au début que je laisserais dans l'ombre trois des filles de Jean le Porc et de Marthe de la Porte, et j'ai eu tort, car l'une d'elle donna également naissance à un procès célèbre. Voici dans quelles circonstances. Charles de Souvigné, seigneur de la Rocheboisseau, avait assassiné sa seconde femme, Yolande Bourré ; il fut condamné à mort et exécuté en effigie à Angers, en 1597. Quatre années après, il épousa en troisième noces Louise de la Porte, dont il eut deux enfants, et à laquelle il constitua un douaire de 3000 livres. Après la mort du sieur de Rocheboisseau, arrivée en 1622, sans avoir purgé sa contumace, la dame de la Porte réclama la délivrance de son douaire, et, comme tutrice de ses enfants, leur part

(1) Voyez plus loin l'article de M. F. Adam.

Digitized by Google

dans sa succession. Les enfants du premier lit dirent que leur père étant mort civilement lorsqu'il avait épousé la dame de la Porte, son mariage n'avait pu opérer aucuns effets civils. Elle perdit son procès, mais, cependant, par des considérations d'équité, la la Cour lui adjugea une pension viagère de 200 livres par arrêt du 13 février 1625.

Les enfants du premier lit étaient au nombre de deux, un garçon et une fille. Le fils qui avait eu tous ses droits d'aînesse étant mort sans postérité, ceux du troisième lit réclamèrent leur part dans sa succession, et par arrêt du 6 juillet 1637, il fut ordonné que ces enfants du troisième lit viendraient partager avec la sœur du premier lit dans la succession du frère aîné ; que l'aîné mâle du troisième lit y prendrait les privilèges et avantages du droit d'aînesse réglés par la coutume d'Anjou.

Une déclaration du 26 novembre 1649 fixa la jurisprudence sur ces points épineux et sujets à conteste et décida que les enfants procréés par des pères condamnés à mort sont exclus, eux et leur postérité, de toute succession, directe ou collatérale.

Quoi qu'il en soit, on voit que le sieur Souvigné de la Rocheboisseau méritait bien sa place dans le panthéon de la famille Le Porc de la Porte de Vezins.

Je ne veux pas quitter la petite ville de Vezins sans rappeler qu'elle a donné le jour au fameux Mathurin Bruneau qui, le premier dans l'ordre des temps, prétendit être le dauphin Louis XVII, échappé miraculeusement de la prison du Temple. Fils d'un pauvre sabotier, orphelin, chassé à onze ans pour sa mauvaise conduite, par son beau-père, qui l'avait recueilli, il se refugia au château d'Angrie, près Candé, et se présenta en qualité de fils du baron de Vezins, tué dans la guerre de la Vendée. La fourberie ne tarda pas à être découverte. L'ambition grandissant avec les années, il revendiqua l'héritage de Louis XVI et disputa à Louis XVIII sa couronne royale. Cet aventurier fit des dupes, mais de tout cela, il n'est resté qu'une jolie chanson de Bérenger :

Croyez-moi, prince de Navarre.
Prince, faite-nous des sabots !

EUGÈNE BONNEMÈRE.

MENDIANTS

Que j'en ai vu, des mendiants !
Ils n'étaient point sur la sellette :
De l'échine ils allaient pliants
Dans les vallons, parmi la fête ;

On les appelait des lions ;
Plus bas que d'autres un centime,
Ils mendiaient des millions
Enveloppés dans de l'estime.

Ils montraient leur jambe de bois
Capable de donner l'entorse
A nos plus vigoureuses lois,
Ainsi que leur plaie, en amorce.

Mais toute leur infirmité
N'est qu'une infirmité morale ;
Aussi c'est avec volupté
Qu'elle se promène et s'étale.

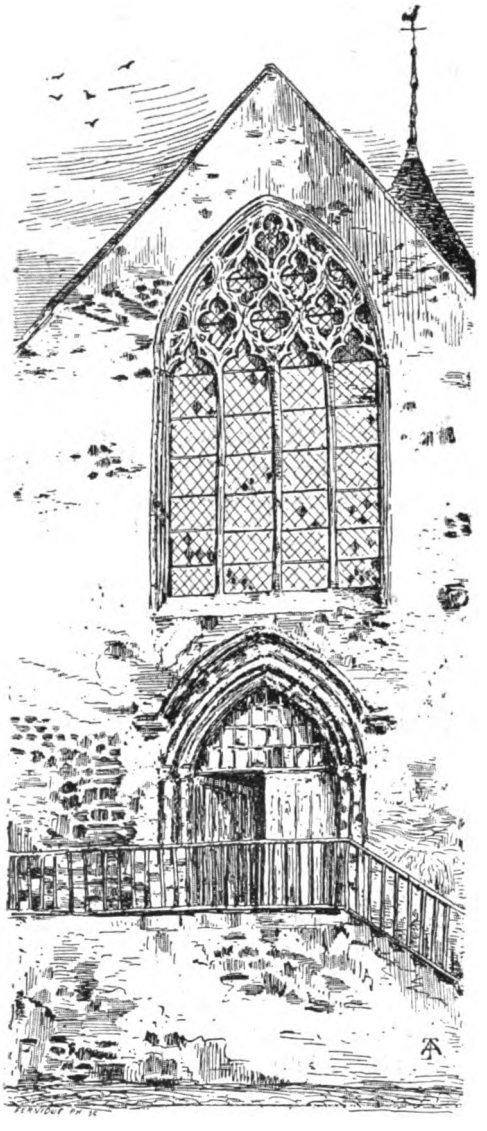

FENÊTRE ET PORTAIL DU COTÉ MÉRIDIONAL DE L'ÉGLISE SAINT-DENYS-D'ANJOU.

Dessin de Tancrède Abraham

Pour plaire, ils cachent la vertu,
Dont le germe en toute âme reste,
Le sentiment, l'honneur têtu,
Tout ce qui pour l'homme est funeste.

Ils savent, gueux intelligents,
Que pour vaincre les avarices,
Il faut savoir prouver aux gens
Qu'on est capable de leurs vices,

Digitized by Google

Que pour ne pas être inconnu
Parmi les grands et leurs maîtresses
Il faut d'abord montrer tout nu
L'endroit d'où viennent leurs tendresses ;

Mais qu'il faut cacher avec soin,
Comme si c'était de la honte,
Toute la colère qui point
Parmi la tristesse qui monte.

Ils ont compris, dès en naissant,
Par une entière conscience,
Ce que d'autres en vieillissant
Savent à force de science.

Ils sont méchants plus tôt, c'est mieux,
Tendent la main, étant ingambes,
Plus avisés que tous ces vieux
Qui de vrai bois portent la jambe,

Après avoir honnêtement
Cassé leurs membres dans la lutte
Sous l'espoir qu'un gouvernement
Les décorera dans leur chute.

Vivent les seuls vrais mendiants,
Les grands artistes de la quête,
Jamais pleurants, toujours riants,
Aussi malins que l'autre bête !

Le héros, le preux, le savant,
Tous ceux où la loyauté brille
Ne serviront le plus souvent
Qu'à leur tenir lieu de béquille.

Dans l'honneur et dans le pouvoir,
Dans tout ce qu'au hasard on donne,
Ces mendiants n'ont qu'à s'asseoir,
Fiers d'avoir obtenu l'aumône.

Orgueilleux d'avoir en pur don,
Ce que le travailleur achète
Avec la perle de son front,
Avec le tourment de sa tête,

Et s'appelant les favoris
De leur maîtresse la Fortune,
Quand, ce qu'elle donne, ils l'ont pris
Par une caresse importune.

Mais, jusqu'à ce qu'ils aient gravi
La Société jusqu'au faîte,
En mendiant ils ont suivi
Tous les étages où l'on quête.

Humbles hier, humbles demain,
N'ayant point une nargue fausse,
Tant qu'ils rencontrent une main
Qui d'un seul échelon les hausse,

Faisant leur mérite petit,
Courbant et recourbant la taille
Pour qu'on protège sans dépit
Une aussi chétive canaille,

Jusqu'au jour où montés au bout
De leur but dont rien ne débusque,
Ils se relèveront debout
D'un mouvement agile et brusque,

Et n'enverront pour tout merci
Au trop généreux imbécile
Par lequel ils ont réussi
Que mépris et mépris par mille.

Si la coutume était encor
Chez nous de porter la couronne,
On ne l'aurait plus pour de l'or,
On la donnerait en aumône

A celui qui tendrait la main
S'humiliant en hypocrite,
Qui dirait, faisant son chemin :
« Je n'ai ni courage, ni mérite ;

Vous pouvez sans danger placer
Sur mon front casque ou diadème,
Je saurai si bien m'abaisser
Que vous m'obéirez quand même. »

Et l'on verrait le mendiant,
Ayant reçu place sur place,
Mettre à la fin en souriant
Toute la France en sa besace,

Tandis que son frère honteux,
A ses haillons resté fidèle,
Tombe récidiviste et vieux
Sur un banc de correctionnelle,

A moins que soudain regardant,
Avant que le gueux réussisse,
Un invisible Président
Ne rende la grande Justice.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PETITS POÈTES BRETONS

—

Emile Alliou

Le bonhomme et la bonne femme Alliou tenaient, autrefois, à Redon, l'auberge du *Lion d'Or*.

Au début de leur mariage ils eurent trois fils. L'un fit de brillantes études, fut admis à St-Cyr et devint promptement chef de bataillon dans un régiment de ligne. C'était un officier d'avenir qui, malheureusement, trouva la mort trop tôt sur un champ de bataille. Il fut tué au siège de Sébastopol.

Les deux autres enfants, moins bien doués cherchèrent une position l'un dans les contributions indirectes, l'autre dans la marine marchande.

M. et Mme Alliou, ayant réalisé une certaine aisance songeaient à se retirer des affaires lorsque la nature, qui a parfois des caprices étonnants, leur révéla un

Digitized by Google

fait qui les plongea dans la stupéfaction : Mme Alliou allait être mère encore une fois, et, en effet, le 30 avril 1832, elle donnait le jour à un quatrième fils qui fut appelé Émile.

Ce ne fut pas le moins choyé des quatre, je vous prie de croire. Les bonnes gens n'en revenaient pas d'avoir, au déclin de la vie, un bambin si mignon, si gentil.

C'était à qui le gâterait le plus ; aussi Émile ne fit-il que ses volontés et devint par la suite un très mauvais élève.

Il commença ses études chez les Eudistes de Redon, mais n'y put rester. Ses parents l'envoyèrent à Rennes à la pension Saint-Vincent où il ne fit qu'une courte apparition et quitta cet établissement pour entrer au lycée de Rennes. Ce fut là qu'il acheva, cahin-caha, ses humanités, qu'il devint poëte et sergent de la musique en 1848.

Tous ses vieux amis se le rappellent encore, fier de son poste de chef de musique, et faisant exécuter la Marseillaise dans les rues de Rennes.

Il publia dans les journaux de l'époque des poésies fugitives qui lui valurent quelques ovations dans les salons des parents de ses amis.

Emile sortait aussi quelquefois dans une famille anglaise où il eut l'occasion de voir une jeune *miss*, de passage à Rennes, qui lui inspira les vers suivants :

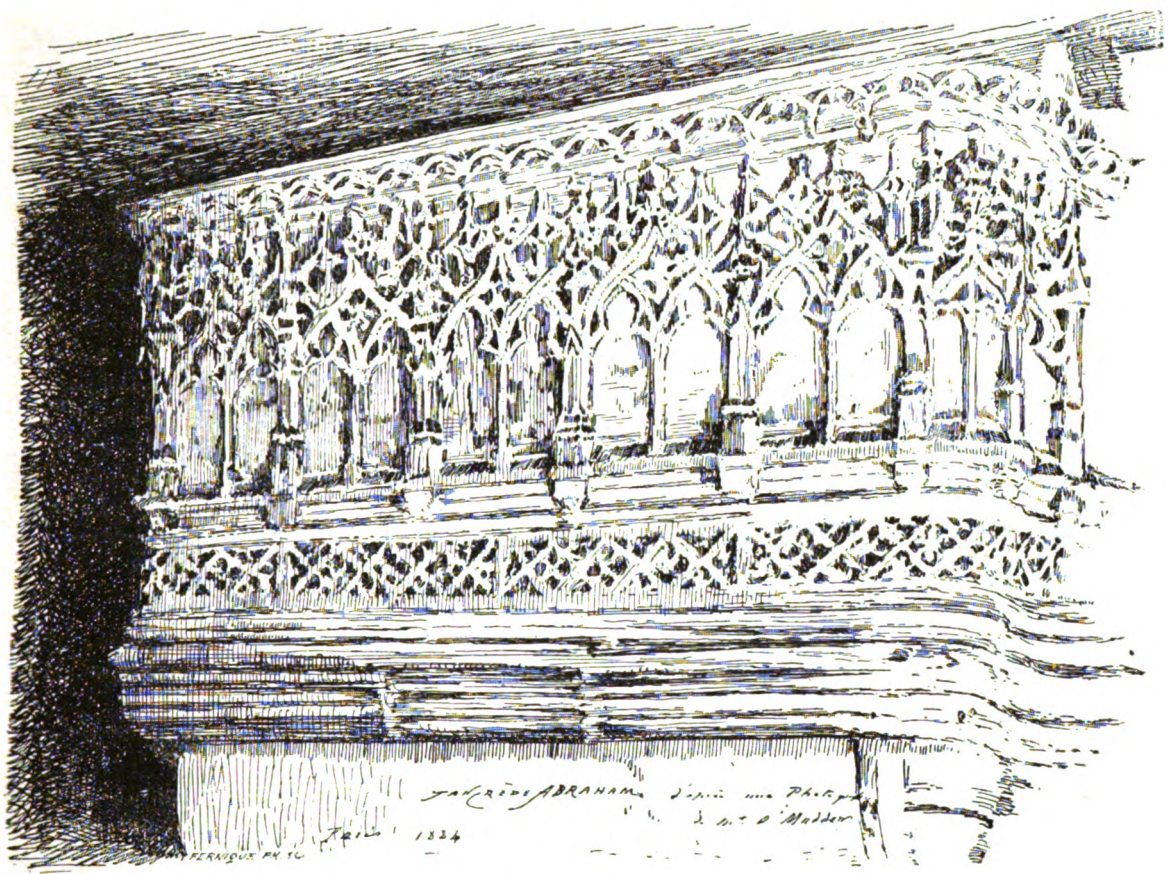

CHEMINÉE DE LA GRANDE SALLE DU LOGIS DES CHANOINES, A SAINT-DENYS D'ANJOU
Dessin de Tancrède Abraham

LA COLOMBE DU NORD

—

En visitant notre rude Bretagne,
En folâtrant sur son sol de granit,
As-tu, blanche colombe, oublié ta montagne
Et ton vieux chêne et ton doux nid ?

Loin des frimas de ta froide patrie,
Timide oiseau, vas-tu chercher ailleurs
Une mousse plus fraîche, une herbe plus fleurie ?
Nos prés sont émaillés de fleurs !

Préfères-tu nos landes, nos bruyères,
Notre beau ciel à ton ciel pâle et gris ?
Dans nos champs de genêts, pour tes ailes légères,
Il est encore de frais abris.

(25 *juillet* 1851).

Lorsque notre jeune poète atteignit sa majorité il était déjà orphelin, et son tuteur lui compta la somme de 30.000 fr. formant tout son avoir.

Hélas ! ce capital fut promptement et largement écorné ; Emile se voyant presque à bout de ressources

Digitized by Google

s'engagea dans le régiment où son frère était commandant.

Pendant son séjour à l'armée, il composa, une nuit, au corps de garde, à l'occasion de la naissance de son neveu, une ravissante petite poésie que l'on nous saura gré de reproduire en entier.

LE SOMMEIL DU PREMIER-NÉ !

—

Dors, enfant aux doux yeux bleus,
Dans ton berceau de dentelle,
Pour te couvrir de son aile
Un ange est descendu des cieux.

Assis à ton chevet, il admire en silence,
Ton petit front si pur sans rides, sans douleurs,
Et ta paupière close et ton air d'innocence
Et tes songes tous pleins d'étoiles et de fleurs !
L'ange qui sur toi veille et que le ciel te donne
C'est ta mère, enfant blond, ta mère à l'œil d'azur,
Au front brillant encor de la chaste couronne
Des vierges au cœur pur.

Ferme sous ses baisers doucement ta paupière,
Sur ton cœur innocent croise tes faibles bras,
Et que son nom sacré soit la seule prière
Que tu dises tout bas !

Dors et repose en paix, trop tôt viendront les larmes !
L'instant heureux, enfant, est l'heure du sommeil ;
Au pied de ton berceau la vie et ses alarmes
Attendent ton réveil !...

(*Guéret*, 1854).

En s'engageant, Alliou avait supposé qu'ayant un frère officier supérieur dans son régiment il serait dispensé de toutes les corvées, et même comblé de faveurs....

Erreur et désillution ! Le commandant enjoignit aux sergents et caporaux de traiter le conscrit comme le commun des mortels. Emile voulut regimber mais les punitions eurent raison de lui. Oh ! alors, il prit le métier de soldat en aversion, chercha un remplaçant — chose facile à cette époque — et moyennant finances quitta l'armée.

De retour à Rennes il épuisa son petit patrimoine et devint presque misérable. Des idées de suicide germèrent dans son cerveau malade et il écrivit :

« Inégale est la lutte et vaines sont les larmes,
Après l'avoir bravé, tu dois céder au sort !
Va chercher le repos, la fin de tes alarmes,
Dans l'immobilité, le néant de la mort !
Va reposer en paix, insensible poussière,
(Pas un bruit du dehors peut troubler ton sommeil)
Va dormir ou rêver, dans les flancs de ta mère
Sans craindre le réveil ! »

Des amis s'intéressèrent à ce grand enfant, bon, doux, aimable, spirituel, qui avait donné aux autres une partie de ce qu'il possédait, et qui, n'ayant plus rien, se laissait aller au désespoir plutôt que de jouer du coude dans la mêlée pour arriver, par son travail, à gagner le pain de chaque jour.

Des démarches furent faites en son nom, et le 26 mai 1857, Alliou était admis dans les bureaux de l'administration départementale. C'est là que nous l'avons connu, c'est là que nous l'avons aimé.

Son traitement de début à la préfecture ne suffisait certainement pas pour le faire vivre. Mais heureusement pour lui, Émile avait, à Rennes, une vieille cousine qui, lui voyant un emploi susceptible de s'améliorer, voulut le tirer d'embarras et lui offrit une place à sa table.

Ce fut le salut pour le nouvel employé qui devint raisonnable et prit goût à sa nouvelle carrière.

Cette quiétude ne dura pas longtemps. Les mégères du quartier firent gorges-chaudes de ce rapprochement entre Emile et sa cousine. Celle-ci en conçut un vif chagrin, et ne voulant cependant pas renvoyer son parent, dans la crainte de le voir perdre son emploi, lui offrit de l'épouser. Le poëte, touché de tant de bonté, accepta.

Mme Alliou, qui n'avait qu'un souffle de vie s'alita après quelques années de ménage pour ne plus se relever. Émile fut, pour elle, d'un dévouement sans égal et lui sacrifia tous ses loisirs. Jamais affection ne fut plus sincère, jamais fils n'eut plus de tendresses pour une mère.

La malade se voyant sur le point de mourir dit a son mari : « Je veux te laisser ma petite fortune ; mais je crains bien qu'elle ait le même sort que la tienne. D'un autre côté je la destinais à mes nièces et c'est un chagrin pour moi de les déshériter. Si tu consentais à épouser l'une d'elles tu réaliserais ainsi mon vœu le plus cher. Berthe, l'aînée, est intelligente, ajouta-t-elle, et continuerait parfaitement mon commerce qui est en pleine prospérité. »

Alliou lui jura de faire ses volontés.

En effet, une année ne s'était pas écoulée après la mort de sa femme qu'Émile épousait Berthe.

Tout alla bien pendant quelque temps. La nouvelle épouse était une maîtresse femme qui s'entendait au commerce et réalisait de beaux bénéfices.

Tout leur souriait alors et le 1er décembre 1877 M. Alliou était nommé chef de bureau à la Préfecture.

Mme Alliou gagna, en quelques années, environ cinquante mille francs et, le croirait-on, ce fut là leur malheur à tous les deux ?

Cette femme gâtée par le succès fit le raisonnement suivant : « Puisque je réussis en vendant des graines quelle fortune ne réaliserais-je pas en vendant des grains ? » Et la malheureuse aborda ce nouveau commerce si plein d'aléas !...

Hélas ! la veine changea. Les déboires arrivèrent coup sur coup. Mme Alliou perdit tout ce qu'elle avait

Digitized by Google

gagné et même davantage. Elle n'en voulut rien dire à son mari, espérant toujours se rattraper. Elle poursuivit dans un état de surexcitation fébrile ses spéculations toutes plus malheureuses les unes que les autres qui la conduisirent à une ruine complète.

Le poëte, lui, faisait des vers, entouré d'un cortège d'amis qui l'accompagnait au café et qu'il conviait à sa table, se croyant riche, le pauvre grand enfant.

Cette existence se continua jusqu'au 1er décembre 1880, jour — à jamais néfaste — où Mme Alliou vint le chercher au bureau pour lui annoncer les billets protestés et la faillite en perspective.

Tous les deux, le mari et la femme, s'en allèrent le long de la Vilaine, un crayon à la main, récapitulant ce qu'ils possédaient, ce qu'ils devaient, et, voyant que tout était perdu, ils eurent le courage, oui le courage, lorsque la nuit fut venue, de s'attacher par le poignet, et de se précipiter dans la rivière au déversoir du moulin de Chancors.

Quand on songe au drame affreux qui s'est accompli sur ces rivages, au dernier baiser échangé entre ces deux êtres au moment d'en finir avec la vie, un frisson de terreur vous parcourt le corps.

Huit jours s'écoulèrent pendant lesquels on les chercha partout. Enfin le cadavre du malheureux Emile fut aperçu sur la rivière dans la commune de Bruz. Ses obsèques eurent lieu dans ce petit bourg. Le clergé refusa de l'accompagner au cimetière et nous le conduisîmes, nous, ses collègues et ses amis dans un coin isolé du champ de repos à l'endroit réservé aux suicides et aux vagabonds morts sans le secours de la religion.

Le courant entraîna plus loin le corps de la pauvre femme qui fut trouvé sur le territoire de St-Senoux, et enterré dans le cimetière de cette dernière commune.

Voilà quelle fut la fin de l'infortuné poëte redonnais.

Son suicide eut lieu au moment où il réunissait ses vers, épars à tous les vents, pour en faire un volume qui devait avoir pour titre : « *Plaintes et soupirs* ! » Nous ne désespérons pas de les publier un jour. Toutes ces poésies sont charmantes : Les unes sont empreintes d'une douce et suave mélancolie, les autres au contraire sont d'une grande ampleur, d'une certaine âpreté même qui rappelle le pays où elles sont nées. Plusieurs d'entre elles ont été insérées dans le journal *la Jeunesse*, de Rennes, et dans quelques journaux de Paris.

Le poëte était doublé d'un musicien d'un certain mérite. Il a composé des valses, des polkas, des mazurkes et mis en musique plusieurs romances et poësies qui ont trouvé des éditeurs. Nous nous rappelons encore les nombreux promeneurs qui stationnaient, en été, sous la fenêtre du musicien lorsqu'il exécutait, avec un réel talent, ses grâcieuses compositions.

Nous avons été agréablement surpris, il y a quelques années, en parcourant *le journal l'Avenir*, de voir que notre ami n'était pas complètement oublié. Les lignes suivantes nous ont ému :

« Ce matin un gai rayon de soleil est venu folâtrer dans les rideaux de mon lit et m'a fait écrier : La belle journée !

« Puis j'ai songé que c'était dimanche, c'est-à-dire jour de repos et de liberté pour le prolétaire, qu'il devait faire bon dans les prés remplis de pâquerettes et de primevères, et que j'avais un pèlerinage à accomplir dans un cimetière de campagne sur la tombe d'un ami.

« Une heure plus tard, je me dirigeais vers la gare pour prendre le train de Bruz.

« C'est dans le cimetière de ce petit bourg que repose le corps de mon ami. Aucun marbre, aucune croix n'indique sa tombe reléguée dans un coin, les malheureux suicidés ne devant pas être enterrés avec les autres morts. Les plantains et les potentilles seuls la recouvrent de leurs feuilles toujours vertes.

« Pauvre et cher poëte ! toi si bon, si aimable et pourtant sitôt oublié, pourquoi le malheur est-il venu te frapper au moment où tu y pensais le moins ? Ah ! pourquoi ? Pourquoi le ciel se couvre-t-il de nuages au milieu d'un beau jour ? Pourquoi la foudre brise-t-elle, sans raison, l'arbre de la forêt ?

« Et, m'agenouillant sur l'herbe, les yeux pleins de larmes, j'ai récité, tout bas, ces vers de mon ami : »

« A toi, mon pauvre enfant ! j'ai veillé le berceau
« Où tu devais grandir sous les yeux de ta mère,
« A lui, Dieu te rappelle, et me laisse un tombeau.
« J'y veillerai toujours et, dans ma peine amère,
« Quelquefois j'y viendrai verser mes humbles pleurs,
« Autour de lui, pour toi, je sèmerai des fleurs.
« Au ciel, ô mon enfant, songe donc à ta mère ! »

ADOLPHE ORAIN.

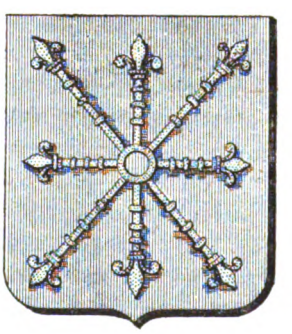

ARMOIRIES DU CHAPITRE ROYAL ET ÉPISCOPAL DE St MAURICE D'ANGERS.

Digitized by Google

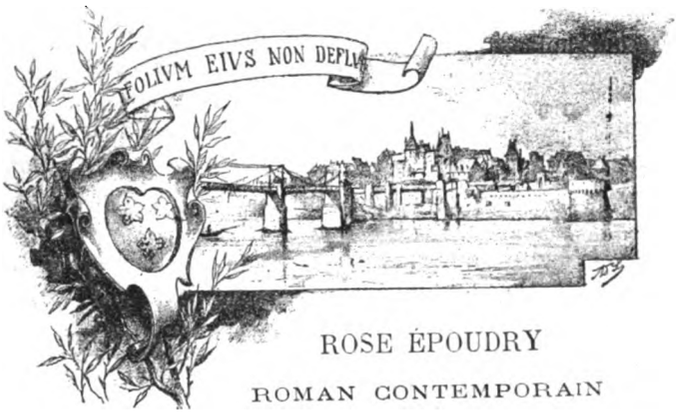

ROSE ÉPOUDRY

ROMAN CONTEMPORAIN

I

ANCENIS.

Cette petite ville, au dire d'un historien, porte le nom le plus doux de la Loire, et ce nom, s'il faut en croire les gens du peuple, elle le tiendrait d'une légende.

César avait enfin trouvé son maître. La Bretagne venait de secouer le joug du proconsul romain. Vainement il avait massacré, pour la mettre à ses genoux, plusieurs milliers de femmes chez les Vénètes. La terre de granit avait bu le sang de ses filles et n'avait point dit : assez ! et les Bretons — ces durs casseurs de têtes, comme les appelle Brizeux — avaient couru sus aux Romains et donné la chasse à leurs aigles conquérantes....

César fuyait. Un soir d'automne, à une journée de marche de Nantes, l'avant-garde de son armée atteignit la lisière d'une forêt longée par la Loire et du fond de laquelle s'élevait en colonnes bleuâtres la fumée légère de quelques huttes celtiques.

Quel était ce village à qui la nature avait fait une ceinture si redoutable ? Nul ne le savait.

— Où coucherons-nous ce soir ? dit à César un de ses lieutenants.

César, qui pour mieux découvrir le pays était monté sur un rocher (probablement la Pierre-Melière) répondit : « *In hoc nido* — en ce nid.»

Le village était baptisé.

Le lendemain, l'armée romaine traversait le forêt où elle avait campé la nuit, et les Druides immolaient un de ses traînards en sacrifice expiatoire sur la Pierre-du-Diable qu'on voit encore, avec sa tache rouge, à la porte orientale de la ville.

Voilà la légende. Peu m'importe après cela que les géographes refusent de voir dans le mot qu'on prête à César l'étymologie historique d'Ancenis, moi je l'aime parce qu'il est on ne peut plus pittoresque et qu'il peint admirablement le paysage.

Voyez : les collines dont on découvre à l'horizon la cime verdoyante s'abaissent tout autour de la ville en forme de cirque, et l'on dirait un nid de loriot bâti dans les peupliers sous la protection d'un château fort. Le château d'Ancenis domine encore la vallée de ses tours ébréchées et de son donjon pointu, mais il n'inspire plus de frayeur depuis qu'on a transformé ses douves en jardin de culture et enterré la moitié de ses murailles pour faire un quai. La ville elle-même n'a plus l'aspect sauvage et terrible qu'elle devait avoir du temps qu'elle était ramassée et pelotonnée en quelque sorte à l'ombre de sa citadelle. Elle est riante, au contraire, et l'on est agréablement surpris, quand on franchit ses quatre portes, de se trouver dans une ville coquette, claire et blanche, et d'apparence angevine. On ne croirait jamais qu'elle fut jadis la clef de la Bretagne et que le maréchal de Rieux, tuteur de la Reine Anne, y tint haut et fier le drapeau de l'indépendance bretonne. Le couvent des Cordeliers où il était enterré a disparu, disparu aussi sa tombe, et comme si la grande ombre du glorieux vaincu de Saint-Aubin-du-Cormier lui eût fait peur, quand on trouva ses os il y a quelque vingt-cinq ans sur l'emplacement de l'ancienne chapelle, la ville s'empressa de les rendre aux derniers représentants de sa famille.

Il méritait pourtant bien d'avoir un monument dans sa ville natale, et j'aurais aimé, pour ma part, le voir à cheval, dans son armure de guerre, sur la terrasse de son vieux château fort.

Mais les petites villes n'ont pas de mémoire et se plaisent à détruire tout ce qui leur rappelle le passé.

Ancenis comme tant d'autres fut atteinte sous l'empire de la maladie des démolitions et des constructions nouvelles. La sous-préfecture, la mairie, les halles, la maison d'école, la salle d'asile, le cimetière même, tout fut rebâti et remis à neuf. Elle n'a gardé, en souvenir du passé, que la carcasse de son château fort, quelques vieilles maisons à tourelles et sur les plaques de ses rues étroites et mal alignées quelques noms bizarres comme ceux du Coq-d'Inde, de Tarte-y-fume et du Lièvre-Courant.

A part celle du Pontreau qui conduit au chemin de fer, toutes les rues dévalent vers la Loire avec des zig zags d'homme ivre. La Loire est superbe dans la saison où elle est pleine, au printemps et à l'automne ; quand on la regarde du haut du pont de fil de fer qui unit ses deux rives, l'Anjou et la Bretagne, comme par des cordons de fil de la Vierge, on la prendrait volontiers pour un lac, tant elle est tranquille. Elle est fermée de tous côtés, au levant par les peupliers de deux ou trois îles au-dessus desquelles s'élève le clocher de Saint-Florent qui forme avec Ancenis, suivant l'expression de Michelet, comme une petite fenêtre par où l'aveugle Vendée regardait au carrefour des départements de l'Ouest ; au couchant elle semble barrée par les hautes collines de Clermont et de Champtoceaux d'où la vue s'étend jusqu'à Nantes. Enfin vers le midi à gauche et à droite de Liré, ce ne sont au sommet des coteaux de l'Anjou que clochers et moulins à vent. Les coteaux sont couronnée de vignes qui donnent le petit vin blanc de muscadet. les clochers sonnent matin et soir, les moulins tournent toute la

Digitized by Google

semaine quand le vent donne, et dans la vallée au ras du fleuve, car la Loire n'a pas de bords, des vaches rousses paissent nonchalamment l'herbe verte des prairies.

Il fut un temps où la Loire était couverte de bateaux à voiles et sillonnée de bateaux à vapeur. Les voiliers remontaient jusqu'à Nevers d'où les mariniers rapportaient de jolies assiettes en faïence gravées au nom de leurs filles ou de leurs promises. Les vapeurs faisaient le service des voyageurs entre Orléans et Nantes. En ce temps là, le petit port d'Ancenis était plein de mouvement et de bruit, et dans les bouchons d'alentour on ne voyait que marins d'eau douce criant, chantant, chopinant. A présent il est mort, le chemin de fer l'a tué. Les lessiveuses s'en servent pour faire sécher leur linge, au lieu des chansons des marins manœuvrant tout le jour, on n'entend dans les rues que le pas cadencé des soldats de la garnison ; les cabarets sont remplis de pantalons rouges, et sur la Loire déserte, c'est à peine si de loin en loin, dans l'encadrement de verdure de ses îles, on aperçoit la voile blanche d'un bateau ponté. A l'exception des bateaux à vapeur qui la remontent et la descendent une fois par jour entre Nantes et Angers, elle ne connaît plus que la rame paresseuse des toues des pêcheurs.

Ancenis n'est ni riche ni pauvre. Tout le monde y travaille et vit de son métier. Seuls de petits rentiers ou quelques officiers en retraite y mangent paisiblement leurs rentes dans des maisonnettes blanches, entourées de jardins. La ville est propre et cossue. A n'importe quelle heure de la journée les femmes ont le balai en main et lavent le devant de leurs portes. Elles sont de taille moyenne, accortes et bien prises, et n'ont de particulier que leur coiffure. Jeunes, elles portent un serre-tête de mousseline brodée qu'elles enguirlandent de fleurs, le dimanche et les jours de fêtes ; mariées, elles portent la dormeuse. Elles sont plus fraîches que jolies, mais leur teint est clair, leur peau fine et douce, et leurs yeux brillants sont remplis de malice.

Si vous voulez les voir, allez à la messe, le dimanche. C'est là qu'elles font montre de leurs atours. Toute la semaine elles restent chez elles en jupon et en camisole. Elles ne s'habillent et ne sortent que le jour du Seigneur. Ce jour-là, c'est à qui sera la plus belle. Des ouvrières qui gagnent vingt-cinq sous par jour sont mises comme des marquises, elles aimeraient mieux se passer de pain que de toilette. Et ne croyez pas que ce soit pour les galants. Elles s'habillent pour elles-mêmes par coquetterie, par jalousie, l'amour ne les prend que sur le tard et pour le bon motif. Elles se marient au pays avec des jeunes gens du pays. Presque toutes s'y installent y vieillissent et y meurent.

Jolie petite ville, en somme, et qu'on aime toujours quand on a eu le bonheur d'y naître.

—

LES ÉPOUDRY.

Les Époudry habitaient rue des Cordeliers une maison qui ressemblait à toutes les autres. Une pièce en bas, une pièce en haut, un grenier par là-dessus, et derrière la maison une petite cour avec un puits et les bâtiments de servitude.

Du dehors, la maison avait encore quelque apparence. Elle était éclairée au rez-de-chaussée par une large fenêtre faite de petits carreaux de vitre en cul de bouteille, et tapissée de vert jusqu'à la corniche par un volier (treille) dont les branches étaient attachés à des os de bœuf fichés dans la muraille en guise de clous.

Mais, dès qu'on ouvrait la porte, on était désenchanté. Les murs étaient délabrés, salpêtrés, pourris, le plancher, supporté d'un bout à l'autre par une grosse poutre mal équarrie, s'était affaissé dans le milieu en forme de cuvette, et l'on voyait le jour à travers les portes mal jointes. Bref, c'était ce que les gens du pays appellent une « cassine ».

Depuis quinze ans qu'ils habitaient cette maison, le père Époudry n'avait pu obtenir de son propriétaire pour un sou de réparation, et c'est lui qui l'entretenait de son mieux. Quand il manquait un carreau par terre, il le remettait; chaque année, aux approches de la Saint-Jean il la blanchissait du haut en bas à la chaux, ce qui lui donnait l'air d'une maison neuve. Mais il n'avait pas les moyens de refaire la garniture des portes et laissait le tuffeau des confreforts s'en aller en miettes. L'été cela passait encore, mais l'hiver, brrrr.. il faisait là-dedans un froid de loup. D'autant que les deux portes de la rue et du jardin étaient selon l'habitude du pays, placés vis-à-vis l'une de l'autre, comme pour établir un perpétuel courant d'air.

Aussi, quand arrivait la Toussaint, la mère Époudry tirait de son coffre une grande couverture de laine qu'elle tendait devant la porte du jardin, et puis elle jetait dans le foyer de l'âtre des bûches énormes, souches de poiriers ou de cerisiers que son homme arrachait une fois morts et qu'il fendait à tour de bras avec son mail de bois les jours qu'il chômait.

Époudry était jardinier de son état et faisait les jardins des bourgeois de la ville. Il y paraissait quand on entrait dans le jardinet qui suivait la maison. Il y avait au midi, au pied d'une treille qui donnait des

Digitized by Google

raisins superbes, une plate-bande toujours fleurie de réséda, d'héliotrope, de juliennes et de pensées, et l'unique allée qui le traversait et menait au puits était sablée d'or et ratissée comme les allées d'un parc. Au fond de la cour à droite s'élevait un grand coquin de figuier qui causait le désespoir de la mère Jeannot, la voisine, à cause de l'ombre qu'il répandait de son côté, (vous savez que rien ne pousse sous les figuiers) et l'on voyait à gauche un cognassier trapu, tordu, qui donnait régulièrement tous les ans des panerées de coings dont la mère Époudry faisait des confitures. Ah ! les confitures de coings de la mère Époudry ! on en parlait à deux lieues à la ronde. Les bonnes gens lui trouvaient un petit goût de revenez-y, et pour expliquer comment elles étaient si bonnes, la mère Époudry disait qu'elle mettait son doigt dedans. La vérité c'est qu'elle avait une recette à elle, et que, lorsqu'elles cuisaient sur un feu de sarment dans le grand chaudron de cuivre, elle jetait dans ses confitures un petit bouquet de je ne sais quoi qui ajoutait encore à leur parfum. Mais elle ne les mettait jamais sur la table, elle les gardait, en cas de maladie, sur le haut de l'armoire ou sur le chambranle de la cheminée. Rose elle-même, leur petite Rose, le seul enfant qu'ils eussent sauvé des quatre filles et garçons que le bon Dieu leur avait envoyés, Rose avait défense d'y toucher et n'en mangeait qu'une cueillerée ou deux tous les mois au croissant de la lune, quand on lui donnait du semen-contra pour les vers.

La maison des Époudry respirait l'ordre et l'aisance. L'armoire en cerisier massif était pleine de linge qui fleurait la lavande. Les cuivres du buffet brillaient comme un miroir et les meubles aussi. C'était le père Époudry qui les frottait tous les dimanches avant la grand'messe. Et comme il n'y avait qu'à prendre l'eau au puits pour laver la place, le carreau était propre comme un sou neuf.

Ils n'avaient pas toujours été heureux. Dans les commencements de leur ménage ils avaient mangé plus d'une fois de la soupe sans beurre et pris souvent leur pain de méteil à crédit, ils se souvenaient d'avoir déjeuné un jour à quatre avec un artichaut à la sauce blanche. Mais jamais ils n'avaient fait entendre une plainte. Plus d'un ménage d'ouvriers moins malheureux que le leur s'était mis sur le bureau de bienfaisance. Eux ne l'avaient jamais voulu : ils avaient trop d'amour-propre pour cela. Quand ils étaient dans le besoin, c'était la tante Rose, la sœur du père Époudry, qui venait à leur secours. Ils lui écrivaient une lettre à Nantes où elle était en service chez des nobles, et quelques jours après, le facteur du chemin de fer leur apportait de sa part des pots de miel et de raisinet et de grands sacs de cassonade et de riz. C'était avec ces provisions-là qu'ils avaient passé le grand hiver. Car le père Époudry ne gagnait pas un sou de la Toussaint à la Chandeleur, quand la terre était gelée, et sa femme qui, pour subvenir aux besoins de la maison s'était mise courageusement à faire des noces et des repas de ville, n'était pas encore assez connue.

A présent ils étaien, à leur aise. Leur fille était élevée. La tante Rose s'était retirée du service avec de bonnes petites rentes ; le père Époudry avait trois ou quatre grands jardins comme celui de la cure et du château, qui l'entretenaient d'ouvrage d'un bout de l'année à l'autre, et sa bourgeoise, en cordon bleu qu'elle était devenue, ne pouvoit suffire à toutes les commandes.

Mais ils travaillaient tous deux d'arrache pied, pour ramasser une dot à Rose, et pendant qu'ils étaient dehors, c'était la petite qui prenait soin du ménage, qui lavait, ravaudait, repassait.

Ah ! quel amour de jeune fille, et qu'elle était jolie dans la fleur de ses quinze ans avec le serre-tête de fine batiste, le fichu de soie noire croisé sur sa poitrine, le jupon de mérinos bleu et le tablier de soie de la couleur du fichu, qu'elle mettait les dimanches. Elle avait l'air de sortir d'une boîte de modiste. Aussi tout le monde parlait à sa toilette. — « Comme t'es belle ma Rosette, lui disaient les bonnes femmes du quartier ! tu ressembles à une mésange. Et les parents se rengorgeaient, fallait voir. Elle, non. C'était la grâce et la simplicité même. Elle savait évidemment qu'elle était jolie, son miroir lui disait tous les jours qu'elle avait de beaux yeux couleur de myosotis, des cheveux blonds comme du chanvre en écheveau, qui frisottaient autour de ses tempes et lui faisaient au soleil comme une auréole ; elle n'ignorait pas non plus qu'elle avait une peau de satin duvetée comme une pêche, des dents blanches comme du lait, un pied de Cendrillon et la main d'une poupée, mais elle n'avait pas l'air de le savoir, et cela donnait un charme de plus à sa beauté. C'était d'ailleurs tout le portrait de la tante Rose, sa marraine, et la tante Rose avait été dans son temps un de plus beaux brins de filles du pays. Elle en avait encore un bon reste. Mais elle n'avait jamais trouvé chaussure à son pied, et depuis qu'elle avait coiffé Sainte-Catherine elle s'était jurée de rester vieille fille pour faire le bonheur de Rose. Elle l'aimait comme son enfant ; c'est elle qui l'habillait des pieds à la tête, à Pâques et à la Toussaint, et le dessous valait le dessus, on pouvait rele-

Digitized by Google

ver son jupon : la petite ne manquait de rien.

Elle avait voulu que Rose fît son éducation au château, chez les Ursulines, avec les demoiselles de la ville, et les sœurs disaient à qui voulait l'entendre que Rose était leur meilleure élève. Elle savait, par exemple, tourner admirablement une lettre. Chaque année elle remportait le prix de narration et de style épistolaire. Aussi, quand la tante écrivait à ses maîtres, à Nantes, elle empruntait la plume de sa nièce.

Depuis qu'elle avait fini ses études, Rose faisait l'admiration de tout le monde. C'est elle qui conduisait la maison de ses parents, et elle était tenue comme aucune. Du lundi au dimanche elle était toujours occupée, on ne lui voyait jamais les mains vides. Comme elle avait une jolie voix, elle chantait quelquefois pour tenir tête au chardonneret qu'elle avait en cage, mais elle ne perdait point de temps à s'écouter. Elle allait et venait tout le jour comme une navette aux mains du tisserand. Son père n'avait pas besoin de la réveiller le matin, elle était debout avant lui pour faire chauffer sa soupe, elle n'aurait pas souffert que sa mère prît cette peine. La bonne femme n'avait-elle pas assez de ses *noces* qui la tenaient souvent des huit jours dehors ? Quand par hasard elle chômait, c'était bien le moins qu'elle se reposât pour prendre de nouvelles forces. D'ailleurs, du moment qu'on ne l'avait pas mise en apprentissage, le ménage regardait Rose. Et quand le père Époudry rentrait à l'heure des repas, il était servi, il n'avait qu'à se mettre à table.

Mais toute travailleuse et toute simple qu'elle était, Rose savait se tenir. Vous ne la voyiez jamais aux portes dans le cercle des femmes qui, tout en filant leur quenouille ou tout en reprisant leur linge, habillaient et déshabillaient leurs voisines, Rose n'aurait pas voulu frayer avec ces commères. Elle était d'une politesse exquise avec tout le monde ; quand il y avait un malade dans la rue des Cordeliers, elle était la première à lui porter une tasse de bouillon, quelques petites douceurs, elle disait bonjour et bonsoir aux voisins, leur demandait de leurs nouvelles, mais là s'arrêtait sa familiarité avec eux. Tante Rose la prêchait tous les jours sur ce chapitre là, car elle passait tous ses après-midi chez elle dans le petit appartement composé d'une grande chambre à coucher et d'une belle cuisine qu'elle habitait rue du Coq-d'Inde. Et il fallait voir la tante envelopper la nièce dans la caresse de son regard attendri, et passer l'inspection de sa toilette. Si par malheur Rose avait fait une tache à sa robe, fût-elle grosse comme la tête d'une épingle, elle était sûre d'être grondée.

— Il faut avoir de l'ordre, lui disait-elle, avec de l'ordre on arrive à tout. Si je n'en avais pas eu, je n'aurais pas mes petites rentes et le beau linge qui est dans mon armoire. Prends modèle sur ta tante : sois propre et sage, et je te donnerai tout ce que je possède. Tu as tout ce qu'il faut pour plaire, surveille-toi seulement et n'écoute pas les propos des jeunes gens qui commencent à tourner autour de toi. D'abord tu es encore trop jeune, et puis aucun d'eux ne serait capable de faire ton bonheur. Ce sont des fils d'ouvriers qui travaillent à la journée pour gagner leurs quarante sous ou leurs trois francs et qui toute leur vie, jardiniers, charpentiers, couvreurs ou maçons misèreront et tireront le diable par la queue. Je rêve d'un autre sort pour toi, ma Rose. Tu as de l'instruction, tu est jolie, tes parents te laisseront un peu de bien, moi je te donnerai tout. Avec cela tu pourras épouser le fils d'un bourgeois et devenir la femme d'un pharmacien ou d'un médecin... Oh ! ne dis pas non, j'en connais qui dans un an ou deux, quand tu seras plus faite, seront très heureux que tu leur accordes ta main. Tu n'as qu'à te soigner et te tenir.

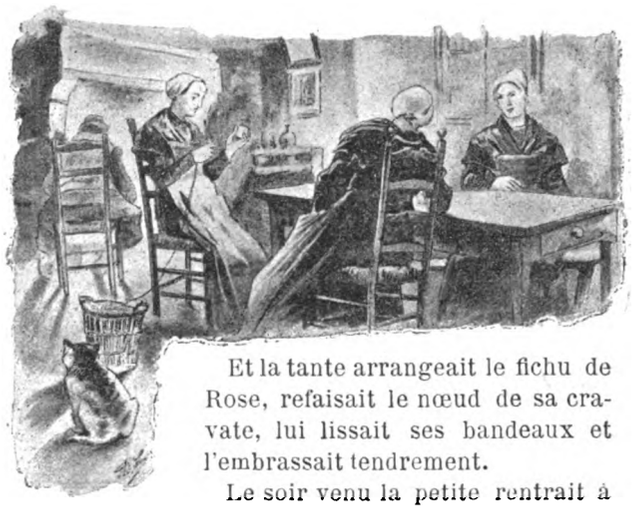

Et la tante arrangeait le fichu de Rose, refaisait le nœud de sa cravate, lui lissait ses bandeaux et l'embrassait tendrement.

Le soir venu la petite rentrait à la maison pour préparer le souper, et sur le coup de sept heures on voyait arriver la tante, durant les jours froids et courts, avec sa quenouille et sa chaufferette. Elle filait à ravir et contait de même. Quand la mère Époudry était là, c'était des histoires à n'en plus finir sur les patauds et sur les chouans. Toutes deux exécraient les Bleus, ayant été dans leur jeunesse au service de royalistes, par contre elles avaient une véritable adoration pour la duchesse de Berry et pour Henri V.

— Est-ce que Henri V reviendra bientôt ? demandait quelquefois Rose,

— Mon enfant, répondait la tante, quand les temps prédits par Nostradamus seront accomplis.

— C'est-à-dire, ajoutait la mère Époudry, quand le bon Dieu le voudra.

Pendant que les deux femmes contaient, Rose faisait du tricot ou devidait le fil de la tante. Le père Époudry, assis dans un coin de l'âtre, fumait tranquillement sa pipe en attendant l'heure venue de faire avec sa sœur une partie de cartes. C'était sa rente. Il n'aurait pas été se coucher avant d'avoir gagné un sou ou deux à sa sœur. Et la bataille était toujours terrible, car la tante Rose connaissait les cartes et ne

Digitized by Google

se laissait pas battre comme ça. Elle ne cédait que lorsqu'elle avait la guigne, mais avec l'espoir de prendre sa revanche le lendemain. C'était Rose qui tenait la cagnotte. Quand il y avait cent sous, la mère Époudry achetait une oie et toute la maison se régalait à la santé de la tante.

Dès que le printemps était venu, on remplaçait la veillée par une promenade sur la route de Paris ou sur le chemin de ronde. La tante venait chercher sa nièce après souper et les deux Rose faisaient bras dessus bras dessous le grand tour ou le petit tour, suivant qu'il y avait salut ou chemin de croix à l'église. Car, sans être bigote, la tante avait de la dévotion et n'aurait pas manqué une cérémonie religieuse. Rose aussi avait de la piété : tout enfant elle édifiait les sœurs du château, et maintenant qu'elle était jeune fille elle aimait à faire le soir de petites visites à la sainte Vierge, à roucouler comme une colombe des litanies devant son image. Elle communiait à toutes ses fêtes, elle suivait religieusement le mois de Marie, et souvent le dimanche elle assistait avec sa mère ou sa tante à la messe des officiers, tout près de la sainte table pour avoir moins de distractions et pour mieux entendre.

C'est dire qu'elle n'allait pas à la messe des officiers comme tant de jeunes filles, par curiosité ou par amour du pantalon rouge. Le pantalon rouge ne disait rien au cœur de Rose. Savait-elle d'ailleurs ce que c'était que d'aimer ? Elle avait seize ans qu'elle ne rougissait pas encore lorsque les jeunes gens de son âge lui disaient qu'elle était belle. Son cœur n'avait pas encore parlé, et cependant ses yeux s'emplissaient jour à jour d'une jeune et charmante image.

(A suivre) LÉON SÉCHÉ.

HISTOIRE DE SAINT-DENIS-D'ANJOU

(X^e^ - XVIII^e^ SIÈCLE)

par André Joubert, lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Paris, E. Lechevalier, quai des grands-Augustins, 39).

—

En disant que M. André Joubert est un travailleur infatigable, nous n'avons pas la prétention d'apprendre quelque chose de nouveau à nos lecteurs. A peine avons-nous terminé la lecture d'un de ses ouvrages qu'il nous faut en parcourir un autre. Voici la troisième fois, dans l'espace d'une année, que nous sommes appelé à rendre compte des intéressantes publications de notre savant compatriote. Nous avons lu son dernier livre avec plaisir, avec un plaisir d'autant plus grand que chacune des pages ravivait, pour ainsi dire, un souvenir d'enfance. Il y a longtemps de cela ; j'avais treize ans; je venais de terminer ma cinquième au collège de Combrée, mon bourg natal. Le vicaire de Combrée, un brave et digne prêtre qui avait une voix formidable en chantant, avait été nommé curé de Chemiré-sur-Sarthe, tout près de Saint-Denis-d'Anjou, et nous avait invités, mon jeune frère, un camarade d'enfance et moi à passer une partie des vacances chez lui. Une douzaine de lieues, à cette époque, où il n'y avait pas de chemin de fer dans la contrée, sinon à Angers, c'était un long voyage dont nous devions parler longtemps. Pourtant je ne me rappelle bien qu'une seule chose, qui résume toute les autres, c'est que nous nous sommes bien amusés dans ce grand vieux manoir qui sert de presbytère, et dans le vaste jardin qui en dépend. Je me souviens qu'au fond de ce jardin, il y avait alors deux énormes figuiers chargés de figues succulentes dont nous engloutissions des centaines par jour. De là nous faisions mille excursions intéressantes dans les environs : Miré, Maraunes, Sablé, l'abbaye de Solesmes; c'est ainsi que nous sommes allés, un beau dimanche, à l'assemblée de Saint-Denis-d'Anjou. Toutefois, je n'avais conservé qu'un vague souvenir des vieilles maisons de cette petite ville; le livre de M. Joubert m'a fait voir que ce souvenir n'était qu'endormi, et à l'heure présente je m'oriente parfaitement dans les rues de Saint-Denis-d'Anjou et je revois la vieille église, le vieux logis qui sert de mairie et les vieilles bâtisses qui, à cette époque de mon existence, me semblaient plus curieuses, mais moins belles que les maisons neuves des bourgeois d'à présent.

Ce qui ajoute encore à l'intérêt qu'offre la monographie de M. André Joubert, c'est la série des beaux dessins dont M. Tancrède Abraham a enrichi — le mot n'est que juste — le volume de notre compatriote. M. Joubert ne pouvait faire appel à un artiste plus habile. Qui n'a présent à la mémoire les brillants succès qu'obtient chaque année au salon M. Tancrède Abraham, ce Breton, habitant d'une ville angevine ? Qui ne s'est arrêté avec admiration devant les toiles si remarquables du peintre, devant les croquis du dessinateur devant ces vues pittoresques qui représentent d'une façon si charmante les plus ravissants paysages de la Bretagne et de l'Anjou ?

La monographie de M. A. Joubert se divise en deux parties; nous ne pouvons malheureusement en donner qu'une courte analyse. Des livres de ce genre se lisent, mais ne se résument guère. L'auteur commence par établir l'antiquité de la localité dont il raconte l'histoire et nous apprend que la culture de la vigne, qui couvre les ondulations dont le bourg est entouré, remonte à une époque assez ancienne.

La terre de Saint-Denis-d'Anjou formait dès le X^e^ siècle, avec celle de Chemiré-sur-Sarthe, un des plus importants domaines du chapitre de Saint-Maurice d'Angers. A partir de 1370 elle est titrée de châtellenie, et Chemiré figure en première ligne dans la désignation du fief. En 1373, le roi Charles V confirme le chapitre de Saint-Maurice dans sa possession des deux domaines, et en 1379, le souverain intervient en faveur de ce chapitre pour s'opposer aux prétentions illégales des officiers du duc d'Anjou sur les domaines des chanoines. En 1383, les gens de Saint-Denis-d'Anjou, réunis en troupe, enlèvent à main armée, les dîmes déposées dans la cour du presbytère, et une enquête est ouverte contre les rebelles. Un voleur, arrêté en 1405, près du bourg, fut

Digitized by Google

condamné, par la justice de la Roche-Talbot, à avoir les oreilles coupées.

Saint-Denis-d'Anjou, comme tous les pays avoisinant, eut beaucoup à souffrir des ravages causés par les Anglais durant la guerre de Cent-Ans. Les annales de l'histoire angevine ont consigné une victoire célèbre dans la province, remportée par les seigneurs angevins et manceaux, aidés des paysans, en l'année 1441, sur plus de cinq cents Anglais, cavaliers et fantassins. Bourdigné a raconté cette affaire dans son *Histoire des annales d'Anjou*. Surpris par les Anglais, les habitants de Saint-Denis-d'Anjou s'étaient retirés dans l'église avec ce qu'ils avaient de plus précieux, espérant que l'ennemi n'oserait les attaquer dans le lieu saint. Mais leur espérance fut déçue et ils auraient succombé si les nobles angevins et manceaux « au « nombre de soixante « lances et quelque « peu de gens de « pied, qui s'estoient « rendus à eulx des « villages de la en- « tour, lesquelz en- « semble délibere- « rent daller secourir « les habitans, et « pour ce faire se « misrent a chemin, « et tant chevauche- « rent qu'ilz vin- « drent au dit bourg, « et a leur arrivee « trouvèrent les an- « glois ja recommen- « çans lassault con- « tre leglise pour « avoir ceulx qui « dedans estoient : « mais il leur fut « bien besoin de ces- « ser leur alarme, « car les angevins et « manceaulx char- « gerent si rude- « ment sur eulx que « de première poin- « te en occirent « deux cens ou plus: « et les autres des- « confirent et mis- « rent en fuyte. Lesquels esperans eulx sauver se gecterent « es vignes qui la pres estoient. Mais les gens de pied et pay- « sans les suyvirent de sorte quilz furent presque tous mis a « mort. Des francoys ne furent occis que cinq personnes « dont rendirent graces à Dieu. » A la suite du cette agression des Anglais, les habitants de Saint-Denis-d'Anjou résolurent de se mettre à l'abri d'une nouvelle attaque en fortifiant le bourg. Mais cette résolution ne fut exécutée qu'en 1567.

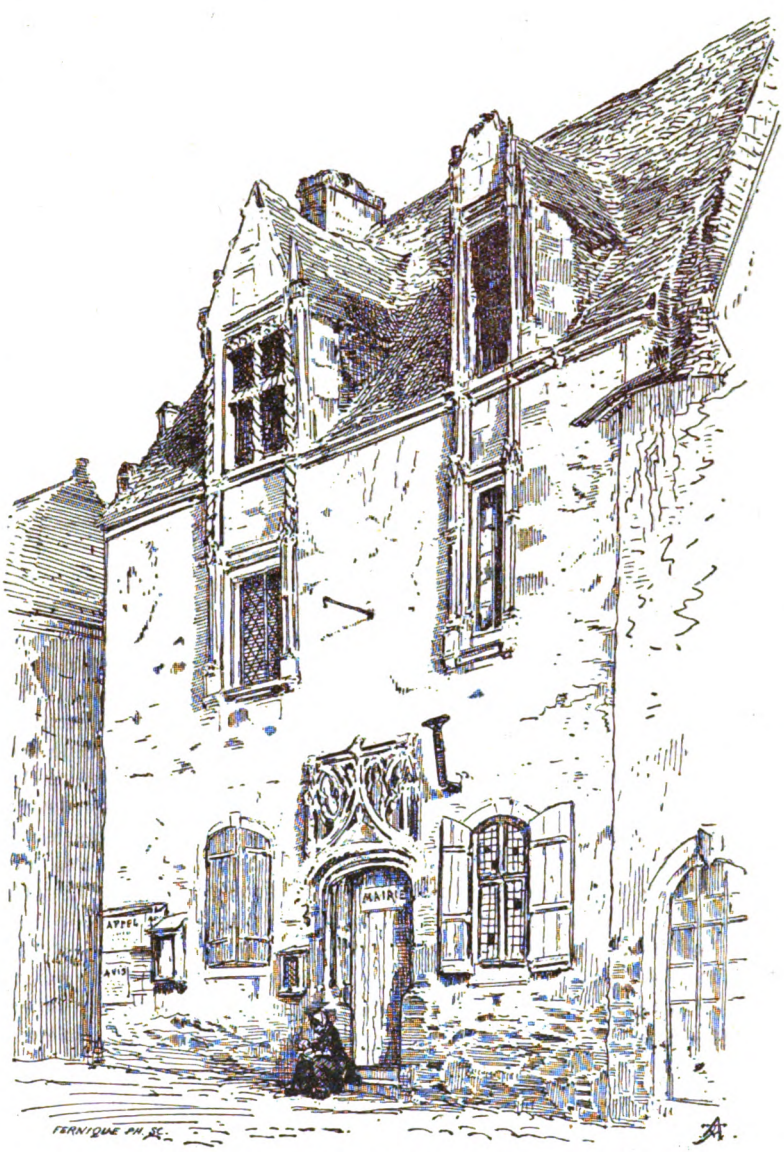

LE LOGIS DES CHANOINES A SAINT-DENIS D'ANJOU
Dessin de Tancrède Abraham

M. A. Joubert nous fait connaître, dans le chapitre IV de sa première partie, les privilèges et droits du chapitre, à la fois seigneur spirituel et temporel de la chatellenie, et nous apprend qu'à la fin du XV[e] siècle l'importance du bourg devint très considérable. De nombreux logis furent construits alors par les bourgeois et les marchands, et dans les environs les gentilshommes firent élever plusieurs castels.

« En parcourant aujourd'hui, dit M. Joubert, les rues de « Saint-Denis-d'Anjou, le touriste rencontre encore ça et là, « sur son passage, des façades ornées de motifs variés, des « pignons curieux, avec galbes et fleurons, des fenêtres à « meneaux, des lucarnes, des portes « sculptées avec élégance. Dans quelques maisons du « bourg, dans la rue « de Morannes et « dans d'autres rues « autour de l'église, « subsistent encore « des cheminées monumentales. C'est « vers le milieu du « XV[e] siècle que l'usage de l'ardoise, « pour surmonter « les habitations, se « répandit en France. On s'en servait pour protéger « les poutres, qui « entraient dans la « construction des « maisons, aussi « bien que pour couvrir les toits... »

Le chapitre V est consacré tout entier à décrire le logis des chanoines et ses dépendances. Le chapitre de Saint-Maurice possédait deux maisons canoniales: l'une à Chemiré-sur-Sarthe et l'autre à Saint-Denis-d'Anjou. Cette dernière etait située dans la Grande-Rue, derrière l'église paroissiale. L'habitation principale, comme nous l'avons déjà dit, sert aujourd'hui de mairie. Malgré les transformations, les remaniements et les modifications intérieures qu'elle a pu subir, la demeure, du chapitre a conservé un caractère original. La façade charme les regards du voyageur et séduit les artistes amis du pittoresque. Pour la description détaillée de ce vieil édifice nous renvoyons les lecteurs au livre de M. A. Joubert. Ils y trouveront en outre les belles gravures de M. Tancrède Abraham qui reproduisent le logis, la cheminée de la grande salle, un coffre gothique, les superbes boiseries de

Digitized by Google

l'une des salles et une porte sculptée.

La maison seigneuriale du Chapitre, à Chemiré-sur-Sarthe n'était pas moins remarquable. Voici ce qu'en dit M. Célestin Port dans son *Dictionnaire historique de Maine-et-Loire*, cité par M. A. Joubert :

« C'est un grand bâtiment avec retours en équerre, décoré autrefois de six magnifiques lucarnes, dont cinq ont été détruites en 1825. La seule qui subsiste est formée de deux pilastres ornés de médaillons que surmontent une frise et d'un fronton formé d'une demi-circonférence inscrite dans un arc en tiers point en accolade, avec choux frisés sur les rampants, et au sommet, un enfant sculpté. Dans la frise grimacent, accroupis, des personnages grotesques, un joueur de biniou, une folie avec la marotte ; au dessous se lit la sentence *Bene fac et vives*, chaque mot, séparé par une rosace ou un losage. Dans le tympan du fronton ressort en ronde-bosse le buste d'un guerrier, avec cuirasse et casque, visière levée (XVI^e siècle). »

Après avoir raconté les procès et condamnation de divers criminels, documents toujours précieux pour l'histoire des mœurs dans ces siècles déjà lointains et la création de deux foires et d'un marché par Louis XI, notre confrère aborde l'histoire de Saint-Denis-d'Anjou au XVI^e siècle. Triste histoire ! la petite ville, si florissante sous Louis XII, si riche, si populeuse et si commerçante, s'est vue ruinée par les luttes civiles et par l'accroissement toujours grandissant des impositions. Au 10 avril 1697, on ne récolte qu'un peu de seigle et de méteil, pas même assez pour la nourriture des habitant ; les terres labourables sont en friche ; les vignes ne rapportent que le prix de la façon, il n'y a ni foire ni marché ; pas de commerce ; la misère tend à faire diminuer le nombre des habitants.

Cette misère dut continuer encore au commencement du siècle suivant. Le 20 avril 1789, le curé de Coutigné écrivait au chapitre de Saint-Denis-d'Anjou pour lui décrire la misère publique et implorer du secours pour sa paroisse. « On trouve, dit-il, tous les jours sur les grands chemins, de pauvres gens tombés en défaillance. Hier il s'en évanouit trois dans un quart d'heure sous mes yeux ; un autre mourait il y a quelques jours dans un fossé, après son travail, faute de nourriture. »

Tristes temps que ceux-là ! Tous les livres de M A. Joubert nous laissent sous une impression pénible ; et l'Anjou était une province privilégiée ! Vraiment quand on parcourt l'histoire des campagnes pendant la Révolution, quand on médite sur ces documents édités par des savants consciencieux comme M. A. Joubert, quand on retourne, après cela, à la lecture de l'*Histoire des Paysans* de notre éminent et cher collaborateur. M. A. Bonnemère, on bénit la Grande Révolution qui nous a permis d'être ce que nous sommes aujourd'hui, et l'on oublie ses horreurs pour ne songer qu'à ses bienfaits.

M. A. Joubert, après avoir raconté en quelques pages l'histoire de la Chouannerie dans ces cantons, arrive à la seconde partie de son travail sur Saint-Denis-d'Anjou. Le premier chapitre de cette seconde partie, et l'un des plus intéressants du volume, est consacré à la description de l'église et des chapelles, puis il décrit les plaques commémoratives qui s'y trouvent : les pierres tombales, les bancs seigneuriaux, les cloches, les cimetières ; il donne la liste des curés depuis Guy, curé en 1290, jusqu'à Château, curé intrus en 1791-1793, qui, le 24 septembre de cette dernière année, se plaignit au directoire du département de la Mayenne de ce que le procureur de la fabrique, d'accord avec la municipalité, lui refusait le pain, le vin, la cire et le linge nécessaire pour célébrer la messe.

Le chapitre suivant contient une description très exacte, des curieux châteaux et gentilhommières dépendant de Saint-Denis-d'Anjou, et l'auteur rappelle les noms des seigneurs qui ont pu laisser quelque nom dans la contrée. Le premier qui se présente sous sa plume, le plus célèbre, est le château de la Morinière, dont au XVII^e siècle, les Ménage étaient seigneurs. Cette famille doit son illustration au fameux Gilles Ménage, sieur de la Morinière, né à Angers, le 24 août 1613, et mort dans cette même ville le 23 juillet 1692. M. Tancrède Abraham a donné dans le livre de M. Joubert un très beau dessin du château de la Morinière, et plus loin celui de Varennes-Bourreau, dont les seigneurs étaient déjà puissants au commencement du Moyen-Age. La *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou* est heureuse de pouvoir reproduire ici quelques-unes de ces gravures (1).

Les dernières pages du livre conduisent le lecteur jusqu'à nos jours : la petite ville fut un des points extrêmes où arrivèrent les Allemands en janvier 1871. Ils étaient retranchés à Sablé et leurs éclaireurs s'avançaient jusque dans les bourgs de Maine-et-Loire. L'armistice vint les arrêter.

Ici se termine l'histoire de Saint-Denis-d'Anjou. Qu'adviendra-t-il de ce volume et de tant d'autres du même écrivain. La réponse, il y a trente ans, n'eût pas été douteuse. L'édition toute entière serait restée chez son libraire ou entassée dans un coin de son cabinet de travail. Aujourd'hui, il n'en pas de même. Le nombre des hommes instruits qu'intéressent ces recherches s'est centuplé, le goût des études historiques s'est répandu dans toutes les classes de la société. Le simple paysan aime à savoir que le champ qu'il cultive aujourd'hui a été labouré il y a deux cents ans par ses grands-pères ; le bourgeois est fier de voir son nom relaté dans les vieux actes des siècles passés, précédé de la mention *honorable homme* ou suivi de *sieur de quelque chose* ; la bourgade et la petite ville veulent avoir des annales qui remontent à la conquête de Jules César. M. Joubert a déjà reconstitué la vie ancienne du Haut-Anjou, ce dernier livre vient de lui acquérir des droits nouveaux à la reconnaissance de toute cette partie de la province. On lira son livre, les bibliothèques des communes, celles des chefs-lieux, celles de Paris le placeront sur leurs rayons. C'est avec ces histoires locales qu'on fera définitivement la synthèse de l'histoire française, la véritable histoire, celle de la vie du peuple ; et ce grand résultat, cette grande œuvre sera préparée par des travailleurs comme M. André Joubert. Ils pourraient, comme tant d'autres, faire une besogne plus bruyante, mais éphémère ; ils préfèrent un labeur plus tranquille, mais utile et durable. Remercions donc notre compatriote ; qu'il ne s'arrête pas dans cette voie qu'il parcourt avec tant d'honneur ; les hauts encouragements qu'il a déjà reçus ne lui feront jamais défaut, et l'Institut garde encore pour lui des récompenses et des éloges.

JEAN DES LANDELLES (F.-E. ADAM).

(1) Nous donnerons la suite de ces dessins dans notre numéro du 15 janvier.

Digitized by Google

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

M. Sadi Carnot, la famille et la légende. — Le grand Carnot et Napoléon Ier. — Une souscription pour ramener les cendres de Carnot. — Trois grands Français en terre allemande. — Le Monument de Desaix. — L'Hôtel des Postes et la place du Carrousel.

Tout à Carnot, tel est le bilan de la quinzaine mémorable qui va finir. On ne voit pour le moment que le nouveau Président de la République, les journaux sont pleins de son image et ne parlent absolument que de lui. C'est le lion du jour. Son élection à la présidence a été une surprise pour tant de gens, il était si peu connu, en dépit du grand nom qu'il porte et de son passage dans deux ou trois ministères, que chacun tient à être édifié sur ses antécédents, sur sa capacité, sur sa famille, sur tout enfin. Et je m'empresse de le dire, l'enquête générale lui est favorable. Les femmes avec qui il faut toujours compter lui trouvent l'air distingué, les politiciens s'inclinent devant sa probité, les anciens élèves de l'Ecole polytechnique sont ravis de voir un de leurs camarades à la tête du gouvernement, et les ouvriers n'ont pas lu sans une pointe d'orgueil que son père lui avait fait apprendre, étant jeune, l'état de menuisier afin que, si les mauvais jours revenaient, il eût un métier dans la main. Car jusqu'à la fin du second empire, les Carnot ont été plus souvent à la peine qu'à l'honneur. Le père de Sadi, le doyen d'âge du Sénat actuel, a été, lui aussi, victime du Deux-Décembre. Il a connu les angoisses et les affres de l'exil. Nommé plusieurs fois député de Paris, à la suite de l'amnistie de 1859, il ne voulait pas prêter serment à l'empire, ce qui l'empêchait d'entrer au Corps législatif, et il ne s'y résigna que lorsqu'il vit la Gauche, à la suite des Cinq, maîtresse de la situation.

Il ne pouvait pas agir autrement sans manquer à la mémoire de son père. N'était-il pas le fils et l'ami des deux illustres conventionnels qui s'étaient opposés de toutes leurs forces à la proclamation de l'empire ? N'avait-il pas hérité de l'abbé Grégoire dont il a publié les souvenirs, la haine de la dictature impériale ?

Il est bien vrai que le grand Carnot, après avoir été exilé, persécuté par Napoléon Ier pour son opposition républicaine, mit un jour son épée à son service, mais c'était au déclin de sa fortune, quand la patrie dont il avait fait le malheur était menacée de périr dans l'invasion de 1815. Le patriote oubliait alors ses rancunes contre le tyran pour se souvenir qu'il était Français avant tout. Je ne connais pas de page plus belle dans la vie du grand Carnot que sa démarche auprès de l'empereur et sa défense d'Anvers qui en fut la suite.

Voilà l'homme qui repose encore dans le cimetière de Magdebourg. Ne trouvez-vous pas que le *Siècle* a raison d'ouvrir une souscription pour ramener ses cendres en France ? Si jamais soldat fut digne de dormir dans la terre française, c'est à coup sûr celui-là. Et j'espère qu'on lui fera bientôt son lit sous la coupole du Panthéon. C'est là qu'est sa place. En le voyant venir, Victor Hugo se lèvera et lui récitera les vers superbes que lui inspirèrent les exploits de ses quatorze armées, et tous les vieux généraux qui dorment non loin de lui applaudiront.

Mais Carnot n'est pas le seul homme de guerre qui ait été inhumé en terre étrangère. Marceau et Hoche y dorment encore, si je ne me trompe. Tous trois, par une dérision du sort, sont couchés en terre allemande et réclament un coin de terre française. Je demande donc qu'on rapporte leurs cendres en même temps que celles de Carnot. L'ombre de l'organisateur de la victoire n'en sera pas jalouse, au contraire, Hoche et Marceau ne furent-ils pas ses lieutenants ? Ils reviendront ensemble sur le même char de triomphe et le peuple de Paris leur fera les mêmes funérailles, trop heureux de pouvoir les associer dans l'hommage tardif de sa reconnaissance.

Justement voici qu'il est question de relever le monument de Desaix. Vous savez que le vainqueur de Marengo avait autrefois une petite pyramide au haut du triangle formé par les maisons qui regardent la façade nouvelle du Palais-de-Justice. Quand on arrangea cette place étranglée à son embouchure, on enleva ce petit monument pour le replacer je ne sais où. Maintenant on parle de le dresser à l'entrée du boulevard Saint-Michel, non loin de la fontaine. Il sera bien là, les étudiants en passant devant lui pourront se découvrir, car le général dont il rappellera la mémoire fut une des plus pures gloires de la Révolution.

Quel dommage que nos dissensions politiques aient enterré le projet de monument qu'on avait l'intention d'ériger sur l'emplacement des anciennes Tuileries en l'honneur des grands hommes de la première République ! Jamais nous ne retrouverons une occasion comme celle du Centenaire de 1789, et les étrangers qui viendront en foule à l'Exposition se demanderont pourquoi nous n'avons pas érigé ce monument. C'était pourtant la moindre des choses. Mais non, on n'a eu d'argent que pour la tour Eiffel ; et l'on ne songe pas plus à boucher le trou des Tuileries qu'à nettoyer la place du Carroussel des ignobles baraques de la poste qui l'encombrent et la déshonorent. A quand l'inauguration de l'Hôtel des Postes toujours remise et depuis si longtemps attendue ? Il faut venir en France pour voir une incurie pareille de la part de l'administration des bâtiments civils. On aurait dû révoquer et rendre responsables les fonctionnaires imbéciles ou incapables qui ont installé dans cet hôtel des monte-charge hors d'état de faire le service. Mais nous avons chez nous, en haut comme en bas, des faiblesses inexcusables pour ces âneries et ces incapacités. Nous sommes toujours prêts à payer les bêtises des autres, mais quand il s'agit de leur gloire, halte-là, il n'y a plus d'argent.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

Digitized by Google

LES LIVRES D'ÉTRENNES

PREMIER ARTICLE

Librairie Hachette. — Le *Tour du monde*. — Le *Journal de la jeunesse*. — *Histoire des Grecs*, par Victor Duruy et la *Vertu en France*, par Maxime du Camp. — *Nos grandes écoles militaires et civiles*, par Louis Rousselet.

Voici venue la trève des confiseurs et des libraires. Cette année encore la librairie a fait des merveilles : il suffit de parcourir les extraits du catalogue que nous avons donnés sur notre couverture pour en avoir une idée. Et naturellement c'est toujours la librairie Hachette qui tient la tête dans l'art de fabriquer les beaux livres. Les admirateurs de Michelet qui possèdent l'édition illustrée de *l'Oiseau* se demandaient depuis longtemps pourquoi la maison Hachette ne leur en donnait pas une de Jeanne d'Arc. Personne, en effet, n'a chanté la Pucelle comme Michelet. C'est la plus belle page de son histoire de France qui en compte de si belles. Ils doivent être satisfaits aujourd'hui, car Bida vient d'illustrer de 10 magnifiques dessins gravés à l'eau-forte la vie de la bonne Lorraine, racontée par l'auteur de la *Mer* et de *l'Oiseau*. Nous en parlerons plus longuement à nos lecteurs dans notre numéro de Noël, ainsi que des *Cahiers du capitaine Coignet*, publiés par Lorédan Larchey d'après le manuscrit original, de la *Belgique* de Camille Lemonnier et du *Voyage au Groenland* de Nordenskiold qui constituent cette année avec l'*Histoire des Grecs* de Duruy, et le tome XIII de la géographie de Reclus, les étrennes littéraires et artistiques de la librairie Hachette. En attendant je tiens à vous parler dès aujourd'hui du *Tour du Monde* et du *Journal de la Jeunesse*, deux publications hebdomadaires dont la réputation n'est plus à faire et dont les collections complètes sont aujourd'hui fort recherchées. Le *Tour du Monde* entrera le 1er janvier dans sa 29e année. Peu de recueils ont d'aussi longs états de services ; il n'y en a pas un seul qui ait fait autant pour la vulgarisation des connaissances géographiques. Quant au *Journal de la Jeunesse*, il remplit en France le rôle que tiennent les *Magazine* en Angleterre et en Amérique où ils sont si répandus.

Voici quinze ans que le *Journal de la Jeunesse* existe, et tous ceux qui se sont préoccupés à un degré quelconque de l'éducation de leurs enfants le connaissent bien et savent à quel point il leur a été utile. Combien de pères eux-mêmes ne se sont pas surpris à lire avec autant d'intérêt que leurs fils certain numéro du journal destiné à ceux-ci. Il suffit de dire que c'est dans le *Journal de la Jeunesse* qu'ont été publiés d'abord les divers fragments du beau livre de M. Maxime du Camp, de l'Académie française, la *Vertu en France*, pour nous faire comprendre. Le *Journal de la Jeunesse* s'efforce de distraire, d'intéresser les jeunes gens, en publiant pour eux des nouvelles destinées à les familiariser avec la vie, mais en ayant soin de ne pas dessécher leur cœur, de les défendre contre le scepticisme, et de développer autour de leur âme cette atmosphère morale sans laquelle les meilleurs germes se flétrissent. Et quelle variété d'intérêt ne présente-t-il pas ? Ainsi, dans le cours d'une année, on y trouve : la *Vertu en France*, par M. Maxime du Camp ; *Nos grandes écoles militaires et civiles*, par M. Louis Rousselet ; *Second violon*, par J. Girardin ; *Capitaine*, par Mme P. de Nanteuil ; *Danielle*, par Mme J. Colomb ; *Un patriote au XIVe siècle*, par Mme de Witt. Les analyses que nous publierons plus loin de la plupart de ces ouvrages nous dispensent d'y insister ici ; mais on nous permettra de faire remarquer à ce propos l'avantage que présente le *Journal de la Jeunesse* renfermant dans une année, outre un grand nombre d'autres articles que nous ne pouvons énumérer, la matière de sept grands volumes qu'il serait assurément beaucoup plus cher de se procurer séparément.

En même temps qu'ils cherchent à développer l'esprit et l'intelligence de leurs jeunes lecteurs par des nouvelles intéressantes et amusantes, par des articles de vulgarisation sur des sujets divers, les rédacteurs du *Journal de la Jeunesse* prennent à tâche de stipuler leur initiative en leur proposant fréquemment des problèmes à résoudre ou des devinettes à déchiffrer, et ils excitent leur émulation par des concours mensuels où les vainqueurs sont toujours sûrs de remporter quelque récompense. Les concours du *Journal de la Jeunesse* sont très goûtés et très appréciés de sa jeune clientèle.

Et puisque nous parlions tout-à-l'heure de la *Vertu en France*, disons quels ont été l'origine et le but de ce livre. La caractérique de notre temps c'est l'affaissement moral et le découragement qui s'empare des meilleurs esprits. M. Maxime du Camp s'est demandé s'il n'y avait pas là l'exagération d'une mode, d'un parti pris regrettable, si notre époque n'était pas plus décriée qu'elle méritait de l'être, et si l'on n'y pouvait pas récolter quelques-uns de ces actes sublimes qui nous réconcilient avec l'existence et avec l'humanité.

M. Maxime du Camp n'a eu qu'à fouiller dans les archives de l'Académie française ; il y a retrouvé les parchemins de toute une noblesse qui n'a ni ancêtres ni descendants, devant laquelle s'inclinent toutes les opinions, mais que l'on s'occupe trop peu d'honorer. L'origine de ces nobles gens est souvent fort humble ; leur nom est souvent ignoré de chacun de nous ; ils fuient le bruit de la renommée, l'éclat du luxe et de la richesse ; la modestie est un de leurs principaux titres de gloire ; ce sont les lauréats de ces prix de vertu qu'un homme de sentiments chevaleresques et généreux, un véritable ami du bien, M. de Montyon, a chargé l'Académie française de décerner en son nom.

Ce sont les plus excellents des titres de cette noblesse, la noblesse de cœur, que M. Maxime Du Camp a songé à publier. L'imagination n'y a donc aucune part ; tout y est authentique. Homme de cœur lui-même, il s'est borné seulement à secouer d'un souffle généreux et patriotique la poussière qui les couvrait. Et il nous invite à la confiance dans l'avenir de notre patrie en nous montrant que le bon grain n'est pas encore perdu, qu'il y a dans toutes les classes de la société, et en plus grand nombre peut-être parmi les humbles, des âmes d'élite qui en conservent et en perpétuent la semence. Ce sont elles qu'il veut nous faire connaître ; c'est d'elles qu'il veut nous rapprocher ; il nous invite à les aimer et à prendre exemple sur elles. C'est là qu'est l'encouragement et le salut.

Que dire maintenant de l'*Histoire des Grecs* de Victor Duruy ? Ce tome II (le 1er a paru l'année dernière) qui nous conduit des guerres médiques au traité d'Antalcidas est une pure merveille. Quand parut l'*Histoire des Romains* illustrée, du même auteur, ce fut un cri d'admiration. Impossible, disait-on, de faire désormais plus grand. C'était le dernier mot de l'art. Et voilà que la *Grèce* l'emporte sur *Rome*. Heureux les historiens qui, comme M. Duruy, trouvent des éditeurs comme Hachette pour les présenter au public ! Ils sont assurés deux fois d'arriver à la postérité ; par la valeur même de leur œuvre d'abord, ensuite par la valeur artistique et la beauté de l'édition.

UN BIBLIOPHILE.

LETTRES ET ARTS

Notre compatriote madame Louise d'Isole vient de publier chez Lemerre une édition nouvelle de son poème *Merlin* avec une préface de M. Louis Fréchette, le poète canadien. Nous en rendrons compte dans notre prochain numéro.

—

Notre compatriote M. André Joubert, vient de faire paraître à la librairie Emile Lechevalier, 39 quai des Grands-Augustins *l'histoire de Menil et de ses seigneurs*, d'après des documents inédits (1010-1886). Cet ouvrage qui ne contient pas moins de 200 pages in-8 est illustré de huit gravures.

—

La librairie Maisonneuve met en vente dans sa jolie collection des littératures populaires 3 volumes de notre éminent collaborateur F. M. Luzel, sous le titre : *Contes populaires de Basse Bretagne*. Nous en rendons compte dans un de nos plus prochains numéros.

—

NOTRE NUMÉRO DE NOEL

Notre numéro de Noël paraîtra le 24 courant et contiendra des articles de MM. Léon Séché, F. M. Luzel, Paul Sébillot, de la Villemarqué, Ad. Orain, René Huette, F. E. Adam, Longuécand, etc. — et des illustrations superbes de MM. Luc-Olivier Merson, ad. Léofanti, René Huette, Alleaume, Alfred Beau, etc.

L'Administrateur Gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 3 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er JANVIER 1888

NOEL

SOUVENIRS D'ENFANCE

Nous voilà encore une fois arrivés à cette fête de Noël, si joyeuse et si poétique avec ses arbres verts chargés de joujoux et ses légendes vieilles de deux mille ans tout à l'heure, que son nom seul emplit les maisons de lumière et le ciel de chansons.

Noël, — la Nô, comme on dit chez nous — c'est la fête par excellence des vieillards et des enfants — de ceux qui viennent et de ceux qui s'en vont. Les vieux retrouvent ce jour-là au fond de leur mémoire des contes à faire dormir debout qui tiennent les enfants longuement éveillés et qui les grisent eux-mêmes comme un vin généreux.

Ecoutez-les, à la veillée, quand la maison est ramassée dans l'âtre et regarde flamber la bûche de Nô, la mélopée est toujours triste et leur voix monotone : on dirait d'une berceuse. Mais à mesure que l'écheveau des souvenirs se dévide, leur visage s'éclaire ; un souffle de jeunesse passe dans leurs cheveux blancs, et quand ils ont fini, ils sont tout prêts à recommencer.

Ah ! l'heureux temps que celui où l'on croit naïvement et sincèrement que dans le petit sabot ou le petit soulier, posé délicatement à la tombée de la nuit dans un coin de l'âtre, le petit Jésus qui fait sa tournée, porté sur l'aile des anges, mettra des bonbons, des joujoux, la poupée qui dit maman, le mouton qui bêle, le cheval de bois qui branle la tête et l'âne en carton qui agite ses grandes oreilles. Tout ce petit monde vient du bazar et tombe du ciel. Arrange cela, divine enfance !

Bénie soit la Noël de 1887 ! Après la crise présidentielle et les vilaines histoires qui l'ont amenée, nous avions vraiment besoin d'un peu de poésie. Rien ne

Digitized by Google

vaut, mes chers amis, les légendes du temps passé pour vous rafraîchir les idées et vous délasser des vilenies de l'heure présente. Noël ! c'est la naïveté faite homme, c'est la foi des anciens jours tirant la barbe à la science contemporaine, au dix-neuvième siècle décrépit, et lui disant avec la grâce et le charme de l'enfance : « Agite-toi, cherche l'inconnu, bas-toi les flancs, creuse-toi la tête, tu reviendras toujours — au moins une fois par an — à mes vieux contes que tu traites de folies et qui t'enchantent malgré toi ! »

Et c'est vrai, nous avons besoin que de temps en temps une fête religieuse nous ramène en arrière et nous rappelle nos premières croyances. Que chacun de nous ouvre les tiroirs de sa boîte aux souvenirs ! Les plus doux, les plus joyeux, les plus durables ne se rapportent-ils pas à ces nuits de décembre pleines de neige et de grésil où le petit Noël remplissait nos sabots de bonbons et de polichinelles ?

La veille au soir, on nous envoyait dormir à la chapelle blanche ; on se blottissait dans son oreiller, l'œil entr'ouvert, l'oreille au guet pour tâcher de surprendre un bruit d'ailes dans la cheminée. On avait bien embrassé papa et maman avant d'aller se coucher ; on leur avait promis d'être bien sage, et à mesure que le sommeil appesantissait nos paupières nous entrevoyions de belles choses tout en or et en argent qui nous faisaient sourire. Nos parents s'approchaient alors de notre lit, écartaient doucement nos rideaux et nous regardaient rire aux anges, agiter nos menottes, murmurer des mots comme ceux-ci : « Petit sabot, belle poupée ! » C'était le moment pour eux de remplir nos chaussures. Et le lendemain matin, à peine éveillés, nous sautions à bas du lit, et tout doucement, sans faire de bruit, bien sûrs qu'on ne nous voyait pas et qu'on ne nous entendait pas davantage, nous nous en allions, pieds nus, sonder les profondeurs de l'âtre. — Gare au paquet de verges ! — Ah ! bien oui, nous n'y pensions pas. Les verges sont pour les enfants méchants et nous avions promis d'être bien sages. Soudain un cri retentissait dans la maison :

— Ah ! maman, la jolie poupée ! et ce tambour et cette trompette et ces oranges !

La maman faisait mine de se réveiller.

— Eh bien ! que dit-on ?

— Merci, petit Noël !

Et nous étions contents et la maman l'était davantage encore !

O saintes naïvetés du premier âge ! nous avons pourtant passé par là, tous tant que nous sommes ! Où sont ces heures délicieuses ? où est le temps où nous pleurions pour le bras cassé d'un polichinelle, où nous aurions donné le paradis pour un jouet de treize sous ? Vous le croirez, si vous voulez, j'en rêve encore ; et quand je passe devant un bazar, je regrette de ne plus être bébé. Ils sont si beaux, aux approches de Noël, les bazars de Paris !... Ce n'est pas dans mon jeune temps qu'on nous faisait des joujoux comme çà.

Noël ! Noël !... Quand j'étais petit et que je mettais mes sabots de bois blanc dans la cheminée, je n'y trouvais le plus souvent qu'un cornet de dragées ou un sifflet de deux sous, car mes parents n'étaient pas assez riches pour m'attirer la visite du divin distributeur de l'article de Paris, mais j'étais content tout de même. Car la Noël était avant tout pour moi un jour de liesse et de réveillon. Un mois d'avance, j'escomptais le boudin et la saucisse de la messe de minuit. Non certes que, tout le long de l'année, la charcuterie fît défaut à la maison. Je crois bien que sur les sept jours de la semaine, il y en avait au moins trois où je dînais d'une saucisse, mais les boyaux du compagnon de Saint-Antoine me paraissaient mille fois meilleurs à Noël, peut-être parce qu'on les mangeait la nuit. Pensez donc, la veille au soir, en rentrant de la journée, mon père jetait une bûche énorme dans l'âtre, une bûche qui nous aurait chauffés en temps ordinaire, huit jours durant. Et comme elle était belle ! comme elle flambait ! Ce n'était pas une souche en chêne, celle-là ! Elle ne regardait pas noir, elle n'envoyait pas du jus qui moussait à ses extrémités. Non, elle était sèche comme vent de bise, la bûche de Nô ; elle s'allumait comme de la paille, elle brûlait blanche et rouge de cinq heures du soir à onze heures du soir pour commencer. C'était un magnifique cœur de frêne ou une souche entière de poirier que mon père mettait de côté, dans le hangar, d'une année sur l'autre Et nous nous pressions autour d'elle pour admirer les beaux dessins qu'elle faisait avec sa cendre : châteaux branlants, troupeaux épars, figures changeantes, et surtout pour écouter les airs de Noël, que ma mère chantait si bien de sa voix fraîche et légère.

Pas besoin de chandelle avec la bûche. On éteignait ce soir-là le baton de résine qui nous servait habituellement de lampe, pour laisser à la bûche l'honneur économique de nous chauffer et de nous éclairer. Et quand le premier son de la cloche de la messe de minuit nous arrivait par la cheminée, mon père prenait doucement la pelle du foyer et couvrait la bûche de cendres en disant : « Comme ça nous aurons de la bonne et belle braise à notre retour ». Et les boudins et les saucisses qui se balançaient dans l'âtre en longs chapelets vous avaient des tons rouge et or qui vous mettaient d'avance en appétit.

Alors nous fermions la porte et nous allions tous à l'église, moi devant, les jambes à mon cou, en ma qualité d'enfant de chœur. Et c'était dans la nuit un clic-clac de sabots à se croire dans un bateau à laver au bord de la Loire. Les paysans arrivaient de tous côtés, bras dessus, bras dessous avec les *marraines*, en chantant à plein gosier, les auberges étaient toutes grandes ouvertes et flambaient comme des gueules de fours, les cloches sonnaient à toute volée, et dans le ciel, claire et ronde, la lune menait le chœur des étoiles,

Le soir, à la petite brune, les paysans avaient ramené leurs bêtes à la métairie, les gars et les filles

Digitized by Google

avaient fait toilette, et de village en village, ils étaient allés battre le rappel des camarades en chantant devant chaque porte :

Réveille-toi, mon ami Pierre,
Et viens-t'en courir avec nous!
Jamais tu n'as vu sur la terre
Rien de si beau, rien de si doux.
Les cieux sont remplis d'allégresse,
Les anges sont dans nos buissons
Qui s'en vont répétant sans cesse
Mille beaux airs, mille chansons.

Puis ils s'étaient mis en marche vers la ville, en passant par la traverse pour faire passer à bras-le-corps les échaliers aux filles et les *biser* un brin.

Les voilà en vue d'Ancenis! les maisons, ramassées l'une contre l'autre dans un tas noir, leur faisaient l'effet d'une grosse tache d'encre dans le ciel bleu; mais à mesure qu'ils approchaient, elles se dessinaient, grâce aux petits trous lumineux qui perçaient leurs murailles, et les toits d'ardoise reluisaient comme une rivière à la clarté de la lune. L'église qui les domine de toute la hauteur de son clocher, s'éclairait, elle aussi; tandis que les lustres s'allumaient au-dedans, les vitraux de couleur faisaient voir au dehors leurs belles images. Quelle nuit et quel spectacle!

Je ne raconterai point la cérémonie religieuse : elle était si longue! trois messes à répondre au lieu d'une! six burettes à remplir et à vider et je ne sais combien de coups de sonnettes! A la fin j'en aurais presque voulu au petit Jésus de me faire attendre si longtemps le réveillon! mais il était si gentil dans sa crèche de mousse et de branchages, avec ses petits bras ouverts, ses petits pieds roses, ses joues fraîches et ses grands yeux bleus!... et je savais qu'on ne mangerait pas le boudin et la saucisse sans moi.

Mes trois messes répondues, je volais d'un trait à la maison où je trouvais le père, la mère, le frère et les sœurs rassemblés de nouveau devant la bûche. Ah! la belle et bonne braise! C'était le moment psychologique. Ma mère levait les bras en l'air, coupait la queue à une douzaine de boudins et de saucisses et les mettait à cuire sur le gril, à la stupéfaction de minette, qui, peu accoutumée à des noces pareilles, sautait de dessus le lit et s'en venait ronronnant demander sa part. Non, jamais, je n'ai mangé de boudinaille comme à Noël. Elle vous avait un petit goût de muscadet qui fait qu'après plus de vingt-cinq ans je m'en lèche encore les lèvres.

Le réveillon fini, on s'enfonçait dans les draps du grand lit à quenouilles, et bonsoir! je m'endormais en songeant à l'oie rôtie du lendemain. Il faut vous dire qu'on n'en mangeait qu'une fois par an à la maison et qu'on invitait ce jour-là la tante, le cousin et la cousine. Un repas tout à-fait extraordinaire! C'était moi qu'on chargeait de tourner la broche et je ne vous cache pas qu'à mesure que la bête se dorait au feu, mes yeux devenaient plus grands et le trou de mon estomac aussi. Je poussais même la curiosité, je pourrais dire la gourmandise, jusqu'à tremper de temps en temps une croûte de pain dans la graisse....

Maintenant plus de réveillon, plus de boudins, plus de saucisses! Le père, la mère et la tante sont allés voir la Noël il y a quelque dix ans sous l'herbe brûlée du cimetière, et moi qui suis à Paris, dans une ville où le boudin se fait avec du sang de bœuf et où les messes de minuit se disent presque en cachette, je pense à mes joyeux réveillons d'Ancenis et je regrette mes douze ans, chaque fois que revient la Nô!

LÉON SÉCHÉ.

NOEL

A Madame Jollivet (mère)

Noël! Mot de bonheur! — L'airain dans l'air résonne;
Tout un monde se signe et court à son appel;
Décembre aux noirs frimas de flambeaux s'environne;
Autour d'un arbre heureux la jeunesse bourdonne :
Noël! Noël!

Noël! C'est le récit dont une âme est charmée :
C'est le fils du Très-Haut caché dans Israël;
Sous le bleu firmament, c'est une étoile aimée,
Astre guide des Rois dans la nuit enflammée:
Noël! Noël!

Noël! C'est le Messie espoir des anciens Sages,
C'est la crèche, humble nid, sacré comme un autel,
C'est le pasteur, joignant ses rustiques hommages
A l'or pur, à l'encens, à la myrrhe des Mages.
Noël! Noël!

Noël! C'est l'horizon beau de lueurs étranges;
C'est Dieu dont la présence illumine le Ciel;
C'est la terre attentive à de saintes louanges,
C'est l'Hosanna béni, le cantique des Anges:
Noël! Noël!

Noël! C'est le rachat de la faute première;
C'est Satan replongé dans le gouffre éternel,
C'est, confondant l'esprit, un glorieux mystère:
Jésus, Enfant-divin né d'une Vierge-mère
Noël! Noël!

Noël! Tu dis qu'un Dieu, dans son amour immense,
Relève, en s'abaissant, l'homme, faible et mortel.
Fais tomber à genoux la vieillesse et l'enfance,
Fais chanter dans les cœurs la joie et l'espérance;
Noël! Noël!

F. LONGUÉCAND.

Digitized by Google

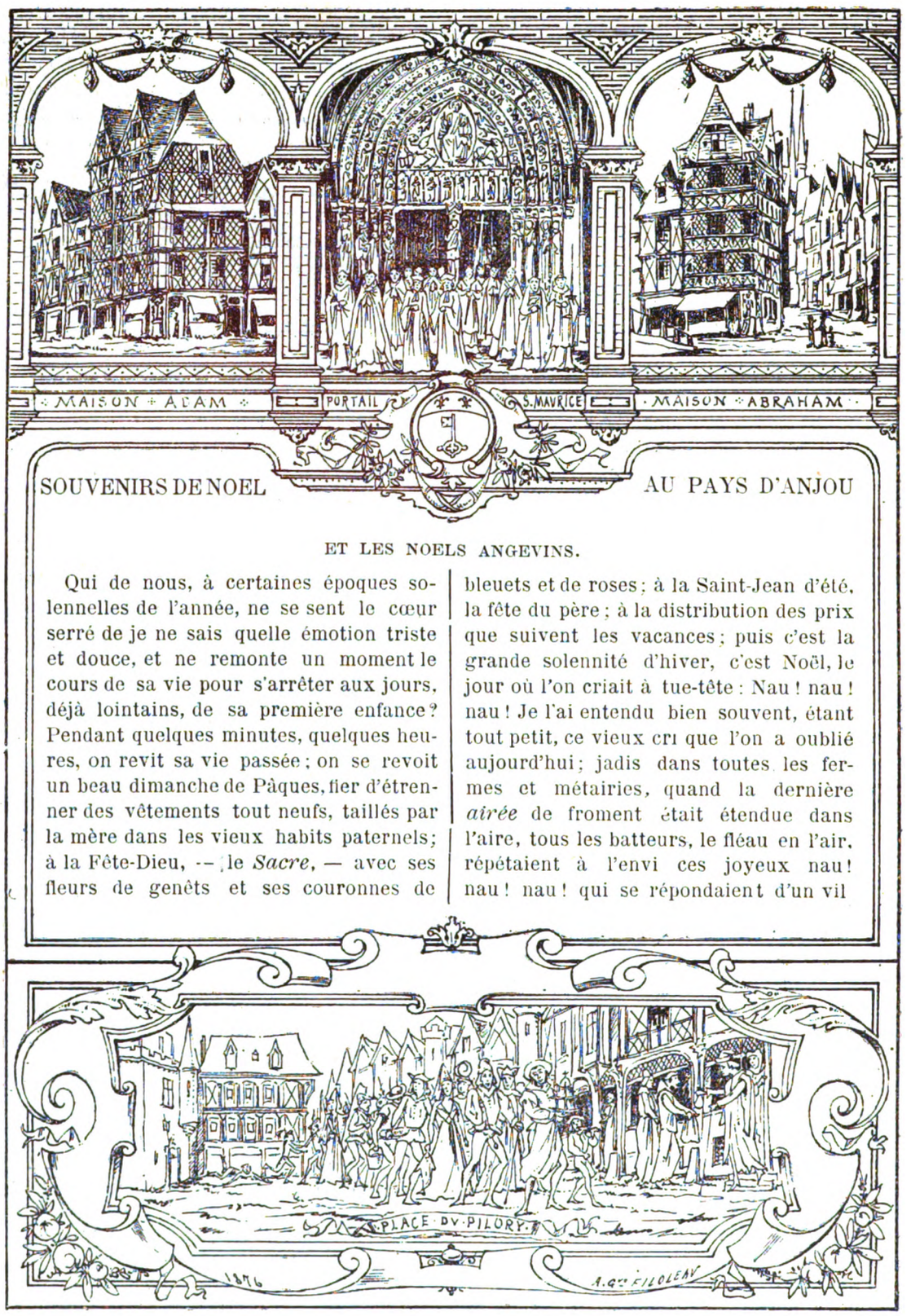

SOUVENIRS DE NOEL AU PAYS D'ANJOU

ET LES NOELS ANGEVINS.

Qui de nous, à certaines époques solennelles de l'année, ne se sent le cœur serré de je ne sais quelle émotion triste et douce, et ne remonte un moment le cours de sa vie pour s'arrêter aux jours, déjà lointains, de sa première enfance? Pendant quelques minutes, quelques heures, on revit sa vie passée; on se revoit un beau dimanche de Pâques, fier d'étrenner des vêtements tout neufs, taillés par la mère dans les vieux habits paternels; à la Fête-Dieu, — le *Sacre*, — avec ses fleurs de genêts et ses couronnes de bleuets et de roses; à la Saint-Jean d'été, la fête du père; à la distribution des prix que suivent les vacances; puis c'est la grande solennité d'hiver, c'est Noël, le jour où l'on criait à tue-tête : Nau! nau! nau! Je l'ai entendu bien souvent, étant tout petit, ce vieux cri que l'on a oublié aujourd'hui; jadis dans toutes les fermes et métairies, quand la dernière *airée* de froment était étendue dans l'aire, tous les batteurs, le fléau en l'air, répétaient à l'envi ces joyeux nau! nau! nau! qui se répondaient d'un vil

ENCADREMENT TIRÉ DES NOELS ANGEVINS RECUEILLIS PAR L'ABBÉ GRIMAULT ET PUBLIÉS CHEZ GERMAIN ET GRASSIN, ÉDITEURS, A ANGERS.

Digitized by Google

lage à l'autre, et se mêlaient au bruit des fléaux retombant en cadence sur les épis ; et les voix restaient toujours, claires et sonores, car le baril de cidre circulait sans cesse et chacun buvait à même, buvait à sa soif, — et quelle soif? — puis, la journée finie, le soir venu, batteurs et batteuses faisaient dans l'aire des rondes et des danses en criant une dernière fois : Nau ! nau ! nau !

Noël ramenait toutes ces fraîches gaîtés dans la saison froide ; Noël, précédé des longues et charmantes veillées, si attrayantes quand toute la famille et les voisins et voisines venaient s'asseoir autour de la vaste cheminée où brillait une grande flambée qui montait, montait, claire et pétillante, jnsqu'au haut de la crémaillère ; et les bruits du brasier, des voix et du rouet de la grand'mère au dedans, faisaient chœur avec ceux de dehors. La pluie fouettait les vitres à coups secs et précipités, comme si les doigts grêles d'un farfadet — dont on s'imaginait voir parfois la figure malicieuse, mais point méchante, — s'amusaient à carillonner à la fenêtre ; le vent d'automne mugissait sourdement dans les branches décharnées des grands chênes et des vieux châtaigniers, ou se glissait, en gémissant, à travers quelque fente, plaintif et mélancolique, disait ma grande mère, comme la prière d'une âme du purgatoire. C'était alors que nous nous serrions, nous les enfants, tout près du feu pour écouter les contes, les légendes et les complaintes de la mère Guimond.

La mère Guimont ! Qui donc parmi ceux de mon âge, dans le bourg de Combrée ou dans les environs, à trois lieues à la ronde, ne se rappelle cette bonne vieille qui savait toutes les chansons du monde, toutes celles, du moins, que l'on chantait depuis Angers jusqu'à Nantes, et que les grand'mères ont dites à leurs petits-enfants depuis le temps du bon roi René et de la Reine Anne jusqu'à nos jours : *Geneviève de Brabant et le farouche Golo. Damon et Henriette*, et le Juif-Errant, qu'elle avait vu une fois, — de loin ; puis la noble demoiselle qui gémit dans une tour ronde, enfermée par le père barbare, et les trois petits enfants perdus dans la forêt — celle de Combrée — en cherchant leur mère, et mille et mille autres, toutes histoires authentiques, car elle y croyait, la bonne femme, à ces légendes, à ces complaintes d'une naïveté de langage, d'un goût de terroir à faire pâmer d'aise tous les *Sébillot* de France et de Navarre. Jamais, non, jamais répertoire aussi complet ne s'est rencontré dans la tête d'une personne illettrée au point de ne savoir pas lire. Hélas, depuis longtemps, bien longtemps elle est morte, emportant le secret de tous ces récits du vieux temps ; et tout cela est resté vague et endormi dans ma mémoire, se réveillant parfois à demi : je me rappelle tous nos plaisirs d'enfant ; j'ai encore dans les oreilles la voix douce et chevrotante, de la chanteuse mais je ne sais plus les vieilles chansons qu'elle nous chantait. Qui les connaît aujourd'hui ? Qui les redira désormais ?

Comme elle fut belle, cette année-là, la fête de Noël ! Je ne veux pas vous dire en quelle année ; cela me vieillirait trop. J'avais de sept à huit ans ; mon frère aîné avait douze ans et mon jeune frère en avait six. Nos deux grand'mères étaient là : celle de Combrée qui vivait avec nous, et celle d'Angers — la mère de ma mère — qui était venu nous voir au mois d'octobre et devait rester jusqu'au printemps prochain. Depuis deux mois on s'était préparé à célébrer Noël d'une façon solennelle. Tous les dimanches et fêtes, le soir, après souper, on allait tantôt chez l'un, tantôt chez l'autre, portant chacun son falot à la main, ce qui était réjouissant au possible ; puis on se réunissait autour de l'âtre, et, pendant que les enfants riaient, criaient, chantaient, dansaient, les grandes personnes, graves et attentives, jouaient à la quadrette, à un sou la partie, dans le but d'acheter une oie magnifique pour le jour de Noël. Aussi comme nous avions hâte de voir arriver cette mémorable soirée. Elle vint, elle vint enfin, bien tard, selon nous, plus tard que de coutume, bien qu'elle tombât, comme tous les ans, le vingt-cinq décembre.

On a beau dire, il n'y a rien de tel pour fixer un fait dans une mémoire d'enfant, qu'un de ces modestes et joyeux festins de famille, qui vous semblent dignes d'un roi, parce que vous n'en avez pas l'habitude. Aussi, je me souviens parfaitement de cette soirée, et, quand je ferme les yeux, il me semble que j'y suis encore : je revois nos deux grand'mères, mon père, ma mère, mes frères, nos voisins et leurs enfants ; mais, quand je reviens de ce pélerinage au pays du passé, tout disparaît : seuls mon frère aîné et moi nous sommes là pour nous rappeler tous ceux qui ne sont plus !

Donc, nous étions une quinzaine au moins, grands et petits, autour de l'immense foyer, où nous tenions tous à l'aise. L'énorme bûche qu'on avait mise la veille au soir, avant d'aller à la messe de minuit, arrosée du meilleur cidre de la cave, était encore tout enflammée et servait à faire rôtir l'oie de Noël, une oie splendide qui pesait bien de huit à dix livres : elle était magnifique, j'en conviens, mais aussi elle avait coûté cher ; ma mère, qui l'avait achetée à la métairie de l'Epinay, l'avait bel et bien payée cinquante trois sous ! mais, disait-elle, ce n'est pas Noël tous les jours ; et nous, nous lui répondions : non, malheureusement ? Elle était là, l'oie superbe, odorante déjà et toute dorée, au milieu de la broche qui la transperçait et qui était posée sur les crochets des grands landiers, avec un plat long et profond dessous pour recueillir le jus qui tombait goutte à goutte ; c'était à qui tournerait la broche, pour avoir le droit de dire : c'est moi qui l'ai fait rôtir.

Mais laissons maintenant ces souvenirs gastronomiques ; ne parlons ni de soupe aux choux, aux pommes de terre et au lard, fumante et exhalant une

Digitized by Google

odeur délicieuse, ni des *rillots* exquis qu'on avait faits l'avant-veille, ni des gâteaux, ni du cidre bouché, mousseux comme du Champagne, ni même du vin, car il y avait du vin, de ce bon vin d'Anjou que les noëls du pays mentionnent plus d'une fois. Arrivons au dessert, à ce moment où chacun, gai, content, tout entier à la joie simple et naïve, doit chanter son noël en l'honneur de la fête.

. . . . . .

Que j'en ai entendu,ce soir-là ! La mère Guimond et ma grand'mère de Combrée faisaient assaut avec ma mère et ma grand'mère d'Angers, pour que le village ne fut pas au-dessous de la ville ; et certes, de l'avis de tout le monde, il n'y eut que des vainqueurs dans cette lutte à pleins gosiers. Le dernier noël chanté était applaudi comme le plus beau ; quand il était connu des convives, tout le monde le chantait en chœur, et n'en était que plus gai. Je voudrais bien pouvoir en citer beaucoup ici ; mais je sais qu'il faut se borner, et d'ailleurs presque tous ces chants sont, à quelques variantes près, les mêmes a Nantes, à Angers, à Rennes et à Poitiers ; presque tous font partie de la grande Bible des Noëls angevins qui renferme les naïves compositions de maître Miton, de Le Moigne, d'Urbain Renard et de tant d'autres ; compositions pleines de charme et d'abandon, pieuses et gaies en même temps, plus faites souvent pour être chantées à la table de la famille que sous la voûte des églises, témoin l'avant dernier couplet du fameux noël de maître Urbain Renard : *chantons, peuple angevin*, particulier à notre pays.

Buvons sur ce verset
De la grappe angevine,
Priant Dieu de bon hait (souhait)
Qu'il conserve nos vignes
De gelée, grêle et bruine,
De grilles et gillebers,
Les blés et fruits d'estime
De charançons et vers.

..... Partout, il est vrai, dans le monde chrétien,les *Noëls* furent en honneur. Mais, dit M. l'abbé Brisset, dans les pages remarquables qu'il a bien voulu écrire pour servir de préface au précieux recueil de Noëls angevins de M. l'abbé Grimault, « nulle part cette « végétation poétique ne fut plus abondante qu'en « Anjou, pays de foi profonde, où le sérieux et le rire « s'allient sans peine pour se prêter un mutuel charme. Les *Noëls* poussaient partout, et leurs couplets, « sortis de la plume du clerc ou échappés à la verve « du poëte de village gardaient la franche saveur du « sol où ils avaient germé. A Angers, sur les rives « de la Loire, que bordent des collines vêtues de pampre vert, pays de franc rire et de parler gaulois. Ils « avaient un caractère allègre et joyeux ; sur les « frontières du Poitou, dans cette contrée ravinée et « jadis couverte de bois qui porte le nom impérissable « de Vendée, ils avaient plus de simplicité naïve et de « mélancolie rêveuse ; mais partout quelles vives « couleurs et quels reliefs saisissants !....

«..... Ces *Noëls* n'ont pas tous la forme de nos cantiques. Il en est que l'on peut regarder comme de « véritables drames. D'autres affectent un caractère « épique et rappellent ces énumérations dans lesquelles semble se complaire le vieil Homère quand « il fait le dénombrement des guerriers. Dans l'un des « *Noëls* d'Urbain Renard, l'Enfant-Jésus est d'abord « proposé aux adorations des habitants d'Angers, « mais autour de son humble berceau,le cercle s'étend « et s'agrandit, les cités du vieil Anjou. les provinces « du noble royaume de France, les états de la chrétienté et du monde. ..... tous sont conviés pour rendre hommage au Verbe fait chair... »

Tous ces beaux chants furent dits et redits pendant notre soirée ; suivant la coutume, un bon vieux mendiant, qui habitait Bouzeilles, un hameau dépendant du bourg, peuplé tout entier de bûcherons et de charbonniers, était venu prendre sa part du festin, et payait largement son écot en chansons ; il avait même le talent de faire des variantes au texte de maître Urbain Renard, en substituant aux noms des villes angevines, ceux des villages et hameaux environnants ; et nous étions très fiers, croyant que c'était la réalité et qu'il en avait été témoin — il était si vieux — de l'entendre chanter :

Venez, gars de Noëllet
De Combrée et Vergonne,
De Grugée, du Tremblay
Et seigneurs de Senonnes.
Venez chanter la fête
De ce divin Agneau
Et puis vidons nos verres
En chantant Nau ! Nau ! Nau !

... Parmi les *Noëls* qui regardent particulièrement la ville d'Angers et notre province, il en est deux que je voudrais reproduire ici et qui nous furent chantés par ma grand'mère ; je les ai trouvés très curieux au point de vue historique ; du reste M. l'abbé Grimault n'a eu garde de les oublier dans son ouvrage : les autres chants sont répandus dans toute la France, mais ceux-ci sont à nous et nous applaudirons de grand cœur au poète naïf qui ne voit rien de plus beau au monde que sa province et la cathédrale de la grande ville d'Angers.

VENEZ A SAINT-MAURICE

—

I

Venez à Saint-Maurice,
Tous serviteurs de Dieu,
Ouir le saint service
Qui se fait en ce lieu,
Ravit yeux et oreilles ;
Dites assurément :
N'y a chose pareille
Dessous le firmament.

Digitized by Google

II

Car soit que l'on contemple
Ce hardi bâtiment
Et sa largeur très ample,
Sans pilier mêmement;
Ses beaux clochers et cloches
Portés quasi sur rien,
Ses gros orgues tout proche
Qui concertent si bien.

III

Là galerie est pleine
De belles raretés,
De gros os de baleine,
Son beau portait doré;
La on vient en voyage
Sainte Tanche prier
Et tant de belles images
Qu'on y voit déplier.

IV

Tant de saintes reliques
Qui sont en son trésor
Les châsses magnifiques,
Couvertes d'argent et d'or;
Tapisseries exquises
Brodées d'or et d'argent,
Où sont l'Apocolypse
Et les deux Testaments.

V

Cette église est fort sainte
Puisque tant de corps saints
Sont dedans son enceinte
En tombeaux entiers;
Entre autres, sous la grille,
De l'heureux Jean Michel
Celui du roi de Sicile
Qui n'a point son pareil.

VI

Malgré les hérétiques
Qui, par rage, ont brûlé
Une partie des reliques
De l'heureux Saint-René,
L'autre partie utile
Est gardée chèrement,
Où, priant, les stériles
Obtiennent des enfants.

VII

Dedans son chœur, aux fêtes,
On voit de tous côtés
Le Révérend Evêque
Doyen et dignités.
Grand nombre de notables,
Chanoines apparents,
Devots et charitables,
Qui officient par rang.

VIII

Et les cérémonies
Qui n'ont point de pareil,
La belle psalmodie
Qui soit sous le soleil,
La musique complète
De bon maître et d'enfants,
Tant d'ornements aux fêtes
Et de cierges ardents.

IX

On ouvre le noçage,
Au mois de janvier,
Ou bénit le vinage
Pour tout mal singulier,
Là où se voit l'hydrie
De chez l'Architriclin,
Où Christ, devant Marie,
Changea l'eau en bon vin.

X

Les Rameaux sont célèbres,
Car la procession,
A Saint-Michel-du-Tertre
Va faire station.
Sur la porte angevine
On chante gloire à Dieu
Montrant l'entrée divine
Chez le peuple Hébreux.

XI

La joie est angélique
A la Pâque d'ouir
Cloches, orgues, musique,
Les Maries venir
Chercher dans le sépulcre
Jésus qui n'est plus là;
Puis portant œufs d'autruche
On chante Alleluia.

XII

Suivant l'ancien usage
On fait processions,
Aux églises, on voyage
Durant les Rogations;
Lors on porte la châsse
Du grand saint Seneré
Sous laquelle l'on passe
Quant on est retourné.

XIII

Par toute l'Europe on prise
Le beau sacre d'Angers,
Pour l'honneur que l'Église
Avec les séculiers
Rendent au très auguste
Sacrement de l'autel
Pour l'aliment des justes
Pain descendu du ciel.

Digitized by Google

XIV

On voit à Saint-Maurice
Tous les états venir,
Puis, après, la justice,
Très bel ordre tenir,
Tenant en main la torche
Et le bouquet de fleurs ;
Comme aussi la Bazoche
Paraît en grand honneur.

XV

Douze torches très grosses,
Représentant aux yeux
En figure et en bosse
Les merveilles de Dieu :
C'est le faix de douze hommes,
Que celle des bouchers,
Et n'ont pas moindre somme
Tanneurs et Poissonniers.

XVI

Puis le clergé chemine
Très dévotieusement,
Chantant motets et hymnes
Du Très Saint-Sacrement,
Qu'on porte en la chapelle
Sise près Saint-Laurent ;
Au retour, d'ordre belle,
Chacun reprend son rang.

XVII

A la Toussaint on quitte
Aumusses et surplis
Pour prendre le noir triste ;
On prie pour les délits
De ceux du purgatoire,
Par messes ou oraisons
On prie le roi de gloire
Les tirer de prisons.

XVIII

Taira-t-on les prières
Qui se font pour les morts ?
Qu'on dit anniversaires,
En musique et accords.
Troyes, Dol, Rouen sont belles,
Les Michet, Mets, Miron,
Tout le clergé appellent
Des villes aux environs.

XIX

A Noël on chemine
De cœur dévotieux,
Dès neuf heures à Matines,
Où le chœur des messieurs
Luit, entouré de cierges ;
Puis la messe à minuit,
A l'heure que la vierge
Enfanta Jésus-Christ.

XX

Que donc plus on ne vante
Ni Rouen, ni Paris,
Chartres, Bourges, ni Nantes,
Saint-Maurice a le prix ;
Car si les autres prisent
Leurs grands morceaux pierreux,
Du nôtre l'artifice
L'emportera sur eux.

XXI

O très grand capitaine,
Et chef de légion,
De la troupe thébaine,
De cœur nous te prions.
Glorieux saint Maurice
Garde de tous dangers
Ce très saint édifice
Et le peuple d'Angers.

XXII

Vierge, Reine de gloire,
Riche des biens divins,
Entends et aye mémoire,
Garde les Angevins :
Nous chantons tes louages
A cet avant ici ;
Reine des hauts archanges,
Délivrez-nous d'ennui.

Bien que le *Noël* que nous venons de citer soit au nombre des plus curieux, il me semble qu'on trouvera plus d'intérêt encore dans celui qui commence ainsi, *O merveilles des merveilles* ! Il rappelle ces belles et célèbres processions d'Angers où la population tout entière défilait avec pompe dans les rues de la ville. Tous les Angevins, sans exception, sont appelés à porter des présents au Nouveau-né : prêtres, chanoines, moines, religieuses, bourgeois, marchands, ouvriers de toutes sortes, nul n'est oublié, chacun arrive avec son offrande ; il nous semble, en entendant ce *Noël*, voir la physionomie vivante de la vieille ville, il y a trois cents ans. Où sont-ils aujourd'hui, ces temps de foi naïve et de franche gaîté. Certes, je ne suis pas de ceux qui regrettent le passé ; mais n'y avait-il pas, chez nos aïeux, des choses que nous avons perdues et que nous aurions dû garder.

. . . . . .

Arrêtons-nous. Les bornes qui nous étaient prescrites ont été franchies. Pourtant que de réflexions — tristes, mais sans amertume — nous suggèrent tous les bons souvenirs d'autrefois ! Chères et douces traditions du passé que nos pères nous avaient léguées et que nous ne lèguerons pas à nos enfants ! heures joyeuses qui avez laissé dans l'âme un parfum dont elle est imprégnée et qui ne s'effacera jamais, représentez-vous souvent, souvent à ma mémoire ? J'aime, quand je pense à tous ceux que j'aimais jadis et qui ne sont plus, à les revoir assis autour du large foyer

Digitized by Google

ou de la longue table, se reposant le soir, au milieu des leurs, des rudes labeurs de la journée, dévisant des choses du village, racontant les anciens temps à leur façon, nous apprenant la vie par leurs exemples! Voilà à quoi je songe quand revient Noël ; c'est le passé tout entier qui chante en mon cœur quand j'entends, par hasard, ces vieux couplets qui ont tant charmé mes jeunes années. Voilà pourquoi je voudrais crier, comme autrefois, Nau ! Nau ! Nau !

F.-E. ADAM.

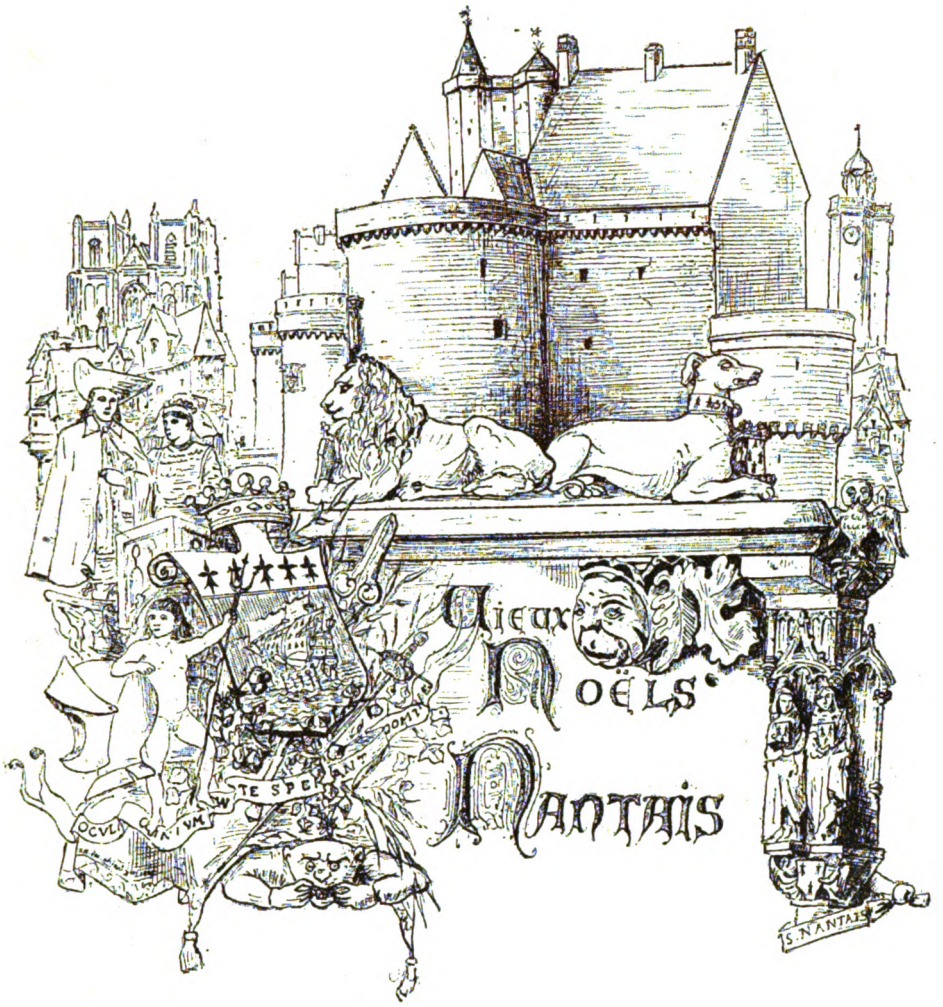

Noël nouvellet !

« *En ma jeunesse, dit Pasquier, dans ses* RECHERCHES DE LA FRANCE, *c'étoit une coutume que l'on avoit tournée en cérémonie de chanter tous les soirs, presqu'en chaque famille, des Noüels qui estoient chansons spirituelles faites en l'honneur de Nostre-Seigneur, lesquelles on chante encore en plusieurs églises pendant qu'on célèbre la grand'messe le jour de Noüel...* »

Cette ancienne coutume s'est perpétuée en Bretagne, notamment à Nantes, jusqu'à une époque assez rapprochée, et je sais encore certaines familles où, durant les longues soirées de décembre, les enfants se réunissent autour de la lampe et écoutent les vieux *Noëls* que leur chante doucement la jeune mère ou l'aïeule.

Je me souviens très bien, — et certes c'est un des souvenirs les plus doux et les plus émus de ma prime jeunesse, — qu'au temps de Noël, nous ne manquions jamais de prier notre grand'mère de sortir de l'armoire où il dormait le reste de l'année derrière les piles de linge flairant une bonne odeur de lavande, un très vieux bouquin qu'il me semble voir encore. C'était un recueil de ces naïves cantilènes, peut-être « *la Bible des Noëls vieux et nouveaux sur la nativité de N. S. J. C., imprimée à Nantes chez la veuve Sébastien Doriou, imprimeur du Roy ?* »

L'excellente femme nous faisait promettre d'être bien sages, et atteignait le livre tant convoité.

Alors nous nous taisions, et grand'mère nous chantait les « *Bourgeois de Nantes...* » ou encore : « *Menez paître vos bêtes...* », de cette voix si douce et si juste qu'elle conserva jusqu'à sa mort, et qui me ravissait encore quand plus tard, moi jeune homme et elle octogénaire, je parvenais, après force prières, à

Digitized by Google

lui faire me chanter quelques vieux airs de Méhul, de Gluck ou de Lulli.

Puis nous grandîmes, et le temps arriva de laisser l'antique recueil pour la grammaire et le *gradus ad Parnassum*, mais toujours l'aïeule chérie était assise à la grande table, lisant les *feuilles* du soir sans laisser pour cela de surveiller attentivement notre travail. Femme de grand sens et possédant cette solide instruction qu'on avait donnée aux jeunes filles dans les premières années du siècle, elle suivait nos études, les dirigeait, et même s'était mise à lire le grec, afin de pouvoir s'assurer si nos leçons en cette matière étaient suffisamment apprises.

Je ne sais ce qu'est devenue la *Bible des Noëls*, je l'ai souvent et vainement recherchée, mais, si je n'ai pu retrouver l'antique bouquin si reconnaissable à sa reliure en veau, dont les gardes étaient brisées par un long usage, j'ai toujours gravés dans la mémoire les airs simples et non sans charmes, de ses naïves poésies. Aussi, — je le dirai sans rire, — ce m'a été une bien douce resouvenance, quand j'ai parcouru dernièrement les trois volumes de *Pastorales et de Noëls* des *Provinces de l'Ouest* (1) recueillis par mon savant compatriote et ami, M. H. Lemeignen, président de la société archéologique de Nantes, vice-président des bibliophiles bretons : Et je me suis surpris à fredonner, — moi sceptique, — avec une très réelle émotion, les traînantes mélodies des pieux cantiques que me chantait, il y a trente ans, là bas, en Bretagne, cette adorable vieille qui fut ma grand'mère.

A vrai dire, les *Noëls nantais* n'ont rien de bien original ; la plupart de ces petites pièces dont les plus anciennes ne remontent pas au-delà du XVI[e] siècle, sont ou empruntées à d'autres *Bibles*, comme celle d'Orléans, par exemple, et transportées dans les recueils nantais en substituant le mot *Nantois* à celui d'*Orléanois*.ou calquées sur les *Noëls* des autres provinces, comme les *Bourgeois de Nantes*,imités des *Bourgeois de Châtres*, vieille poésie de l'Ile de France, et qui se chante sur le même air.

Je tiens à citer ici ce cantique qui, pour n'être qu'un pastiche, présente néanmoins de l'intérêt à cause de la naïveté de son style, et des noms de lieux, de personnes et d'églises qu'il renferme.

NOEL POUR LES NANTOIS.

Sur le chant : Nous nous mismes à jouër *ou :* Les bourgeois de Châtres :

—

Les bourgeois de Nantes
Né soyez en soucy,
Menez tretous grand'joye,
Cette journée icy
Que naquit Jésus-Christ
De la Vierge Marie.

Près le bœuf et l'asnon don, don,
Entre lequel coucha, la, la,
En une bergerie.

Les anges ont chanté
Une belle chanson
Aux pasteurs et bergers
De cette région,
Qui gardoient leurs moutons
Paissant dans la prairie,
Disans que le Mignon, don, don,
Estoit né près de là, la, la,
Jésus, le fruit de vie.

Laissèrent leurs troupeaux
Ceux-là de Saint-Clément
Prindrent leurs chalumeaux,
Et joyeux instrumens,
Vindrent dançans, chantans,
Tout droit à Nostre Dame,
Pour visiter l'enfant si gent,
Luy donnant des joyaux, si beaux
Jésus s'en print à rire.

Puis ceux de Saint-Sembin,
Tous en procession,
Partirent du matin,
Pour trouver l'enfançon,
Ayant oüy le son
Et la douce harmonie
Que faisoient les pasteurs joyeux
Lesquels n'estoient pas las, la, la,
De mener bonne vie.

Les bons enfants de Nantes
N'estoient pas endormis,
Sortirent des tanniers
Quasi tous étourdis :
Ceux du Marchis *aussi*
Passèrent la chaussée
Croyant avoir oüy le bruit
Et aussi le débat, la la,
D'une bien grosse armée.

Ceux n'y ont pas failly,
De Piremil *et des* Ponts,
De Richebourg *aussi,*
Apportant des poissons
Les barbeaux et saumons,
Anguilles et carpettes,
Estoient à bon marchez croyez
A cette journée là, la la
Et aussi les perchettes

De la Fosse *vrayement*
Fut bien fait le devoir
De faire asseoir les gens
Qui venoient voir le Roy :
Et ceux de Sainte *Croix*

(1) VIEUX NOELS COMPOSÉS EN L'HONNEUR DE LA NAISSANCE DE NOTRE-SEIGNEUR-JÉSUS-CHRIT, *Noëls très anciens, Noëls des XVII[e] et XVIII[e] siècles ; Pastorales et Noëls des provinces de l'Ouest ; Musique des vieux noëls*, Libaros édit. à Nantes, 1876, 3 vol.

Digitized by Google

Qui les regardoient faire,
Là eussiez veu danser, sauter,
Et mener grand soulas, la, la,
En faisant bonne chère.

Mathurin *a sonné*
De son beau tambourin,
Le fiphre aussi joüit
Ce jour la bien matin,
La grand bouteille au vin
Ne fut point oubliée.
Lors Paschal *du rebec joüait*
Car avec eux alla, la la
C'est heureuse journée.

Lors un nommé Charlot
Faisoit de bon broüet,
Trempoit son pain au pot
Cependant qu'on dançoit,
Lapins et perdrieaux,
Alloüettes rôties,
Canards et cormorans, frians
Pierrot Mathau *porta, la, la,*
A Joseph et Marie.

Puis avec eux estoit
Michel *le violon,*
Qui du lut raisonnoit
Une belle chanson ;
De Nantes les mignons
Menoient grand rusterie,
Les échevins portoient, menoient
Trompettes et clairons, don, don,
En belle compagnie

Lors un bon compagnon
Curé de Saint-Denis,
Aposta un flacon
Du vin de son logis,
Prestres et escoliers
Tout cette nuitée,
Se sont mis à chanter, danser.
Ut, ré, mi, fa. sol, la, la, la,
A gorge déployée.

Puis il s'en vint trois autres
Lesquels n'estoient point las,
Qui dedans un chausse
Luy firent hypocras,
Et Jésus estoit là
Qui les regardoit faire,
Pastoureau le passa, coula,
Et Boivin *en gousta, la, la,*
Puis à tous en fist boire.

En beurent à plein verre
D'une bonne façon
Et si en firent boire
A Messire Saimson,
Lequel le trouva bon
Comme il nous fist accroire,
Le trouva excellent, friant,
Puis il remercia, la, la,
Jésus aussi sa mère

Prions donc tous Marie
Et Jésus son cher fils,
Qu'ils nous fassent la grâce
D'aller en paradis
Après qu'aurons vescu
Icy bas sur la terre,
Qu'ils nous veuillent garder, d'aller
Dans les enfers là-bas, la la,
Souffrir grande misère.
Amen.

Le Noël sur les religieuses qui sont allées adorer Jésus-Christ, celui des *paroisses de Nantes*, etc. nous donnent également la curieuse nomenclature des quartiers, églises et couvents de la vieille cité bretonne Nous voudrions citer dans son entier, un *Noël du bourg de Batz* qui passe en revue toutes les paroisses des environs, mais l'espace nous fait défaut.

En voici quelques couplets.

NOEL DU BOURG DE BATZ

Chantons Noël à haute voix jolie
En révérant Jésus le fruit de vie,
Qui est venu
Et descendu
Pour nous sauver la vie ;
Chantons donc tous,
D'un cœur joyeux.
Et sans mélancolie.

Gabriel ange, commis de Dieu le père,
Fut envoyé la nouvelle annoncer
Aux pastoureaux
Gardant agneaux
Par toute la contrée,
Leur dit : allez
Voir Jésus-Christ
Qui est né cette nuictée.

Lors les pasteurs prirent tous leurs houtettes,
Leurs flageolets, chalumeaux et musettes,
Allant, dansant,
Chantant, sautant,
Menant joyeuse vie,
Saluant
Le doux Jésus
Et sa mère Marie

Des pastoureaux une grande assemblée
De Guérande, *ville bien renommée,*

Digitized by Google

Sont tous venus
Et bien pourvus
De jambons et saucisses,
D'oreilles et de pieds de pourceaux
Aucun d'eux n'en est chiche.

Ceux de Croisic, *par grande allégresse*
Avec Batz *n'engendrent point paresse*
Portant poisson
Comme saumon
De la morue parée
Et du bon vin
De Pornichet
Pour traiter l'accouchée.

. . . . . .

M.H. Lemeignen pense que ce *Noël* resté inédit jusqu'à la publication de son livre, date probablement du dernier siècle et doit être attribué à la plume inexpérimentée d'un poète du crû. Il y paraît, assurément, et de même que dans les autres Noëls du pays nantais,

La rime n'est pas riche et le style en est vieux

mais cette incorrection même et ce rusticisme n'ont-ils pas une véritable saveur?

En consacrant aux *Noëls bretons et angevins* son numéro du 15 décembre, le directeur de la *Revue* a eu une excellente idée. Il importe en effet de ne pas laisser tomber dans l'oubli ces précieux documents sur la vieille littérature populaire, dont un si grand nombre a malheureusement déjà disparu.

Il en est de ces vieux *Noëls* comme des contes de fées qui jadis ont tant émerveillés nos jeunes imaginations : ils évoquent en nous les réminiscences d'antan, les figures aimées et disparues, les joies les plus saines et les plus vives de notre vie, celles de l'enfance ; et, de même que

Si peau d'âne m'était conté,
J'y prendrais un plaisir extrême

c'est avec un bien grand plaisir aussi que j'ai relu les vieux *Noëls* dont fut bercée mon enfance, et qui m'ont rappelé de si doux et si lointains souvenirs.

RENÉ HUETTE.

DICTONS POPULAIRES SUR LA NOEL

A Noël au perron
A Pâques au tison

—

Qui voit à Noël les moucherons
A Pâques verra les glaçons

—

Qui se chauffe au soleil, Noël dans ton saint jour
Devra brûler du bois quand Pâques aura son tour

—

Claire nuit de Noël, claire javelle
Hiver trop beau, été en eau,

—

Les jours croissent à Nô
Du pas du jô

FÊTES ET LÉGENDES DE NOEL

EN HAUTE-BRETAGNE

Naguère encore à Matignon et à Ploubalay, la veille de Noël les garçons se réunissaient ; ils allaient de ferme en ferme portant sur l'épaule de grands bâtons et des bissacs ; à la nuit ils frappaient à la porte, et on ne manquait pas de leur demander :

— Qui est là?

— Le hoguihanneau, répondaient les gars.

On leur ouvrait et ils se mettaient à chanter ; pour les remercier on leur donnait un morceau de lard qu'ils enfilaient dans l'un de leurs bâtons, il était réservé pour un repas qui se nommait le bouriho. A Montauban (Ille-et-Vilaine) on donnait aussi des morceaux de lard ou de vache salée aux enfants pauvres qui avant de chanter venaient crier : au guyané, au gui l'an neuf! à Ploërmel on criait : au gui gouroux !

D'après ce qu'on m'a raconté l'usage de chanter des Néouëlles (Noëls) était général il y a quarante ans. Parfois les garçons et les filles montaient dans les arbres ou se tenaient sur les piles de paille, et d'un village à l'autre les chants se répondaient.

En 1883 des enfants du faubourg Saint-Malo à Dinan sont venus chanter en ville à la porte des personnes aisées. Ils commençaient par dire :

A Noël pour une pomme,
Pour une poire.
Pour un p'tit coup d'cidre à boire.

Puis sur l'air de *Au clair de la lune*, ils chantaient les paroles suivantes :

Quatre petits anges
Descendant du ciel,
Chantant la louange
Du père Eternel ;
Saint-Joseph son père,
Saint-Jean son parrain,
La bonne sainte Vierge
Qui lui chauffe les mains.
Est-il beau, berger ?
— Pus beau que la lune et que le soleil.
Jamais dans le monde on n'a vu
Rien de pareil.

A Pleudihen jadis, d'après Ogée, trois jeunes gars de la commune revêtus d'habits de fête et couverts de rubans représentaient les rois Mages et allaient chanter à la porte des fermes.

Lorsque cette coutume était encore florissante, on imprimait des recueils de Noëls en plusieurs endroits de la Bretagne ; tels sont : la *Bible des Noëls vieux et nouveaux*. Dinan. Huart, 1754 petit in-12 de 80

Digitized by Google

pages contenant 32 pièces ; *Pastorale sur la naissance de Jésus Christ, l'Adoration des bergers et la descente de l'Archange saint Michel aux Limbes,* dédiée aux Dévots, à l'enfant Jésus par le père Claude-René-Marie. Dinan Huart 1754, in-12 de 32 pages (1).

Actuellement, à ma connaissance du moins, les Noëls ont disparu de la littérature de colportage en Haute-Bretagne.

Je n'ai recueilli aucun noël populaire dans les Côtes-du Nord ; dans l'Ille-et-Vilaine, M. Decombe en a trouvé un et M. Orain en a inséré plusieurs dans ses chansons à la suite de son *Glossaire patois.*

L'usage d'allumer au foyer de la famille une bûche de Noël subsiste encore, quoiqu'il paraisse en voie de disparaître, c'est toujours un homme qui après l'avoir arrosé d'eau bénite l'allume ; pour que la bûche ait de la puissance, celui qui y met le feu doit n'avoir rien mangé depuis midi. A minuit la bûche doit être retirée du foyer. On en met les morceaux éteints dans le grenier ou dans une armoire ; lorsqu'il tonne on va les chercher et on les jette dans le feu. dans quelques communes, c'est la bûche elle-même qu'on rallume,et on a soin de l'éteindre dès que l'orage est passé. Des fragments placés dans les puits assurent la bonne qualité de l'eau et empêche les reptiles d'aller y boire.

Pendant la nuit de Noël, saint Joseph et la Vierge sont avec l'enfant Jésus partout où il y a des coudriers : ils prient pour les âmes du Purgatoire dont un grand nombre sont délivrées de leurs tourments pendant cette nuit.

Ce n'est pas la seule merveille que présentent les buissons de coudriers ; dans chacun d'eux il y a une branche qui se transforme en rameau d'or, et égale en pouvoir la baguette des fées les plus puissantes. Il faut pouvoir la couper entre le premier et le dernier coup de minuit : si on ne réussit pas, on est enlevé par une puissance invisible.

Un menhir situé près de Jujon descend boire à l'Argumon pendant la nuit de Noël ; une autre à Saint-Etienne en Cogles va se désaltérer au ruisseau pendant que sonne la messe de minuit.

Tous les ans pendant la nuit de Noël un merle vient soulever l'un des menhirs du Mont-Beleux (arrondissement de Fougères) et découvre le trésor qui est caché dessous ; mais presque aussitôt la pierre revient à sa place et écrase l'imprudent qui avait tenté de s'emparer du trésor.

A Bains quatre évêques viennent des quatre coins de l'horizon se réunir pour officier sur le tumulus. Ils marchent ensuite vers l'Occident et font par trois fois le tour d'une pierre dite la Roche Aboyante.

Les bœufs se mettent à genoux quand minuit sonne ; mais il faut bien se garder d'aller vérifier le fait : un homme qui voulut entrer dans une étable pour les voir eut sa chandelle éteinte par deux fois, et comme il la rallumait malgré ce double avertissement, une main invisible lui donna sur la tête un formidable coup de poing.

Plusieurs animaux domestiques ont le privilège de parler pendant cette nuit : la légende des bœufs qui s'entretiennent de la mort de leur maître, des ânes et des cheveaux qui devisent sur le même sujet est populaire en Haute-Bretagne, de même que dans presque toute la France.

D'après une petite légende populaire aux environs de Moncontour, le chat et le chien auraient aussi à minuit sonnant le privilège de la parole humaine. Une vieille femme avare qui nourrissait mal son chien et son chat. entendit le chien qui disait au chat : « Notre maîtresse est trop avare. Cette nuit des voleurs vont venir lui dérober son argent, et si elle crie ils lui casseront la tête. — Ce sera bien fait, » répondit le chat. La bonne femme effrayée se leva de son lit pour aller chez un voisin ; mais, au moment où elle sortait, des voleurs ouvrirent la porte, et, comme elle criait. ils l'assommèrent,

Suivant une croyance que je n'ai jusqu'ici rencontrée qu'en Haute Bretagne, la mort en personne se promène la nuit de Noël et entre à l'église pour désigner ceux qui doivent mourir dans l'année.

Il y avait une fois une femme qui se rendait à la messe de minuit. Sur son chemin elle rencontra un cheval sur lequel était montée une femme dont elle ne voyait pas la figure, parce qu'elle était recouverte d'un capuchon. La bonne femme voyant que le cheval ne marchait pas très vite, hâta le pas pour l'attraper. et quand elle fut près de lui sur la route, elle se mit à geindre comme si elle était rendue de fatigue, et elle disait :

— Ah ! mon Dieu. quel temps ! il n'y a pas moyen de marcher !

— Eh bien ! ma brave femme, lui dit celle qui était sur le cheval, montez avec moi, puisque vous êtes si lassée.

— Je ne demande pas mieux, grand merci, répondit la femme. Elle monta en croupe, mais dès qu'elle eut touché la cavalière, elle s'écria :

— Comment ! vous êtes froide comme la mort !

— Ce n'est pas étonnant, ma bonne femme, c'est moi qui suis la Mort.

La bonne femme fut saisie de frayeur, et elle fit un grand nombre de signes de croix en se recommandant à tous les saints du Paradis. Elle s'enhardit toutefois et dit à sa compagne :

— Où allez-vous comme cela ?

— A la messe, répondit la Mort ,et vous ?

— Je vais aussi à la messe ; mais puisque vous êtes la Mort, pourquoi allez-vous avec les chrétiens ?

— Vous le verrez, répondit la Mort : regardez-moi quand je serai entrée à l'église : il n'y aura que vous seule à me voir : tous ceux que je toucherai avec cette petite baguette sont pour mourir dans l'année qui vient.

Tout en devisant ainsi elles étaient arrivées à la

(1) Sébillot. *Coutumes de la Haute-Bretagne* p. 212-215.

Digitized by Google

A Noël pour
Pour une
Pour ue p'tit cou

Digitized by Google

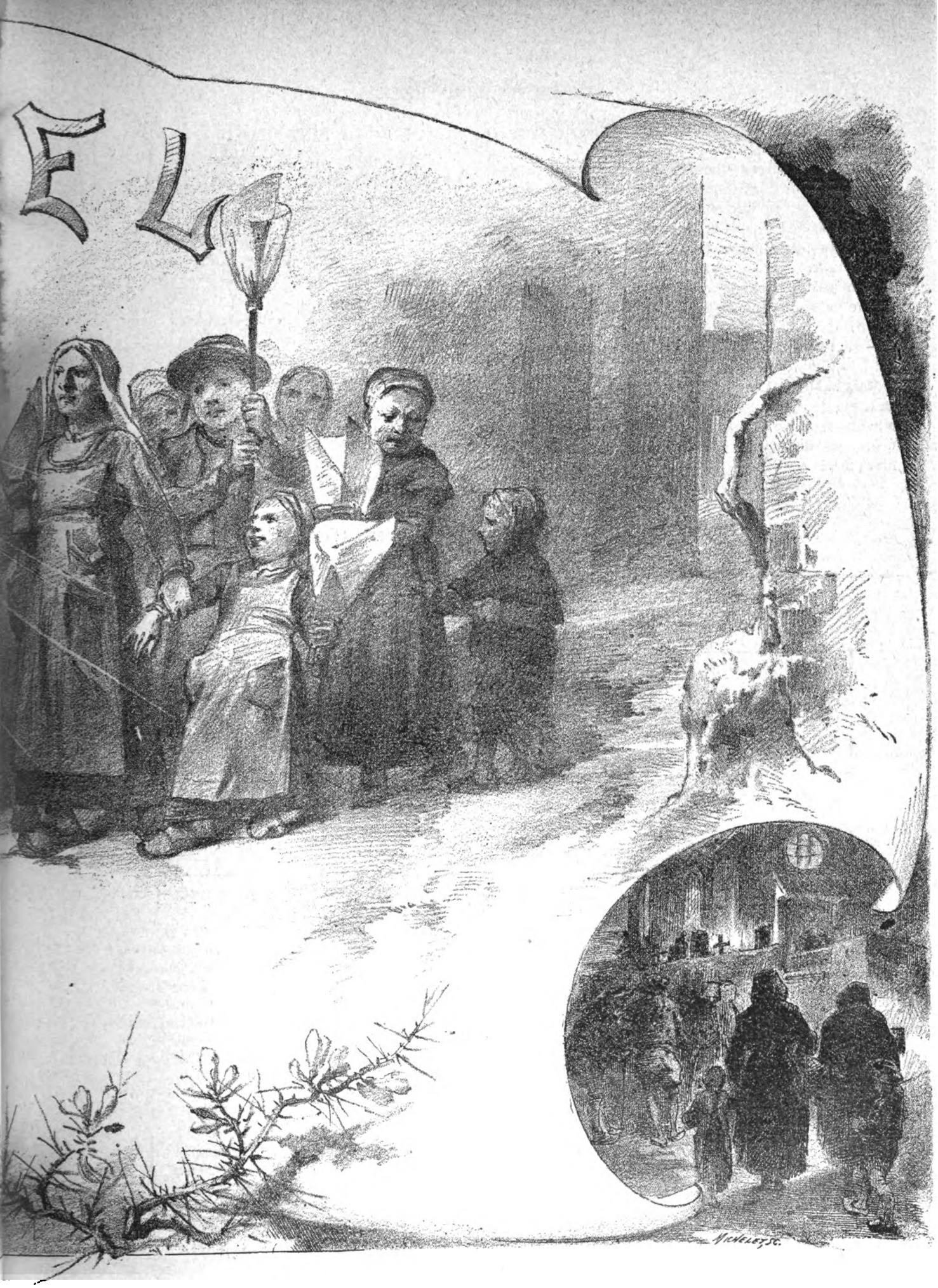

ne pomme,
poire.
d'cidre à boire.

Digitized by Google

porte de l'église ; le cheval s'arrêta et les deux femmes descendirent.

Pendant la messe la bonne femme regarda avec attention la Mort, visible pour elle seule ; elle la vit toucher avec sa baguette plusieurs personnes, et parmi elles des voisins et des amis. La mort se promenait au milieu des assistants effleurant de sa baguette tantôt l'un, tantôt l'autre, sans regarder ni au sexe ni à l'âge ! quand la femme la vit étendre sa baguette vers son propre père, elle ne put s'empêcher de crier :

— Ah ! pour l'amour de Dieu ne touchez pas à celui-là !

Mais la Mort n'écouta pas sa voix, et laissa tomber sa baguette ; puis lorsqu'elle eût achevé sa tournée elle disparut. Le père de la femme mourut dans l'année, et ils moururent aussi tous ceux qu'elle avait marqués.

PAUL SEBILLOT.

LA NUIT DE NOEL

DANS L'ILLE-ET-VILAINE

Le canton de Louvigné-du-Désert, dans l'arrondissement de Fougères, est encore couvert de monuments mégalithiques qui, tous, ont des légendes.

Ici, tel menhir cache un trésor immense. Chaque année, *pendant la nuit de Noël*, un merle soulève le bloc de granit et découvre les louis d'or. Mais si quelqu'un avide de richesses, voulait s'en emparer, il serait aussitôt *écaboui* (1) par la pierre énorme qui s'abattrait sur lui.

Là, c'est une pierre branlante qui s'en va — *toujours la nuit de Noël* — pendant la messe de minuit, boire dans le ruisseau de la vallée, et revient d'elle-même se replacer sur ses appuis aux trois quarts enterrés. Malheur à qui se trouverait sur son passage, car elle accomplit son voyage avec la rapidité de l'éclair, et l'infortuné passant serait infailliblement massacré.

Bon nombre de paysans bretons croient aussi que la nuit de Noël, à l'heure de minuit, les bestiaux parlent entre eux dans l'étable.

Voici quelques noëls que j'ai recueillis.

1. Ecrasé.

AD. ORAIN.

NOEL.

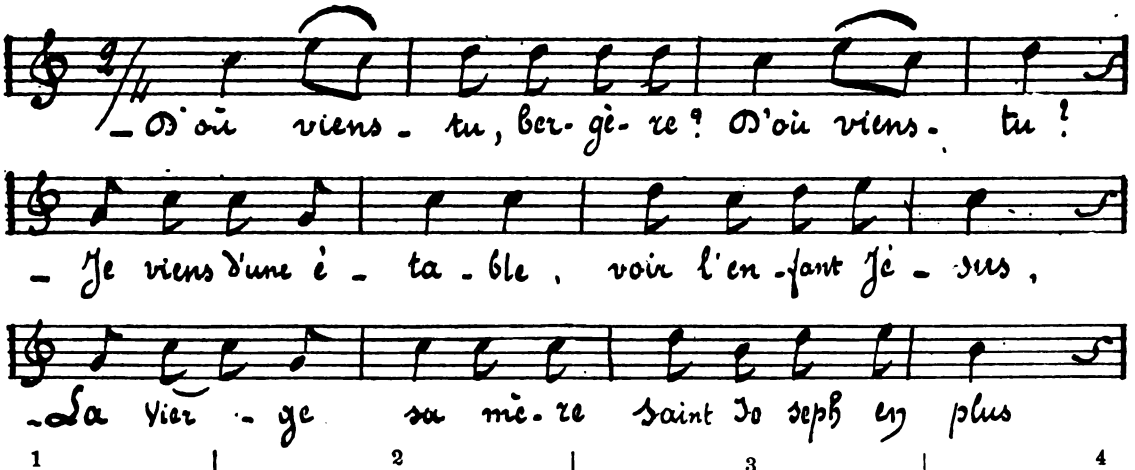

1

— D'où viens-tu bergère ?
D'où viens-tu ?
— Je viens d'une étable,
Voir l'enfant Jésus,
La vierge sa mère,
Saint-Joseph en plus.

2

— Est-il beau, bergère ?
Est-il beau ?
— Plus beau que la lune
Et que le soleil ;
Jamais sur la terre
On *n'vit* son pareil.

3

— Rien de plus bergère ?
Rien de plus ?
— Saint Joseph, son père,
Saint Jean son parrain
Et sa bonne mère
Qui lui donne le sein.

4

— Rien de plus bergère ?
Rien de plus ?
— Quatre petits anges
Descendus du ciel
Chantent les louanges
Du père éternel.

Recueilli à Bain (Ille-et-Vilaine).

NOEL ! NOEL !

Saint Joseph qui cherche un lit
Pour son petit fils ; | *bis.*
Il a trouvé dans un coin
Un peu de paille ;
Il a trouvé dans un coin
Un peu de foin.

Noël ! Noël !
Cri d'espérance,
Il est à nous l'Emmanuel
Noël ! Noël !
Cri d'espérance,
Jésus est né, Noël ! Noël !

Mon fils quand tu seras grand
A l'âge de quinze ans. | *bis.*
Je t'apprendrai le métier
De ma boutique
Je t'apprendrai le métier
De charpentier.

Noël ! Noël ! etc.

Je te donnerai du bois
Pour faire une croix. | *bis.*
C'est une croix qui conduira
Jusqu'au supplice.
C'est une croix qui conduira
Jusqu'au trépas !
Noël ! Noël !

(Noël recueilli à Montfort-sur-Mer).

Digitized by Google

UNE VEILLÉE DE NOEL EN BASSE-BRETAGNE

—

La scène se passe dans un vieux manoir breton, au milieu des bois, à moitié chemin du bourg de Plounévez-Moëdec au bourg de Plouaret, le manoir de Keranborgne, où j'ai passé mon enfance. Nous sommes au 24 du mois de décembre, veille de Noël. Le temps est froid et la neige couvre la terre. La veillée de Noël commence. Le repas du soir terminé, après la vie du saint du jour lue en breton et les prières dites en commun, toute la maisonnée, maîtres, enfants, serviteurs et journaliers, — est réunie en cercle autour de la bûche de Noël, un énorme tronc de chêne qui brûle dans la vaste cheminée de la cuisine. (1) Un barde ambulant et mendiant, le vieux Iouenn Garandel, est venu demander l'hospitalité, à la tombée de la nuit, avec son sac bien garni de vieux *gwerziou* et de *soniou* nouveaux imprimés sur des feuilles volantes, ainsi que de belles images populaires, grossièrement enluminées, et représentant les saints patrons des paroisses bretonnes, des Notre-Dames de Bon-secours, du Coz-Guédodet, de Rumengol; le Juif-Errant, qu'on nomme *Boudédeo*, en breton; puis des régiments entiers de beaux cavaliers et d'intrépides fantassins, défilant à son commandement, musique en tête; — et il a été reçu avec joie et bonheur, par les enfants surtout, et on l'a installé sur l'escabeau du conteur, au coin du foyer, avec une pleine écuellée de cidre doré à la portée de sa main. Il commence par raconter les nouvelles les plus récentes des paroisses qu'il a parcourues, depuis sa dernière visite, les morts, les naissances, les fiançailles, les accidents et aventures de toute sorte; puis il chante le vieux *gwerz* de *Lezobré* (les Aubrays), et tout l'auditoire est suspendu aux lèvres du vieillard, dont la mémoire est inépuisable en récits des temps passés.

— Racontez-nous aussi, Garandel, des histoires de la nuit de Noël, dit Fanch Dagorn, le charretier.

(1) Le bûcher ou *chuquet de Noël* était en effet, *énorme*, aux XVIe et XVIIe siècles, et plus tard. Je lis dans le *Journal manuscrit du sire de Gouberville*, p 570 : — « Le 29 décembre 1553, je fys fère du « boys pour ce Noël. Le 24, apprès dysner, je fys mettre *le chuquet de* « *Noël* en la cuysine, par mes serviteurs et par Th. et Nicollas, dicts. « Vaultier, Girel Pivain et Jehan Parys ; puis m'en allé à Vespres. »

Le *chuquet* devait être bien lourd, puisqu'il fallait tant de monde pour l'établir.

— Des histoires de la nuit de Noël? Je veux bien; et d'abord connaissez-vous le vieux proverbe:

Noz ann Nédélec na gousq ken
Met an tousec ha mab an den?
La nuit de Noël, il n'y a à dormir
Que le crapaud et le fils de l'homme.

— Pourquoi cela, Garandel? demanda le petit pâtre Laonic.

— Pourquoi, mon enfant? Voici : l'homme, toujours ingrat et oublieux, pas tous cependant, reste indifférent et dort tranquillement, cette nuit-là comme les autres, au lieu de la passer en prières et en adoration devant son Sauveur, qui vient de naître; et quant au crapaud qui est une forme du démon, comme le serpent, il peut aussi se reposer et dormir, car, cette nuit là, il ne lui est permis de tenter ni d'induire en mal aucun chrétien. On assure, — et je le crois volontiers, d'après tout ce que j'ai entendu raconter par des gens dignes de foi, — on assure que, durant cette nuit bénie, les animaux s'entretiennent aussi dans leurs étables, du moins les bœufs et les vaches, dans la langue de l'homme. Ils parlent de leurs maîtres, de leurs travaux, de leurs peines, de leurs joies, de leurs projets, de leurs espérances, en un mot de tout ce qui les concerne et les intéresse. Mais il n'est pas bon d'essayer de surprendre leurs secrets, et l'on raconte de tristes histoires au sujet d'incrédules ou de curieux, qui ont payé de leur mort leur curiosité.

— On assure aussi, dit Fanch Ar Moal, que, cette nuit, les feux du purgatoire s'éteignent, durant la messe de minuit, et que les pauvres âmes qui y expient des fautes et des péchés, commis sur la terre, éprouvent un moment de soulagement.

— Oh!... avez-vous entendu? s'écria tout-à-coup Marianna, assise à l'écart, près de la fenêtre, en se cachant les yeux, et tout émue et bouleversée de frayeur.

— Quoi donc, Marianna? demanda Riou.

— Le cri d'une âme en peine!... là, à la fenêtre!

— Mais non, Marianna, rassurez-vous; ce que vous avez entendu est tout simplement le cri d'une chouette, qui a frolé les carreaux du bout de ses ailes, et nous a jeté son cri sinistre, en s'envolant vers la vieille chapelle en ruine de Guernaham.

En ce moment, on entendit dehors, à la porte, un duo de voix, deux vieux mendiants chantaient un Noël breton. On interrompit les récits et les conversations, pour les écouter, jusqu'au dernier couplet, que voici :

Kana nouel e penn ann ti,
Eun aval melen a blij d'in,
Eun aval melen pe arc'hant,
Pe ar verc'h hena, mar d'ê Koant. (1)

Ce qui veut dire :
Quand je chante un Noël au pignon de la maison, — J'aime à recevoir une pomme jaune; — une pomme Jaune ou de l'argent, — ou la fille aînée, si elle est jolie.

Quand le chant fut terminé, on fit entrer les chanteurs. On leur donna des crêpes, quelque monnaie et des *pommes jaunes*, comme ils demandaient. Puis ils partirent, après s'être chauffés à la bûche de Noël, pour répéter leur chant aux portes de tous les manoirs et fermes du quartier.

Ce couplet ne fait pas partie du vieux Noël, mais il est ajouté ordinairement par les chanteurs, avec de nombreuses variantes, pour solliciter les petits dons en argent, en crêpes ou en pommes, car ce sont là de véritables tournées d'étrennes anticipées.

Digitized by Google

dire encore, reprit Fanch Ar Moal, que, pendant l'élévation, à la messe de minuit, l'eau des fontaines et des puits se changeait en vin.

— Je l'ai entendu dire aussi, répondit Jalory, et Laou Lagadec racontait qu'à Guergarellou, où il étoit alors domestique, il était allé se placer près du puits, à minuit, au moment où l'on entrait à la messe, et que dès qu'il entendit le tintement de la cloche qui annonçait l'élévation, vite, vite, il tira un sceau d'eau, y plongea la tête et se mit à boire : et c'était du vin délicieux, et comme il n'en avait jamais bu. Mais, il avait à peine aspiré deux au trois gorgées, que la cloche cessa de sonner, et il ne buvait plus que de l'eau.

— Voici, dit Garandel, une assez plaisante histoire, à propos du changement de l'eau des puits et des fontaines en vin, pendant la nuit de Noël. Ceci est parfaitement vrai, et vous pouvez m'en croire, car j'étais là, et j'ai tout vu et entendu moi-même.

C'était donc la nuit de Noël de 1815. J'étais jeune alors, et j'habitais, comme aujourd'hui, le Vieux-Marché. Je m'étais rendu d'assez bonne heure au bourg de Plouaret, (le Vieux-Marché n'avait pas encore été érigé en commune) et, en attendant la messe de minuit, nous étions quelques amis et moi, à l'auberge de Cadiou, à boire du cidre et à jouer aux cartes. Nous avions organisé un brelan, avec la ferme volonté de finir, quand sonnerait l'appel à la messe. Le jeu était très animé : il y avait des pertes assez sensibles, pour de pauvres gens comme nous étions tous, et, comme toujours, plus on perdait plus on s'entêtait. Nous étions donc là tout à notre partie, lorsqu'on vint nous dire que quelque chose d'extraordinaire se passait de l'autre côté du bourg. Alanic Ar Floch, qui avait soif, mais qui n'avait plus d'argent, pour boire dans les auberges, où l'eau ne se change jamais en vin, mais assez souvent le vin en eau, Alanic Ar Floèh donc, qui avait entendu raconter maintes fois, aux veillées d'hiver, que, la nuit de Noël, l'eau des puits et des fontaines se changeait en vin, voulut s'en assurer. Il alla, avant l'heure de la messe, au puits de Vincent Caris, s'assurer si le seau et la corde y étaient et pouvaient fonctionner sans encombre. Il voulut tirer un seau d'eau, mais à peine eut-il descendu le seau au fond du puits, qu'une voix en sortit, qui lui dit, d'une façon très intelligible, au moment où il le faisait remonter : — « un instant, camarade !... un instant, et laissez moi boire un coup d'abord »!

Alanic n'était pas des plus braves ; il lâcha le seau dans le puits et se sauva à toutes jambes. Un groupe de trois à quatre personnes, dont faisait partie Noël Ar Saoz, l'arrêta au passage, et lui demanda s'il avait le Diable à ses trousses, pour courir ainsi. Il était si ému et si bouleversé, qu'on eut toutes les peines du monde à comprendre quelque chose à ce qu'il bredouillait : — Non pas le Diable !... mais quelqu'un qui a parlé !... qui a dit : — Laissez-moi boire un coup, camarade !... Là-bas, dans le puits de Vincent Caris... un revenant, pour sûr !...

Ils le crurent fou, ou ivre-mort. Cependant, comme le puits n'était pas loin, ils allèrent jusque-là, par pure curiosité. Noël Ar Saoz se pencha sur l'ouverture du puits et demanda en plaisantant : — Ohé ! toi qui es là-dedans, tu as donc grand soif, pour aller boire au fond d'un puits ?

— Oui, grand' soif ! répondit une voix, dans le puits.

— Avez-vous entendu ? demanda Noël, en se tournant vers ses camarades.

— Oui, dirent-ils ; il y a quelqu'un dans le puits.

Et Noël Ar Saoz cria encore.

— Qui est là dedans ? répondez.

— *Ar Sant.* (Le Saint) répondit la voix.

Noël ne plaisantait déjà plus. Il y avait alors une douzaine de personnes autour du puits, et tous avaient entendu la voix d'en bas.

Il faut lui demander quel Saint il est, disait-on, et ce qu'il veut.

— Quel Saint êtes-vous ? demanda Noël.

— *Sant ar Gourlanno*, (le Saint, du Gourlanno) répondit la voix.

— *Sant ar Gourlanno* ?.., se dirent les assistants, en se regardant, stupéfaits ; nous n'avons jamais entendu parler de ce saint-là. Il faut demander au maître d'école si son nom est dans quelque calendrier ou quelque vieux livre. C'est peut-être aussi un nouveau Saint ?

— Que voulez-vous, monsieur le Saint ? demanda encore Noël Ar Saoz, en se penchant sur l'ouverture du puits.

— Je veux d'abord à boire, puis je demande que le recteur vienne me chercher en procession, avec croix et bannières en tête, et qu'on sonne les cloches à grande volée.

On se regardait avec stupéfaction, et l'on ne plaisantait plus. On convint qu'il fallait aller raconter la chose au recteur et lui demander son avis.

Le bruit se répandit promptement dans tout le bourg, et il y eut bientôt un affluence considérable de monde autour du puits de Vincent Caris. Nous-mêmes nous avions laissé nos cartes et nous étions aussi accourus.

On se disait : — comment faire ? Le recteur ne croira sans doute pas. Il faut pourtant qu'il soit informé de ce qui se passe ; c'est pour sûr quelque grand miracle. Et chacun faisait ses réflexions et donnait son avis. Cependant deux ou trois hommes se rendirent au presbytère, pour informer le recteur de ce qui se passait. Le recteur se disposait à se rendre à l'église, et il reçut assez mal les messagers et leur dit qu'ils voulaient se moquer de lui, — ou que leur prétendu saint n'était sans doute qu'un ivrogne, qui, ayant voulu puiser de l'eau au puits, y était tombé.

On apporta la réponse du recteur. Quelques commères furent scandalisées, et témoignaient leur mécontentement par des cris et des exclamations, en levant les mains au ciel. — Cependant la foule allait toujours croissant, et l'on s'enhardissait, et l'on commençait à se familiariser avec le saint.

— C'est un bon saint, disait-on ; il aime la plaisanterie ; il demande à boire ; et pourtant, puisqu'il est dans le puits... Mais, il aimerait mieux, sans doute, du vin ou du cidre...

— Il faut lui offrir une chopine de cidre. Peut-être aussi n'est-il descendu dans le puits que pour profiter du moment où l'eau se change en vin, cette nuit, et en boire à son aise ? — Et autres quolibets de cette force, et l'on riait, et l'on plaisantait à qui mieux.

Mais, les vieilles dévotes étaient scandalisées et s'écriaient :

— Jésus, mon Dieu ! dans quel temps vivons-nous ? On ne respecte plus rien ! Pour sûr la fin du monde approche !... Et elles gourmandaient la foule et présageaient de grands malheurs.

Enfin, Marc Ar Mannac'h, qui était ivre, se pencha à son tour sur l'ouverture du puits, et cria :

— Ohé ! voyons, parle ; es-tu un vrai saint ?

— Oui, Le Saint, — répondit la voix.

Digitized by Google

— Es-tu alors un brave homme de Saint, et veux-tu boire une bouteille avec moi ?

— Je ne demande pas mieux, et plutôt deux qu'une.

— Mais, il me semble que je connais cette voix, dit Marc, en se retournant vers nous. Et se penchant de nouveau sur le puits :

— Quel saint es-tu ? Dis-moi ton nom.

— Mais, il y a une heure que je vous crie : *Sant ar Gourlanno* (Le Saint, du Gourlanno), et vous feriez mieux de me retirer de ce puits, où je meurs de froid et de soif !

Et Marc partit d'un grand éclat de rire, et dit, en se retournant vers la foule :

— Quand je vous le disais, que je devais connaître ce saint-là ! C'est un de mes amis, celui avec lequel, peut-être j'ai trinqué le plus souvent. Vite ! des cordes, des torches, et qu'on le retire de là !

— Qu'est-ce donc, Marc, demandait tout le monde, étonné, où diable as-tu pu connaître un saint, toi ? car tu n'es jamais allé en paradis, que nous sachions du moins ?

— Il ne s'agit pas ici de saints du Paradis. Comment, tas d'imbéciles, voilà une heure que ce pauvre garçon se tue à vous crier qu'il se nomme Le Saint (*Ar Sant*), Louis Le Saint, du village de Gourlanno, près de Plounevez-Moëdec, et vous restez là, la bouche béante, à vous regarder, au lieu de vous empresser à porter secours à un pauvre homme ivre, comme vous le serez presque tous, avant le jour, et vous le laisseriez mourir, au fond de ce puits, si je n'étais heureusement arrivé pour le sauver.

Et, à la lueur de torches de résine, que l'on approcha de l'ouverture du puits, tout le monde reconnut facilement Louis Le Saint, dit Le Saint de Gourlanno, grelottant et mourant de froid. Il se tenait debout dans la chambre du puits, comme un vrai saint, dans sa niche. Car vous savez qu'au fond de tous les puits, dans le corps de la maçonnerie, on pratique toujours une sorte de niche, où se retire l'homme qui les recure afin de se trouver à l'abri, en cas de rupture de la corde ou de chûte de pierres, quand on remonte les sceaux remplis de sable, de pierres et autres matières.

Marc descendit dans le puits un seau fixé à une corde de chanvre. Le Saint y entra, on le hissa, et il sortit enfin. On le conduisit à l'auberge de Cadiou, et là, on le plaça sur un escabeau, près d'un bon feu, et il se retrouva bientôt aussi dégourdi et aussi sain que jamais, et se remit à boire avec les camarades.

Cette aventure fit du bruit à Plouaret ; plusieurs de vous ont dû en entendre parler, et peuvent porter témoignage que mon histoire est rigoureusement vraie.

LA CHANSON DE NOEL

— Rien n'est plus vrai, en effet, dit Le Meur, car mon père, qui était aussi là, me l'a assuré.

— Mais, Garandel dit Yvonne, vous avez oublié de nous dire pourquoi Le Saint se trouvait au fond du puits de Vincent Caris, et comment il y était descendu.

— Vous avez raison ; mais je vais vous satisfaire aussi sur ce point. Le Saint aimait la chopine de cidre et adorait le verre d'eau-de-vie. Il revenait de Lannion, et avait fait de nombreuses stations aux *chapelles*, comme nous disons, c'est-à-dire aux cabarets situés tout le long de la route. En arrivant au bourg de Plouaret, il était ivre mort, après sa dernière station au bouchon mal famé de *Toul-ar-Bac'had dou* (*le Trou aux coups de bâtons*). Ayant voulu se désaltérer aux puits de Vincent Caris, qui est à l'entrée du bourg, il tomba dedans. On dit qu'il y a un Dieu pour les ivrognes, et je le croirais volontiers ; toujours est-il qu'il dégringola jusqu'au fond du puits, sans se faire de mal, car il se trouva quitte pour quelques contusions. L'eau n'était pas profonde, mais elle était froide ; songez qu'on était au 24 décembre ! Grâce à la fraîcheur du bain qu'il avait pris, il se dégrisa vite, et eut la présence d'esprit de se réfugier dans la niche, comme je vous l'ai déjà dit. Il était donc là, attendant avec la patience d'un vrai saint qu'on vint le délivrer, lorsqu'Alanic Ar Floc'h descendit le seau dans le puits, espérant en retirer du vin...

— Ecoutez !... voilà le coq qui chante ! dit tout à coup

Digitized by Google

Yvonne. C'est mauvais signe, dit-on, quand le coq chante ainsi, au milieu de la nuit.

— Mais, vous saviez bien, Yvonne, — lui répondit Jolory, que rien ne se passe comme à l'ordinaire, cette nuit. Nul animal ne dort, excepté l'homme et le crapaud, et le coq chante, à toutes les heures, pour empêcher les mauvais esprits de se répandre sur la terre, — et peut-être aussi pour témoigner sa joie et glorifier la nativité de Notre-Sauveur.

— Quelle heure est-il ?

— Dix heures et demie.

— En ce cas, nous avons le temps d'entendre encore quelques récits et quelques *gwerziou*.

Et Jolory raconta comment son père avait vu *Carric Ann Ancou*, passant dans le chemin couvert du Kerouez; Marianna chanta le joli gwerz de *Penhérès Crec'hgouré*, Yvonne chanta le *Sône* de *Cloarec Rosmar*, et moi-même, — car j'étais là aussi, et je ne fais que rapporter ici ce que j'y ai entendu, — je lus la traduction en vers bretons de la légende suivante, mise en beaux vers français par mon ami Guillaume-René Kerambrun, mort trop tôt pour réaliser toutes les espérances que donnaient les belles poésies, tant bretonnes que françaises, qu'il dispersa dans maints recueils périodiques, de 1838 à 1850 :

LA NUIT DE NOEL

Il est une nuit dans l'année
Où les bêtes ne dorment pas,
Où, pendant que la maisonnée
Entend frissonner le verglas,
Tout ce qui vit d'herbe et de chaume,
Dans la langue que parle l'homme,
Enfans, s'entretiennent tout bas.

Cette nuit-là, c'est la nuit sombre
Où Jésus naquit pour souffrir,
Où l'on dit la messe dans l'ombre
Des piliers, qui semblent grandir...
Les bœufs, couchés dans leur étable,
D'une voix triste et lamentable,
Comptent ceux qui doivent mourir.

Arzur, le père de Marie,
Vous savez... la folle aux grands yeux,
Dont la figure est amaigrie,
Et le front pâle et soucieux,
A minuit, il osa descendre
Dans la crèche pour les entendre :
Hélas ! il fut trop curieux.

Le bœuf dit à la vache brune :
— Je vois un rayon de la lune ;
Ma sœur, je crois qu'il est minuit.
— Il est minuit, à ce qu'il semble,
Car je sens la terre qui tremble,
Mon frère, mais quel est ce bruit ?

— C'est, murmura la vache grise,
Le pas d'Arzur, garçon fermier,
Qui doit à rebours à l'église
Du village entrer le premier...
— Le taureau dit : — Jeudi, mon frère,
Nous irons le porter en terre :
Il sera lourd à charroyer.

Le veau dit à la vache rousse :
— Mère, quel est encor ce bruit ?
— C'est, lui dit-elle, Arzur qui tousse,
Arzur l'indiscret qui s'enfuit.
Après, du moins on doit le croire,
Vint le tour de la vache noire ;
Mais aucun mortel ne l'ouït.

Enfants, ce récit est sincère ;
Arzur mourut, deux jours après,
Mes yeux le virent mettre en terre,
Tenez, là-bas, sous ce cyprès.
Doux chéris de la vieille bonne,
Suivez les conseil qu'elle donne,
Et ne soyez point indiscrets.

— C'est comme ce que nous a conté Garandel, au commencement de la veillée, dit Marianna.

— Oui, mais mis en *gwerz*, pour être chanté, répondit Fanch Ar Moal.

Et maintenant, il est temps de partir pour le bourg; allumez les torches, *bâz en avel*, bâtons au vent, et en route, tous ensemble, par les champs, les ravins et les landes, pour aller entendre la messe de minuit.

F.-M. LUZEL.

LA POÉSIE BRETONNE

SOUS ANNE DE BRETAGNE

Elle a revêtu trois formes lyriques que j'examinerai successivement : la forme rustique, la forme artificielle et savante, la forme macaronique ou burlesque.

Pour la première, nous avons les chants populaires imprimés de nos jours; pour la seconde, indépendamment de nos mystères, un recueil d'anciens Noëls bretons réédités au XVII[e] siècle; pour la troisième, une collection de vieux Noëls français récemment publiés.

I

Par ce flux et reflux d'opinions scientifiques, il en est une qui semble persister comme expression de la vérité : c'est que la poésie purement populaire, la poésie des ignorants, des illettrés, a pour thème les nouvelles qui les intéressent : dans tous les pays, à toutes les époques, les poètes du peuple ont été ses nouvellistes attitrés, j'allais dire ses gazetiers. Il y a un demi-siècle que j'émettais cette opinion. Je la trouve aujourd'hui confirmée par un jeune maître de la critique pour qui la poésie populaire de tous les peuples n'a aucun secret : Elle n'a pas été faite, dit M. Gaston Paris, pour charmer des auditeurs indifférents : elle est l'écho immédiat des sentiments, des passions, des triomphes, des deuils de ceux qui la font et qui l'entendent. Elle ne demande ses sujets ni à la tradition, ni à l'invention; elle n'en a pas d'autres que les faits contemporains, qui s'y reflètent sous le jour où les voient les acteurs eux-mêmes ; elle est, avec cette restriction, absolument sincère, et aurait, si nous la possédions sous sa forme originale, la valeur d'un document historique de premier ordre (1).

En Bretagne, sous la duchesse Anne, avec les évènements qui se passaient, comment les poètes ou jongleurs auraient ils agi autrement ?

(1) *Journal des savants*, octobre 1887, p. 626.

Digitized by Google

Aussi un historien distingué, (*Histoire de la réunion de la Bretagne à la France*), nous montre-t-il les écoliers ou *Kloer* bretons « colportant les nouvelles en se rendant à l'école, commentant les derniers évènements politiques, » et sans nul doute les mettant sous forme de chanson.

C'est ce que faisaient d'ailleurs tous les poètes d'alors, c'est ce que dût faire l'un des plus fameux, le nommé Jean Rival, aubergiste à La Roche-Derrien, en l'année 1505, « ménestrel ambulant », dont les archives de Nantes ont révélé le nom et la mésaventure à M. Dupuy (II, 407). Jean Rival aida Guillaume de Kergrist à enlever mademoiselle Marguerite du Bourgoët ; il la cacha même pendant plusieurs jours dans sa taverne. Arrêté avec son compère et jeté dans un basse-fosse, il put entendre, du fond de sa prison, chanter cette chanson composée par les amis de la famille du Bourgoët :

Birvik, birviken
Riwal varz na c'hoarz' out den.

« Jamais, non jamais le poète Riwal ne se moquera plus de personne ! »

En citant ce couplet, dans son dictionnaire, au mot *Barz*, Dom Le Pelletier ajoute :

« Selon un *dictum* de nos Bretons, le poète ou chanteur tomba avec un *loup* dans une trappe, » allusion évidente au ravisseur de Marguerite, à *Guillaume* de Kergrist, dont le nom est celui du loup, en breton, comme Alain celui du renard (Voir Le Gonidec, au mot *Gwillou*).

M. de Kerdanet, avec son imagination ordinaire, (je n'ai guère le droit de lui en faire un crime) a donné Jean Riwal comme un barde du III[e] siècle, et Brizeux l'a cru sur parole; mais le génie de notre grand poète a immortalisé l'histoire :

Riwal est chez les morts ; que l'enfer lui pardonne !
Riwal chez les vivants ne mordra plus personne.

Les confrères en poésie et en musique du ménestrel ambulant fréquentaient la cour de la duchesse Anne ; ils y remplissaient même un office dont on se doutait peu jusqu'ici, et qu'on attribuait uniquement aux hommes de la même profession attachés à la personne des anciens princes gallois.

Reine de France, Anne de Bretagne, dès le lendemain du jour où elle monta sur le trône, appela auprès d'elle les ménestrels de Basse-Bretagne, les appointa dans sa maison, doubla leurs gages ; et elle se délectait à les entendre chanter les chansons du pays. Quatre d'entre eux, Hervé, Riou, Guillaume Le Clerc et Jean Josse, se font particulièrement remarquer ; ils reçurent, dit M. Le Roux de Lincy, comme gratification, le 25 décembre de l'an 1492, dix-huit livres tournois, somme considérable pour l'époque. (*Anne de Bretagne*, V. 191).

Six ans plus tard, en 1498, deux autres ménestrels bas-bretons sont encore notés parmi les « officiers de l'hostel de la Royne » ; ce sont Ivon Le Brun et Prégent Jagu.

« Il leur est baillé, payé et délivré par ordre de la dicte dame, pour leurs étrennes du premier jour de l'an, la somme de soixante-dix sols tournois, en deux écus d'or. » Prégent Jagu, seul, reçoit cent livres pour ses gages et « entretenement. »

Divers joueurs d'instruments accompagnent les chanteurs de la reine ; Jacques Loriguer joue de la manicorde, ou épinette sourde à soixante-dix cordes ; Jéhanot Dubois, du rébec ou viole à trois cordes ; Petit-Jehan du tambourin ; Paul et Hiérosme, du luth ; Pierre Ivon, d'un instrument de musique non spécifié, (peut-être de la harpe, après laquelle vient le rébec, selon un proverbe breton cité par le P. Grégoire), instrument où il excelle et qui lui vaut un beau florin d'or pour ses étrennes de l'année 1498.

Ce dernier, ou Ivon Le Brun, « le ménestrel » nommé plus haut, a été plus tard, sous le diminutif de Tyvonnet (pour Ivonnet), le plastron de la muse narquoise des Gallos, et nous le retrouvons, avec les ménestrels Hervé et Jean Josse, dans une de leurs parodies.

A ce moment, à la cour, il était dans toute sa gloire. Ainsi de ses compagnons dont les talents divers faisaient la joie de la bonne duchesse, et qu'elle aimait autant qu'ils l'aimaient elle-même.

Mais ce n'était pas seulement les compatriotes bretons de la reine qui l'admiraient : « il semble, remarque Saint-Gelais, que tout le monde soit sien et lui appartienne. Il n'est aucune personne si douce, si humaine, si abordable : ceux qui la voient se départent de sa présence tout réjouis, tout consolés et aussi contents que possible. »

Contents et consolés ? Comment ne l'auraient-ils pas été près d'elle et par elle, soit à leur départie, ses sujets qui la venaient voir ; soit durant leur séjour en France, et qui formaient sa garde, sa fameuse garde bretonne ? Elle leur rendait la pareille.

Lorsque la cour était à Blois, dès qu'elle paraissait sur la terrasse du château, où ils l'attendaient, tous les matins, cœurs et tambours battaient aux champs : « Voilà mes Bretons, disait-elle ; ils sont sur la perche à m'attendre. » Ils ne faisaient que passer en France, en effet, ces oiseaux envolés des vallées d'Armorique, mais ce moment rapide était pour eux plein de douceur ; ils se réchauffaient aux rayons de la jeune aurore ; ils battaient des ailes et chantaient.

Les sons rudes et gutturaux de leur idiome national lui causaient un plaisir extrême, dit un contemporain cité par M. de Courson. Sachant le latin et même un peu de grec, comment n'aurait elle pas entendu le langage de son pays ? La Perche-aux-Bretons dut résonner, surtout en l'année 1498, aux voix de ses chers ménestrels. Si son nom est resté si populaire dans nos campagnes, avec quelle tendresse patriotique ne devait-il pas être prononcé par ceux qui avaient défendu non-seulement son peuple, son duché, mais elle-même, remarque M. de la Borderie, sa propre personne sa propre main ? Dix ans à peine sont passés depuis qu'ils la suivaient sur les champs de bataille ; ils n'ont pas perdu la mémoire de ces jours d'épreuves. « Spectacle étrange, admirable, vraiment unique, poursuit avec une verve digne du sujet l'historien breton : une fille, une enfant de douze ans, sans expérience, sans parents, sans amis, sans trésors, sans armée ; et toute seule, abandonnée trouvant dans son cœur, dans la fierté virile de son âme, dans le sentiment héroïque de son patriotisme et de sa dignité, la force de maintenir pendant trois ans, contre toutes les armées de France, le nom, l'honneur, le drapeau, l'indépendance de cette vieille nation bretonne qui l'avait acclamée pour sa souveraine. Sacrée par le peuple du nom de la *bonne duchesse*, sacrée deux fois par l'Église reine de France, la fille bénie de notre dernier duc restait plus bretonne que française. »

M. Dupuy semble le regretter ; pour nous c'est un titre de plus en faveur d'Anne de Bretagne, et nous nous rangeons avec M. de la Borderie du côté de cette pauvre terre bretonne écrasée, foulée, humiliée, dont la reconnaissance était sans bornes envers celle à qui elle devait le plus grand des biens, la paix.

Dans les jours heureux qui suivirent l'union de la Breta-

Digitized by Google

gne à la France, il fut doux de se rappeler et de chanter les périls passés.

Des souvenirs guerriers chers aux chanteurs du temps de la duchesse Anne et arrivés jusqu'à nous, non sans avarie, le plus caractéristique reste toujours ce cantique patriotique inspiré par la délivrance de Guingamp. Quelqu'ait été le Tyrtée rustique, son chant étincelle de verve et d'enthousiasme : tous les Bretons le savent par cœur :

« Portier, ouvrez cette porte : le sire de Rohan est ici, et avec lui douze mille soldats; il assiège la ville de Guingamp. »

Mais la Bretagne n'ouvre pas aux traitres; la bonne duchesse est là :

« Mes portes sont bien verrouillées; mes murailles bien crénelées; je me moque de leurs sommations: ils ne prendront pas Guingamp. Chargez mes canons; du courage! on verra qui se repentira!

L'assaut est donné; le grand maître de l'artillerie a la jambe cassée; les canonniers perdent la tête; les femmes de la ville accourent, comme plus tard au siège de Saragosse; à leur tête la femme du grand artilleur mis hors de combat : « Quand même mon mari serait mort, je saurais bien le remplacer : feu et tonnerre sur les traîtres! »

Courage inutile!

Les murailles sont abattues; les portes enfoncées, la ville est emportée d'assaut :

— A vous soldats, les jolies filles; à moi l'or et l'argent! »

Mais le traître croyait n'avoir affaire qu'à la dame des Bretons; il oubliait la Dame des Chrétiens :

— Notre-Dame de Bon-Secours, assistez-nous! Voulez-vous voir votre maison changée en écurie, votre église en taverne votre autel en table à manger? »

Comment la mère du Sauveur n'aurait-elle pas sauvé ses enfants?

Dans le silence de la nuit, voici qu'on entend retentir un coup de cloche épouvantable. Les vainqueurs s'enfuient, éperdus :

— Sellons nos chevaux, et partons; et laissons aux saints leurs maisons! »

La Vierge bénie et son fils avaient sonné le tocsin de la délivrance.

Et toujours ils le sonneront; toujours ils garderont la maison des saints.

Pour qualifier la mélodie de ce cantique incomparable, dont les versions abondent, et dont le *Barzaz-Breiz* comme les *Gwerziou Breiz-Izel* n'offrent qu'un écho affaibli, il faudrait la science de M. Bourgault-Ducoudray. M. de Kerdrel qui a bien voulu le noter, à ma demande, il y a près de cinquante ans, et qui le trouve aussi beau qu'au premier jour, me disait dernièrement que c'est un air de marche; et il s'étonne qu'aucun musicien de nos régiments n'en ait profité.

Qui sait si les musiciens de la garde d'Anne de Bretagne ne le connaissaient pas, et si la terrasse du château de Blois n'en a point retenti?

Il est dans le mode que les anciens, dit M. Bourgault Ducoudray, appelaient *hypophrygien*, c'est-à-dire passionné, enthousiaste, inspiré, religieux, extatique, destiné à entretenir le courage et l'ardeur dans le cœur des guerriers.

II

Si après avoir étudié la poésie lyrique des Bretons sous sa forme traditionnelle, ondoyante, nous l'étudions sous sa forme écrite, arrêtée, aux dernières années du XV^e^ siècle et aux premières du XVI^e^, nous aurons sous nos pieds un terrain solide, et des instruments de précision tout à fait scientifiques.

La fin du moyen-âge fut pour la Bretagne un moment d'éclatante floraison artistique et littéraire. Avec la paix et l'union à la France jaillissaient de terre ces milliers de clochers toujours debout qu'on ne se lasse pas d'admirer. Même explosion au sein des ateliers, parmi les ouvriers de tout genre, sculpteurs, peintres imagiers, graveurs, enlumineurs, « compagnons savants et experts en fait de saintetés »; parmi les auteurs, acteurs, chanteurs, imprimeurs, colporteurs d'ouvrages dramatiques nouveaux; parmi les savants bretonnants eux-mêmes, pressés de se faire entendre à la France, et de parler la langue de la reine. Cinq mois surtout, de septembre 1505 à février 1506, comptèrent parmi les plus bénis de son règne : elle visitait alors son peuple; cinq mois d'une vraie procession, de Nantes à Saint-Pol-de-Léon. « Estoit quasi chose miraculeuse de voir par les chemins et boys si grant multitude d'hommes et femmes et petits enfants qui accouroient pour voir leur dame... Si vous eussiez vu les joies, esbatements et danses! s'écrie un témoin oculaire; « sembloient estre un petit paradis! »

Dans toutes les villes et tous les châteaux : Rennes, Vannes, Hennebont, Quimper, Brest, Morlaix, des entrées triomphales.

A Guingamp, grande représentation bretonne sur la place publique. A Saint-Pôl, où son arrivée coïncide avec celle de Noël, les joies du Ciel s'unissent aux joies de la terre; on la salue au cri mille fois répété de *Gloria in excelsis Deo et in terra pax hominibus!* commenté dans une foule de cantiques de circonstance.

Un recueil de ces cantiques m'est tombé sous la main, à Paris. Il a pour titre : AN NOVELLOU ANCIEN HA DEUOT (Bibliothèque nationale, Y, 6187); c'est une réimpression faite à Quimper-Corentin, en 1650, pour un prêtre organiste et chanoine de la cathédrale de Saint-Pôl-de-Léon, maître Tanguy Guéguen, déjà connu par sa réédition, en 1622, du *Mystère de la Passion*, daté de 1530, et de quelques autres poëmes bretons de l'époque de la duchesse Anne.

La date de ces Noëls où l'on trouve une mention expresse de la bonne duchesse, nous est donnée par le dernier couplet du XXI^e^ :

Hoz bet, Mary, deuotion
Da pidiff Doue, guir roe an tron,
Euyt YTRON AN BRETONNET.

« Ayez, ô Marie, la bonté de prier Dieu, le vrai roi du ciel pour la *Dame des Bretons*.

Cette prière remonte sans doute à l'année 1505. Cinq ans plus tard, Disarvouez de Penguern, de Cornouaille, adressait les mêmes vœux au ciel pour la reine et le roi, en rimes françaises moins bonnes que ses sentiments :

L'an mil cinq cents et cinq alla tout droit
En Bretaigne ceste haulte princesse.
Je prie Dieu qu'il ait en souvenance
Le roy et elle et sa postérité.

Les Noëls léonnais, qui ne valent guère mieux, comme poésie, je dois l'avouer, que la plupart des productions françaises du même genre, se terminent tous par une note dont l'accent les distingue et fait leur originalité.

Un ardent patriotisme donne le ton aux poètes :

Nouel! Nouel! Da Nedelec
Da map Rouen tron, en brezonec
Quenomp choantec, hep dieguy :
Ganet eo Doue, hon guyr Roue ni.

Digitized by Google

« Noël ! Noël ! à Noël, en l'honneur du fils du roi du ciel, chantons de tout notre cœur, *en breton*, sans nous lasser : Il est né le Dieu, notre vrai roi à nous. » (XII, 1).

Naturellement les chanteurs sont assez égoïstes. C'est moins tout le peuple breton qui les touche que leur compatriotes du Léon. S'ils prient Jésus de faire miséricorde à tous les bretons, ils la lui demandent principalement pour les Léonnais : *Dreist pep nation Leonys* (XVI, 17) : Selon eux, ce sont les vrais Bretons, les vrais catholiques au premier chef : »

An pobl a Léon Bretonet,
Guyr catholiquet da quentaff (XIX, 10).

Ils poussent même la partialité à un point qui fait sourire : C'est particulièrement pour les Léonnais que le Sauveur serait né !

« Ils sont si purs de toute façon ! ils sont si loyaux ces hommes du Léon ! ils sont nobles toujours aux yeux de l'Église. »

Huy quen net en pep guis !
Tut guirion Leonis !...
Pepret int tut gentil en still an Ilys (VIII 18).

Cependant, à la longue, le cœur des poètes s'élargit ; quatre fois ils demandent des prières pour la nation bretonne en masse ; ils finissent même par en demander pour la France dont ils mêlent le nom à celui de la Bretagne

S'adressant à la Sainte-Vierge :

Couff hoz bezet, itron guyrion, an Bretonnet !
An rese hep mar (quet) clouar hoz car parfet ;
En och ha Breiz ha Francc hon fiziancc so lancet ;
Euyd omp bepret ez petet (XXVI, II).

« Ayez en souvenance, ô bonne dame, les Bretons ! Ceux-là vous aiment d'une tendresse si certaine, si douce et si parfaite ! Dans vous, en Bretagne et en France, nous avons mis notre espérance ; priez toujours pour nous. »

Ils étaient déjà Français : la gloire de la France est désormais leur gloire :

Guerches an sent, santel dre excellancc,
A quentaff lancc Briz, Francc a avancet ! (XXX, 7).

« Vierge des saints, sainte par excellence ; mettez au premier rang la Bretagne et la France ! »

Ne croirait-on pas entendre ici comme un son de clairon ? Ne dirait-on pas que la garde bretonne va marcher ? qu'elle va donner, à la voix de Celle qui est « terrible comme une armée rangée en bataille, » et reine de la France aussi bien que de la Bretagne ?

Mais en marchant à l'avant-garde, sous le drapeau français, les Bretons entendent conserver leurs coutumes et leurs libertés ; « toutes nos lois absolument, tous nos usages religieux » :

Hon oll reyz cren, han offerennaou !

disent-ils énergiquement, et ils ajoutent :

Pedet, Mary, a deury hel,
Naz chencymp guyz en Breiz Isel (LI, 13).

« Priez, Marie, de tout votre cœur, pour que nous ne changions pas de coutumes en Basse-Bretagne. »

Prévoyaient-ils le temps où ces vieilles et saintes coutumes, leurs traditions, leur langue, leurs mœurs, leurs costumes changeraient sous l'influence étrangère ? L'insistance qu'ils mettent à demander au Ciel la conservation de ce qu'ils ont de plus cher au monde ne prouve-t-elle pas une vive appréhension ?

Leur dernière prière, leur dernier appel à la patronne de la Bretagne est le cri traditionnel, séculaire, éternel de la race :

Ha ! suppliet, Ytron, euit an Bretonnet !
Maz dalchint ferm en Breiz ho feiz ho reiz bepret.

(XVIII, 13).

« O Notre-Dame, priez pour les Bretons !

« Qu'ils tiennent bon, en Bretagne, à leur foi, à leur loi, « toujours !

D'une langue plus francisée que celle des campagnes, composés pour les gens des villes et des châteaux, par des poètes de profession, probablement par quelques ménestrels de la maison de la reine, Ivon ou Hervé, Josse ou Riou, les Noëls léonnais sentent leur fruit. Le rhythme est savant, le mètre travaillé ; on y trouve tous les secrets de métier des versificateurs bretons du XV^e^ siècle, même plusieurs des artifices des anciens bardes gallois ; l'allitération entr'autres, quoiqu'un peu différente de la leur. Les doubles ou triples rimes intermédiaires sont de règle. On a pu en juger par nos citations. Le versificateur semble se jouer de toutes les difficultés de l'art : le vers de quinze syllabes est celui qu'il aime le plus à employer, comme rendant mieux sans doute les sentiments larges, profonds et puissants ; peut-être comme se prêtant mieux aux longues modulations de l'orgue.

Généralement indiqués, les airs sont quelquefois ceux qu'on chante encore dans nos églises, des airs de plain-chant ; la seconde pièce du recueil se chante, est il dit, sur le ton *Conditor alme siderum*. Les hymnes, *O gloriosa domina*, *Vexilla regis*, *Christe Redemptor*, *Iste confessor*, *Pange lingua*, *Sacris solemniis* et d'autres non moins célèbres, ont donné la note aux poètes bretons. M. Bourgault-Ducoudray trouve que les airs de plain-chant conviennent à merveille à leur poésie, et suppose la même origine aryenne à la musique bretonne qu'à la musique d'église. Les airs donnés comme connus, en tête de certains Noëls, n'étant pas notés, je n'en puis rien dire, sinon qu'on les trouvait beaux, *an ton so brau*, remarque l'éditeur ; je ne puis rien dire non plus d'un air qualifié de « *nouveau* et d'*excellent* », celui du Noël n° XXXVII : il y en a même un français, naturalisé dans le pays de Léon.

Ce pays, « quoique par son estendue il soit le plus petit « esvêché de Bretaigne, il dispute aux aultres la primauté, « pour les orgues et la musique », assure un ancien père carme de Saint-Pol. « Le pays de Léon, pour bien dire, con- « tinue-t-il, en accentuant son éloge, « est une vraye Parthé- « nope. » Il paraît que Saint-Pol était la Naples ou l'Athènes de la Bretagne bretonnante. Quelle ville plus digne de recevoir la reine de France ?

Quand l'organiste de la cathédrale recueillait, au dix-septième siècle, les vieux Noëls de son pays ; quand Guillaume Quicquer, son compatriote, donnait la nomenclature des instruments de musique qui les accompagnaient, l'écho, on peut le croire, vibrait encore au fond des cœurs ; ou trouver ailleurs, sinon là, le modèle de ces concerts où l'accord des instruments et des voix, l'harmonie et la symphonie, était si parfait ? où l'on chantait, « par mélodie, en fringottant, en fredonnant, en fausset, doucement, à voix mesurée, tantôt élevée, tantôt basse, *sioulic*, *a docqam*, *a uizyou vhel*, *a viziou isel* ; où les auditeurs trépignaient, battaient des mains, frappaient du pied et applaudissaient à tout rompre ? (*Nomenclator*, 214 et 216).

Hélas ! ces applaudissements, ces *sclaquat an daouarn*, comme on les appelait, furent les derniers qui saluèrent, avec

Digitized by Google

les poètes et les musiciens nationaux, la patrie bretonne, du vivant de la bonne duchesse.

III

Anne de Bretagne fit à ses sujets, en quittant la vie, le premier chagrin qu'elle leur ait jamais causé (1514). Les jours heureux qu'ils lui durent ont été rappelés par Brizeux.

Jours anciens! jours sacrés! Alors, puissantes gardes,
S'élevaient de grands bois autour de grands châteaux;
Les salles résonnaient aux voix mâles des bardes,
Et la voûte des bois aux concerts des oiseaux.

Dans quelques grands châteaux de la Basse-Bretagne, dans tous ceux de la Haute, comme dans les villes du pays gallo, une réaction commença contre les Bretons bretonnants.

Les nobles et les citadins qui prétendaient au bon ton et aux belles manières et voulaient se mettre à la mode, n'ayant plus devant eux l'exemple de leur duchesse et du respect qu'elle affectait pour la tradition nationale, tendirent à se montrer de moins en moins Bretons. Le langage et l'accent des nouveaux Français, sans parler de leurs coutumes, amenaient souvent le sourire sur les lèvres des gens dont le *gallek* était la langue naturelle. Leurs poètes se firent volontiers l'écho des plaisanteries courantes : de là le troisième genre de poésie qui doit nous occuper, la poésie satyrique ou macaronique.

J'ai dit un mot autrefois des moqueries auxquelles les Bas-Bretons étaient en butte, jusqu'au sein des monastères, de la part de leurs frères en religion. J'ai indiqué des expressions de la langue bretonne, changées en sobriquets burlesques, entr'autres *pétra*, « quoi ? qu'elle chose ? » nom interrogatif donné aux Bas-Bretons, dit Littré, et, par suite, à tout homme lourd et peu dégourdi : *baragoin* « pain et vin » (de *bara* et de *gwin*) appliqué à leur idiome, comme à tout patois, par Rabelais, et opposé ou « bon français » ; j'ai cité enfin les traits narquois décochés aux « *guas* de la Basse-Bretagne. »

La publication des *Noëls de Jean Daniel*, dit maître Mitou, organiste d'Angers ou de la collégiale de Nantes, faite par M. Henri Chardon, nous offre de nouveaux couplets en jargon mixte, remontant à l'an 1520.

Amuser son public en gouaillant les nouveaux Français, comme les Anglais sont gouaillés dans les charges de nos cafés-concerts, tel est le but de maître Mitou. Ramassant le peu de mots bretons qu'il a entendus et qu'il estropie, il en larde un Noël où il fait parler un français le très hétéroclite à des chanteurs de Basse-Bretagne.

Ces chanteurs, qui sont les plus célèbres du pays bretonnant, se nomment Tyvonnet, Mathery, Hervé et Henry.

Tyvonnet, c'est-à-dire le petit Ivon, ou *Ivonnet* dont on ridiculise le nom par l'addition d'un *t* initial, selon un vice de prononciation bretonne, doit être un de ces deux *Ivon* que nous avons vus attachés à la maison d'Anne de Bretagne en qualité de ménestrels; Hervé est certainement le même que le poète du même nom aux gages de la reine. S'ils sont les auteurs des Noëls patriotiques, examinés plus haut, ce n'est pas sans motif que maître Mitou a cru devoir leur en attribuer un grotesque en breton-français ; maître Mitou aurait vu dans eux des rivaux.

Il intitule la pièce qu'il leur prête : *Noël en breton qui parle françois*, et nous apprend que cela se chante sur le *trihory de Basse-Bretaigne*, air célèbre, mentionné par Noël Dufail.

Les quatre ménestrels bas-bretons s'excitent mutuellement à chanter :

Tyvonnet et Mathery
Hervé, Henry.
Trudaine ! (*Tru d'ein* ? pitié pour moi ?)
Faisons, en ung chantery,
Ung beau hery (*hoary* ? jeu),
Gent et joly,
En net l (rondement ?) Demain Noël !

Ce premier couplet est le refrain.
Un des chanteurs commence :

Ma père il a dit qu'Adam
Eut *ung beau fam* (femme)
Qui mordoit en *ung* pomme ;
Par quoy Dieu hors de *son* mèson (maison)
Mist le bon hom (bonhomme)
. . . . . .
Quand le dyable il aura veu (vit)
Sa despourveu (mésaventure),
Tran doue (N. de Dieu !) qu'il est daise !
Il est dallé (allé), il est venu, [content].
Villain cornu,
C'est *ung* beste mohaise (mauvaise) !
Mais *Doe* (Dieu) de paradis
A mis *sa* filz (fils)
En peine,
Et est venu de *sa* pays,
Ce disont-ilz,
A puissant main.
Tyvonnet et Mathery, etc.
Le *Doe* il est naquis (né)
Tant beau, genty,
Seullement sur de paille ;
Ung asne est emprès tappy (couché) ;
Ung vache aussi
Son halayne lui baille.
En *ung* vieu maison
Il est l'enfantelet
Tant jeune ;
Il aura ma gastelet, (grosse galette)
Ma tourtelet (grand pain rond)
S'il a besoing.
Tyvonnet et Mathery, etc.

Un autre portant, dit-il, son flageolet et sa musette, joue à l'*anguilloset*, c'est-à-dire à l'accouchée (*d'ann gwiliou-det*), le fameux air breton :

Tri hory joly, dehet
(O trois jeux jolis, venez !

Et il poursuit :

Je ferai danser Mary
Avecques luy,
Dandaine !

Mais il ne troublera pas le sommeil de Saint-Joseph qu'il appelle irrévérencieusement le bonhomme (*bonhommic*), car il ne le croit pas trop *sain* (trop bien portant), dit-il, avec un calembourg.

Le troisième offrira au nouveau-né un chapon de Cornouache (Cornouaille) :

Il aura le bon *bara* (pain),
Le *guyne mat* (bon vin) à plaine (cruche),
L'Orléans vin, l'Achevin (le vin d'Anjou),
Le Poitevin,
S'il aura faim.
Tyvonnet et Mathery, etc.

Digitized by Google

Le dernier couplet, mis par l'organiste en goguette, digne émule de Rabelais, dans la bouche des ménestrels bretons, couronne cette parodie des Noëls que nous avons entendus, si graves, si religieux, si patriotiques. Leurs auteurs priaient pour leur pays, pour la bonne duchesse, pour la Bretagne et même pour la France, dont ils étaient devenus les fils ; écoutons ce que leur fait dire maître Mitou :

Je prieray dévotement,
Mignonnement,
Le petit et *son* mère,
Que j'auray joyeusement
Vin largement.....

Il y tient ! et n'a pas assez des *gwin mat*, des bons vins de l'Orléonnais, de l'Anjou et du Poitou, pour satisfaire la soif des Bretons. Mais ils ne durent pas boire à la santé de leur persifleur gaulois !

Croirait-on qu'un imitateur de maître Mitou, Laurens Roux, dans un Noël du genre burlesque, *en breton* (ou plutôt par un Breton) *bretonnant qui aprend à parler le françois*, a l'air de soutenir que celui-ci aurait été capable de porter sans fin la santé de tous ses rivaux ! Il lui prête en effet, le toast de réveillon que voici :

De matheol me eff deoch.

Plus correctement : *De mat da holl, me eff d'ehoch !* « Bonjour à tous, je bois à vous ! »

Et le Bas-Breton poursuit, dans le ton et le style qu'on attribue à ses compatriotes :

Doé sont venu en *un* crache
(Dieu est né dans une crèche) :
Chantezen Noël *guenéoch*
(Je chanterai Noël avec vous).

A qui fait-on parler cette langue farcie ? Est-ce encore à Ivon ou à Hervé ? je l'ignore ; un des autres ménestrels de la cour d'Anne de Bretagne, Jean Josse, a eu aussi certainement les honneurs de la parodie. Sous son nom breton de *Iehan Jobic vihan* (le petit Jean Josse), il figure dans les *Grans Noëls nouveaulz* que vendait à Paris Jacques Nyverd :

Chanty Noël là hault *tristus*
Patris Jehan Jobec vihan.

Pauvre petit père Jean Josse ! Ce n'est pas sans raison qu'on le dit triste et qu'il chante, dans le paradis, un noël sur l'air : *Il n'est plaisir n'esbatement*. Pouvait-il y avoir, même là haut, pour les ménestrels Bas-Bretons, plaisir et joie depuis la mort et loin de la cour de leur bonne duchesse.

Le dernier coup de marotte devait être porté aux Bretons par l'auteur du bal gallo. Voulant apprendre à son danseur à danser à la nouvelle mode, sa dame l'entraîne en chantant ;

C'est un *pétra*
Que je tiens, que je mène ;
C'est un *pétra*
Que je tiens par le bras.
Tu danseras,
Bara ségal,
Tu danseras,
Fichu *pétra*.

Bara ségal ! (mangeur de pain de seigle), équivaut au sobriquet italien *Macaroni* donné aux Napolitains ; d'où la poésie *macaronique*, celle-là même qui nous occupe.

Mais le bal gallo n'est qu'une farce, grâce à Dieu, et nullement le symbole de notre union à la France avec laquelle nous faisons fort bon ménage. En tous cas, nous sommes de vieux époux qui avons oublié nos petites querelles de jeunesse.

Ce que nous ne pourrons jamais oublier, c'est ce que nous avons aimé ensemble et que nous aimerons toujours, en bons Bretons, en bons Français. Fidèles à la grande patrie comme à la petite dont nous parlons aujourd'hui les deux idiômes correctement et sans mélange, nous poussons le cri de nos pères, répété d'instinct par le vrai barde qui a ravivé la vieille poésie de notre race, sous une double forme celtique et française achevée ;

Ni zo bepred,
Bretoned !

« Oui ! nous sommes encor les hommes d'Armorique,
La race courageuse et pourtant pacifique !
Comme aux temps primitifs la race aux longs cheveux,
Que rien ne peut dompter quand elle a dit : *je veux* !
Nous avons un cœur franc pour détester les traîtres !
Nous adorons Jésus, le Dieu de nos ancêtres !
Les chansons d'autrefois toujours nous les chantons,
Oh ! nous ne sommes pas les derniers des Bretons !
Le vieux sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit, recouverte de chênes ! »

H. DE LA VILLEMARQUÉ,
Membre de l'Institut.

LETTRES ET ARTS

Nous apprenons avec plaisir que la *Nadia* de M. Jules Bordier, dont nous avons parlé à différentes reprises, vient d'être reçue au théâtre de la Monnaie.

Notre compatriote, M. le comte Régis de l'Estourbeillon, inspecteur de la Société française d'archéologie, vient de publier une troisième édition de ses *Légendes bretonnes du pays d'Avessac* en un joli petit volume imprimé sur Hollande.

Du même auteur, à l'imprimerie Vincent Forest et Emile Grimaud, *Un voyage d'agrément* en 1618, itinéraire de César de Vaux, baron de Levaré, en Italie, 1 brochure in-8° de 32 pages.

M. Dominique Caillé, un poète nantais de talent, vient de publier sous le titre : *Au bord de la Chézine*, chez Hanciau, rue de la Fosse, à Nantes, un petit volume de poésies qui contient des choses charmantes. Nous en rendrons compte dans notre numéro du 15 janvier.

Notre compatriote et ami, M. Célestin Serenne a été nommé dernièrement directeur de l'École municipale de dessin de Nantes, en remplacement de M. Potel, décédé. Nous relevons dans le discours prononcé par M. Labbé, adjoint au maire de Nantes, à la distribution des récompenses accordées aux meilleurs élèves, qui a eut lieu le 18 décembre, le passage suivant concernant M. Serenne :

« Faut-il vous rappeler aussi ce que vous savez déjà, c'est que le jeune et brillant artiste qui dirigera maintenant cette école a été, à ses débuts, un des élèves, un des meilleurs sans doute, du prédécesseur auquel il garde, je le sais, une pieuse gratitude pour les encouragements qu'il en a reçus à cette heure charmante et critique de la vie où se décident les vocations.

« Depuis lors, M. Serenne a conquis, par de longues et sérieuses études artistiques, une autorité et un talent de professeur qu'il mettra au service de l'école dont l'administration municipale lui a confié la direction par un choix que l'opinion publique a ratifié.

« Vous avez déjà des preuves de son expérience et de son zèle. C'est sur un rapport de lui que M. le maire de Nantes, après une visite personnelle, a décidé et fait commencer les améliorations matérielles et les aménagements qui faciliteront l'application immédiate des nouvelles méthodes d'enseignement pour le dessin artistique. Il a fallu aller au plus indispensable et au plus pressé en attendant que l'école prenne la place qui convient dans un projet de rénovation plus général et plus complet. »

Digitized by Google

LES LIVRES D'ÉTRENNES

LIBRAIRIES HACHETTE. HETZEL. FIRMIN. DIDOT. DELAGRAVE. JOUAUST ET LIGAUX.

Deuxième article

J'ai parlé dans la *Revue* du 15 décembre des principales publications de la maison Hachette : de l'*Histoire des Grecs*, par Victor Duruy, de *Jeanne d'Arc*, par Michelet, du *Tour du Monde*, de la *Vertu en France*, par Maxime Du Camp. Il me reste à parler des très beaux ouvrages qui s'appellent les *Cahiers du capitaine Coignet*, la *Belgique* et l'*Afrique méridionale* (tome XIII de la nouvelle géographie d'Élisée Reclus).

« Vers 1865, dit M. Lorédan Larchey, à l'étalage d'un bouquiniste, sur le parapet du quai des Saint-Pères, je mettais la main sur deux in-octavo à couverture verte dédiés solennellement aux *Vieux de la Vieille* : c'étaient les *Souvenirs de Jean-Roch Coignet*, imprimés en 1851, à Auxerre, par l'imprimeur Perriquet. » Tel fut le hasard qui mit M. Lorédan Larchey sur la trace des curieux cahiers que la librairie Hachette publie aujourd'hui. L'intérêt de ces *Souvenirs* parut si vif à notre éminent confrère qu'après en avoir publié plusieurs fragments dans le *Monde illustré*, il se mit à la recherche du manuscrit original. Après bien des péripéties et des incidents, il parvint à se le procurer. Et le trouvant plus complet que l'édition qui en avait été précédemment faite à Auxerre, il résolut de livrer au public l'œuvre de Coignet telle que le vieux grognard l'avait conçue.

Jean-Roch Coignet n'est point un mythe ni un être d'imagination ; il a réellement existé et son œuvre est bien authentique. Il n'en faut pas d'autre preuve que ces fragments d'une lettre que Paul Bert adressait, le 21 mai 1881, à M. Lorédan Larchey :

« Jean-Roch Coignet. Peu de gens l'ont aussi bien connu « que moi. Que de fois il m'a fait sauter sur ses genoux, « me racontant ses histoires (que je sais encore par cœur) « avec un inimitable accent et des épices qui ont disparu « par respect pour le papier !

« Il était très lié avec mon père et ils étaient espionnés « ensemble sous la Restauration. C'est à la maison qu'il « faisait des armes *sans masque* avec le major Evrard, « autre vieux grognard en demi-solde ; il eut un œil crevé « d'un coup de fleuret. C'est la seule blessure sérieuse qu'il « ait jamais reçue. Il n'en parlait jamais et n'en souffla mot « dans ses mémoires, par un sentiment d'amour-propre « blessé.

« Je suis très content que vous ayez tiré de l'obscurité « l'œuvre d'un vieux soldat, figure bien intéressante, juste- « ment parce qu'elle est une moyenne et représente cent « mille autres figures. Gambetta était tout à fait enthou- « siaste de son récit de la bataille de Marengo, que je lui « avais lu ; c'est, en effet, un pur chef-d'œuvre.

« Vous faites une œuvre bien utile, patriotique. Je vous « en félicite et vous en remercie.

« PAUL BERT. »

Coignet était né dans le département de l'Yonne le 16 août 1776. Sa famille était nombreuse ; son père vint à se remarier ; la belle mère fut, pour les enfants du premier lit une marâtre. Maltraités, battus, désespérés, son frère aîné, âgé de neuf ans, et lui, qui n'en avait que huit, prennent le parti de fuir la maison paternelle. Voilà donc Coignet livré à lui-même ; il est tour à tour berger, garçon d'écurie, jardinier, garçon meunier. Il apporte partout une bonne volonté et une sincérité à toute épreuve. Enfin la conscription le prend ; il part pour l'armée. Il y reste jusqu'à la Restauration, faisant son devoir simplement et courageusement. Aimé de ses chefs qui l'estiment pour sa bonne conduite, il est élevé presque malgré lui au-dessus de la condition de simple soldat, et, grâce à une persévérance et à des efforts dignes de tout éloge, il parvient au grade de capitaine. Il a fait toutes les campagnes de l'Empire ; il a pris sa part de ses splendeurs et de ses revers. La Restauration le met en demi-solde ; il se retire à Auxerre ; il s'y marie, y prend une boutique d'épicerie et s'y éteint après avoir écrit ses mémoires si pleins d'originalité et d'une verve si piquante.

Ajoutons que ce volume est magnifiquement illustré par J. Le Blant, le peintre qui s'est fait une si belle réputation avec ses épisodes de la guerre de Vendée.

L'Afrique méridionale. — Voici treize ans que M. Élisée Reclus poursuit un travail opiniâtre ; et l'on ne sait, chaque fois qu'un nouveau volume vient augmenter cette collection unique au monde, de quoi l'on doit le plus s'étonner : ou de la science du géographe, ou du talent de l'écrivain, ou de la persévérance et de l'exacte régularité du travailleur. Les hommes de science, les gens du monde ont appris depuis longtemps à apprécier les qualités de l'œuvre qu'il a entreprise et l'on ne pourrait, sans s'exposer à tomber dans le lieu commun, s'aventurer à en rappeler les mérites.

Le treizième volume de la *Nouvelle géographie universelle* est le quatrième de ceux qui sont consacrés à la géographie de l'Afrique, qu'il complète. Quelle surprise de voir l'Afrique, presque entièrement inconnue encore, il y a trente ans à peine, occuper aujourd'hui presque autant de place dans la bibliothèque du géographe que la vieille Europe. C'est que la tache blanche qui couvrait autrefois les trois cinquièmes de la superficie de ce continent, s'est aujourd'hui singulièrement rétrécie. Et c'est précisément la description des pays dont la découverte récente est venue combler cette lacune, que contient ce treizième volume : le centre de l'Afrique et ses grands lacs, le Tanganyka, maintenant sillonné de bateaux à vapeur, — ô prodige ! — et le Bangouélo ; l'immense bassin du Congo et de ses affluents ; les nouveaux Etats récemment créés, le Congo français et le royaume indépendant fondé par le roi des Belges, qui évoquent à notre souvenir les noms de deux explorateurs intrépides, Brazza, Stanley. Voilà plus qu'il n'en faut pour donner à ce volume un intérêt multiple : intérêt de nouveauté, puisque nous y trouvons, pour la première fois, une vue d'ensemble de régions jusqu'à présent inconnues ; intérêt patriotique, puisque la France peut revendiquer une bonne part dans les voyages d'exploration qui les ont révélées au monde, et qu'elle y possède une des plus belles provinces de son domaine colonial.

—

LIBRAIRIE HETZEL.

Parler de la librairie Hetzel, c'est évoquer immédiatement le nom de Jules Verne, qui a contribué plus que personne à la fortune de cette maison. Voilà des années que le romancier nantais est sur la brèche et sa veine n'est pas tarie, il trouve toujours du nouveau pour nous charmer et nous séduire. Sous son titre général de *Voyages extraordinaires*, où le prestigieux conteur ne nous a-t-il pas menés ?

Ce n'est pas assez pour lui des terres et des mers, des profondeurs de l'océan, des plaines de l'air et des entrailles du globe, il lui faut l'infini pour domaine ; il n'a pas craint de nous lancer jusque dans les espaces célestes et de nous entraîner, à sa suite, en des régions que la lunettes des astronomes elle-même n'a pas encore fouillées... Cette année, nous restons à terre, et ma foi, nous n'en sommes pas fâchés. On finirait par prendre le vertige à planer toujours dans l'empyrée. *Nord contre Sud* est une histoire dramatique et touchante qui a pour toile de fond la guerre de Sécession et pour cadre les merveilleux paysage de la Floride, cette terre encore si neuve qu'Edison le magicien affectionne, comme son maître et son inspirateur Jules Verne ; car c'est là qu'il poursuit en ce moment ses études sur la transmission du courant électrique sans fil, études qui ressemblent à un rêve d'Edgar Poe et qui demain peut-être seront une réalité pratique. Edison, Jules Verne ! Il semble en vérité que ces deux noms soient inséparables, tant ils appartiennent à la même école et à la même méthode, l'un dans le domaine des lettres, l'autre dans celui de la mécanique appliquée.

Nord contre Sud, on l'imagine bien, n'est pas une vulgaire histoire de batailles. Quand Jules Verne fait la guerre, c'est toujours par des moyens bien bien à lui. J'ignore s'il eût fait un grand général, au cas où les destins l'auraient poussé vers Saint-Cyr à vingt ans. A coup sûr, il aurait fait un général point vulgaire et qui aurait inauguré des tactiques inédites. L. Benett s'est chargé d'illustrer son œuvre nouvelle de dessins fort dramatiques.

Digitized by Google

En même temps que ce grand roman, le *Chemin de France* paraît en volume avec de belles compositions de Georges Roux.

M. André Laurie ajoute un volume à sa série si amusante et si appréciée de la *Vie de collège dans tous les pays*. Le *Bachelier de Séville* est le tableau exact et mouvementé d'une existence scolaire en Espagne, avec tous les détails qui lui donnent un caractère à part. Mais ce n'est pas cela seulement : c'est aussi un drame conduit de main de maître et d'un intérêt saisissant, qui vient mettre en relief l'un après l'autre tous les éléments spécifiques du milieu. Des dessins pris sur place par un artiste espagnol de haut mérite, M. Atalaya, achèvent de donner à ce livre charmant toute la réalité d'une œuvre écrite d'après nature. Vainement, cette collection de romans sur la vie de collège dans tous les pays, qui nous a déjà promenés en Allemagne, en Angleterre, en Italie, au Japon, sans oublier la France, et qui nous conduit aujourd'hui en Espagne, — cette collection est une des plus aimables qui aient été depuis longtemps offertes à la jeunesse, et en même temps une des plus utiles. Car les maîtres et les parents comme les enfants y trouvent plaisir et profit. C'est une physiologie comparée de tous les systèmes scolaires. Aussi l'influence de ces publications sur le courant général des idées en matière d'éducation, est-il déjà considérable.

M. Bénédict fait, dans la *Madone de Guido Reni*, une tentative intéressante et qui mérite d'être encouragée. Il essaie d'introduire une leçon d'art, à l'usage des enfants, dans l'histoire dramatique et touchante d'une fillette enlevée à ses parents, aux environs de Rome, et qui ne retrouve sa mère qu'après vingt péripéties instructives. Tout récemment. M. Edm. Scherer signalait ici même un livre destiné à l'enseignement classique et qui se rattache au même ordre d'idées. C'est donc que cette idée est dans l'air, et qu'on reconnaît enfin la nécessité de ne pas laisser les enfants complètement étrangers aux questions d'art. Des illustrations très fines et très exactes de M. Adrien Marie complètent ici la leçon et la rendent tout à fait éloquente.

Voici maintenant deux livres de morale familière, deux récits intimes destinés l'un aux fillettes, l'autre aux jeunes garçons : les *Jeunes Filles de Quinnebasset*, par Lermont, d'après S. May, avec les dessins de Paul Destez ; et l'*Oncle Philibert*, par S. Blandy, avec les dessins d'Adrien Marie. Ces volumes sont fort aimables, chacun dans son genre ; le second est le tableau très simple et très achevé pourtant d'une maison patriarcale et bonne, où on a l'amour des pauvres et des déshérités ; le premier est le journal d'une enfant jetée tout à coup dans un milieu nouveau, et qui nous donne une description fort intéressante et fort neuve pe la vie des écolières américaines.

M. P. Gouzy nous avait précédemment initiés à bien des choses astronomiques dans son *Voyage au pays des étoiles*. Cette année, il nous conduit comme par la main dans les arcanes de la physique et de la chimie avec sa *Promenade d'une fillette autour d'un laboratoire* par Tournois.

Ces deux livres sont de véritables tours de force qu'apprécieront tous ceux qui savent comme il est malaisé d'expliquer familièrement et de faire comprendre à des enfants les principes, même les plus élémentaires, des sciences physiques et naturelles.

Pas-Pressé, P. Perrault, avec les dessins de Geoffroy, est l'amusante histoire d'un jeune garçon qui remet toujours au lendemain ce qu'il devrait faire la veille, et qui naturellement n'a guère sujet de s'en louer.

A la *Petite Bibliothèque blanche*, déjà si riche de grands noms littéraires et de petits chefs-d'œuvre, viennent s'ajouter deux volumes : l'un déjà presque classique, les *Récits enfantins* d'Eugène Muller, illustrés par Flameng, un des premiers succès et des succès les plus durables de la Bibliothèque d'éducation et de récréation ; l'autre, inédit, mais très aimable aussi, le *Voyage aux pays des défauts*, de M. Bertin, avec des compositions de Georges Roux.

Enfin pour les tout petits, pour les gentils lecteurs de la *Bibliothèque de Mlle Lili et de son cousin Lucien*, ou même pour ceux qui ne sont pas bien sûrs de savoir tout à fait lire, quatre albums Stahl nouveaux nous apportent des images plus drôles et plus désopilantes les unes que les autres : celles-ci en noir, *Pierre et Paul*, par Frœlich, l'*Aye de l'école*, par J. Geoffroy ; celles-là en couleurs' *Du haut en bas*, par Tinant, et l'*Ane gris*, par J. Geoffroy.

Inutile d'ajouter que le *Magasin illustré d'éducation et de récréation*, en entrant dans sa vingt-quatrième année d'existence, se prépare à se montrer digne du passé. Il annonce pour 1888 des romans inédits par Jules Verne, André Laurie, E. Legouvé, Rider-Haggard et autres auteurs justement aimés de la jeunesse. Les deux volumes de 1887, formant les tomes 45 et 46, sont maintenant complets, et représentent un véritable trésor de récits amusants autant que substantiels.

—

LIBAAIRIE DELAGRAVE.

La librairie Ch. Delagrave on le sait, ne donne pas d'ouvrages illustrés que ne fasse brillamment valoir un luxe de bon aloi. On paraît y savoir à merveille ce qui fait le bel aspect, la parure artistique, le coquet habillement d'un volume. Ce qui est surtout à remarquer, c'est que, tout en étant, dans ses beaux livres de cette année, absolument fidèle à ces traditions, la maison Delagrave n'en met pas en vente qui soient vraiment coûteux. Les plus chers sont à treize francs reliés, et plusieurs collections sont mises en ligne qui, parées à peu près avec les mêmes soins, sont marquées de prix tout à fait modestes. Voilà pour les conditions extérieures dans lesquelles se présentent les livres que nous allons passer en revue. Quant à leur dedans, à leur âme, à leur valeur morale, il suffirait à la rigueur, pour en donner l'idée, de rappeler qu'ils sont nés là, dans une de vieilles librairies classiques qui passent pour les meilleures, une de celles qui tâchent le mieux à mériter ce nom et ce renom.

Les héritiers de Jeanne d'Arc, forment l'un de ces beaux volumes à 13 francs. C'est un grand roman historique. La première moitie du quinzième siècle, ce temps où le cœur de notre France (qui n'avait guère jusque là vécu d'une même vie) battait enfin vraiment ses premières pulsations, époque féconde en malheurs mais pleine aussi de gloire, où les patries locales commencèrent à s'effacer et à se fondre dans la mère-patrie unie devant l'envahisseur cette période où le pittoresque des usages, des costumes et des habitations est coudoye par l'héroïsme des sentiments, la grasse Normandie égayée par Olivier Basselin, l'inventeur des Vaux-de-Vire et soulevée contre l'anglais par l'ouvrier Cantepie qui devrait être célèbre et qui est oublié, on comprend que ce milieu familier mais empreint alors d'une couleur toute spéciale, ce moment caractéristique, ces actes valeureux aient enthousiasme M. DILLAYE, et inspiré pleinement le crayon savant, large, animé de M. SANDOZ. Jeanne la Lorraine, dont le glorieux supplice forme un de premiers tableaux du livre, le robuste Cantepie en ses habits de travailleur qui mêle bientôt au harnais de guerre, la gracieuse Odette de Châteauvers, Zita la bonne Maugrabien, la figure réjouie du tailleur-pilote Olivier Basselin, le roi Charles VII et les chefs des Anglais nos ennemis, passent tour à tour devant les yeux dans les compositions étudiées, vivantes et vraiment magistrales de l'artiste qui est ici mieux qu'un illustrateur, ayant donné pour accompagner cet émouvant récit, un peu plus que des dessins, presque de petits tableaux.

Voici les étrennes dont les prix étonneront ceux qui auront vu les volumes. A 7 francs (un peu plus ou moins suivant la reliure) l'*Afrique pittoresque*, qui, sur chaque partie du grand continent, emprunte les pages les plus intéressantes à des voyageurs, des géographes, des peintres à la plume, et qui accompagne d'une profusion d'illustrations de choix ces morceaux soigneusement choisis eux-mêmes par Victor Tissot. — Puis c'est le *Tonkin* par Stéphanie Dumoulin. Sans doute il s'est publié plus d'un livre sur cette guerre douloureuse malgré la gloire qu'elle nous a rapportée, et sur cette possession discutée quant à sa valeur, mais que tout français, forcé qu'il est d'y tenir, est forcé de connaître. Mais le nouvel auteur en a dit ce que des enfants devaient le mieux saisir, ce qui était pour les intéresser à coup sûr, sans jamais fatiguer leur attention. Les nombreuses illustrations sont signées Dick de Lonlay. Il n'est guère de dessinateur plus habile pour conduire en marche par les longues routes, ou en reconnaissance ou à l'assaut, pour déployer en bataille, pour mettre au repo dans les campemente imppovisés nos crânes petits soldats. La multiplicité des figures à dessiner pour rendre ce personnage collectif : une armée française n'a rien qui l'effraye ; il a le don spécial de créer les ensembles et il nous a donné, dans ce volume, une guerre du Tonkin pleine de vie et de couleur locale.

A 4 francs : *Un an à Alger*, par M. BAUDEL, promenades dans notre métropole africaine d'un homme instruit qui sait voir et conter avec un discernement exquis, avec une bonne humeur charmante ce qu'il a vu.

Parmi tant d'autres collections illustrées, à des prix qui se suivent par ordre descendant, j'en signale deux comme tout à fait sérieuses et d'un extrême bon marché, celle qui contient les *Poètes du foyer*, une anthologie des plus habiles ouvriers en poésie de l'époque moderne et celle où se trouvent les *Voyages fantastiques* de GRAFFIGNY, la *Tragédie grecque*, histoire et extraits des beaux drames de l'époque de Périclès, par MM. DELTOUR et RINN ; enfin, car il faut finir, une édition très bien faite des *Prouesses du chevalier Bayard*, par RASSAT et deux amusants récits d'excursions *de Cherbourg à Brest* et *de Lorient à Toulon* par le docteur BERNARD DE CANNES, que nous recommandons tout particulièrement aux lecteurs de la *Revue*.

—

Digitized by Google

LIBRAIRIE JOUAUST ET SIGAUX

On sait que la Librairie des Bibliophiles, sans se consacrer à ce qu'on appelle ordinairement les publications d'étrennes, n'en réserve pas moins pour la fin de l'année ses plus belles publications à gravures. Fidèle à cette tradition elle se présente encore cette fois au public amateur avec un respectable cortège d'ouvrages dignes de fixer leur attention.

Après avoir signalé, dans la *Bibliothèque artistique moderne* les *Nouvelles de Mérimée*, qui sont la partie la plus fine et la plus vivante de son œuvre, nous recommanderons à nos lecteurs dans la Petite bibliothèque artistique, déjà si riche en ouvrages de toute sorte : *Mes Prisons*, le célèbre ouvrage de Silvio Pellico (1 vol. 20 fr.).

Les éditeurs en donnent une traduction nouvelle, due à M. Francisque Reynard, qui s'est déjà fait apprécier par les amateurs de la littérature italienne en traduisant le Dante et l'Arioste. Les dessins sont de M. Bramtot, qui a exprimé avec beaucoup de vérité la mélancolie répandue dans le récit du prisonnier de Spielberg. Il a eu, d'ailleurs, la bonne fortune de les voir très fidèlement traduits par la pointe souple et délicate de l'aqua-fortiste Toussaint. *Mes Prisons* manquaient à la brillante collection de la *Petite Bibliothèque Artistique*, et, s'il y a un reproche à adresser aux éditeurs, c'est de les avoir fait entrer trop tard.

Il ne faut pas oublier un bien curieux ouvrage qui a paru cette année dans la même collection. Ce sont les *Quinze Joyes de Mariage*, cette piquante et philosophique satire des mœurs de la fin du XV^e^ siècle, qui a inspiré à M. Louis Ulbach une alerte et amusante préface (1 vol., 30 fr.). Cette édition est ornée de gracieuses et spirituelles eaux-fortes de Lalauze, qui a retrouvé, à cette occasion, le succès qu'il avait obtenu avec la *Physiologie du goût*, publiée, il a quelques années, dans les mêmes conditions.

Enfin, parmi les nombreuses éditions dont se compose aujourd'hui la *Petite Bibliothèque Artistique*, qui compte comme collaborateurs les maîtres modernes de l'eau-forte, nous rappellerons volontiers, à cette époque de l'année : les *Voyages de Gulliver* (40 fr.), les *Contes de Perrault* (30 fr.), la *Physiologie du goût* (60 fr.), les *Mille et une Nuits* (90 fr.), le *Diable amoureux* (20 fr.), les *Contes d'Hoffmann* (36 fr.), ces six ouvrages ornés d'eaux-fortes de Lalauze ; — le *Voyage sentimental* (25 fr.), et le *Voyage autour de ma chambre* (20 fr.), avec eaux-fortes d'Hédouin ; — *Paul et Virginie* (20 fr.), et les *Romans de Voltaire* (45 fr.), avec eaux-fortes de Laguillermie ; — *Robinson Crusoé* (40 fr.), avec eaux-fortes de Mouilleron ; — *Gil Blas* (45 fr.), avec eaux-fortes de Los Rios ; — le *Théâtre de Beaumarchais* (32 fr.), avec dessins d'Arcos gravés par Monziès ; — les *Chansons de Gustaxe Nadaud* (40 fr.), avec eaux-fortes d'Edm. Morin ; — les *Dames Galantes*, avec dessins d'Édouard de Beaumont gravés par Boilvin ; — les *Aventures de Faublas* (60 fr.), avec dessins d'Avril gravés par Monziès ; — *Don Quichotte* (75 fr.), avec dessins de J. Worms gravés par Los Rios ; — les *Lettres Persanes*, avec les dessins d'Ed. de Beaumont, gravés par Boilvin.

Dans le format de la *Petite Bibliothèque Artistique*, la Librairie des Bibliophiles publie depuis quelques années cette jolie *Bibliothèque des Dames* si heureusement composée, et dont l'ouvrage le plus récent a été l'*Éducation des Filles* de Fénelon (7 fr. 50), à laquelle une remarquable étude de M. Gréard, vice recteur de l'Académie de Paris, donne une valeur toute exceptionnelle.

Parmi les autres ouvrages de la *Bibliothèque des Dames*, dont les gracieux volumes sont tous ornés d'un ravissant frontispice à l'eau-forte de Lalauze, il convient de rappeler : le *Mérite des Femmes*, de Legouvé (6 fr.) ; la *Princesse de Clèves*, de M^me^ de Lafayette (8 fr.), les *Contes des Fées*, de M^me^ d'Aulnoy (15 fr.) ; les *Poésies de Madame des Houillères* (7 fr.) ; la *Vie de Marianne*, de Marivaux (25 fr.) ; les *Lettres à Émilie sur la mythologie* (22 fr.), un curieux et amusant ouvrage, beaucoup trop négligé aujourd'hui, et que le Bibliophile Jacob a mis en sa véritable lumière dans une savante étude dont la lecture est elle-même du plus grand intérêt ; *Valérie*, le jolie roman de M^me^ Krudener (8 fr.) ; les curieux et attachants *Mémoires de Madame Roland*, précédés d'une notice de Jules Claretie (18 fr.).

Les amateurs de livres d'art retrouveront avec plaisir le *Livre d'Or du Salon de Peinture et de Sculpture* (prix : 25 fr.), rédigé par M. Georges Lafenestre, et contenant la reproduction à l'eau-forte des principales œuvres du Salon annuel. On comprend l'importance et l'intérêt toujours plus grand que prend cette publication, qui en est à sa neuvième année et dont la collection formera l'histoire en même temps la plus exacte et la plus pittoresque de l'art à notre époque. Le volume de 1887, fait avec le même soin que ses aînés, comprend quinze planches gravées par quinze artistes différents, sous l'habile et fidèle direction du maître graveur qui a nom Hédouin.

La librairie des Bibliophiles a voulu elle aussi, avoir, comme l'année dernière, son *livre d'étrennes*, et elle a tenu à ce qu'il fut digne de son aîné. L'ouvrage qu'elle publie ainsi est la fameuse et fantastique histoire de *Pierre Schlémihi, ou l'Homme qui a perdu son ombre*, qui fait le pendant de l'*Histoire merveilleuse de Fortunatus*, publiée l'année dernière avec les si fins et si spirituels dessins d'Edouard de Beaumont. Cette histoire a pour auteur Adelbert de Chamisso, qui l'écrivit pour amuser les enfants d'un de ses amis. C'est donc un livre qui a l'avantage de pouvoir être mis entre les mains de la jeunesse, et qui est assez intéressant pour être lu aussi avec grand plaisir par les hommes faits.

Publiée d'abord en allemand, la légende de *Pierre Schlémihl* a été traduite en français par Chamisso lui-même, et c'est, naturellement, sa traduction que les éditeurs ont adopté.

Le prix du volume, in-8° grand colombier, est de 15 francs et, avec cartonnage, 17 francs.

Parmi les ouvrages que la Librairie des Bibliophiles a publiés en dehors de ses collections, on nous saura gré de citer encore : la *Bibliothèque musicale de l'Opéra*, catalogue historique et anecdotique de Th. de Lajarte, avec portraits de musiciens gravés par Le Rat (2 vol. in-8° raisin, 48 fr.) ; — *Psyché*, tragédie-ballet de Molière, livre de grand luxe, avec six grandes planches hors texte et six culs-de-lampe gravés à l'eau-forte par Champollion (grand in-4° 75 fr.) ; — *L'Epée et les Femmes*, d'Édouard de Beaumont, avec cinq dessins inédits de Meissonier (in-8° raisin. 30 fr.) ; — *Rachel d'après sa correspondance*, par Georges d'Heylli, avec quatre portraits de Rachel, gravés par Massard (in-8° raisin, 15 fr.) ; — *Un Drame dans une carafe* d'Edouard de Beaumont, élégant petit volume de fantaisie comme texte et comme impression, et orné, dans le texte, de dessins originaux du regretté Louis Leloir (petit in-4° cartonné, 8 fr.) ;

LIBRAIRIE MAME.

Cette maison célèbre ne nous donne guère qu'un ouvrage d'étrennes cette année, mais un ouvrage de premier ordre. Sous le titre de *Nos gloires militaires*, il comprend la série de nos grandes victoires nationales, à toutes les époques de notre histoire, depuis Bouvines jusqu'à Solférino. C'est sans contredit ce qu'il y a de plus intéressant et de plus glorieux dans nos fastes militaires.

Le récit de la bataille, avec les péripéties qui l'ont accompagnée, la description du terrain et des lieux où la scène s'est passée, sont mis dans la bouche d'un soldat du temps qui a été témoin du combat et a pris part à l'action.

De plus, à la narration des faits l'auteur a su joindre, avec beaucoup d'érudition et d'exactitude historique, l'énumération et la peinture des différentes sortes d'armes et d'armures de l'époque, des costumes, des habitudes militaires, de l'organisation et du rôle de chaque corps d'armée, soit du côté des Français, soit du côté de leurs adversaires.

Il en résulte une couleur locale, un cachet de science militaire, et par suite une nouveauté d'aperçus qui manquent à la plupart de nos historiens : l'intérêt est plus vif et plus varié.

Mais la principale qualité de cet ouvrage, c'est qu'il constitue une œuvre entièrement patriotique, s'adressant sans distinction à tous les partis.

Du reste la couverture richement enluminée où se détache un faisceau de drapeaux, confondant, entrelacés, l'oriflamme de Saint-Denis, le drapeau fleurdelisé des Bourbons, le drapeau de nos vieilles demi-brigades, le drapeau de la grade impériale et le drapeau des d'Orléans, indique assez le but de l'ouvrage : « Tout pour la patrie ! »

UN BIBLIOPHILE.

ADOLPHE ORAIN.

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 4 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JANVIER 1888

LES ANGEVINS AU TEMPS DES GAULES

DUMNAC

L'année dernière, dans le courant de septembre, la petite ville du Ponts-de-Cé, en Maine-et-Loire, a élevé une statue en l'honneur de Dumnac, un chef andicave, c'est-à-dire angevin, qui eut l'insigne honneur de continuer la lutte contre Rome après la capitulation de Vercingétorix à Alésia et qui ne voulut pas encore désespérer du salut de la grande et sainte patrie gauloise.

A la même époque, Lorient érigeait sur une de ses promenades publiques l'image en marbre d'un de ses enfants les plus célèbres. Nous voulons parler de Victor Massé, le chantre inspiré des *Noces de Jeannette*, de *Galathée* et de tant d'autres partitions si justement applaudies. Les fêtes organisées pour glorifier la mémoire du compositeur breton ont fait du tort à celles qui avaient réuni bon nombre de nos compatriotes dans ces Ponts-de-Cé qui occupent une si charmante situation au bord même de ce « *Loyre angevin* » que Joachim du Bellay a célébré dans des vers si touchants.

Mais « *Adieu la fête adieu le saint* » n'est pas heureusement un proverbe qui se puisse invoquer lorsqu'il s'agit d'un guerrier tel que Dumnac. Son souvenir n'est pas de ceux qui s'oublient, et il n'est pas trop tard pour venir parler de lui aux lecteurs de cette Revue.

Peut-être eût-on dû confier à quelqu'un de nos artistes angevins actuels la tâche de faire revivre dans le bronze ou dans le marbre la belle figure du vaillant chef gaulois. Les promoteurs de cette statue en ont décidé autrement. Ils ont fait reproduire en grandeur naturelle une œuvre charmante de notre David qu'il avait modelée, ainsi qu'un certain nombre d'autres petites figures, pour décorer le socle de son *roi René*. Ils ont voulu réaliser par là un des vœux les plus chers de notre éminent sculpteur. Tout le monde sait, en effet, qu'il n'avait rien tant à cœur que l'érection d'une statue en l'honneur de Dumnac.

Bien des gens se sont étonnés du choix que l'on a fait d'un pont pour y placer l'image de notre glorieux compatriote. Nous avouons que, pour ce qui concerne, nous eussions préféré qu'elle se dressât comme une sentinelle au sommet de cette Roche-de-Mur qui commande tout le cours de la Loire. Mais alors il eût fallu lui donner des proportions colossales.

Le pont sur lequel on l'a érigée en a remplacé un autre qui datait du temps des Romains et dont même on attribuait faussement la construction à César. Il semble être aujourd'hui hors de doute que dans le mot *Cé* qui figure dans le nom de la petite ville, on ne saurait trouver comme racine celui du vainqueur des Gaulois.

Mais la tradition subsiste dans le peuple. Dumnac, tel qu'il est placé, foule d'un pied triomphant l'endroit où s'élevait un ouvrage bâti par les mortels ennemis de sa patrie. On dirait qu'il prend sa revanche. On dirait de plus qu'il garde le pont conduisant à la capitale de l'Anjou, et qu'il est prêt à en interdire le passage à tout félon, à tout envahisseur.

***

Notre intention n'est point de rechercher si les Andicaves avaient une ville dans l'endroit où Angers est construit aujourd'hui ou dans ses environs plus ou moins immédiats.

Il y a de cela quelques années, lorsque nous avons publié dans le *Patriote de l'Ouest* un roman historique intitulé *Dumnac*, nous avons adopté l'avis de ceux qui voulaient qu'une bourgade gauloise (nous n'osons pas dire une ville) ait existé d'abord à la place où s'éleva la puissante cité romaine de *Juliomagus*, devenu plus tard notre Angers actuel. Aujourd'hui nous n'oserions plus être aussi affirmatif, d'autant qu'il est permis de se demander si les Andes, An-

Digitized by Google

dicaves, Andecaves (car l'orthographe du nom de nos ancêtres importe peu), avaient à l'époque où vivait Dumnac des centres de population dignes d'être mentionnés. Le regretté Ernest Desjardins, de l'Institut, qui était notre compatriote et de qui nous nous honorons d'avoir été l'élève, ne le croyait pas et nous sommes bien près de penser comme lui. Il est à remarquer d'ailleurs que dans les *Commentaires de César*, il n'est aucunement question de quelque centre de population situé dans le pays des Andicaves.

Avant d'aborder le côté historique de notre sujet nous eussions voulu peindre en quelques lignes nos glorieux ancêtres, mais, après un mur examen, nous nous sommes aperçu qu'il nous serait bien difficile de relever en eux quelque trait qui leur fut spécial. Ils devaient, à coup sûr, ressembler beaucoup à leurs voisins de l'Armorique. Ils étaient peut-être moins indomptables qu'eux ; peut-être aussi leur piété était-elle un peu moins grande, puisqu'ils étaient plus éloignés de cette île d'Albion qui avait été le foyer du druidisme, et vers laquelle les Gaulois tournaient sans cesse leurs regards comme sur une terre sacrée.

Sans crainte de nous tromper, nous pouvons avancer qu'il avaient un grand culte pour certains arbres et pour certaines fontaines. Ils les mettaient sous la protection spéciale de quelques-uns de leurs dieux. Quelques traces de ces croyances subsistent encore dans nos campagnes, Pour ce qui est de leurs autres divinités, nous ne pouvons rien préciser. Tout ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est qu'en vrais Gaulois, les Andicaves comptaient par nuits et non pas par jours. Leurs descendants n'agissent pas différemment encore maintenant. Pour dire aujourd'hui, nos paysans disent, en effet, toujours *à nuit*.

On peut conclure que les Angevins primitifs étaient fort dévots envers ce *Dis pater* dont César parle un peu légèrement dans ses *Commentaires*. C'était une divinité de la mort et de la nuit qui se trouvait être par là même celle de la vie, puisque, dans la pensée des Gaulois, les hommes ne mouraient que pour revivre.

***

Nous sommes obligé de convenir qu'on ne sait trop rien de l'histoire des Andicaves pendant les siècles qui précédèrent la conquête de notre pays par César. Nous signalerons pourtant un fait qui, suivant nous, suffit pour prouver que quelques-uns de leurs guerriers tout au moins prirent une part active et sans doute glorieuse à ces grandes expéditions qui amenèrent l'établissement d'un empire celtique dans le nord de l'Italie.

Tout le monde sait qu'environ six cents ans avant notre ère, deux armées gauloises fortes chacune de 150.000 hommes, partirent de notre pays pour aller conquérir de nouveaux territoires. L'une, commandée par Sigovèse, fonda de nombreux établisssements en Germanie, l'Allemagne actuelle, et s'avança jusque dans la vallée du Danube. L'autre, sous les ordres de Bellovèse, passa les Alpes, battit les Etrusques et colonisa la région dont ses armes l'avaient rendue maîtresse.

Cette première invasion fut suivie de beaucoup d'autres qui n'eurent pas des résultats moins heureux. Parmi les tribus qui y prirent part, nous voyons figurer les Cénomans, ces ancêtres des Manceaux, nos voisins.

Nous n'ignorons pas que M. d'Arbois de Jubainville dont l'autorité en ces matières est si grande, se refuse à identifier les *Cénomani* fixés en Italie avec les *Cénomanni* de la Celtique. Nous ne pouvons pas nous rallier à son opinion, car nous savons combien l'orthographe des noms propres est sujette à varier. Pour nous, qu'ils aient un *n* de plus ou de moins dans leur nom, les Cénomans sont bien les ancêtres des Manceaux.

Or, nous savons par le témoignage de l'histoire, que leurs contingents s'établirent en Italie, dans le voisinage immédiat de Mantoue, demeuré au pouvoir des Etrusques.

Près de cette ville qui, à une époque si reculée, avait déjà une si grande importance, nous voyons qu'il existait un petit village portant le nom d'*Andes*. Plus tard, il devint la patrie de l'illustre poète Virgile. Comment ne pas être frappé de ce nom ? Il est celui même de nos compatriotes, aussi souvent appelés Andes qu'Andicavi et Andecavi ? N'évoque-t-il pas à l'esprit la pensée que quelques-uns de nos guerriers s'étaient joints à leurs voisins les Cénomans pour cette expédition et qu'en souvenir du pays absent, ils avaient bâti un village appelé comme la tribu dont ils faisaient partie ? Ne voyons-nous pas, en Amérique, nombre de villes et même d'Etats fondés par des Européens dont le nom est celui de cités ou de provinces situées dans l'ancien monde ? Que sont, pour citer des exemples, la Nouvelle-Orléans et New-York? Qu'est-ce que le New-Jersey ?

Ainsi donc, le plus grand poète de l'Italie avait à coup sûr du sang gaulois dans les veines et peut-être même du sang angevin, ce qui n'est pas un mince honneur pour nous !

C'est d'ailleurs ce que croyait Joachim du Bellay. Un jour, il écrivit à Marèse, un de ses émules et de ses compatriotes dont les œuvres sont justement oubliées aujourd'hui, une lettre en latin où nous relevons la phrase suivante que nous traduisons littéralement : « Tu es, comme Virgile, de la patrie des Andes. »

Nous ajouterons qu'Andes se nomme aujourd'hui *Pietola* et que le souvenir du chantre de l'Enéïde y est demeuré si vivace qu'on montre encore l'emplacement de sa maison, *casa Virgiliana*, comme disent les rustiques ciceroni. La tradition populaire ne doit point se tromper. Le site est bien celui que Virgile a décrit dans ses œuvres et qu'il a tant aimé.

Nous avons montré, par ce qui précède, que les Andicaves ne jouèrent pas un rôle important au milieu

Digitized by Google

de toutes les tribus qui se partagaient le sol des Gaules. Nous ne trouvons, en effet, leur nom mentionné à propos d'aucun évènement militaire autre que celui dont nous venons de parler et qui remonte à une époque si reculée.

Avec la lutte suprême engagée par les Gaulois contre les Romains commandés par César, tout va changer et nos ancêtres auront leur part de gloire.

L'auteur des *Commentaires* parle plusieurs fois d'eux quand il nous raconte ses préparatifs d'une grande expédition contre les Armoricains qui s'étaient soulevés après avoir arrêté les officiers envoyés par lui dans leur pays. Nous savons que, dès le début de cette campagne, le jeune Crasssus vint occuper une forte position au cœur même du territoire des Andicaves. On a cru la reconnaitre aux ruines qui existent encore non loin d'Angers, dans un endroit que que l'on appelle *Frémur*. Il est certain qu'on y remarque les restes d'un camp qui devait être fort important et qui était admirablement situé, étant donné le but que les Romains se proposaient en le créant. Crassus devait faire construire une flotte. Or, la

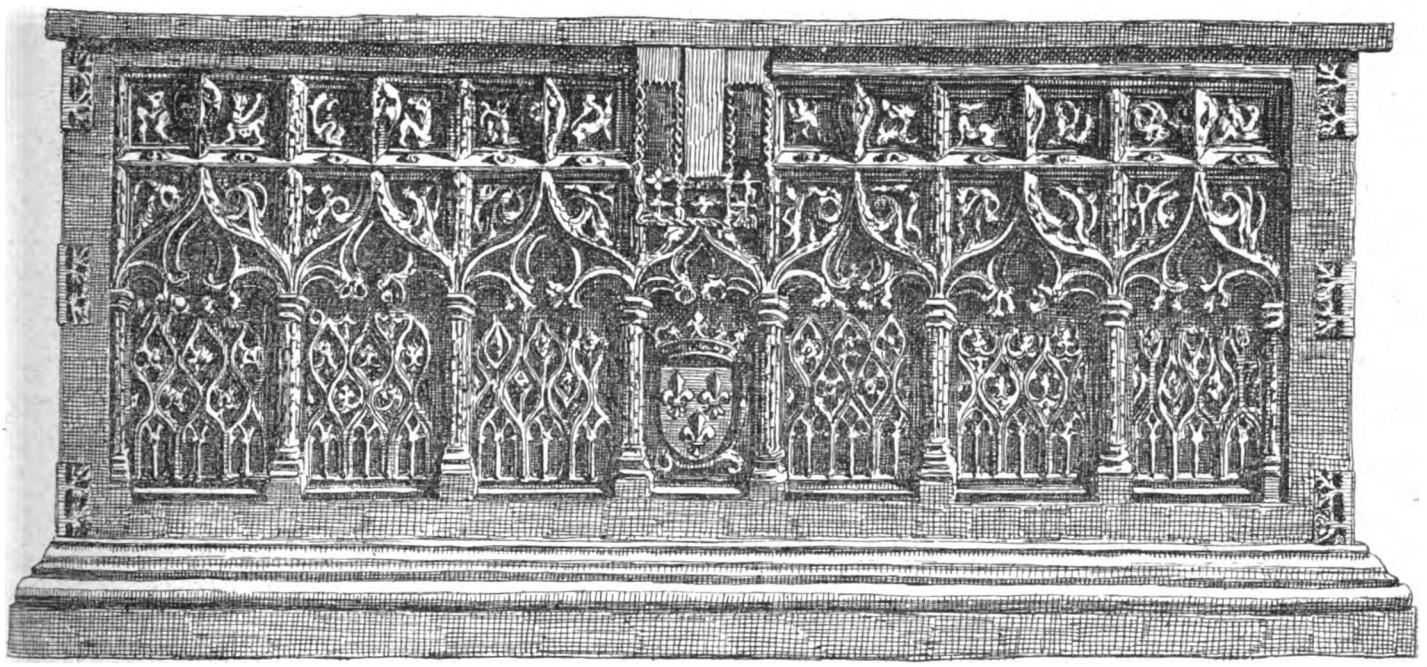

COFFRE GOTHIQUE DU LOGIS DES CHANOINES A SAINT-DENIS D'ANJOU

(Dessiné par M. Tancrède Abraham. — Voir la Revue *du 15 décembre)*

Maine se jette dans la Loire au-dessous même de Frémur. Aucun autre endroit ne pouvait donc être plus commode pour l'établissement de grands chantiers. De plus, aucun autre n'eut assurément présenté plus d'avantages dans le cas où les habitants de la région se fussent soulevés tout à coup pour se joindre aux Armoricains. Il était naturellement si fort qu'il n'y avait que très-peu de travaux d'art à entreprendre pour se mettre à l'abri de toute attaque.

César l'emporta dans cette guerre comme, hélas ! il l'avait fait dans tant d'autres.

Mais les Gaulois ont été instruits par leurs propres malheurs. Ils vont comprendre qu'ils ne doivent plus tenter des efforts partiels. Un jeune héros va se lever qui les appellera tous aux armes. Ce héros est l'Arverne Celtil, fils de Celtil, plus connu sous le nom de Vercingétorix qui, en somme, n'est peut-être qu'un mot composé servant à désigner le pouvoir suprême que la confiance et l'enthousiasme de toutes les tribus lui avaient conféré.

Il y a des noms qui semblent être prédestinés. Celtil qui personnifia la Gaule tout entière en avait un, dérivé du mot Celte, dont le sens est le même que celui du mot Gaulois. Le romancier qui a tant fait connaître et tant fait aimer l'Ecosse dans des œuvres d'imagination qui, a-t-on dit, *sont plus vraies que l'histoire*, s'appelait Walter Scott. De nos jours, le plus grand poète qu'ait eu la vieille « terre de granit recouverte de chênes » a été Brizeux. Dans la racine de son nom comme dans celle du nom de l'illustre Ecossais, on retrouve le nom même de leur patrie !

Si les Andicaves ne figurent point parmi les peuplades auxquelles Vercingétorix imposa l'obligation de lui fournir des recrues, nous savons du moins qu'ils furent les premiers à se déclarer en faveur du vaillant chef arverne, et qu'ils devaient envoyer à son armée un contingent de troupes important. S'ils ne le firent pas, c'est que, sans doute, ils en furent empêchés par les intrigues de César et par le voisinage de la tribu des Pictons (Poitevins), dont le chef, appelé Du-

Digitized by Google

rat, était l'ami et l'allié secret du proconsul. L'histoire ne nous en dit rien, mais il nous semble qu'ils craignaient de voir leur pays devenir la proie de leurs voisins perfides pendant l'absence de leur jeunesse pour le cas où ils l'eussent envoyée grossir les rangs de l'armée nationale.

Ce dut être, à coup sûr, durant le séjour de César en Anjou, au camp de Frémur, qu'il sut s'attacher Durat et quelques-uns des chefs de la même région, comme ceux des Santons (Saintongeois), par exemple. Ce que nous disons est si vrai qu'il obtint d'eux tous à cette époque une flotille dont il avait besoin pour renforcer le nombre des vaisseaux construits dans ses chantiers de la Maine et de la Loire.

Nous devons l'avouer également, nous ne voyons point nos ancêtres figurer parmi les Gaulois qui se levèrent pour tenter de débloquer Vercingétorix enfermé dans Alésia, et qui sans doute y furent parvenus s'ils n'avaient pas eu parmi leurs chefs quelques traitres vendus à César. C'est ce que prouve, avec la dernière évidence, la lecture des *Commentaires*.

Mais, par contre, quand tout semblait être fini, puisqu'après la défaite des forces envoyées au secours d'Alésia, le chef suprême des Gaules avait dû se rendre, les Andicaves nouèrent secrètement des négociations avec quelques-unes des peuplades voisines de leur territoire et résolurent de porter la guerre dans le pays même des Pictons. Leur chef Durat se faisait alors ouvertement gloire de l'amitié des Romains, puisque sur ses nouvelles monnaies il avait accolé son nom à celui de César !

Le moment semblait être d'autant mieux choisi pour tirer une vengeance éclatante de ce traître à la patrie que le proconsul avait dû quitter la Gaule et que toutes ses légions étaient alors très loin de la région où la lutte allait reprendre et très fractionnées. Les Andicaves savaient aussi que des dissensions existaient au sein de la tribu des Pictons. Tous ses membres formaient deux partis prêts à en venir aux mains. Si l'un ten it toujours pour Rome (et c'était encore le plus influent sinon peut-être le plus nombreux), l'autre, dont l'influence s'accroissait tous les jours, rougissait de honte à la pensée que Durat était l'allié de César et n'attendait qu'une occasion pour se se déclarer de nouveau en faveur de la cause nationale.

Quelque temps auparavant, il avait été assez puissant pour faire décider que la tribu enverrait ses enfants au secours de Vercingétorix. La défaite qui avait suivi ce suprême effort avait rendu pour un instant toute sa force au parti romain. Mais, comme nous l'avons dit quelques lignes plus haut, un revirement très inquiétant pour Durat commençait à se produire. Il s'ensuivait qu'au moindre évènement il serait peut-être abandonné par une grande partie des membres de sa tribu.

Cet évènement eut lieu. Il fut la marche en avant des Andicaves qui ne tardèrent pas à venir assiéger le chef des Pictons dans sa ville capitale qui portait le nom de Limonn. On a voulu voir en elle Poitiers et nous croyons qu'on a eu raison. Toutefois, nous faisons une réserve. Nous ne croyons pas que Poitiers ou plutôt la cité que le Poitiers moderne a remplacée comme capitale du Poitou, s'élevait dans l'emplacement du chef-lieu moderne de notre département de la Vienne.

Nos compatriotes n'avaient pas su tenir leurs projets assez secrets pour que Durat n'en fut pas averti. Aussi, avait-il eu le temps de prévenir un des meilleurs lieutenants de César et de se jeter dans Limonn afin de contenir par sa présence tous les mécontents.

Le Romain auquel le chef des Pictons demanda des secours s'appelait Caïus Caninius. Celui-ci s'empressa d'accourir à la tête de tout ce qu'il avait de troupes. Mais, quelque diligence qu'il fit, il ne put arriver dans le pays de Durat avant l'investissement de sa capitale.

Quelques prisonniers l'ayant averti du danger qu'il courait s'il voulait livrer bataille en rase campagne à Dumnac, dont les forces étaient beaucoup plus considérables que les siennes, Caninius choisit une position facilement défendable pour y attendre les Andicaves, car il pensait bien qu'ils viendraient l'y attaquer.

Ses prévisions se réalisèrent promptement. Quittant son camp avec tous ses guerriers, notre illustre et vaillant compatriote s'efforça d'enlever les retranchements que les Romains avaient élevés en toute hâte.

Après cet échec, Dumnac crut qu'il n'avait d'autre parti à prendre que de retourner sous les murs de Limonn afin de l'assiéger de nouveau. Si les pertes de l'armée des Andicaves étaient grandes, les troupes de Caninius n'avaient pas été moins éprouvées.

Les Romains ne pouvaient point songer à tirer parti du succès qu'ils venaient de remporter en marchant au secours de la place.

Nos ancêtres n'étaient donc pas trop présomptueux en espérant bientôt s'en rendre maitres.

Mais Caninius avait prévenu Caïus Fabius, un autre lieutenant de César, de ce qui se passait dans le pays des Pictons. Celui ci s'empressa de se rendre aussitôt à l'appel de son collègue qui ne pouvait pas faire autre chose que de se tenir sur la défensive, lorsqu'il aurait, au contraire, fallu marcher de l'avant pour débloquer Durat.

Dumnac comprit bien vite qu'il serait écrasé s'il donnait le temps aux deux généraux romains d'opérer leur jonction, car il serait pris entre leurs forces et celles des assiégés qui ne manqueraient de faire alors une sortie. Il se décida donc à lever le siège de Limonn et à rentrer dans son pays. Mais pour cela il lui fallait traverser la Loire et il ne pouvait le faire qu'en se servant d'un pont, qui sans doute existait de-

Digitized by Google

puis longtemps sur le fleuve, bien que certains auteurs aient prétendu que le général angevin l'avait fait construire avant de commencer les hostilités, ce qui vraiment n'est guère croyable.

(*A suivre*). LIONEL BONNEMÈRE

C'ÉTAIT UN JEUNE PRÊTRE.

C'était un jeune prêtre aux regards extatiques,
N'ayant rien d'ici bas, semblant chercher toujours
Dans l'horizon perdu les figures bibliques,
Au-delà des grands monts, au-dessus des amours.

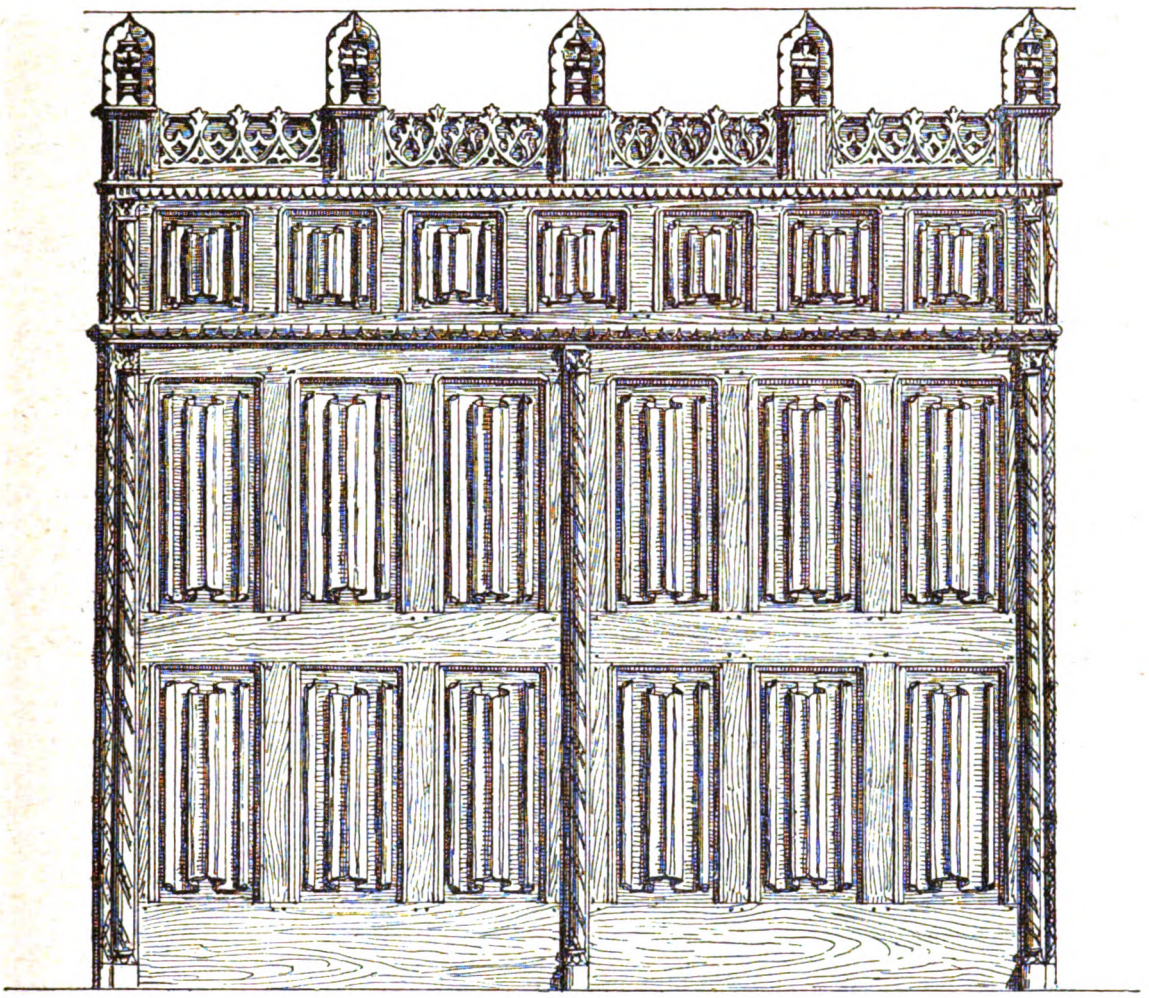

BOISERIES DE L'UNE DES SALLES DU LOGIS DES CHANOINES A SAINT-DENIS-D'ANJOU

(*Dessiné par Tancrède Abraham. — Voir la* REVUE *du 15 décembre*)

Il voyait le prophète au pied du sycomore,
Les astres de Judée illuminaient ses nuits,
Vers sa lèvre altérée inclinant leur amphore,
Les filles d'Israël, chantaient au bord des puits.

Son père était banquier et sa famille juive,
La bourse, son pays; mais ce milieu fatal
N'est pas une raison toujours pour qu'il s'en suive
Que toute une tribu soit du même métal.

« Laissez moi, disait-il, consoler les chaumières!
« J'étouffe dans la foule, et le bruit sec de l'or
« irrite ma pensée, au vol de mes prières
« Il faut les horizons de l'aigle et du condor».

On cessa de lutter, l'évêque catholique
Pour consacrer ses vœux, sur lui posa les mains,
Car ce cœur débordant de flamme évangélique,
Devait illuminer les plus sombres chemins.

Il vint semer des dons de village en village,
Jusques au rang des saints partout on l'élevait,
Et lui dans les élans généreux du jeune âge
A la Judée aveugle, à son peuple il rêvait.

Au milieu d'un faubourg de la ville prochaine,
S'élevait un vieux temple infime et délabré,
Où les fils de Sion venaient chaque semaine
Ouïr les chants plaintifs de leur rite sacré.

Digitized by Google

Le jeune prêtre entrait parfois dans la demeure
Où toujours dans l'attente il voyait ses aïeux.
« A ce peuple captif, qui sous les saules pleure
« Quelle voix chantera l'Alleluia joyeux ! »

Qui le détournera des faux biens de la terre ?
La crainte seule peut réchauffer la tiédeur.
Oui je leur traduirai Salomon, notre père.
La sagesse, a-t-il dit, provient de la frayeur.

Et dans la synagogue ouverte et désolée
Il vint parler un soir du dernier jugement.
Les mortels endormis dans la sombre vallée
Se relevaient roidis par l'épouvantement.

Les Anges s'enfuyaient avec un grand bruit d'ailes,
Les trompes, les clairons, résonnaient en tout lieu,
Et dans l'écho tremblant des plaines éternelles,
Entre les grands éclairs, passait la voix de Dieu !

La terre avec effroi, regardait dans la plaine
Marcher tous ses grands monts comme des chameaux roux
Et les cèdres, pareils à des flocons de laine
S'envolaient dispersés par les vents en courroux.

Les âmes s'éveillant dans toute la nature
Redemandaient leurs corps, semblables en leurs cris
A la meute affamée appelant sa pâture.
Nous nous levons Seigneur, donnez-nous des abris.

Le sol s'est déchiré, les tombeaux vont se fendre
Ils portent les secrets du cœur et du trépas,
Prenez garde Seigneur, l'âme va se répandre
Si le voile du corps ne la recouvre pas !

L'auditoire écoutait... le prêtre ému lui-même
Se disait : j'ai touché ces hommes aujourd'hui,
Et comme il descendait, l'œil en feu, le front blême,
Voici qu'un revendeur s'en vint tout droit vers lui.

Vrai, monsieur le curé, vous parlez comme un livre,
Ce discours sait frapper bien plus fort que l'écrit,
Je serai pour ma part enchanté de revivre
Mais rien qu'à vous entendre on apprend de l'esprit.

La Bible, dites-vous, donne la certitude
Que Dieu pour tout créer n'avait mis que huit jours
Mais depuis, du repos il a pris l'habitude
Il lui faudra du temps pour juger nos détours,

Pendant ce jugement, il faut bien se le dire
Les âmes auront faim ayant repris leurs corps
Que d'argent pour celui qui se mettrait à frire
Les poissons, les oiseaux qui resteront alors !

Je serai celui-là, quelle richesse immense !
Moi, du monde tout seul, être le cuisinier !
Je végète à présent, les autres ont la chance
Ah ! ma foi, rira bien qui rira le dernier !

Pauvre prêtre ! avoir fui famille, amour, patrie,
Fermé son avenir, oublié son passé
Pour entendre à présent cette voix qui lui crie :
Croire encore à ton peuple, est un rêve insensé !

Efforts et dévouement resteront inutiles,
Jeune prêtre, perdez ces généreux espoirs,
Les cœurs sont gangrenés, les champs comme les villes
Pour l'autel du veau d'or ont seuls des encensoirs,

On verrait la raison enfin sortir de l'urne
Le vol, l'assassinat, créer la liberté,
On suspendrait des fleurs aux anneaux de Saturne,
Avant d'avoir ici guéri l'avidité.

Un jour, voulant sauver la Rome de Tibère,
Perdue au fond des eaux du vice croupissant,
Le Verbe est descendu regénérer la terre.
Mais qui pourrait du ciel nous venir à présent !

A. RIOM.

LE MENHIR DE PERELO (1)

Dans l'or des genêts verts, au bord d'une ravine,
Dominant la hauteur du bourg de Perelô,
Une image de pierre, une Vierge divine
Semble bénir au loin le ciel, la terre et l'eau.

On voit grandir là-bas sa silhouette noire
Sur les nuages blancs, sur le firmament bleu.
Dans la mer, le soleil étend comme une moire
Les vastes ondoiements d'une écharpe de feu.

Un sceptique, les yeux levés vers la colline,
Voit l'image immobile et regarde rêveur ;
Un voyageur pieux se découvre et, s'incline :
Il adore de loin la mère du Sauveur.

Ils approchent tous deux, et la statue énorme,
Vers laquelle, pensifs, marchaient les voyageurs,
N'offrit plus à leurs yeux qu'un bloc rude et sans forme
Que couvraient et la mousse et les lierres rongeurs.

L'un disait, arrachant la guirlande de lierre
Dont les plis sinueux s'enroulaient au Menhir :
« — De loin c'est une Vierge et de près une pierre !
« Mythes des temps passés, voilà votre avenir »

L'autre priait : « — Mon Dieu, j'adore tes mystères
« Et le sens qu'en ce roc ta sagesse a voilé !
« C'est le signe confus peut-être qu'à nos pères,
« Ainsi qu'à leurs enfants, tes *Livres* ont parlé. »

Quand ils furent partis, chacun longtemps encore
Rêva dans son orgueil ou son humilité :
L'un dispute en son cœur, l'autre en son cœur adore
Tous deux croient dans leur cœur sentir la vérité.

STANISLAS MILLET
Professeur au Lycée de Lorient.

(1) Ce Menhir, connu sous le nom de la Vierge, présente de loin l'aspect de la statue dite de l'Immaculée-Conception. A cinquante pas, au plus, l'illusion dure encore. Situé à un kilomètre environ de la grève de Perelô, près du fort du Taus en Plœmeur-Lorient, il appartient à cette longue série de pierres Druidiques qui allait, dit-on, de Nantes à Brest, et dont faisaient partie les alignements de Carnac. La hauteur du Menhir de Perelô est de trois mètres et demi environ.

Digitized by Google

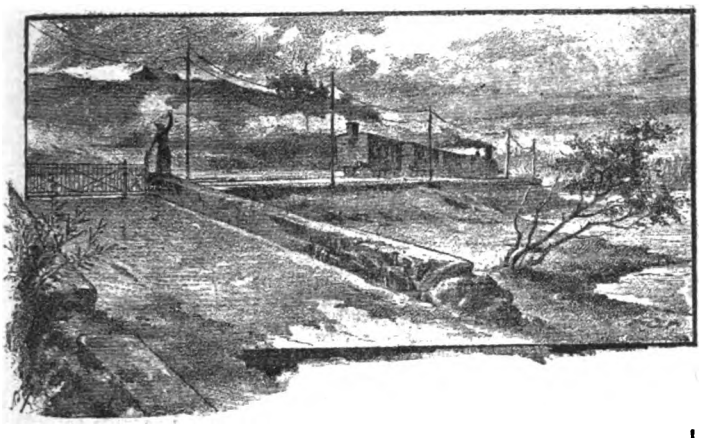

ROSE ÉPOUDRY (1)

ROMAN COMTEMPORAIN

II

Comment l'amour vint au cœur de Rose.

Il n'y avait entre eux que deux ans de distance et guère plus de cinq cents mètres d'une maison l'autre. Raoul, qui était l'aîné, avait vu le jour à la Chandeleur, et Rose à la Noël. Mais ces deux fleurs d'hiver n'avaient point reçu la même culture. Rose avait eu pour berceau un grand panier à vendange que sa mère plaçait dès la Toussaint dans un coin de l'âtre, à la tête de son lit, et qu'elle se passait au bras, quand revenaient les beaux jours et qu'elle s'en allait faire des noces à la campagne. Ces jours-là, la mère Epoudry déposait sa fille sous un arbre, à la porte de la ferme ou de la métairie, et la mignonne jasait avec le gros chien qui montait la garde devant elle ou bien encore avec les enfants qui l'admiraient.

Raoul, au contraire, avait été élevé dans une barcelonnette de soie et de dentelle. Mais il lui avait manqué — tant il est vrai que la fortune ne fait pas le bonheur — le sourire et les baisers de sa mère.

Elle était morte en le mettant au monde, et Raoul n'avait eu pour l'amuser, pour prendre soin de lui, qu'une vieille bonne du nom de Pauline qui l'avait nourri au petit pot, à elle toute seule. Son père n'avait fait attention à lui que lorsqu'il avait esquissé ses premiers pas dans sa charrette d'acajou. Jusque-là, ce marmot ficelé comme un fagot dans ses langes de laine ne lui avait rien dit au cœur. Il ne s'était jamais approché de son berceau pour le baisoter, pour le tapoter, pour lui demander une petite risette. Il ne l'avait jamais pris dans ses bras pour lui montrer les belles fleurs et le grand soleil. Quand il l'entendait crier, il se sauvait comme un voleur. Il passait toutes ses journées dehors et partageait sa vie entre la chasse, la pêche et le jeu de cartes au cercle.

C'était un de ces bourgeois de petite ville pour qui le travail est une sorte de déshonneur et qui ne savent que faire de leur temps. Il avait tenu dans les commencements de son mariage une étude de notaire à côté d'Ancenis, mais il l'avait vendue après quelques mois d'exercice, trouvant qu'avec la dot de sa femme et son avoir personnel il avait suffisamment de quoi vivre. Et maintenant on le voyait toujours avec un fusil sous le bras ou une ligne à la main. A première vue il avait l'air d'un fou avec son chapeau de feutre mou qu'il portait sur l'oreille, son gilet ouvert, ses manières débraillées et les trois ou quatre chiens qu'il fouaillait et sifflait en pleine rue. Quand il ne sifflait pas, il chantonnait en balançant son bras droit comme un bâton de chef d'orchestre. Sa silhouette, alors, avait quelque chose de celle de l'ivrogne, sans compter qu'il avait plus souvent qu'à son tour un coup de muscadet dans la tête. Au fond ce n'était qu'un original, mais un original de premier calibre. Ne s'était-il pas avisé un jour de se construire lui-même une serre avec calorifère, vérandah et le reste ? La serre aux trois quarts montée s'écroula sur lui, et, si le père Epoudry ne s'était pas trouvé là pour le délivrer, il était mort. Pour le récompenser de lui avoir sauvé la vie, il donna à son jardinier cent francs de plus par an et deux bouteilles de vin blanc au lieu d'une par jour.

Car il y avait bien dix ans que le père Epoudry faisait le jardin de M. Tijou, et, depuis que Madame Tijou était morte, c'était la mère Epoudry qui avait avec Pauline la direction de la maison.

Les deux enfants se trouvèrent donc de bonne heure ensemble. Je ne vous décrirai point leurs jeux : vous pensez bien que la poupée et le cheval de bois en faisaient les principaux frais avec la trompette et le tambour. Rose prêtait ses jeux à Raoul qui passait les siens à Rose. De là des échanges qui finissaient souvent par des disputes et des larmes. Mais Rose n'avait pas de rancune et revenait toujours la première. Elle passait ses petits bras autour du cou de Raoul, lui prenait un baiser, et c'était fini. Oh ! les bonnes petites parties dans le jardin de papa Tijou ! comme ils étaient heureux de courir après les papillons dans les plates-bandes, d'arracher les fleurs ou bien de planter des bouts de branches mortes dans les carrés de choux ou de laitues ! Leurs journées à tous deux s'écoulaient de la sorte, et c'étaient de gros chagrins quand il fallait se quitter.

Rose voulait à toute force coucher dans le beau lit de Raoul.

— Tudieu, ma petite, s'écriait M. Tijou, ça te prend de bonne heure. Attends donc que Raoul ait du poil au menton.

Mais avec les années la mignonne devint moins hardie, ses grands yeux bleus perdirent à la longue leur effronterie naïve, et quand sonna l'heure du catéchisme, elle était aussi tranquille qu'elle était turbulente étant enfant. D'abord elle ne jouait plus que de loin en loin avec Raoul à cause de la classe, et puis la mère Epoudry qui comprenait que Raoul

(1) Voir le numéro de la *Revue* du 15 décembre.

Digitized by Google

n'était point de son rang la gardait le plus possible à la maison.

Ils se rencontrèrent sur les bancs du catéchisme et firent l'admiration de tout le monde, à commencer par M. le Curé.

Rose tenait la tête des petites filles qui se préparaient à la première communion ; Raoul était le premier des petits garçons qui faisaient leur seconde. Et c'était un plaisir d'entendre leurs réponses aux questions que M. le Curé leur posait. Ils n'étaient jamais embarrassés. Ils ne le furent qu'une fois, lorsque M. le Curé leur demanda où était leur âme. Rose voulait qu'elle fût dans sa tête et Raoul dans son cœur. Un de leurs camarades se leva et les dérouta tous les deux en disant qu'elle était unie à leur corps.

— Où çà ? s'écria Rose.

— Je n'en sais rien, répondit le curé, mais c'est la vérité, ma petite fille : ton âme est unie à ton corps.

Et là-dessus le voilà qui lui pose la question suivante :

— Si tu rencontrais dans la rue un ange et un prêtre, lequel saluerais-tu le premier ?

— L'ange, s'écria Rose.

— Et toi, Raoul ?

— Moi aussi.

— Eh bien! mes enfants vous vous trompez tous deux, c'est le prêtre qu'il faudrait saluer le premier.

— Pourquoi ? demandèrent-ils.

— Parce que le prêtre a seul le pouvoir de faire descendre le bon Dieu sur l'autel.

Cela les rendit rêveurs, et ce jour-là, en sortant de l'église, Raoul dit à sa petite amie :

— Je veux être prêtre,

— Eh bien, et moi ? répliqua Rose.

— Toi ?... tu seras l'ange.

A partir de ce moment ces deux enfants devinrent deux petits saints. Tous les jeudis, après le catéchisme, ils se réunissaient chez le père Epoudry dans la grande chambre du haut qu'ils avaient transformée en chapelle, et là, revêtu d'une chasuble qu'il s'était taillé dans du papier de couleur, Raoul disait la messe, et Rose la lui répondait, Rien ne manquait à la cérémonie, ni les candélabres, ni le missel, ni les burettes, ni le calice. Ils avaient acheté tout cela en miniature chez madame Templier auprès des Halles. Quand venait le mois de Marie, ils s'en allaient tous deux cueillir des pentecôtes, des coucous et des chaudrons dans les treize prés; le jardin de papa Tijou fournissait les roses, le jasmin et les marguerites. Il fallait voir alors quel joli paradis ils faisaient à la Sainte-Vierge ! Les bonnes femmes de la rue des Cordeliers ne pouvaient en croire leurs yeux, et le soir, au lieu de se rendre à l'église, elles montaient tranquillement dans la chambre de Rose pour chanter avec elle et Raoul des cantiques à la Reine des anges.

Les dimanches ils s'arrangeaient de façon à aller à la messe ensemble. Dans les processions de la Fête-Dieu et de la Mi-Août, c'étaient eux qui portaient la bannière de la Sainte-Vierge et de saint Joseph. De petits saints, vous dis-je.

Mais leurs communions finies, leur vie changea. M. Tijou mit son fils en pension au collège et Rose entra comme externe au château. Adieu leurs petites dévotions du jeudi, leur cueillette de fleurs dans les prés, et les reposoirs du mois de Marie ! A partir de ce moment Rose fut accaparée par les bonnes sœurs et par sa tante. De son côté Raoul se fit des camarades au collège, qui effacèrent peu à peu de sa mémoire l'image riante de sa petite amie d'enfance, et comme les sens ne parlaient pas encore en lui, quand il la revit aux grandes vacances, il ne songea même pas à jouer avec elle. Rose non plus, d'ailleurs, car les enfants sont ainsi faits que jusqu'à l'âge où leur cœur se prend ils vont comme les papillons d'une fleur et d'une figure à l'autre.

Ce fut bien autre chose encore quand Raoul eut terminé ses études et prit le chemin de Paris pour y faire son droit. Rose avait pourtant seize ans alors; il en avait pourtant dix-huit, mais il y avait une telle distance entre leurs familles, au point de vue du rang et de la fortune, Raoul faisait déjà de si beaux rêves d'avenir, que ce grand garçon doux et sérieux, mais qui était fier de sa naissance, aurait rougi jusqu'aux oreilles si on lui avait dit qu'il redeviendrait amoureux fou de la fille de son jardinier.

Il ignorait qu'en amour il n'y a pas de distance et que l'objet aimé devient immédiatement l'égal de celui qui l'aime. Il l'apprit plus tôt qu'il ne l'aurait cru, voici dans quelles circonstances.

Tous les ans, pendant les grandes vacances, il donnait des leçons de français à un brigadier de gendarmerie que son père protégeait. Quand il revint de Paris, au bout de sa première année de droit, le brigadier lui confia qu'il allait se marier aux vendanges prochaines et le demanda comme garçon d'honneur. Raoul accepta avec empressement mais voulut choisir sa cavalière parmi les jeunes filles qui devaient être invitées à ces noces. Le brigadier les lui nomma toutes, après quoi Raoul dit en baissant les yeux :

— Il y en a bien une dans le nombre que je voudrais avoir, mais voudrait-elle de moi ?

— Laquelle, demanda le brigadier.

— Rose Epoudry.

— Rose Epoudry ? Mais c'est sa mère qui nous marie et qui fait notre repas de noces. Vous pouvez être tranquille: coquette comme elle est, Rose sera enchantée de donner le bras à un monsieur comme vous.

— Cela ne fait rien, dit Raoul, je tiens à ce que vous lui demandiez dès ce soir si elle m'accepterait pour cavalier.

Et le brigadier courut chez Rose. Ah ! la mignonne n'hésita pas, elle dit oui tout de suite. « Monsieur Raoul ! son camarade d'enfance, le prêtre de douze ans dont elle avait tant de fois servi la messe ! »

— Vous pouvez lui dire, s'écria-t-elle, qu'il ne pouvait

Digitized by Google

pas m'être plus agréable et que je le remercie de s'être souvenu de moi.

La tante était là. Quand le brigadier fut parti, elle en pleura de joie. C'était la première fois que Rose allait aux noces, et rien que de penser qu'elle donnerait le bras à monsieur Raoul, au fils de M. Tijou, cela la transportait. La mère Epoudry ne disait rien et songeait à la dépense. Et puis cette noce l'inquiétait, elle avait peur que ce beau jeune homme ne tournât la tête à sa fille. Maintes fois déjà elle avait eu maille à partir avec sa belle-sœur au sujet de l'éducation qu'elle lui donnait. Elle trouvait que Rose avait des goûts au-dessus de leur position et que c'était un mauvais service lui rendre que de vouloir en faire une véritable demoiselle. Mais la tante n'entendait pas raison sur cet article et, comme la mère Epoudry avait autre chose à faire qu'à se disputer avec elle, elle avait fini par prendre un empire absolu sur Rose et sur sa mère.

Aussi dès le lendemain la tante et la nièce partaient-elles pour Nantes afin d'acheter la toilette de noces. Rose avait toujours désiré une robe de soie bleue légère avec de petites raies noires ; elle la rapporta le soir dans une grande boîte avec de jolis souliers découverts, une belle ceinture et de quoi se faire une Marie-Antoinette en mousseline blanche. Et la plus heureuse des deux c'était la tante. Elle eut la couturière pendant toute une semaine, pendant huit jours Rose remplit le rôle de mannequin, elle fut habillée de neuf des pieds à la tête, si bien que le matin de la noce, quand Raoul se présenta ches les Epoudry avec son bouquet blanc à la main, la tante lui dit :

— Vous pouvez l'admirer, Monsieur Raoul, il ne lui manque rien...

Le fait est qu'elle était jolie comme un ange dans sa toilette de demoiselle d'honneur.

En attendant la venue de son cavalier, elle faisait les cent pas dans le jardin, tournant machinalement autour du puits, touchant d'une main distraite aux arbustes et aux fleurs des parterres, et de temps en temps regardant vers la porte pour voir arriver celui qu'elle désirait. Car elle était curieuse de revoir Raoul et surtout de savoir ce qu'il lui dirait. Il y avait si longtemps qu'elle n'avait entendu le son de sa voix ! et puis elle s'imaginait que Paris — ce grand Paris qui a si mauvaise réputation en province — devait l'avoir changé !

Quand il entra, son cœur se mit à battre si fort, elle éprouva dans toute sa personne une secousse si violente qu'elle devint blanche comme son serre-tête.

Raoul s'en aperçut et lui demanda ce qu'elle avait.

— Oh ! rien, Monsieur, mais en vous voyant il m'a semblé que je revoyais toute mon enfance.

— Et c'est pour cela que vous m'appelez monsieur, et que vous êtes pâle, et que vous tremblez ! je vous en prie, Rose, appelez-moi Raoul comme autrefois, et si vous vous souvenez des jours heureux que nous avons passés ensemble, donnez-moi la main et ne tremblez plus.

Elle prit le bouquet blanc qu'il lui tendait, le sentit et dit en souriant :

— Ce sont des fleurs du jardin de votre père !

— A quoi les reconnaissez-vous ? lui demanda Raoul.

— Je leur trouve une odeur particulière.

— Mais toutes les fleurs n'ont donc pas le même parfum ?

— Pas pour moi.

En disant cela elle avait baissé les yeux.

La tante qui la regardait, debout sur le seuil de la porte, avait l'air d'applaudir à tout ce qu'elle disait.

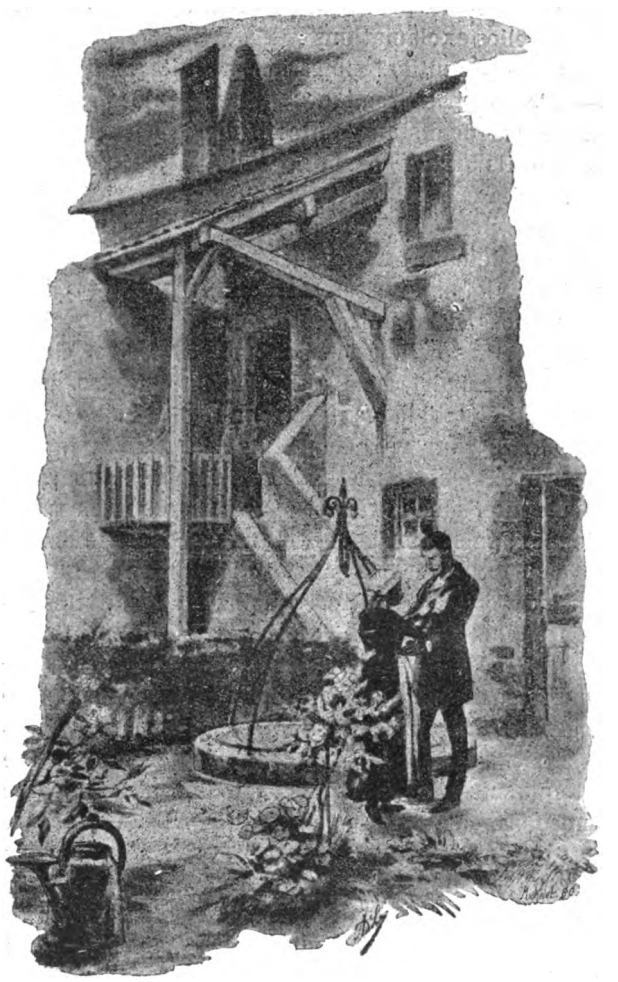

Le temps était magnifique. Il faisait doux comme au printemps bien qu'on fût au commencement de l'automne. Le soleil de septembre dorait les feuilles jaunissantes des treilles et des rosiers, le figuier qui remplissait à lui seul tout le fond de la cour avait déjà perdu la moitié des siennes, et pendant que ces deux jeunes gens soupiraient leur duo d'amour, deux pigeons roucoulaient sur le toit d'une maison voisine.

— Ce petit jardin ne vous dit-il rien ? demanda Rose.

— Oh ! si. Il me rappelle bien des choses dont le souvenir m'est doux, nos mois de Marie, par exemple.

Digitized by Google

— Eh bien ! puisque vous n'avez rien oublié, permettez-moi de passer ce bouton de rose à votre boutonnière. Je le cueille sur le rosier où certain jour vous vous piquâtes le doigt.

Elle ajouta : Je crois même que c'est depuis ce jour-là que les roses de ce rosier sont rouges.

Pendant qu'elle fleurissait sa boutonnière, Raoul se pencha vers elle pour lui prendre un baiser. Mais elle se renversa en arrière et de son petit air malicieux :

— Pas encore ! lui dit-elle.

Puis, sur un mot de la tante, ils sortirent de la maison en se donnant le bras et se rendirent chez la mariée. Pour les voir passer, toutes les commères s'étaient mises aux portes et c'étaient à chaque minute de nouvelles exclamations :

— Sont-ils gentils ! mon Dieu, sont-ils gentils !

— N'est-ce pas ? répliquait la tante qui les suivait à quelque pas de distance et les dévorait des yeux.

Quand ils arrivèrent, la noce était déjà rangée dans la rue de la Gare, devant la porte de la mariée. Après lui avoir présenté leurs hommages, ils allèrent se placer en tête du cortège, et quelques instants après un air de violon ouvrit la marche.

Les noces d'Ancenis ressemblent à peu de chose près à toutes celles des bords de la Loire. On va d'abord à la mairie, puis à l'église, bras-dessus, bras-dessous. Pendant la messe chacun regarde les cierges des mariés pour voir lequel des deux vivra le plus longtemps. Le cierge est ici l'emblème de la vie : plus il brûle vite, plus la vie est courte. Après la messe, le déjeuner ; puis vient la danse, et vers le soir la chasse aux cadeaux. C'est la partie du programme la plus amusante et la plus pittoresque. Tous les invités envahissent les boutiques : le ferblantier, le bimbelotier, le marchand de porcelaines, et choisissent à la couleur de leur esprit et selon leur bourse les ustensiles de ménage qu'ils destinent à la mariée. C'est un poêlon, un balai, une pelle, des tasses, un sucrier, un vase de nuit, que sais-je ! Et quand les achats sont faits, toute la noce promène ses cadeaux par la ville. Il faut toujours qu'il y ait un vase de nuit, et il n'en manque jamais, car c'est dedans qu'on trempe, avec des biscuits, du sucre et du vin rouge, la soupe à la mariée dont tout le monde doit goûter à la même cuillère. Et puis c'est le dîner avec ses chansons de circonstance et la scène traditionnelle de la jarretière. Et la danse reprend de plus belle et se prolonge très avant dans la nuit. Mais la mariée n'attend pas le matin pour aller se coucher. Elle a hâte de pénétrer le grand mystère et de s'endormir pour la première fois dans les bras de son époux. C'est sa demoiselle d'honneur qui la déshabille (il paraît que les épingles du voile nuptial empêchent les jeunes filles de coiffer Sainte-Catherine) mais c'est au mari que revient l'honneur de lui enlever sa couronne. J'en ai vu qui tremblaient en touchant à ces fleurs d'oranger. J'ai vu des épousées s'évanouir pendant cette cérémonie touchante. Pourquoi s'en étonner ? Le sacrificateur et la victime ont bien le droit d'hésiter sur les marches de l'autel.

Durant toute la journée, Rose et Raoul furent d'une gaieté folle. On les aurait pris pour le frère et la sœur, tant ils étaient libres. Il ne se quittèrent pas d'une minute : ils dansèrent tout le temps ensemble — ce qui ne convenait qu'à moitié aux autres jeunes gens, l'usage étant de changer de cavalière à chaque contredanse. Par exemple, Raoul ne put obtenir un seul baiser de Rose. Il avait beau tendre sa joue après l'avoir embrassée, elle ne lui répondait que par un mot taquin ou par un petit coup de sa main mignonne, et cela ne faisait que l'exciter davantage. A dîner, quand vint le désert, il s'amusèrent à tirer des pétards pour voir ce que contenaient les devises, et comme elles disaient toutes : « *Aime-moi bien ! sois-moi fidèle ! le bonheur est dans l'amour,* » ils en auguraient des choses qu'ils n'osaient s'avouer. Mais le marié qui les regardait faire frappa sur le bras de sa femme et dit assez haut pour être entendu de la tante :

— Voilà des petits jeunes gens qui ont l'air de bien se convenir, et nous pourrions bien être de noces l'année prochaine !

— Pourquoi pas ? s'écria la tante, pendant que Rose rougissait comme une cerise mûre.

Vers une heure du matin, Rose étant fatiguée exprima le désir de rentrer chez elle. Raoul la conduisit jusqu'à sa porte, et avec la permission de la tante qui ne demandait pas mieux il lui prit un baiser qu'elle lui rendit pour la première fois en lui disant : A demain !

Quant elle fut montée dans sa chambre, tante Rose lui parla ainsi :

— Eh bien ! toi qui le disais si fier et qui t'imaginais qu'il t'avait oubliée, que penses-tu maintenant de Raoul ?

— Je pense, ma chère tante, que si Raoul devait rester à Ancenis, je pourrais bien devenir sa femme. N'en parlez pas à maman, elle me gronderait, mais toute la journée il a été aux petits soins pour moi, il n'a pas voulu me permettre de danser avec un autre.

— Je m'en suis bien aperçu.

— Oui, mais voilà : dans trois jours d'ici il repartira pour Paris, et il m'oubliera.

— Qu'en sais tu ?

— Je ne le sais pas, mais j'en ai peur. Les absents ont toujours tort, vous le savez bien, ma tante.

— Pas toujours, ma chérie, j'en connais qui dans l'absence ont aimé davantage...

Rose comprit que sa tante parlait pour elle et se tut.

— Mais, reprit tante Rose, nous causerons de tout cela demain. Couche-toi, dors bien et fais de beaux rêves... A propos, quelle robe mettras-tu demain pour le retour ?

— Il m'a dit qu'il me trouvait charmante dans ma robe de soie bleue et que mon fichu Marie Antoinette m'allait à ravir...

Digitized by Google

— Et bien, tu les remettras... Bonsoir, ma chérie!

La tante partie, le nièce rêva. Elle venait de passer le plus beau jour de sa vie. Pour la première fois son cœur avait battu et elle avait senti sous les baisers de Raoul comme un frison divin courir dans tous ses membres. Était-ce de l'amour? pas encore, mais c'en était sûrement l'avant coureur, car elle n'avait jamais éprouvé cela devant personne. Et tout en s'endormant, elle repassait dans son esprit les incidents divers de cette journée de délices. Elle se représentait Raoul tel qu'il lui était apparu le matin; elle le trouvait beau, charmant, spirituel. Il parlait bien, il dansait bien, il avait toutes les qualités et toutes les grâces de la jeunesse. Mais elle aurait voulu savoir quelle impression elle lui avait laissée et ce qu'il ressentait pour elle, à présent qu'il était seul!...

Ce qu'il ressentait? il suffit d'avoir eu vingt ans et d'avoir aimé pour le comprendre. Le baiser qu'elle lui avait donné en le quittant lui avait allumé comme un incendie dans le cœur. Il était rentré chez lui machinalement, les bras en l'air et se parlant à lui-même comme un fou. En mettant le pied dans sa chambre il avait jeté un regard rapide à son miroir pour être bien sûr que c'était lui. Il lui semblait, en effet, qu'il avait changé de figure depuis le matin. Il ne voyait plus que par les yeux de Rose. Ah! qu'elle était jolie, et comme il s'en voulait de l'avoir négligée si longtemps! Se pourrait-il qu'un autre cueillît cette fleur à sa place! Jamais. Elle était à lui dès à présent, elle lui avait donné son âme dans le baiser timide qu'elle lui avait rendu, et la seule pensée qu'elle pourrait appartenir à un autre lui faisait monter le sang à la tête...

Avant de se coucher, il ne put résister au désir de jeter ses impressions sur une feuille de papier, et voici ce qu'il écrivit:

Ma chère Rose,

Vous m'avez dit hier matin qu'il vous semblait revoir en moi toute votre enfance. C'est aussi l'impression que vous m'avez faite, et je ne saurais vous exprimer combien j'en suis heureux. Votre image charmante m'est entrée dans les yeux et dans le cœur, et rien au monde ne pourrait l'en arracher désormais. Dieu qui vous avait placée toute petite sur mon chemin n'a pas voulu qu'un autre vous respirât et vous cueillît dans la fleur épanouie de votre beauté. Après avoir embaumé mes premiers jours, sans que j'en eusse conscience, hélas! il veut que vous embaumiez toute ma vie avec la bonne odeur de votre nom et de vos baisers. Ah! si vous saviez comme je l'ai trouvé bon, comme il m'a fait du bien, le baiser que vous m'avez donné sur le seuil de votre porte, après me l'avoir refusé tout le jour! Imbécile que j'étais, j'allais chercher le bonheur à cent lieues du pays, et je l'avais sous la main! Soyez bénie, ma chère Rose, pour le service immense que vous m'avez rendu en m'ouvrant les yeux, et Dieu vous garde pour achever en moi dans un avenir prochain — car je ne m'appartiens pas encore — l'œuvre d'amour que vous avez si bien commencée.

Je vous embrasse de tout mon cœur

Votre ami pour la vie

RAOUL.

Après avoir écrit cette lettre tout d'un trait, il la relut comme pour en savourer les termes, et puis il se coucha et s'endormit, en se promettant bien de la glisser le matin dans la poche de Rose.

A neuf heures il était debout. Il s'habilla à la hâte, se rendit chez les Epoudry et trouva Rose dans la même toilette que la veille, mais plus belle encore. Elle l'attendait pour le retour de la noce.

— Eh bien, Mademoiselle, lui dit-il en riant, avez-vous passé une bonne nuit?

— Très bonne, Monsieur, j'ai fait des rêves d'or... et vous?

— Moi aussi puisque j'ai rêvé à vous. Je crois même que je suis somnambule, car voici ce que j'ai trouvé sur ma table, ce matin en me levant. Vous pouvez lire: c'est à votre adresse.

Et Rose commença mais ne put achever la lecture.

— J'espère, lui dit Raoul, que cette lettre vaut bien une réponse.

— Quelle réponse? s'écria-t-elle. Une jeune fille comme il faut ne doit pas donner à un jeune homme une seule ligne de son écriture.

— Alors je reprends ma lettre.

— Pas du tout, je la garde.

Et sans plus différer, elle la mit dans son corsage. Mais Raoul la força bien de lui répondre. Après le déjeuner auquel assistait toute la noce, il demanda à la tante qui, comme la veille, avait habillé et accompagné sa nièce, la permission de conduire Rose à son père, promettant de la lui ramener bien vite. La tante y consentit de grand cœur, et les deux amoureux pénétrèrent dans le jardin de M. Tijou et se réfugièrent sous la tonnelle.

Quand ils furent bien blottis dans un coin, Raoul dit à Rose en l'embrassant.

— Et ma réponse?

— Je vous ai déjà dit qu'une jeune fille comme il faut ne répondait pas à ces choses-là.

Puis Rose ajouta en le regardant en dessous:

— Ah! si j'étais bien sûre que vous m'aimiez!...

— Alors vous en doutez! répartit vivement Raoul.

— Dame, cela vous a pris si vite que cela pourrait bien vous quitter de même.

— Ah! Rose, que vous êtes méchante! vous voulez me faire payer, n'est-ce pas? mes sept ans d'indifférence et de pardonnable oubli.

— Peut être.

— Mais vous oubliez que je n'étais qu'un enfant,

Digitized by Google

alors. A présent que je suis un homme... Vous riez !

— Pas du tout. J'admire seulement de quelle façon vous me dites cela. A présent que vous êtes un homme, vous vous apercevez que je suis une femme !

— Eh bien, oui, moqueuse que vous êtes, il faut être homme pour aimer... comme je vous aime.

— Parlez plus bas, de grâce, si votre père vous entendait !

— Et que voulez-vous que ça lui fasse à mon père : il a bien autre chose à faire qu'a contrarier mes goûts.

— Allons, mon cher Raoul, reprenez vos esprits et soyez sérieux. Vous savez bien qu'en dépit de nos sentiments et de notre inclination naturelle nous ne sommes point destinés l'un à l'autre. Vous êtes riche, je suis pauvre. Vous êtes le fils d'un bourgeois, moi je suis la fille de votre jardinier. Ces choses-là ne s'oublient pas, mon ami, et votre père, quelle que soit sa tendresse pour vous, se chargerait de vous les rappeler le cas échéant. Que vous éprouviez pour moi de l'amitié, de la sympathie, je vous crois et vous en remercie. Mais de grâce, ne me parlez pas d'amour, vous me rendriez trop malheureuse.

— Eh bien ! si. Je vous en parlerai, car encore une fois je vous aime, je vous aime à la folie, je n'aime que vous, je n'ai jamais aimé que vous

En disant cela il s'était jeté à ses genoux, lui avait pris les deux mains et s'était mis à pleurer.

— Relevez-vous, fou que vous êtes, et puisque vous le voulez, voici ma réponse.

Elle l'embrassa longuement sur les yeux, comme pour boire ses larmes.

Puis arrachant le tuteur d'un rosier qui se trouvait à portée de sa main, elle écrivit ces trois mots sur le sable : Je vous adore.

— Bien vrai ? demanda Raoul.

— Aussi vrai que je vous le dis.

— Alors, écrivez-le ailleurs que sur le sable pour que le vent ne l'efface pas.

Et Rose courut d'un bond à un cerisier dont l'écorce était lisse et douce et de la pointe d'un couteau grava en creux les trois mots magiques. Après quoi se tournant vers Raoul elle lui dit :

— Ce cerisier, mon ami, sera notre éternel témoin. Il a reçu mon serment, qu'il reçoive aussi le vôtre.

Et Raoul mit son nom au dessous de celui de Rose, et tous deux s'embrassèrent à pleines lèvres comme pour sceller la religion de leur cœur.

— Ah ! ah ! ah ! fit une voix goguenarde.

C'était M. Tijou qui entrait dans le jardin et venait de les surprendre.

Et s'approchant d'eux :

— Continuez, mes enfants, continuez, leur dit-il. Je ne suis pas de ces pères barbons qui défendent aux jeunes gens de s'amuser. Moi, je trouve ça tout naturel. Quand j'avais votre âge, j'en faisais autant... Comme t'es jolie, ma Rose ! c'est bien sûr ta tante qui t'a arrangée comme ça. Ah ! la satanée tante, si tu ne réussis pas dans le monde, ça ne sera pas de sa faute. Tourne-toi donc un peu que je t'admire. En vérité, la mariée n'était pas si belle que toi. Mange-la, mon Raoul, pendant que tu la tiens, c'est du sucre que cette Rose là.

Rose ne savait où se fourrer sous cette averse de compliments qui sonnaient comme des railleries. Elle était rouge, elle était blanche, son visage baissé prenait toutes les couleurs.

Heureusement que M. Tijou ne fit qu'entrer et sortir. Quand il fut parti, Raoul lui dit tout bas :

— Vous voyez bien que mon père ne ferait aucune opposition à notre mariage.

— Mon pauvre ami, que vous connaissez peu les parents ! lui répondit Rose. Votre père sourit à nos premiers baisers qu'il prend pour jeux d'enfants. Du jour où vous lui feriez part de vos projets, il vous demanderait du haut de sa taille si vous êtes fou.

— Mais non, mais non. Et d'ailleurs je n'aurai pas toujours besoin de son consentement. Mon père ne voudrait pas consentir à notre mariage que je passerais outre.

— Ne parlons plus de cela, dit Rose. Aimez-moi toujours, c'est tout ce que je vous demande. Qui peut savoir ce que Dieu nous réserve ?..

Elle le prit par le bras et l'entraîna hors du jardin Puis ils regagnèrent à petits pas la maison du père Epoudry où la tante leur servit une collation de sa façon : des fruits, du gâteau et des confitures.

Le soir tombait. Le père Epoudry rentra avec sa blouse de travail sous le bras et sa pelle sur l'épaule.

Quelques minutes après ce fut le tour de sa femme qui, fatiguée de ces deux jours de noces, ne demandait qu'à se reposer. Tous les deux remercièrent monsieur Raoul du plaisir qu'il avait procuré à leur fille et des attentions qu'il avait eues pour elle. La tante trouva le moyen de faire une allusion transparente au mariage possible de ces jeunes cœurs, ce qui déplut souverainement à la mère Epoudry. Et puis Raoul se leva, promettant de revenir le lendemain.

Il revint, en effet, dans la soirée pour leur faire ses adieux à tous. Les vacances étaient finies, l'Ecole de droit battait le rappel des étudiants, il fallait partir.

— Et quel train prenez-vous ? lui demanda Rose dont les yeux se remplissaient de larmes.

— Le train de deux heures... Voulez-vous vous en venir avec moi ?

— Ah ! elle ne demanderait pas mieux, s'écria la tante.

Alors Raoul demanda la permission d'embrasser une dernière fois sa petite cavalière ; pendant qu'il la couvrait de baisers, Rose lui dit tout bas à l'oreille qu'elle serait au bout de l'allée de Saint Pierre, au moment du passage du train. Il serra la main au père, à la mère, à la tante, et la porte se ferma derrière lui.

— Quel charmant jeune homme ! dit la tante.

— Ma pauvre sœur, s'écria la mère Epoudry, vous ne voyez donc pas que vous faites le malheur de Rose ?...

Digitized by Google

Le lendemain, vers une heure et demie, sous prétexte d'aller faire une commission chez sa tante, Rose se dirigea vers le passage à niveau de l'allée Saint Pierre, — allée magnifique, bordée de platanes, qui longe à droite une petite île de la Loire qu'on appelle l'île Baudoin et mène à gauche à la Pierre — couvertière. Le ciel était chargéde nuages couleur de cendre, un petit vent frais soufflait de l'ouest dans les arbres dont il détachait les feuilles mortes,et de temps en temps il tombait quelques gouttes de pluie.

Pour ne pas être remarquée Rose,avait pris par les quais au lieu de traverser la ville, et quand elle était arrivée sous Saint-Pierre, elle avait jeté sur sa tête une capeline noire qui lui cachait la moitié du visage. Précaution inutile : il n'y avait ce jour-là personne dans l'allée. Elle s'y engagea rapidement d'abord,puis elle ralentit le pas, s'assit sur un banc le long d'une haie vive en attendant le coup de deux heures, et dès qu'elle entendit le sifflet du chemin de fer elle alla droit à la barrière que le garde venait de fermer pour le passage du train.Le train parut sur la gauche dans un tourbillon de fumée, elle monta sur le talus qui forme rampe, et n'eut que le temps d'envoyer un baiser à Raoul qui s'était mis à la portière et lui cria : A revoir ! Elle prit alors son mouchoir blanc qu'elle agita au-dessus de sa tête, mais le train avait déjà disparu derrière le coteau de Juigné.

— Parti ! il est parti ! soupira-t-elle.

Et sautant à bas du talus du chemin de fer, Rose jeta un dernier regard vers la route de Paris et s'en

revint lentement et comme brisée, par l'allée Saint-Pierre.

Tout à coup, au tournant du sentier de la Briqueterie, elle aperçut un groupe de femmes qui marchaient à sa rencontre. Elle s'enfonça, pour les éviter, dans cette sente d'amour ombragée de saules et de peupliers, descendit vers le fossé tapissé de ronces où gît le dolmen de la Pierre-couvertière, et confiant sa peine à ce témoin muet des temps druidiques, elle pleura...

LÉON SÉCHÉ.

(*A suivre*)

REMARQUES RELATIVES A LA VILLE DE MORLAIX (1).

Chronique de Bretagne.

(*Suite*)

Après la messe, la reine contempla la sainte relique que l'évêque de Nantes lui fit voir à nue, l'appliqua sur son œil et la montra à tout le peuple et Sa Majesté donna le cristal où la sainte relique fut enchassée, un grand calice d'argent doré, des Orieux, chandeliers et encensoirs d'argent aux armes de France et de Bretagne et ennoblit les habitans du bourg du dit Saint-Jean, les exemptant de tous devoirs subsides et impositions à l'instar des villes franches et royales de son duché de Bretagne.

L'an 1458, fondation d'un monastère dans la forêt de Cuburien (aujourd'hui les recolets), par Alain, vicomte de Léon et de Rohan, qui, lorsque ces moines quittèrent leur ancienne demeure, située sur une île, à la côte de Léon, nommée Enes-Guerchk, c'est-à-dire île vierge, à cause de sa stérilité et du peu de moyen de l'approvisionner de la grande terre, furent recueillis par ledit seigneur de Léon, qui leur donna le lieu de Cuburien, situé sur le bord de la rivière de Morlaix.

L'église fut commencée, et la première pierre posée le 11 mars 1527, et le 25 juin 1531, elle fut dédiée à Dieu sous l'invocation de saint Jean l'Evangéliste, par le révérend père en Dieu Jean de Darger.

L'an 1593, le 25 juillet, Henri IV renonça à la religion protestante dans laquelle il avait été élevé, se fit catholique, et fut ledit jour à la messe à Saint-Denis, à Paris.

Au commencement de 1594, le roi fut sacré à Chartres. Paris, Troyes, Laval, et beaucoup d'autres villes, se rendirent à Sa Majesté. La Bretagne et spécialement la ville de Morlaix désirait en faire autant ; mais le parti de la ligue était si puissant dans le pays circonvoisin, qu'ils y rencontrèrent de grandes difficultés. Cependant l'insolence des soldats et les vexations insupportables que faisaient éprouver les chefs dudit parti, en pillant et brûlant les paroisses et les villages, les rendirent tellement odieux, que les paysans se soulevèrent contre les fourrageurs et en tuèrent 3 ou 400 près de Lesnéven ; le capitaine de Léon, pour la ligue, fut offensé d'une telle conduite et appela le comte de Mayenne avec son régiment, et, ayant attaqué un corps de 5 ou 6,000 paysans, il en tua 2,000, mit le reste en fuite, pilla tout le pays, et se retira à Morlaix avec son butin.

Le seigneur de Soudeac, gouverneur de Brest et lieutenant pour le roi en l'évêché de Léon, ne laissa point échapper cette occasion de soumettre tout le Léonais à l'obéissance du roi. La ville de Morlaix seule resta pour la ligue, ayant tout le pays contre elle.

Le maréchal d'Aumont écrivit aux gouverneur et habitants de Morlaix, pour les sommer de se rendre à Sa Majesté, et faisant avancer son armée, il vint camper à Lanmeur d'où il écrivit de nouveau aux Morlaisiens. Ceux-ci ne dé-

(1) Voir la *Revue* du 15 décembre dernier.

Digitized by Google

mandaient pas mieux que de se soumettre au roi, mais ils craignaient le gouverneur, qui, ayant eu avis des propositions que le marèchal avait faites aux habitants, craignait que ceux-ci ne les acceptassent, ce qu'il voulait empêcher.

Cependant le Comte de la Magnane revenant du Léonois et croyant pouvoir entrer en ville, comme c'étoit son intention, se présenta avec ses troupes à la porte du maréchal-loit, et la trouvant fermée, il fut contraint de rester au fauxbourg des brebis (rue des brebis).

Les habitans de Morlaix envoyèrent à l'insu du gouverneur une députation au Maréchal d'Aumont à Lanmeur pour traiter avec lui, et son entrée fut fixée au lendemain. Effectivement les troupes entrèrent par la porte des Vignes, ce qui effraya beaucoup de personnes qui ignoraient le traité passé avec le maréchal, et qui se sauvèrent au chateau sans avoir eu le tems d'apporter des vivres ni munitions en quantité suffisante, pour pouvoir y tenir longtems ; enfin ils fermèrent les portes et se barricadèrent contre la ville. Le Maréchal, voyant leur contenance, fit bloquer et investir le chateau de toutes parts. Le samedi 27 août, il dressa ses batteries, l'une sur le Mont-Relais, du côté du midi, qu'il pointa contre le donjon, une autre fut dressée sur la plateforme de la tour de Saint-Mathieu non encore achevée, et une troisième dans la haute guérite de la tour de notre dame du mur.

Dans le château était le seigneur de Ros-ar-Poull, gouverneur de Morlaix, avec sa garnison ordinaire qui était de 200 hommes : 150 soldats commandés par le comte de Magnane, qui s'y était aussi refugié et 80 commandés par le capitaine Rostin, sans compter les habitans dont on a parlé plus haut et dont la plupart étaient moins de bouches inutiles ; tous néanmoins se disposèrent à soutenir le siège, sur l'espérance d'un secours promis par le duc de Maurcœur, frère de la reine Louise de Loraine.

Les assiégés, après s'être généreusement défendus, ayant perdu toute espérance de secours, affaiblis d'ailleurs par la famine, et ayant perdu la majeure partie de leur monde, demandèrent une trève de trois jours qui leur fut accordée : ils en profitèrent pour faire une capitulation honorable et le château de Morlaix fut rendu au maréchal d'Aumont, le 21 septembre 1594.

(An 1604) le fort du taureau à l'entrée de la rade de Morlaix, fut rendu aux habitans, moyennant une somme de deniers qui fut délivrée à celui qui l'avait tenu dans l'an 1594.

L'an 1609, la grosse tour du donjon dudit fort coula de dessus le roi sur lequel elle était fondue.

La première pierre des fondemens de l'hôtel de ville de Morlaix fut posée le lundi 14 juin 1610 par...

L'an 1611, le duc de Retz posa la première pierre des fondements du couvent des pères capucins, situé derrière le lieu autrefois appelé Coat-Ar-Stiffel.

Un sieur Coat Inizan, gouverneur de Morlaix, a été enseveli et déposé en une cave au milieu du chœur du couvent de Saint-Dominique, le 6 août, l'an 1626. X...

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE (1).

(Suite).

59.— LEGOLIAS DE ROSGRAND, *Jean-Marie*, né à Brasport, près Pleyben, en 1738, était avocat à Châteaulin, lorsqu'il fut élu, en 1789, *député des sénéchaussées réunies de Cartaix, Châteaulin, Châteauneuf-du-Faou, Gourin et Quimperlé* aux États-Généraux. Il fit peu parler de lui à Versailles et à Paris et fut élu premier *juge* au tribunal de district de Châteaulin, en 1790, mais il donna sa démission en 1791, peu après son retour de l'Assemblée. Élu *administrateur* du directoire du district en décembre 1792, il occupa ces fonctions pendant plusieurs années et préserva sa contrée des violences de la grande terreur. Nommé *sous-préfet* de Châteaulin par le premier consul, lors de l'établissement des sous-préfectures, il mourut le 29 frimaire an IX, laissant sept fils de Reine Cosmao : deux d'entre eux furent officiers de marine, un autre receveur d'enregistrement, un dernier, notaire à Châteaulin : mais le nom est aujourd'hui éteint.

On a un portrait de Legolias, gravé par Le Tellier, d'après Perrin, dans la collection Dejabin. Physionomie sans grand caractère.

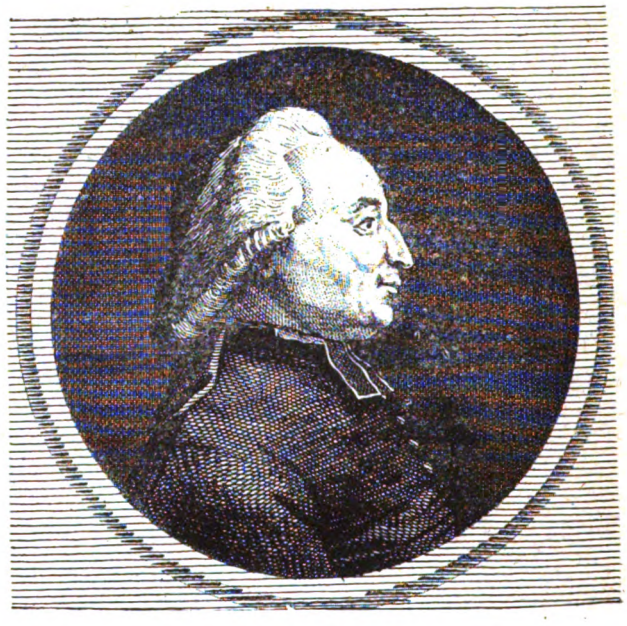

PORTRAIT DE DUBOURG-LANCELOT
(Voir la REVUE *du 15 juin 1887)*

60. — LE GUEN DE KERANGAL, *Guy-Gabriel-François-Marie*, né à Landivisiau, en 1746, était négociant et abricant de toiles : il avait pris le nom de *Kerangal*, qui était celui de sa mère, pour se distinguer de ses frères négociants comme lui. Ayant été élu en 1789, *député de la sénéchaussée de Lesneven* aux États-Généraux, il se rendit célèbre par sa motion de la nuit du 4 août, par laquelle il reprocha à l'Assemblée de ne pas avoir prévenu l'incendie des châteaux en détruisant elle même les titres de servitude, et réclama l'abolition des privilèges. On sait quel

(1) Les épreuves des notices de la précédente livraison n'ayant pu être revues par l'auteur, il s'y est glissé plusieurs erreurs qu'il importe de rectifier.

— Au n° 54 : le Dissez de Fenanzun, — *lisez :* Le Dissez de Penanzun ; = Espilly, — *lisez :* Expilly ; = un membre du directoire, — *lisez :* nommé membre du directoire : = et supprimez fameuse, avant *Adresse aux Bretons*. = et ajoutez à la fin : mort présidant du tribunal civil de Dinan, le 10 messidor an XII.

— An n° 55 : habit de paysan sur lequel, — *lisez :* sous lequel : = tables publiés. — *lisez :* publiées ; = Guégon, — *lisez :* Guégan ; = et ajoutez à la fin de l'article : D'après la tradition locale, il aurait été assassiné par les chouans en 1795, en même temps que le curé constitutionnel de Lignol.

— Au n° 56 : des commission, — *lisez :* des commissions.

— Au n° 57 : une véritable faite publique, — *lisez :* fête publique.

— Au n° 58 : Rieux de la Marne, — *lisez :* Prieur de la Marne.

Digitized by Google

enthousiasme excita cette motion et quelles en furent les immédiates et importantes conséquences. Après la dissolution de l'Assemblée, Le Guen reprit son commerce de toiles et fut arrêté comme suspect au mois de décembre 1793. Incarcéré à Brest, il fut délivré le 9 thermidor et mourut tranquillement à Landivisiau le 16 avril 1817.

Malgré la notoriété qui lui avait été acquise par sa motion du 4 août, son portrait n'a pas été gravé dans la collection Dejabin, mais il avait été préparé par Isabey dont on conserve le croquis au cabinet des Estampes de la Bibliothèque Nationale. La *Biographie bretonne* lui a consacré une notice.

61. — LE GUILLOU DE KERINCUFF. *Joseph-Jean-Marie*, né à Coray le 19 mars 1748, fut d'abord avocat au Parlement. Echevin de Quimper, en 1786, il fut *maire* de cette ville de 1788 à 1790 et député-adjoint aux États de Bretagne en décembre 1788. Ayant organisé chez lui l'un des quatre comités réformistes au commencement de 1789, il fut élu le 22 avril, troisième *député des sénéchaussées réunies de Quimper et Cancarneau* aux États-Généraux; mais il ne tarda pas à donner sa démission pour s'occuper plus activement de la mairie, et fut remplacé par le suppléant *Tréhot de Clermont*. Il présida l'Assemblée électorale du département du Finistère en juin 1790, et y prononça force discours qui ont été conservés au procès-verbal imprimé. Élu *président du tribunal criminel du Finistère* en 1752, il occupa ces fonctions pendant plusieurs années, même en 1794, mais indépendamment du tribunal révolutionnaire de Brest à qui incombèrent les plus odieuses besognes, et fut nommé en l'an VIII, juge au tribunal d'appel de Rennes, *président* de la cour de justice criminelle du Finistère, chevalier de la légion d'honneur en l'an XII; il devint en 1811, *président de chambre* à la cour d'appel de Rennes, fut retraité le 3 janvier 1816, et mourut à Quimper le 2 juillet 1823.

On a une notice assez écourtée sur lui dans les *Fastes de la Légion d'Honneur* (V, 428), spus le nom estropié de *Guillon Herneuff* ou *Kerincoff*: on le retrouve ailleurs (V, 554), sous le nom de *Le Guillon de Kerineuff*.

RENÉ KERVILER.

(A suivre).

LETTRES ET ARTS

Association bretonne-angevine. — Le banquet de fondation de l'Association bretonne-angevine aura lieu le 27 courant chez Corazza, au Palais-Royal, sous la présidence de M. Jules Simon.

Au dessert, on entendra des fragments de *Michel Columb*, opéra inédit de notre compatriote M. Bourgault-Ducoudray.

—

La statue du Dr Guépin. — La deuxième liste de souscriptions recueillies par la *Revue* pour élever une statue au docteur Guépin s'élève à 857 fr. Pour des raisons particulières nous ne la publierons qu'à l'ouverture du salon où doit figurer la statue de M. Léofanti. La souscription reste ouverte au bureau de la *Revue*.

—

Le monument Brizeux. — Nous avons annoncé il y a quelque temps qu'un comité s'était organisé à Paris pour élever une statue à Brizeux dans sa ville natale.

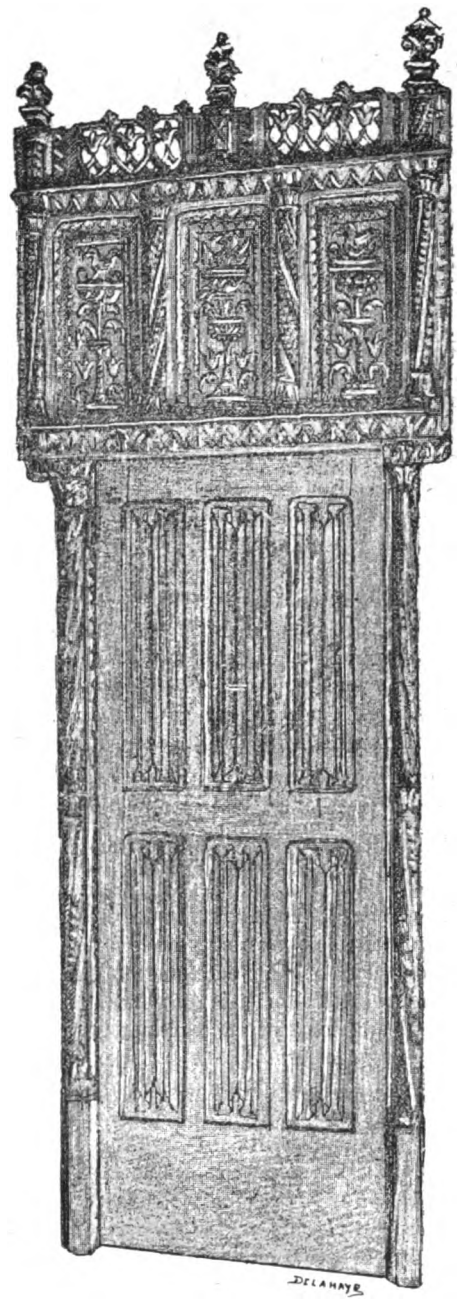

PORTE SCULPTÉE DU LOGIS DES CHANOINES
A SAINT-DENIS-D'ANJOU
(Dessiné par Tancrède Abraham. — Voir la REVUE *du 15 Décembre)*

Le maire de Lorient fait aujourd'hui appel à tous les admirateurs de notre grand poète et sollicite leur souscription pour lui ériger un monument digne de lui. Les lecteurs de la *Revue* se feront un devoir de répondre à cet appel. Ils pourront adresser leurs souscriptions soit au maire de Lorient, soit au trésorier du comité Brizeux, M. A. Bulliot, 28, rue de Lubeck, Paris.

Voici la composition du Comité: Président: M. le Maire de Lorient. — Présidents d'honneur: MM. Jules Simon, de l'Académie Française; Ernest Renan, de l'Académie Française; vicomte de la Villemarqué, membre de l'Institut. — Membres du Comité: MM. Alexandre Bertrand, de l'Institut; Michel Bouquet; Jules Claretie; Armand Dayot, inspecteur

Digitized by Google

des Beaux-Arts ; Elie Delaunay, de l'Institut ; Dozon, correspondant de l'Institut ; Guieysse ; Louis Hémon ; Lacaussade ; Leconte de Lisle, de l'Académie Française ; F.-M. Luzel ; Docteur Le Maguet ; Frédéric Mistral ; Charles Monselet ; Antonin Proust, député. — Secrétaires : MM. N. Quellien et Ary Renan. — Trésorier : M. A. Bulliot.

—

Un hommage mérité. — Le Conseil municipal de Morlaix vient de décider que le nom d'Emile Souvestre serait donné à l'une des places de cette ville où est né notre grand romancier.

—

Deux nouveaux officiers d'académie. — A l'occasion du jour de l'an le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a accordé les palmes d'officier d'académie à M. Paul Eudel, et à Mme Riom, l'auteur du poème *Merlin* que nous analyserons dans notre prochain numéro.

—

Périodiques et journaux. — Lire dans le *Semeur*, nouveau recueil bi-mensuel dirigé par M. Ch. Fuster ; *Hippolyte de la Morvonnais*, étude critique de notre collaborateur Gaston de la Source (n° du 10 décembre) et *Réalisme et réalité*, à propos de la *Terre* de Zola, par notre compatriote et ami Francis Melvil (n° du 25 décembre).

—

Revue des traditions populaires, n° du 25 décembre 1887 : *Traditions de Noël en Basse-Bretagne* par L. F. Sauvé. — *Redevance féodale en Bretagne* par Paul Sébillot. — Le *Chemin de la Mort*, coutume du pays breton et angevin, par Lionel Bonnemère.

—

La société philotechnique. — Si notre dernier numéro n'avait pas été consacré tout entier à la fête de Noël, à ses légendes, nous aurions encore rendu compte de la séance solennelle de la Société philotechnique du dimanche 18 décembre dernier. Cette Société, qui entre dans sa quatre-vingt-treizième année d'existence, n'est pas sans intéresser les lecteurs de notre *Revue ;* elle compte, en effet, parmi ses membres quelques-uns de nos compatriotes de l'Association Bretonne-Angevine, et elle avait pour président notre collaborateur et ami M. F.-E. Adam.

Plus de mille personnes se pressaient dans la salle de la Société D'horticulture où se tenait la réunion, le programme était des plus attrayants. Après le rapport de M. E. Ameline, secrétaire perpétuel adjoint, sur les travaux de la Société, le public à chaleureusement applaudi les lectures de prose et de vers faites par plusieurs sociétaires. Nous signalerons surtout les *Maisons de bois*, ravissante poésie de M. Gustave Levavasseur et *De l'Étoile à la Villette*, récit humouristique de M. G. Dufour.

La partie musicale était fort belle : on n'a pas ménagé les applaudissements aux artistes : Madame B. Puisais, le contralto superbe ; Mademoiselle Veyssier, le soprano aux vocalises cristallines ; Plançon, de l'opéra, la basse si franche qu'on applaudit dans *Faust*, dans *l'Africaine*, dans le *Prophète ;* De Munk, l'éminent violoncelliste ; Lefort, l'un des premiers violons des Concerts du conservatoire ; Mademoiselle Henriette Renié, cette enfant de douze ans, qui vient d'obtenir le premier prix de harpe au conservatoire, enfin Madame Ameline et Maria Calado qui ont exécuté la danse Tcherkesse, morceau pour deux pianos, de Ritter, avec une maëstria qui a soulevé la salle entière.

Le soir, un banquet très brillant réunissait chez Corazza au Palais-Royal, les membres de la Société philotechnique ; les artistes qui s'était fait entendre au concert, et un grand nombre de dames en toilettes exquises. Nos lecteurs nous saurons gré de reproduire ici la réponse du président de la Société à l'un des toasts qui lui ont été portés :

A M. JULES DAVID (1).

Secrétaire perpétuel de la Société Philotechnique

RÉPONSE A SON TOAST

Dieu plaça ton berceau dans la molle Ionie,
La terre harmonieuse où fleurit le génie,
Sous le ciel enchanteur où la langue d'Hellas
Si douce et qu'aujourd'hui l'on ne sait plus, hélas!
Coula, comme un miel d'or, dans les beaux vers d'Homère :
La Grèce asiatique, ô maître, fut ta mère!
De la vague Egéenne et d'un ciel chaud et pur
Tes doux regards d'enfant ont contemple l'azur:
Ils en gardent l'éclat au fond de ta prunelle.
Cette antique Vénus, si divine et si belle
Qu'on devrait, éblouis, l'adorer à genoux,
Sans doute, dans Milo, tu la vis avant nous,
Car de sa grâce aimable et de sa douce flamme
La déesse a laissé quelque chose en ton âme.
Mais à ton vaste cœur, avide et souriant,
C'est trop peu que la Grèce, il lui faut l'Orient
Et ses vives couleurs et ses déserts arides,
Et la verte oasis et les soleils torrides,
Et ton vers, tout brûlant des ardeurs du Midi,
Nous revient parfumé des roses de Sadi!
Tu dis l'enivrement des belles nuits persanes,
Sur les sables, où vont les longues caravanes,
Tu suis l'esclave blanche et les noirs chameliers,
Et puis tu vas dormir à l'ombre des palmiers.
Mais ta moisson n'est pas assez brillante encore.
Et la France t'appelle aux beaux jardins d'Isaure ;
De l'or et de l'argent mariant les couleurs,
Tu nous reviens avec une gerbe de fleurs ;
O poète ! et c'est toi qui me nommes poète!
Rossignol, tu souris à la pauvre alouette
Qui se plaît à chanter et les prés et les bois,
Et qui, se souvenant que nos pères Gaulois,
Jadis, avaient choisi l'humble oiseau pour emblème,
A redit les espoirs du doux pays qu'on aime!
Oui, j'ai chanté sa gloire, et j'ai pleuré son deuil,
J'ai bégayé son nom avec un tendre orgueil,
Et puis, j'ai voulu voir, comme toi, si Toulouse
De quelque fleur encore émaillait sa pelouse,
O maître vénéré, je n'ai fait que glaner
Au champ qu'à pleines mains on t'a vu moissonner!
Et tu m'as applaudi! — Merci! — Ce vin de France,
Ce vin d'or qui pétille et donne l'espérance,
Je le bois à David, le chantre aux doux accents,
Qui viendra présider le banquet des cent ans.

F.-E. ADAM,

Président de la Société Philotechnique.

—

Un livre d'aotualité. — Notre collaborateur, M. le Dr Paul Aubry vient de publier chez Félix Alcan sous le titre : *la contagion du meurtre* une étude très remarquable d'anthropologie criminelle.

—

Néorologie. — Nous apprenons à la dernière heure la mort de notre compatriote M. Edouard de Beaumont, le peintre charmant de la *Part du Capitaine* et de tant d'œuvres grâcieuses.

(1) M. J. David est né et a passé son enfance en Orient. Son père, consul général à Smyrne, a présidé à la découverte de la fameuse Vénus de Milo.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 5 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er FÉVRIER 1888

ASSOCIATION BRETONNE-ANGEVINE

BANQUET DU 27 JANVIER

Un banquet de cinquante couverts réunissait le 27 janvier chez Corazza les principaux membres de l'Association bretonne-angevine.

Le dîner était présidé par M. Jules Simon. On remarquait parmi les convives MM. Eugène Bonnemère, Bourgault-Ducoudray, Paul Sébillot et Lansyer, vice-présidents de l'Association; Léon Séché, sécrétaire-général, Lionel Bonnemère, secrétaire-adjoint, Adam, trésorier; puis MM. Eudel, Ch.-L. Chassin, Léon Guillet, Philbert Breban, Emile Durand, Réné Huette, Durocher, Georges Bastard, Anezo, Récipon député d'Ille-et-Villaine, le Marquis de la Ferronnays député de la Loire-Inférieure, Léofanti, Beauquesne, Corbineau, Léon de Bellée, Auguste Bellet, E. de la Rochette, Clémansin du Maine, Nobillet, Grasset, Pierre Ogé, de Léon des Ormeaux, H.-B. Ducoudray, Dervieux, Decosse, Tardieu, Ragneau, etc.

Au dessert, M. Léon Séché s'est levé et a lu son rapport. M. Jules Simon lui a répondu dans une improvisation merveilleuse. Puis MM. Lafarge, ténor, Giraudet, de l'opéra, et Melle Levasseur ont chanté des mélodies bretonnes recueillies et arrangées par M. Bourgault-Ducoudray. M. Lafarge possède un bel organe et a été fort applaudi dans le *Dimanche à l'aube*, *O mon Dieu, la triste nouvelle*, Melle Levasseur a ravi l'assistance en lui chantant de sa voix de soprano, claire, douce et bien timbrée ***Ma douce Annette***, ***Mona*** et ***la petite robe***. Les lecteurs de la Revue connaissent la première de ces trois mélodies. Nous l'avons publiée avec la musique dans notre premier n°. Voici les paroles de la *Petite robe* qui est un spécimen des chansons de danse des Côtes du Nord. Elle est dans le mode mineur, dit Bourgault-Ducoudray, et parfaitement carrée.

J'avais pris une maîtresse
Et de bonne maison, *gai* !
J'allais commander la messe
Pour nous épouser.
Tarik, tarik lon la
Je lui croyais du bien
Oh! tarik, tarik lon la
Mais elle n'avait rien.

Je vais la voir un dimanche
Pour faire ma cour, *gai!*
N'ai vu qu'une vache blanche
Au ventre efflanqué.
Tarik, tarik lon la
La bête ne vaut rien
Oh! tarik, tavik lon la
Mais elle est au voisin.

N'ai vu qu'une robe grise,
Accrochée au mur, *gai!*
Toute pleine de reprises,
Au jupon troué.
Tarik, tarik lon la
Mariez-vous, mes vieux,
Oh! tarik, tarik lon la
Mais renseignez-vous mieux.

Mais le grand succès de la soirée a été pour M. Giraudet qui de sa voix de basse superbe a chanté avec un art infini ***La prière des Arzonnais***, ***Silvestrik*** et ***Un jour sur le Pont de Tréguier***, trois chansons d'une allure différente et très originale que nous lui avions entendu chanter déjà dans le salon de Mad. Adam, au mois de novembre 1885. La salle entière lui a fait une véritable ovation.

Après le concert, ont eu lieu les élections. Le bureau sortant et le comité ont été réélus à l'unamité.

Digitized by Google

Le bureau se compose de: MM. Jules Simon, et Ernest Renan, présidents.

MM. Eugène Bonnemère, Paul Sébillot, Bourgault-Ducoudray, Lenepveu et Lansyer, vice-présidents.

M. Léon Séché, secrétaire-général.

M. Lionel Bonnemère, secrétaire-adjoint.

M. F. E. Adam, trésorier.

Le comité se compose de :

ANGEVINS

Hommes de lettres. MM. F. E. Adam; Eugène Bonnemère; Lionel Bonnemère; Bodinier, secrétaire général de la Comédie française.

Artistes. — MM. Alleaume; Astruc; Corbineau, David d'Angers; Denécheau; Lenepveu et Taluet.

BRETONS

Hommes de lettres. — MM. Michel Anezo; Georges Bastard; Bourgault-Ducoudray; Ch.-L. Chassin; Paul Eudel; Gallery des Granges; Léon Guillet; Olivier Merson; Ernest Renan; Paul Sébillot; Léon Séché; Jules Simon.

Artistes. — MM. Beauquesne; Elie Delaunay; A. Guillou; Lansyer; Léofanti; Luminais; Luc-Olivier-Merson; Toulmouche.

Les élections faites, M. Amédée Durand a chanté le *Biniou* de son père M. Emile Durand, et les convives se sont séparés en se donnant rendez-vous à l'*Exposition bretonne-angevine* qui aura lieu au mois de mai prochain dans la salle Petit, rue de Sèze.

Voici le Rapport de M. Léon Séché:

Mes chers camarades, mes chers amis,

Vous me permettrez bien de vous donner ce titre, après une année de campagne où, sans avoir eu ni morts ni blessés, l'Association bretonne-angevine a remporté une première et éclatante victoire avec l'homme illustre qui préside à ses destinées — je pourrais même dire sur lui (rires). Vous n'avez pas oublié, en effet, qu'à notre dernier banquet je dus faire doucement violence à M. Jules Simon pour le décider à venir à Lorient présider à la pose de notre plaque commémorative sur la maison de Victor Massé. Vous vous souvenez de ses arguments tirés de son incurable modestie. Il ne connaissait plus personne à Lorient et personne ne le connaissait. Eh bien, mes chers camarades, M. Jules Simon est venu à Lorient, et comme le proconsul romain, il a vu et il a vaincu. Jamais peut-être dans sa longue et glorieuse carrière il n'a été plus fêté que le 4 septembre dernier dans sa ville natale (Applaudissements). La plupart de ses compatriotes le voyaient ou l'entendaient pour la première fois. Il avait à peine ouvert la bouche, il avait à peine prononcé devant la maison natale du grand musicien breton sa magnifique oraison funèbre, que les cœurs étaient conquis. Et le soir, au banquet de l'Hôtel-de-Ville, j'ai bien cru que pour me punir de lui avoir promis sa statue un peu trop vite, ils allaient l'enterrer vivants sous les fleurs (Rires et applaudissements).

Je n'oublierai jamais cette scène ni les acclamations de la salle répondant au toast de M. Jules Barbier qui venait de boire : « Au plus vivant d'entre nous! »

Réjouissons-nous, Messieurs, des honneurs qui ont été rendus à notre président, car ce jour-là notre Association a reçu le baptême dont elle avait besoin pour remplir, au grand profit de nos belles provinces, la noble mission qu'elle s'est donnée.

Cela est si vrai qu'au lendemain des fêtes de Victor Massé la famille et les amis du regretté docteur Guépin venaient nous prier de nous intéresser à son monument. Vous connaissez tous la vie de cet homme de bien, vous savez quels services il a rendus à la démocratie nantaise et quelle popularité lui avaient assurée dans toute la Bretagne son désintéressement, son amour proverbial pour les humbles et les déshérités. Quand il mourut à Nantes où il avait passé quarante ans de sa vie, la ville entière prit le deuil et le peuple fit les frais de sa pierre tombale (Applaudissements).

Quelques années plus tard un Comité se forma sous la présidence du docteur Laennec pour lui élever une statue. Le conseil général de la Loire-inférieure et le conseil municipal de Nantes s'inscrivirent en tête de la liste de souscription. Quelques amis suivirent. Mais on avait laissé passer le moment favorable et l'on ne recueillit qu'une somme dérisoire, tant il est vrai que devant la mort on oublie tout — jusqu'aux services rendus.

C'est alors qu'on songea à nous demander notre concours. Que devions-nous faire? Devions-nous repousser la proposition de la veuve du docteur Guépin et des amis restés fidèles à sa mémoire? Il nous parut que nous ne pouvions perdre une si belle occasion de montrer que notre Association savait rendre hommage aux hommes de bien comme aux artistes, et nous acceptâmes. Une souscription fut ouverte dans la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, et M. Léofanti dont je n'ai plus à louer le zèle ni le talent s'offrit de faire la statue pour rien. Nous apportions donc au Comité nantais un concours inestimable. Eh bien! messieurs, ce comité a trouvé notre présent trop beau et il l'a refusé d'une manière que je ne veux pas qualifier pour ne pas lui manquer d'égards. Oui, mes chers camarades, le Comité nantais, se séparant en cette circonstance de son honorable président, a trouvé que M. Léofanti n'avait pas le droit d'être si généreux et que l'Association bretonne-angevine faisait trop bien les choses. Comme il avait sommeillé pendant quatre ans il nous en a voulu d'avoir troublé son sommeil (rires), si bien que sans la municipalité de Pontivy nous restions avec la statue de Guépin sur les bras. Il faut avouer que le Comité nantais a une drôle de façon d'honorer sa mémoire. Mais s'il n'a pas sa statue à Nantes, qui fut sa ville d'adoption et le théâtre de sa vie publique, il l'aura à Pontivy sa ville natale. Le conseil municipal de Pontivy n'a pas été si difficile que le Comité nantais. Il a reçu notre cadeau de confiance, sur l'offre de notre camarade M. Rostaing, sous-préfet de cette ville, et dans sa séance extraordinaire du 19 janvier il a pris à sa charge les frais du socle, du transport et de l'érection de la statue (1). Tout est donc bien qui finit bien. La statue du docteur Guépin figurera au salon prochain et vous pourrez voir, Messieurs, que la ville de Pontivy, tout en faisant une bonne action aura fait une bonne affaire (Applaudissements).

Et à ce propos j'ai le plaisir de vous annoncer que notre Exposition bretonne-angevine aura lieu définitivement au

(1) On trouvera plus loin le texte même de la délibération du conseil municipal de Pontivy.

Digitized by Google

mois de mai prochain. La salle est louée, les invitations sont parties, et dans quelques jours le Comité littéraire se réunira pour arrêter le programme de la fête par laquelle nous comptons ouvrir notre Exposition. Il importe, en effet, que cette solennité sans précédent soit ouverte solennellement. Or, étant donné les éléments dont nous disposons, avec un président aussi éloquent que le nôtre, avec des musiciens comme MM. Bourgault - Ducoudray, Serpette et Emile Durand, avec des artistes comme MM. Warot, Sylvain, Daubray, etc., nous pouvons organiser une très belle fête au milieu même de nos tableaux et de nos statues.

J'ai déjà proposé à M. Bourgault - Ducoudray de nous donner la primeur de son opéra de *Michel Colomb*. J'espère qu'il acceptera. Où pourrait-il trouver un cadre mieux approprié à son ouvrage ? Michel Colomb fut le grand imagier breton de la Renaissance. L'association serait heureuse et fière de signaler aux directeurs de nos scènes lyriques l'œuvre musicale dont il est le héros (applaudissements).

PORTRAIT DE M. LÉON SÉCHÉ
D'après le tableau de M. Corbineau.

Un peu plus tard, vers le mois d'août, pendant les vacances, je vous inviterai à venir rendre hommage à un poète charmant qui n'est guère connu que des lettrés, mais dont le nom est aussi impérissable que le mot de « Patrie » qu'il a fait entrer le premier dans la langue française. Je veux parler de Joachim du Bellay. Le poète du *petit Lyré* fut l'émule de Ronsard et le clairon de la Pléiade ; à ce titre, il méritait bien d'avoir sa statue, lui aussi, au bord de ce *Loyre gaulois*, moitié angevin et moitié breton qu'il a si bien chanté. Il y a longtemps que je rêvais de faire quelque chose pour lui. L'année dernière j'avais suggéré à M. Léofanti l'idée de nous rendre sa mélancolique et gracieuse image. L'idée lui sourit, il se mit à l'œuvre, et quand la commission chargée de faire les acquisitions au salon annuel passa devant sa statue, elle s'arrêta, fut séduite et l'acheta. Il n'y a donc plus qu'à la fondre en bronze. Comme le poète est né à Liré, en face d'Ancenis, je me suis mis en rapport avec un de ses admirateurs qui a été maire de cette ville pendant de longues années et qui fait partie de notre Association. M. Maillard s'est immédiatement mis en campagne et hier matin je recevais une lettre de lui m'annonçant qu'il espérait mener la chose à bien. Nous aurons donc de belles fêtes à Ancenis, cet été. Comme je connais le paysage, j'ai déjà fait mon plan. L'Anjou et la Bretagne étant séparés à cet endroit par la Loire, nous pavoiserons le magnifique pont suspendu qui les réunit et nous descendrons le cours du fleuve d'Angers à Ancenis sur un bateau à vapeur à l'arrière duquel flottera notre étendard (très bien, très bien).

Ce faisant, mes chers camarades, nous resterons fidèles à notre programme qui est d'honorer nos grands hommes, de servir la cause de l'art et de faire aimer notre chère petite patrie, (bravo).

Nous ne saurions d'ailleurs mieux employer notre argent. L'année dernière l'impression de notre bulletin et de nos statuts, la fonte de notre plaque commémorative et quelques menus frais ont suffi à épuiser nos modestes ressources. Mais j'ai bon espoir qu'à la fin de cette année notre trésorier M. Adam nous apportera une caisse pleine, car

Digitized by Google

nous avons trouvé l'oiseau rare, le millionnaire après lequel toutes les sociétés soupirent. Nous l'avons à présent, il est parmi nous ce soir, et vous pouvez être tranquilles, nous ne le laisserons pas s'envoler. J'ai l'honneur de vous présenter M. Récipon, député d'Ille-et-Vilaine, (rire général et applaudissements).

M. Récipon est un Breton de la Haute-Loire, mais à l'exemple de notre ami Paul Eudel qui est un Nantais du Crotoy, il a gagné depuis longtemps ses lettres de naturalisation bretonne. N'a-t-il pas passé une partie de sa vie à Nantes? N'y a-t-il pas fait fortune? on n'oublie pas ces choses-là (rires). Et maintenant qu'il représente à la Chambre le beau département d'Ille-et-Vilaine, il a voulu être des nôtres. Que ceux qui veulent le chasser de notre Association lèvent la main, (rires et applaudissements).

M. Récipon n'est pas la seule recrue que nous ayons faite depuis notre premier banquet de fondation. Nous étions une soixantaine au début, nous sommes près de deux cents à l'heure qu'il est, et chaque jour nous apporte une nouvelle adhésion. Ce matin encore, je recevais celle du marquis de la Ferronnays. Soyez le bien venu monsieur le marquis (applaudissements)! Vous avez compris que notre Association n'avait rien de commun avec la politique et qu'elle était ouverte à tous ceux qui ont l'amour de nos chères provinces de l'ouest. Puisse la noble devise « avec l'aide Dieu pour la patrie » que nous avons écrite sur son oriflamme rassurer ceux qui hésitent encore et rallier autour d'elle toutes les forces intellectuelles de la Bretagne et de l'Anjou! (applaudissements répétés).

Je ne veux pas terminer sans vous rappeler que notre cher vice-président, M. Eugène Bonnemère a été nommé cette année, à l'occasion du 14 juillet, chevalier de la légion d'honneur. Celui-là peut étaler sans crainte le ruban rouge à sa boutonnière. Personne ne l'accusera de l'avoir acheté à force d'intrigue. C'est la juste et tardive récompense de travaux remarquables et de toute une vie d'honneur et de loyauté. (Applaudissements).

Voilà, mes chers camarades, comment l'Association comprend sa tâche, ce qu'elle a fait l'année dernière et ce qu'elle se promet de faire cette année. Je vous propose donc de réélire son bureau et son comité et de boire à la santé de M. Jules Simon sous la présidence de qui, après avoir franchi sa première étape, elle ne peut que grandir et prospérer. (Salve d'applaudissements).

DISCOURS DE M. JULES SIMON

Je viens d'entendre le discours ou plutôt le compte-rendu de M. Léon Séché. Je commence par m'associer à la bienvenue qu'il a souhaitée à deux d'entre nous, M. Récipon et M. de la Ferronnays. J'en suis heureux de toutes façons d'abord parce que ce sont deux compatriotes — M. Récipon consentira bien à ce que je parle ainsi — qui font honneur à notre pays, et ensuite parce qu'ils sont la preuve vivante que nous sommes ici une Association essentiellement bretonne dont le but, je ne dirai pas principal, mais unique, est de se retrouver entre soi, d'apercevoir un jour ou deux par an la Bretagne dont nous sommes éloignés, de vivre de ses souvenirs et de retremper notre esprit dans le sien! (Applaudissements).

Non, jamais, dans nos réunions, on n'entendra un mot qui puisse effaroucher quelqu'un au point de vue de la politique. Notre politique peut être, ailleurs, diverse; ici, elle est de nous souvenir que nous sommes des Bretons! (Applaudissements).

Nous savons ce que c'est que la Bretagne; nous le savons et nous le sentons profondément; c'est ce pauvre pays où la richesse manque peut-être, mais où la beauté de la nature ne manque nulle part (Applaudissements), tantôt la nature charmante et tantôt la nature terrible; ce pays dont l'histoire ressemble à son aspect, car si vous parcourez l'histoire de la Bretagne, vous passerez d'un épisode touchant à un épisode terrible. Nous avons été battus et nous nous en félicitons, parce que nous avons été battus au profit de la France! (Applaudissements répétés). Nous sommes entrés chez elle avec notre entêtement proverbial, et nous en avons donné au peuple gaulois qui en manquait! (Très vifs applaudissements). C'est nous qui faisons la dureté de la race française; c'est ce dont elle a le plus besoin à présent, et c'est celui des éléments de sa nature complexe qui résiste le mieux.

Nous sommes donc ici des Bretons, et, à ce propos, je dirai à M. Léon Séché que j'ai été un peu effrayé, à un certain moment, c'est quand il nous parlait de la statue de Guépin dont Nantes n'a pas voulu (Rires). Nous sommes tellement Bretons que nous sommes très Nantais ici! (Nouveaux rires). Eh! la ville de Nantes nous est particulièrement chère! Je voudrais bien savoir quel est celui de nos membres nantais dont nous voudrions nous séparer! Nous avons besoin de tous les membres; ils sont nécessaires pour former le faisceau de l'unité bretonne! Or la ville de Nantes, c'est la grande capitale, la Bretagne a été longtemps rattachée à la ville de Nantes comme à son centre le plus puissant et le plus actif. Nous y avons tant d'amis! Tant d'amis de nos idées, tant d'amis de nos doctrines, tant d'amis de l'Art! De si grands souvenirs d'artistes se rattachent à Nantes! Son école est encore si belle! Nous ne pouvons jamais ici parler de Nantes si ce n'est avec une tendresse particulière! (Applaudissements).

Maintenant, si l'on disait un seul mot contre une autre des villes de la Bretagne, je dirais aussitôt pour elle ce que je dis pour Nantes! (Rires et nouveaux applaudissements).

C'est le comité nantais qui a fait cela, et je le regrette: si j'avais été chargé de faire les comités dans la ville de Nantes, nous y verrions un millier de comités dans lesquels il y aurait beaucoup de monde, et tout ce monde viendrait à pied à Paris, en pélerinage et la corde au cou, pour prier Léofanti de lui rendre sa statue! (Rires et applaudissements). Puisque Pontivy la prend, ce n'est pas moi qui irai contre Pontivy (Rires). C'est une des villes de Bretagne que je connais le mieux; je ne puis pas dire que ce soit la plus belle; ce n'est pas non plus la plus grande, et si elle a fait quelques sacrifices, ce n'en est que plus honorable pour elle, car elle ne pourrait pas en faire beaucoup ni souvent.

Enfin, on ira à Pontivy, qui jusqu'ici n'avait pas de monument, pour voir celui de mon vieil ami Guépin. Pour bien des motifs, nous étions très liés ensemble. Je l'aimais beaucoup, et je le dirai avec quelque fierté, il m'aimait beaucoup aussi. Son fils, le docteur Guépin, qui avait émigré à Bordeaux, m'a retrouvé là. J'y ai été son député; il était membre de mon comité, un des hommes les plus actifs de la ville de Bordeaux, ami des idées que je représentais et en même temps un médecin qui avait retenu de son père deux choses. Bon médecin, il s'était attaché surtout à être oculiste et il était oculiste de premier ordre. De plus, il était le médecin des riches parce qu'il était grand médecin

Digitized by Google

et il était le médecin des pauvres parce qu'il avait un grand cœur, de façon que, lorsqu'on voulait secourir un malheureux, après lui avoir donné son aumône, on lui donnait beaucoup plus en lui donnant Guépin pour médecin : on savait qu'il n'en coûterait rien. Et même il guérissait un peu aussi la misère ; il faisait comme beaucoup de médecins de ma connaissance ! (Applaudissements répétés).

J'abuse un peu de la parole (Rires et protestations), mais j'ai encore un mot à dire au sujet de la statue dont M. Léon Séché a parlé. Il a dit qu'il avait fallu me vaincre pour me décider à prendre part à la cérémonie d'inauguration de la statue de Victor Massé à Lorient. Vous ne devineriez pas combien j'ai de statues sur le dos. Je me trouve fourré dans des comités sans nombre de statues. Que l'on m'ait mis du comité de la statue de Victor Hugo, cela est compréhensible puisque je suis un des plus vieux amis de Victor Hugo ; on m'a donc mis du comité de sa statue. On m'a mis aussi du comité de la statue de l'amiral Courbet, c'est bien ! Mais après cela, on est venu me trouver pour être de la statue de Comines ! (Rires). A propos de Comines, je ne sais pas comment les savants écrivent ce mot : il paraît qu'on a trouvé qu'il fallait écrire Com*y*nes, l'historien, avec un *y*, tandis que la ville qui porte son nom ou dont il portait le nom, s'écrit avec un *i*. De façon que l'on m'a demandé s'il fallait, sur le monument, que l'orthographe de l'historien emportât l'orthographe de la ville, ou s'il fallait que l'orthographe de la ville emportât l'orthographe de l'historien (Rires) ; J'ai dit : Chacun la sienne ! (Nouveaux rires et applaudissements).

Ce qui vous étonnera un peu plus — car dans cette manie de statues on se trouve en présence de choses bien singulières, mais enfin les deux statues que je vais vous citer sont celles de gros personnages — c'est ce qui s'est passé en Italie. Je suis un ancien ami de l'Italie ; j'y ai eu beaucoup de relations que je n'ai pas toutes perdues.

Eh bien, on m'a fourré du comité de la statue de Virgile (Rires) à qui on en dresse une, et du comité de la statue de Caius Crispus Sallustius ! (Rire général).

C'est l'Italie qui me fait parler comme cela, surtout en me rappelant Virgile ; mais je reviens à des dieux plus présents : nous avons eu la cérémonie de l'inauguration de la statue de mon pauvre, cher et illustre ami, Victor Massé. Nous aurons dans un avenir assez rapproché l'érection et la bénédiction d'une statue de M. Pierre Ogé. Je n'ai pas besoin de vous dire ce qu'est cette statue, puisque vous en connaissez l'auteur : elle fera toute sorte d'honneur à la Bretagne et comme œuvre d'art et parce qu'elle rappellera le nom d'un poète dans lequel la Bretagne s'est personnifiée. Ce sera un très grand bonheur pour moi si je puis assister à la cérémonie de l'inauguration de la statue de Brizeux.

Alors la ville de Lorient aura trois statues : celle de Bisson, de Victor Massé et de Brizeux. Et, à propos de Bisson, l'héroïque enseigne de vaisseau, je parierais qu'aucun de vous ne connaît le nom de Tremodan. Ceci n'est pas de la politique, mais enfin je ne puis m'empêcher de dire cela. Bisson était le commandant et Tremodan était le quartier-maître.

C'est le quartier-maître qui est allé chercher la lance pour mettre le feu à la soute aux poudres. Quand Bisson a appelé ses hommes autour de lui, il a dit : Je ne vous consulte pas ; je vous apprends que nous allons mourir ! Nous n'abaisserons jamais le drapeau de la France devant le drapeau de l'ennemi ! (Vifs applaudissements). Il tenait la main de Tremodan. Et le ciel a été plus clément pour Tremodan que pour les autres. C'est la seule épave qu'on ait sauvée ; quand il est revenu, il ne lui restait plus qu'un bras et qu'une jambe. J'ai vu les restes mutilés de Tremodan. Il était l'objet de l'admiration universelle : il n'a pas été l'objet de l'universel souvenir. Vous chercheriez vainement sa statue ; vous ne trouveriez peut-être son nom dans aucune mémoire. Il faut que ce soit un enfant de cette époque qui s'en souvienne ! (Applaudissements). Cependant c'est une vertu bretonne que de se souvenir des grandes choses, et c'est parce que nous entendons conserver le caractère et toutes les qualités de notre race antique et héroïque que nous avons eu raison de fonder notre Association. Pour nous, le héros Tremodan tiendra la même place dans l'histoire que le héros Bisson (Applaudissements).

Eh bien, dans ma petite ville de Lorient, où je suis né dans une maison grande comme ça, nous aurons trois statues : celle d'un héros qui est mort pour l'honneur de la France ; celle de Brizeux, le doux poète de la Bretagne, dont la vie a été si triste : elle n'a été consolée que par la gloire ! et enfin celle de Victor Massé dont vous connaissez la douloureuse histoire. C'est la gloire aussi qui l'a consolé ; mais les dernières années de sa vie ont été un long martyre. Pendant que nous faisions l'inauguration de sa statue, nous pensions à ses airs charmants qui ont bercé notre esprit et qui souvent ont pénétré jusqu'à notre cœur. Nous disions aussi que cet artiste-là avait tous les sacrements de l'artiste : celui de la souffrance héroïquement supportée et celui de la gloire doucement acceptée : aussi, après une ingratitude momentanée, il a reçu la consécration de l'admiration de ses concitoyens et de ses contemporains.

Ce sont trois belles statues ; c'est une belle couronne pour ma ville natale et c'est une grande satisfaction pour nous de penser que jamais on ne fêtera une gloire bretonne sans que l'Association bretonne soit là pour dire : C'est moi ! C'est nous ! C'est notre passé ! C'est notre avenir ! Car, messieurs, nous avons plus d'un genre de gloire : nous avons en abondnnce des héros comme Bisson ; nous en avons qui vivent encore, et ici, à Paris, il y en a qui sont morts, et il y en a d'autres qui ont cherché à mourir et dont on se souviendra un jour, quand on fera les annales de l'année terrible.

Quant aux artistes, je n'ai pas besoin d'en parler ; si je voulais les nommer, je referais en partie la liste que M. Léon Séché a lue au commencement de son discours, mais je ne veux pas la refaire, et, d'ailleurs, j'aurais le chagrin de constater qu'il manque ici des artistes : comment se fait-il, par exemple, que Delaunay ne soit pas là ? Il nous manque aussi des écrivains, et surtout le premier de tous : il n'est pas venu, il a l'air de nous abandonner ; nous lui en ferons des reproches amers (Rires). Il peut nous abandonner ; jamais la Bretagne ne l'abandonnera ! La Bretagne garde le souvenir de tous ses glorieux enfants : c'est une province qui a l'instinct de la gloire ; elle a produit et elle produit constamment des hommes glorieux ; elle a plus de grands hommes à elle seule peut-être que les autres provinces de la France réunies. Nous en sommes fiers ; nous nous en vantons et nous en tirons comme conclusion que, puisque nous avons de pareilles traditions et de pareils exemples, il faut continuer et marcher en avant ! (Triple salve d'applaudissements).

Digitized by Google

LES ANGEVINS AU TEMPS DES GAULES

DUMNAC (*suite et fin*).

Mais Fabius avait deviné son dessein. Renonçant donc, au moins momentanément, à rejoindre Caninius, il attaqua nos ancêtres au moment où ils s'y attendaient le moins. Aussi n'eurent-ils pas le temps de se ranger en bataille et durent-ils combattre au milieu de leur interminable convoi de bagages. L'avantage resta aux Romains qui rentrèrent chargés de butin dans le camp que l'infanterie des légions avait établi.

La nuit suivante, Fabius renouvela la même tactique, mais cette fois Dumnac avait pris ses dispositions. Ses escadrons ou *catervas* se mesurèrent bravement avec ceux du lieutenant de César et lui permirent de faire entrer en ligne le gros de ses forces qui se composait de fantassins. Le général andicave ne croyait pas que son armée aurait à en venir aux prises avec un plus grand nombre de troupes que la veille et il se flattait de remporter une victoire complète.

Mais son espoir fut promptement déçu. Les légions, restées en arrière, parurent en rangs pressés. Hirtius, auquel on attribue le dernier livre des *Commentaires* sur la guerre des Gaules, nous dit que nos ancêtres furent pris d'une subite terreur en voyant arriver cette formidable infanterie qui était toute fraîche, lorsqu'eux étaient fatigués par une lutte déjà bien longue. Ils lâchèrent pied de toutes parts et se débandèrent, si bien que la cavalerie de Fabius en fit un horrible carnage. Cinq mille fuyards furent recueillis par le Senon Drappès et nous aurons lieu de rechercher ce qu'ils devinrent.

Désespéré, Dumnac alla demander un asile aux Carnutes qu'il s'efforça de pousser à reprendre les armes. Il n'est guère douteux pour nous, qu'il serait arrivé à ses fins si Fabius n'était pas survenu promptement dans leur pays avec ses légions victorieuses. Les hôtes de notre héros national durent donc renoncer à tout projet de soulèvement et Dumnac fut forcé de s'enfuir seul et de chercher un refuge au fond de la Gaule.

A partir de ce moment nous perdons complètement sa trace.

Plusieurs opinions se sont fait jour au sujet de cette guerre. A différentes reprises, on a tenté d'établir l'itinéraire de l'armée Andicave. L'une des routes qu'on voudrait qu'elle ait prise, lors de sa retraite, l'aurait amenée à passer par ce petit bourg de Louerre, dans le canton de Gennes, que nous aimons tant à revoir chaque année.

On a voulu même que dans la plaine qui s'étend entre lui et Noyant et qui porte le nom de *Bataillé*, la péripétie sanglante qui termina la lutte que nous venons de raconter ait eu lieu. On se fonde dans ce système sur plusieurs noms donnés à des champs qui semblent être bien significatifs. L'un d'eux notamment s'appelle encore aujourd'hui *la tombe*, et la tradition veut qu'un grand chef militaire y ait été enterré jadis. On y voit les vestiges d'un tumulus. Non loin de là aussi un chemin se nomme *le chemin des Romains*.

En archéologie, on doit sans doute tenir un grand compte des indications qui nous sont fournies par les noms *des lieux dits*. Nous croyons pourtant qu'il faut se garder de leur attribuer une importance excessive comme on nous semble être parfois tenté de le faire, et malgré le désir que nous aurions de voir le village où nous avons été élevé acquérir cette célébrité que l'accomplissement d'un fait historique clairement prouvé donne toujours à un endroit, nous devons déclarer en toute sincérité que parmi les preuves qu'on a mises en avant nous n'en avons jamais trouvé aucune qui nous parût absolument décisive.

Certes, nous concédons volontiers qu'une lutte à main armée a dû avoir lieu en *Bataillé*, mais à quelle époque faut-il la faire remonter? Est-ce au temps des Romains ou beaucoup plus haut encore, par exemple à l'âge de la pierre polie ? C'est ce qu'il nous semble bien difficile de décider. Les champs appelés la *tombe* et le gros *chillou* ou *caillou* reporteraient plutôt la pensée vers les temps préhistoriques. Pour oser émettre cette opinion, nous nous fondons sur ce que les monuments mégalithiques ne sont pas rares dans la contrée et que si, dans *Bataillé*, à notre connaissance du moins, on n'a jamais découvert rien qui fut Romain ni Gaulois, en revanche on y a trouvé bien des fois des haches parfaitement polies.

On ne peut pas tirer d'argument sérieux du *chemin des Romains*. Nous savons qu'il y eut à Gennes une grande cité bâtie par les vainqueurs de la Gaule. On y retrouve encore les ruines de deux temples, d'un théâtre et d'une nymphée. Dans ces environs beaucoup de routes ouvertes par ses habitants ont pu et ont dû porter le nom qui nous arrête en ce moment.

∴

Nous avons dit précédemment que cinq mille Andicaves fugitifs avaient rejoint le Senon Drappès, qui s'alliant au Cadurque Lucter, avait résolu de se jeter sur cette partie de la Gaule dont les Romains s'étaient emparés déjà depuis longtemps. Ils l'appelaient *Provincia*, la province. C'est de ce mot qu'est venu notre mot *Provence*.

Mais Caninius, faisant force de marche avec les troupes placées sous son commandement, avait pu regagner les possessions Romaines.

Les deux chefs comprirent dès lors qu'ils ne pouvaient pas sans imprudence tenter la réalisation de leur plan primitif car ils se seraient heurtés à des forces beaucoup plus nombreuses et surtout beaucoup mieux organisées que celles qu'ils pouvaient leur opposer. Les éléments dont elles étaient formées étaient des plus divers. Tous ceux des Gaulois qui voulaient combattre encore les composaient en majeure partie. Où le continuateur des Commentaires de César ne voit que des bandits, nous voyons, nous, d'admirables

Digitized by Google

patriotes au nombre desquels nous placerons les cinq mille Andicaves dont nous avons déjà parlé.

Après avoir mûrement délibéré, Drappès et Lucter s'arrêtèrent dans le pays des Cadurques (Quercy) et décidèrent de s'enfermer avec toute leur armée dans une place nommée *Uxellodunum* qui avait été autrefois dans la clientèle du dernier de ces deux chefs.

Les Romains, sous les ordres de Caninius, ne tardèrent pas à venir les y assiéger.

Nous avons dit plus haut que c'est en vain, au moins jusqu'à présent, qu'on a cherché à déterminer d'une manière exacte l'endroit où la bataille livrée par Dumnac aux légions de Caïus Fabius devait avoir eu lieu. Il semble que l'on a été plus heureux pour ce qui concerne Uxellodunum, car il y a de bonnes raisons pour croire que cette ville était bâtie sur la hauteur presqu'inexpugnable qu'on appelle aujourd'hui le Puy-d'Issolu.

La configuration du terrain ne permit pas d'abord aux Romains d'établir le blocus de la place de guerre qui était le dernier boulevard de l'indépendance nationale. Il leur eut aussi fallu être beaucoup plus nombreux. Ils se contentèrent donc, en attendant des renforts, de se fortifier sur certaines hauteurs environnantes.

Les deux chefs Gaulois mirent à profit ces circonstances. Après avoir confié la garde des remparts à deux mille guerriers d'élite, ils dressèrent un camp passager au pied même de la montagne. Drappès y resta avec une partie des forces alliées, tandis que Lucter profitant d'une nuit très noire, se mit a battre les campagnes environnantes afin de razzier du blé et des troupeaux de bœufs dont il avait besoin pour approvisionner Uxellodunum avant qu'il fut complètement investi. Malgré toutes les précautions que prit ce dernier, il donna dans une embuscade que l'ennemi lui avait tendue, et, s'il faut en croire Hirtius, aucun des Gaulois qui marchaient sous ses ordres ne put échapper au massacre. Lui-même eut beaucoup de peine à ne pas tomber entre les mains des vainqueurs et à gagner l'Arvernie.

Grâce à ce premier succès, le lieutenant de César attaqua à l'improviste le camp de Drappès et l'emporta après une lutte qui fut très meurtrière. Tous ses guerriers furent tués ou pris, Drappès dut se rendre.

Notre intention n'est pas de raconter en détail les différents épisodes qui marquèrent le siège d'Uxellodunum. La ville n'avait plus pour sa défense qu'une garnison de deux mille hommes parmi lesquels se trouvaient peut-être encore quelques Andicaves. Nous dirons seulement que César jugea sa présence nécessaire pour vaincre leur résistance désespérée, et qu'il dut mettre en œuvre toutes les ressources de son puissant génie.

Elle dut enfin capituler après que le Proconsul, qui avait rassemblé sous ses murs toutes ses forces alors disséminées dans les Gaules, eut détourné la source dont l'eau était indispensable à ses défenseurs. César, fidèle à ses habitudes de cruauté, fit couper la main à tous ceux des Gaulois qui avaient porté les armes contre lui durant cette dernière campagne et les renvoya chez eux afin de semer partout l'épouvante. Drappès, qu'il voulut réserver afin de le faire servir à orner son triomphe, le jour où il lui plairait de monter au Capitole à la tête de son armée, Drappès, qu'Hirtius n'a pas craint, nous l'avons dit, de travestir en chef de brigands, trompa son attente en se laissant mourrir de faim. Lucter tomba au pouvoir de l'Arverne Epasnactos qui l'amena enchaîné au camp du vainqueur.

Cette fois les Gaules étaient définitivement soumises !

Cependant notre tâche n'est point encore achevée. Il nous reste à signaler un dernier soulèvement des Andicaves alliés aux Turons (Tourangeaux). Il eut lieu en l'an 21 de l'ère chrétienne. Tibère régnait alors et il crut pouvoir doubler sans difficulté le chiffre des impôts, déjà pourtant si lourds, qui pesaient sur la Gaule. Les lieutenants de l'empereur et tous les officiers attachés au fisc en ayant exigé le paiement avec une rigueur impitoyable, plusieurs nations se soulevèrent. Les Andicaves et les Turons entrèrent les premiers en campagne. Une cohorte, venue de Lyon sous le commandement de Caïus Silius, força nos compatriotes à déposer les armes, tandis qu'une légion arrivée de la Germanie opérait contre leurs voisins et amenait leur soumission.

Telle est l'histoire de nos compatriotes au temps des Gaules. Comme on le voit, nous pouvons être fiers d'eux car ils ont été des derniers à s'avouer vaincus; ils ont lutté vaillamment jusqu'au bout, et pour les forcer à ne pas secouer le joug sous lequel ils étaient courbés il fallut établir de nombreux camps sur leur territoire. Nous en pouvons encore trouver les restes dans bien des endroits et notamment à Chenehutte, dans la commune des Tuffeaux, non loin de Gennes.

On raconte que les jeunes officiers suisses en sortant de l'école militaire d'Aarau, dans le canton d'Argovie, ont la pieuse coutume d'aller visiter la chapelle de Kussnacht. Si l'on en croit la tradition, ce serait près de là, dans un chemin creux, que Guillaume Tell aurait tué le tyran Gessler. Nos conscrits angevins devraient faire maintenant un pélerinage patriotique du même genre avant de rejoindre leurs régiments et se recueillir, ne fût-ce qu'une heure, au pied de la statue de Dumnac. L'âme du vieux chef Andicave les inspirerait. Elle leur enseignerait ce que les ancêtres attendent d'eux tous qui vont servir la France, cette fille de la Gaule.

— J'ai combattu César — leur dirait Dumnac. — Dans son armée il y avait de nombreux Germains. Ce sont aussi des Germains contre lesquels vous aurez à lutter et leur chef est un *Kaïser*, c'est-à-dire un César ayant aussi lui une aigle pour emblême. Amhra !... en avant pour la patrie !

LIONEL BONNEMÈRE.

Digitized by Google

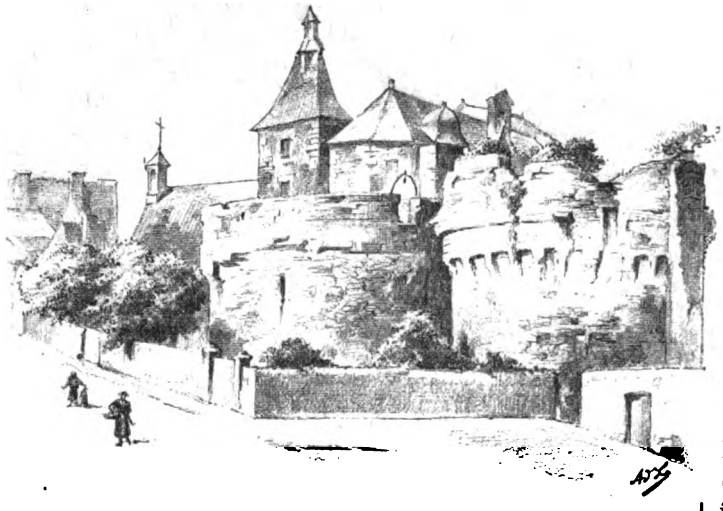

ROSE EPOUDRY

ROMAN CONTEMPORAIN

III

Amour, amour, quand tu nous tiens !...

Huit jours après, Rose recevait par la poste un petit paquet accompagné d'une lettre. La lettre contenait une mèche de cheveux avec toutes sortes de compliments et pour finir un gros baiser. Le petit paquet renfermait le livre de *Graziella*, par Lamartine.

Comme elle était dans la rue quand le facteur passa, elle mit la lettre dans sa poche et monta dans sa chambre pour la lire tout à son aise ; quant au livre, elle attendit pour le dévorer que son père et sa mère fussent partis pour la grand'messe.

C'était, en effet, un dimanche, et ce jour-là, comme si elle avait eu un pressentiment de l'envoi de Raoul, elle était allée à la messe de huit heures avec sa tante afin d'avoir tout le temps de préparer le déjeuner.

Il faisait un beau soleil et les cloches de Saint-Pierre carillonnaient joyeusement dans le ciel. Quand elle fut seule, Rose ferma la porte de la rue à double tour et vint s'asseoir au bord du puits avec sa lettre et son livre. Quelle pouvait bien être cette histoire que Raoul lui envoyait ? Elle avait entendu parler souvent de l'auteur par la bonne sœur du château qui leur enseignait la littérature, mais de *Graziella*, jamais !

Elle épela plusieurs fois le titre qu'elle trouva charmant, feuilleta le livre d'une main curieuse, et puis se mit à le lire.

Pauvre Graziella ! Rose ne tarda pas à s'apitoyer sur son sort, à prendre part à son malheur. A mesure que se déroulait son histoire, elle y découvrait le commencement de la sienne. N'aimait-elle pas, elle aussi, un jeune homme plus riche qu'elle ? Raoul serait-il plus fidèle que Lamartine ? Leur roman ne finirait-il pas comme celui de *Graziella* ? Mais elle eût vite chassé ces pensées mauvaises. Evidemment si Raoul lui avait envoyé ce livre, ce ne pouvait être pour la détacher de lui. Sa lettre était trop brûlante. Et de temps en temps, entre deux scènes douloureuses, elle relisait le billet de Raoul comme pour se fortifier contre la crainte qu'elle éprouvait malgré elle. Elle n'en versa pas moins d'abondantes larmes sur les pages où Lamartine raconte la fuite au couvent de la jeune Procitane, son premier aveu d'amour, son chagrin de se voir moquée le jour où elle s'était habillée en demoiselle française, son désespoir après le départ de son ami, sa dernière lettre et enfin sa mort. Elle apprit par cœur les beaux vers qui terminent ce triste livre et au bout de quelques minutes elle les récitait à haute voix dans le jardin.

C'était le premier roman qu'elle lisait de sa vie. Il lui révéla tout un monde de sentiments qu'elle ne connaissait pas et que pour le moment il lui eût été impossible d'analyser. Sait-on pourquoi les yeux se changent tout à coup en fontaines de larmes ?

Il était bien près de midi quand elle eût achevé sa lecture. La grand'messe venait de finir. Elle cacha le livre dans un coin obscur de sa chambre, et se rappelant que Graziella attachait les lettres de Lamartine derrière une image de la Madone et les y laissait toute une neuvaine dans l'espoir qu'elle en changerait miraculeusement le contenu, elle monta sur une chaise et mit la lettre de Raoul derrière la Vierge d'albâtre qui était à la tête de son lit, en lui disant d'une voix suppliante :

« O Marie, faites qu'il m'aime toujours ! »

Puis, comme elle éprouvait le besoin de s'épancher dans le sein d'une amie et qu'elle n'avait pas de camarade, elle courut, après déjeuner, raconter la chose à sa tante pour qui elle n'avait pas de secret.

— Tu vois bien, ma chérie, que les absents n'ont pas toujours tort et que Raoul pense toujours à toi. Il faudra lui écrire dès demain pour le remercier. Tu viendras ici pour ne pas donner l'éveil à ta mère et nous arrangerons cela toutes deux. Sais tu que ta mère est bizarre tout de même ! Me faire un crime de vouloir te bien marier, moi, ta marraine, si c'est possible ! Elle en reviendra, ma petite Rose, quand elle verra que c'est sérieux et que Raoul tient bon ; elle sera très fière, car elle t'adore, ta pauvre mère, elle n'a d'yeux que pour toi. Raison de plus pour que nous agissions vite. Raoul est pris, c'est à toi de faire du-

Digitized by Google

rer le charme et de l'ensorceler tout à fait... Mais, dis moi, quelle est cette histoire qu'il t'a envoyée par la poste aujourd'hui ?

— Ah ! ma chère tante, je suis sûre que vous n'en avez jamais lu de pareille. J'en pleure encore.

— C'est donc bien triste ?

— Très triste, mais c'est très beau. Figurez-vous une jeune fille qui meurt d'amour pour un jeune homme !

— Ça s'est vu, en effet, ma mignonne, et je veux que tu me lises ça. Quelle belle chose que la jeunesse? Ah! Rose, si j'avais encore ton âge !...

Et elles allèrent toutes deux se promener sur la route de Paris.

Quand elles arrivèrent au passage à niveau qui se trouve à l'extrémité de l'allée de Saint-Pierre, Rose pâlit et s'appuya plus lourdement sur le bras de sa tante.

— Qu'as-tu donc? lui demanda-t-elle.

— Rien. Ce chemin de fer me rappelle une scène de *Graziella* qui m'a profondément remuée ce matin.

— Laquelle ?

— Je ne sais comment vous dire cela. Lamartine raconte que souvent Graziella restait assise à l'ombre d'un figuier et qu'elle demeurait là immobile, le regard perdu, pendant des journées entières. « Qu'est-ce que tu regardes donc ainsi là-bas, au bout de la mer ! lui disait-il. Elle répondait : J'y vois la France derrière des montagnes de glace. — Et qu'est-ce que tu vois donc de si beau en France ? ajoutait-il. — J'y vois quelqu'un qui te ressemble, répliquait-elle, quelqu'un qui marche, marche, marche sur une longue route blanche qui ne finit pas. Il marche sans se retourner, toujours, toujours, toujours devant lui, et j'attends des heures entières, espérant toujours qu'il se retournera pour revenir sur ses pas. Mais il ne se retourne pas. » Eh bien, moi aussi, je regarde la route de Paris par où il s'en est allé.

— Et où tu le rejoindras, c'est moi qui te le dis, ajouta la tante. N'aie pas peur, ma chérie, Raoul est un garçon sérieux, il ne t'oubliera pas. Mais il faut lui répondre dès demain par une lettre bien tournée. Je t'achèterai une feuille de papier avec de belles fleurs. Songe un peu cette nuit à ce que tu lui écriras.

La recommandation était inutile. Rose rêva toute la nuit de Raoul, de sa lettre, de ses cheveux, de *Graziella*. A un moment même elle récita tout haut, au beau milieu de son sommeil, ces vers du *Premier regret :*

. . . . . .

Quelquefois cependant le passant arrêté
Lisant l'âge et la date en écartant les herbes,
Et sentant dans ses yeux quelques larmes courir,
Dit : Elle avait seize ans, c'est bien tôt pour mourir!

Sa mère qui ne lui avait jamais entendu dire ces vers en fut toute surprise et lui demanda le lendemain matin à quoi ils se rapportaient. Mais Rose lui répondit qu'elle apprenait une pièce nouvelle.

— Et pourquoi faire ! ma pauvre Rose.

— Mais pour mon plaisir, maman.

La mère Epoudry allait prendre texte de cela pour sermonner sa fille, quand une dame entra. Elle venait s'entendre avec elle au sujet d'un grand dîner qu'elle avait l'intention de donner quelques jours après.

Cette visite coupa court au sermon, et Rose courut chez sa tante où elle trouva toute préparée sur une table, avec une plume et de l'encre, une belle feuille de papier fleuri pour écrire sa lettre à Raoul.

— Et surtout, dit la tante en lui mettant la plume à la main, tâche d'être éloquente. Je te laisse faire toute seule. Quand tu auras fini, tu me liras ce morceau de ta composition et je te donnerai mon avis.

Rose s'assit devant son papier et écrivit la lettre suivante sans hésitation, sans une rature, comme si quelqu'un la lui avait dictée.

Mon cher Raoul,

Votre gracieux envoi d'hier m'a fait tant de plaisir que je ne veux pas attendre plus longtemps pour vous en remercier. J'ai lu le roman de *Graziella* pendant la grand'messe, assise au bord du puits de notre petit jardin et j'ai mis votre lettre et le souvenir si doux qu'elle contenait derrière la Vierge qui est à la tête de mon lit. Pouvais-je mieux les placer que sous la protection de la Sainte-Vierge ? Lamartine dit que Graziella accrochait ainsi derrière une madone en papier les lettres qui lui arrivaient de France et qu'elle les y laissait durant neuf jours dans l'espoir que les ordres de retour se changeraient miraculeusement en invitation à rester près d'elle. Je n'ai pas cette espérance, hélas ! puisque vous êtes parti, mais je confierai toutes vos lettres à la garde de la Vierge pour que vous soyez fidèle au serment que vous m'avez fait au pied du cerisier l'avant-veille de votre départ. Et je suis convaincue qu'elle m'épargnera le sort de Graziella. Pauvre jeune fille! Lamartine ne lui avait rien

Digitized by Google

promis, c'est vrai, mais elle l'aimait tant qu'il n'aurait pas dû l'abandonner. J'ai pleuré hier comme une folle en lisant sa lamentable histoire et maintenant que vous m'avez pris mon cœur je ne sais pas si je ne me laisserais pas mourir le jour où je m'apercevrais de votre abandon. Ce que c'est pourtant que d'aimer ! Hier le roman de Graziella m'eût paru invraisemblable ou plutôt je n'y aurais rien compris. Aujourd'hui il me remue comme si c'était le mien, et par instants il me fait peur. Je me reconnais, je me retrouve dans la jeune insulaire de Procida.

Elle était comme moi fille du peuple, elle aimait comme moi un beau jeune homme issu d'une riche famille. La seule différence entre elle et moi c'est qu'elle était étrangère au pays de celui qu'elle aimait. Cette différence est considérable, j'en conviens, car enfin elle n'avait point joué avec Lamartine toute petite, ils n'avaient point grandi et poussé côte à côte. Il lui était tombé pour ainsi dire du ciel à la suite d'une tempête, et elle s'en était éprise après quelques mois d'une vie commune. Tandis que moi, mon cher Raoul, je vous aime depuis mon enfance.

Votre image en mon cœur s'est gravée la première
Comme dans l'œil qui s'ouvre au matin la lumière.

Les hasards de l'éducation nous avaient séparés, une bonne fortune nous a réunis, et nous avons senti tous deux, à la même minute, que nos cœurs battaient à l'unisson, et nous nous sommes embrassés sous le regard du bon Dieu. Oh ! comme je vais le prier maintenant pour qu'il vous conserve la santé ! comme je vais faire ma cour à la Sainte-Vierge pour qu'elle vous protège ! Dimanche après lui avoir confié votre bonne lettre, je lui ai offert la seule rose qui restât dans le jardin et elle a eu l'air de me sourire !... Ecrivez-moi souvent, vos nouvelles m'aideront à supporter votre absence. Depuis que vous êtes parti je ne suis déjà plus la même. il me semble que quelque chose s'est détaché de moi. Mon cœur est plein et mon existence est vide. Je suis comme une âme en peine. Je fais toutes choses machinalement. Je n'ai plus qu'une pensée. Je me couche en pensant à vous, je me lève en pensant à vous. Je vois le train qui vous emporte, je vous cherche dans le miroir de mes souvenirs. Vous m'appelez, je vous réponds, et le son de votre voix m'enchante. Je parle de vous toute la journée avec mon cœur ou bien encore avec ma tante, car elle vous aime beaucoup, ma tante Rose, et c'est chez elle que je vous écris. Je vous prie même à ce propos de m'adresser toutes vos lettres chez elle. Vous savez combien maman est drôle : elle serait capable de me gronder d'entretenir une correspondance avec vous. Et pourtant quel mal faisons nous ! Nous nous aimons, nous nous le disons. N'est-ce pas tout naturel ?

Au revoir, mon cher Raoul, je vous embrasse tendrement.

Votre petite amie,
ROSE.

Sa lettre finie, Rose en donna lecture à sa tante qui ne put retenir ses larmes.

— Vois donc, ma chérie, lui dit-elle, comme on écrit de jolies choses quand on aime ! Il y a quinze jours tu n'aurais pas trouvé un mot de tout cela. A présent ça coule de source. Oh ! que je voudrais être à ta place !

Et elle l'embrassa comme pour du pain.

Rose était tout heureuse de se voir ainsi soutenue par sa tante. Tous les matins, aussitôt son ménage fait, elle courait chez elle sous prétexte de prendre de ses nouvelles ; au fond c'était pour parler de Raoul. Il lui écrivait régulièrement tous les dimanches. Ces jours-là elle était plus matinale encore, elle chantait comme un pinson dans sa chambre, et quand elle venait chercher sa tante pour aller à la messe elle ne se sentait plus de joie. Quelquefois tante Rose pour l'agacer, pour la voir changer de figure, lui disait d'un air navré : « Je n'ai rien reçu ce matin », ou ou bien encore « Le facteur n'est pas passé ! » Mais le bonheur qu'elle savait lui procurer la trahissait et elle lui remettait en riant le cher objet de ses désirs.

Une fois ou deux cependant Rose n'eut pas de lettre le dimanche, et c'est à qui, le cas échéant, se montrait le plus en peine de la tante et de la nièce. La tante allait à la poste, la nièce courait après le facteur. Elles attendaient le courrier du soir avec une angoisse mortelle, et ne recevant rien, se livraient à toutes sortes de suppositions plus ou moins fausses.

Puis le lendemain matin la lettre arrivait et Raoul était pardonné sans avoir besoin de plaider les circonstances atténuantes.

Cependant il arriva qu'au printemps suivant, après six mois d'une correspondance régulière, Rose demeura tout à coup sans nouvelles. Quelle était la couse de ce silence aussi brusque qu'inattendu ? Etait-ce indifférence ou lassitude chez Raoul ? avait-il fait là-bas quelque conquête ? Ces pensées n'effleurèrent même pas le cœur de Rose, tant elle était sûre de celui de Raoul. Sa dernière lettre n'était-elle pas aussi tendre que la première ? Ne lui disait-il pas à la fin qu'il lui tardait de la revoir et de la serrer dans ses bras ? On n'écrit pas ces choses-là quand on ne les pense pas. Et Rose eut comme un pressentiment que son ami était malade. Elle lui écrivit donc sans plus tarder en le priant de la rassurer par dépêche. Mais le télégraphe fut aussi muet que la poste. Pour le coup elle n'y tint plus. Raoul était sûrement malade. Vainement sa tante essaya-t-elle de la consoler, de lui faire prendre patience, elle se mit à pleurer à chaudes larmes, et quand elle rentra, le soir, à la maison, elle était si pâle, elle avait les yeux si rouges, que sa mère lui demanda ce qu'elle avait.

— Je n'ai rien, répondit-elle en sanglotant.

— Ah ! ma pauvre enfant, s'écria la mère Epoudry, je savais bien que ça finirait comme ça. Assieds-toi devant moi et écoute bien ce que je vais te dire. Jusqu'ici j'ai évité de te parler de Raoul pour ne pas te

Digitized by Google

faire de la peine, mais aujourd'hui c'est plus fort que moi, il faut que je te dise tout ce que j'ai sur le cœur. Ta tante se fâchera si elle veut, mais je suis ta mère et je ne veux pas qu'elle fasse ton malheur et le nôtre. Nous n'avons plus que toi, des quatre enfants que Dieu nous avait donnés, toi seule nous restes ; si nous venions à te perdre, ton père et moi nous en mourrions, Or, que signifie ton amourette avec Raoul et qu'espères-tu en tirer ? Tout bon chien chasse de race, ma fille, et voilà pourquoi Raoul n'est point pour Rose. Il te prendrait peut-être pour maîtresse, pour femme jamais. Je vais plus loin : il me demanderait ta main que je la lui refuserais.

— Ah ! maman, que dites-vous là ?

— Je dis la vérité, car je sais qu'il te rendrait malheureuse. On juge l'arbre à ses fruits et je connais depuis trop longtemps M. Tijou. Ah ! sans doute Raoul t'adorerait dans les premiers jours. On n'a pas dix-huit ans, on n'est pas jolie pour rien. Mais la beauté du diable passée, la passion plus ou moins ardente une fois satisfaite, il ferait comme son père, il courrait le cotillon, il te tromperait et tu ne pourrais plus l'aimer. Est-ce là le ménage que tu désires et que ta tante rêve pour toi ? Ah ! combien j'aimerais mieux te voir épouser un jeune homme de ta condition et de ton rang ! Mieux vaut une petite aisance avec un mari qui vous reste fidèle que la fortune avec un autre qui ne tient pas à la maison. Tu sais si je suis heureuse avec ton père, et si nous nous accordons et si nous nous aimons ! Quand nous nous sommes mariés nous n'avions à nous deux que trente écus. Nous avons miséré longtemps, nous n'avons jamais eu le plus petit reproche à nous faire. Nous avons beaucoup travaillé, nous travaillons beaucoup encore, mais nous pouvons te donner tout ce qu'il te faut, et nous sommes heureux. Pourquoi donc ne prends-tu pas modèle sur nous ? Pourquoi rêves-tu avec ta tante d'un mariage impossible ? Je vais avoir une explication avec elle, et je vais lui défendre de recevoir chez elle les lettres que Raoul t'écrit... Oh ! ne cherche pas à me tromper. Je sais tout. Rien n'échappe, vois-tu ma fille, à l'œil exercé d'une mère. Or sans rien dire j'ai suivi ton manège. Veux tu que je te montre où tu caches ta correspondance ? Pauvre folle que tu es d'espérer que la Sainte-Vierge s'intéressera à ton amour !

Si Raoul était un jeune homme de ta classe je serais trop heureuse que tu l'aimes. Mais comme il est riche et que tu n'auras presque rien, comme il n'est pas pour toi, il faut absolument que tu t'en détaches... Tu ne vois donc pas comme tu changes, depuis la maudite noce où tu l'as retrouvé et conquis ? On ne te reconnait plus dans le quartier. Tout le monde me demande si tu es malade. Tu es pâle, tu es blanche, tes yeux sont noirs, comme si tu ne dormais pas, et je parierais en effet que tu passes les nuits à lire ses lettres ou à rêver de lui. Eh bien, en voilà assez ! ce soir, quand viendra ta tante, je lui dirai franchement ce que je pense de sa conduite. Quand on se mêle d'élever une jeune fille, on l'élève mieux que cela, on ne lui donne pas des goûts qu'elle ne pourra jamais satisfaire... honnêtement du moins ; on ne la pousse pas dans les bras d'un jeune homme de vingt ans qui ne sait pas ce que c'est que la vie et qui peut-être à cette heure...

— Oh ! je vous en prie, n'en dites pas de mal, maman !

— Est-ce lui faire insulte que de supposer qu'il s'amuse à Paris. C'est de son âge. Il vaut mieux, ma fille, que les hommes s'amusent plus tôt que plus tard et le proverbe dit vrai : il faut que jeunesse se passe. Quant à toi, c'est autre chose. Je ne t'ai pas élevée jusqu'à dix-huit ans, à force de soins et de caresses, pour que tu languisses d'amour et que tu meures à la peine. Oublie donc vite cette amourette, ne songe plus à Raoul, et redeviens ce que tu étais il y a quelques mois : gaie, gentille, aimante, attentionnée pour ton père et pour moi !... me le promets-tu ?

En disant cela, la mère Epoudry avait pris les deux mains de Rose dans les siennes et plongé son regard dans le sien comme pour aller jusqu'au fond de son âme. Pourquoi les mères ne peuvent-elles arracher du cœur de leurs filles les mauvaises herbes qui y poussent ?

Mais Rose avait baissé les yeux et murmuré tout bas : J'essaierai !

Cela voulait dire : Je ne peux pas.

La nuit était venue. Quand le père Epoudry rentra, sa femme le prit à part dans le jardin et lui parla longtemps. Il embrassa tendrement sa fille et lui dit en manière de consolation : « Du courage, ça te passera ! »

Puis tous trois soupèrent en silence. Pendant que Rose mangeait, la tête dans son assiette, son père et sa mère échangeaient des regards de pitié, et de temps en temps la bonne femme consultait la pendule, impatiente qu'elle était de voir arriver sa belle-sœur.

Elle arriva, mit le doigt sur le loquet de la porte et dit : Bonsoir ! comme à son ordinaire. Mais elle était à peine assise qu'elle s'aperçut « qu'il y avait de l'orage dans le temps. » La mère Epoudry lui parla d'abord doucement, respectueusement, comme si elle avait eu peur de l'offenser, puis, sur quelques mots vifs de la tante, elle s'emporta, et la conversation prit tout à coup une tournure désagréable. La mère fit sonner très haut ses droits, la tante rappela ses services. Le père se jeta bravement entre elles deux pour les calmer mais ne réussit qu'à les exciter l'une contre l'autre. Enfin de guerre lasse, la tante se leva, et comme Rose lui sautait au cou pour lui demander pardon :

— Non, ma chère nièce, ne me demande pas pardon, c'est à moi de te faire des excuses puisque je suis en train de te perdre ! Reste avec tes parents, ils te guideront mieux que moi. Je n'y entends rien, je ne suis qu'une vieille fille !

Digitized by Google

Et elle prit la porte en disant sur un ton sec :

— Bonne nuit ! portez-vous bien.

— Quand je te le disais ! cria le père Epoudry à sa femme. La voilà fâchée ! t'es bien avancée maintenant !

— Elle se défâchera, si elle veut, répartit la bonne femme. Il faut que ça finisse. Ç'a déjà trop duré.

Et Rose monta dans sa chambre en sanglotant.

— Elle est capable d'en faire une maladie, murmura le père.

Quand ils furent couchés, les Epoudry se parlèrent tout bas et se consultèrent. Vers minuit, la bonne femme n'y tenant plus se leva sans bruit et monta sur la pointe du pied le petit escalier qui conduisait à la chambre de Rose. Elle ne dormait pas. Elle se tournait à chaque instant dans son lit, comme si elle avait été couchée sur des épines, et puis elle soupirait et puis elle pleurait.

La mère Epoudry eut envie d'entrer, mais elle réfléchit qu'il valait mieux laisser Rose boire tranquillement l'eau de ses larmes et elle descendit aussi légèrement qu'elle était montée.

— Eh bien ? lui demanda son bonhomme.

— Elle ne dort pas.

Ils ne dormirent pas, eux non plus, mais la nuit porte conseil. Le lendemain matin, la mère Epoudry courut chez la tante qui fut tout étonnée de sa visite matinale, surtout après la scène de la veille. Pour mieux la faire entrer dans ses vues, elle commença par mettre tous les torts de son côté, elle la remercia de toutes les bontés qu'elle avait eues pour eux et pour Rose, et puis, faisant appel à l'amour profond qu'elle portait à sa fille, elle la supplia de se joindre à eux, de les aider à déraciner dans le cœur de Rose le sentiment qui le remplissait.

— Vous seule, lui disait-elle, vous seule, ma chère sœur, pouvez entreprendre une besogne aussi délicate. Je comprends qu'il vous en coûte, puisque vous avez partagé les illusions de Rose à l'égard de Raoul. Mais il y va de sa santé, de son repos dans le présent et de son bonheur dans l'avenir.

— Et que voulez-vous que je fasse ? répartit la tante.

— Vous pourriez par exemple tirer parti du silence de Raoul ; vous pourriez insinuer tout doucement à Rose que sa mère à des raisons sérieuses d'être inquiète, que les jeunes gens sont oublieux, que Paris corrompt les meilleurs et qu'avant d'aller plus loin il conviendrait que Raoul fût en âge de tenir ses promesses.

Tout cela était dit sur un ton si calme, la mère Epoudry avait l'air si profondément convaincue que cet amour irréfléchi causerait le malheur de sa fille, que la tante se laissa fléchir et promit de faire ce qu'on lui demandait.

Mais à peine la mère Epoudry était-elle rentrée chez elle, que Pauline, la vieille servante de M. Tijou, ouvrit brusquement la porte. Rose descendait au même instant de sa chambre,

— Hé, qu'y a-t-il ? ma bonne Pauline, lui demanda Rose, vous êtes tout essoufflée.

— Il y a, ma chère petite, que M. Raoul est malade et que M. Tijou part aujourd'hui pour Paris. Il m'envoie chercher votre père.

— M. Raoul est malade ?...

Elle n'en put dire davantage. Son sang ne fit qu'un tour, et sans prendre garde à Pauline, elle s'écria en levant les mains au ciel : ah ! mon cœur ne m'avait pas trompée !

Cependant la mère Epoudry était accourue du fond du jardin.

Quand elle sut pourquoi Pauline venait, elle fit une grimace qui voulait dire : j'ai perdu mon procès, et sortit avec elle sous prétexte d'aller chercher son mari qui travaillait ce jour-là au château ou à la cure. Au fond, vous devinez que c'était pour éloigner Pauline de la présence de Rose.

Quelques minutes après, la tante arriva qui trouva sa nièce toute en larmes :

— Ah ! ma tante, je vous le disais bien que Raoul était malade !

Cette simple phrase lui coupa bras et jambes. En voyant sa nièce pleurer comme une madeleine, elle oublia la promesse qu'elle venait de faire à sa mère et ne chercha même pas à la consoler. Cela n'aurait servi à rien d'ailleurs, car, dans son désespoir. Rose n'eût rien voulu entendre. Il en est des larmes comme des sources, il faut les laisser couler. Ce qui causait le plus de chagrin à cette jeune fille. c'était qu'on eût mis en doute la fidélité de son ami, lui qui depuis six mois n'avait pas oublié une semaine de lui écrire ! Pauvre garçon, que n'était-elle auprès de lui ? Grazieilla (encore une chose qui lui revenait) avait guéri Lamartine par le seul charme de sa personne. Elle était persuadée que si elle était à Paris, ses bons soins feraient le même miracle. Elle le disait tout haut, et les deux femmes la laissaient dire.

Vers dix heures du matin, la tante lui proposa, sur un signe de sa mère, de l'emmener déjeuner chez elle, Rose accepta, mais quand elle fut dans la rue, son premier mot fut celui-ci :

— Voulez-vous me faire plaisir, ma tante ?

— Tu sais bien ma chérie, que je ne t'ai jamais rien refusé.

— Eh bien, venez avec moi à l'église, Je veux mettre un cierge à Notre-Dame-des-Sept-Douleurs et commencer une neuvaine.

— Je ne demande pas mieux.

Et chemin faisant Rose dit à sa tante :

Je ne crois pas que Raoul soit bien malade, mais quelle que soit sa maladie, je vais prier la Sainte-Vierge avec tant de ferveur qu'elle m'exaucera.

Et, son cierge allumé, elle resta une heure durant en prières. Elle revint le lendemain à la même heure, le surlendemain aussi ; pendant neuf jours le sacristain ne vit qu'elle à l'église. Il semblait à Rose que

Digitized by Google

plus elle approchait de la fin de sa neuvaine, plus elle avançait le terme de la guérison de Raoul. Les événements lui donnèrent raison.

Dix jours plus tard M. Tijou était de retour à Ancenis et sa première visite fut pour les Epoudry. Raoul

était en pleine convalescence. Il avait été pris d'une grosse fièvre, le médecin avait eu peur d'une mauvaise maladie, mais ce n'était qu'une fausse alerte. Dans quelques jours il n'y paraîtrait plus.

Rose était là quand M. Tijou se présenta chez ses parents. En entendant la bonne nouvelle, elle changea de figure et ne put s'empêcher de dire au père de son ami qu'elle avait fait une neuvaine à son intention.

Et M. Tijou de rire et de lui taper sur la joue en disant :

— C'est gentil, ça, ma petite Rose. Je n'ai jamais cru à ces bêtises-là, mais il n'y a que la foi qui sauve. Dans ma prochaine lettre j'écrirai ça à Raoul et ça lui fera plaisir que dans sa maladie tu aies pensé à lui. Il ne t'a pas oubliée, lui non plus ; quand je suis parti il m'a bien recommandé d'aller te donner de ses nouvelles. Tu vois que j'ai de la mémoire... allons, viens que je t'embrasse. T'es mignonne tout plein, et je peux bien le dire ici, ce n'est pas ta mère qui me contredira, tu feras le bonheur de celui qui t'épousera.

Ce mot-là ne fut point perdu. Il alla droit au cœur de Rose, c'est en vain que sa mère et sa tante essayèrent de l'en arracher. Elle avait des réponses à toutes leurs observations, elle leur tenait tête de toute la force de son amour. La tante finit par céder, au grand chagrin de sa belle-sœur qui lui reprocha sa versatilité et son peu de consistance, mais elle signifia doucement à Rose qu'elle se refusait à recevoir désormais les lettres de Raoul, si leur correspondance devait continuer.

Elle ne continua pas. Pour une cause ou pour une autre, Raoul cessa d'écrire et Rose tomba au bout de quelques jours dans une tristesse mortelle. Elle ne mangeait pas, elle ne dormait pas, les voisines disaient qu'elle fondait comme le beurre dans la poêle, mais la mère Epoudry feignit de ne pas s'en apercevoir, espérant qu'elle lasserait sa fille et que ça lui passerait. Ça ne lui passa pas.

Un soir de mai, à la tombée de la nuit, Rose prit son cercle et ses deux bues (cruches) et s'en alla chercher de l'eau à la rivière. La mère Epoudry faisait ce jour-là une noce à deux lieues de la ville et son bonhomme était allé au-devant d'elle, aussitôt sa soupe mangée.

Le ciel était magnifique. Le soleil, en se retirant, avait laissé une large bande d'or à l'horizon, sur laquelle les arbres de la vallée se détachaient en noir, et les étoiles se miraient délicieusement dans la moire transparente du fleuve.

— Comme tu vas tard à la rivière ! dit une bonne femme à Rose, tu n'as pas peur de tomber à l'eau ?

— Oh ! j'ai le pied sûr, et l'eau est claire.

Elle descendit vers le port avec son cercle et ses deux bues et ne revint pas.

Vers minuit, son père et sa mère trouvant la porte ouverte et pas de Rose demandèrent à la voisine si elle n'avait pas vu leur fille. Elle leur répondit qu'elle était allée chercher de l'eau sur le soir, et qu'elle ne l'avait pas vue rentrer. Les bues, en effet, n'étaient pas là.

— Peut-être sera-t-elle restée chez sa tante, dit la mère Epoudry à son mari, cours-y donc vite.

Il y courut ; la tante était au lit et n'avait pas vu sa nièce de la soirée. Ça lui avait même paru très drôle, attendu qu'elle ne manquait jamais de venir lui souhaiter le bonsoir. Elle se leva à la hâte et conseilla à son frère d'aller voir à la rivière. Comme il faisait nuit noire, elle alluma la petite lanterne avec laquelle elle s'éclairait l'hiver dans les rues, et le père Epoudry ne fit qu'un bond de chez sa sœur au port.

Arrivé au-dessous du pont de fil de fer, il aperçut au bord du quai quelque chose de noir. Il approcha : c'était une bue. Il chercha l'autre et ne la trouva pas.

— Ah ! quel malheur ! s'écria-t-il, en levant ses deux bras en l'air, ma fille s'est noyée, ma fille est morte !

— Que dis-tu ? cria une voix derrière lui.

C'était la tante qui ne le voyant pas revenir était allée à sa rencontre.

— Rose s'est noyée, ma pauvre sœur !

Digitized by Google

— Allons donc, ce n'est pas possible !

Et la tante se mit à crier comme une folle : Rose ! Rose !

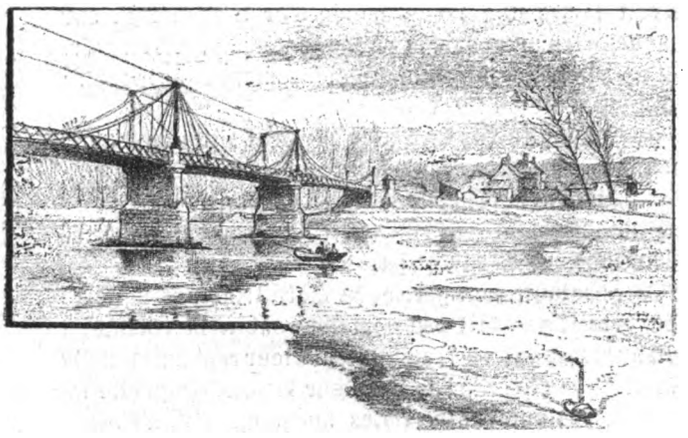

Mais les échos de l'Anjou furent seuls à lui répondre.

Ils restèrent là tous deux pendant quelques minutes à regarder avec la lanterne le trou béant dans lequel Rose avait dû glisser : c'était un cul de grève où l'eau tourbillonnait d'une façon terrible. Puis le souvenir de la mère qui les attendait à la maison, les arracha subitement à leur contemplation hébétée et muette. Comment faire pour lui apprendre la fatale nouvelle? Elle était capable de tomber morte du coup. Tout en causant, ils avaient regagné la ville. Parvenus à la hauteur de la rue du Coq d'Inde, ils aperçurent une ombre qui marchait vite au-devant d'eux.

— Est-ce toi, Rose ? s'écria la tante.

— Non, c'est moi, répondit la mère Epoudry.

Et déjà les deux sœurs étaient tombées dans les bras l'une de l'autre et la tante disait :

— Pardon, ma sœur, c'est moi qui l'ai perdue.

— Morte ! cria la mère.

Et la pauvre femme s'évanouit.

— Au secours ! à moi ! clama le père Epoudry.

En une minute toutes les portes s'ouvrirent et vingt hommes accoururent. On releva la mère Epoudry, on la porta chez la tante, et pendant qu'on la frictionnait pour la faire revenir à elle, tout le quartier savait déjà la lugubre nouvelle.

Le lendemain matin, on ne parlait que de la mort de Rose dans la ville, et les cancans d'aller leur train.

— V'là ce que c'est ! disaient les bonnes femmes, quand on n'a pas de fortune on élève ses filles plus simplement, on n'en fait pas des demoiselles qui s'amourachent de fils de bourgeois ! Que les parents s'en prennent à eux. C'est triste, car la petite était gentille, mais c'est leur faute.

Pour tout le monde, Rose s'était noyée de chagrin. Aussi la tante ne cessait-elle de demander pardon à sa sœur. Quand elle eut repris connaissance et qu'elle fut remise de la première secousse, la mère Epoudry rentra chez elle au bras de son bonhomme qui faisait peine à voir ; on la mit au lit et ce fut une procession dans la rue des Cordeliers. Le curé arriva le premier, suivi bientôt de M. Tijou, des bonnes sœurs et des nombreux amis que les Epoudry comptaient dans la ville. Tous apportaient des consolations à la pauvre mère, mais, comme Rachel, elle était inconsolable.

Pendant ce temps là les bateliers fouillaient inutilement la Loire pour retrouver le corps de Rose. Elle était, cette année-là, pleine de grèves et de remous, et par endroits on ne touchait pas le fond. De l'avis des pêcheurs, le cadavre avait dû être emporté par le courant vers Champtoceaux. On eut recours alors a une pratique pieuse qui est encore en usage à Ancenis et qui a réussi mainte et mainte fois à faire découvrir les noyés.

On prend un gros sabot de travail au milieu duquel on plante un cierge bénit qu'on allume ; le sabot est déposé à l'endroit même où la personne s'est noyée,et on le suit dans une barque jusqu'à ce qu'il s'arrête. Quelquefois il hésite, il tournoie, il s'enfonce comme le bouchon d'une ligne quand le poisson mord, on dirait que quelque chose l'attire, puis il repart et fait souvent une lieue tout d'une traite. Enfin il ne bouge plus. Le cierge a fini de brûler. C'est là.

Hélas ! le sabot de la tradition populaire ne fit pas découvrir le corps de Rose. On le suivit en barque toute la journée, il contourna les grèves et les îles, poussa des pointes au nord et au midi, sans jamais s'arrêter. Le soir il avait dépassé Champtoceaux. Les bateliers l'accompagnèrent jusqu'aux portes de Nantes et s'en revinrent le lendemain soir à Ancenis, sans avoir rien trouvé.

Et cependant c'était M. le curé qui avait béni le cierge et les bonnes sœurs du château n'avaient pas cessé de prier pendant que le sabot filait.

(A suivre).

LÉON SÉCHÉ.

Digitized by Google

NOS HISTORIENS BRETONS

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Il s'est produit en province, depuis un demi-siècle, un mouvement de décentralisation historique avec lequel la critique parisienne est aujourd'hui obligée de sérieusement compter. Le principal promoteur en a été M. de Caumont, fondateur de l'Association normande, de l'Association bretonne, des congrès scientifiques ambulants et de l'Institut des provinces. Il ne visait guère d'abord que les études archéologiques, mais l'archéologie a ouvert la porte à la grande histoire et celle-ci a largement pris sa place au soleil. En Bretagne, ce fut un des amis de M. de Caumont, M. Armand du Châtellier, l'auteur de l'*Histoire de la Révolution en Bretagne* qui donna l'un des premiers l'impulsion et porta longtemps le poids du secrétariat général de l'*Association bretonne*. Quelle moisson de travaux intéressants et féconds dans les mémoires de la première période de cette association, (1843 à 1858). où MM. Bizeul, de Blois, Ropartz, de la Monneraye, de Kerdrel, de Courcy, et tant d'autres levaient chez nous le drapeau des fortes études et jetaient de vives lumières sur les points obscurs de nos vieil les annales ! Je n'ai pas nommé parmi eux M. de la Borderie parce que je veux lui réserver une mention spéciale. C'est aujourd'hui le plus solide héritier de tous ces vigoureux travailleurs : depuis quarante ans tout à l'heure, son érudition sagace et profonde s'attache à tous les points controversés de cette histoire bretonne à laquelle il n'a jamais fait la moindre infidélité. Fondateur, en 1857, de la *Revue de Bretagne, et de Vendée*, il la dirige encore après trente-deux ans d'existence et n'a pas cessé d'y publier les études les plus diverses sur l'histoire, la littérature et la bibliographie de notre province. Fondateur, en 1877, de la *société des Bibliophiles bretons et de l'histoire de Bretagne*, il la préside depuis cette époque et lui a fait produire déjà plus de vingt volumes qui ont répandu au loin sa réputation et dont plusieurs sont entièrement dus à sa plume. Enfin, si, depuis sa résurrection de 1874, la classe d'archéologie et d'histoire de l'*Association bretonne*, s'est affirmée au monde savant, dans tant de congrès remarquables, c'est assurément à lui qu'elle le doit, car il en est la véritable cheville ouvrière. Quelle est la société académique de Bretagne dont il ne fasse pas partie, qu'il n'ait pas un jour présidée, ou à laquelle il n'ait pas apporté des trésors de documents ou de discussion ? Le *Journal de Rennes* le *Bibliophile breton*, reçoivent entre temps des bluettes, toujours assaisonnées de sel gaulois, qui viennent de suite composer des recueils avidement savourés par les gourmets de littérature. Donner ici une simple liste de tous les travaux historiques qu'il a ainsi répandus à tous les vents de la Bretagne dépasserait beaucoup le cadre que nous nous sommes fixé. J'en citerai seulement les principaux et lorsqu'on saura que M. Louis, Arthur Le moyne de la Borderie, né à Vitré le 5 octobre 1827, élève diplomé de l'Ecole de Chartes, conseiller général d'Ille-et-Villaine en 1862, a trouvé encore le temps de siéger à l'Assemblée Nationale comme député de ce département de 1871 à 1875 et d'y rédiger le rapport sur le camp de Conlie, on ne s'étonnera point que l'Académie des Inscriptions l'ait nommé un de ses correspondants regnicoles en 1883, en attendant qu'elle l'admette à siéger parmi ses membres titulaires. Dans un des derniers congrès de l'*Association bretonne* on l'appelait, après Dom Lobineau, notre historien national. Il mérite à coup sûr ce titre, car aucun autre ne peut offrir à notre province, avec une critique aussi sûre, et aussi indépendante et aussi déliée, une gerbe de publications pareille à celle-ci, que je classe, non pas chronologiquement par rapport à la date d'impression, mais autant que possible par ordre de matières :

1. — Annuaire historique de Bretagne pour 1861 et 1862, (*Rennes*, 2 vol. in-12) contenant un précis resté célèbre des origines de l'histoire de Bretagne. C'est là que pour la première fois se trouve hardiment relevée et complétée la théorie critique des origines bretonnes abandonnée depuis un siècle.

2. — Notices sur les anciens rois Bretons, dans la *Biographie Bretonne* de Levot, avec la démolition complète de la légende de Conan Mériadec.

3. Lutte des Bretons insulaires contre les Anglo-Saxons, du V^e^ au VII^e^ siècle. (*Paris*, Didier, 1873, 1 vol. in-12). Extrait de la *Revue de Bretagne*.

4. L'*Histoire bretonne*, attribuée à Nennius, et l'*Historia Britannica* avant Geoffroi de Monmouth. (*Paris*, Champion, in-8°). Vrai chef-d'œuvre de critique.

5. — Saint-Clair et les véritables origines de l'Eglise de Nantes — (*Rennes*, Plihon, 1884, in-8); — réfutation de la thèse de M. l'abbé Cahour sur la prétendue apostolicité de l'Eglise de Nantes ; St-Clair, d'après M. de la Borderie, n'appartient pes au I^er^ siècle, mais au III^e^.

6. — Etudes historiques bretonnes — (*Paris*, Champion, 1884, in-8) ; — volume qui contient entre autres, une étude très développée sur *Gildas*, le premier historien des Bretons et sur ses œuvres historiques.

7. — Les anciennes vies de St-Tudual (*ibid.* 1887, in-8°. C'est une critique des sources de l'ancienne histoire de Bretagne.

8. — Recueil d'actes inédits des ducs et princes de Bretagne des XII^e^, XIII^e^ et XIV^e^ siècles, publié au tome XVII des Mémoires de la Société-archéologique d'Ille-et-Vilaine 1887, in-8.

9. Les monuments originaux de l'histoire de St-Yves (*St-Brieuc*, Prud'homme 1887, grand in-4°) magistrale publication dont le plan, la direction et l'introduction historique et critique appartiennent en propre à M. de la Borderie.

10. — La Cour de Bretagne en 1305. Derniers jours et obsèques de Jean II, duc de Bretagne, d'après des documents inédits. — *Rennes*, 1880. in-8.

11. — Chronique de Bretagne de Jean de St-Pol (1351-1408), publiée par la Société des *Bibliophiles Bretons*, 1881, in-4. et in-8.

12. Louis de la Trémouille et la guerre de Bretagne en 1488. — (*Paris*, Champion, 1877, in-8.) avec un plan de la bataille de St-Aubin-des-Cormiers.

Digitized by Google

13. — Le complot breton de 1492, (publié par la société des *Bibliop. Bretons* en 1884,) avec un recueil de documents inédits. — On sait que ce complot avait pour but de livrer la Bretagne au roi d'Angleterre.

14. — Etudes critiques sur l'histoire de Bretagne — (*Paris*, Champion, 1888 in-8.) — Volume qui contient une étude très développée sur la guerre de Blois et de Montfort, compétiteurs du duché de Bretagne.

15. — L'imprimerie en Bretagne au XV[e] siècle (publié par la Société des *Biblioph. Bretons* 1874, in-4. et in-8.) — C'est une histoire et description des incunables Bretons, avec de nombreux fac-simile.

16. — Archives du Bibliophile Breton. (*Rennes*, Plihon, 1884 à 1885, 3 vol. in-18); — petits volumes fort curieux qui contiennent l'histoire de l'imprimerie en Bretagne au XVI[e] siècle.

17. — Olivier Maillard — œuvres françaises, sermons et pièces, publiées avec notes, notice bibliographique et introduction par la société des *Biblioph. Bretons* en 1879 in-4. et in-8. — Ce volume comprend beaucoup de textes inédits et une bibliographie tout à fait remarquables.

18. — Les propos rustiques de Noël Du Fail (texte original non interpolé de 1547 — *Paris*, Lemerre 1878 in-18) — Dans l'introduction et les éclaircissements de ce volume, M. de la Borderie établit la réalité historique des tableaux et des anecdotes rustiques contenues dans le livre de Du Fail.

19. — La Révolte du papier timbré advenue en Bretagne en 1675 — (*St-Brieuc*, Prud'homme, 1884. in-18); — avec de nombreux documents inédits.

20. — Correspondance historique des Bénédictins bretons et autres documents inédits relatifs à leurs travaux sur l'histoire de Bretagne (1688 à 1730) avec notes et introduction (*Paris*, Champion 1886, in-8.) — Extrait de la *Revue de Bretagne et de Vendée*.

21. — Galerie bretonne, historique et littéraire — (*Rennes*, Plihon, 1881 in-8) — recueil d'articles la plupart forts piquants d'abord publiés dans le *Journal de Rennes*.

J'en passe et des meilleurs, comme dit le poëte. mais il faut me borner, et ceci donne déjà une idée très suffisante de l'intensité de travail de consciencieux érudit. Je pourrais ajouter encore le cartulaire de Landevennec qui va tout à l'heure paraître et le beau résumé de l'histoire de Bretagne placé par M. de la Borderie en tête de la magnifique publication qui porte le nom de *Bretagne Contemporaine*. Tous les amis de l'auteur lui demandent depuis longtemps de a reprendre, de l'amplifier et de la transformer en une histoire définitive de Bretagne. Seul M. de la Borderie en est capable, car il n'est pas de recoin de notre histoire qu'il n'ait exploré aux lumières de la critique la plus exercée. Qu'il nous la donne et qu'il couronne par là une carrière si laborieusement consacrée à la Bretagne et rien qu'à la Bretagne.

En attendant nous faisons des vœux sincères pour le succès de la candidature qu'il vient de poser à l'académie des Inscriptions et Belles Lettres, comme membre libre à la place de M. Charles Robert. Sa place, y est depuis longtemps marquée. Combien y sont entrés sans avoir produit tant et de si féconds travaux!

RENÉ KERVILER.

LA STATUE DU DOCTEUR GUÉPIN

A PONTIVY.

M. Léon Séché, secrétaire général de l'Association bretonne-angevine, a reçu la lettre suivante de M. Le Fur, maire de Pontivy :

Pontivy, 23 janvier 1888.

Monsieur,

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le conseil municipal de Pontivy, dans sa séance du 19 janvier courant, a accepté avec reconnaissance l'offre gracieuse faite par l'Association bretonne-angevine de la statue du docteur Guépin.

Je vous adresse copie de sa délibération et suis heureux d'avoir à m'acquitter près de vous de la mission fort agréable qu'il m'a donnée de transmettre à la Société que vous représentez les remerciements les plus sincères de notre petite cité; elle sera très heureuse de contribuer avec l'Association bretonne-angevine à l'érection, sur l'une de ses places, de la statue d'un de ses meilleurs et de ses plus illustres enfants.

Une commission prise dans le sein du conseil a été nommée pour s'occuper du choix de l'emplacement de concert avec M. Léofanti et les membre de la famille Guépin. Veuillez en informer M. Léofanti, et le prier de nous faire savoir quand il pourra venir visiter notre ville, faire le choix du terrain et s'entendre avec notre architecte sur la forme et les dimensions du piédestal de la statue. Veuillez agréer, monsieur le secrétaire général, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

LE FUR.

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE PONTIVY

Séance extraordinaire du 19 janvier 1888.

Étaient présents : MM. Jules Le Fur, maire, président; Lorans et Wandenbulcke, adjoints ; Ruello, Le Brigand, Vernery, Corniquel, Pichard, Laudren, Lechaux, Hamon-Duplessis, Jaquolot, Le Roy, Keiser et Anger.

Absents : MM. Maressal, Faucheux, Le Dain, Fagot, Bazire, Jan et Auffret.

MM, Bazire et Jan se font excuser.

M. Anger, nommé secrétaire prend place au bureau.

Le procès-verbal de la dernière séance est adopté.

M. le Maire, donne lecture au conseil d'une lecture par laquelle M. Rostaing, sous-préfet de Pontivy, l'informe au nom de l'Association bretonne-angevine dont il fait partie que M. Léofanti a été chargé par cette Association de l'exécution d'une statue du docteur Guépin, pour la ville de Pontivy.

M. Rostaing, prie en conséquence M. le Maire, de vouloir bien saisir le conseil de la question de savoir si la ville de Pontivy est disposée à recevoir cette statue, dont l'inauguration pourrait avoir lieu dans le courant de l'été prochain. Les frais seuls du socle, de la réception de la statue et de son installation resteraient à la charge de la ville.

M. le Maire est convaincu que le conseil acceptera avec empressement l'hommage qui lui est offert par l'Association bretonne-angevine. C'est avec un légitime orgueil, dit-il, que la ville de Pontivy verra s'élever sur l'une de ses places la statue d'un Pontivyen, d'un homme qui, par son libéra-

Digitized by Google

PORTRAIT DE LE GOLLAS
Député aux États-Généraux
(Voir la REVUE du 25 janvier)

lisme, sa haute science médicale, son dévouement aux classes laborieuses et l'attachement si profond qu'il a toujours conservé pour son pays natal, s'est acquis des titres impérissables au souvenir reconnaissant de ses concitoyens.

Le conseil s'associe à l'unanimité à cet éloge et déclare accepter le don qui lui est fait par l'Association bretonne-angevine de la statue du docteur Guépin.

M. le Maire fait remarquer qu'il ne s'agit pas seulement de répondre par une acceptation pure et simple à l'offre de l'Association bretonne-angevine, mais que la ville doit s'engager à prendre à sa charge les frais de transport de la statue, ainsi que ceux d'érection et du piédestal dont il fait passer sous les yeux du conseil le projet dressé par l'architecte. Il y aurait donc lieu d'émettre un vote spécial sur cet objet.

Plusieurs membres demandent à combien pourraient s'élever ces frais.

M. le Maire répond qu'il est assez difficile de rien préciser à cet égard, étant donné qu'on ignore absolument les dimensions de la statue.

Toutefois, M. l'architecte évalue la dépense en ce qui concerne le piédestal à environ 1,500 francs.

M. Hamon-Duplessis, dit que, pour le moment le conseil n'a pas à ouvrir un crédit ferme et qu'il peut se borner à voter le principe de la dépense.

Une discussion s'engage sur la question d'emplacement: M. le Maire, émet l'opinion que cette discussion est au moins prématurée et qu'il serait utile autant que convenable d'attendre l'avis du sculpteur, qui a, lui aussi quelques droits à indiquer ses préférences.

Il met donc aux voix le principe de la dépense devant incomber à la ville pour l'érection du socle et tous autres détails relatifs à l'installation.

Le conseil vote à l'unanimité l'ouverture d'un crédit dont le chiffre sera déterminé après évaluation étudiée de la dépense, décide qu'une commission composée de MM. Vernery, Le Brigand, Duplessis, Jaquolot et Anger, se mettra en rapport, pour le choix de l'emplacement, avec M. Léofanti, et les membres de la famille Guépin, et enfin invite M. le Maire à transmettre à M. Léon Séché, secrétaire général de l'Association bretonne-angevine, les remerciements de la ville de Pontivy.

. . . . . .

Le registre dûment signé.
Pour extrait conforme.
Le Maire,
J. LE FUR.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE (1).

(*Suite*).

62. — DE LEISSÈGUES DE ROSAVEN (l'abbé *Jean-Marie*), né à Locronan le 1er juillet 1732, appartenait à une famille qui a produit des célébrités en divers genres, depuis le vice-amiral, héros du combat de Saint-Domingue, en 1806, jusqu'à père Rosaven, assistant du général des jésuites. D'abord jésuite, il était professeur de philosophie à Caen lorsque la suppression de l'ordre, en 1763, le ramena en Cornouailles, où il devint successivement recteur de Châteaulin, de Plouhinec, et enfin *prieur-recteur de Plogonnec*; c'est à ce titre qu'il fut élu *député du diocèse de Quimper* aux États-Généraux. Il fut un des premiers de son ordre à se réunir au Tiers-État à Versailles, et plus tard à prêter le serment à la constitution civile du clergé: mais il ne tarda pas à s'apercevoir de son erreur lorsqu'il vit le protestant Barnave et l'incrédule Mirabeau obtenir qu'on imposerait le serment par la force, sous peine de privation de traitement. Cette intolérance ouvrit les yeux a bien des aveugles, en particulier à l'abbé de Leissègues, qui rétracta aussitôt son serment et qui dut s'expatrier en 1792, avec son neveu, le futur P. Rosaven. Ils se réfugièrent d'abord à Jersey, puis à Londres, puis en Allemagne à Paderborn, et

PORTRAIT DE LEMOINE DE LA GIRAUDAIS

Digitized by Google

il mourut en 1801, près de Vienne en Autriche, avant la publication du concordat.

On a son portrait gravé par Le Tellier, d'après Labadye, pour la collection Dejabin : figure bizarre, heurtée ; œil vif : physionomie ou l'intelligence s'unit à l'énergie.

63. — LE LAY DE GRANTUGEN, *Guillaume*, né à Lannéanou, le 22 avril 1742, était cultivateur et premier lieutenant du guet de Plovignan. *Élu député des sénéchaussées réunis de Morlaix et de Lannion* aux États-Généraux, il ne parut jamais à la tribune, et la seule mention que je trouve de lui, après son élection, est cette note de l'Almanach des députés de l'Assemblée Nationale pour 1790, passant la revue des sénéchaussées : « M. Couppé, sénéchal de Lannion ; c'est assurément un homme respectable ; — Guillaume Le Lay, laboureur ; celui-ci mérite d'être respecté. » Je ne sais ni où ni quand il est mort.

On a son portrait gravé par Voyer, d'après Duval, dans la collection Dejabin. On dirait d'une tête de bois.

64. — LEMOINE DE LA GIRAUDAIS, *D.-J. Marie*, né à Saint-Brice, le 10 mars 1739, était avocat au Parlement, inscrit au barreau de Fougères. Député aux États de Bretagne, en 1788 et 1789, il fut élu le 17 février, membre de la commission intermédiaire des États pour l'évêché de Rennes et peu après *député de la sénéchaussée de Fougères* aux États-Généraux. Comme son collègue Fournier de la Pommeraye, il se rapprocha plutôt de la droite que de la gauche, et je ne crois pas qu'il ait occupé des fonctions administratives apres la dissolution de l'Assemblée En l'an XIII, il figure comme jurisconsulte, c'est-à-dire comme simple avocat, près le tribunal civil de Fougères sur les Annuaires du département d'Ille-et-Vilaine.

On a son portrait gravé par Courbe, d'après Perrin, pour la collection Dejabin. Figure fine : d'un délicat et d'un lettré. Un Lemoine de la Giraudais figure en 1811, comme conseiller auditeur à la cour d'appel de Rennes. Je suppose que c'est son fils.

65. — LESTROHAN, *Joseph*, né le 18 août 1749, était notaire et avocat au Port-Louis, lorsqu'il fut élu, en 1789, *député suppléant de la sénéchaussée d'Hennebont* aux États-Généraux. Il n'eut pas occasion d'y siéger. Électeur du Port-Louis aux grandes élections départementales de juin 1790, il fut élu membre du *conseil général* du Morbihan, puis le 12 octobre, quatrième *juge* au tribunal de district siégeant à Lorient, mais n'accepta pas ces fonctions parce voulait rester au Port-Louis, où il fut l'un des organisateurs de la société ou club des Amis de la Constitution, et où je le trouve *juge de paix*, en 1792. Il faisait encore partie de la liste électorale de Port-Liberté, c'est-à-dire de Port-Louis, en 1804. Il est mort au Port-Louis le 12 mai 1810.

De sa femme Marie *Faugëroux*, il eut un fils *Augustin*, né au Port-Louis, le 19 décembre 1792, qui fut médecin à Lorient où il mourut, en 1849. Sa descendance existe encore, représentée par des officiers d'infanterie et d'artillerie de marine.

René Kerviler.

BIBLIOGRAPHIE BRETONNE-ANGEVINE

Librairie Hanciau, à Nantes. — *Au bord de la Chézine*, par Dominique Caillé, 1 vol. in-12.

Librairie Emile Lechevalier. — *Légendes bretonnes du pays d'Avessac*, par le comte Régis de l'Estourbeillon, 1 vol. in-12.

Chez M. E. Rolland, 6, rue des Fossés-Saint-Bernard. — *Recueil de chansons populaires*, par E. Rolland, tome V (chansons recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, par M. Ad. Orain).

—

Un folk-loriste, distingué, M. Emile Rolland a entrepris depuis quelque temps la publication des chansons populaires de la France. Cinq volumes ont déjà paru. Le cinquième qui vient de paraître et auquel M. Weber, le critique musical du *Temps*, a consacré tout son feuilleton du 25 décembre dernier, est composé exclusivement des chansons recueillies dans le département d'Ille-et-Vilaine, par M. Ad. Orain, et ce n'est pas le moins intéressant de tous. Nulle part, en effet, les chansons populaires ne sont plus pittoresques, plus naïves et plus chantantes qu'en Bretagne.

Nous n'avons pas à faire l'éloge de M. Ad. Orain aux lecteurs de la *Revue*. Personne ne connaît mieux que lui le département d'Ille-et-Vilaine dont il a publié une très belle géographie. On peut dire qu'il le sait sur le bout du doigt, et si tous ceux qui s'occupent de traditions populaires faisaient pour leur pays natal ce que notre ami a fait pour le sien, la question de race et d'origine qui préoccupe si vivement les anthropologistes contemporains serait beaucoup moins obscure.

On verrait alors qu'il y a une source commune où les peuples ont bu et se sont rafraîchis à une époque plus ou moins éloignée de nous.

Je regrette seulement que M. E. Rolland n'ait pas recueilli dans son cinquième volume les noëls populaires dont M. Ad. Orain a fait une si jolie gerbe. Nous en avons donné plusieurs dans le dernier numéro de la *Revue*. En voici deux autres qui ne le cédent en rien aux premiers par la naïveté et l'originalité.

LE POMMIER DE NOA (1).

La bonn'vierge et saint José
A *noa* s'en sont allés.
A noa ! noa ! noa !

Dans l'chemin ent rencontré
Un gentil petit pommier.
A noa ! noa ! noa !

La saint'vierg' dit à José :
« De ce fruit je veux manger ».
A noa ! noa ! noa !

— Nenni, nenni, c'est péché
De toucher à ce pommier.
A noa ! noa ! noa !

La saint' vierg' fut pour en prendre
Le pommier' s'est abaissé.
A noa ! noa ! noa !

Saint José voulut en prendre
Le pommier s'est relevé.
A noa ! noa ! noa !

C'est à c'moment que José
Vit bien qu'il avait péché
A noa ! noa ! noa

Aux pieds de la saint'vierg'
A genoux il s'est jeté
A noa ! noa ! noa

« Ah ! relevez-vous José,
Votr'péché est pardonné.
A noa ! noa ! noa !

(1) Noël.

Digitized by Google

NOEL

Dialogue entre l'ange et les bergers.

Un berger.
Dieu qu'est-ce que j'entends ? quel grand bruit me réveille !
L'ange.
– Ne vous étonnez pas, j'annonce une merveille,
Les bergers.
– Qu'est-il donc arrivé ?
L'ange.
— La naissance d'un Dieu.
Les bergers.
– Mais dites-nous au moins et l'endroit et le lieu.
L'ange.
– Allez, courez chercher cet enfant adorable
Il est à Béthléem, couché dans une étable,
Un âne est son laquais et un bœuf son page.
Les bergers.
– Vous f..., vous de nous ?
L'ange.
— Un ange est-il menteur ?
Les bergers.
– Non, mais ce train n'est pas d'un roi, mais d'un pasteur.
Que lui offrirons-nous digne de son mérite ?
L'ange.
– A lui offrir vos cœurs, pasteurs je vous invite.
Les bergers.
– S'il les prend nous mourrons.
L'ange.
— Que vous avez grand peur.
Les bergers.
– Mais a t-on jamais vu homme vivre sans cœur ?
L'ange.
– Celui qui prend les cœurs leur conserve la vie,
Allez, courez chercher cet enfant de Marie,
Il est à Béthléem, couché dans une étable,
Un âne est son laquais et un bœuf est son page.

Malgré cela, je ne saurais trop recommander à nos lecteurs le recueil de M. Rolland. Ceux du pays nantais y trouveront plus d'une chanson populaire qui se chante sur le bord de la Loire avec des variantes curieuses.

—

Là-dessus mettons-nous en règle avec les conteurs de légendes et les poètes. M. le comte Régis de l'Estourbeillon a publié récemment dans une petite plaquette imprimée sur papier de fil de très intéressantes *légendes du pays d'Avessac* où il habite une partie de l'année. Ces légendes populaires qui se rapportent à la croyance aux loups-garous, aux follets de Trégurel, aux korrigans de Quiheol, à la Table de Trioubry, aux sorciers du Pouldu, aux Huguenots de Rohouan, etc... sont encore en honneur tout près de Saint-Nicolas de Redon, mais elles tendent à disparaître, comme partout ailleurs, et c'est pourquoi je remercie M. le comte de l'Estourbeillon. Comme il le dit très bien à la fin de son livre, « ces légendes nous révèlent un des côtés intimes de la vie d'autrefois, elles peuvent être bien souvent des jalons pour l'histoire. »

Au bord de la Chézine. Tel est le titre d'un petit volume de vers que M. Dominique Caillé, de Procé, vient de publier chez Hanciau, l'éditeur de la *Revue littéraire de Nantes*. La Chézine est un ruisseau qui se jette dans la Loire, et la légende veut qu'autrefois il ait porté des galères romaines. C'est probablement en souvenir de ces temps légendaires qu'on a donné à une auberge voisine l'enseigne ronflante de « *Au repos de Jules César.* »

Quoi qu'il en soit, le petit livre de M. Dominique Caillé contient des choses charmantes, entre autres un sonnet que M. Olivier de Gourcuff a raison de louer dans sa préface. Ce sonnet fut composé d'après un tableau qui figura à l'exposition de peinture de Nantes, en 1886. Le voici :

FRA ANGELICO

Dans l'église gothique où filtre avec mystère
Un rayon qu'affaiblit la couleur du vitrail,
Artiste séraphique, un Moine au front austère
Peint la Vierge Marie avec son bleu camail.
Le sommeil l'a surpris dans la nef solitaire,
Sous un cintre massif, d'un rouge de corail ;
Vite deux anges blancs s'approchant de la terre,
En trois coups de pinceaux achèvent son travail...

Puis, reprenant leur vol vers la sainte Patrie,
Ils entonent un hymne en l'honneur de Marie.
Le Moine se réveille à ce chant grâcieux,

Et devant le portrait, éclatant en louanges,
Crie : « O Vierge sans tache et qu'adorent les cieux,
Pour vous peindre il fallait la main pure des anges !

Je voulais vous parler aujourd'hui du *Merlin* de Louise d'Isole, mais la place me manque. Ce sera pour le prochain numéro.

UN BIBLIOPHILE.

LETTRES ET ARTS

Exposition bretonne-angevine. — *Conditions et règlement.*

1. La première Exposition Bretonne-Angevine aura lieu à Paris du 25 mai au 25 juin prochain, dans la Salle Petit, rue de Sèze.
2. Elle comprendra la peinture, la statuaire, les dessins, cartons, aquarelles, gravure, les émaux et faïences.
3. Ne pourront y prendre part que les artistes nés en Bretagne ou en Anjou ou nés de parents bretons ou angevins qui font partie de l'association ou qui auront été invités par le Commité.
4. Cette exposition faite sous le patronage de l'Association Bretonne-Angevine, est organisée par un comité composé de : MM. Elie Delaunay et Lenepveu, membres de l'Institut, Lansyer, Luminais, Luc-Olivier, Merson, Toulmouche, A. Guillou, Beauquesne, Alleaume, Corbineau, Léofanti, Astruc, Dénécheau et Taluet.
5. En raison de l'exiguité de la salle Petit, les tableaux ne pourront avoir dans leur cadre plus de 2 mètres sur le plus grand côté.
6. Ne pourront être reçus ;
Les objets de sculpture dépassant 1 mètre de hauteur ;
Les tableaux ou dessins sans cadres ;
Les tableaux ou dessins ayant des cadres de forme ronde ou ovale, ou à pans coupés, à moins qu'ils ne soient assujettis sur des planches dorées de forme rectangulaire ;
Les copies, à moins qu'elles ne reproduisent un ouvrage dans un genre différent ;
Les ouvrages de sculpture, gravure ou lithographie livrés au commerce.
7. L'expédition des ouvrages sera faite, à l'aller et au retour aux frais et aux risques des exposants.
8. Les envois de toutes sortes devront être adressés de province à M. Georges Petit, 12, rue Godot de Mauroy, avec cette mention : Exposition Bretonne-Angevine.
9. Les ouvrages devront être déposés du 15 au 20 mai au plus tard.
10. Un catalogue illustré sera mis en vente le jour même de l'ouverture de l'Exposition. Ce catalogue contiendra le portrait de chaque exposant avec la nomenclature de ses ouvrages et le dessin gravé de l'œuvre la plus importante qui figurera à cette exposition.
11. Pour tous les renseignements s'adresser à M. Léon Séché, secrétaire général de l'Association Bretonne-Angevine, 9, boulevard de Port-Royal, Paris.

—

L'Association artistique d'Angers. — L'association artistique d'Angers donnera, à l'occasion de son 300e concert populaire, sous la direction de son illustre président M. Gounod, membre de l'Institut, un grand festival dans la salle du cirque d'Angers, le dimanche 5 février prochain. Le mardi suivant, une messe de Sainte-Cécile sera interprétée à la cathédrale sous la direction de Ch. Gounod, par 300 exécutants, au bénéfice de l'association des artistes musiciens de France.

—

Un livre posthume. — La librairie Retaux-Bray, 82, rue Bonaparte, met en vente sous le titre *Evêché et ville de Kemper* un livre bourré de documents inédits de M. A. du Chatellier, dont les travaux historiques sur la Bretagne font autorité.

Digitized by Google

Revue des traditions populaires. — La *Revue des traditions populaires* publiée par M. Paul Sébillot secrétaire général de la société, avec le concours des principaux savants de la France et de l'étranger, est consacrée aux traditions, légendes, chansons populaires, mœurs, usages, mythologie, art populaire, etc., paraît par fascicules mensuels de 48 à 64 pages grand in-8, avec dessins et musique gravée La troisième année est en cours de publication.

Abonnement : **15** fr. pour la France, **17** fr. pour l'Union postale.

La cotisation des sociétaires est de 15 fr. par an, donnant droit à l'envoi gratuit de la *Revue* et de l'*Annuaire*.

Abonnements, chez M. A Certeux, rue Saint-Jacques, 167, manuscrits chez E. Paul Sébillot, rue de l'Odéon, 4.

—

Un acte de vandalisme. — Dans la nuit du 24 au 25 janvier, la statue en marbre de Victor Massé qui occupe le cours de la Bône, à Lorient, a été l'objet d'une odieuse mutilation.

Toute la statue était maculée de boue et le doigt majeur de la main gauche a été brisé. Le crayon que tient la main droite a été brisé aussi. Des recherches très actives sont faites pour découvrir l'auteur de cet acte de vandalisme. Nous nous associons à nos confrères de la presse bretonne pour réclamer la pose immédiate de la grille destinée à entourer la statue de notre grand musicien.

—

Association parisienne des anciens élèves du lycée de Nantes. — Le bureau de l'Association parisienne des anciens élèves du lycée de Nantes est composé comme suit pour l'année 1888.

Président : M. Jules Aubron ; secrétaire-général : commandant Georgin ; secrétaire-adjoint : Paul Moride ; trésorier : Remi-Bernard.

—

Un éloge de M. Dupuy de Lôme. — Dans la séance du 26 décembre dernier de l'académie des sciences, notre compatriote M. Joseph Bertrand, secrétaire perpétuel, a lu un fort bel éloge de M. Dupuy de Lôme. En voici l'analyse :

M. Dupuy de Lôme était né en 1816 dans le petit port de Ploemeur, près de Lorient, d'une famille originaire du Forez, qui autrefois avait connu l'opulence, — un Dupuy avait été fermier général sous Louis XV — mais alors elle était dans une condition de fortune plus que médiocre. Elevé sur les bords de la mer, les jeux de la première enfance du grand ingénieur sont jeux de marins : il aime les bateaux, fait à chaque instant des équipées au large. Une fois il fait naufrage et est jeté sur une grève presque déserte. Mais l'écolier indocile est un bon élève ; à l'âge de dix-neuf ans, il entre le dixième à l'Ecole polytechnique. Deux ans après, il revient à Lorient comme élève ingénieur des constructions navales, et, du premier jour, il taille sa place dans le corps d'élite qu'il devait illustrer par tant de belles créations.

Dès 1833, au retour d'un voyage d'études en Angleterre, il prédisait que les vaisseaux de guerre finiraient par être construits en fer. Le présent lui donne raison. La lutte était vive alors entre les fanatiques de la marine à voiles et les partisans de la marine à vapeur. L'hélice avait déjà reçu ses premières applications, timides il est vrai ; mais avec Dupuy de Lôme elle allait s'imposer au navire de combat. Le succès du *Caton* et de l'*Ariel*, l'un et l'autre mûs par une hélice, fit honneur à son nom et commença sa réputation qui devait grandir sans cesse. Mais ce n'étaient que des essais. Sans s'attarder aux idées qui avaient prévalu dans la transformation du *Charlemagne* et fait, sur ce vaisseau, de l'hélice un modeste auxiliaire de la voile, Dupuy de Lôme dressa les plans d'un vaisseau à vapeur à grande vitesse. Le conseil des travaux le repoussa. Mais M. Guizot, chargé alors par intérim du ministère de la marine, passa outre et ordonna la mise sur chantiers du *Napoléon*.

On sait comment ce merveilleux navire montra sa puissance et sa force dès le début de la guerre de Crimée : Lorsque les flottes combinées de France et d'Angleterre, dit M. J. Bertrand, se présentèrent devant les Dardanelles, le *Napoléon*, remorquant le vaisseau-amiral la *Ville-de-Paris*, se riant des vents contraires et des courants du Bosphore, prit la tête et franchit le détroit. La flotte anglaise, habituée à donner l'exemple, étonnée cette fois de ne pouvoir le suivre, attendit frémissante, pendant plus d'une semaine, le secours d'un vent favorable. On devine l'orgueil de nos officiers, l'allégresse de nos marins, l'admiration, la surprise et l'inquiétude de nos rivaux, Dupuy de Lôme, doublement digne d'envie, ne connut cette fois ni l'amertume inséparable, dit-on, des grands succès, ni les ennuis précurseurs de la gloire. Le *Napoléon* n'avait pas de rival ; toutes les nations voulurent l'imiter. L'illustre ingénieur avait transformé, en élevant la France au premier rang, la marine de guerre de l'Europe ».

Appelé en 1857 à la direction du matériel de la marine, Dupuy de Lôme dirigea alors la transformation de la flotte. Peu après il construisit la *Gloire*, la première frégate cuirassée qui ait paru sur la mer. Elle dépassa toutes les espérances. « Les boulets, sur sa coque, ne laissaient qu'une légère empreinte Le terrible navire pouvait prendre son temps, se ruer sur son adversaire, l'éventrer du premier choc aussi tranquille au milieu d'une escadre ennemie qu'un lion entouré d'un troupeau de moutons. »

De la direction du matériel, Dupuy de Lôme passa aux Messageries maritimes. Là, il donna encore la mesure de ses éminentes qualités dans l'organisation de la belle flotte postale de cette Compagnie. Mais d'autres problèmes tentaient son génie : il conçut le bateau porte-train qui devait faire passer un train de wagons tout chargés des rails de France sur ceux d'Angleterre ; puis, appliquant sa science à la direction des ballons, il parvint à construire un aérostat qui, parti de Vincennes, a lutté contre une brise fraîche, grâce aux formes et au moteur appliqués par l'illustre ingénieur.

On a fait mieux aujourd'hui, on fera mieux encore, dit le secrétaire perpétuel, mais le nom de Dupuy restera le premier. Le ballon de Vincennes est la galère de la marine aérienne.

C'est au milieu de sa famille, sans se soucier du vacarme des enfants, que Dupuy de Lôme dessina ses plans les plus admirés. Absorbé par la méditation, on pouvait entrer et sortir sans qu'il s'en aperçut. Quand on l'appelait pour les repas, il répondait : « j'y vais ! » et ne bougeait pas.

Lorsque, satisfait de son œuvre, il se retira en Provence, entreprenant et actif comme aux jours de son enfance, il imaginait des problèmes nouveaux, combattait le phylloxera s'occupait d'irrigation, etc., etc. C'est là que la mort est venu le chercher.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 6 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 FÉVRIER 1888

LES ÉCOLIERS ET L'ACADÉMIE D'ANGERS

Voltaire, qui était fort mauvaise langue, prétendait que l'Académie d'Angers était une très honnête fille, qui n'avait jamais fait parler d'elle. Que ce soit une calomnie ou une simple médisance, je dirai que l'Académie d'Angers, établie par des lettres-patentes de Louis XIV en date du mois de juin 1685, se greffa sur l'Université de cette ville, dont Pocquet de Livonnière, le commentateur de la Coutume d'Anjou, fait remonter la fondation au XIIIe siècle. Charles V avait donné à l'Université de Paris le titre de Fille aînée des Rois. Celle d'Angers serait la sixième de leurs filles cadettes, après celles de Toulouse, Montpellier, Lyon, Orléans et Grenoble.

Notre Université possédait, au XVIIe siècle, les cinq facultés de droit canonique, de droit civil, de théologie, de médecine et des arts. Les Ecoliers, qui parfois venaient de contrées assez lointaines, étaient divisés en cinq nations : la nation d'Anjou, qui célébrait la fête de son patron, saint Lezin, le 13 février, dans l'église des Cordeliers ; celle de Bretagne, saint Yves, le 19 mai, dans l'église de Saint-Maurice ; celle du Maine, Saint-Julien, le 27 janvier, dans l'église consacrée à ce saint ; celle de Normandie, la Conception de la Vierge, le 8 décembre, dans l'église des Cordeliers ; celle d'Aquitaine, saint Blaise, le 3 février, dans l'église des Jacobins ; enfin celle de France, saint Martin, dans l'église Saint-Martin, le 4 juillet.

Au temps des premières universités, le clergé ne répandait guère un peu d'instruction que parmi les jeunes gens qui se dirigeaient vers les fonctions ecclésiastiques. Mais peu à peu des clercs séculiers se mêlèrent aux clercs réguliers, des laïques se glissèrent parmi eux, et, en 1685, les universités provinciales comptaient plus de laïques que de clercs. Aujourd'hui la scission est complète, et une guerre acharnée existe entre l'Université et le clergé.

Les cinq nations vivaient tantôt en rivalité, tantôt en camaraderie, mais on ne saurait décider laquelle, de la camaraderie ou de la rivalité, était la plus redoutable pour le repos public. Voici, à cet égard, quelques lignes du Père jésuite Ménestrier, à la page 460 de sa *Méthode du Blason*, qui méritent d'être méditées :

« Les nobles avaient un privilège singulier dans l'Université d'Angers ; les roturiers qui y étaient devaient payer vingt sous par an, au lieu que les docteurs-régents devaient, pour les nobles ou prélats, se contenter de ce que ceux-ci leur présentaient volontairement. »

Quelle autorité pouvaient exercer des maîtres qui, par la rétribution qui les faisait vivre, se trouvaient à la merci de la libéralité des plus riches parmi leurs élèves? Quelle discipline pouvaient-ils imposer à des jeunes gens venus de diverses contrées, obéissant à des lois différentes, et ne connaissant aucune subordination ?

Chaque nation célébrait bruyamment la fête du patron qu'elle s'était choisi, et à laquelle étaient invités les amis des quatre autres nations. C'était une fête religieuse qui se terminait invariablement en orgie. Confessions, communions, messes solennelles, sermons, processions, cierges en profusion, offrandes pieuses, pain bénit, musique et chant, rien n'était épargné, et la journée entière n'était pas trop longue pour tant de dévots exercices. Mais le soir arrivé, il arrivait aussi que l'église n'avait été que l'antichambre du cabaret et du lupanar. On blasphémait à l'envi, on jurait par toutes les parties du corps de

Digitized by Google

Dieu. de la Vierge, des saints et du pape lui-même : Fête-Dieu, ventre-Dieu, sang-Dieu, nombril-du-pape, « et autres exécrables, vilains, détestables et inhumains serments, » dit une ordonnance du 12 mars 1478, rendue par Louis XI, qui, lui, jurait *par la Pâque-Dieu*. Cette ordonnance, qui visait tout justement l'Université de notre ville, continue en ces termes :

« Nous avons été averti qu'en notre ville et faubourgs d'Angers, il y a plusieurs gens de divers états, et même aucuns qui se disent Ecoliers, qui font plusieurs assemblées de jour et de nuit, portent épées et autres armes offensives, et tout armés s'en vont par les rues, battant ceux qu'ils rencontrent, brisant les portes des maisons, prennent et enlèvent les femmes contre leur volonté en supposant qu'elles sont publiques, et quand ils ont commis certains excès, ils menacent tellement les personnes offensées de les tuer, brûler et autres menaces, qu'elles n'osent aller se plaindre à la justice. Et qui plus est, certaines personnes qui ont coutume de fréquenter ces coureurs de nuit, tant gens d'église que d'autres, tiennent maisons secrètes où elles reçoivent ces libertins avec des femmes dissolues, y donnent à jouer, de sorte que plusieurs fils de famille consument et dépensent les biens de leurs pères et mères dans ces maisons. Et à cette occasion sont arrivés et arrivent journellement plusieurs excès, tels que batteries, ravissements de femmes, vols, homicides et autres crimes qu'il est pressant de faire cesser... »

Notre âge, si injustement décrié, ne peut plus comprendre ce mélange de débauche et de dévotion qui jadis marchaient si bien ensemble, et qui ne révoltaient nullement la conscience publique, puisqu'il traversait les siècles sans perdre du terrain, et bravait les ordonnances des rois et les arrêts des Parlements. C'est encore à Pocquet de Livonnière que j'en emprunterai les preuves :

« La procession de Saint-Jacques, dit-il, se faisait autrefois à Angers avec beaucoup d'appareil ; on y représentait les Anges, les Apotres et les Démons. Mais il arriva que ceux qui étaient vêtus en Démons et conduits dans un charriot, passant auprès d'une boutique où il y avait bien des gens assis pour voir le spectacle, enlevèrent une fille et la fouettèrent scandaleusement à la vue de tout le monde, ce qui la fit supprimer. J'ai encore vu de mon temps (en 1725) une troupe de gens dont l'un représentait Notre-Seigneur et les autres les douze Apôtres, bizarrement vêtus, qui recevaient la Sainte-Communion avant de partir, et qui marchaient en allant fort dévotement, mais parce qu'étant arrivés au faubourg Saint-Jacques on leur donnait à manger et à boire, plusieurs en usaient avec tant d'intempérance, que le retour de la procession était souvent scandaleux et indécent...

« Il a été rendu sur tout cela un arrêt exemplaire pour cette province, que j'ai cru devoir rapporter ici :

« La licence du XVIe siècle et les troubles arrivés dans le royaume dans la religion y faisait tolérer des confrairies où l'on recherchait moins à honorer Dieu par un culte religieux qu'à se procurer des jeux et des divertissements prophanes. Les choses furent portées à un tel excès dans la paroisse de Bocé en Anjou, qu'on y représenta dans l'église pendant la célébration de la grande messe, une espèce de farce remplie d'impiétés, qui devinrent d'espèces de blasphèmes dans la circonstance du temps et du lieu. L'affaire ayant été poursuivie criminellement et portée au Parlement, il y fut rendu arrêt le 21 juin 1600, conçu à peu près en ces termes :

« La Cour a condamné Jean Benaut à faire amende honorable nue-tête, en chemise, la corde au cou, devant la principale porte de l'église de Bocé, tenant en ses mains une torche de cire ardente du poids de deux livres, et là à genoux dire et déclarer que témérairement et méchamment, en habit de fou et déguisé, il a dit et proféré dans ladite église de Bocé, pendant la célébration de la grand' messe, les blasphèmes et paroles déshonnêtes, impiétés et dérisions mentionnées au procès, dont il se repent, et a demandé pardon à Dieu, au roi et à la justice. Ce fait, pendu et étranglé à une potence, laquelle à cet effet sera dressée au principal carrefour dudit lieu de Bocé, et, après, son corps brûlé et réduit en cendres. Ordonné que M. Jean Roger, curé de Bocé, et René Cailler seront pris au corps et ammenés prisonniers aux prisons de la Conciergerie du Palais, à Paris...

« Parce que cette mauvaise coutume était *fort commune dans la province*, M. Miron, évêque d'Angers, ordonna le 18 juillet de la même année 1600, que l'arrêt ci-dessus fut publié par trois dimanches consécutifs au prône des messes paroissiales de son diocèse, afin d'arrêter par cet exemple et par la crainte des peines, ceux qui n'étaient pas retenus par la considération de leur devoir. »

Le jurisconsulte angevin recherche les causes des désordres que commettent les Ecoliers, et il s'en prend surtout aux parents. Les professeurs bornent leur surveillance à ce qui se passe dans les écoles : les magistrats punissent les excès qui se commettent dans la ville : mais les parents sont les premiers juges des enfants, et doivent, dès leurs jeunes années, leur prodiguer les bons exemples et les sages conseils. Puis il ajoute :

« Trois choses sont les sources ordinaires de la débauche des Ecoliers, principalement de ceux du droit. La liberté qu'ils prennent de porter l'épée, la fréquentation des cabarets, et certaines associations qu'ils font entre eux, ou pour élire un chef de nation, ou pour cause de bienvenue, ou pour régaler ceux qui ont argumenté aux thèses qu'ils ont soutenues. Mais toutes ces parties aboutissent à aller au cabaret. On y boit avec excès, la bile des jeunes gens, échauffés par le vin, devient facile à émouvoir : la raison éclipsée ne la modère plus : de là des paroles inju-

Digitized by Google

rieuses ou téméraires ; on trouve à son côté de quoi repousser l'injure, on met l'épée à la main, on se bat ; blessures, meurtres ; l'un y perd un membre ou la vie ; l'autre fuit par un bannissement volontaire, s'exile de sa patrie pendant qu'on lui fait son procès qui met ses biens et sa vie au hasard ; ses camarades sont impliqués comme complices, et dans le même embarras.

« Si, dans cette chaleur du vin, il gardent de la retenue entre eux, ils ne sont pas plutôt sortis dans la rue qu'ils attaquent le premier venu. Un mot pris de travers, un coup de coude dans la presse, un salut que l'on n'a pas rendu par inadvertance, tout cela les irrite ; des paroles on en vient aux coups Cette malheureuse épée dont ils font leur ornement et leurs délices, devient l'instrument de leur fureur et de leur perte. Informations, décrets, condamnations, voilà cinq ou six familles désolées et peut-être ruinées pour la sottise d'un débauché. Chaque année fournit des exemples de pareils accidents plus ou moins graves ; en voici un dont les suites devraient bien faire impression.

« Au mois de décembre 1629, une troupe de jeunes Écoliers, sortant du cabaret, échauffés de vin, trouve dans la rue un conseiller au présidial d'Angers, M. Licquet, qui venait de souper chez un de ses amis, et qui retournait tranquillement chez lui avec sa femme. Ces jeunes gens entourent d'un air d'insulte le mari et la femme. Le laquais qui les précédait, un flambeau à la main, s'arrête ; M. Licquet lui ordonne de marcher avec un ton et un terme de maître en colère. L'un de ces jeunes gens prend cette injure pour lui, et, sans autre explication, passe son épée au travers du corps du conseiller, qui meurt quelques heures après.

« L'auteur du meurtre s'enfuit, la plupart de ceux qui étaient présents furent arrêtés et mis en prison. On leur fit leur procès à Paris ; trois furent pendus et tous leurs biens confisqués ; deux furent bannis et condamnés à payer 17.000 livres de réparations civiles, dommages et intérêts. L'arrêt qui condamne ces jeunes gens est terminé par un règlement qui défend

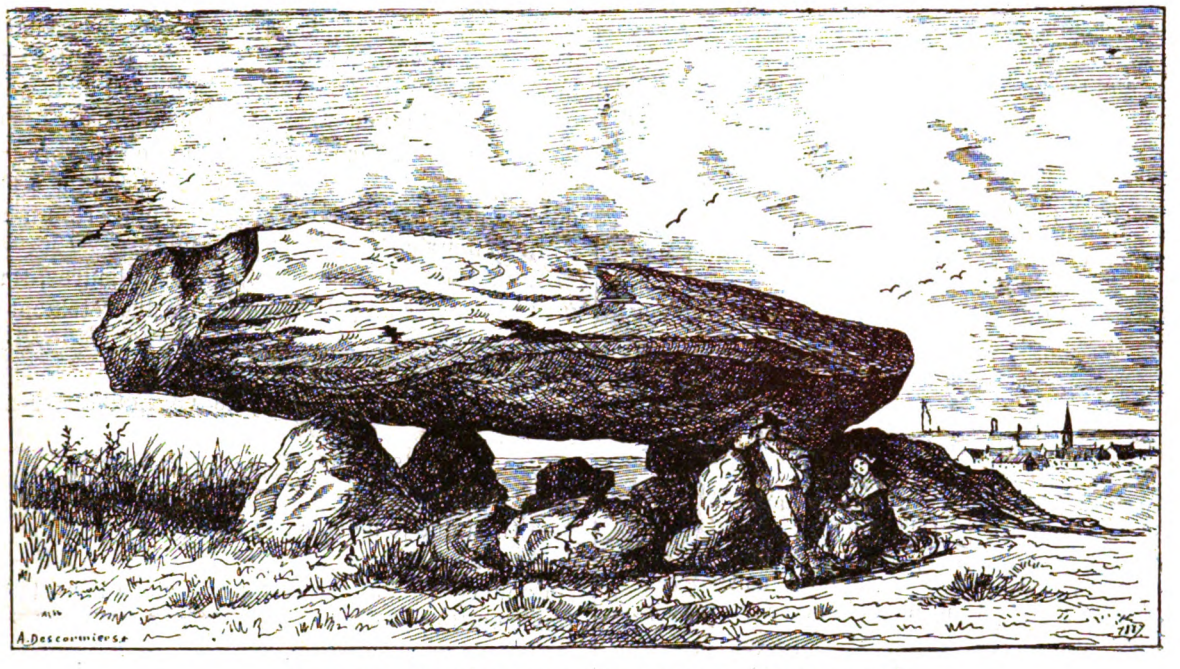

LA TABLE DE CÉSAR DE LOCMARIAKER (MORBIHAN)
(*Dessin à la plume de M. Descormiers*).

aux Écoliers de l'Université d'Angers de porter l'épée, quelque titre de noblesse qu'ils puissent avoir, sous peine de punition corporelle... »

J'ai dit que ces mœurs plus que relâchées de la jeunesse du bon vieux temps n'empêchaient pas les Écoliers de jouer leur rôle dans les processions nocturues, dans les confrairies et dans toutes les pratiques superstitieuses qui constituaient le plus clair de la religion d'alors. A Angers, la procession de la Fête-Dieu, notamment, était, et est encore en l'année où nous sommes, célébrée avec une pompe exceptionnelle.

« Des jeunes gens, les plus distingués de la ville, dit Bodin, l'historien de l'Anjou, formaient un corps de musiciens, se plaçaient à la tête du cortège, et, sans avoir égard à la sainteté de la cérémonie, ou aux sages représentations de l'évêque et de son clergé, s'arrêtaient devant les maisons où ils voyaient de jolies femmes, ou celles qu'ils affectionnaient le plus, et les saluaient « avec des airs profanes, comme s'il eut été question de faire des sacrifices à Vénus. » C'est dans ces termes qu'un de nos évêques, Claude de Rueil, se plaint de ce que la galanterie des jeunes angevins arrêtait si souvent la marche de la proces-

Digitized by Google

sion, qu'elle ne pouvait rentrer à la cathédrale que le soir. Pour remédier à cet abus, le prélat rendit une ordonnance dans laquel il cite l'exemple des enfants d'Israël qui voulaient plaire aux filles de Moab et de Madian, en leur rendant des honneurs qui n'étaient dus qu'au Très-Haut. « Fais-les pendre à des gibets, à la vue du soleil, dit Dieu à Moïse, si tu veux empêcher que la fureur de mon courroux n'éclate contre ce peuple. » Le bon évêque ne fit heureusement pendre personne, il se contenta seulement d'excommunier ceux qui, les années suivantes, renouvelleraient devant leurs belles *cette idolâtrie.*»

L'ordonnance de Claude de Rueil est de l'année 1644. Mais l'excommunication était une arme qui commençait à être bien usée, l'Église en ayant trop abusé, et les foudres du pieux prélat n'arrêtèrent pas complètement le désordre. Et maintenant, je le demande aux admirateurs d'un passé qui ne peut plus renaître et à tous ceux qui dénigrent aveuglement le temps où nous vivons : de pareils scandales publics seraient-ils possibles aujourd'hui, et sur ce point comme sur tant d'autres, n'y a-t-il pas un immense progrès accompli ?

EUGÈNE BONNEMÈRE.

A PROPOS DE LA STATUE DE BRIZEUX

On aime à voir, Brizeux, sous ta peinture vive,
Les vieux et chers Bretons race rude et naïve,
Les noces, les pardons, la ferme, le manoir,
Le fin clocher, la croix aux carrefours plantée,
Les bois mystérieux, la fontaine enchantée,
La lande aux genêts d'or et le champ de blé noir.

Sobre, à peine certain du pain de la journée,
Tu burinais la page, à vivre destinée;
Florence eût couronné tes gracieux récits:
Ici, longtemps l'artiste attend sur son ouvrage
Le bras fort d'un ami, la voix qui dit courage!
Ce temps riche en Crésus n'a point de Médicis.

Comme Dante banni, mendiant comme Homère,
Tombé chez des cœurs froids qui raillent sa chimère,
Le poète est l'élu choisi pour la douleur;
C'est l'arbre déchiré dont s'échappe le baume,
L'encens qui, dans la flamme, exhale son arôme,
L'oiseau privé de jour pour qu'il soit beau chanteur.

Sous ta modeste croix, ta cendre est refroidie;
La voix du vent, dans l'air jette sa mélodie,
Et du chêne des morts frissonnent les rameaux.
On dit que ta patrie, oublieuse et distraite,
Laissa l'herbe pousser dans l'enclos du poète
Et la main libre au Temps qui mine les tombeaux.

Mais ton nom doit des Temps traverser la nuit noire;
Voici que l'on revient à ta chère mémoire;
Le sculpteur va, debout, te rendre à la cité.
Tard, d'un illustre enfant Lorient se fait fière,
Et l'aumône du marbre honore ta poussière,
O toi qui, noblement, soutins la pauvreté?

Laisse à d'autres la Nuit, la haine, les orages;
Souris, barde au vers pur, aux suaves images;
Rappelle un temps rempli d'esprits doux et puissants
Où l'âme se livrait aux longues espérances,
Où l'œil entrevoyait des horizons immenses,
Où l'oreille écoutait de glorieux accents.

Le Maître alors laissait se refléter dans l'âme
Un nom au ciel écrit en syllabes de flamme,
Dieu n'était pas un mot par le siècle honni,
On aimait à songer aux choses immortelles;
Le cœur était ardent, l'esprit avait des ailes
Qui jetaient la pensée à travers l'infini.

Qui règne et que voit on? Fange et tableaux immondes!
Une tourbe qui va boire à d'infectes ondes,
Cherche, au lieu de fleurs d'or, la senteur des charniers.
Revenez, revenez, études idéales,
Avec vos fiers croyants, vos amours virginales,
Avec vos voix d'en haut et vos chants printaniers.

F. LONGUÉCAND.

ROSE EPOUDRY

ROMAN CONTEMPORAIN

IV

Paris

Raoul habitait, au bas de la rue Monge, en face du square, une chambre sise au troisième étage d'une maison meublée. Son mobilier, comme celui de toutes les chambes d'étudiant, était des plus sommaires. Il se composait d'un lit à rouleaux, avec rideaux en damas rouge, d'une armoire à glace, de deux chaises, d'un fauteuil et d'une table de milieu, le tout en acajou plaqué. Le lit était placé en regard de la porte, tout près de l'unique fenêtre qui donnait sur la rue ; l'armoire faisait face à la cheminée en marbre noir, sur laquelle, de chaque côté d'une pendule à sujet doré, couraient quelques bibelots d'étagère, un bougeoir et deux cadres à photographie...

Un matin du mois de mai, vers six heures, Raoul fut réveillé par un petit coup frappé discrètement à la porte.

— Qui est là ? demanda-t-il.

— Ouvrez, c'est moi, dit une voix qu'il lui sembla reconnaître.

— Qui, vous ? Emma ?

— Oui.

— C'est que je ne suis pas levé !

— Ça ne fait rien.

Raoul courut donner un tour de clef à la porte et se remit au lit en disant :

— Vous pouvez entrer.

Mais quelle ne fut pas sa surprise, lorsque dans l'encadrement lumineux de la porte ouverte, il reconnut Rose.

— Ah ! s'écria-t-il en levant les bras.

— Mais oui, c'est moi, c'est votre petite Rose, vilain, qui vient prendre de vos nouvelles puisque vous ne lui en envoyez plus.

— Comment cela ? Je vous ai encore écrit il y a quatre jours.

— C'est bien vrai ?

— Je vous le jure.

— Alors, c'est que ma tante a gardé votre lettre... Ah ! comme j'ai souffert de votre maladie et de votre silence... Vous êtes guéri au moins !

— Tout guéri, comme vous voyez; mais, dites-moi, mon amie, comment vos parents ont-ils pu vous laisser venir toute seule à Paris ?

— Je vous conterai cela tout à l'heure.

Elle s'était approchée du lit pour mieux le regarder, et il fallait voir si elle le dévorait de ses yeux humides de joie.

— Vous ne m'embrassez pas? lui dit Raoul.

— Quand vous serez levé, fit-elle avec un sourire, on n'embrasse pas les messieurs au lit.

— Alors, je me lève.

— Et moi, pendant ce temps-là je vais passer l'inspection de votre chambre.

Digitized by Google

Et tournant le dos au lit :

— Savez-vous qu'elle est gentille, votre chambre.

— Vous trouvez ?

— Certainement. Je voudrais bien en avoir une comme cela.

— Elle est à votre disposition, ma Rose, et il ne tient qu'à vous de la partager.

— Vous n'êtes pas dégoûté, vraiment... Quand nous serons mariés, monsieur !

Tout en causant, elle regarda les photographies sur la cheminée...

— Ah ! la jolie femme ! je parie que c'est elle qui s'appelle Emma.

— Emma ? que voulez-vous dire.

— Dame ! quand j'ai frappé à votre porte vous m'avez demandé si c'était Emma.

Raoul fit une grimace et se défendit de son mieux en disant qu'Emma était une bonne de l'hôtel qui l'avait soigné pendant sa maladie.

— Eh bien, et cette jolie femme ? demanda malicieusement Rose.

— Ça, c'est la femme d'un de mes amis.

— J'espère que vous lui faites de l'honneur... Elle le mérite du reste, car elle vraiment jolie.

— Pas si jolie que vous, ma Rose, dit Raoul en lui arrachant le portrait des mains. Seriez-vous jalouse ?

— Un peu !

— Allons, embrassez-moi.

Et Rose jeta ses deux bras autour du cou de son ami et colla ses deux lèvres sur les siennes.

— Maintenant, reprit Raoul, expliquez-moi votre présence ici.

— Elle est tout expliquée : j'étais sans nouvelles de vous depuis un mois, je vous savais malade, je ne vivais plus, alors je suis partie !

— Comme cela, sans demander la permission à vos parents ?

— Vous êtes naïf, tout de même. Est-ce qu'on demande ces choses-là à ses parents !

— Mais enfin quel prétexte avez vous pris ?... votre famille doit être dans une inquiétude mortelle !

— On ne réfléchit pas quand on aime, mon cher Raoul ; à présent que je vous ai vu, que je vous sais guéri et toujours fidèle, je commence à comprendre l'inconséquence de ma conduite. Je voudrais être de retour à Ancenis pour rassurer ma pauvre mère et mon père et ma tante qui a été si bonne pour moi : ils doivent me croire morte à l'heure qu'il est.

— Morte, non. Ils penseront plutôt que vous êtes à Paris.

Je ne le crois pas, car pour détourner leurs soupçons, j'avais bien pris toutes mes mesures. Je suis allée avant-hier soir avec nos bues chercher de l'eau à la rivière, pendant l'absence de mes parents ; j'en ai laissé tomber une dans l'eau ; j'ai posé l'autre au bord du quai avec le cercle, et gagnant rapidement la route de Paris, j'ai été attendre à Varades le passage du train. Seulement comme ma bourse ne me permettait pas de prendre l'express, j'ai pris le train omnibus qui arrive à Paris à quatre heures du matin, et me voilà !...

— Mais c'est de la folie, ce que vous avez fait là, ma chère Rose, et je me reproche d'en être la cause involontaire.

— Oh ! ne vous reprochez rien, je vais repartir ce soir.

— Partir !... mais vous ne le pouvez pas. Le mal est fait maintenant. Que dira-t-on en vous voyant revenir ?

— On dira ce qu'on voudra. Je me moque du monde. Pourvu que vous me promettiez de m'écrire toutes les semaines et de me garder votre cœur, je m'en irai contente. Et mes parents seront si heureux de me revoir qu'ils me pardonneront ma petite escapade.

— Eh bien, non ; si vous partez je ne vous écrirai jamais plus, dit Raoul sur un ton sérieux, feignant d'être fâché.

— Alors je resterai, mais vous aurez fait mon malheur.

Et Rose fondit en larmes. Mais Raoul eut bien vite essuyé ses yeux.

— Allons, ne pleurez plus, ma chérie, lui dit-il en l'embrassant, vous savez bien que je vous aime au-dessus de tout et que je ferai toutes vos volontés. Partez ce soir si vous le désirez, vous serez toujours ma petite femme, n'est-ce pas ?

Elle sourit, et prenant les mains de Raoul :

— Je voudrais rester que je ne le pourrais pas, puisque je suis partie sans un costume de rechange.

— Oh ! qu'à cela ne tienne, il ne manque pas de ro-

Digitized by Google

bes chez les marchands ! D'ailleurs la plume ne fait pas l'oiseau.

— Non, mais elle le pare. Vous aurais-je autant plu le jour des noces dans la toilette de coton que j'ai sur moi aujourd'hui ?

— Certainement, mon amie. Est-ce que vos yeux ne sont pas aussi bleus, votre bouche aussi rose, vos cheveux aussi dorés, vos mains aussi fines ? Ah ! Rose, laissez-moi vous embrasser encore.

—

Cependant la pendule marchait. Raoul fit servir à Rose une bonne tasse de bouillon bien chaud, pour la remettre de sa fatigue, et lui proposa de la promener dans Paris en attendant le déjeuner. Elle accepta avec empressement, rajusta sa coiffe et son vêtement, donna un petit coup à ses souliers, et en route ! Il était neuf heures du matin quand ils se trouvèrent dans la rue. A cette heure-là Paris dort encore au quartier latin, mais il est charmant au mois de mai.

La rosée de la nuit a rafraîchi la verdure des squares, les fleurs sentent bon, l'air est plus pur, et les balayeurs ont fait la toilette des rues. C'est le bon moment pour se promener.

En passant devant la grille du square Monge, Rose demanda qu'elle était cette bonne femme de bronze qui était assise sur un piédestal.

— Une bonne femme ! dit Raoul, mais c'est Voltaire, ma chérie.

— Voltaire ! celui qui a écrit un mauvais livre sur Jeanne d'Arc ?

— Précisément. Vous savez donc cela ?

— Eh ! pourquoi ne le saurais-je pas ? On apprend la littérature au château !... plus je le regarde, plus je trouve que ce Voltaire ressemble à la mère Perrine. Il ne lui manque que son bonnet.

— Qui ça, la mère Perrine ?

— Vous ne vous rappelez pas la bonne femme à qui vous lanciez de l'eau avec une seringue à travers la haie de notre petit jardin ?

— C'est ma foi, vrai, dit Raoul en riant aux éclats de ce souvenir d'enfance.

Puis ils descendirent la rue Monge bras dessus, bras dessous. C'était la première fois depuis la noce que Rose donnait le bras à son ami, et vous pensez si elle était fière. Elle ne perdait pas une ligne de sa taille élégante et souple, elle frappait coquettement le pavé de son talon et se mirait dans chaque devanture de boutique, sans faire attention aux personnes qui les regardaient.

Comme ils arrivaient au bout du Pont-au-Double, un mariage se présentait devant Notre-Dame. Ils pressèrent le pas pour voir la mariée, entrèrent derrière elle à l'église et la suivirent jusqu'à l'autel de la Vierge. Elle était certainement très bien dans sa robe de soie blanche à longue traîne, le marié avait l'air très gentil, mais Rose trouva que les gens de la noce n'étaient pas assez recueillis et que le curé manquait d'onction.

— Ça ne vaut pas les mariages de chez nous, dit-elle, et pourtant je voudrais bien être à la place de la mariée.

— Un peu de patience, ma Rose, votre tour viendra.

— Bien sûr ?

— Pourquoi en douteriez-vous ?

— Oh ! que je serai heureuse !

En sortant de Notre-Dame, ils prirent par le Quai aux Fleurs. Il y avait justement marché ce jour-là, et la place ressemblait à un immense jardin qui sous l'haleine du printemps se serait couvert de roses.

— Regardez donc quel beau panorama, dit Raoul, en montrant à son amie le cours de la Seine depuis l'Hôtel-de-Ville jusqu'aux Tuileries !

— C'est magnifique, répondit Rose, mais j'aime encore mieux les fleurs, elles me rappellent des choses !... sentez donc ce rosier, il a tout à fait l'odeur du petit rosier de notre jardin.

Raoul comprit et cueillit sur le rosier un beau bouton prêt à s'épanouir qu'il paya largement et que Rose mit, toute joyeuse, dans l'échancrure de son corsage.

Puis ils dirigèrent leurs pas vers la rue de Rivoli. A chaque minute Rose découvrait des beautés nouvelles. Elle s'arrêtait à toutes les boutiques, elle admirait tous les monuments. Le magasin du Louvre

Digitized by Google

qu'elle traversa d'un bout à l'autre fut un enchantement pour ses yeux, le Palais-Royal acheva de l'éblouir. Quand elle vit tous ces bijoux, tous ces diamants montés en colliers, en boucles d'oreilles, en épingles, elle se répandit en cris d'admiration. Raoul, lui, riait de l'entendre et pour l'intriguer davantage lui répétait à tout moment :

— C'est très beau, mais il y a plus beau encore !

Ils entrèrent chez Véfour où ils firent un excellent déjeuner en tête à tête, et s'en revinrent au quartier latin par le chemin des écoliers, c'est-à-dire par les Tuileries, la place de la Concorde et le bouvelard Saint-Germain.

L'itinéraire était bien choisi pour augmenter l'étonnement de Rose. Est-il un spectacle au monde qui vaille celui des Champs-Elysées vus du jardin des Tuileries par une belle journée de printemps ?

Place de la Concorde, Raoul voulait prendre une voiture, craignant que Rose ne fût lassée, mais elle préféra marcher à pied pour mieux voir, disant qu'elle avait toute la nuit pour se reposer en chemin de fer. Elle était lassée cependant quand ils arrivèrent au Luxembourg, elle s'appuyait lourdement sur le bras de Raoul, et c'est avec plaisir qu'elle s'assit sur un banc à côté de la fontaine de Médicis. Mais il n'y avait pas que le corps qui fût lassé chez elle. Tout ce qu'elle avait vu dans leur promenade l'avait comme étourdie, anéantie, grisée. Elle était dans cet état particulier où l'esprit détendu n'a plus aucune force de résistance, où l'on se laisse vivre, heureux de respirer l'air qui vous environne. Paris lui faisait l'effet d'un paradis. En voyant tous ces couples de jeunes gens qui se promenaient sous les arbres du Luxembourg au bras de jeunes filles de leur âge, elle se mit à envier leur sort et demanda à Raoul quelles étaient ces Parisiennes qui riaient ainsi avec les étudiants.

— Ce sont des étudiantes, lui répondit-il, des jeunes filles comme vous qui ont quitté le pays pour tenir compagnie à des amis d'enfance et qui s'en retourneront avec eux, une fois leurs études finies.

Cela fit rêver Rose. Elle trouvait bien que ces étudiantes avaient des manières libres, mais Raoul lui avait dit cela si sérieusement qu'elle le crut.

— Alors, ils vivent ensemble ?

— Oui, comme mari et femme, et vous voyez qu'ils sont heureux.

Pauvre Rose ! si Raoul avait su quel combat se livrait en ce moment dans son âme, il aurait eu pitié d'elle, il n'aurait pas abusé de sa candeur naïve. L'amour lui disait de rester, mais son devoir lui commandait de partir. Et elle était si peu sûre d'elle-même, elle se sentait si près de céder, qu'elle ne voulait pas revoir la chambre de Raoul.

— A quoi bon retourner chez vous, lui disait-elle, du moment qu'il faut se quitter ! J'ai passé avec vous une journée délicieuse, laissez-moi sous son charme, et reconduisez-moi seulement au chemin de fer. Nous dînerons, si vous voulez, à côté de la gare, et je n'aurai plus qu'à monter dans le train.

Mais Raoul ne l'entendait pas ainsi. Il avait commandé à dîner pour six heures, il était trop tard pour prévenir sa maîtresse d'hôtel. Et puis quelle idée de s'en aller passer dans une salle de restaurant les dernières heures qu'ils avaient à rester ensemble ?

— C'est une idée bizarre peut-être, mais je ne veux pas dîner dans votre chambre.

— Pourquoi ? auriez-vous peur de moi ? ne m'aimez-vous plus ?

— Que vous voilà bien, vous autres hommes ! on ne vous aime plus dès qu'on vous résiste.

Et se levant de sa place elle dit en regardant tendrement Raoul : Allons, puisque vous le voulez !

Le dîner était servi quand ils arrivèrent. Mais ils mangèrent peu, car Rose avait l'air toute triste et Raoul passait son temps à l'admirer.

Pour l'égayer un peu, il déboucha une vieille bouteille de muscadet que son père lui avait apporté du pays à son dernier voyage. Le vin fit son effet. Au bout de quelques minutes la figure de Rose s'anima, sa langue se délia, ses yeux pétillèrent d'amour et de malice : elle avait retrouvé au fond de son verre, dans la liqueur d'or de son pays natal, son naturel expansif et passionné. C'était le moment psychologique qu'attendait Raoul. Il rapprocha sa chaise de la sienne, il lui prit les mains, leurs têtes se penchèrent l'une vers l'autre, leurs bouches s'unirent, et puis tout à coup, après quelques instants de silence, on entendit ce cri, répété trois fois, fortement d'abord, très doucement ensuite : « Laissez-moi, je ne veux pas, je ne veux pas »... Mais c'était trop tard, après s'être longtemps débattue, la tourterelle s'était laissé prendre. L'amour avait eu le dessus dans le cœur de Rose, et maintenant elle appartenait corps et âme à celui qu'elle adorait.

. . . . . .

La nuit de ses noces fut très agitée. Elle avait beau être heureuse selon le cœur, sa pensée était affreusement inquiète, une voix intérieure lui disait tout bas qu'elle était perdue. Elle comprenait à présent la gravité du mystère qui venait de s'accomplir en elle ; elle sentait qu'en laissant tomber au pied de son amant sa robe virginale elle avait commencé une nouvelle vie. C'en était fait : désormais elle ne pourrait plus reparaître devant ses parents. S'ils la croyaient morte, elle l'était en effet pour eux. Et elle éprouvait en pensant à cela comme un déchirement d'elle-même. Mais au moment où les larmes allaient venir, une caresse de Raoul les refoula dans ses yeux, et elle s'endormit, la tête appuyée sur son cœur.

Le lendemain matin, quand elle s'éveilla avec le jour naissant et qu'elle se vit couchée à côté de Raoul, elle crut d'abord sortir d'un rêve. Elle se frotta vivement les paupières et se tourna du côté de son compagnon de plaisir. Il était accoudé sur son oreiller, qui lui souriait et contemplait sa gorge ronde échappée de

Digitized by Google

sa chemise ouverte. Elle lui rendit son sourire et puis ramena le drap pudiquement sur sa poitrine. Mais Raoul eut bientôt fait de remettre au jour les trésors qu'elle voulait lui dérober. « C'est à moi, désormais, lui disait-il ; j'en ai été privé assez longtemps pour que j'en jouisse maintenant tout à mon aise. » Et Rose s'abandonnait joyeusement aux caresses de son ami.

Cependant elle avait honte dans la maison et ne voulait pas sortir, de peur de servir de risée à la maîtresse d'hôtel, aux femmes et aux garçons. Ça lui était égal d'être la maîtresse de Raoul avant d'être sa femme légitime, mais elle aurait été désolée de passer pour telle. Raoul la rassura en lui disant qu'il allait louer le jour même un petit appartement dans le quartier, mais qu'il importait d'abord, pour sauver les apparences qu'elle fût habillée à la parisienne. Il la conduisit donc au magasin du Louvre où il lui acheta deux costumes pour commencer. Mais elle refusa de quitter sa coiffe, trouvant avec juste raison qu'elle lui seyait à ravir. Ce fut aussi l'avis de la couturière qui lui fit sa robe bleue des dimanches. Ah! si vous l'aviez vue le jour où elle essaya cette robe! Elle s'était mise devant l'armoire à glace de sa chambre pour mieux se mirer des pieds à la tête, et chaque fois que Raoul lui faisait un compliment, elle riait aux éclats à sa gracieuse image. Elle avait une chevelure superbe qu'elle se plaisait à dérouler, à répandre en nappe sur ses épaules. Lorsqu'elle était à sa toilette et que Raoul la dégrafait pour admirer les contours de sa taille charmante, elle ramenait ses cheveux sur son cou dans un geste rapide et prenant un air sérieux elle lui disait : « Allons, monsieur, finissez ou je me fâche ! » Mais Raoul n'en continuait que de plus belle...

Ils avaient loué, rue Linné, dans une maison neuve dont les fenêtres donnaient sur le Jardin des Plantes un petit appartement grand comme la main et dont ils avaient fait une véritable bonbonnière. Raoul avait acheté un mobilier qu'il payait au mois pour ne pas éveiller, par une demande d'argent subite, les soupçons de son père. Car la mort tragique de Rose n'était pas encore bien prouvée au bonhomme, et tout en lui apprenant la lugubre nouvelle il n'avait pas craint d'écrire à son fils, deux jours après l'accident: « Dis moi franchement si tu n'as pas vu Rose! »

C'est dans ce petit nid d'amour, tapissé de peluche et de soie que se passa leur lune de miel. Il y en eut peut-être de plus longue, il n'y en eut jamais de plus suave. Et pourtant dans le ciel bleu de Rose il y avait un point noir que rien ne pouvait dissiper. Quelque soleil qu'il fît, il était toujours là. Lorsque Raoul allait à son cours et qu'elle demeurait seule, elle s'accoudait à la fenêtre de sa chambre et regardait fixement, loin, bien loin, devant elle. Elle songeait à Ancenis, à sa pauvre mère qui l'avait élevée si tendrement, à son père qui était si bon pour elle, à sa tante qui avait fait son bonheur dans le présent et qui sait ? peut-être son malheur dans l'avenir ! Car elle se demandait parfois comment finirait cette idylle. Elle se rappelait les paroles de sa mère : « Tout bon chien chasse de race, la passion de Raoul une fois satisfaite, il te quitterait ! » Tout cela ne laissait pas que de lui causer une certaine inquiétude. Mais la seule apparition de Raoul au bout de la rue ramenait immédiatement la joie sur le visage de Rose. Il était si gentil, si attentionné pour elle ! Il ne serait pas rentré une seule fois à la maison sans lui apporter un bouquet, un bijou, un colifichet quelconque. Quand elle lui ouvrait la porte, il lui sautait au cou comme s'il l'avait quittée depuis des semaines. Alors c'était des baisers à n'en plus finir. « Ma Rosette! mon Raoul! » Il ne l'appelait jamais que Rosette, depuis qu'elle s'était donnée à lui. Leurs jours passaient ainsi comme des rêves d'or, et chaque nuit l'amour leur versait de nouvelles délices. Rose n'était heureuse que dans les bras de son ami. Elle s'enroulait autour de lui comme une liane flexible autour d'un peuplier.

Raoul avait complètement renoncé à la vie d'étudiant. Aussi les camarades d'école le plaisantaient-ils sur son amourette avec la petite Angevine. Mais il les laissait dire et ne mettait plus le pied au café — ce qui intriguait passablement les deux ou trois filles du quartier qui se disputaient auparavant ses faveurs.

Un matin, pendant qu'il était au cours, on sonna à la porte. Rose courut ouvrir et se trouva en présence d'une jeune femme mise comme une princesse avec chapeau à plumes, robe de soie rose et collier de jais, qui lui demanda :

— Monsieur Raoul ?

— Il n'est pas là, répondit Rose.

Comme la mignonne était en négligé : tablier blanc et robe d'indienne, la visiteuse feignit de la prendre pour une autre et lui dit :

— Vous êtes peut être sa femme de ménage ?

— Peu vous importe, répartit Rose sur un ton sec, M. Raoul n'est pas là, c'est tout ce que j'ai à vous dire.

Et elle lui ferma la porte au nez.

— Espèce de petite pimbêche ! s'écria la dame dans l'escalier.

Rose avait reconnu la femme dont Raoul lui avait

Digitized by Google

arraché la photographie des mains, le matin même de son arrivée. Que pouvait-elle bien lui vouloir ? Elle eut comme un pressentiment que cette femme était une ancienne maîtresse qui venait pour le ressaisir Aussi, quand Raoul rentra quelques minutes après, lui dit-elle à brûle-pourpoint, sans lui donner le temps de l'embrasser :

— Eh bien, je connais maintenant ton Emma.

— Mon Emma !

— Oui, oui, ne fais pas l'étonné, tu sais bien qui je veux dire.

— Mais je t'assure que non.

— Voyons, Raoul, cette jolie femme dont tu avais le portrait sur ta cheminée, rue Monge !...

— Eh bien ?

— Elle sort d'ici. Je l'ai parfaitement reconnue. N'est-ce pas que c'est l'Emma que tu attendais le jour de mon arrivée et qu'elle a été ta maîtresse ?... Allons, avoue-le moi bien vite, je ne t'en aimerai pas moins pour cela.

Raoul baissa la tête comme un coupable, et dit :

— Eh bien, oui ! Mais qu'est-elle venue faire ici ?

— Te demander, essayer de te reprendre, sans doute !... Ah ! Raoul, cette femme me fait peur, jure-moi que tu ne l'aimes plus et que tu ne la reverras jamais.

Et pour la rassurer, Raoul lui expliqua la différence qu'il y a entre une femme comme elle, qui n'appartient qu'à un homme et une fille du quartier latin comme Emma, qui est à tout le monde. On s'amuse avec ces filles-là parce qu'on en a besoin et que ce sont de bonnes filles, mais on ne les aime pas.

Cette explication ne contenta qu'à moitié Rose qui, piquée tout à coup par le serpent de la jalousie, dit à son ami, en le regardant dans le blanc des yeux :

— C'est déjà trop que tu aies connu cette femme, car au bout du compte j'ai ses restes, et tu m'avais promis de me conserver ton cœur. Mais le passé ne me regarde pas, je l'oublie donc. Seulement, écoute-moi bien : si jamais je m'aperçois que tu me trompes avec cette créature ou avec une autre de son espèce, quel que soit le chagrin que j'en éprouve, je te quitte immédiatement... A présent que je t'ai dit ce que j'avais sur le cœur, embrasse-moi.

Et nos deux amoureux tombèrent dans les bras l'un de l'autre.

LEON SECHE.

(*A suivre*).

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PETITS POÈTES BRETONS

Edouard Delatouche.

Edouard Delatouche naquit à Rennes, le 30 avril 1810, et fut le troisième et dernier enfant d'un honnête commerçant de cette ville. Un frère et une sœur lui servirent de parrain et de marraine. Ce frère, appelé Frédéric, jeune officier d'avenir, succomba bientôt dans la guerre d'Espagne.

Edouard, après avoir fréquenté, pendant ses jeunes années, les écoles primaires de sa ville natale, s'en alla au Petit-Séminaire de Saint-Méen, dans l'arrondissement de Montfort, puis revint au collège de Rennes terminer ses études. Instruit, spirituel, gracieux, aimable, élégant, il fit son entrée dans le monde et se vit accueilli par l'élite de la société de Rennes.

Songeant à son avenir, M. Delatouche entra comme clerc chez Me Jouon, notaire, et suivit en même temps les cours de la Faculté de droit. Son stage terminé, et étant en possessisn d'une petite fortune, par suite de la mort de son père, il acheta, à Rennes même, une assez bonne étude et se trouva ainsi dans une belle situation.

Ce bonheur ne devait pas être de longue durée.

Trop jeune sans doute pour une profession aussi sérieuse, recherchant trop, surtout, le monde et les plaisirs ; aimant déjà avec passion la littérature et la poésie, les affaires furent négligées, et l'étude, abandonnée aux clercs, ne tarda pas à péricliter. Ce fut au point que le notaire se vit contraint de chercher un successeur dans la crainte d'être obligé, plus tard, de céder sa charge à vil prix.

Digitized by Google

M. Delatouche entra dans les bureaux de l'Aministration départementale où il aurait pu, avec son instruction, ses connaissances des affaires et l'aptitude dont il fit preuve, se créer facilement une nouvelle position. Malheureusement la révolution de 1848 éclata, et l'employé, officier de la garde nationale, manisfesta des opinions trop avancées qui le firent mal noter. Voyant son avenir brisé il donna sa démission.

Cette détermination fut, pour l'infortuné poète, un véritable malheur. Il perdit courage et ne fit plus rien. Il cessa de voir le monde qui l'avait accueilli d'abord et qui, maintenant s'éloignait de lui. Il rechercha davantage la société des jeunes gens et, n'écoutant plus que ses goûts, se livra complètement à la culture des lettres.

Le moment est venu de raconter une anecdote assez curieuse.

Au mois d'août 1854, un chevalier d'industrie, de passage à Rennes, demanda quel était le café hanté par les étudiants et s'y présenta sous le nom de Jules Sandeau.

L'accueil le plus chaleureux lui fut fait par la jeunesse enthousiaste des écoles. Le champagne, le vin chaud, le punch coulèrent à flots.

Agréable conteur, distingué de manières et de formes, récitant les vers fort gentiment, ayant en un mot tout ce qu'il faut pour exercer cette ignoble profession, pour jouer ce rôle infâme, le succès du misérable allait toujours croissant. Il était adulé, choyé et hébergé, car les invitations pleuvaient de toutes parts.

M. Delatouche, qui allait aussi dans ce café, se lia naturellement avec l'écrivain, qui lui avoua un soir, à la fin d'un dîner, entre la poire et le fromage, se trouver sans argent, parce que son éditeur avait oublié de lui envoyer les sommes fabuleuses qui lui étaient dues. Cet homme, sans vergogne, osa même prier son nouvel ami de le conduire chez son tailleur et son bottier pour lui faire livrer, en son nom, ce dont il avait le plus besoin pour se présenter décemment dans le monde.

Cette façon peu délicate de procéder ne plut que médiocrement à M. Delatouche, qui soupçonna enfin qu'il était la dupe d'un filou. Il le crut d'autant plus, que la veille cet individu lui avait communiqué le manuscrit d'un roman qui lui semblait bien plat pour être d'un tel maître.

Il eut l'heureuse idée de jeter à la poste une lettre adressée à M. Jules Sandeau, homme de lettres à Paris et dans laquelle il racontait ce qui se passait à Rennes. Il ne tarda pas à recevoir la réponse suivante, à notre avis beaucoup trop indulgente.

« Plombières, 31 août 1854.

« Je crois, monsieur, qu'une plaisanterie ne vaut pas la peine d'être relevée. Je ne m'étonne que d'une chose, c'est que, voulant se parer des plumes du paon, ce geai se soit contenté d'un plumage aussi modeste que le mien.

« Recevez, monsieur, avec mes remerciments, l'assurance de mes sentiments distingués.

« JULES SANDEAU. »

Quand cette lettre arriva à Rennes, le voleur avait pris la clé des champs emportant avec lui un pantalon et une paire de bottes pris au compte de M. Delatouche.

Les années s'écoulèrent et le poète resta seul. Les étudiants qu'il fréquentait au café, n'étaient que des oiseaux de passage qui, leurs études terminées, retournaient dans leurs familles.

Il eut fallu faire fréquemment de nouvelles connaissances, mais lorsqu'on est vieux et que le cœur est ulcéré, la joie des autres, leur jeunesse, leur folie est presque une insulte à nos cheveux blancs et à notre tristesse. Aussi M. Delatouche vivait-il dans un isolement presque complet. Ses journées se passaient à rêver et à versifier dans les avenues de la Prévalaye, le long de la Vilaine, sur les bords capricieux de l'Ille, dans la vallée de Bréquigny ou sous les sapins des buttes de Coësmes.

Le soir venu il allait, par un reste d'habitude, lire les journaux au café ou faire la partie avec quelques vieux officiers en retraite.

Il avait aussi conservé deux ou trois amis en ville chez lesquels, chaque semaine, il allait lire ses élucubrations poétiques.

D'une nature franche, loyale et enthousiaste, il avait une vénération très grande pour tous les talents véritables et pour toutes les gloires.

Admirateur du bien et du beau, il était le premier à féliciter l'auteur d'une bonne action ou d'une œuvre de mérite.

Nous trouvons dans ses papiers, sous la date du 9 octobre 1860, la correspondance ci-après :

A l'Emir Abd-el-Kader.

« Excellence,

« Si la France est le pays du monde où les grandes actions ont le plus de retentissement, la Bretagne est le pays de France où les grands cœurs rencontrent le plus de sympathie. Déjà bien des voix plus fortes et plus dignes que la mienne, vous ont félicité sur votre belle conduite à Damas, à l'égard des chrétiens d'Orient, et je me tairais, si je me regardais, dans ces circonstances, comme le fidèle écho de ma province, qui passe, à bon droit, pour le pays de l'honneur, de la franchise et de la loyauté.

« Veuillez donc, Excellence, agréer l'hommage des quelques vers qui suivent, en les regardant comme

Digitized by Google

une faible interprétation des sentiments bretons, pour votre noble et grand caractère.

« J'ai l'honneur d'être, Excellence, votre très humble et très-sincère admirateur, et je serais fier de pouvoir ajouter votre ami.

« E. DELATOUCHE. »

A Abd-El-Kader.

Au-dessus des autels qui divisent le monde,
Il est pour les grands cœurs un commun sentiment,
Qui fait naître dans nous et toujours les féconde
Les plus nobles instincts, l'amour le dévouement.

C'est ce sentiment là qui t'anime et t'enflamme,
Comme un courant semblable à l'électricité;
C'est ce sentiment là qui touche ta grande âme;
C'est ce sentiment là qu'on nomme charité !

Oui, noble Abd-El-Kader, ta conduite en Syrie
T'a fait connaître ici, sous un jour tout nouveau ;
Tu n'es plus le sultan de l'Afrique assoupie.
Mais ne regrette rien, ton rôle en est plus beau.

Un affreux fanatisme aveuglait tous tes frères,
Et de leurs ennemis tu t'es fait le soutien ;
Pour toi les malheureux cessent d'être adversaires,
Tu restes musulman, mais ton cœur est chrétien.

Aussi ton nom vivra dans notre souvenance,
Et nos petits enfants le rediront un jour
Comme le nom chéri d'un preux cher à la France,
Comme le nom d'un fils digne de son amour.

Voici la réponse de l'Emir, traduite en français, par M. de la Bigne-Villeneuve, alors bibliothécaire de la ville de Rennes :

A l'excellent, l'intelligent M. Delatouche.

« Qu'Allah prolonge son bonheur. Amen. Louange à Dieu.

« J'informe Votre seigneurie, seigneur considéré, instruit, habile, distingué, prudent seigneur Delatouche, que j'ai reçu votre lettre honorée, dont le sable, enrichi des pierreries et d'or pur de l'écriture, est l'amitié de votre cœur et les marques de respect, l'élégance de votre instruction. Sachez aussi, ô poète intelligent, que votre écrit nous est parvenu et que votre éloquence nous a réjoui. Et votre *cacida* nous l'avons aussi reçue et la tache du cœur a disparu aussi bien que l'erreur; les louanges sont nombreuses, mais les louanges affectueuses comme vous sont rares. Merci du fond de l'âme et grande action de grâces pour votre amitié envers nous, merci pour... (illisible) et salut.

« Le pauvre.... Abd-El-Kader, fils de Mohi-Ed-Din.

« 1277, le 20 de Rebi et-tsani. »

(Le sceau contient les mêmes noms Rebi second.)

M. Delatouche adressa, aussi, à plusieurs reprises, des vers à Victor Hugo, qui lui répondit toujours fort gracieusement, et lui envoya même quelques-uns de ses ouvrages.

Après avoir lu *la légende des siècles*, il écrivit :

« Quel homme et quel grand cœur à la fibre énergique,
Et comme sa pensée est noble et sympathique ;
En lui, beauté, splendeur, tout semble réuni,
Et son génie est bien l'écho de l'infini !

Son vers est un cachet, son vers est une empreinte,
Prise sur la nature et produite sans crainte.
Et qui fidèlement, toujours nous la traduit,
Comme une œuvre sculptée en pierre de granit.

Son génie étonnant ne connaît pas l'espace,
Et devant son coup d'œil la distance s'efface.
Sur la terre et sur l'onde il a son point d'appui,
Dans l'enfer ou le ciel, il est partout chez lui !

Tel un oiseau rapide à l'envergure immense,
Domine, embrasse tout, quand au ciel il s'élance,
Ainsi son vaste esprit embrasse en un moment
Tout ce qui vit et meurt, sur terre, au firmament.

Que ce soit le passé que sa plume décrive,
Que ce soit l'avenir, jamais il ne dérive.
Sa verve resplendit jusque sur l'inconnu,
Ainsi qui dit Hugo nomme un poète élu.

Un poète géant, un vrai poète antique,
A la parole haute, altière et prophétique,
Et ce qu'il dit du ciel et de notre avenir
Sera, lorsque les temps seront près de finir.

Ces vers lui valurent une lettre du grand poëte :

« Hauteville-House, 8 septembre 1861 ».

C'est après une longue absence que je trouve, monsieur, votre lettre si touchante. Elle m'a attendu cinq mois. J'ai été ému du sentiment profond et élevé qui a dicté vos strophes. C'est avec le cœur que je vous remercie.

« VICTOR HUGO. »

Nous n'en finirions pas si nous voulions passer en revue toute la correspondance du poète avec nos illustrations.

Outre celles déjà citées, il a reçu de Béranger, de Michelet de Lamartine, plusieurs lettres de chacun d'eux.

Voici seulement, pour terminer, un sonnet sur Lamartine avec la réponse de ce dernier :

Quand dans ses mains il eut les rênes de la France,
Et quand il pouvait tout il n'abusa de rien.
Sa grande âme, au contraire, allégeait la souffrance,
Et toujours, sous ses pas, il répandit le bien.

Aussi dans ce temps-là, toute notre espérance,
Se reposait sur lui, notre plus sûr soutien.
Et chacun lui jurait grande reconnaissance,
Car de l'honneur commun il était le gardien.

Mais aujourd'hui, je crois que notre gratitude,
De l'oubli des bienfaits s'est fait une habitude,
Et l'égoïsme humain domine, hélas ! partout.
Pourtant s'il est encor quelques hommes d'élite,
Je leur dis : Levez-vous, jamais le cœur n'hésite,
Et contre le malheur il faut être debout !...

« Monsieur, excusez un homme accablé de soucis et

Digitized by Google

de lettres. Sachez seulement que tout a été lu, goûté et senti, et recevez en courant un signe de reconnaissance.

« Lamartine ».

Les œuvres réunies de M. Delatouche formeraient plus de dix volumes, et cependant il n'a fait imprimer que deux petites brochures : *Un bouquet de fleurs* (Imprimerie Oberthur 1858) ; — *Ce que chantent les rues, l'hôpital et les bois* (Imprimerie Leroy, 1886).

Le *Conteur breton* — de regrettable mémoire — a publié plusieurs pièces de vers extrêmement gracieuses de M. Delatouche. Il fut aussi l'un des collaborateurs assidus du *Concours des Muses*, journal en vers qui paraissait alors à Bordeaux et qui fit une exception en sa faveur en publiant une charmante nouvelle en prose : l'*Anse du Naufragé* où la narration coule douce et facile jusqu'à un dénouement prévu qui laisse le lecteur en face de la fragilité de nos biens, de notre existence et de la fatalité qui s'attache quelquefois à nos personnes.

Ce qu'on peut reprocher à l'auteur c'est sa trop grande fécondité, avec beaucoup d'idées, une imagination extrêmement vive et une facilité très grande de versifier, le poète rennais produisait sans cesse, et

PORTRAIT DE LEISSÈGUES DE ROSAVEN
Député aux États-Généraux
(Voir la *Revue* du 1er février 1888) (Article Kerviler).

sans se donner la peine de travailler ses œuvres. De là, la quantité considérable de poésies médiocres.

Mais nous appartient-il, à nous, son ami, qu'il a si souvent aidé de ses conseils, de donner notre appréciation sur les œuvres du poète ? Et n'est-ce pas le cas de dire : « quel est cet écolier qui fustige son maître ? »

D'autant plus que parmi les productions de M. Delatouche, nous devons reconnaître qu'il y en a d'assez remarquables.

Le sonnet était le genre qu'il affectionnait le plus ; et sa traduction dans cette forme, des odes d'Horace — qui malheureusement ne verra jamais le jour — est à notre avis, ce qu'il a fait de mieux.

M. Delatouche fit une maladie assez longue, et vit avec chagrin ses amis de café ne pas se déranger pour s'informer de ses nouvelles. Le malheureux poète, avec sa nature loyale, franche, aimante, impressionnable, d'une délicatesse excessive, fut blessé profondément : aussi rompit-il complètement et pour toujours avec ses connaissances d'estaminet.

A partir de ce moment, il vécut plus seul que jamais, triste, ennuyé, malheureux.

Le lundi de chaque semaine, il venait nous lire ses productions et le lundi 30 décembre 1867 il vint encore nous apporter le sonnet qui termine cette notice, et qu'il avait daté du 31 décembre, jour qu'il ne devait pas voir.

En s'en retournant chez lui, il fut saisi par le froid, et, quelques heures après l'infortuné poète avait cessé de vivre. Nous avons été le dernier à lui serrer la main

« A l'ami Orain
« Sonnet de fin d'année. »

« Le temps vient d'achever sa course fatidique,
« Et va sans s'arrêter, poursuivant son destin,
« Rentrer à pas comptés dans le même chemin,
« Comme un char enfermé dans un cercle magique.

« Ainsi l'humanité, dans un sens symbolique,
« Semble tourner autour d'un vrai pivot d'airain.
« Eternel, et n'ayant commencement ni fin.
« Comme l'œuvre d'un maître aussi puissant qu'unique.

« Voilà de l'univers ce que chacun conçoit ;
« Ce que, pour ainsi dire, on peut toucher du doigt :
« Mais de cet infini pour lequel on s'enflamme,

« Qui donc nous apprendra le mystère et le but ?
« Qui nous expliquera ce qu'il est, ce qu'il fut ?...
« C'est un secret voilé dont Dieu, lui seul, est l'âme. »

ADOLPHE ORAIN.

GUEUX DE BRETAGNE

LA MÈRE QUAT'SOUS.

De loin on dirait un paquet de guenilles ; de près on distingue, enfouie dans l'immense coiffe de flanelle jaune et sale, une petite figure anguleuse, ravinée, couleur chocolat, et l'on soupçonne sous les hardes lamentables un pauvre corps chétif, désséché, que la misère, l'âge et la goutte ont noué comme un pied de vigne — C'est la mère *Quat'sous*.

Etayée sur son bâton d'épine, l'échine ployée en deux, le bissac sur le dos, elle va, de son train de limace, avec un grand bruit de sabots, psalmodiant ses patenôtres, quémandeuse tenace et insatiable.

Digitized by Google

— Notre père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié.... Ma bonne dame, ma bonne demoiselle, ... que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel... Ben sûr qu'y me laisseront crever de faim, depuis héïer que je n'ons point mangé... Donnez-nous aujourd'hui notre pain quotiguen et pardonnez nous nos offenses comme nous pardonnons à ceux qui nous ont offensés....

Quand elle a fourré dans son bissac son bout de miche, elle a un flair merveilleux pour deviner si la personne qui lui a fait l'aumône poussera plus loin sa générosité. Alors pateline, elle insiste.

— Merci ben, ma douce chrétienne,.... Vous êtes bénie entre toutes les femmes, et Jésus le fruit de vos entrailles est béni... Vous ne pouriez pas mettre un p'tit *crotton* de beurre ed'sus? ... C'est ben dur pour une ancienne de mes âges ed'manger son pain tout sec sans un brin de fricot... Sainte Marie mère de Dieu, priez pour nous pauvres pécheurs, maintenant et à l'heure ne notre mort — Ains soit-il.

Généralement, on lui accorde le *crotton* de beurre demandé, et elle ne manque pas d'élargir ses prétentions.

— Ah ! ma chère âme, ma berbis du bon Dieu, une bolée de cidre par là-dessus, ça me ravigoterait mon pauv'cœu' qu'est ben bas... Jésus, Marie, Joseph, ayez pitié de nous !...

Quand elle a obtenu sa bolée de cidre, elle réclame un sou pour acheter du tabac... « son pauv'vieux nez a tant soif ! » — Pour se débarrasser d'elle on lui octroie le sou, ou, à tout le moins, une prise de tabac, dont elle bourre consciensement « chacune ed' ses pauv' vieilles narines »...

Elle vous lâche enfin ; précédée de son bruit de sabots et de son bourdonnement de psalmodies, mouche importune, elle continue sa tournée, s'acharnant à la conquête d'un nouveau sou pour humecter, cette fois « son pauv' estomac »...

Et souvent, à la brune, on la trouve au bord d'un fossé, sous l'abri protecteur d'un prunellier, dormant du sommeil des élus, et cuvant d'innombrables verres d'eau-de-vie.

∴

Un soir, entre chien et loup, la mère *Quat' sous* s'en revenait de Blain, marmottant — affaire d'habitude — ses sempiternelles patenôtres ; ses sabots claquaient avec un fracas inaccoutumé, car elle rapportait suos son aiselle un pain de six livres entier, un pain frais, ma fine, blanc, savoureux, à la croûte dorée... un pain superbe.

Tout à coup, sur la route, derrière elle, elle entendit trépigner, renifler, grogner... mes amis !... à croire que le diable en personne s'était mis à ses trousses.

Elle se signa dévotement et se recommanda à Sainte-Anne — comme fait tout vrai Breton en face d'un danger. — *Ça* trépignait, *ça* reniflait, *ça* grognait, et *ça* se rapprochait, se rapprochait... Miséricorde ! et pas un chrétien sur la route... Une personne !... Et voilà que *ça* se mit à lui *frigousser* sous les jupes... « Notre père qui êtes dans les cieux... laissez tranquille une pauvre ancienne... que votre volonté soit faite sur la terre comme au ciel... » Bon, *ça frigoussait* de plus belle... Elle hasarda un coup d'œil de côté... Et que vit-elle, mon doux Jésus !... non pas le diable, pour sû ?... mais bien un sanglier, un énorme sanglier sorti de la forêt du Gâvre, sans doute attiré par l'odeur du pain frais. De son rude groin le mécréant farfouillait dans les hardes de la vieille avec des grognements d'impatience : évidemment il en voulait à la miche.

La lui céder, cela semblait tout simple n'est-ce pas, mais dans le cœur de la mère *Quat' sous* il y avait conflit entre la gourmandise et la peur — se débarrasser de la bête, c'était bien, mais s'en débarrasser au prix d'une partie seulement de l'aubaine, c'était mieux ; d'autre part en jetant à ce goulu, là, d'un coup, les six livres de pain, ne s'exposait-on pas, une fois qu'il les aurait fripées, à de nouvelles revendications, désormais impossibles à satisfaire, et suivies peut-être d'un redoutable ressentiment ?...

Tandis que la mère *Quat' sous* tergiversait, une violente

PORTRAIT DE L'ABBÉ DELAUNAY

Député aux États-Généraux

(Voir la *Revue* du 1er juin 1887) (article Kerviler).

poussée faillit la jeter à la renverse. Alors, avec un soupir, elle se résigna au partage, ouvrit son couteau, fit une croix sur le dos de sa miche, et en détacha une bouchée... *haouf* ! — puis une autre... *haouf* ! *haouf* ! — et ainsi de suite... *haouf* ! *haouf* ! *haouf* ! — Ah ! il allait bien, le gaillard il vous tortillait ça en un clin d'œil avec un appétit d'enfer...

Cepende t la mère *Quat' sous* dévalait, dévalait, avec ses jambes de quinze ans, sa coiffe déployée semblable aux ailes d'une mouette... qui aurait pris un bain de vase Mais elle avait beau arpenter du terrain, la mère *Quat' sous*, le pain diminuait, diminuait... *haouf* ! *haouf* !... La bête vorace poussait des petits grognements de plaisir — et aussi de colère, quand la bouchée suivante se faisait trop attendre ; alors ses dents grinçaient d'une façon significative, et la vieille se hâtait de l'apaiser... *haouf* ! *haouf* !...

Inutile de dire, — hein ? — que la langue de le mère *Quat' sous* ne demeurait pas inactive... — Bonne Vierge, mère de Dieu, venez à mon secours... tiens, brigand, sale bête, vieux Satan... Sainte-Anne, ma patronne, je me mets sous votre protection... attends, va, gredin, voleur de chrétien, si je rencontrons tant seulement un garde à Monsieur le baron, il te fera voir si tu dévoreras le pain du pauv' monde !... Notre Père qui êtes dans les cieux, que votre nom soit sanctifié....

Digitized by Google

Ça ne pouvait pas durer longtemps ainsi — de la superbe miche il ne resta bientôt plus qu'un bout de croûton. La vieille coupait les morceaux de plus en plus petits, mais le remède était pire que le mal, car les bouchées n'en disparaissaient que plus vite.

Bref, la bonne femme, à bout de pain, de forces et de courage, sonda l'obscurité croissante d'un regard éperdu, esquissa un dernier signe de croix, récita son acte de contrition, et se laissa tomber sur un tas de cailloux.

Le glouton et stupide animal, ne comprenant pas que la miche était finie, se rua sur la pauve mère *Quat' sous*, et se mit à la rouler, à la piétiner, à lui labourer le corps, de son butoir féroce...

Heureusement pour elle, un des gardes de la forêt, en tournée dans ces parages, entendit ses gémissements et se montra sur le talu voisin. Il vit la brute, l'ajusta, et l'envoya terminer sa digestion dans le paradis des sangliers.

L'exquis de l'histoire c'est que tandis que le garde faisait un long détour pour ramasser la bête, sur la route une charrette vint à passer ; la vieille, estimant avec quelque raison qu'une compensation lui était due, héla le voiturier, le pria de charger le cadavre de son persécuteur... et fouette cocher jusqu'à la charcuterie prochaine !

On imagine aisément — et le nez que s'est fait le garde-chasse quelques minutes plus tard, — et la ripaille à laquelle se livra la mère *Quat' sous* ; quinze jours durant, mes amis, elle se bourra de pain blanc, de fricot, d'eau-de-vie et de tabac.

Elle n'en mourut pas ; — et la preuve, c'est qu'on peut encore la voir, étayée sur son bâton d'épine, l'échine ployée en deux le bissac sur le dos, aller de son train de limace, avec un grand bruit de sabots, psalmodier ses patenôtres, quémandeuse de plus en plus tenace et insatiable.

MAXIME AUDOUIN.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(*Suite*).

66. — L'abbé LOAISEL, *Gabriel-Mathurin-Joseph*, né à Sérant le 2 décembre 1747, fils d'un sénéchal de plusieurs juridictions dont le siège était à Malestroit, d'abord vicaire de Saint-Gilles à Malestroit, succéda à l'un de ses oncles, comme *vicaire perpétuel de Redon* en 1777. Élu *député du clergé de Vannes* aux États-Généraux, il abandonna son ordre dès le 1er juin 1789 pour se réunir au Tiers-État ; mais effrayé par les projets de la constitution schismatique, il donna sa démission au commencement de l'année 1790 et fut remplacé par Dom Le Breton (voy. ci-dessus). Ayant refusé le serment à la constitution civile du clergé en 1792, il dut s'expatrier en Angleterre et revint en France en 1799. Maintenu *curé de Redon* à l'époque du concordat, il donna sa démission en 1806, à la suite d'une maladie, et reprit ses fonctions au bout de quelques mois, à la mort de son successeur. Définitivement démissionnaire en 1816, il mourut à Redon, le 8 mai 1826.

M. Tresvaux qui lui a consacré une notice l'appelle à tort *Gobrien*. Voy. encore les *Histoires de Redon* et l'abbé Luco dans le *Pouillé de Vannes*. Il a été oublié par la *Biographie bretonne*.

67. — L'abbé LOEDON DE KEROMEN, né à Quimper en 1738, était fils du receveur des finances de la communauté de cette ville. *Recteur de Gourin*, paroisse qui fait aujourd'hui partie du diocèse de Vannes et qui dépendait alors de celui de Cornouailles, il fut élu *député suppléant du clergé de Quimper* aux États-Généraux ; mais l'abbé Hervé ayant refusé de siéger (voy. ci-desus), il partit aussitôt pour Versailles et fut un des premiers à se réunir au Tiers-État. Il signa les protestations catholiques des évêques des 13 avril et 30 octobre 1790, mais il se laissa entraîner à prêter serment à la constitution civile du clergé, à la tribune, le 3 janvier 1791. Son erreur ne fut pas de longue durée : il voulut se rétracter publiquement le surlendemain ; et comme on lui refusa la parole, il publia sa rétractation dans le *Journal ecclésiastique*. Déporté en Espagne en 1792, il y mourut dans le diocèse de Tolède au au commencement de 1794.

M. Téphany a publié une bonne notice sur lui avec une longue lettre inédite datée de Gones, le 8 septembre 1793. On a de l'abbé Loëdon un portrait gravé par Courbe, d'après un beau dessin de Moreau : physionomie à la fois forte et fine. — Le député Corroller du Moustoir (voy. ci-dessus) avait épousé une de ses sœurs.

68. — L'abbé LUCAS, *Julien*, dont j'ignore le lieu et la date de naissance, fut d'abord principal du collège de Tréguier où il eut pour élève le célèbre Le Gonidec. Devenu *recteur du Minihy-Tréguier* il fut élu *député du clergé de Tréguier* aux États-Généraux, adhéra à l'exposition des principes d'octobre 1790, refusa le serment à la constitution civile du clergé et passa en Angleterre, où il mourut, dans son exil, avant la publication du Concordat.

C'est un des députés les plus silencieux et les moins connus.

69. — LUCAS DE BOURGEREL, *Jean-Joseph*, né en 1733, était fils de Joseph Pierre *Lucas de La Championnais* et tirait son nom de la terre de *La Grée Bourgerel* en Noyal-Muzillac. Reçu avocat au parlement il vint exercer à Vannes où il devint avocat de la communauté, lieutenant de la maîtrise et sénéchal de la juridiction de l'île d'Arz. Député aux États de Bretagne en 1772, et aux sessions de décembre 1788 et février 1789, où il fut nommé membre de la commission intermédiaire, il fut élu *député de la sénéchaussée de Vannes* aux États-généraux et vota avec la gauche. Vérificateur des pouvoirs à l'assemblée électorale de 1792 pour les élections à la convention, il fut fait prisonnier par les chouans en mars 1793, à la prise de Rochefort, où l'un de ses fils fut tué avec deux autres républicains, d'où le nom de *Roche-des-Trois* qui remplaça celui de Rochefort. Bientôt délivré, il devint président du comité révolutionnaire de Vannes ; puis, après le directoire, juge-suppléant au tribunal civil et président du Conseil général du Morbihan. Il est mort à Vannes, le 2 juin 1806.

Plusieurs recueils biographiques ont confondu avec lui son fils *Joseph-Marie-Prudent Lucas de Bourgerel*, né à La Roche-Bernard en 1762, qui fut accusateur public près le tribunal criminel du Morbihan, député aux Cinq-Cents en l'an XII, président de l'Administration municipale de Vannes. Ses descendants existent encore.

RENÉ KERVILER.

Digitized by Google

NOTICES HISTORIQUES

SUR LES VILLES DE BRETAGNE ET D'ANJOU

VALLET

La premi>re édition de cette notice, mon début en littérature (j'avais vingt ans et j'étais clerc de notaire), a paru en janvier 1856 (1). On comprend qu'il était tout naturel que le premier essai de ma plume parlât de mon endroit natal. Ce n'est pas, au reste, que la matière fût autrement intéressante ni facile : au contraire. D'un côté, en effet, Vallet, petite ville perdue dans l'ouest, n'a jamais eu le renom historique du moindre village de l'est, où chaque hameau marque, pour ainsi dire, un combat, les envahisseurs venant toujours par là; et, de l'autre, il n'y avait guère comme matériaux que les quelques lignes que Touchard-Lafosse a consacrées à Vallet dans son remarquable ouvrage, la *Loire Historique*.

Quoi qu'il en soit, j'eus l'avantage d'être remercié de mon travail par des tracasseries de toute sorte, de la part de mes gracieux compatriotes. On fit saisir des exemplaires offerts par moi, *gratis pro deo*, chez un certain nombre de valletais, par le brigadier de gendarmerie, qui en référa à son capitaine, à Nantes. tout comme s'il se fût agi d'un piège à lapins. On alla même jusqu'à essayer de me poursuivre. Et tout cela pourquoi ? parce que j'avais eu le mauvais goût de dire, à propos du bal qui eut lieu le 23 septembre 1855, en l'honneur de la prise de Sébastopol, que la fille de l'adjoint y avait dansé avec un boucher ! Heureusement, je n'avais rien à craindre, le dépôt exigé de l'imprimeur ayant eu lieu, et cette danse étant un fait historique connu de tout le monde.

Quelque amusant que cela soit, on pense bien que ce n'est pas pour le plaisir de rappeler ces sottes malveillances que je crois devoir publier une nouvelle édition de ma Notice. J'ai, en effet, de tout autres motifs.

Depuis la première édition, déjà ancienne, j'ai continué à étudier le sujet, et j'ai réussi à découvrir divers faits qui le rendent plus intéressant et moins incomplet. D'autre part, cette première édition, qui n'avait été tirée qu'à cent exemplaires, doit avoir disparu presque en entier, et je ne trouve pas indigne d'apporter un humble grain de sable au multiple monument de notre histoire nationale, qui s'agrandit et s'élève chaque jour.

Je livre donc de nouveau ma pauvre plume en pâture à mes aimables compatriotes, au risque de tout ce qui pourra m'arriver d'agréable de leur part, espérant, d'ailleurs, qu'elle ne s'en portera pas plus mal pour cela, ni moi non plus.

Je joins à mon travail des *Mémoires sur les Cent-jours en Vendée*, laissés par mon père, avec un mot explicatif sur lui et son écrit. Il m'a paru que ces *Mémoires* avaient doublement leur place toute faite ici, en raison de la qualité de Valletais qu'avait, comme moi, mon père, et surtout des événements qu'il rapporte, événement où Vallet a été mêlé, ainsi qu'on le verra. Peut-être, au reste, le lecteur n'aura-t-il pas lieu de s'en plaindre; car il trouvera dans l'œuvre de mon père des faits particuliers assez mal connus, notamment la division des chefs vendéens entre eux, division qui fut la seule cause de l'échec du fameux combat de la Roche-Servière (Vendée).

B. P.

(1) Avec cette indication : *Chez l'auteur à Vallet.*

PREMIÈRE PARTIE

Topographie. — Les quatre communes du canton. — Le Pallet. — Château du père d'Abélard. — Passages de souverains. — Celui de Molière. — Autrefois chef-lieu de canton. — Chemin de fer. — La Gallissonnière — Rivières du canton. — Géologie du territoire de Vallet. — Anciens couvents. — Fiefs notables. — Fiefs supposés. — Origine de Vallet. — Traces d'une voie romaine. — Louis ou Lucas de Vallet. — Olivier de Clisson. — Vallet incendié à la Révolution. — Bâtiments restés debout. — Ancienne cure. — La *Bourgeoisie* et le *Cheval du Diable*. — Nicolas Valenton. — Ancienne église. — L'église provisoire et son clocher. — La chapellenie de Saint-Michel. — Nouvelle mairie. — Collège de 1626. — Maison d'école nouvelle. — Commerce. — Les vins et les crûs. — Les vignes et leur culture. — Historique. — La guerre de cent ans. — Tradition. — Causes de la dépopulation. — *Le paysan de Vendée avant 1789*. — Le cardinal de Retz. — La Révolution. — L'Empire. — 1815 et 1832. — La duchesse de Berry. — Le saladier historique. — Epidémie cholérique. — 1848. — Deuxième Empire. — Guerre d'Orient. — Morts valletais — Guerre de 1870-1871. — Votes de 1877 pour un républicain — Illustrations : P. Bouëdron, P. Gaboriau, A. Barré.

A l'entrée nord d'une petite vallée (1) de la Loire-Inférieure, à 24 kilomètres sud-est de Nantes, à l'intersection de la route départementale de cette ville à Saumur et de la route stratégique d'Ancenis à Montaigu, sur les triples confins de la Bretagne, de l'Anjou et de la Vendée qui faisait partie de l'ancien bas-Poitou (2), et dans une ceinture de vignes et de prairies, se groupe un gros bourg d'environ 1,200 habitants : c'est Vallet.

Le canton dont Vallet est le chef-lieu a pour bornes : au sud, celui de Loroux-Bottereau (3) ; au sud, celui de Clisson ; à l'ouest, celui de Verton ; à l'est, enfin, le département de Maine-et-Loire.

En outre de la commune de Vallet, ce canton est composé de quatre autres communes, qui sont le Pallet, la Chapelle-Henlin, Monzillon et la Regrippière. Cette dernière, dont la paroisse a été fondée par ordonnance royale du 23 août 1820, date des dernières années du second Empire.

Il n'y a rien à dire de particulier des trois dernières communes ; mais la première, le Pallet, qui a pour voisin un petit hameau nommé Saint Michel, avec une ancienne chapelle seigneuriale dans laquelle on remarque un beau tombeau à statue du XIV^e^ siècle, mérite qu'on s'y arrête un instant.

Près de l'emplacement de l'ancienne église, on voit un monticule, qui, selon la tradition, serait les ruines anciennes du château, démentelé en 1420, du baron Bérenger, père d'Abélard, ce célèbre, mais malheureux (4) philosophe, né en 1070 et mort en 1142.

Depuis, le Pallet, se trouvant sur le chemin de Nantes à

(1) De *Valtis* ou plutôt *Vallestris*, d'où *Vallet*, nom d'ailleurs, si commun en France, avec des orthographes diverses.

(2) Poitou vient de *Pictes* ou *Pictones*, nom que les Romains avaient donné aux habitants qu'ils trouvèrent dans le pays, parce que ceux-ci se *peignaient* le visage et le corps.

(3) D'*oratorium Bottarelli*, oratoire de Bottarelus ou Bottereau, croit-on. Cette riche petite ville renferme une chapelle romaine servant de mairie et les ruines d'un château du XV^e^ siècle, élevé par Landais, le malheureux favori du duc François II.

(4) On connait son malheur, qui faisait dire à Héloïse : « Couvre-moi de baisers : je rêverai le reste ».

Digitized by Google

Clisson, la petite ville du grand connétable, eut l'honneur du passage de divers souverains : Louis XI, François Ier, Charles IX et Louis XIV, parmi lesquels les deux derniers allèrent coucher au château de Haute-Goulaine, élevé au XVe siècle, à deux lieues sud-est de Nantes (1).

Etait-ce à cause de tout cela? Nous n'en savons rien ; mais le Pallet fut le chef-lieu du canton jusqu'à la Révolution. Ajoutons que, depuis une dizaine d'années, il a une gare de chemin de fer (sur la ligne de Nantes à la Rochelle), avec omnibus pour Vallet, qui est à 6 kilomètres ( ).

Avant de quitter le Pallet, n'oublions pas de nommer le château de la Gallissonnière, situé en face de la gare et dont le beau parc fut créé par le marquis de la Gallissonnière (lieutenant du duc de Richelieu), qui s'empara de Port-Mahon, dans l'île de Minorque, et battit l'escadre anglaise commandée par l'amiral Bing (20 mai 1756).

Revenons à Vallet.

Le canton de Vallet est arrosé : au nord, par les deux affluents du canal de Goulaine, qui vont se joindre dans les marais de la Chapelle-Heulin ; au sud et à l'est, par la Sanguèze, dont un affluent partage en deux départements le petit bourg de la Regrippière, commune du canton, et par un autre de ses affluents, le Logne, petit ruisseau qu'elle reçoit près de Moozillon et qui passe à 500 mètres sud de Vallet, sous un nouveau pont construit en 1851, sur le chemin de Montfaucon, exhaussé à la même époque dans la pente nord de ce pont (3) ; à l'ouest, enfin, par la Sèvre-Nantaise, qui passe près du Pallet, où elle est rejointe par la Sangnèze.

(*A suivre*)

LETTRES ET ARTS

Un nouvel acte de vandalisme. — Dans notre dernier numéro nous disions qu'un malfaiteur demeuré inconnu avait brisé le doigt majeur de la main gauche et le crayon de la main droite de la statue de Victor Massé, à Lorient. Les journaux de cette ville nous apprennent que le chef-d'œuvre de Mercié vient d'être l'objet d'une nouvelle mutilation. Cette fois ce sont les quatre doigts de la main gauche qui ont été brisés. Nous ne pouvons que protester à nouveau contre ces actes de vandalisme qui pourraient bien avoir été commis par quelque ennemi politique du maire de Lorient et pour faire pièce à la municipalité actuelle. Il faut espérer, après cela, qu'on renoncera à faire en marbre la statue de Brizeux. Le marbre est une matière trop fragile pour une statue exposée sur une place publique.

La statue de Brizeux. — A propos de la statue de Brizeux, on nous demande de différents côtés ce qu'il faut penser de la démission retentissante de M. de la Villemarqué comme membre du comité de souscription. Sans vouloir en quoi que ce soit nous mêler au débat que cette démission a soulevé, il nous sera bien permis de dire qu'elle est regrettable à tous égards et que les organisateurs du Comité auraient peut-être pu l'éviter.

M. de la Villemarqué n'a pas voulu voir son nom accolé à celui de M. Renan ! est-ce bien la raison vraie de sa démission ? D'après ce qu'on nous rapporte, il faudrait plutôt la chercher dans l'omission volontaire ou non, sur la liste du comité, de certaines personnes que M. de la Villemarqué aurait voulu y voir figurer.

Il est fâcheux, en effet, que les organisateurs n'aient pas constitué le comité de souscription et de patronage sur des bases plus larges. On dit et cela est vrai que Brizeux n'appartient à aucun parti, qu'il est par-dessus tout le poète de la Bretagne. Raison de plus alors pour introduire dans le comité le plus de noms possible. Monarchistes ou républicains, peu importait. Nous aurions aimé, dans l'intérêt même de l'œuvre, que les cinq départements bretons y fussent très largement représentés. Au besoin on aurait pu constituer des comités locaux qui auraient fait de la propagande et recueilli les souscriptions. Au lieu de cela, on s'est contenté de dresser une liste unique sur laquelle on est quelque peu surpris de voir les noms de MM. Dozon et Mistral et de ne pas rencontrer ceux de MM. Arthur de la Borderie, Paul Sébillot, Bourgault-Ducoudray, Ad. Orain, Longuécand, H. Violeau, Joseph Rousse, etc... L'oubli de ce dernier nom est d'autant plus regrettable que M. Joseph Rousse a été le premier peut-être parmi les poètes et les littérateurs bretons à demander que la statue de Brizeux fût érigée à Nantes. Il était désigné par son talent et par sa situation à Nantes pour être l'agent du Comité central dans cette grande ville.

Telles sont les réflexions que nous suggère la démission de M. de la Villemarqué.

Nous souhaitons de tout notre cœur que cette démission ne porte aucun préjudice à l'œuvre si digne d'intérêt que le Comité a entreprise.

Société polymatique du Morbihan. — M. le Dr de Closmadeuc a exhibé récemment devant la Société trois kilogrammes de pièces françaises et étrangères. C'est la moitié d'un trésor trouvé dernièrment au bourg de Plumelin en démolissant une vieille maison. L'examen de ces pièces fait par le conservateur a donné les résultats suivants :

Il y avait 34 pièces en *or*, dont 3 de François Ier, roi de France; 9 de Ferdinand et Isabelle d'Espagne ; 2 de Sicile et 18 de Portugal.

En *argent*, il y avait en monnaies françaises : 28 pièces diverses, 13 de François Ier, 63 d'Henri II, 50 de Charles IX, 158 d'Henri III, aucune du cardinal de Bourdon, ni d'Henri IV.

En monnaies espagnoles, il y avait 220 pièces de Ferdinand et Isabelle, 48 de Charles-Quint, et 82 de Philippe II.

C'est pendant la ligue que les Espagnols inondèrent notre pays de leur numéraire, et c'est aussi à cette époque que remonte l'enfouissement du trésor de Plumelin.

(1) Il est même probable que cet autre souverain qui vaut bien les autres et qui s'appelle Molière, fit à Vallet l'honneur de le traverser au printemps de 1648, en allant de Nantes à Fontenay-le-Comte, avec sa troupe ; car, bien que cela le détournât un peu, il dût tenir à visiter à son passage le château de Clisson, l'une des plus magnifiques forteresses du moyen-âge. C'est cette probabilité qui a inspiré à l'auteur son Molière en voyage dont l'action se passe à Clisson.

(2) Le premier moyen de transport régulier des voyageurs entre Vallet fut le simple cabriolet du courrier, où l'on se mettait jusqu'à trois ! Cela coûtait un franc soixante en 1830 environ. Auparavant, les dépêches étaient déposées aux postes par le courrier de Clisson, à son passage comme elles le sont maintenant par le chemin de fer, qui les remet à l'omnibus. Ajoutons que la gare du Pallet a un bureau de distribution pour la commune.

(3) L'ancien pont ne donnait passage qu'aux piétons, faute de largeur suffisante. Le réservoir lavoir qui touche le nouveau pont date aussi de 1851.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imp. et stér. E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 7 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er MARS 1888

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

—

RENÉ KERVILER

Nous trouvons dans le *Panthéon du mérite* sous la signature de M. Micouleau une biographie très bien faite de notre collaborateur M. René Kerviler. Puisque la *Revue* publie aujourd'hui son portrait, nos lecteurs nous sauront gré de reproduire ici quelques passages de cette étude.

M. René Pocard-Kerviler est né à Vannes le 13 novembre 1842. Entré à l'Ecole polytechnique en 1861, il exerça pendant quelques années les fonctions d'ingénieur ordinaire à Tarbes, Saint-Brieuc et Nantes et est aujourd'hui ingénieur en chef à Saint-Nazaire.

La mode est actuellement de rechercher dans les origines de famille des écrivains, dans les secrets intimes de l'atavisme et dans l'influence du sol et des milieux la trace des caractères principaux de leur style et de leurs œuvres. Il semble que cela soit facile pour M. René Kerviler qui résume bien en sa personne l'ensemble des traits généraux de ses ascendants depuis deux siècles,

Fils d'un élève de l'Ecole polytechnique qui, sorti dans la marine, gagna ses croix et ses grades à Navarin, à Alger, à Saint-Jean-d'Ulloa, il descend, du côté paternel, d'une ancienne famille de notaires-priseurs et arpenteurs-jurés du pays Vannetais, qui porta pendant tout le XVIIIe siècle le nom de *Pocard du Cosquer*; un de ses membres ayant pris celui de *Pocard de Kerviler* pour se distinguer de son père qui occupait dans la même ville des fonctions analogues, le *de* tomba pendant la Révolution et le nom seul de *Kerviler* est resté. Or, ce bisaïeul de notre écrivain (nous prenons tous ces détails dans la préface fort intéressante des notices de M. René Kerviler sur les députés de la Bretagne aux Etats généraux de 1789, publiées par la *Revue historique de l'Ouest*), fut emprisonné comme suspect, sous la Terreur, parce qu'il était resté l'un des fidèles de l'évêque orthodoxe de Vannes, et l'un de ses fils était chirurgien des Chouans morbihannais.

Du côté maternel, au contraire, M. Kerviler descend des *Coëssurel de la Brousse*, qui prirent part au mouvement révolutionnaire dans les Côtes du Nord. Son bisaïeul, petit neveu de l'abbé Gallet, l'historien de Bretagne, fut président du tribunal de Dinan en l'an IV, administrateur du département, puis député aux Anciens en l'an VI; et son grand-père maternel, lieutenant des volontaires des Côtes-du-Nord, donnait la chasse à la Chouannerie de cette région pendant que son grand père paternel aidait celle du Morbihan de tout son pouvoir.

Sur ce canevas succinct de généalogie dans les deux sens, un maître comme M. Paul Bourget pourrait broder une riche tapisserie, car on retrouve des traces certaines de tous ces personnages dans la personne et dans l'œuvre de M. Kerviler: Du combattant de Navarin, un sang-froid imperturbable, un vrai mépris du danger, qui ont été mis plus d'une fois en relief pendant la construction du bassin à flot de Penhouët; — des notaires-priseurs et arpenteurs-jurés, une précision d'esprit, une netteté de conception qui ont déterminé chez lui, outre l'éclosion complète de ses qualités d'ingénieur développées et mûries successivement pendant quatre générations (car son grand-père était expert à Vannes, et son père, l'officier de marine le fut aussi, et presque ingénieur pendant ses vingt-cinq ans de retraite), une aptitude toute spéciale pour les biographies historiques et pour la bibliographie; — de l'abbé Gallet, la passion de l'archéologie bretonne, fort heureusement mieux dirigée que chez le défenseur de Conan Mériadeck; de tous les ascendants paternels, une orthodoxie religieuse inébranlable, car on remarque, dans ses études sur les députés Bretons, qu'il ne perd jamais une occasion de tomber à bras raccourcis sur la constitution civile du clergé, décrétée en 1790, la plus lourde faute, suivant lui, qu'ait commise l'Assemblée constituante s'érigeant en Concile œcuménique et déchaînant, par son obstination au schisme obligatoire, la plus horible guerre civile; — mais en revanche, de ses ascendants maternels, une grande indulgence pour les erreurs d'autrui quand elles sont de bonnes foi, une plume libéralement ouverte à la discussion toujours courtoise, et une si parfaite tolérance pour les opinions de ses voisins les plus opposées aux siennes, qu'il présente ce phénomène, assez rare de nos jours, d'être membre du conseil de fabrique de

Digitized by Google

sa paroisse, en même temps que le fondateur président de la Société de tir et de gymnastique *la Naizairienne*, où viennent se donner la main, sous la devise *Union et Patrie*, des gens des opinions les plus diverses et les plus contradictoires, des membres de la Société de Saint-Vincent-de-Paul, des sociétaires de la Libre-Pensée et des radicaux acharnés. On nous écrit de Saint-Nazaire qu'il a pu, seul, parvenir à organiser cette société patriotique affiliée à la Ligue (1) ; qu'il est aussi président de la Société des Régates internationales de l'Ouest et qu'on a recours à lui toutes les fois qu'on veut réussir dans une œuvre de conciliation et d'entente générale.

Ajoutez à tout cela la ténacité caractéristique de la race bretonne, ténacité qui a engagé M. Kerviler à entreprendre à la fois des besognes littéraires et techniques que nul autre n'eût osé si franchement aborder, et vous connaîtrez à fond toutes ses qualités maîtresses. Quand il a jeté le cri du marin breton : *A Dieu vat !* (voir la préface de la *Biobibliographie bretonne*) rien ne l'arrête plus. Il l'a fait graver, au-dessous de ses armes parlantes, pour l'ex-libris de sa bibliothèque et elle résume bien son attitude, toujours à la manœuvre.

Nous citerons quelques-uns des travaux qui honorent le plus cet esprit infatigable :

PORTRAIT DE RENÉ KERVILER
Dessiné par M. Alleaume

On lui doit, dans l'ordre technique, la construction du bassin de Penhouët, à Saint-Nazaire, un des plus vastes connus, ouvert au commerce en 1881, et s'étendant sur 23 hectares de superficie avec trois grandes formes de radoub devenues des modèles ; — le premier pont roulant manœuvré hydrauliquement qui ait été établi en France et qui, malgré ses trois cents tonnes de poids, est levé en équilibre sur une seule presse ; — la grande notice sur le port de Saint-Nazaire, qui a été publiée par le Ministère des travaux publics dans la collection des *Ports de France ;* — et le dernier Mémoire de la Société d'études de travaux français, à l'appui du magnifique projet du *Canal des deux mers* (grande voie maritime de Bordeaux à Narbonne, appelée à supprimer pour nous le passage de Gibraltar), aux études duquel il a pris part et qu'il a été autorisé par décision ministérielle, en 1886, à défendre devant les commissions d'examen.

(1) Un de ses bisaïeux maternels, Philippe-Muller qui commanda les Côtes-du-Nord en 1794, était alsacien.

Dans l'ordre historique, on lui doit un grand nombre d'ouvrages d'histoire littéraire et d'archéologie, tous remarquables au double point de vue du fond et de la forme.

Nous nous contenterons de citer, ne pouvant les mentionner tous, ceux qui nous ont paru les plus instructifs et les plus intéressants et qui sont parmi les premiers : *Le chancelier Pierre Séguier et son groupe académique* (Paris, Didier, 1874) ; *Abel Servien*, négociateur du traité de Westphalie (Le Mans, 1878) ; — des notices sur *Nicolas Bourbon* (1879), *La Mothe Le Vayer*, *Godeau* (1880), *Bachet de Méziriac* (1881), et surtout ceux des ouvrages de M. Kerviler, couronnés par l'Académie française : *La Bretagne à l'Académie française au XVII^e siècle* (Prix Montyon, 1877), *Valentin Conrart*, premier secrétaire perpétuel de l'Académie (prix Halphen, 1881) et la *Bretagne à l'Académie au XVIII^e siècle* (mention honorable du prix Thérouanne en 1886).

Citons aussi les notices sur les anciens académiciens *Bautru*, *Gombaud*, *Silhon*, *de Gomberville*, *Sirmond*, *de Virelade*, qui ont été couronnées avec les ouvrages précédents, et les substancielles études sur les *Députés de Bretagne aux Etats généraux* de 1789 qui paraissent depuis 1885 dans la *Revue historique de l'Ouest*.

Parmi les seconds, c'est-à-dire ceux qui traitent de l'archéologie, il faut mentionner principalement : *L'âge du bronze et les Gallo-Romains à Saint-Nazaire* (Paris, Didier, 1877), qui a soulevé une vive polémique au sujet de l'âge des couches d'alluvion de l'embouchure de la Loire ; *La grande ligne des mardelles gauloises de la Loire-Inférieure* (Saint-Brieuc, 1882) ; *Les Etudes critiques de géographie armoricaine* (Saint-Brieuc, 1876 à 1884, trois séries) ; *Les Chaires extérieures en Bretagne*, etc. La Société française d'archéologie a décerné à leur auteur sa grande médaille de vermeil au congrès de Nantes 1886.

Il faut ajouter que M. Kerviler a fait paraître en 1886 les deux premiers fascicules d'un immense répertoire de *Biobibliographie bretonne*, qui donne la nomenclature de tout ce qu'on a écrit sur les Bretons et de tout ce que les Bretons ont écrit. On jugera de l'importance de cet ouvrage quand on saura que la lettre A seule forme un volume de 420 pages avec plus de 900 articles, dont quelques-uns, comme *Abélard* ou *Anne de Bretagne*, contiennent

Digitized by Google

plus de 100 sous-numéros. Un critique a dit que ce n'est pas une œuvre de bénédictin, mais d'un couvent de bénédictins.

Enfin, pour donner à nos lecteurs une idée aussi parfaite que possible de l'homme étonnant dont nous ne pouvons qu'esquisser le portrait, disons aussi que M. Kerviler a fait de son temps plusieurs parts, dont il a consacré l'une aux Muses, non sans succès, puisqu'il est lauréat, sous le pseudonyme de *Larvorre de Kerpenic*, des Académies poétiques du *Parnasse*, de la *Pomme* et des *Muses santones*.

Nos félicitations à l'écrivain doué d'assez de talent pour faire marcher de front des travaux techniques et littéraires de la plus haute valeur et pour s'être placé si haut dans l'estime de ses compatriotes et des lettrés du monde entier.

J.-L. MICOULEAU.

LA NEIGE.

Quand la neige est au mont, la neige sur la terre,
Que les oiseaux ont faim, le pauvre rien à faire,
Quand l'hiver les touchant de son doigt le plus gourd
Arrête l'eau du fleuve et l'haleine de l'homme,
Que la pensée aussi se serre, raide comme
La main, que jusqu'au cœur l'humide frisson court ;

Quand la sombre misère est sur la plaine blanche,
Quand aux plus bas sommets s'amasse l'avalanche,
Que blotti, l'Esquimau cache jusqu'à ses yeux,
Que la larve s'endort, que l'animal hiverne,
Que la terre s'étend et que le ciel se cerne,
Que le flocon ne rit qu'à l'enfant pour ses jeux,

Que le paysagiste aussi, puis le poëte
Admirent les beautés que la neige complète
Entourant les couleurs, changeant les bruits d'un ton,
Donnant au jour nouveau l'aspect d'une nuit blanche,
Couvrant la nudité trop maigre de la branche,
Laissant flotter au vent sa laine de mouton,

Bien des hommes sont morts de faim et de froidure,
Mais qu'importe ! au-dessous dort la bonne nature,
La nature couchée et contente au manteau
Qu'épaissit chaque jour une nouvelle neige,
Et quand nous avons froid, elle a chaud, et protège
Les germes et les grains qui pousseront bientôt.

Ainsi que le soleil, la neige triste est bonne ;
De même qu'au printemps rivalise l'automne,
Le rayon de l'été vaut la neige d'hiver.
Rien n'est haut, rien n'est bas, dans la nature ronde,
Tout ce qui la détruit est ce qui la féconde,
Et le rameau tout blanc prédit le rameau vert.

Dans l'homme la raison est bien plus dure chose,
Quant il neige à son front cette neige morose
Qui descend chaque jour et fait le cheveu blanc,
Rien de nouveau ne germe en sa tête attristée,
Et quand son avalanche au plus haut est montée
Il secoue, et tout tombe en lui vieux et tremblant.

La neige a pénétré jour à jour, goutte à goutte
Jusqu'à l'intime cœur qui la conserve toute,
Et s'il en tombe encor un flocon sur son front,
Une peine nouvelle, un oubli, quelque injure,
Rien ne peut plus la fondre, et l'hiver toujours dure,
Et le germe est tué refroidi jusqu'au fond.

C'est là que Dieu jeta la neige la plus froide,
Le glacier est profond, sa masse est lisse et roide,
La banquise en la mer flotte en glaçon géant,
Pourtant le soleil vient, quand l'appelle son heure,
Visiter jusqu'au pole en sa blanche demeure,
Mais la neige de l'homme annonce le néant.

RAOUL DE LA GRASSERIE

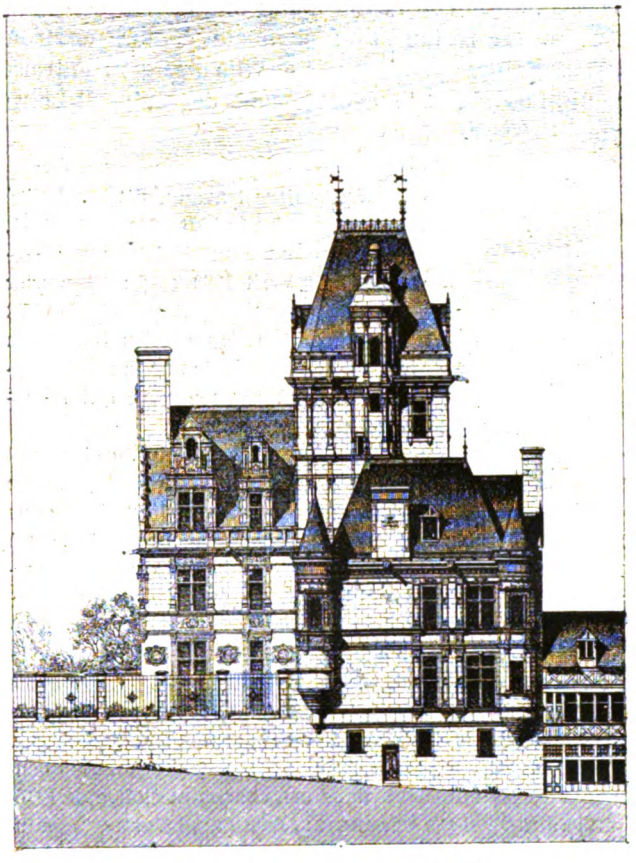

VUE DE L'HOTEL DE PINCÉ
(*Rue de l'Espine*)

LES MONUMENTS HISTORIQUES DE BRETAGNE ET D'ANJOU

L'HÔTEL DE PINCÉ, A ANGERS.

Nous empruntons à une très intéressante brochure de M. André Joubert les documents qui suivent sur la restauration aujourd'hui presque terminé de l'Hôtel de Pincé. (1).

(1) La Restauration artistique de l'hôtel de Pincé par André Joubert, orné de 4 gravures. — Angers, chez Germain et Grassen éditeurs.

Digitized by Google

Cet hôtel, une des merveilles de la Renaissance angevine, fut bâti de 1523 à 1533 par Jean de l'Espine sur l'emplacement d'une maison canoniale de Saint-Maurille dite les *Créneaux*, qu'avait acquise en 1522 Jean de l'Espine, sieur du Bois, des Brosses, de Noirieux, du Coudray et de Chambrezais, époux de Renée Fournier. Il fut successivement lieutenant du juge ordinaire d'Anjou, lieutenant du juge général criminel en la Séné-chaussée. Il remplit en 1511-1512, en 1515-1516, et en 1538 les fonctions de maire d'Angers. Il mourut le 4 septembre 1538, âgé de 59 ans.

Cet hôtel appartenait dans ces derniers temps à M. Bodinier qui en fit l'abandon gracieux à la ville d'Angers, à la condition qu'elle l'affecterait à un musée.

La ville s'adressa alors à l'Etat qui, sur les devis dressés par l'architecte Lucien Magne, concourut à la restauration de l'édifice pour une somme de 104,000 francs. La restauration complète coûtera environ 205,000 francs dans lesquels la ville d'Angers entrera pour 91,000 fr. et le département de Maine-et-Loire pour 10,000 fr.

I

DÉTAIL D'UN PILASTRE DU 1er ÉTAGE

Les premiers travaux, dit M. André Joubert, ont été exécutés de 1880 à 1881, conformément aux décisions ministérielles du 9 avril 1880 et du 24 février 1881. Ils comprenaient principalement la restauration des parties hautes du corps du logis en aile sur la rue Lenepveu et la reprise du pignon qui menaçait ruine.

Cette partie de l'édifice, qui paraît avoir été construite d'un seul jet, avec le pavillon central, vers 1523, était dans le plus déplorable état (1). Les hivers rigoureux de 1878 à 1880 avaient achevé la désagrégation du tuffeau friable employé dans la construction. L'ancienne charpente apparente, recouverte de plâtre, coupée par des cloisons et complètement pourrie, n'avait plus de stabilité. Toutes les saillies décoratives étaient tellement rongées par l'eau que la restitution des grandes lucarnes eût présenté les plus grandes difficultés, si l'architecte angevin, Jean de l'Espine, n'avait eu le soin de transmettre à son successeur les documents les plus précieux dans son charmant cloître de l'Hôpital Saint-Jean (1). Chapiteaux, frontons, balustres, moulures, tout était encore là, heureusement intact, pour témoigner du goût et des gracieuses inventions de l'habile artiste du XVIe siècle.

La reconstruction de la charpente, formée de chevrons apparents faisant office de fermes, était particulièrement difficile à faire à cause des pénétrations des lucarnes. Il fallait, en outre, réserver dans la pierre les solins, nécessaires pour écarter, par leur saillie, l'eau pluviale et garantir la jonction de l'ardoise avec la pierre. Enfin M. Magne voulait absolument maintenir l'exécution primitive des noues et autres raccords, exécutés au XVIe siècle entièrement en ardoises, sans interposition de plomb. Les courbes de raccord des surfaces d'ardoises évitent, en effet, la sécheresse des angles vifs. Ces travaux de couverture ont été accomplis par M. Revault qui a tenu à honneur de parfaire son œuvre d'art de ses propres mains.

DÉTAIL DE LA FRISE AU DROIT DU PILASTRE

La reprise du pignon portant la grande souche de cheminée était plus délicate encore. La construction biaise, adossée primitivement au pignon, dès le XVIe siècle, n'avait d'abord qu'un étage; on peut facilement se convaincre de son existence en pénétrant dans la loge du concierge, récemment reconstruite, et en examinant l'ancien parement du mur au droit de la vieille cheminée, dont l'âtre a été conservé, et dont le coffre, gardé aussi, montait dans la grande souche en pierre. Cette disposition de construction adossée datait donc de l'origine même de l'Hôtel.

Mais, postérieurement, on avait surélevé cette construction d'un étage. Pour accéder à cet étage, on avait creusé un escalier dans l'angle du pignon, au risque de le démolir; on avait percé une porte dans l'angle opposé pour faire communiquer la construction surélevée avec le premier étage de l'Hôtel. Les travaux de restauration ont permis de découvrir successivement ces démolitions faites dans l'ancien pignon qui s'écrasait et dont il a été nécessaire de reconstruire complètement l'angle depuis le sol. Toute cette partie de la reprise, accomplie par de mauvais temps, était d'une exécution difficile; elle s'est effectuée sans accident.

Dans un rapport adressé au Ministre le 20 novembre 1880, M. Magne signala les dangers de la restauration du pignon. Le mur, au droit de l'escalier, avait été réduit de 1m00 à 0m15 et l'angle de ce mur, complètement détaché par de fortes lézardes, menaçait de s'écrouler. L'architecte fut autorisé à entreprendre les travaux de consolidation nécessaires.

II

La dépense, pour ces travaux urgents, fut de 45.000 fr. environ. Un nouveau devis, s'élevant à 47,000 fr., fut introduit par M. Magne, le 8 juin 1881. Il était accompagné d'un devis de 10,000 fr. relatif à l'exécution sur les fonds de la ville d'un bâtiment de concierge. Ce bâtiment devait éviter tout prétexte à logements dans l'Hôtel restauré, remplacer la construction adossée du XVIe siècle, complètement dénaturée par des remaniements successifs, enfin masquer des constructions voisines dont la saillie sur le pignon de l'Hôtel eût été d'un effet déplorable.

La restauration comprenait principalement la partie inférieure du bâtiment en aile sur la rue Lenepveu et le pavillon central dont les corniches se détachaient par morceaux, au risque de blesser les ouvriers.

La corniche du pavillon était surmontée d'une attique que M. Magne avait cru devoir conserver dans son projet; cependant, au cours d'une de ses visites, il fit dégager devant lui les placages de mortiers qui masquaient encore la base de la lucarne couronnant les baies du pavillon. La démolition mit à jour l'ancienne sablière, cachée sous le mortier, mais occupant la place primitive sur la corniche : la jouée ancienne de la lucarne portait encore l'entaille rampante du chevron de jouée. Le doute n'était plus possible : l'étage

(1) « C'est dans l'intervalle de ces dix années (1523-1533) que je n'hésite pas à placer, sinon l'achèvement, au moins la construction générale du monument qui servit le mieux sans doute à placer au premier rang la réputation du « maître maçon » angevin. » (C. Port, *Notice sommaire sur l'Hôtel de Pincé, dit l'Hôtel d'Anjou*, *Revue de l'Anjou*, 1861, t. II, p. 29).

(1) C'est en 1536 que Jean de l'Espine conduisit les travaux de la reconstruction des cloîtres et du chartrier de l'Hôtel-Dieu. (*Notice historique sur l'Hôpital Saint-Jean*, p. II-III).

Digitized by Google

d'attique avait été ajouté. D'ailleurs, la tourelle, greffée sur le pavillon, conservait la trace des solins de l'ancien comble et leur direction correspondait parfaitement à la pente du chevron de jouée.

Ce point de départ aida à la reconstruction de l'ancien comble qui rétablit la silhouette élégante du pavillon central. Deux épis et une crête en plomb relevé au marteau complètent la décoration de ces combles. L'exécution des plombs fait le plus grand honneur à M. Bouvier dont les ouvriers, bien dirigés, ont su interpréter les dessins de M. Magne avec une véritable habileté. Peu d'ouvriers parisiens eussent été capables d'exécuter ces morceaux de plomberie d'art.

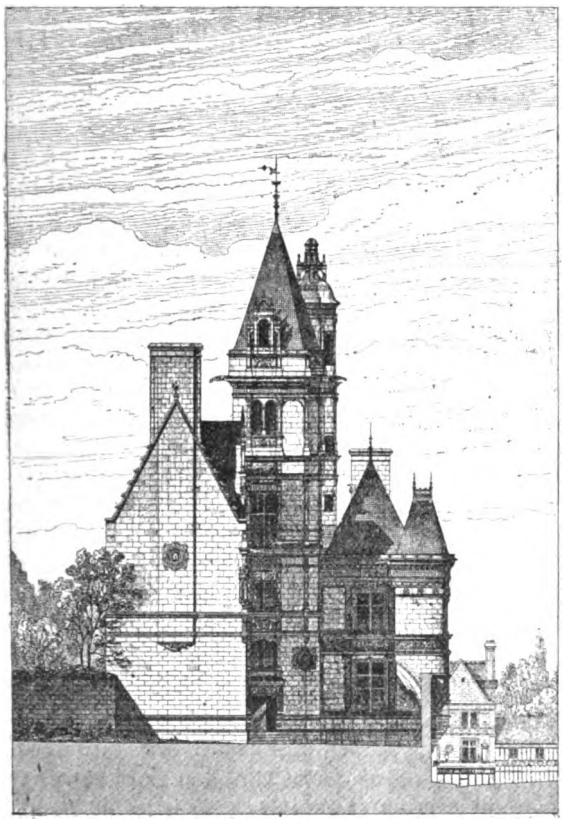

VUE DE L'HOTEL DE PINCÉ
(*Façade principale*)

Le sculpteur, M. Bloche, reconstituait en même temps, avec un soin extrême, les ravissantes sculptures du bâtiment en aile et du pavillon, dont l'exécu ion témoigne encore des formes usitées à la fin du XV[e] siècle. Cette partie du bâtiment diffère tellement du corps de logis construit, vers 1535, sur la rue de l'Espine et adossé au pavillon central, qu'on hésite à attribuer les deux parties de l'œuvre au même artiste. Cela supposerait une modification absolue dans ses conceptions et son goût en onze ou douze années. Il est vrai que Jean de l'Espine vivait à une époque où la transformation des idées était singulièrement rapide.

La reconstruction du couronnement de la tourelle en pierre donna lieu à un curieux incident. Le noyau de l'escalier est prolongé pour porter une voûte annulaire qui repose sur des murs de 0[m]22 d'épaisseur. Or, si la voûte était appareillée en claveaux prolongés dans la coupole qui la surmonte, les murs seraient nécessairement poussés au vide.

M. Magne, en préparant les dessins de la restauration, avait indiqué, pour la construction de la coupole, les assises posées horizontalement en encorbellement, laissant une partie vide à l'intérieur entre la coupole et la voûte annulaire pour décharger le noyau et les murs. De là réclamation de l'entrepreneur, affirmant qu'il était impossible que la coupole ne fût pas pleine. Pour le convaincre, l'architecte fit établir immédiatement l'échafaudage nécessaire à la reprise et l'entrepreneur fut stupéfait, en démontant les vieilles pierres salpétrées, de trouver le vide et les encorbellements indiqués, comme nécessité d'une bonne construction, dans les dessins de l'architecte. Il ne voulait pas croire que M. Magne eût pu prévoir la construction faite au XVI[e] siècle et il est resté convaincu que l'architecte, abusant de sa crédulité, avait dû faire exécuter un sondage, à son insu, pour si bien connaître l'intérieur de la coupole ancienne.

La charpente apparente du pavillon central a donné une nouvelle salle, qui domine l'édifice et d'où la vue s'étend au loin, par les lucarnes, sur la ville et la campagne environnante.

III

L'architecte, dans un rapport du 27 mai 1883, insista sur la nécessité de ne point interrompre les travaux de restauration, en raison de l'état du tuffeau dans toutes les parties saillantes. « Cette « pierre, écrit M. Magne, n'a plus au- « cune consistance et c'est à l'aide d'es- « tampages, faits à grand'peine, qu'il a « été possible de conserver la forme de « précieux fragments de sculpture qui « disparaissaient chaque année. Il faut « avoir vu de près les corniches, cor- « dons ou chapiteaux, pour apprécier la « décomposition vraiment incroyable de « la pierre. La restauration a été faite « en pierre choisie de Lavoux, qui est « très résistante : l'œuvre sera durable « et nous éviterons les graves mécomptes « qu'entraîne nécessairement l'emploi « d'une pierre peu coûteuse, mais friable « comme le tuffeau(1). »

Le devis présenté, en 1883, par M. Magne, montant à 55,000 fr. environ, comprenait l'achèvement des restaurations extérieures.

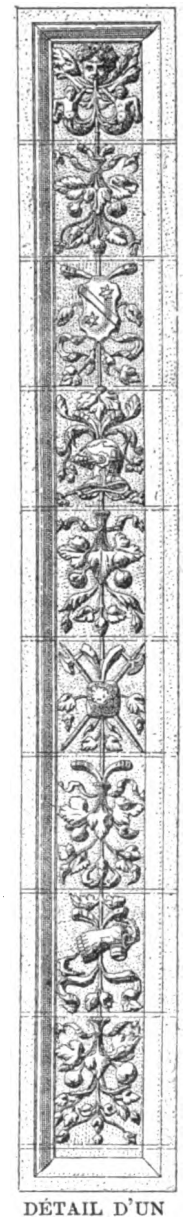

DÉTAIL D'UN PILASTRE DU REZ-DE-CHAUSSÉE

Reprenant la vieille tradition française l'architecte recommandait au sculpteur de chercher dans l'étude de la nature le caractère de vérité et de sincérité qui donne un charme particulier à nos œuvres du XVI[e] siècle. Par une piquante fantaisie ce sont les enfants même de l'architecte qui ont servi de modèle au stuatuaire, Emile Hébert, pour les figures d'amortissement des pignons.

(1) On sait qu'on est obligé de refaire actuellement, après vingt années, les balustrades de la cour du château de Blois, reconstruites en tuffeau vers 1865, complètement détruites aujourd'hui.

Digitized by Google

M. Bloche reconstituait, en même temps, avec M. Magne, la bande d'ornements saillants qui couraient sur les murs du rez-de-chaussée, encadrant les écus aux armes des Pincé et des Fournier. Cette composition, d'une extrême liberté, est particulièrement originale. On ignore à quelle époque ces ornements saillants ont été grattés. En mouillant la pierre, on trouvait encore la trace et la forme des rinceaux et des chimères. Il est donc difficile d'attribuer à cette destruction une cause politique. Le grattage fut-il un repentir du premier architecte, ou une réforme ? fût-ce simplement le fait brutal d'un changement de propriétaire ? On se perd en conjectures.

La restauration du bâtiment en façade sur la rue de l'Espine fut commencée en 1883. Elle n'était possible qu'après la suppression de l'étage ajouté postérieurement à la construction dans lequel étaient cachés les encorbellements de la tourelle du grand pavillon. Il fallait en même temps rétablir la corniche du couronnement, supprimée sur la cour, au moment de la surélévation, et remplacer les saillies en tuffeau détruites par les intempéries.

Lorsqu'on a constaté l'état de la tourelle avant la restauration on avait peine à comprendre qu'elle eût pu résister aux entailles de toutes sortes qui avaient été faites lors de la surélévation : des poutres de plancher traversaient de part en part le faible mur circulaire, affaibli encore par tous les scellements des pièces des combles.

Aujourd'hui, après le rétablissement des anciens combles, la svelte tourelle est visible extérieurement depuis sa base et le pavillon est dégagé des constructions qui l'écrasaient. La silhouette élégante, que les dessins de M. Magne faisaient pressentir et qui caractérisait l'œuvre de l'architecte angevin, apparaît dans toute sa grâce.

La charpente apparente du comble rétabli forme encore une salle fort intéressante, mise en communication, à travers le pavillon central, avec la salle lambrissée du pavillon en aile sur la rue Lenepveu. Un élégant poinçon et de charmantes crêtes en plomb martelé couronnent les combles en ardoises. Les meneaux des baies ont été rétablis. Les modillons sculptés dans la grande corniche étaient, sauf un, complètement détruits et ont été refaits avec le plus grand soin. La souche de la cheminée en pierre, sur la rue de l'Espine a été reconstruite.

M. Magne a défendu que l'on teintât les pierres neuves incrustées dans le vieux monument ; on ne peut que le féliciter de cette décision. Il est facile, en comparant dans les meneaux sculptés des baies du rez-de-chaussée, dans le couronnement de la porte du pavillon et partout ailleurs, les morceaux neufs aux morceaux anciens, de constater leur parfaite concordonnance. Le mode d'exécution des tailles anciennes a été reproduit. Le ton seul de la pierre distingue les pierres neuves des pierres vieilles et c'est, je crois, le meilleur éloge qu'on puisse faire de l'œuvre de l'artiste.

ROSE EPOUDRY (1)

ROMAN CONTEMPORAIN

V

La chapelle du P. Lafleur.

Cependant les jours s'écoulaient sans apporter à Rose la moindre nouvelle de ses parents. M. Tijou n'écrivait guère à son fils qu'une fois par mois pour lui envoyer de l'argent et dans ses lettres laconiques il ne lui parlait pas plus de la famille Epoudry que si elle n'avait jamais existé. De son côté, naturellement, Raoul n'osait pas lui demander si on avait retrouvé le corps de Rose : c'eût été pousser un peu trop loin l'ironie et le mensonge. Ce silence fait autour des siens augmentait chaque jour la nostalgie de Rose qui, malgré tout le bonheur qu'elle éprouvait à vivre de la vie même de son ami, rêvait nuit et jour du pays natal.

Un matin qu'elle revenait du marché de la place Maubert, elle se trouva nez à nez avec un homme en blouse qui lui dit timidement et presque à voix basse :

— Je ne me trompe pas, vous êtes bien Rose Epoudry ?

Rose recula d'un pas et fut tellement stupéfaite de reconnaître Janvret, le cordonnier de la rue de Charost, qu'elle en laissa tomber par terre son panier de provisions.

— Je vous ai fait peur ! reprit-il.

— Oh ! non, lui répondit Rose, toute pâle, mais je m'attendais si peu à vous !

— Et moi donc ! tout le monde vous croit morte à Ancenis. On porte même votre deuil.

Puis s'enhardissant et prenant une figure moqueuse :

— Mais je vois le coup à présent, vous êtes avec M. Raoul Tijou, n'est-ce pas ? Un beau gars et qui vaut le caprice !... C'est égal, quand le père et la mère Epoudry vont savoir ça !...

— Je vous défends bien de leur dire que vous m'avez rencontrée.

— Pourquoi ?

— Vous devez le comprendre. Au surplus, puisque vous voilà, je serais bien aise de causer avec vous. Vous n'êtes pas pressé ?

— Si, mais je peux tout de même bien vous donner une heure ou deux.

— Eh bien ! venez à la maison. Vous déjeunerez avec nous, et Raoul sera enchanté de vous voir.

Le cordonnier accepta, cela va sans dire. Les gens du peuple sont extrêmement curieux de leur nature, et Janvret qui était une des bonnes langues d'Ancenis n'était pas fâché de pénétrer dans l'intérieur de Rose pour en raconter de toutes les couleurs au pays.

(1) Par suite d'un accident arrivé aux clichés, les dessins de M. Léofanti qui doivent illustrer ce chapitre ne paraîtront que dans le numéro du 15 mars.

Digitized by Google

Justement Raoul était à l'école. Il profita de son absence pour visiter l'appartement depuis la cuisine jusqu'à la chambre à coucher et pour faire part à Rose de ses réflexions les plus indiscrètes.

— Savez-vous bien que M. Raoul vous a installée comme une duchesse! Mazette! on ne se prive de rien. Du palissandre, un canapé, des fauteuils en velours! il n'y avait rien de tout ça chez la mère Epoudry, et je comprends que mam'zelle Rose ait pris sa volée. J'en aurais fait tout autant si j'avais été comme elle une jolie fille. Seulement je vais être bien franc, je ne serais point parti comme ça, par ruse, en laissant croire aux gens que je m'étais noyée. On ne joue pas avec la mort, ma petite payse.

— Oh! je sais bien que j'ai mal fait, mais que voulez-vous, père Janvret, j'étais folle.

— Je connais ça, pourtant ce n'était pas une raison pour mettre tout le pays sens dessus dessous, et tous vos parents dans la peine.

— Je n'étais venue que pour un jour.

— Ta ta ta ta! quand les filles s'en vont courir après les gars, c'est que ça les tient. Vous voyez bien que vous n'êtes point revenue. Et pendant ce temps-là la mère Epoudry se meurt de chagrin!...

C'était la troisième fois que le cordonnier prononçait le nom de la mère Epoudry. La première fois, Rose avait ressenti comme un coup de couteau dans le cœur; la seconde, elle avait pris une chaise pour ne pas tomber; la troisième, elle fondit en larmes.

— Si ça vous fait de la peine, dit le père Janvret, je ne vous parlerai plus de vos parents.

— Si, si. Parlez-moi d'eux, au contraire. Ça me soulagera de pleurer.... Vous disiez donc que maman se mourait de chagrin.

— Elle va un peu mieux à présent. Elle a repris son petit train, elle commence à se remettre. C'est que le coup était par trop dur. Songez donc, mam'zelle Rose, que vos parents n'avaient que vous, qu'ils travaillaient uniquement pour vous. La maison leur semble bien grande. C'est comme une cage qui aurait perdu son petit pinson.

— Et mon père?

— Le pauvre bonhomme! si vous l'aviez entendu crier sur le port et dans les rues la nuit qu'il vous crut morte, vous n'auriez pas pu continuer votre chemin, vous seriez revenue sur vos pas. Dans le quartier, on croyait d'abord qu'il serait devenu fou. Il passait des journées entières dans votre jardin à rêver au bord du puits, la tête penchée vers la terre. Il ne pleurait pas, pour ne pas affliger votre mère davantage, mais ses larmes coulaient en dedans, il en avait le cœur noyé.... Il commence à prendre le dessus aussi lui.

— Et ma tante?

— Ne m'en parlez pas : elle porte un voile noir qui lui tombe jusqu'aux pieds. C'est comme un fantôme. Mais personne ne la plaint. Au contraire, tout le monde l'accuse de vous avoir perdue. Et la pauvre vieille fille reconnaît parfaitement ses torts et fait tout pour qu'on les lui pardonne.

Rose allait répondre au père Janvret, quand elle entendit mettre la clef dans la porte.

— Voilà Raoul, dit-elle; surtout ne parlez plus de mes parents devant lui, ça le contrarierait.

Et s'essuyant rapidement les yeux, elle courut au devant de son ami qui l'embrassa joue sur joue en lui disant :

— Ma Rosette, j'ai une faim du diable ; le déjeuner est-il prêt?

— Tout à l'heure. En attendant, je te présente un pays.

— Tiens, tiens, tiens. Le père Janvret ici? Quelle surprise! et comment avez-vous eu l'idée de venir nous voir?

— C'est bien simple, monsieur Raoul : j'ai rencontré mam'zelle Rose dans la rue, elle m'a invité à déjeuner chez vous, et voilà.

— Rose a très bien fait, et je suis ravi de votre visite. Vous avez vu notre appartement, vous avez pu constater qu'on ne manque de rien, que ma petite femme est heureuse. Je ne vous demande qu'une chose, père Janvret, c'est de ne pas troubler notre bonheur.

— Comment ça, monsieur Raoul?

— Vous savez tout ce qui s'est passé entre Rose et moi. Nous nous connaissions depuis l'enfance, nous nous aimions, Rose trouvait que Paris était trop loin d'Ancenis : elle est venue me voir, je l'ai gardée et n'entends point la perdre! Donc, pas un mot de votre visite ni de votre rencontre. Ce serait du scandale inutile. Comme c'est moi qui ai fait le mal, je le réparerai à mon heure. Vous entendez, père Janvret.

— Mais oui, mais oui, monsieur Raoul. Vous pouvez compter sur ma discrétion, je ne vous trahirai point, je ne dirai rien à personne.

Là-dessus on se mit à table. Rose s'efforça d'être aussi gaie que de coutume. Raoul fut d'une amabilité extrême et soigna tout particulièrement le cordonnier qui lui fit mille compliments sur son petit cordon bleu. A la fin du repas, il déboucha une bonne bouteille de muscadet, du même cru que celui qui avait coûté si cher à Rose. Le père Janvret avalait cela comme du petit lait, disant à chaque verre : « Voyez-vous, monsieur Raoul, le vin blanc de chez nous n'a pas son pareil au monde. Plus on en boit, plus il donne soif! » Et puis, quand il eut bien bu et bien mangé, il demanda la permission de se retirer, non sans avoir promis de nouveau à nos amoureux de ne pas dire un mot qui pût les trahir.

Mais les gens du peuple sont naturellement bavards et ne gardent les secrets qu'autant qu'ils ont intérêt à les garder.

En arrivant à Ancenis, Janvret n'eut rien de plus pressé que de dire à sa femme d'un air vainqueur :

— Je parie que tu ne devines pas qui j'ai rencontré à Paris.

Digitized by Google

— Comment veux-tu que je devine, mon pauvre homme, il y a tant de monde à Paris !

— C'est égal, cherche.

— Une personne d'Ancenis !

— Oui, et que tu connais bien.

— Je ne trouve pas.

— Cherche encore.

— Non, je donne ma langue aux chiens.

— Eh bien ! j'ai rencontré... Rose !

— Rose Epoudry ?

— Elle-même, en chair et en os.

— Ce n'est pas possible !

— C'est la vérité Seulement n'en dis rien à personne, car j'ai promis à Rose et à M. Raoul Tijou de ne pas souffler mot d'eux à Ancenis.

— En v'là une histoire ! alors, ils vivent ensemble là-bas.

— Parfaitement, voire même que j'ai déjeuné chez eux hier matin et très bien, ma foi. Rose avait fait sauter des rognons dans la poêle comme je n'en ai jamais mangé de ma vie ! et du vin ! tout ce qu'il y a de bon en muscadet. C'est du vin à papa, du pinau de Varades ?

— Et que t'a-t-elle dit ?

— Oh ! tant qu'elle a été seule avec moi, nous avons parlé de ses parents, elle a pleuré comme une Madeleine, mais dès que Raoul est arrivé, ses larmes se sont évaporées comme les nuages devant le soleil. Si tu les voyais tous deux : ils passent leur temps à se becqueter. Mon Raoul par ci ! ma Rosette par là ! de vrais tourtereaux. Et un nid ! M. Tijou saura un jour ou l'autre ce que ça lui coûte : rien que du palissandre, du velours et de la soie ! C'est d'un chic !...

— Alors, tu crois qu'il l'épousera.

— Ma foi, ça ne m'étonnerait pas : il me l'a du moins laissé entendre. Mais tu sais : les jeunes gens sont volages, et Raoul n'a pas encore ses vingt-cinq ans. D'ici là, il a bien le temps de se lasser de Rose. Pourtant je t'assure qu'il ferait une sottise, car elle est jolie comme un cœur. Elle s'est développée, elle a de la poitrine, bref c'est vraiment une belle fille.

La mère Janvret écoutait son bonhomme la bouche ouverte et les poings sur les hanches. Elle n'en pouvait croire ses oreilles. « Rose à Paris ! la maîtresse de M. Raoul Tijou ! quand tout le monde la croyait au fond de l'eau !... Ah ! la petite rouée, qui jamais l'eût jugée capable d'un tour pareil ! »

Et c'étaient des demandes, des exclamations à n'en plus finir. Car si Janvret était bavard comme une pie, sa femme l'était bien comme deux. Le cordonnier avait à peine les talons tournés, qu'elle alla conter la chose à la voisine, en lui recommandant bien de n'en parler à personne. La voisine en fit autant, comme de juste. De sorte que dans la matinée toute la ville en sonnait Vous pensez si l'on arrangea Rose ! On l'aurait lapidée si on l'avait tenue. Les gens du peuple n'aiment pas qu'on se moque d'eux, et la petite s'en était un peu trop moquée. Il n'y avait pas huit jours que les pêcheurs la cherchaient encore dans la rivière.

Naturellement l'idée vint à toutes les commères du quartier de prévenir la famille. Quand il y a une mauvaise nouvelle à apprendre, les messagers ne manquent jamais. Par bonheur les Epoudry étaient absents ce jour-là. Le bonhomme était à la Marchanderie, sur la route de Mésanger, et la mère Epoudry faisait une noce du côté d'Oudon. On courut alors chez la tante qui d'abord refusa de croire à la nouvelle, tant elle lui paraissait surprenante, mais qui, devant les confirmations des uns et des autres, se rendit chez le père Janvret.

Il était justement à son établi quand la tante se présenta.

— Qu'est-ce qu'on me dit, père Janvret ? Vous auriez rencontré ma nièce à Paris ?

— Parfaitement, mam'zelle Rose ; prenez donc une chaise, je vais vous conter cela. J'avais promis de n'en rien dire, mais du moment que vous le savez, je n'ai plus de raison de vous le cacher. J'ai rencontré votre nièce, hier matin, à deux pas de la place Maubert. Elle m'a emmené chez elle, et nous avons déjeuné ensemble.

— Avec monsieur Raoul ?

— Avec monsieur Raoul !

— Ah ! père Janvret, que vous me rendez heureuse ! Ma nièce n'est donc pas morte ! Pauvre petite, c'est son cœur qui l'a perdue. Elle l'aimait tant, son Raoul ! C'est ma faute si tout cela est arrivé ; aussi je lui pardonne bien le mal qu'elle m'a fait. La chère mignonne ! je suis sûre qu'elle aura pleuré, en vous parlant de nous.

— Oh ! pour ça, oui ; mais elle est si heureuse là-bas !

— Elle ne manque de rien, au moins !

— Rose manquer ! je voudrais que vous voyiez son appartement. C'est une bonbonnière : tout en palissandre, en soie et en velours.

— Pauvre petite ! Et monsieur Raoul vous a-t-il fait part de ses projets ?

— Pas précisément, mais j'ai cru comprendre à certaines paroles qu'il se marierait un jour avec sa bonne amie.

— Vraiment, il vous aurait dit ça, père Janvret. Excusez-moi si je vous demande toutes ces choses. Mais j'ai besoin de tout savoir avant de prévenir mon frère et ma sœur. Vous connaissez les Epoudry : c'est l'honneur même. Si on leur disait de but en blanc que leur fille qu'ils croient morte est tout simplement à Paris la maîtresse du fils Tijou, ils seraient capables de mourir sous le coup. Heureusement qu'ils sont à la campagne. J'irai ce soir au-devant de mon frère et je le préparerai. En attendant, j'ai envie d'aller voir M. le curé. C'est un si bon homme et il nous porte tant d'intérêt à tous, qu'il ne demandera pas mieux que de nous assister dans cette nouvelle épreuve. A

Digitized by Google

revoir, père Janvret, et ne causez pas trop, je vous en prie.

— Vous pouvez être tranquille, je ne dirai plus rien, mam'zelle Rose.

Le curé d'alors était un de ces hommes simples et droits qui font aimer le bon Dieu et croire en sa sainte providence. Après avoir desservi pendant quarante-cinq ans, comme vicaire et comme curé, une toute petite paroisse de l'arrondissement de Châteaubriant, il avait été envoyé, sans trop savoir pourquoi, à Ancenis. Ce déplacement lui avait causé beaucoup de peine, car il était devenu paysan dans son long commerce avec les paysans et il avait pris leurs habitudes, leurs manières et leur franc parler. Mais il s'était fait assez vite aux usages de la ville. Il est vrai qu'en raison de son grand âge et de son bon cœur, les habitants lui passaient une foule de choses qui chez tout autre les auraient offensés. Il s'était mis, par exemple, dans la tête d'empêcher les ouvriers et les campagnards d'assister à la messe en blouse, sous prétexte que la blouse n'était pas digne de la maison du bon Dieu. Les blouses l'avaient laissé dire et avaient continué de venir à la messe. Autre chose : il avait amené à Ancenis la jument sur laquelle il faisait ses tournées dans son village, une bique et une demi-douzaine de dindons. La jument qui n'avait jamais vu que des mares, en fait de rivière, prit le mors aux dents la première fois qu'on la conduisit à la Loire et faillit tuer le père Epoudry qui la montait. La bique et les dindons massacrèrent tout dans le jardin. Si bien que le curé dut se séparer de ses bêtes. Ce fut un gros chagrin pour lui, car elles lui rappelaient son presbytère de campagne, mais il n'en eut que plus d'amour pour les malheureux qu'il nommait sa clientèle. Tous les lundis, après sa messe, par n'importe quel temps, il distribuait des vivres et de l'argent aux pauvres de la paroisse, mais il ne donnait qu'à bon escient. Quand par hasard il se glissait dans le nombre une figure nouvelle, il la regardait bien, et s'il avait affaire à un homme ou à une femme capable de travailler, il lui prenait la main et disait, avant d'y mettre son obole : « Oh! le vilain poil de paresse, faudra me couper ça bien vite, sans quoi M. le curé ne donnerait plus rien. » L'autre se tenait pour averti et ne revenait plus. Savait-il une personne malade, il allait la visiter, quelle que fût sa condition, fût-elle riche ou pauvre. Il n'avait point de préférences, ou s'il en avait c'était pour les besoigneux. Il s'intéressait à tous ses paroissiens et prenait sa part de toutes leurs joies et de toutes leurs misères. On ne voyait que sa silhouette dans les rues. Il était grand et fort, et sa figure rubiconde était encadrée dans une magnifique chevelure blanche. L'hiver comme l'été il avait toujours son chapeau sous le bras pour n'avoir pas à saluer les gens qui lui souhaitaient le bonjour. Quand il était arrivé à Ancenis, il avait dit au père Epoudry : « Vous avez cent francs par an pour faire le jardin de la cure. Ce n'est pas assez. Je vous augmente de cinquante francs. » Lorsque Cocotte avait jeté son jardinier par terre, c'est lui qui avait payé tous les frais de médecin et de pharmacien, et chaque jour il lui envoyait, durant sa maladie, une bouteille de vin, un pot-au-feu, n'importe quoi. C'est encore lui qui avait consolé la mère Epoudry, après la disparition mystérieuse de Rose, et chaque fois qu'il la rencontrait, il relevait son courage par quelques bonnes paroles.

La tante Rose était donc bien inspirée en allant lui demander conseil.

Du plus loin qu'il l'aperçut, il ferma son bréviaire qu'il était en train de lire à l'ombre, dans la cour de la cure, et s'en vint à sa rencontre :

— Eh bien ! ma bonne Rose, on vient de m'en apprendre de belles... je vous attendais.

— Vous savez déjà la nouvelle !

— Je sais tout, et pour être franc je vous dirai que je n'ai point été surpris. Je m'étais toujours douté que votre nièce n'était allée à la rivière que pour mieux dépister les chiens, et j'avais refusé à sa mère de célébrer un service à son intention avant qu'on ait retrouvé son corps. Mais je ne pouvais pas dire mon arrière-pensée à la maman. Je connais la mère Epoudry : elle eût, bien sûr, fait quelque sottise... A présent qu'allons-nous faire, et comment va-t-elle prendre cela ? Si M. Tijou n'était pas l'original que vous savez, s'il avait un peu de cœur, c'est lui qui devrait arranger les choses et dire à votre frère et à votre sœur : « Vous avez assez pleuré comme ça, ne pleurez plus, nos enfants se sont mariés en cachette, nous allons maintenant les marier en public. J'accepte Rose pour ma bru ». Ce faisant, il se conduirait en honnête homme. Mais où il n'y a point de religion, ma bonne Rose, il n'y a point de ressource. M. Tijou est un mécréant qui se moque de Dieu comme du diable. Il trouvera tout naturel que son fils ait détourné de son devoir la fille de son jardinier. Il me rirait au nez si j'allais lui demander de réparer le dommage que M. Raoul a causé à Rose. Donc de ce côté-là, rien à faire. Du côté des Epoudry, c'est autre chose. Il faut à tout prix ménager votre sœur, car elle est encore malade du coup qu'elle a reçu, et ce serait la tuer que de lui dire brutalement la vérité. Comment comptez vous lui apprendre cela ?

— Je n'en sais rien, monsieur le curé, et j'étais venu précisément pour vous demander avis.

— Votre frère et votre sœur sont-ils chez eux aujourd'hui ?

— Non, heureusement. Mon frère est à la Marchanderie et ma belle-sœur est à Oudon.

— Eh bien, arrangez-vous de façon à ce qu'ils n'apprennent rien ce soir et dites au père Epoudry qu'il m'attende demain matin. Je serai chez lui entre huit heures et huit heures et demie.

— Mais, ne craignez-vous pas, monsieur le curé, que votre visite matinale ne lui paraisse extraordinaire ?

— En quoi ? vous lui direz que j'ai à lui parler au

Digitized by Google

sujet de mon jardin. C'est la chose du monde la plus naturelle.

— Ah ! monsieur le curé, que je suis malheureuse d'avoir été si faible envers ma nièce et comme j'en suis punie ! je ne m'en consolerai jamais.

— A tout péché, miséricorde, ma bonne Rose ; vous avez été inconséquente, sans doute, mais vous ne pensiez pas mal faire.

— Oh ! pour ça non, monsieur le curé, si j'avais pu prévoir que la pauvre enfant aurait ainsi quitté la maison, je ne me serais point tant occupée d'elle.

— Allons, ma chère demoiselle, du courage et faites ce que je viens de vous dire. Trouvez-vous chez votre frère demain matin. Ce ne sera pas trop de nous deux pour faire boire ce nouveau calice à la pauvre mère.

Et la tante sortit de la cure bien décidée à exécuter de point en point la consigne de M. le curé. Elle commença par visiter les maisons de la rue des Cordeliers pour empêcher les voisins de commettre la plus petite indiscrétion. Elle alla le soir au-devant de son frère qui, sa soupe mangée, partit à la rencontre de sa femme. Les Epoudry rentrèrent vers minuit quand toutes les portes étaient closes, et le lendemain matin, à l'heure dite, M. le curé se était chez eux. La tante arriva derrière lui.

Après avoir demandé de ses nouvelles à la mère Epoudry, il parla de ses fleurs et de ses fruits au bonhomme qu'il entraîna machinalement dans le jardin, pendant que la tante amusait sa belle-sœur. Mais la bonne femme, qui se doutait de quelque chose, ne perdait pas de vue M. le curé. Sans rien entendre de ce qu'il disait, elle observait attentivement l'effet de ses paroles sur la figure de son mari. A un moment donné, elle le vit pâlir, se détourner, puis saisir d'une main fiévreuse un bâton qui se trouvait à portée de sa main. Ce fut pour elle un trait de lumière. Elle jeta un regard plein d'inquiétude à la tante et se dirigeant d'un pas rapide vers M. le curé.

— Je ne sais pas si je me trompe, fit-elle, mais vous devez avoir quelque chose à me dire.

— En effet, dit-il en s'efforçant de sourire, j'ai à vous apprendre une nouvelle qui va bien vous surprendre..... Rose n'est pas morte.

— Rose est en vie, s'écria-t-elle. Ah ! monsieur le curé, que me dites-vous là ? C'est le coup de grâce.

On n'eut que le temps de la soutenir et de lui donner une chaise. Elle avait deviné tout de suite l'affreuse vérité. En vain, M. le curé s'efforça-t-il de la rassurer, de la consoler ; en vain fit-il appel à ses sentiments de mère et de chrétienne, elle ne voulut rien entendre.

— Perdue pour perdue, disait elle, j'aimerais mieux la savoir morte que déshonorée. Malheureuse fille ! Nous avoir laissé pendant deux mois porter son deuil ! Ah ! c'est fini, monsieur le curé, je n'aurai plus la force de vivre.

Et elle se lamentait, elle jetait des cris à fendre l'âme. Le père Epoudry était jugé, sa sœur aussi. Ils se regardaient tous deux à travers leurs larmes sans proférer une parole : on eût dit deux statues. Pendant ce temps-là, M. le curé épuisait à raisonner la pauvre mère les dernières ressources de son éloquence.

— C'est peut-être un mal pour un bien, disait-il. Après avoir été la maîtresse de Raoul, je ne vois pas pourquoi Rose ne deviendrait pas sa femme. Cela s'est vu plus d'une fois. M. Tijou a pour vous une profonde estime ; vous faites en quelque sorte partie de sa maison, il n'est pas possible qu'il ne répare pas dans la mesure de ses moyens la faute de son fils. Voulez-vous que je tente une démarche auprès de lui ?

— Je vous remercie, monsieur le curé, dit tout à coup le père Epoudry, je m'en charge.

Et sans plus tarder, sous le coup de la douleur et de la colère, le bonhomme prit dans le jardin sa pelle et son râteau et sortit.

— De la prudence, père Epoudry, lui dit M. le curé, ne vous emportez pas, ne cassez rien.

— Laissez-moi faire, monsieur le curé.

C'était la première fois de sa vie qu'il prenait une résolution virile.

LÉON SÉCHÉ.

(*A suivre*).

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

(*Suite*).

70. — L'abbé MAISONNEUVE. *François*, né à Saint-Etienne-de-Montluc, le 10 décembre 1737, quatrième des neuf enfants de François Maisonneuve, marchand à Saint-Etienne, originaire de Vigneux, et de Gilette Maignan, se fit recevoir *docteur en théologie* en l'Université de Nantes et devint *recteur de Saint-Etienne-de-Montluc*. Elu à ce titre *député du clergé de Nantes* aux Etats-Généraux, il n'y siégea pas longtemps, et redoutant les excès que présageaient les mouvements populaires, il donna sa démission au mois d'août 1789, en même temps que l'abbé Chevallier (Voy. ci-dessus). Ayant refusé le serment schismatique en 1792, il fut recherché par le district de Savenay et déporté en Espagne. Rentré en France en l'an X, il fut nommé curé de la paroisse de Sainte-Croix à Nantes, où il mourut le 29 septembre 1813.

Il n'y a sur l'abbé Maisonneuve que quelques lignes sans dates dans la *Biographie nouvelle des Contemporains* d'Arnault.

71. — MAUPASSANT, *Louis-César*, né à Saumur le 25 avril 1750, était qualifié *agriculteur* à Nort, lorsqu'il fut élu *député suppléant de la sénéchaussée de Nantes* aux Etats-Généraux. Il prit une grande part aux agitations nantaises. Scrutateur de la première assemblée électorale réunie au mois de mars 1790, pour nommer l'administration départementale de la Loire-Inférieure, il fut élu administrateur lui-même. Il partit à la fin du mois d'août pour Paris,

Digitized by Google

afin de remplacer à l'Assemblée nationale le député Pellerin, démissionnaire. Membre du directoire du département à la fin de 1792, il fut élu le 10 septembre *député suppléant à la Convention*, mais il n'y siégea point. Ayant été envoyé, au mois de mars 1793, à Machecoul, afin d'organiser la résistance à l'insurrection qu'on redoutait, il fut tué le 11 mars, lors de la première émeute. Une des sections de Nantes (quartier actuel de Saint-Similien) prit son nom et le portait encore en 1804.

On a de Maupassant un curieux portrait de profil dans la collection Déjabin. A sa mine altière, on dirait presque qu'il veut justifier son prénom de César. C'est la raideur personnifiée.

72. — MAZURIÉ DE PENNANECH, *Pierre-Louis*, né à Landerneau le 9 avril 1732, appartenait à une famille qui a fourni des maires de Morlaix et de Landerneau et un subdélégué de l'intendance. *Négociant* à Morlaix, il fut lui-même maire de Morlaix en 1782, premier consul de la juridiction consulaire en 1788, député de Morlaix à la session des Etats de Bretagne de février 1789 et membre de la commission intermédiaire des Etats pour l'évêché de Tréguier. Elu *député des sénéchaussées réunies de Morlaix et de Lannion* aux Etats-Généraux, il y fit très peu parler de lui. Je ne trouve mention de sa personne que dans l'*Almanach des députés*, en 1790, qui, le mettant en parallèle de Baudouin de la Maison blanche, très expert en Digeste, en Pandectes et en ordonnances, ajoute : « M. Mazurié ne sait pas tout cela et prétend n'en être pas moins instruit. » Je ne trouve plus trace de lui après la Constituante.

On a un beau portrait de Mazurié gravé par Masquelier, d'après Perrin; mais je ne connais sur lui aucune notice biographique.

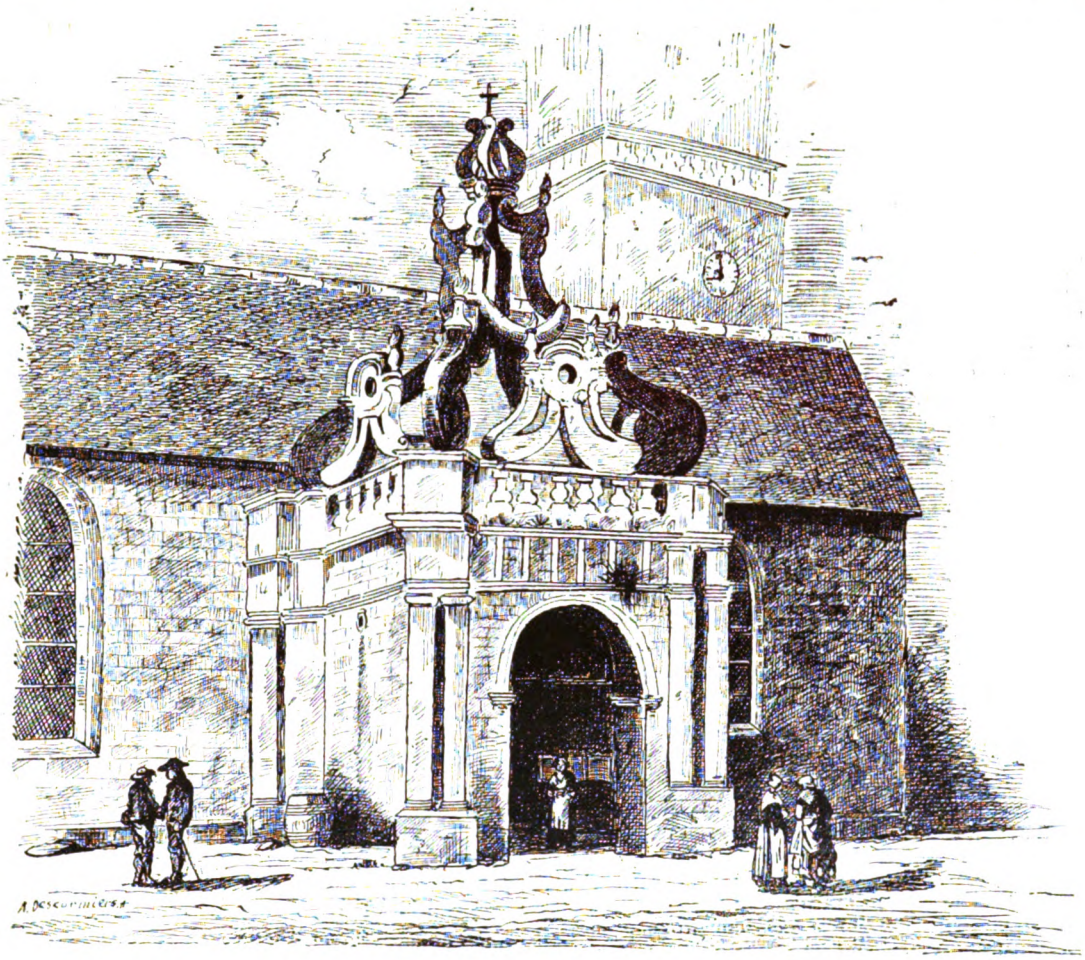

PORCHE LATÉRAL DE L'ÉGLISE DE CARNAC (1)
Dessin à la plume de M. Descormiers

(1) L'église de Carnac date du premier tiers du dix-septième siècle. Son portail latéral, de style dorique, est décoré d'un curieux baldaquin en granit, formant une couronne royale.

73. — L'abbé MÉCHIN, *Antoine-Alexandre*, né à l'île de Bouin, en Vendée, le 13 janvier 1746, fut nommé *curé de Brains*, près Machecoul, en 1786, et devint recteur au concours, en 1787. Secrétaire de l'assemblée diocésaine électorale de Nantes, qui eut lieu le 25 septembre 1789, pour remplacer les trois députés aux Etats-Généraux, démissionnaires, en présence du refus de siéger des suppléants, Méchin fut élu second *député du clergé* de cette seconde série aux Etats-Généraux, et devint le premier, par suite du refus de siéger de l'abbé Pronzat. Après s'être justifié de n'avoir pas signé la protestation du 29 avril 1790, il prêta serment à la constitution civile du clergé, le 3 janvier 1791, et se rétracta le surlendemain par une lettre officielle adressée au président de l'Assemblée, puis publiée dans le *Journal ecclésiastique*. Mais rentré dans sa paroisse après la clôture de l'Assemblée, il adhéra une seconde fois au schisme et continua les fonctions pastorales jusqu'en 1793, comme curé constitutionnel. C'est à ce titre qu'il fut

Digitized by Google

massacré, le 11 mars 1793, dans une rue de Machecoul, en face de l'hôpital actuel, le premier jour de l'insurrection.

On a son portrait gravé par Courbe d'après Isabey dans la collection Déjabin : œil presque hagard : physionomie de l'indécision.

74. — MILLON DE VILLEROY, *Maurice-Emmanuel*, né au Croisic le 1er mars 1743, appartenait à une ancienne famille de Bretagne que le *Nobiliaire universel* de Saint-Allais rattache à celle des Millon de Villemorel et des Salles, qui remonte au XIIIe siècle, a produit un trésorier général de Bretagne en 1484, fut maintenue de noblesse d'extraction à la réformation de 1669 et portait d'azur à 3 têtes de lévrier coupées d'argent, colletées chacune d'un collier de gueules bouclé d'or. Il faut donc admettre que la branche du Croisic, issue d'avocats de Qnimperlé, avait dérogé et perdu ses droits à la noblesse, ou bien qu'on admit en sa faveur une exception fort honorable, car le Tiers Etat de Bretagne avait déclaré formellement qu'il exclurait les nobles de sa députation aux Etats-Généraux ; et Millon de Villeroy, *maire du Croisic*, député de cette communauté aux Etats de Bretagne de février 1789, et bientôt membre de la commission intermédiaire pour l'évêché de Nantes, fut élu, en avril, *député suppléant de la sénéchaussée de Nantes* aux Etats-Généraux. Il ne siégea pas ; n'occupa point de fonctions pendant la révolution, et mourut le 20 juin 1831, au Croisic, à quatre vingt-huit ans.

Ses descendants existent encore à Guérande.

75. — MORINEAU, *Christophe-Louis-Pierre*, né à Concarneau en 1753, était fils d'Yves-Marie, maire de cette ville et député aux Etats de Bretagne de 1764. Négociant, miseur de Concarneau en 1789 et député par la communauté à la session des Etats de Bretagne de février 1789, il fut élu *député suppléant de la sénéchaussée de Quimper* aux Etats-Généraux, mais n'eut pas occasion de siéger. Il offrit son argenterie comme don patriotique. *Maire de Concarneau* le 1er décembre 1792, il se trouvait à Paris lors du procès de Louis XVI, et contribua à sauver la vie à plusieurs personnes, notamment au comte de Ménorval, en lui procurant un sauf-conduit de pharmacien. A la suite de la loi du 29 frimaire an II, il fut élu par ses concitoyens instituteur de la commune et remplacé comme maire. On le trouve ensuite *maître d'école* à Fouesnant, puis adjoint principal délégué à Concarneau jusqu'en l'an VIII. Ruiné, au moment du blocus continental, par des spéculations sur les blés, il vit l'une de ses filles obligée de prendre un petit commerce d'épicerie, et il mourut près d'elle le 29 décembre 1822.

Cette notice est la première qui soit publiée sur Morineau.

RENÉ KERVILER.

(A suivre).

NOTICES HISTORIQUES

SUR LES VILLES DE BRETAGNE ET D'ANJNU

VALLET

Quant à la nature du sol, granitique par endroit, il est silico-argileux ; cependant, l'argile y domine sur plusieurs points, notamment dans un clos de vigne, nommé, par cette raison, de l'*Argilier*, et que, par corruption, on appelle maintenant de l'*Arzilier*, clos qui est situé entre le bourg de Vallet et l'ancien château de Fromenteau, dont nous parlerons dans la suite. Il y a également quelques veines de calcaire, dont l'exploitation a été reconnue très dispendieuse, attendu la faible quantité de chaux qu'elles renferment. On trouve même quelques terrains plombifères, au village de la Brunetière, par exemple ; mais le plomb y est presque fictif. Enfin, il y a jusqu'à des traces de minerai de fer, comme il résulte d'une source ferrugineuse découverte il y a une vingtaine d'années, en ouvrant une carrière de granit près du hameau de Raingaillaud, à un kilomètre ouest du bourg, sur les bords du ruisseau le Logne.

Anciennement, le territoire de Vallet possédait un couvent de moines et un de nonnes ; mais la distance qui les séparait était, pour le moins, respectueuse. L'un était le prieuré de Disseron (1), et l'autre l'abbaye de la Regrippière.

A quelle époque remontait la fondation de ce prieuré de Disseron ? On l'ignore. Tout ce qu'on en connaît, c'est qu'il fournissait les chapelles des environs de célébrants et de chantres, et qu'il fut réuni aux Chartreux de Nantes en 1577. A l'endroit qu'il occupait, il existe maintenant une maison de campagne appelée Iseron.

Quant à l'abbaye de la Regrippière (2), dont on ignore également l'origine et dont il reste encore quelques ruines, elle ne fut abandonnée que lorsque la Révolution vint donner la clé des champs aux recluses ; mais il paraît que ce ne fut pas faute de bonne volonté de leur part.

En effet, on raconte encore dans le pays comment l'une d'elles, vingtième peut-être, escalada l'enceinte sacrée, pour suivre son amant, noble des environs. Cette fuite, qui eut lieu pendant la nuit de Noël, était consignée dans un registre fort curieux, où l'on voyait aussi les malédictions dont cette intéressante pécheresse fut chargée par ses sœurs en J.-C. Par exemple, le registre oubliait de dire si c'était par envie.

Quoi qu'il en soit, l'abbesse avait droit de haute et basse justice sur les environs, droit qu'un roi de France avait conféré à sa fille en lui donnant l'abbaye. On montre encore le lieu qui fut le Montfaucon de ces charitables da mes ; mais hâtons-nous de le dire, le gibet n'existe plus. Il était établi au milieu du vieux fort existant sur le ruisseau dont nous avons déjà parlé et qui formait la limite de la province d'Anjou et de celle de Bretagne.

Le territoire de Vallet comptait aussi trois fiefs notables : Bois-Benoist, Le Clairay, Fromenteau.

Bois-Benoist, le plus ancien probablement, était possédé, en 1480, par Jean de Chavaëgné. Près de quelques restes du vieux château, détruit, croit-on, pendant les guerres de religion, il existe actuellement une métairie.

Le Clairay appartenait primitivement à Jean de la Fontaine (3), chevalier ; mais à quelle époque ? c'est ce qu'on ne sait. A la fin du siècle dernier, le château était habité par la famille de Bruc. Aujourd'hui, il est remplacé par une charmante habitation moderne. L'assemblée de la Saint-Louis, fête patronale de Vallet, avait autrefois lieu dans le joli bois qui l'entoure.

(1) Sur l'emplacement de ce prieuré, il existe une maison de campagne nommée Iseron.

(2) Elle dépendait de l'abbaye de Montevrault (Maine-et-Loire), où vivaient pêle-mêle moines et nonnes, abbaye fondée en 1100, par Robert d'Arbrissel, celui-là même qui, au dire de ses panégyristes, couchait entre deux religieuses, « pour mortifier sa chair.

(3) Serait-ce un aïeul du « bonhomme la Fontaine » ? c'est peu probable, celui-ci étant né à une autre extrémité de la France à Château-Thierry. Et puis, il y a tant de fontaines en ce monde.

Digitized by Google

Quant à Fromenteau, voici ce que nous avons pu en apprendre :

En août 1544, il appartenait à René de la Boucherie, seigneur de la Boucherie et de Fromenteau. Ce seigneur était qualifié de « noble escuyer »; ce qui indique qu'il descendait de l'un des francs-archers institués par Charles VII en 1448 (1) à un par chaque paroisse (il y en avait alors environ 16.000).

En 1666, il était, sans qu'on sache comment, passé à messire Jacques Barrin, chevalier, marquis de la Galissonnière, conseiller d'Etat du roi, qui paraît être le « jeune chevalier Barrin », dont parle Tallemant des Réaux dans ses *Historiettes*, où il le mêle à une aventure des plus risquées.

Depuis, Fromenteau resta dans la famille Barrin, dont le représentant était, en 1729, Achille-Roland Barrin, chevalier seigneur du Pallet, de Vallet, etc., c'est à-dire puissant sur les autres seigneurs du canton. Il habitait le château des Montis, dont on voit encore une vieille tour en ruines, à 3 kilomètres de Vallet, à quelques centaines de pas de la route de Nantes, sur la droite.

A cette époque, Fromenteau n'était encore qu'une juridiction annexe du marquisat de la Galissonnière, dont le titulaire se distingua, comme nous l'avons dit, pas une victoire navale et la création d'un jardin botanique. Ce n'est que vers 1760 qu'il fut lui-même érigé en marquisat en faveur de messire Achille-Marc Barrin, seigneur du Pallet, du Vallet, etc., maître de camp du régiment de Languedoc-Drayons.

Le dernier seigneur et marquis de Fromenteau fut Athanase-Scipion de Barrin, chef de division, capitaine des vaisseaux du roi, chevalier de Saint-Louis, associé à celui de Cincinnatus.

Aujourd'hui, il ne reste plus de la demeure seigneuriale qu'une aile en ruines et une assez longue suite de communs, qui sont la demeure des fermiers.

Etait-ce encore un fief, ou un sous-fief ? Toujours est-il que, dans l'emplacement du magnifique château moderne de la Noë-de-Bel-Air, propriété du duc de Brue, « ambassadeur de la république de Saint-Marin » (2), il existait en 1402 une maison dite « la maison des pierres » ; ce qui indique, à la fois, qu'il n'y en avait alors guère de semblables dans le pays et que le propriétaire devait, naturellement être un seigneur ».

Enfin, il devait aussi y avoir une sorte de fief dépendant du lieu où est actuellement le château de la Guiptière, appartenant à M. Emile Vincent, maire de Vallet, conseiller général et candidat répblicain de la deuxième circonscription de Nantes, aux élections de 1877. Bornons ici notre coup coup d'œil général et revenons au bourg en particulier.

A quel siècle remonte l'origine de Vallet ? Aucun document ne l'indique. Les traces d'une voie romaine, pavée de larges pierres qu'on voyait encore il y a une quarantaine d'années dans les landes des Chabossières, à 5 kilomètres nord-est de Vallet, disent assez que Rome répandit jusque sur notre sol les bienfaits de sa civilisation : mais le nom même de Vallet était encore dans le néant. Ce n'est que de longs siècles après qu'on le voit apparaître, pour la première fois, dans la personne de Louis ou Lucas de Vallet, qui vivait en 1188, et possédait la seigneurie de Vallet, seigneurie passée, dès 1264, à Olivier de Clisson, du droit du plus fort, sans doute (1).

Quoi qu'il en soit, quand la Révolution éclata, le bourg de Vallet était presque aussi considérable qu'il l'est actuellement et, deux années plus tard, quelques rares maisons qui avient été des corps-de-garde de l'armée républicaine, restaient seules debout.

Parmi celles-là, on remarque d'abord l'ancienne cure, construction de la fin du XVI[e] siècle ; puis, en face, la maison appelée de nos jours *la Bourgeoisie* et primitivement *le Bourgesy*. Les vieilles tours en ruines qu'elle possède aux angles de son mur d'enceinte, en attestent assez l'ancienne qualité de gentilhommière. En 1728, elle était habitée par Louis Valleton (2), sieur de Bourgesy, procureur fiscal de Fromenteau, à qui la tradition attribue des faits surnaturels. Elle veut qu'il ait été condamné à servir, même après sa mort, de monture à messire Satanas, et comme preuve, la naïve rapporte qu'un homme d'un village voisin le rencontra une nuit galopant dans l'ancien chemin d'Ancenis, connu sous le nom de *chemin du Rouaud*. Cette légende, qui s'appelle le *Cheval du Diable*, paraît tout simplement venir ce ce qu'il était le seul protestant du pays et surtout descendait du malheureux Nicolas Valleton, receveur de Nantes, qui, accusé d'être l'un des auteurs des placards contre l'Eucharistie, affichés sur les murs du Louvre et jusque dans la chambre du roi, fut brûlé vif, le 21 janvier 1535, à la Croix-du-Trahoir de Paris.

(*A suivre*) BENJAMIN PIFTEAU.

(1) Ce franc-archer était, sans doute, du village de la Boucherie, qui existe encore et dont il avait ajouté le nom à son nom de René. En effet, beaucoup de familles étaient encore sans ce véritable *nom* qu'elles ont de nos jours et qui leur vient de la profession d'un ancêtre ou d'une autre circonstance, et chacun de leurs membres s'appelaient Pierre, Paul, Jacques, etc.

(2) La république de Saint-Marin, état pour rire et grand comme un de nos cantons, est située au nord de l'Italie, sur les bords ouest de l'Adriatique.

(1) L'état des anciens chemins du Rouand de *rivulus*, probablement, car celui-ci en particulier, n'est guère qu'un ruisseau, du Clairay et de Tillers arrivant à Vallet est profonde de plus de plus de dix mètres, indique une ancienneté d'au moins huit à neuf cents ans.

(2) Son nom ne serait-il pas un composé de Vallet, ce qui pourrait faire de lui un descendant de Louis ou Lucas de Vallet ?

LOUIS LACOMBE

Bien que Louis Lacombe ne fût ni Breton ni Angevin, nous ne saurions oublier qu'il compta dans nos chères provinces de nombreux amis, et nous sommes heureux de reproduire ici, comme un hommage rendu à sa mémoire, les paroles prononcées sur sa tombe par M. Oscar Comettant, le 4 octobre 1884 :

Lacombe naquit à Bourges le 18 novembre 1818.

Sa mère était bonne musicienne ; elle voulut être le premier professeur de son fils et les progrès de l'enfant sur le piano furent rapides. A six ans il prit part, avec un succès plein de brillantes promesses, à un concert donné au théâtre de Bourges au bénéfice des incendiés de Salins. Ses parents le conduisirent à Paris et Zimmermann le reçut dans sa classe, au Conservatoire.

Il y avait à ce moment, parmi les élèves de Zimmermann, un jeune pianiste que le Conservatoire allait bientôt couronner premier prix de piano et qui devait se faire une glorieuse et universelle réputation comme professeur : je veux parler de Marmontel.

Dans son intéressant volume : les *Virtuoses contemporains*, Marmontel parle de son condisciple Louis Lacombe :

Digitized by Google

« Ce nouveau venu s'annonçait comme un émule redoutable pour nos concours. Encouragé par Zimmermann, stimulé par une louable émulation, Louis Lacombe fut bientôt au premier rang de la classe, et dès 1831 il obtenait le premier prix de piano. »

Ce grand triomphateur de douze ans quitta le Conservatoire pour voyager en Allemagne, où il continua son éducation musicale.

« Il nous revenait toujours en progrès, écrit Marmontel ; son exécution et son style, formés par un travail incessant, avaient acquis la sûreté et l'individualité que le temps, la réflexion et les rapports suivis avec le public peuvent seuls donner. »

PORTRAIT DE M. LOUIS LACOMBE

En effet, Lacombe prit rang parmi les plus célèbres pianistes de cette époque. Que de fois ne l'avons-nous pas entendu, dans nos salles de concert, applaudi, fêté à outrance, rappelé, bissé, soit qu'il exécutât de sa propre musique, soit qu'il jouât du Chopin, du Liszt, du Schumann, du Beethoven, du Mendelssohn, ou quelque composition des maîtres anciens, Bach, Hændel, Scarlatti, Haydn, Mozart !

Si l'on voulait caractériser d'un mot l'exécution de Lacombe, on le pourrait en disant qu'il était la chaleur communicative, la passion, la délicatesse et la fougue poussées jusqu'à l'extrême, mais sagement pondérées, retenues comme un frein dans la plus parfaite correction de mécanisme et enchaînées par le rhythme et la mesure, qui sont à la musique ce que le sang et la forme extérieure sont à tout être vivant.

Quel musicien pianiste, ou si l'on aime mieux, quel pianiste vraiment musicien ne connaît les trios de Lacombe pour piano, et violoncelle, ses études transcendantes et de difficulté moyenne, les *Harmonies de la nature*, poétiques et ravissantes inspirations dans le genre descriptif, cher à Berlioz, à Douay et à Félicien David ? Qui n'a voulu jouer le beau caprice intitulé : *Etude en octaves* que Lacombe exécutait immédiatement ? Enfin, quel virtuose sérieux n'a dans sa bibliothèque la sonate de salon, op. 33 : Le *Retour du Guerrier* ; la grande polonaise : *Adieu à la Patrie* ; puis encore le grand caprice, op. 1 : *Ronde fantastique*, et ses belles transcriptions de la *Marche des Racoleurs* et de l'*Ondine et le Pêcheur*, une caresse, un rêve, un souffle poétique d'une délicatesse infinie ?

La part du pianiste faite chez Lacombe, il nous reste à parler du compositeur simphonique et dramatique, et cette part est de beaucoup la plus importante et la plus glorieuse.

Pour qui a entendu ses poèmes symphoniques : *Manfred*, *Arva*, et surtout *Sapho* ; son recueil de quinze lieder pour piano et chant ; ses sonnets ; ses deux légendes antiques : le *Chant de la statue de Memnon*, les adieux d'*Hector et d'Andromaque* ; ses hymnes avec ou sans accompagnement ; le *Songe d'Athalie*, pour chant et orchestre ; ses quatuors ; son élégie héroïque pour piano et violon ; ses grandes ouvertures à orchestre, et par dessus tout ses partitions de grand opéra, au nombre de trois ou quatre encore inédites et qui attendaient le bon vouloir d'un directeur de théâtre pour être produites, pour quiconque, disons-nous, a entendu ces productions de genres si divers, ou seulement quelques-unes d'elles, Louis Lacombe fut un compositeur dans la plus belle et la plus large acception de ce mot. Qui pourrait nier, avec la connaissance approfondie de toutes les ressources de l'art, l'inspiration véritablement géniale chez l'auteur de l'*Ondine et le Pêcheur*, de *Sapho* et de *Winkelried*, grand opéra en quatre actes ?

J'ai entendu la *Sapho* de Lacombe exécutée au Trocadéro et plus tard à l'un des concerts du Conservatoire, et je n'ai pas attendu la mort de ce cher ami, de cet artiste si digne, si respectueux de son art, pour exprimer toute mon admiration à l'égard de cette œuvre maîtresse.

Lacombe a laissé en mourant, à la garde de son inconsolable compagne, Andrée Lacombe, plus de cent cinquante lieder manuscrits avec des œuvres à grand orchestre, un opéra-bouffe, des chœurs sans accompagnement et ses grands opéras, qui sont ses chefs-d'œuvre.

Cette musique ne saurait être perdue pour l'art, et la génération nouvelle, qui a méconnu Lacombe, ou, pour parler plus justement, qui l'a ignoré, lui doit une réparation.

Si ces partitions d'une incontestable valeur sont restées ignorées jusqu'à ce jour, c'est que l'auteur de *Manfred* et de *Sapho* ne sut que les écrire et n'essaya même pas de les imposer. Lacombe attendait qu'on vînt lui demander ses œuvres. Pour les proposer, il était trop modeste, de cette modie qui a sa source dans une austère dignité et commande la réserve par crainte du refus. Il ne savait offrir que ses services quand il avait donné son amitié.

Lacombe n'était pas seulement un compositeur de large envergure, un pianiste virtuose applaudi de toute l'Europe pendant la première moitié de sa vie ; c'était aussi un lettré des plus érudits, un critique profond, un poète charmant tout vibrant de tendres sentiments où l'amour du beau et du bien se mêlait toujours à une douce philosophie humanitaire.

Il y a quelques jours à peine, Lacombe m'écrivait de sa petite habitation de Saint-Vaast une lettre émue en m'envoyant son offrande pour une œuvre de touchante philanthropie, pour une modeste tombe à élever sur le terrain où repose, à Pavilly, une simple paysanne qui fut une héroïne de la maternité. Sa lettre était accompagnée d'une pièce de vers exquis. J'en détache les deux strophes que voici :

Digitized by Google

Si j'admire Shakespeare, Eschyle, Hugo, Corneille,
Les virils conquérants de l'immortalité,
Ces fiers lutteurs berçant l'univers enchanté :
J'aime le Christ qui lutte et Jeanne d'Arc qui veille.

La gloire c'est bien beau ! Mais c'est bien beau l'amour !
Les aspirations se dégageant d'une âme
Qui résiste au malheur, au désespoir, au blâme,
Versent dans notre nuit un pur rayon du jour.

Terribles et mystérieux décrets de la destinée ! Quatre jours après l'envoi de cette pièce de vers que Lacombe m'avait dédiés, un télégramme de Saint-Vaast m'annonçait que notre ami était atteint d'une congestion au poumon. Le lendemain, une lettre de Mme Andrée Lacombe me disait : « Sa plus grande souffrance est dans le cerveau. La composition le tourmente sans cesse. Ses pensées, d'une lucidité parfaite, ne font jamais trêve ; mais sa faiblesse est extrême. Cela finira, Dieu aidant. Il est bien cruel de voir souffrir ceux qu'on aime. »

Quelques heures après avoir reçu cette lettre, un télégramme m'apprenait que Louis Lacombe venait de s'éteindre dans les bras de sa chère et courageuse femme, dont la douleur est indescriptible.

Ses derniers moments furent poignants. En proie à des douleurs physiques intolérables, son esprit s'en trouvait surexcité et le travail de la composition l'obsédait. Il composait malgré lui et avec une effroyable rapidité de conception. Il ne pouvait parler ni entendre parler sans qu'aux paroles ne se mêlât de la musique. Comme un moyen de calmer son esprit et de le détourner de la composition par la musique même, sa femme lui conseilla de chanter en esprit quelque mélodie connue. Il se prit alors à penser au septuor des *Huguenots* ; mais ce fut pour le réorchestrer dans son cerveau en feu, et l'obsession, le désir musical continua impérieux et terrible, ne lui laissant pas un instant de repos.

A un moment, il entendit des myriades d'accords de septième diminuée qui déchiraient son oreille. Il vit dans ces accords sinistres le présage de sa mort et dicta à sa femme ses dernières volontés.

OSCAR COMETTANT.

VARIÉTÉS

LES ARMES OFFENSIVES DE MAIN, EN USAGE EN EUROPE DEPUIS LES AGES PREHISTORIQUES JUSQU'AU XIXe SIÈCLE.

Les armes sont vieilles comme le monde.

La première préoccupation de l'homme fut, nécessairement, le soin de sa défense. Il vivait, en effet, nu et désarmé, au milieu d'animaux dont, non-seulement il devait repousser les attaques, mais qu'il était aussi obligé d'attaquer, afin de pourvoir à sa nourriture.

De ce double souci, l'origine des armes.

Les premiers types d'armes que nous possédons, sont ces armes ébauchées dans un morceau de pierre dure, — presque généralement de silex blond, noir, rubanné, — ces couteaux à pierre dégrossie, ces bouts de flèches que nos paysans bretons nomment *Elfes-arroms* ou *ongles des fées*, tous ces engins, armes et outils, auxquels les archéologues ont donné le nom d'*armes de la pierre éclatée*.

Et ce nom est juste, car, à cette époque rudimentaire, la forme que l'ouvrier voulait faire prendre à l'arme ne s'obtenait que par à peu près, au moyen de coups frappés plus ou moins habilement avec une autre pierre sur la pierre destinée à être convertie en hache, en couteau, en pointe de flèche ou de javelot, et que, bien évidemment, on devait choisir parmi les pierres ayant déjà, par leur forme naturelle, un certain rapport avec celle qu'on se proposait de leur donner.

Telles sont les premières armes offensives de main.

Mais bientôt l'homme apporte dans leur fabrication un très sensible perfectionnement : il façonne avec plus de soin ses armes qui, d'*éclatées*, deviennent *polies*, grâce au frottement qu'il leur fait subir. De là les curieuses haches en jadéïte, en serpentine, ces *haches des dolmens* ou *pierres de tonnerre*, si nombreuses dans notre sol armoricain, ces *celts*, ces marteaux au poli si parfait.

Puis, nouvelle innovation, l'ouvrier taille dans des os, dans des arêtes de poisson, la pointe de ses flèches, et dans du bois dur, ou souvent encore dans des cornes de cerf ou de renne, les casse-tête et les manches de haches. Les haches et les bouts de flèches étaient emmanchés par un procédé absolument analogue à celui dont se servent toujours les sauvages de la Nouvelle-Zélande, de la Nouvelle-Calédonie et les Caraïbes. L'examen de ces derniers engins permet de faire un curieux rapprochement avec les armes presque similaires de la vieille Europe.

Cependant le temps marche, et le progrès aussi : voici venir l'*âge de bronze*, ainsi appelé parce que l'homme trouve alors le moyen de couler en bronze (mélange de cuivre et d'étain), ses armes offensives et défensives. Ce sont les premières seulement qui nous occuperont, et pour les secondes, nous renverrons le lecteur aux nombreux et très intéressants traités publiés sur les armes et les armures (1).

Les nombreux spécimens de l'âge de bronze conservés dans nos musées nationaux et dans les collections particulières permettront de reconstituer l'armement de nos aïeux les Gaulois : Ils portaient la hache et l'épée.

Les haches gauloises affectent généralement la même forme (le type s'étant perpétué à quelque différence près), que l'ancienne hache en *pierre polie* ; seuls les modes d'emmanchement varient. C'est ainsi qu'on trouve la hache à douille, à double demi-douille, à double rainure. Elles ont été coulées, ainsi que nous l'avions déjà dit, avec un mélange de cuivre et d'étain, dans des moules de terre ou de sable, quelquefois aussi de bronze. Les patines varient selon la compo-

(1) Notamment l'excellent ouvrage de vulgarisation de M. P. Lacomb, les *armes et les armures*, publié par la *Bibliothèque des Merveilles* et dans lequel nous avons puisé, pour cet article, de nombreux et très-utiles renseignements.

Digitized by Google

sition de l'alliage ou la nature du sol dans lequel ces armes ont séjourné.

Des haches passons aux épées.

Les épées gauloises, longues, ordinairement de 0m60 à 0m80, sont aiguës et coupantes, presque toujours leur lame affecte la forme de la feuille de sauge. La soie est plate, percée de trous pour les rivets qui fixaient les lamelles de bois ou de corne formant la poignée.

Plus tard, aux époques des guerres avec Rome, les Gaulois empruntèrent à leurs adversaires les épées en fer. Un des plus beaux spécimens connus en France, existe au musée archéologique de Nantes : cette arme remarquable mesure 0m95 ; la lame droite est gravée de filets, la poignée (en corne ou en ivoire), a disparu, la soie cassée, porte à ses extrémités deux rouelles de bronze et deux antennes ornées de boutons, tiennent lieu de pommeau (Provenance : les marais de Donges, Loire-Inférieure).

On ne connait les armes grecques des temps héroïques, que par les descriptions qu'en donne Homère, dont certains passages très typiques nous renseignent absolument sur l'équipement des héros qui avaient pour armes offensives des mains, l'épée et la javeline (en bronze, bien entendu).

Viennent ensuite les temps historiques : Ici les monuments indiquent la forme des armes helléniques. Le fer a remplacé le bronze : L'épée (qui affecte comme l'épée gauloise, la forme de la feuille de sauge), le poignard ou *parazonium*, la lance, les javelots, sont les armes de main des soldats grecs.

Si des Grecs nous passons aux Romains, nous voyons que leurs armes étaient en fer. Ici les documents ne manquent pas : sculptures, spécimens conservés, sont là pour nous mettre sur la voie et nous permettre de reconstituer exactement la panoplie romaine.

L'épée, assez courte (0m40 ou 0m50), à lame large terminée par une pointe à angle très-ouvert, le poignard ou *parazonium*, emprunté aux Grecs, et enfin le terrible *pilum*, qui tient de la lance et du javelot, si redoutable dans les mains exercées du légionnaire.

Mais voici les Franks qui descendent, comme un torrent impétueux, de la Germanie, envahissant la Gaule dont ils chassent les Romains. Ils sont armés de la *francisque* — une hache, — mais qu'ils lançaient aussi très-habilement à la tête de leurs adversaires, de la *framée*, sorte de lance, de l'*angon*, lance ou javelot, munie de crochets destinés à s'engager, soit dans la plaie, et par conséquent à la rendre très cruelle, soit dans le bouclier. En ce dernier cas, le guerrier frank posait le pied sur la hampe de l'*angon*, et forçait ainsi son ennemi à abaisser son bouclier et par conséquent à se découvrir, ce qui lui permettait alors de le frapper avec sa hache ou son épée.

Celle-ci, réservée aux seuls chefs, était tantôt courte, tantôt longue, mais toujours plus longue qu'un autre glaive, sorte de grand couteau, parfois empoisonné, le *scramasax*, très-répandu parmi les bandes franques.

Nous entrons dans le moyen-âge. Jusqu'à la fin du Xe siècle, les types d'armes offensives franques ou romaines ont dû se perpétuer. Ce sont toujours la lance, l'épée, la hache, auxquelles il conviendra d'ajouter la massue en bois ou en fer. Un document très-précieux, la tapisserie de Bayeux (XIe siècle), nous montre la lance à fer triangulaire, la massue ou masse d'armes, et l'épée, courte et large. C'est la forme qu'elle conservera jusqu'au XIVe siècle.

La lance, aux XIIe et XIIIe siècles, a le fer large et long ; on attache à cette arme le *pennon* ou *gonfalon*, sorte d'oriflamme dont le privilège ne sera plus bientôt octroyé qu'aux chevaliers bannerets, c'est-à-dire aux seigneurs assez puissants pour réunir sous leur bannière un contingent nombreux.

A propos d'épées et de lances, il faut constater qu'au XIIIe siècle, le gentilhomme seul avait le droit de les porter. On doit cependant faire observer que les manants, vilains ou paysans pouvaient se servir de ces armes, dans le cas d'invasion de la province ou des terres du seigneur, à la condition de les suspendre en rentrant chez eux, au manteau de la cheminée, sans pouvoir jamais s'en servir pour leur défense personnelle.

Si le convient armer,
Pour la terre garder,
Coterel et haumet,
Massue et guibet,
Avect lance enfumée,
Qu'il n'ait soin de meslée
Avec lui ayt couchiée
L'épée enrouillée,
Puys ait son vieil escu
A la paroy pendu
A son col doit prendre
Pour la terre défendre.
(*L'outillement du vilain*).

Mais suivons les diverses transformations des armes offensives de main, et surtout de l'épée.

Au XIVe siècle, — nous l'avons dit plus haut, — l'épée change de forme : De large et courte qu'elle était, elle devient longue et effilée. Sa poignée est toujours en croix. Les autres armes portatives continuent à être, pour la cavalerie, la lance, la massue d'armes, le marteau d'armes (dont le nom indique suffisamment la forme), la pique, la vouge, le guisarme, le fauchard sont, avec l'épée à lame plus étroite que celle des cavaliers, les armes de l'infanterie.

(*A suivre*).

RENÉ HUETTE.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL.

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 8 | DIRECTEUR : M. Léon SÉCHÉ. | 15 MARS 1888

LA FAMILLE DE CHARNACÉ

La seigneurie de Charnacé, qui relevait féodalement de Champigné, en Anjou, appartenait autrefois à une famille qui jeta un vif éclat pendant le ministère du cardinal de Richelieu. Deux membres de cette famille, Georges, puis Jean de Charnacé occupèrent successivement, de 1569 à 1625, la première dignité du prieuré de Champigné, et le curé de la paroisse, Julien Lemétayer, mort en 1625, a écrit sur ses registres d'assez intéressants détails sur Jacques de Charnacé, « fort homme de bien et fort docte aux langues comme latin, hébrieu, grec, caldéen et autres langues, et grand historien, grande mémoire. »

Ce Jacques de Charnacé eut dix enfants ; dans ce temps-là les cœurs étaient plus larges qu'aujourd'hui, et l'on ne craignait pas de disséminer les trésors de son affection sur une nombreuse descendance. Le septième de ces dix enfants, le plus jeune des trois fils, Hercules, baron de Charnacé, fut sans contredit l'un des plus grands diplomates et l'un des plus habiles collaborateurs de Richelieu. Né en 1588, au château paternel, il épousa en 1618 une parente du maréchal de Brézé, gouverneur de l'Anjou, alliée au grand cardinal, Jeanne de Maillé-Brézé, qu'il aimait d'un amour tellement passionné que, s'il fallait en croire le Mercure Galant, évidemment trop galant dans la circonstance, Charnacé en apprenant, au bout de deux années de mariage, la mort de Jeanne, tomba dans un évanouissement qui dura douze heures, fut frappé de paralysie dans tout le côté gauche, et perdit la parole pendant plus d'une année. L'exagération est évidente. Il négociait en Hollande lorsqu'il apprit la fatale nouvelle. Richelieu n'eut pas pris pour principal instrument un diplomate frappé d'un mutisme aussi prolongé, et la paralysie céda devant une saison passée aux eaux de Bourbon l'Archambault.

Après quelques années de séjour tant à Rome qu'à Tarente et à Naples, il revint à la Cour de France, où Louis XIII le nomma gentilhomme de la chambre et chevalier de ses ordres. Puis il négocia en qualité d'ambassadeur, tour à tour en Suède, en Danemark, en Pologne et en Allemagne.

Un autre négociateur du temps, le Hollandais Wicquefort rend justice en ces termes à Charnacé dans son livre : *L'Ambassadeur et ses fonctions.*

« Il était du choix du cardinal de Richelieu, ce qui doit d'abord donner une opinion très avantageuse de l'ambassadeur. Mais Charnacé n'avait pas besoin de ce préjugé. Les négociations qu'il a fait avec Gustave-Adolphe de Suède, qui produisirent le traité de Berwalde, le 23 janvier 1631, et qui firent un si grand effet en Allemagne, en sont des preuves bien convaincantes, quand il n'y en aurait point d'autres. C'est lui qui fit passer les armes de Suède dans l'Empire, et qui jeta les premiers fondements de l'alliance qui a été si utile et si glorieuse aux deux couronnes, et qui l'est encore à celle de Suède. Il continua de négocier avec le même roi et avec le chancelier Oxenstiern, jusqu'après la bataille de Lutzen, qui le fit retirer en France.

« Il avait aussi négocié avec l'électeur de Bavière à Munich, mais avec peu de succès, à cause de la mauvaise humeur de Saint-Etienne, parent du Père Joseph, qui étant jaloux de voir en cette cour-là un plus habile homme que lui, traversait toutes ses négociations, au grand préjudice des affaires du roi leur maître. Ce fut Charnacé qui signa le 25e jour d'avril 1634 le traité de La Haye, après lequel il fut jugé à

Digitized by Google

propos de faire celui du 8 janvier de l'anné suivante, où il intervint comme un des commissaires du roi. Par le traité de 1634, le roi promit de faire lever et d'entretenir au service des Etats un régiment d'infanterie et une compagnie de cavalerie, dont le commandement fut donné à Charnacé, qui mêlant la profession de colonel avec la fonction d'ambassadeur, voulut se trouver au dernier siège de Bréda, où il fut tué dans la tranchée. »

Son compatriote, l'angevin Ménage expose la façon d'agir de cet habile négociateur. Il étudiait avec soin le caractère du personnage avec lequel il avait à traiter, et ne s'ouvrait pas à lui avant d'être sûr que rien, dans ses moindres discours, n'était de nature à le froisser. C'est ainsi qu'il agit avec Gustave-Adolphe. Pendant les trois premiers mois de son séjour en Suède, il s'occupa uniquement à observer les goûts et les inclinations du roi, et sut se faire inviter à toutes ses parties de plaisir, même les plus secrètes. « Cet homme est admirable, disait quelquefois Gustave-Adolphe, je le trouve toujours du même goût et de la même humeur que moi, et jamais je ne le prends en défaut. » Le terrain étant ainsi bien préparé et bien solide sous ses pas, trois autres mois furent employés au succès de son ambassade. Charnacé fit conclure entre la Suède et la Pologne une trève de six ans, et assura à la France l'alliance de l'héroïque capitaine.

Il ne déploya pas moins d'habileté en Hollande, et voici quel témoignage en rend Aubery dans son *Histoire du cardinal de Richelieu* :

« Il ménagea si adroitement l'inclination de messieurs les directeurs et députés des Etats, et leur sut si bien représenter les artifices et les mauvais desseins des Espagnols, qu'ils résolurent de préférer par nécessité autant que par raison la continuation de la guerre à la trève. A quoi ne contribua pas peu l'ordre qui avait été donné à Charnacé, non seulement de solliciter le prince d'Orange, que l'on savait être assez porté par intérêt à la continuation de la guerre, mais encore d'offrir à Messieurs les Etats un secours de dix ou douze mille Suédois, nation belliqueuse et alliée à la France, qui s'en était heureusement prévalue depuis trois ans ou environ, qu'Adolphe-Gustave, roi de Suède, avait fait une descente en Allemagne, et avait rempli de terreur cette grande province. »

C'est à la suite de cette habile négociation que l'ambassadeur fut nommé colonel, et commanda les troupes françaises chargées d'opérer avec Henri-Frédéric, prince d'Orange, qui, contre son avis, alla mettre le siège devant Bréda. Le prince s'exposait trop, Charnacé l'en avertit : « Si vous avez peur, répondit Henri, vous pouvez vous retirer ! » L'ambassadeur, piqué de cette parole, s'élança à la tranchée et s'y fit tuer (1637).

Un ancien évêque de Troyes, Bouthiller, avait dans sa bibliothèque dix volumes in-folio, contenant des recueils de lettres, mémoires et dépêches de Charnacé, et de la correspondance qu'entretinrent avec lui, de 1625 à 1637, Richelieu, le Père Joseph, le secrétaire d'Etat, Sublet-Desnoyers, et le surintendant, L. de Bouthiller, comte de Chavigny. Cette collection précieuse est perdue, par grand malheur.

Le corps de Charnacé fut transporté à Champigné, auprès de celui de sa femme, ainsi qu'il l'avait recommandé dans son testament, et leurs deux cœurs, inséparables même dans la mort, furent déposés dans l'église des Carmes d'Angers. L'inscription funéraire, détruite en 1793, avec l'église elle-même, le qualifiait de gentilhomme de la chambre, conseiller d'Etat, maréchal de camp et gouverneur de la ville et château de Clermont-en-Argonne.

Le baron de Charnacé mérite d'occuper une place considérable dans les Annales de l'Anjou. Le nom de Charnacé allait s'éteindre avec lui, mais sa sœur Claude le fit revivre en épousant Anselme de Girard, sieur de Linière et de Ballée, qui, après la mort de l'ambassadeur de Louis XIII, prit le nom de la terre de la famille. Ils eurent un fils qui n'eut rien des qualités de son oncle, mais qui, ce dernier ayant bien servi son maître, crut qu'il pouvait s'élever en grade, et qui prit la qualité de marquis de Charnacé. Bodin, l'historien de l'Anjou, fait un triste portrait du personnage :

« Après avoir été page du roi, le marquis de Charnacé servit, pendant quelques années, dans les gardes du corps, puis se retira dans sa terre, en Anjou. Vain, orgueilleux, insolent, il ne tarda pas à se faire détester de ses égaux, et à se faire craindre de tous les roturiers qui avaient le malheur d'être ses vassaux ou ses voisins. La tradition conserve encore le souvenir de quelques traits de la vie de ce petit tyran, dont plusieurs prouvent le peu de cas qu'il faisait de la vie de ceux qu'on appelait alors des *vilains*. La voix publique l'accusa de fabriquer de la fausse monnaie ; de toutes parts des plaintes s'élevaient contre lui ; il y en est même qui parvinrent jusqu'à la cour ; mais Louis XIV honorait le marquis d'une protection si bienveillante, que tout ce qu'en pouvait dire n'altérait en rien la bonne opinion qu'on avait de lui. »

C'étaient de singulières mœurs que celles de ce grand siècle de Louis XIV que nous sommes habitués à admirer de confiance, et c'étaient de singuliers personnages que ceux qui vivaient à cette glorieuse époque. Madame de Bouillé avait épousé en secondes noces le duc de Lude, grand-maître de l'artillerie. Elle n'eut qu'une seule fille, de son premier mari, mais celle-ci lui donna deux gendres à la fois, tous les deux

Digitized by Google

vivants ; et quels gendres !... Le marquis de Pomenara et le marquis de Charnacé ! Quant à elle, c'était, s'il faut en croire le *Journal* de Dangeau, une virago qui faisait trembler la province, ne quittant pas ses terres, ne se plaisait qu'à la chasse et dans la société de ses chevaux. Ne pouvant les avoir auprès d'elle dans le salon de son château, elle avait fait son boudoir de leur écurie, qu'elle abandonnait rarement et dans laquelle elle faisait sa toilette. Ses femmes de chambre peignaient ses cheveux à côté des palefreniers qui tressaient la crinière de ses chevaux, et pour bien peu, il y eut eu confusion dans la besogne. Sévère jusqu'à la férocité sur la moralité des autres, elle fit mutiler en sa présence un ecclésiastique qui avait déshonoré une de ses suivantes, le fit guérir, et le renvoya après lui avoir remis, soigneusement enfermé dans une boîte, ce qu'elle lui avait fait enlever.

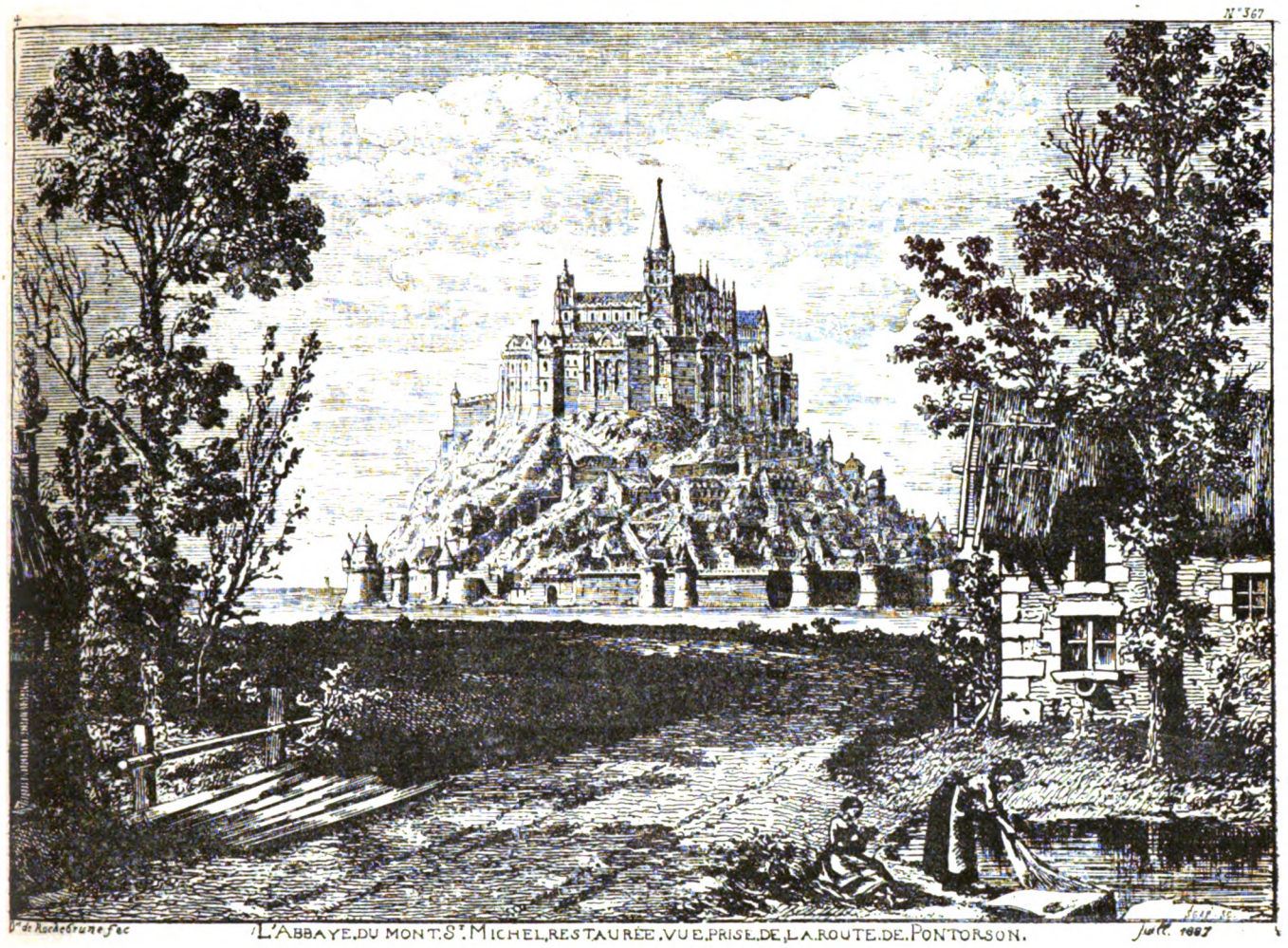

VUE DU MONT SAINT-MICHEL
Fac-simile d'une eau-forte de M. Octave de Rochebrune

Charnacé donc épousa sa fille, mademoiselle de Bouillé, un peu tardivement, car le duc de Saint-Simon assure, dans ses *Mémoires*, qu'ils avaient mis « un enfant sous le poële. » Il existait, d'ailleurs, un autre motif pour que la fiancée ne se coiffât pas de fleur d'oranger, puisqu'elle avait déjà épousé Pomenars, pour faire ensuite casser son mariage.

On connait le brillant et spirituel Pomenars, l'un des hommes à la mode du dix-septième siècle, « le pauvre Pomenars », comme l'appelle Mme de Sévigné, absolument comme notre vieux chroniqueur Froissart s'apitoyait jadis sur les *povres brigands* de son temps. Beaucoup de nobles dames s'étaient disputé sa conquête, et avaient partagé son cœur. Cette fois, c'était sa tête que l'on se disputait, chose plus grave. Il y avait d'abord le comte de Créance, dont il avait enlevé la fille ; puis le roi, à cause du crime de fausse-monnaie, qu'il commettait trop ouvertement ; si bien que Pomenars portait la barbe longue et la barbe hérissée, refusant de prendre soin d'une tête si contestée, qui, en dernière analyse, ne lui resterait

Digitized by Google

peut être pas. Mis hors de cause pour l'affaire de l'enlèvement, Mme de Sévigné lui conseilla de se donner un coup de peigne et de se faire raser d'un côté, et lorsqu'il eut été également acquitté sur le fait de la fausse-monnaie, il paya les épices de son arrêt en fausses espèces : « Me voilà tranquille désormais, s'écria-t-il, je ne pourrai jamais être pendu, puisque je ne l'ai pas été cette fois-ci ! »

« C'est un plaisir, écrivait la spirituelle marquise à sa fille lors de l'affaire de la Voisin, d'entendre Pomenars parler sur tous ces poisons. On est tenté de lui dire : — Est-il possible que ce seul crime vous soit inconnu ! » Il n'en avait étudié que la théorie, en amateur et en curieux, en homme qui tient à honneur d'être au courant de toutes les choses qui ont cours de son temps. C'était une science, en effet, qui avait ses professeurs et ses adeptes. L'Italien Exili enseignait l'art de préparer la *poudre de succession*. Ses leçons étaient fort suivies par les grandes dames de la cour de Louis XIV, et les histoires de la marquise de Brinvilliers et de la Voisin sont assez connues.

Revenons au neveu de l'ancien ambassadeur de Louis XIII. Plein d'esprit et de ressources, Charnacé, qui avait été page du roi, dédaignait parfois la force et se contentait de recourir à la ruse pour s'emparer des terres de ses voisins. L'extrémité de l'avenue de son château de Fresne était coupée par la maison et le jardin d'un pauvre tailleur qui tenait à l'héritage de ses pères, et refusait obstinément de les vendre. Charnacé fait venir au château cet homme qui demeurait seul, sans femme ni enfants, lui dit qu'il est mandé à la cour, qu'il veut faire remettre sa livrée à neuf, qu'il compte sur lui pour cela, mais que, comme la chose est urgente, il viendra travailler au château, qu'il ne quittera sous aucun prétexte avant que l'ouvrage ne soit terminé. Le bonhomme y consent. Pendant ce temps, Charnacé fait démolir, emporter et rebâtir pièce à pièce la maison que l'on transporte à une certaine distance ; le jardin est également arraché et transplanté, le terrain est nettoyé, et l'avenue, plantée sans délai, prolonge jusqu'à l'horizon ses lointaines perspectives.

Quand tout fut disposé et la livrée finie, Charnacé ordonna à ses gens de faire copieusement souper le pauvre tailleur, de ne point épargner les généreux vins d'Anjou, et de ne le laisser partir qu'à la nuit. Il s'avance dans l'avenue, qu'il trouve d'une longueur inusitée, mais il en accuse sa jambe avinée qui lui refuse service. Il cherche, il tâtonne, son œil se fatigue à percer les ténèbres, il ne trouve plus sa maison. Enfin, harassé de fatigue, il tombe et s'endort au pied d'un arbre. Au réveil, il voit une avenue longue à perte de vue, et point de maison. Une maison, cependant, ne s'envole pas au souffle du vent, et les arbres ne croissent pas en deux ou trois semaines, comme un champ de chanvre. Il se tâte, il croit rêver, il se frotte les yeux, puis aperçoit non loin une habitation qu'il n'avait jamais vue là. Elle ressemble à s'y méprendre à la sienne. Il s'approche, la clef ouvre la serrure : il entre, voilà sa chambre, ses meubles, son lit modeste, son vieux fauteuil. Il ressort ; voilà bien son jardin, ses allées, ses arbres ; mais voilà aussi l'avenue de Fresne, que l'on touchait, que l'on coupait en deux, et dont on est éloigné. Il s'en prend aux sorciers, très communs alors en Anjou. Mais bientôt les éclats de rire des gens du château, qui l'ont suivi pour jouir de sa stupéfaction, l'éclairent sur la vérité. Furieux, il demande justice à l'intendant, aux tribunaux, à tout le monde, mais tout le monde se moque de lui ; le roi en rit plus que tous les autres, et Charnacé eut son avenue libre : « S'il n'avait jamais fait pis, dit Saint-Simon, il aurait conservé sa réputation et sa liberté. »

Voici à quel propos il les perdit toutes les deux. Au nombre des autres voisins de Charnacé se trouvait un homme, moitié paysan, moitié bourgeois, grand chasseur, et dont la renommée pour dresser les chiens était parvenue jusqu'au roi. Il se nommait Pioger. Chaque année, il allait conduire un chien à Versailles, et un jour que Louis, après avoir essayé le dernier avec lui le comblait d'éloges et vantait son talent sans égal : « Je suis aise, sire, lui dit Pioger, qu'il convienne à Votre Majesté, car c'est le dernier qu'elle recevra de moi. — Et pourquoi donc cela ? demanda le roi. — J'en dresserai toujours, sire, reprit Pioger ; seulement je ne pourrai pas longtemps les amener à Versailles. Monseigneur de Charnacé ne les trouve pas bon, et quoique je mette sur le collier de mes chiens : — J'appartiens au roi ! — Monseigneur de Charnacé tire dessus. Je continuerai donc d'en dresser pour Votre Majesté, et alors, comme M. le marquis s'est déjà fait la main en s'exerçant sur un couvreur qui réparait la toiture du château, un de ces matins, au lieu de tirer sur vos chiens, il tirera sur moi ! »

Cela donna à réfléchir au roi, qui se décida enfin à faire arrêter le marquis. On pouvait, à toute rigueur, dépouiller les gens de leurs héritages, les tuer même, au besoin ; mais tirer sur les chiens de Sa Majesté !...

EUGÈNE BONNEMÈRE.

Digitized by Google

LES FORÊTS SOUS-MARINES DU LITTORAL ARMORICAIN

—

Les dernières marées ont opéré sur les plages bretonnes, entre Saint-Malo et Saint-Lunaire, au voisinage de la station de Saint-Enogat, notamment au lieu dit « le Port-Blanc », le déplacement d'une masse considérable de sables sur une épaisseur de trois à quatre mètres. Des forêts, ensevelies depuis dix-huit ou vingt siècles, sont apparues, nous écrit-on de Saint-Enogat, aux regards étonnés des marins du pays, qui, de mémoire d'homme, n'avaient jamais entendu parler d'un pareil phénomène. En effet, d'après notre correspondant, il s'agirait d'une grande forêt surprise en train de se transformer en houille. S'il en est ainsi (et on le saura bientôt), le hasard et la mobilité des courants nous auraient mis à même de surprendre une partie des secrets dont, jusqu'ici la nature a entouré la formation des bassins houillers dans les entrailles de l'écorce terrestre.

La baie du mont Saint-Michel présente une surface de plus de 250 kilomètres carrés, envahie par la mer depuis la conquête romaine. Cet envahissement a fait de grands progrès surtout à partir du cinquième ou du sixième siècle. Au onzième, dans la plus ancienne chronique de l'abbaye, il est dit que la campagne qui l'environnait « était couverte d'une épaisse forêt, éloignée de six milles de la mer et peuplée de bêtes fauves. Lorsque, au huitième siècle, Saint-Hubert reçut d'un ange l'ordre de bâtir un monastère sur le rocher, celui-ci était déjà enveloppé par la grève, mais il y avait peu de temps que la forêt avait disparu. Ce serait à la forêt de Faigne, qui s'étendait aux abords de Dinan, débris elle-même de la légendaire et poétique Brocéliande, hantée par les génies du moyen-âge, qu'il faut rattacher les restes encore visibles des grands bois qu'ont remplacés les sables amoncelés en ce point de notre littoral.

Le Cotentin s'avance en pleine mer comme un brise-lames au devant du Gulf-Stream. Brusquement arrêté par les falaises normandes, le courant se dirige en ressac vers le fond du golfe, c'est-à-dire Saint-Malo et Saint-Brieuc; puis il remonte le long du littoral armoricain, se reployant de l'est à l'ouest, jusqu'à l'extrême pointe (Sillon de Talberg), et bat, comme un bélier, tantôt un point, tantôt un autre, selon la direction du vent et la force des vagues. Les deux faces latérales du golfe sont cuirassées de roches résistantes, qui bravent les efforts de la mer, tandis que le fond est composé de terres basses et de falaises d'argile qui cèdent progressivement à l'assaut des vagues. Entre le cap Fréhel et le Bec-de-Ver, il existe actuellement un cordon de rochers sous-marins, dont la partie occidentale porte le nom d'îles du Portrieux; cette chaîne nous trace peut-être la ligne du littoral celtique il y vingt-cinq siècles; il est, en tout cas, probable, d'après les ruines datant du premier siècle de notre ère, que c'est entre cette chaîne et le littoral actuel qu'il faut faire passer, sur nos cartes de restitution, le cordon de la plage d'il y a vingt siècles.

Les restes d'une chaussée romaine allant d'Avranches à Corseul (Côtes-du-Nord) ont été relevés par les archéologues. MM. Bizeul, Toulmouche et Gaultier du Mottay, dit M. Kerviler, ont décrit cette route; M. G. du Mottay a précisé fort exactement le point où elle passait la Rance. D'Avranches elle se dirigeait sur Dol à travers les grèves actuelles du Mont-Saint-Michel, dans lesquelles elle disparaît deux fois. M. Manet dit avoir vu le dos d'âne de la voie dans les grèves. Reprenant la terre ferme actuelle à Roz-sur-Couesnon, cette voie passait au pied du mont Dol.

Soit par un affaissement graduel et séculaire du sol, soit par les érosions du remous dont nous avons parlé, la mer a envahi aussi la surface qui constitue aujourd'hui la rade de Saint-Malo. Tous ces rochers aux formes bizarres, qui, à marée basse, donnent à la rade l'aspect d'une ville en ruines, ont été jadis les cimes des hauteurs qui émergeaient de cette plaine. L'île la plus considérable, sise à l'entrée de la rade, Cézembre, aujourd'hui devenue un rocher désert et inhabité, a été au moyen âge le siège d'un monastère; et il existe encore de vieilles chartes qui parlent de l'exploitation des prairies situées entre Cézembre, Dinard et Saint-Enogat. Entre ce dernier point et Saint-Lunaire, la mer s'est taillé dans la terre ferme un enfoncement, ensevelissant sous les sables de grands bois dont les débris viennent d'apparaître aux regards étonnés des habitants.

La marée dernière, nous écrit notre correspondant de Saint-Enogat à la date du 6 mars, a enlevé une hauteur considérable de sables et a mis ainsi à nu une houillère en formation. On y reconnaît les fougères, les troncs d'arbres couchés, les écorces, en pleine voie de décomposition, déjà plus que de la tourbe, car ils présentent ces lamelles, ces tranches qu'offre le charbon. Il y a là de gros troncs d'arbre de 4 mètres 50 de longueur, très distincts encore, quoique s'activant dans leur transformation. On vient même de loin les déterrer et les recueillir en guise de combustible. C'est le reste de l'antique forêt de Scilly. La tradition du pays place dans cet archipel de rochers semés aux environs de Cézembre, à la hauteur du littoral de Saint-Enogat à Saint-Lunaire, une ville aujourd'hui disparue sous les eaux et dont le nom seul est resté, la ville d'Ys, qui va avoir sa célébrité; on parle, en effet, d'un opéra, dont la représentation est prochaine, et dont le drame se déroule au sein de cette antique et mystérieuse cité.

La découverte qu'on nous signale, due aux hasards et à la mobilité des courants, a un réel intérêt pour la science. Il serait à propos qu'un géologue s'empressât de visiter cette « houillière commençante » et se rendit compte des conditions dans lesquelles s'opère la transformation. C'est croyons-nous, la première fois que pareil phénomène s'offre à l'étude de la science moderne. Mais il faut se hâter; ce que la mer a fait hier, la mer peut demain le défaire; les sables enlevés par une marée reviendront probablement, apportés par les courants ordinaires, et, si l'on tarde, on aura perdu une précieuse occasion d'enrichir d'observations nouvelles la géologie.

(*Le Temps*).

LA NEIGE[1]

A MA PETITE FILLE

Petite, vois tomber la neige.
Regarde ce frileux manège
Que font tous les oiseaux entre eux :
Ils se groupent et vont ensemble.
Viens donc voir comme leur vol tremble
Et comme ils ont l'air malheureux.

(2) Cette poésie a été lue à la soirée littéraire et scientifique donnée à la société académique de Brest, le lundi 23 février.

Digitized by Google

Tout les étonne et les afflige.
Ils n'ont plus une seule tige
Pour reposer leur vol qui fuit.
Durant l'hiver et la froidure,
Ils n'ont plus un bain de verdure,
Ils n'ont plus d'abri pour leur nuit.

Viens voir la neige, ma petite.
Viens voir les oiseaux dans leur fuite,
Dans leur terreur et leur péril...
Puis élève les mains et prie
Pour qui va, loin de la Patrie,
Vivre dans la mort de l'exil!....

Vois : Quand un vol heurte une branche,
Quel désastre ! quelle avalanche !
Quel bruit et quel écroulement !
Vois : Quand la neige s'éparpille,
Elle entraîne abri, nid, famille.
Pour les fuyards quel dénouement !

Ils savent que la neige tombe
Et que la neige c'est leur tombe....
Mais savent-ils qu'ils vont souffrir ?
Savent-ils que leur petite aile,
Hélas ! si légère et si frêle,
Va geler avant de mourir ?...

Non. Ils ignorent la souffrance ;
Ils naquirent dans l'espérance,
A l'heure où la rose naissait.
Ils ne virent, à leur naissance,
Que le printemps en jouissance,
Que l'herbe folle qui poussait.

Ils ne virent, sous les ramées,
Que mines tendres et charmées,
Que mères protégeant les nids.
Ils ne virent, hors des ombrages,
Qu'azurs lointains et sans nuages
Et que profondeurs d'infinis.

Ils ne virent pas ce qui se passe ;
Lorsque, s'élançant dans l'espace
Les yeux fixés sur l'avenir,
Ils allèrent, l'aile ravie,
Vers la jeunesse et vers la vie,
Sans savoir que tout doit finir.

Ils ne virent sur leur passage,
Soit pour le fou, soit pour le sage,
Que richesse et splendeurs des jours:
Que largesses de la Nature.
Que grains semés pour leur pâture ;
Que nids tout prêts pour leurs amours ;

Que gerbes de fleurs toutes prêtes
A couronner toutes leurs fêtes ;
A parfumer l'air autour d'eux.
Ils ne virent que larges routes,
Que ces routes qui montent toutes
Vers la lumière et vers les cieux,

Vers l'inconnu, vers le sublime.
Ils ne virent pas cet abîme
Que l'homme côtoie ici-bas :
Qu'il soit l'aigle ou soit l'hirondelle,
L'oiseau franchit avec son aile,
Ce que le pied ne franchit pas.

Ils ne sentirent, j'en suis sûre,
Durant leurs courses sans mesure
Au travers de l'immensité,
Dans chaque plume ou chaque fibre
De leur aile orgueilleuse et libre,
Que l'orgueil de leur liberté.

C'est ainsi, c'est en pleines joies
Que l'heure arrive, en fait des proies,
Que l'hiver, avec ses brouillards,
Les enveloppe, les enlace,
Et que la neige qui les glace,
En fait des morts ou des vieillards.

C'est la loi, ma petite. Ecoute :
Nous suivons tous la même route,
Et l'homme est pareil à l'oiseau.
Il commence dans l'espérance
Il doit finir dans la souffrance
Avant d'arriver au tombeau.

Petite, vois tomber la neige
Et demande à Dieu qu'il protège
Tous ceux qui vont être en danger :
Les petits oiseaux dans leur fuite,
Les malheureux qui sont sans gîte,
Dis à Dieu de les protéger.

Mais, pendant que la neige tombe,
Pendant qu'ici bas tout succombe,
Songe aussi que tout revivra ;
Qu'un nouveau printemps va renaître,
Et que bientôt, sur ta fenêtre,
Un nouvel oiseau reviendra !....

C'est encor la loi, ma Mignonne :
Si Dieu reprend tout ce qu'il donne,
Il rend ce qu'il prend, tour à tour.
Sa puissance, vaste et profonde,
Si grande qu'elle emplit le monde,
Est moins grande que son amour !....

Madame A. PENQUER.

Brest, le 9 décembre 18...

ROSE EPOUDRY

ROMAN CONTEMPORAIN

V

La Chapelle du P. Lafleur

(*Suite*)

Le père Epoudry ne s'emporta pas, ne cassa rien, mais prenant son courage à deux mains, car il lui en fallait pour agir de la sorte, il alla droit à M. Tijou

Digitized by Google

qui fumait tranquillement sa pipe sous la tonnelle de son jardin, et, sans éclat de voix, sans insolence, fier et courbé tout à la fois, comme un soldat qui rend ses armes après la bataille, il jeta ses outils de travail à ses pieds, en lui disant :

— Monsieur Tijou, voilà vingt-cinq ans que je fais votre jardin, j'aurais voulu mourir à votre service. Je ne le puis plus, faites-moi mon compte.

— Qu'est-ce que vous dites ? s'écriaM. Tijou tout interloqué.

— Vous devez savoir que M. Raoul m'a pris ma fille et l'honneur avec elle.

— Ah ! pas de grands mots, père Epoudry, et ne nous emportons pas. Est-ce que c'est Raoul qui est venu chercher votre fille? Rose est une coquine, et je vois très bien dans son jeu. Mais si elle s'imagine que papa Tijou coupera dedans, elle se trompe. Chacun sa place, ma mignonne. Avez-vous jamais greffé des liserons sur des chênes ? Non, n'est ce pas ? Eh bien ! Raoul n'est point pour Rose ; elle a bien fait d'en goûter, car c'est tout ce qu'elle en aura, et pas plus tard que demain je m'en vais mettre fin à cet amour de contrebande. A-t-on jamais vu ?

— Mais, Monsieur Tijou, vous ne me comprenez pas. Je ne suis pas venu vous demander la main de M. Raoul. Je sais aussi bien que vous qu'entre ma fille et lui il y a la distance du liseron au chêne. Rose est perdue pour nous désormais et nous ne voulons plus entendre parler d'elle. Mais il n'en est pas moins vrai que c'est votre fils qui l'a déshonorée.

— Déshonorée ! alors vous me réclamez des dommages-intérêts ! Laissez-moi donc tranquille avec votre honneur.

— Notre honneur vaut bien le vôtre, monsieur Tijou, et depuis que je vous sers, je ne crois pas avoir manqué un seul jour à mon devoir.

— La question n'est pas là. Vous êtes un honnête homme, je le dis bien haut. Mais, là, franchement, père Epoudry, croyez-vous que votre fille soit déshonorée pour avoir roucoulé trois mois avec mon fils ? C'est le monde qui dit ça. Nous autres qui savons ce que c'est que la jeunesse, ça nous fait rire. Est-ce que dans votre jeune temps vous n'avez pas mis à mal quelque fille du voisinage ?

— Jamais.

— Eh bien, tant pis pour vous. Moi je n'en dis pas autant et je m'en vante.... En attendant, voici ce que je vous propose : Je partirai dimanche pour Paris, voulez-vous que je vous ramène votre fille ?

— Non, monsieur Tijou, faites-en ce que vous voudrez. Après la honte dont elle nous couvre, je vous répète que je ne veux plus la voir. Si elle avait le malheur de reparaître devant moi, aussi vrai que je m'appelle Epoudry, je lui casserais les reins. Donc, voilà qui est bien entendu : réglez-moi ce que vous me devez, et nous serons quittes.

— Non, je ne vous réglerai pas, car à la fin c'est trop bête.... Où est votre femme ?

— Elle est au lit, et cette fois j'ai bien peur qu'elle y reste.

— Mes pauvres braves gens ! je vous plains de tout mon cœur, mais que voulez-vous que j'y fasse ? Fallait mieux garder votre fille ou ne pas la donner en garde à la tante Rose : une bonne fille, votre sœur, père Epoudry, mais qui a le tort de vouloir péter plus haut que le derrière, comme on dit chez nous.... N'est-ce pas, Pauline ?

La vieille servante était accourue aux cris de son maître. Quand elle sut pourquoi le père Epoudry était venu, elle le regarda d'un air de pitié et dit à M. Tijou en joignant les mains sur son ventre :

— Allons, monsieur, tâchez d'arranger cette affaire, ces bonnes gens sont vraiment trop malheureux !

— Et quel arrangement voulez-vous que je leur propose ? J'offre au père Epoudry d'aller lui chercher sa fille, pour toute réponse il me donne congé.

— Dame ! ce n'est pas ainsi qu'on répare un tel dommage, et je sais bien ce que je ferais à la place de monsieur.

— Je vous vois venir avec vos gros sabots, vous allez me conseiller de finir ce roman par un mariage. Eh bien, non, ma vieille Pauline, j'aimerais mieux me faire sauter le caisson que de commettre une pareille bêtise. Noblesse oblige, que diable. Si c'est là le conseil que vous aviez à me donner, vous pouvez retour-

Digitized by Google

ner à votre cuisine... Et vous, père Epoudry, rentrez chez vous et réfléchissez.

— J'ai tout réfléchi, monsieur Tijou.

— C'est votre dernier mot?

— C'est mon dernier mot.

— Bonjour, alors. Pauline ira vous porter votre argent ce soir. Mais vous regretterez votre coup de tête.

Et le bonhomme sortit. Pendant qu'il s'éloignait, M. Tijou le regardait sur le seuil de sa porte:

— Sacré gamin, dit-il en renfonçant son chapeau sur la tête, tu me paieras ça.

Il y a des jours dans la vie où tout semble se conjurer contre nous, où la main laisse tomber tout ce qu'elle touche, où la pensée se reporte malgré elle vers les choses du passé dont elle a gardé un souvenir amer ou douloureux. On s'est levé avec des idées noires, on a fait un faux pas en descendant du lit, le facteur nous a apporté une mauvaise nouvelle, c'en est assez pour que toute la journée soit triste et l'âme en peine.

Ce dimanche-là, Rose dit à Raoul en se réveillant qu'elle avait eu un rêve affreux et qui l'avait obsédée la plus grande partie de la nuit. Elle avait vu sa mère morte, étendue sur son grand lit à quenouilles, avec un cierge de chaque côté d'elle. Et, quoique morte, ses lèvres remuaient, son bras droit s'agitait et battait l'air comme si elle avait appelé quelqu'un. A la fin, voyant que personne ne venait, elle avait crié : « Rose ! » Ce cauchemar abominable, en lui brisant la tête, lui avait rempli le cœur de lugubres pressentiments. Joignez à cela que le temps était à la pluie et portait à la tristesse. Elle avait dans une petite cage un chardonneret que Raoul lui avait acheté en souvenir de celui qu'elle avait à Ancenis, dans sa chambre. Il ne salua pas ce jour-là le soleil levant. Rose courut à la cage et trouva l'oiseau mort.

— Raoul, s'écria-t-elle, viens donc voir !... Riras-tu encore de mes superstitions? Voilà mon rêve qui s'efface. La journée commence mal, mon ami, et je ne sais pourquoi j'ai peur.

Elle voulut l'empêcher de sortir et l'obliger à rester avec elle, car il avait repris l'habitude, depuis quinze jours ou trois semaines, d'aller au café le dimanche avant de déjeuner, sous prétexte de causer avec les camarades. Elle remarquait même que, tout en étant aussi attentionné pour elle, il n'était plus aussi fou que dans les premiers temps, mais elle n'osait pas le lui dire de peur de le fâcher. En sorte que ce jour-là, malgré ses supplications, il sortit vers dix heures en lui promettant bien de rentrer à midi. A deux heures, il n'était pas encore à la maison.

Rose, dont l'esprit était déjà frappé, conçut quelques soupçons. Où pouvait-il être à cette heure et quel emploi faisait-il de son dimanche? Le souvenir d'Emma lui revint à la pensée et lui serra le cœur comme dans un étau ; elle se vit trahie, délaissée pour cette fille, et de suite, avant d'avoir pris le temps de la réflexion, elle courut après Raoul. Au bas de la rue Linné, elle rencontra un enterrement. Elle fit le signe de la croix, jeta un regard de pitié aux pauvres gens qui menaient le deuil, et continua sa route. Elle savait que Raoul allait au café Vachette. Elle prit la rue des Écoles et gagna en toute hâte le boulevard Saint-Michel. En passant devant le Collège de France, elle croisa un ami de Raoul qui lui dit d'un air narquois qu'il était en bonne compagnie. Elle fit le tour du café et ne le vit pas. Elle colla alors son visage à une vitrine et l'aperçut dans le fond d'une salle, tranquillement assis devant une table et tenant une femme par le cou... Cette femme, c'était Emma ! Un nuage de sang lui passa sur les yeux, elle devint rouge, elle devint pâle, elle crut qu'elle allait s'évanouir. Tout autre à sa place, jalouse comme elle était, se serait précipitée dans le café et aurait fait une scène à Raoul. Elle, non. D'abord, elle n'avait jamais mis le pied dans un café, et puis elle n'était pas femme à faire du scandale. Elle reprit lentement la rue des Écoles et s'en alla tomber sur un banc du square Monge,

où elle dévora ses larmes, se disant, entre deux sanglots, que c'était fini d'elle, que Raoul ne l'aimait plus et qu'elle n'avait plus qu'à mourir. Alors, comme cela arrive dans les grandes douleurs, quand on a perdu quelqu'un que l'on aimait par-dessus tout, elle se reprit à penser à sa mère. Était-ce donc pour cela qu'elle l'avait vue morte, cette nuit? Cette vision douloureuse signifiait-elle que son bonheur était près de finir, et la cage vide que son amour allait s'envoler? Elle aurait voulu rentrer chez elle pour pleurer tout à son aise, en attendant le retour de Raoul, elle ne s'en sentait pas la force. Ah ! si Raoul était passé à ce moment ! s'il avait vu sa triste amie sur le banc du square Monge où le chagrin l'avait jetée et où elle se défaisait !... Mais il ne passa pas et Rose demeura jusqu'à trois heures et demie sur son banc. Enfin, vers quatre heures, elle se leva, résignée à rentrer chez elle. Mais, au bas de la rue d'Arras, elle fut arrêtée par une foule qui stationnait devant une porte surmontée d'un buste de la République et d'une croix dorée. Elle s'approcha machinalement,

Digitized by Google

prêta l'oreille et vit qu'on parlait de religion.

— Oui, oui, disait une jeune femme qui avait l'air bien informée, c'est le Père Lafleur qui prêche ce soir.

— Savez-vous sur quel sujet ?

— Sur la famille !... son sujet favori, celui qui faisait les délices de ses auditeurs à Notre-Dame.

— Il a quelque compétence en la matière, dit une autre personne, puisqu'il a femme et enfant.

— Un prêtre marié ! pensa Rose.

— Du reste, ajouta un vieux monsieur à barbe blanche, il a toujours eu du goût pour la vie de famille. Je me souviens que, lorsqu'il était carme, il inaugura une chapelle de carmélites en faisant aux bonnes sœurs un sermon sur le foyer domestique. Cela voulait leur dire, n'est-ce pas ? qu'elles seraient plus agréables à Dieu en se mariant.

Quelques années après il leur donnait l'exemple.

— Et comment est-il sorti de l'Eglise ? demanda une homme du peuple attiré là comme tant d'autres par la curiosité.

— C'est bien simple : quand le pape déclara qu'il était infaillible, il jeta sa robe aux orties et rentra dans la vie séculière. Un homme de sa taille ne pouvait pas franchement, sans passer pour un imbécile, croire au dogme de l'infaillibilité.

— C'est vrai, dit l'ouvrier.

Tout à coup il se fit un profond silence dans la foule. Une grande et belle femme, coiffée d'un chapeau-cabriolet, venait de descendre de voiture et se dirigeait vers la chapelle en saluant à droite et à gauche.

— C'est Mme Lafleur, dit une voix tout près de Rose.

Rose se pencha pour la voir, et comme tout le monde entrait derrière Mme Lafleur, elle suivit inconsciemment la foule et pénétra dans cette chapelle qui aurait ressemblé tout à fait à une salle de conférences sans le modeste autel du chœur et la chaire sans dais dressée à gauche contre le mur de la sacristie.

Intriguée par ce qu'elle venait d'entendre, Rose parcourut d'un regard distrait les galeries supérieures et les rangs de la nef; elle écouta religieusement les psaumes chantés en français par tous les fidèles, et quand, après le cantique de Siméon, le Père Lafleur monta en chaire, revêtu du surplis et de l'étole, elle admira sa belle prestance en même temps qu'elle était charmée par l'espèce d'onction répandue sur toute sa personne. Sa parole acheva de la conquérir. C'est que le P. Lafleur était un des hommes les plus éloquents qu'on eût jamais entendus. Après avoir fait pendant trois ans les beaux jours de Notre-Dame, il avait, au lendemain du concile, révolutionné la Suisse française et tenté de ramener les Parisiens au culte du christianisme austère, tel que nos pères l'avaient connu, tel que les solitaires de Port-Royal l'avaient enseigné et pratiqué. Mais il avait prêché dans le désert, les femmes, de qui dépend toute réforme, préférant les petites chapelles bien fleuries et bien parfumées aux autels sévères, ornés de la seule croix de bois sur laquelle mourut Jésus.

C'est tout au plus s'il avait réuni autour de sa chaire un millier de fidèles. Ses autres auditeurs — et chaque dimanche le public de la rue d'Arras se renouvelait — appartenaient à toutes les religions ou bien n'en avaient pas. Ils venaient l'entendre par curiosité ou par amour de l'art, comme on va au théâtre pour voir jouer un grand comédien. Et pourtant Dieu sait s'il avait la foi et s'il était sincère ! Jamais réformateur ne fut plus convaincu. Il prêchait ce jour-là sur le rôle de la mère dans la famille.

... J'ai besoin, disait-il, de rendre à la mère l'hommage qui lui est dû. Dans cette éducation de l'enfant, qui commence avec la naissance ou plutôt avec la conception, l'influence de la mère est la première dans l'ordre du temps, la plus intime dans l'ordre de la pénétration et de la profondeur. Le vieux prophète arabe avait raison : « L'homme naît de la femme encore plus que de l'homme : *homo natus de muliere.* » On n'y a pas assez réfléchi : la plus décisive éducation de l'homme pour le corps et pour l'âme se fait dans le berceau. Or, le vrai berceau de l'homme, c'est le sein, ce sont les bras maternels. Long repos de neuf mois, chaste et profond embrassement où l'enfant n'a qu'une même chair avec sa mère, et j'allais presque dire une même âme ! Et quand il s'arrache à ces premières tendresses, c'est pour en trouver d'autres, non moins intimes et non moins fécondes, dans les bras qui l'attendent : « O mon bien-aimé, s'est écrié la mère ! O le bien-aimé qu'a porté mon sein ! O le bien-aimé qu'ont attendu mes désirs !... » C'est entre les bras et sur le cœur de sa mère que l'enfant reçoit l'éducation primordiale. C'est là que lui sont donnés ces premiers soins du corps qui sont en même temps les premiers stimulants du cœur. L'enfant n'est sensible qu'à ce qui le touche dans son corps ; c'est là que son attention est concentrée tout entière ; et par conséquent c'est la mère qui doit tenir ce corps, ce petit corps sacré, dans ses bras, non-seulement parce qu'elle a pour lui des mains inimitables, parce qu'elle a des intelligences et des délicatesses dans ses mains : *in intellectibus manuum suarum*, que les autres femmes et que les hommes n'auraient pas, mais aussi parce que, en touchant le corps, elle atteindra jusqu'au cœur et en éveillera la vie dans un sourire. O messieurs, ce n'est pas là de la poésie, ou si c'est de la poésie, elle germe du sein même des faits. Que signifie donc le sourire de l'enfant ?

Regardez l'animal, et sur ses lèvres inertes et dans son œil si profond pourtant, quand la nature y rêve, vous ne surprendrez jamais le sourire. Le sourire est la première lueur de l'intelligence, l'aube blanchissante de la raison et du cœur ; c'est pourquoi il n'appartient qu'à l'homme. Eh bien, tant qu'une pensée précise ne s'est pas fait jour dans l'esprit de l'enfant, il ne sourit pas ! Mais un jour, dans ce chaos des êtres qui s'agitent devant le regard obscur de son œil de chair, et devant le regard plus incertain de son œil mental, un être est apparu sous des formes distinctes : l'enfant a vu sa mère, la première individualité qui se soit révélée à lui, la première pensée qui ait éclairé son esprit, la première affection qui ait tressailli dans son cœur. Le monde humain s'ouvre pour lui, les nuages de l'ignorance

Digitized by Google

native se déchirent, et, comme un arc-en-ciel, son sourire radieux flotte dans son berceau.

C'est à six semaines que l'enfant sourit pour la première fois à sa mère ; ce n'est qu'après une année qu'il prononcera sa première parole ; événement domestique qui produit toujours une fête dans la famille et qui marque en effet une époque importante de la vie. Le sourire marque l'avénement de la pensée dans l'enfant ; mais cette pensée est d'un ordre inférieur, elle ne peut s'abstraire des objets du dehors auxquels elle est liée, faire au dedans un libre retour et prendre la conscience et l'empire d'elle-même. Pour la délivrer de cette tyrannie des formes individuelles, qui la fixent et l'absorbent, il lui faudrait un signe sensible, — car la pensée humaine ne peut se séparer complètement des sens, — un signe sensible, mais arbitraire, auquel elle pût se confier dans son abstraction. Ce signe c'est la parole ; la parole, qui n'est pas seulement l'expression mais la libératrice de la pensée. Le père du genre humain la reçut de Dieu, et chaque fils d'Adam la reçoit de sa mère. Comme c'est le regard maternel qui lui a révélé le monde des réalités visibles, c'est aussi la parole maternelle qui lui découvre le monde des réalités invisibles, et la plus auguste de toutes, Dieu ! C'est la tradition des foyers chrétiens que la première parole intelligente adressée par la mère à son fils, c'est ce grand nom de Dieu. Sublime prérogative qui élève le sacerdoce de la mère, sous ce rapport du moins, au-dessus de celui du père, au-dessus du nôtre lui-même. O lèvres de la femme vous nous avez séduits en Adam, et voici que Dieu vous a rendues dignes de nous enseigner sa vérité et de nous révéler son être !...

LA RENCONTRE DE JANVRET

(Voir le n° du 1er mars).

Tout ce passage déclamé d'une voix frémissante, avec des gestes sobres mais pathétiques, souleva les applaudissements de l'auditoire à l'exception de Rose qu'il fit pleurer en lui rappelant sa mère et toutes les tendresses dont elle avait entouré son enfance. Mais quand le P. Lafleur vint à parler de l'amour en dehors du mariage, elle crut qu'il faisait son procès et cacha son visage comme si, du haut de la chaire, il avait pu lire son roman dans ses yeux :

« Jehovah avait dit du peuple de son choix : « Il n'y aura point de courtisane parmi les filles d'Israël. La parole de Jehovah ne fut point entendue ; la courtisane fut en Israël et partout. Les Grecs la connaissaient : ils l'avaient vue sortir de l'écume de leurs flots d'azur et des rayons de leur soleil de feu. Mais les Grecs se trompaient ; elle n'est point la fille de la nature ; elle est la fille de l'humanité. Ah ! laissez-moi, avant de la flétrir, lui rendre justice et lui faire miséricorde ! J'ai le devoir de le dire, en présence de cet être le plus corrompu et le plus corrupteur : dans la dépravation de la femme, en règle générale, l'homme est le grand coupable ; la femme est la victime, l'homme est le meurtrier.

Ce n'est pas la courtisane qui est nouvelle dans le monde, c'est la place qu'elle y occupe. La courtisane, autrefois, était presque exclusivement aristocratique ou royale ; quand elle pénétra dans notre France, elle s'y cachait d'abord, plus tard elles s'y montrait sur ces hauteurs privilégiées où l'on se croyait souvent au-dessus des lois, au-dessus de la morale elle même ; elle y amassa des orages, ou y recueillit des tempêtes... Trève à ces souvenirs ! paix à ceux qui sont morts !

Le flot des révolutions a passé sur les palais et les a lavés dans le sang !... Aujourd'hui le règne de la courtisane est plus démocratique. Sans déserter, hélas ! les puissants de ce monde, elle élargit sans cesse le cercle de son empire ; c'est une étrange application de la loi, juste d'ailleurs, qui préside à nos sociétés modernes : faire que ce qui était le partage du petit nombre devienne peu à peu le partage de tous ! Elle a étendu son regard, elle a incliné son sceptre aux différents degrés de la hiérarchie sociale. Ce n'était qu'un essaim ; aujourd'hui c'est un monde ; et ce monde — le demi-monde, comme on l'a bien nommé — voudrait donner le ton et la mode au vrai monde. Le dirai-je, messieurs ? en présence de ce succès toujours grandissant, l'honnête femme ne pouvant retenir auprès d'elle son mari, son fils, son père peut-être, l'honnête femme s'est demandé plus d'une fois avec angoisse le secret de cette fascination : qu'a donc cette étrangère, et que me manque t-il à moi-même ? Elle a interrogé cet œil fauve et l'étrange feu dont il brûle ; elle a considéré ce sourire, les inflexions de cette voix et les mouvements de cette taille ; elle a étudié les mystères de ces toilettes et de ce luxe ; et trop noble et trop pure pour prendre dans sa réalité la séduction du vice, elle en a pris trop facilement les dehors. »

Rien dans ces paroles, certes, ne s'appliquait au cas de Rose, mais, dans l'état d'esprit où elle se trouvait, la pauvre enfant prit tout pour elle. Entre la courtisane flétrie par le P. Lafleur et la maîtresse fidèle qu'elle était — quoique trahie et abandonnée — Rose ne voyait aucune différence. N'avait-elle pas quitté le sentier du devoir pour chercher dans les bras de Raoul la satisfaction de son plaisir ? Oh ! comme elle en était punie maintenant et comme la main de Dieu venait de s'appesantir sur elle ! Un instant elle eut envie d'aller se jeter aux pieds du P. Lafleur et de lui confesser sa faute, sa très grande faute, mais il se faisait tard, la voix du cœur, encore mal étouffée, lui disait de rentrer à la maison. Elle remonta la rue Linné, la tête basse et comme ayant honte d'elle-

Digitized by Google

même. En rentrant, elle demanda au concierge s'il avait vu M. Tijou. Le concierge répondit que non, mais qu'il avait reçu une dépêche pour elle. Une dépêche ! d'où pouvait-elle bien venir ? Elle prit le papier bleu d'une main tremblante et, déchirant l'enveloppe dans la cour, elle lut ce qui suit : « MÈRE MOURANTE, VIENS VITE. » Signé : ROSE.

Ce fut pour elle un coup de massue. Elle chancela et faillit tomber à la renverse. Comment sa tante avait-elle eu son adresse ? Elle ne songea pas au père Janvret. Elle ne vit qu'une chose sur le moment, c'est que sa mère était mourante, et, comme dans le rêve affreux qu'elle avait fait la nuit précédente, elle s'imagina qu'elle l'appelait. Alors, ramassant le peu de forces qui lui restaient, elle monta chez elle, en se cramponnant à la rampe de l'escalier, tellement ses jambes pliaient sous son corps. Mais elle n'eut pas plutôt fermé sa porte, qu'elle se jeta par terre, devant son lit, en criant vers le ciel : « Mon Dieu, mon Dieu, si vous avez voulu me convertir en m'éprouvant de la sorte, vous devez être satisfait. Je m'humilie devant vous, je confesse mes erreurs et mes fautes, mais de grâce, Seigneur, conservez-moi ma mère, ou faites seulement que je la revoie et qu'elle me pardonne avant de mourir ! »

Ce disant, elle pleurait à chaudes larmes.

En se relevant, ses yeux humides rencontrèrent sur la muraille la cage vide de son chardonneret. « Pauvre oiseau, murmura-t-elle, il est mort en même temps que mon amour ! Ah ! Raoul, Raoul, pourquoi t'ai-je tant aimé, si tu devais me faire tant souffrir ! »

Et puis, elle allait de chambre en chambre, elle touchait à tous les meubles, elle regardait de tous côtés, comme si elle avait voulu prendre l'image des chers objets qui avaient été les siens si peu de temps, hélas ! Elle consultait la pendule en se disant malgré tout dans le fond de son cœur — car on ne brise pas en une minute des liens qui vous ont tenu si doucement et si fortement enchaînée : Le reverrai-je avant de partir ?

Mais Raoul ne revenait pas, et la pendule marchait toujours. Elle se déshabilla, prit le serre-tête et la robe d'indienne qu'elle portait le jour de son arrivée et rédigea posément la lettre suivante :

Mon pauvre ami,

Je t'avais juré que le jour où je m'apercevrais de ton abandon, je te quitterais. Ne sois donc pas étonné, quand tu rentreras, de ne pas me trouver à la maison. Cette dépêche t'en dira plus long que je ne pourrais le faire. Je pars le cœur brisé. Adieu, Raoul, sois heureux avec celle que tu m'as préférée. Quant à moi, je vais me réfugier dans les bras de Dieu, qui pardonne toutes les fautes et qui doit aussi guérir toutes les blessures.

Ta pauvre ROSE.

Après avoir écrit ce billet, qu'elle déposa sur la table de sa chambre avec la dépêche, elle jeta encore un coup d'œil autour d'elle, ferma la porte à double tour, et, sans avertir le concierge de son départ, monta dans le premier fiacre qu'elle trouva au Jardin des Plantes, en disant au cocher : « Gare Saint-Lazare. » Mais quand la voiture eut dépassé la maison où elle habitait, elle ne put s'empêcher de mettre la tête à la portière et de la regarder une dernière fois.

LEON SÉCHÉ.

(*A suivre*).

Digitized by Google

LA TENTATION DE JOSÉPHINE

A mon ami P. Pélicot.

Voici une idylle que j'ai recueillie au pays d Orgères, en Bretagne, dans l'une de ces régions où les histoires, les légendes, les contes sont aussi nombreux que les genêts à fleur d'or qui parfument les sentiers.

Mathurin aimait la blonde Joséphine et la blonde Joséphine aimait Mathurin. Ils gardaient tous les deux, parmi les bruyères, leurs génisses, leurs chèvres et leurs brebis, et lorsque l'on voyait, l'un à côté de l'autre, le pastour et la pastoure, brillants de bonne mine et de santé, on disait :

— Mon Dieu ! quel beau couple ils feront, lorsqu'il seront mariés !

Un être pourtant narguait nos amoureux; c'était un diable de moulin à vent qui tournait dans le voisinage et que l'on nommait : la Chicane, parce qu'il cherchait noise à tout le monde. N'était-il pas grisé par sa haute position sur les coteaux d'Orgères? pensez donc, il dominait toute la contrée au moins dix lieues à la ronde; voilà la raison pour laquelle il se croyait tout permis.

La Chicane convoitait le bonnet de Joséphine et criait à ses bons amis de l'air, à la brise, au zéphir, à l'aquilon :

— Je l'aurai ce bonnet ! oui ! je l'aurai !

— Jamais ! répondaient en chœur les brebis qui composaient le troupeau de Joséphine; les bonnes bêtes s'indignaient contre les prétentions de la Chicane et protestaient de toute la force de leur voix tremblotante :

— Taisez-vous, moulin radoteur, les pastoures d'Orgères n'abandonnent pas comme cela leur coiffure le long des chemins, plus heureuses que nous qui sommes forcées, hélas ! de laisser notre laine aux ronces et aux épines. Jamais ! vous ne l'aurez ce bonnet ! entendez-vous, jamais ! jamais....ais !

— Je l'aurai ! ripostait la Chicane, je l'aurai ! ou je perdrai mes ailes !

Le pastour et la pastoure ne prenaient point garde à ces dialogues du moulin avec les brebis; un jeune homme et une jeune fille, qui parlaient de se marier, avaient bien d'autres soucis que de prêter l'oreille aux propos qui se débitaient sur leur compte.

Mathurin chantait à sa bonne amie un couplet dans lequel il lui témoignait son amour, Joséphine l'écoutait en souriant ou bien distraite elle contemplait Laillé, qui dressait dans le lointain son clocher, parmi les arbres.

Une foire se tient, deux fois par an, dans cette localité et les élégantes du pays y trouvent les tabliers moirés, les collerettes, les guimpes à fil d'or, les mille colifichets qui leur conviennent. Joséphine, en songeant à toutes ces belles choses, aurait volontiers donné en échange ses deux sabots, son cotillon de grosse serge, en un mot tout son costume de pastoure; car Joséphine était coquette. Et, je vous le demande, quelle est la jeune fille qui n'est pas coquette, au moins un peu ? Dame ! ce n'est pas une raison parce que l'on est bergère ou pastoure, pour que l'on fasse exception à la règle générale, au contraire.

La bonne amie de Mathurin adorait la toilette comme si elle avait eu besoin de beaucoup de toilette pour être belle.

Elle savait pourtant bien qu'elle n'était point laide, puisque chaque soir elle se mirait à la Haguen, dans un étang où elle menait boire ses brebis.

L'eau reflétait les traits de la pastoure et lui montrait les moindres détails de son joli minois.

Joséphine de plus portait ombrage aux bruyères fleuries qui empourprent chaque année le pays d'Orgères; la blonde enfant était encore plus rose et plus charmante que les bruyères; car celles-ci se cachaient de dépit sous les massifs odorants des genêts, lorsque leur rivale venait à passer. Je crois même que la fleur d'or des genêts palissait devant la blonde chevelure de Joséphine. Donc la pastoure n'avait pas besoin d'une grande toilette pour plaire, ni pour déplaire; cela ne l'empêcha pas d'adresser cette question à son ami :

— Mathurin, quand nous nous marierons, n'est-ce pas ? tu m'achèteras une coiffe à la nouvelle mode, une coiffe pas plus large que la main et si légère, si légère, que l'on dirait l'aile d'un papillon ?

— Je te le promets, Joséphine

— A la coiffe, mon ami, tu ajouteras bien un fichu bleu, à franges ?

— Joséphine, j'ajouterai, s'il le faut, un fichu bleu à franges.

— Mathurin, en attendant la coiffe, je serais bien heureuse, oh oui ! bien heureuse ! si je possédais le plus tôt possible le fichu bleu. Si tu savais comme le bleu s'allie bien avec mon teint de blonde !

— Diantre ! répliqua Mathurin, je ne suis pas encore bien riche, mes économies se montent à peine à cinquante écus. Je réservais cet argent pour notre entrée en ménage, mais ton bonheur avant tout, Joséphine; vienne la foire de Laillé et tu auras le fichu demandé.

Un baiser sonore, pris sur les joues de Joséphine en échange de cette promesse, réveilla les échos endormis à l'ombre de la Chicane.

Tout allait donc pour le mieux, lorsqu'un beau matin, le pastour s'absenta et laissa parmi les bruyères fleuries Joséphine seule, comme Eve dans le paradis terrestre, au moment de la tentation.

Le serpent, sous la figure d'un peintre parisien, vint à Orgères; l'artiste avait quitté la capitale attiré par le renom dont la contrée jouit à cause de ses paysages. Il dessina le bourg qui est d'un si bel effet avec son clocher autour duquel se groupent les maisons; ensuite le peintre visita les nombreux sites du pays et resta émerveillé devant les points de vue que l'on découvre des Volarières et des buttes du Plessis.

L'artiste, en se rendant d'une place à une autre, rencontra sur les bruyères la blonde amie de Mathurin. Ah ! je vous laisse à penser, s'il la trouva de son goût ! Il prétendit que la jeune fille n'était pas née pour rester parmi les brebis, mais pour habiter un palais, entourée de courtisans; que, si la charmante enfant le voulait, elle deviendrait reine, puisque jadis les rois avaient épousé des bergères, certes inférieures en beauté à la jolie Joséphine

La pastoure demeura rêveuse; les bruyères balancèrent joyeusement au souffle de la brise leurs grappes roses, tandis que la Chicane tournait, tournait comme une folle et disait :

— Enfin ! je le tiens ce bonnet, bien sûr il va s'envoler.

— Jamais ! bêlèrent les brebis, mais avec un ton peu rassuré et fort dolent, jamais ! jamais... ais !

— Oui, belle enfant, continua le tentateur, il ne tient qu'à vous d'être reine; suivez-moi à Paris, vous porterez des robes de soie, de la dentelle et des pendants d'oreilles ! »

De la dentelle ! des pendants d'oreilles ! cette fois c'est trop. Joséphine va perdre la tête et son bonnet avec, elle ouvre la bouche pour répondre : — partons pour la capitale ! au

Digitized by Google

même instant on entend une voix claire et vibrante qui chante sur les bruyères :

Chère Joséphine,
Mon ange d'amour,
Ne sois pas chagrine,
Je t'aimerai toujours.

Les brebis bondissent de joie, mais les bruyères baissent leurs tiges fleuries, puis un craquement épouvantable retentit du côté du moulin, c'est la Chicane furieuse qui se casse les ailes et les envoie à tous les diables.

La voix qui chante, l'on s'en doute, est celle de Mathurin : le pastour revient de Laillé où il a fait emplette, à la foire Saint-Michel, d'un fichu bleu, à franges. Il le tient à la main et le montre de loin.

— Bonne Sainte Vierge! soupire Joséphine, mon bon ami me paie des fichus et chante qu'il m'aimera toujours ! Et moi, malheureuse, je l'abandonnerais ?

Jamais de la vie!

La blonde amie de Mathurin tire sa révérence au peintre.

— Monsieur le tentateur, dit-elle, je veux rester sage, pro-

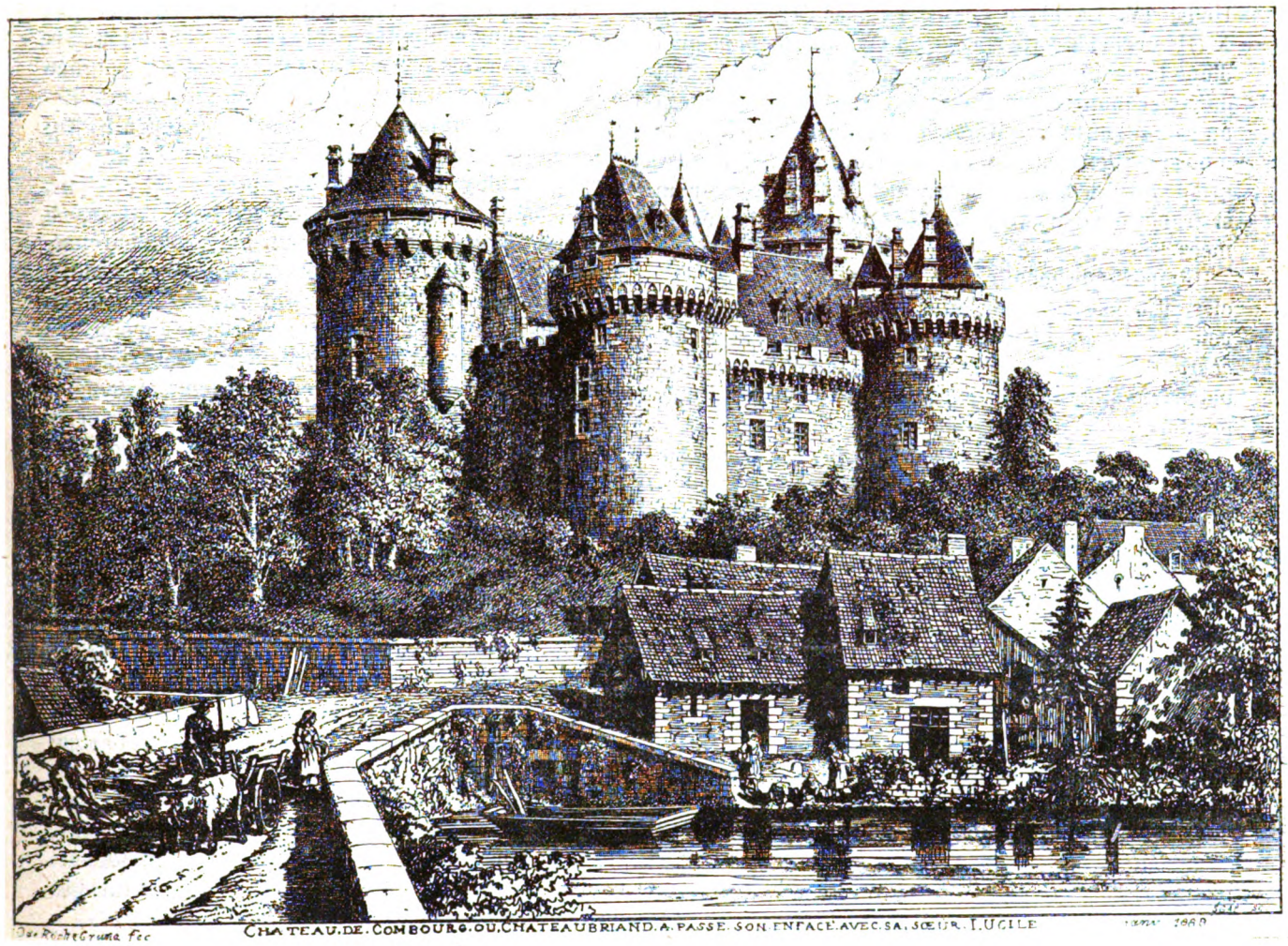

VUE DU CHATEAU DE COMBOURG
Fac-simile d'une eau-forte de **M.** *Octave de Rochebrune*

posez à une autre, je vous prie, vos bijoux et vos dentelles.

Là-dessus la pastoure se sauve vers son pastour et l'artiste, pas trop satisfait, reprend le chemin de Paris.

Si jamais il représente sur la toile une scène, je vous l'affirme, ce ne sera pas la tentation de Joséphine.

Mathurin était donc arrivé à propos; il n'était pas trop tard, mais il était temps.

— Mon bon ami, lui demanda Joséphine, si j'avais suivi le tentateur, qu'aurais-tu fait ?

Mathurin montra du doigt la nappe d'eau, dans laquelle la pastoure avait coutume de mener boire ses brebis, et répondit :

— J'aurais descendu vers la Haguen.

— Et après ?

— Je me serais jeté dans l'étang et j'aurais enseveli mon chagrin dans vingt ou trente pieds d'eau.

— Pas possible ?

— C'est la vérité !

— Mathurin, veux-tu que je te donne un conseil ?

— Donne.

— Eh bien! ne te noie pas, mais pends-toi.... à mon cou et marions-nous le plus tôt que nous pourrons.

JULES LOUAIL.

Digitized by Google

VARIÉTÉS

LES ARMES OFFENSIVES DE MAIN, EN USAGE EN EUROPE DEPUIS LES AGES PREHISTORIQUES JUSQU'AU XIX^e SIÈCLE.

(Suite)

Au XV^e siècle, l'épée subit, dans un sens contraire, une nouvelle transformation : elle redevient courte et large comme au XII^e siècle.

Alors, la pique est l'arme préférée de l'infanterie ; elle permet aux fantassins de recevoir le rude choc de la gendarmerie ou chevalerie, plus tard abolie par Henri IV. La pique persistera jusqu'au milieu du XVII^e siècle ; à cette époque on maniera le mousquet d'une lame aiguë dont le manche en bois s'introduit dans le canon. Perfectionnée, cette lame s'adaptera au canon par une douille, cessant ainsi d'empêcher le mousquet de tirer (1703), et deviendra la baïonnette, arme si éminemment française et destinée à jouer un si grand rôle dans les hauts faits de nos vaillantes armées.

Il importe de mentionner qu'aux XV^e et XVI^e siècles, et même jusqu'au milieu du XVII^e, ce qu'on appelait *pertuisanne, hallebarde, corresque, espanton, fauchard, fourche de guerre*, étaient autant de variétés de piques ne différant que par la forme, de la pique rudimentaire.

Jusqu'au XVI^e siècle, on employait encore comme arme de hast, la massue ou masse d'armes, aux pointes acérées et contendantes, le marteau et la hache d'armes, le fléau d'armes, etc.

Mais revenons à l'épée : Au XVI^e siècle, cette arme subit une nouvelle transformation qui intéresse également la lame et la poignée. Jusqu'à cette époque la poignée se composait simplement du *pommeau*, de la *fusée*, et des *quillons* ; voici les diverses pièces qu'on y ajouta :

D'abord la *garde* et la *contre-garde*, plaque métallique concave ou plate disposée de chaque côté de la *fusée*. perpendiculairement à son axe ;

Ensuite les *branches* qui viennent relier dircetement ou obliquement la *garde* au *pommeau* ;

Les *pas-d'âne*, sorte d'anneaux portant des *quillons* et se recourbant sur la lame dans son plan ;

Enfin une *seconde garde*, entre les deux extrémités des *pas-d'âne*.

Albert Jacquemont signale cette transformation qui se manifestait déjà dans les dernières années du XV^e siècle : « A cette époque, dit-il, les épées destinées à « frapper d'estoc étaient longues, rigides, acérées ; la « poignée se complique d'abord de gardes, au nombre « de deux ou trois réunies, puis de pas-d'âne, puis de « branches secondaires allant parfois rejoindre le « pommeau ; c'est vers le milieu du XVI^e siècle que « se montre cette disposition du berceau qui, plus « tard, progressera encore pour arriver jusqu'à ces « poignées de rapières dont la corbeille, tantôt pleine, tantôt repercée à jour. enveloppe la main et la « défend complètement. Rien n'est plus élégant que « ces épées à la poignée légère, dont le pommeau se « couvre des méandres d'une ornementation d'argent « incrusté et ciselé qui va courir ensuite sur les branches délicates et orner les boutons des quillons et « les renflements des branches. Souvent le pommeau, « la fusée et le berceau même sont ciselés dans le fer « et offrent des figurines merveilleuses, des enroulements d'acanthes et de rinceaux comme les savaient « combiner les artistes de la Renaissance. Ici, tous « les reliefs en fer poli ressortent sur un fond gainé « d'or ; là, des camées s'insèrent dans le métal et en « rompent la couleur sévère ; ailleurs, encore, l'émail « se mêle aux sculptures, et l'arme devient bijou. Or, « du moment où le luxe s'attachait ainsi à la poignée « de l'arme, il fallait que la lame en fût digne. L'Espagne eut longtemps le privilège de fournir l'Europe, que disons-nous, le monde, de ses lames incomparables : on les expédiait partout, et l'Orient, « lui-même, négligeait ses merveilleux damas, si « beaux de teinte et de travail, mais malheureusement si fragiles, pour adopter les aciers espagnols. « Tolède, par dessus toutes les autres villes, eut un « renom mérité, et les plus illustres de ses armuriers « signèrent souvent de leur nom, marquèrent toujours « de leurs chiffres les objets sortis de leurs maisons ».

Nous tenions à faire cette citation qui caractérise fort bien les changements apportés dans l'épée vers 1500. Mais il convient de dire que toutes les épées n'étaient pas aussi compliquées : De diverses pièces que nous avons énumérées plus haut, et qui constituent l'épée *type*, beaucoup, — comme celles des gendarmes, — n'avaient que les gardes. La caractéristique de chaque épée ne doit donc pas être recherchée dans la poignée, mais bien dans la forme de la lame.

Au XVI^e siècle nous trouvons : l'*estoc*, grande épée rigide que l'homme d'armes portait suspendue à l'arçon de la selle, sans préjudice de l'autre épée qui avait été au côté.

L'*épée à deux mains*, armure distinctive des lansquenets, avec son énorme lame, souvent flamboyante, ses immenses quillons, et qui semblait formidable et très redoutable, quoiqu'en réalité elle ne le fût que médiocrement.

Le *braquemard*, épée courte, plate, très-large et très tranchante et qui n'avait à la poignée que deux quillons. Le *malchus* est une variété du braquemard.

L'*épée de volte*, avec les lames les plus diverses et les poignées les plus compliquées et aussi les plus ornées. Citons dans cette catégorie le *verdun* épée étroite et longue, la *brette* qu'on fabriquait en Bretagne, ainsi que l'indique son nom et qui se rapprochait beaucoup de la *rapière* à lame longue et effilée, l'arme de duel par excellence, avec ses longs quillons et ses larges coquilles percées de petits trous destinés à engager et briser la pointe de l'adversaire.

Sous Louis XIII l'épée se simplifie et ne conserve plus que la garde et les quillons, quelquefois démesurément longs.

Digitized by Google

Sous Louis XIV les quillons disparaissent ou ne dépassent pas la garde, qu'une seule branche relie au pommeau. C'est la forme que l'arme conservera, à quelques modifications près, jusqu'à notre époque.

Dès le XIVe siècle, les soldats commençaient à porter en même temps que l'épée, un autre glaive très court dont l'usage s'est perpétué jusqu'à la fin du XVIe siècle, et qu'on appelait *miséricorde* et *dague*. A cette dernière époque elle prend aussi le nom de *main gauche*, laquelle est employée dans les duels. Celle-ci a une forme spéciale : elle porte d'un côté une garde recourbée jusqu'au pommeau en forme de demi-coquille ; au talon de la lame, du côté opposé, on remarque une empreinte en creux ou un anneau destinés à recevoir le pouce. Ou tenait, en effet, cette arme de la main gauche, comme son nom l'indique, le pouce en dessus et la garde en dessus ; elle servait à parer les coups de l'adversaire tandis qu'on l'attaquait avec l'épée, et à le frapper dans les corps-à-corps.

Quant au sabre qui est à l'épée ce que le couteau est au poignard, et dont la lame n'est tranchante que d'un côté, il est d'origine orientale. Vers le XVIe siècle il pénétra en Italie et vers le XVIIe en France, où bientôt il remplaçait l'épée dans la cavalerie et ensuite dans l'infanterie. On distingue deux espèces de sabre, le sabre à lame droite et le sabre à lame recourbée, le premier préférable pour les coups de taille, le second pour les coups d'estoc. Leurs dimensions varient selon qu'ils doivent servir à la cavalerie ou à l'infanterie. Les sabres affectés à cette dernière arme, demi-espadons, briquets, étaient généralement peu recourbés, et réunissaient, par conséquent, les deux qualités pour frapper d'estoc et de taille ; ils ont disparu de l'armement de nos troupes de pied pour faire place au poignard, dit *coupe-choux*, arme lourde, peu maniable, bonne tout au plus à fendre du bois, dont l'usage ne devait guère durer plus de vingt-ans, et qui fut abandonnée pour le sabre et l'épée baïonnette portée aujourd'hui par tous nos fantassins.

Le sabre droit ou recourbé, (*latte ou bancale*), est resté l'arme de la cavalerie.

Tel est, en résumé, l'historique des armes offensives de main en usage, en Europe, depuis les temps préhistoriques jusqu'à nos jours.

RENÉ HUETTE.

LETTRES ET ARTS

Le dîner celtique. — Le dîner celtique a eu lieu samedi pour le neuvième anniversaire de sa fondation, à l'hôtel de la Marine, boulevard du Montparnasse. Trente convives environ s'y trouvaient, parmi lesquels MM. Ernest Renan et Waldeck-Rousseau. Au champagne M. Quellien, l'organisateur du Dîner celtique, a inauguré par quelques mots à l'adresse de M. Renan la série des toats.

Voici le discours prononcé par M. Renan :

Je vous remercie, mon cher Quellien, d'avoir fondé le Dîner celtique. C'est bien une bonne institution, c'est une chose excellente que vous avez faite ce jour-là, je vous en remercie sincèrement.

Il y a neuf ans et plus que la fondation en a été faite, je n'y étais pas dès le premier jour, mais peu s'en faut et je vous avoue que j'ai passé dans ces réunions d'excellentes heures et j'y reviens, surtout à ce moment de l'année plus solennel que les autres, avec infiniment de bonheur.

L'année dernière, à cette époque du Pardon, je me demandais si je me trouverais l'année suivante au nouveau Pardon... et j'y suis encore, et je m'y retrouve avec cette Bretagne, ces Bretons que j'aime tant.

Autrefois, au dix-septième siècle, on faisait ce qu'on appelait une retraite. C'était une bonne chose : avant la fin de la vie, on mettait un intervalle qui séparait la vie de la mort. Ce devait être un moment bien agréable à passer.

Aujourd'hui, matériellement parlant, la Bretagne est trop petite, si bien qu'on se trouve entraîné, on est obligé de continuer sa vie comme on l'a commencée. J'aurais bien aimé à me retirer dans une petite maison de Tréguier, par exemple, — dont je ne suis pas propriétaire, et je ne serai jamais propriétaire, je n'ai pas été fait pour ça ; — j'aimerais bien vivre au milieu de ces excellentes gens de Bretagne ; mais, à défaut de cette retraite, j'aime à me trouver au milieu de tant de sympathies si sincèrement exprimées. (Applaudissements.)

Je compte beaucoup sur vous, mes amis. Vous serez mes témoins après ma mort. On dira en effet, sur moi beaucoup de choses après ma mort ; je m'amuse même quelquefois à m'imaginer ce qu'en diront mes biographies, — car il y en aura plusieurs dissemblantes. — Mais quelle sera la vraie ? Oui, on dira de moi d'étranges choses. Il m'a paru que c'était une étrange littérature que celle qui consistait à tirer de mes conversations des renseignements incomplets comme s'ils étaient véridiques. J'ai même reçu la visite de quelqu'un qui a ainsi jugé mes sympathies littéraires. Il a vu à Lannion un livre de ma bibliothèque qui était très mal relié. J'ai là-bas un nombre considérable de livres, une bibliothèque assez importante, et, entre parenthèses, je voudrais bien trouver un relieur. Mon visiteur a trouvé un livre excessivement mal relié : il en a conclu que c'était mon livre de prédilection. C'est là un genre d'induction véritablement un peu hasardé et qui me fait énoncer, par exemple, des opinions qui sont l'inverse absolu de la vérité. Ce genre de littérature n'est pas à encourager. C'est un peu fort, mais, que voulez-vous, cela ne tire pas à conséquence. Je n'ai jamais réclamé et je ne réclamerai certainement pas.

On a dit aussi, dans un article que vous connaissez, que je trouvais inconvenants les couplets de la Reine Anne. Pour moi, je vous avoue que je ne m'en suis jamais aperçu. Je ne les ai jamais trouvés bien méchants. Ils ne présentent pas de biens graves inconvénients.

Non, il faut s'élever plus haut. Pour moi, messieurs, je crois à la vérité absolue. Il n'y a qu'un être dont nous ayons un intérêt suprême à connaître l'opinion, c'est la vérité absolue.

Elle existe. On doit tout faire pour l'atteindre. Eh bien ! vous serez mes témoins, messieurs, pour dire que je n'ai pas été tout à fait aussi méchant qu'on veut bien le dire. Beaucoup de gens me damnent complètement depuis ce discours que j'ai prononcé pour la propagande de la langue française. (Applaudissements).

Je ne trouve pas cela bien. Je sais bien que j'aurai un purgatoire à souffrir. Tout le monde a quelque chose à purger. Ce sera peut-être l'an prochain que je le ferai, mon purgatoire. On y verra des choses charmantes ; on y verra

Digitized by Google

peut-être un Dîner celtique. Eh bien ! messieurs, je me fie à vous pour rectifier les choses probablement fausses qui circulent de mon vivant et qui circuleront encore plus persistantes après ma mort. Vous direz que j'étais un assez brave homme. Je ne suis pas du tout un homme de lettres. Non, messieurs, je ne suis rien de tout cela, mais je suis, je crois un brave homme : vous me rendrez ce témoignage, et par là vous améliorerez ma situation dans la postérité.

Je compte donc sur votre bienveillance dans l'avenir, et c'est dans ce sentiment que je vous remercie d'avoir fondé ce Dîner celtique qui nous donne l'occasion de nous réunir et de nous renouveler mutuellement nos sentiments de sympathie et de cordialité.

Je vous adresse, messieurs, mes biens sincères remerciements.

Après ces paroles qui ont été saluées par d'unanimes applaudissements, M. Waldeck-Rousseau a prononcé l'allocution suivante, qui a obtenu un très grand succès :

Messieurs,

J'étais venu à ce dîner attiré, comme vous tous, par l'appât d'une allocution de notre cher président, et me voici pris au piège. On me met en demeure de lui exprimer tous nos remerciements : comment pourrais-je me soustraire à ce devoir ? Nous lui devons tant de plaisirs délicats et de reconnaissance !

Mais parler après Renan, causer surtout après lui, y songez-vous ? Vous ne savez donc pas, M. le secrétaire, vous qui venez de me donner la parole quand je ne la demandais pas, que depuis bien des années je lui demande, en lisant, en relisant toutes ses œuvres dont chacune est un éclatant hommage rendu à la clarté, à la loyauté de la langue française, le secret difficile de l'art de parler ?

De cette belle et admirable langue il avait certes plus que tout autre le droit de faire l'éloge en même temps qu'il y a quelques semaines il en retraçait l'histoire, lui qui, sans diminuer en rien ses grâces nobles et simples, a su la débarrasser de tout ce que certains de nos voisins lui avaient inoculé de pompeux et d'apprêté, certains autres de solennité ou de pédantisme. Qui l'a jamais parlée avec plus de franchise et de droiture ?

Vous voyez bien que le bon parti serait de se taire.

Mais comment faire comprendre ce désir alors qu'avocat ou homme politique on a dû semer un peu partout, et souvent en vain, sa parole ? Un parleur doit parler. C'est sa raison d'être. Je sais l'idée qu'on s'en fait parfois ; volontiers, on lui attribuerait comme arme une raquette. On lui jette une idée, il la saisit au vol, la fait rebondir jusqu'à ce qu'elle retombe pour ne plus se relever parfois. Mais, ainsi comprise, la parole, laissez-moi vous le dire, serait assurément le plus vain et le plus inutile des bruits. Pour parler d'un sujet quelconque, il faut surtout le bien connaître, en avoir fait vingt fois le tour, avoir vécu avec lui dans une longue familiarité, en savoir beaucoup plus qu'on n'en peut dire. A cette condition, il vous vient en aide, vous soutient, vous assiste et parfois vous inspire.

Cette déclaration de principes me met peu à l'aise, vous en conviendrez. Nous ne pouvons aujourd'hui parler que de Brizeux et de la Bretagne, l'un que j'ai lu souvent, l'autre que j'ai vingt fois parcourue, sans avoir retiré de cette étude ou de ces voyages autre chose que des curiosités plutôt que des conclusions. C'est la Bretagne surtout qui me laisse perplexe. Sans doute je la vois autrement que ceux qui vivent sur la foi de certains récits ou de certaines légendes, car, s'il y a des légendes en Bretagne, il y a encore plus de légendes sur la Bretagne. Elle ne m'apparaît pas triste, mais grave, tranquille surtout et fort mystérieuse aussi. Mais que d'inconnu encore ! A quelle source lointaine a-t-elle puisé sa vertu à la fois confiante et résignée ? Quel sentiment inaperçu d'elle-même l'entretient ? Est-ce à la croix ou au menhir, qu'il salue tour à tour, que le Breton doit ce calme où l'on croit démêler parfois comme une lueur de cette sérénité paresseuse dont nous aimons à parer la figure des hommes de bien d'autrefois ? Il me semble qu'il pratique surtout, naturellement, sans parti pris, la religion de ses ancêtres. Il sait qu'ils furent très bons, très grands. Il suit leurs traditions et leurs exemples, échappant ainsi aux anxiétés qui nous tourmentent.

C'est à vous, cher maître, qu'il appartient d'évoquer les souvenirs féconds en enseignements des temps disparus à travers lesquels s'est formée notre race. Vous nous entraîniez, voici quelque temps, à votre suite, jusque dans le désert, suivant pas à pas les longues transformations du peuple d'Israël, retrouvant ses traces sur le sable de la Palestine. Aidez-nous maintenant à retrouver nos origines. Evoquez à son tour l'Elohim du peuple breton. Montrez-lui sa voie en même temps que vous lui rendrez son berceau.

Messieurs, je vous propose un toast au prochain ouvrage de M. Renan, à un ouvrage bien breton.

Je veux boire aussi à la mémoire de notre grand poète, à Brizeux. Beaucoup d'entre nous ont passé l'âge où l'on peut rêver d'aller, comme lui, « s'asseoir au pont Kertô » ; mais qui de nous ne ressent encore, en évoquant le souvenir de tant d'œuvres charmantes, comme une sensation de jeunesse et de fraîcheur ? Il n'était pas seulement le poète tendre, mais aussi le penseur à l'âme forte. Il était ainsi deux fois Breton.

—

Le musée de Quimper. — Le musée de Quimper vient encore d'avoir une bonne fortune que nous avons plaisir à enregistrer.

Parmi les peintres qui s'étaient épris de la Bretagne et en avaient fait leur patrie adoptive, on comptait au premier rang Vincent Vital, l'ami et le compagnon fidèle de M. Camille Bernier, dont le nom célèbre était presque devenu inséparable du sien. Tous deux avaient choisi leur gîte artistique dans un coin verdoyant du pays de Bannalec, et l'on sait combien d'œuvres délicates et puissantes sont sorties de là depuis vingt ans pour aller faire l'admiration de Paris, à chacun des Salons annuels.

Vidal aimait à vivre à Bannalec et a voulu y être enseveli. Il repose là, non loin de sa petite propriété de Kerlagadic où l'on peut dire que s'est écoulée la dernière partie de sa vie : car c'est à peine si, chaque année, il s'en éloignait de quelques mois.

Attaché comme il l'était à notre pays, l'éminent artiste devait s'intéresser au musée de Quimper et approuver les efforts faits depuis quinze ans pour son développement. A diverses reprises, en effet, il avait témoigné un vif intérêt pour notre collection locale. Mme Vidal, s'inspirant des dispositions de son mari, vient de faire au musée de Quimper un don qui n'est assurément point banal : c'est celui de deux portraits de famille dont l'un représente Vidal peint par lui-même.

—

Le centenaire de David d'Angers. — La ville d'Angers a célébré en grande pompe, les 11 et 12 mars, le centenaire de notre grand sculpteur David, dont le nom vient d'être donné au lycée de cette ville par un décret présidentiel.

Un livre à lire. — Notre ami et collaborateur Léon Durocher vient de publier à la librairie Dupret un volume rempli d'humour sous le titre fantaisiste de : *Rezinsec et Strophazur*, théâtre lyrico-naturaliste. Nous en rendrons compte dans un de nos prochains numéros.

—

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 9 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er AVRIL 1888

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

HIPPOLYTE DE LA MORVONNAIS

A M. de la BLANCHARDIÈRE

« Si dans le monde politique, les plus dignes occupaient le premier rang, aucun n'eût été trop élevé pour Hippolyte de la Morvonnais »

Emile DE GIRARDIN.

Le Guildo est un délicieux village du département des Côtes-du-nord. Il est situé sur les bords de l'Arguenon. D'un côté l'on aperçoit les ruines du vieux château de Gilles de Bretagne et de l'autre les grands arbres qui ombragent et dérobent aux regards l'ancienne demeure du poète auquel nous consacrons ces lignes. Ce nid porte le doux nom du *Val de l'Arguenon*.

Le voyageur qui passe en ces lieux et qui dirige ses pas vers la Basse-Bretagne gravit une côte et découvre bientôt une petite église appelée *Notre Dame de l'Arguenon*.

C'est là, devant cette chapelle élevée par ses soins, que repose, près de sa chère épouse, Hippolyte de la Morvonnais.

Nul homme n'a laissé après lui un nom plus sympathique que M. de la Morvonnais, nul plus que lui n'a laissé autant de regrets dans le cœur de ses amis, aucun auteur n'a eu moins d'envieux ni moins de jaloux.

L'estime, la seule chose ici-bas qui ne se donne pas mais qui s'impose, il la commandait car c'était l'honnête homme dans toute l'acception du mot.

Dans tout le canton où s'écoulèrent les dernières années de la vie du poëte, il n'est pas une famille qui ne se souvienne de celui qui fut la Providence de la contrée, il n'est pas un malheureux qui ne prononce son nom sans un véritable sentiment de respect et de vénération parce que chaque jour de la vie de cet homme vraiment généreux fut marqué d'un bienfait.

D'une nature mélancolique, presque triste même, mais poétique au suprême degré, impressionnable au possible, avec cela bienveillante, affable et bonne, le poète ne pouvait avoir d'ennemis.

Il fut lié non seulement avec tous les littérateurs de son époque, mais encore avec tous les hommes politiques: Châteaubriand, Lamennais, Lamartine, de Vigny, Ste Beuve, Emile de Girardin, Hippolyte Lucas, Souvestre, Boulay-Paty, Turquety, Eugénie de Guérin, et d'autres moins célèbres qui n'en furent que plus chers au barde breton.

Beaucoup d'entre eux venaient chercher le calme et le repos dans la solitude du Val de l'Arguenon. Chaque soir les réunissait dans le salon du manoir où les heures s'écoulaient vite en causeries charmantes. L'hospitalité, dans cette demeure, était offerte avec tant de grâce et de bonté que l'on y accourait de toutes parts. Que de cœur ulcérés par les luttes littéraires ou politiques sont venus y chercher de douces consolations et en sont repartis guéris.

Chaque jour l'on découvre de nouveaux amis du poète: dernièrement encore, en parcourant les pages délicieuses du *Monde des oiseaux*, de Toussenel, je lisais ces lignes: « La légende bretonne, que m'a racontée dans le temps Hippolyte de la Morvonnais, *un ami qui n'est plus*, rapporte que le rouge-gorge accompagna le Christ sur le calvaire et arracha une épine de la couronne du divin Rédempteur, et que Dieu, en récompense de cette manifestation courageuse, l'anima de l'esprit saint. »

Digitized by Google

Une remarquable notice sur M. de la Morvonnais, et servant de préface à la *Thébaïde des grèves* (édition de 1844), a été écrite par M. Duquesnel de St-Malo.

Ce n'est pas sans une certaine appréhension que nous avons osé, après cela, venir à notre tour, rendre hommage au talent et aux nobles qualités du chantre de l'Arguenon, qui a si souvent charmé nos veilles. Nous nous sommes dit cependant: Il reste bien encore une petite place à l'humble biographe qui n'a d'autre mérite que la reconnaissance du cœur et le culte du souvenir.

Nous avons puisé dans le travail de M. Duquesnel, — avec son assentiment, — plusieurs renseignements dont nous avions besoin ainsi que les appréciations des œuvres du poète par les célébrités de l'époque.

Hippolyte de la Morvonnais, fils d'un savant jurisconsulte, député de l'Assemblée législative, naquit le 11 Mars 1802, à St-Malo, dans cette petite ville si riche en souvenirs et qui donna le jour à Châteaubriand, à Lamennais, à Duguay-Trouin, au docteur Broussais, à Surcouf et à Duault.

Après des études aussi brillantes que solides, le jeune Maloin s'éprit d'un bel amour pour la poésie et dès l'âge de seize à dxi-huit ans entassa élégies sur élégies.

Il publia en 1844, chez Ponthieu, libraire à Paris, un volume comprenant ses poésies fugitives ainsi qu'un drame lyrique intitulé *Sapho*.

Ce livre, extrêmement rare aujourd'hui, renferme de vraies perles auxquelles M. Duquesnel, selon nous, ne rend pas justice: « C'était souvent plein de verve, dit-il, mais le caractère personnel, original n'était pas encore venu. »

Dans ces tendres élégies, au contraire, nous y trouvons beaucoup d'originalité, de la fraîcheur, le souffle de la jeunesse et la chaleur et la passion d'un cœur fait pour aimer.

Il s'échappe de ces vers un suave parfum qui rappelle les douces émotions du jeune âge, les chagrins imaginaires, les larmes si douces à verser, puis la joie qui déborde et l'amour qui bondit.

Châteaubriand, notre grand poète, ne convient-il pas lui-même qu'il n'y a de véritablement poétique que le printemps de la vie: « Jeune, je cultivais les Muses; il n'y a rien de plus poétique, dans la fraîcheur de ses passions qu'un cœur de seize années. Le matin de la vie est comme le matin du jour, plein de puretés, d'images et d'harmonie. »

Ce petit volume, le premier ouvrage de l'auteur, est placé sous l'égide de son père, par ces paroles touchantes et vraiment filiales.

« AUX MANES DE MON PÈRE.

« O mon père! quels que doivent être les destins de ton fils, ils ne pourront jamais adoucir l'amertume de ses regrets. Heureux, je ne te verrai point partager ma félicité; malheureux, je n'aurai plus ton sein pour y cacher mes larmes. Hélas! dans mon inquiétude, dois-je penser que du haut des cieux où, sans doute, elle sourit à ce faible tribut de ma reconnaissance, ton âme puisse inspirer à ceux qui me daigneront lire cette indulgence avec laquelle tu écoutais autrefois mes jeunes essais? »

Avant de dire adieu à la jeunesse du poète, qu'il nous soit permis de savourer encore une fois, l'une de ses élégies.

LE PAPILLON.

Beau Papillon, de fleurs en fleurs
Tu voltiges; ton inconstance
Ne fait point répandre de pleurs:
Pour toi la vie est jouissance.
Tu nais; dès qu'à tes yeux ravis
Eclate en souriant l'aurore,
Tu vas dans la coupe des lis
Recueillr les baisers de Flore.

Beau Papillon, quand du midi
Le rayon dévore la plaine,
Sur les fleurs, aimable étourdi,
Tu voles d'une aile incertaine.
Je te vois, suivant ton désir,
Caressant ou l'or ou l'albâtre,
Jamais du soin de l'avenir
N'altérer ta gaîté folâtre.

Lorsque l'étoile du berger
Luit sur nos humides campagnes,
Tu vois, mais sans y plus songer,
Pâlir tes brillantes compagnes.
Ton sort est celui de ces fleurs;
Et sans en connaître la cause,
Tu languis, infidèle, et meurs
Dans le calice d'une rose.

Repose, aimable séducteur,
Dans le sein de ta bien aimée:
Puisse la brise avec lenteur
Balancer ta tombe embaumée!
Que j'envie un semblable sort!
Puissé-je en quittant cette vie,
Comme toi rendre sans effort
L'âme sur le sein d'une amie!

Hippolyte fit un mariage selon son cœur en épousant Mademoiselle de la Villéon.

Hélas! cette heureuse union ne fut pas de longue durée. La douce compagne du poète, la gracieuse châtelaine du Val de l'Arguenon, lui fut ravie le 22 janvier 1835.

Digitized by Google

Aussi, à partir de ce jour les vers du chantre de la solitude sont empreints d'une tristesse navrante, d'un sentiment religieux plus profond, et les mouvants tableaux de la nature ont seuls, parfois, le privilège d'apporter un peu de calme à sa pauvre âme brisée.

Ce moment fut terrible et sans ses nombreux amis qui pleurèrent avec lui, qui le consolèrent comme on console un enfant malade, l'infortuné poète n'eut pas survécu à un pareil malheur.

Un ange cependant lui restait: l'épouse laissait après elle, comme un souvenir de son court passage ici-bas, une mignonne enfant, du nom de Marie comme sa mère, et qui en avait toute la grâce et la douceur.

La Thébaïde des Grèves, l'œuvre la plus importante de l'écrivain, qui parut sans signature en 1838, fit sensation dans le monde des lettres. Les pages écrites avec des larmes séduisirent les âmes sensibles et malheureuses, et les ravissantes descriptions de la nature

PORTRAIT DE M. ANDRÉ JOUBERT
Dessiné à la plume par M. Alleaume (Voir l'article ADAM)

que l'on y rencontre à chaque instant eurent pour résultat de faire rechercher et découvrir l'auteur anonyme des *Reflets de la Bretagne*.

Ce fut alors un véritable succès. La première édition de ce livre fut promptement épuisée et tous les amis des vers complimentèrent le poète.

Châteaubriand lui écrivit après avoir lu la description de Combourg :

« Vous avez visité le château et les bois où j'ai passé ma jeunesse : Votre tableau est fidèle, et je l'ai retrouvé tout entier dans mon souvenir. »

Le chansonnier Pierre Dupont lui disait à son tour : « Quand je ne puis aller à la campagne, vous suppléez à mon avidité d'air et de verdure ; votre livre est un paysage plein de *paysages* et de parfums. L'œil et l'âme s'y reposent. On doit l'aimer quand on est Parisien et éloigné des sites mélancoliques que vous avez dépeints. Je m'y reporte en pensée ; je vous y vois, je voudrais vous y voir de mes vrais yeux, vous y suivre au bord de votre grande mer, au milieu de ces habitants naïfs qui vous ont inspiré la légende de *la fille de St-Coulomb*. »

Enfin il a été retrouvé dans les papiers de Mlle Eugénie de Guérin une appréciation des œuvres de M. de la Morvonnais, que nous ne pouvons nous dispenser de reproduire.

« Nous sommes aux grèves des mers en Bretagne, dans ce que le poète appelle sa thébaïde, c'est-à-dire dans le manoir de la famille et au sein des joies intimes ou des douleurs d'une âme restée simple et chré-

Digitized by Google

tienne. M. de la Morvonnais a fait dès longtemps une étude approfondie et toute filiale de Wordsworth, de Crabbe, et lui-même il se peut dire le lakiste des mers. Le volume qu'il publie contient ses propres inspirations et les cantiques de son cœur dans la solitude d'un veuvage que remplit un souvenir aimé. La poésie de M. de la Morvonnais est abondante, tendre, salubre pour ainsi dire, pleine d'images heureuses de la nature, féconde en effusion mystique. Cette poésie doit ressembler au manoir même et au paysage qu'elle décrit : une végétation forte et plantureuse, de suaves senteurs qui s'exhalent des herbes hautes envahissent des sentiers à peine dessinés, une source qui coule dans un lit peu tracé et en déborde souvent. »

Le poète avait, en effet, une prédilection marquée pour les auteurs anglais Wordsworth, Coleridge et Crabbe et il aimait à les lire dans ses promenades solitaires sur les grèves ou les falaises ou bien encore dans les bosquets enchanteurs du val. C'était là aussi, dans ces lieux charmants, en présence de cette belle nature dont il était l'amant passionné, qu'il crayonnait ses douces poésies, frais paysages, reflets de Bretagne comme il les appelle, qui lui étaient inspirés par les sites admirables de son beau pays.

La dernière édition de la Thébaïde, publiée en 1864, contient en outre les poésies posthumes du poète, parmi lesquelles se trouvent de fort jolies pièces. Nous citerons entre autres : *Coup d'œil au passé, Pensées d'un soir des morts, Le château de Combourg* et *le chant du Verdier.*

Nous voudrions pouvoir donner en entier cette dernière pièce, charmante à notre avis, mais l'espace ne nous le permet pas, et nous en sommes réduit à en citer quelques passages.

A MON FRÈRE

Voilà que le doux Mai va clore
Ses jours mélodieux et chers,
Et qu'on voit près des eaux éclore
Les glaïeuls d'or aux vallons verts.
Tout s'emplit de jeunes feuillages,
Tout chante, bois et marécages,
Chêne fier, humble coudrier.
L'air est pur, la grève sonore;
Viens donc en mes déserts encore
Ouïr le chant du Verdier.

En de pensives causeries,
Vers les coteaux de Bellauré,
Nous égarions nos rêveries
En un souvenir adoré;
Le long des rustiques clôtures,
Nous révisions les aventures
De l'âge aimable et printanier;
Tout cœur aimant se remémore;
Viens donc en mes déserts encore
Ouïr le chant du Verdier.

C'était en un bourg de Bretagne,
Une tante que nous aimions :
A la ville, pour la campagne,
Les beaux dessins que nous formions :
C'était la chasse aux marécages,
Où l'automne aux grèves sauvages
Tant de courlieux viennent crier;
Puis les réveils avec l'aurore;
Viens donc en mes déserts encore
Ouïr le chant du Verdier.

.....
.....
.....

Nous avions en face un village,
A gauche, l'Arguenon sauvage,
La mer et le château guerrier;
Tableau, qui fait mon vers éclore :
Viens donc en mon désert encore
Ouïr le chant du Verdier.

Mais laissons ces choses où l'âme
Prend un deuil rempli de douleurs,
Et renouons plutôt la trame
Des entretiens chers à nos cœurs :
Juin, à l'air attiédi du fleuve,
Rouvre ma maison vieille et veuve,
Eteint le feu dans mon foyer;
Il naît, mais bientôt va se clore :
Viens donc en mes déserts encore
Ouïr le chant du Verdier.

Deux ans plus tard, c'est-à-dire en 1840, M. de la Morvonnais publia comme suite à la *Thébaïde des grèves*, un petit poème rustique intitulé *Un vieux paysan.*

Ce poème, tout d'actualité en 1872, et pour lequel — comme l'a dit M. Duquesnel, le poète semble avoir trempé sa plume dans les larmes du peuple, — est vraiment attendrissant.

L'auteur a décrit — dans des vers dignes de Brizeux — les chagrins d'un vieillard usé par le travail, et qui n'ayant qu'un fils pour unique soutien le voit bientôt obligé de partir pour l'armée.

Il se récrie contre cette loi de recrutement qui écrase le pauvre en lui enlevant ses enfants pendant sept longues années, tandis que le riche ne souffre que de la privation de quelques écus. « Voilà donc un cas, s'écrie-t-il, où la loi faite par le riche, assimile l'argent au chagrin des pauvres puisqu'elle dit : — Toutes ces souffrances, la faim, les larmes, valent 1,500 francs, puisque pour cette somme vous pouvez éviter tout cela. »

Mais écoutons les peines du vieillard :

« Les riches pour le pauvre ont quelque argent peut-être,
« Mais point d'œuvre d'amour : pourvu qu'à leur fenêtre
« Rien ne brise la fleur qu'ils soignent au soleil;
« Pourvu que leurs enfants aient visage vermeil.

Digitized by Google

« Et qu'on ne trouble point leur foyer ni leur table,
« Qu'importe que la loi ne soit pas équitable :
« Ils vivent à l'abri ; leurs enfants sont pour eux.
« Dieu protège, mon fils, tes pas aventureux !

« Pour moi, dans ce logis, j'aurai la solitude
« Complète, sans sommeil, avec l'inquiétude
« De te savoir parmi les périls des cités.
« Pressé par la débauche et les impiétés.
« La nuit de mon foyer sera bien solitaire :
« Lorsque se fera l'heure où se rendort la terre,

« Et qu'on rentre chez soi, les travaux terminés.
« Je me ressouviendrai de mes jours fortunés,
« Je verrai la fumée au-dessus des villages ;
« Et, seul au front pierreux du côteau sans feuillages,
« Je me retracerai les plaisirs du foyer :
« Oh ! grande est l'infortune où je dois me ployer !

« Mon fils, mon tendre enfant, quel sera mon veuvage ?
« Comme on voit en hiver la corneille au rivage
« Jeter sa voix auprès des dunes et des flots
« Et frapper de son deuil l'âme des matelots,

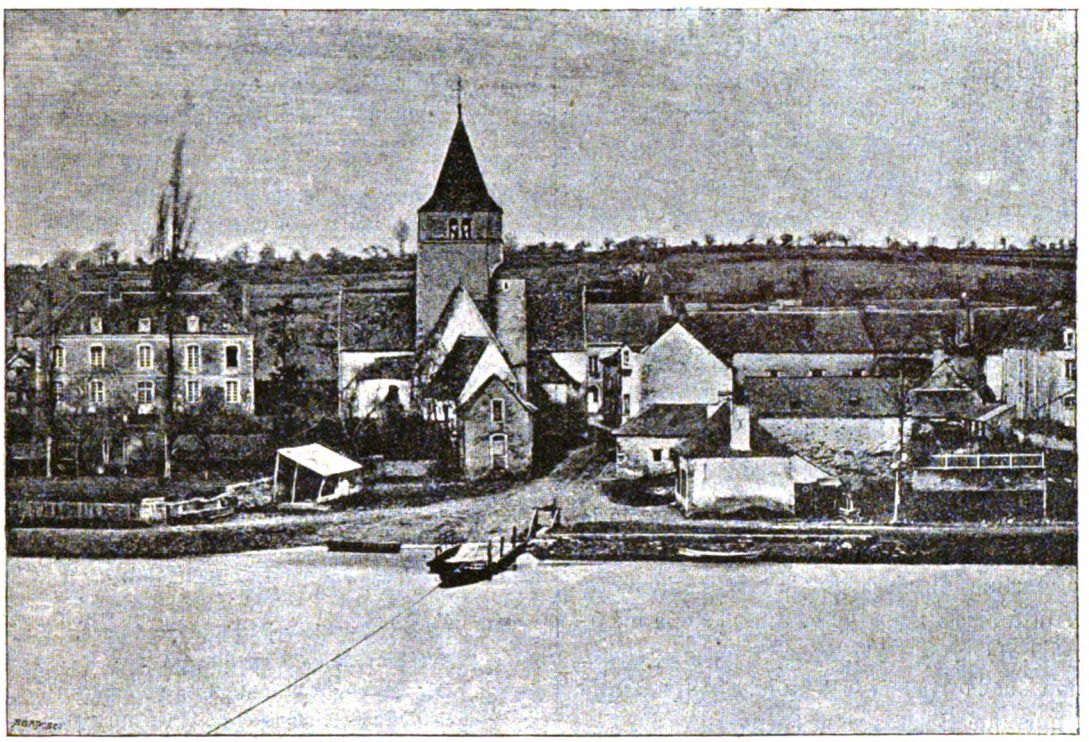

LE BOURG DE MENIL (*Voir l'article* ADAM)

« Ainsi je m'en irai le long de mes collines,
« Seul, comme cet oiseau des falaises marines.

« Lorsque naîtra le jour je fixerai mes yeux
« Sur ton lit vide et froid, et ton salut pieux
« Ne réjouira plus l'âme de ton vieux père.
« Au billot du foyer tu reviendras, j'espère ;
« Mais d'ici là, mon fils, qu'il me faudra de fois
« M'asseoir tout seul devant mon pauvre feu de bois ! »

Voici maintenant la douleur du fils, en regardant au départ, les lieux chers à son cœur.

« Ces rochers étaient doux aux jeux de mon enfance.
« Leur image adorée (Oh ! je le sens d'avance)
« Me poursuivra longtemps dans mon exil fatal ;
« Il est doux de mourir dans le valon natal !
« Mais Dieu ne le veut pas. O mon père ! mon père !
« C'est avant tout pour toi que je me désespère :
« Moi je puis revenir, je suis jeune ; mais toi,
« Tu sens ta mort prochaine, et je vois ton effroi. »

La brochure est terminée par la note suivante qui a bien son importance :

« Au moment où ce poème est sous presse, l'auteur apprend qu'un père vient de se suicider afin de procurer à son enfant l'avantage de jouir de l'exemption dont profite tout *fils aîné de veuve*. Ce fait constate d'une manière terrible, que, pour beaucoup de pauvres cette loi du recrutement, qui, durant sept années, sépare l'enfant du père sans qu'il en puisse résulter aucun bien-être matériel pour la famille, est une cause d'intolérables souffrances. Il est urgent de réduire la longueur de cet exil ; et si MM. les députés veulent enfin arriver à quelques *améliorations populaires*, ils opèreront cette réduction par une loi dont il sera parlé et qui sera bénie sous le toit indigent. Nous qui sommes un *paysan*, nous pouvons assurer à MM. les députés que, pour les habitants des chaumières qui s'occupent très peu de changement de ministères

Digitized by Google

qui ne changent rien, nos *représentants* sont tout à fait comme s'ils n'étaient pas. »

Les vœux du poète ont été exaucés par la loi tardive qui a réduit à cinq années la durée du service actif.

Espérons que cette longue absence du foyer paternel sera encore réduite prochainement.

Nous remercions du fond du cœur M. de la Blanchardière, gendre de M. de la Morvonnais, d'avoir bien voulu nous offrir ce cher petit livre : « *Un vieux paysan* » que nous n'eussions pu nous procurer sans nul doute, et qui, de toutes les œuvres du poète, est certainement une des meilleures et celle qui nous a le plus vivement impressionné.

Outre les ouvrages cités plus haut, l'auteur breton produisit encore : 1° *Les larmes de Magdeleine*, dans lequel se trouve la légende de *La fille de St-Coulomb*, dont parle Pierre Dupont.

Ce poème, peut-être un peu long, renferme de délicieuses choses pleines de grâce et de mélancolie.

2° *Le Manoir des dunes* ou *La famille des âmes* roman publié dans la *Démocratie pacifique* et qui n'obtint qu'un médiocre succès.

3° Une brochure publiée en 1848 sous ce titre : *L'ordre nouveau*.

Enfin un travail non terminé : *Harmonies sociales* et des études sur les lakistes, qui n'ont pas vu le jour.

Hélas! la mort ne lui laissa pas le temps d'achever ces travaux littéraires. Hyppolyte, atteint de la maladie des poètes, de la phthisie, mourut chez sa sœur, au Baschamp sur la Rance, le 4 juillet 1853, presque en même temps que Souvestre et Brizeux.

Si un brillant cortège suivit la dépouille mortelle des restes de l'auteur d'Atala, un cortège non moins nombreux, mais tout différent accompagna le poète de l'Arguenon à sa dernière demeure. Les regards attristés des assistants, les larmes qui s'échappaient de leurs yeux témoignaient assez des regrets que l'homme de bien laissait après lui sur la terre.

Adolphe ORAIN.

LA NAISSANCE DE MERLIN (1)

BALLADE

— Sur toi la nuit étend ses voiles;
Dors, enfant, sous mes yeux amis;
L'an passé, rêvant aux étoiles,
Ainsi que toi je m'endormis.

Dors, mon enfant! sous la ramure.
J'entends la voix d'un oiseau;
Et la mère, alors vierge pure,
Ne balançait pas un berceau.

Dors, mon enfant! — Fille royale,
Disait la voix de l'enchanteur,
Ainsi qu'une lueur d'opale,
Ta beauté brille en sa candeur!

Les yeux humides de rosée,
L'aube caresse ton réveil;
Veux-tu devenir l'épousée
Ou roi de l'éther, du soleil?

— Ne parlez pas de mariage,
Car au Très-Haut j'ai fait un vœu. —
On entendait gronder l'orage:
Hélas! je suivis l'oiseau bleu.

Dors, mon enfant! L'inquiétude
Pesait sur mon esprit charmé;
Et je tombai de lassitude,
A l'ombre d'un frêne embaumé.

Dors, mon enfant! Je vis en songe
La grotte d'un duz, d'un esprit...
Je tremble encore lorsque j'y songe;
J'eus froid et la frayeur me prit.

Sous une voûte en cornaline
Courbée en dais oriental,
Une fontaine cristalline
Chantait comme un appel fatal.

Le sol, dans le velours des mousses,
Avait des aspects rayonnants;
Des fleurs dormaient pâles et douces,
Sous de grands roseaux frissonnants.

Sur moi la grotte s'était close;
Une tourterelle, en chantant,
S'en vint frapper de son bec rose
Ce nid de cristal éclatant.

Comme autrefois le patriarche,
A l'oiseau j'eus bientôt ouverte...
Hélas! il n'entrait pas dans l'arche
Pour apporter le rameau vert!

Sur ta mère son vol s'arrête;
Vainement je crie au secours;
En vain je détourne la tête,
Il trouve mes lèvres toujours.

Hélas! des parfums magnétiques.
Sortaient de ces fleurs sans soleil,
Et de leur cours les eaux magiques
Entouraient déjà mon sommeil.

Puis, que se passa-t-il encore?
Non, jamais tu ne le sauras:
Car mon ange lui-même ignore
Pourquoi je te porte en mes bras.

(1) Extrait du poème breton: *Merlin* par Louise d'Isole 1 vol. chez Alphonse Lemerre, Paris.

Digitized by Google

Dors, mon enfant! A ce mystère
Je ne songe qu'avec effroi;
Depuis ce jour, Dieu notre père
N'a mis que l'ombre autour de moi.

LOUISE D'ISOLE

(Mad. Riom).

HISTOIRE DE MENIL ET DE SES SEIGNEURS

(1040-1886) par M. André Joubert, lauréat de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres. (Paris, librairie Emile Lechevalier 1888).

Le nom de M. André Joubert est un de ceux qui sont le plus familiers et, je ne crains pas de le dire, le plus sympathiques à tous les lecteurs de la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou* A plusieurs reprises, il nous a été donné de rendre compte des savantes et curieuses publications de notre compatriote, publications qui toutes ont rapport à l'histoire générale ou particulière de son cher pays d'Anjou. Aujourd'hui nous avons sous les yeux une monographie nouvelle, tout aussi intéressante que celles qui l'ont précédée, et dont la partie angevine de l'arrondissement de Château-Gontier doit lui être reconnaissante. Jamais pays n'aura été mieux et plus complètement étudié que ces cantons de notre ancienne province; et, grâce à M. A. Joubert, il ne restera pas une localité, si petite soit-elle, qui n'ait désormais son histoire.

M. André Joubert n'a encore que quarante ans. Depuis vingt ans il entasse documents sur documents, études sur études, monographies sur monographies; et les longues années de travail qu'il peut se promettre encore nous garantissent un nombre considérable d'œuvres successives qui, peut-être, un jour, le feront asseoir à l'Institut, à côté de M. Célestin Port, l'éminent auteur du grand Dictionnaire historique de Maine-et-Loire.

Notre compatriote est né à Angers, le 20 octobre 1847, dans une maison de la rue de l'Hôpital, aujourd'hui rue David, maison voisine de celle où le fameux Gilles Ménage a vu le jour. Raconter la vie de M. Joubert, c'est énumérer ses œuvres. Toutes ses heures, depuis l'âge de vingt ans, ont été consacrées à l'étude et aux recherches historiques; et chaque année, pour ainsi dire, est venue apporter sa pierre à l'édifice construit par le savant Angevin. Dès 1867, il publia son premier volume, *Paysages et croquis*, aujourd'hui épuisé; en 1872, il fit paraître l'histoire des *Invasions Anglaises en Anjou aux XIV^e^ et XV^e^ siècles*; en 1879, parurent ses *Recherches historiques sur Daon et ses environs*, et en 1881, la *Peste de Château-Gontier en 1626 et 1627*. En 1882, il publia une monographie des plus curieuses intitulée : *René de la Rouvraye, sieur de Bressault*. Quelques autres ouvrages furent imprimés en 1882 et 1883. L'*Etude sur la vie privée au XV^e^ siècle en Anjou* est de 1884. Cet ouvrage fut couronné par l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, dans sa séance du 13 novembre 1885. Mentionnons encore : *Un mignon de la cour de Henri III. Louis de Clermont, sieur de Bussy d'Amboise, gouverneur d'Anjou*, dont le nom est presque devenu populaire; *Le comte de Falloux; La restauration artistique de l'Hôtel de Pincé*, dont la Revue a reproduit dernièrement quelques pages avec les deux gravures; *Etude sur les misères de l'Anjou aux XV^e^ et XVI^e^ siècles*, dont nous avons parlé l'année dernière, étude curieuse et navrante qui pourrait servir de pièce justificative à la belle *Histoire des paysans* de M. Eugène Bonnemère. Les deux autres ouvrages de notre compatriote ont été aussi appréciés et analysés dans la *Revue de Bretagne et d'Anjou* et nos lecteurs ont pu s'assurer que nos éloges n'avaient rien d'exagéré.

M. André Joubert est membre de la *Société de l'Histoire de France et de la Société des anciens textes français*, dont le siège est à Paris; il est Président de la commission de surveillance du musée des Beaux-Arts d'Angers, et fait partie du Conseil municipal de cette ville.

N'est-ce pas une belle existence que celle de M. A. Joubert, vouée tout entière à l'étude! Quelle vie féconde en œuvres utiles! Jeune encore, il a déjà produit une longue suite d'ouvrages remarquables qui suffiraient à l'ambition de toute une carrière d'écrivain, mais qui pour lui, ne sont rien tant qu'il lui reste quelque chose à faire.

La dernière publication de M. A. Joubert est intitulée *Histoire de Menil et de ses seigneurs* (1040-1886). Nous l'aurons louée suffisamment en disant que ce volume est digne de tous ceux qui l'ont précédé. Le défaut de ce genre de monographies, c'est la monotonie et l'aridité. L'auteur sait les éviter avec un grand talent, et il sait rendre intéressant pour tout le monde ce qui semble n'avoir qu'un intérêt tout local. Menil est un bourg de l'ancien Anjou, situé dans l'arrondissement de Château-Gontier. Le plan suivi par M. Joubert est le même que celui qu'il a adopté pour son *Histoire de Saint-Denis d'Anjou*. Il commence par décrire le paysage de Menil; il donne un aperçu topographique de son territoire, et fait l'histoire de sa seigneurie, de ses églises, de son châteaux depuis l'époque féodale jusqu'à nos jours; les plus curieux passages de ce beau livre ont trait à la description de l'extérieur et de l'intérieur du château de la Magnannes. Pour achever son tableau et le rendre plus pittoresque encore, M. A. Joubert a cité quelques lignes

Digitized by Google

que M. de Falloux, l'illustre et regretté académicien, dont nous déplorons encore la perte si récente, avait écrites pour l'*Album de Château-Gontier et de ses environs*. Nos lecteurs nous saurons gré de mettre sous leurs yeux la description de M. de Falloux, complétée par celle de M. Joubert.

« Le château de Magnanne, dit M. de Falloux, appartenant au marquis de la Tullaye, s'élève sur les bords de la « Mayenne, à gauche de la route de Château-Gontier à Angers, dans la commune de Menil, à deux kilomètres du « bourg de ce nom et à neuf kilomètres de Château-Gontier, chef-lieu de l'arrondissement. Il a été bâti sous « Louis XIV, par M. de Racapé, seigneur de Magnanne, « près d'un château beaucoup plus ancien, dont les ruines « ont aujourd'hui complètement disparu... Une magnifique « futaie dominait la colline. Malheureusement les arbres, « amis de l'homme, vivent et meurent comme lui ; leur « tête devient chauve; leur sève s'épuise, et les vieillards, « rarement centenaires, doivent céder la place aux jeunes « rejetons. Ce vaste ombrage n'existe donc plus aujourd'hui ; mais il explique comment le château a été construit à mi-côte, au lieu de gravir le sommet et d'y jouir « d'un panorama qui embrasse tout le cours de la Mayenne « et dont l'aspect rappelle celui des paysages de la Suisse. « Deux avenus conduisent au château de Magnanne : l'une « venant de la route d'Angers, l'autre partant de Menil et « longeant la Mayenne...

LE CHATEAU DE MAGNANNES

(*Façade principale*)

« Le château présente une masse imposante, aux lignes « régulières et pures, c'est-à-dire avec le cachet vraiment « classique de cette époque. Le plan est attribué au célèbre « Mansard lui-même, et il est digne de cet honneur. Des « douves, un pont et une vaste pelouse précèdent et protègent, selon l'ancien usage, le perron du château. Ce « perron est de forme ovale, conduisant par des marches de « granit à une plate-forme, entourée d'une balustrade de « fer et sur laquelle s'ouvre un spacieux vestibule. Le corps « de l'édifice est rectangulaire, flanqués de deux pavillons « moins élevés. Le pavillon de droite est consacré à la chapelle. Le rez-de-chaussée pose sous des soubassements « qui l'assainissent et le dégagent du sol. Le premier étage, « qui ne compte pas moins de quinze fenêtres de face, est « couronné par d'élégantes mansardes, heureuse innovation « du XVII[e] siècle. La façade du midi donne sur un vaste « potager à la française, avec ses charmilles, ses terrasses, « ses haies de buis. De ce côté le terrain est plus élevé; le « rez-de-chaussée est presque au niveau du sol et on l'aborde par un perron rectangulaire de quelques marches « seulement. Là, les deux pavillons se transforment en « deux vastes orangeries (1). »

M. Joubert complète merveilleusement la description de ce beau château :

« Pénétrons à l'intérieur, dit-il, par la porte décorée des « trophées, souvenirs des goûts guerriers de la famille de « Racappé. An centre du château s'ouvre un spacieux vestibule, où se développe un superbe escalier en pierre. A « gauche de ce vestibule, une vaste salle à manger, en harmonie avec les habitudes, les grands repas et les grandes « chasses du temps passé ; plus loin l'appartement des maîtres de la maison, récemment restauré par un habile architecte angevin, M. A. Bibard. A droite une riche galerie, éclairée par six fenêtres, et aujourd'hui transformée « en salon. Entre les fenêtres, on remarque quatre pan-

Digitized by Google

« neaux ornés de peintures, représentant *Les quatre élé-*
« *ments*, de Laucret. Ils ont été singulièrement maltraités
« par le temps et par les bayonnettes des soldats républi
« cains à l'époque de la Révolution. Toutefois nous avons
« été assez heureux pour retrouver, à Paris, chez un mar-
« chand d'estampes, les quatre gravures de ces différents
« sujets, avec les mentions suivantes : *N. Lancret, pinxit.*
« — *L. des Places, sculp.* — *C. N. Cochin, sculp.* — *N.*
« *Tardieu, sculp.* — *B. Audran, sculp.* — *Tiré du ca-*
« *binet de Monsieur le premier...* » Les titres des quatre
« gravures sont : l'Eau, la Terre, l'Air et le Feu.

« Dans la première, un pêcheur, entouré d'une aimable
« compagnie, fouille dans son carrelet; les poissons gisent
« étalés sur l'herbe; un jeune garçon présente une écre-
« visse à une fillette qui la reçoit dans sa robe. Un bouquet
« d'arbre ombrage cette scène champêtre; auprès de ce
« groupe, un jeune homme surveille de l'œil sa ligne ten-
« due; plus loin, un batelier navigue en s'aidant d'une per-
« che; deux hommes, les jambes dans l'eau, s'exercent au
« halage avec vigueur; dans le fond, un moulin avec son
« écluse et sa chaussée.

« *L'Eau produit dans son sein à l'homme favorable,*
« *Plus de biens qu'il n'en faut pour remplir ses désirs;*
« *Et de la pêche offrant les innocents plaisirs,*
« *Lui fournit à la fois l'utile et l'agréable.*

« *De poissons différens dans le goût, dans le prix,*
« *Aux amorces trompés il remplit sa nacelle;*
« *Mais lui-même cédant aux charmes d'une belle,*
« *Dans ses propres filets à son tour se voit pris.*

« La seconde représente des personnages occupés aux tra-
« vaux des champs. L'un d'eux, monté dans une échelle,
« cueille des poires, qu'il jette à sa compagne; un autre
« bêche, tandis que son voisin arrose des fleurs. Trois jolies
« filles, assises sur le premier plan, admirent la beauté des
« fruits amassés à leurs pieds; derrière, un galant est en
« train de terminer l'assemblage d'un bouquet destiné à sa
« charmante amie. Une fontaine monumentale, décorée
« d'une naïade, qui penche son urne ruisselante et ornée
« au sommet d'un vase élégant, domine cette pastorale :

« *La Terre fut toujours la mère des humains :*
« *Mais qu'ils ne pensent pas que son front se couronne*
« *De tous les riches dons de Flore et de Pomone,*
« *S'ils n'y joignent aussi le travail de leurs mains.*

« *Sans la peine, sans l'art, elle est toujours stérile;*
« *Sur sa fécondité l'on compterait en vain :*
« *Si les fruits les plus beaux se forment dans son sein,*
« *Il faut le déchirer pour le rendre fertile.*

« Dans la troisième, on voit une bande folâtre qui s'a
« muse à suivre les capricieux écarts d'un cerf-volant, à
« construire des châteaux de carte ou à jouer avec des bulles
« de savon, qu'un jouvenceau, debout sur une table, fait
« éclore au bout d'un chalumeau. Un paysage verdoyant
« encadre cette scène joyeuse.

« *Tels que ces boules d'eau qui vont flotant dans l'air,*
« *Ou comme un cerf-volant qui chancelle et s'écarte;*
« *Tels nos plus beaux projets, légers châteaux de carte,*
« *Sont formés et détruits plus vite que l'éclair.*

« *D'une subite fin leur naissance est suivie :*
« *Mais ce qui de regrets nous accable souvent,*
« *Est que tous les plaisirs les plus doux de la vie,*
« *Ainsi que nos beaux jours, passent comme le vent.*

« Enfin, dans la quatrième, des bergers enrubannés et
« des bergères coquettement attifées dansent gaîment en
« rond autour d'un grand feu, au son d'une musique
« agreste. Du haut de leur balcon, les seigneurs du château
« contemplent ces aimables ébats.

« *Quel étrange contraste en ce fier Elément!*
« *Souvent pour les mortels c'est le plus redoutable;*
« *Et pour eux toutefois par un doux changement*
« *Autant qu'il est utile, il paraît agréable.*

« *A son aspect les ris, les danses et les jeux*
« *De ces jeunes bergers font éclater la joie;*
« *Et tandis qu'aux plaisirs leurs sens sont en proie,*
« *Amour va dans leurs cœurs allumer d'autres feux.*

« Quatre dessus de portes du même salon se distinguent
« également par la finesse du dessin et la fraîcheur du co-
« loris. Les boiseries et les consoles en chêne sculpté sont
« aussi de main de maître. L'une de ces boiseries encadre
« le portrait du constructeur, le marquis de Meignanne,
« M. de Racappé, à cheval, tête nue, en uniforme de mous-
« quetaire rouge, brandissant d'un geste plein de noblesse
« son bâton de commandement, et presque de grandeur na-
« turelle. Peu de portraits, même à cette époque si féconde
« en chefs-d'œuvre, ont autant de vie et d'éclat, selon la
« juste remarque de M. de Falloux. »

Nous avons cru intéressant pour nos lecteurs de reproduire cette description du château de Magnanne et des belles peintures qu'on pouvait y admirer et dont il ne reste plus que des vestiges. Mais ces vestiges suffisent pour attester que Lancret avait laissé, dans ce coin du vieil Anjou, l'un de ses plus beaux chefs-d'œuvre, et que le grand artiste auquel l'Académie, en le recevant, avait décerné le titre de *Peintre des fêtes galantes*, n'avait pas failli à sa brillante renommée.

Les deux derniers chapitres de la monographie de M. A. Joubert sont consacrés à l'histoire du bourg de Menil pendant la Révolution, la chouannerie et le XIX^e^ siècle. Ce ne sont pas les parties les moins curieuses du volume qui se termine par de nombreuses pièces justificatives. Selon son habitude, l'auteur a rendu son ouvrage encore plus attrayant en le parsemant de belles gravures qui expliquent le texte et fixent l'attention du lecteur. Ces gravures représentent le château de la Porte de Daon, le bourg de Menil, l'église de Menil, l'ancien clocher de Saint-Georges de Menil, le château de Magnanne sous deux aspects, les armoiries des Racappé et le portrait du maréchal de Racappé.

Depuis longtemps, l'Anjou connaissait le talent, le savoir et l'ardeur infatigable de M. André Joubert; ce nom aujourd'hui est apprécié par toute la Bretagne et Paris le tient en grande estime. Le petit monde des érudits, dont les gloires ne sont jamais bruyantes, mais toujours solides, le compte au nombre des plus zélés et des plus distingués. D'autres œuvres, plus importantes encore que celles qui ont déjà vu le jour, ne tarderont pas à être publiées et, nous sommes sûrs, consacreront le nom de notre compatriote. Nous en citerons quelques-unes des plus considéra-

Digitized by Google

bles : *La chouannerie et les chouans dans le Haut-Anjou ; — l'Histoire des protestants dans le Haut-Anjou (XVI et XVII^e siècles) ; — l'Anjou et les Angevins au XVII^e et XVIII^e siècles ; des monographies de Craon, de Sablé et de Château-Gontier*, etc. Les historiens consciencieux, qui veulent avant tout la vérité dans l'histoire, iront puiser dans les ouvrages de M. A. Joubert des documents inédits, authentiques qu'ils n'ont pas le temps de chercher eux-mêmes et dont ils ignorent souvent l'existence dans les archives de province. C'est un honneur pour notre Association bretonne-angevine de compter dans ses rangs des hommes de travail et de mérite comme M. André Joubert.

F.-E. ADAM.

ROSE EPOUDRY

ROMAN CONTEMPORAIN

VI

Le lit de mort

Après une journée passée dans de telles angoisses, le retour de Rose fut ce qu'il devait être : triste comme son âme.

Le hasard ayant voulu qu'elle fût seule, durant tout le voyage, dans le compartiment du chemin de fer réservé aux dames, rien ne vint la distraire et l'arracher à ses méditations. De Paris au Mans, pendant quatre heures mortelles, elle réfléchit, la tête basse et les yeux fermés, à la situation lamentable que lui faisait la trahison de Raoul, mais aussi et surtout aux moyens de rentrer en grâce auprès de ses parents et de désarmer leur trop juste colère. Car elle s'imaginait à présent que la tante Rose avait aggravé à dessein la maladie de sa mère et que sa dépêche était une ruse pour la faire revenir.

Mais le sommeil qu'elle combattait fut plus fort qu'elle. Elle s'assoupit, passé le Mans, et dormit sans se réveiller jusqu'à la barrière d'Angers où a lieu le contrôle.

Il était quatre heures du matin. Le petit jour se levait rose et pur sur un ciel d'une pâleur exquise. La pluie qui était tombée la veille avait lavé les feuilles des arbres et le gazon brûlé des prairies, et les eaux de la Loire coulaient grises et nonchalantes entre de larges bancs de sable, sous une gaze de brume qui s'envolait comme de la fumée à mesure qne le jour montait.

La fraîcheur du matin qui pénétrait dans les wagons avait rasséréné l'esprit de Rose. Elle regarda par la portière et contempla les paysages qui se déroulaient à perte de vue le long des collines bleues de l'Anjou. Quelle vallée riante et tranquille et comme tout ce qui passait devant ses yeux contrastait avec l'état de son âme meurtrie et désolée ! Montjean, Chalonnes, Ingrandes : autant de noms de bourgades qui réveillaient au fond de sa mémoire les plus aimables souvenirs de son enfance !.

Tout à coup le train s'arrêta et les serre-frein crièrent : Varades ! A ce mot répété devant chaque voiture, Rose sentit je ne sais quel frisson courir dans tous ses membres. N'est-ce pas à Varades qu'elle avait pris le train de Paris, voilà trois mois à peine? Depuis lors, que d'illusions elle avait perdues et quel changement s'était opéré en elle ! Elle aperçut dans le lointain, tout en haut de la colline, la route quelle avait suivie en se cachant comme une voleuse et le moulin aux grandes ailes où elle avait pris une tasse de lait. Route et moulin disparurent bientôt derrière un rideau de peupliers que le vent du train agitait avec un bruit de feuilles mortes, et quelques minutes après — comme son cœur battit alors!—elle découvrit dans le fond d'une anse traversée au-dessous de Liré par un magnifique pont suspendu, le clocher d'ardoises de sa petite ville.

Il était cinq heures et demie quand elle descendit du train.

A cette heure matinale il n'y a personne dans les rues d'Ancenis, et c'est à peine si les jardiniers du Pontereau ont déverrouillé leurs portes. Rose évita cependant de monter la rue de la Gare. Elle prit le chemin de ronde qui conduit aux quais, gravit rapidement la pente de la rue de St-Pierre,

Digitized by Google

traversa la place de l'église, au moment où le sacristain sonnait la messe de six heures, et frappa à la porte de la cure qui s'ouvrit au bout d'un instant.

A peine avait-elle fait dix pas dans la cour, qu'elle vit sortir M. le curé de son presbytère. Elle s'arrêta brusquement, comme si elle avait eu peur Il la reconnut et s'avança vers elle. Rose alors en fit autant, et quand il fut à sa portée elle se jeta dans ses bras en lui disant entre deux sanglots :

— Ah ! monsieur le curé, ayez pitié de moi.

— Ma pauvre enfant, répondit le vieux prêtre, c'est l'amour qui vous avait emmenée ; c'est la mort qui vous ramène !... Quand êtes-vous arrivée ?

— Tout à l'heure.

— Vous n'êtes donc pas allée chez vous ?

— Je n'ose pas, monsieur le curé, et je viens vous demander de m'y conduire. Mais avant je veux me confesser, j'ai besoin que le bon Dieu me pardonne, je suis si coupable et si malheureuse !

— Eh bien, puisque vous n'avez pas oublié le bon

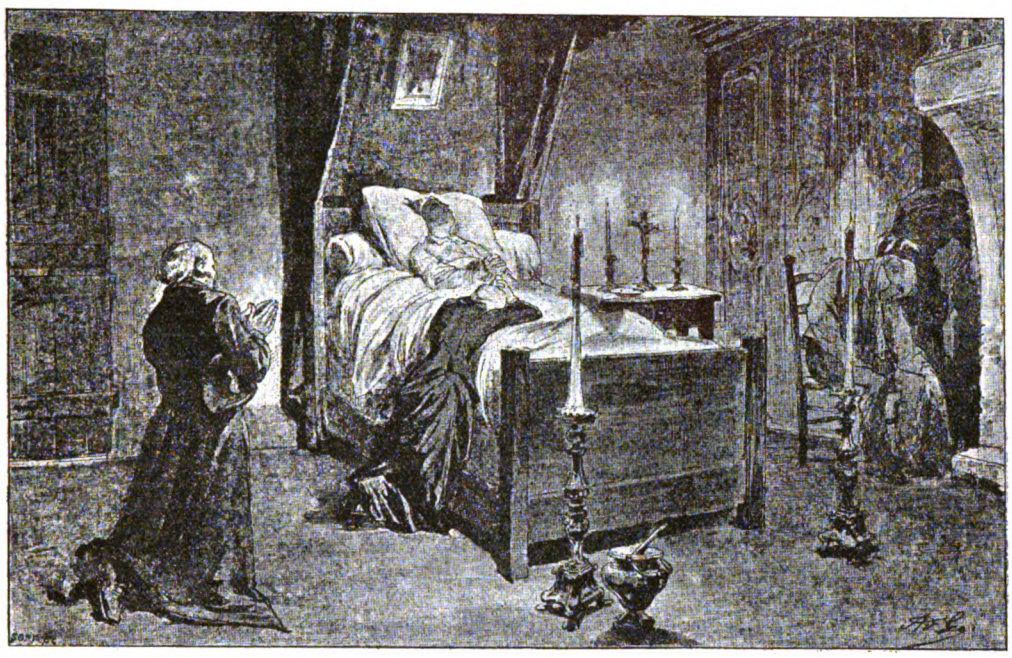

Dieu, venez, mon enfant.

Et il l'entraîna dans sa chambre, et Rose s'agenouilla devant lui et confessa toutes ses fautes. Ah ! ce ne fut pas long : son roman avait été si court ! Quand elle lui raconta comment il s'était terminé, il se sentit ému jusqu'aux larmes et ne lui marchanda pas l'absolution. N'avait-elle pas assez souffert et le chagrin que devait lui causer la mort de sa mère ne devait-il pas lui être compté comme pénitence ? Après l'avoir réconfortée par quelques bonnes paroles, il la prit par la main et l'accompagna chez ses parents. Pauvre petite, elle faisait peine à voir avec son mouchoir sur les yeux, et c'était un touchant spectacle que ce prêtre à cheveux blancs ramenant à la maison paternelle cette déplorable enfant prodigue. Pour ne pas l'exposer à la curiosité publique, il l'avait fait passer par les rues d'Enfer et du Collège, deux rues étroites et presque désertes, et tout en marchant il la préparait au coup qui l'attendait. Il avait administré sa mère la veille au soir ; le médecin craignait qu'elle ne passât pas la nuit. Mais les médecins ne sont pas le bon Dieu, souvent ils se trompent.

Celui-là, hélas ! ne s'était pas trompé ! Quand M. le le curé eut ouvert la porte, Rose poussa un cri déchirant. Sa mère était étendue morte dans son lit, telle qu'elle l'avait vue en songe, avec deux bougies allumées à côté d'elle, sur une petite table, un crucifix au milieu, et une branche de romarin dans une assiette remplie d'eau bénite. Et dans l'ombre mystérieuse de la chambre, car les portes et la fenêtre étaient complètement fermées, le visage de cire de la défunte se détachait en clair sur la taie blanche de l'oreiller.

Rose voulut immédiatement se jeter au cou de son père qui priait, assis sur une chaise dans un coin du foyer, mais le bonhomme la tint à distance, et lui montrant d'un geste sévère le cadavre de sa femme :

— Voilà ton œuvre, ma fille, tu peux pleurer à présent !

Digitized by Google

Rose alors se précipita, les deux bras en avant, sur le lit de sa mère et cria, comme pour se faire entendre d'elle : Pardon, maman, pardon !

Sur ces entrefaites, la tante arriva qui faillit se trouver mal à la vue de sa nièce. C'est elle qui avait reçu le dernier soupir de sa belle-sœur et qui l'avait ensevelie à onze heures du soir.

En l'entendant, Rose se leva et lui dit d'une voix suppliante :

— Ah ! ma tante, ne me repoussez pas, je vous en prie, et laissez-moi vous embrasser.

La tante qui ne demandait qu'à pardonner l'attira sur son cœur, et durant quelques minutes on n'entendit que les sanglots de ces deux femmes qui se serraient l'une contre l'autre.

Pendant ce temps-là M. le curé s'était approché du père Epoudry et lui recommandait tout bas de ne pas faire de scène à sa fille. « A tout péché miséricorde, lui disait-il, Rose s'est confessée à moi ce matin, et je vous assure qu'elle est digne de pitié !... »

Quand il fut parti, un véritable pélerinage commença à la maison mortuaire, non de dévotion mais de curiosité, quoique la mère Epoudry eût la réputation d'une sainte. Le bruit s'était répandu dans le quartier que Rose était de retour, et chacun voulait la voir. Mais elle était bien trop abîmée dans sa douleur pour s'occuper de ce qui se passait autour d'elle.

De temps en temps elle se hissait jusqu'au front de sa mère qu'elle couvrait de baisers, et puis elle se rasseyait à côté d'elle et priait sans jamais la perdre des yeux.

Il y avait à la tête du lit, dans un cadre de bois noir, une image ancienne représentant le banquet de la première communion, avec le nom de sa mère écrit à la plume sous cette phrase imprimée qu'on retrouve encore au bas de ces sortes d'images : PRÉCIEUX SOUVENIR, SI VOUS ÊTES FIDÈLE ! A côté de ce cadre, le long de la cheminée, pendait un bénitier en vieille faïence derrière lequel était passée une branche de romarin. L'image rappela à Rose le jour déjà lointain où elle s'était approchée pour la première fois de la sainte table. Elle était pure alors comme sa robe de mousseline blanche, et c'est en robe blanche aussi qu'elle devait reparaître à l'autel le jour de son mariage. Pensée brûlante comme un fer rouge ! Qu'avait-elle fait de son innocence et de sa virginité ? Elle les avait données pour trois mois d'un bonheur défendu que la trahison et la mort venaient de changer, à sa honte, en un deuil éternel.

LA CHAPELLE DU P. LAFLEUR
(Voir le dernier numéro de la *Revue*)

La branche de romarin lui rappela le dernier dimanche des Rameaux. Tous les ans, pour célébrer Pâques fleuries, son père avait l'habitude de couper le grand romarin du jardin de la cure qui poussait au pied du mur du cimetière. Il taillait un beau rameau en fourche pour M. le curé, deux autres moins beaux pour ses vicaires, de moins beaux encore pour les chantres et les choristes, mais il avait bien soin de réserver pour sa femme la branche la plus belle et la mieux fleurie, et la mère Epoudry était toute fière d'aller à l'église avec son romarin couvert de petites fleurs bleues. Après la messe elle le mettait à son bénitier, et, quand il faisait de l'orage, on en jetait des brindilles dans le foyer pour conjurer la foudre.

Aujourd'hui, hélas ! la moitié de cette branche de romarin trempait dans l'eau bénite, à côté des flambeaux et du crucifix, et c'est avec elle qu'on aspergeait en entrant le lit de mort de la défunte...

Rose berçait sa douleur avec ces souvenirs que les

Digitized by Google

circonstances rendaient si tristes, lorsque le menuisier se présenta pour prendre les mesures de la châsse. Il était envoyé par la confrérie de Saint-Fiacre dont le père Epoudry faisait partie depuis plus de trente ans, car c'est la confrérie qui paie les frais de l'enterrement de ses membres et de leurs femmes.

Elle a son brancard et son drap mortuaire, et le défunt ou la défunte sont portés jusqu'au cimetière sur les épaules des compagnons.

Les mesures prises, le père Epoudry dit au menuisier :

— Faites la bien large pour qu'*elle* y dorme bien à l'aise.

— Et bien solide aussi, ajouta la tante, pour qu'elle dure longtemps.

L'enterrement ne devait avoir lieu que le lendemain matin, mais on l'avait avancé et fixé à cinq heures du soir, à cause de la chaleur et de l'odeur fétide que le cadavre commençait à répandre dans la maison. Déjà, sur le coup de midi, on avait été obligé de brûler de l'encens et d'ouvrir la porte du jardin. Les mouches, alors, étaient entrées et s'étaient mises à bourdonner autour de la morte. Mais Rose était là, qui défendit le visage de sa mère avec son mouchoir, car, ainsi que je l'ai dit plus haut, elle s'était assise à côté d'elle et ne la quittait pas. Elle était partie de Paris sans manger et n'avait rien voulu prendre en arrivant. C'est tout au plus si, à force de la supplier, sa tante avait réussi à lui faire boire dans la matinée une tasse de bouillon. Le corps a besoin de si peu de chose quand notre âme est malade !

Vers quatre heures de l'après-midi, deux cousins germains de la défunte arrivèrent de St-Mars et de Pouillé.

C'était le moment de la mise en bière, moment terrible et qui donne froid dans le dos à ceux-là même qui ne sont rien aux morts ! On fit sortir le père Epoudry pour lui épargner l'horreur de ce spectacle, et le pauvre bonhomme, après avoir embrassé une dernière fois sa femme, alla s'appuyer au tronc du cognassier de la cour. Pendant ce temps-là la tante et les cousins arrangèrent la morte dans sa châsse. Quand elle fut bien enveloppée dans son suaire, Rose arriva avec toutes les fleurs qu'elle avait pu cueillir et les répandit dans la châsse, en disant :

— Voilà pour parfumer votre dernier lit, ma pauvre maman. Que ne puis-je me coucher à côté de vous !

Et comme le menuisier la priait de se retirer :

— Oh ! laissez-moi la regarder une fois encore, vous savez bien que c'est moi qui l'ai tuée et que je ne la verrai plus.

Il fallut l'arracher de la bière pour la fermer, et quand elle entendit les coups de marteau, elle s'évanouit dans les bras de sa tante.

A cinq heures précises, le curé vint faire la levée du corps avec la croix, deux choristes et le chantre.

Tous les compagnons de Saint-Fiacre étaient devant la porte, et la rue des Cordeliers était pleine de monde. Le père Epoudry voulait accompagner sa femme au cimetière, mais en la voyant partir le cœur lui manqua, et il resta à la maison avec les cousins de St-Mars et de Pouillé. La tante aurait désiré que Rose demeurât avec lui.

— A quoi bon, lui dit-elle, te donner ainsi en spectacle aux gens que tu as scandalisés ?

Mais Rose lui répondit :

— Ce sera mon chemin du Calvaire, à moi, ma tante, laissez-moi porter ma croix jusqu'au bout : je l'ai bien méritée.

Et le cortège se mit en marche au chant du psaume qui commence par ce cri de l'âme vers Dieu :

Miserere mei, Deus, secundum magnam misericordiam tuam. — Ayez pitié de moi, mon Dieu, dans votre grande miséricorde !

Rose donnait le bras à sa tante et elle avait l'air si malheureuse que personne, même parmi ceux qui lui en avaient le plus voulu, n'eût osé lui jeter la pierre. Elle excitait plutôt la pitié que le mépris, et les bonnes femmes qui la regardaient passer trouvaient que le plus coupable « là-dedans, » c'était le jeune homme. Tel n'était pas tout à fait l'avis de Janvret qui sur le seuil de sa porte disait à deux ou trois commères du quartier : « Ah ! dame, elle n'est plus à la noce ! elle n'est plus avec son Raoul dans le velours et le palissandre ! J'ai vu ça, moi, je peux en parler... Le plus drôle c'est qu'elle m'avait fait promettre de n'en rien dire..... Vous voyez donc bien qu'elle se moquait

Digitized by Google

de ses parents. Pleure, à présent, ma petite, je ne te plains pas ! » Mais Janvret faisait exception. Tout le monde n'avait pas vu l'intérieur des amoureux et n'avait pas bu de leur vin !... Pendant les vêpres des morts, et surtout au moment de l'absoute, lorsque M. le curé, après le *Libera*, fit le tour de la châsse, avec l'encensoir, Rose sanglota tout haut et tira des larmes de tous les yeux. Au cimetière ce fut pis encore. Lorsqu'elle vit la fosse ouverte et la bière glisser jusqu'au fond sur deux cordes, elle quitta brusquement le bras de sa tante et se précipita vers le trou comme pour s'y jeter.

— C'est ma faute, criait-elle, je veux mourir. Qu'on m'enterre dans ce trou, à côté de ma mère !

Mais elle fut retenue par un jardinier qui lui passa le goupillon d'eau bénite et la ramena ensuite à sa tante.

Alors, elles s'en revinrent toutes deux vers la maison mortuaire par le chemin qu'elles avaient pris si souvent quand elles allaient promener ensemble. Pour faire diversion à la douleur de Rose la tante essaya de lui parler de Raoul, car elle ne savait pas dans quelles circonstances elle l'avait quitté, mais Rose lui ferma la bouche avec ces paroles :

— Raoul est mort pour moi, ne me parlez jamais de lui, ma tante.

A leur retour, le lit de la morte était enlevé — ce qui rendait la maison plus grande encore.

De même que, lors du décès d'un enfant, on emporte son berceau, dès qu'il est parti, pour ne pas raviver le désespoir de la mère, de même, pendant l'enterrement de sa femme, le père Epoudry avait fait démonter le lit où elle était morte. Et jamais il ne voulut le revoir.

A dater de ce triste jour, il coucha dans le lit de sa fille, et Rose alla tous les soirs coucher avec sa tante.

Après le départ des cousins, la tante prit son frère dans un coin et lui parla longuement. Puis elle poussa Rose dans les bras de son père qui cette fois la serra sur son cœur en lui disant :

— Ma fille, il faut savoir pardonner devant la mort, et tu viens de laver tes fautes dans tes larmes. Je ne t'abandonnerai donc point dans le malheur. Reste avec moi, nous pleurerons ensemble.

(A suivre). LÉON SÉCHÉ.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

76. — L'abbé MOYON, *Joseph*, né au village du Pin, en Montoir (aujourd hui paroisse de Saint-Malo de Guersac) le 11 mars 1739, prêtre en 1764, d'abord vicaire à Saint-Nazaire,

PORTRAIT DE LELAY DE GRANTUGEN.
(Voir le numéro 5 de la *Revue*).

puis recteur de Saint-André-des-Eaux en 1774, fut élu *député du clergé de Nantes* aux Etats-Généraux ; mais les appréhensions du schisme religieux qu'il voyait se préparer lui firent donner sa démission au mois d'août 1789, en même temps que ses collègues les abbés *Chevallier* et *Maisonneuve*. Il signa l'adhésion du clergé du diocèse de Nantes à la protestation du 19 avril 1790 contre la constitution civile. Insermenté en 1791, il dût s'embarquer pour l'Espagne à Saint-Nazaire en 1792 et ne revint dans sa paroisse qu'à l'époque du Concordat. Il y fut le bienfaiteur de ses paroissiens, vendit tout ce qu'il avait pour les aider pendant la disette de 1811 et installa chez lui un petit séminaire pour le recrutement du clergé. Il mourut à Saint-André-des-Eaux le 13 octobre 1813, et sa mémoire y est restée en telle vénération qu'on fait encore des pèlerinages sur sa tombe.

Il n'y a sur l'abbé Moyon qu'une courte notice dans le livre de l'abbé Tresvaux.

77. — MOYOT, néà Lanildut le 10 août 1749, capitaine marchand, armateur et cultivateur a Lanildut, était d'une probité à toute épreuve, dit M. Levot dans son *Histoire de Brest*, mais d'une telle simplicité qu'on peut mettre en doute s'il a toujours compris les problèmes législatifs qu'il fut appelé à résoudre. Ce fut cependant lui qui réunit le plus de suffrages dans l'assemblée des électeurs de la *sénéchaussée de Brest* en avril 1789 pour la députation aux États-Généraux. On a quelques-unes de ses lettres, avec celles de Legendre dans le *Bulletin de la Correspondance* du Tiers-État de la sénéchaussee de Brest en 1789, mais je ne sais ce qu'il devint après l'Assemblée constituante.

Digitized by Google

Parmi les administrateurs, membres du conseil général du district de Brest, élus à la fin de 1793, je rencontre les noms de *Marie-Anne* et *Ildut Moyot*, et l'on rencontre aussi un *Moyot* dans la commission administrative instituée à Landerneau par la Convention après la mise en accusation en masse des administrateurs du département du Finistère. Peut-être l'ex-constituant est-il un de ces trois personnages ?

On a un portrait de Moyot, dessiné par Labadye et gravé par Courbe pour la collection Déjabin. Figure grimaçante, inquiète, et ne respirant pas grande intelligence. Je ne connais sur lui aucune notice biographique.

78. — De Neuville, *Gabriel-Henri-René*, né à Broons le 9 juillet 1744, était fils de noble maître *Gabriel-Julien Neuville* (sans *de*), avocat au Parlement, procureur fiscal de la juridiction de Broons, et de Louise *Tavet*. Toutes les signatures de son acte de naissance portent *Neuville* sans de, comme dans le corps de l'acte, et je ne sais pourquoi le futur constituant prit la particule qu'il abandonna plus

PORTRAIT DE LOEDON DE KEROMEN.

Voir le numéro 6 de la *Revue*.

tard, car j'ai des lettres et quittances de lui signées simplement *Neuville* en l'an VI. Avocat au Parlement et sénéchal de Jugon dès 1770, il fut élu *député de la sénéchaussée de Saint-Brieuc* aux États-Généraux et fit peu parler de lui à l'Assemblée nationale. Elu membre du conseil général du département des Côtes-du-Nord le 1er juillet 1790, il fut scrutateur de l'assemblée électorale pour la Convention, convoquée à Dinan en septembre 1792, et devint en 1797 *juge de paix* du canton de Saint-Brieuc. Je le trouve peu après capitaine de la nouvelle garde nationale; il est mort à St-Brieuc, le 10 nivôse an IX, (31 décembre 1800).

Deux de ses sœurs sont mortes à Broons vers 1816 et la famille n'a plus de représentant dans le pays. On a un bon portrait de Neuville dessiné par Gros et gravé par Texier pour la collection Déjabin. C'est bien une tête de magistrat. — Cette notice est la première qui soit publiée sur lui.

79. — Palasne de Champeaux, *Julien-François*, né à Saint-Brieuc le 21 mars 1736, était fils de *Julien-Jean*, réf é rendaire de la chancellerie près le Parlement de Bretagne et receveur des fouages ordinaires de Saint-Brieuc. Avocat au Parlement, il devint *sénéchal de Saint-Brieuc*, fut député du Tiers-État en cour entre les deux sessions des États en janvier 1789, et fut élu le 14 avril *député de la sénéchaussée de Saint-Brieuc* aux États-Généraux, et le 19 août colonel d'honneur des volontaires nationaux. Commissaire pour l'organisation de la France en départements, président du comité des recherches, il fut plusieurs fois *secrétaire* de l'Assemblée nationale. Son rapport sur les pensions en 1790 servit de base à tout ce qui s'est fait depuis sur cette matière. Envoyé en mission à Douai pour y rétablir l'ordre, il reçut de cette ville une adresse de remerciements. — Après son retour de l'Assemblée, il fut élu *président du tribunal criminel* des Côtes-du-Nord le 2 janvier 1792, puis président de l'Assemblée électorale de Dinan le 4 septembre 1792, il fut élu second *député des Côtes-du-Nord à la Convention*. Dans le procès de Louis XVI, il vota, avec les plus modérés, pour la détention comme otage et l'appel au peuple. Aussi, était-il fort suspect à la montagne. Il ne fut pourtant pas arrêté après le 31 mai et parvint à préserver son département des terribles missionnaires de la Convention. Ayant contribué à la chute de Robespierre, il fut envoyé en mission à Brest avec Topsent pour ouvrir les prisons, réorganiser les pouvoirs publics et aider à la pacification. Pendant cette mission, il mourut presque subitement à Brest le 11 brumaire an IV, 2 novembre 1795.

Un de ses fils a été adjudant général et chevalier de l'Empire. Un de ses arrière-petits-fils a fait parler de lui récemment comme résident de la République française près la Cour de Hué. — M. Levot a donné une bonne notice sur Champeaux dans la *Biographie bretonne*, et l'on a de lui un aristocratique portrait, finement dessiné par Godefroy et gravé par Massard pour la collection Déjabin.

René Kerviler.

(A suivre).

BIBLIOGRAPHIE

Librairie Alphonse Lemerre. — *Merlin*, poème breton, par Louise d'Isole, 2e édition revue et corrigée avec une préface de Louis Fichette, 1 vol. in-12.

Librairie Dupret. — *Théâtre lyrico-naturaliste*, par Léon Durocher, 1 vol. in-18.

Librairie Charpentier. — *L'Hôtel Drouot et la Curiosité* en 1886-1887, par Paul Eudel, avec une préface d'Octave Uzanne, 1 vol. in-18.

—

« Merlin est le personnage légendaire de la Bretagne, où tout ce qui n'a pas une origine connue est censé avoir été fait par Merlin. Ses maximes et surtout ses prédictions y sont partout en honneur..... La naissance de Merlin est attribuée à une vierge séduite par un *dux*. Saint Augustin parle d'un génie que les Gaulois appelaient de ce nom. Dans la ballade rappor-

Digitized by Google

tée par M. de la Villemarqué, le duz, père de Merlin, est un oiseau. »

Ainsi parle en sa préface Mme Louise d'Isole. Pendant qu'elle y était, elle aurait bien fait de nous dire quelle est la fée qui lui a appris, à elle, à célébrer dans d'aussi jolis vers cette légende vieille comme le monde. Tout le monde connaît le passage des *Bretons* où Brizeux rappelle les exploits de l'enchanteur Merlin. Merlin pour lui c'était la vieille Bretagne et il l'opposait éloquemment à la nouvelle qui lui apparaissait sous la forme d'un dragon rouge. Pour Mme Louise d'Isole, c'est Merlin tout court, et rarement la légende a été mieux traduite que dans ce poème lyrique rempli d'un souffle large et généreux. L'auteur a divisé son livre en quatre chants.

Le premier est consacré à la naissance de Merlin : nos lecteurs nous sauront gré de reproduire en tête de ce numéro les strophes charmantes que cet évènement a inspirées au poète ; le second traite du royaume des fleurs et de la gloire. C'est le chant le plus remarquable à mon sens. Il y a dans le dialogue entre Viviane et Merlin des beautés de premier ordre, et la *Chute de l'épée* est un morceau superbe :

> On attendait le barde aux rives d'Armorique.
> Voici que tout à coup l'épée au rouge éclair
> Du ceinturon d'Arthur s'élance dans la mer.

Je recommande aux Parnassiens qui s'extasient devant les *Poèmes barbares* de Leconte de Lisle, la lecture de cette page héroïque.

Le troisième chant célèbre le royaume des fruits d'or : le quatrième le royaume de l'amour. A lire le réveil de Merlin et les vers du duz qui terminent le poème :

> Oui, le ciel vous regarde, et votre esprit s'épure.
> Merlin devient rayon, et Vivianne eau pure,
> Et par-delà les temps, sous la zone de feu,
> Le rayon boit la perle et remonte vers Dieu.
> Mais vous avez failli... Des millions d'années
> Retiendront ici-bas vos âmes enchaînées.
> Ma délivrance est proche, à peine je vous vois,
> Car je fus un druide, et j'ai vécu trois fois.

La première édition de ce poème avait été bien accueillie du public, celle-ci aura plus de succès encore, car elle est plus parfaite au point de vue littéraire, et comme redit M. Louis Fréchette, un poète aussi celui-là, il en résulte un charme captivant.

—

Certaines pièces légères de *Clairons et binious* avaient laissé deviner un humoriste, voire même un comique, dans M. Léon Durocher. C'est sous ce jour là qu'il vient de se faire connaître dans l'amusant et très spirituel volume qu'il a baptisé si drôlement : *Raizinsec et Strophazur, Théâtre lyrico-naturaliste.* La préface de ce livre est un petit chef-d'œuvre de haute fantaisie. C'est empanaché comme du Gautier et hardi comme une gageure. Et le manifeste — car c'en est un — est suivi de pochades en vers tout à fait réussies. J'aime beaucoup la *Surprise de Cocornard.* Il y a là-dedans un esprit primesautier qui rappelle celui de Vacquerie dans *Tragal du bas. L'ivresse de Victor* qui se rapporte à Victor Massé est une chose charmante, et la *Revue* se propose de la publier dans un de ses prochains numéros. En somme un livre jaune, étincelant, débordant, et qui fait grand honneur au poète de *Clairons et Binious.*

Je n'ai pas besoin de vous dire que le nouveau volume de Paul Eudel sur l'*Hôtel Drouot* est intéressant. C'est le propre de la galerie qu'il a entreprise, il y a déjà sept ans, de tenir comme en haleine l'esprit du lecteur. Les ventes publiques ont beau se ressembler, les objets ont beau être les mêmes, il trouve le moyen de renouveler sans cesse les choses que nous avons déjà vues. Sans compter que l'hôtel des Vents ne suffit plus à sa curiosité. L'année dernière il nous avait décrit les palettes des peintres en nom ; cette année il nous promène à travers les ateliers de Philippe Rousseau, Camille Bernier, Gérôme, Bangueréau, Detaille, Benjamin Constant, Carolus Duran, et vous pensez si cette promenade est intéressante. L'atelier d'un artiste, c'est un temple impénétrable pour la plupart des mortels ! Je connais des femmes qui en rêvent. On dit qu'il s'y passe des choses si extraordinaires... N'y cherchez rien de pareil dans le volume d'Eudel, vous n'y liriez que des descriptions très pittoresques et très exactes. Il s'en est tenu là, et il a bien fait.

L. S.

LETTRES ET ARTS

Exposition bretonne-angevine. — Cette exposition qui doit s'ouvrir le 25 mai, à la salle Petit, promet d'être fort belle. Tous nos artistes en renom y prendront part. C'est M. Luc-Olivier Merson qui s'est chargé d'illustrer la couverture du catalogue. A ce propos, nous prions les artistes qui n'ont pas encore adressé leurs portraits et leurs dessins au secrétariat général, de le faire d'ici le 10 avril. Passé cette date, il sera trop tard.

—

Le théâtre de Morlaix. — Il y a quelques années, le comte Ange de Guernizac laissait en mourant, à la ville de Morlaix, une somme de 450,000 francs qui devait être employée à la construction d'un théâtre et d'un musée. Cette largesse fut la bienvenue, car il n'y avait pas de musée à Morlaix, et le théâtre, une masure, faisait pitié.

La municipalité a consacré 300,000 francs environ à l'édification du théâtre nouveau et en a fixé l'inauguration au samedi 14 avril prochain.

C'est notre compatriote, le romancier populaire, M Pierre Zaccone, qui a été chargé de convoquer la presse parisienne et de composer le programme de cette fête, laquelle durera deux jours.

Le samedi 14 avril et le dimanche 15, à l'ancien théâtre, un mystère breton, *Sainte Tryphine et le Roi Arthur*, en huit actes, prologue en breton de notre collaborateur F. M. Luzel, sera joué en langue bretonne par les artistes de Pluzunet. Cette troupe fut formée en 1867 par M Luzel et joua pour la première fois l'année même, à Saint Brieuc, devant le Congrès celtique international. Elle se composait alors de 24 acteurs. Elle est réduite aujourd'hui à 14, par suite de décès et autres causes diverses. Mais la même personne joue plusieurs rôles. Ce sont tous des artisans et des cultivateurs de la commune de Pluzunet et des communes environnantes.

On trouvera la traduction française du *Mystère de Sainte Tryphine* par M. Luzel, chez Mme veuve Briand, libraire à Morlaix.

Le nouveau théâtre sera inauguré le 14, à 8 heures du soir, par une brillante représentation dont la Comédie française fera les principaux frais. En voici le programme :

Un cas de conscience, comédie en un acte, en prose, de M. Octave Feuillet, de la Comédie-Française. — Distribution : Raoul de Morière, M. Frédéric Febvre ; le comte, M. Baillet ; la comtesse, Mlle Pierson.

La nuit d'octobre, poésie d'Alfred de Musset. — Distribution : le poète, M. Mounet-Sully ; la muse, Mlle Adeline Dudlay.

Prologue d'ouverture, poésie, de M. Henri de Bornier, dite par M. Mounet-Sully.

La troupe du théâtre de Brest donnera *le Farfadet*, opérette.

—

La statue de Victor Massé. — Dans une des dernières séances du conseil municipal de Lorient, M. Roux-Lavergne, maire de cette ville, a informé le conseil que le ministre des Beaux-Arts lui avait proposé, par l'entremise du préfet, de remplacer la statue actuelle de Victor Massé par une en bronze, à condition que la statue en marbre serait la propriété de l'Etat et réexpédiée à Paris.

Le conseil n'a pas accepté cette proposition, car la statue en marbre est estimée 50.000 fr. tandis que celle en bronze ne coûtera que 4,000 fr. Cependant il accepterait avec reconnaissance ce nouveau don qui lui permettrait de placer dans le musée la statue de l'illustre compositeur.

—

Les poètes de la Société patriotique de Bretagne. — Notre collaborateur, M. René Kerviler, vient de publier une curieuse étude biographique et littéraire sur Olivier Morvan (1754-1794). Nous en rendrons compte dans un prochain numéro.

—

Les jeux floraux. — Nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs que l'Académie des Jeux Floraux de Toulouse vient de décerner à notre collaborateur M. F. E. Adam, le Lis d'argent pour une pièce intitulée *Le chêne à la Vierge.* On se rappelle qu'il y a deux ans, notre confrère avait obtenu l'Amarante d'or, pour son ode à la *France.*

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 10 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 AVRIL 1888

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

Octave de Rochebrune

Celui-là n'est pas, comme l'on dit, « un enfant de la balle. » — Il n'a pas reçu les premières leçons de son art dans les ateliers en vogue : il n'a pas rêvé d'idéal, ni devisé d'esthétique, attablé devant un bock, au café du *Rat Mort* ou à la *Nouvelle Athènes*.

Les bonnes gens qui se plaisent à rechercher dans la biographie d'un artiste, les détails piquants de ses débuts difficiles, rehaussés par les incidents pittoresques d'une vie fantaisiste, ne retrouveront pas là leur type favori. — Le graveur de nos grands monuments historiques n'est pas un évadé de bohême.

Fils d'un gentilhomme du Limousin qui se maria et s'établit en Vendée, sous la Restauration, M. Octave de Rochebrune est né dans un milieu social et dans une situation de fortune également élevée.

Mais si, à ses premiers pas dans la carrière, il n'a pas eu, comme tant d'autres de ses confrères, à lutter contre les nécessités de l'existence, il n'en avait pas moins à combattre un ennemi bien redoutable : la vie heureuse, facile, s'ouvrait, toute faite devant lui, et sans doute il lui a fallu une volonté énergique et une vocation bien impérieuse pour résister à ses séductions, pour vouloir être un artiste dans la grande acception de ce mot, au lieu de se contenter de produire des œuvres d'amateur.

J'ai dit qu'il n'avait pas reçu les premières leçons de son art dans un atelier. En effet, il n'a jamais eu d'autre enseignement que celui que le hasard lui fit un jour rencontrer dans un volume du *Magasin Pittoresque*, qui contenait un résumé du procédé de l'eau-forte. Jusqu'à ce moment, M. de Rochebrune avait dessiné, essayé d'un peu de peinture, mais il hésitait et n'avait pas trouvé le mode d'expression conforme à son sens esthétique. Cet article du *Magasin Pittoresque* fut sa seule initiation, et lui ouvrit la voie qu'il a si brillamment parcourue.

Sans doute l'apprentissage fut long et pénible, mais l'artiste n'est pas de ceux qu'arrêtent dans leur marche les cailloux ni les épines du chemin. Il travailla sans relâche à se rendre maître de son procédé et à lui faire dire tout ce qu'il entendait exprimer. Et c'est certainement à cette absence d'enseignement professionnel qu'il est redevable de l'allure si personnelle de ses œuvres.

Une fois en possession des ressources du métier, son goût pour l'architecture et ses connaissances archéologiques déterminèrent la direction de ses travaux. Il s'appliqua à rechercher et à reproduire les monuments qui témoignent de la puissance et de la fécondité du génie français dans l'art de pierre. Son attention se porta d'abord tout naturellement sur sa ville natale. Il a tracé sur le cuivre tout ce qui reste encore dans Fontenay-le-Comte, qui puisse intéresser l'artiste ou l'archéologue : depuis le haut clocher de sa principale paroisse, avec son beau portail de style ogival fleuri, jusqu'aux moindres encadrements de pierres sculptées qui subsistent encore à quelques fenêtres d'anciennes maisons de la vieille ville.

De Fontenay, il passa au département de la Vendée, et il n'est pas une demeure féodale, pas une vieille tour de haute mine, qui n'aient été reproduites par sa pointe, habile comme pas une autre, à associer

(1) Cet article a paru dans l'*Estampe* du 9 avril 1882 dirigée par M. Chincholle, aujourd'hui rédacteur au *Figaro*. Nous le reproduisons à cause de son intérêt documentaire.

Digitized by Google

l'entente de l'effet pittoresque avec la science complète de l'architecture.

Le trait caractéristique de ce recueil des anciennes constructions militaires, seigneuriales et religieuses du Bas-Poitou, est qu'il ne présente, à peu d'exceptions près, qu'un amoncellement de ruines tragiques.

Ce ne sont en effet, que murailles démantelées, créneaux édentés, donjons croulants. La guerre a passé là et la plus douloureuse de toutes les guerres; celle qui ne connaît pas les joies de la Victoire et qui cache les lauriers de son triomphe, par respect pour le deuil de la Patrie et par pitié pour les vaincus.

Cette collection de vues pittoresques des ruines Vendéennes, compose, avec la reproduction d'armes et de monnaies de différentes époques, la partie artistique d'un très intéressant ouvrage : *Poitou et Vendée*, dont M. Benjamin Fillon, le très érudit archéologue, mort récemment, a malheureusement laissé le texte inachevé.

C'est par l'envoi de quelque planches de cette curieuse série, commencée en 1859, que M. O. de Rochebrune débuta au Salon de 1861. Ses gravures furent très remarquées et il prit du premier coup une belle place parmi les graveurs à l'eau-forte.

Encouragé par ce succès, il entreprit de faire pour la France entière ce qu'il avait achevé pour son pays natal. Alors commença cette belle succession de grandes planches qui redisent la majesté de nos vieilles cathédrales et les magnificences des palais et des châteaux royaux. C'est *Notre-Dame de Paris*, c'est la *Sainte Chapelle*, c'est le *Louvre*, ce sont les *Châteaux de Blois*, de *Chambord*, d'*Ecouen*, de *Chenonceaux*, d'*Anet*, de *Pierrefonds*, etc., qui inspirent tour à tour l'artiste, résumant l'art français, gothique et de la renaissance, dans ce qu'il a produit de plus fier et de plus exquis.

Tout le monde connaît ces pages admirables dans lesquelles la pointe du graveur se joue avec une aisance incomparable, sur des cuivres de dimensions inusitées. Elles sont mieux que populaires, leur réputation est européenne; car il n'est pas un portefeuille d'amateur, à Londres comme à Vienne, à Bruxelles comme à Berlin, dans lequel on ne les retrouve soigneusement classées.

C'est au milieu de cette belle série de productions de premier mérite que la célébrité vint trouver le graveur et que des médailles couronnèrent enfin ses efforts. — Elles s'étaient fait un peu attendre. — Il s'attache en effet, une injuste présomption aux ouvrages d'un artiste de province qui se présente au Salon sans le patronage d'un maître ou d'une école ; et l'accès de la carrière est étroit pour le travailleur isolé qui vit en dehors de la camarilla parisienne où l'on fait si facilement la courte échelle aux plus médiocres adhérents. Aussi n'est-ce qu'à force d'œuvres d'une haute valeur que M. de Rochebrune conquit le rang qui lui appartenait dans nos expositions, et triompha de l'indifférence quelque peu malveillante qui avait essayé de lui barrer la route.

Le mérite de ses planches ne fut pas mis en cause, il était incontestable ; mais on insinuait que ces interprétations, si complètes, au point de vue architectonique et pittoresque, constituaient une œuvre double qui pouvait bien résulter d'une collaboration cachée. On accusait le graveur, que l'on tenait à faire passer pour un riche dilettante et rien de plus, de faire exécuter ses cuivres par une main anonyme, dont il achetait à prix d'or le concours secret. D'autres prétendaient au contraire, qu'il s'aidait d'un architecte non moins chèrement encouragé au silence. C'était absurde, mais cela se chuchottait entre bons petits camarades, et les médailles ne venaient pas.

C'est par Méryon que M. de Rochebrune fut mis au courant de ces cancans peu délicats. Une fois prévenu, sans doute trouva-t-il le moyen de confondre ces sottes médisances, car les récompenses arrivèrent. Il obtint successivement trois médailles, en 1865, en 1868 et en 1872. Enfin il reçut en 1874 la croix de chevalier de la Légion d'honneur. Et j'ajoute qu'il travaille encore aujourd'hui comme s'il avait toutes ces récompenses à enlever de haute lutte.

Il augmente sans cesse son œuvre déjà considérable, qui n'a pas moins de 330 numéros (1). Dans ce nombre, plus de quarante planches offrent des dimensions inconnues depuis Piranési. Elles forment la série des grands monuments historiques.

Des monuments de moindre importance, mais qui offrent également un haut intérêt artistique, composent une autre série dont plus de trente planches sont actuellement publiées. La dernière et toute récente épreuve de cette collection est la vieille porte du *Palais Ducal de Nancy*, dont l'apparition a été signalée il y a quelque temps par l'*Estampe*. C'est une page absolument remarquable par la puissance et la franchise de l'effet, comme par la simplicité du procédé. Or, c'est le secret des maitres, d'arriver ainsi à l'intensité de l'expression par une exécution dont la sobriété dissimule l'habileté consommée.

Une autre très intéressante série en cours de publication, est consacrée à la reproduction des collections de l'auteur. Sa belle résidence de Terre-Neuve (2), ancienne demeure seigneuriale qu'habitait, il y a bientôt

(1) Depuis que cet article est écrit, ce nombre s'est considérablement augmenté. La *Revue* a publié dans son n° du 15 mars deux très belles planches de M. de Rochebrune. La dernière qu'il ait faite est consacrée à cet Hôtel-Pincé dont nous entretenions nos lecteurs il y a quelque temps.

(2) Nous en donnons plus loin la gravure d'après l'eau-forte même de M. de Rochebrune.

Digitized by Google

trois siècles, un autre Fontenaisien dont l'histoire a conservé le nom, Nicolas RAPIN, le poète de la Satire Ménippée, est devenue un véritable musée, où abondent les armes précieuses les meubles rares et tous les objets de haute curiosité. La magnifique salle qui lui sert d'atelier ne serait certainement pas déplacée à l'hôtel de Cluny, avec sa haute cheminée au manteau richement ouvragé, que supportent deux grands lions héraldiques, avec son plafond formé de caissons de pierres sculptées par quelque maître ornemaniste de la renaissance.

M. de Rochebrune grave d'après tous ces trésors d'art patiemment rassemblés, une série d'estampes du plus haut intérêt et qui ne contiendra pas les moins belles pages de son œuvre.

Pour compléter cet inventaire artistique, ajoutons qu'il a exécuté 35 planches pour illustrer *les Vendéens*, poème de M. Emile Grimaud, et 7 planches pour les *Chants du Bocage* du même auteur.

Telle est la classification générale de ses travaux. Nous ne pouvons en donner que ce relevé sommaire, il faudrait un volume pour en présenter le catalogue raisonné.

PORTRAIT DE M. OCTAVE DE ROCHEBRUNE
D'après la première et unique eau-forte de Paul Baudry

Ce travail a été commencé avec autant d'érudition que de compétence par M. Marionneau dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*; mais il ne va pas au-delà de l'année 1870, et n'enregistre à cette date que 158 numéros. Le chiffre a plus que doublé depuis cette époque.

En terminant cette esquisse biographique, j'essaierai de caractériser en quelques mots le talent de M. O. de Rochebrune.

Dans les expositions, tout désigne ses planches à nos regards; leur aspect puissant, comme leur mode d'exécution qui varie pour chaque œuvre en restant toujours large et simple. On les distingue, au premier coup d'œil parmi les épreuves voisines, car leur premier mérite est une haute originalité que l'auteur tient de sa nature assurément, mais beaucoup aussi de ce que son art n'est pas un art appris, mais un art tout individuel et pour ainsi dire créé.

Cet individualisme qui est le caractère essentiel de son œuvre, s'affirme encore par ce fait que ses gravures, sauf quelques exceptions voulues dans un intérêt archéologique, ne sont jamais la reproduction d'ouvrages d'autres artistes. Il ne grave que d'après nature. Il n'est pas traducteur, mais interprète et créateur. Et à ce titre, il est un artiste complet et chacune de ses œuvres est une œuvre absolument à lui, indépendante et personnelle comme celle du peintre ou du statuaire.

C'est par là qu'il mérite d'occuper une des hautes places parmi les graveurs contemporains et que ses planches compteront dans l'héritage artistique de ce siècle.

A. BONNIN.

EMPIRIQUES ANGEVINS

I

A l'origne des sociétés, chez les peuples-enfants, chez les sauvages, il se rencontre toujours un homme, plus intelligent que les autres, qui évoque et fait parler les Esprits, les apaise, obtient par eux la guérison des malades, décide, sous leur inspiration, de la paix et de la guerre, et s'impose ainsi à la tribu, qu'il dirige à son gré. Puis, le fardeau pesant trop lourd sur les épaules d'un seul individu, il se dédouble, en quelque sorte, l'un devenant le prêtre et l'autre le médecin. Le pouvoir de tous les deux est basé sur le même sentiment, — la peur de la mort.

Le médecin assure et prolonge la vie sur la terre, le prêtre l'éternise dans le ciel, avec garantie du gouvernement, car tous les deux ont gagné leurs parchemins dans les écoles officielles, et ils ont le monopole de l'exercice et de l'enseignement de leur profession, à ce point qu'il y a trois siècles, l'Eglise brûlait ceux qui ne pensaient pas comme elle, et que les médecins poursuivent en justice ceux qui n'ont pas conquis comme eux, sur les bancs de l'école, — *virtutem et puissanciam medicandi, purgandi, seignandi, perçandi et occidendi impune per totam terram.*

Toutefois, dans aucun temps et dans aucune religion, les prêtres n'ont accepté cette séparation de l'Eglise et de l'état... de médecin. De nos jours encore, si l'on n'apporte plus les malades sous les portiques des temples pour les abandonner à la grâce de Dieu et des saints, c'est que les règlements de police s'y

Digitized by Google

opposent ; mais dans l'église, le saint sur son autel est un guérisseur aussi souverain que l'étaient autrefois les dieux païens. Je n'en veux pour preuve que ces *ex voto* nombreux, ces bras, ces jambes et tous ces simulacres de fragments humains en cire appendus aux murailles des chapelles privilégiées.

Les pèlerinages furent aussi de tout temps très efficaces pour guérir toutes les maladies. Naguère, sainte Anne d'Auray jouissait d'une réputation incontestée. Mais, discrètement, la mère s'est dissimulée derrière sa fille, et Marie, à Lourdes surtout, lui a enlevé la meilleure partie de sa clientèle.

Rien de tout cela ne suffit, et l'homme est altéré d'une telle soif de se bien porter et de vivre, que la science officielle et la médecine miraculeuse de l'Eglise n'ont jamais suffi à le rassurer complètement, et c'est alors qu'il a eu recours aux sorciers, aux empiriques et aux rebouteurs, — *per pericula et mortes*, comme parle Pline. Des sorciers, je ne dirai rien, je parlerai seulement de quelques empiriques angevins qui ont mérité de laisser un nom dans les annales du passé. Au seizième siècle, une femme, Jeanne Lescalier, se fit une grande réputation dans l'exercice de la médecine, et j'emprunterai au jurisconsulte Pocquet de Livonnière d'intéressants détails sur ses démêlés avec la justice. Elle avait été adoptée dès ses plus jeunes années par une dame de grande qualité de la province, riche, vertueuse, charitable, et qui s'appliquait avec zèle à la guérison des malades. Par malheur, le commentateur de la coutume d'Anjou n'a pas transmis son nom à la postérité :

« Jeanne Lescalier, à la suite de cette dame, dit-il, avait appris divers remèdes spécifiques et les moyens de guérir les malades les plus désespérés et abandonnés des médecins. » Après la mort de sa maîtresse, Jeanne s'était retirée au lieu de sa naissance, à Denée, à trois lieues d'Angers, « et y avait pratiqué la médecine pendant vingt années. Elle s'était acquise une si grande réputation par diverses cures heureuses, que tous les gens des paroisses circonvoisines avaient recours à elle et à ses remèdes. »

Mais si l'empirisme, comme la science officielle, réussit à pouvoir guérir toutes les maladies, pas plus qu'elle il ne guérit tous les malades, et l'un de ses clients, Pierre Mulereau, avocat au présidial d'Angers, étant mort, la veuve accusa Jeanne d'avoir causé le trépas de son mari par les remèdes qu'elle lui avait administrés ; elle la poursuivit devant la sénéchaussée d'Anjou, les médecins, jaloux de la concurrence qu'elle leur faisait, intervinrent au procès et obtinrent un jugement qui lui interdisait d'exercer la médecine.

Jeanne Lescalier interjeta appel de ce jugement. « Les paroissiens de Denée, des Ponts-de-Cé et de Sainte-Gemmes-sur-Loire se joignirent à elle, rendirent témoignage des grands secours qu'ils avaient reçus d'elle et de ses remèdes depuis plusieurs années, et des cures extraordinaires qu'elle avait faites... Ils représentaient l'intérêt qu'ils avaient dans cette cause ; qu'il y allait de leur santé et de leur vie. Qu'ils trouvaient dans les soins, la vigilance, l'attention, l'habileté de l'appelante, un secours prompt et efficace qu'ils ne pouvaient attendre des médecins d'Angers, soit par leur éloignement, soit par la cherté de leurs démarches. Que par une longue expérience, ils avaient connu et éprouvé ses capacités ; que le passé leur était un bon garant de l'avenir ; ils demandaient qu'on lui laissât la liberté de continuer ses charités et ses assistances. »

Les arguments qu'opposait la Faculté donnent à penser qu'ils n'étaient guère fondés à accuser d'ignorance la pauvre Jeanne. Ils prétendaient « qu'on ne pouvait guérir les maladies que par cinq voies, dont elle ne pouvait avec raison s'attribuer une seule. Ou par science infuse ; ou par une grâce particulière de Dieu et par miracle, dont ladite Lescalier était fort éloignée ; ou par intelligence avec les mauvais Esprits et par sortilèges, ce qu'elle n'osait avouer ; ou par les préceptes de l'art, par veilles, travail et études, ce qui suppose une longue application dans les écoles de médecine, des examens, des lettres de degrés. »

Le procureur général était fort embarrassé pour requérir une peine rigoureuse contre une personne qui se présentait devant la Cour escortée de tant de témoignages de reconnaissance et de respect. « Il avoua qu'il paraissait que ladite Lescalier avait fait de fort grandes et belles cures ; qu'on ne pouvait lui imputer la mort du sieur Mulereau ; que les plus habiles médecins ne sont pas garants des événements ni du succès de leurs remèdes ; que néanmoins il était plus sûr de s'attacher aux règles... »

Enfin, par un arrêt du 12 avril 1578, la Cour confirma la sentence des premiers juges, qui faisait défense à Jeanne Lescalier d'exercer la médecine « avec cette modification : *Sans amende et dépens de la cause d'appel et pour cause.* »

C'était amnistier l'honorable accusée, condamnée seulement pour sauver le principe, et l'année suivante l'Ordonnance de Bois s'exprimait ainsi : « Nul ne pourra pratiquer en médecine, qu'il ne soit docteur en ladite Faculté. » Un édit de mars 1707 l'étendit à tous les religieux, « auxquels il fut défendu d'exercer la médecine et de donner aucun remède même gratuitement. »

Un autre empirique angevin fut plus heureux, au dix-huitième siècle, que ne l'avait été Jeanne Lescalier au seixième. Il est vrai que celui-là appartenait à l'Eglise, et, en dépit de l'Ordonnance de Blois, l'Eglise eut toujours, et possède encore aujourd'hui le privilège de faire de la médecine illégale. Témoin les *Bonnes sœurs*, qui l'exercent impunément dans toutes nos campagnes. Fils d'un simple paysan, Janvier, né à Châteaugontier, apprit d'instinct, par intuition et par observation, à guérir les maladies, et devint un *rebouteux* célèbre dans toute la province. Tout

Digitized by Google

enfant, il se plaisait à casser les membres des animaux pour se procurer la satisfaction de les leur remettre. Des personnes charitables lui firent donner de l'éducation, et il devint prêtre. Fixé à Angers, et entouré de l'estime de tous, il y exercait ouvertement la médecine et la chirurgie. Un ordre de Louis XV l'y autorisait et le mettait à l'abri des poursuites jalouses de la docte Faculté et il touchait, sur l'évêché d'Angers, une pension de 800 livres. Il prodiguait ses soins gratuits aux pauvres, et pouvait à peine suffire aux sollicitations de la plus riche et de la plus brillante clientèle. Appelé en 1760 à la cure du petit village des Essarts, qu'avait desservie avant lui Barthélemy Roger, l'un des meilleurs historiens de l'An-

VUE DE TERRE-NEUVE, EN VENDÉE, PROPRIÉTÉ DE M. O. DE ROCHEBRUNE

jou, Janvier venait régulièrement deux jours par semaine à Angers pour y donner ses consultations à ses nombreux clients. L'âge et les fatigues le contraignirent à cesser d'exercer la médecine, et en 1765, il légua sa clientèle à son élève, Jean Bourgonnier, auquel il laissa les secrets de son art. Ce nouveau rebouteux prenait le titre de « maître chirurgien et restaurateur », et appartenait, comme son maître, à l'ordre du clergé.

Les officiers municipaux d'Angers, frappés de sa réputation populaire, voulurent régulariser sa situation, et sollicitèrent pour lui la survivance des faveurs et privilèges dont avait joui Janvier, et, par un arrêté du 7 août 1765, le ministre lui donna l'autorisation d'exercer la médecine dans la ville. Les médecins, menacés dans leurs interêts, protestèrent, mais quatre des principaux docteurs témoignèrent hautement en sa faveur, et le maire, d'accord avec les plus notables habitants, lui fit allouer une somme annuelle de 200 livres, « pour le fixer et assurer ses services dans le traitement des fractures à la ville, à la province entière et aux troupes. » Il s'engageait à traiter gratuitement les soldats et les pauvres, et à venir passer deux jours par semaine à la ville pour s'y tenir à la disposition des malades et des fracturés.

Sous ce titre : Un rebouteur célèbre dans la seconde moitié du XIX[e] siècle, — le *Journal d'oculistitique* du mois d'octobre publiait l'article suivant, qu'a reproduit le *Temps*, en le faisant suivre de ses observations particulieres :

« Il vient de mourir à Londres un rebouteur, nommé

Digitized by Google

Hutton, en possession, depuis un demi-siècle, de la renommée la plus extraordinaire. Il appartenait à une famille qui se transmettait de père en fils l'art de traiter par le massage et les manipulations directes, diverses maladies des os, des articulations et des muscles. On venait de toutes les parties de l'Angleterre réclamer ses soins, non seulement pour l'homme, mais pour les animaux. Ses traitements étaient si habituellement couronnés de succès, que le collège des chirurgiens n'avait jamais osé intervenir pour l'empêcher de pratiquer son art.

« Dans beaucoup de cas où la science officielle avait échoué, Hutton réussissait. Tous les jockeys célèbres ont passé par ses mains. Un cavalier s'était-il défoncé deux ou trois côtes, brisé l'épaule ou les poignets, il appelait Hutton, et se retrouvait sur pied en sept ou huit jours, alors qu'il en aurait fallu trente à un chirurgien pour obtenir le même résultat. Les chevaux ne guérissaient pas moins vite sous les manœuvres de Hutton.

« Ce rebouteur n'avait pas la moindre notion d'anatomie et savait à peine lire et écrire. Toute sa science était au bout de ses doigts... Exercé dès l'enfance à reconnaître par le toucher les moindres anomalies des organes, Hutton savait, par des pressions et des frictions exercées avec les doigts, remettre toutes choses à place. Il était admirablement doué pour l'observation, très attentif, très clairvoyant, et d'autant plus habile en diagnostic que tout son talent était fondé sur la pratique... »

Des faits analogues à ceux que je viens de citer ne sont pas aussi rares qu'on pourrait le croire, et parmi les personnes qui habitent la campagne, il en est peu qui n'aient vu des rebouteurs accomplir des cures que j'appellerais merveilleuses, si je n'étais pas parfaitement convaincu que le merveilleux n'existe pas, mais que nous sommes bien loin de connaître toutes les ressources et toutes les forces que la nature mettra à notre disposition, quand nous la connaîtrons mieux. Maintenant, quelle conclusion doit-on tirer de tout cela, et faut-il proclamer la liberté de l'exercice de la médecine, et laisser à chacun le soin de se faire soigner par qui et comme il l'entend?

C'est là une grosse question, et en présence de l'anarchie qui règne parmi les disciples d'Esculape, le pauvre malade ne sait où donner de la tête. Il y a d'abord la médecine matérialiste des allopathes, à laquelle la médecine spiritualiste des homœopathes, qui ne date que d'hier, a déjà enlevé la moitié de sa clientèle. Michelet a écrit, à l'occasion de la folie de Charles VI, une page qui mérite d'être méditée:

« Les médecins, dit-il, ne manquèrent pas au royal malade, mais ne firent pas grand chose. C'était déjà, comme aujourd'hui, la médecine matérialiste, qui soigne le corps sans se soucier de l'âme, qui veut guérir le mal physique sans rechercher le mal moral, lequel pourtant est ordinairement la cause première de l'autre. Le moyen-âge faisait tout le contraire; il ne connaissait pas toujours les remèdes matériels; mais il savait à merveille calmer, *charmer* le malade, le préparer à se laisser guérir. La médecine se faisait chrétiennement, au bénitier même des églises. Souvent on commençait par confesser le patient, et l'on connaissait ainsi sa vie, ses habitudes. On lui donnait ensuite la communion, ce qui aidait à rétablir l'harmonie des esprits troublés. Quand le malade avait mis bas la passion, l'habitude mauvaise, dépouillé le vieil homme, alors on cherchait quelque remède. C'était ordinairement quelque absurde recette; mais sur un homme aussi bien préparé, tout réussirait. Au quatorzième siècle, on ne connaissait déjà plus ces ménagements préalables; on s'adressait directement, brutalement au corps; on le tourmentait. Le roi se lassa bientôt du traitement, et dans un moment de raison il chassa ses médecins. »

A côté ou à la suite suite de l'allopathie et de l'homœopathie, il y a l'hydrothérapie, l'électrothérapie, la métallopathie, la médication thermo-résineuse du docteur Chevandier (de la Drôme), la dosimétrie de Chanteau, l'électro homœopathie du comte Mattei...

Devine si tu peux, et choisis si tu l'oses!...

Notez que j'oublie, dans cette nomenclature périlleuse, des procédés qui se rattachent à l'empirisme, tels que le magnétisme, le somnambulisme, l'hypnotisme, qui nourrissent la prétention de guérir, comme les autres, toutes les maladies.

Un magnétiseur célèbre, le baron Dupotet, enseignait qu'il y avait en nous un fluide encore inobservé, qui était l'agent même de la vie. Il en donnait, en ôtait, le faisait circuler, suivant qu'on en manquait, qu'on en avait trop, ou qu'il circulait mal. D'autres magnétiseurs cherchent à provoquer le somnambulisme, et alors le malade s'indique lui-même les remèdes qui conviennent à son tempérament et à l'affection dont il souffre. Mais comme tous ne sont pas accessibles à l'action du fluide, ils ont une somnambule plus ou moins lucides, et il en existe qui ont opéré des cures très remarquables.

(*A suivre*).

EUGÈNE BONNEMÈRE.

AUX FEMMES DE FRANCE (1)

L'aurore fait briller sabre, fusil et lance ;
Les balles fendent l'air avec un sifflement ;
Le canon jette au loin son sourd rugissement ;
L'escadron au galop sur les carrés s'élance.

Puis tout se tait. La nuit couvre le firmament ;
Dans le ciel étoilé, la lune se balance,
Les soupirs des blessés troublent seuls le silence,
Les villages, partout, flambent sinistrement.

(1) Cette poésie a été récitée à Nantes à l'*Union des Femmes de France* par Mad. Bouland que M. Paravey vient d'engager à l'Opéra-Comique.

Digitized by Google

L'homme a fini son rôle et montré son courage...
Aux femmes maintenant de se mettre à l'ouvrage,
De soigner les vaincus à côté des vainqueurs.

Aux femmes de remplir leur humble et sainte tâche
Aux femmes de donner, jour et nuit sans relâche
L'aumône de leurs biens et celle... de leurs cœurs ;

D. CAILLÉ

ESSAI DE PALÉONTOLOGIE DRAMATIQUE

INTRODUCTION (1)

Essai de paléontologie dramatique, tel est notre sous-titre, et nous croyons qu'aucun autre n'eût mieux convenu à ce travail.

En effet, c'est au moyen d'indices bien faibles et bien anciens que nous allons nous efforcer de reconstituer le théâtre des Gaulois.

Ils avaient donc un art dramatique ?

Nous n'hésitons pas à répondre d'une manière affirmative, bien qu'il ne nous soit rien resté des poésies (nous n'osons pas dire des pièces) qui charmaient nos dères à la longue chevelure.

(1) Cet article écrit spécialement pour la *Revue*, emprunte aux fêtes de Morlaix une actualité saisissante.

L'antiquité grecque et latine ne nous a presque rien laissé non plus en fait de documents sur lesquels nous puissions nous appuyer. Nous pourrons, par bonheur, au cours de cette étude, demander bien des renseignements à l'archéologie et aux traditions populaires, cette source d'informations trop longtemps dédaignée et qui rend aux chercheurs les services les plus signalés.

L'art dramatique est, croyons-nous, inhérent à la nature même de l'homme. Il a sa base dans ce goût, dans cet instinct d'imitation que les enfants possèdent au suprême degré. Si nous les considérons au milieu de leurs jeux, nous les verrons bien souvent s'efforcer « de sortir d'eux-mêmes (1) », selon la belle expression du regretté Ch. Magnin dans ses *Origines du Théâtre antique et moderne*. Ils se plaisent à remplir des rôles de père, de général, de roi. Ces jeux ne sont-ils pas, en somme, de véritables petits drames ? Le plus souvent, ils s'accompagnent de chansons sur lesquelles ils dansent joyeusement.

Imitation, musique et danse, tout le théâtre est là, au moins à l'origine.

Plus tard, la religion vient y ajouter un élément de plus, et l'art se constitue définitivement ; il prend son essor vers les plus hauts sommets. Il peut enfanter des chefs-d'œuvre immortels, semblables à ceux que les Grecs nous ont laissés.

CHAPITRE Ier

LES PANTOMIMES

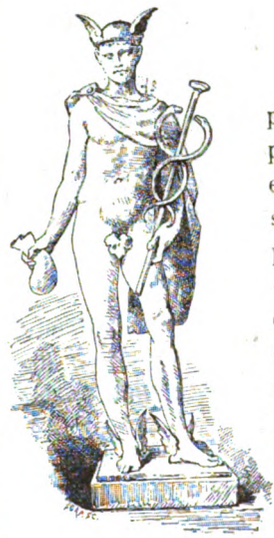

Les Gaulois ont connu les pantomimes, la chose ne peut pas faire l'ombre d'un doute, et en cela ils n'ont fait que suivre l'exemple de tous les peuples à leur berceau, quelle que soit la latitude sous laquelle ils habitent. Ces sortes de jeux dramatiques existent, en effet, aussi bien chez les Inoïts voisins des glaces du Pôle-Nord que chez les sauvages indigènes de la Nouvelle-Calédonie ou chez les nègres de l'Afrique.

Pour que les Gaulois n'en eussent point, il eût fallu qu'ils fussent au-dessous des hommes appartenant aux races les moins bien partagées et nous savons, au contraire, qu'ils faisaient partie de la grande fa-

(1) *Les Origines du Théâtre antique et moderne*, p. 9.

Digitized by Google

mille indo européenne, qui, de toutes est, à coup sûr, la mieux douée.

Nous n'avons point de texte datant du temps de notre indépendance nationale, mais par bonheur nous pouvons nous en passer.

Nous nous fondons, tout d'abord, sur divers faits que M. de la Villemarqué, le savant membre de l'Institut, a relatés dans la belle préface de son *Grand Mystère de Jésus* (1). Après nous avoir parlé de représentations ayant un caractère mimique qui étaient fort à la mode à la cour des chefs cambriens des premiers temps du moyen âge, et qui bien évidemment dérivaient de coutumes plus anciennes, il nous rapporte le fait suivant sur lequel nous nous permettons d'attirer toute l'attention de nos lecteurs, car il est de la plus grande importance.

L'érudit à qui les études celtiques doivent en grande partie leur existence, au moins dans notre pays, nous dit que Giraud de Barry, un évêque gaulois fort illustre, a cru devoir relater dans ses écrits certains spectacles qui de son temps passionnaient ses compatriotes. Son récit nous est d'autant plus précieux qu'il avait beaucoup voyagé en Angleterre, en France et en Italie, et que partant il avait dû observer bien des mœurs et bien des coutumes étranges. On peut donc l'en croire absolument, quand il signale l'*originalité* d'une représentation dramatique à laquelle il assista, le premier jour du mois d'août 1188, dans la bourgade d'Aberhodni, aujourd'hui Aberhondu, non loin de Breccon.

Disons tout d'abord, en peu de mots, par quel concours de circonstances le célèbre prélat fut amené à assister à ce spectacle.

Il parcourait le pays de Galles avec l'archevêque Baudoin pour y prêcher la troisième croisade et s'arrêtait dans toutes les localités quelque peu importantes. C'est ainsi qu'il fut amené à Aberhodni, où il vit, non sans surprise, plusieurs milliers de personnes accourues de bourgs, même très éloignés, rassemblées autour de l'église.

Nous laisserons maintenant la parole à Giraud de Barry ou plutôt à M. de la Villemarqué qui, dans l'ouvrage que nous venons de citer, a traduit un long passage de son *Itinéraire*.

« On y célébrait — nous dit-il — la fête de sainte Almédha ; tous les ans, des pèlerins sans nombre s'y rendent des points les plus éloignés du pays. Plusieurs de ces pèlerins sont malades et recouvrent la santé, grâce à l'intercession de la sainte. Certaines cérémonies de la fête me frappèrent par leur *originalité*. Des jeunes hommes et des jeunes filles, se prenant par la main, se mirent à danser dans l'église, puis, poursuivant leurs danses au dehors, dans le cimetière et à l'entour, ils y déroulèrent une farandole immense qu'ils animaient de leurs chansons. Mais voilà tout à coup que la chaîne se brise, les chants cessent, les danseurs se prosternent la face contre terre, y demeurent immobiles et comme en extase. Ce n'était toutefois qu'une feinte, chacun ne tarda pas à se relever ; la chaîne se reforma, et danseurs de repartir avec un entrain tout nouveau. Quand la danse cessa, ils commencèrent à représenter, tant des pieds que des mains, divers métiers auxquels il est défendu de se livrer sérieusement les jours fériés : l'un se mit à conduire une charrue, l'autre excitait les bœufs de son aiguillon, et les deux laboureurs, comme pour charmer leur travail, entonnaient leur chanson rustique accoutumée. Celui ci imita le cordonnier, celui-là le corroyeur ; une femme tenant une quenouille et un fuseau, fila ; une seconde s'empara du fil ainsi obtenu afin de l'employer ; une troisième en fit un tissu.

« Le spectacle fini, les acteurs furent ramenés à l'église où ils déposèrent sur l'autel le produit des largesses des spectateurs, et ce fut merveille de les voir comme s'éveiller au pied de cet autel et revenir à eux-mêmes. »

Ce passage est fort curieux à plus d'un titre et demande à être examiné de très près.

Il faut d'abord noter la date à laquelle il fut donné à Giraud de Barry d'assister au spectacle dont il nous a laissé un compte-rendu si précieux pour nous. Il nous dit que ce fut le premier jour du mois d'août. Or, nous savons que justement cette date était renommée dans tous les pays que les Celtes occupaient. Ils célébraient à cette époque de l'année, aussi bien dans la Gaule proprement dite qu'en Irlande (et nous ne parlons que de ces deux contrées que parce que nous avons sur elles des renseignements précis), une grande fête en l'honneur du dieu Lug, qui était leur Mercure. Elle occasionnait des cérémonies religieuses de plus d'un genre et aussi des grandes foires où l'on venait de fort loin, comme Giraud de Barry nous assure que de son temps on le faisait pour le pèlerinage d'Aberhodni.

Il nous est donc permis de supposer que la fête qu'il nous a décrite a très bien pu remplacer une solennité beaucoup plus ancienne et toute païenne. Le clergé chrétien, suivant en cela les instructions d'un grand pape, ne renversait pas, au moins dans les pays d'origine celtique, les usages qu'ils savaient être chers à la multitude. Il se les appropriait en les détournant de leur but. Dans les vieux sanctuaires du druidisme, il substituait habilement un saint quelconque ou une sainte à Belen ou à Sirona. Il conservait en un mot le

(1) La Villemarqué : *Le Grand Mystère de Jésus*, préface, p. XVIII et suivantes.

Digitized by Google

temple, mais détruisait l'idole pour la remplacer par la croix.

Il semble bien que nous sommes en présence d'un cas de ce genre. Comment d'ailleurs expliquer autrement ces danses permises dans une église et dans un cimetière ?

Il est impossible non plus de ne pas être frappé par le passage où l'auteur que nous citons raconte le dénouement du spectacle singulier qu'il eut devant les yeux. Il nous montre, en effet, les acteurs ramenés à l'église, après l'achèvement de la pantomime, dans un état de fatigue et de prostatrion absolu, et il ajoute : « Ce fut merveille de les voir comme s'éveiller au pied de cet autel et revenir à eux-mêmes. »

Ce trait, pensons-nous, est typique. Cet emportement, dont les Gallois ont donné des preuves au cours de la représentation, concorde avec ce que nous savons de nos ancêtres à la longue chevelure. Ils s'élançaient au combat et à la danse avec une égale furie.

Il nous fait aussi songer à cet anéantissement dans lequel tombaient certains prêtres antiques, après s'être livrés à des exercices très violents ou qui avaient surrexcité au plus haut point leur système nerveux. De nos jours encore, en Perse, quelques-uns des acteurs et danseurs qui prennent part aux grandes représentations données pour célébrer l'anniversaire de la mort d'Husseïn,arrivent à ce même état de prostration (1).

Des restes de pantomimes analogues existent encore dans notre France. On les y retrouve à l'état de jeux populaires. Nous en citerons un auquel nous avons pris une part fort active dans la partie vendéenne du département de Maine-et-Loire, lorsque nous étions enfant. Avec nos petits camarades, nous nous rangions en cercle et chacun de nous adoptait un métier quelconque. Il fallait en faire exactement tous les gestes et se livrer à une mimique qui nous amusait beaucoup.

En Bretagne, ce jeu existe également, mais plus complet, plus semblable à celui auquel se livraient les Gallois du moyen âge, en ce sens qu'il est intercalé dans une danse.

Giraud de Barry, dont nous voulons citer encore quelques lignes, déclare que le spectacle auquel il assista avait un but moral. « Il est constant — nous dit-il — que plusieurs des pèlerins venus à la fête s'en retournent chez eux corrigés et améliorés, par suite de ce qu'ils ont vu ou senti aux représentations pieuses dont j'ai parlé ; ainsi le permet la miséricorde de Dieu, plus portée à se réjouir de la conversion des pèlerins que de leur damnation. »

Le jeu breton a peut-être une semblable portée. En Saint-Mayeux, dans les Côtes-du-Nord, où nous habitons quelquefois, parmi les strophes de la chanson, il en est une que nous donnerons en entier, d'après la traduction que nous tenons de M. l'abbé Le Boudec, vicaire de cette paroisse.

La voici :

« Voulez-vous voir, voulez-vous savoir, comment mon père bat sa femme ?

« Il fait comme ci, il fait comme ça ! »

Et du geste on menace une malheureuse danseuse choisie à l'improviste. Cette dernière ne manque pas de feindre une grande terreur et de crier beaucoup, au grand plaisir de toute l'assistance.

Espérons que nos paysans, en sortant de prendre part à ce jeu, emportent dans leur âme une profonde horreur de la violence trop souvent exercée, surtout après boire, à l'égard du sexe le plus faible. Il nous est doux de penser que les bardes employaient peut-être un moyen analogue pour inspirer à nos pères un sentiment de douceur à l'égard de leurs vaillantes compagnes.

CHAPITRE II

LES MASCARADES

Dans le plus célèbre de ses ouvrages, Henri Martin nous a parlé des mascarades en peaux de bêtes qui avaient lieu, selon lui, dans les Gaules quand revenait la fête du solstice d'hiver (2).

(1) Comte de Gobineau : *Les Religions et les Philosophies dans l'Asie Centrale*.

(1) La fameuse ronde du *Pont d'Avignon* présente une autre forme de ces mêmes jeux populaires.

(2) Henri Martin : *Histoire de France*, t. I, p. 72.

Digitized by Google

Il se fonde en partie sur des statuettes gallo-romaines découvertes assez fréquemment dans notre pays et qui semblent bien en effet représenter des personnes travesties d'une manière sauvage. Le savant auteur de l'*Ethnologie gauloise*, Roget de Belloguet (1), s'est inscrit en faux contre l'opinion de notre grand historien national ; mais nous pensons que, malgré la gravité des textes qu'il cite, il faut croire à l'existence de ces bruyants plaisirs que nous avons décrits de notre mieux dans un de nos ouvrages précédents (2).

Si nous osons être aussi affirmatif, c'est parce que

nous savons que les mascarades sont chères à tous les peuples encore non loin de leur berceau, et surtout aux peuples chasseurs. L'homme qui, pour vivre, s'acharne à la poursuite du gibier est presque amené fatalement à se dissimuler sous des peaux d'animaux semblables à ceux qu'il veut atteindre. C'est ce que nous voyons faire aux pauvres Inoïts ou Esquimaux et aux sauvages de l'Amérique. De là à se travestir pour son agrément dans une fête ou pour prendre part à une pantomime où l'on retrace les péripéties d'une chasse et figurer le cerf et le sanglier que l'on est sensé poursuivre, il n'y a vraiment qu'un pas.

Les Gaulois avaient peut-être encore une autre raison d'aimer les mascarades qui nous occupent en ce moment. Ils croyaient fermement à la métempsycose. Ils s'imaginaient volontiers que, dans une existence précédente, ils avaient revêtu une forme animale quelconque. Nous trouvons à cet égard des documents bien précieux dans l'antique littérature irlandaise, ainsi que dans les contes populaires tout remplis des aventures de beaux princes et de charmantes princesses métamorphosées en bêtes.

Pour appuyer notre thèse, nous pouvons citer ce qui avait lieu au V^e^ siècle dans certaines enceintes de la Cambrie méridionale qui tenaient lieu de théâtres. Les habitants de ce pays étaient encore païens et prenaient grand plaisir à des représentations dramatiques qui duraient plusieurs jours et qui avaient en même temps un caractère religieux bien remarquable. Les acteurs y paraissaient sous des déguisements, même sous des peaux de différents animaux. Ils dansaient, sautaient et pirrouettaient aux sons des chansons. Ils poussaient même l'enthousiasme jusqu'à un point tel qu'ils finissaient par tomber comme morts sur le sol tant ils étaient à bout de forces.

Ce dernier trait doit nous rappeler la pantomime jouée à Aberhodni, en l'honneur de sainte Almédha.

Nous savons par la vie de saint Brieuc, qui était irlandais, que des représentations d'un genre très analogue avaient lieu dans son pays (3). Don Lobineau est encore ailé plus loin à propos du même apôtre de la Bretagne. Après nous avoir rapporté les mêmes faits, il nous affirme que les canons du second concile de Tours et ceux du concile d'Auxerre, tenu vers l'an 586, ont proscrit l'un et l'autre ces mascarades dont pendant longtemps on put, suivant lui, « trouver des vestiges dans divers lieux. »

Notre intention n'est point de rechercher quels peuvent être ces vestiges auxquels le savant bénédictin fait allusion. Nous croyons au surplus avoir rempli notre tâche et montré suffisamment que les mascarades, dont Henri Martin nous a parlé dans sa belle

(1) Roget de Belloguet : *Ethnologie gauloise*, t. III, p. 39.
(2) L. Bonnemère : *Voyage à travers les Gaules*, p. 96 et suivantes.
(3) Bollandus. I. Maii. Vita 5 Briochi.

Digitized by Google

Histoire de France, avaient non seulement eu lieu en Gaule, mais encore qu'elles avaient laissé des traces dans tous les pays que la race celtique occupa (1).

(A suivre)

LIONNEL BONNEMÈRE.

PROLOGUE POUR LA VIE DE SAINTE TRYPHINE

REPRÉSENTÉE DANS LA VILLE DE MORLAIX LES 14 ET 15 AVRIL 1888 (2).

Salut à vous d'abord, salut à vous, Mesdames,
Et à vous aussi, Messieurs, qui êtes venus de loin nous voir :
Salut à vous, bourgeois, de la ville de Morlaix,
Et à vous, artisans, et gens de la campagne.

Je vous remercie tous. Et à présent, je vous prie,
Du fond de l'âme, d'être pour nous
Bienveillants, car nous ne sommes pas des docteurs,
Mais des paysans, simples et de peu d'instruction.

Des acteurs de Paris, hommes pleins de science,
Joueront tantôt, dans le théâtre nouveau :
Mais, ce théâtre-là est pour les bourgeois
Et les riches, non pour ceux qui portent le *chupenn* (3).

Là, on ne parlera que le meilleur français,
Et non la langue de Breiz-Izel, notre langue bretonne ;
Là, on ne verra que des choses d'autres pays,
Et l'on ne chantera que des chansons de France...

Mais, Monsieur le Maire et ses conseillers
Ont aussi songé à vous, ouvriers,
A vous, artisans et gens de la campagne,
En un mot, à tous les habitants de Morlaix ;

Et vous entendrez ici jouer en Breton,
Et par des gens habiles à manier la parole,
La belle vie d'une princesse, sage et charitable,
Tryphine, qui, dans ce monde, fut malheureuse.

Les Français ont un bien beau théâtre,
Fait par des hommes de génie et des gens d'esprit
Et admiré par tout le monde ; mais nous, nous Bretons,
Nous avons comme eux et théâtre et acteurs.

Qui de vous n'a souvent entendu parler,
Surtout ici, dans cette ville de Morlaix,
Des tragédies (c'est ainsi qu'on les nommait)
Que l'on jouait devant le peuple, devant le soleil ?

Les Quatre fils Aymon, sainte Geneviève,
Le Purgatoire de saint Patrice, sainte Tryphine,
Saint Guillaume de Poitou, la passion de notre Sau-
[*veur,*
Huon de Bordeaux, et saint Pierre et saint Paul ;

Les douze Pairs de France, et beaucoup d'autres,
Qui ne sont ni connus ni traduits en français,
Car tous sont écrits en langage breton,
La vieille langue du pays, parlée avant le français

Un temps fut, et il n'est pas encore loin,
Où vous eussiez vu, partout en Basse-Bretagne,
Représenter devant le peuple de semblables mystères,
A la campagne, dans les bourgs comme dans les villes.

Dites, en vérité, ne voudriez-vous pas voir
Cette ancienne coutume usitée encore dans le pays ?
Dites, en vérité, cela ne vaut-il pas mieux, cent fois,
Suivre la coutume de nos pères, sur ce point, sans honte,

Qu'aller boire, dans les auberges,
Ou courir à la danse et à tous ces jeux,
Où l'on perd toujours et son argent et sa santé,
Et où l'on n'apprend, croyez-le bien, rien de bon.

Mais, me direz-vous, où sont ces belles choses ?
Dans les bibliothèques de cette ville, peut-être ?
Non, non, mais dans les coffres des gens de la campagne,
Et aussi dans la mémoire du grand père de chaque ménage.

Là elles sont conservées, depuis des centaines d'années,
Là elles seront conservées grand nombre d'années encore,
Comme nos vieux *gwerziou* et nos *soniou*,
Et nos contes merveilleux, le charme des soirées.

Et l'hiver, après souper, et les prières dites,
Le grand père tirera le cahier enfumé
Du petit coffre de chêne, fera le signe de la croix,
Son chapeau à la main, sa pipe éteinte, la tête nue ;

Et tous, jeunes et vieux, feront alors silence,
Et, à la lueur d'une chandelle de suif ou d'un *lutic* (1),
Il lira alors un acte à voix haute,
De *sainte Tryphine* ou de *Huon de Bordeaux*,

Ou des *Quatre fils Aymon*. Sans tarder, les larmes
Seront dans les yeux, au récit des infortunes
Et des plaintes de la pauvre Tryphine,
Si cruellement trahie par son frère Kervoura.

Puis, quand ce sera le tour de la sorcière
De débiter son rôle, ce tison de l'enfer, cette diablesse,
De conseiller Kervoura pour perdre l'enfant,
Et de lui faire, d'un bout à l'autre, la leçon ;

Oh ! alors on entendra, de tous côtés, des gémissements,
Des plaintes touchantes, des malédictions
Contre l'homme sans cœur, le traître maudit,
Qui finira par être englouti par l'enfer.

Mais si l'on vient à lire la vie des *Quatre fils Aymon*.
Les guerriers sans peur, ces gars vaillants,
Ce qui plaît toujours aux hommes de Breiz-Izel,
Qui sont pleins de courage et sans égaux, à la guerre ;

Quand ils (les auditeurs) verront les quatre fils d'Aymon,
[Alard, Guichard, Richard,
Renaud, l'homme vaillant, et son bon cheval Bayard
Tenir tête ferme à leur père et à leur roi,
Sans peur ni crainte de rien, si ce n'est de Dieu ;

1. Au temps d'Hengist et Horsa, les Anglo-Saxons, d'origine indo-européenne comme nous, avaient des mascarades en peaux de bêtes très analogues à celles dont nous avons parlé dans ce chapitre.

2. Ce prologue a été dit en breton. Nous n'en donnons ici que la traduction de M. Luzel.

3. *Chupenn*, nom de la veste du breton.

1. *Lutic*, est le nom d'une chandelle de résine, qu'on allumait sous le manteau de la cheminée, dans les fermes et les chaumières bretonnes.

Digitized by Google

Quand ils les verront tous les quatre, comme de vrais Bre-
Ou, pour mieux dire, comme de vrais lions. [tons,
Résister à Charlemagne, le grand empereur,
Et aux douze pairs de France, qui n'ayaient pas encore été [vaincus ;

Oh ! alors ils sentiront le sang, dans leur veines,
Courir et bouillir, et leurs têtes dures
Et chevelues, ils les lèveront, en criant : « Casse-lui la tête !
« Mort au méchant traître ! mort aux oppresseurs ! »

Dans ces représentations, je les ai vus
Souvent se lever, comme des enragés,
Pour monter sur la scène porter secours
A la princesse ou au pauvre homme opprimé par le traître.

Et, après qu'une représentation s'était donnée, dans le pays,
Vous eussiez entendu, souvent, dans les campagnes, de tous
Le soir, déclamer, à haute voix, [côtés,
Des fragments de Tryphine ou de Huon de Bordeaux,

Mais plus souvent encore, des quatre fils Aymon,
Les (fières) paroles de Renaud, gravées au fond des cœurs :
Tisserand, sur son métier, couvreur sur son toit,
Charpentier et pâtre, tous déclamaient à tue-tête.

Et ces vieilles choses qui plaisaient à la jeunesse,
Et à la vieillesse aussi, par le clergé
Et le Parlement de Bretagne ont été défendues
Quel mal y a-t-on donc trouvé ?

Je ne saurais le dire : pour moi, je crois
Que c'étaient, pour la plupart des exercices excellents
Pour récréer le peuple, et qu'on y apprenait
Des choses des meilleures que l'on puisse entendre.

On y trouve nombre de leçons
Pleines de sagesse, et toutes sortes de vertus ;
Presque toutes elles sont tirées de l'Écriture Sainte,
Ou de la Vie des Saints, ou de l'histoire de Bretagne.

Je crois encore que la jeunesse bretonne,
Avant de quitter ses parents, pour aller à la guerre,
Y apprenait à défendre la patrie avec courage,
Et à aimer la Bretagne et la France, jusqu'à la mort.

Demandez, si vous voulez, demandez aux gens de mer
Quels bons marins font les gars d'Arvor,
Et demandez aussi à nos généraux
Si l'on trouve nulle part de meilleurs soldats ?

Soyons braves et loyaux, toujours,
C'est-à-dire restons de vrais Bretons ;
Mais soyons encore, et toujours, soyons bons Français,
Prêts à donner pour la France notre sang et notre vie !

Ah ! je voudrais voir, comme au temps ancien,
Voir les Bretons s'occuper, jour et nuit,
Des *Quatre fils Aymon*, et de semblables jeux,
Au lieu de perdre leur santé et leur force, dans les tavernes.

Je voudrais entendre encore, en me promenant à la campagne,
Je voudrais entendre sur les routes, dans les champs et la mon-
Déclamer les belles scènes de *sainte Tryphine*, [tagne,
Des *Quatre fils Aymon*, de *sainte Geneviève !*

Vous, acteurs de Pluzunet et aussi de Plouaret,
Pays resté fidèle aux vieilles choses, mon pays bien-aimé,
Vous pouvez ressusciter, sans doute, ce temps-là,
Et je le reverrai encore avant de mourir, peut-être...

Ce que nous voulons vous représenter ici
C'est la vie d'une sainte, Tryphine,
La femme du roi Arthur, le modèle des femmes de Bretagne.
Qui furent de tout temps remplies de sagesse et de foi.

Nous sommes tous des gens humbles, des paysans,
Des laboureurs de terre, d'autres des artisans,
Ou de pauvres ouvriers : la plume, les livres
Et les beaux discours ne sont pas nos outils.

Pourtant, bien que nous ne soyons pas des savants,
Et que nous ne parlions presque tous que le Breton,
Comme vous êtes tous des gens sages et pleins de bonté,
Vous nous écouterez avec une véritable bienveillance.

Ah ! chers auditeurs que ne suis-je,
Pour parler devant vous, un peu plus instruit !
Pourquoi, bons Messieurs, et Dames jolies,
Ne puis-je vous parler comme je l'aurais voulu ?

Ah ! si j'avais appris à discourir avec charme et agrément,
Je ferais un bouquet de fleurs parfumées
Pour chacun de vous, composé des fleurs
De nos prés, de nos champs, et de la bruyère de nos montagnes.

Mais, il est temps que je me retire, car voici venir
Arthur et Tryphine, avec princes et barons...
Je vous dis à revoir, à présent, chers auditeurs,
Que Dieu vous bénisse et vous garde en santé !

F.-M. LUZEL.

Quimper, le 3 avril 1888.

DE SAINTE TRYPHINE A VICTOR MASSÉ

Je considère sainte Tryphine comme ma vieille camarade d'enfance. Ce n'est pas que je prétende faire remonter la minute de mon acte de naissance au VI^e^ siècle. Car enfin... Je le regrette d'ailleurs, le VI^e^ siècle étant, si mes connaissances archéologiques ne m'induisent pas en erreur, le siècle des bardes pré...celtiques, le siècle de Liwarch'en, d'Aneurin, de Taliésin. Que ne puis-je vous serrer la main et trinquer avec vous, bardes à harpes d'or, à couronne de bouleau ? Aujourd'hui, hélas !... Mais au fait ! Je suis presque le contemporain de Luzel, le dernier des bardes armoricains. Ce Luzel s'est beaucoup occupé des légendes en général, et de celle de sainte Tryphine en particulier : de sainte Tryphine qu'il doit faire revivre à Morlaix le 14 avril 1888, et qui m'a fait naître jadis (il y a quelque 25 ans) sur les bords du Blavet, pour que j'eusse le loisir d'*interviewer* souvent un petit village communément appelé *Sainte-Tryphine*, et campé entre Malguénac et Pontivy.

C'est ainsi que longtemps avant d'avoir été initié aux beautés scandinaves des *Poèmes barbares*, où Leconte de Lisle a drapé Comore, le « jarl de Kempér » dans la splendeur farouche des alexandrins évocateurs, j'ai pu faire la connaissance de sainte Tryphine, cette *payse* qui obsède l'imagination populaire et l'esprit des archéologues. Les jours de gai soleil (il y en a encore... même en Bretagne) j'escaladais la côte poudreuse et ravinée qui mène au village de Sainte-Tryphine. J'arrivais devant une église assez rudimentaire que semblait narguer les ruines d'un ancien château (pas celui du comte de Comore). J'obte-

Digitized by Google

nais du sonneur de cloches, en échange d'une bolée de cidre, la clef du lieu saint, et je m'amusais pendant des quarts d'heure à contempler les fresques rembrunies qui me mettaient en contact avec les personnages authentiques du VI^e^ siècle. Quel bonheur de se transporter sans effort et d'une façon approximative aux bords de l'année 569!... Mettons 570... Je me reprocherais de laisser croire aux archéologues anglais qui furètent, un pince-nez à la main, à travers nos monuments bretons, que les peintures de la chapelle de Sainte-Tryphine datent du VI^e^ siècle... D'abord la chapelle n'a été construite qu'en 1623... Et puis, alors même qu'un observateur sagace ne déchiffrerait pas dans un coin : *a esté peint l'an 1704...*, la manière du peintre trahit trop évidemment un artiste dont le feu sacré a été entretenu... à distance par les rayons du Roi-Soleil. La perruque de Louis XIV se promène agréablement à travers ce drame sauvage : une brise discrète et harmonieuse qui sent les jardins alignés de Versailles a soufflé sur la lande épineuse et les rochers âpres du paysage breton. Lesueur et Lebrun ont collaboré aux fresques de Sainte-Tryphine, c'est-à-dire qu'un rapin style 1704, en villégiature au milieu des fougères morbihannaises, a pris son Comore dans les grrrandes batailles de Lebrun et sa Tryphine dans les Saint Bruno de Lesueur : et de cette combinaison... opportuniste est sortie une légende en huit tableaux, huit tableaux qui formeraient aisément huit illustrations pour une tragédie de Racine... Nul doute que Racine n'eût tiré de la légende ou du mystère de Sainte-Tryphine une tragédie en cinq actes, très correcte, très pomponnée, très... Andromaque ou très... Mithridate. Nous sommes cependant à cent lieues de l'Hôtel de Bourgogne et à plus de mille ans de Racine, si j'en juge par les légendes inscrites au bas des huit tableaux. Jugez de la tragédie ou du drame par l'argument :

I. Guérok compte de Vannes donne sa fille en mariage au compte Commore sons le cauptionnement de saint Gildas d'en répondre vie pour vie.

II. La sainte se voyant grosse fuit la tyrannie de son mary et se sauve vers Vannes. Comore l'ayant sceu monte à cheval la suite d'une telle vitesse qu'il l'attrapa dans le bois de Lanvaux.

III. La sainte se voiante poursuivie se jette de cheval et se cache dans le bois de Lanvos, mais lui l'aiant trouvé prend par les cheveux et luy tranche la teste.

IV. Guérok auerti par les seruiteurs de la sainte de sa mort vat auec ses gens d'armes et faict transporter son corps dans son chateaux de Locminé à Vannes.

V. Le père de sainte Tryphine vient trouver saint Gildas en son hermitage pour lui déclarer la mort de sa fille et se souvenir de son cauptionnement.

VI. Saint Gildas estant arrivé au château de Finance le jetta par terre d'une poignée de sable.

VII. Saint Gildas estant rendue à Vannes vat au château de l'Ermine, trouva la sainte morte sur son lit il luy remit la teste sur le corps et la ressuscita.

VIII. Après estre ressuscitée elle accoucha d'un fils qui fut nommé Trémeur elle fit bastir un couvent à Vannes où elle finit sa vie.

Pleurez mouchoirs!... Voilà huit tableaux d'une truculence quasi shakespearienne. Ce Comore est d'une canaillerie préhistorique. Je sais bien qu'Offenbach a transformé le mystère de sainte Tryphine en une opérette cascadeuse qui porte le titre de *Barbe-Bleue* : « Ma première femme est morte, et que le diable l'emporte!... » Mais il faut avouer que l'opérette n'a pas le respect des mythes. Ce n'est point à travers les flonflons d'Offenbach qu'il convient d'étudier la physionomie archaïque du comte de Comore : c'est plutôt à travers les documents studieusement amassés par la main d'archéologues consciencieux qui s'appliquent à nous inoculer la connaissance de nos légendes nationales. Je parcourais ces jours-ci l'*Histoire du diocèse de Vannes*, du chanoine Le Mené, président de la Société Polymathique du Morbihan. J'y ai trouvé plus d'un renseignement curieux sur la fameuse légende. J'ai remarqué que le père de la sainte s'appelle tantôt Guérech, tantôt Guérok, Waroch... Le chanoine Le Mené a un faible pour Waroch... J'ai noté que le le comte féminicide se nomme presque indifféremment Conmor, Conomore ou Comore... Le président de la Société Polymathique opine pour Conmor... « C'était, dit l'auteur de l'*Histoire du diocèse de Vannes*, un homme cruel et vicieux qui, pour satisfaire ses passions honteuses, massacrait ses femmes dès qu'il les voyait enceintes... » Conduite abominable et d'une férocité... britannique, qui fait qu'on se demande si Malthus a rien inventé!... Après ça, la cruauté du comte découle, comme une conséquence logique, de ses crimes. Il ne voulait pas que ses femmes fussent enceintes parce qu'il se défiait du jugement de la postérité. Sa réputation lui suffisait... Quelle réputation... « C'est moi qui ne me marierai pas avec le comte de Conmor!... — Et moi donc! ma chère... » Aussi « aux premières ouvertures qui lui furent faites, Waroch refusa nettement de donner sa fille... » C'est ici que se place l'entremise de saint Gildas qui dut « cauptionner » pour Conmor, et « répondre vie pour vie... » Drôle de cautionnement!

Et la morale?... Bien pittoresque le saint Gildas de Lebrun-Lesueur qui « estant arrivé au château de Finance le jette par terre d'une poignée de sable... » Ah! si nous avions saint Gildas comme ministre de la guerre, quel pied-de-nez nous enverrions aux forteresses et aux citadelles de Bismark, le contemporain... politique du comte de Conmor. Mais saint Gildas, qui balayait du geste des châteaux de... granit, n'avait sur les lèvres que des paroles de paix et de... consolation. Il ne tua même pas le cruel seigneur. Il se contenta de ressusciter sainte Tryphine, que la légende canonisa même avant son mariage, et qui à peine ressuscitée accoucha d'un fils, le nommé Trémeur. Singulier Trémeur qui mourut avant de naître et qui naquit après être mort!... Tout se termine par des constructions de couvents et de monastères... Saint Gildas surtout se multiplie. Ici c'est l'abbaye de saint Gildas près Saint-Nicolas-des-Eaux, une jolie chapelle écrasée par d'énormes blocs de granit et sur les murs de laquelle j'ai découvert cette inscription d'une antiquité... banvillesque :

Au jeu de piquet parfois je m'esquinte,
O bon saint Gildas,
Fais donc qu'à tout coup j'attrape une quinte
Et quatorze d'as!...

Là-bas c'est le monastère de saint Gildas, presqu'île de Rhuys, où plus tard vint se réfugier Abélard, après ses mésa-

Digitized by Google

ventures légèrement différentes de celles de Conmor... Saint Gildas se trouve entre le comte sanguinaire et le doux philosophe qu'avait compris Héloïse. La légende de saint Gildas commence par Conmor et finit par Abélard : la parenthèse, comme dirait Victor Hugo, s'ouvre par un coupeur et se ferme par... une coupure.

Quant à Conmor, Conomore, ou Comore, il n'a pas fini de faire parler de lui. Je le soupçonne d'avoir commis une mutilation vandalesque dont l'auteur mystérieux attise encore à cette heure la colère de la municipalité Lorientaise et du monde civilisé... Ma foi, tant pis!... je dis tout. J'accuse le très haut et très puissant seigneur de Conmor, châtelain de Castel-Finance, d'avoir mutilé la statue de Victor Massé... Oh! ne hochez pas la tête, messieurs les juges... Rappelez-vous les déguisements successifs de Conmor, le brigand érotique qui... Vous savez que pour se moderniser, il a revêtu le masque boulevardier de Barbe-Bleue !.. Barbe-Bleue, sieur de Retz, Gilles de Laval !.. Laval, rue de Laval : protestation des marchands de vin (influencés par Gilles de Laval, Barbe-Bleue, Conmor, contre la plaque Victor Massé) ; triomphe de Massé sur la butte Montmartre : vengeance, revanche de Conmor (Barbe-Bleue, Gilles de Laval) sur la place de la Bôve à Lorient !... Notez que Victor Massé avait pressenti tout cela ! La preuve, c'est qu'il a composé les *Noces de Jeannette*, adaptation harmonieuse du mystère de sainte Tryphine. Dame ! il me paraît évident que Jeannette traduit dans son langage mélodieux les angoisses de Tryphine, qui, devenue enceinte, ne peut résister logiquement à l'envie de fredonner :

Ma pauvre âme est pleine
De mortels soucis :
C'était bien la peine
De l'aimer ainsi...

et qui ajoute, une fois... égorgée :

Parmi tant d'amoureux empressés à me plaire,
J'avais à loisir
Le droit de choisir !
En le choisissant j'avais cru bien faire :
Hélas ! quel affront !
Le... brigand s'amuse,
Et de ma mine confuse,
Les Celtisants parleront...

Deuxième couplet !

Lorsqu'on nous fit asseoir en face du notaire,
J'aurais sans façon,
Pu répondre non !
En le choisissant, j'avais cru bien faire :
Hélas ! quel affront !
Le... brigand s'amuse,
Et de ma mine confuse,
Les Celtisants parleront...

Le crachoir est aux Celtisants.

LÉON DUROCHER.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

80. — PELLERIN, *Joseph-Marie*, né à Nantes le 27 septembre 1751, était avocat militant près le présidial de Nantes lorsque se produisit la grande agitation réformiste de 1788 : il y prit une part active, en publiant coup sur coup plusieurs brochures, telles que son *Mémoire historique sur la constitution des États de Bretagne*, ses *Idées d'un citoyen* sur la réforme de l'administration de la justice en

PORTRAIT DE CÉSAR MAUPASSANT
Député aux États-Généraux. (Voir le nº 7 de la REVUE)

France et ses observations sur le *Droit public de la province de Bretagne*, qui assurèrent son élection au mois d'avril 1789 comme *député des sénéchaussées réunies de Nantes et de Guérande* aux États-Généraux. Se considérant comme député spécial de cette dernière, il entretint avec les électeurs du Croizic et de Guérande une intéressante correspondance qui a été publié en 1882 par M. Gustave Bord. Il avait opiné dès les premières séances pour la réunion des trois ordres et le 17 juin pour la constitution en Assemblée nationale ; mais il ne tarda pas à se séparer de la majorité, surtout lorsqu'il la vit se préparer à faire œuvre schismatique. A la déclaration des *droits* de l'homme, il opposa une déclaration des *devoirs* ; et il refusa de prendre part aux délibérations sur la constitution civile du clergé, puis il donna sa démission le 7 septembre 1790 et fut remplacé par *Maupassant*. Pendant les mauvais jours il montra un grand courage ; n'hésita pas à défendre par un mémoire juridique les religieuses des Couëts odieusement outragées, fut arrêté comme suspect, et fit partie des 132 Nantais traduits devant le tribunal révolutionnaire de Paris. Acquitté, il mourut peu après à Nantes, le 29 novembre 1794, épuisé par les souffrances et les privations qu'il avait endurées.

On a une excellente notice sur Pellerin dans la *Revue des provinces de l'Ouest* de novembre 1855. Ses deux fils, l'un magistrat, l'autre médecin professeur,

Digitized by Google

sacrifièrent leur carrière en 1830 pour ne pas prêter serment au gouvernement de Juillet.

81. — PERRET DE TRÉGADORET, *Rodolphe-Claude*, né à Ploërmel le 10 novembre 1741, fils de *Charles* et d'Anne-Elisabeth *Quéneau*, et filleul de Rodolphe-Toussaint *Gaillard de Kerbertin*, appartenait à une ancienne famille de notaires, procureurs, sénéchaux et maires de Ploërmel, dont une branche, celle des *Perret du Croslais*, de *Lézonnet* et de *La Lande* fut anoblie par Henri IV en 1606, et portait

PORTRAIT DE MÉCHIN
Député aux États Généraux. (Voir le n° 7 de la REVUE)

d'argent à 3 cœurs de gueules. Les *Trégadoret* conservaient des relations de parenté avec les *Perret de la Lande* et s'appelaient entre eux cousins dans des correspondances qui j'ai eu entre les mains, mais ils n'avaient pas de privilèges de noblesse. C'est ainsi que *Perret de Trégadoret*, qui avait été miseur, puis maire de Ploërmel en 1778, fut élu *député du Tiers-État de la sénéchaussée de Ploërmel* aux États-Généraux, où il vota avec la gauche, mais sans se faire remarquer d'une façon spéciale. Le 7 septembre 1791, il fut élu second haut-juré de Morbihan, en reconnaissance, dit le procès-verbal, « de la manière utile et distinguée dont depuis trois ans, député à l'Assemblée nationale, il a servi sa patrie. *Président du tribunal de district* en 1792, il fut nommé officier municipal le 9 décembre et resta juge au tribunal pendant la Terreur ; son cousin *Perret de La Lande* était en même temps président du tribunal criminel du Morbihan, à Vannes. Nommé président de la municipalité le 27 ventôse an IV, il était aussi président du Club, et demandait en l'an V une place de commissaire du directoire exécutif, mais il resta président de l'administration municipale. Un de ses frères, nommé comme lui Rodolphe, était commandant de la garde nationale de Ploërmel. L'ex-constituant mourut à Vannes le 27 frimaire an VII (17 décembre 1798).

Cette notice est la première qui soit publiée sur lui. Son fils fut nommé receveur de l'enregistrement en l'an V : je ne sais s'il a laissé postérité.

RENÉ KERVILER.

(A suivre).

LETTRES ET ARTS

LA STATUE DU DOCTEUR GUÉPIN A PONTIVY. — Le ministre des beaux-arts vient d'accorder à l'Association bretonne-angevine une subvention de trois mille francs pour la fonte en bronze de la statue du docteur Guépin à Pontivy.

Cette statue est l'œuvre, comme on sait, de notre collaborateur et ami M. Ad. Léofanti, et les lecteurs de la *Revue* pourront l'admirer au Salon prochain. Le statuaire travaille en ce moment au bas-relief qui doit décorer le piédestal, bas-relief représentant le docteur Guépin en train d'opérer un aveugle dans une chaumière bretonne, et qui figurera à l'Exposition bretonne-angevine.

Le monument Guépin sera inauguré à Pontivy en même temps que celui de Brizeux à Lorient. Dimanche dernier, MM. Léon Séché et Léofanti, d'accord en cela avec la municipalité de Pontivy, ont choisi l'emplacement de cette statue. Elle sera érigée sur la place du Marché, à deux pas de la rue du Fil où naquit le docteur Guépin. A l'occasion du voyage de MM. Léon Séché et Léofanti, la municipalité avait prié M. de Montluc, ancien préfet du Morbihan, de faire au théâtre de Pontivy une conférence sur le docteur. Cette conférence a obtenu un très grand succès. M. de Montluc, qui manie la parole avec une facilité et une élégance remarquable, a trouvé le moyen de résumer, sous la forme d'une causerie étincelante d'esprit et bourrée d'anecdotes, la vie et les œuvres du docteur Guépin. Il avait été présenté au public, en quelques mots charmants, par M. le sous-préfet de Pontivy, lequel fait partie de l'Association bretonne-angevine et jouit dans son arrondissement de la considération de tous.

Le soir, la municipalité offrait un punch à MM. de Montluc, Léon Séché et Léofanti — et les deux premiers de ces messieurs répondaient au toast de M. Le Fur, maire de Pontivy, par des improvisations très applaudies de l'assistance.

LE THÉATRE DE MORLAIX. — Comme nous l'avons annoncé dans notre dernier numéro, l'inauguration du théâtre de Morlaix a eu lieu le 14 avril, et la troupe bretonne de Pluzunet a joué ce jour-là et le jour suivant au vieux théâtre le *Mystère de sainte Tryphine et le roi Arthur*. Cette représentation a eu beaucoup de succès ; on a trouvé généralement que les costumes des acteurs laissaient quelque peu à désirer, mais ils ont joué d'une façon très pittoresque. M. Menguy, tailleur, a été superbe d'animation sous la figure du traître Kervoura. La sorcière et le vieux roi Abacarus ont été également à la hauteur de leurs rôles. A ce sujet, voici quelques extraits d'un article fort intéressant paru dans la *Revue des Traditions populaires* sous la signature de M. Anatole Ar Braz, qui n'est autre que M. Le braz, professeur au lycée de Quimper :

Morlaix ne veut pas cesser d'être ce qu'elle a constamment été : un petit centre très mouvant de vie bretonne ; elle a fait en sorte que la vieille Bretagne des ancêtres fût associée aux destinées de son nouveau théâtre, et c'est ainsi que, pendant deux jours consécutifs, le 14 et le 15 avril, une troupe d'acteurs, re-

Digitized by Google

crutée surtout aux alentours de Plouaret, représentera en breton le *Mystère de sainte Tryphine*. Quelques feuilles parisiennes ont à ce propos parlé d'*heureuse innovation*. Disons plutôt que c'est un retour à des traditions dont la chaîne ne s'est jamais rompue, un hommage mérité à l'antique génie du peuple armoricain.

Il y a trente ans à peine, Lédan, qui fut à Morlaix même le grand imprimeur de nos *tragédies* nationales, ignorait le nombre d'exemplaires des *Quatre fils Aymon* qu'il avait débités au peuple. Chez mon grand-père, à Buhulien, près de Lannion, quand on avait fini de souper. et lu la vie d'un saint, en breton, on prenait sur l'étagère un de ces volumes imprimés chez Lédan, et je vois encore, autour de la table massive dans la cuisine profonde, les visages recueillis des bouviers ou des pasteurs dont les yeux dilatés, dont les lèvres entr'ouvertes aspiraient et buvaient cette déclamation en quelque sorte sacrée, tandis que les rouets, sous la main des femmes, exhalaient au bord de l'âtre leur musique ronronnante et douce. Les âmes de ces gens-là s'imprégnaient religieusement de ces vers. Les lendemains qui suivaient, il n'était pas rare d'entendre le soir, dans le grand silence des champs assoupis, les tirades de Sainte-Tryphine ou des Quatre fils Aymon s'alterner et se répondre d'intervalles en intervalles : si bien qu'on eût dit que les héros de nos vieilles légendes se promenaient à travers la brume et, se rencontrant, causaient entre eux. Dans la paix du crépuscule, les voix montaient, vibrantes, l'ombre donnait aux formes de ces passants des attitudes grandioses, et c'étaient de simples laboureurs qui, en plein air et au hasard des routes, jouaient le mystère fraîchement ouï.

Buhulien est d'ailleurs tout près de Lannion, et le pays de Lannion, c'est, comme on l'a souvent répété, l'Attique bretonne. Extérieurement, il semble qu'il se soit plus transformé que d'autres régions, que la Cornouaille finistérienne, par exemple. Mais les chose d'âme, le trésor des traditions littéraires, il les a conservés plus complets et plus riches. C'est à Lannion qu'en 1825, Emile Souvestre venait écouter la première représentation de mystère qui lui eût été donné d'entendre. « Le théâtre avait été dressé au milieu d'une vaste garenne, autour de laquelle des planches mal clouées sur des pieux enfoncés en terre formaient une triple rangée de bancs. Les spectateurs qui n'avaient pu trouver place sur ces gradins se tenaient debout par derrière ; les arbres des champs voisins, les fossés, les croix du chemin et les toits de quelques maisons assez éloignées étaient couverts d'enfants et d'écoliers. Le nombre total des spectateurs pouvait s'élever à trois mille.» Les acteurs arrivaient pour la plupart de Pluzunet, un bourg distant de quatre lieues. Pluzunet est resté longtemps notre école classique, notre conservatoire de déclamation. Des dynasties de tragédiens y ont trôné, se léguant, de père en fils, la passion de leur art. Certains noms d'humbles paysans, tels que Claude Le Bigan, Jean le Ménager, figureront avec éclat dans une histoire du théâtre Breton, le jour, prochain peut-être, où s'écrira cette histoire.

En 1867, M. Luzel recrutait encore dans ce même Pluzunet les principaux éléments d'une troupe qui, après s'être exercée sous sa direction dans une salle d'auberge du bourg, jouait devant les membres du *Congrès celtique international*, réuni à Saint-Brieuc, le mystère de sainte Tryphine. A cette représentation, Henri Martin pleurait d'enthousiasme. Et avec quel majestueux aplomb ces hommes des champs débitaient leurs rôles ! Un charpentier de Belle-Isle-en-terre, Goëlo, dans le rôle de l'évêque de Saint-Malo, souleva des tempêtes d'applaudissements.

En 1875, d'après une communication de M. Bott, il y eut à Plouaret une représentation des *Quatre fils Aymon*. Les acteurs n'étaient pas très bons et laissaient beaucoup à désirer tant par le mauvais goût de leurs costumes que par leur laisser-aller en scène. A peine deux ou trois savaient-ils leurs rôles. Devant le public ils s'interpellaient et faisaient à haute voix des digressions quelquefois assez risquées.

En 1878, les 22 et 23 avril, pendant les fêtes de Pâques, Pluzunet s'assemblait de nouveau dans une grande cour close, pour assister à une reprise de la même pièce, donnée par les mêmes acteurs. Et la *salle*, si l'on peut s'exprimer ainsi, était noire de monde, malgré la pluie qui tombait à verse, détrempant les couronnes en carton doré des personnages royaux, crépitant sur les parapluies des femmes, ruisselant en gouttières sur les larges feutres des hommes. Hélas ! de cette vaillante troupe il ne reste plus que des membres épars, des unités isolées.

Pour deux jours encore, nous les allons retrouver à Morlaix. Que de souvenirs ils y réveilleront ! Car un temps fut, et assez rapproché, puisque nous parlons de 1860, où Morlaix avait son théâtre breton donnant chaque dimanche et chaque jeudi des représentations régulières. Pendant quelques heures, ce passé va ressusciter, et nous tous, armoricains épris des nobles choses armoricaines, nous devons un grand merci à ceux qui vont être les agents de cette résurrection, si éphémère soit-elle. — Saint Patrice demandait à Ossian : « Les héros que tu pleures sont morts ! Peuvent-ils renaître ? » Oui, ils vont se redresser vivants devant nos yeux : le printemps de 1888 nous ramène les héros de nos antiques légendes ; les grandes voix des beaux âges celtiques vont psalmodier, sur les tréteaux morlaisiens, leur grave mélopée, pour expirer, après deux soleils, derrière les brumes profondes où disparaît de plus en plus notre fier individualisme d'autrefois. Puisse du moins, avant qu'elles se taisent pour jamais, quelqu'un recueillir leurs derniers échos et noter, dans ses vibrations suprêmes, l'âme mélodieuse d'une race que l'avenir sans doute n'entendra plus !

—

L'ORDRE DU SAUVEUR DE GRÈCE. — Notre collaborateur et ami, M. A. Bourgault-Ducoudray, vient d'être nommé chevalier de l'ordre du Sauveur, de Grèce. Cette distinction lui était bien due. Nos lecteurs savent, en effet, qu'il a publié un recueil de chants populaires recueillis en Grèce.

Toutes nos félicitations au nouveau chevalier.

—

NOTA. — L'abondance des matières nous oblige à remettre la fin de *Rose Epoudry* au prochain numéro.

—

Le *Divertissement macabre* de M. Jules Bordier, vient de remporter un succès très franc au dernier concert de l'Association des artistes musiciens de Bruxelles.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 12 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er MAI 1888

UN NORMALIEN EN 1832.

I.

On ne change pas seulement de goûts et de position en vieillissant, on change d'amis; c'est ce qu'il y a de plus triste. Les uns meurent, d'autres nous quittent; quelques-uns se transforment en ennemis. Ceux-là ne sont pas ceux qu'on regrette. J'ai le bonheur d'avoir encore des amis qui me sont restés fidèles depuis plus de cinquante ans. Je leur suis reconnaissant, d'abord d'avoir vécu, et ensuite d'avoir persévéré. C'est grâce à eux que j'ai tant de peine à me persuader que je suis devenu un vieillard. Quand il m'arrive de rencontrer un de ces vieux camarades, et ce n'est jamais assez souvent à mon gré, il me semble que nous arpentions la veille les rues du quartier latin. Celui que j'ai là me rappelle tous les compagnons que nous avions alors, et, grâce à lui, je retrouve, comme d'autres amis, tous les sentiments qui nous emplissaient le cœur.

Je suis entré à l'Ecole normale en 1833. L'école dans ce temps-là, n'était pas somptueuse. C'était une vieille bâtisse sans caractère, attenante au collège Louis-le-Grand et qui avait été, dans l'origine, le collège du Plessis. On avait réuni le collège du Plessis au collège Louis-le-Grand lors de la destruction des petits collèges, et le collège Louis-le-Grand, ainsi complété, était devenu, quelque temps avant la révolution, le chef-lieu de l'Université de Paris. Quand l'empire fonda la faculté des lettres, il l'établit au collège du Plessis. Je ne sais trop par quel procédé. J'ai beau regarder la maison du haut en bas (la regarder dans mes souvenirs), je ne vois pas une seule chambre assez vaste pour contenir cent auditeurs. La Faculté ne tarda pas à s'établir dans les bâtiments de la Sorbonne; on la remplaça, au Plessis, par l'Ecole normale, qui fut fondée en 1810. L'école, à en juger par son installation, était bien modeste. Mais le premier élève qui y entra s'appelait Victor Cousin, et je trouve à la suite de ce grand nom, toute une série de noms glorieux ou célèbres : Guigniaut, Dubois, Loyson, Augustin Thierry, Jouffroy, Damiron; et je ne parle que de la section des lettres!

Quand j'arrivai, à la fin de 1833, on entrait par une masure, épontillée tant bien que mal à l'aide de deux ou trois poutres et dans laquelle le portier occupait une sorte d'échoppe. On avait devant soi une cour assez longue, ou plutôt une allée bordée d'un côté par une haute muraille, et des trois autres par des bâtiments fort maussades, qu'on aurait pu prendre pour une caserne en mauvais état, ou pour un hôpital. Il y avait pourtant un essai d'embellissement, c'était une rangée d'arbres malingres qui semblaient languir le long du mur pour bien démontrer l'absence du soleil.

Nous avions là-dedans, au rez-de-chaussée, un réfectoire et deux salles de conférences mal éclairées par de petites fenêtres ; à l'entresol étaient le logement du sous-directeur et la bibliothèque ; une toute petite bibliothèque rangée sur des tablettes mal équarries, avec une table de sapin et des chaises de paille pour tout mobilier. C'est là que M. Cousin faisait son cours le dimanche. Le premier étage était occupé par une grande salle d'études, commune aux deux premières années des lettres, et par un dortoir unique, où couchait toute l'école. La troisième année des lettres habitait le dernier étage sous les toits. Nous y étions en liberté dans quatre chambres: la chambre des philosophes, la chambre des lettrés, la chambre des historiens et la chambre des grammairiens. Pauvres grammairiens! C'étaient les

Digitized by Google

fruits secs de la première année, ceux qui avaient échoué aux épreuves de la licence. Ils ne restaient que deux ans à l'école, et se trouvaient ensuite relégués, avec de maigres appointements, dans les classes de cinquième et de sixième. Nous les regardions, et ils se regardaient de bonne foi, comme des créatures inférieures. La grammaire a bien pris sa revanche depuis ce temps-là.

Vous remarquerez que je ne parle pas du tout de l'Ecole des sciences. Elle avait, dans la même maison, son installation séparée, avec un cabinet de physique et des laboratoires. Je constate seulement que nos camarades se trouvaient très mal pourvus chez eux et travaillaient, autant que possible, dans les locaux de la Sorbonne.

L'Etat, qui ne faisait aucuns frais pour le matériel, n'en faisait pas davantage pour le personnel.

Cousin avait l'école dans ses attributions comme conseiller de l'Université. On lui donnait pour cela un *préciput*, qui était, je suppose, de trois mille francs. Il était logé tout près de nous à la Sorbonne, dans l'appartement où est encore aujourd'hui sa bibliothèque donnée par lui à l'Université. Il était à vrai dire notre souverain et faisait de nous, de nos maîtres et de nos règlements, tout ce qu'il voulait. Le directeur proprement dit, celui qui résidait dans l'école et pourvoyait aux détails de l'administration et de la discipline, était M. Guigniaut, traducteur de la *Symbolique* de Kreutzer et le meilleur homme que la terre ait produit. Il était professeur, comme l'était aussi M. Cousin. C'était un savant à désespérer les Allemands, un véritable d'Anse de Villoison; il savait tout ce que nous n'avions pas besoin de savoir, et c'était aussi ce qu'il nous enseignait, d'où il suit que son cours était le plus savant et le moins utile de l'école. Il avait un petit logement tombant en ruines, dans la masure dont j'ai parlé et qui servait de vestibule à l'école. Nous n'entrions chez lui qu'avec terreur, parce qu'il était chargé d'exécuter les ordres de M. Cousin. Il les désapprouvait, les exécutait, et les expliquait avec une prolixité et des arguments qui nous plongeaient dans la stupéfaction. Il fallait faire comme lui: se soumettre. Une seule fois, nous eûmes le courage de résister. Cousin, qui était par anticipation grand partisan du surmenage, avait eu l'idée de nous supprimer le congé du jeudi. Nous envoyâmes des députés chez les conseillers, ses collègues ; et je suppose que M. Orfila, qui représentait l'Ecole de médecine dans le conseil, fut pour nous, car, contre toute attente, notre jeudi nous fut rendu. Ce n'était qu'un demi congé ; nous sortions d'une heure à sept.

Nous avions encore un sous-directeur, M. Jumel, très mal-élevé, très-ignorant, à la fois bourru et bonasse, qui avait tout juste assez d'esprit pour savoir que le dernier des élèves de l'école avoit plus d'esprit que lui ; et un maître d'études choisi parmi les maîtres les moins capables de Louis-le-Grand, homme d'une bêtise achevée et d'une incapacité rare, dont on a fini par faire un économe dans un petit collège de province où je réponds qu'il a réduit les gens de service au désespoir. Je l'aimais beaucoup ; j'aimais M. Jumel et M. Guigniaut ; j'aimais tous mes camarades. J'avais une admiration profonde pour tous nos professeurs, qu'on appelait nos maîtres de conférence. Mais mon cœur appartenait par-dessus tout à Jean Lebris, qui était mon confident, mon orgueil, ma consolation, et avec qui je passais toutes mes récréations et tous mes jours de sortie. Il était solide comme un paysan breton, mais moi j'étais presque toujours à l'infirmerie. Il y accourait dès qu'il pouvait, et c'était bien, malgré sa rudesse, le plus aimable compagnon et le meilleur garde-malade qu'on pût rêver.

Mais à présent que j'ai décrit tant bien que mal la maison, et introduit Jean Lebris, dont je vais raconter l'histoire, je vous avertis, avant de commencer, que Jean Lebris n'était peut-être pas à l'école, que, s'il y était, il ne s'appelait pas Jean Lebris, qu'il n'a peut-être pas été au séminaire de Vannes, et qu'il n'est peut-être pas membre de l'Institut à l'heure où je vous parle. A part ces petits détails, tout est scrupuleusement vrai dans le récit que je vais vous faire.

Nous nous étions connus et aimés au collège de Vannes. J'avais quinze ans, il en avait vingt. Mais je n'ai jamais été enfant, quoique j'aie toujours été jeune. Ce collège de Vannes ne ressemblait à rien de ce qu'on pourrait imaginer à présent. Il y avait là des écoliers de mon espèce, petits bourgeois faisant bourgeoisement leurs études pour être avocats ou médecins, et ayant l'âge qu'on a ordinairement au collège ; et à côté d'eux, pour une bonne moitié, des paysans de vingt à vingt-cinq ans, dont le breton était la langue maternelle, qui parlaient le français difficilement, portaient le costume du pays, et vivaient de rien dans des greniers et des soupentes, sans feu ni couverture, subissant ce supplice pendant quatre et cinq ans, par vanité et par ambition pour se transformer de paysans en prêtres. C'était le temps de la Restauration, et le pays des chouans. Les chouans étaient encore là, et dans nos campagnes toujours arriérées, le curé était le même personnage qu'avant la Révolution, ou même un plus grand personnage parce qu'il n'était plus effacé et primé par le seigneur. Jean Lebris étudiait donc pour être prêtre. Il était ce que nous appelions un *cloarec*.

Mais il n'était pas dans le troupeau comme le premier venu. Tous ces cloarecs étaient d'honnêtes gens très grossiers. On leur mettait à vingt-cinq ans une sou-

Digitized by Google

tane sur le dos. Ils n'en étaient pas moins des paysans. Dix ans après être sortis du séminaire, ils oubliaient le peu de français qu'ils avaient appris au collège. Quant au latin, ils ne l'avaient jamais su, ce qui ne les empêchait pas d'être vertueux et charitables ; voilà pour le gros du troupeau. Il y avait parmi eux une élite comme dans toutes les foules. Il y avait les saints connus pour tels ; non pas des mystiques, mais des prédestinés. Il y avait de loin en loin, un théologien, quelquefois un prédicateur, plus que cela, un apôtre ; tel était Jean Lebris ; et, en attendant qu'il devînt la gloire de la chaire, il était celle de notre collège. Il était le premier à perpétuité. Dans sa classe on ne concourait plus que pour les seconds prix et la seconde place. C'était l'usage alors de donner une croix au premier et au second de chaque composition. Le pre-

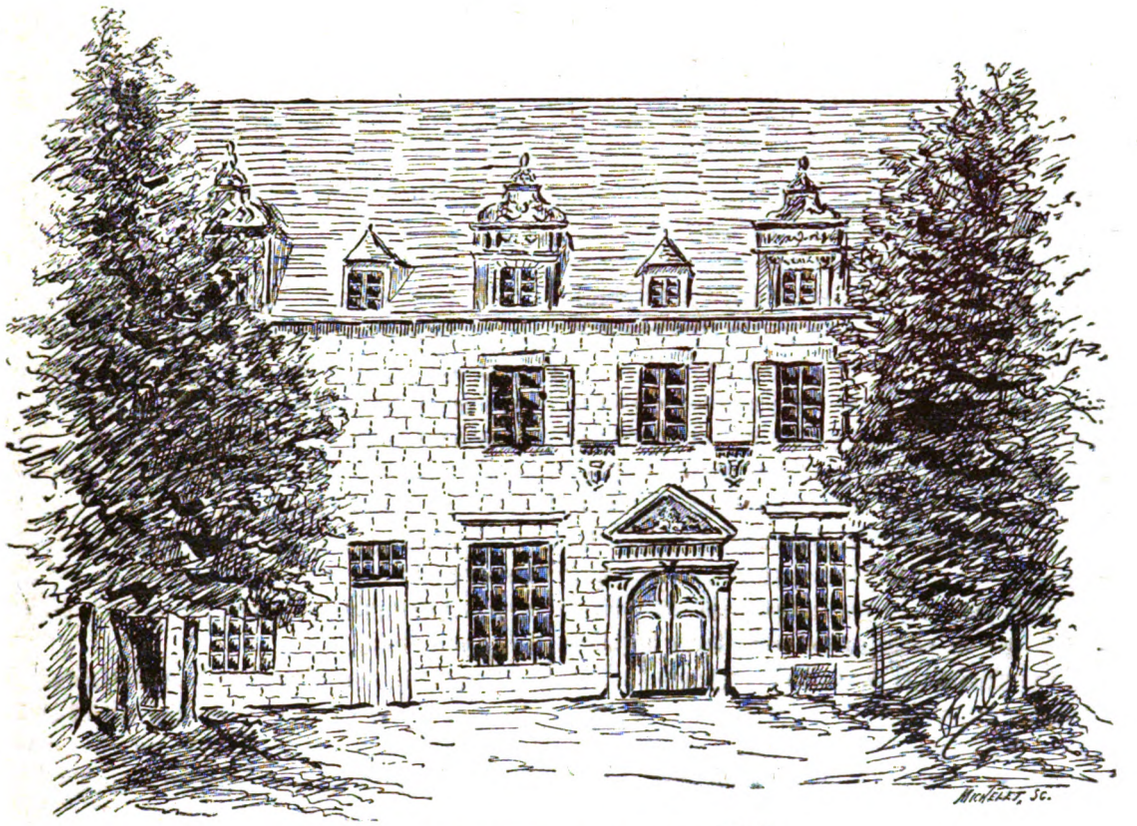

LE COLLÈGE DE VANNES EN 1830

Dessin à la plume de F. Ducombs, d'après une photographie

mier la portait avec une rosette d'officier, et le second avec un ruban tout plat. La couleur variait pour chaque classe ; elle était blanche pour la philosophie, bleue pour la rhétorique, rose, verte, amaranthe pour les autres classes. Jean Lebris qui avait vingt et un ans, et qui en paraissait au moins vingt-cinq, portait fièrement sa rosette blanche sur sa veste de paysan, et il eut la boutonnière fleurie tout le temps qu'il resta au collège.

Il n'eut pas moins de succès en philosophie qu'en rhétorique ; mais la philosophie ne lui plut pas. Elle était enseignée par M. Monnier, qui était chargé de la rhétorique l'année précédente, et que nous avons vu depuis député à l'Assemblée législative. M. Monnier était un saint, et malgré cela, un homme d'esprit, mais il avait le défaut, assez grave pour un homme qui enseignait la philosophie, de ne pas savoir ce que c'était. Il avait entendu parler d'*innovations* faites par les Parisiens. « Ils ont là-bas un jeune homme, nommé Victor Cousin, qui a trouvé moyen de raffiner encore pardessus les raffinements de La Romiguière. » Ce qu'était cette quintessence de raffinement, il ne s'est jamais donné la peine de le chercher. « On a fait pour moi, nous disait-il, un petit résumé des inventions de La Romiguière. » Il nous le dictait, c'était fort court, et d'une puérilité sans égale. « Tenons-nous en à la vieille philosophie de nos pères, disait-il ensuite. C'est la bonne. » Et là-dessus, il nous faisait apprendre les Cahiers de Lyon, et argumenter à outrance sur toutes sortes de thèses de métaphysique ou de morale. Il ne m'est resté dans l'esprit que la définition de l'idée ; je la donne ici en passant, pour ceux de mes lecteurs qui ont le malheur de ne pas avoir étudié les Cahiers de Lyon : *Idea est repræsentatio mera objecti circa mentem*

Digitized by Google

realiter præsentis. Cela veut dire, en français : une idée est la représentation pure d'un objet réellement présent autour de l'esprit ; et, en réalité, cela ne veut dire rien du tout. J'ai retenu aussi les fameuses règles d'argumentation en *baroco*. Je m'en suis tant servi pendant un an ! Nous avions le samedi des *sabatines* où le public était admis. Il y venait quelques vieux avocats pui nous décochaient des syllogismes. On ne parlait que latin, bien entendu ! M. Monnier et ses contemporains ne regardaient pas le français comme une langue philosophique. Un de ses collègues vint me trouver longtemps après, quand je faisais déjà figure dans l'Université, pour me montrer un petit travail qu'il publierait, disait-il, s'il avait mon approbation. Le pauvre homme avait pris la peine de traduire en français la traduction latine de *la méthode*, qu'il prenait pour l'original. « Il y a bien une traduction française, me dit-il ; mais elle est si mauvaise ! » Une traduction française ! C'était le texte immortel du *Discours de la méthode*. Voilà où en était mon pauvre collège.

Jean ne manquait pas de me dire que toutes ces argumentations qui ne prouvaient rien, et n'ouvraient sur rien des vues nouvelles, lui causaient un profond dégoût. « Je voudrais penser, disait-il, et nous ne faisons que bavarder. » Il plaignait M. Monnier, et il ajoutait : « Fort heureusement pour lui et pour moi, nous avons la foi. » Il avait alors une foi robuste. Et pourtant il avait compté sur la philosophie pour lever certains doutes qui l'obsédaient, et pour éclairer certains points restés obscurs dans son esprit ; la philosophie le laissait dans ses obscurités et ses incertitudes, et il commençait à se débattre entre la volonté de croire et la possibilité d'y parvenir.

Déçu de ce côté, il porta son espoir sur la théologie. Nous faisions des dissertations à perte de vue, et notre refrain était toujours : « Il nous faut un maître. » Comme il devait entrer au séminaire l'année suivante, il me disait : « Je te donnerai mes cahiers ; je referai pour toi les leçons que j'aurai reçues. Tu deviendras un théologien. »

Nous ne mettions pas en question la divinité du Christ et le mystère de la rédemption. Nous admettions sans hésiter la Trinité et la Création. Nous avions beaucoup de peine à concilier le mal moral avec la perfection et la toute-puissance divine. Le péché originel pouvait expliquer la chute d'Adam ; mais que les générations qui n'avaient pas participé au péché fussent comprises dans la condamnation, cela nous paraissait contraire à toute notion de justice. Cependant, il fallait admettre le péché originel pour admettre ensuite la rédemption et l'institution des sacrements. Grand sujet de perplexité pour Le Bris et moi. La grâce aussi nous embarrassait. Pouvait-elle se concilier avec la liberté ? Et si elle était gratuite, pouvait-elle se concilier avec la justice ? Nous tournions et nous retournions sans cesse ces questions dans notre esprit. Il arrivait qu'un de nous, en se levant, avait découvert une solution. Il courait l'apporter à l'autre, et il s'apercevait, en l'expliquant, qu'elle ne supportait pas l'examen. C'était une suite d'enthousiasmes et de désespoirs. Il se joignait à cela un scrupule. Ne commencions-nous pas à douter? Nous pensions qu'il aurait fallu, en bons chrétiens, recourir à la prière. « Il faut nous abêtir, disait Jean le Bris. » Mais ce n'était pas, dans sa bouche, résignation. C'était déjà colère, et presque révolte. Et toujours la même conclusion : « Attendons le séminaire ! »

Il y entra à la fin de 1830.

II

Les *Trois Journées* avaient été une forte distraction pour moi, qui avais le tempérament politique. Au problème de concilier la perfection divine avec le péché originel, s'ajouta désormais dans mon esprit le problème de concilier la liberté avec l'ordre public. Jean ne se laissa pas distraire. « Pourvu, dit-il, qu'on n'attaque pas la religion ! » Ce fut toute la réflexion que lui inspira le changement de dynastie. C'était un Breton dans la force du terme, allant droit devant lui sans regarder à droite ni à gauche, semblable à un bœuf qui trace son sillon.

J'accourais au séminaire chaque fois que j'avais un instant. On ne voyait plus que moi rue du Mené. J'étais si bien noté que j'avais mes grandes entrées, non pas dans la maison, où ne pénétrait jamais aucun profane, mais dans la cour de récréation.

« Y êtes-vous, disais-je à Jean ? — Pas encore. On repasse la logique. — Et à présent ? — A présent on fait un cours d'Écriture sainte. — Justement, la Genèse ! Voilà le péché originel. — Mais disait-il, le professeur ne fait qu'expliquer les textes, établir la doctrine. On la discutera plus tard. » La discussion ne vint point, et ne devait pas venir. On répondait aux questions de plus en plus ardentes de mon pauvre ami, par la distinction entre le dogme révélé, dont il suffit de prouver l'existence, et le dogme philosophique, dont il faut comprendre le sens et démontrer la vérité.

Le texte dont se servait le maître était celui de saint Jérôme. Jean savait quelques mots d'hébreu. Il avait pris, chez l'abbé Leber, quelques livres de controverse exégétique. Deux ou trois fois, il lui vint comme une pensée que l'argumentation du professeur reposait sur une faute du traducteur. Il lutta contre lui-même pendant quelque temps, mais ce doute revenait toujours ; et après tout, pourquoi un maître, si ce n'est pour résoudre les difficultés? Il n'osait. Il voyait tous

Digitized by Google

ses condisciples satisfaits et confiants. A la fin, il se risqua : « *Liceat loqui, domine reverendissime.— Do veniam.* — Votre argumentation est invincible, dit Jean, si la traduction de saint Jérôme est fidèle. Mais voici le texte hébreu... » Vous voyez la suite. « Eh bien ! qu'a-t-il dit? lui demandais-je avec anxiété. — Il est resté quelque temps en silence, pendant que je sentais tous les yeux de la classe fixés sur moi, et enfin, il m'a dit avec douceur, et, à ce qu'il m'a paru, avec tristesse : M. l'abbé, vous réciterez les sept psaumes de la pénitence, à genoux, devant le sacrement de l'autel. — Et toi, qu'as-tu dit? Qu'as-tu fait? — Ce que j'ai dit? j'ai dit : *gratias ago quam maximas.* Ce que j'ai fait? j'ai fait ma pénitence, et j'ai prié Dieu sincèrement de m'éclairer ou de m'apaiser. — Et Dieu a-t-il eu pitié? — Non, mon ami; et regarde : voici encore des passages mal rendus par la Vulgate. Il faudra que je recommence à interroger. » Il recommença ; il fut encore puni. « Je ne puis pourtant pas, me disait-il, passer ma vie à genoux devant le saint sacrement. »

Il devint suspect à ses maîtres, et odieux à ses compagnons. Ces esprits grossiers, qui admettaient tout sans examen et sans scrupule, l'accusaient d'orgueil et « de libertinage ». Il vit sa carrière perdue dans l'Église; mais ce qui l'occupait tout entier, ce n'était pas son avenir, c'était la vérité. Je souffrais comme lui, autant que lui, pour lui, et même pour moi. Cet hiver de 1831 fut un des plus tristes de ma vie. Je sentais des angoisses mortelles. On me disait : « Qu'as-tu donc? » Je ne répondais pas : « C'est ce passage de saint Jérôme ! » Je l'avais dans la tête nuit et jour.

Par une belle matinée du mois d'août, je revenais de la messe du dimanche, et j'attendais patiemment midi pour aller voir Le Bris au séminaire, quand je le vis dans ma chambrette à côté de moi. Il était très pâle, mais très calme. « J'ai quitté ces messieurs, me voilà libre, dit-il. » Je ne comprenais pas d'abord. Il fut obligé de me répéter qu'il avait quitté pour toujours le séminaire, qu'il renonçait à être prêtre. Il répétait par instants : « Je n'ai plus la foi ! je n'ai plus la foi ! » avec un accent désespéré. Puis il se remettait, et envisageait sa situation avec sang froid. Elle était affreuse, puisqu'il n'avait pas même le pain de la journée, et qu'il ne pouvait compter sur personne. Il avait été reçu bachelier l'année précédente, et il ne doutait pas qu'on ne lui donnât un petit poste au mois d'octobre dans quelque petit collège. « D'ici là, je vivrai chez mes parents. Ils me traiteront comme un réprouvé. Mais il vaut mieux passer pour un réprouvé, que de l'être. »

« J'ai une autre corde à mon arc, poursuivit-il. Le concours pour l'École normale s'ouvre à Rennes mercredi. En marchant bien; je puis arriver à temps pour concourir. Là au moins, on ne répondra pas à mes questions par des pénitences ! — Tu vas à pied? (Il y a vingt-sept lieues). — Oui, seigneur. — Sans argent? — Sans autre argent que le tien. Combien as-tu ? — Dix francs. — Ce sera assez pour cinq jours. Tu me reverrae lundi en huit. Peux-tu me prêter ta *lévite*? » J'avais une lévite ! Et même, comme c'était dimanche, je l'avais sur moi. Il était assez gros, et j'étais maigre comme un cent de clous. Mais quand je m'étais fait confectionner ce fastueux vêtement, j'avais pensé judicieusement que je ne pouvais manquer de grandir et de grossir. J'étais comme enseveli, là dedans ; il y était fort étriqué. Nous éclatâmes de rire. « Tâche de faire vendre ma soutane par madame Lenormand, me dit-il. Cela me servira à payer ma place dans la rotonde, si je vais à Paris. » Madame Lenormand était ma logeuse ; elle garda la soutane pour son fils, qui était prêtre, et Le Bris put voyager dans la rotonde, en grand seigneur, car il fut reçu à l'École normale. Reçu le dernier malgré son talent. Je fus aussi reçu le dernier l'année suivante pour le concours écrit. Aucun de nos professeurs du collège de Vannes n'était capable d'être reçu. Pauvres gens ! très bons prêtres, et même bons professeurs. Ils enseignaient bien ce qu'ils savaient, mais ils ne savaient rien.

« M. Le Gall a été excellent, me dit Jean Le Bris. »

M. Le Gall était le supérieur du séminaire. Il était aussi le premier grand vicaire et le véritable chef du diocèse. Vert et actif malgré ses quatre-vingt-deux ans, administrateur consommé, jugeant les hommes mieux que qui que ce soit, et donnant journellement l'exemple des plus rares vertus. Ce saint homme avait été un soldat hardi et vaillant pendant la Chouannerie. Il dit à Le Bris : — « Tu fais bien de nous quitter. Jette l'habit, mais garde la foi. On peut être chrétien dans le monde. Prends-moi pour confident au jour du péril. Je suis toujours ton père. — Il m'a offert de l'argent, me dit Le Bris, qui eut des larmes dans les yeux. Je lui ai dit que je comptais sur toi. Il s'est mis à rire, et m'a embrassé. »

Je le conduisis jusqu'à Malestroit en marchant une partie de la nuit, car je devais être à ma besogne le lendemain dès six heures du matin. J'eus une grande déception l'année suivante. Je lui écrivis des lettres de quatre pages. J'écrivis souvent, malgré la dépense. Une lettre de Paris à Vannes coûtait alors 40 centimes. Il me répondit à peine un ou deux billets pour toute l'année, quoique je l'eusse averti de ne pas affranchir. Il me rassurait sur sa santé ; aucun détail sur l'école; pas un mot sur saint Jérôme. J'étais affligé et blessé. Je compris, l'année suivante, que l'école avait commencé par l'engourdir, parce qu'elle m'aurait fait le même effet si je ne l'avais pas trouvé là.

(*A suivre*) JULES SIMON.

Digitized by Google

LES JEUX PUBLICS
ET LE THÉATRE CHEZ LES GAULOIS

(*Suite*)

CHAPITRE III

LE THÉATRE BARDIQUE

Avant de parler des bardes et de leurs coutumes poétiques, il est nécessaire que nous tournions nos regards vers la Grèce et que nous étudions un instant son théâtre naissant. Cela nous reporte avant la soixante et une olympiade.

Nous savons qu'alors les poésies d'Homère étaient chantées par des Rhapsodes ou Arnodes. Nous avons des preuves multiples de ces récitations ou représentations de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. Ce qu'il nous importe surtout de bien retenir, c'est que l'épopée se rattachait par le chant à la poésie lyrique et au drame. En effet, les déclamateurs, par leurs inflexions de voix et leurs gestes, donnaient aux épisodes qu'ils faisaient entendre un caractère presque scénique (1).

Si nous nous transportons dans la Gaule, nous nous trouvons en présence de poètes que, suivant nous, on peut mettre hardiment en parallèle avec les rhapsodes de la Grèce. Nous voulons parler des bardes, ces membres de la caste sacerdotale, qui, pendant tant de siècles, survécurent aux druides et aux ovates.

Les historiens de l'antiquité ne nous fournissent pas un grand nombre de documents sur leur compte. Une anecdote qui nous a été transmise par l'un d'eux nous les fait voir sous un jour très désavantageux. Bien qu'elle soit fort connue, nous ne croyons pas cependant pouvoir nous dispenser de la rapporter brièvement.

On raconte qu'un de ces poètes, n'ayant pu arriver à temps pour profiter des largesses d'un prince arverne, nommé Luern ou le Renard, se mit à gambader autour de son char en exaltant sa gloire et en déplorant amèrement de ne point profiter de ses libéralités. Luern se montra, paraît-il, fort sensible aux flatteries intéressées du barde et lui jeta une bourse pleine d'or qu'il ramassa aussitôt avec joie. Puis, pour témoigner de sa gratitude, il se mit à chanter en prodiguant à son bienfaiteur les éloges les plus hyperboliques : « Les ornières que ton char aux roues de bronze creuse dans le sol, — lui dit-il dans une improvisation, — sont des sillons où l'homme recueille de l'or ! » (2).

Certes, un si vil flatteur ne saurait passer pour le type des bardes. Nous pensons, d'ailleurs, qu'il convient de les diviser en plusieurs catégories. Auprès de ceux qui étaient plus spécialement chargés de célébrer les dieux, d'être les annalistes poétiques de la nation, ou qui étaient attachés au service de chefs dans lesquels les écrivains grecs et romains ont cru voir des rois, il y en avait d'autres qui étaient dans le genre de celui dont nous venons de voir la répugnante bassesse et l'obséquiosité. Si les premiers faisaient bien réellement partie de la caste des prêtres,

(1) Charles Magnin : *Les Origines du Théâtre antique et moderne*, p. 14 et suivantes.
(2) Posidonius, ed. Wyttenbach, p. 38.

Digitized by Google

il n'en était sans doute pas de même des seconds. Ils devaient avoir plus d'un point de ressemblance avec ces chanteurs nomades qui parcourent les cantons de la Bretagne, mandiant leur pain et payant d'une chanson l'hospitalité qu'on leur donne.

Si nous nous demandons comment les bardes, vraiment dignes de ce nom, déclamaient les vers, soit composés par eux, soit appris par cœur, qui formaient leur répertoire, nous trouvons dans Ausone une réponse qui, nous le pensons du moins, résout la question de la manière la plus complète. Dans les Gaules, nous dit-il, Erato danse des pieds, du corps et même du visage, *saltat pede, corpore, vultu.* Erato c'est la poésie lyrique. Or, qu'est-ce qu'une poésie lyrique qui est déclamée avec l'abondance de gestes signalée par l'auteur que nous venons de citer, si ce n'est une poésie jouée, mise en action, dramatisée et même dansée au moins dans certains cas qui devaient être assez rares?

Il faut noter que le mot « *saltat* » ne s'oppose point à l'interprétation que nous croyons devoir donner à ce passage. Ce verbe qui d'ordinaire signifie sauter, danser, avait à Rome un sens tout spécial quand on l'appliquait aux choses du théâtre. On disait fort bien, en effet, *saltare tragœdiam* et *saltare comœdiam*, jouer une tragédie ou une comédie.

A l'exemple des plus anciens rhapsodes grecs, nos bardes dramatisaient donc les épopées, ou pour parler plus exactement, les chants épiques qu'ils composaient et ils les chantaient. Les peuples primitifs ne comprennent pas que la poésie puisse être dite autrement que sur un air. Aujourd'hui encore, en Bretagne, le même mot qui signifie chanter, exprime l'idée d'écrire en vers.

Ces chants n'étaient point, il est vrai, des mélodies suivies, mais bien plutôt sans doute des mélopées d'un caractère triste dans le genre de celles qui servent toujours pour soutenir le débit des tragédiens rustiques de la vieille terre d'Armor et aussi celui du *bazvalan* et du *breutaër* qui prennent part aux luttes poétiques occasionnés dans la Cornouaille Française par la célébration des mariages.

A propos de ce débit, on nous permettra de citer un vers de Silius Italicus qui, on le sait, avait vu le jour en Espagne et dont pour cette raison on serait tenté, au premier abord, de récuser le témoignage. On verra au contraire, qu'il est extrêmement précieux pour nous.

Ayant à parler de ses compatriotes entrés au service de Rome, il dit :

Misit dives Gallœcia pubem
Barbara nunc patriis ululantem carmina linguis.

Nous traduisons : « La riche Galice envoya sa jeunesse laquelle hurlait (ou gémissait car le mot a ces deux sens en latin) des hymnes barbares dans l'idiome de son pays.

Il convient de remarquer que la Galice dont il est question ici était en partie peuplée de gaulois, ainsi que son nom l'indique. Il faut noter aussi que bon nombre de ces poètes Espagnols et aussi Languedociens connus sous le nom de *juglars*, et qui sont analogues à nos jongleurs du moyen-âge, plus anciennement *jougleurs* avaient pour chant une sorte de *gémissement* accompagné par les sons d'un instrument. Aussi croyons nous que c'est par le mot *gémir* qu'il faut traduire l'*ululantem* de Silius Italicus. Si la raison que nous donnons ne semble pas assez probante nous en ajouterons une autre. L'oraison funèbre en vers que prononce toujours une vieille femme lors des funérailles d'un paysan Irlandais, s'appelle *caoïne* ou *hulluloo* (1). Or il faut bien faire attention à ce point capital, *Caoïne*, dont *hulluloo* est le synonyme, se rattache au mot *coï* qui signifie poème.

Nous ajouterons encore que ce débit soutenu par une mélopée est devenu en Bretagne une chose dont il ne semble pas que l'on puisse se passer toutes les fois qu'on veut raconter un évènement qui passionne. A ce sujet nous raconterons une anecdote que nous devons à notre savant collaborateur et ami M. Bourgault-Ducoudray.

Se trouvant à Belle-Isle-en-Terre, une vieille femme l'invita à entrer dans sa maison pour s'y reposer un instant et lui fit regarder une image clouée sur un des murs. Elle représentait quelques scènes de la guerre du Tonkin. Pour les lui expliquer, la paysanne ne crut pouvoir rien faire de mieux que d'en déclamer les sujets sur l'espèce de récitatif mesuré que nous venons de signaler (2).

Nous pouvons dire avec certitude dans quelles occasions les bardes récitaient leurs vers en les *jouant*. C'était chez les chefs et mieux encore dans les fêtes religieuses, comme aussi dans les grandes foires qui étaient assez nombreuses dans notre pays.

Il y avait encore une autre circonstance où ils pouvaient donner libre cours à leurs talents. C'était lorsque quelque chef puissant venait à mourir.

Les Gaulois pensaient que l'âme ne pouvait se reposer en paix tant que l'éloge (nous devrions plutôt dire l'oraison funèbre), du mort n'avait pas été prononcée. Elle restait, croyaient-ils, à planer dans les airs et occasionnait de graves maladies.

(1) On ne saurait dire que l'*hulluloo Irlandais* est une traduction de l'*ululans latin*. Ce mot est une onomatopée qui se retrouve dans des langues d'une origine bien différente.

(2) Voir dans la belle préface du recueil de *Mélodies populaires de Basse Bretagne*, par M. Bourgault-Ducoudray, la notation de cette mélopée.

Digitized by Google

Ce chant embrassait dans ses strophes, souvent extrêmement nombreuses, la vie entière de celui dont le cadavre était exposé à tous les regards, et il était déclamé au milieu de la pompe, presque théâtrale, du cortège funèbre, au milieu des lamentations des pleureuses que nous savons avoir existé au moins en Irlande et dans le pays de Galles. Puisqu'il en est ainsi, nous ne voyons pas pourquoi nous ne pourrions pas attribuer la même coutume aux celtes continentaux, quand surtout elle est conforme aux idées qui ont été si répandues chez divers peuples de l'antiquité.

Nous sommes d'autant mieux fondé pour parler comme nous venons de le faire que la même mode se retrouve usitée pour la couleur du deuil en Irlande et dans quelques endroits de nos départements de l'Ouest. Aux Sables-d'Olonne, au Bourg-de-Batz les femmes qui suivent un convoi ont sur la tête une sorte de grande mante bleue en peau de mouton qui est de même nuance et de même forme que la draperie dans laquelle s'enveloppe la *caoïneuse* Irlandaise, ou vieille femme chargée de l'éloge dont nous avons déjà parlé. Nous ajouterons également que,

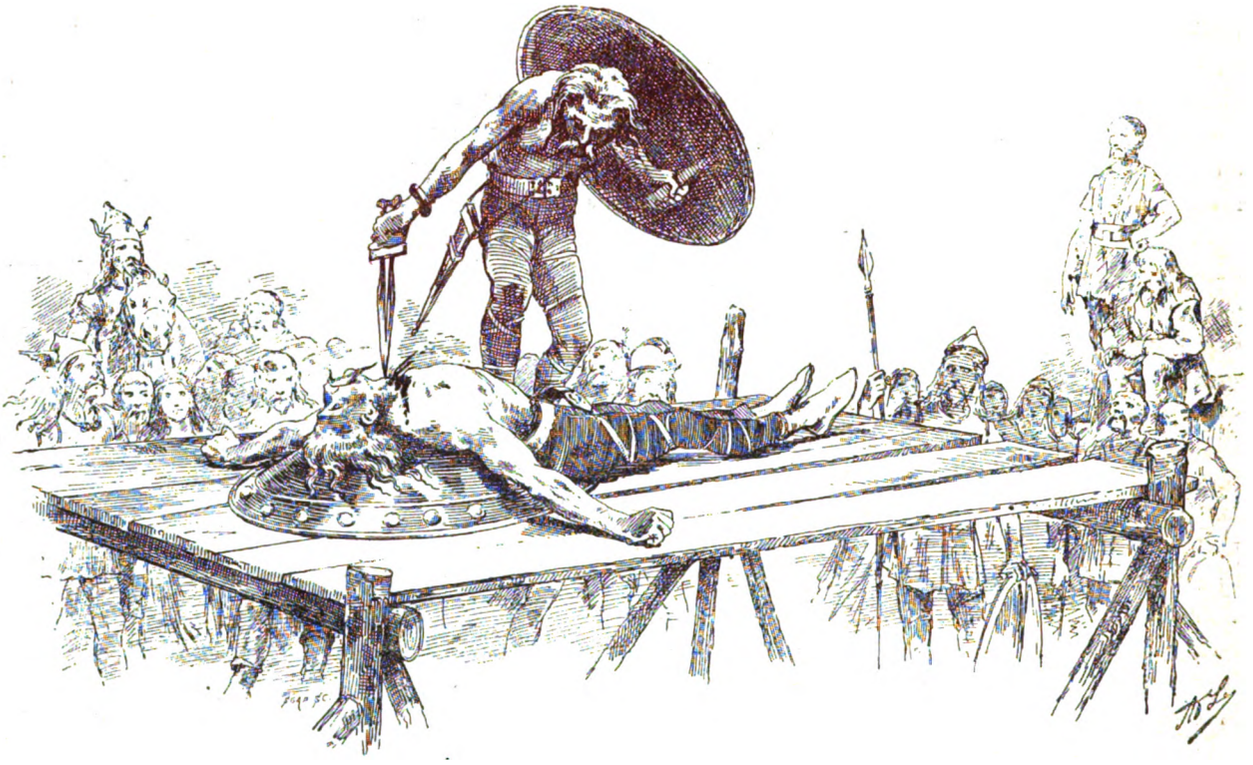

d'après Emile Souvestre, les femmes dans le pays de Léon, portent aussi le deuil en bleu.

La caoïneuse qui semble être, en quelque sorte, l'héritière des bardes improvise toujours. Si la personne qu'elle célèbre a été un vrai fils de l'Irlande, si, durant sa vie, elle a poursuivi l'anglais de sa haine implacable ; si, surtout, elle a trouvé la mort dans quelque rencontre avec les constables, la *caoïneuse* ne manque pas de dramatiser cette partie du chant funèbre. Elle la joue *pede, corpore, vultu*. Elle fait assister l'assemblée à quelque chose d'analogue à ce qui se passait dans la Gaule au temps du poète Ausone, et qui remontait à une époque beaucoup plus reculée (1).

Il est de toute évidence que les funérailles Irlandaises ont un caractère antique qui ne saurait échapper à l'attention de nos lecteurs. On peut les rapprocher d'ailleurs de celles qui sont décrites dans les poèmes d'Homère. Elles apportent une preuve de plus à l'appui de cette thèse qui veut que la plupart des peuples de l'Europe aient eu le même berceau.

S'ils sont frères, pourquoi, hélas ! se font-ils la guerre ? La paix devrait régner entre eux.

(A suivre)

LIONNEL BONNEMÈRE.

(1) Joseph Prevost. *Un tour en Irlande*, p. 184 et suiv.

Digitized by Google

ROSE ÉPOUDRY

ROMAN CONTEMPORAIN.

VII

COMME QUOI L'AMOUR EST PLUS FORT QUE LA MORT

Huit jours après, Raoul arrivait à Ancenis avec son père, et sa seule préoccupation, son unique pensée était de revoir Rose et d'obtenir son pardon. Car, bien loin d'avoir fait son deuil de cet amour de trois mois qui avait été en réalité son premier amour, le départ précipité de son amie, le profond chagrin qu'il en avait conçu l'avait augmenté encore.

D'un autre côté, il avait à cœur de se justifier aux yeux de Rose et de lui prouver qu'il n'était pas si coupable qu'elle le croyait. Sans doute, il avait eu tort de passer tout un dimanche dans la compagnie d'Emma, mais depuis la venue de Rose à Paris il n'avait pas eu le moindre rapport avec cette fille, et c'était par entraînement, pour plaire aux camarades qui ne cessaient de le plaisanter sur son amourette avec la petite Angevine, c'était par un sot respect humain, et non par lassitude ou par tiédeur qu'il avait depuis quelque temps repris la vie de café.

Quand il était rentré chez lui — quelques minutes après le départ de sa maîtresse — et qu'il avait trouvé sa lettre sur la table, et sa robe encore chaude sur le lit, il s'était mis à crier comme un fou, à l'appeler de chambre en chambre. Il avait arrosé la lettre et la robe de ses larmes. Puis, la dépêche à la main, il était descendu chez la concierge, mais cette femme n'avait rien pu lui dire, n'ayant reçu aucune confidence de Rose. Elle l'avait vue sortir, et voilà tout. Alors il avait couru à travers le Jardin des Plantes jusqu'à la gare d'Orléans, dans l'espoir de la rejoindre avant l'heure du train, mais il ne l'avait point rencontrée et il était trop tard pour courir à la gare St-Lazare.

Il y avait sous le hall du départ, à côté de la bibliothèque, un banc de bois occupé par deux amoureux sur le point de se quitter. Raoul s'y était laissé tomber, pâle et comme abruti par ce coup du sort. Et puis, après avoir longtemps fixé le pavé de son œil rouge et stupide, après avoir bien rêvé, bien pleuré, il était aller promener son désespoir tout le long des quais de la Seine et n'était rentré chez lui qu'à la nuit close, en maudissant les camarades et la fille inconsciente qui avait causé son malheur.

Quelques heures après, M. Tijou sonnait à sa porte. On voit la scène : Raoul, réveillé en sursaut, demandant : « Qui est là? » reconnaissant la voix de son père et se jetant dans ses bras en lui disant : « Ah ! mon père, que je suis malheureux ! » — le père entrant comme une bombe, criant, gesticulant, menaçant, ne comprenant rien aux larmes de son fils et s'imaginant qu'il jouait la comédie.

— Sacré gamin, disait-il, vous êtes-vous assez moqués de moi, tous les deux? Où est ta Rose, ta coquine de Rose, que je lui donne le fouet? Fiez-vous donc aux jeunes filles : on lui aurait donné le bon Dieu sans confession à celle-là, et ça vous quitte père et mère et le pays pour aller faire la noce à Paris... Attends, je vas t'en donner du rigodon...

Et il allait par toutes les chambres, du lit au placard entr'ouvert, du salon à la cuisine, en criant : « Où est-elle donc cachée, cette mâtine-là ? »

— Puisque je vous dis qu'elle m'a quitté, qu'elle est partie ! répondait Raoul.

— C'est donc vrai?

— Tenez, lisez, si vous ne me croyez pas !

Et le père avait pris la dépêche, et regardant son fils dans le blanc des yeux :

— Je comprends ton chagrin à présent, c'est ta faute si la mère Epoudry se meurt... Pauvre femme, que c'est triste !

— Aussi je compte bien, mon cher papa, que vous m'aiderez à réparer mes torts.

— Que veux-tu dire?

— Vous devez me comprendre : après avoir causé la mort de sa mère, vous ne voudriez pas que j'abandonne Rose.

— Epouser Rose ! toi, le fils de M. Tijou ! Ah ! ça, voyons, mais tu deviens fou.

— Oui, mon père, je suis fou de chagrin, car Rose est partie hier soir sans que je l'aie vue, et je sens qu'elle est perdue pour moi.

— Je l'espère bien, je n'ai fait le voyage de Paris que pour mettre fin à ce roman sentimental. Imbécile que tu es de t'amouracher ainsi de la fille de ton jardinier, quand il y a là-bas tant de jeunes filles de ta condition et de ton rang qui ne demandent qu'à faire ton bonheur.

— Mon bonheur ! il n'y a qu'une femme au monde qui puisse le faire, c'est Rose ! Si vous saviez, mon père, comme elle est gentille, aimable et caressante ! Elle ne voyait que moi, elle ne vivait que pour moi depuis le jour où vous nous surprîtes dans le jardin, le lendemain des noces du brigadier. Quand elle vint à Paris, elle me croyait malade, et c'était uniquement pour avoir de mes nouvelles. J'aurais dû la laisser partir, comme elle le voulait, le soir même de son arrivée, je n'en eus pas le courage. Et j'ai vécu avec elle trois mois qui ont fui comme un jour, et depuis hier soir je ne sais plus ce que je fais. Car il faut que je vous dise tout, mon père, j'ai eu la sottise de passer la journée d'hier avec une fille que j'avais connue au quartier avant Rose, et c'est pendant que j'étais au

Digitized by Google

café et que je m'oubliais en cette lâche compagnie, que Rose a reçu la nouvelle de la maladie de sa mère et qu'elle m'a quitté... pour toujours !

M. Tijou s'était radouci en voyant le profond chagrin de son fils. D'abord il n'était pas fâché du départ de Rose, cela simplifiait la situation, et puis il se flattait dans son for intérieur que la mort de la mère Epoudry, si la pauvre femme devait mourir, couperait court à cette sotte histoire. Il ne brusqua donc pas Raoul, mais s'attacha à lui montrer ce qu'il y avait de ridicule et d'enfantin dans son intrigue avec Rose.

— J'ai passé par là, moi aussi, lui disait-il, quel est le jeune homme de ton âge qui n'a pas eu quelque amourette de cette nature ? et puis j'ai fait comme toi, — oh ! ne t'en défends pas, tu commençais à te fatiguer de Rose, sans cela tu n'aurais pas renoué avec cette fille, — je me suis détaché de ma première maîtresse et j'ai été guéri du mal d'amour. Car c'est un mal comme un autre. Quand on est pris, on s'imagine qu'on n'en guérira pas, mais le temps qui a raison de tout vient à notre aide, et l'on s'aperçoit un beau jour que ce qu'on prenait pour du sentiment, pour de la passion, n'était qu'un caprice de notre imagination frivole... Tu verras si je ne dis pas vrai.

« Tu verras ! » c'est le dernier mot que les parents, à bout d'arguments, tirent de leur expérience ; par malheur les évènements leur donnent souvent des démentis. Raoul fit semblant d'ajouter foi aux paroles de son père pour mieux le désarmer et aussi pour n'avoir pas à lutter plus longtemps contre lui. Pendant les quelques jours qu'ils passèrent ensemble, il s'efforça de ne le contrarier en rien, de faire contre mauvaise fortune bon cœur, il poussa la ruse jusqu'à se composer le visage ; et son père qui se laissait prendre à ces dehors trompeurs, pour le récompenser de son courage, allait au-devant de tous ses désirs. Promenades dans les environs de Paris, concerts aux Champs-Elysées, spectacles de toutes sortes, rien n'était trop cher, Raoul n'avait qu'à demander pour être servi. Mais on avait beau le distraire, on ne parvenait pas à l'étourdir. Le seul moment de la journée où il était relativement heureux, c'était quand il disait bonsoir à son père et qu'il s'enfermait dans sa chambre pour se mettre au lit. Alors il enfonçait la tête dans l'oreiller de Rose, il aspirait à pleines narines la bonne odeur qu'elle avait laissée à sa place, et puis il s'endormait en songeant au plaisir qu'il aurait à la revoir. Car c'était pour la revoir plus vite qu'il jouait la comédie de la résignation.

Aussi quelle joie fut la sienne quand il monta dans le train qui devait le ramener à Ancenis ! Une joie triste, cela va sans dire. Il avait promis à son père d'être raisonnable, mais il avait fait cette promesse du bout des lèvres, sachant bien qu'il ne pourrait pas la tenir. Effectivement, à mesure qu'il approchait du terme de son voyage, le chagrin reprenait le dessus dans son cœur, et il avait à peine mis le pied chez son père que son masque tombait en morceaux en apprenant la mort de la mère Epoudry. Pauvre femme ! elle avait été presque sa mère, puisqu'elle l'avait bercé sur ses genoux, et c'était la mère de Rose ! Sa première visite fut pour sa tombe. Il était arrivé le samedi matin ; dès le dimanche suivant, après vêpres, il s'en alla seul au cimetière avec un gros bouquet qu'il avait cueilli dans le jardin.

A vrai dire, il espérait y rencontrer sa bonne amie, car il avait su par la vieille Pauline, à qui il avait ouvert son cœur tout de suite, que depuis la mort de la mère Epoudry le cimetière était la seule promenade de Rose. Mais il ne la vit pas. Pourtant la tombe trahissait son récent passage et les fleurs qui la décoraient étaient fraîches-cueillies. Avait-elle donc changé son heure en apprenant qu'il était de retour ? Il alla le soir à l'église, après l'*Angelus*, et ne la rencontra pas davantage. Pendant trois jours consécutifs il la chercha dans tous les coins, sur toutes les routes où elle avait l'habitude de se promener au bras de sa tante, avant ses malheurs. Rose ne parut pas. On eût dit qu'elle se cachait ou qu'elle évitait de sortir de peur de se trouver face à face avec lui. Le matin, dès le petit jour, elle allait faire la chambre de son père, mais elle passait comme une ombre dans cette maison qui lui rappelait de si cruels souvenirs, et le reste de la journée elle travaillait chez sa tante. C'était donc là qu'il devait aller pour la voir.

Mais le courage lui manquait : il rougissait à l'idée de se présenter devant ces deux femmes. C'est tout au plus si, la nuit venue, il osait allait s'appuyer, dans l'ombre, le long de la maison qui leur faisait vis-à vis pour voir se profiler, à la clarté de leur lampe, sur les rideaux de mousseline de la fenêtre, la vague silhouette de celle qu'il aimait.

Un soir pourtant il lui fut donné d'échanger quelques paroles avec Rose. Il y avait ce jour-là salut à l'église, et pendant que la grosse cloche appelait les fidèles, il faisait les cent pas sous les tilleuls de la place Saint-Pierre. Tout à coup, au débouché de la petite ruelle qui conduit de la rue du Pont à la place des Halles, il aperçoit deux femmes en noir. Il les regarde attentivement et avant même de les avoir reconnues, son cœur lui dit que c'est Rose et sa tante. Aussitôt il entre à l'église et, sans prendre garde aux bigotes qui murmurent et le dévisagent, il va se poster dans la nef de droite, au pied d'un pilier de la chapelle de saint Sébastien, sachant que Rose avait l'habitude de se tenir tout près de l'autel de la Vierge. En effet, quelques mi-

Digitized by Google

nutes plus tard, elle s'agenouillait à sa place accoutumée. Il se pencha pour la regarder, mais dans l'ombre crépusculaire qui envahissait l'église, il ne vit que sa coiffe blanche et sa robe noire. C'en était assez pour le remuer jusqu'au fond du cœur et pour amener les larmes dans ses yeux. Pendant toute la cérémonie, il observa ses moindres mouvements, s'agenouillant quand elle s'agenouillait, s'asseyant quand elle s'asseyait. Le salut fini, il attendit qu'elle se levât. Alors il la devança sous le porche, prit de l'eau bénite dans le bénitier de granit et tendit son doigt mouillé vers la main de Rose. Mais Rose le reconnut à temps : elle s'effaça derrière sa tante, laissa tomber ses deux bras le long de sa robe noire et passa devant lui en baissant la tête.

— Vous m'en voulez donc bien ? lui dit Raoul tout bas à l'oreille.

— Je ne vous en veux pas, répondit-elle sans lever les yeux, je ne vous connais pas.

La tante, en entendant ce colloque, prit furtivement la main de Raoul et lui dit à part :

— Je vous attends demain soir, venez et laissez-la tranquille.

— A quelle heure ?

— Après votre dîner.

Je n'ai pas besoin de dire que cette rencontre bouleversa les deux amoureux. Rose n'en dormit pas de la nuit, et Raoul, qui s'estimait heureux d'avoir rompu la glace, rêva de la réconciliation que, dans sa pensée, lui ménageait le rendez-vous chez la tante. Aussi, le lendemain, se montra-t-il plus gai que de coutume.

— A la bonne heure, lui dit son père en déjeunant, je vois que tu prends le dessus, ça me fait plaisir. Viens-tu à Nantes avec moi ? j'ai quelques affaires à régler, je t'emmène pour trois jours ; et, si tu es sage, nous irons ensuite au Pouliguen passer une quinzaine au bord de la mer. Est-ce convenu ?

— Mon cher papa, répondit tranquillement Raoul, je veux bien vous accompagner à Nantes, mais remettez votre voyage à demain, car j'ai rendez-vous tantôt avec un ami et il ne serait pas content si je lui manquais de parole.

— Soit ! dit le père, nous remettrons notre voyage à demain.

Et Raoul sortit aussitôt après son déjeuner et s'en alla promener dans les Treize Prés pour réfléchir tout à son aise, à l'ombre des aulnes et des frênes, à l'entretien qu'il devait avoir avec Rose. A cinq heures, il était de retour. On se mit à table, il mangea de bon appétit, fit un petit tour de jardin avec son père, cueillit une rose magnifique et s'achemina lentement vers la rue du Coq d'Inde.

C'est Rose qui lui ouvrit la porte. En le voyant, elle se troubla, appela sa tante et voulut s'enfermer dans sa chambre, mais déjà Raoul était à ses pieds qui lui disait :

— Pourquoi vous sauvez-vous ainsi ? Je ne veux pas vous faire de mal, je veux seulement m'expliquer avec vous, vous confesser mes torts et vous demander pardon. Oui, je suis coupable, très coupable, mais pas autant que vous le croyez. J'ai mal fait de renouer avec cette fille, j'ai eu tort de vous laisser toute une journée à la maison, mais je vous jure...

— Ah ! ne jurez pas !

— Si, je vous jure que je ne vous ai pas trompée avec elle, ni avec personne. Les apparences peuvent être contre moi, j'ai pour moi mon cœur et ma conscience. Mes amis me reprochaient de leur fausser compagnie, j'ai voulu leur montrer qu'il n'en était rien, et voilà comment j'ai fait la rencontre de cette fille. Me croyez-vous ? me pardonnez-vous ?

Rose détournait la tête et regardait la table sur laquelle elle s'appuyait de la main droite ; elle avait abandonné l'autre à Raoul qui la couvrait de baisers.

— Eh bien, vous ne me répondez pas ?

— Que voulez-vous que je vous réponde ? Vous savez bien ce que je vous ai dit : c'est fini entre nous. Vous m'avez fait trop souffrir et l'amour que vous aviez su m'inspirer m'a coûté trop cher. Je voudrais reprendre avec vous la vie commune que je ne le pourrais pas. Il y a désormais entre vous et moi la pierre glacée d'une tombe. J'avais tout sacrifié pour vous, ma famille, son honneur et le mien ; vous ne

Digitized by Google

m'en avez pas tenu compte, n'essayez pas de me fléchir, ma résolution est prise et bien prise. Vous m'avez vous-même indiqué mon devoir en m'envoyant de Paris, avant ma faute, la triste histoire de *Graziella*. Je la relisais hier encore pour me persuader une fois de plus qu'il n'y a que le couvent qui puisse guérir les grandes douleurs. C'est là que je veux finir mes jours. J'y serais déjà partie, si je n'avais pas à ménager la santé de mon père, mais j'irai certainement un jour ou l'autre. Oubliez-moi donc comme si j'avais pris le voile. Je suis morte pour le monde que j'ai scandalisé et morte pour vous qui m'avez perdue.

— Non, mon amie, vous n'êtes pas morte pour moi. Tant que je vivrai, je vous porterai dans mon cœur où vous régnez toujours. C'est précisément parce que je vous ai perdue que je veux vous réhabiliter aux yeux du monde. Vous n'irez pas au couvent, vous serez ma femme. J'ai déjà dit à mon père que je n'aurais jamais d'autre femme que vous. Pardonnez-moi le mal que je vous ai fait, et mon père qui est juste et ne souhaite que mon bonheur viendra demander votre main. Tenez, j'ai cueilli cette rose pour vous, au pied du cerisier de notre jardin. Respirez-la : vous retrouverez dans son odeur le souvenir endormi de vos serments d'amour.

— Je n'ai pas besoin de respirer cette fleur pour me rappeler que je vous ai aimé jusqu'à la folie. Mais vous m'avez déliée de mon vœu en ne tenant pas le vôtre. Encore une fois, c'est fini. Votre père viendrait aujourd'hui demander ma main à mon père et à ma tante, que je refuserais d'être votre femme.

— Ah ! Rose, que dites-vous là !

— Je dis la vérité. Quelle confiance la femme légitime pourrait-elle avoir dans l'homme qui l'aurait trompée quand elle était sa maîtresse ? En amour, la maîtresse vaut la femme, mon cher Raoul, et ce n'est point le sacrement qui donne la fidélité.

— Mais, puisque je vous jure que je n'ai jamais aimé que vous !

— Je n'en crois rien.

— Pourtant ma conduite devrait vous en convaincre. Est-ce que je serais venu affronter votre colère et me jeter à vos pieds si je ne vous aimais plus ? Ah ! Rose, que vous êtes cruelle ! Eh bien, pour vous prouver que je ne mens pas, que je ne joue pas la comédie, écoutez-moi bien : Vous allez me pardonner tout de suite, vous allez me promettre, devant votre tante que je prends à témoin, que vous consentez à devenir ma femme, ou je cesse de vivre. Oui, je me tuerai, pas plus tard que demain, si vous n'avez pas pitié de mes larmes.

En disant cela, il sanglotait.

La tante qui jusque-là s'était tenue à l'écart, pas procha de sa nièce, et lui mettant la main sur l'épaule :

— Voyons, ma petite fille, il ne faut pas te montrer impitoyable. Puisque M. Raoul t'aime toujours, pardonne-lui.

— Je veux bien pardonner, mais je ne peux pas oublier.

— Alors, vous me repoussez ? demanda Raoul.

Rose demeura quelques minutes sans répondre et, comme il insistait, deux grosses larmes tombèrent de ses yeux.

Ce que voyant, la tante dit doucement à Raoul :

— Laissez-la : ça lui coûte de s'avouer vaincue, mais elle est près de se rendre. Envoyez-moi votre père, nous arrangerons cette affaire ensemble.

Là-dessus Raoul baisa longuement la main de Rose et sortit après avoir remercié la tante de son généreux appui.

Elle ne doutait de rien, la tante. « Envoyez-moi votre père » ! Avant de l'envoyer, il fallait d'abord venir à bout de sa résistance, ce qui, dans l'esprit de Raoul, demanderait un long siège. Il s'était même aventuré beaucoup en disant à Rose que son père n'attendait que son pardon pour demander sa main. Mais au fond il était convaincu qu'il céderait à la dernière heure. Hélas ! il le trouva inflexible.

Lorsque le lendemain matin, à déjeuner, Raoul aborda par la tangente cette délicate question du mariage, M. Tijou entra dans une colère telle qu'il saisit la carafe et la brisa en morceaux sur la table.

— Comment ! s'écria-t-il, tu reviens encore à la charge ! Tu me prends donc pour une girouette. Sache que ton père n'a qu'une parole et fais comme lui. Je te l'ai dit à Paris, je te le répète : tant que je vivrai, je m'opposerai à ce mariage ridicule. Me vois-tu, moi M. Tijou, le beau-père de Rose Epoudry et l'appelant ma fille ! Ce serait à mourir de rire, le diable m'emporte, et il faut véritablement que tu aies la cervelle à l'envers pour tenir à cette petite drôlesse-là.

— Que voulez-vous, mon père, c'est plus fort que moi, j'ai tout fait pour l'oublier, je n'ai réussi qu'à l'aimer davantage. N'est-elle pas mon amie d'enfance ? n'a-t-elle pas été mon premier amour ? On m'arracherait plutôt le cœur qu'on n'en arracherait son image. Elle fait maintenant partie de ma vie et je vous le déclare sincèrement j'aime mieux mourir que d'être condamnée à vivre sans elle.

— Eh bien, meurs, débarrasse-moi de ta personne, car à la fin tu m'ennuies avec tes histoires d'amour et je ne vois pas pourquoi je me sacrifierais plus longtemps à tes caprices. J'en ai fait assez pour toi, va au diable avec ta coquine de Rose et fiche-moi la paix.

Digitized by Google

Pauline qui avait tout entendu voulut intervenir et plaider la cause de son jeune maître, mais il la renvoya à sa cuisine en la rabrouant de la belle façon, puis se retournant vers son fils, il lui dit ironiquement :

— Eh bien, tu ne te tues pas, tu n'as pas encore chargé ton revolver ! imbécile ! Dire que je suis le père d'un âne de cette espèce-là ! Tiens, je me sauve, car tu me fais honte ; je devais aller à Nantes, mais je n'irai pas ; Pauline, si on me demande, je suis au cercle, à revoir.

— Adieu ! lui cria Raoul.

Et le pauvre garçon monta dans sa chambre, en faisant des gestes désespérés. Il y resta une heure environ durant laquelle Pauline l'entendit marcher à grands pas, crier, pleurer, prononcer tout haut le nom de Rose. Puis il descendit avec une lettre qu'il remit à sa vieille bonne en la priant de la porter immédiatement à son adresse.

— Et si Rose n'est pas là ?

— Il n'y a pas de réponse, vous la remettrez à sa tante.

Quant Pauline fut partie, il fit le tour du jardin, regarda longuement la tonnelle et s'arrêta au pied du cerisier sur le tronc duquel ils avaient gravé leurs noms. On les lisait plus distinctement encore, depuis que la montée de la sève les avait fait ressortir en relief.

— C'est donc ici le lieu du sacrifice, s'écria-t-il en joignant les mains. Adieu bel arbre qui avait reçu nos serments ! C'est sous ton ombre aimable que je veux mourir. Adieu, ma Rose !

Alors, tirant un revolver de sa poche, il appuya le canon sur son cœur, pressa la détente et tomba foudroyé.

Quelques minutes après Pauline entrait en courant dans le jardin. Elle n'avait trouvé ni Rose ni sa tante et avait glissé la lettre sous la porte. En voyant son maître couché au pied du cerisier, elle devina tout et se mit à crier : Au secours ! Puis elle s'approcha, s'agenouilla devant lui et constata qu'il respirait encore.

— Au secours ! au secours ! clama-t-elle de nouveau.

Elle souleva sa tête souriante qui retomba lourdement sur son bras.

— Ah ! Monsieur Raoul dit-elle en lui arrachant l'arme de la main, qu'avez-vous fait là, mon Dieu, mon Dieu !

Cependant les voisins accouraient de toutes parts à ses cris et allaient chercher qui M. Tijou, qui M. le curé, qui le médecin.

Ce fut M. Tijou qui arriva le premier. Il était en train de faire sa partie de cartes avec un ancien notaire quand on lui apprit la fatale nouvelle.

S. n. de D., dit-il, le pauvre enfant m'a pris au mot.

Et jetant ses cartes par terre, il se précipita dans la rue sans prendre son chapeau.

Pauline avait déjà épongé le sang de la blessure. La balle n'avait pas touché le cœur qui battait encore, Il prit son fils dans ses bras et le porta sur son lit où Pauline le déshabilla complètement.

Puis le médecin arriva, suivi bientôt de M. le curé. Il y eut alors une scène attendrissante. Le médecin était un ami de la famille, mais M. le curé n'avait jamais mis le pied dans la maison. Quand M. Tijou l'aperçut il alla au devant de lui comme on va au devant de son père et, tendant ses deux mains vers les siennes :

— Ah ! merci d'être venu chez un impie, comme moi, mon bon M. le curé. C'est moi qui suis cause de ce malheur, je vous en prie, sauvez moi mon fils.

— Je ne suis que le médecin de l'âme, répondit simplement le vieux prêtre. Le docteur est-il arrivé ?

— Oui, monsieur le curé, il est là.

— Et que dit-il de la blessure ?

— Il est en train de la sonder et m'a fait espérer tout à l'heure en la voyant qu'elle n'était pas mortelle ?... Et tout cela pour cette coquine de Rose ! Elle peut se flatter, celle-là, d'avoir ensorcelé mon fils.

— On n'est pas maître de son cœur, mon cher monsieur Tijou.

Sur ces entrefaites le médecin parut.

— Eh bien ? dit le père.

— Ne vous désolez pas, à moins de complications intérieures que je ne prévois pas, nous le sauverons, mais il faudra de grands ménagements. La balle a ricoché sur une côte et est allée se perdre dans la région des reins. Il ne peut être question de l'extraire aujourd'hui; laissons notre malade se reposer, il est d'une faiblesse extrême et n'a pas encore ouvert les yeux

Pourrais-je le voir quand il aura repris ses sens? demanda le curé.

Digitized by Google

— Certainement, répondit le docteur, votre présence lui fera du bien.

Comme ils causaient tous trois dans la salle à manger, Pauline accourut sur ses bas en disant à M. Tijou :

— Monsieur, il vient de revenir à lui et réclame un prêtre.

En effet, Raoul venait d'ouvrir les yeux et regardait autour de lui comme quelqu'un qui sort d'un rêve. Quand il vit M. le curé, il sourit tristement et lui fit signe de s'approcher.

— Que désirez-vous de moi? mon cher enfant, lui demanda le vieux prêtre.

— Rose ! Murmura t-il d'une voix éteinte Je veux l'embrasser avant de mourir.

— Oui, mon enfant, votre père est allé la chercher, elle va venir tout à l'heure, où souffrez-vous?

— Là, répondit Raoul en mettant la main droite sur son cœur.

— Priez le bon Dieu, mon enfant il vous guérira.

Et prenant M. Tijou à part :

— Ecoutez, cher M. Tijou, lui dit le curé, si vous tenez à la vie de votre fils, il n'y a pas à hésiter une minute : allez chercher Rose. Je ne vois qu'elle qui puisse le sauver. Les femmes ont des tendresses qui valent mieux que tous les baumes, n'est-ce pas, docteur ?

— Je suis de votre avis, M. le curé, où la science perd son latin, l'amour ne perd jamais ses droits. Nos amoureux ont été suffisamment punis, souvenons-nous que nous avons été jeunes et sachons leur pardonner. La plus petite contrariété pourrait dans ce moment amener un dénouement fatal.

— Allons, puisqu'il le faut ! dit M. Tijou.

Et ce père inflexible courut chez la tante et trouva Rose toute en larmes. En rentrant de chez son père elle avait ramassé sous la porte le billet suivant qu'elle avait ouvert d'une main tremblante :

« Ma chère Rose,

« Je viens d'avoir à cause de vous une scène terrible avec mon père. Comme je ne puis pas vivre sans vous j'aime mieux mourir. Adieu ! Quand vous recevrez cette lettre je ne serai plus.

Pardonnez-moi le chagrin que je vous ai fait. Vous pourrez planter un rosier sur ma tombe, car je meurs d'amour pour vous.

« A revoir dans l'autre monde

« Raoul ».

Et depuis qu'elle avait lu ces tristes lignes, Rose se lamentait et s'arrachait les cheveux. « Malheureuse que je suis, disait-elle, c'est comme une fatalité qui pèse sur moi. Après avoir perdu ma mère, voici que Raoul se suicide. Ah ! ma tante, la seule amie qui me restiez, que la main de Dieu est lourde tout de même !

— Ne pleurez plus, lui dit M. Tijou, Raoul n'est pas mort, il ne s'est fait qu'une légère blessure, et c'est lui qui m'envoie vous chercher. Voulez-vous être sa garde-malade ?

— Oh ! tout de suite, répondit Rose.

— Eh bien, je vous emmène avec votre tante, et si vous guérissez mon fils, je vous promets que vous serez ma bru, si toutefois vous y consentez.

— Je serai ce jour-là la plus heureuse des femmes, mais je n'en demande pas tant aujourd'hui. Que Raoul guérisse et je serai largement payée de ma peine.

La tante commençait à respirer. Tout à l'heure, avant l'arrivée de M. Tijou, elle était clouée sur sa chaise et regardait pleurer sa nièce sans pouvoir trouver une seule parole de consolation. A présent qu'elle voyait son rêve à la veille de se réaliser, elle riait sous les larmes.

Quand Rose eut réparé à la hâte le désordre de sa toilette, M. Tijou la prit par la main, et tous trois gagnèrent la maison du malade sous les regards étonnés des bonnes gens de la ville.

— Voilà le roman fini, disait le père Janvret qui croyait Raoul mort, Rose a fait comme Perrette avec son pot au lait.

— C'est tout de même triste ! disaient les commères Ils s'aimaient trop pour vivre ainsi séparés l'un de l'autre. La tourterelle fait pitié quand elle a perdu sa moitié. Ah ! ces bourgeois, quels égoïstes ! Ce n'est pas Mme Tijou qui aurait tué son fils pour ne pas le donner en mariage à une fille du peuple. Je vous demande un peu si Rose Epoudry ne vaut pas Raoul Tijou. Il était riche, c'est vrai, mais elle est belle comme le jour, et c'est une fortune que la beauté.

La beauté ! les femmes du peuple avaient raison : Rose était devenue le plus beau brin de fille de la paroisse. Son voyage à Paris lui avait été sain, physiquement. Quand elle avait quitté le pays, elle était plus pâle que rose, sa poitrine ne contenait encore que de charmantes promesses. L'amour avait embelli son visage, et sa taille souple et bien prise s'était arrondie sous les caresses du bien-aimé comme le buste de Galathée sous la main passionnée de Pygmalion. Ses yeux même, en perdant leur candeur virginale, s'étaient allumés d'une flamme si vive, que les larmes n'avaient pu l'éteindre ; et M. Tijou, en lui parlant tout-à-l'heure chez la tante, s'avouait à lui-même tout bas que c'était bien la femme, que c'étaient bien les yeux qui pouvaient guérir la blessure de son fils.

En effet, dès qu'elle entra dans sa chambre, la figure

Digitized by Google

de Raoul s'épanouit comme la rose aux rayons du soleil de mai. Ne pouvant lui tendre ses deux bras pour l'attirer sur son cœur, il l'enveloppa d'abord dans la caresse heureuse de son regard voilé, puis lui jeta sa main droite autour du cou, comme une chaîne à moitié brisée, pendant que son père lui disait :

— Embrasse-la bien, mon Raoul, cette fois c'est moi qui te la donne, elle est à toi et pour toujours.

— Et toi, ma Rose, serre-le bien, ton bon ami. Je m'en rapporte à toi pour le remettre sur ses jambes.

Tout le monde pleurait à commencer par M. le curé. Il ne manquait que le père Epoudry à cette scène de famille. Il ne se fit pas attendre longtemps. Comme il travaillait ce jour-là dans le jardin de la cure, M. Tijou courut le chercher. Pauvre bonhomme ! il n'avait pas vu son ancien maître depuis le jour où il lui avait rendu ses outils, et la mort de sa femme l'avait complètement annihilé. Il vaquait à ses occupations, comme à l'ordinaire, mais il n'avait plus de goût au travail, tous les ressorts étaient brisés en lui, c'était un corps sans âme, il n'avait plus ni force ni volonté.

Aussi ne témoigna-t il aucune surprise de la visite de M. Tijou. Dès qu'il en eut connu la cause, il prit sa blouse et son chapeau, comme après sa journée finie, et suivit le père de Raoul en lui disant :

— Mon cher monsieur Tijou, il y a sur la terre du chagrin pour tout le monde.

Alors, quand il fut arrivé près du lit du malade, M. le curé prit la main des amoureux et leur parla en ces termes :

— Mes chers enfants, je ne veux pas attendre que Raoul soit guéri pour bénir vos fiançailles. Voilà quinze ans que je vous connais et que je vous aime. Quand vous étiez sur les bancs du catéchisme, je me disais quelquefois : Quel joli couple cela ferait ! Vous avez réalisé mon rêve plus tôt que je ne l'aurais cru et, permettez-moi d'ajouter, plus tôt que je ne l'aurais voulu. Il faut laisser mûrir le fruit avant de le cueillir. Vous savez maintenant ce qu'il en coûte de manger la pomme d'amour encore verte. Dieu veuille que vous ne connaissiez plus que les saintes joies du mariage ! Soyez-vous toujours fidèles : le bonheur est à ce prix-là, et de tous les devoirs de la vie il n'en est pas de plus sacré et de plus doux. Mes chers enfants, je vous bénis et vous embrasse.

— Quel malheur, dit en pleurant le père Epoudry, que ma pauvre femme soit morte !

— Mon brave homme, lui répondit le curé en lui frappant doucement sur l'épaule, il n'y a pas de beau ciel sans nuage, et le bon Dieu sait bien ce qu'il fait.

—

A dater de ce jour-là, le père Époudry habita chez M. Tijou avec sa fille et ne fit plus que son jardin. Rose s'installa dans la chambre de Raoul et ne la quitta pas avant sa guérison complète. Quant à la tante, elle venait tous les soirs faire sa partie de cartes avec M. Tijou qui ne mettait plus le pied au cercle, retenu qu'il était à la maison par le charme et le dévouement de sa bru.

Un mois après on célébrait les noces en famille. Rose voulut que le repas fût servi sous le cerisier aux feuilles jaunissantes, comme pour prendre une fois de plus cet arbre à témoin que l'amour est plus fort que la mort.

FIN

LÉON SÉCHÉ.

Digitized by Google

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

82. — POULAIN DE CORBION, *Jean-François-Pierre*, né à Quintin, le 10 juin 1743, fils de *Pierre* qui était alloué du duché de Lorge et sénécha. d'Avaugour, fut élu le 3 décembre 1779 *maire de Saint-Brieux* et commandant de la milice bourgeoise pour 1780 et 1781. Réélu en 1782, il fut député aux Etats de Bretagne de cette année et à la session de 1787 qui se tint à Saint-Brieuc. Ayant protesté en 1788 contre l'arrestation des douze, et publié une lettre patriotique aux habitants des campagnes, intitulée *La Poule au Pot*, il fut élu le 14 avril 1789, *député de la sénéchaussée de Saint-Brieuc* aux Etats-Généraux, et le 19 août colonel des volontaires nationaux. Le 24 juillet 1791, il envoya une cravate au drapeau de la garde nationale et fut reçu en grande pompe à Saint-Brieuc le 13 octobre, à son retour de l'Assemblée nationale. Elu maire le 9 novembre, il refusa ce nouvel honneur et je le trouve en 1792 juge au tribunal de commerce. Commissaire à la vérification des pouvoirs et scrutateur adjoint à l'assemblée électorale pour la Convention tenue à Dinan en septembre 1792, il ne fut pas élu député. Après le 9 thermidor, le 30 mai 1795, Guezno et Guermeur le nommèrent procureur de la commune de St-Brieuc, et le 30 octobre 1797, il devint *commissaire du directoire exécutif* près la municipalité. Il exerçait encore ces fonctions lors de la prise de Saint-Brieuc par les chouans dans la nuit du 27 au 28 octobre 1799. Sortant de sa maison, il fut tué par une balle à 4 heures du matin. Certains récits accompagnent sa mort d'un dialogue très dramatique, mais M. de Kerigant assure qu'elle fut fortuite. Une plaque de marbre a été maladroitement posée en 1881 contre la tour de la Cathédrale pour consacrer le souvenir de sa mort. Ce n'est pas là qu'il fut tué, mais à la porte de l'évêché actuel.

On a plusieurs portraits de *Poulain de Corbion*; le premier dessiné par Godefroy et gravé par Massard pour la collection Dejabin : physionomie spirituelle, mais la plus bizarre qui se puisse imaginer, avec son tout petit œil, et son nez extraordinairement allongé; le second, dessiné par Devouges, et gravé par Crauz, à la manière noire, pour la collection Le Vachez, ne ressemble guère au premier : physionomie calme et pleine, et non pas futée comme la précédente : j'ai quelque doute sur son authenticité : la date de naissance qui y figure : *10 mai 1737*, est erronée, et Soliman Lieutand dit que les premières épreuves portent le nom de *Poussin* : Enfin la qualification de *député de Nantes* y est également fautive, et il y avait un *Pussin*, député suppléant de Nantes (Voy. ci-dessous). Il y a là un petit problème a éclaircir. — La *Biog. bret.* a oublié Poulain qui n'a que de courtes notices dans la *Biog. mod.* de Breslan et dans la *Biog. nouv. des contemp.* d'Arnault.

83. — L'abbé PRONZAT DE LANGLADE, *Maurice-Justin*, né à Nantes le 13 décembre 1745, était fils d'un ancien négociant de Saint-Domingue. Chanoine de la collégiale de N.-D. de Nantes en 1772, après avoir été pendant quelque temps vicaire de Chantenay, il devint *recteur de Rouans* en 1773, et c'est en cette qualité qu'il fut élu *député du clergé du diocèse de Nantes* à l'Assemblée Nationale, aux élections supplémentaires de septembre 1789, quand il fallut remplacer les députés démissionnaires ; mais il refusa de siéger et fut remplacé par *Méchin* (voyez ci-dessus). Ayant décliné le serment à la constitution civile du clergé, il dut se cacher pendant quelque temps, puis se réfugia en Angleterre, où il resta jusqu'à la fin de 1794. Il revint alors en France et rejoignit les débris de l'armée vendéenne commandés par Charette, dont il se fit l'aumônier. Après leur dispersion, il exerça son ministère au sud de la Loire en se cachant pour se soustraire aux continuelles recherches dont il était l'objet. Il reprit possession du presbytère en

PORTRAIT DE GABRIEL DE NEUVILLE
Député à l'Assemblée nationale (Voir la *Revue* du 15 avril)

ruines de Rouans au moment du concordat ; et fut nommé en 1803 curé de Paimbœuf, vicaire général honoraire en 1805 et chanoine honoraire de la cathédrale en 1819. Il est mort à Paimbœuf le 11 septembre 1824 et l'on a gravé sur sa tombe ces simples mots : *dilectus Deo et hominibus.*

M. de la Nicollière a publié une bonne notice sur l'abbé Pronzat dans la *Revue de Bretagne et de Vendée*, de 1869 (II, p. 184 à 198) ; mais il a ignoré l'élection du recteur de Rouans à l'Assemblée Nationale en septembre 1789.

84. — PRUD'HOMME DE KERANGON, *François-Augustin*, né à Saint-Pol-de-Léon, le 3 septembre 1748, était fils de *Joseph Prudhomme du Rotel*, receveur des domaines du roi et d'Angélique-Pélagie *Faisant*. Avocat au Parlement, lieutenant des canonniers garde-côtes de l'évêché de Léon, et commissaire des états de Bretagne, il épousa en 1781 Marguerite-Pélagie *Geffroy de Roc'hglas*, et fut élu en 1789 *député de la sénéchaussée de Lesneven* aux Etats généraux. Il n'y fit pas grand bruit et vota avec la majorité. A son retour à la fin de 1791, il fut élu *maire de Saint-Pol* et il faillit perdre la vie dans l'émeute du 19 mars 1793. Le

Digitized by Google

chef des volontaires du Calvados ayant été tué et le tocsin ayant sonné toute la journée, le bruit se répandit parmi les volontaires que le maire l'avait fait sonner pour appeler les habitants des campagnes et ils se vengèrent sur lui à coups de baïonnettes. Prud'homme reçut vingt trois blessures et fut laissé pour mort. Suspendu de ses fonctions par le conventionnel Prieur de la Côte-d'Or et remplacé par le citoyen Conversy, il fut en butte pendant toute une année aux dénonciations incessantes du procureur de la commune et du curé constitutionnel, Dumay, qui terrorisait Saint-Pol. En juillet 1794, on finit par le décréter d'arrestation et on l'attacha sur un canon pour le conduire au tribunal révolu-

PORTRAIT DE MOYOT
Député à l'assemblée nationale (Voir la *Revue* du 15 avril).

tionnaire de Brest, lorsqu'il fut croisé en route par un courrier porteur de la nouvelle de l'exécution de Robespierre, ce qui lui rendit la liberté et à bien d'autres. Il devint ensuite vérificateur des douanes à Morlaix, où il est mort le 5 novembre 1827, sans laisser de postérité.

On a de lui un portrait, dessiné par Perrin et gravé par Voyez jeune pour la collection Dejabin : ce n'est pas celui d'un Adonis, ni d'un homme d'esprit, mais les physionomies sont quelquefois trompeuses. Cette notice est la première qui soit publiée sur lui.

85. — Pussin, dont j'ignore les prénoms et le lieu et la date de sa naissance, était au moment de la révolution, procureur du roi à la monnaie de Nantes. Ayant été choisi le 6 avril 1789 par le Tiers-Etat nantais pour l'un de ses 50 délégués à l'Assemblée générale de la sénéchaussée, il fut élu quelques jours après, *député suppléant de Nantes* aux Etats généraux, et le 22 août membre du comité municipal. Il n'eut pas occasion de siéger à l'Assemblée Nationale, et je le retrouve en 1790 et 1791 parmi les notables du conseil communal. Puis il disparaît et je ne sais ce qu'il est devenu. Je remarquerai cependant qu'un *Pussin fils*, figure en novembre 1788 dans la liste des 132 Nantais envoyés par Carrier au tribunal révolutionnaire de Paris. S'agit-il de l'ex-procureur du roi et de son fils ?

J'ai dit à propos du portrait problématique de Poulain de Corbion par Devouges, que ce portrait portait par erreur les indications *député de Nantes* et né le *10 mai 1737*, et que les premières épreuves avaient même le nom de *Poussin*. Je ne serais pas étonné que tout cela ne se rapporte au député suppléant de Nantes.

86. — Quarguet, procureur du roi à Châteauneuf-du-Faou, fut élu *député suppléant de la sénéchaussée de Carhaix* aux Etats Généraux et n'eut pas occasion de siéger. C'est le plus obscur de tous les membres de la représentation bretonne et je n'ai pu trouver sur lui absolument aucun renseignement biographique. Je sollicite à son sujet les amateurs de problèmes, afin de pouvoir être plus heureux pour le tirage à part de ces notices,

87. — L'abbé Quéru de la Coste, *Pierre*, fils de Pierre et de Jeanne *Benard*, et petit fils d'autre Pierre Quéru marchand, naquit à Rennes le 11 janvier 1742, et devint en 1772 premier vicaire, puis en 1776 recteur de la petite paroisse de Saint-Jean de Rennes, et eut l'honneur en cette qualité de conduire en 1785 le célèbre procureur général De la Chalolais à sa dernière demeure. Il se jeta avec ardeur dans le mouvement révolutionnaire en 1789, fut choisi le 10 août comme commissaire et secrétaire du bureau de la correspondance de Rennes avec les députés de l'Assemblée Nationale, signa le 13, avec le futur conventionnel Sevestre, un manifeste contre le droit de veto, et fut lui-même élu *député du clergé de Rennes* le 12 septembre 1789, lors des élections supplémentaires pour remplacer les abbés Guillou et Hunault, démissionnaires. Il vota avec la gauche, publia une lettre pour expliquer sa non-signature à la protestation catholique du 19 avril 1790, prêta serment à la constitution civile du clergé, signa le 20 février 1791 la lettre de Lanjuinais qui déclarait faussement que le pape ne s'opposait pas à cette constitution ; puis sous la Terreur, il déposa ses lettres de prêtrise et épousa sa servante Guillemette-Thomasse *Savary*. Devenu conservateur du musée de Rennes et associé correspondant national de l'Académie celtique, il mourut à Rennes le 12 thermidor an XII, à deux pas de son ancienne église Saint-Jean aujourd'hui démolie.

On ne trouve sur l'abbé Quéru que quelques lignes fort incomplètes dans l'abbé Tresvaux. Cette notice est la première qui donne ses dates de naissance, d'élection et de mort.

(*A suivre*). René Kerviler.

LE COLLÈGE DE VANNES (1)

La création du Collège de Vannes remonte à l'an 1574.

Par acte au rapport de Me Le Tillon et Mahé, notaires royaux à *Vannes*, en date du 20 janvier 1574, **Jean Briçon**,

(1) Bien qu'écrit à un autre point de vue, cet article est, en certaine partie, un résumé du travail de *M. Alfred Lallemand* sur les collèges de Vannes, dans sa brochure : « *Origines historiques de la ville de Vannes* »

Il servira en quelque sorte d'appendice à l'article de M. Jules Simon que nous commençons aujourd'hui. L. S.

Digitized by Google

du sieur Pé, *céda, délaissa et fonda héritellement et perpétuellement à jamais au corps de la ville, manans et habitans d'icelle,* un certain établissement de maison situé *au haut du Marcheix, à main destre,* pour l'édification, *et non autrement,* d'un collège que les Etats du diocèse avaient délibéré de bâtir et construire, **ad instar** *de ceux de Paris pour l'instruction de la jeunesse,* et auquel se ferait *journellement l'exercice des bonnes lettres.*

Le 25 juin 1577, **René d'Arradon** chevalier de l'ordre du roi, *seigneur de Kerdréan, Quénipilly,* etc. permit *aux nobles, manans et habitans de la ville de Vennes* de prendre et faire démolir une maison avec sa cour et jardin derrière, située sur le marcheix, contiguë à terre donnée par le sieur de Pé et appartenant au collège *encommencé.*

Le 9 décembre 1579, **Louis de la Haye,** évêque de Vennes, sur l'exposé des nobles, bourgeois et habitans qu'ils avaient fait construire au faubourg de leur ville, *célèbre, populeuse et très-propre à ce dessein,* un bâtiment dans un lieu vaste et sain, pour y établir un collège sous l'invocation de Saint-Yves, déclare unir et annexer au dit collège les dîmes des paroisses de Quistinic et de Saint-Avé par amour pour les belles lettres, par zèle pour la religion et aussi parce que *dans toute la Basse-Bretagne, où est située la ville de Vannes, il n'y a pas d'autres collèges,* et même dans la Haute-Bretagne où, sans grands frais et gêne, la jeunesse puisse se retirer.

Le sieur du Pé, **René d'Arradon** et l'évêque **Louis de la Haye** furent, avec *la* **Communauté de la ville,** les fondateurs de ce collège trois fois séculaire.

Jan de Vendosme, maître ès-arts de l'Université de Paris fut le premier principal de cet établissement d'instruction qui devint célèbre surtout dans la Basse-Bretagne. (1)

En 1629, la communauté de Vannes présidée par le duc de Brissac, pair de France, lieutenant général pour S. M. au gouvernement de *Bretaigne,* accepta que la direction du collège fût confiée — l'évêque y consentant — aux P. P. Jésuites, en faveur de qui les ressources de la maison furent accrues de 500 livres prises sur les deniers de l'octroi de la communauté... « jusqu'à ce que les P. P. aient plus grands revenus. » (2) Deux cents livres leur furent en outre accordées pour leur ameublement, et une somme de 10.000 livres — à laquelle on ajouta 4,000 livres en 1637 — leur fut remise par la ville pour la construction des bâtiments nécessaires à leur établissement. (3)

Le premier Recteur chargé, en 1632, de la direction fut le *P. François d'Autruy,*

Louis XIII qui avait autorisé l'établissement des Jésuites à Vannes par lettres-patentes datées de Lyon, août 1630, leur fit don en 1634, du parc de Lestrenic sur la route de Vannes à Nantes ; Louis XIV y ajouta, en 1658, sept pièces de terre en dehors de l'enclos.

Nombre de donations vinrent s'ajouter à celles des rois, particulièrement l'annexion des prieurés d'Arzon et d'Ambon ; aussi le collège de Vannes devint des plus florissants. Dès 1636, il comptait 400 élèves. Ce chiffre ne put évidemment qu'augmenter ; mais il est permis de douter qu'il atteignit jamais 1200. Dans quels locaux aurait-on pu tenir des classes de 180 à 200 élèves! à moins de faire les cours en plein air, comme, au Moyen-âge, les docteurs de l'Université de Paris, comme Abailard sur la montagne Sainte-Geneviève.

Pendant 130 ans les Jésuites enseignèrent à Vannes ; ils y construisirent l'église actuelle (1) au moyen de dons — les plus importants furent ceux de Mlle de Francheville qui montèrent au moins à 60000 livres ; — ils y établirent un noviciat de leur ordre ; (2) de leur maisons sortirent des élèves qui devinrent célèbres : *Le Sage, Bongnier,* etc.

Le 27 mai 1762 un arrêt du Parlement de Bretagne prononçant la dissolution de la Société des *soi-disans Jésuites* leur ordonna d'évacuer avant le 2 août, les collèges qu'ils dirigeaient.

A la rentrée des classes, le collège de Vannes fut confié à des prêtres séculiers ; le premier Principal fut *Marc Le Rieux.* Un des administrateurs était laïque.

Il est à croire que les R.P. laissèrent l'établissement dans un piteux état, car, d'après un procès-verbal dressé le 16 juillet 1763 (3) par trois entrepreneurs assistés de messires Pierre Toussaint, Hoüet de Chesnevert, procureur du roi au Présidial de Vannes et Vincent Jérôme Gibon de Kison it commissaire pour la noblesse, à ce députés par délibération du bureau d'administration, l'estimation des réparations *urgentes et nécessaires* à faire à quelques logements dépendant du Collège, s'élevaient à la somme de 10450 livres.

Deux arrêts du Parlement de Bretagne, l'un du 16 décembre 1763, l'autre du 7 juillet 1764, accordèrent à la ville de Vannes, qui avait fait opposition à la vente des effets mobiliers des Jésuites, une somme de 12500 livres, sur les deniers provenant de cette vente, pour faire les réparations les plus urgentes et relever la maison donnant sur le marché.

Louis XV, par lettres-patentes du 25 juin 1767 données à Versailles, accorda au Collège de Vannes (4) une augmentation de revenus de 3000 livres et ordonna que tous les biens qui jusque-là avaient appartenu à l'établissement lui appartiendraient comme par le passé.

En 1787, Louis XVI résolut d'établir à Vannes *un collège de la marine.* Aux anciens bâtiments, on projeta d'adjoindre des constructions importantes ; (5) commencées en 1788, elles devaient être livrées en 1791. Les professeurs de ce collège — au nombre desquels se trouvait *Callet,* le célèbre auteur des tables de logarithmes — étaient nommés, quand, en mai 1791, un décret relatif à la suppression du corps de la marine et au mode de nomination pour sa recréation entraîna la suppression du collège de la marine de Vannes.

De 1791 (6) à la fin de 1794, le Collège Saint-Yves — on comprend pourquoi — ne fit que languir ; son dernier Prin-

(1) On connait le proverbe : « Bon breton de Léon, bon français de Vannes. »

(2) En 1685 la ville leur payait annuellement 2300 livres.

(3) C'est la principale entrée de la partie construite vers 1635 — démolie en septembre 1887 — que représente notre gravure. On y voit l'*Hermine passante,* que la communauté de la ville avait exigé que l'on plaçât *aux lieux les plus éminents et principales entrées du collège* afin de marquer qu'il était sien. La fenêtre de droite porte les armes de René d'Arradon qui avait fait spécifier, dans l'acte de sa donation, l'obligation d'apposer son écu en différentes parties de l'édifice, entre autres, *à la principale entrée*

(1) Commencée en 1661 elle ne fut terminée qu'en 1685.

(2) Voir aux archives du collège le registre « *Livre des vœux* » que d'après ordonnance de Louis XIV — 17 juillet 1715 — la Compagnie de Jésus devait tenir, tant pour l'entrée au noviciat que pour les premiers et derniers vœux.

(3) Voir ce procès-verbal aux archives du collège ; il constate que le logement servant de classe de troisième *menaçait ruine prochaine,* que la classe de cinquième est *inhabitable,* etc.

(4) Il comptait alors 508 élèves dont 6 reçus gratuitement, les autres payaient *20 sols par an.*

(5) Ce sont ces constructions que M. *Jules Simon* dans son intéressant article « *Le collège de Vannes en 1830* » (Revue du 15 mai 1886) a présentées comme un commencement de travaux faits sous l'Empire. Napoléon n'eut jamais l'intention de transformer le collège de Vannes en Lycée ; son attention ne se portait que sur Pontivy, (Napoléonville)

(6) Il avait alors au nombre de ses élèves *Georges Cadoudal,* le fameux chef de chouans.

Digitized by Google

cipal fut *François René Chesnel*, Il est mort conseiller à la cour d'appel de Rennes.

En 1795, au moment de l'expédition de Quiberon, le collège devint une caserne et un parc d'artillerie.

En 1797, on y plaça l'*Ecole centrale* du Morbihan qui fut supprimée par la loi du 11 floréal an X.

En 1803, un arrêt du premier consul autorisa la commune de Vannes à établir dans les bâtiments de l'Ecole centrale, dont les cours devaient cesser le 20 juin, une école secondaire.

L'ouverture du collège communal eut lieu le 7 novembre 1803. Bien que patronné par l'évêque *de Pancemont* et dirigé d'abord par *M. Pasco*, curé de St-Patern, il n'eut pendant l'empire qu'une moyenne de 360 élèves. On sait qu'en 1815, ses écoliers prirent part à l'insurrection de l'Ouest contre le gouvernement des Cent Jours.

Par ordonnance du 27 juin 1816, Louis XVIII. voulant manifester la satisfaction qu'il avait du collège de Vannes et en consacrer le souvenir accorda des pensions aux familles de ceux qui avaient succombé dans la lutte, trois décorations de la légion d'honneur aux plus dignes survivants (1) et donna à l'établissement le titre de *royal* (2) *communal*.

Mais ce titre ronflant fut tout ce que la Restauration fit pour le collège; sa reconnaissance n'alla pas plus loin (3). Il est juste de dire que l'obstination de la ville à vouloir conserver la propriété de *son* collège, à repousser l'intervention de l'Université dans la gestion financière, à prétendre s'interposer, parfois dans la nomination, toujours dans la présentation des professeurs, en a été la principale cause; déplorable entêtement auquel Vannes doit, sans doute, de ne pas posséder un lycée.

Quoique frappé par la concurrence du lycée de Pontivy subventionné par l'Etat, surtout par celle du petit séminaire de Ste Anne d'Auray (4) fondé par l'évêché et confié à la direction des jésuites, le collège de Vannes lutta avec énergie et succès. En 1823, il avait 431 élèves; c'est dans la période de 1816 à 1832 qu'il a vu *Brizeux*, qu'il a produit le *docteur Guérin, Jules Simon*. (5)

A partir de 1830, la lutte contre l'enseignement universitaire s'aviva encore; de nombreuses maisons ecclésiastiques étaient fondées à Rennes, Nantes, etc.; en outre d'autres collèges s'établissaient aux portes de Vannes: à Lorient, à Auray, à Josselin, à Ploërmel.

En vain, un internat (1) fut créé, en 1887, par le principal *M. Lessave* (2) qui avait été le professeur de rhétorique de Jules Simon — des constructions nouvelles furent exécutées et des améliorations entreprises, — réduit presque à ses seules ressources (3) et ne recevant du conseil municipal qu'une subvention variant de sept à neuf mille francs, le vieux collège s'affaiblissant d'année en année, malgré le zèle, le dévouement, les capacités des professeurs et les succès de leurs élèves (4).

La loi du 15 mars 1850 allait donner aux ennemis de l'enseignement laïque, le moyen de l'achever.

Aussitôt la promulgation de cette loi, un comité se forma dans le but de rappeler à Vannes les jésuites; une souscription fût ouverte, en tête de laquelle s'inscrivit pour une somme considérable le nabab du pays, le receveur général, Avronin (qui huit ans après, faisait une faillite de quatre millions); et, le 15 novembre 1850, le collège Saint-François Xavier s'ouvrit avec 200 externes: l'enseignement y était gratuit: 100 élèves quittèrent le collège communal.

La municipalité vannetaise n'abandonna pas *ostensiblement* son collège, il est vrai; mais sur les huit membres du comité de propagande en faveur de l'établissement des jésuites, six étaient du conseil municipal, y compris les deux adjoints au maire.

Ainsi, après six années d'une lutte à armes inégales, le collège se trouva réduit à soixante élèves: son budget tombait tout à la charge de la ville: on pouvait se débarrasser de cette dépense puisqu'on avait les jésuites, et, dans la séance du 22 novembre 1856, le conseil municipal sur le rapport de M. T... (l'un des membres du comité précité) refusa (5) de voter le crédit affecté au collège communal qui conséquemment devait disparaître avec l'année scolaire.

En vain l'autorité académique proposa d'envoyer de soutenir l'établissement par l'annexion d'une école professionnelle... même en ne conservant que les classes de grammaire

(1) L'un d'eux *Rio* (*François Alexis*) devint professeur d'histoire au collège Louis le Grand; critique d'art et littérateur de talent, il a beaucoup écrit: citons un *Essai sur l'histoire de l'esprit humain dans l'antiquité* et l'*Art chrétien*. Il est mort en 1874.

(2) Le titre de lycée venait d'être changé (1815) en celui de collège royal.

(3) La commision d'Instruction publique exigeait même, de l'administration du collège, le payement de la rétribution universitaire pour l'année 1815, bien que la plupart des élèves, ayant quitté dès le mois d'avril, n'aurait pas payé la rétribution universitaire collégiale (principale ressource de la maison); que l'administration des Cent Jours eût enlevé de la caisse une somme de 3000 francs (qui ne fut jamais rendue); que, par suite de l'occupation des édifices par la force armée et des travaux de défense, il eût été fait plus de 1506 francs de dégâts (qui ne furent jamais payés), et que les émoluments des professeurs ne peuvent lour être comptés, qu'on allait même être forcé de supprimer leurs chaires. — Ce ne fut qu'après maintes réclamations du bureau d'administration que la commission d'instruction publique, décida enfin, en 1816, que *tous les élèves qui pendant l'usurpation ont pris les armes et ont fait partie de l'armée royale seraient dispensés de la rétribution pour les années 1815-1816*. — (Lettre au bureau d'administration, signée Laysfinous, Sylvestre de Sacy, G. Cuvier). — Aux archives du collège. —

(4) Dans cet établissement l'on ne payait qu'une faible, souvent très-faible pension, sans rétribution collégiale ni universitaire. Aussi nombre d'élèves du collège y entrèrent, dès octobre 1845; beaucoup même sans s'être acquitté de leurs dettes envers la maison qu'ils désertaient. (Voir aux archives du collège; séance du bureau d'administration: 30 octobre 1815).

(5) M. Jules Simon me pardonnera de citer le texte d'une décision du bureau d'administration réuni en séance extraordinaire, le 24 janvier 1832.

« Le Principal expose que les succès distingués obtenus par le jeune « *Simon*, élève de philosophie, dont les parents sont sans fortune, *ayant* « *déterminé à lui proposer d'aller achever ses études dans un* « *autre établissement, où il aurait sa pension gratuite et exemp-* « *tion de tous frais d'études*, il serait de toute justice que l'administration du collège de vannes accordât les mêmes avantages à cet élève « qui peut soutenir aux concours généraux des collèges de l'Académie, « la réputation de celui qui l'a formé et *dont il est le principal orne-* « *ment*.

« M. le préfet, prenant en considération l'excellente conduite et les « brillants succès de M. Simon, et consultant les avantages du collège, « déclare qu'il accordera à cet intéressant élève sur les fonds destinés à « encourager l'instruction dans le département, une somme de deux cents « francs pour l'aider à terminer ses études à Vannes.

« Le bureau d'administration, par ses mêmes motifs, décide à l'unani- « mité que Simon sera exempté de toute rétribution collégiale. Il exprime « le désir de voir ce jeune homme, *qui donne les plus belles espéran-* « *ces*, attaché, comme Régent, au collège de Vannes quand il y aura « quelque vacance. »

Cette décision est signée: Lorois, préfet, Hervo, procureur du roi; Claret, vice-président du tribunal; Ducordic, député du département; Jollivet, notaire; Lenevé principal.

(1) Jusqu'à cette époque le collège n'avait que des élèves externes logés par petits groupes chez les habitants, ou, en plus grand nombre dans deux ou trois pensions tenues par de vieilles demoiselles (Voir Revue du 15 avril 1886. *Le Collège de Vannes en 1830*. — Jules Simon).

(2) Il avait succédé dans le principalat à *M. Géanno* qui prit sa retraite après avoir donné 44 années de son existence au collège: de 1786 à 1804, comme professeur et, comme principal, de 1804 à 1830. Tous ceux qui l'ont connu, ses élèves surtout, en ont gardé, comme M. Jules Simon, un profond et respectueux souvenir.

(3) Dans la période de 1830 à 1850 sa population moyenne tomba au dessous de 200 élèves.

(4) Il est juste de dire que plusieurs membres protestèrent énergiquement.

(5) Cette proposition était appuyée par le conseil général qui avait voté en faveur de cette école une subvention de 3000 fr.

Digitized by Google

du collège ; cette proposition fut repoussée, sur le rapport du même M. T... dans la séance du 5 juillet 1857. (1)

Ainsi fut décidé que l'on n'enseignerait plus dans ce vieux collège où Le Sage rêva Gil Blas et Turcaret, où Bongner prépara la mesure de la Terre, où Callet calcula les logarithmes, où Brizeux avait songé à Marie, où Jules Simon a compris le Devoir !

Cependant l'on avait poussé trop vite le « *Finis Collegii Venetensis.* »

Qu'allait-on faire de cet établissement destiné par ses premiers fondateurs à *un collège à l'instar de ceux de Paris, pour l'instruction de la jeunesse en bonnes lettres, et non autrement?*

La question de propriété du terrain et des bâtiments ne servant plus à l'usage auquel ils avaient été destinés, fut agitée; la municipalité s'en inquiéta. (2)

Alors, un ami de l'enseignement universitaire, ancien élève du collège, conseiller municipal, s'empressa de proposer, au nom du bureau d'administration dont il faisait partie, d'émettre le vœu que le conseil municipal fût appelé à se prononcer sur le maintien des classes de grammaires du collège communal, « qu'à *ce moyen les bâtiments du collège ne perdraient pas leur destination* (3), que les sacrifices de la commune se trouveraient ramenés à des proportions normales, etc. »

Le conseil fut bientôt saisi de ce vœu; il s'empressa, le 2 novembre de nommer une commission qui, dès le lendemain déposa un rapport favorable, et immédiatement cette proposition *in extremis* fut adoptée, bien qu'elle émanât d'un bureau *qui n'avait plus d'existence légale*, (4) le collège n'existant plus.

Le petit collège ainsi fondé s'ouvrit le 25 octobre 1858, avec deux professeurs et dix-sept élèves ! On y joignit l'année suivante un cours supérieur d'enseignement primaire qui tripla la polulation et fut l'origine du cours d'enseignement spécial.

Malgré tous les moyens mis en œuvre pour l'empêcher de grandir, l'établissement, si chétif au début, se releva petit à petit, grâce au dévouement du corps enseignant qui s'imposa une surchage de travail afin de retenir les élèves au-delà des classes établies et former ainsi le noyau d'une classe supérieure ; grâce à la bonne volonté de conseils municipaux plus libéraux, qui votèrent les fonds pour créer successivement de nouvelles chaires à mesure qu'il se présentait des élèves ; grâce aussi à l'appui matériel et moral de l'État, surtout à partir de la chute de l'Empire.

Et, après 25 années de luttes, il est redevenu de plein exercice, reprenant par les succès de ses élèves aux examens, son rang à la tête des collèges de l'académie de Rennes.

Si, parmi les jeunes gens qu'il a formés depuis sa renaissance, on ne peut encore trouver un Brizeux, un Simon, un Guérin, on peut du moins compter des braves tombés à Warth, à Strasbourg, à Bazeilles, à Fréteval, au Tonkin, à Kelung, à Madagascar.

L'état de délabrement d'une partie des édifices construits en 1635 et la disposition intérieure, peu en rapport avec le confort de notre époque, exigeaient une reconstruction.

Au moyen de la caisse des écoles et avec le concours de l'Etat, le conseil municipal actuel a pu doter la ville de Vannes d'un nouvel établissement qui ne laisse rien à désirer sous le rapport de la beauté et de l'hygiène ; nous espérons qu'il abritera longtemps, lui aussi ; une studieuse jeunesse, jalouse de tendre aux glorieuses destinées de ses devancières qui ont rempli le vieux collège, aujourd'hui disparu, de si nobles et si précieux souvenirs.

J. ALLANIC.

(1) Ensuite, comme pour mieux marquer que c'était l'enseignement universitaire que l'on voulait abandonner, le conseil proposa de mettre à la disposition de qui — Etat, département ou particulier — voudrait fonder une école professionnelle, les bâtiments du collège, le matériel des classes et 4000 francs de subvention.

(2) Plusieurs d'entre eux sont arrivés aux plus hautes fonctions dans la magistrature, l'armée, la marine, etc.

(3) Voir la séance du conseil municipal du 10 novembre 1857 et surtout celle du 22 décembre de la même année où l'on procéda à la nomination *d'une commission chargée d'examiner et d'étudier les titres de la Commune...* Mais le petit collège qui fut fondé par suite de la délibération du 3 octobre, semblant prendre vie, cette commission demeura muette.

(4) M. Burgault, actuellement maire de Vannes.

(5) Registre des délibérations du bureau d'administration, 18 septembre 1850.

(6) Registre des délibérations du conseil municipal ; séance du 3 octobre 1857.

LETTRES ET ARTS

L'Exposition bretonne-angevine. — Cette exposition ne comprendra pas moins de 400 ouvrages, et s'ouvrira le 25 mai à la salle Petit. Dans notre prochain numéro nous publierons la liste de tous les exposants. A l'occasion de cette exposition, l'association bretonne-angevine organise en ce moment quatre concerts dont les artistes musiciens bretons et angevins fourniront les principaux éléments. Ces concerts auront lieu dans la salle Petit, à huit jours d'intervalle. Le premier aura lieu le 25 mai sous la présidence de M. Jules Simon qui présentera l'Exposition au public.

Les artistes devront déposer leurs ouvrages le 22 mai au plus tard à la salle Petit.

Antiquités celtiques. — M. Alex. Bertrand rend compte d'une découverte intéressante qui lui est signalée par M. Paul du Chatelier. En fouillant un tertre pour en extraire de la pierre, on a trouvé à Kervella (Finistère) une grande pierre longue de 3 mètres, large de 6 m. 60, posée sur deux blocs de 2 mètres de longueur, supportés par des murs en pierre sèche. Dans l'intérieur du monument on a reconnu les débris d'un plancher, et, à côté de restes humains incinérés, on a recueilli un glaive en bronze et deux poignards, également en bronze, à lame triangulaire, d'un type bien déterminé. Ces objets ont été fabriqués par des hommes qui, très vraisemblablement, ne connaissaient encore l'étain. Il est à désirer que les archéologues soient attentifs à signaler là où on les trouve ces sépultures d'un genre particulier et que les propriétaires bretons, qui s'obstinent à refuser l'exploration des nombreux tumulus armoricains, agissent d'une manière plus éclairée et plus libérale à l'égard des savants.

Une curiosité historique — A la vente Albert Goupil, on a payé 600 francs un pourpoint en étoffe tissée or et soie blanche à ornementation de caractère oriental, collant, boutonnant jusqu'à la ceinture. Cette pièce, d'une excessive rareté, aurait appartenu à Charles de Blois et daterait du milieu du XIV^e^ siècle; sur un cartel se trouvent les lignes suivantes : « C'est le pourpoint de Charles de Blois, tué en la bataille d'Auray par François de Montfort, son compétiteur au duché de Bretagne. »

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro la suite de l'article de M. Eugène Bonnewère sur les EMPIRIQUES ANGEVINS *et une élégie de M. Luzel sur la mort de Proust, le barde de la Cornouaille.*

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 12 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 MAI 1888

UN NORMALIEN EN 1832

(*Suite*)

III

J'arrivai à mon tour en septembre 1833. Quand je descendis de l'impériale, dans la cour des Messageries, rue Saint-Honoré, mon ami était là pour me recevoir dans ses bras. Je jouais une forte partie. A la suite du concours oral, j'avais obtenu le n° 12 sur 20 appelés. Il y avait dix bourses. M. Cousin trouvait moyen de faire entrer 15 élèves en divisant chacune des cinq dernières bourses en deux demi-bourses; mais comme j'étais parfaitement hors d'état de faire les frais d'une demi-bourse, si je ne parvenais pas à être classé dans les cinq premiers, il ne me resterait qu'à repartir immédiatement pour Rennes. Je n'avais pas eu, comme Le Bris, de soutane à vendre. Mon frère aîné m'avait donné toutes ses économies, et malgré cela, il me faudrait faire la route à pied, plus de quatre-vingt lieues, et accepter du recteur de l'Académie le premier poste qui me donnerait du pain. Nous prîmes ma malle Le Bris et moi, chacun par une poignée, et nous la portâmes jusqu'à l'hôtel d'étudiants de la rue des Mathurins-Saint-Jacques, où il m'avait retenu une mansarde. C'est ainsi que je fis mon entrée triomphale dans la ville de Paris. Huit jours après, j'étais reçu le second à l'École normale, et j'étais l'homme le plus heureux de la création.

Nous avions quatre professeurs : M. Mablin pour le grec ; M. Gibon pour le français et le latin ; M. Lebas pour l'histoire, et M. Thuillier pour la philosophie.

La première chose que je compris, malgré mon succès, dû à une certaine facilité de parole, ce fut que mes camarades en savaient beaucoup plus que moi sur toutes les matières.

Les maîtres, par malheur, ne manquèrent pas de faire en même temps la même découverte. J'apportai à M. Mablin la traduction d'un chapitre de *Télémaque*. « Je ne puis pas corriger cela, dit-il ; c'est une série de solécismes et de barbarismes. » Je le crois bien ! J'avais découvert le grec l'année précédente, quand j'avais pensé à me préparer pour l'école. Mes professeurs de là-bas n'en avaient pas la plus légère idée. Même ignorance en histoire, en philosophie. J'aurais dû trouver grâce auprès de M. Gibon, car je savais assez bien le latin et je tournais un discours français aussi bien qu'un autre ; mais j'eus le malheur de débuter par une rhapsodie romantique qui ne valait pas le diable, et qui me brouilla avec lui pour jamais. Horreur ! je me dis que j'étais propre tout au plus à faire un agrégé de grammaire, et que loin d'aspirer au premier rang, je devais m'estimer heureux si je parvenais à passer en seconde année. Je devins un piocheur de grammaires et de dictionnaires, ne faisant plus que des thèmes et des versions, et me considérant moi-même comme une sorte de pédagogue renforcé destiné à faire indéfiniment des classes de sixième et de cinquième, et à mourir principal de quelque collège du dernier ordre. Je voyais que mes maîtres et mes camarades me prenaient aussi sur ce pied-là. Fort heureusement, j'étais mû par le sentiment du devoir. La carrière de l'enseignement ainsi rabaissée n'avait plus aucun attrait pour moi ; mais je ne voyais pas le moyen de m'en ouvrir une autre, et je travaillais de mon mieux à refaire mon éducation. La difficulté était énorme. J'étais en réalité un commençant ; personne ne se souciait de me faciliter des études qui auraient dû être faites cinq ou six ans plus tôt. Je sentais moi-même que je n'avais aucune facilité pour

Digitized by Google

ce genre de travail. Non seulement j'étais tombé dans une catégorie de rebut, mais je n'étais pas sûr d'y être accepté. Je songeais avec amertume à tous mes prix du collège de Vannes, aux espérances qu'on fondait sur moi.

J'amassai cependant quelques connaissances cette année-là. Je travaillais si continument et avec tant d'application, que ma santé s'en est ressentie pendant bien des années. On me savait gré de tant d'efforts. Les bienveillants disaient que je n'étais pas plus bête qu'un autre, mais qu'on n'aurait pas dû me recevoir à l'école, puisque je n'étais pas en état de suivre les cours.

Quand je pus prendre sur moi de penser à autre chose après ce premier choc, je pensai à mon âme. C'est là que Le Bris m'attendait. Je me dis qu'il avait passé, comme moi, sa première année à se refaire. Il y avait mieux réussi que moi. Il était maintenant classé parmi les premiers. Ses inquiétudes religieuses n'avaient trouvé aucun apaisement. D'abord M. Ma-

LA CHEMINÉE DU CABINET DE M. JULES SIMON (1)

blin et M. Gibon étaient plutôt des professeurs de belles-lettres. Ils avaient l'un et l'autre la philosophie et les philosophes en abomination.

M. Mablin était un vieil Italien, dont le vrai nom était Mabellini ; je crois qu'il avait été prêtre, et qu'il ne s'en souvenait plus ; tout son esprit était dans un traité lumineux qu'il avait composé sur l'accentuation grecque. Je vois encore son air de componction, quand il nous disait en élevant la voix : « Toute syllabe accentuée reçoit l'accent circonflexe, si elle peut le recevoir ». Il avait une autre passion, qui était l'*iotacisme*. Il démontrait avec une érudition accablante et des arguments irrésistibles, qu'Érasme avait altéré le son de deux voyelles et de plusieurs diphthongues, dans le but de rendre la dictée des devoirs plus facile. Sa leçon commençait ainsi : « D'abord et *a priori* il faut rejeter la prononciation d'Érasme. » Dire ce qu'il y avait de dédain, et en même temps de colère, dans la façon dont il soulignait le nom de cet ennemi, serait impossible. Il fallait l'entendre. La prononciation d'Érasme ! L'abomination de l'abomination !

M. Gibon n'était ni moins savant, ni moins étonnant. C'était le latin en personne. Il le lisait et le parlait comme sa langue naturelle. Je ne suis pas sûr que Gaston Boissier le sache mieux. Mais Boissier est un fin lettré, et Gibon, quoiqu'il n'en convînt pas, ne se souciait pas des lettres. Il trouvait madame de Sévigné incorrecte. Victor Hugo le faisait bondir. Il avait pourtant un talent, qui suppose beaucoup d'esprit : il raillait à merveille. Nos pauvres saillies, et nos pauvres métaphores, et nos pauvres tirades, quand il les lisait, et surtout quand il les commentait, nous paraissaient aussi stupides qu'à lui. Nous prenions la résolution de

(1) Les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié la description que nous avons faite l'année dernière (n° du 15 mars 1887) du cabinet de M. Jules Simon. Nous reproduisons ici quelques-unes des curiosités de ce cabinet historique et prochainement nous donnerons le portrait de l'illustre académicien assis à sa table de travail.

Digitized by Google

nous contenter d'être très clairs, sans jamais aspirer à montrer quelque grâce.

Quant à Philippe Le Bas, il savait sur le bout du doigt l'alentour de toutes les questions. Vous pouviez le prendre sur n'importe quel point d'histoire le plus inconnu, le plus indifférent : il avait chez lui, quelque part, plusieurs cartons qui concernaient cette affaire : d'abord la liste des histoires générales où ce petit fait était mentionné, avec indication des meilleures éditions ; et puis la liste des histoires spéciales ; celle des monographies, sans jamais oublier le nom de l'éditeur, le lieu et la date de la publication, le format et le nombre des éditions. Il passait de là aux sources ; les manuscrits, les monuments, *testimonia veterum et recentiorum*. On n'écrivait pas un catalogue en Allemagne qu'il ne le feuilletât aussitôt à notre intention. De l'évènement en lui-même, il ne nous disait jamais rien, par la raison qu'il ne le savait pas. Un enfant de dix ans l'aurait battu sur l'histoire ; mais il aurait battu toute l'Académie des inscriptions sur la bibliographie.

Il avait été le précepteur du prince Louis-Napoléon, de sorte qu'il était bonapartiste ; mais il était le fils de l'ami, du compagnon de Robespierre, de sorte qu'il était républicain. Plus républicain que bonapartiste. Il était de ces républicains comme j'en ai connu beaucoup, qui disaient que Louis-Napoléon avait fait l'empire pour donner de la solidité et de l'efficacité aux idées républicaines. Il eut bien vite démêlé que j'étais républicain, et il me prit en affection pour cela. Il m'aurait appris l'histoire s'il l'avait sue, et si mon ignorance des premiers rudiments n'avait été un obstacle presque invincible.

Nous avions tant rêvé de Jouffroy quand nous étions au collège de Vannes ! Jouffroy n'était plus professeur à l'École normale, c'était Thuillier. Ou plutôt, Jouffroy était encore professeur titulaire, mais il ne professait plus. Par un hasard assez singulier, c'est moi qui lui succédai comme professeur titulaire quand il donna sa démission définitive. Cousin me dit à cette occasion, en me voyant très troublé : « Ne regardez pas à qui vous succédez ; regardez à côté de qui vous êtes. » Cette chaire de première année était la seule chaire de philosophie qu'il y eût à l'école. Damiron, en seconde année, enseignait l'histoire de la philosophie. Cousin s'était chargé d'enseigner la philosophie aux philosophes de troisième année ; mais dans tout le champ de la philosophie, il avait choisi Aristote, dans tout Aristote la *Métaphysique*, dans la *Métaphysique* le XII^e^ livre, et dans le XII^e^ livre le VII^e^ chapitre ! Jouffroy était donc le seul professeur de philosophie, et il ne professait pas. Je ne sais où Cousin avait déterré Thuillier pour le remplacer. C'était le professeur du collège Saint-Louis. Il avait étudié sous la Romiguière et était revenu à Thomas Reid qu'il commentait assez correctement, en nous causant un ennui mortel. Il avait peut-être de l'esprit ; ou plutôt on croyait de temps en temps qu'il allait en avoir ; mais il s'arrêtait à temps, en se souvenant de sa dignité, et nous distillait ses petites réflexions avec une facilité et une fatuité désespérantes. On le nomma recteur pour nous débarrasser de lui, et on nous donna à sa place Adolphe Garnier, qui était un vrai et fin psychologue. Je pense que Dieu l'intéressait médiocrement ; il n'eut pas l'occasion de nous en parler ; mais sur la sensation, la perception extérieure, la mémoire, l'association des

JEANNE D'ARC, *d'après la maquette en cire de Frémiet*

idées et l'instinct des animaux, ni Thomas Reid, ni Dugald Stewart, ni Georges Leroy, capitaine des chasses du parc de Versailles, n'avaient de secrets pour lui. Ce n'était pas un écho ; c'était un très fin observateur, qui, sur plusieurs points, avait vu mieux et plus loin que ses maîtres. Il parlait clairement, méthodiquement, sans imagination ni chaleur, mais quelquefois avec esprit. C'était un de ces hommes qui observent bien ce qui est à leurs pieds, et ne lèvent pas la tête pour regarder ce qui est au-dessus d'eux. Je puis jurer qu'il ne s'était jamais préoccupé de la divinité de Jésus-Christ, du péché originel, de la rédemption, de la grâce et des sacrements. Non qu'il n'eût pas une réponse toute prête sur tous ces sujets, et sur beaucoup d'autres plus étrangers à la philosophie. Il savait tout ; c'était son vice. C'est le seul homme que j'aie connu, qui eût pu passer avec sécurité l'examen du baccalauréat, sans broncher ni sur le

Digitized by Google

grec, ni sur l'histoire, ni sur les mathématiques, ni sur la physique. Il croyait tranquillement que Jésus-Christ était un thérapeute qui avait bien fait son chemin. Si on lui avait appris que l'élève Jean Le Bris et ce pauvre hère de Jules Simon passaient leur vie à se demander s'il fallait croire à l'Évangile de l'Évangile ou à celui du vicaire savoyard, il aurait dit qu'ils s'étaient trompés de porte et les aurait reconduits poliment à Saint-Sulpice.

Puisque j'ai parlé de nos professeurs de première année, je vais sur le champ vous renseigner sur les autres, et vous montrer, pièces en mains, que la philosophie était encore dans le même trou, qui avait tant effrayé et désolé M. Jouffroy. Elle s'occupait de

LE GRAND FRÉDÉRIC, *biscuit de Sèvres*

tout, excepté des questions religieuses, qui sont pourtant quelque chose dans la philosophie et dans la vie. D'abord si vous n'êtes pas universitaire... (mais certainement vous ne l'êtes pas; à quoi ai-je l'esprit?) Je devrais dire : puisque vous n'êtes pas universitaire, apprenez ce détail ; c'est que la première année d'école est un résumé et un approfondissement de toutes les matières étudiées au collège, et que la seconde est consacrée à l'histoire de la philosophie, à celle des lettres grecques et latines. Pour l'histoire proprement dite, la même division n'étant pas possible, la seconde année est réservée à l'histoire de France. La préparation à l'agrégation remplit la troisième année.

Nous avions pour professeurs en seconde année M. Rinn pour le latin, M. Guigniaut pour le grec, M. Nisard pour le français, M. Damiron pour l'histoire de la philosophie, et M. Michelet pour l'histoire. Ces différents cours étaient communs à tous les élèves : philosophes, historiens, etc. En troisième année chaque ordre était complètement séparé des autres, et les philosophes n'avaient qu'un seul maître, qui était M. Cousin.

J'aurais beaucoup d'éloges à vous faire de M. Rinn. C'était peut-être de toute l'école le professeur qui faisait le plus réellement la besogne dont il était chargé. Il avait un programme qu'il suivait de point en point, donnant à chaque question l'importance qu'elle devait avoir, et arrivant le même jour avec une exacte précision à la fin de ses leçons et à la fin de son programme. Tout était fait et bien fait, par un homme très instruit, dont l'esprit était excellent, la méthode et l'exposition lumineuses. Il ne se serait pas permis la moindre excursion en dehors de son sujet. Pas un de nous n'aurait pu dire ce que M. Rinn pensait en religion, en philosophie, en politique et même en grec. C'était par excellence un homme correct, en qui on avait une confiance absolue pour tout ce qui concernait sa fonction, et à qui personne n'aurait jamais eu l'idée de faire une confidence.

On n'en faisait pas non plus à M. Guigniaut, mais par un autre motif, c'est qu'on savait d'avance que la réponse serait d'une longueur démesurée, et d'une insondable obscurité. Le commerce habituel de la symbolique lui avait donné une grande largeur de vues, mais cette largeur était sans rivage. Il y avait deux choses qu'il ne savait pas : quitter son siège et quitter un sujet. Une fois assis sur la chaise de paille qui tenait lieu de chaire à nos professeurs, il y restait jusqu'à ce qu'on le suppliât de s'en aller. Il venait à huit heures du matin, la leçon devait durer une heure et demie, et il était rare qu'il ne fût pas encore là à midi quand on nous appelait pour le dîner. On jugera du désir ardent que nous éprouvions de nous en aller, malgré les charmes de la symbolique, si l'on pense que nous étions au travail depuis cinq heures du matin, n'ayant donné d'autre pâture à nos estomacs de vingt ans qu'une méchante croûte de pain sec. Il adhérait à ses sujets comme à sa chaise. Nous n'espérions pas aller avec lui jusqu'au bout du programme, mais nous aurions voulu étudier au moins le siècle de Périclès ! Impossible ; il s'en tenait résolument à Homère. Vous pensez qu'au moins le sujet était magnifique ? Sans doute, mais il n'entrait pas dans l'étude de l'*Iliade* et de l'*Odyssée*. La question qui l'occupait par dessus tout était celle de savoir si Homère avait existé, ou si ses admirables poèmes étaient une ancienne épopée transformée et amplifiée par des rhapsodes et des aèdes intermédiaires. Encore ne nous donnait-il un peu clairement que l'opinion de Frédéric-Auguste Wolff sur cette question délicate. La sienne était enveloppée de tant de parenthèses, de notes marginales et

Digitized by Google

de notes au bas de la page, que nous renoncions à l'éclaircir. Allez donc poser à un pareil homme la question du péché originel !

M. Nisard était, de tous nos maîtres, le plus rapproché de nous par son âge. Il ne devait pas avoir trente ans. C'était alors un jeune homme très élégant, très séduisant, d'un commerce charmant, d'une figure agréable. Il faisait avec nous ses débuts comme professeur, timidement, difficilement. Nous savions qu'à la démission de M. Ampère, la place avait été demandée par Victor Hugo et Sainte-Beuve. M. Guizot l'avait donnée à son secrétaire, à qui nous reprochions d'abord de n'être ni Sainte-Beuve ni Victor Hugo, et ensuite d'être devenu le secrétaire du ministre, après avoir été l'ami d'Armand Carrel et son collaborateur au *National*. Nous étions hors d'état de comprendre qu'il n'y avait pour lui ni questions politiques, ni questions religieuses, mais seulement une question littéraire. En comparant, comme lettrés, Armand Carrel et Guizot, il avait donné la préférence à Guizot. Nous comprenons encore bien moins que M. Guizot avait fait très sagement en écartant le grand poète, qui ne nous aurait rien enseigné, ou qui, s'il avait daigné faire une leçon, ne nous aurait enseigné que Victor Hugo, et le grand critique, qui savait admirablement écrire un article, et qui, malgré ses succès à Lausanne, a prouvé depuis à Liège, et plus tard à l'École normale elle-même, qu'il n'était pas, à proprement parler, un enseigneur. Nisard était le maître par excellence. Il avait une doctrine simple, une passion ardente pour sa doctrine, une indifférence absolue pour ce qui n'était pas la littérature, et l'incomparable autorité que donnent le suprême bon sens et une conviction imperturbable. Il réagissait avec véhémence contre la littérature facile. Cette littérature-là n'était pas celle de Victor Hugo, mais elle était celle de ses condisciples. J'ose dire qu'aucune sollicitation de notre part n'aurait entraîné M. Nisard dans une discussion théologique. Ce qu'il admirait dans Bossuet, c'était le métal dont sa phrase est faite.

Mais le bon, le doux, le sage Damiron, le vrai modèle de l'homme de bien et du philosophe, le modèle aussi du professeur par son attachement à ses devoirs, sa ponctualité, son dévouement à la science, son affection pour ses élèves, n'était-ce pas le meilleur et le plus sûr des confidents ? N'en doutez pas. C'était un confident, un ami, un père. Ce n'était pas un maître. Il avait du bon sens, mais dans une sphère étroite. Il connaissait assez bien toutes les écoles ; il n'y en avait pas qu'il n'eût visitée. Il ne restait pas à la porte, il entrait dans les appartements, les passait en revue, faisait l'inventaire exact du mobilier, écoutait attentivement ce qui s'y disait, et ne savait pas au juste, en sortant de là, de quoi il avait été question.

Tout autre était Michelet. Voulez-vous que je le dise ? Il n'y avait que deux maîtres à l'école, Cousin et Michelet. Je dis deux maîtres de philosophie. Michelet, vous ne le savez peut-être pas, avait été professeur de philosophie. Mais qu'importe le titre ? Il a toujours été professeur de philosophie dans sa chaire d'his-

L'ÉCOLE NORMALE, *d'après la maquette en cire d'une statue allégorique projetée par M. Frémiet*

toire. Il racontait les faits quand il voulait bien y consentir, et il le faisait avec une verve, et une grâce, et une abondance d'érudition et d'imagination, et des découvertes, et des vues, et des jugements qui ravissaient et passionnaient l'auditoire ; mais alors même, c'est une doctrine qu'il exposait, c'est la lutte des idées qu'il racontait, c'est la loi éternelle et universelle qui était en jeu dans cette bataille des faits éphémères et des passions individuelles. C'est peut-être un grand homme de la décadence, disait Jean Le Bris ; mais à coup sûr c'est un grand homme, un homme de génie.

Il arrivait, à l'heure fixée, sautillant et souriant, avec sa figure rose et jeune sous sa couronne touffue de cheveux blancs, enveloppé dans une redingote qui lui battait les talons, et qui était de cette couleur rouge qu'on appelait *fumée d'enfer*. Ses yeux brillaient comme des escarboucles, tandis que nous nous pressions autour de lui pour lui serrer les mains. Il était rare qu'il s'assît et nous fît asseoir. En général, il restait debout auprès du poêle, et paraissait se livrer sans parti

Digitized by Google

pris à la conversation. En réalité, il la dirigeait. Il nous fécondait l'esprit pendant plus d'une heure. Nous pensions quelquefois, en le quittant, qu'il ne nous avait rien appris. Il ne nous avait rien appris sur les détails de la question; il nous avait soufflé la force nécessaire pour la juger de haut et la comprendre. Jean m'a conté qu'il sortait de là tantôt transporté et tantôt terrassé. C'est qu'en effet, Michelet était divers, comme tous les philosophes qui sont poètes. Quelquefois il parlait du catholicisme avec un tel enthousiasme que Jean se croyait au pied de la chaire sacrée. Le jour suivant, c'était le tour de Luther, qui abattait le colosse romain et sauvait l'humanité de la superstition et de la corruption. Le maître, dont Jean Le Bris attendait son salut, aggravait et exaspérait sa maladie.

Quand nous fûmes, Le Bris en troisième année, sous Cousin, et moi, en seconde, sous Michelet, je remplissais toutes nos conversations de mes hymnes à la gloire de mon nouveau maître. Je n'avais jamais rien entendu ni rêvé de pareil. Jean était devenu plus calme, sans cesser d'être admirateur. Je pensai que Cousin s'était à son tour emparé de lui. Je savais aussi qu'il avait été reçu dans l'intimité de Michelet qui avait, avec une certaine obstination, renfermé tous leurs entretiens dans l'histoire. « C'est un éclectique, me disait Jean avec une certaine tristesse. — Tu te trompes, lui disais-je en riant; c'est Cousin qui est l'apôtre de l'éclectisme. — Oui, disait-il, je trouve la théorie dans Cousin et la pratique dans Michelet. Cousin est toujours au même point. Je sais bien ce qu'il est. Il est le vicaire savoyard. Dis-moi si Michelet est protestant ou catholique? — Il n'est, disais-je, ni l'un ni l'autre. — Ou il est l'un et l'autre alternativement. »

Je trouvais le jugement dur; mais le plus clair pour nous était que nous ne trouvions pas à l'école l'apaisement que nous cherchions. Impossible de parler à Cousin. Nous aurions pu, je pense, affronter sa colère; mais son dédain et ses railleries nous ôtaient toute présence d'esprit. Quand il n'avait pas de raisons à donner et qu'il voulait écarter une question, il s'en prenait à la personne de son interlocuteur avec une telle morgue et un dédain si brutal, qu'à moins d'avoir le droit, par sa position et son talent, de lui imposer silence à son tour, on restait anéanti. Sa vie avec ses inférieurs était un monologue éternel, un prône éternel. Nous savions sa réponse sans avoir besoin de l'interroger. Il avait fait entre la philosophie et le christianisme une sorte de concordat, qu'il admirait autant que le concordat de 1802, dont il était enthousiaste. Qu'on crût ou qu'on ne crût pas, qu'on remplit ou non les devoirs religieux, peu lui importait; il ne voulait même pas le savoir (quoi qu'il le sût toujours). Lui-même ne s'expliquait jamais sur sa propre croyance. « C'est l'affaire de mon confesseur », disait-il avec un sourire provoquant et un éclair dans les yeux. Pourvu qu'il n'y eût dans l'enseignement aucune doctrine hétérodoxe, et qu'on observât toutes les formes du respect pour l'église ou pour ses ministres, il était satisfait, et croyait que tout le monde devait l'être. Il refusait en réalité son adhésion, mais il n'avait pas peur d'une génuflexion. A l'école, il obligeait tout le monde à aller à la messe et à s'y conduire avec décence; mais quand on voulut nous imposer un aumônier, il fut inflexible. Il a composé, de sa main, un catéchisme, parce qu'il croyait le catholicisme bon à répandre; et il ne l'a pas signé, parce qu'il ne voulait ni ne pouvait faire profession publique de catholicisme. Il a fait aussi une édition populaire du *Vicaire savoyard*, avec une préface éloquente. En l'écoutant dans ses leçons du dimanche, ou dans les exhortations qu'il ne cessait de nous adresser sur la politique à suivre avec le clergé, nous qui méprisions à fond cette diplomatie, et qui ne comprenions qu'une rupture ouverte ou une soumission filiale, nous repassions dans notre esprit la phrase désolée de Jouffroy : « Toute la philosophie était dans un trou où l'on manquait d'air, et où mon âme, récemment exilée du christianisme, étouffait. »

Nous étouffions, comme Jouffroy, et nous ne connaissions de lui que sa plainte. Avait-il trouvé la vérité qu'il cherchait, et après laquelle nous soupirions? Tous nos maîtres, excepté celui-là, avaient d'autres soucis que les nôtres; et celui-là se taisait. On consentait à demander si le monde extérieur existait, ou s'il n'était qu'une forme subjective de notre entendement; si Dieu était séparé du monde, ou s'il en était seulement distinct; on effleurait la question de la création et du panthéisme, celle même de la vie future. Mais la grâce, le péché, la rédemption, et tout ce qui s'ensuit, n'était qu'un fatras bon pour les séminaristes. Un de nos bons amis à qui nous parlions de nos doutes nous dit en ricanant : « Lisez les lettres de Voltaire. » Il est à présent membre de l'Institut, après avoir passé sa vie à les lire.

Notre maladie n'était pourtant pas un cas isolé. D'abord, elle ne l'était pas en Bretagne, et surtout au collège de Vannes. C'était un collège du bon vieux temps, ignorant et crédule comme le bon vieux temps. Plusieurs de nos professeurs, et notre principal, M. Jéhannot, en tête, avaient été professeurs, à ce même collège, avant la Révolution. Ils avaient repris leur place, leurs idées et leurs méthodes, après *les troubles*, non sans avoir quelque soupçon des *innovations* qui avaient cours au dehors, mais avec la ferme résolution

Digitized by Google

d'en préserver leurs élèves. La moitié d'entre eux étaient prêtres, et les autres, plus dévots que des prêtres. Ne pouvant porter une calotte à l'église, ils mettaient un bonnet de soie noire, et à la ville, n'ayant pas de soutane, ils s'enveloppaient dans une sorte de grande pelisse ou de douillette. M. Monnier nous faisait remarquer avec complaisance que c'était aussi un vêtement tombant sur les talons, *vestis talaris*. Leurs élèves ne lisaient Voltaire ni au collège, ni après avoir quitté le collège. Ceux qui n'entraient pas au séminaire, tombaient peu à peu dans l'incrédulité de fait, mais ils restaient, pour ainsi dire, chrétiens et catholiques en principe, prêts à défendre le catholicisme si on l'attaquait. Les esprits forts disaient de la religion avec des airs de profondeur: « C'est très bon pour les femmes. »

A l'École normale, nous ne trouvions pas ce mélange d'adhésion et d'indifférence, mais, dans la très grande majorité, une négation très nette, et, dans un très petit nombre, une adhésion tranquille et publique à la religion. Nos annales démontrent qu'il en a toujours été ainsi. Nous comptons parmi nos camarades, un trappiste, Jousse, un vicaire général de Paris, Bautain, plusieurs prêtres, Johannet, Rara, Marmier; un dominicain, Hernsheim; trois jésuites, Olivaint, Verdière, Pharon; un évêque. Justement le P. Pharon a été supérieur du collège Saint-François-Xavier à Vannes. Il n'y avait pas d'ecclésiastiques futurs parmi nos contemporains proprement dits; mais trois ou quatre catholiques fervents au milieu de voltairiens ardents. Nous n'étions, nous, ni voltairiens, ni catholiques. Nous étions incertains. Incertains avec le désir ardent de croire. Nous étions, après tout, les seuls malheureux. Ou, si ce mot blesse les catholiques, je dirai que nous étions les plus malheureux.

Nous avions été pratiquants, comme du reste tous les enfants de notre temps, même dans les grandes villes, même à Paris; Jean Le Bris avec enthousiasme. Il aimait avec passion le dogme catholique, ce qui est autre chose que d'y croire. Comme philosophie, il le trouvait profond; comme règle de la vie, il le trouvait puissant; comme poésie, il le trouvait adorable. Quand il se laissait emporter par sa pensée dans nos entretiens, je me disais toujours que, s'il avait persisté dans sa première vocation, il aurait été un prédicateur d'une puissance extraordinaire. Je me rappelle un jour où il sortait de la leçon de M. Cousin. Il venait de lire avec lui le septième chapitre du douzième livre de la métaphysique d'Aristote. « Veiller, sentir, penser, est pour nous le suprême bonheur, et, par conséquent, espérer et se souvenir. Mais Dieu n'a ni espérance ni souvenir, parce qu'il est la plénitude de l'acte et de la pensée. Il meut sans être mû, comme le désirable et l'intelligible... » Il répétait ces belles sentences, qui remontent si loin dans les âges, et relèvent si haut nos pensées. « Et c'est là Dieu », disait-il avec Aristote. Il était émerveillé, ensoleillé. Il passait de là à la glose de saint Thomas, car il le lisait assidûment, et il disait que la doctrine de saint Thomas et celle d'Aristote n'en faisaient qu'une: *Deus est actus immanens*. Nous comprenions que la métaphysique arrivée à cette hauteur produit sur les âmes exactement le même effet que la poésie la plus sublime, avec cette supériorité pour la philosophie qu'elle donne le sentiment de la réalité, tandis que, même dans l'enthousiasme, on se rappelle comme malgré soi, que la poésie n'est qu'un rêve.

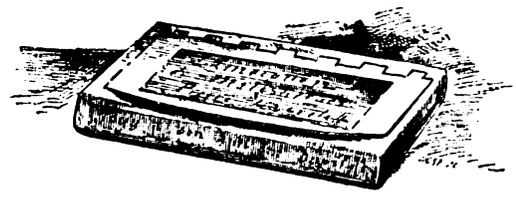

UNE TABATIÈRE HISTORIQUE

Puis venaient, de lui ou de moi, les objections. Et la première, c'était qu'à force d'expliquer ou d'exprimer la création, saint Thomas en venait à des formules qu'on frappe d'anathème quand on les trouve dans les écrits de Spinoza. Il nous arrivait souvent d'entrer dans une église, à Notre-Dame ou à Saint-Séverin. Nous n'y allions pas pour prier, mais pour penser, dans la majesté religieuse de ces solitudes. Nous apercevions parfois quelque jeune prêtre, passant sous les arceaux silencieux. Jean lui jetait des regards d'envie, et disait dans son cœur: « Si je pouvais ! »

Nous avions multiplié les efforts pour trouver ailleurs les conseils et les lumières que nous ne trouvions pas à l'école.

Rien ne nous rebutait, ni le mauvais accueil, ni les déceptions, ni les longues courses inutiles dans les quartiers perdus. Je puis dire que nous avions fait le siège de M. Jouffroy. Nous avions commencé par le commencement, c'est-à-dire par nous présenter directement chez lui, espérant que notre qualité d'élèves de l'École normale nous ouvrirait la porte. Nous ne fûmes pas reçus. Jean, qui se décourageait moins facilement, y retourna plusieurs fois. Toujours même réponse; parti pris, par conséquent. Nous priâmes Damiron d'intervenir. Damiron, qui était le meilleur ami de Jouffroy, refusa doucement, mais refusa. Nous dûmes comprendre qu'il protégeait le temps ou la santé de son ami. Nous primes le parti d'écrire. Jean écrivit une belle lettre, où il mit tout son cœur, et à laquelle un maître tel que Jouffroy ne pouvait être insensible.

Digitized by Google

Il reçut en réponse un billet très court, plein de conseils bienveillants, qui, au fond, était un refus. Il était clair que Jouffroy ne voulait ou ne pouvait pas se faire notre professeur,ou notre directeur de conscience. J'ai su depuis, quand j'ai pu vivre dans son intimité, qu'il lui restait sur les problèmes de la religion, une susceptibilité maladive. Nos questions l'auraient fait souffrir. Le temps lui aurait manqué pour pousser à fond avec nous. Il ne savait pas s'il s'agissait d'une inquiétude de surface,ou d'une recherche intelligente et passionnée. Il était bon, sans être expansif. Autant il se livrait à ses amis, autant il était réfractaire aux nouvelles amitiés.

PAGODE JAPONAISE
(Don de l'empereur Tu-Duc)

Battus de ce côté,nous avions pensé au clergé.Nous assistâmes le jeudi aux cours de théologie qui se faisaient ce jour-là. Je m'en lassai assez vite. Jean s'obstina, et, en réalité, n'y gagna rien. De mon côté, je me présentai chez M. Anadèle. Le nom vous est peut-être inconnu. Il passait, dans un certain milieu, pour ce que l'Evangile appelle un pêcheur d'âmes. Il était alors, si je ne me trompe,procureur général des Lazarites. Il a été depuis supérieur de la communauté. Il me reçut avec gravité et bonté. Je lui parlai de Jean ; je lui dis mon histoire. Il me dit nettement qu'il ne recevrait Jean qu'après avoir été sollicité ; qu'il voulait avoir quelque garantie de la solidité de son caractère ; qu'il avait quitté trop vite et avec trop d'éclat le séminaire ; qu'il y aurait été mieux que dans le monde pour éclaircir ses doutes ou les discuter avec lui-même. Je trouvais au contraire que mon ami avait agi avec droiture et franchise. Ce fut un grand dissentiment entre le vénérable prêtre et moi. Parlant de moi, il me dit qu'il se chargerait avec bonheur de la direction de mon âme, et qu'il espérait me ramener « à la foi des simples » ; mais qu'il n'était ni dialecticien, ni professeur, qu'il n'était que confesseur, et qu'il était prêt,sur l'heure, à m'entendre. « Ce n'est pas, me dit-il, une profession de foi, car il ne saurait être question d'absolution ; ce n'est qu'un acte d'humilité et de bon propos. »

Je n'étais pas venu pour cela. Je lui dis que je ne pouvais me résoudre à une démarche qui ressemblait à une adhésion, quand je ne sentais en moi qu'un vif désir, et peu d'espérance. Il se rendit sur-le-champ, comme un médecin qui ne veut pas forcer la confiance du malade, et me demanda si je suivais les conférences de Lacordaire. « Il les fait pour les étudiants incrédules qui regrettent leur incrédulité, me dit-il. C'est bien l'état de votre esprit. Allez l'entendre, menez y Jean Lebris. Faites-moi part de vos impressions, et, quoique je ne veuille pas entrer en controverse avec des philosophes de votre force, ajouta-t-il en souriant, comptez sur mon expérience et sur mes conseils. »

J'eus plus tard l'occasion de raconter cette conversation à M. Cousin. « Voyez, me dit-il, quelle sagesse dans ces prêtres ! Vous l'auriez peloté dans une conversation. Dès qu'il vous aurait tenu à genoux devant lui, il vous aurait manié et dirigé à sa guise ! »

IV

Nous étions alors en 1834. L'abbé Lacordaire ne releva l'ordre de Saint-Dominique que huit ans plus tard, en 1840. Il n'était pas encore dans le grand éclat de sa réputation d'orateur. Il était surtout connu pour avoir été l'ami de La Mennais et son collaborateur au journal l'*Avenir*. Lacordaire avait fait ses études de droit à Dijon. Il s'y était signalé entre tous les étudiants par sa passion contre le christianisme. Converti tout à coup, il s'était jeté à Saint-Sulpice. Prêtre, il avait pris rang parmi les ultramontains,sous les ordres de La Mennais,qui était le chef du parti. Il écrivit avec lui dans son journal l'*Avenir*. La Mennais était le philosophe,le maître,Gerbert était le théologien,de Coux, le savant, Lacordaire et Montalembert, les apôtres et les polémistes:l'un,ancien aumônier de collège,l'autre, pair de France,tous deux unis par une ardeur commune et par une étroite amitié. Le procès de l'*école libre* les avait rendus célèbres, et sympathiques aux adversaires mêmes de la liberté qu'ils réclamaient. C'était l'honneur de ce temps de faire bon accueil à toutes les initiatives généreuses. On rendait justice à ses ennemis, ce qui est une preuve d'élévation et de force.

La Mennais venait de rompre solennellement avec Rome. Lacordaire n'avait pas hésité entre sa foi et son ami. Pendant que La Mennais commençait un apostolat d'une nouvelle sorte par la publication des *Paroles d'un croyant*, il commençait, lui, son apostolat chrétien par ses conférences du collège Stanislas.

Le collège était situé là où nous le voyons encore ; mais il n'avait pas l'étendue et l'importance qu'il a acquises dans ces dernières années. C'était une espèce

Digitized by Google

de petit séminaire ou de pension ecclésiastique, inférieur pour les études aux autres collèges de Paris, mais qui était ou semblait plus rassurant pour les familles chrétiennes. J'y ai professé la philosophie quelques semaines seulement, en 1839, pendant qu'Ozanam y enseignait la rhétorique, avant d'aller prendre à Lyon possession de la chaire de droit commercial qui fut fondée exprès pour lui. La chapelle où M. Lacordaire faisait ses conférences, ne contenait pas plus de quatre cents personnes. On ne recevait que des jeunes gens. A une heure tout était plein. On s'asseyait où on pouvait; le plus grand nombre restait debout. Il y avait des amis ardents et des adversaires. Tout le monde était anxieux et respectueux. Personne n'aurait eu l'idée de venir là comme à une distraction mondaine. Lacordaire entrait par une petite porte donnant sur la sacristie, sans être annoncé ni accompagné : il était maigre alors; il avait la figure expressive, des yeux brillants, un air à la fois ardent et recueilli. Sans sa soutane noire, on l'aurait pris pour un de nous. Il ne portait pas de surplis. Il se mettait à genoux, où il trouvait à s'agenouiller, et montait en chaire après quelques instants. Il improvisait. C'était la religion qui parlait. C'était aussi la jeunesse, la jeunesse de son temps. Ses pensées, ses sentiments, ses passions, ses préjugés même, étaient les nôtres, mais dominés, réglés par la foi et par l'amour de Dieu. Sa pensée répondait directement à la pensée de chacun de nous ; suscitant chez ceux-ci la révolte ; chez ceux-là, une admiration sans bornes; pour personne, il n'était à côté ou en dehors de la question. Quand il descendait de la chaire, on se hâtait de sortir, et les discussions commençaient ardentes, passionnées, avant même qu'on fût dehors. Ce qui dominait dans l'auditoire, c'était une adhésion enthousiaste. La première fois que je l'entendis, je dis à Le Bris, en retournant à l'Ecole normale : « Il sera moine ! »

Nous amenions chaque dimanche un grand nombre de nos camarades. En général, ils se montraient réfractaires. Emile Saisset manifestait son opposition avec une sorte de violence. « Ce n'est rien, disait-il. De la pompe oratoire ; quelques éclairs; un grand vide. » J'étais irrité de ces appréciations, parce que j'éprouvais tout le contraire : ému tout le temps, et par moments transporté. Jean Le Bris était réservé, concentré. Pourtant, il revint avec moi à chaque conférence, et il fut le premier à me proposer d'aller voir le prédicateur chez lui.

Il fallut faire bien des voyages, et recourir à des protections pour arriver à être reçus. Il nous charma ; il nous refusa. Il nous permit cependant d'aller le voir; nous y retournâmes deux ou trois fois, sans nous sentir encouragés à commencer une controverse. Je fus du nombre des étudiants qui allèrent supplier l'archevêque de Paris, de transférer les conférences de Stanislas à Notre-Dame. Je regrettai plus tard d'avoir réussi. Je retrouvai à Notre-Dame le grand prédicateur; je n'y retrouvai pas, au même degré, notre maître. Du reste, nous nous étions repliés sur nous-mêmes, et nous ne cherchions plus nos appuis et nos directions au dehors. Le travail de l'école devenait absorbant, comme il l'est toujours à la fin de l'année, à l'approche des examens. J'étais remonté à la tête de ma section. J'étais sûr d'être classé en philosophie, mais il fallait un dernier et vigoureux effort. L'absence d'instruction première m'avait obligé de renoncer à l'histoire, que j'aurais préférée. Je commençais à être désabusé de la métaphysique, et je me promettais déjà de me consacrer à l'étude des questions sociales et politiques. Je n'avais d'ailleurs jamais eu de doutes sur les grandes vérités de la religion naturelle, et je pouvais, sans scrupule, aborder l'enseignement. J'y portais même à ces commencements, une ardeur d'apôtre. Je passai toute ma troisième année entre Platon et Aristote, comme l'exigeait le programme d'agrégation, et je devins de plus en plus le familier de M. Cousin.

Je me sers à dessein du mot de familier, car il n'avait pas de favori. Je crois qu'il avait besoin de penser tout haut ; et pour penser tout haut, il lui fallait à ses côtés un compagnon, dans l'oreille duquel il versait son éloquence. Il l'aimait mieux intelligent que stupide ; mais si l'intelligent n'était pas là, il se contentait de l'autre. Combien de fois ai-je vu de mes amis sortir tout enorgueillis de son cabinet, en disant : « Il vient de m'exposer toute sa doctrine ! » Cousin se trompait aussi dans ces occasions, malgré sa connaissance des hommes et la pénétration de son esprit, parce qu'il savait gré à l'auditeur des belles choses que lui, Cousin, avait dites.

Jean Le Bris fut l'auditeur de 1835, comme je devais être l'auditeur de 1836. Tout alla bien pour Le Bris dans les premiers temps. Cousin s'apercevait qu'il était compris et il s'en réjouissait. Une de ses grandes qualités était le culte du talent. Il le devinait et il le poussait, jusqu'au moment où il commençait à le craindre. Il y eut, entre Le Bris et lui, quelques escarmouches. Un jour, par exemple, où Cousin entreprenait le panégyrique de Talleyrand, Le Bris se récria : « Je ne souhaite qu'une chose, dit Cousin, c'est d'être chargé un jour de faire son éloge au nom de l'Académie. » Talleyrand avait alors quatre-vingts ans. La discussion fut assez vive. Le Bris se le reprochait. « Mais comment faire, disait-il ? Ce Talleyrand a passé sa vie à mentir et à trahir. » Des scènes analogues eurent lieu entre eux plusieurs fois. A la fin, Le Bris

Digitized by Google

perdit toutes mesures. Cousin était en train de lui expliquer la conduite qu'il devait tenir l'année suivante avec l'aumônier : « Je ne ferai pas cela, dit Le Bris ; » le langage qu'il devait tenir à l'évêque : « Je ne dirai pas cela, dit encore Le Bris. — Comment, monsieur, je ne suis donc pas maître de mon régiment ! — Je n'ai et n'aurai jamais d'autre maître que ma conscience. » Cousin s'adoucit aussitôt : « Qui parle, dit-il, de violenter votre conscience ? Je parle d'une règle de conduite sage, prudente, conforme à l'intérêt de l'Université et à celui de l'Etat ; et j'entends que vous la suiviez. — J'ai fait tous mes efforts pour croire à la religion révélée, répondit Le Bris ; mais j'ai été en quelque sorte terrassé par l'examen des textes et l'étude attentive des doctrines. Je ne dois, ni ne veux, ni ne puis le dissimuler. Il faut que le père sache à qui il confie son enfant. — Monsieur, il le confie à l'Etat ; il me le confie, à moi, qui suis votre chef.... » Vous voyez la suite de cette conversation. Le Bris me la rapporta mot pour mot, le soir même. On était à la veille de l'agrégation. « Savez-vous bien, lui dit Cousin, que j'ai le droit de vous rayer de la liste des candidats ? »

STATUETTE EN CIRE DE LA RÉPUBLIQUE (1)

Je crois qu'il ne l'aurait pas rayé, qu'il l'aurait placé dans un centre peu périlleux, et qu'il aurait surveillé avec soin son enseignement. Je crois aussi que Le Bris était bien capable d'en user avec l'Ecole normale comme il en avait usé trois ans auparavant avec le grand séminaire. Mais la difficulté fut résolue sans l'intervention de l'un ni de l'autre. Le travail, l'inquiétude, les contrariétés avaient eu raison de la forte constitution de Jean Le Bris. Il fallut le porter à l'infirmerie ; Cousin l'y visita plusieurs fois ; il s'occupa de son bien-être ; il lui offrit, après sa guérison, une place plus avantageuse que celle qu'il avait le droit d'espérer, n'étant pas agrégé. Le Bris refusa. Il fit d'inutiles tentatives pour écrire dans les journaux, chercha des leçons, n'en trouva pas, et, mourant de faim, finit par entrer comme maître d'études dans l'institution Jauffret. Je vis bien vite qu'il n'était pas abattu, et qu'il allait recommencer sa vie. Il fit taire saint Jérome, donna congé à la philosophie et à la théologie, refusa de voir ses anciens amis (en faisant pourtant une seule exception), et consacra tous ses instants de liberté à écrire un roman, qui est un chef-d'œuvre. Je ne sais comment il parvint à le faire imprimer. M. Ebrard, le petit éditeur de la rue des Jacobins, dont le fils a été inspecteur de l'Université, n'en vendit pas un exemplaire. L'édition a été enlevée, dix ans après, quand l'auteur a été célèbre. On en paie un volume au poids de l'or, depuis qu'il est illustre.

Je lui dis quelquefois, quand nous revenons ensemble d'une séance de l'Académie : « Te souviens-tu de nos courses à la recherche d'un directeur ?

— Oh ! dit-il, si j'en trouvais un aujourd'hui, il serait le bienvenu ! »

Un directeur ! Heureux les hommes — et les peuples, — qui en ont un !

JULES SIMON.

(1) M. Jules Simon, étant ministre de l'Instruction publique avait demandé à M. Poncecarle de lui faire une figure de la République pour être frappée sur les pièces de cinq francs. M. Poncecarle lui apporta la jolie statuette que voici. Par malheur, M. Thiers n'en voulut pas, trouvant que les ailes de Mercure avaient l'air d'un bonnet phygien !!

L'abondance des matières nous oblige à renvoyer au prochain numéro l'analyse critique du *Roi d'Is* de M. Edouard Lalo, qui a obtenu ces jours derniers un si grand succès à l'Opéra-Comique.

Le librettiste de cet opéra s'est inspiré de la légende bretonne du Roi Gradlon que M. Laurivais a si vigoureusement interprétée dans la toile célèbre que possède le musée de Quimper.

Digitized by Google

KLEMGAN WAR MARÒ

PROSPER PROUX,

BARZ KERNÉ.

—

I.

— Perag c'hoantad mont-kuit, o barz ?
Sell, peb tra zo kaer hag a c'hoarz
Breman euz an den, war ar bed,
An heol, ar bleuniou, an eined.

Chom ganimb c'hoaz eur pennadic,
Kân d'imb eur werz pe eur zonic,
Rag te oar, gant eur ganaouen,
Lacâd, prim, peb calon laouen.

— An amzer, sionas ! a zo fall,
Kercoulz en Breiz 'vel en Bro-C'hall,
Evit ch'oarzinn, cana zoniou,
Hag er prajou cutuill bleuniou ;

Allas ! Kaer em bô c'hueza stard,
Na gâno mui ma c'hoz bombard,
Pe mar cân, e vô truezus,
Evel cân eun anaoun Klemmus.

— Adreon kanvo, tevalijenn !
Sell ! an heol, tad ar sclêrijenn,
A scuill dre-hol al levenez,
Ar iec'hed hag ar garantez !

Sell ! er parcou hag er prajou,
El lannec evel er c'hoajou,
Ar bleuniou coant, an alc'hueder,
Hol a gân an Nevez-Amzer !

— Eined bihan, canit bepred,
Er c'hoajou, etal an dour-red ,
Bleuniou al lannec hag ar prad,
Bezit plijadur al lagad ;

Mès ar barz coz na gâno ken,
He galon zo leun a anken,
Rag hol kement hen eus caret
Allas ! zo brema discaret !...

— Ah ! malloz ruz war ar brezel !
Ah ! hol vugale Breiz-Izel
A zo ho c'halonou, hep mar,
'Vel hoc'h hini, leun a c'hlac'har !

Mès, barz ker, komer da vombard,
Ha c'huez en-hi, c'huez en-hi stard ;
Euz da glevet, ar Vretoned
A em ganno 'vel leoned.

— Ia, pedomp Doue d'hon zicour,
Ha malloz war an enebour !
Kerzomp calonec ha gant feiz,
Rèd eo trec'hi, paotred vad Breiz !

Rèd eo trec'hi... criomp : iou ! iou !!
Me vô ganeoc'h, ha ma gwerziou,
Leun a garantez 'vit ar vro,
Ho graio trec'h, kent an distro.

ÉLÉGIE SUR LA MORT

DE PROSPER PROUX,

LE BARDE DE LA CORNOUAILLE. (1)

—

I.

— Pourquoi vouloir t'en aller, o barde ?
Vois, tout est beau et sourit
A présent, à l'homme, dans le monde,
Le soleil, les fleurs, les oiseaux.

Reste encore avec nous, quelque temps,
Chante-nous un *gwerz* ou un *sone*,
Car tu sais, avec une chanson,
Mettre, vite, la joie dans chaque cœur.

— Le temps, hélas ! est mauvais,
Aussi bien en Bretagne qu'en France,
Pour rire, chanter des chansons,
Et cueillir des fleurs, dans les prés.

Hélas ! J'aurai beau souffler fort,
Elle ne chantera plus, ma vieille bombarde, (2)
Ou si elle chante, ce sera tristement,
Et comme le chant d'une âme en peine.

— Arrière, deuil et ténèbres !
Vois ! le soleil, le père de la lumière,
Répand partout la joie,
La santé et l'amour !

Vois ! dans les champs et dans les prés,
Sur la lande, comme dans les bois,
Les fleurs jolies et l'alouette,
Tout chante le printemps.

— Petits oiseaux, chantez toujours,
Dans les bois, près de l'eau courante ;
Fleurs de la lande et des prés,
Soyez (toujours) le plaisir de l'œil ;

Mais, le vieux barde ne chantera plus;
Son cœur est rempli d'angoisse,
Car tout ce qu'il a aimé
Hélas ! est aujourd'hui renversé....

— Ah ! malédiction rouge sur la guerre !
Ah ! tous les enfants de Breiz-Izel
Ont certainement le cœur,
Comme le vôtre, plein de désolation !

Mais, cher barde, prends ta bombarde,
Et souffle, souffle dedans, bien fort ;
A l'entendre, les Bretons
Se battront comme des lions.

— Oui, prions Dieu de nous assister,
Et malédiction rouge sur l'ennemi !
Marchons avec courage et confiance,
Il faut vaincre, bon gars de Bretagne !

Il faut vaincre... crions : iou ! iou !!.
Je serai avec vous, et mes chants,
Pleins de l'amour du pays,
Vous rendront vainqueurs, avant le retour.

(1) Prosper Proux, le plus original et le mieux doué des poëtes bretons du XIXe siècle, est mort à Morlaix, le 11 ou le 12 mai 1873, à l'âge de 61 ans. Le 1er juin de la même année, je donnais, dans *l'Echo de Morlaix*, cette élégie, qui, publiée dans un journal local qui n'avait pas 50 abonnés, et n'ayant pas été reproduite depuis, peut être considérée comme presque inédite.

(2) La bombarde est une espèce de hautbois, pour faire danser, aux noces et aux pardons de Basse-Bretagne.

Digitized by Google

« Malloz ruz d'ar Prussianed,
« Malloz d'al laeron counnaret !
« Tor he benn ! Trec'hi, pe vervel !
« Araoc ! bugale Breiz-Izel !

« Araoc ! Eur gwir Vreizad biscoas
« Dirag eur c'hleze na dec'has ;
« Ar maro kent an disenor,
« A vezo bepred gir Arvor. » (1)

II.

Evel-se câne ar barz mad ;
Huël he benn, lemm he lagad,
E cane gant calon ha nerz
He gân kaer, he diveza gwerz.

Mès, dreg ha geinn oa an Ancou,
Gant-hen he falc'h, 'n he dorn dehou,
Ha gant eun tolic, hep truez,
Troc'has he gân hag he Vuhez.

Ar geno a gane gwerziou,
Gwerziou a vrezel ha zoniou,
Levenès an dud a bep oad,
Setu-hen brema leun a voad !

Ah ! pebeus glac'har, Bretoned !
Setu marv roue ar barzed,
Prosper Proux, ar c'hâner lirzinn,
A lake an hol da c'hoarzinn !

Ar barz dispar hen eus savet
Ar zoniou coant a ve clevet
Canan a bep tu bars ar vro,
Falc'het eo bet gant an Anco !...

Ah ! Falc'her dall ha dinatur,
Te a scuill glac'har dreist muzur !
Perag sceï 'vel-se, en hon c'hreiz,
Ar barz levenès hol dud Breiz !

Allas ! piou frealzo breman
Ar paour keiz gwasket er bed-man ?
Rag netra na dalv eur zonic
Vit calon ar paour reuseudic.

Kenavô, barz ker, ma mignon,
A garienn a greiz ma c'halon !
Aman peb-tra a dro da fall,
Te 'zo guelloc'h, en eur Vreiz all,

Er vro lec'h ma 'zeo peb-tra guell,
Lec'h na eus na drouc, na brezei,
Trubarderès, na gasoni,
Na poan, na clenved, na cozni.

Azezet war ho c'hadoriou,
Ar barzed 'selaou da zoniou,
Ar barzed coz a gâne c'huec,
Hag a gomze ar Brezonec.

Brizeuc, ar barz he vleo melenn,
Mestr ar gwerziou, mestr an delenn,
'Vit da zigomer 'zo savet,
Hag hen eus evelhenn comzet :

— « Prosper Proux ! eur barz an dibab,
« N'oa ket en Breiz a welloc'h mab !
« Vel-d-oun hen eus caret he vro,
« Ha cânet, betec ar maro ! » —

(1) Kement-man a zo comerret euz gwerz divesa Proux, grêt an eiz var-n-ugent a viz cost, 1870.

« Malédiction rouge sur les Prussiens,
« Malédiction sur ces voleurs enragés !
« Casse-lui la tête ! Vaincre ou mourir !
« En âvant ! Les enfants de Breis-Izel !

« En avant ! un vrai Breton jamais
« Ne recula devant une épée ;
« La mort plutôt que le déshonneur
« Sera toujours la devise d'Arvor ! » (1)

II.

Ainsi chantait le bon barde ;
La tête haute, l'œil vif,
Il chantait avec cœur, avec force,
Son beau chant, son dernier *gwerz*.

Mais, derrière lui se tenait la Mort,
Sa faulx dans la main droite,
Et d'un coup, sans miséricorde,
Elle coupa et son chant et sa vie.

Et la bouche qui chantait des *gwerziou*,
Des chants de guerre et des chansons,
La joie des gens de tout âge,
La voilà, à présent, pleine de sang !

Ah ! Bretons, quelle douleur !
Le voilà mort, le roi des bardes,
Prosper Proux, le joyeux chanteur,
Qui faisait rire tout le monde !

Le barde sans égal qui a composé
Les jolis *soniou* que l'on entend
Chanter, de tous côtés, dans le pays,
Il a été fauché par L'Anco !.... (2)

Ah ! Faucheur aveugle et dénaturé,
Tu répands de la douleur, sans mesure !
Pourquoi frapper ainsi, au milieu de nous,
Le barde (qui était) la joie de tous les Bretons ?

Hélas ! qui consolera, à présent,
Le pauvre opprimé, dans ce monde ?
Car rien ne vaut une chansonnette
Pour le cœur du malheureux.

Au revoir, cher barde, mon ami,
Que j'aimais du fond du cœur !
Ici, tout tourne à mal,
Tu es mieux, dans une autre Bretagne,

Au pays où tout vaut mieux,
Où l'on ne connait ni le mal, ni la guerre,
Ni la trahison, ni la haine,
Ni la peine, ni la maladie, ni la vieillesse.

Assis snr leurs sièges,
Les bardes écoutent tes chansons,
Les vieux bardes qui chantaient bien,
Et qui parlaient le Breton.

Brizeux, le barde aux blonds cheveux,
Le maître des vers, le maître de la lyre,
Pour te recevoir s'est levé,
Et a parlé de cette façon :

— « Prosper Proux ! Un barde de choix ;
« Il n'y avait pas en Bretage de meilleur fils !
« Comme moi, il a aimé son pays,
« Et l'a chanté, jusqu'à la mort ! »

(1) Ces huit derniers vers sont empruntés à la dernière pièce qu'ait écrite Prosper Proux, le 28 août 1870.
(2) *L'Anco* est le nom de la mort personnifiée, en breton.

Digitized by Google

M'ho d-eus lâret ar barzed coz :
« — Ganid, kenvreur ker, hor bennoz !
« Cân d'imb eun darn euz da zoniou,
« En iez Breiz, hag euz da werziou. » —

Ma cânas *Kimiad* ha *Distro*
Soudard Breiz-izel en he vro ;
Ma vijen barz ; Mouez ar c'hleier,
Hag ive zon ar *Merch'etaer* ;

Ha re-all c'hoaz ; ha setu c'hoarz,
O clevet zoniou coant ar barz ;
Bep-tro lârent : — « Coanta zonic !
« Canit bepred ; c'hoaz unanic... »

O câner c'huec, o barz caret,
'Vit beza da gorf douaret,
Na varvo biken da hâno,
Ha tud Breiz bepred a gâno

Da zoniou coant ha da werziou,
War an hentjou, en nozveziou,
Ha *Bombard Kerne* vô meulet,
Keït vô eur Breizad war ar bed !

'Vel eur gwir varz ez out marvet :
Gant ar bleuniou, cân an eined,
Ez out êt-kuit : — d'imb hol canvo ;
Mès bev ez out c'hoaz.... Kenavo !...

F.-M. An Uc'hel.

Plouaret, 14 a viz Maë 1873.

Et ils ont dit, les vieux bardes.
— « Avec toi, confrère, soit notre bénédiction !
« Chante-nous quelques-unes de tes chansons,
« Dans la langue de Bretagne, quelques-uns de tes chants.

Et il chanta les *Adieux* et le *Retour*
Du soldat breton dans son pays ;
Si j'étais Barde ; *La voix des cloches*,
Et aussi la chanson du *Galantin* ; (1)

D'autres encore : et de rire,
En entendant les gentils *soniou* du barde ;
Et à chaque fois, ils disaient : « La jolie chanson !»
« Chantez toujours ; encore une !.....»

O Charmant chanteur, ô barde aimé,
Bien que ton corps soit dans la terre,
Il ne mourra jamais, ton nom,
Et les gens de Breiz toujours chanteront

Tes gentils *soniou* et tes *gwerziou*,
Sur les routes, aux veillées,
Et *Bombard Kerné* sera vanté
Aussi longtemps qu'il y aura un Breton au monde.

Tu es mort en vrai barde :
Avec les fleurs et le chant des oiseaux
Tu es parti ; — deuil à nous ;
Mais tu vis encore . . , au revoir !

F. M. LUZEL.
Plouaret, le 14 mai 1873.

(1) Ce sont les titres de pièces de P. Proux, publiées dans ses recueil de *Bombard Kerné* et *Canaouennou eur C'hernevod*.

LES JEUX PUBLICS ET LE THÉATRE CHEZ LES GAULOIS

(Suite)

CHAPITRE IV

UN DRAME.

Nous devons étudier dans ce chapitre un texte de Posidonius qui jusqu'à présent ne nous semble pas avoir assez retenu l'attention des savants. En le citant ils ont toujours eu surtout pour but de donner une preuve de la cruauté des Gaulois.

Voici ce passage : « D'autres, pour une somme d'argent ou pour un certain nombre de tonnelets de vin, après s'être assurés que le prix convenu sera livré et l'avoir distribué d'avance à leurs proches et à leurs amis, s'étendent en plein théâtre, le dos sur leurs boucliers, puis quelqu'un s'approche et leur coupe la gorge avec une épée. (1)

Roget de Belloguet, qui a cité ce passage, veut que la scène qu'a décrite Posidonius se soit toujours passée à la fin de ces repas interminables qui amenaient trop souvent des duels. L'éminent auteur de l'*Ethnogenie gauloise* pense que nos pères à la longue chevelure voulaient ainsi parfois, après boire, assister à l'agonie d'un homme qu'ils payaient en conséquence.

Les choses ont pu quelquefois se passer ainsi, nous n'en disconvenons pas, mais nous ne croyons point que le cas qui nous occupe en ce moment se réfère à une pareille coutume. Il faut le remarquer en effet. Posidonius dit : *en plein théâtre*, Ces mots ne sont pas mis au hasard par lui et comme en courant. Il est évident qu'il les a employés pour attirer l'attention des lecteurs.

Les gaulois avaient donc, si on s'en rapporte au témoignage du philosophe grec, des endroits affectés à des représentations dramatiques.

Il est bien certain que, par le mot *théâtre*, Posidonius n'a pas voulu parler d'un théâtre comme ceux qui existaient dans sa patrie, mais bien d'un échafaudage ou de trétaux élevés sans doute au milieu d'un espace réservé pour les spectateurs. Mais, est-ce qu'à l'origine, tout au moins, les grecs ont connu autre chose que cela ? Est-ce que les persans, qui de nos jours encore ne connaissent pas d'autres pièces que des drames sacrés, sorte de mystères inspirés tous plus ou moins par la mort de l'iman Husseïn, n'en sont pas encore aux échafaudages et cela même à Téhéran, la capitale du royaume ? (1)

(1) Ed. Wyttembach. loco citato.

(1) *La Cité Gauloise*.

Digitized by Google

Nous croyons, avec MM. Bulliot et Roidot que les sanglantes représentations qui font le sujet de ce chapitre devaient avoir lieu surtout dans une de ces localités que les romains qualifiaient d'*Emporia, marchés.*

A des époques, sans doute toujours les mêmes, on y accourait de très loin, comme de nos jours encore, en Russie, on va des parties les plus reculées de l'immense empire des tzars à la foire de Nijni Novgorod, et comme jadis en France on allait à la foire de Beaucaire.

Les récents et beaux travaux de MM. D'Arbois de Jubainville et Alexandre Bertrand sur l'antique Erin, nous permettent de nous rendre un compte assez exact de ce qui se passait dans nos grandes foires gauloises. Nous pouvons juger par analogie. (1)

Les foires de Carman étaient rangées à juste titre parmi les plus célèbres de l'Irlande. Elle avait lieu dans un cimetière, ce qui n'est pas pour nous surprendre, puisque nous avons vu des Gallois qui dansaient dans une église et même aussi au milieu des tombes. On y jouait et l'on y dansait, on y prenait part surtout à de grandes courses de chevaux, et l'on écoutait des bardes réciter leurs poésies. On y rendait aussi la justice. Il y avait un jour réservé pour le culte des dieux;

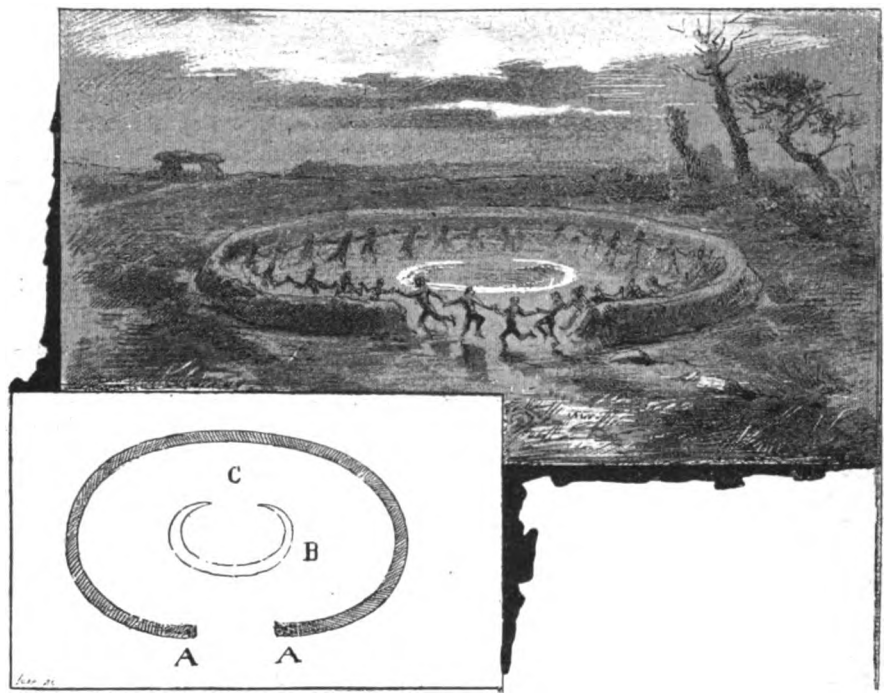

les autres étaient consacrés aux plaisirs et aux affaires.

Les Grands Pardons de la Bretagne, durent également plusieurs jours et nous ne serions pas surpris qu'ils aient parfois remplacé des marchés gaulois plus ou moins importants. Un jour, comme en Irlande, est destiné aux prières. Si l'on ne danse pas dans les cimetières, il y a moins d'un siècle, on formait des rondes dans la chapelle dont le saint donnait lieu à la fête. Il n'est pas jusqu'à la fontaine sacrée, obligatoire dans les endroits où se tiennent des réunions du genre de celle que nous décrivons qui ne reporte notre pensée vers la Gaule. (1)

Un jour était consacré aux dieux, avons-nous dit. Or, nous savons que notre race toute entière croyait avec une grande partie des peuples de l'antiquité, et c'est là son excuse, que rien ne valait un sacrifice humain pour s'attirer leur bienveillance et leur protection. César nous a laissé à ce sujet des détails que les belles études de M. d'Arbois de Jubainville sur la littérature et les coutumes de l'Irlande ont pleinement confirmés. (2)

Il n'est donc pas étonnant que de sanglantes exécutions aient eu lieu dans les fêtes dont nous parlons en ce moment. Purement religieuses tout d'abord, elles dégénèrent peu à peu au point de ne plus guère être autre chose qu'un spectacle. C'est ainsi que les combats de gladiateurs, imaginés d'abord pour appaiser les mânes et livrés sur un tombeau finirent par devenir un simple divertissement pour les Romains entassés sur les gradins d'un amphithéâtre.

(1) Une des communes des Côtes-du-Nord qui portait le nom de St-Gilles-du-vieux-Marché est célèbre par ses pardons. Il existait naguère encore dans cet endroit des ruines romaines, et certaines cérémonies de la fête rappellent tout à fait des coutumes Gauloises (2).

(1) D'Arbois de Jubainville *Cours de littérature Celtique ;* et Alexandre Bertrand. *Conférence* du 29 février 1882, faite à la Sorbonne.

(2) Louis Dubeux-La Perse 44e volume de l'Univers pittoresque. Firmin Didot p. 391 et suivantes.

Digitized by Google

Mais revenons au Gaulois que nous avons laissé sur un théâtre au milieu de la foule impatiente de le voir consommer un sacrifice.

Il est calme et presque souriant, étant soutenu par sa croyance dans l'immortalité de l'âme et aussi par cette familiarité avec la mort qui était un des traits les plus distinctifs de sa race et qui a laissé des traces évidentes parmi nos populations bretonnes.

Tous ses sentiments sont également ceux des hom- qui l'entourent ; aussi peut-on dire que leur cruauté en est singulièrement diminuée. Ils ont payé pour voir mourir un guerrier, mais, pas plus que lui, ils n'attachent quelque importance au trépas. Il n'est que le milieu d'une longue vie !

Et remarquons le bien, ce ne sera point un prêtre qui frappera la victime ; ce sera un homme quelconque

sur le compte duquel Posidonius ne juge pas à propos de nous renseigner. Il n'y a donc pas une cérémonie religieuse dans la force du terme ; il y a un spectacle.

Il existe un pays où, de nos jours encore il arrive que des gens meurent au cours d'une représentation dramatique par suite de l'exaltation de leurs sentiments religieux. Nous voulons parler de la Perse. Si nous tournons souvent nos regards vers elle, c'est parce que son théâtre a conservé quelque chose tout à fait primitif et que sa population est, au moins en partie, d'origine Aryenne.

Dans les *tazichs*, ou drames sacrés, ce ne sont pas les acteurs principaux que l'on tue sous prétexte que l'iman Husseïn a été massacré avec toute sa famille et qu'il faut pousser le réalisme aussi loin que possible. Ce sont de simples comparses qui y trouvent parfois une mort horrible. Ces figurants sont de bonne volonté ce qui les rapproche de notre Gaulois. Ils appartiennent à tous les rangs de la société et s'imaginent accomplir un acte fort agréable à la divinité en concourant à la splendeur de la fête. Les exigences de la mise en scène telle qu'on la comprend chez les successeurs de Darius et d'Artaxercès sont quelquefois terribles. Nous lisons ce qui suit dans un auteur très compétent au sujet de ces drames joués à l'occasion du mois de Moharrem. « La partie la plus extraodinaire de ce spectacle est la représentation des cadavres des martyrs qui ayant été décapités, sont placés tous sur une même ligne, chaque corps ayant une tête placée à côté de lui. Pour parvenir à bien rendre ce spectacle, plusieurs hommes sont enterrés jusqu'au cou ne laissant paraître que leurs têtes, tandis que d'autres cachent leurs têtes et ne laissent paraître que leurs corps. Les uns et les autres sont placés de manière à faire

Digitized by Google

croire que les têtes et les corps sont séparés. Quelques personnes se soumettent à ce supplice par un motif de dévotion et plusieurs en meurent... »

Voilà donc des exemples de morts arrivées en plein théâtre et dans des circonstances autrement plus terribles que celle où se trouve notre Gaulois. Le trépas vient lentement s'emparer des malheureux. Ils étouffent sous le sable qui les empêche de respirer et succombent sans proférer un cri qui troublerait la représentation : ils meurent obscurément.

Notre compatriote, lui, est vu de toute la foule. Il tombe en héros, comme sur un champ de bataille, frappé d'un coup d'épée !

CHAPITRE V

LES CHAMPS DU RIRE (1)

Dans sa préface du *Grand mystère de Jésus* que nous avons eu déjà l'occasion de citer plusieurs fois, M. de la Villemarqué nous dit qu'on a la certitude de l'existence d'un théâtre dans l'île de Bretagne dès les premiers siècles de l'ère chrétienne, et il nous affirme qu'on appelait *gwaremou* les endroits où l'on donnait des représentations. Plus tard ils auraient pris le nom de *Plans gwaré*. Il ajoute aussi qu'il est disposé à voir des enceintes réservées à des jeux dramatiques dans certains clos qui, dans notre armorique, portent également la même désignation... « C'est le nom que donnent les villageois au cirque célèbre de Locmariaque : toutes ces enceintes étaient en plein air et de forme plus ou moins ronde... »

Pour ce qui concerne Locmariaquer, M. de la Villemarqué a été évidemment mal renseigné. Les habitants de ce bourg si cher aux archéologues appellent exclusivement le cirque en question *park er gwareu ou gwareneu*, mot à mot le champ des rires.

Nous ne croyons pas non plus qu'il faille donner au mot *gwaremou* l'étymologie qu'il nous indique. Il ressort pour nous d'une lettre que M. Loth, l'éminent professeur de langue Celtique à la faculté des lettres de Rennes, nous a fait l'honneur de nous écrire, que tous les *parkou gwaremou* si communs en Bretagne, ne sont que des *garennes*. Le mot celtique et le mot français, auraient même une commune origine. Il est d'ailleurs à considérer que non loin du champ des rires, *park er gwareu*, il existe à Locmariaquer un *park c'hoarem* (2) et que nos bretons n'établissent pas la moindre confusion entre ces deux endroits. Les légendes qui s'appliquent à l'un, n'ont pas du tout cours au sujet de l'autre.

Pour établir que *gwaremou* a bien le sens qu'il lui attribue, le célèbre auteur du Barzaz-Breiz cite une vieille glose, dite d'Oxford, ou le mot qui fait en ce moment l'objet de notre étude est traduit par *théâtra*. Mais il semble être prouvé que dans ce document, ce n'est pas *gwaremou* qu'il faut lire mais bien *gwaroïmaou*, et que ce mot est formé de *C'hoari*, rire et de *ma* (exactement le *magos* Gaulois) place, pluriel *maou*. Cette analyse le rapproche singulièrement du champ de rire de Locmariaquer et aussi des *plans gwaré* Gallois. *Gwaré* ou mieux *gwaré* est évidemment pour *c'hoari*. Tout le monde sait, en effet, que la première lettre d'un mot Gallois ou Breton est muable d'après certaines règles. Mais par contre, elle s'éloigne d'autant de nos *gwaremou* qui sont bien évidemment des garennes.

A propos de ces derniers il resterait à savoir pourquoi elles sont presque toujours, non pas rondes, mais en forme d'hémicycles, et pourquoi aussi, ainsi que la chose résulte de renseignements qui nous ont été fournis par M. l'abbé Leboudec, on en fait toujours plus ou moins le lieu de réunion des Korigans et des autres génies de nos contes populaires. Nous verrons bientôt que ces esprits se réunissent également dans le *park er gwareu* de Locmariaquer, ce qui nous avait fait croire un moment qu'il était permis d'asssigner à toutes ces enceintes une même destination. (1) Nous avons depuis modifié notre opinion, mais nous n'en devons pas moins signaler ce fait à la sagacité de nos confrères en archéologie.

Il y a une curieuse remarque à faire au sujet des clos que nous étudions en ce moment. *Les plans gwaré* du pays de Galles, à commencer par celui qui est le plus célèbre de tous et dont on peut encore admirer les ruines non loin de Penzance et le *park er gwareu* de Locmariaquer sont des cirques ou théâtres Romains, ou plutôt Gallo-Romains. L'appareil des matériaux avec lesquels ils sont construits ne peut laisser aucun doute à cet égard. Pour ce qui concerne ce dernier monument dont nous donnons ici un plan géométral très exact, nous devons citer une légende qui nous a été racontée par M. Mahé, membre distingué de la société Polymathique du Morbihan, qui habite à Locmariaquer même où il a dirigé bien souvent des fouilles très intéressantes.

Mais d'abord, décrivons-le aussi fidèlement qu'il nous sera possible. Sa forme est celle de la figure que nous donnons ici, et il est orienté de façon que son entrée, située en A A, regarde la mer. Dans son milieu existe un cercle B dont les contours n'existent, au moins aujourd'hui, que dans l'imagination populaire. Son entrée, placée en C, est à l'opposite de celle de l'enceinte.

(A suivre) LIONNEL BONNEMÈRE.

(1) Voir : E. Bosc et L. Bonnemère. *Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix*, ch. IV, p. 109 et suivantes.

(2) C'hoarem, est une autre forme du mot *gwarem*, *gwaremou*, au pluriel.

(1) E. Bosc et L. Bonnemere, *Loco citato*.

Digitized by Google

LES EMPIRIQUES ANGEVINS

II

L'hypnotisme, qui commence à se faire accepter dans le domaine de la science officielle, a eu une destinée bizarre, et qui n'est pas à l'honneur de ladite science officielle, car il n'est qu'une déviation, je pourrais dire une contrefaçon du magnétisme, qu'elle poursuit de ses anathèmes depuis un peu plus d'un siècle. Braid, célèbre chirurgien anglais, assistait à des séances que le magnétiseur Lafontaine donnait en 1841 à Manchester. Il eut le bon sens et la hardiesse de penser que tout n'était peut-être pas charlatanisme et compérage dans les phénomènes étranges qu'il avait vu se produire. Il avait remarqué que généralement les magnétisés se trouvaient dans l'impossibilité d'ouvrir les yeux, et il pensa qu'il pourrait en obtenir l'occlusion par la fatigue et la contraction spasmodique des paupières. Un de ses amis, dont l'honorabilité lui était connue, se prêta à l'expérience, fixa ses regards sur le col d'une bouteille placée devant lui, et au bout de trois minutes, il s'endormait.

Ce premier pas fait, Braid marcha courageusement de l'avant, et publia à Londres, en 1843, un livre dans lequel il exposait sa découverte. L'ouvrage de Braid tomba entre les mains du docteur Azam, de Bordeaux, qui imita quelques-unes des expériences du médecin anglais, réussit dans ses tentatives, et il est curieux de voir avec quel entêtement ses confrères s'enfoncèrent dans les yeux les poings jusqu'au coude pour ne pas voir, et soufflèrent obstinément sur la lumière qu'on leur présentait.

« Je montrai, dit-il, ces expériences à un assez grand nombre de médecins ; les uns n'y virent qu'une mystification dont j'étais victime, d'autres refusèrent de les voir... J'étais contraint, par la nature même du sujet, d'agir dans l'ombre, comme un coupable, et dans un cercle restreint ; encore en transpirait-il quelque chose, et si mon caractère, heureusement bien connu, ne m'eût mis au-dessus du soupçon, le mot de *charlatanisme* eût été prononcé. »

Ces lignes sont empruntées aux pages 23 et 24 au livre qu'il publia en 1887, sous ce titre : *Hypnotisme, double conscience et altération de la personnalité.* Il reconnaît, à la page 53, que l'hypnotisme a de grands rapports avec le magnétisme, et il s'écrie : « Le merveilleux descendra ainsi du piédestal où l'ont placé l'enthousiasme irréfléchi des uns et l'industrialisme des autres, et beaucoup de ses phénomènes rentreront dans la science, d'où ils n'auraient jamais dû sortir. »

Mais, excellent docteur, ce sont les empiriques, les magnétiseurs, ceux que vous traitez de charlatans, qui les y ont fait entrer, et vous leur avez fait faire antichambre aussi longtemps que vous l'avez pu. N'accaparez donc pas ainsi ce que vous avez pris aux autres, et laissez leur part à ces autres-là.

En 1859, le docteur Azam avait adressé à l'Académie de médecine un premier mémoire, et il estime que ses recherches « ne sont tombées dans une sorte d'oubli que par suite de leur malheureuse analyse avec les prestiges justement décriés du magnétisme animal (p. 75). »

S'il présente tant de ressemblance avec l'hypnotisme, la faute en est-elle au magnétisme, et n'est-ce pas le plus ancien en date qui peut accuser le nouveau venu de lui emprunter ses principaux caractères ?

Imitant encore en cela les magnétiseurs, Braid avait employé l'hypnotisme comme moyen curatif. En véritable médecin qu'il est, le docteur Azam repousse ce côté de la question, « après, dit-il, avoir lu le livre de Braid où sont rapportées nombre du cures, dans lesquelles j'ai peu de foi (77). »

Le livre de Braid ne fut pas connu que du seul docteur Azam, et un empirique, Durand de Gros, qui prit pour la circonstance le pseudonyme de docteur Philips, vint faire à Paris, vers 1858 ou 1860, plusieurs séances d'hypnotisme. Je fus mis en rapport avec lui, et il m'avoua que ce qu'il faisait n'était pas autre chose que du magnétisme présenté sous un autre forme, obtenu par un procédé différent. Il m'affirma que tout sujet magnétisable était un sujet hypnotisable, et réciproquement.

Le docteur Charcot a donc eu des précurseurs, il n'a rien inventé, et ses fameuses expériences, à la Salpêtrière et ailleurs, n'ont été que de la vulgarisation. Moi-même, — *ille ego,* — bien longtemps avant lui, il y a tout juste vingt ans, dans deux feuilletons du *Siècle* des 24 et 25 avril 1868, j'exposais la situation à Paris des différentes sciences occultes, somnambulisme, hypnotisme, odisme, spiritualisme, chiromancie, cartomancie, etc., et j'établissais la parfaite similitude des deux premières.

Sous ce titre : *Magnétisme et médecine*, le *Voltaire* du 24 août contenait un article de Camille Flammarion dans lequel il citait un passage d'une lettre du docteur Charcot, qu'il faisait suivre de réflexions identiques à celles que j'adressais tout à l'heure au docteur Azam :

« Si la médecine, au nom de la science et de l'art, « dit le docteur, a pris possession de l'hypnotisme, « elle doit le retenir dans les strictes limites de son « domaine, s'en servir comme agent thérapeutique « puissant, et ne jamais le livrer à des mains pro« fanes. »

« Voyez-vous cela ! des mains profanes ! Mais, cher et éminent docteur, ce sont des mains profanes qui ont tout fait. Sans elles, vous n'auriez jamais eu l'idée de commencer vos belles expériences de la Salpêtrière. L'Académie n'a aucun titre historique pour justifier cette prise de possession. Pendant un long siècle, elle a nié le magnétisme, l'a fait condamner comme jonglerie, l'a tellement conspué qu'aujourd'hui encore il a bien de la peine à trouver sa place au soleil. Cher maître, ne parlons pas de corde dans

Digitized by Google

la maison d'un pendu. Si la Faculté avait une tradition, si elle était logique avec elle-même, elle devrait vous rayer du tableau de ses docteurs. »

Notons en passant que le docteur Azam ne croit pas aux cures que Braid prétend avoir opérées au moyen de l'hypnotisme, tandis que le docteur Charcot y voit un agent thérapeutique puissant ! Lequel est le plus... docteur, de ces deux docteurs-là ?

Hippocrate dit oui, et Galien dit non !

Le directeur du journal *La Curiosité*, Ernest Bosc, a consacré dans cette feuille deux articles à l'hypnotisme et au magnétisme, qu'il considère comme scientifiquement synonymes. Il y annonce qu'il a écrit un livre sur cette grave question, mais qu'il ne l'a pas fait imprimer, parce que, dit-il, « le moment n'est pas encore venu. S'il paraissait aujourd'hui, il renverserait tellement tout ce qui existe dans l'ordre des faits matériels, scientifiques, spiritualistes, que certainement la majorité des lecteurs fermerait le livre après avoir lu seulement une partie de la préface, dès lors ce livre aurait un nombre si restreint de lecteurs, que ce n'est pas la peine de le publier. »

Selon lui, ce que l'on a fait jusqu'à ce jour « n'est que de l'hypnotisme ordinaire. Au-dessus de celui-là, il y a l'hypnotisme que nous appellerons transcendant, qui est à l'hypnotisme vulgaire comme le rapport de cent milliards est à un. »

Bosc est un méridional, et il s'est abreuvé longtemps aux eaux de la Garonne. Mais sans le chicaner sur ce qu'il peut y avoir d'exagéré dans le rapport de cent milliards à un, je dirai que si, lui de son côté et moi du mien, nous exposions ce qui est à notre connaissance personnelle sur cet ordre de phénomènes, on nous prendrait pour deux gascons ; et lorsque l'on voit le docteur Azam traité presque de charlatan par ses confrères pour avoir étudié le cas étrange et anormal de Félida X, on comprend la prudente réserve de Bosc et la mienne. Fontenelle n'a-t-il pas avoué que s'il avait la main pleine de vérités, il se garderait bien de l'ouvrir ?

Dans sa chanson des *Fous*, que je n'hésite pas à mettre à côté des plus belles odes de Lamartine et de Victor Hugo, Béranger a dit :

Combien de temps une pensée,
Vierge sainte, attend un époux !
Les sots la traitent d'insensée,
Le Sage lui dit : Cachez-vous !

et comme un autre poète a dit de son côté :

Les sots depuis Adam sont en majorité,

il est toujours plus prudent de très peu parler, si l'on ne pense pas comme tout le monde.

Cependant je puis dire, pour le repos de ma conscience, que je n'ai pas mis, de parti pris, la lumière sous le boisseau, et que j'ai fait une tentative pour attirer l'attention sur ces graves questions. Sans doute la Félida du docteur Azam avait une double conscience et une existence double, qui ne se ressemblaient en rien l'une à l'autre, et l'oubli le plus absolu couvrait la moitié de sa vie, soit qu'elle fût dans le premier état, soit qu'elle fût dans le second. Mais elle ne faisait rien de plus, en somme, dans le second que dans le premier, tandis que ma Félida, à moi, voyait son intelligence décuplée, je devrais peut-être dire centuplée, lorsqu'elle tombait dans son somnambulisme naturel.

J'ai raconté dans la préface du *Roman de l'Avenir*, publié en 1867, comment je me trouvais en possession des manuscrits d'un somnambule naturel qui, en sept années de temps, avait écrit, inconsciemment et malgré lui, plus de vingt-deux mille pages qu'il était absolument incapable de composer, étant réduit à ses propres ressources intellectuelles. Chaque nuit, vers trois ou quatre heures du matin, les lèvres fortement contractées et absolument muet, une force irrésistible le chassait hors de son lit, et alors il couvrait le papier, avec une rapidité vertigineuse, de pattes de mouches sur les sujets les plus différents, les plus variés. Comme Jeanne Darc, il avait ses *Voix*, sous la dictée desquelles il prétendait écrire. Parfois il se révoltait, il maudissait ces travaux forcés auxquels on le condamnait, mais ses plaintes n'étaient pas écoutées. Dans l'espace d'une heure, il fournissait invariablement de douze à quatorze pages d'écriture, sans hésitation, sans rature, sans s'arrêter une seconde à chercher une idée, une phrase, un mot.

C'était un robinet ouvert, d'où l'inspiration s'écoulait en jet toujours égal. Quand vers huit ou neuf heures du matin il rentrait dans la vie de tout le monde, tout ce qu'il venait d'écrire pendant ces heures d'une autre existence s'effaçait peu à peu de sa mémoire, comme le rêve qui s'évanouit et disparaît à mesure que l'on s'éveille. Le lendemain, chassé de sa couche par la même force inconnue, il se remettait à l'ouvrage et continuait la phrase parfois interrompue le jour précédent.

Je l'appelais un extatique. J'ai su depuis que les Américains, qui ont observé les premiers ces faits de spiritualisme, leur donnaient le nom de *trance*. Il se trouvait dans cet immense fouillis littéraire une centaine de nouvelles et de romans, soit à l'état de plans, soit écrits en entier ; un traité d'hygiène ; l'histoire de sa vie, de sa maladie, de son développement intellectuel ; un traité de métaphysique ; un autre de religion naturelle ; une sorte de Genèse nouvelle sous le titre de : *La Plante*...

Ne sachant pas trop ce que cela pouvait valoir, je choisis, comme essai, *le Roman de l'Avenir*, une simple idylle, œuvre de fantaisie, complètement en dehors du monde réel, et dans laquelle sont jetées, sous une forme légère, les bases d'une nouvelle cosmogonie toute entière.

Le *Roman de l'Avenir* passa inaperçu, le lecteur ne vit dans la préface qu'un de ces procédés usités

Digitized by Google

par les auteurs pour piquer la curiosité. J'en donnai ensuite quatre dans le *Siècle*, où ils firent assez bonne figure. Le libraire chez lequel je les publiai fit faillite, je ramassai comme je pus ces tristes épaves, et, découragé, je me replongeai dans mes études historiques.

Il y a eu, dans ma modeste carrière littéraire, une particularité qui eût pu surprendre mes lecteurs, — si j'en ai. Après avoir été un grave historien pendant la jeunesse et la maturité de ma vie, après avoir écrit l'*Histoire des Paysans*, *La France sous Louis XIV*, *Les Guerres de la Vendée*, *Les Dragonnades*, *Les Guerres de Religion*, et le reste, voilà que, ayant dépassé la cinquantaine, je m'improvisais romancier, et qu'arrivé au déclin de ma vie, je donnais coup sur coup en feuilleton, dans le *Siècle*, *Le Tuteur*, *Elisa Darley*, *les Déclassées* et *Louis Hubert*. C'est que, effrayé de ce débordement d'inspiration qui le poursuivait jusque dans son sommeil, l'auteur inconscient de ces romans était bien décidé à ne pas attirer sur lui l'attention du public. Il redoutait, non sans raison, d'être discuté, raillé, bafoué, et, pour détourner les regards, il exigeait que ces œuvres fussent signées de mon nom, quoique ma part de collaboration n'y fut pas considérable. Voilà la clef de ce mystère, et encore n'en dévoiles-je ici qu'une très faible partie.

Mais ces choses sont trop graves et trop hardies pour pouvoir être traitées utilement par un intrus dans la science. Elles sont d'ailleurs à la veille de faire leur entrée dans le monde par les grandes portes de l'Académie de médecine. La docte vieille accepte l'hyptonisme. Seulement ces messieurs tâtonnent, hésitent, et ne se doutent pas encore eux-mêmes du but auquel il vont aboutir. Etant donné d'un côté la méthode pastorienne et l'invasion des microbes, la victoire des infiniment petits sur les infiniment grands, de l'autre les révélations de l'hypnotisme, c'est-à dire du somnambulisme et du magnétisme, toute une révolution immense, radicale, va très prochainement bouleverser la thérapeutique médicale. Bientôt disparaîtront ces drogues homicides qui guérissent un moment, puis cèdent la place à d'autres. C'était naguères le salicilate, jusqu'au jour où l'on s'est aperçu qu'il attaquait le cerveau et détruisait l'intelligence. Aujourd'hui la vogue est à l'antipyrine, un autre poison dont, dans la séance du 21 février dernier, à l'Académie de médecine, un de ses membres disait : « L'action irritante du médicament ne se borne pas à l'estomac, mais encore à l'intestin ; il détermine alors des coliques plus ou moins vives. Sur le système nerveux il produit un effet analgésique, et à trop forte dose un effet vertigineux avec collapsus. »

Cela veut dire, à mots couverts, que l'antipyrine, comme le salicilate, conduit la victime à l'abrutissement.

Louis XIV demandait un jour à l'auteur du *Misanthrope* ce qu'il faisait quand il était malade : « Sire, répondit Molière, j'appelle mon médecin, nous causons ensemble, il m'ordonne des remèdes, je ne les prends pas, et je guéris. »

Le grand roi n'imitait pas cette prudente réserve, et vraiment il fallait qu'il fut taillé pour vivre cent ans, pour avoir pu résister au traitement implacable auquel il fut appliqué par ses médecins. Ce prince fut véritablement la gloire et le triomphe de l'allopathie, elle peut le montrer à ses amis et à ses ennemis comme un exemple longtemps vivant de ce qu'un homme peut absorber de poison sans succomber. Il battit Mithridate sur ce terrain. Il faut consulter là-dessus le journal manuscrit de la santé du roi, tenu par Daquin d'abord, et qui prend un nouvel intérêt quand Fagon le rédigea, après qu'il eut été nommé premier médecin du roi. Fagon est bien plus amusant que les médecins de Molière, parce qu'il est plus sérieux encore. Il purge et repurge le roi et enregistre le résultat de ces purgations avec une grande variété de style, avec une coloration d'images qui sent son artiste.

Dangeau, de son côté, dans son *Journal*, note tout cela pour la postérité, et tout cela était grave en effet, car quand les destinées d'un grand peuple sont à la merci d'un seul individu, tout, de la part de cet individu, devient affaire d'Etat. Fagon donc purge et repurge pour rhumes, maux de tête, goutte, indigestions, anthrax, insomnies, étourdissements, vapeurs : il faut au besoin de l'art pour l'art, et purge le roi pour rien, « par précaution sage et nécessaire. » C'est la purgation préventive. Si les chirurgiens saignaient à blanc, Fagon était fier d'aller quelquefois jusqu'à ce qu'il appelait « la selle rouge. » Le 6 juillet 1705, il ne l'obtint qu'après « treize selles prodigieuses. » Le 5 avril 1696, « il repurge Sa Majesté. » Elle avait, depuis quatre ou cinq jours, mangé des mets accommodés « avec toutes sortes de sauces propres à faire une grande fermentation dans le ventre, dont l'effet parut par treize selles dans lesquelles elle rendit de pleins bassins d'excréments et de sérosités écumantes. Cependant cette grande évacuation ne satisfit pas encore au grand besoin qu'elle en avait. » Molière a prévu le cas et rédigé l'ordonnance : *Repurgare, reclysterisare !*.. Le 30 juillet 1698, le roi « fit une grande selle de matières en bouse de vache. » Et Fagon triomphant note que, de tout cela, le roi ne s'est point affaibli.

« Le roi, répète Dangeau à chaque page, prit hier médecine par pure précaution : il ne s'est jamais si bien porté. » En 1698, il est dans l'habitude de se purger régulièrement tous les mois. En mai 1710, la même bonne habitude continue, et le roi continue également à ne s'être jamais si bien porté. Puis, comme il fallait faire la part du chirurgien en même temps que l'on faisait si large celle du médecin, Louis se faisait également saigner « par pure précaution. » La saignée en effet, dans ce terrible siècle, n'était

Digitized by Google

pas moins en faveur que la purgation. Guy Patin, qui nous a laissé de si curieuses *Lettres*, se fit saigner sept fois pour un simple rhume, et il ne se passait pas de semaines qu'il ne fit couler le sang de septuagénaires ou d'enfants à la mamelle pour d'aussi futiles prétextes (10 mars, 13 août 1648...).

Dans ses *Mémoires*, Bussy-Rabutin nous apprend que, atteint de fièvres quartes, il fit appeler le médecin du prince de Condé. « Il me traita, dit-il, et me fit saigner huit fois en trois semaines : heureusement pour moi, il tomba malade lui-même et mourut ; sans cela, de la manière dont il s'y prenait, il m'aurait tué. »

EUGÈNE BONNEMÈRE.

LETTRES ET ARTS

Une couronne académique. — Dans sa séance du 27 mai, l'Académie française a décerné le prix Maillé de Latour-Landry à M. Léon Séché, directeur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, pour son volume de poésies intitulé : « *La chanson de la Vie* ».

—

L'Exposition bretonne-angevine. — Voici le programme des fêtes qui seront données du 25 mai au 25 juin dans la salle Petit à l'occasion de cette Exposition.

Le 25 mai, à 2 heures de l'après-midi, ouverture solennelle de l'Exposition sous la présidence de M. Jules Simon. Concert dans lequel on entendra Mmes Salla, de l'Opéra-Comique, Terrier-Vicini, Russeil-Serpette, Mlle Consuelo Domenech, MM. Furst, Ragneau, Izaye, le grand violoniste, Querrion, un jeune violoncelliste breton de beaucoup de talent, Daubray du Palais Royal, et Monnet-Sully de la Comédie-Française.

Le 1er juin. — Conférence de M. Bourgault-Ducoudray sur les mélodies populaires de la Bretagne, suivie d'un concert.

Le 8 juin. — Conférence de M. Félix Hémon, professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand, sur la poésie bretonne et les poètes bretons. Couronnement du buste de Brizeux. — Audition de mélodies faites par Victor Massés et M. Ropartz sur des poésies de l'auteur de *Marie*.

Le 15 juin. — Grande matinée musicale et littéraire.

Le 23 juin. — Kermesse bretonne à laquelle prendront part en costume breton les dames de l'association bretonne-angevine.

—

Nous avons dit que l'*Exposition bretonne-angevine* comprendrait plus de 400 numéros. Voici la liste alphabétique des exposants.

Peinture et dessins.

1. Tancrède Abraham. — 2. Alleaume. — 3. Aubert, Joseph. — 4. Beauquesne. — 5. De Bellée Léon. — 6. Bellet, Aug. — 7. Brioux, Lionel. — 8. Chabas. — 9. Chaillou, Narcisse. — 10. Chantron. — 11. Chesnard-Huché. — 12. Clémansin du Maisne. — 13. Le comte de Clermont-Gallerande. — 14. Corbineau. — 15. Cormeray. — 16. Cornillier. — 17. Dargent Yan. — 18. Delaunay, Elie. — 19. Dezaunay. — 20. Duchemin. — 21. Ducoudray. — 22. Durand, Albert. — 23. Espinet (Madame). — 24. Flornoy, John. — 25. Glaize, Edouard. — 26. Grasset — 27. Guillou, Alfred. — 28. Herland (Mlle). — 29. Houssay (Mlle). — 30. Jobbé-Duval. — 31. Jousset. | 32. Lausyer. — 33. La Rochette (de). — 34. Lehideux. — 35. Le Roux, Charles. — 36. Le Sénéchal de Kerdréoret. — 37. Luminais. — 38. Luzeau-Brochard. — 39. Lutscher. — 40. Mains (de). — 41. Marant-Boissauveur. — 42. Maufra. — 43. Merson, Luc-Olivier. — 44. Meslé. — 45. Nicolas. — 48. Nobillet. — 49. Ogier. — 50. Parker. — 51. Raymond. — 52. Richard-Gallois (Mme). — 53. Roussin. — 56. Sarrebourse (Mlle de). — 57. Sebillot, Paul. — 58. Serenne, Célestin. — 59. Toulmouche. — 60. Toulmouche (Mme). — 61. Villéon (de la).

—

Aquarelles, dessins, cartons, porcelaine, faïence, miniature.

1. Tancrède Abraham. — 2. Mlle Adrien Marie. — 3. Astruc. — 4. De Bellée. — 5. Mme Bonnemère. — 6. Mme Cazin. — 7. Cornillier. — 8. Cox. — 9. Yan Dargent. — 9. Albert Durand. — 10. Favier. — 11. Filoleau. — 12. John Flornoy. — 13. de Fréminville. — 14. Mme Léonce Gibert. — 15. Mlle Hiard. — 16. Hoffmann. — 17. Kermabon. — 18. Mlle Kermabon. — 18. Vicomtesse de la Motte-Rouge. — 19. Mme Le Boterf. — 20. Ch. Leroux. — 21. Mme Manchon Duchesne. — 22. Ch.-Olivier Merson. — 23. Luc-Olivier Merson. 24. Ogier. — 25. Mlle Pahier. — 26. Du Pontavice. — 27. Roussin. — 28. Mme Toulmouche.

—

Sculpture.

1. Astruc. L. Bonnemère. — 2. Mlle Casini. — 3. Mme Cazin. — 4. Denécheau. — 5. Gourdel. — 6. Léofanti. — 7. Nayel. — 8. Pierre Ogé. — 9. Taluet.

—

Artistes décédés.

1. Amaury Duval. — 2. Blin. — 3. Duveau. Gouëzou. — 4. Hamon. — 5 Hercoüet. — 6. Hoffmann. — 7. Léonce Petit.

—

Avis aux artistes.

Les artistes peintres et sculpteurs résidant à Paris sont priés de ne déposer leurs ouvrages à la salle Petit que le 24 mai à partir de midi.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

Digitized by Google

L'EXPOSITION BRETONNE-ANGEVINE.

La presse parisienne est unanime à faire l'éloge de cette exposition qui a été inaugurée le 25 courant, en présence d'un public aussi nombreux que choisi, par une très brillante matinée littéraire et musicale dont les principaux éléments avaient été fournis par les artistes bretons-angevins. On trouvera plus loin le programme de cette fête et les appréciations de quelques journaux.

A trois heures précises, M. Léon Séché, secrétaire général de l'Association bretonne-angevine, donnait la parole à M. Jules Simon qui s'avança au pied de l'estrade avec son pardessus sur le bras et son chapeau à la main, comme pour s'excuser, et prononça l'allocution suivante :

Mesdames, messieurs,

C'est une petite trahison que commet là M. Léon Séché, car je suis venu pour assister à un concert sans pouvoir y faire ma partie. J'ai, en effet, une bonne raison pour ne pas faire ma partie dans un concert où figurent tant d'artistes aimés du public, c'est que j'ai perdu mon instrument (Rires). Voilà plusieurs semaines que je suis pris par la gorge. On doit me faire parler après-demain au Cirque d'hiver qui est la salle la plus dure de Paris. Quand j'y est parlé, il y a environ quinze ans, j'étais relativement jeune, je n'avais pas cette indisposition et on ne m'entendait pas beaucoup. J'ai donc bon espoir qu'après-demain on ne m'entendra pas du tout (Rires).

Cependant, je voudrais bien être entendu des personnes que je vois ici et qui ont pris la peine de se déranger pour assister à l'inauguration de notre exposition bretonne-angevine.

Vous savez, mesdames et messieurs, que depuis quelques années, toutes les provinces représentées à Paris par leurs nationaux ont fondés des associations, des dîners, des conférences, des concerts..., tout cela pour avoir le prétexte de se voir et pour penser un peu à la campagne absente, dans cette ville qui est quelquefois trop présente à l'esprit et qui finit par en être accablante. Si nous faisions l'énumération de ces sociétés, je crois que ce serait long. Il y a, par exemple, les cigaliers qui sont très connus. C'est un joli nom, d'ailleurs. Ils sont du Midi, ceux-là. Il y a encore les Lorrains, les Alsaciens... Ah ! les Alsaciens font beaucoup de choses. Ils ont fait la meilleure de toutes en fondant des écoles ; ils en ont fait une récemment très belle et très bonne. Ils ont inventé, je crois que c'est eux, l'arbre de Noël, une chose charmante. Quand le jour de Noël arrive, les Alsaciens — et j'entends par là surtout les Alsaciennes — se mettent de tous les côtés à chercher quels sont les bons cœurs qui voudront bien donner soit un livre, soit un joujou pour les enfants, afin que les enfants se disent que Noël est venu, et qu'il est venu d'Alsace, car jamais ils ne nous oublient dans les fêtes qu'ils donnent et dans les plaisirs qu'ils se donnent à eux-mêmes (Applaudissements). Plus ils sont Alsaciens et plus ils sont Français. Et ce que je dis pour eux, je puis aussi le dire pour nous. Autrefois, après la première Révolution, quand il a fallu établir l'unité française, imposer à la France l'unité, on oubliait ou l'on feignait d'oublier le coin de la France où on avait le cœur particulièrement attaché. Il n'y a plus besoin de cela à présent, puisque l'unité française est indestructible et c'est pour cela que le souvenir des provinces se réveille de toutes parts. Mais ce souvenir, en même temps qu'il réchauffe les cœurs bretons et les cœurs méridionaux et les cœurs alsaciens, nous rappelle à tous que la grande patrie est au dessus de la petite. Pour moi qui suis persuadé qu'il y a comme une génération des sentiments qui viennent l'un après l'autre, que le sentiment voisin produit et réchauffe le sentiment un peu plus lointain, qu'on ne peut être grand citoyen qu'en étant auparavant un père de famille honoré et respecté, pour moi, dis-je, je trouve que ce réveil de l'esprit local, loin de nuire à l'esprit national, lui donne une force et une solidité nouvelles (Applaudissements).

Nous pouvons donc faire nos fêtes bretonnes et dire en même temps que ce sont des fêtes françaises. Nous autres Bretons — et quand je dis Bretons je n'oublie pas les Angevins — car il faut que je me souvienne que c'est ici une association bretonne-angevine, de même que si je parlais à une réunion de la Pomme il faudrait me souvenir que c'est une réunion de Bretons et de Normands ; mais enfin, comme moi je suis Breton, vous m'excuserez si ce mot est le premier qui vient sur mes lèvres — nous autres Bretons, nous avons encore plus de plaisir que les autres, du moins je l'imagine, à nous rencontrer. Pourquoi cela ? Si nous en demandons la cause aux étrangers, ils nous disent : « Ah ! vous vous aimez beaucoup les uns les autres, et vous aimez beaucoup votre pays parce que c'est un pauvre pays, parce qu'on aime la terre à proportion qu'elle est plus dure et parce qu'on s'attache aux gens et aux choses plus encore par les douleurs qu'ils vous font sentir que par les joies qu'ils vous apportent (Applaudissements prolongés).

Je le veux bien, je le reconnais, nous sommes un pays pauvre, nous sommes la terre des rochers et la terre des chênes, mais nous sommes peut-être aussi la terre des cœurs de chêne. (Applaudissements).

Et je crois qu'on peut s'en souvenir à Paris, où les mobiles bretons ont, dans les mauvais jours, laissé une trace si profonde de leur passage. Nous ne sommes pas les seuls à savoir que le pays qui enfante les chênes enfante aussi les soldats. Nous l'avons démontré et, s'il le fallait, nous le démontrerions encore. (Bravos).

Mais, pour aujourd'hui, mesdames et messieurs, nous n'avons pas la moindre intention de vous montrer des soldats. Ce que nous vous montrons, ce sont des peintres ; et vous pouvez voir que, même pour les peintres, nous ne sommes pas tout à fait déshérités. Il y a parmi les toiles étalées sur ces murailles des chefs-d'œuvres signés de noms qui sont pour nous les plus grands et qui sont peut-être aussi les plus grands pour la patrie française. Je pourrais les nommer, j'aurais plaisir à les nommer : ce sont presque tous mes amis personnels — mais je m'en garderai bien. Je ne veux pas nommer ceux qui sont illustres parce que, si je le pouvais, ceux que je nommerais de préférence ce sont ceux qui ne sont pas encore illustres et qui probablement le seront un jour. Les illustres arrivés, je les aime tendrement et je les remercie de la gloire qu'ils jettent sur mon pays, mais les illustres futurs, je les aime deux fois, quatre fois, vingt fois, parce que c'est la jeunesse et la fleur de l'avenir : je les aime parce qu'ils souffrent aujourd'hui, parce qu'ils seront heureux plus tard et que leur bonheur sera le nôtre. (Applaudissements).

Quand vous prendrez le catalogue si remarquable, si bien fait par M. Léon Séché, la cheville ouvrière de tout ce qui

Digitized by Google

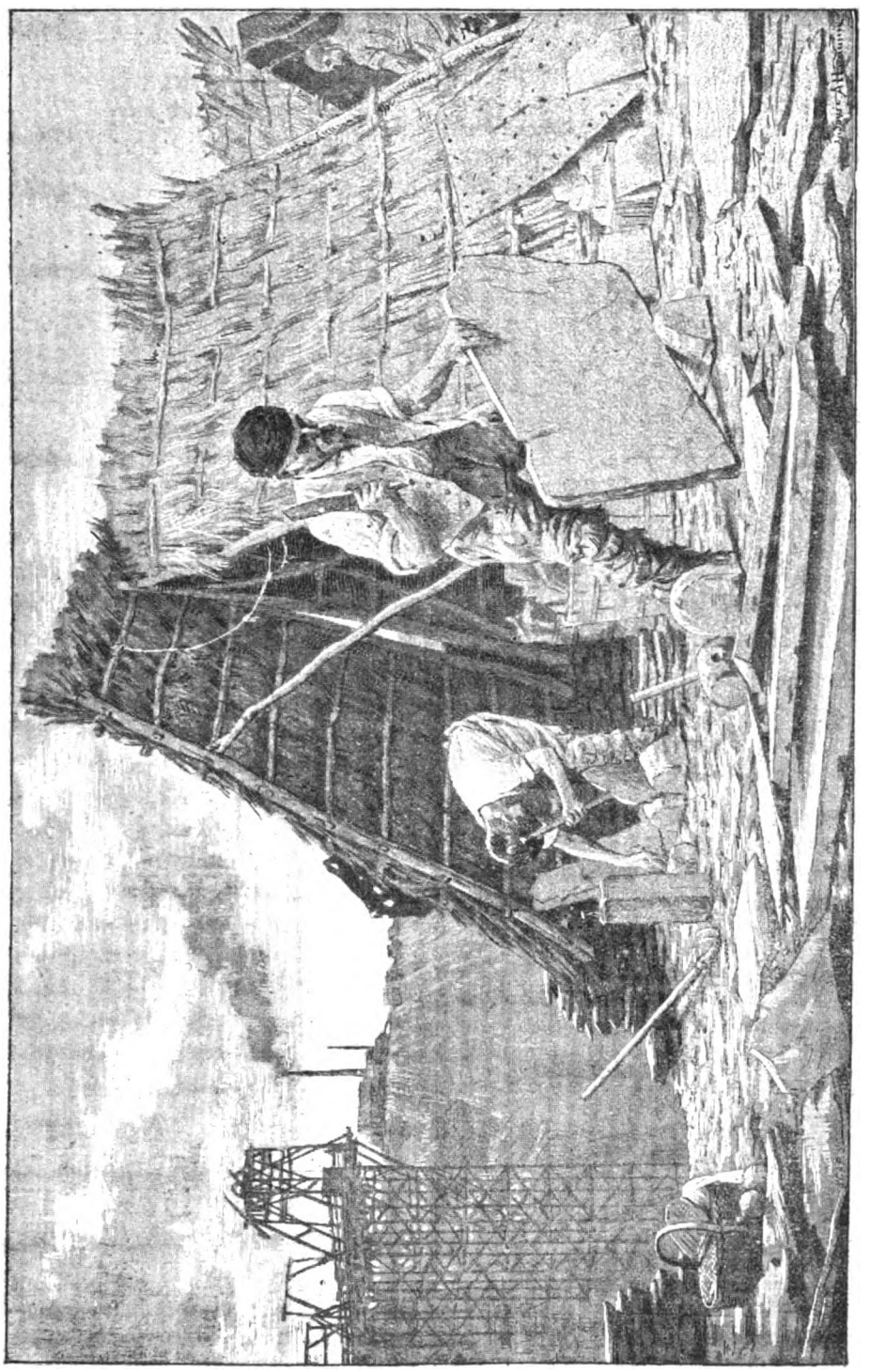

LES ARDOISIÈRES D'ANGERS, PAR ALLEAUME.

Digitized by Google

se fait ici, car il est toujours le premier au travail lorsqu'il s'agit de la Bretagne et de l'Anjou. — quand vous lirez notre catalogue, vous vous convaincrez que tout le monde y a apporté sa part. C'est un genre de bienfaisance qui est familier aux grands artistes. Loin de se cantonner et de dire : « Je ne me commets pas avec les petits, » ils viennent volontiers, et ce sont ceux qui portent les plus grands noms qui apportent le plus gracieusement leurs œuvres.

J'ai donc l'agréable mission de remercier les uns de leur bon accueil et de promettre aux autres un bon avenir, et je remercie tous les Bretons et toutes les Bretonnes, tous les Angevins et toutes les Angevines, et aussi tous les étrangers qui ont bien voulu venir à cette première fête de l'art breton. (Applaudissements).

PORTRAIT DE M. ALLEAUME.

Quand l'illustre orateur eût fini, ce fut le tour des musiciens et des chanteurs. Voici le programme de ce concert :

PREMIÈRE PARTIE

1. **Polonaise**. . . . . Mlle DOMENECH.	CHOPIN.
2. **Air des Saisons** . . . . . Mme RUSSEIL-SERPETTE.	VICTOR MASSÉ.
3. **Andante religioso** (pour violoncelle). . . . . M. QUERRION.	SERVAIS.
4. **En écoutant une Fauvette.** M. FURST.	POISE.
5. *a*. **Aria et Gavotte**	JULES BORDIER.
b. **Canzonetta** . . . . . M. E. ISAYE.	—
6. **Paysage** (duo inédit), paroles de M. E. Grimaud . . Mmes SALLA et TERRIER-VICINI.	BOURGAULT-DUCOUDRAY.
7. **Le Jugement de Komor**. . M. MOUNET-SULLY.	LECONTE DE LISLE.
8. **L'accident du faubourg Montmartre.** M. DAUBRAY.	

DEUXIÈME PARTIE

1. **Méditation sur le 7e prélude de J. S. Bach** . . . . . MM. E. YSAYE, Th. YSAYE, QUERRION et PIERNÉ.	JULES BORDIER.
2. **Air de Kenilworth**, accompagné par l'auteur. . . . Mme SALLA.	PFEIFFER.
3. **Tarentelle** (pour violoncelle), accompagné par Mlle Querrion . . . . . M. QUERRION.	POPPER.
4. **La Jolie Fille de Perth** . . M. FURST.	BIZET.
5. **La Pensée** (tirée de *la Conjuration des fleurs*) . . Mme TERRIER-VICINI.	BOURGAULT-DUCOUDRAY.
6. **Valse arabesque** . . . . Mlle DOMENECH.	LACK.
7. *a*. **A la bien-aimée**. . . .	TOULMOUCHE.
b. **Idylle** . . . . . Mme RUSSEIL-SERPETTE.	—
8. **Le Violoneux** . . . . . M. RAGNEAU.	OFFENBACH.

Inutile de dire que chaque morceau et chaque interprète fut applaudi avec enthousiasme. Chanteurs et musiciens n'étaient-ils pas ou Bretons ou Angevins? Seuls, Mmes Salla et Terrier-Vicini, MM. Ysaye et Pierné n'appartiennent pas à nos provinces, mais ils interprétaient des œuvres de nos compatriotes, deux raisons pour qu'on leur fît fête. Et quelles jolies chanteuses que Mmes Salla et Terrier-Vicini, et quel violoniste que M. Ysaye! MM. Bourgault-Ducoudray et Jules Bordier doivent être fiers d'avoir des interprètes de cette force-là! C'est le joyeux Daubray qui s'était chargé de nous faire rire. Il y a réussi à merveille avec l'*accident du faubourg Montmartre*. Impossible de mieux conter et d'être plus amusant.

Vendredi prochain, 1er juin, M. Bourgault-Ducoudray doit faire une conférence sur les mélodies populaires de Basse-Bretagne. Nous en dirons quelques mots à la fin de cette *Revue*.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LA MAISON DE LA GARDE-BARRIÈRE

Sur un chemin où, seuls, les bûcherons, par troupes,
Passent, silencieux, à l'époque des coupes,
Bâtie entre deux bois, gaie et blanche, elle rit.
Avec son jardinet plantureux et fleuri,
Et son toit rose, et ses fenêtres encadrées
De liserons et de capucines pourprées,
Dans ce décor touffu d'arbres et de gazon,
Elle est charmante à voir, la petite maison ;
Et plus d'un voyageur a, sans doute, au passage,
Envié comme moi ce mignon ermitage.

Digitized by Google

Assise sur le seuil, la jeune garde coud,
Au clair soleil de juin. — Par instants, le coucou
Chante dans les fourrés son lied mélancolique,
Auquel, brusque et strident, de loin parfois réplique
Le sifflet d'un convoi que l'on entend venir.
Sous son manteau bleu pâle et son chapeau de cuir,
Notre couseuse alors, sa barrière fermée,
— Tandis que, déroulant un ruban de fumée,
Le train passe auprès d'elle, avec des bruits d'enfer, —
Se plaît à saluer, dans un rapide éclair,
Les regards inconnus qu'aux portières ouvertes,
Elle voit de ses bois sonder les masses vertes.
Certe, en ce coin fleuri deux amoureux nichés,
Venus là de très loin cacher leurs doux péchés,
Reconnaîtraient soudain la chaumière rêvée
Par tous ceux de vingt ans, — et, l'idylle achevée,
Le souvenir charmeur les en suivrait partout....

C'est ce que je me dis, moi qui, par dessus tout,
Place près du foyer ton but, ô vie humaine,
Chaque fois qu'en ces lieux le hasard me ramène.
Et, d'un doux rêve alors, flaneur primesautier,
Je m'amuse un instant. — Je suis un forestier,
Le garde de ces bois... Gentille maisonnette!
C'est de là, quand l'oiseau reprend sa chansonnette,
Mon fusil sur le dos, que je pars les matins;
— Et je marche déjà sous les taillis lointains,
Que je tressaille encore et que je souris d'aise,
Tout seul, en resongeant à la bouche de fraise,
Où je viens de cueillir le baiser du départ...
Le nez au vent, parfois mon chien s'élance et part,
Ayant flairé, dans la futaie ensoleillée,
Quelque écureuil qui fuit, caché par la feuillée;
Mais je ne croise rien, en fait de maraudeurs,
Qu'un lapereau, grisé de lumière et d'odeurs,
Sorti de son terrier, dans le dessein honnête,
En pleine herbe, à l'air frais, de faire la dînette.
L'heureuse marche! Et comme, assis sur de vieux troncs,
Il fait bon s'attarder avec les bûcherons!
Je leur fais détailler, décès et mariages,
Les mille nouveautés du bourg et des villages,
Tout en les regardant ranger en tas égaux
Les arbres façonnés, ou lier leurs fagots....
Placides entretiens que n'interrompt personne,
Hormis bientôt au loin un *Angelus* qui sonne!
Midi : vite, en avant, car on m'attend là-bas;
Là-bas, la soupe fume, et je double mes pas,
Et j'arrive... A la porte, un gai minois se montre,
Et l'aîné des marmots accourt à ma rencontre.

Dans mes courses d'antan, seul, hélas! bien des fois
Je t'ai recommencée, humble idylle des bois,
Comme en fait Theuriet, le conteur bucolique;
— Et je m'en revenais toujours, mélancolique
De sentir que, pour moi, ce rêve tant fêté
Ne saurait devenir une réalité.

GASTON DE LA SOURCE.

CHANSON

Vous goûteriez. — damoiselle,
Ici-bas le vrai plaisir
Si vous pouviez couper l'aile
L'aile immense du Désir

Vous resteriez toujours belle
Comme une rose au printemps,
Si vous pouviez couper l'aile,
L'aile rapide du Temps

Votre amant serait fidèle
Dix ans comme au premier jour,
Si vous pouviez couper l'aile
L'aile ardente de l'Amour.

D. CAILLÉ.

PORTRAIT DE M. TANCRÈDE ABRAHAM.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

HAUDAUDINE

Dans les fouilles de Pompéi, lorsqu'un manuscrit se présentait aux regards, on se hâtait de transcrire ces restes échappés à la flamme, craignant que le plus léger souffle ne le réduisit en poussière; et nous aussi, occupés à déblayer les scories de ce cratère éteint, qu'on nomme 93, il faut nous hâter de recueillir ces vestiges fumants encore, mais qui bientôt seront des cendres.

Essayons de retracer la vie d'un homme qui a vécu soixante-cinq ans parmi nous et que Nantes aime à compter au nombre de ses enfants, bien qu'il soit né dans un autre ville.

Je veux parler de Pierre Haudaudine.

Il m'a été donné de l'entrevoir dans mon enfance; je vins un jour à Nantes avec mon père, nous habitions la campagne, et je m'étonnais de tout; au milieu de la gamme de mes surprises, mon père attira

Digitized by Google

mon attention sur un homme qui venait de notre côté ; regarde, me dit-il. — Qu'est-ce ?

Au lieu de me répondre, mon père se découvrit en silence ; il avait vu dans sa première jeunesse se dérouler devant lui les pages sanglantes de notre Révolution, et les traits d'héroïsme qui avaient traversé cette tempête, comme des éclairs étaient restés vivants dans ses souvenirs...

Regarde, me dit-il encore, c'est le Régulus nantais. Il s'appelle Pierre Haudaudine.

Le père d'Haudaudine était d'Oloron (Basses Pyrénées). Il épousa en premières noces Catiche Binand, de la Roche, dont il eut une fille nommée Marie ; le 25 mars 1750, sa femme mourut ; et il épousa un an après Jeanne Lamagnère qui lui donna sept enfants.

Marie, née en 1752 ; Jean, 1753 ; Marie, 1755 ; Pierre, notre héros, né à Bayonne le 17 novembre 1756 ; Catherine, 1758, et enfin Gracieuse, née en 1760 ; cette dernière a été mariée à Etienne Maubon, et sa petite fille, Mme de Vaux, vit encore à Bayonne, où elle habite encore le quartier Saint-Esprit.

Je ne sais rien de l'enfance de Pierre Haudaudine, dans ce beau climat la majesté et l'étendue de la mer ont dû, à son insu peut-être, s'imprimer dans sa pensée et l'agrandir, sa voix mêlée à celle des jeunes pâtres a sans doute répété les refrains de Gaston Phébus, ce chant devenu si populaire dans le comté de Foix. Ces montagnes sont si hautes.

Qu'elles m'empêchent de voir mes amours.

En effet, par dessus les grands monts d'Aragon, il lui arrivait comme un souffle de la patrie des héros de Corneille, et dans cette ville, à la fois française et espagnole, il respira dès son enfance les parfums de l'honneur chevaleresque.

Il avait une vingtaine d'années, lorsqu'il perdit son père et sa mère ; il abandonna sa part de patrimoine à ses sœurs, et partit pour le pays des chênes et de la force virile, j'ai nommé la Bretagne.

Il vint à Nantes et entra dans les bureaux d'un négociant, nommé Lamagnère, son parent sans doute, puisque sa mère portait aussi ce nom.

Il y travailla pendant dix ou quinze ans, et devint l'associé de la maison. Bientôt il sentit naître en lui cette fièvre qui envahissait toutes les intelligences et faisait battre les cœurs si haut, qu'on n'entendait plus rien autour de soi. On s'élançait au hasard vers un but inconnu, comme le coursier sauvage parcourt à l'aventure les steppes immenses. La pensée s'exaltait ; on se servait pour la rendre, d'un langage emphatique qui faisait voir toute chose comme au travers d'un verre grossissant.

Ne jugeons pas cette époque avec nos idées présentes, c'était un cataclysme, une éruption : quelques âmes d'élite comme celle d'Haudaudine rêvaient les beaux jours de la Grèce antique ; les autres dépassaient le but qu'ils s'étaient proposé d'atteindre. Ce qui nous semble atroce, ne semblait alors que révolutionnaire ; je ne veux pas parler des monstres, des hommes ivres de sang qui ont décimé Nantes ; mais les idées de cette époque n'étaient pas les nôtres. Ainsi Charette vaincu répondait à ceux qui lui parlaient du désir qu'on avait de le sauver : « On aurait tort de m'épargner ; j'estime le général Favot, mais si j'étais à sa place, et qu'il fût à la mienne, il ne vivrait pas une heure. »

L'existence comptait alors pour peu de chose, et pourtant on ne songeait pas à l'*au delà*. Je l'ai dit, ce qu'on entendait battre en soi-même envahissait toutes les facultés, c'était la fièvre...

Et maintenant reportons-nous au 25 floréal de l'an I (14 avril 1793). Le jour tombait ; c'était le commencement d'une de ces belles nuits de printemps qui semblent appeler le calme et l'harmonie ; mais Nantes était alors en pleine effervescence, et le comité central restait en séance malgré l'heure avancée, lorsque trois gardes nationaux du bataillon de l'île Feydeau vinrent déclarer que faisant partie des troupes de la République, à la seconde attaque de Legé ils étaient tombés, avec plusieurs autres de leurs camarades, au pouvoir des rebelles ; qu'ils avaient été transférés à Montaigu où les chefs du parti royaliste leur avaient demandé de se rendre à Nantes pour porter des propositions d'échange de prisonniers au corps administratif, ajoutant qu'ils avaient accepté cette mission et donné leur parole de revenir se constituer prisonniers s'ils échouaient.

« Traiter avec de pareils brigands, s'écria le président du conseil, ne comprenez-vous pas la honte qui rejaillirait sur la République, si vous pactisiez avec des rebelles ? Connait-on dans la ville le motif de votre arrivée dans cette enceinte ? »

— Oui citoyen, nos amis en sont instruits.

— Veuillez donc vous retirer un instant, le comité va délibérer.

Mais déjà les cinq administrateurs commencent à entendre sous les fenêtres les préludes de l'émeute ; des cris divers s'échangent dans la foule. Il y a là quelques parents des prisonniers, un échange les rendrait à leur famille ; d'autres voix couvrent la leur. Enfin les portes sont ouvertes ; le peuple entre en tumulte, plusieurs sociétés populaires arrivent. On envoie prévenir les administrateurs, l'état-major de la garde nationale ; le tambour bat, et le général Conclaux arrive, annonçant le succès des soldats républicains. Il est invité à la séance, et le peintre Bougon, qui la préside, s'écrie :

« Citoyens,

« Au moment où le brave général Conclaux vient de remporter une victoire, les brigands ont l'audace de nous envoyer un cartel d'échange. Que devons-nous répondre à cette insolence ? (Jamais nous ne traiterons, s'écrient quelques membres). Voyez, citoyens, répond l'orateur, l'astuce de nos ennemis !

Digitized by Google

Ils savent que les pères, les mères, les épouses, les enfants des prisonniers doivent désirer la délivrance de ceux qui leur sont chers, et ils espèrent que tous n'ont pas l'âme assez virile pour faire à la patrie le sacrifice de leur affection. C'est donc la division, l'animosité qu'ils veulent semer ici ? Quant à nous, résolus de rester à notre poste, nous voulons mourir républicains ; ces sentiments sont-ils les vôtres ? »

— Oui, oui, répète la foule ; vive la République ! Aux voix, aux voix !

La discussion est ouverte, et la proposition est rejetée à l'unanimité.

Les trois gardes nationaux ont entendu l'arrêt de la nation, et répondent : « Nous irons reprendre nos fers ! »

La foule les entoure, les supplie de renoncer à leur projet ; une parole donnée à des rebelles n'engage pas. Ils vont en quelque sorte désbonorer la nation

PORTRAIT DE M. LUC-OLIVIER MERSON.

en traitant d'égal à égal ; le tumulte devient indescriptible ; l'émeute monte comme la mer. Ainsi la tempête qui allume les éclairs semble éteindre les phares ; ces mots ont perdu leur sens ; la grandeur d'âme semble une faiblesse ; ce dévouement est près de s'appeler déshonneur ! car la nuit s'est faite dans les consciences.

Les deux compagnons d'Haudaudine, vaincus par ces raisonnements spéciaux, énervés par les larmes de ceux qui leur sont chers, sortent avec leur famille qui les entraîne.

. Domet, président du district, partageait la mission d'Haudaudine (Page 369), *Histoire des guerres de la Vendée*, Bauchêne.

On se groupe autour d'Haudaudine. Voyons, vous ne pouvez aller seul affronter le courroux de ces révoltés ? Vous ont-ils gagné ? Seriez-vous leur complice ?

Haudaudine demeure en silence, semblant écouter au dedans de lui-même une voix mystérieuse ; c'était celle de l'exagération chevaleresque qui remontait dans sa pensée avec le souvenir des rives méridionales où il était né, et qui lui disait : l'honneur est là-bas.

La foule l'entoure et s'irrite ; à ces emphases, à ce lyrisme, à ces colères, il n'oppose qu'un seul mot : « J'irai ! »

C'est-à-dire je braverai tout ; je vais encourir votre blâme ; je résisterai à toutes vos protestations, à tout ce que l'éloquence a de plus passionné ; je vais quitter pays, amis, drapeau même, pour m'élancer vers cet horizon inconnu qui, demain peut-être, se rougira de mon sang, où déjà pour moi doit être apprêté le supplice ; l'honneur est là, j'irai.

Eugène Bonnemère dit dans son *Histoire des guerres de la Vendée* : « Haudaudine, à force d'énergie, fit décider le refus de l'échange des prisonniers, les districts raillant sa loyauté et menaçant de le traiter en Vendéen (en émigré). »

En effet, il partit, et quand les vainqueurs virent arriver devant eux cet homme seul, la tête haute et la contenance assurée, lorsqu'ils l'entendirent s'écrier : « Vous aviez ma parole ; me voici. » Ils s'interrogèrent du regard, et nul n'osa toucher à cette personnification de l'honneur.

Mme de Larochejaquelin dit dans ses *Mémoires* : « M. Haudaudine fut fort mal reçu à Nantes ; on lui signifia qu'il était dégagé de la parole donnée à des brigands. Au risque d'être victime des deux partis, M. Haudaudine vint retrouver M. de Charette, qui, je ne sais pour quel motif, le fit mettre en prison. »

Il y resta jusqu'au 27 brumaire environ. Deux mois après, c'est-à-dire le 9 messidor de l'an I (27 juin 1793), ainsi que le constate Camille Mellinet dans *La commune et la milice de Nantes*, 7e volume, p. 323 :

« Un bataillon de volontaires, composé de 600 hommes seulement, se trouve au prise avec 4,000 soldats royalistes et cherche à les empêcher de passer l'Erdre, afin de sauver Nantes. »

Parmi les 42 survivants que Meurice put ramener dans la cité, et dont les noms se trouvent encore au contrôle, on trouve celui d'Haudaudine. Etait-ce le frère de notre héros ? Nous ne pouvons former là-dessus que des conjectures.

Mais fouillant toujours l'ouvrage, nous y trouvons ces deux pages :

27 brumaire, Terreur (18 oct. 1793).

Empruntons à l'historien de Bonchamp la narration de l'acte qui doit immortaliser son nom :

« Cinq mille prisonniers républicains vont être immolés à Saint-Florent, le 27 brumaire. Un chef vendéen, dans sa vengeance, a fait braquer deux pièces de canon devant la porte de l'église, et la mitraille va déchirer les malheureux qui y sont renfermés. Bonchamp l'apprend sur son lit de mort ; sa grande âme en est indignée ; elle s'arrête un moment pour exercer un grand acte de vertu. « Soldats chrétiens,

Digitized by Google

s'écria-t-il d'une voix mourante, souvenez-vous de votre Dieu ; royalistes, souvenez-vous de votre roi. Grâce, grâce, aux prisonniers ; je le veux ! je l'ordonne ! » Aussitôt un roulement de tambour se fait entendre : c'est un ordre de Bonchamp, aux portes du tombeau. A ce nom adoré qui rappelle tant de victoires éclatantes, au nom de cet homme dont la perte inspire tant de craintes et présage de si grands désastres, les plus factieux s'apaisent ; on se dit, on se répète grâce ! grâce ! Bonchamp le veut ! Bonchamp l'ordonne ! L'ordre se rétablit, la fureur fait place à la clémence. Les larmes coulent de tous les yeux, et ces âmes, naturellement généreuses, s'étonnent et frémissent de s'être un instant démenties ; les pri-

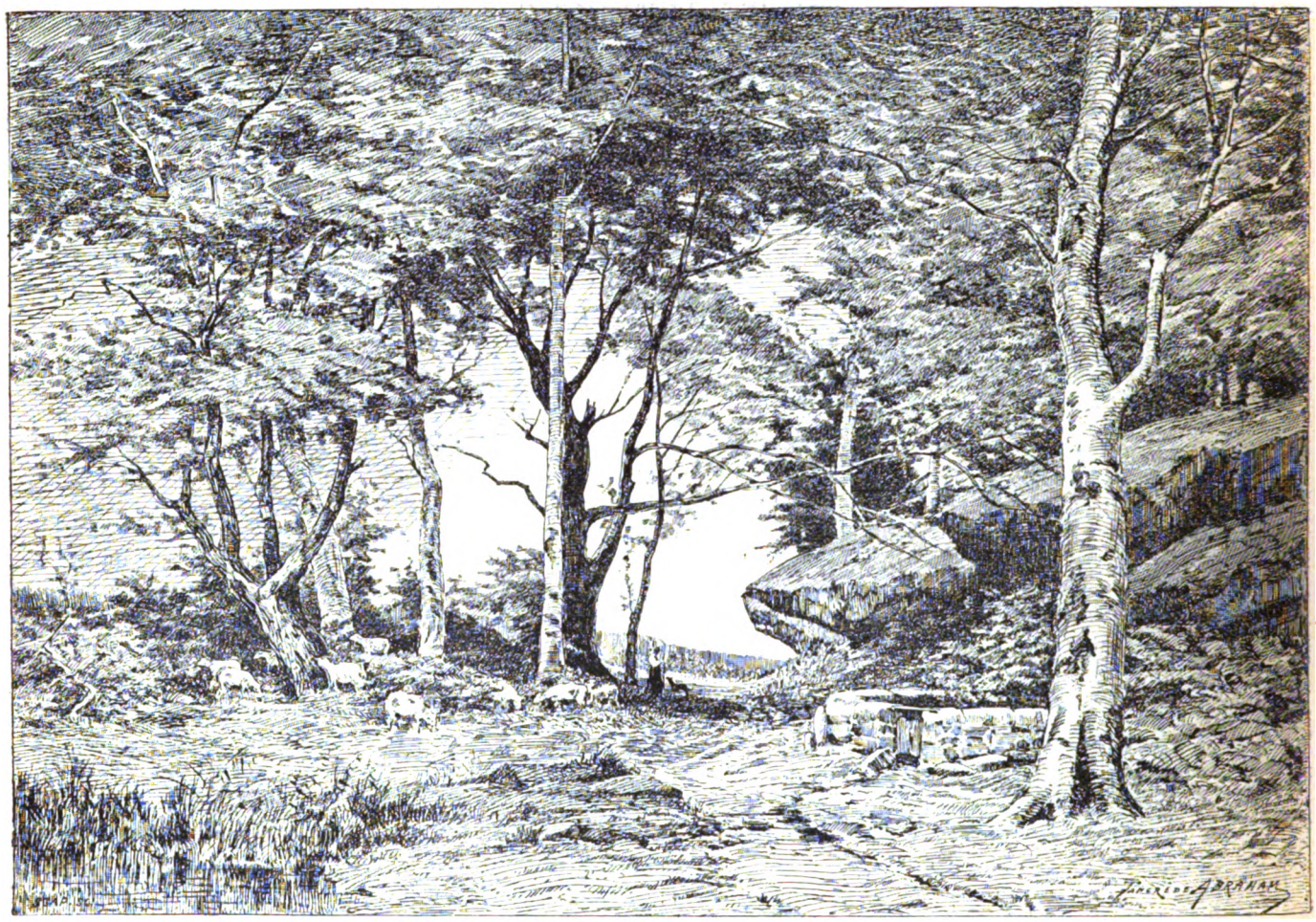

LE PUITS DES ROCHES, PAR TANCRÈDE ABRAHAM.

sonniers apprennent avec surprise qu'il leur est permis de vivre, et le héros vendéen, touchant aux portes de l'Eternité, n'oublie pas qu'il est chrétien et digne serviteur de l'infortuné Louis XVI. Il va quitter la terre devenue inhabitable pour la vertu, emportant la seule récompense qui fût digne de lui ; l'assurance d'avoir sauvé cinq mille de ses frères ! Parmi les cinq mille prisonniers que sauva le héros expirant, se trouva Haudaudine, négociant nantais. Il avait été séduit par les idées nouvelles ; doué d'un caractère digne d'un Français, il avait salué avec plaisir l'aurore d'une liberté naissante ; il était républicain comme les républicains de la Grèce et de Rome. Il était du nombre des prisonniers renfermés dans l'église de Saint-Florent, comme eux il allait périr. Bonchamp conserva à la France cet homme qui sera toujours cher à tous ceux qui aimeront la vertu, sous quelque drapeau que l'erreur ou le sort l'ait jetée. Haudaudine, peu après remis en liberté, ne fut point ingrat Il acquitta sa dette envers son libérateur, car le salut de sa veuve fut son ouvrage. »

Quel éloge vaut ce panégyrique fait par un homme dont les opinions étaient diamétralement opposées à celles d'Haudaudine.

Alphonse Beauchamp, dans son *Histoire de la guerre de la Vendée*, relate le même fait (p. 367 du 1er volume).

Eugène Bonnemère, dans son *Histoire des guerres de la Vendée*, s'écrie : « Un sculpteur de génie, David, d'Angers, a immortalisé Bonchamp faisant grâce aux prisonniers républicains ; et il ne se trouvera pas un peintre pour représenter Haudaudine venant apporter dans l'église de Saint-Florent la fatale nouvelle et partager le sort des cinq mille captifs ».

Digitized by Google

Nous nous associons à ce désir.

Nous lisons dans l'*Histoire de la Vendée*, par l'abbé Deniau, que Marion et Paimparrey ont signé l'attestation qu'ils devaient la vie à Bonchamp, et M. Moquereux de la Barrie, capitaine de la garde nationale du Mans, également au nombre des prisonniers de Saint-Florent, donne la même affirmation.

L'abbé Deniau donne encore cette lettre :

« Nous, soussignés, officiers et soldats de l'armée royale de la Vendée, certifions qu'en 1793, après la bataille de Cholet, nous avions conduit cinq mille prisonniers qui furent renfermés dans l'abbaye des Bénédictins de Saint-Florent ; les soldats voulurent faire périr les captifs ; les canons étaient déjà braqués

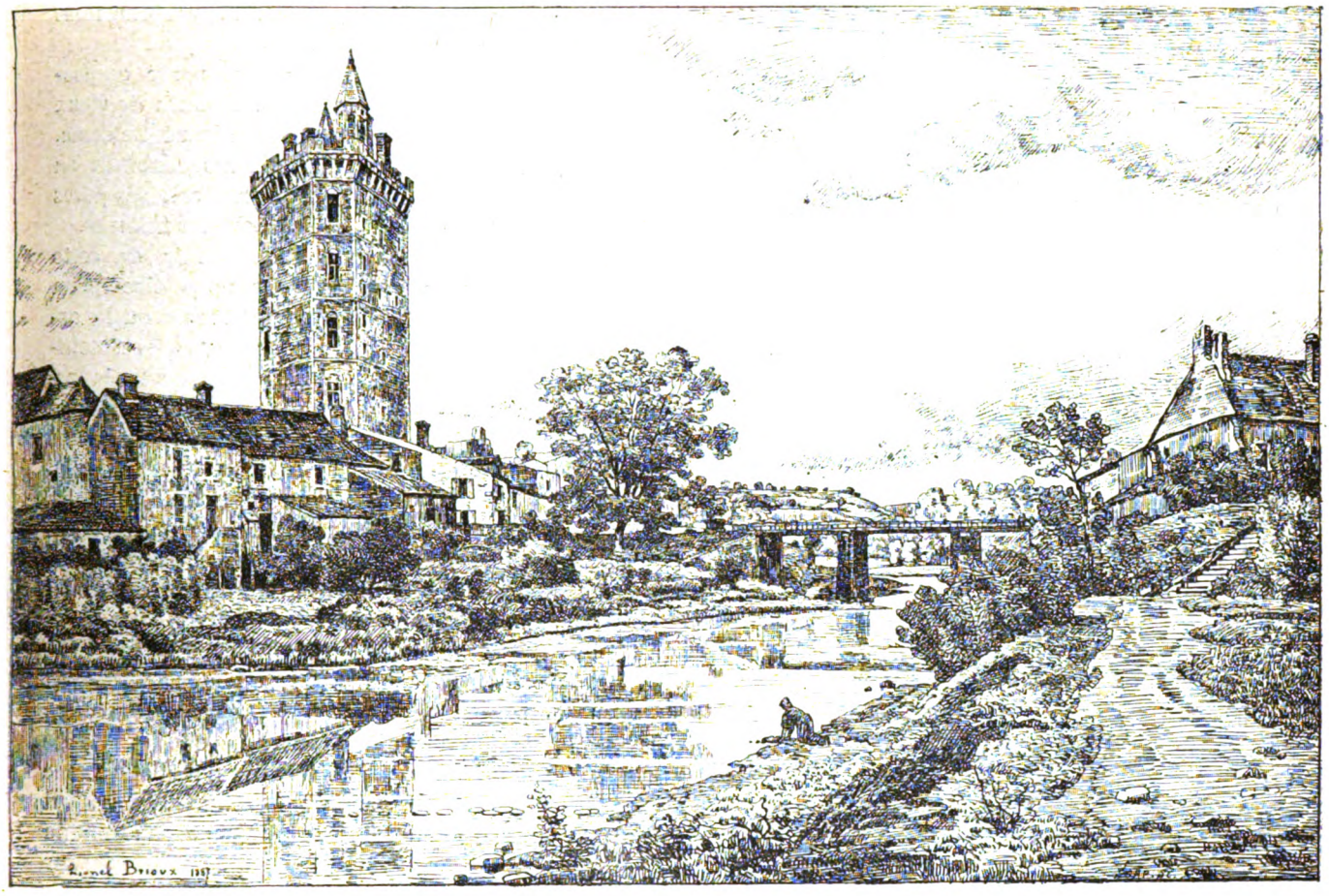

LA TOUR D'OUDON, PAR L. BRIOUX.

lorsque l'on demanda à M. de Bonchamp ce qu'il voulait que l'on fît ? Il répondit qu'il n'avait qu'une grâce à demander à ses enfants avant de mourir, c'était de rendre la liberté aux prisonniers, sans leur faire aucun mal.

« Nous garantissons sur notre honneur la vérité de la présente déclaration....

« Signé : Gruget, curé de Saint-Florent ; Gazeau, maire ; suivent 34 autres signatures qu'ont peut lire dans l'ouvrage cité. »

Il nous semble que l'attestation de tant de gens honorables doit être prise en considération devant la négation de quelques historiens, au sujet de l'acte héroïque de Bonchamp.

Notre héros fut remis en liberté le lendemain, c'est-à-dire le 28 brumaire, par l'année républicaine. Haudaudine s'achemina vers Nantes. Alors tous les yeux étaient dessillés, et la gloire de son action brillait de tout son éclat. On l'attend, il arrive ; une foule immense déborde les quais et les ponts ; des mâts des vaisseaux mêmes partent des voix qui l'acclament.

C'est lui ! le voilà !

Il rentre daus la ville en triomphateur, et toutes les bouches ont crié à la la fois : Vive le Régulus nantais !

Plus tard, dit Camille Mellinet, quatre Nantais délivrés par Bonchamp, Haudaudine, Paimparey, Maucomble et Marion, se plurent à publier l'expression de leur reconnaissance par une lettre ainsi conçue :

« Nous, soussignés, habitants de Nantes, déclarons et attestons sur l'honneur qu'ayant fait partie des prisonniers républicains qui se trouvaient, le 18 octobre 1793, entassés au nombre de cinq mille à Saint-Florent-le-Vieil où notre délivrance eut lieu le lendemain par l'armée républicaine, nous ne dûmes notre salut à cette fatale époque qu'au caractère noble et gé-

Digitized by Google

néreux de M. Bonchamp, l'un des généraux de l'armée vendéenne, qui, peu d'instants avant sa mort, parvint par ses exhortations à contenir la fureur des troupes, et leur fit même la défense la plus rigoureuse d'attenter à la vie des prisonniers dont le sacrifice paraissait résolu..... »

Il nous semble qu'un tel écrit, signé par l'homme qui n'a pas craint de sacrifier sa vie pour sauvegarder sa parole, est une preuve irréfragable de l'action de Bonchamp. Il est en effet impossible de supposer qu'Haudaudine ait pu mentir; et, comme le dit encore l'historien déjà cité par Camille Mellinet, la ville de Nantes trouva l'occasion de s'acquitter envers la mémoire du général vendéen Sa veuve avait été condamnée à mort par le conseil du Mans, et, sur la proposition d'Haudaudine, un grand nombre de volontaires nantais adressèrent une pétition à la Convention pour Mme Bonchamp. Une loi rendue le 17 janvier 1795 mit l'illustre veuve en liberté.

Le 3 nivose de l'an III (23 déc. 1794), Haudaudine fait partie d'une députation qui va prier les représentants de prendre les mesures nécessaires pour rétablir l'ordre troublé au sujet de l'amnistie généreuse accordée aux Vendéens. Comme toujours, les exaltés repoussaient l'idée de pacification.

Le 11 nivose an III (31 décembre 1795), sous la mairie Giraud-Duplessix, Haudaudine est nommé conseiller municipal. (Camille Mellinet).

Au mois de brumaire an IV (déc. 1795), sous la mairie Gilbert de Beaufrancbet, il est nommé 1er adjoint municipal.

Voilà pourquoi sans doute ses amis ont offert son portrait à la mairie de Nantes; il est représenté assis dans un fauteuil; sa taille semble moyenne, son front est très élevé et plane; ses yeux noirs et expressifs sont encadrés par d'épais sourcils; son nez est droit; il y a dans tous ces traits quelque chose de méridional, qu'on sent plus que l'on ne définit.

Une personne qui l'a connu, m'écrit : M. Haudaudine n'a pas seulement été brave comme on ne l'est pas, il a encore été honnête comme on ne l'est plus; et, dans l'intérêt de sa glorieuse mémoire, je vais lire le fait suivant, qui, je le crois, est ignoré.

Au temps de la vente des biens nationaux, M. Haudaudine avait acheté pour vingt-cinq mille francs la propriété d'un émigré. Plus tard, on lui offrit de cette terre six cent mille francs. L'ancien propriétaire était mort.

M. Haudaudine fit des recherches et parvint à retrouver sa femme et sa fille qui travaillaient pour vivre, à Londres. Aussitôt il les fit revenir en France, les remit en possession de leurs biens et n'accepta que les vingt-cinq mille déboursés par lui.

Ce fait est relaté par Eugène Bonnemère. La veuve de l'émigré s'appelait, dit-il, Mme de Montaigu.

Autre détail intime, M. Haudaudine, qui parvint à une extrême vieillesse, avait toujours mené la vie la plus laborieuse jointe à une extrême sobriété.

Nous voudrions pouvoir donner encore autre chose sur la vie de cet homme de bien; mais, comme nous le disions, il se fait tard quand vient le dernier mois d'automne; les oiseaux passent tous sur l'autre rive, et l'écho seul peut pendant un instant encore redire leurs chants à des oreilles attentives. Nous touchons aux dernières heures du siècle; toutes les âmes de ces temps-là se sont envolées sans retour; à peine quelques souffles affaiblis peuvent maintenant nous murmurer les souvenirs de 93.

Et cependant il y a quarante ans à peine, on pouvait encore voir ce noble vieillard, entouré de vieux amis, sous les grands arbres du boulevard Delorme. Singulier rapprochement, Haudaudine, habitait au lieu même où le cruel Carrier poursuivait ses rêves sanguinaires et se livrait à ses débauches infâmes.

Haudaudine était là, vivant souvenir de cette époque tourmentée, comme pour nous dire qu'au plus fort de la tempête, au moment même où la colère et le sang semblent aveugler toutes les intelligences et développer la férocité des mauvais instincts. Le feu sacré de l'héroïsme et de la justice éternelle ne subit aucune éclipse; il se réfugie dans quelques âmes d'élite, comme dans un tabernacle. C'est ainsi que nous l'avons vu resplendir chez les Bonchamp et chez les Haudaudine. Le premier est mort enveloppé d'un linceul de gloire et de généreux pardon; le second est arrivé presqu'aux limites de l'existence humaine comme pour montrer cette lueur sacrée à ceux d'un autre âge.

Haudaudine est mort à 90 ans, à Nantes, le 1er avril 1846. Le discours académique prononcé par M. Ch. Renoult, environ trois mois après sa mort, loue M. Haudaudine comme caractère héroïque et comme ayant appartenu à l'académie de Nantes. Il y avait été reçu le 3 juillet 1818. Ses ossements reposent au cimetière de Miséricorde; une colonne est élevée sur son tombeau. On y lit :

Au Régulus nantais.

Près du fleuve, une des rues de notre cité porte son nom.

Oui, cet homme devait véritablement porter une auréole, car depuis le moment où il passa devant moi, plus d'un demi-siècle s'est écoulé, et je retrouve encore dans les flots de mes souvenirs son sillage lumineux.

A. Riom.

Digitized by Google

LES ARTISTES BRETONS ET ANGEVINS

A LA SALLE PETIT

Mon confrère et ami Léon Séché vient de me jouer un bien méchant tour en me demandant, pour la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, le compte-rendu de la très intéressante exposition qui réunit dans la salle Georges Petit, les œuvres artistiques de nos compatriotes bretons et angevins. Je crois qu'il en a joué un plus méchant encore à ses lecteurs.

Léon Séché a prétexté, pour me charger de cette besogne, que j'avais déjà fait le salon nantais de 1886. Le prétexte n'est guère valable. A Nantes, en effet, j'étais le seul collaborateur de la *Revue*, et il fallait bien que je m'exécutasse; mais à Paris! je sais, parmi mes confrères, bon nombre d'écrivains très autorisés, très compétents, et, par conséquent, bien plus qualifiés pour ce difficile travail que moi qui n'ai aucune prétention à la critique d'art.

Mais voilà : tous avaient d'autres soins, d'autres travaux, quelque *Salon* pour un grand journal parisien, et force m'a été d'accepter l'honneur très grand, assurément, mais aussi très lourd de conduire les lecteurs de la *Revue* à travers cette exposition de l'art breton et angevin qui est à la fois un véritable événement artistique, car elle ne comprend pas moins de quatre cents numéros, et une innovation remplie d'intérêt et très digne d'être encouragée.

Ils devront donc, ces bons lecteurs, m'accepter comme pis-aller en vertu de l'adage connu : « faute de grives.... » Sans avoir la prétention de remplacer mes savants confrères, je m'efforcerai de faire de mon mieux en donnant mes impressions sur les toiles réunies rue de Sèze, et cela le plus fidèlement, et le plus impartialement aussi, qu'il me sera possible.

J'ai dit que l'exposition bretonne-angevine constituait un ensemble d'œuvres très important, tant par le nombre des envois que par leur mérite, et qu'elle était également une innovation heureuse et tout à fait intéressante ; cette innovation, nous la devons en grande partie à Léon Séché qui, ainsi que le disait M. Jules Simon, dans la charmante causerie publiée plus haut par la *Revue*, « *est toujours le premier au travail lorsqu'il s'agit de la Bretagne et de l'Anjou.* »

Léon Séché a donc pensé,—et très justement, l'événement le confirme, — qu'il serait peut-être bon de réunir dans un seul groupement les productions des artistes d'une même province afin de permettre au public de se rendre un compte bien exact du caractère artistique qui lui est propre. Ces groupements seraient des petits salons provinciaux, mais ouverts à Paris, car je suis de l'avis de Léon Séché quand il dit dans sa préface du très beau catalogue de l'exposition bretonne-angevine, « qu'il n'y a que Paris qui puisse consacrer les œuvres et les artistes. »

Et il a cent fois raison : la province fournit chaque année son contingent de talents si différents, si variés dans les lettres comme dans les arts, ils sont nombreux, les écrivains et les artistes qui, retenus loin de la capitale, n'en poursuivent pas moins avec courage, avec opiniâtreté, la route qu'ils se sont tracée). Mais Paris, *la cité mère* et aussi *la cité lumière*, a seul qualité pour recevoir l'estampille du mérite et de la célébrité.

De cette idée mise en pratique est né le salon breton-angevin.

PORTRAIT DE M. BRIOUX.

Maintenant, il faut bien le dire, la tâche si courageusement entreprise par notre ami a été particulièrement facilitée par le nombre et le talent des peintres et des sculpteurs nés sur les rives de la Loire ou les bords de l'Océan. Peu de provinces sont aussi riches en artistes que la Bretagne et que l'Anjou : Elie Delaunay, Luminais, L.-O. Merson, Dupré, — (quatre bretons, quatre nantais), — sont des maîtres ; l'éloge n'est plus à faire des Yan Dargent, des Toulmouche, des Ch. Leroux, des Lansyer, des Guillou, des Chantron..... Angers qui s'enorgueillit du grand David, peut être fier aussi d'avoir donné naissance à Zacharie Astruc et Saint-Brieuc n'a pas, que je sache, à rougir de Pierre Ogé. Ah ! si ses landes sont pauvres, si son sol de granit ne laisse guère pousser que les chênes, la vieille avare est féconde en glorieux enfants. Elle a eu Châteaubriand, Lamennais, Brizeux dans les lettres ; elle y compte encore Jules Simon et Renan, les illustres présidents de notre association. Victor Massé est mort, mais nous avons toujours Bourgault-Ducoudray, et le visiteur qui parcourt la galerie Petit peut y admirer des œuvres signées, — ainsi que le disait l'autre jour M. Jules Simon, — « *de noms qui sont pour avoir les plus grands et qui sont peut-être aussi les plus grands pour la patrie française.* »

Nous commencerons dans le prochain numéro de la *Revue* l'examen des peintures, sculptures, miniatures et dessins qui composent le premier salon breton-angevin à Paris.

René HUETTE.

Digitized by Google

L'EXPOSITION BRETONNE-ANGEVINE ET LA PRESSE PARISIENNE

—

Le *Temps*, le *Figaro*, le *Gaulois* s'accordent à trouver cette exposition très remarquable. Voici en quels termes en parlent le *Matin*, le *XIX^e siècle* et le *Soleil*,

En conviant les amateurs d'art à venir visiter, rue de Sèze, une importante collection d'œuvres exécutées par les artistes qui la composent, la société bretonne-angevine réalise, à compter de ce jour, un projet intéressant et qui mérite assurément d'être encouragé. Rarement, en effet, tentative de décentralisation artistique eut l'intérêt et la solennité de celle-ci.

PORTRAIT DE M. AUBERT.

L'exposition des artistes bretons-angevins comprend un peu plus de quatre cents envois signés, pour la plupart, de peintres et de sculpteurs en renom. Dans le nombre on compte des œuvres de Mme Cazin, de MM. Delaunay, Lansyer, Zacharie Astruc, Luc-Olivier Merson, Guillou, de Bellée, Leroux, Meslé, Aubert, Tancrède Abraham, Le Sénéchal de Kerdréoret, Luminais, Toulmouche, Clermont-Gallerande, Amaury-Duval, Yan d'Argent, Beauquesne, Alleaume, Deneheau, Bonnemère, Corbineau, Léofanti, etc.

M. Delaunay apparaît ê cette exposition avec une série d'œuvres dignes de son magistral et sérieux talent. Mais c'est à MM. Zacharie Astruc et Lansyer qu'elle nous paraît devoir faire le plus d'honneur. Le premier y expose une série d'aquarelles éclatantes de couleur, d'nn sentiment très juste et très délicat, exécutées largement sur nature avec beaucoup de savoir et de sincérité. La collection de ses études de *Fleurs* est l'œuvre d'un aquarelliste de grand mérite et qui sait merveilleusement son métier.

M. Lansyer expose, rue de Sèze, avec des vues de Paris d'une belle coloration et d'une saisissante vérité, des paysages exquis de fraîcheur et de superbes marines.

M. Luc-Olivier Merson affirme une fois de plus, à cette exposition, son fin et consciencieux talent de peintre avec un *Réveil du Printemps*, un *Repos en Egypte* et un *Saint-François* qui sont des œuvres excellentes en tous points.

(*Le Matin* du 27 mai).

—

Hier l'Association bretonne-angevine a donné, avec un vif succès, son premier concert dans la galerie Georges Petit. Cette association, ainsi que l'a exposé M. Jules Simon, qui la préside avec M. Ernest Renan, a pour but de grouper dans ses expositions annuelles des œuvres d'artistes angevins ou bretons et de faire connaître au grand public parisien les musiciens nés en Armorique ou sur les rives de la Loire. Cette association est aussi une société de secours mutuels, mais ce qu'elle se propose surtout, c'est un essai de décentralisation artistique, fait non plus à Nantes, mais à Paris, car, ainsi que le constate M. Léon Séché, à qui revient la première idée de cette société armoricaine, rivale des sociétés du Midi, les Cigaliers et des Félibres, « il n'y a que Paris qui puisse consacrer les œuvres et les artistes. » Jusqu'au 25 juin la société doit donner encore trois concerts. Mais l'exposition des tableaux et sculptures des artistes qui en font partie est ouverte tous les jours rue de Sèze. Cette exposition mérite d'être visitée. M. Lansyer y a déjà envoyé plusieurs paysages d'une vive lumière, d'un faire nuancé, comme ses vues du château de Clisson et du château de Loches, et aussi une toile d'un pittoresque dramatique, le *Salon de la loge de M. Carvalho à l'Opéra-Comique après l'incendie*. M. L.-O. Merson expose un *Saint François prêchant le loup d'Agubbio*. Citons encore les *Marines* de M. Le Sénéchal, très mouvementées, celles de M. Maufra, claires et transparentes, les fins portraits de vraies Parisiennes de Toulmouche, le portrait de M. Léon Séché par M. Corbineau, les œuvres de M. E. Delaunay, Guillou, Hoffmann, Yan Dargent, etc., etc. Parmi les sculptures, j'ai noté le farouche *Barbey d'Aurevilly* en bronze de M. Z. Astruc, et la *Virginie* de M. Ogé, une attendrissante statuette.

(*Le XIX^e siècle* du 27 mai).

BRETONS ET ANGEVINS

On pourra bientôt se livrer à une curieuse décomposition de Paris et savoir exactement les forces qu'apporte chaque province à la capitale, la place qu'elle y tient dans l'art, dans l'industrie, dans le commerce. En effet, il est bien peu de régions qui n'aient aujourd'hui à Paris, son association, sa réunion mensuelle, où les provinciaux de même origine ne tiennent à se grouper,

Digitized by Google

à causer que de ce Mistral appelle « la petite patrie ». A plusieurs reprises, j'ai tenu les lecteurs du *Soleil* au courant de ces manifestations, qui ont un intérêt réel, qui prouvent que la centralisation telle que nous l'avons n'a pas étouffé le souvenir du pays natal. Selon la vieille expression, les bonnes lames se forgent en province et viennent toujours se polir à Paris. La décentralisation, telle que l'avait souhaité quelques esprits, ne peut pas s'effectuer ailleurs ni dans de meilleures conditions. C'est cette idée qui a déterminé M. Léon Séché à former une association de Bretons et d'Angevins. Il me semble que chacune des deux provinces pouvaient s'organiser séparément, leur tempérament n'étant pas tout à fait le même, et je crois

FEMMES EN PRIÈRE, PAR J. AUBERT.

bien que, dans l'esprit des créateurs de cette fusion, il y a eu surtout le désir de faire bonne figure en face du Midi très envahissant et très fertile en illustrations de toutes sortes.

Mais je ne m'aviserai pas d'épiloguer. Angevins et Bretons arrivent, en effet, dans la littérature, dans les arts, à réunir de très grands noms et leur association n'est certainement pas actuellement l'une de moins vivantes et des moins prospères. Il me suffira de rappeler qu'elle a pour président M. Jules Simon, et que l'éloquent académicien prononçait dimanche, en ouvrant l'exposition qui provoque cette chronique, l'une de ces improvisations dont il a seul le secret. Parmi les vice-présidents, je vois les noms d'Eugène Bonnemère, de Lansyer, de Lenepveu ; parmi les membres du comité ceux d'Alleaume, d'Astruc, de Merson, de Renan, de Luminais, et autres artistes ou littérateurs qui honorent grandement leur siècle.

Je m'empresse d'ajouter que l'exposition qui a lieu à la galerie Petit est tout à fait intéressante. Elle constitue un ensemble d'œuvres très imposant. Cependant elle me suggère une critique. S'agit-il de montrer seulement que les Angevins et les Bretons réunis peuvent nous montrer un nombre sérieux de talents ? Pas n'était besoin de se livrer à une exhibition spéciale, il suffit de parcourir le livret du Salon. Mais, il paraît que M. Léon Séché serait partisan d'expositions régionales à Paris, venant se substituer au Salon. On ne voit pas trop le profit pour les artistes de cette combinaison, à moins toutefois qu'à sa faveur ils ne nous apportent des souvenirs de leur pays, des paysages de chez eux, des types dessinés dans dans leur village.

Digitized by Google

Alors il y aura vraiment un intérêt à se déranger. Et certainement à l'exposition des Angevins-Bretons, ce qui pique le plus la curiosité, ce sont précisément les paysages rapportés de l'Anjou ou de la Bretagne, les études de notre littoral, de nos falaises bretonnes, des rochers du Finistère.

Les Marseillais, avec leur vice intelligence, leur amour passionné de la terre natale, se gardent bien de nous parler d'autre chose que de leur clocher. Ils ne nous charment que par là. Voyez le succès obtenu par les paysagistes comme M. Montenard, par exemple, qui nous apporte les sites ensoleillés de la Provence. C'est précisément aux artistes de toutes les contrées qu'il appartient de nous révéler ces mille coins délicieux qui existent en France, de nous peindre les mœurs du nord, du Midi, du Centre, avec les coutumes, les usages et les costumes. Voilà ce que Paris demande, car il faut bien se préoccuper un peu de Paris aussi, lui en donner selon ses goûts, selon ses fantaisies, et ne pas avoir l'air de trop lui dire qu'il ne compte pas.

Sans sortir de la Bretagè et de l'Anjou que de jolis sujets de tableaux! Je sais bien que les Bretons ont été déjà fort utilisés, mais il en est d'eux comme de l'odeur des genets à certaines heures, on ne s'en fatigue jamais. Il vient toujours de cette terre comme un parfum de naïveté, de candeur, de merveilleux, de patriotisme qui ravive toujours les cœurs vraiment français. Dans l'opéra du *Roi d'Ys*, est-ce que ce n'est pas une vieille romance bretonne, la *Mariée*, qui a obtenu tout le succès de la soirée. Eh bien, cette romance, il faut le dire, il y a trente-cinq ans qu'elle est connue, et ce n'est pas un Breton qui l'a apportée à Paris, mais un pur boulevardier qui l'entendit un jour sur une grande route. Il la nota et plus tard, il la communiqua à... Courbet qui la chantait quotidiennement. C'est ainsi qu'elle a été publiée par Wekerlin dans son fameux recueil.

Je me rappelle encore avec quelle tendresse le peintre d'Ornans chantait ce dernier couplet :

Acceptez ce bouquet
Que nous venons vous tendre ;
Il est fait de genets
Pour vous faire comprendre,
Que tous les vains honneurs
Passent comme les fleurs.

On ne peut rien concevoir de plus poétique. Enfin, il y a tout au plus une semaine n'est-ce pas un vieux marin breton qui faisait sur la scène de la Comédie-Française tressaillir tous nos cœurs et soulevait avec son langage de loup de mer les applaudissements frénétiques. Que les provinciaux de Paris nous parlent donc de leur province, les auvergnats de leurs belles montagnes, les landais de leurs pinadas, les bigourdans et les béarnais des Pyrénées, les beaucerons de leurs plaines de blé et de leurs fermes. C'est surtout ce que nous leur demandons, et quand il nous convient à leurs agapes départementales, qu'ils aient soin de ne nous faire manger que de mets spécialement envoyés du pays pour la circonstance. Qu'est-ce qu'un banquet breton où il n'y aurait ni cidre, ni beurre, ni galette de sarrasin ; un dîner gascon, sans garbure ?

(Le *Soleil*, du 29 Mai).

FURETIÈRES.

LE THEATRE DE PLOGOFF

Le théâtre libre n'a pas dit son dernier mot. Vive le théâtre libre !... le vrai! C'est-à-dire celui qui n'exige ni théâtre ni impresario, ni machinistes, ni gazier, ni chef de claque, ni service de presse... Le Théâtre-Libre de mes rêves n'est pas celui de la Gaieté-Montparnasse qui dans un cadre et avec des moyens ordinaires exécute des pièces de M. Bonnetain. Ce n'est pas même celui que les acteurs populaires de Pluzunet, stylés par le juge de paix de Plouaret, ont transporté dernièrement à Morlaix pour la représentation ou l'exhumation d'un mystère breton. Le Théâbre-Libre de mes rêves, je le place beaucoup plus loin, plus loin de Paris et du brouhaha banal de l'univers civilisé. Je l'ai cherché au milieu d'une nature sauvage et stérile, dans un décor de rochers abrupts balayés par la salive et les crachats de la mer : Je l'ai trouvé à la Pointe du Raz, à la pointe de l'ancien monde... Un vrai Théâtre-Libre, avec dégagement, spacieux sur l'immensité !...

C'était au lendemain de la représentation du mystère de *Sainte Tryphine* et du *Roi Arthur*. M. et Mme Henri de Bornier méditaient une excursion parisienne à la Baie-des-Trépassés. Mounet-Sully, qui venait de réciter à Morlaix un prologue de l'auteur de la *Fille de Roland*, et qui aurait pu se faire plébisciter par tous les Figaros armoricains en contemplation devant sa barbe tragique, s'était laissé arracher la promesses de réciter près de l'Enfer de Plogoff l' «Oceano Nox » de V. Hugo. L'attrait de cette représentation unique, extraordinaire... Bref! je briguai l'honneur de... grossir l'auditoire... 4 heures de guimbarde à partir de Douarrnenez !... Nous parvenons au pied du phare qui domine le sinistre promontoire, l'âme envahie par la tristesse âpre de ces granits chauves dont les crevasses ne subissent qu'en sourcillant quelques fleurs maigres, quelques mousses rachitiques. En revanche.

Le vent de la mer souffle dans sa trompe...

Il souffle joyeusement même, comme s'il devinait que le grand artiste de la Comédie-Française doit lui jeter en pâture les alexandrins sonores de V. Hugo, comme s'il voulait prévenir l'écho des cavernes d'alentour que Mounet-Sully se trouve en représentation au Théâtre de Plogoff... A propos, si nous entrions ?... Point de marchands de billets : comme cela fait du bien de se sentir à cent lieues d'un drame de M. Sardou !... Point d'ouvreuses : quel bonheur!... Au fait! le bonheur n'est qu'incomplet ; car les ouvreuses ont ici des remplaçants... Je veux parler des guides en chair et en os auxquels le touriste ne peut se soustraire et qui ont établi

Digitized by Google

ce principe funambulesque qu'on ne saurait s'aventurer à la Pointe du Raz sans leur tendre... la pièce. Tant pis ! avançons... Nous y voilà ! M. et Mme de Bornier se sont installés dans une anfractuosité du roc qui l'abrite contre la violence humide des embruns. Mounet-Sully, dont la silhouette se profile vigoureusement sur le ciel bruineux, s'arc-boute contre la pierre, enfonce sur sa tête son gigantesque feutre-mou, puis sans ancun geste, avec une simplicité grandiose, lance les fameuses strophes :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines
Qui sont partis joyeux pour des courses lointaines
Dans le morne horizon se sont évanouis !...

L'Enfer de Plogoff mugit, hurle à nos pieds, et commente par ses lamentations rauques les vers du poète. Une voile grise passe à l'horizon comme pour évoquer l'image des matelots pris par l'ouragan et dont le front heurte des écueils inconnus... Puis, pendant que Mounet détache ce passage : On demande : « Où sont-ils ? sont-ils rois dans quelque île... »

Je regarde, le cœur serré, l'île de Sein qui émerge à peine des vagues bossuées, et malgré moi je me retrouve au Musée de Quimper devant ce tableau poignant de Renouf : *la Veuve*... la Veuve de l'île de Sein : une femme, un enfant à genoux sur une tombe... vide, hélas !. .

Où sont-ils les marins sombrés dans les nuits noires ?...

Nos guides immobiles ouvrent de grands yeux étonnés. Mounet continue et achève sans se déconcerter... Superbe ! superbe !... Je ne puis m'empêcher de battre des mains : « Ça ne donne rien, me dit-il après avoir terminé. L'art essaye en vain de se mesurer avec la nature... La nature l'écrase piteusement. » Et pour mieux s'ancrer dans cette opinion il consulte les deux guides, qui du reste n'ont rien compris... Et pourtant !... La vérité, c'est qu'en présence des éléments déchaînés, de la mer folle, les vers purement descriptifs pâlissent un peu... Mais les vers qui contiennent une pensée morale prennent ici une couleur magique, et vibrent avec une intensité magistrale... Ah ! si vous aviez entendu :

Le temps, qui sur toute ombre en verse une plus noire,
Sur le sombre Océan jette le sombre oubli...

et le :

Tandis que vous dormez sous les goëmons verts !...

Au lieu de ces deux guides dont l'intellect sommeille engourdi par la complainte monotone du vent, mettez à la Pointe du Raz ... Pascal, l'auteur des *Pensées*. N'eût-il pas, en écoutant Mounet, applaudi au triomphe dramatique de cette *pensée* célèbre dans laquelle il peint l'homme « roseau pensant » supérieur à la nature, brute aveugle et inconsciente qui tue l'homme et qui n'en sait rien ?... A défaut de Pascal, Mounet-Sully avait pour public les goëlands dont l'aile plate coupait la nue, les pauvres oiselets tourmentés par la rafale (l'un d'eux n'est-il pas venu se briser contre le roc à deux pas de nous ?...) et puis tout un monde légendaire, les pâles druidesses de l'île de Sein, Velléda chantée par Châteaubriand, les naufragés enfouis parmi les algues et les warechs de la Baie-des-Trépassés,... le roi d'Ys et sa fille Dahut qui galopent sur la crinière des vagues en attendant que Lalo fasse grincer l'orchestre de l'Opéra-Comique,... et enfin... Voyez-vous ce rocher mystérieux qui affiche la forme d'un moine encapuchonné, d'un moine occupé à dormir au bords des flots ?... Serait-ce pas quelque vieux critique que le sommeil a surpris dans son fauteuil rembourré de granit ?.... A moins que vous ne préfériez reconnaître la silhouette fantastique de Barberousse assis sur sa chaise de pierre !... A moins que.. Si c'était l'empereur Charlemagne ! *Charlemagne empereur à la barbe fleurie*... par l'écume ruisselante des vagues, et qui ayant découvert Henri de Bornier murmure : « Par Monsieur Saint-Denis ! J'ai ouï dire qu'on allait reprendre la *Fille de Roland*... Mes compliments à Jules Claretie !... »

PORTRAIT DE M. BELLET.

Tout ce monde légendaire semble s'être dressé un moment, la nature elle-même s'est faite attentive pour recueillir le verbe de Mounet-Sully. C'est qu'il dit merveilleusement cet « Oceano Nox » qu'il a composé avec une science... une largeur... Il triomphe surtout dans la dernière strophe :

Où sont-ils les marins sombrés dans les nuits noires ?
O flots, que vous savez de lugubres histoires,
Flots profonds, redoutés des mères à genoux !...

Oh ! parbleu. Parisiens et Parisiennes, je vous soupçonne d'avoir entendu Mounet dans les soirées, dans les concerts, et peut-être au Trocadéro, débiter ce morceau classique... Mais vous n'avez rien entendu.. Il fallait l'entendre là-bas, au Théâtre de Plogoff, sous le vent, sous la pluie, beau comme un filleul du roi Lear, s'identifiant avec la vague elle-même, avec cette poussée énorme de la vague tonitruante, hennissante, envahissante, terrible, hautaine et morne, clamer :

Vous vous les racontez en montant les marées.
Et c'est ce qui vous fait ces voix *dé-ses-pé-rées*
Que vous avez le soir quand vous *v...enez* vers nous.

Splendide ! splendide ! .. Reprenons, ou plutôt ajustons notre par dessus, et quittons le Théâtre de Plogoff... Encore un moment d'attention ! Les guides nous prient de remarquer l'endroit où Lassalle, le Nilusko de l'Opéra, glissa si bien il y a deux ans qu'il faillit aller rejoindre Adamastort roi des vagues profondes .. Prelotte ! « Ceci vaut la peine de faire une pause... » Hamlet, pardon ! Mounet s'assied sur le roc : « Monsieur ! lui dit le guide, vous êtes dans le fauteuil de Sarah Bernhards. — Elle est donc venu ici ? m'écriai-je... En quelle année ? — En 1880 : Elle se promenait avec un diplomate russe. Vous pourrez voir ce qu'elle a écrit sur le registre du phare,... si cela vous fait plaisir » Je crois bien !... Un autographe scientifique de Sarah Bernhadt !... Je me précipite vers le phare, je feuillète avidement le registre... Ah ! j'y suis... 1er Août 1880...Sarah Bern-

Digitized by Google

hardt... Mais ne mettons pas la charrue avant les bœufs.. D'abord : comte Pierre Kapnist ; *profession :* diplomate russe ; *domicile* : Paris ; *observations* : je viens de tuer deux mouettes à la pointe du Raz... Immédiatement au-dessous : Sarah Bernhardt ; *profession* : démissionnaire de la Comédie-Française ; *domicile* : partout ; *observations* : quelle jolie occasion de me taire !... De plus la capricieuse... *Aventurière* a réuni les deux noms : Kapnist, Sarah Bernhardt par une accolade symbolique et par ce mot plein de caresses enveloppantes : *Ensemble* !... Touchant ! touchant comme une idylle... mouvementée... De Bornier écrit sur le registre ces deux vers de son drame libre *L'Apôtre* :

Mortel, ne demande à la vie
Que ce qu'on demande à la mer !...

J'ai cherché pour lui un fauteuil à la Pointe du Raz ; mais j'y ai renoncé craignant que la Pointe du Raz n'éprouvât ensuite des velleités de s'envoler vers l'Académie Française.

Oh ! oh ! j'aperçois un autographe piquant... d'un inconnu : « Le guide me dit : voici le fauteuil de la sœur à Bernhardt... Je regarde : je vois Sarah Bernhardt et Batifoulier. Horrible cauchemar !... » Batifoulier ?... Je supposais d'abord... Mais non ! il s'agit d'un aubergiste populaire dans le pays, d'un aubergiste ventripotent... La preuve, c'est que la gardienne du phare hasarde cette réflexion : « Sarah Bernhardt avec Batifoulier, c'est l'asperge avec la citrouille... » Décidément la blague parisienne exerce des ravages jusqu'au fin fond du Finistère !...

Et maintenant je crois le Théâtre de Plogoff suffisamment inauguré ; Chute de Lassalle ! autographe de Sarah Bernhardt !... Représentation de Mounet Sully !... Ah ! mon Dieu ! pourvu que l'autre jour les Américains n'aient pas entendu ce dernier ... Car l'Amérique s'étend là-bas en face de la Pointe du Raz. Et vous comprenez que les Américains, gens éminemment pratiques, trouveraient plus commode et moins dispendieux de faire venir les célébrités du Boulevard et même de la comédie Française à la Pointe du Raz qu'à New-York, Philadelphie, etc... Adieu ! les dollars de Sarah Bernhardt, Coquelin... Un simple cachet !... 150 ou 200 fr. par représentation, plus les frais de voyage entre Paris et le Théâtre de Plogoff !... Au besoin, pour les Américains qui auraient l'oreille un peu dure, on relierait l'Amérique entre l'Armorique par un téléphone sous-marin .. En même temps d'autres Américains viendraient organiser à la Pointe du Raz une entreprise commerciale d'un nouveau genre... Entrez ! entrez ! messieurs les touristes... Grâce au phonographe, qui emmagasine la parole humaine, nous pouvons vous offrir une audition de l'« Océan Nox » dit par Mounet-Sully... Approchez votre oreille de la boite à vibration... Nous mettons en branle le mouvement d'horlogerie :

Oh ! combien de marins, combien de capitaines !...

C'est 2 fr. 50... si vous avez des amis et connaissances !... Voici du reste la photographie du Théâtre de Plogoff... Cinquante centimes !... Un théâtre très commode ! pour le hommes surtout : les dames ne peuvent guère s'aventurer jusqu'aux fauteuils d'orchestre. . Voilà bien le Théâtre-Libre !...

LÉON DUROCHER.

LETTRES ET ARTS

Les récompenses au Salon. — Nos compatriotes MM. Le Sénéchal, Aubert et Quinton ont obtenu, le premier une 2e médaille, le second une troisième médaille dans la section de peinture, le troisième une 2e médaille dans la section de sculpture.

Mlle Casini a obtenu une mention honorable.

La jeunesse d'Haydn. — Il y a quelques jours dans le salon de notre ami M. Léofanti, Mlle Tarissan, de Nantes, a fait représenter sous le titre : *La jeunesse d'Haydn* un opéra-comique en un acte qui a obtenu beaucoup de succès.

Paris en 1793. — M. Edmond Biré, dont les travaux historiques sont très estimés, vient de publier à la librairie Gervais, rue de Tournon, un livre très-curieux sur *Paris en 1793*.

L'Exposition bretonne-angevine. — Vendredi dernier, 1er juin, à la salle Petit, M. Bourgault Ducoudray, a fait devant une très-belle chambrée, sa conférence sur les mélodies populaires de Basse-Bretagne. Grand succès pour le conférencier et pour ses interprètes, Mlle Félicie Levasseur et M. Lafarge. Cette conférence était suivie d'un concert dans lequel on a entendu et applaudi tour à tour M. Camille Perrier dans les *Prunes* d'Emile Durand, M. Ragneau dans le *Rêve du prisonnier* de Rubenstein et le *Violoneux* d'Offenbach, M. Hanel, violoniste, et M. Mayer du Vaudeville et madame Régis de l'Odéon dans *Une tempête sous un crâne* d'Abraham Dreyfus.

Vendredi 8 juin, à 2 heures précises, conférence de M. Félix Hémon sur la poésie bretonne, concert et couronnement du buste de Brizeux, par Pierre Ogé.

Le Catalogue de l'Exposition bretonne-angevine. — Il ne reste que quelques exemplaires sur japon de ce catalogue remarquable.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 14 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JUIN 1888

L'EXPOSITION BRETONNE-ANGEVINE

Cette exposition continue d'attirer un public nombreux à la salle Petit.

Jeudi dernier M. le Président de la République et Mme Carnot l'ont visitée, accompagnée du colonel Lichstentein et du capitaine de frégate Cordier.

Le chef de l'Etat a été reçu au bas de l'escalier de la galerie Petit par M. Jules Simon, président de l'Association bretonne-angevine, entouré de MM. Eugène Bonnemère et Bourgault.-Ducoudray vice-présidents, Léon Séché, secrétaire-général, Lionel Bonnemère, F. E. Adam, Paul Eudel, Ch. L. Chassin, Léon Guillet, René Huelte, Georges Bastard, membres du comité des gens de lettres, et de MM. Elie Delaunay, Luminais, Luc-Olivier Merson, Toulmouche, A. Guillou, Ch. Le Roux, Zacharie Astruc, E. de la Rochette, Léofanti, Denécheau, Corbineau, Alleaume, Pierre Ogé, Duchemin, Ducoudray, Mlles Houssay et Casini, Mme Richard-Gallois, etc. M. René Brice, député d'Ille-et-Vilaine, M. Le Maguet, ancien député du Morbihan, M. Persac, juge d'instruction à Paris, s'étaient joints au comité pour saluer le Président de la République.

Après une courte pause devant le buste en marbre de Jules Simon, œuvre remarquable du sculpteur Léofanti, qui décore l'entrée de la galerie, M. Carnot a fait le tour de la grande salle, se faisant présenter les artistes à tour de rôle par M. Léon Séché, et leur adressant ses plus vives félicitations.

La visite présidentielle n'a pas duré moins d'une heure.

En se retirant, M Carnot a témoigné à M. Jules Simon et aux membres du comité sa complète satisfaction et il a exprimé le vœu que chaque province de France suivît l'exemple de la Bretagne et de l'Anjou.

M. Léon Séché a remis à Mme Carnot un exemplaire sur Japon du catalogue illustré de l'exposition.

—

Vendredi 8 juin, M. Félix Hémon professeur de rhétorique au lycée Louis-le-Grand a fait sur la poésie bretonne la conférence que nous avions annoncée. Cette conférence et le couronnement du buste de Brizeux qui l'a suivi avaient attiré une foule considérable dans la salle Petit. Le sculpteur Ogé avait fait le moulage de ce buste sur la statue même qu'on doit inaugurer le 12 août à Lorient et on l'avait dressé pour la circonstance sur un socle en velours orné d'une palme verte, au pied même de l'estrade. Tout le monde s'accorde à le trouver très remarquable.

Voici la conférence de M. Hémon, qui a obtenu un très vif succès.

Les poètes Bretons de France

Vers la fin du XVe siècle, il manquait quelque chose à la France, et ce quelque chose, c'était la Bretagne. En épousant Anne de Bretagne, Charles VIII avait doublement raison : au point de vue politique, car il complétait l'œuvre de Louis XI ; au point de vue littéraire (qu'il ne soupçonnait pas), car la littérature celtique apportait à la littérature française une note toute nouvelle, je ne sais quel accent profond, quel vague sentiment de l'au-delà, que ne connaissaient point les ironiques descendants des trouvères.

Jusque-là notre race avait plus rêvé que chanté. Plus faite pour la contemplation que pour l'action, elle travaille sans doute et souffre, mais stoïquement et en silence, vite consolée des misères d'une existence triviale par quelque longue songerie ou quelque conte merveilleux qui lui ouvre les perspectives sans fin du monde inconnu. La littérature des Celtes, si l'on peut dire qu'ils en eussent vraiment une, n'avait point de règles précises, point de cadre limité : la fantaisie s'y jouait librement dans le temps et dans l'espace.

Digitized by Google

Leurs fictions épiques étaient moins belliqueuses que romanesques, moins chrétiennes que païennes. Là les bêtes parlent, les pierres s'animent, les hommes et les choses se pénètrent, se confondent. Tout cela est absurbe et éblouissant comme une féerie. Mais les mystères bretons, au moins, ne seront point si différents des mystères français ? détrompez-vous : Il y règne un fatalisme vraiment oriental, qui fait de l'homme le jouet des choses, comme dans ce mystère de *Sainte-Tryphine*, représenté l'autre jour à Morlaix devant les journalistes parisiens, qui n'y ont rien compris, et pour cause.

PORTRAIT DE LE SÉNÉCHAL DE KERDRÉORET

Nous touchons ici à la différence essentielle qui sépare le Celte du Français : le Celte est grave, résigné, peu bruyant, peu brillant même, ou, tout au moins, peu désireux de briller. Là où d'autres rient d'un rire sonore, il sourit, lui, d'un sourire encore sérieux. Là où d'autres glissent à la surface des choses, emportés par le tourbillon de la vie, il s'arrête, lui, s'interroge et interroge le monde, impatient d'avoir le mot du grand mystère. Longtemps, les Français n'ont rien vu de mystérieux dans le monde, et c'est une force sans doute, d'être gai, expansif, audacieux. Mais, le Celte, vivant d'une vie tout intérieure, était naturellement attiré vers les problèmes de la destinée. Dans la poésie il ne voyait que l'effusion la plus spontanée de l'âme gaie ou triste, plus souvent triste, mais d'un tristesse sereine, qui n'a rien de commun avec le découragement commode où se reposent les lâches. Villon était triste aussi, mais par accident, non par nature; au lendemain d'une condamnation à la potence, la mélancolie semble assez justifiée. D'ailleurs, pour atteindre un certain degré de profondeur dans la tristesse, ce n'est pas l'homme isolé qu'il faut considérer, c'est l'homme dans ses rapports avec la nature, qui le domine et l'écrase. Or, on n'avait encore ni l'idée, ni le temps d'examiner la nature. En un mot, la note qui manquait à la poésie française, c'était cette note grave, un peu sourde, familière à ceux qui gardent dans l'oreille la cadence délicieusement monotone des vagues de l'Océan. On savait penser et écrire en France, on ne savait pas rêver. Pour comprendre l'harmonie des choses voilées, la poésie des sentiments mystérieux, il ne suffisait point au peuple de France de conquérir les rivages de la grasse Normandie, trop voisins des côtes d'Angleterre : il lui fallait pousser plus avant, jusqu'aux rochers écumants où finit le monde. Alors, alors seulement il put s'écrier : La mer! Voici enfin la mer! c'est-à-dire : voici l'infini !

Je ne sais si je me trompe; mais il me semble que, même au siècle des Ronsard et des d'Aubigné, un seul poète a connu la mélancolie profonde, et que ce poète est des nôtres,— car nous ne séparons pas, vous le savez, l'Anjou de la Bretagne. De ce petit Liré, dont il regrettait, à Rome, de ne plus voir « fumer la cheminée », du Bellay avait la Loire à ses pieds, la rive bretonne toute proche, et le vent de mer lui apportait souvent

Des chiens veillants les longs cris douloureux.

Il avait compris la poésie des « saintes ruines » de Rome : il comprenait la poésie de la maison bâtie par les aïeux. Ce doux poète un peu indolent savait se poser les questions les plus sérieuses, et regarder en haut :

Si notre vie est moins qu'une journée,
En l'éternel, si l'an qui fait le tour
Chasse nos jours sans espoir de retour,
Si périssable est toute chose née,

Que tardes-tu, mon âme emprisonnée ?
Pourquoi te plaît l'obscur de notre jour ?

D'où vient donc que, du XVI^e^ au XVIII^e^ siècle, nous n'ayons pas compté beaucoup de du Bellay ? C'est d'abord, que les Bretons avaient leur littérature à eux, leur langue nationale, qui leur suffisaient; c'est ensuite que, devenus bientôt très Français de cœur, ils ne le furent jamais entièrement par l'esprit. Vous souvenez-vous de la douce, mais tenace résistance qu'Anne de Bretagne sut opposer à l'assimilation de la Bretagne à la France ? Comme leur bonne duchesse, les Bretons voulaient bien être annexés, mais ils ne voulaient pas être absorbés et cesser d'être eux-mêmes. La plupart, ou se turent, ou parlèrent et chantèrent, comme par le passé en breton. Ceux qui parlèrent et chantèrent dès lors en français perdirent les qualités bretonnes, et ne gagnèrent pas les qualités françaises. De sorte que toute l'histoire des poètes bretons, de l'annexion à nos jours, se réduit à ces termes : jusqu'au XIX^e^ siècle, ils font un essai loyal, mais malheureux, pour se franciser; au XIX^e^ siècle, ils reviennent à leur naturel, et, sans cesser d'être d'excellents patriotes français, ils deviennent d'excellents poètes bretons.

Jetez les yeux sur l'entourage d'Anne de Bretagne; vous y trouverez deux poètes; mais sont-ce bien des poètes ? Jean de Penguern, qui écrit l'histoire rimée de sa souveraine, s'excuse de sa « non savance ». Le maître d'hôtel de la reine, Meschinot, y met plus d'art, et Clément Marot ne le méprisait pas. Mais, tandis que Penguern est surnommé le « Disarvoez », le Gaillard, Meschinot s'intitule le « Banni de liesse », c'est-à-dire le désespéré. Oui, ce maître d'hôtel est un pessimiste Il se plaît dans la contemplation du charnier des Innocents. Il ose dire aux princes qu'ils ne sont pas « d'autre aloi que le pauvre peuple », et proclamer l'égalité de tous dans la mort :

Je vais devant, il vient après ;
Nous sommes égaux à peu près.

Celui-là encore est Breton par certains traits ; mais, au XVII^e^ siècle, la Bretagne, qui allait donner Lesage à la prose, ne donnait à la poésie qu'un bouffon, raillé par Boileau, Le Pays, l'auteur d'*Amitiés, amours et amourettes*,.

Digitized by Google

recueil frivole, dont le succès fut grand pourtant : car plusieurs dames, dont la duchesse de Lesdiguières, vinrent demander chez le libraire comment était fait le poète. « Vous êtes un sot en trois lettres », disait-il à Linière. « Et vous, en mille, que vous avez écrites, répondait Linière. Pas si sot, en vérité, celui qui, maltraité par Boileau, allait le voir, jouissait de son embarras, et emportait d'assaut son amitié. Pas si sot, celui qui, directeur général des gabelles de Provence et de Dauphiné, menacé d'y perdre une grosse somme d'argent, écrivait plaisamment au roi :

Vous ou moi, nous perdons. Consultez votre cœur :
Qui de nous deux dans un malheur
Peut mieux supporter une perte ?

Une seule fois il fut maladroit. Dans une auberge isolée il s'était fait préparer une poularde, et allait la manger avec dévotion, lorsque le prince de Conti, égaré, entre. Le poète ne se lève pas, et, comme le prince inconnu réclame sa part de la poularde, lui dit avec sécheresse : « Elle n'est pas cuite. » — « Je vous demande pardon, elle est cuite. » —

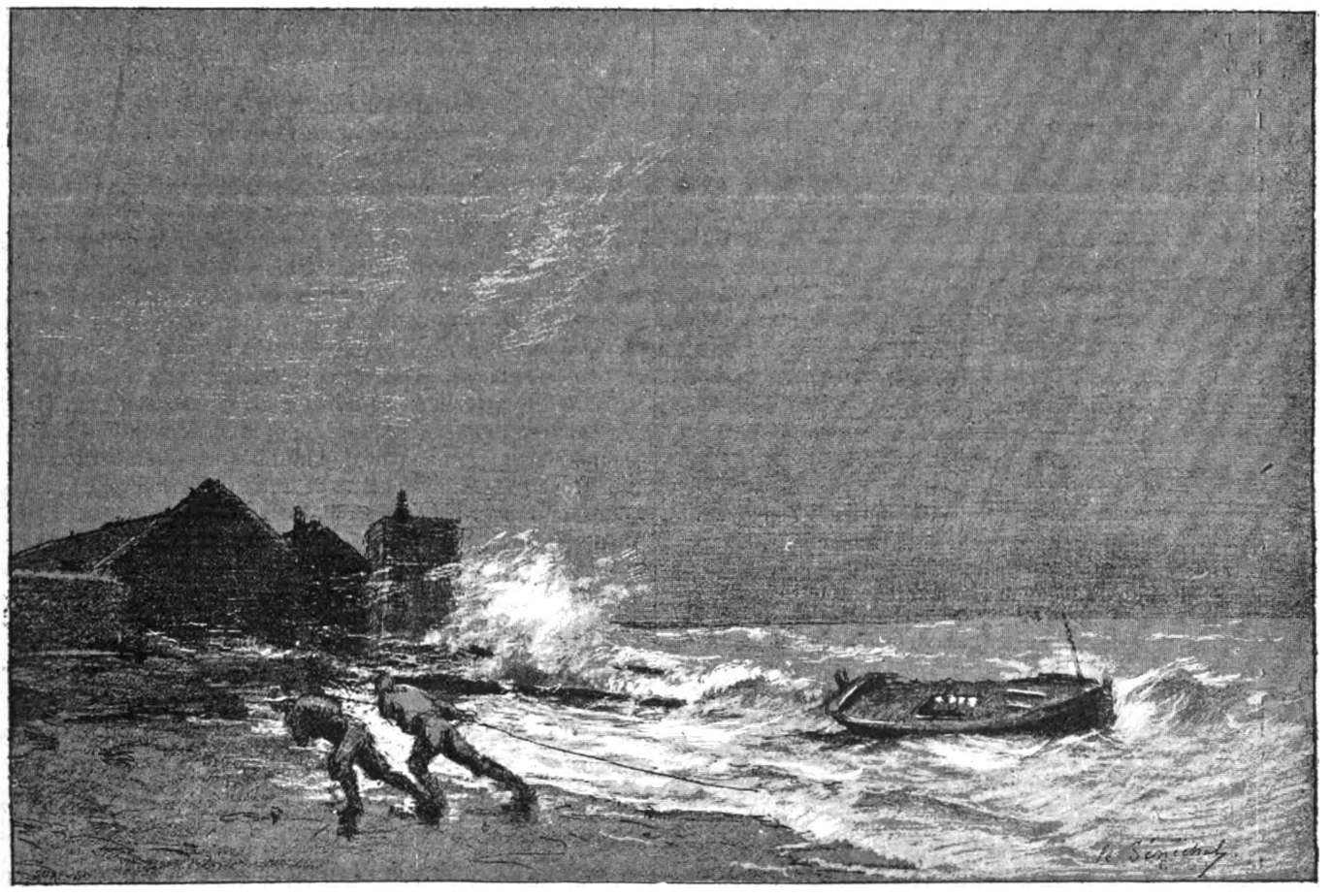

L'EPAVE, d'après le tableau de M. Le Sénéchal (*Exposition bretonne-angevine*)

« Elle n'est pas cuite, vous dis-je, et, d'ailleurs, elle n'est que pour moi. » Sur ces entrefaites, l'escorte du prince le rejoint, et le nomme. Alors, éperdu, à genoux, le poète crie d'un ton lamentable : « Elle est cuite, Monseigneur, elle est cuite ! »

L'esprit et l'inspiration sont deux. Or, Le Pays n'avait que de l'esprit. On faisait pourtant des vers en Bretagne. Catherine Descartes, la nièce du grand philosophe, — celle dont on a dit que l'esprit de Descartes était tombé en quenouille, — correspondait avec Mlle de Scudéry, qui louait ses poésies, mais plaidait la cause des animaux, si maltraités par son oncle. Et, tenez, Descartes, né par hasard près de Tours, Descartes est Breton de race. Mais voyez ce que c'est que de n'être point né en Bretagne (car, entre nous, on ne naît pas ailleurs impunément) : Descartes, la pure intelligence, n'a pas été assez intelligent pour comprendre les bêtes. Le vrai Breton a quelque chose de l'Hindou : il se sent frère des chers animaux du bon Dieu, bien qu'il ne puisse préciser le degré de la parenté. Ne savez-vous pas que tous nos saints Bretons ont leurs animaux familiers, cerfs, biches, lièvres, poissons, loups même, et que ces humbles compagnons obtiennent, près d'eux, les honneurs de nos vieilles églises ? Non, Descartes n'a rien compris aux bêtes. Voilà ce que c'est que d'être allé naître en Touraine !

- Il semble qu'au XVIII^e^ siècle les Bretons, sortant enfin de leurs province, ai' fait un mouvement offensif pour conquérir la France. Mais quoi ! la poésie en France se faisait de plus en plus mondaine et raffinée. Comment l'imagination bretonne aurait-elle pu s'y sentir à l'aise ? Et pourtant, c'est justement vers les genres poétiques les plus légers que se portaient avec le plus d'élan nos Bretons, ambitieux de ne rien faire à demi. Qui se souvient des comédies de l'Affichard ?

Que dis-je ? Nous avons nos abbés plus voltairiens que Voltaire. Le petit abbé Lamarre, auteur d'opéras qui réussissent ; Lamare, ce Quinault affaibli qui prêche gentiment l'inconstance en amour ; ce Panurge toujours endetté, qui

Digitized by Google

interrompt les plaintes d'un riche misanthrope en lui disant: « Vous désirez être heureux ! Qu'à cela ne tienne : prêtez-moi cent pistoles, et vous serez le plus heureux du monde... si je vous les rends » ; ce famélique subalterne, un peu protégé, un peu indemnisé, mais beaucoup employé et beaucoup calomnié par Voltaire, ce n'est pas un abbé de cour, ce n'est pas même un abbé de boudoir, c'est un abbé de cabinet, propre à tous les métiers, même honnêtes, et il est surprenant qu'attaché, on ne sait comment, à l'armée qui faisait la campagne d'Allemagne, il se soit avisé un jour de se précipiter du haut d'une fenêtre d'Egra. Mais ces Bretons dévoyés se portaient si vite aux extrêmes ! Opposez au voltairien Lamare l'anti-voltairien Fréron, originaire, comme lui, de Quimper, et auteur d'une ode sur la victoire de Fontenoi ; vous vous heurterez à un autre excès, et vous excuserez presque les épigrammes de Voltaire vis-à-vis des Bretons. Pourtant, M. de Voltaire n'avait pas toujours le beau rôle. Il y avait au Croisic un receveur des finances, nommé Desforges-Maillard, qui voyait ses vers impitoyablement refusés par le *Mercure*. Il imagina de prendre le speudonyme de Mlle de Malcrais. Aussitôt toutes les portes s'ouvrirent devant la Muse nouvelle. A distance, elle fit des conquêtes. Voltaire prit feu des premiers. Il est vrai qu'il n'avait pas quarante ans alors. Dans son enthousiasme, il s'écriait :

J'ose envoyer aux pieds de la Muse divine
Quelques faibles écrits, enfants de mon repos :
Henri quatre fut mon héros,
Et tu seras mon héroïne.

Hélas ! dès que Mlle de Malcrais apparut sous les traits d'un receveur du Croisic, le charme s'évanouit :

Dès qu'il fut homme, il perdit son mérite.

Voltaire rit de cette aventure, qui inspira la *Métromanie* de Piron, mais c'est sur Fréron qu'il prit sa revanche. De nos jours, pourtant Fréron a trouvé un vengeur, voltairien par l'esprit, breton par l'origine. Au moment où sa tombe est à peine close, j'ai le droit de nommer Charles Monselet. Sans doute, aux yeux du vulgaire, il n'était qu'un épicurien spirituel ; mais ceux qui de plus près ont pratiqué l'homme et l'écrivain savent mieux quelle était, au fond, la délicatesse de sa poésie et de son cœur. On a beaucoup parlé sur son cercueil ; peut-être a-t-il manqué à ce Breton l'hommage ému à la fois et souriant de la Bretagne ; peut-être ne trouverez-vous pas mauvais que je le lui apporte ici tardivement, avec sympathie pour tant de verve dépensée, avec pitié pour tant de douleurs subies.

Il n'eût pas dédaigné, lui, les innombrables poètes bretons qui font de leur mieux alors pour être Français. Car il y eut un Caveau breton. Là, on fut bachique avec conscience ; on apporta de la méthode dans le délire, et une volonté suivie dans les orgies obligatoires. « Aux rives de l'Odet, du Légué, de la Loire ou du Blavet — écrit un membre de ce Caveau, — l'indigestion est le mal de la bonne compagnie. » N'en croyez rien Seulement, l'indigestion était bien portée. Puis, le malaise de l'estomac se tournait en vague mélancolie. On mettait alors la même application à se dire et à se croire amoureux ; on aimait, on chantait Erzélie, Zulmé, Zirphé Vazénie, Edelmonde. On mourait par métaphore, à heure fixe.

Reconnaissons, d'ailleurs, qu'il y a bien de l'ingéniosité et parfois de la gaieté vraie dans ces débauches littéraires. Voici, par exemple, un chansonnier qui chansonne tout, oubliant sa grave profession de conseiller de préfecture. On le destitue. Il met sa destitution en chanson, et il ose adresser sa protestation rimée à Napoléon qui prépare sa grande entreprise contre l'Angleterre, et il lui demande la sous-préfecture de... Londres :

Sire, vous m'avez suspendu ;
La chose est de sinistre augure.
Quand tous me proclament perdu,
Votre justice me rassure.

Vraiment, je me suis trompé, mais
Qui ne perd quelquefois la carte ?
Et, pour ne me tromper jamais,
Suis-je un dieu ? Suis-je un Bonaparte ?

Trop certain d'une indemnité
Dont votre bras va me répondre,
J'attends que Votre Majesté
Me nomme sous-préfet... à Londres.

Ce poète insouciant eut pour fils d'une émigrée qu'il sauva en l'épousant, un bienfaiteur de l'humanité, Laënnec, dont un hôpital parisien porte le nom, et dont la statue se dresse sur une place de Quimper. Il me semble que ce contraste entre le père et le fils m'avertit qu'il est temps de quitter les petits vers pour les grandes pensées, seules capables de faire naître la grande poésie. Je n'ajouterai qu'un mot. Il y a dans ce débordement d'esprit une part de convention sans doute, mais aussi une part de naturel. On se tromperait si l'on croyait le Celte voué à perpétuité à une mélancolie toujours immuable. Aussi bien qu'Abailard et Lamennais, Noël du Fail et Lesage sont des Celtes Et quels bustes s'offrent à vous dès l'entrée de cette galerie ? Ceux de Jules Simon et d'Ernest Renan, qui, dieu merci, se portent bien. Non, il ne nous est pas défendu d'avoir de l'esprit comme de simples français, il ne nous est pas défendu de rire, et j'en sais qui usent assez largement de la permission. Mais les Bretons ont l'esprit avisé, pénétrant, discrètement moqueur, plutôt que la verve folle. Ils peuvent atteindre à la joie sereine qui apaise ; ils n'atteignent guère à la joie emportée qui enivre. Et, d'ailleurs, toute question de tempérament et de région mise à part, la conception générale de la vie et du monde reste médiocrement gaie. Qui donc a le premier nommé le « mal de vivre », sinon le Breton Maupertuis ? Qui donc l'a révélé aux Français, ce mal, sinon notre Châteaubriand ?

Oh ! je sais tout ce qui a été dit, tout ce qui peut se dire encore contre Châteaubriand. Les petits côtés de la grande œuvre, je pourrais, moi aussi, les détailler. A quoi bon ? Autant que la liberté de ma critique je veux garder intacte la liberté de mon admiration. C'est chose si saine, d'admirer ! Et j'admire, ici, les yeux ouverts, et je suis bien sûr de ne pas être égaré par un patriotisme exclusif. Dites-moi, vous-mêmes qui lui prodiguez les épigrammes faciles, lorsque vous passez d'un siècle à l'autre, sur la cime qui relie les deux versants opposés, n'est-ce pas lui toujours, lui presque seul, qui se dresse ? Il n'est plus à la mode du jour, j'en conviens. Mais pouvez-vous faire que sur le seuil de notre âge ne s'allonge encore sa grande ombre ?

(*A suivre*).

Digitized by Google

LES ARTISTES BRETONS ET ANGEVINS

A LA SALLE PETIT.

Les épreuves de mon premier article sur l'Exposition bretonne-angevine ne m'ayant pas été communiquées, ce malheureux article fourmillait de *coquilles* qui le transformaient en véritable parc..., à huîtres. Je suis persuadé que les lecteurs de la *Revue* ont facilement rectifié ces erreurs typographiques, mais il en est trois si fantastiques, que je ne puis me résoudre à les laisser passer sans protestations.

C'est ainsi qu'à la fin du septième paragraphe, le compositeur me fait écrire que *Paris a seul qualité pour* RECEVOIR *l'estampille du mérite et de la célébrité*. Or, c'est précisément le contraire de ce que je voulais dire, car j'entendais prouver que *Paris avait seul qualité pour* DONNER, *etc.*

Un peu plus bas c'est encore bien autrement fort : je prétendais que la Bretagne était riche comme peu de provinces en célébrités, et je me plaisais à citer nos compatriotes fameux dans les lettres et les arts : « Ah, — m'écriai-je dans un bel élan de lyrisme, — si ses landes sont pauvres, si son sol de granit ne laisse guère pousser que les chênes, la vieille ARVOR est féconde en glorieux enfants ».

Eh bien le typographe a remplacé le mot d'ARVOR par celui d'AVARE !

Avare, la Bretagne !!!

La troisième *coquille*, - celle qui me tient davantage au cœur, car elle dénature un des plus beaux passages du beau discours de M Jules Simon, — se trouve à la fin de l'avant dernier paragraphe. J'avais tenu à citer les paroles mêmes de l'illustre académicien quand il disait si justement que le visiteur parcourant les galeries de la salle Petit, pouvait y voir des chefs-d'œuvre « *signés de noms qui sont pour* NOUS *les plus grands, et qui sont peut-être aussi les plus grands de la patrie française* ».

Or, on avait imprimé ainsi : « *de noms qui sont pour* AVOIR *les plus grands*, etc... » ce qui rendait la phrase absolument inintelligible.

Et maintenant que ces rectifications sont faites, je vais prier le lecteur d'entrer avec moi à l'Exposition si intéressante des peintres et des sculpteurs bretons et angevins.

Cette Exposition, je l'ai déjà dit, contient un ensemble d'œuvres très important, aussi bien par le nombre que par le mérite. Presque tous les artistes nés dans les cinq départements bretons et dans le département de Maine-et-Loire, qu'ils résident à Paris, ou qu'ils soient restés au *pays*, ont tenu, en effet, à se rendre à ces premières assises artistiques des deux provinces. Quelques-uns sont déjà célèbres, les autres le deviendront plus tard ; ceux-là honorent grandement leur petite patrie, ceux-ci seront aussi sa gloire un jour ; et voilà pourquoi leurs compatriotes en sont également fiers, pourquoi ils les aiment tous et leur disent à tous : Merci.

Voilà pourquoi, aussi, je m'efforcerai, dans ce compte rendu, de donner à chacun la part d'éloges qui lui est due. Et que si d'aucuns sont oubliés, ils veuillent bien me pardonner une omission involontaire et considérer que nous avons à examiner plus de quatre cents numéros, œuvres de plus de cent artistes, ce qui, ainsi que l'aurait dit Honoré de Balzac, *n'est pas un mince et grief labeur*,

PORTRAIT DE NOBILLET

M. Elie Delaunay est membre de l'Institut ; il occupe, dans l'école contemporaine une place importante et largement méritée. C'est par lui que je commencerai, car il faut toujours commencer par quelqu'un et la chose n'est pas aussi facile qu'on pourrait le croire.

J'ai quelquefois entendu critiquer la manière de M. *Delaunay* et je dirai sincèrement que j'ai vu de lui des œuvres dont je n'étais pas absolument enthousiaste ; mais c'est un maître portraitiste incontestable et incontesté. Il y paraît, du reste, dans les trois portraits qu'il a envoyés à l'Exposition Bretonne-Angevine : Celui de M. Meilhac, de l'Académie française, est, ce qu'on appelle un très bon portrait, fort ressemblant, parfaitement peint, combien cependant, j'aime mieux encore, celui de M. Toulmouche, père ! Une esquisse, pourtant un essuie palette, semble-t-il ; mais que d'habileté dans cette facture si simple et que je préfère cette ébauche à nombre de portraits châtiés, achevés et parachevés.

Très remarquable aussi, le portrait de Mme Desvalières traité de la même façon et avec le même talent que le précédent.

M. Delaunay a également envoyé deux esquisses, l'une de sa *Déjanire* qui est je crois au musée du Luxembourg, l'autre d'un plafond du manoir de Blanche Couronne, et trois tableaux de chevalet : *Pan-*

Digitized by Google

dore.—celui des trois que je choisirais,— *Orphée*, et une *Vénus* qui fait chanter dans ma mémoire les beaux vers d'Alfred de Musset :

Regrettez vous le temps où le ciel sur la terre,
Vivait et respirait dans un peuple de dieux ;
Où Vénus Astarté, fille de l'onde amère,
Secouait, vierge encor, les larmes de sa mère,
Et fécondait le monde en tordant ses cheveux.

La réputation de *M. Luminais* n'est plus à faire ; les sujets gaulois qu'il a traités de préférence et avec une science archéologique qui n'a d'égale que l'habileté du peintre, l'ont rendu célèbre. Ce ne sont pourtant pas des Gaulois que *M. Luminais* a envoyés à l'Exposition de la rue de Sèze. J'y retrouve une œuvre déjà ancienne, mais toujours remarquable son *jeune cavalier sous Louis XIII* qui passe si fièrement au trot allongé de son cheval de bataille, et *Une chaude affaire* : Deux solides gars sont en train de s'administrer une de ces mémorables raclées comme on ne s'en donne guère qu'en Bretagne; l'affaire est chaude, en effet, car le *pen bas* de l'un des combattants s'est brisé sur le crâne de son adversaire, et les deux rivaux se sont pris à bras-le corps, se houspillant de la belle façon, tandis qu'une femme, que je soupçonne fort être la cause première de la querelle s'enfuit épouvantée sous les arbres de la forêt.

M. Luminais est encore représenté par un projet de panneau pour l'Hôtel Continental : *Une chasse au sanglier, au XVI^e siècle.*

Les deux artistes dont je viens de citer les œuvres sont deux Nantais. Un autre Nantais, *M. Luc-Olivier Merson* vient compléter ce trio de maîtres dont la grande cité bretonne s'enorgueillit justement. *M. Merson* est surtout connu par ses sujets religieux, j'en sais de lui qui sont de purs chefs-d'œuvre, (notamment son *Angelo pittore*, son *Saint François d'Assise prêchant aux poissons*, acquis par le musée de Nantes, son *Repos en Egypte*, si remarqué au salon de 1879 et dont il expose à la salle Petit une variante également remarquable), mais il excelle aussi dans le genre gracieux et profane. Je n'en veux pour preuve que son *Réveil du printemps*. Ah ! la jolie mythologiade ! et qui m'en rappelle une autre, bien charmante aussi, du même artiste, *le jugement de Pâris*. Le printemps, — non le chevalier printemps, poudré à frimas et serré dans un rose pourpoint, ainsi qu'on le représentait volontiers au siècle dernier, mais un printemps tout nu,

..... comme un mur d'église
Ou comme le discours d'un académicien,

joue...disons du biniou, puisque nous sommes chez les Bretons, dans un frais paysage habité par une jeune nymphe qui s'éveille au son du champêtre instrument. Les oiseaux, eux aussi, ont entendu le joyeux appel. Ils s'envolent à tire d'aile du bocage fleuri et reverdi dans lequel ils s'étaient blottis durant les mois d'hiver, et fêtent par leur chants le retour de la primavera.

O primavera, giventù dell anno !

Rien de frais comme cette composition.

M. *Merson* a également envoyé trois jolies esquisses : le *Saint François prêchant le loup d'Agubbio, Saint Isidore, la Danse des fiançailles, les Pélerins d'Emmaüs* et de bien remarquables dessins.

Je ne veux pas oublier son *Enfance du Christ* et le magnifique pastel représentant le père et les enfants du peintre dans son atelier. Ce pastel est vigoureux comme une peinture à l'huile et je félicite M. Merson père, et de son magnifique portrait et du grand talent de son fils.

Cette vigueur que M. *Merson* obtient par le pastel, un artiste angevin, *M. Astruc*, qui manie avec un égal talent le pinceau et l'ébauchoir, l'obtient aussi dans ses merveilleuses aquarelles. Rien d'éclatant, rien de lumineux, rien de juste aussi et de délicat comme la série de ses 27 études de *Fleurs*. Cette collection qui est un œuvre magistral, fait le plus grand honneur à *M. Zacharie Astruc*. Je n'en ai pas fini, du reste avec cet artiste que je saurai bien retrouver quand j'examinerai les œuvres de sculpture.

L'œuvre de *M. Lansyer* est aussi important que celui de M. *Astruc*. Cet artiste apparait à l'Exposition bretonne-angevine avec une série de 22 toiles : paysages, marines, vues de Paris, de Loches, d'une grande fraîcheur et d'une saisissante vérité. J'aime le beau talent de *M. Lansyer* dont la facture rappelle celle de *Canaletti* ; c'est un peintre habile et un parfait dessinateur, ce qui ne gâte rien surtout à une époque où beaucoup de peintres semblent ignorer qu'il n'y a pas seulement que des tons, dans la nature, mais bien aussi des lignes, et oublient trop volontiers qu'avant de tenir une brosse il est bon d'apprendre à se servir d'un crayon.

Et c'est parce que *Chantron* dessine aussi correctement qu'il peint bien et que j'apprécie fort ses production. Sa *Diane* est tout simplement ravissante : La déesse est couchée nue dans un frais paysage avec des eaux miroitantes, des gazons verdoyants et des fuites d'horizon bleuâtres du plus heureux effet. Le beau corps de la chasseresse est d'un modelé irréprochable et rappelle la nymphe du *Réveil du printemps* de M. *Merson*. J'ai vu beaucoup d'œuvres de *Chantron*, mais aucune ne m'a plus séduit que celle-ci. Je serai donc très à l'aise pour lui dire qu'il eût mieux fait de ne pas exposer son *vieil antiquaire*, un brave homme barbu comme un fleuve, en train d'examiner une statuette... C'est gris, terne, bien dessiné, comme toujours, mais en somme peu amusant.

Le vieillard endormi, du même artiste, est un bon pastel assurément, mais que le bonhomme ne doit guère reposer à l'aise, ainsi serré entre le mur et la table sur laquelle il est accoudé!

Digitized by Google

Puisqu'aussi bien, nous en sommes aux vieillards, laissez moi attirer votre attention sur l'excellent *portrait de Mme B...*, par *Célestin Serenne*. J'avais déjà vu ce portrait au salon nantais de 1886 et j'avais dit dans la *Revue* tout le bien que j'en pensais :

« C'est une bonne vieille, à la figure calme, sous sa coiffe de paysanne, aux rudes mains de travailleuse. Rien de vrai comme cette toile solidement peinte et très certainement tout à fait ressemblante. *Serenne* dont j'ai toujours apprécié le talent, s'est révélé dans cette œuvre sous un jour nouveau pour moi, son *portrait de Mme B.*, peut-être classé parmi les bons du salon. »

Je n'ai rien à changer à ces lignes écrites en 1886, mais je veux ajouter que cette belle toile dont la facture rappelle les maîtres espagnols, doit être classée parmi les meilleures de l'Exposition bretonne-angevine.

Très remarquable, le *portrait de Mistress G...*, par *Mlle Joséphine Houssay* ; le *portrait du jeune Pierre Lafenestre* de la même artiste, est un pastel également fort bien traité.

Un autre excellent pastel est *une tête d'étude*, de *M. Meslé* qui expose, en outre, un joli tableau de genre: *Indiscrétion*, une bonne marine et une *tête d'étude en plein air*.

En fait de plein air, je dois mentionner tout particulièrement la jolie prairie si vraie de tons qu'expose *M. Maurice Chabas*. A citer du même artiste, une autre très bonne étude, un beau portrait d'homme solidement peint et un charmant petit tableau très lumineux, très brillant le *Dolce far niente* qui nous montre une belle indolente nonchalamment assise dans une serre, sous un parasol chinois aux couleurs éclatantes, et rêvant, sans doute à quoi rêvent les jeunes filles. M. *Chabas* est un coloriste et fait montre de qualités qui nous font bien augurer de l'avenir de ce jeune peintre.

(*A suivre*).

René Huette.

LES JEUX PUBLICS ET LE THÉATRE CHEZ LES GAULOIS

(Suite)

Les paysans de la contrée rapportent que des gens presque noirs et de taille très exiguë se rendent la nuit dans cette enceinte pour y danser en rond. Ces sortes de nains, qu'on appelle *les gens du sabat*, se livrent aussi à des contorsions affreuses qui terminent ce bal fantastique. Il ne doit pas, du reste, durer plus tard que trois heures du matin. Un curieux détail que nous devons bien nous garder d'omettre, c'est qu'en dansant leur ronde tous ces génies de la nuit évitent avec le plus grand soin de pénétrer dans l'intérieur du cercle que nous avons désigné par la lettre B et auquel cependant on accorde une entrée. Ce cercle semble être l'endroit sacré par excellence. Peut-être conviendrait-il de voir en lui un souvenir de cet autel de Bacchus qui se trouvait dans tous les théâtres antiques. On dansait autour en tournant en rond.

Pour ce qui concerne tout au moins le champ du rire de Locmariaquer, on peut soutenir, suivant nous, avec quelque raison que peut-être il convient de faire remonter son origine avant la conquête de notre pays par les légions de César. Les Romains n'auraient fait que construire un théâtre dans une enceinte déjà consacrée au plaisir. On y a trouvé, en effet, une monnaie d'or purement celtique portant l'emblême bien connu du cheval caracolant et un fragment de bracelet ou de collier en même métal, évidemment gaulois. Il semble de plus bien difficile de ne pas admettre qu'il y ait eu un important centre de population en cet endroit avant l'arrivée des Romains. Il faut noter également qu'un champ y porte encore le nom de *Kerlug*, mot à mot l'endroit de *Lug*.

Après avoir servi à nos maîtres pour leurs représentations dramatiques, il est à supposer que le théâtre de Locmariaquer, devenu depuis peu un cimetière, ne fut pas abandonné par les Bretons quand ils eurent recouvré leur indépendance et qu'on y donna des pièces écrites dans notre vieil idiôme. Elles avaient à coup sûr plus d'un point de ressemblance avec celles dont M. de la Villemarqué nous entretient dans son *Grand Mystère de Jésus*, d'après les travaux de Borlase et ceux d'Edward Norris et qui n'auraient cessé d'être représentés dans les *plans gwaré* qu'au XVII[e] siècle.

Nous n'ignorons pas que les poésies données par Macpherson comme étant du barde *Ossian*, ou mieux

Digitized by Google

Ossin pour lui rendre son nom véritable, sont apocryphes. Mais il n'en est pas moins vrai qu'il y a dans quelques-unes d'entre elles une couleur et une saveur antique des plus remarquables. Il faut bien supposer que Macpherson a eu véritablement entre les mains des matériaux d'une authenticité réelle. Il a eu seulement le très grand tort de les compléter souvent en s'aidant de son imagination, et de les présenter plus souvent encore dans une forme qui les dénaturait complètement (1).

Parmi les œuvres du Barde illustre que nous venons de nommer, il en est deux dont la lecture nous a vivement frappé. L'un surtout nous a toujours semblé avoir pour nos études un intérêt hors ligne. Nous voulons parler de la délivrance de *Carrictura*.

Que voit-on dans ce poème? Que *Cronan*, « enfant de l'harmonie, » et Minona, « qui touche la harpe avec tant de grâce, » jouèrent les rôles de Shilric et de Vinvela dans une grande fête donnée au palais du héros Fingal.

On trouve, dans ce morceau, tout le mécanisme d'un théâtre encore très primitif. Le barde, auteur du poème, récite les passages intermédiaires, ceux qui ne présentent pas un grand intérêt, ceux qui servent à amener la situation, la scène à faire, comme dirait M. F. Sarcey. Il indique enfin le lieu où l'action se déroule. C'est seulement dans les endroits dramatiques et touchants qu'afin de produire plus d'effet, Ossin demande à Cronan et à Minona de vouloir bien le remplacer. Il dit, en mettant cet appel dans la bouche du barde Ullin, au nom duquel il parle : « Cronan, enfant de l'harmonie, et toi, Minona, qui touche la harpe avec tant de grâce, faites entendre les chants de Shilric. Ils plairont au roi de Morvan. Que Vinvela paraisse dans toute sa beauté ; elle vient, ô Fingal. J'entends sa voix suave comme une plainte amoureuse (1).

Et Shilric et Vinvela, c'est-à-dire Cronan et Minona, après être sortis peut-être des rangs de la foule des spectateurs, déclament et chantent une scène d'amour.

Nous pensons que Macpherson n'a pas dû inventer la forme qu'il a donnée au beau morceau qui fait en ce moment l'objet de notre examen. Elle est toute primitive, en effet, et nous reporte vers les grandes pièces de l'Inde antique qui n'étaient pas connues de son temps. Elle fait songer à *Sacountala*, de Calidasa, où les indications concernant la machinerie et les jeux de scène sont remplacés par des stances descriptives.

D'ailleurs, il semble que les drames bretons que nos paysans jouent encore parfois, ont conservé comme un reflet de ces usages scéniques primitifs. Est-ce à dire pour cela que nous voulions les faire dériver des pièces que nous croyons avoir été représentées dans les plans *gwaré* de la Cornouaille et dans le *park er gwaren* ? Non certes. Elles sont loin de remonter aussi haut. Toutes ces œuvres ressemblent fort au surplus à nos grands mystères du Moyen-Age, et nous conseillons vivement à nos lecteurs de lire les belles pages que M. de la Villemarqué a consacré à la *Muse tragique* de son pays, en attendant le jour, prochain peut-être, où la société bretonne-angevine pourra faire représenter pour eux « sainte Tréphine » ou quelque autre œuvre d'une forme aussi ancienne.

Si ce que nous venons de dire ne suffisait pas encore pour démontrer l'existence d'un théâtre celtique, nous en trouverions encore une preuve dans l'historien Suetone. Cet auteur nous apprend, en effet, que Jules César, parmi les jeux qui suivirent son quatrième triomphe, et après lui, l'empereur Auguste, donnèrent en un seul jour des représentations scéniques dans les divers quartiers de Rome et dans toutes les langues alors parlées (2). Il y en eut donc en Gaulois.

On nous objectera que ces œuvres dramatiques n'étaient guère sans doute ce que l'on appelle des pièces de circonstance et que, partant, elles ne devaient pas être empreintes d'un grand caractère national. Nous n'en disconvenons pas, au moins pour quelques-unes d'entre elles qui avaient été écrites dans le but évident de célébrer les vertus problématiques du vainqueur de Vercingétorix et celle de son hypocrite successeur. Mais il dut bien y en avoir quelques autres qui étaient de simples jeux comme ceux qui étaient en faveur dans les Gaules. Rome qui adoptait les dieux de tous

(1) L'authenticité des poésies d'Ossian, au moins en ce qui concerne le fonds des pièces publiées par Macpherson, a été hautement proclamée en 1805 par la *Higland Society*.

(1) Ossian, trad. P. Christian, p. 97 et suivantes ; voir aussi le poème intitulé *Les chants de Selma*, p. 112 et suiv.

(2) Suetone. Cæsar 39 et Auguste 43.

Digitized by Google

les Olympes et qui leur ouvrait son Panthéon, a bien pu, au moins dans quelques circonstances, autoriser sur ses places des représentations dramatiques étrangères, comme dans ses cirques, elle organisait des combats de gladiateurs s'entretuant à la mode des différents peuples qu'elle avait soumis. Cela d'ailleurs, ne pouvait pas lui porter le moindre ombrage. Sa politique pouvait même s'en bien trouver. Les vaincus, captifs dans ses murs, auxquels elle rendait la patrie absente en leur rendant leurs jeux scéniques nationaux et leur langue natale, la bénissaient.

Ce que nous avons déjà dit est, suivant nous, plus que suffisant pour montrer ce que devait être le jeu et le débit de nos acteurs. L'instinct dramatique de notre race sera encore plus clairement mis en lumière par les deux exemples suivants :

Le plus grand acteur que Rome ait jamais eu s'appelait Roscius. Il était d'origine gauloise. La plus célèbre tragédienne qui ait paru sur la scène anglaise fut miss Siddons et elle vit le jour dans cet Aberhondhu où nous avons conduit nos lecteurs à une représentation d'un genre bien singulier. Elle était donc Galloise, c'est-à-dire d'un pays demeuré toujours profondément celtique.

CHAPITRE VI

LES DRAMES NUPTIAUX.

Charles Magnin est le premier qui ait signalé l'originalité des cérémonies qui accompagnent encore un mariage dans quelques cantons de notre Bretagne et qui leur ait reconnu une forme scénique.

Elles sont d'autant plus dignes d'être étudiées que bientôt, peut-être, elles tomberont en complète désuétude. Après avoir victorieusement résisté à léglise qui, dès le V^e^ siècle, voulait leur suppression, elles disparaîtront devant le progrès moderne qui tend à uniformiser toutes choses.

Laferrière, l'éminent auteur de l'*Histoire du droit français*, n'a pas craint de mentionner ces usages dans son savant ouvrage (1) Il s'est appuyé sur eux et sur quelques autres du même genre que l'on pouvait jadis observer dans l'antique Cambrie pour établir l'intervention des bardes dans les cérémonies matrimoniales et pour en conclure que chez les Gaulois les unions recevaient une consécration religieuse.

Il est de toute évidence, en effet, que les bardes gallois figuraient dans les mariages et qu'ils y remplissaient un rôle dérivé à coup sûr de leur caractère sacerdotal primitif. Les choses même se passèrent bien longtemps de la sorte, puisqu'au XIV^e^ siècle, ils bénissaient encore les unions. En veut-on une preuve? Nous la trouvons dans une des notes du *Barzaz Breiz*. M. de la Villemarqué nous cite Dafydd ab Gwylim qui disait avoir été marié par son ami le barde Madoc-Penvraz (1). Les rites curieux qui étaient alors em-

(1) Laferrière. *Histoire du droit Français*. T. II, p. 64 et suiv.

(1) Barzaz-Breiz, p. 419.

Digitized by Google

ployés ont disparu de la Cambrie, il y a de cela une centaine d'années environ, mais ils ont, par bonheur, subsisté quelque peu dans notre Cornouaille française. C'est donc là que nous irons les étudier, en proclamant très haut que le *Baz valan* et le *breutaër* que nous allons mettre en scène sont bien réellement les successeurs, un peu dégénérés sans doute, des vieux bardes d'autrefois. Comme eux, ils sont sacrés et de plus ils s'expriment en vers toujours plus ou moins improvisés.

Rendons-nous donc dans cette partie de la Bretagne dont nous venons de parler. Arrêtons-nous devant une de ses métairies perdues au milieu de ces campagnes verdoyantes.

Un homme que l'on désigne sous le nom de *Baz valan* (1) à cause du bâton de genêt qu'il porte à la main, arrive, le matin des noces, accompagné du futur et de ses parents devant la porte strictement fermée. Il frappe; un autre rimeur comme lui, appelé le *breutaër*, lui répond de l'intérieur et lui demande ce qu'il veut.

Une lutte poétique, une *dispute*, s'engage alors entre ces deux bardes rustiques après que le premier a prononcé la formule de prières qui se trouve en tête de tous les drames et de toutes les tragédies bretons : « Au nom du Père tout puissant, du Fils et du Saint-Esprit. » Par là il affirme son caractère sacré. Un prêtre, en effet, ne s'exprimerait pas autrement.

Puis il dit qu'il cherche une blanche colombe, et par ce terme il désigne la fiancée.

Le breutaër lui réplique qu'elle n'est point au logis et pour le lui prouver, il fait sortir à tour de rôle toutes les femmes qui sont dans la maison depuis la toute petite sœur jusqu'à la vieille aïeule.

Il faut pourtant qu'à la fin il se déclare vaincu. Le baz-valan alors peut entrer avec toutes les personnes qui l'accompagnent et il trouve la jeune fille qu'il cherche auprès de son père. Ce dernier, intervenant dans le drame qui se joue, remet à son futur gendre une sangle de cheval dont il entoure la taille de la fiancée. Pour que le pouvoir que le fermier avait sur son enfant, en qualité de chef de la famille, passe à l'époux, il faut une tradition symbolique, et nous n'hésitons pas à voir là une nouvelle preuve de l'antiquité de toutes ces coutumes. Les paroles que chante alors le breutaër sont bien curieuses. La comparaison qu'il établit entre la mariée et une jeune cavale a un tour primitif très frappant. Nous renvoyons nos lecteurs au texte même de la chanson que l'on trouve dans les *derniers Bretons* et dans le *Barzaz-Breiz*.

Nous avons dit précédemment que ce drame nuptial se rattachait à l'Inde antique de la manière la plus évidente, ce qui donnerait à penser que les coutumes singulières qui en sont comme les scènes doivent avoir existé dans les temps les plus reculés, à cette époque où notre race antique n'avait pas encore commencé ses grandes migrations. Nous allons le démontrer par quelques versets pris dans un hymne du Rig-Véda. Il est consacré en entier à la description des noces de Sourya avec Soma, le dieu que renferme la liqueur sainte dont on fait des libations sur l'autel de gazon. Sourya est la chaleur du soleil personnifiée.

Dans la XIV[e] et la XV[e] strophe, nous croyons qu'il est question de messagers, de commissaires, de *baz valans* véritables envoyés par le père du fiancé. L'auteur indique à merveille que leur mission les rend sacrés, inviolables puisqu'il s'écrie : Elles sont droites et dépourvues d'épines les routes par lesquelles nos amis viennent solliciter le beau père.

Puis, chose encore plus significative, il ajoute : « ô Sourya, je te délivre de ce lien de Varouna dont t'a liée l'adorable Savîtri. Sur le foyer de Rita je t'unis à ton nouvel époux. Je l'enlève à l'autorité paternelle pour la remettre dans la dépendance d'un mari... (1)

Ce lien dont il est question ne rappelle-t-il pas la sangle symbolique du mariage Breton ?

Retournons maintenant dans notre Cornouaille et reprenons où nous l'avons laissée la description des curieuses cérémonies qui accompagnent les mariages.

Quand toutes ces scènes sont achevées, la noce part pour l'église. Dans quelques-uns de nos cantons elle s'y rend à cheval. Nous en pourrions même citer un où la bénédiction nuptiale est suivie de grandes courses, ce qui nous reporte encore à des usages analogues toujours en vigueur parmi quelques peuplades orientales.

Les coutumes que nous venons de décrire se retrouvent dans certaines autres parties de notre pays demeurées très primitives, ce qui ajoute encore à leur intérêt. Par là nous avons la preuve qu'elles ne sont point locales, mais qu'elles appartiennent à la grande famille Française. Dans sa *Mare au Diable*, Georges Sand cite une chanson recueillie par elle en plein cœur du Berry et qui a plus d'un point de ressemblance avec la dispute rimée du Baz-valan et du Breutaër.

Il y a plus. Tout le monde sait que la race Aryenne n'a guère pu suivre une autre route pour venir s'établir en Europe que celle de la vallée du Danube. Elle y fonda des établissements. Plus tard, nos Gaulois y reparurent. Eh bien, en Roumanie, les cérémonies qui accompagnent le mariage des paysans sont absolument semblables à celles qui existent en Bretagne et qui jadis étaient aussi usitées dans le pays de Galles. Il y en a un messager d'amour qui demande, non une une colombe, il est vrai, mais une jeune biche qui

(1) De *Baz*, *bâton*, et *de balan* (*valan* en composition). Genêt.

(1) *Rig-Veda*, traduction de Langlois, p. 563.

Digitized by Google

s'est réfugiée dans la maison de la fiancée. La même présentation de l'aïeule et des jennes sœurs existe, suivie de la même capitulation. Les mêmes cornemuses sonnent joyeusement et les mêmes cavalcades ont lieu. (1)

Nous avons donc raison de dire que nous sommes en présence d'une coutume qui a appartenu à la race Celtique toute entière puisqu'on peut la retrouver dans toutes les régions qu'elle soumit à ses lois depuis le pays de Galles jusque sur les bords du Danube, jusqu'au seuil de cette Europe dont à un certain moment elle occupa une notable partie.

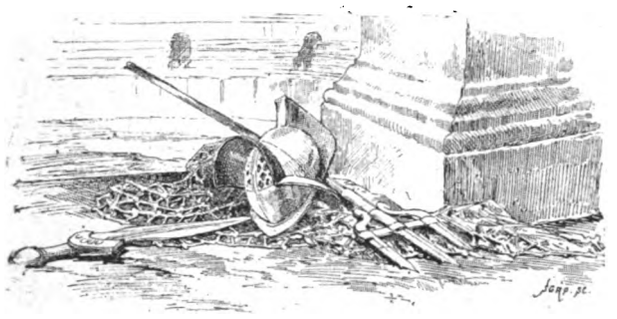

CHAPITRE VII

LA FÊTE DE JUIN

Il est permis de supposer que la fête de juin dont le nom sert de titre à ce chapitre et qui est encore célébrée dans quelques rares villages du pays de Vannes et de la partie montagneuse de notre Cornouaille doit avoir eu pour origine quelque cérémonie moitié religieuse et moitié dramatique en usage dès les temps les plus reculés. Ce qui le montre bien, suivant nous, c'est qu'elle a toujours lieu auprès d'un monument mégalithique surtout auprès d'un dolmen.

Certes, nous n'ignorons pas que l'on refuse ce genre de monuments aux Gaulois. On veut qu'ils remontent à une époque beaucoup plus éloignée de nous. Ils seraient les sépultures de la race qui les a précédés. Cette opinion nous a toujours paru un peu hasardée. Si ces tombes, aux proportions parfois gigantesques, ne sont point celles des vaillants défenseurs de l'Armorique contre les légions de César, qu'on nous montre celles où ils dorment au sein de notre vieille terre de granit? Qu'on nous explique aussi les textes Celtiques où il est clairement question d'elles? (1)

Que la plupart de ces monuments funéraires remontent à un âge plus éloigné, c'est ce que nous reconnaissons volontiers, mais encore une fois nous croyons qu'en Bretagne, tout au moins, certains d'entre eux doivent être d'une époque relativement rapprochée de nous.

La fête à laquelle nous consacrons ce chapitre a lieu chaque samedi de juin, à quatre heures de l'après-midi, auprès d'un dolmen, comme nous venons de le dire, et les vieillards affirment que jadis la jeunesse avait seule le droit charmant d'y assister. Elle s'y rendait parée de fleurs et d'épis n'ayant point encore atteint leur maturité.

Dans la foule assemblée, il y a grande impatience de se livrer au plaisir; mail il faut que le patron de la fête, dont la boutonnière est ornée d'un flot de rubans verts, bleus et blancs, donne le signal de la danse. Or, William Owen, dans son *Bardism*, nous dit expressément que ces trois couleurs étaient celles des trois castes de l'ordre sacerdotal.

Le patron doit se choisir un successeur pour l'année suivante, en lui remettant à l'improviste la décoration qu'il porte et ouvre la danse avec une jeune fille, au doigt de laquelle il passe un anneau d'argent.

Il paraîtrait qu'autrefois, il était complètement vêtu d'un costume aux trois couleurs que nous avons mentionnées et que les prêtres qui assistaient à cette fête, toujours alors précédée par le chant des vêpres dites dans l'église paroissiale, portaient également des rubans verts, bleus et blancs.

Le recteur poussait même la complaisance jusqu'à danser, tandis que son curé, c'est-à-dire son vicaire, jouait de la musique. « Il est vrai qu'il le faisait — ajouta un vieillard, auprès de qui M. de la Villemarqué se renseignait au sujet de ces vieilles coutumes, — sur un instrument d'ivoire ayant des cordes d'or; mais je ne puis croire cela, car jamais aucun curé n'a fait le métier de ménétrier, excepté dans les contes » (1).

Le Breton voulait évidemment parler de la harpe qui, depuis bien des siècles, a cessé de faire entendre ses sons dans notre pays et qui était l'instrument bardique par excellence.

Nous ne dirons rien du dialogue qui s'engage à un moment donné entre l'ancien patron et l'ancienne patronne. Il constitue une sorte de petit drame ou plutôt d'idylle d'une simplicité vraiment toute primitive. Une seule chose doit y être relevée.

« Autrefois -- dit l'ancien patron — quand j'étais jeune homme, je portais trois rubans, un vert, un bleu et un troisième qui était blanc.

« Le vert, je le portais en l'honneur de ma commère; car je l'aimais dans mon cœur et bien sincèrement.

(1) Barzaz-Breiz, p. 431 et suivant.

(1) Voniesco, *Revue de l'Orient*, T. XXVI, p. 17, 3me année, 1554 citée p. 208 et suivantes par Ubicini, *Univers Pittoresque* t. 35, seconde partie, *Provinces Romaines*.

(2) Voir au sujet des monuments mégaléthiques, la *Création de l'homme*, de Du Cleusiou et l'*Art national* du même auteur, et l'*Histoire nationale des Gaulois sous Vercingétorix*, de E. Bosc et L. Bonnemère.

Digitized by Google

« Le blanc, je le portais à la face du soleil et de l'aurore, en signe de l'amour qui était entre elle et moi.

« Le bleu, je le portais, car je voulais toujours vivre en paix avec elle, et quand je le regarde, je pousse des soupirs...»

Or, dans le livre que nous avons cité, William Owen, à propos des couleurs qu'il donne comme emblême aux bardes, aux augures et aux druides cambriens, dit qu'elles représentaient la paix, la sincérité et la candeur. Telles sont aussi les trois vertus dont parle le patron de la fête de juin.

CHAPITRE VIII

LA DANSE

Les Gaulois, dont la nature était si vive, avaient, nous le savons, le plus grand goût pour la danse. Dans la plupart de leurs fêtes, soit civiles, soit religieuses, ils faisaient preuve de leur habileté dans cet art. Ils dansaient même en présence de l'ennemi, afin de le mieux braver.

M. de la Villemarqué a recueilli dans la paroisse de Coray une pièce bien curieuse qu'il a publiée sous le double nom de *Vin des Gaulois* et de *Danse du glaive*. L'air de cette chanson est d'un rythme étrange et ses paroles ne sont plus compréhensibles pour nos paysans modernes qui aiment toujours à le répéter à cause de son rythme qui est fort entraînant.

Il convient de voir en elle un de ces chants sur lesquels les Gaulois se livraient à des danses en rond en frappant en cadence sur leurs boucliers.

Les nations de l'antiquité aimaient beaucoup ces danses armées. Les Grecs avaient la Pyrrhique, demeurée en faveur dans notre Provence, sous le nom inexpliqué de *Bacchu-Ber* (1). C'est à Pont-de-Servière, dans les environs de Briançon, qu'on l'exécute au moins une fois par an à une date qui reste constamment la même.

On peut nous objecter que, malgré ses paroles qui ont un si grand caractère d'antiquité et qui formaient une invocation « au soleil et au glaive, roi du champ de bataille, » la *Korol or c'hleize* ne saurait être donnée comme remontant directement à l'époque gauloise. Cela est vrai, mais l'existence des danses armées et, partant, semblables à celle qui nous occupe en ce moment, est parfaitement attestée par deux médailles absolument celtiques. Sur l'une on voit un de nos ancêtres bondissant; d'une main, il brandit sa hache de bataille, et de l'autre, il rejette fièrement en arrière sa longue chevelure. Sur l'autre, on remarque un guerrier qui danse devant une épée nue suspendue. Ces deux monnaies assurément fort curieuses sont cenomanes.

Peut-être conviendrait-il de voir également des traces d'une danse armée dans celle que les paysans vendéens des bords de la mer exécutaient encore lors des mariages, il y a de cela peu d'années. En voici la description :

« Les jeunes gens et les jeunes filles se prenaient par la main et formaient une ronde entremêlée de sauts et de bonds qui excitaient l'hilarité des spectateurs. Bientôt deux groupes se détachaient pour se mettre vis-à-vis l'un de l'autre. Les cavaliers se plaçaient devant leurs danseuses qui restaient immobiles. Ils se regardaient par dessus l'épaule des jeunes filles. Tout dans leurs gestes exprimait la menace et la provocation. A un moment réglé par la musique, ils s'élançaient comme s'ils voulaient fondre l'un sur l'autre et, après s'être rejoints, ils se donnaient la main. Alors ils faisaient ensemble une courte figure et venaient se mettre devant leurs danseuses qui répétaient la même figure » (1).

Nous eussions dû peut-être placer cette danse à la suite des pantomimes avec lesquelles elle a plus d'un rapport. Comme elle n'est point accompagnée de chants, nous avons préféré l'étudier dans ce chapitre.

Les Gaulois avaient aussi très certainement de ces farandoles que les Bretons aiment toujours et que nous voyons mentionnées dans le passage de Giraud de Barry dont nous avons donné la traduction. Nous ne croyons pas qu'il faille voir dans toutes ces danses autre chose que des divertissements. Sans doute quelques-unes devaient parfois trouver leur place dans certaines cérémonies religieuses, mais il ne nous semble pas possible de dire qu'elles avaient été inspirées à nos pères par la contemplation des astres. A une époque où l'on voulait voir dans tout des mythes célestes ou tout au moins solaires, il était de mode de trouver dans les moindres rondes l'image des révolutions sidérales. La plus petite boule en or ou en argent que faisait également rouler devant lui le sorcier d'un de nos contes populaires était regardée comme un symbole du soleil ou de la lune. C'est, suivant nous, beaucoup exagérer les choses. Si les Gaulois dansaient parfois guidés par un sentiment religieux, le plus souvent, à coup sûr, ils le faisaient par pure gaîté, comme le font nos paysans modernes.

(1) Voir Revue des traditions populaires. 1re année, nº 8. Le *Bacchu Ber, du Pont-de-Cervières*, L. Bonnemère.

(1) A. Hugo : *La France pittoresque* Voir l'article consacré au département de la Vendée.

Digitized by Google

CHAPITRE IX

LES LUTTES ET LA SOULE.

L'antiquité classique tout entière a connu les luttes, mais il nous semble pourtant que celles auxquelles se livrent encore les Bretons, notamment à Scaër, ne peuvent pas se rattacher aux exercices du corps si en faveur à Rome qui ne suivait en cela que l'exemple de la Grèce. Elles ont un caractère absolument spécial et doivent dériver des jeux qui étaient chers à nos pères les Gaulois.

Que leur origine remonte fort haut cela ne peut faire de doute pour personne. Les propos qne les adversaires échangent avant d'en venir aux mains ont quelque chose de primitif qui frappe tout d'abord. Ils font songer aux héros d'Homère qui s'adressaient toujours de longs discours avant de fondre l'un sur l'autre avec furie. Ils rappellent encore plus les menaces dont les vieux Celtes étaient si prodigues à l'égard de leurs ennemis avant la bataille. L'annonce du jour prochain des luttes faite dans tous les villages voisins nous remet également en mémoire l'appel publié dans tous les bourgs du pays de Galles quand un concours bardique doit avoir lieu (1).

Enfin que dire de la formule qui la termine et que nous trouvons dans les derniers Bretons d'Emile Souvestre? « L'arbre portera ses fruits,comme le pommier ses pommes. Faites passer dans vos manches l'eau des bonnes fontaines !» Ne voit-on pas là une allusion évidente à une croyance des Gaulois ?

Nous savons, en effet, que les pères de notre race avaient le plus grand culte pour l'eau de certaines sources. Les Bretons, leurs descendants, l'ont conservé, bien qu'ils soient depuis des siècles convertis au christianisme.

Ce soin que les lutteurs modernes, ont aussi de se munir de certaines herbes magiques récoltées le premier samedi du mois, à minuit, n'est-il pas également un indice précieux si l'on veut bien se souvenir que les vaillants adversaires de César avaient la foi la plus entière dans la vertu de quelques plantes ? Nos paysans nomment *Louzou* ces amulettes.

Ne voit-on point encore une preuve dans ce fait que les hommes qui se mesurent ne sont jamais du même village. Chacun d'eux est, si nous pouvons nous exprimer ainsi, le champion d'un clan différent.

— Allons ! — dit un des lutteurs.

— Allons ! — lui répond l'autre.

— Je suis de Saint-Cadou !

— Moi, je suis de Fouesnant ! (2)

Et ils s'attaquent.

(A suivre) LIONEL BONNEMÈRE.

(1) Henri Martin. Etudes d'*Archéologie Celtique.*
(2) Emile Souvestre. *Les derniers Bretons.*

LA PRESSE PARISIENNE
ET L'EXPOSITION BRETONNE-ANGEVINE

Dans notre dernier numéro, nous avons déjà reproduit plusieurs articles des grands journaux de Paris. Nous reproduisons aujourd'hui ceux de la *Liberté*, du *Gil-Blas*, de l'*Evènement*, du *Mot d'Ordre :*

Une exposition qui a la bonne fortune d'être inaugurée par un discours de M. Jules Simon n'est certes pas la première venue, et l'attention du public, pour ce seul fait, lui est immédiatement acquise.

Cette exposition vient d'une association entre Bretons et Angevins, une association comme il en existe tant aujourd'hui entre gens de provinces limitrophes ou seulement de même département. L'Association bretonne-angevine compte actuellement plus de deux cents membres appartenant à toutes les branches de l'art et de la littérature. Elle n'a rien de commun, si j'en crois les fondateurs, avec les sociétés d'admiration mutuelle dont le seul but est de banqueter une fois par mois. Un de ces fondateurs, d'un autre côté, a dit : « On parle souvent de la décentralisation artistique et littéraire. Ne cherchez pas à la faire à Lyon, à Bordeaux ou à Nantes, vous perdriez votre temps et votre peine. » Etant donné que les artistes sont centralisés à Paris et qu'ils représentent le génie français sous ses différentes formes, je ne vois pas très bien où est le besoin de décentraliser, surtout sur un point où la concentration de toutes les facultés et de tous les talents marque le niveau intellectuel d'un peuple tout entier. Mais il ne s'agit pas ici de discuter une initiative; le vent, d'ailleurs, est aux groupements de toutes sortes, à l'association plus ou moins féconde des enfants de même province ou de provinces qui se touchent. Les Auvergnats, comme les Méridionaux, les gens du Nord comme ceux de l'Ouest, ont dès à présent leur groupe à Paris. On n'avait pas encore tenté seulement de réunir dans une exposition parisienne les œuvres des artistes issus du même pays. Les Bretons et les Angevins ont commencé, et cela ne manque pas d'une certaine crânerie de leur part; reste néanmoins à savoir jusqu'à quel point leur tentative de décentralisation, au centre même de toutes les manifestations artistiques et intellectuelles, sera couronnée de succès.

—

Ce n'en est pas moins débuter d'une manière éclatante que d'associer à une œuvre collective un talent oratoire tel que celui de M. Jules Simon. Celui-ci, dans son discours d'inauguration, ne s'est attaché en rien à grossir l'entreprise, ni à exalter les espérances de ses compatriotes; il s'est borné à justifier leur association, soit par les précédents, soit par les renommées, soit par les titres généraux qui militent en sa faveur.

Heureuses sont les associations que recommande une parole aussi fine, aussi touchante et d'un charme aussi persuasif. On comprend que la Société bretonne-angevine, placée sous de pareils auspices, s'exagère peut-être un peu la portée de sa mission. Sa fondation, du reste, il faut le reconnaître, est pleine de promesses : des hommes autorisés et de grand relief s'y trouvent à la tête. M. Renan est du nombre, et l'on sait bien que M. Renan, avec les Bretons, n'est plus tout à fait le même que celui qu'on entrevoit dans

Digitized by Google

ses livres. Dès qu'il s'agit de son pays, il ne songe plus à rajeunir l'abbesse de Jouarre.

—

Et maintenant, voyons ces peintres dont la Bretagne et l'Anjou sont, certes, loin d'être déshérités et qui ont fait l'objet de l'exposition ouverte chez Georges Petit. Il n'est pas, en effet, donné à toutes les provinces de pouvoir réunir sur un même catalogue des noms tels que : Elie Delaunay, Luminais, Lansyer, Merson, Yan Dargent, Le Roux et plusieurs autres dont la réputation n'est plus à faire. Ce catalogue, indépendamment des illustrations, a été l'objet d'une coquette recherche ; les exposants et les fondateurs de la Société bretonne-angevine y ont la plupart attaché un autographe sous forme de pensée ou de maxime. La première est de M. Renan ; elle a le tort d'être en latin : *Priùs mori quam fœdari.* « Plutôt mourir que d'être déshonoré. » Au tour de M. Jules Simon : « Commençons la sainte croisade, la croisade de la science. Il n'y a plus de supériorité ni de sécurité que par elle. Dans la société telle que les siècles, les révolutions et la liberté nous l'ont faite, il n'est plus permis d'ignorer, il n'est plus possible de s'arrêter. Il faut courir ou mourir. » M. E. Adam rappelle un bon conseil que lui donna sa grand'mère. « Quoi qu'il advienne dans la maison ou dans ton pays, mon gars, jamais d'étonnement, jamais de découragement. Le bien arrive comme le mal : il y a bien des *chouses* dans un *chousier*. » Très philosophe ce quatrain de M. Corbineau :

Ici, là-bas, un peu partout,
Ce que l'on convoite vous leurre,
Car la *margarine* est dans tout,
Même au fond de l'assiette au beurre.

Je borne là mes citations, et j'en viens aux œuvres exposées, œuvres qui sont au nombre de quatre cents environ, y compris tous les genres. Je n'entrerai pas en de longs détails à cet égard, car il ne faut pas oublier que le Salon tient la plus grande place dans les préoccupations artistiques actuelles. Ce que j'ai cherché dans cette Exposition bretonne-angevine, c'est le caractère spécial, la marque d'origine. J'avoue que, de ce côté, j'ai été déçu. J'ai vu de belles choses ; mais ces belles choses se rapportent à l'art général et n'ont aucun reflet particulier. Les œuvres sont celles d'artistes qui se sont formés à Paris, et sur la palette desquels les côtes de Bretagne et les landes de l'Anjou ont vaguement déteint.

J'ai déjà dit que MM. Elie Delaunay et Luminais étaient placés au premier rang. Les tableaux qui les représentent sont loin, du reste, de donner la mesure de leur talent. Je pourrais en dire autant de la plupart des autres artistes. Cependant j'ai remarqué un Yan Dargent : *les Lavandières*, qui est sans contredit une des bonnes choses de ce peintre. M. Lansyer, d'un autre côté, a fait des envois qui attestent la haute valeur de cet artiste, dont le seul tort est de s'attarder parfois aux recherches architecturales.

(N° du 2 juin). *La Liberté.*

—

L'association bretonne en germe avait convié aujourd'hui la presse à son inauguration. Très intéressante, cette exposition dans le salon Petit au profit de la caisse de secours de l'association. Très curieuse, et nous oublierons pour y retourner nos fatigues du Salon.

Nous vous en parlerons au premier jour. Qu'il nous suffise de vous citer aujourd'hui comme dominant l'ensemble les noms de Zacharie Astruc, qui triomphe comme aquarelliste et sculpteur, de Lansyer et de Merson qui ont donné là des œuvres nombreuses et de premier choix, de Delaunay, de Guillou, de Luminais, Corbineau, Léofanti, etc.

(Le *Mot d'Ordre* du 9 juin). MARIO PROTH.

Nous assistons à un phénomène caractéristique : les provinciaux de Paris éprouvent le besoin de se compter, de se grouper. Cela a commencé par des dîners mensuels, nous voici aux « expositions régionales ».

Un de nos confrères, M. Léon Séché, nous convoquait avant-hier à l'exposition bretonne-angevine, organisée par ses soins dans la galerie Georges Petit.

Les peintres et sculpteurs bretons et angevins avaient répondu à l'appel de leur compatriote. Tous avaient voulu coopérer à cette manifestation originale. Les paysagistes avaient mis tout exprès de l'air (de l'air natal) dans leurs tableaux.

Pour ma part je me suis toujours intéressé aux tentatives neuves, et celle-ci en est une. Le caractère pittoresque de nos provinces tend de plus en plus à disparaître, et les efforts des artistes doivent le leur conserver.

Il n'est que temps d'y songer ! Il est même déjà trop tard. Ce qui vous frappe, lorsque vous avez fait le tour des quatre cents ouvrages de l'exposition de la rue de Sèze, c'est que les peintres de l'Anjou et de la Bretagne pourraient tout aussi bien être les peintres de la Provence, du Dauphiné ou de n'importe quelle autre région. A part deux ou trois toiles de M. Yan d'Argent, rien n'y révèle la terre classique des légendes.

Courbet eut jadis un mot terriblement vrai. Comme on lui parlait des peintres qui s'en vont bien loin chercher des « motifs » de paysages, le maître d'Ornans s'écria : « Ces gens-là ne sont donc nés nulle part ? »

Quelle philosophie dans cette exclamation ! C'est sans doute en se rappelant le mot de Courbet que les Bretons et les Angevins se sont groupés. Il faut tout attendre de ce bon mouvement.

Pour aujourd'hui, je suis obligé de reconnaître que le Salon breton-angevin est, à peu de chose près, une réduction du grand Salon annuel. M. le Sénéchal de Kerdreoret y coudoie M. Toulmouche, et Mme Marie Cazin y figure à côté de Mlle Joséphine Houssay. Cette grande toile, là-bas, représentant un *Cavalier Louis XIII*, est de M. Luminais, et cette ravissante petite scène de genre est signée Paul Meslé.

Voici un panneau de savoureuses esquisses largement et lestement brossées, que M. Lansyer a rapportées d'un peu partout ; à côté des ruines de l'Opéra-Comique, sinistre amoncellement de platras et de tiges de fer tordues, ou bien fouillis d'étoffes déchirées, de malles éventrées, comme dans la *Loge de Mlle Deschamps après l'incendie*, le peintre nous montre les coins perdus de la ville de Loches le tournant d'une rivière dans laquelle des arbres géants trempent l'extrémité de leurs branches, un vieux château au pied duquel dort un étang herbeux.

A cette exposition, M. Zacharie Astruc se livre à d'éblouissantes variations sur un thème qui lui est familier : les fleurs.

L'art néo-grec y est représenté par MM. Hamon et Picou.

Le paysage, par Blin (un artiste bien doué, mort à trente-neuf ans, en 1866) et dont les œuvres sont inconnues de

Digitized by Google

notre génération, — par MM. Ogier, Glaize, Tancrède Abraham, Léon de Bellée, etc.

La peinture militaire, par M. Beauquesne.

M. Le Sénéchal de Kerdreoret y a des marines fort re marquables et qui confirment son succès actuel au Salon.

Enfin, M. Elie Delaunay y occupe la première place avec plusieurs portraits, tableautins ou esquisses où le maître se livre tout entier : *Portrait de M. Henri Meilhac, Portrait de M. Toulmouche, père, Portrait de Mme B... Pandore, Vénus, Dejanire,* et un délicieux projet de décoration pour le Salon de Blanche Couronne.

Quelques ouvrages de sculpture, signés de Mme Marie Cazin et de MM. Zacharie Astruc, Pierre Gourdel, Pierre Ogé, Denéchau, Léofanti, E. de la Rochette, Nayel, Taluet,

LE ROSIER, PAR NOBILLET. (*Exposition bretonne angevine*).

et toute une série de dessins d'un très vif intérêt, où Mme Marie Cazin s'est littéralement surpassée, complètent cette exposition qui, je le répète, manque un peu de couleur locale.

Il est évident que lorsque M. Luc-Olivier Merson nous transporte en Egypte ou M. Hamon à Athènes, nous sommes un peu loin de la Bretagne et de l'Anjou. Cependant, comme je le disais tout à l'heure, j'estime qu'il faut tout attendre de cette tentative de retour de MM. les artistes au pays de leurs premières impressions, et j'espère qu'ils arriveront ainsi à nous faire connaître et à nous faire aimer

La terre de granit recouverte de chênes,

que chanta le doux Brizeux.

Ajoutons à ce propos, qu'aujourd'hui vendredi, les Bre-

Digitized by Google

tons-Angevins de Paris, ayant à leur tête MM. Jules Simon et Renan, couronneront le buste de Brizeux.

Firmin JAVEL.

(Le *Gil Blas* du 9 juin).

—

Paris devient de plus en plus la ville où tout le monde se réunit excepté les Parisiens. Les Angevins-Bretons, non contents d'avoir une Société, fort bien organisée d'ailleurs, viennent d'ouvrir une exposition d'œuvres de leurs concitoyens à la galerie de Georges Petit.

Je me hâte d'ajouter que le catalogue compte beaucoup d'artistes connus, et que les œuvres exposées méritent d'être examinées.

Je n'ai ni le temps, ni la place de citer tout le monde (il y a plus de cent exposants), mais comment ne pas s'arrêter devant les admirables études de Lansyer, les aquarelles lestement enlevées de Ogier, les spirituelles fantaisies de M. du Pontavice, les croquis merveilleux du regretté Léonce Petit, les coquets minois de J.-P. Meslé et les envois de Mmes Cazin et Joséphine Houssay, de MM. Yan Dargent, E. Delaunay, Léofanti, Le Sénéchal de Kerdreoret, L.-O. Merson, Sébillot, Toulmouche, Corbineau, etc.

La sculpture n'est pas non plus à négliger : tout près de la *Virginie* de Pierre Ogé, j'aperçois *Perce-Neige*, une délicate inspiration de Zacharie Astruc ; charmante statue, très délicate, très moderne, et dont l'ingénue indiscrétion fera rêver bien des cœurs de rhétoriciens. Du même artiste, je retiens des bustes déjà connus, Barbey d'Aurévilly, Rabelais, Carmen, et Edouard Manet. Dans ce dernier, je goûte médiocrement les perles d'émail qui chargent la palette.

Avant de quitter la galerie, où les poètes, musiciens, auteurs angevins-bretons se font entendre, je salue les deux bustes de Jules Simon et Ernest Renan, dus au ciseau de Léofanti.

Roger MILÈS.

(L'*Evènement* du 10 juin).

LETTRES ET ARTS

—

Association bretonne-angevine. — Les membres de l'association bretonne-angevine se réuniront mercredi soir dans un banquet présidé par M. Jules Simon et auquel doit assister M. le ministre des Beaux-Arts.

En attendant le comité prépare pour le 23 juin une grande kermesse bretonne dont les comptoirs seront tenus par les dames patronnesses de l'Association, présidées par Mad. Paul Eudel, et où l'on ne vendra que des objets bretons. Parmi ces objets nous signalerons des poupées de Brest, des broderies et rubans de Quimper et de St-Malo, des coquilles St-Jacques de Nantes et de Concarneau, des tabatières aux armes de Bretagne, des porte-bouquets et petits sabots de Dinan, des bijoux et amulettes de Sainte-Anne d'Auray, des crêpes à dentelle de Morlaix, etc., etc.

M. André Joubert, d'Angers, offre à l'Association 500 têtes de roses et 500 boutons de roses.

Nous prions instamment nos lecteurs qui connaîtraient quelques curiosités bretonnes de nous les signaler immédiatement.

—

Nos compatriotes. — Mardi dernier, M. Récipon donnait une grande soirée suivie de bal dans son hôtel des Champs-Elysées. Le Président de la République y était représenté par son fils et le corps diplomatique y était au grand complet. Les salons, décorés avec un goût exquis, étaient éclairés à lumière électrique et madame Récipon, très entourée, très fêtée, en faisait les honneurs avec sa grâce accoutumée. Nous avons rarement vu soirée aussi brillante.

—

Un artiste mentionné au Salon. — M. Nobillet à qui l'on doit de si jolies natures mortes vient d'obtenir au salon une mention honorable pour ses *Chardons*.

—

Le monument de Brizeux. — Nous trouvons dans les journaux du Morbihan et du Finistère la lettre suivante écrite par M. Jules Simon à son ancien camarade de collège, M. Allanic, à propos du monument de Brizeux.

Paris, le 23 mai 1888.

« Mon cher ami,

« J'ai reçu dernièrement le compte-rendu d'une conférence faite par M. Augier, professeur à l'école navale, sur Mistral et Brizeux. Je lui ai écrit un mot pour le remercier. Cela est venu bien à point pour notre statue de Brizeux ; j'apprends avec grand plaisir que tu es membre du comité, et que le maire de Brest déploie beaucoup d'activité pour nous soutenir. Cette affaire me tient beaucoup au cœur. J'ai connu et aimé Brizeux ; mais ce que je vois surtout dans l'hommage qu'on veut lui rendre, c'est la patrie bretonne. Je deviens, en viellissant plus Breton que jamais. Notre presqu'île est peut-être ce qu'il y a de mieux dans toute la France ; c'est le coin résistant et persévérant, tandis qu'ailleurs on est de plus en plus changeant et variable. En 1870 et 1871, les Bretons ont été les plus solides gars de l'armée française ; ils avaient, ils auraient le grand mérite de ne voir dans la patrie que la patrie. Nous sommes très fiers ici quand on nous rappelle les mobiles bretons et même quand on nous rappelle les soldats de Charette. Ils n'étaient guère républicains, mais comme ils étaient français ! Brizeux est très français aussi, c'est un français très breton. Ce sera très beau à nous, dans un temps où on sème les statues de tous les côtés, d'en élever une à ce grand esprit, à ce noble cœur, qui n'a pas été gâté de son vivant par la fortune, et que nous récompenserons par un peu de gloire. On fera de grandes fêtes à Lorient, je pense. Renan compte y aller. Que feras-tu ? C'est une bonne occasion pour revoir le Morbihan. Je ne sais pas bien encore ce que je ferai, mais si j'étais sûr de te voir à l'affaire, je prendrais mon parti d'y aller malgré ma besogne. D'autant plus que j'en ai envie. Bonjour, cher ami. Si tu as de bonnes nouvelles de la souscription, écris moi. Mille amitiés.

« Jules Simon ».

—

Un jour de bataille. — Notre ami Georges Bastard vient de publier chez Ollendorf *Un jour de bataille*, pour faire suite à ses *Sanglants combats* qui ont obtenu l'année dernière un si vif succès.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 15 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er JUILLET 1888

L'EXPOSITION BRETONNE-ANGEVINE

Derniers échos. — Le banquet de l'Hôtel Continental. — Le Pardon. — Le bal. — Le numéro spécial de la *Vie moderne*.

Elle est finie cette Exposition qui a tant fait parler d'elle et qui a si profondément remué nos compatriotes. Mais avant que tombe le rideau, je tiens à vous rendre compte des dernières fêtes qui ont été données à la salle Petit. Nos lecteurs trouveront plus loin, dans l'article de M. de Thémines, l'analyse exacte du dernier concert, je me contenterai donc de parler ici du banquet de l'Hôtel Continental, de la Kermesse bretonne et du bal qui l'a suivie. Jamais banquet ne fut plus gai et ne se termina plus joyeusement que celui du 20 juin. Comme toujours, c'était M. Jules Simon qui présidait. Il avait à sa droite M. Frédéric Guérin, conseiller à la Cour de cassation, à sa gauche M. Alphonse Guérin, membre de l'Académie de médecine, ses deux anciens camarades du collège de Vannes, et tout le long de la table en fer à cheval étaient assis les membres de l'Association bretonne-angevine, au nombre de soixante environ. Le repas était servi dans le petit salon chinois si coquet, si joli, et le menu avait été tout particulièrement soigné, pour plaire aux fines bouches des journalistes qui avaient été invités. Il y avait là, en effet, Chincholle du *Figaro*, Firmin Javel du *Gil-Blas*, Terrier des *Débats*, Tillet du *Temps*, Roger-Milès de l'*Evènement*, Pelca du *Gaulois*, Roques du *Courrier français*. Au dessert, M. Jules Simon prit la parole, et, dans une de ces conversations merveilleuses dont il est impossible de traduire le charme, il remercia les artistes qui avaient pris part à l'Exposition bretonne-angevine, ayant un mot aimable pour tous, grands ou petits. Naturellement M. Léon Séché eut sa part d'éloges. N'a-t-il pas été l'âme de cette belle manifestation? N'est-ce pas lui qui par sa vaillance et son indomptable énergie sut grouper les 102 exposants de la salle Petit et mener à bien cette très lourde entreprise. M. Jules Simon a dit que notre directeur et ami était né pour faire des expositions. J'espère bien, en effet, que ce n'est pas la dernière qu'il organise, en dépit des mécomptes et des ennuis de toutes sortes que celle-ci lui a procurés. Seulement il faudra, à la prochaine exposition bretonne-angevine, que chacun paie de sa personne et que la besogne soit répartie entre tous. Après le discours de M. Jules Simon, les convives passèrent dans une salle voisine pour prendre le café, et ce fut le tour des chansons et des gaudrioles. Sébillot nous chanta deux ou trois morceaux de son répertoire comique, entre autres la chanson de Surcouf qui se termine par ce pittoresque refrain :

Buvons un coup, buvons-en deux
A la santé des amoureux
A la santé du roi de France!
Margue pour celui d'Angleterre
Qui nous a déclaré la guerre.

L'abbé Martin et Lionel Bonnemère nous contèrent des légendes bretonnes, Adam nous lut un fragment de son poème *Les trois frères*, après quoi tous se prirent par la main et dansèrent une farandole, au grand étonnement d'une noce voisine et du personnel de l'établissement peu accoutumés à ce genre de spectacle. A minuit les Bretons et les Angevins regagnaient leur domicile par bande et se donnaient rendez-vous au Pardon du 23. Un vrai Pardon, celui-là, et comme on n'en vit jamais de pareil. L'émerveillement était général, le samedi à 2 heures. La maison Belloir avait distribué le long des deux grands panneaux de la salle Petit quatorze petites boutiques, et il fallait voir si tous ces étalages miroitaient, bril

Digitized by Google

L'affiche du PARDON, *par Ludovic Alleaume.*

Digitized by Google

laient, étincelaient sous les couleurs vives des rubans, broderies, faïences, fibules, pantoufles, croix et miroirs de Pardon qui les paraient. Les boutiques étaient tenues par les dames patronnesses de l'Association bretonne-angevine ayant à leur tête Mme Paul Eudel. Nous les citerons toutes pour ne pas faire de jalouses. Sachez donc que nos jolies vendeuses s'appelaient Mmes Richard-Gallois et Léon Guillet, Paul Eudel, de la Rochette, Toulmouche, Chassin, Andrieu, Corbineau, Foucaux, Raffegeau, Alfred Guillou, Héloïse Pahier, Adam, Manchon-Duchesne, Mougin et Léofanti avec leurs demoiselles, Mmes Ameline, Astruc et Mlle Houssay. Plusieurs de ces dames étaient costumées en bretonnes, et puis dans la salle voltigeaient comme de jolis papillons, chargées de fleurs ou de fibules à franges de laine qu'elles accrochaient — moyennant finances — à la boutonnière des Messieurs, Mlles Isabelle Astruc, Mougin, Chassin, Bonnemère et Garelly. Nous avons dit dans notre dernier numéro que c'était M. André Joubert qui avait offert les fleurs. Les roses d'Angers ont eu un très grand succès et ont rapporté une assez forte somme. Le buffet — car il y avait un buffet charmant — était servi par Mmes Léon Séché, Faille et plusieurs autres dames dont le nom m'échappe. Chaque dame patronnesse avait décoré sa boutique à sa fantaisie et il y en avait dans le nombre de très originales. Pour donner à la sienne plus de couleur locale, Mme de la Rochelle, qui vendait à côté de Mmes Paul Eudel et Toulmouche, avait apporté de son petit hôtel du boulevard Suchet une très curieuse tenture verte à galons jaunes, comme on en voit autour des lits dans la presqu'île guérandaise. Bref, c'était un coup d'œil des plus agréables que cette double rangée de boutiques bretonnes assiégées par le public. Car la Kermesse de la salle Petit avait attiré une foule considérable. Toute la presse ne l'avait-elle pas annoncée trois jours avant, et puis sur le boulevard ne voyait-on pas accrochée à un mât décoratif une toile de Ludovic Alleaume, haute de 2 mètres, représentant un Breton jouant du biniou au pied d'un calvaire entouré de genêts. Une merveille que cette affiche enlevée en deux jours par le jeune artiste angevin. Nos lecteurs peuvent en admirer aujourd'hui le dessin que nous empruntons à la *Vie moderne* du 24 juin. Le directeur de cette belle publication, M. Gaston Lèbre, a voulu consacrer toute une livraison à notre Kermesse, et le chapitre qui traite des bijoux bretons et que notre ami, M. Lionel Bonnemère, a signé vaut à lui seul l'argent de ce numéro exceptionnel. Ajoutons que les dessins de ces bijoux sont de M. Albert Durand, un jeune peintre breton de beaucoup de talent. Quel dommage que la Kermesse n'ait pas eu lieu dès le commencement de l'Exposition et qu'elle n'ait pas duré davantage ! C'était le clou... de la recette. On aurait pu couvrir tous les frais avec les bénéfices réalisés sur les objets vendus. Enfin, une autrefois on fera mieux. L'essentiel c'est que l'Exposition ait réussi, et le succès moral a été très grand. L'Association bretonne-angevine sort donc à son honneur de cette tentative hardie.

Le bal qui suivait la Kermesse du samedi était magnifique. On pouvait craindre l'encombrement, la cohue, tout s'est passé dans un ordre parfait. Et cependant il y avait près de huit cents personnes. Mais pour être plus au large, on avait pris le petit salon et la galerie de gauche qu'occupait quelques jours avant l'Exposition des dessins de Victor Hugo. Chaque danseur avait à sa boutonnière une fibule à frange de laine ou de perles, et chaque danseuse une rose ou un miroir de Pardon au côté. C'était un spectacle vraiment féerique, et ceux qui ont assisté à ce bal ne l'oublieront jamais. Il était quatre heures et demie du matin quand l'orchestre demanda grâce. Le lundi suivant avait lieu le tirage de la tombola et la vente de bibelots et objets d'art. Le marteau du commissaire-priseur devait être tenu par Daubray, du Palais-Royal. Daubray ayant été empêché, ce fut M. Paul Sébillot qui le remplaça... au pied levé et très bien, ma foi. Et maintenant j'ai fini.

Espérons que l'année prochaine nous verrons une seconde Exposition bretonne-angevine installée au Champ de Mars. Pourquoi pas ? Les aquarellistes et les pastellistes y auront bien leur pavillon, pourquoi les Bretons et les Angevins n'y auraient-ils pas le leur ? Qu'ils y réfléchissent !

JEAN DE LA ROUNIÈRE.

Les poètes Bretons de France

(suite)

Eh bien, nos poètes sont les disciples de Châteaubriand. Le plus grand d'eux tous, c'est assurément Brizeux. Mais il en est d'autres qui n'auraient pas trop à redouter le voisinage de ce nom. Un an avant lui, dans le pays même de Châteaubriand, naissait un enfant qui fut, si j'ose le dire, un Châteaubriand rural, sans les orages et les déceptions politiques, c'est-à-dire soustrait à la nécessité du rôle à jouer, de l'attitude à garder, de la gloire à soutenir et à grandir. Ce René champêtre et attendri fut moins superbement ennuyé que son grand frère, car il restait fidèle à la nature bretonne, et, il l'observait, ce qu'il trouvait au fond de cette nature si peu vulgaire, c'était la tristesse, non l'ennui. En revanche, il fut peut-être mélancolique avec plus de profondeur et de sincérité. Quelques-uns auront remarqué, dans la galerie qui conduit à cette salle, le médaillon où s'encadre la tête presque auguste d'Hippolyte de la Morvonnais. Bien qu'il eût en lui l'infini de la poésie, ce fut moins un grand poète qu'un grand cœur. Il est, pour me servir de ses propres termes, un de ces hommes sensitifs, une de ces âmes suspendues qui vibrent à tout vent, s'exhaltent et s'abattent tour-à-tour avec une facilité presque enfantine :

C'est une âme d'enfant que l'âme du poète...,
Qui va, menant son rêve harmonieux et cher,
Sur la côte, le long des lames de la mer.....
Car nos caps sont remplis de brises odorantes,
Et lorsqu'avec les fleurs, les abeilles errantes
Répandent leurs parfums dans le jour qui s'en va,
Toujours divinement le poète rêva.

Digitized by Google

Nul mieux que lui, c'est Châteaubriand lui-même qui l'atteste, n'a compris la douce tristesse de nos grèves. C'est que pour le comprendre il faut l'aimer, et que le poète l'aime, car, il l'a dit, toute sympathie est au fond de son âme. Il aime et il comprend la vague qui sous le rocher gémit « ainsi qu'un son de cloche » ; le gris charmant des joncs marins qui festonnent l'ourlet blanc de la dune ; le glaïeul qui tremble au marécage ; le lointain frémissement d'ailes des canards qui volent par troupes, puis s'abattent tout-à-coup sur les eaux retentissantes, la paix solennelle du dimanche ; le glas des morts, si tristement doux à l'âme, dans un pays où la vie est une préparation à la mort, et la mort une transformation certaine de la vie : le vent qui, la nuit, comme pour accompagner la lecture des poètes favoris, faite en famille, pleure sous les hautes toitures du manoir Oh ! le vent surtout, le vent de mer, le poète a pénétré tous les secrets de sa langue mystérieuse, aux accents âpres et tendres tour-à-tour :

L'esprit de mélodie est partout dans les vents.

Ne sentait-il pas que toute sa poésie venait de là ? et le démentirons-nous, nous, Bretons de Paris, qui, lorsque le vent d'ouest souffle du large, l'aspirons ici avec une sorte de volupté, comme s'il nous apportait, non seulement au milieu de notre atmosphère étouffante, les salubres parfums du pays absent, mais encore au milieu de nos misères quotidiennes, sa fierté ?

La Morvonnais était fier. Malgré les soubresauts d'une sensibilité féminime, il ne s'épuisait pas en pleurs stériles. Il souffrait de se sentir inutile, comme s'il est inutile celui-là, quel qu'il soit, qui pense et qui sent. Mais il ne sentait pas moins vivement la dignité de la pensée. Ce philosophe chrétien se trouve être un philosophe platonicien, tout naturellement. En tout il savait « voir l'esprit » des choses, chercher l'idée sous l'image, avec dédain pour l'homme « qui se limite aux apparences ». A la racine de toute science vraie, il mettait l'amour ; au sommet, l'idéal :

Le savant sait, il aime, ou bien, s'il n'aime pas,
Jamais la vérité n'illumine ses pas.....

Vérité, beauté, bonté, c'était pour lui tout un. Voilà comment à travers le corps il pénétrait l'âme, comment lui, gentilhomme, sous les habits grossiers il sentait « battre des cœurs augustes. » C'est aux humbles qu'il allait demander de préférence des leçons. Le petit pâtre transi de froid sur la dune n'a plus de père ; sa mère est toujours malade ; mais le bon Dieu et les braves gens la secourent. Ils sont six enfants, et ils s'aiment tous, et ils ne désespèrent pas :

Je quittai cet enfant, tout effrayé de moi.
Oh ! que j'étais petit devant sa grande foi !
Cet enfant en sait plus que moi sur l'existence :

Savoir vivre et savoir souffrir avec constance.

Je ne saurais lire sans émotions la pièce intitulée *Sur un vieux pauvre* :

Vieillard, vous êtes grand dans votre pauvreté ;
Vous ne le savez pas, ayant toujours été
Au rang des plus petits selon les yeux du monde,
Je vous dirai sur quoi votre grandeur se fonde.

Car pour moi la grandeur est bien moins chez les rois
Qu'en l'âme du chrétien qui porte bien sa croix.
Or, vous fûtes de ceux que j'admirai sur terre :
Votre peine était grande, et vous saviez la taire.

Et qu'avait-il donc eu tant à souffrir ? Il avait perdu sa femme d'abord, mais il lui restait une fille, et, cette fille, il l'aimait tout au fond de l'âme, où son amour paternel se cachait avec une sorte de pudeur.

Un doux rayon brillait dans ton regard austère ;
Mais tu continuais cependant à te taire,
Car tes affections avaient peu de discours,
Et souvent le silence emplissait tous tes jours.

Elle meurt. Le cœur du père saigne, mais sa bouche reste muette :

Grave comme toujours en cette épreuve amère,
Près d'elle tu pleuras silencieusement
Dans le fond de ton cœur gardant ton sentiment.

Enfin, la vieillesse arrive et les infirmités qui lui font cortège. Il est atteint de surdité. Qu'y faire ? il souffre et se résigne.

Ce qui coûte le plus, me disait-il encore,
C'est de ne plus ouïr la cloche de l'aurore,
Ni la cloche du soir qui sonne l'Angelus.
Mais Dieu le veut, monsieur ; ainsi, n'en parlons plus.

Devant tant de douleurs supportées avec tant de majesté sereine, le poète s'arrête.. Il tient par la main sa petite fille, il prie le vieillard de bénir l'enfant, et, avec lui, nous nous inclinons, respectueux, devant ce paysan breton, silencieux et stoïque, qui, ayant su vivre, sait mourir.

Je sens bien que j'ai trop complaisamment insisté sur La Morvonnais ; mais, en ce temps de réhabilitations équivoques, j'ai peut-être le droit de rajeunir la renommée d'un poète trop oublié. La renommée, il l'avait rêvée ; puis il s'était fait sans peine à l'idée de mourir en paix dans le vallon natal, dans ce Val de l'Arguenon, où il avait enseveli une femme digne de lui, sa compagne nécessaire, car le poète a besoin de la femme, il le disait et le sentait.

Je ne veux sur ma sépulture
Que les plus simples ornements,
Ceux-là que fournit la nature
A ses plus sauvages amants ;
Nul ornement, où l'art des hommes,
Apparaisse dans ces royaumes
De la poésie aux déserts ;
Un brin d'ajonc, une bruyère,
Une touffe de perce pierre
Cueillie aux falaises des mers.

Et si vous voyez l'alouette
Poser son nid en ces gazons
Où je reposerai ma tête
Pleine de rustiques chansons,
O petits enfants du village,
Laissez le cher oiseau sauvage,
Couver et chanter près de moi,
Dans cet hymne, sous le nuage,
Vous entendrez dans son veuvage
Mon vers encor chanter sa foi.

Est-ce pourtant l'alouette qui serait le symbole de cette poésie, l'alouette à la gaieté vaillante, qui semble escalader le ciel ? Ne serait-ce pas plutôt l'oiseau de mer, à l'œil vague, où se reflète l'infini des eaux, au cri plaintif, un peu monotone ? Une telle poésie ne sera jamais largement populaire ; mais il souhaitait seulement d'être lu par quelques-uns, près du foyer, et cet espoir ne sera pas déçu, et après l'avoir lu, on lui accordera peut-être le témoignage d'admiration dont il eut été le plus touché : une larme sincère, venue du cœur.

Digitized by Google

Ce que j'ai dit de lui, en le prenant comme type, me dispense d'insister sur les défauts qui ont nui à la popularité des autres poètes bretons. Leur poésie est trop intime, trop en dedans pour s'imposer à l'attention du grand public. Nous ne faisons pas assez de bruit dans le monde. On dirait que nous continuons de soupirer sur le luth antique alors que la mode est à la grosse caisse.

C'est dans l'isolement qu'est notre maladie.

Si La Morvonnais l'a dit, c'est qu'il en avait souffert. Il en souffrirait plus encore aujourd'hui. Sur ce même rivage de Saint-Jacut, où dans sa longue redingote presque sacerdotale, il promenait ses rêveries mystiques, un autre étale l'éclatante fantaisie de son costume, et bat du tambour. C'est Jean Richepin c'est un poète encore, mais combien la note de la poésie a changé. Oh ! celui-là se fait entendre. Est-ce à dire que nous devions tous écrire des *Blasphèmes* ? Non mais nous devons nous souvenir que l'âme ne suffit pas sans l'art, la puissance même de conception sans la puissance d'exécution. Non, il ne suffit pas d'avoir ce que j'appellerai l'état poétique de l'âme pour s'écrier : Moi aussi, je suis

UNE CHAUDE AFFAIRE

(Tableau de M. Beauquesne. — Exposition bretonne-angevine)

poète ! Car le poëme qu'on écrit alors ne vaudra jamais le poëme qu'on a rêvé. C'est ce qu'oubliait peut-être la pauvre Elisa Mercœur, lorsque, séduite par le charme amer qu'elle trouvait à la souffrance même, oppressée de ce qu'elle appelle la volupté des fleurs, elle prenait pour du génie l'exquise sensibilité féminine qui était en elle. Ame de femme, âme de poète, n'est-ce pas tout un ? Elle éprouvait un immense besoin de se dévouer.

Qu'importe qu'en un jour on dépense une vie,
Si l'on doit en aimant épuiser tout son cœur ?

Ne la plaignons donc pas d'être morte si jeune, puisqu'elle a aimé, puisqu'elle a chanté. Ne plaignons pas H. Violeau d'avoir trouvé la souffrance partout, même dans l'amitié, puisqu'il a gardé l'amour et l'espérance d'une patrie plus sereine.

Le chagrin de l'exil prouve un pays absent.
Non, ce monde appauvri ne saurait me suffire :
Vers d'autres régions je conduis mon navire.

Ne plaignons pas Evariste Boulay-Paty d'avoir mis si jeune, comme il le dit lui-même, un crêpe à ses vers, de s'être demandé à quoi sert la vie, sinon à mourir, car il a eu bien des jouissances exquises, il a respiré bien des parfums mystérieux :

L'idéal, âme des choses,
Caché dans leur profondeur,
Est ce qu'est au sein des roses
L'odeur.

Et pourtant Boulay-Paty avait l'esprit plus vif, la volonté plus ferme. Sa poésie se distinguait, comme l'a dit M. Vil

Digitized by Google

lemain, par un mélange d'émotion naturelle et d'expression savante. Il avait chanté la passion brûlante, qui énerve et qui tue ; il avait tenté la grande ode, salué la délivrance de la Grèce, célébré l'héroïsme de Bisson, le marin Breton, qui se fait sauter plutôt que de se rendre. Comme la mort du polytechnicien breton Papu, glorieusement tué pendant les journées de 1830. L'Académie lui avait décerné le prix de poésie pour son Ode sur l'arc de triomphe de l'Etoile. M. de Salvandy, alors ministre, avait doublé le prix, après avoir entendu le poète dire à l'Institut des vers tels que ceux-ci :

Salut, ô piédestal de notre renommée !.....
Sous ta voûte, où tant d'air élargit la poitrine,
Que chacun, même aussi celui que l'âge incline,
Se redresse soudain et se sente plus grand.
Si quelqu'un devant toi porte la tête basse,
On est bien sûr que c'est un étranger qui passe :
Pierre éloquente, il te comprend !

Il confondait dans un même enthousiasme les grandeurs de la France d'aujourd'hui et de la France d'autrefois :

Qu'elle soit ou vieille ou nouvelle,
Toute gloire française est belle.

D'où vient donc qu'il n'échappe pas à la loi commune ? C'est qu'il mesure, lui aussi, la distance qui sépare la poésie rêvée de la poésie chantée ; c'est qu'il peut s'écrier, avec découragement, lui aussi :

Ah ! je serais un grand poète,
Si j'exprimais ce que je sens !

Combien de fois il a été tourmenté par le même sentiment amer de son impuissance, cet Edouard Turquety, dont on va vous chanter quelques vers, avec raison, car Emile Souvestre, son ami, caractérisant cette poésie qui semble une prière, avait déjà formé ce vœu : « Quand on lit ces vers, si doux que la voix s'élève et se cadence en les répétant, on sent le besoin de les entendre chanter. » Il a la grâce et l'harmonie plus que la force, l'onction et la pureté plus que la profondeur. Et pourtant Sainte-Beuve a eu tort de dire que c'est « un Breton doux et francisé. » Ce qui a trompé Sainte-Beuve, c'est qu'il a cru, comme bien d'autres, que le caractère breton était exclusivement viril, alors que, nous venons de le voir, il a aussi plusieurs des qualités de la femme, ou de ses défauts, comme on voudra, j'aime autant dire de ses qualités, puisqu'il s'agit de nous. Turquety pourtant n'a pas toujours ménagé la femme :

L'amour de la femme est un appui frêle
qui trompe la main.

C'est que, s'il a connu les troubles du cœur, il n'a pas connu les orages de la grande passion ; c'est qu'il a voué sa vie et sa poésie à la défense du catholicisme menacé. Toute conviction sincère mérite d'être honorée. Mais, absorbé par un sentiment unique, exalté sans cesse, Turquety a un peu perdu de vue la nature, dont il fait rarement des peintures précises, et aussi la liberté.

En ceci comme en beaucoup d'autres choses, il eût pu recevoir d'utiles leçons de son ami Brizeux, dont le buste semble m'attendre :

Aimons la liberté ! c'est le souffle de Dieu ;
C'est l'esprit fécondant qui pénètre en tout lieu ;
C'est l'éclair dans la nuit ; sur l'autel c'est la flamme,
Le verbe inspirateur qui rend la vie à l'âme.....
Au travail ! au travail ! Qu'on entende partout
Le bruit saint du travail et d'un peuple debout !
Que partout on entende et la scie et la lime,
La voix du travailleur qui chante et qui s'anime ;
Que la fournaise flambe, et que les lourds marteaux,
Nuit et jour et sans fin, tourmentent les métaux.
Rien n'est harmonieux comme l'acier qui vibre
Et le cri d'un outil aux mains d'un homme libre.....
Au travail ! Au travail ! A l'œuvre, aux ateliers !
Et vous, de la pensée habiles ouvriers
A l'œuvre ! travaillez tous dans votre domaine
La matière divine et la matière humaine !
Inventez, maniez, changez, embellissez.
La liberté jamais ne dira : C'est assez.
Toute audace lui plaît : vers la nue orageuse
Elle aime à voir monter une aile courageuse.

C'est au lendemain de 1830 qu'il écrivait ces vers. Les années et les déceptions furent impuissantes à flétrir cette passion restée toujours jeune :

Des âges primitifs dans mon cœur est resté
L'amour de la nature et de la Liberté.....,
Liberté, seul amour que notre âme flétrie
Sente et poursuive encore avec idolâtrie.

Voyage-t-il en Italie avec son ami Auguste Barbier, son vœu, c'est encore

Pour toute nation un vœu de liberté :

Revient-il en Bretagne, il salue avec orgueil cette race

Qui porte dans ses yeux, son âme et son esprit
Le nom de Liberté par Dieu lui-même écrit.....
O reine des Bretons ; Liberté douce et fière !

Sur l'art, sur la philosophie, sur la religion, sur l'amour, sur toutes les idées humaines élargies, sur tous les sentiments humains idéalisés, que de belles pages, qui en cet élégiaque exquis montreraient un penseur profond ! Et quelle bonté fraternelle chez le poète qui, au lendemain des sanglantes guerres civiles, voulait dans Paris apaisé bâtir un temple à la divinité humaine entre toutes, à la Pitié ! Oh ! je sais qu'ici encore, ce sont les qualités fines et délicates qui dominent, que ce prétendu « barbare » est par certains côtés un Parisien, que ce poète épique est un critique raffiné. Quand ces qualités pénétrantes et discrètement émues seraient les seules, il me semble qu'elles suffiraient à assurer à Brizeux dans notre littérature un rang au moins égal à celui qu'occupent ailleurs les Longfellou et les Tennyson, car Marie n'est-elle pas une figure personnelle et vivante-marquée de traits précis, qui nous rendent a jamais inoubliable

Cette grappe du scorff, cette fleur du blé noir.

Oui, ce poète est un artiste, parfois curieux et subtile. Mais c'est par là précisément qu'il s'est élevé au-dessus des autres poètes bretons ; c'est par là, autant que par sa fraîcheur agreste, qu'il s'est imposé à ce Paris dont on ne dédaigne jamais impunément le suffrage. Au lieu de gémir dans la solitude, il a vécu avec le monde qui vit ; il y a trouvé la souffrance, sans doute, mais aussi l'énergie créatrice. Et il n'y a rien perdu des hautes qualités morales. Homme et poète, il personnifie à merveille la Bretagne, car, tendre ou fort, il n'est jamais vulgaire. Prompt à s'enthousiasmer, prompt à s'abattre, il n'a jamais, du moins, puisé son vers qu'aux sources les plus pures. Jamais il n'a eu à rougir de lui-même, car jamais il n'a essayé de conquérir le succès en flattant une curiosité basse, en remuant le fond de l'âme humaine. Il peut sembler naïf, aujourd'hui, le poète qui crie à la jeunesse :

Digitized by Google

Dans ton intérêt, ne te corromps pas !

Ce poète pour qui le devoir est le principe de toute poésie comme de toute force :

Il est une fleur douce et blanche
Qui croît à l'arbre du devoir,
Pour être fort demain, respire-la, ce soir.

Son vers sain et loyal est bien, comme il le dit, « né du sol », et le cadre est fait pour le tableau, car, dans cette nature de Bretagne, au ciel voilé, mais doux, sur un sol de granit que bat éternellement la mer, Brizeux trouvait ce qu'il essayait de réaliser dans sa poésie et dans son âme, l'harmonie.

Si nous couronnons aujourd'hui son buste, ce n'est pas seulement pour contribuer au succès d'une œuvre nationale, celle de la statue qu'on va lui dresser dans cette ville de Lorient, déjà fière des statues de Bisson et de Victor Massé, d'un héros et d'un artiste : c'est aussi qu'en lui nous voulons glorifier le génie breton, tantôt viril, tantôt féminin, toujours élevé et désintéressé. N'est pas désintéressé qui veut. Pour atteindre à un certain degré de désintéressement intellectuel, il faut connaître à la fois l'orgueil de la pensée et la douceur infinie du rêve. Penser et rêver, si c'est là toute la vie, la réalité banale paraît dès lors ce qu'il y a de moins vrai au monde. Au-dessus de cette réalité éphémère, on voit la vérité durable, la justice que rien n'altère, l'amour qui ne passe point. Brizeux mourant disait : « L'idéal nous attend ; l'idéal, c'est le pardon, c'est la bonté. » Mais l'idéal n'appartient point aux seuls poètes, ou plutôt tous nous pouvons être poètes par là. Je ne sais point de poésie plus élevée que celle du *devoir*, ni de poésie plus profonde que celle du *Broyeur de lin*. Je ne sais point de symphonie qui vaille celle de vos couleurs et de vos formes, ô vaillants peintres et sculpteurs de Bretagne et d'Anjou ! Mais, pour nous tous, j'ajouterai : Je ne sais pas de poëme plus harmonieux qu'une belle vie, toujours inspirée par le devoir, toujours dominée par les pensées d'en haut. Peu, je le sais, réalisent cet idéal :

La fleur de poésie est partout sous nos pas ;
Mais, la divine fleur, plus d'un ne la voit pas.

C'est Brizeux qui l'a dit, et cela est vrai sans doute de beaucoup, de la plupart peut-être ; mais nous, Bretons, il me semble que nous serions plus coupables que d'autres, si nous ne savions pas la voir, la fleur divine, si nous ne savions point nous baisser pour la cueillir, pour la respirer parfois longuement, comme nous venons de faire, pour en parfumer notre âme et notre vie.

FÉLIX HÉMON

LES JEUX PUBLICS ET LE THÉATRE CHEZ LES GAULOIS

(Suite)

A côté de ces luttes solennelles, officielles (serions nous presque tenté de dire), il en est d'autres qui présentent un intérêt encore plus grand. Nous voulons parler de celles qui ont lieu quelquefois par une belle nuit d'été à la lueur d'un brasier d'ajoncs. Nous nous souvenons d'en avoir organisé une de ce genre, il y a de cela peu d'années, dans la paroisse de Saint-Mayeux. Les exercices exécutés en présence de trois vieillards choisis comme juges, tenaient moins de la lutte proprement dite que du tour de force et d'adresse et ils étaient accompagnés de cris sauvages mille fois répétés par l'écho de la montagne. Pour une nuit tout entière, car la réunion ne prit fin qu'aux premiers feux du jour, ce ne furent plus des Bretons modernes que nous eûmes devant les yeux, mais des hommes d'un autre âge, des Gaulois véritables ayant tout l'emportement propre à leur race. Ces cris que nous venons de mentionner pouvaient se comparer musicalement à une gamme chromatique descendante et rappelaient le chant de certains oiseaux nocturnes.

Sous nos yeux des hommes assis par terre, tenant un cours bâton à pleines mains, et ayant les pieds appuyés l'un contre l'autre, cherchèrent à se relever réciproquement. Deux autres placés d'un côté différent d'une claie s'empoignèrent aux cheveux. Pour qu'il fût proclamé vainqueur il fallait qu'un des deux jouteurs enlevât son adversaire par dessus l'obstacle qui les séparait. Et notre souvenir se reportait au temps où la nation toute entière portait de longs cheveux, au temps où tous ses rudes enfants étaient astreints à des jeux et à des exercices ayant pour but de les empêcher de prendre de l'embonpoint et de les tenir en haleine afin qu'ils fussent toujours agiles et toujours prêts à combattre vaillamment pour la grande et sainte Patrie Gauloise !

Il est bien difficile également, si non même impossible, de ne pas faire remonter jusqu'au temps le plus reculé ce jeu de la *soûle* qui est maintenant interdit en Bretagne, où il portait dans la vielle langue le nom de *mell*. C'était un jeu de balle (1). Or nous savons que les Aryas, alors qu'ils occupaient encore au centre de l'Asie la région qui fut leur lieu d'origine, c'est-à-dire avant leur fractionnement en deux grandes branches, connaissaient déjà la balle. Nous pouvons dire qu'elle est toujours demeurée en faveur dans ces contrées où l'on y joue, même à cheval. C'est le *polo*, importé maintenant en Angleterre et déjà un peu connu en France.

L'antiquité classique a connu le jeu de balle, mais nulle part il n'a été plus populaire que dans l'immense étendue de l'Empire Celtique. Nous n'en voulons pas d'autre preuve que la suivante. On l'y retrouve encore partout sous des noms différents. Au moyen-âge il faisait fureur en Normandie et en Bretagne sous le nom de *soûle*. Dans ce dernier pays, il portait également le nom de *mell*, comme nous l'avons dit. Le nombre est

(1) *Le senchus mor*, vieux code de lois irlandaises, ne permet pas au créancier de saisir les jouets des enfants, leurs balles, leurs palets, leurs cerceaux. Dans la vie de saint Colomban, il est question du jeu de balle et d'un accident occasionné par lui.

Digitized by Google

infini des champs, des bois, des prés et des villages dont le vocable contient le mot *mell* est fort considérable. C'est ainsi que par exemple, nous avons *coat-mell*, *pratmell*, *kermell* et *glomell*.

On retrouve également cet exercice en Angleterre. C'est le *hurling* et aussi le plus moderne *foot ball*. C'est le *shandy* des Ecossais qui se joue avec un bâton et est analogue à ce que nos paysans appellent la *soûle crossée* ou *petite soûle*. Nous pouvons ajouter, pour finir, qu'il a donné naissance à tous nos jeux de paume et de boules.

Dans la soûle qui, en somme, n'est qu'un ballon de peau, on a voulu voir un emblême du soleil. — Soûle dériverait du mot *héol* qui sert à désigner cet astre.

Pour jouer à ce jeu, deux camps se formaient, chacun d'eux appartenait à une commune différente. Il s'agissait de s'emparer du ballon après qu'il avait été lancé, de le porter malgré les efforts des adversaires dans une maison de l'une ou l'autre localité. C'était là ce qu'on appelait *loger la soûle*. C'était à qui rivaliserait de force et d'adresse. L'acharnement était si grand parfois que les *soûleurs* en arrivaient à se porter de mauvais coups les uns aux autres. Souvent quelques uns d'entre eux restaient étendus sans vie et baignés dans leur sang. Ce que nous avons dit pour les luttes et pour les exercices dont nous fûmes témoins à Saint-Mayeux, dans les Côtes-du-Nord, pourrait trouver encore sa place ici à propos de la *mell*. Même ardeur sauvage, même mépris du danger et même fureur ?

Nous sommes bien évidemment en présence d'un jeu très primitif et en même temps très barbare. Si, au point de vue du pittoresque on peut regretter qu'il soit aujourd'hui complètement interdit, on ne peut que grandement s'en féliciter à celui de l'humanité.

Ainsi qu'on le dit parfois, si la soûle est l'emblême du soleil, l'astre-roi ne voit plus chez nous la mort de nombreux soûleurs ! (1).

CHAPITRE X

LES JEUX DU CIRQUE, LES COURSES ET LES COMBATS DE TAUREAUX.

Au point de vue où nous en sommes arrivés, nous devrions peut être transporter nos lecteurs à Rome et les faire assister à quelques-uns des jeux sanglants du cirque, car après la conquête de la Gaule transalpine, d'abord, et celle de notre pays, ensuite, le nombre des gladiateurs appartenant à notre malheureuse nationalité fut toujours extrêmement considérable.

Notre intention n'est point de passer en revue les différentes catégories de ces tristes victimes de la cruauté du Peuple-Roi. Nous nous occuperons seulement de celles qui nous touchent de plus près.

Souvent, dans les amphithéâtres, on opposait à des combattants dont l'origine était Thrace et qui étaient armés d'un trident ainsi que d'un filet, d'où leur nom de *retiaires*, des hommes de notre pays que l'on appelait des *mirmillons*. Ces derniers, qui avaient pour se défendre une faux recourbée et un bouclier rond, portaient un casque dont le cimier était orné d'un poisson.

Quand un combat allait s'engager entre un retiaire et un mirmillon, le premier de ces deux gladiateurs disait au second : « Ce n'est pas toi que je veux, Gaulois, c'est ton poisson ! »

Sous le nom d'*Essédaires*, on désignait des gladiateurs qui combattaient sur des *esseda*, ou chars militaires, conduits par un cocher esclave. C'était de son habileté que la victoire dépendait bien souvent.

César, lors de son expédition dans l'île de Bretagne, ne manqua pas d'être très frappé de la façon dont les guerriers de ce pays chargeaient ses légions en étant montés sur des chars, et, quand plus tard, il voulut

(1) Parmi les jeux des Gaulois, il faut signaler encore le palet. On en a trouvé un dans les fouilles du mont Beuvray, sur lequel se dressait jadis l'antique Bibracte.

Digitized by Google

donner des jeux au peuple romain, il est tout naturel qu'il ait songé à introduire dans les cirques des hommes combattant de cette manière en ayant soin de prendre sans doute des prisonniers gaulois pour remplir le rôle de leurs fréres de l'île sacrée. Il semble que les Celtes continentaux avaient à son époque perdu l'usage de ces terribles engins de guerre après s'en être beaucoup servi, ainsi que le prouvent de nombreuses sépultures fouillées dans le département de la Marne, mais il devait falloir peu de temps pour leur rendre le goût de ces exercices.

Ecoutons parler César à propos des Bretons.

« Ils commencèrent, dit-il, par courir sur tous les « points; ils lancent çà et là des traits et le plus sou- « vent parviennent à rompre les rangs par la terreur « qu'inspirait l'approche de leurs chevaux et le bruit « des roues. Une fois qu'ils ont pénétré jusqu'au mi- « lieu des escadrons, ils sautent à bas de leurs chars « et combattent à pied. Les conducteurs s'éloignent « un peu de la mêlée, de manière que les combattants « puissent se replier sur eux s'ils viennent à être pres- « sés par des forces supérieures. C'est ainsi qu'ils réu- « nissent dans les batailles l'agilité du cavalier à la « fermeté du fantassin, et tel est l'effet de l'habitude

« et de leurs exercices journaliers que dans les pentes « les plus rapides ils savent arrêter tout court leurs « chevaux, même au galop, et les faire tourner comme « il leur plaît, courir eux-mêmes le long du timon, se « tenir sur le joug, et de là revenir très promptement « dans leur char (1). »

On conçoit, d'après ce que nous avons dit précédemment, que de pareils tours d'adresse étaient tout à fait dans les aptitudes et les goûts des Gaulois. A l'époque où l'esseda était en usage dans notre pays, pour la guerre, il est plus que probable que les choses ne devaient point se passer différemment. Nous croyons également qu'il devait y avoir des courses de chars comme très certainement il y en avait d'autres qui se faisaient à cheval (2). Pour ce qui concerne ces dernières, nous sommes d'autant plus affirmatif que leur mode est absolument restée en Bretagne. Dans les Côtes-du-Nord, par exemple, il n'est guère de commune, au moins dans la partie de ce département dont les habitants s'adonnent plus spécialement à l'élève du cheval, où il n'y ait pas de fêtes hippiques.

Nous avons parlé des courses qui ont lieu encore à propos des mariages. Peut-être faudrait-il les ranger dans une catégorie spéciale, ce qui n'empêche pas, d'ailleurs, de leur assigner une origine fort ancienne.

On peut être, en effet, tenté de voir en elles, le reste d'une coutume qui se retrouve chez beaucoup de peuples primitifs. Nous voulons parler de l'enlèvement de la fiancée, qui, après avoir été une réalité, ne devint plus qu'un simulacre.

(1) César, Bell-Gall. IV, 32. Trad. Artaud.

(2) Après la conquête, il y eut dans les cirques construits par les Romains des courses de chars à peu près analogues à celles qui avaient lieu dans leur capitale. Pour les quelques particularités qui les en distinguaient, nous renvoyons à l'*Art national* de du Cleuziou, T. I, p. 426 et suiv.

Digitized by Google

Les Grecs avaient des courses de chevaux parmi leurs rites funéraires, Virgile, dont l'origine était gauloise, ainsi que nous l'avons montré dans cette même revue, nous parle d'un carroussel donné à l'occasion de funérailles. Les Irlandais avaient aussi eux des courses en pareille occurence. Il serait, on en conviendra, bien étonnant que les Gaulois n'eussent pas observé les mêmes coutumes, car ils étaient d'éminents cavaliers et, de plus, les rites observés dans tout l'empire Celtique étaient à peu près les mêmes avant la conquête romaine, de même aussi que la langue parlée différait très peu.

Nous ne dirons rien de spécial des courses à pied qui, très certainement aussi, étaient en grande faveur dans notre pays et qui figuraient parmi les exercices destinés à entretenir la vigueur et l'agilité des guerriers.

Les Romains, qui étaient d'un tempérament si profondément cruel, ne mettaient pas seulement dans leurs cirques des hommes aux prises avec leurs semblables. Sous le nom de chasses ils avaient imaginé des combats de gladiateurs contre des bêtes féroces et nous savons, par le témoignage de bon nombre d'auteurs, que ce genre de spectacle les passionnait au suprême degré. Bien souvent dans l'arène nos compatriotes durent donc se mesurer avec des fauves.

C'est César qui, dit-on, eut le premier l'idée d'opposer dans l'arène un malheureux à la stupide fureur d'un taureau et cette innovation eut, paraît-il, le plus grand succès (1).

En agissant de la sorte, peut-être songea-t-il à ces combats livrés souvent au fond des forêts de la Gaule aux urus, ou bœufs sauvages, par d'intrépides chasseurs.

Une mosaïque gallo-romaine, découverte à Reims, il y a de cela quelques années, en même temps qu'elle nous renseigne sur le costume et l'armement de certains gladiateurs qui semblent avoir été absolument spéciaux à notre pays, nous donne de précieux détails sur les courses de taureaux telles qu'elles avaient lieu dans nos cirques (2), après la conquête, et que nous croyons avoir été alors pour nous des jeux nationaux.

Deux mots d'abord sur ces gladiateurs dont nous venons d'être amené à parler. Ils portaient un casque à peu près de la forme d'un chapeau rond qui, de chaque côté, serait orné d'une plume brune prise sans doute à l'aile d'un oiseau de proie. Il n'est pas sans intérêt de remarqer que Commius, un chef des Atrebates, est coiffé sur ses médailles d'un casque à peu près semblable.

(1) Pline. T. VIII, 48.
(2) Du Cleuziou, *Art national*. T, I, p. 405 et suiv., et la *Mosaïque des promenades* et autres trouvées à Reims par M. Ch. Loriquet.

Ces hommes étaient vêtus d'une tunique très bouffante, serrée à la taille. Leur costume, aussi simple que commode, était décoré de bandes noires tracées dans toute la longueur aussi bien par devant que par derrière. Les chaussures consistaient en *caliges* ou brodequins de couleur gris pâle que retenaient des lanières. Une courte épée et un petit bouclier ovale composaient leur armement.

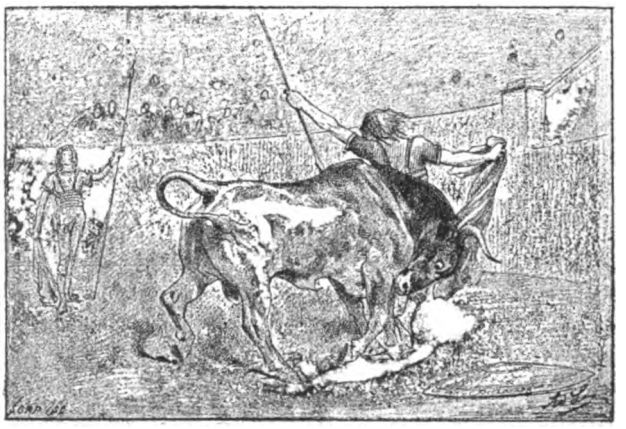

Si nous passons maintenant à l'examen des figures de notre mosaïque qui ont trait aux courses de taureaux, nous sommes tout d'abord retenu par un *picador* qui, d'une main tient une lance et, de l'autre, un morceau d'étoffe très analogue à la *muleta* que ses confrères d'Espagne ont portée de tout temps. Parmi ses camarades, qui tous ont des costumes bien différents de ceux que nous savons avoir été usités chez les Romains, nous ramarquons un autre *torero* tenant un court poignard et s'apprêtant à en frapper l'animal rendu furieux par les ruses et les feintes de ses adversaires.

Dans la même mosaïque, certains autres dessins font songer à des chasses analogues à celles qui se donnaient dans les cirques de la ville aux sept collines. Nous ne faisons que les signaler car ils ne nous apprennent rien de nouveau.

Nous aimons mieux concentrer notre attention sur les courses de taureaux. A la même époque, ce jeu cruel existait également en Espagne. Cenac-Moncaut (1) nous dit avec toute raison que des médailles bien antérieures à l'occupation Romaine ainsi qu'un fort beau sarcophage découvert à Tarragone ne peuvent laisser aucun doute à cet égard. Mais nous ne pouvons point partager l'opinion de cet auteur quand il nous dit que ces combats ont du prendre naissance de l'autre côté des Pyrénées.

(1) Cenac-Moncaut, *Histoire des peuples des Etats Pyrénéens*, t. 1. Voir la note au bas de la page 80.

Digitized by Google

Si ce spectacle n'avait pas été national pour nous, aussi bien que pour les populations de l'Iberie, qui, au surplus étaient en partie d'origine Gauloise, il y a fort longtemps qu'il aurait complètement disparu de la France comme l'ont fait tous les autres exercices usités dans les cirques Romains. Nous voyons, au contraire, qu'il est demeuré en faveur auprès des habitants de notre midi aussi bien que ces courses thessaliennes que les fondateurs de Marseille avaient apportées avec eux de la Grèce, et qui sont, à coup sûr, l'origine des *Ferrades* modernes.

Nous ne ferons plus qu'une seule réflexion à propos des gladiateurs. Le bouillant courage des Gaulois et leur souverain mépris de la mort les rendaient absolument propres aux jeux sanglants du cirque. On conçoit donc qu'ils se soient facilement acclimatés dans notre pays. Il convient aussi d'ajouter, que de tout temps nos pères à la longue chevelure se montrèrent habiles dans l'art de l'escrime: Ils se livraient parfois à des assauts véritables et publics où ils avaient grand soin de se ménager. Il arrivait cependant, qu'ils se blessaient malgré toutes les précautions qu'ils avaient prises. Alors ils entraient en fureur et s'acharnaient l'un contre l'autre jusqu'à ce que la mort de l'un des deux adversaires s'en suivit. (1)

Voilà donc quelque chose de presque anologue aux combats singuliers du moyen-âge.

CONCLUSION

Nous sommes rendu au bout de la tâche que nous nous étions imposée. Les jeux des Gaulois étaient ceux que nous pouvons encore observer dans nos campagnes.

En terminant, nous proclamerons bien haut que si leur génie n'a pas pris dans les arts l'essor dont il était capable, la faute en est à l'invasion Romaine qui raya la Gaule du nombre des nations et qui substitua sa civilisation propre à celle qui se fût développée chez nous.

Le vieux sang des ancêtres primitifs n'a pas été éliminé de nos veines par celui des fils de la Louve maudite, ni par celui des Francs, ces Germains aux mœurs farouches.

Notre théâtre, longtemps grec et romain, procède maintenant de Shakespeare, le grand barde d'Albion, qui aimait les vieilles traditions de la race Celtique et qui n'a pas craint de faire paraître sur la scène Cymbeline, un des chefs les plus anciens parmi tous ceux de son île natale, berceau du druidisme.

Tous nos autres arts ont tendance à sortir du convenu pour se rapprocher de la réalité des choses, ce qui est conforme à notre instinct primordial trop longtemps dévoyé, « Un œil pour voir la nature, un cœur pour la comprendre, une volonté pour la suivre, » disent les triades.

Par un curieux phénomène d'atavisme, en ce XIX^e^ siècle qui va bientôt toucher à sa fin, nous sommes donc plus Celtes que jamais.

LIONEL BONNEMÈRE.

(1) Polybe, 1, 3, Tite-Live L. 21, Cap. 1/2.

LES ARTISTES BRETONS ET ANGEVINS

A LA SALLE PETIT.

Au moment où paraîtra ce troisième article, l'Exposition bretonne-angevine aura fermé ses portes, et pourtant je n'ai encore examiné qu'une bien faible partie des œuvres exposées par nos compatriotes dans les galeries de la salle Petit. Force me sera donc de passer rapidement cette revue, ce dont j'ai regret, car il nous reste de très excellentes choses à voir, et — je crois l'avoir déjà dit en commençant ce compte-rendu — mon vif désir est de n'oublier personne et de donner à chacun la part d'éloges à laquelle il a droit.

Il y a beaucoup de paysages, rue de Sèze, et de fort beaux, mais me sera-t-il permis de regretter que trop peu soient bretons. Je dirai de même pour les peintures de genre dont le très petit nombre seulement représente des scènes de la vie armoricaine. Et pourtant quelle mine inépuisable que cette terre d'Arvor, avec ses antiques coutumes, ses sites pittoresques et sauvages, ses clochers fenestrés, ses curieux costumes, ses vieilles et effrayantes légendes!

Trois artistes cependant sont représentés à l'Exposition par des œuvres exclusivement bretonnes. C'est d'abord M. *Yan Dargent* avec ses deux charmantes toiles, la *Chanson de Laonic* et *Appel du soir*, sa fantastique composition des *Lavandières*, une *Etude de Pins*, *Le Porzic à Morgat*, et une remarquable série de vingt-six fusains du plus grand intérêt.

M. *Alfred Guillou* qui expose deux jolies *Etudes de Concarneau*, un fin portrait de jeune bretonne, deux tableaux de genre, *Chasse en mer*, que j'avais déjà vu au salon de Nantes, en 1886, et dont j'avais dit alors tout le bien que j'en pensais, et le *Grand-père*, un vieux gabier berçant doucement, de ses grosses mains maladroites, mais avec de si touchantes précautions, son petit-fils endormi.

Enfin M. *Narcisse Chaillou* qui nous montre des huîtres armoricaines plus fraîches, assurément, que celles que nous mangeons à Paris, et la *Puce*, un brave vieux paysan du Morbihan poursuivant avec acharnement le désagréable *aphaniptère* qui lui mord la poitrine.

Digitized by Google

Là s'arrêtent, je crois, les sujets purement bretons, ce qui est tant pis. Elles n'ont rien de breton, en effet, les jolies petites femmes de M. *Toulmouche*, si coquettes, si séduisantes, si bien peintes, — trop bien peintes, peut-être. M. *Toulmouche* est depuis longtemps un artiste en vogue, et je comprends le goût du public pour sa peinture gracieuse et fraîche, mais voilà, *plus ça change* — comme dit l'autre — et *plus c'est la même chose*...

Que je me hâte d'ajouter que M. *Toulmouche* a également exposé deux pastels ravissants.

Aussi bien, puisque nous en sommes aux peintures de genre, laissez-moi mentionner l'*Intérieur d'atelier* de M. *Cornilier*, un peintre dont le jeune talent se révèle aussi manifestement dans ce tableau que dans son bon portrait de *Mme O.*, ses deux pastels (*Cinq heures après midi* et *Matinée d'été*), et ses intéressants dessins pour *Religions* et *Religion* et l'*Ane* de Victor Hugo.

Mes compliments à un autre jeune peintre, M. *Auguste Bellet*, pour son *Apprenti Zidore* et sa *Jeune fille au miroir*; à M. *Corbineau*, dont l'*Intérieur breton* et un *Dernier point* ont été aussi justement remarqués que son très ressemblant portrait de *Léon Séché* et sa *vieille Yvonne*; à MM. *Picou*, *Aubert*, *Dézaunay*, *Alleaume*, — qui en même temps que sa grande toile très consciencieusement exécutée, les *Ardoisières d'Angers*, expose un excellent portrait de femme, — *Clémansin du Maine*, *Cormeray*, *Roussin*, *Le Mains*, *Parker*, *Nicolas Luzeau-Brochard*.... Je crains d'en oublier.

Arrêtons-nous devant les deux toiles de M. *Beauquesne*. Cet artiste s'est consacré au genre militaire; j'ai remarqué de lui, cette année, au Palais de l'Industrie, un tableau qui certainement est une de ses meilleures productions, — sinon la meilleure, — et prouve qu'il est en progrès constant. *Une affaire réglée* et *Un coup de main*, exposés rue de Sèze, sont deux épisodes émouvants de la guerre franco-allemande. J'aime la facture vigoureuse de M. *Beauquesne*, son dessin est hardi, mouvementé, ses chevaux ont une grande allure, ses cavaliers frappent d'estoc et de taille avec une patriotique énergie, mais pourquoi diable ces braves soldats ont-ils la tête si petite? Cette observation s'adresse à tous les cavaliers de M. Beauquesne, cuirassiers français et hulans allemands, tous microcéphales, sans distinction de nationalité.

Il me faut parler maintenant des paysagistes, et ils sont nombreux, à l'Exposition bretonne-angevine, nombreux autant qu'habiles. Aussi aurais-je voulu examiner tout à loisir les deux grands beaux paysages de M. *Tancrède Abraham*, les six intéressantes études de M. *Léon de Bellée*, *La tour d'Oudon* et le *Château de Champtocé* qui font honneur au talent de M. *Brioux*. Mais combien d'autres toiles devant lesquelles il convient encore de s'arrêter!

Les deux très jolis pastels et l'*Etude d'Edouard Glaize* ne méritent-ils pas à eux seuls un long examen? M. *Glaize* est un amoureux de la nature, il voit juste et il peint comme il voit; son *Dernier rayon* et *Au printemps* (pastels) sont deux petits chefs-d'œuvre d'observation.

Je ferai le même compliment à M. *Ogier* dont le jeune talent est représenté par six bonnes études faites en pays basque et huit jolies aquarelles que j'ai vues avec d'autant plus de plaisir que certaines ont été faites dans les environs de Nantes; à M. *John Flornoy*, en plein progrès, dont les trois tableaux sont très intéressants; à M. *Maxime Maufra* pour sa jolie *Baie du Pouliguen* et ses *Marais salants* qui viennent me parler de cette presqu'île guérandaise que j'aime tant.

Je le revois encore, ce curieux et pittoresque pays dans les *Marais salants de Batz* et *Autour de Guérande* de M. *Emerand de la Rochette*. Je me suis souvent arrêté devant cette dernière toile nous montrant un coin des curieuses fortifications du XIV^e^ siècle qui forment encore à la vieille ville une ceinture de tours crénelées et de murailles à machicoulis; c'est un excellent paysage, et je félicite sincèrement son auteur qui fait montre d'éclectisme en exposant aussi un joli petit tableau, *Dans mon atelier*, et deux œuvres de sculpture que nous mentionnerons plus loin.

C'est la mer bretonne, celle qui déferle sur les falaises de la *grand'côte* et du Croisic que nous présente M. *Ducoudray* dans ses deux bonnes études. Voilà encore un autre peintre de marine, M. Le Sénéchal de Kerdréoret, dont les deux excellentes toiles, *Une épave* et *La mer* justifient amplement la récompense obtenue par cet artiste au salon de 1888.

Ne quittons pas l'Océan sans mentionner les jolies navires de M. *Jousset*; j'aime surtout ses barques perdues dans les brumes et son effet du soir à Noirmoutiers. M. *Jousset* a trouvé sa voie, et il y marche avec succès.

Et encore, dans le même genre : MM. *Chénard-Huchet*, *Grasset* avec ses *Dunes de Porto*. Mlles *Espinet* et *Herland*, MM. *Hervé*, *Marant*, *Boissauveur*, Mme *Richard-Gallois*. Et *Paul Sébillot* que j'allais oublier! Celui-là, vous le savez, a un joli brin de plume à son pinceau; il ne s'est pas contenté de peindre les côtes dentelées de la Bretagne, ses champs et ses landes, il s'est fait aussi l'historiographe de ses traditions, il a recueilli avec un soin jaloux ses vieux contes, ses fantastiques légendes, ses antiques coutumes, ses chansons tristes ou joyeuses. *Paul Sébillot* apparaît rue de Sèze avec quatre intéressants tableaux; *Les fumées de Varech*, *Gelée blanche*, *Port de Loguivy* et *Roch'-Hir*.

Revenons maintenant chez les paysagistes de terre ferme si bien représentés par M. *Charles Le Roux*, un vieux maître, dont la réputation est faite de longtemps, ainsi que celle de M. *Jobbé Duval*. Puis ce sont

Digitized by Google

encore MM. *Lehideux, Raymond, Duchemin, de la Villéon, Trouville....*

Je n'en finirai pas avec la peinture sans signaler les jolies *Fleurs* de M. *Nobillet*, les *Fraises et cerises* de Mme *Toulmouche*, la *Nature morte* de M. *Nicolas*, les aquarelles de MM. *Freminville Hoffmann, Kermabon, Manchon, Pontavice, Roussin*, de Mmes *Marie Cazin, Marie Adrien, Lebourdonnec, Pahier, Toulmouche*, les beaux dessins de MM. *Ch. Leroux, Olivier Merson, Léofanti, Durand, Favier, Filoleau*, les magnifiques eaux-fortes de M. *O. de Rochebrune* ; les intéressantes *Fleurs* peintes à l'huile sur satin de Mme *Eugène Bonnemère* ; les jolies miniatures de M. *Durand* et de Mlles *Blin* et *Giffard* ; enfin les émaux, porcelaines et faïences de Mmes *Hiard, Kermabon, de la Motte-Rouge, Leboterf* et *Manchon-Duchesne*.

Les organisateurs de l'Exposition bretonne-angevine ont eu l'heureuse idée de réserver tout un panneau aux artistes décédés. Nous y retrouvons avec intérêt des œuvres d'*Amaury Duval*, de *Blin*, le regretté paysagiste, de *Duvau*, de *Gouëzou*, de *Jean-Louis Hamon*, ce grec né vingt siècles trop tard sur les côtes de Bretagne, de *Hercouet*, mort trop jeune, ainsi que les curieux dessins et aquarelles de ce fantaisiste du crayon, si spirituel et si joyeux, *Léonce Petit*.

Et maintenant passons chez MM. les sculpteurs.

Ils sont moins nombreux que les peintres, j'en compte bien douze, si je ne me trompe ; mais eux aussi tiennent une place honorable dans l'art contemporain, je n'en veux pour preuve que les œuvres qu'ils ont exposées rue de Sèze.

J'ai dit plus haut tout le bien que je pensais de M. *Zacharie Astruc* comme aquarelliste, c'est de M. *Astruc*, sculpteur, que je vais m'occuper à présent. Et mon Dieu, tous les éloges que j'adressais à sa peinture, je les adresse également aux trois bustes et à la statue envoyés par lui salle Petit.

Qu'il lave ses étincelantes aquarelles ou qu'il pétrisse l'argile, *Zacharie Astruc* sait imprimer à ses productions un grand caractère de personnalité. Un artiste bien personnel, la chose est assez rare pour qu'on y prenne garde, n'est-ce pas ?

Son *Perce neige* est une statue de jeune fille qui se dresse charmante de sveltesse et de grâce dans son éclatante nudité. Voilà bien, en effet, la personnification du *Perce-neige*, la première fleur de l'année, pointant à travers la couche blanche et glacée dont la terre est encore couverte, et annonçant le retour prochain de la *Primavera*.

Les beaux bustes en bronze, si frappants de ressemblance, du peintre *Edouard Manet* et de *Barbey d'Aurevilly*, sont deux maîtresses œuvres d'une admirable facture ; mais laissez-moi saluer au passage le buste en plâtre de *maître Alcofribas Nasier* (*id est* François Rabelais), le joyeux abstracteur de quintessence. Comme il rit bien, le benoît curé de Meudon, que sa bouche se fend donc gaîment d'une oreille à l'autre. Bon rire gaulois *d'ung pied en carré*, que connaissaient nos pères et que nous avons perdu, rire franc et sonore, dont l'auteur de *Pantagruel* faisait retentir les ombrages de Meudon, qui s'épanouissait aussi sur la face aimable du bonhomme Brantôme, sur la douce figure de Jean de La Fontaine et le masque railleur de Voltaire. Rire à jamais envolé de nos moroses physionomies, en cette fin du siècle dix-neuvième !

M. *Adolphe Léofanti*, dont je signalais tout à l'heure les beaux dessins, manie avec un égal talent le crayon et l'ébauchoir. Comme sculpteur, il est représenté par deux beaux bustes, l'un de marbre, celui de M. Jules Simon, et l'autre en terre cuite, celui de M. Ernest Renan, les deux illustres présidents de notre *Association bretonne-angevine*.

Le même artiste expose un bas-relief en bronze destiné au monument qui doit être érigé à Pontivy par l'*Association bretonne-angevine*, à la mémoire du regretté docteur Guépin. On sait que M. Léofanti a envoyé cette année, au Salon des Champs-Elysées, la statue du bon docteur, et qu'elle y a été très remarquée.

Un autre cumulard, qui ne se contente pas de faire de très bons paysages, mais fait aussi de très bonne sculpture, c'est M. *Emerand de la Rochette*, que nous avons déjà rencontré parmi les paysagistes. M. *de la Rochette* expose un buste en plâtre de *Mme de la R.* et un joli bronze, dans la manière florentine, la *Romance*. Tous nos compliments à cet artiste, ainsi qu'à M. *Pierre Ogé* pour sa charmante statuette couchée, *Virginie*, son buste si séduisant de *Carmen* et son buste en plâtre de *Brizeux*. Nos lecteurs savent que c'est à M. *Pierre Ogé* qu'a été confiée l'exécution de la statue de Brizeux qui sera prochainement inaugurée à Lorient.

Terminons enfin cette revue en mentionnant les envois remarquables et remarqués de Mmes *Marie Cazin* et *Amélie Cazini*, ceux de MM. *Denécheau* dont j'aime particulièrement la *Phœbé ; Gourdel, Nayel* qui traite heureusement les sujets bretons, et *Taluet* qui, entre autres productions, est représenté par une belle statue de *Charlotte Corday*.

Et maintenant que j'ai terminé cette promenade à travers l'Exposition de la rue de Sèze, qu'il me soit permis de dire que mon amour propre de Nantais... de Paris, a été singulièrement flatté de voir ma bonne ville si bien représentée à ces premières assises artistiques de la Bretagne et de l'Anjou, les deux petites patries de tous ces artistes dont le beau talent n'est pas un des moindres titres de gloire de la grande patrie française.

René HUETTE.

Digitized by Google

LA PRESSE
ET L'EXPOSITION BRETONNE-ANGEVINE

Nous continuons à reproduire ici, à titre de documents, les principaux articles qui ont été consacrés par la presse parisienne à l'Exposition bretonne-angevine.

Voici d'abord le feuilleton de la *Patrie*, du 25 juin, auquel nous renvoie l'article de notre collaborateur Jean de la Rouxière.

« Je puis faire aujourd'hui un peu d'école buissonnière tout à loisir n'ayant aucune œuvre nouvelle dont il faille rendre compte. Que diriez-vous, par exemple, d'une petite incursion en Bretagne et dans l'Anjou ? — Que c'est peut-être encore trop tôt ; qu'il faudrait attendre au moins le mois de juillet. — Sans doute, mais si je trouvais le moyen d'être au milieu de Bretons et d'Angevins, d'entendre leurs airs si caractéristiques, de voir ce qu'ils font de plus remarquable en fait d'art, d'assister à une de leurs kermesses, et cela sans quitter Paris ? Rien de plus simple pourtant. Il suffit de se rendre à la salle Georges Petit, rue de Sèze.

C'est là qu'on peut visiter l'*Exposition bretonne et angevine* ; là qu'on peut entendre la musique de ces deux contrées si proches l'une de l'autre et si diverses soit par la nature du sol, soit par celle de leurs habitants, les uns durs et fermes comme leurs rocs de granit, les autres pliants, souples attachants, comme la vigne : *duri Britannici Andecavi, molles* ; là enfin qu'on met en branle la kermesse bretonne, aboutissant au bal et qu'aujourd'hui encore on tire une tombola, on vend des tableaux, des œuvres de sculpture et une foule de ces objets qu'on ne fabrique qu'en Bretagne ou dans l'Anjou.

Un bon Breton — à moins qu'il ne soit un bon Angevin — s'est dit un jour : « Le Salon perd son intérêt d'année en année. Les récompenses seules attirent les nouveaux venus ; ceux qui sont arrivés s'en détachent. Le Palais de l'Industrie est devenu une sorte de Babel où l'on parle toutes les langues sans pouvoir s'entendre. Le vent, d'ailleurs, est aux groupements, à l'association entre enfants de la même province. On parle souvent de la décentralisation artistique et littéraire. La véritable décentralisation doit se faire à Paris par la voie des associations provinciales. Ne cherchez pas à la faire à Lyon, à Bordeaux, à Nantes, vous perdriez votre temps et votre peine. Etant donné que tous les talents viennent à Paris pour se produire, il n'y a que Paris qui puisse conquérir les œuvres et les artistes. »

Voilà ce que s'est dit M. Léon Séché, le fondateur de la *Revue de Bretagne et d'Anjou*. Lors, ayant groupé des artistes et des écrivains des deux contrées, il a organisé l'Association bretonne-angevine, et demandé à MM. Jules Simon et Ernest Renan de la présider. Une exposition devait l'affirmer. Les artistes peintres ou sculpteurs, ont envoyé leurs œuvres. Elles ont été cataloguées et placées dans la galerie de Georges Petit, rue de Sèze. Leur nombre dépasse quatre cents ! Je ne dis pas que tout y est admirable ce serait trup prétendre. La première année, surtout, il ne fallait pas se montrer trop sévère, décourager ceux chez qui le bon vouloir dépassant le talent, s'étaient empressés de répondre à l'appel de celui qui pourrait dire comme Dante : « Alors l'amour de la terre natale me pénétrant, je réunis les feuilles éparses. »

Poichè la caratà del natio loco
Mi spinse, raunài le fronde sparte.

Mais on n'a pas grand'peine à y trouver des œuvres hors de pair ; et assez nombreuses. Si cette place n'était pas d'ordinaire réservée à la musique plutôt qu'à la peinture qu'à la sculpture, ses sœurs, je signalerais entre autres autres ouvrages remarquables un superbe portrait de M. Toulmouche père par Elie Delaunay ; plusieurs toiles de M. Lansyer ; vues de Loches, lisière de forêt à Pierrefonds, les bords de l'Indre à Beaulieu, la Tour de Prunger au bord de la Bouzanne, le château de Saint Loup, dans les Deux-Sèvres, etc., etc.; puis de magnifiques aquarelles de M. E. Astruc, ou fleurs, étoffes, dentelles, fayences et porcelaines sont traitées avec une vigueur de tons à faire pâlir la peinture à l'huile deux tableaux de M. Luminais, sans compter l'esquisse du panneau qui décore l'Hôtel Continental, des dessins de M. Luc-Olivier Merson, et une ravissante réduction de son célèbre tableau, le *Repos en Egypte*... Vous vous en souvenez, n'est-ce pas ! celui où la Vierge sommeille avec l'Enfant Jésus entre les bras du sphinx ; — puis encore des portraits signés « Joséphine Houssay », la même artiste qui a au salon ce beau portrait de l'impératrice du Brésil, si remarqué ; plusieurs toiles de M. Toulmouche, dont l'une plus particulièrement, la *Sultane parisienne*, attire les visiteurs et les retient ; un petit portrait bien enlevé de M. Léon Séché, l'organisateur de l'Exposition, œuvre d'un tout jeune artiste, M. Corbineau, qui a aussi un *Intérieur Breton* et une *Vieille Yvonne* de tous points réussis. — et en fait de « jeunes », d'Excellentes *Etudes*, par M. Chabas ; une *Moissonneuse*, des paysages de M. Duchemin, etc., etc. Je ne puis les nommer tous : ils sont plus de cent, ceux qui ont exposé rue de Sèze ! en y comptant six ou sept artistes décédés, tels qu'Amaury-Duval, Hamon, Léonce Petit, etc. Toute la palette armoricaine !

Le catalogue est un véritable album à garder parmi les plus attrayantes publications illustrées. Il débute par une préface explicative de M. Léon Séché, mi-partie franches et spirituelles saillies, celle-ci faisant passer celle-là. Suit la composition du bureau : et que de beaux noms, noms aimés ou illustres on y trouve ! Après, viennent les autographes, ceux des deux présidents, Renan et Jules Simon en tête. Chaque artiste, chaque écrivain y a mis avec son nom une pensée, une devise, un aphorisme, un quatrain, un simple vers. — M Renan ouvre la marche par la vieille devise « *prius mori quam fœdari* » (Il me semblait qu'il y était dit : *potius mori*.. Après tout *prius, potius*, cela revient au même, à cela près que selon M. Renan, il faudrait d'*abord* (*prius*) mourir ; après, trahir ; tandis que, d'après l'autre texte, on doit plutôt mourir que trahir) — L'organisateur de l'Exposition clôt la liste, comme de raison, par ce vers :

Angevin pour aimer et Breton pour tenir

Après ce charmant recueil d'autographes, on voit défiler les œuvres — en croquis, bien entendu — et le portrait de leurs auteurs... Ne vous disais-je pas que c'était encore plus un album qu'un catalogue illustré ?

Mais il me faut revenir à mes... frédons ; et ne pas oublier que j'ai mis en tête de ces lignes les mots : « Revue Musicale ».

Or donc, l'Association bretonne-angevine voulant s'affirmer par tous les arts, nous conviait ces jours derniers à une Matinée musicale et littéraire dont la plupart des éléments comme la plupart des artistes ou amateurs qui prêtaient leur gracieux concours étaient Bretons ou Angevins. — Vous pressentez que le *Biniou*, la mélodie si connue de M. Emile Durand — il était jeune quand il composa ! — ne pouvait manquer à la fête. C'est M. Douaillier qui l'a chanté et fort bien chanté. Puis, du même compositeur, il y a eu *Souvenirs de Bretagne*, fantaisie pour haut-bois, ce biniou des orchestres. Puis encore, un duo, pour piano, sur *Paul et Virginie*, Victor Massé était Breton. Le duo a été exécuté par MM. Planel et Rey.

Le programme était très riche ; il contenait une vingtaine de morceaux. Deux jeunes personnes, Mlle Verne, la nièce du grand romancier, et Mlle Astruc, la fille de l'artiste qui manie avec le même bonheur et le même succès le ciseau et le pinceau, on fait, *presque a elles seules*, les frais de la partie vocale : Mlle Verne, disant l'air de *Paul et Virginie* et *a Elle*, poésie de V. Hugo, musique de M. Serec, et surtout, surtout ! l'air des Bijoux, de *Faust*, ce dernier à la perfection : Mlle Astruc, se faisant entendre dans la *Pensée d'Automne*, de Massenet, dans l'air de *Carmen* et dans une *Berceuse*, paroles de M. Lionel Bonnemère, encore un Breton, musique de Litolff... Je passe bien des numéros du programme, pour ne pas négliger la partie littéraire. C'est M. Silvain (de la Comédie-Française) qui s'en est chargé, en disant le *Sabotier*, qu'on connaît par cœur et qu'on a un plaisir extrême à réentendre, et un poème de M. Léon Séché — bien des fois nommé et renommé dans ces lignes — poème tiré de son livre la *Chanson de la vie*, ouvrage couronné par l'Académie française, et intitulé les *Bretons a Paris*. Ces vers remontent à l'année 1871 ! On se souvient de l'impression qu'ils firent sur nous, les mobiles du Finistère, ces gars de la Bretagne, « arrivant à Paris au son de leur biniou ! Un curé de campagne marchait à leur tête.

Pour étonner Paris qui de rien ne s'étonne
Il fallait un curé conduisant des soldats
Et le grave biniou de la lande bretonne.
On courait après eux, mais on ne riait pas.
Je ne sais quoi disait : C'est la France qui passe !
Et chacun saluait ces conscrits pleins d'audace
Qui venaient à Paris chercher de grands combats.

Ces combats, ils les trouvèrent ; ils s'y jetèrent tête baissée, et ils se seraient fait hacher plutôt que de céder un pouce à la mitraille.

Demandez à Paris qui les a vus combattre,
Au bois de Châtillon qui les a vus mourir
S'ils ont jamais plié, luttant un contre quatre.

Puis, quand les ambulanciers vinrent, le lendemain, relever les blessés et les morts, l'un d'eux, mettant pied à terre et tenant par la bride son cheval essoufflé, paraissait interroger le champ de bataille jonché de cadavre. Amis, lui demanda-t-on :

Amis, qui cherchez-vous ? Je suis prêt à vous suivre,
— La place ou combattaient les Bretons — La voici.

Digitized by Google

FEMMES EN PRIÈRES

(Tableau de M. Roussin. — *Exposition bretonne-angevine*)

Digitized by Google

Ah ! monsieur, vos Bretons nous apprenaient à vivre
Mais surtout à mourir ! Si tous faisaient ainsi !
Vous voyez la colline ? Eh bien, montez-la toute,
Vous trouverez un bois à droite de la route,
C'est là qu'ils combattaient...
— Et qu'ils sont morts !... Merci,

Voici comment finit ce petit poème, je tiens à citer les deux dernières strophes ne pouvant les reproduire toutes.

Avec leurs longs cheveux, France du Finistère
France de l'avenir, tes hardis matelots
Par qui tu secouas le joug de l'Angleterre
Labourent aussi bien la terre que les flots.
Libres comme la mer, quand ils l'ont parcourue
On les voit revenir gaîment à la charrue,
Leurs premières amours et leurs derniers travaux.
Mais qu'un lâche étranger ose insulter leur mère,
Adieu bœufs et charrue ! et ces paisibles fils
Secouant leurs sabots au seuil de la chaumière,
Courent à l'insulteur répondre à ses défis.
Et telle est la valeur des gars de Cornouaille,
Qu'il fuit, rien qu'à les voir entrer dans la bataille,
Comme fuit le démon devant le crucifix.

M. Silvain a dit ces vers avec de si patriotiques accents, et comme l'assistance se composait pour la plupart de Bretons, je vous laisse imaginer si leurs cœurs battaient, s'ils étaient émus. Nous l'étions bien, nous, qui n'avons pas eu pour berceau

La terre de granit recouverte de chênes !

M DE THÉMINES.

Puis vient le *Monde illustré* du 24 juin.

En retard pour des causes diverses, avec l'Eposition bretonne-angevine, je manquerais à tous mes devoirs si je la laissais achever sa carrière sans en parler aux lecteurs de ce journal. Par l'importance et le nombre des ouvrages qu'elle contient, par l'originalité de son organisation, elle se recommande aux sympathies et à la curiosité des amateurs. L'autre jour, le président de la République et Mme Carnot en ont fait la visite, paraissant y prendre un réel plaisir, un intérêt très vif et soutenu.

Le fait est que le chiffre des tableaux, dessins, aquarelles et morceaux de sculpture réunis là s'élève à plus de quatre cents, et celui des exposants à cent deux.

Parmi ceux-ci, plusieurs formant au catalogue le chapitre des « Artistes décédés » ont tenu un rôle à coup sûr honorable dans l'école contemporaine, Amaury-Duval, entre autres, Louis Duveau, Blin, paysagiste grave et austère, Léonce Petit, humoriste et réaliste. Hamon garde toujours son rang. Le temps n'a point de prise sur la saveur d'art et le charme qui firent de lui un peintre exquisément indéfinissable. Hamon, il est vrai, eut la fortune de naître Athénien dans je ne sais quel bourg obscur de Bretagne.

Cependant la part des artistes vivants est de beaucoup la plus considérable à cette exposition.

Il est juste de signaler d'abord, pour commencer, l'envoi de M. Delaunay : portrait de Meilhac déjà connu ; portrait de M. Toulmouche père, qu'on n'avait point vu encore, moins important, mais non moins excellent ; quelques petites peintures d'un style rare, d'une réussite accomplie. Il faut noter ensulte une vingtaine de paysages de M. Lansyer, tous remarquables par la netteté de l'allure, par la vérité et la franchise de l'effet, et des paysages de M. Charles Roux. Un des tableaux de Le Roux me semble tout à fait de premier ordre, en mesure de soutenir de redoutables comparaisons. A citer aussi cinq panneaux de M. Toulmouche, élegants, précieux, coquets, très parisiens ; de robustes marines de M. Le Sénéchal ; trois tableaux, et des meilleurs, de M. Luminais; sept de M. Guillou, peintre de réel savoir, de conscience persévérante.

Chose fort probable, un autre consacrerait deux lignes au moins à cet artiste qui m'est cher, sur lequel, pourtant, je me tais toujours, obstinément ; ceux qui me font l'honneur de me lire ici ou ailleurs en porteront témoignage. Je ne sortirai pas aujourd'hui de cette réserve voulue et rigoureuse. Mais, il sera permis de le dire, Luc-Olivier Merson expose six peintures, un grand pastel et un lot de dessins, le tout assez bien choisi, si j'écoute les visiteurs.

Et, en outre, il y a de très puissantes aquarelles, fleurs superbes, de E. Z. Astruc, un oseur. Une vraie fête, en un mot. Et des tableaux, et des dessins pleins de vie et de caractère par M. Yan'Dargent. Et des dessins d'illustration qui dénotent un esprit fin, une main experte, un sentiment très souple, beaucoup d'originalité, par M. Cornillier.

Combien d'ouvrages il serait aisé de mentionner encore ! Ceux de MM. Corbineau et Séhillot, Manfra et Bourgault-Ducoudray, Chantron et de Bellée, Aubert et Clémansin du Maine, Chabas et Raymond, Flornoy et de la Rochette, Luzeau et Sevrenne ; de Mme Richurd-Gallois et de Mlle Houssaye ; de M. Abraham et de M. Beauquesne. Enfin la sculpture est représentée en cette affaire, et fort bien, par Mme Cazin, par MM. Astruc, Bonnemère, Denéchau, Leofanti, Ogé, Taluet et d'autres.

N'oublions pas ceci.

Au cours de l'exposition, chaque vendredi, il y a eu matinée littéraire — avec des conférenciers qui s'appellent Jules Simon, Bourgault-Ducoudray, Hémon ; avec Mounet-Sully, Silvain, Daubray, — et des concerts avec Isaye, Mme Salla, Mlles Verne, Astruc. Levasseur et Domenech, avec MM. Planel, Ray, Ragneau, Renaud et Pierné.

Samedi 23 juin, kermesse bretonne. Le soir grand bal. Dimanche continuation de la kermesse pour la clôtuoe.

OLIVIER MERSON.

LETTRES ET ARTS

Société bretonne des amis des arts. — Il vient de se constituer à Lorient, sous le patronage de MM. Jules Simon et Antonin Proust et sous la présidence d'honneur de MM. le Vice-Amiral préfet maritime, le préfet du Morbihan, le sous-préfet de Lorient et le maire de Lorient, une Société bretonne des amis des arts dont le but est d'encourager et de propager l'art dans toutes ses manifestations et d'en développer le goût et la culture par tous les moyens qui lui paraîtront utiles.

La politique est absolument étrangère à la constitution de la société qui se compose de membres titulaires payant une cotisation de 24 francs par an.

Les dames, les jeunes gens au-dessous de 21 ans, les artistes exposant ou exécutant, et aussi les personnes qui n'habitent pas ordinairement Lorient ne paieront que 12 francs par an.

Les personnes de passage et les militaires ou marins qui ne doivent faire qu'un court séjour à Lorient sont admis dans la Société, moyennant une cotisation de 2 francs par mois.

A ce propos, M. Jules Simon a adressé la lettre suivante à M. Reynaud, président du tribunal de première instance de Lorient, l'un des organisateurs de cette société :

Paris, le 16 juin 1888.

Monsieur le Président,

C'est beaucoup d'honneur que vous me faites de vous souvenir de moi vous et vos amis et je serai très-content et très-flatté d'être avec vous un des fondateurs de la Société des Amis des Lettres e. des Arts de Lorient. Je redeviens Lorientais sur mes vieux jours. Victor Massé m'a ramené à Liorent l'année passée et il n'est pas impossible que Brizeux ne m'y ramène encore une fois. Vous faites selon moi une excellente chose et qui ne peut manquer de prospérer dans notre cher pays. Je vais présider mercredi prochain le banquet annuel de notre Société Bretonne-Angevine et je lui annoncerai la naissance de la Société Bretonne des Amis des lettres et des Arts

Veuillez agréer, Monsieur le Président l'assurance de ma haute considération.

Jules SIMON.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 16 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 JUILLET 1888

LA VENDÉE ANGEVINE (1).

Les champs de l'histoire sont immenses, en profondeur non moins qu'en étendue et en superficie, et quelque abondantes que soient les récoltes qu'y font mûrir les premiers pionniers qui les ont défrichés, d'autres y croîtront encore et toujours, pour récompenser les travailleurs de la dernière heure.

Le très-grand succès qu'obtint, sous la Restauration, l'*Histoire de la Révolution*, de Thiers, n'a nullement empêché Michelet, Henri Martin, Louis Blanc, pour ne citer que les plus illustres, de s'attaquer au même sujet, que bien d'autres écrivains traiteront encore après eux.

Malgré son importance hors de pair, la Révolution française n'est qu'un épisode au milieu des dix-huit siècles qu'embrassent nos annales, et cet épisode en compte lui-même plusieurs, au premier rang desquels il faut placer l'insurrection de la Vendée en 1793.

Les chroniqueurs royalistes ont eu le très grand tort d'exalter, de fausser très souvent, de poétiser outre mesure cette effroyable guerre de la Vendée, ils se sont plu à voir des batailles de géants dans cette criminelle révolte de malheureux paysans fanatisés. S'il est au contraire, à mon avis, un fléau qu'il faille redouter avant tous les autres, un crime qu'il faille flétrir de toute l'énergie de son âme, c'est la guerre civile, et ce n'est pas sans un douloureux étonnement que l'on en rencontre l'apologie sous la plume des historiens royalistes.

« Honneur à la nation française qui, dans l'écroulement de ses antiques institutions, a eu sa guerre intestine ! » dit M. de Beauchamp à la première page de son *Histoire de la guerre de la Vendée*.

« Gloire à eux !... Gloire à eux !... » S'écrie le lyrique Crétineau-Joly, à la dernière page du premier volume de la sienne.

Il n'est pas jusqu'à un prêtre, l'abbé Bernier, qui, dans son *Histoire du collège de Beaupréau*, n'écrive les lignes suivantes :

« Parmi les gloires que notre belle patrie invoque à bon droit pour couvrir la honte de son asservissement momentané à l'absurde et atroce gouvernement des Jacobins, il n'en est point de plus pure ni de plus solide que la lutte de la Vendée contre ses odieux tyrans. »

Les histoires de Berthre de Bournisseaux, de Crétineau-Joly, de Beauchamp, les Mémoires de mesdames de la Rochejaquelein, de Bonchamp, de Sapinaud, furent écrits sous l'Empire et les premières années de la Restauration, c'est-à-dire à une époque de réaction aveugle contre la Révolution; aussi tous ces écrivains eurent-ils beau jeu à faire le roman de la Vendée, au lieu de son histoire. Sans doute les faits matériels, les résultats généraux sont connus; mais il semble que l'on ait pris à tâche de dissimuler la pensée intime et les ressorts secrets qui poussèrent ces paysans, si maltraités par l'ancien régime, à s'armer contre une révolution dont eux surtout devaient recueillir les principaux fruits.

Dans la nuit immortelle du 4 août 1789, l'Assemblée nationale avait brisé les derniers anneaux du servage en abolissant la main-morte, sous quelques dénomination qu'elle existât. Elle avait mis à néant cette multitude prodigieuse de droits seigneuriaux, imposés par la violence, contre lesquels s'élevaient en vain les légistes du dix-huitième siècle et qui faisait dire à l'un d'eux (Boutaric, p. 650).

« Les hommes, leur vie, leur mort, leur liberté, leurs contrats, leurs héritages, leurs troupeaux, leur commerce, leurs moindres actions, tout jusqu'à leurs plaisirs, était devenu l'objet d'un droit seigneurial. »

(1) *La Vendée angevine*, par Célestin Port, archiviste de Maine-et-Loire. 2 vol. in-8. Hachette, éditeur.

Digitized by Google

Supprimant la vénalité des officiers judiciaires, elle avait décrété l'établissement prochain d'une justice gratuite et mis un terme aux abus de cette inextricable justice seigneuriale qui faisait du temple de Thémis une caverne de larron et un lupanar. Elle avait détruit le droit exclusif de chasse, celui de colombier, de garenne. Elle avait rendu au prêtre sa dignité en supprimant les dîmes et toutes ces redevances qui, presque partout, avaient consommé la séparation entre lui et le paysan. Elle avait remplacé par l'égalité des impôts, de quelque nature qu'ils fussent, ces immunités pécuniaires, ces privilèges de la noblesse, du clergé et de la plupart des grandes villes. Elle avait proclamé l'admissibilité de tous les citoyens à tous les emplois, civils ou militaires... .

La Révolution enfin, en anéantissant à jamais ces entraves surannées de francs-fiefs, de rachat, de lods-et-ventes, etc.,les conviait tous à la propriété, en jetant en vente à vil prix la moitié des terres du royaume. Et tandis que la bourgeoisie des villes et les campagnards de toute la France applaudissaient à l'œuvre de leurs représentants, ceux de la Vendée levaient contre la patrie le bâton ferré des Jacques, que leurs mains laissaient reposer depuis l'année 1675, alors que les paysans bretons se soulevèrent contre les extractions iniques du roi-soleil.

Trois générations nous séparent de ces événements, qui eurent pour acteurs nos grands-pères, et nous ont été racontés par nos pères. Ce fut entre les hommes de 1793 et les derniers défenseurs de la féodalité expirante un duel à mort où de rudes coups furent portés de part et d'autre. Enfants, alors que leurs pères secouaient sur leurs têtes les colonnes du vieille édifice féodal, ils comptèrent avec épouvante le nombre des victimes en retirant de dessous les ruines sanglantes les cadavres des auteurs de leurs jours pêle-mêle avec ceux de leurs adversaires. Aussi, n'ayant vu la lutte qu'à travers le prisme de leurs terreurs d'enfants, ils se sont partagé les fruits de la victoire tout en maudissant presque la mémoire de ceux qui l'ont remportée pour eux.

On sait, — ou l'on ne sait pas, ce que je regrette vivement, — que j'ai, l'un des premiers, essayé de réagir contre cette imprudente falsification de nos annales, et que j'ai publié une *Histoire des Guerres de la Vendée*, dont la première édition remonte à l'année 1866. Mais voici venir un maître-livre qui rendra la tâche bien difficile à ceux qui voudront traiter encore ce sujet à l'avenir. Je veux parler de *La Vendée angevine*, de M. Célestin Port, tant ces deux volumes sont fouillés, creusés, patiemment et consciencieusement élaborés, tant ils mettent sous leur véritable jour des événements dont les écrivains royalistes ont dénaturé le caractère. Archiviste du département de Maine-et-Loire, M. Célestin Port se trouvait merveilleusement en situation pour mener à bien cette œuvre difficile, car toutes les correspondances, les rapports, les pièces officielles étaient à sa disposition. Mais quel discernement ne fallait il pas pour faire un tri intelligent au milieu de cette masse de documents, parfois contradictoires, écrits sous la dictée des terreurs du moment, inspirés par la passion qui dominait les deux parties hostiles !

Un exemple va faire comprendre les difficultés de l'œuvre. Supposez que dans cinquante ans, un publiciste veuille écrire l'histoire de l'année 1888. Il consultera le recueil des journaux du temps : un journal républicain du gouvernement, un intransigeant, un bonapartiste, un orléaniste et un boulangiste. Les causes et les conséquences des événements ne sont plus les mêmes, et l'un traîne dans la boue celui qui, pour un autre, est un grand citoyen. Sa mission est de faire jaillir la lumière du sein de ce chaos, mais croyez-bien qu'il lui faut une rare sagacité pour dégager l'*inconnue* cachée derrière les termes obscurs du problème compliqué qui se pose devant lui.

M. Célestin Port a merveilleusement réussi à trouver la résultante de ces opinions diverses devant lesquelles l'historien hésite et pâlit bien souvent. Il s'est renfermé dans un cadre fort restreint, puisque son récit commence en janvier 1789, et se termine au 31 mars 1793, c'est-à-dire à l'instant même où commence la formidable insurrection vendéenne. Ce n'est donc que la préface de la *Grand'guerre* qu'il a voulu écrire. Mais quel tableau lumineux dans ce cadre trop étroit, à mon avis, et comme l'auteur à dû faire un récit vif et animé de ce qui, au premier abord, semble un simple assemblage de pièces officielles ! Cette abondance de preuves accablantes, cette accumulation de documents ne ralentit en rien la rapidité de la narration, au cours de laquelle M. C. Port brise au passage bien des idoles et renverse bien des légendes, à commencer par celle de Cathelineau, si bien qu'après lui, il ne reste plus grand chose du *Saint de l'Anjou* !

Il n'a jamais été donné à aucun homme de créer un œuvre absolument parfaite et inattaquable de tout point, et le lecteur m'accuserait de camaraderie et de bienveillance de parti pris, si je n'établissais pas une réserve, qui n'est peut-être pas même une critique, mais un doute sur un point des plus graves, et qui montre combien il est difficile d'arriver à la vérité absolue sur l'appréciation des faits historiques.

J'ai dit dans *les guerres de la Vendée*, qu'elles avaient été surtout et avant tout une guerre de religion, et que si la grande explosion de mars 1793 avait éclaté à l'occasion de la levée de 300,000 hommes décrétée par la Convention, ce n'est que parce que depuis quatre longues années, les évêques les curés, tout le clergé, en un mot, fanatisait les peuplades ignorantes du pays des Mauges en Anjou, du Bas-Poitou, du Bas-Maine et du comté Nantais, et leur prêchait la révolte aux lois nouvelles de la France, c'est-à-dire la guerre civile. M. C. Port est d'un avis absolument différent. « Pour ma part, dit-il, j'ai longtemps poursuivi cette étude avec le préjugé réfléchi que tout le

Digitized by Google

mouvement de la guerre avait été soulevé par le clergé. J'en sors avec une conviction contraire. »

On comprend combien ces lignes me firent dresser l'oreille, et avec quelle attention j'ai dû lire les deux volumes du savant auteur du *Dictionnaire historique, géographique et biographique* du département de Maine-et-Loire. Cette lecture ne m'a pas convaincu, et je dirai même qu'elle a plutôt contribué à m'entretenir dans mon impénitence finale, tant, à chaque page il montre le clergé agressif et prêt à la lutte. Ainsi, à la page 113 du premier volume.

« Les évêques de Nantes et de la Rochelle avaient pris dès le début une position de guerre... L'évêque de la Rochelle, mieux soutenu et plus ardent encore, inondait toute la contrée d'émissaires et de brochures, qui portaient une épouvante indicible dans les campagnes. Le 16 novembre (1790), le Conseil général de Maine-et-Loire dénonça ces agissements à l'Assemblée nationale : « Ce n'est encore qu'une étincelle; « mais elle peut dans un moment exciter les plus vio- « lentes incendies. » La plainte arrivait avec vingt autres... »

LE GRAND'PÈRE, PAR ALFRED GUILLOU.
(*Exposition bretonne-angevine*).

Vers la même époque, le maire du May écrit (p. 119): « Les curés déjà coalisé depuis longtemps, annoncent tout haut leur révolte, courent les maisons... tous les jours on entend dire qu'on viendra mettre le feu chez moi; que l'on tuera! et tout cela ne provient que des prêches séditieux des gens d'église. »

M. C. Port écrit à la page 122 : « Depuis huit jours (en janvier 1791), des troubles avaient éclaté à Saint-Aubin et à Châtillon, et les prédications de guerre envahissaient les églises. » Quelques jours plus tard, « les prédications redoublent, on invite les fidèles à s'armer. »

Plus loin (p. 155), il stigmatise les intrigues des missionnaires de Saint-Laurent-sur-Sèvre, désignés dans le pays sous le nom de Mulotins : « Ils vont se rencontrer dès ce jour sur tous les chemins, semant la prédication rebelle. Deux d'entre eux sont établis dès la première semaine de mars (1791) à Jallais, prêchant deux ou trois fois par jour, confessant jour et nuit, exaltant les têtes... »

Je ne veux pas multiplier ces assertions, qui, je le répète, sont sans nombre dans les deux volumes de M. C. Port. Je lui ferai seulement remarquer qu'il désigne par leur noms une douzaine de prêtres confondus dans la foule dès le premier jour de l'explosion, en mars 1793, lorsque la bande des révoltés marche pour

Digitized by Google

surprendre la ville de Cholet. Puis il continue : « A leur tête, le curé Barbotin qui se qualifie d'aumonier général, avec son acolyte, l'abbé Forestier, l'un et l'autre habitués à donner l'absolution le pistolet dans une main, et le rituel dans l'autre. »

M. C. Port ajoute, à la suite des premières lignes que je lui ai empruntées, que l'appel même de la milice n'eut pas armé les paysans du pays des Mauges, « si l'initiative violente d'affidés aux aguets ne les eut entraînés bon gré mal gré dans le combat. » C'est aussi mon avis, mais de qui, si ce n'est du clergé, vint cette initiative violente? Si ce n'est le clergé, qui dispose du paradis et de l'enfer, qui donc exerçait sur ces âmes crédules, sur ces esprits ignorants de toutes choses, sur ces imaginations terrorisées, l'autorité sans limites qui put les lancer au milieu des luttes les plus redoutables ?

Je conserve donc tous mes doutes, après la lecture de la *Vendée Angevine*, et je persiste à croire que la plus grande part de responsabilité incombe au clergé, qui fournit à l'insurrection son principal agent dans la personne de l'abbé Bernier, curé de Saint-Laud d'Angers. Ecoutez l'auteur de *La Vendée Militaire*, Crétineau-Joly s'échauffant jusqu'au lyrisme pour chanter la gloire de cet homme néfaste : « Ce fut le Pierre l'Ermite de la Croisade!... Son rôle fut sublime !... Il fut l'apôtre de l'insurrection !... Pour soulever les peuples, l'abbé Bernier n'eut qu'à parler. Sa voix fut une puissance (t. 1, p. 151)! »

Sublime ou non, l'insurrection fut donc bien en réalité prêchée aux paysans par les prêtres.

Que M. C. Port veuille bien tenir compte des motifs de mes doutes sur cette grave question, et peut-être serait-il moins affirmatif dans une seconde édition. Mais en attendant, je lui demande de continuer son œuvre, et de nous donner le tableau de la guerre, après en avoir esquissé les origines avec un aussi grand talent. C'est le prologue : à quand le drame?

EUGÈNE BONNEMÈRE.

L'ENFANT SUPPOSÉ.

LÉGENDE BRETONNE (Barzaz breiz).

A M. Adolphe Orain.

I

Pensive et plaintive est Marie,
Pour un cher absent elle prie.
Elle a vu son enfant de ses bras arraché,
Depuis sept ans elle l'appelle
Et son fils est toujours loin d'elle;
La Korrigan le tient dans ses antres caché.

II

De mon fils Louis j'étais fière;
Il dormait. Une lavandière
M'emmène et nous allons puiser au clair ruisseau.
Je reviens hâtive, inquiète;
De l'enfant j'atteins la couchette
Un étranger, un monstre occupait le berceau!

Muet, roux de poil, noir de face,
C'est un nain qui toujours grimace.
Il s'attache à mon sein, je me sens dévorer.
Digne enfant de mère maligne,
Il pince, il mord, il égratigne :
Depuis sept ans qu'il tette on n'a pu le sevrer.

III

— Mère de Dieu, reine de gloire
Qui sur une chaise d'ivoire,
Ton fils sur tes genoux, goûtes tous les bonheurs,
Pitié pour une âme éprouvée
De l'enfant qu'elle aime privée,
Ramène un fils perdu près de sa mère en pleurs.

— Ta douleur, femme, aura son terme
Ecoute! Pour tes gens de ferme
Dans la coque d'un œuf feins de cuire à souper;
Et le muet dont l'œil t'épie,
Va babiller comme une pie :
Saisis le monstre alors, c'est l'instant de frapper.

Corrige-le d'une main sûre :
Les Korrigans ont la peau dure;
Tiens l'oreille fermée aux cris qu'il jettera;
Sa mère au loin saura l'entendre :
Elle accourra pour le défendre,
Et, plus il criera haut, plus tôt elle viendra.

IV

Le festin bizarre s'apprête,
Le nain a les yeux hors de tête;
Sa langue sait trouver des mots inquisiteurs.
Il parle, il presse, il faut lui dire
Ce que dans un œuf on peut cuire?
— Mon fils, c'est le souper de nos dix laboureurs.

— Si je crois ça que l'on me pende!
J'ai vu Brehal, Brocéliande,
La poulette après l'œuf! le chêne après le gland :
Le chêne vert, la poule blanche,
Les ramiers cachés sous la branche.
J'ai tout vu ! je n'ai vu rien de si jubilant.

— Vous avez bien vu pour votre âge!
Merlin n'en vit pas davantage.
Comment avez vous pu, dans sept ans, petit vieux,
Vous charger de tant de science?
Voilà pour votre récompense,
Voilà pour vous payer d'être aussi curieux!

Et clic et clac ! les coups de gaule,
Drus, du nain caressent l'épaule.
Il en jette un tel cri que la Korrigan vient
— Epargne mon enfant dit-elle,

Digitized by Google

Du tien chez moi la vie est belle.
Il est roi! Rends mon fils et je rendrai le tien.

V

Dans sa couche un enfant s'éveille,
Beau, rose, frais : Il s'émerveille :
J'ai fait un rêve étrange et j'ai dormi longtemps!
Ses deux bras étreignent sa mère,
Et des pleurs la rosée amère
Fait place aux chants joyeux, aux rires éclatants.

LONGUECAND.

LA BRETAGNE ET L'ANJOU A PARIS (1)

Il n'y a pas très longtemps encore, les amateurs de curiosités avaient pour les mille objets bien spéciaux et tout primitifs dont nos paysans font usage et qui, par leur forme, dénotent l'existence d'un art tout particulier, un dédain véritablement suprême. Ils le devaient en grande partie au genre d'éducation que nous avons tous plus ou moins reçu. Quand on leur montrait quelques-uns de ces bibelots, ils étaient pris de cette horreur que Louis XIV éprouvait, en fait d'art, pour tout ce qui n'était pas Grec et Romain. Les tableaux de l'Ecole Hollandaise dont les sujets sont empruntés à la vie de tous les jours avaient surtout, parait-il, le don de lui déplaire. Les personnages que des peintres de génie y mettaient en scène, n'étaient, à l'entendre, que des magots dont l'aspect lui était insupportable.

Heureusement les choses ont changé.

Le dédain superbe d'autrefois fait place dans le cœur de bon nombre de collectionneurs à la plus vive tendresse pour l'art populaire sous toutes ses formes. Il n'est pas jusqu'aux naïves légendes, aux contes qui charment les veillées de la ferme, et aux airs des chansons qui rythment les danses de village qui ne soient patiemment recherchés. Pour ce qui concerne ces derniers, notamment, nous nous plaisons à rappeler qu'il y a de cela peu de jours, à la salle Petit, des mélodies rapportées du fond de la Basse-Bretagne par M. Bourgault-Ducoudray et savamment harmonisées par lui ont été frénétiquement applaudies et bissées dans un des concerts donnés par l'*Association Bretonne-Angevine*.

La même Association, qui a pour présidents MM. Jules Simon et Renan, a voulu terminer l'exposition de peinture et de sculpture qu'elle a organisée par une fête qui tiendra à la fois de l'*Assemblée Angevine* et du *Pardon Breton* et qui permettra de mettre en lumière un des côtés de cet art populaire à l'étude duquel nous voulons consacrer cet article.

Dans les élégantes petites boutiques qui s'élèveront samedi prochain dans la salle de la rue de Sèze, l'Anjou, nous devons bien l'avouer, sera surtout représenté par ces admirables fleurs qui lui ont fait une réputation universelle. C'est qu'en effet le goût pour les choses de la ville a envahi tout ce pays qui, mieux encore que la Touraine, pourrait s'appeler le jardin de la France. Il s'est implanté jusque dans les parties les plus reculées de ses verdoyantes campagnes. *L'article de Paris* y règne en maître.

(1) Cet article est extrait du n° du 24 juin de la *Vie Moderne* qui, comme nous l'avons dit, était exclusivement consacré à la Kermesse de l'Exposition bretonne-angevine.

La broche moderne a refoulé vers l'ouest la fibule antique que nous retrouverons tout à l'heure en Bretagne. Il faut donc chercher bien longtemps parfois avant de rencontrer quelque épingle du genre de celle que nous reproduisons ici et qui provient de la partie vendéenne du département de Maine-et-Loire. Qui sait! elle a peut-être appartenu à quelque compagnon de Charette et de Cathelineu.

Broche de Cholet. — Croquis d'Albert Durand.

C'est encore dans la même région que nous avons eu la bonne fortune de dénicher le petit pot à beurre fleurdelisé que M. Albert Durand a bien voulu dessiner pour notre article.

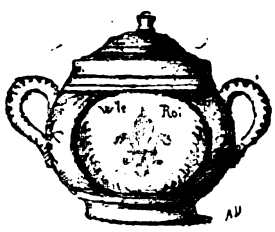

Pot à beurre de Baupréau.
Croquis d'Albert Durand.

Il convient encore de signaler les agrafes d'argent de certains grands manteaux noirs appelés *capots* que les vieilles femmes portent encore lorsqu'elles sont en deuil, les tasses et les gobelets de mariage dont on se sert toujours un peu du côté de Cholet, les grandes boucles d'oreilles que recherchaient jadis les poissonnières d'Angers, les affiquers en argent ou en simples noyaux de fruits, parfois habilement sculptées, sans lesquels une Angevine ne sait guère tricoter et surtout les grands plats de faïence, provenant, il est vrai, de Nevers, que l'on peut admirer dans beaucoup de maisons des bords de la Loire appartenant à des mariniers. La plupart sont anciens et se conservent précieusement dans les familles. Ils servent, en quelque sorte, de titre de noblesse. Ils prouvent, en effet, que depuis une longue suite d'années, leurs propriétaires naviguent sur le grand fleuve. Leurs inscriptions et leurs dessins rappellent aussi tous les événements heureux qui se sont passés. Ils relatent les mariages et les naissances d'enfants devenus, eux aussi, à leur tour, de hardis mariniers à l'exemple de leurs aïeux.

Ne nous attardons pas davantage à l'Anjou et arrêtons-nous devant les boutiques purement bretonnes.

L'imagination aidant, nous pourrons nous figurer que nous sommes en plein *Pardon*.

Mais d'abord qu'est-ce qu'un *Pardon* ? C'est une fête donnée en l'honneur du saint Patron d'une même commune ou même d'une simple chapelle.

Les cérémonies qu'elle occasionne doivent avoir succédé à d'autres qui étaient purement païennes. On peut dire du

Digitized by Google

moins d'une façon générale, qu'il n'y a guère de Pardon dans lequel une source sacrée ne joue un rôle très important. Or, nous savons que nos pères, les Gaulois, avaient le plus grand respect pour l'eau de certaines sources, et qu'ils allaient même jusqu'à leur présenter des offrandes, parfois d'une grande richesse. C'est justement ce qui a lieu encore aujourd'hui dans quelques endroits.

Ils pensaient aussi que les fontaines consacrées à des sortes de génies ou de nymphes étaient douées de propriétés médicinales très remarquables. Les Bretons modernes attribuent les même propriétés à l'eau des fontaines placées près des chapelles comme aussi à certains vieux arbres qui, sans doute, furent l'objet de la vénération des druides et qui maintenant sont ornés de la statue de quelques bienheureux, dont la légende est parfois très difficile à trouver même dans les œuvres des biographes les plus naïfs.

Les génies et les nymphes ont été remplacés par des saints et des saintes. La fête, de païenne qu'elle était, est devenue chrétienne, cela va sans dire, mais le plus souvent elle a conservé quelques traits typiques dénotant sa première origine. C'est ainsi, par exemple, qu'au Pardon de Saint-Gilles-du-Vieux-Marché, dans les Côtes-du-Nord, on offre au patron de l'Eglise des coqs et des poules qui sont très certainement deux emblèmes. L'un est celui de la virilité, l'autre celui de la fécondité. Grâce au don qu'on lui fait de ces volailles, le bon saint Gilles. (*Ægidios* en Grec, un nom qui fait songer tout de suite à l'égide des Athéniens et qui implique une idée de protection), le bon saint Gilles, disons-nous, s'engage à faire des petits garçons amenés à la fête de vaillants lurons et des petites filles des femmes au cœur ferme et aux bras robustes.

Les saints que l'on va prier, lors des Pardons, ne prennent pas seulement la race humaine sous leur protection toute puissante. Quelques-uns s'occupent plus spécialement des animaux. Parmi ces derniers, il convient de citer Saint Gildas (ou Gueltas, en Breton) qui, nous ne savons trop pourquoi, s'occupe surtout des chiens et les préserve de la rage, saint Eloi, le patron des chevaux et surtout saint Cornély, dont la fontaine principale, située à Carnac est renommée à dix lieues à la ronde. Son eau préserve les bêtes à corne de toutes les maladies.

A propos de ce dernier lieu de pélerinage, il n'est peut-être pas sans intérêt de rappeler qu'il est non loin des fameux alignements qui ont donné à l'Armorique une réputation plus qu'Européenne. Or, si l'on s'en rapporte à ce que Brizeux nous a raconté dans un des chants de son poème des *Bretons*, au temps des Gaules, quand certaines fêtes revenaient tous les ans, on promenait entre les menhirs un char traîné par deux bœufs. Ils représentaient ce Piblo et ce Ninio qui, vigoureusement aiguillonnés par Hu-Kadar, leur maître, retirèrent du lac de la Prêtresse, le globe terrestre en grand danger d'être submergé par suite de la rupture que l'Awank du, ou Castor noir, avait minées par esprit de vengeance.

Nous serons donc en plein Pardon, et nous pourrons supposer que les vêpres viennent de finir.

La foule s'est rendue en procession avec ses milles bannières au vent à quelque champ peu distant de l'Eglise ou un amas d'ajoncs secs et de bruyères a été dressé. Il est surmonté d'une grande croix en branchages orné de nombreux pétards qui ont crépité comme une fusillade lorsque le recteur (autrement dit le curé), y a mis le feu avec un cierge béni.

La fête religieuse est terminée. Les paysans peuvent s'arrêter, sans péché, devant les rustiques étalages des marchands, sur la place du bourg.

Cette place de fête sera pour nous la salle Petit, qui, pour deux jours, deviendra un coin de la Bretagne, transporté en plein cœur de Paris.

Rien n'y manquera, pas même les belles marchandes en élégant costume national, car bon nombre de dames et de jeunes filles appartenant au meilleur monde, dont les maris où les pères font partie de notre Association, ont promis de revêtir pour cette occasion des toilettes venant de nos cinq départements.

Les fées changeaient parfois, dit-on, les paysannes en belles dames. La charité changera, pour un moment de belles dames en accortes paysannes.

De ces deux genres de métamorphoses quel est le meilleur ? Le dernier, sans doute ?

Dans les boutiques nous n'aurons que l'embarras du choix.

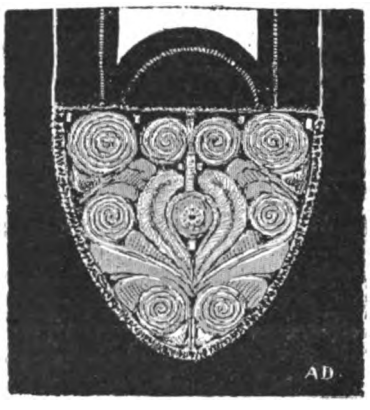

Broderie de Quimper. — Croquis d'Albert Durand.

Voici des broderies de Pont-L'Abbé et de Quimper qui, certes, mériteraient une étude à part. En elles se résument, en effet, tous les principes d'art de la race celtique. Si l'on considère avec attention les dessins harmonieusement nuancés par l'aiguille experte de nos brodeurs (car dans notre pays d'Arvor ce sont plutôt les bommes que les femmes qui exécutent ces merveilles, de même que c'est surtout le sexe fort qui tricote dans les landes de Gascogne), on ne tarde pas à s'apercevoir que tous leurs éléments constitutifs sont empruntés aux signes gravés parfois sur les mégalithes par un peuple venu d'Asie et qui fut le précurseur immédiat et l'ancêtre de nos pères les Gaulois. Les gilets à plastron que portent les gars du Finistère et du Morbihan et qui sont presque toujours datés rappellent beaucoup pour la forme certains grands écussons que l'on remarque sur des pierres de Locmariaquer. Il est permis de croire également que les fameuses tuniques *peintes* des rudes guerriers qui tinrent si longtemps en échec le futur destructeur de la liberté romaine étaient simplement brodées,

Mais poursuivons notre route,

Nous voici devant une boutique toute remplie de faïences provenant de Dinan et de Quimper, Ah ! les jolies assiettes, les charmants petits sabots qui font songer à ceux qu'une chanson populaire publiée par la *Revue illustrée de Bretagne et d'Anjou*, prête à la bonne duchesse Anne de Bretagne.

Digitized by Google

C'était Anne de Bretagne
Avec des sabots,
Revenant de ses domaines,
En sabots, mirlitontaine,
Ah ! ah ! ah !
Vive les sabots de bois !

Des sabots de bois, nous en trouverons aussi à notre Pardon.

Nous n'osons pas promettre à nos lecteurs qu'ils pourront se procurer dans nos boutiques des biberons du genre de

Biberon de Corlay. — Croquis d'Albert Durand.

celui qui est figuré ici. Il provient de nos collections, comme d'ailleurs toutes les pièces qui illustrent cette étude et appartient à un type bien passé de mode dans nos campagnes.

Au buffet, nous verrons côte à côte le bon cidre Breton et ce petit vin blanc d'Anjou qu'aimait tant d'Artagnan, si l'on en croit Alexandre Dumas.

Chacun pourra donc se rafraîchir à sa guise avant de poursuivre le cours de sa visite,

Parmi les objets qui attireront le plus la foule, nous mentionnerons, sans crainte d'être démenti les bijoux qui seront en très grand nombre, si nous en croyons certains renseignements qui nous ont été donnés. A côté des croix surmon-

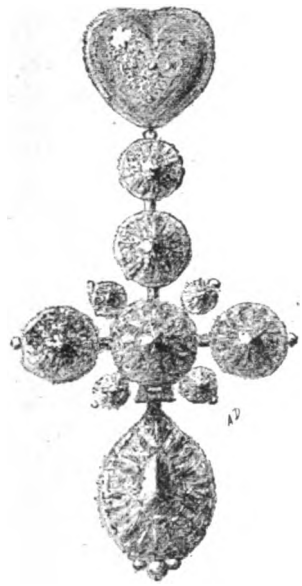

Croix Bretonne. — Croquis d'Albert Durand.

tés d'un cœur, on verra des bagues connues sous le nom *de foi* et qui servent pour les fiançailles et pour les mariages. Leur chaton représente le plus souvent deux mains unies. Quelquefois elles sont surmontées d'un cœur ou le soutiennent. Voilà certes une charmante allégorie qui témoigne des instincts poétiques de la race Bretonne ?

Nous souhaiterions aussi que l'on pût voir parmi les objets exposés quelques spécimens de ces bagues à tête de mort

Bague à tête de Mort. — Croquis d'Albert Durand.

qui sans doute ne trouveraient pas grands amateurs mais qui n'en sont pas moins fort curieuses, d'autant qu'elles sont devenues extrêmement rares. Nous devons celle que nous avons fait dessiner à M. Paul Sébillot. Elles sont une preuve de cette familiarité avec la mort, pour nous servir de la belle expression dé Jean Raynaud, qui est si caractéristique et parfois si touchante.

Mais ce n'est point l'instant de nous laisser aller à des pensées philosophiques. D'ailleurs dans un Pardon la gaîté seule est de mise.

Ce n'est pas sans surprise que nous découvrirons des fibules qui sont devenues, en se simplifiant et en perdant leurs ornements, les épingles de nos nourrices, C'est, suivant

Fibule de Rostrenen. — Croquis d'Albert Durand.

nous, avec respect qu'il faut considérer ces bijoux, cependant bien modestes, car il convient de reporter leur origine aux débuts même de cet âge du bronze que l'on doit faire remonter à une époque si reculée.

Ainsi que nous le disons plus haut, il y a de cela peu d'années, on pouvait trouver des fibules dans beaucoup de régions de notre France.

Epingiette de Sainte-Anne-d'Auray.
Dessin d'Albert Durand.

De vieux amis que nous avons en Anjou se rappellent en avoir vu dans le Saumurois. On nous affirme qu'elles étaient nombreuses dans le Poitou, Aujourd'hui, à notre connaissance tout au moins, on ne peut guère les retrouver en

Digitized by Google

dehors de la Bretagne, de la Savoie (où elles ont un caractère tout particulier) et dans quelques autres contrées que leur éloignement de Paris et leur amour pour les traditions de notre race antique ont préservées de la pacotille des bazars.

La Bretagne a un grand nombre de bijoux spéciaux parmi lesquels il faut citer les épingles de Pardon que les jeunes hommes sont heureux d'offrir aux belles *pennerez*, et ces petits miroirs qu'ils fixent à leurs chapeaux pour témoigner qu'ils sont allés en pèlerinage à Ste-Anne-d'Auray. Elle a aussi conservé un goût marqué pour les amulettes, surtout pour celles qui représentent Saint-Mathurin de Moncontour.

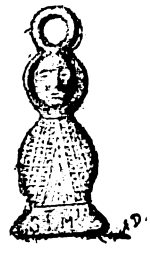

Saint-Malhurin de Moncontour.
Croquis d'Albert Durand.

Ce bienheureux est le plus illustre de tous les Saints en honneur dans le pays. Si l'on en croit une opinion très accréditée, il aurait pu être le bon Dieu s'il l'avait voulu, Mais il a craint que cela lui donnât « *trop de train,* »

Dans la classe des amulettes il faut ranger aussi les pierres de croix ou storotides que l'on trouve en abondance à Baud, un gros bourg situé dans les environs de Pontivy et que l'on monte si joliment à Vannes, C'est là aussi que l'on tire parti de quelques roches bien spéciales à la région comme celle que l'on remarque dans l'ilot de Roguedas, pour citer un exemple.

Pince à feu de Sainte-Triphine.
Croquis d'Albert Durand.

Le Pardon n'aurait pas une couleur suffisamment vraie si l'on n'y trouvait pas tous les ustensiles qu'il faut pour les fumeurs, depuis les blagues brodées et les pipes jusqu'à ces pinces à feu, soit en fer tout simple soit en fil de laiton orné de perles, qui sont parfois d'une forme aussi charmante que compliquée ainsi que l'on peut s'en convaincre par le dessin que M. Albert Durand a bien voulu exécuter pour nous.

Tout paysan se croit autorisé à entrer dans la maison qu'il rencontre sur sa route afin d'y chercher le charbon dont il a besoin. Avant même de saluer le fermier ou la fermière, il va droit au foyer dont un grand chenêlier en fer forgé par le maréchal du pays fait le principal ornement et, avec la pince dont nous parlons, il prend un morceau de braise. Une causerie s'engage alors. Jamais, dans nos campagnes, un Breton ne fume en travaillant. Dans sa langue locale, fumer est devenu le synonyme de ne rien faire et de se délasser.

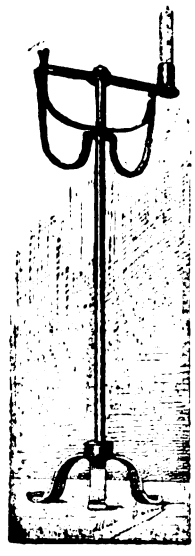

Chandelier breton en fer forgé.
Croquis de Albert Durand.

C'est cette expression qui peut-être a fait supposer à bon nombre de gens que la plupart des femmes, au moins dans certains de nos cantons, avaient le même goût que les hommes pour le tabac. Nous ne prétendons pas qu'il soit impossible de rencontrer une paysanne avec une courte pipe à la bouche, mais cela est très rare. Ce que l'on peut voir souvent, c'est une femme qui *fume* avec son mari et ses fils devant la porte de sa maison, quand une fois la besogne est faite, c'est-à-dire qui se repose, ainsi que nous venons de l'expliquer, tandis que les rudes travailleurs, fatigués, regardent, immobiles, monter la fumée âcre et bleue.

Voilà ce que sera la fête organisée par l'association Bretonne-Angevine et nous croyons, tout amour-propre national à part, qu'elle méritera d'être visitée.

Quand arrive la saison où nous sommes, bien des gens se disent ici, en voyant les affiches des gares, qu'il ferait bon d'aller respirer un peu au bord de la mer, surtout dans ce pays breton qui a gardé un peu de cet attrait qu'ont toujours les contrées lointaines et, partant, peu connues.

Croix de chapelet Breton.
Croquis d'Albert Durand.

Les Parisiens n'auront pas besoin d'aller vers l'Armorique. C'est elle qui, pour deux jours, viendra vers eux!

LIONEL BONNEMÈRE.

Digitized by Google

LE DIABLE DE PLŒMEUR

A mon ami, M. Stéphen Gallot.

I

Il y a de cela quelque chose comme cinq cents ans, un grand diable d'enfer, qui s'appelait Pen-Mara de son nom, possédait en Plœmeur un bel avoir. Son domaine rendait les plus riches moissons de toute la Bretagne. Les pauvres paysans de l'endroit ne recueillaient, autour des champs du diable, que de chétif blé noir et du froment malingre, aux épis aussi vides que ceux du rêve de Pharaon. Leurs vaches, non moins maigres que les épis étaient vides, grugeaient pour tout fourrage, entre leurs étiques mâchoires, les landes épineuses. Bêtes et gens vivaient quasi de l'air du temps. Les champs de Pen-Mara, en revanche, regorgeaient de tout. Les chaumes de ses blés montaient au niveau du toit des maisons, les épis étaient longs comme le bras, et les grains de la grosseur d'un gland. Il y avait des pâturages dont l'herbe, drue au point qu'une sauterelle s'y empêtrait, donnait par an cinq ou six regains plus touffus que les plus beaux herbages des mauvais chrétiens de Normandie.

Qu'est-ce que le diable pouvait bien faire de toute cette richesse-là ? Les hommes se figurent le diable avec un ventre, mais il n'a pas de ventre et ne mange point de pain ; ils lui donnent des cornes somme à un bœuf, mais il n'est pas un bœuf, et ne broute point l'herbe. Pen-Mara, s'il avait eu un bon cœur, aurait fait cadeau tous les ans, aux pauvres gens de Plœmeur d'une moisson qui ne lui était bonne à rien. Mais le diable n'a pas la permission d'être charitable ; et puis il n'y avait pas de danger qu'il fît du bien à des gens qui allaient à la messe les dimanches et fêtes, qui se signaient avec de l'eau bénite, et qui ôtaient respectueusement leur chapeau à monsieur le Recteur. Aussi, savez-vous ce que sa méchanceté d'enfer avait inventé pour se défaire des récoltes qui l'encombraient ! Dans la dernière quinzaine de juillet, une centaine de korrigans, disait-on, fauchaient pendant la nuit la moisson de Pen-Mara et la liaient en gerbes ; puis le premier jour du mois d'août au matin, fête de St-Pierre-ès-liens, on pouvait voir d'Hennebont et même de Lô-Christ, une énorme meule de blé, longue et large trois fois comme la grève de Perelo, haute sept fois comme la flèche du clocher de Larmor, du ras de l'église à la crête du coq. La nuit venue, les cent korrigans entouraient la meule et y boutaient le feu avec des torches en dansant des danses diaboliques. C'était une flambée qui durait quatorze jours et quatorze nuits, et qui n'était pas loin de monter jusqu'à la lune. C'est si vrai que les années où la lune était juste en son plein le premier août, les petits enfants remarquant qu'elle rapetissait de plus en plus jusqu'au quatorze, et que le quinze il n'y en avait plus du tout, croyaient qu'elle avait été brûlée petit à petit par le grand feu du diable. Pen-Mara appelait ce feu-là un feu de joie, parce que c'était sa joie, à lui l'esprit du mal, de voir les paysans affamés se désoler et se tordre les mains en contemplant la destruction de tant de richesses ! Quel malheur ! De si beau blé et de si bonne herbe qui aurait nourri pendant une saison tous ceux du pays de Vannes avec une partie de la Cornouailles.

Le gens de Plœmeur n'avaient qu'une pensée : déloger le diable et se partager son avoir. Monsienr le recteur avait prêché en chaire que voler le diable ce n'était pas voler, et que tuer le diable, si c'était possible, ce ne serait pas tuer. Lui-même aurait bien essayé des exorcismes pour le forcer à déguerpir, mais où l'exorciser ? Pen-Mara était malin : on ne l'avait jamais vu : il savait bien se garer des coups de goupillon du curé.

Ce recteur, messire Guyomar, était un brave homme. I avait recueilli un orphelin, fils de sa sœur, qui s'appelait Guéguinou du nom de son père, et par son baptême, Loïc-Jean-Marie. Loïc était un enfant tout petiot, tout maigrelet, tout pâlot, qui n'avait pas la vie à demain, comme on dit chez nous. Il allait sur ses quinze ans, et c'est tout le bout du monde s'il en paraissait dix. Avec cette mine-là, il n'était pas bâti pour le métier de laboureur, dur partout, mais ingrat surtout dans une terre où le coutre s'ébrèche aux landes et où le soc s'émousse aux rochers. Cet enfant-là était bien trop mignon pour mener la herse et pousser la charrue. Sa pitoyable constitution le désignait, au dire des bonnes gens, pour l'état de prêtre. C'était aussi l'avis de son oncle, qui, cela va sans dire, ne voyait rien de plus beau que cet état-là, et qui avait deviné que ce corps manqué enveloppait une belle intelligence et une âme comme le bon Dieu n'en fait plus.

Messire Guyomard était un homme charitable, juste et saint, qui avait eu bien du mal jadis à apprendre assez de latin pour dire la Messe, et pour chanter vêpres et Complies. Mais s'il avait la tête dure, son cœur était tendre ; son esprit, c'était sa bonté. Les sermons en chaire n'étaient pas son fort, mais il avait une manière de prêcher l'aumône, par exemple, qui valait mieux que les plus onctueuses paroles : il la faisait. Le diable a-t-il blasphémé des fois de le voir arracher, par des miracles de bienfaisance l'ivraie des misères que sa rage d'enfer semait sur la paroisse de Plœmeur !

Ce que je vous conte là ne fait pas grand'chose à mon esprit ; mais je me dis qu'il ne faut jamais manquer l'occasion de louer ceux qui le méritent.

Or, messire Guyomar, malgré sa sainteté, avait de l'ambition, pas pour lui, il n'avait peut-être jamais fait un péché véniel, mais pour son petit Loïc. Dans ses rêves, il le voyait crossé et mitré, une magnifique chape d'or fin, brillante comme le soleil, évasée des épaules aux talons, un grand Christ d'or pendant à la poitrine, l'anneau pastoral jetant des rayons bénis sur le front courbé des fidèles à genoux. Il se le figurait déjà tout pareil à monsieur saint Paterne, le grand évêque, dont il avait souvent admiré la majesté au milieu de sa niche, à droite du chœur dans une église de Vannes.

Son oncle l'avait envoyé étudier le latin d'Église chez les Révérends Pères Bénédictins d'Auray. Là l'enfant dévora un à un les trois mille manuscrits de leur bibliothèque. Encore adolescent, il devint un grand clerc.

Or il trouva une fois, dans de très-vieilles archives, une histoire étrange où il était question de ceux de Plœmeur.

« Les champs de Plœmeur, disait le parchemin, avait été de meilleur rapport que toutes les autres terres de Bretagne, et les Plœmeurois étaient les plus fortunés des Bretons. Cette prospérité, comme il arrive souvent, les rendit avaricieux, et dans une famine qui désola toute la côte d'Étel à Concarneau, à dix lieues en avant dans les terres, ils montrèrent un cœur plus dur que les pierres de Carnac. Ils laissèrent mourir de faim tout le monde d'alentour, sans mettre sous les meules de leur prochain un grain de blé, sans mettre sous les dents affamées une croûte de pain.

Un loqueteux vint, dans ce temps-là, leur demander la charité. Ils le reçurent à coups de pierres Le mendiant les réprimanda de leur dureté. Exaspérés de ces reproches, ils le saisirent et le pendirent à l'une des ailes du moulin de

Digitized by Google

Lok-Eltas, qui était planté au milieu de la paroisse. Tout Plœmeur se trouva là pour se régaler de ce spectacle.

Il se passa alors un miracle. Ni le vent de la mer ni le vent de la terre ne ventait ce jour-là, et pourtant le moulin se mit à tourner, et quand l'aile à laquelle le pauvre homme était balancé, fut en haut, dressée vers le ciel, on vit le pendu porter la main à son cou, se défaire de sa corde, retomber sur les pieds, prendre son élan d'un bond sauter au haut du moulin. Là il se métamorphosa tout à coup. Ses haillons devinrent une draperie écarlate qui le couvrit tout entier du col au talon ; aux épaules apparurent de vastes ailes blanches. Alors ses deux bras s'étendirent menaçants à droite et à gauche sur la foule. La terreur cloua tout le monde à sa place ; et l'ange parla. La trompette du dernier jugement n'aura sans doute pas plus d'éclat que le retentissement de sa voix.

« Payens de Plœmeur, dit-il, je suis le séraphin Heol Tan.
« Voici ce que le Très-Haut m'ordonne de vous annoncer.
« Puisque vous avez commis le deuxième péché capital, en
« refusant l'aumône à un pauvre, puisque vous avez déso-
« béi au septième commandement du décalogue, qui vous
« enjoint de respecter la vie de votre prochain ; à partir de
« ce jour, je donne à Satan toute la terre dans un circuit de
« treize mille pas autour du moulin de Lok-Eltas. Et si
« quelqu'un de vous ou de vos descendants touche seule-
« ment du bout du doigt le moindre brin d'herbe de ce do-
« maine, la nuit venue, le diable le pendra à la place même
« où vous avez pendu l'ange. Et Satan ne cessera d'habiter
« parmi vous que lorsqu'un enfant plus fin que le diable,
« votre maître, et plus saint que le grand St-Pierre-ès-liens,
« votre patron, viendra vous en délivrer. Mais vous l'atten-
« drez, payens de Plœmeur, jusqu'à la treizième généra-
« tion. »

« Alors, ajoutait le vieux parchemin jaune, l'ange Heol-Tan, après avoir parlé, ne remonta pas tout de suite au Paradis pour y reprendre sa place à la droite du Père Eternel. On entendit un craquement épouvantable, et la terre s'ouvrit, à quelques pas du moulin, en une crevasse noire et béante. Une poussée, qui se fit à la suite du vacarme, culbuta dans ce trou les gens qui étaient au bord. Et ce fut bien fait, car leur curiosité, plus féroce que celle des autres, leur avait fait choisir cette place afin de mieux jouir des contorsions et des râles du pendu. Puis l'ange, après avoir plané quelques instants au-dessus de la foule, les ailes éployées et la robe flottante, tournoya sept fois en se rapprochant de la terre, rétrécissant en entonnoir les cercles de son vol, et s'engagea lentement dans le gouffre. Les deux lèvres de la crevasse se rapprochèrent, et l'on ne vit plus rien.

Tous rentrèrent dans leurs chaumières, épouvantés. Deux ou trois mécréants eurent bien l'air de douter, et essayèrent des plaisanteries. — « Pourquoi, disaient-ils, si c'est un ange, cet ange a-t-il fait un plongeon dans le royaume des taupes, au lieu de s'envoler dans les étoiles? Le paradis est-il donc suspendu à la racine de nos chênes ? » — Mais il n'y avait pas d'écho pour ces paroles moqueuses et ceux qui les prononçaient n'y croyaient point.

Or, voici ce que le séraphin Heol-Tan était allé faire dans les entrailles du sol.

Au milieu de la terre est le séjour des démons et des réprouvés. Heol-Tan y descendit. Les flammes s'écartèrent de chaque côté, dans sa marche, comme lorsque Ananias, Misaël et Azarias se promenaient, en chantant les louanges de Dieu, dans la fournaise allumée par l'ordre de Nabuchodonosor. Il alla droit à un grand diable qui dépassait de la tête et des cornes tous les diables d'alentour, et qui, armé d'une longue fourche de fer à treize dents, retournait tranquillement, pour les mieux cuire, les damnés sur un large gril à treize branches.

— Pen-Mara ! cria le Séraphin. Et sa voix tonnante domina les hurlements des réprouvés.

— Qui m'appelle ?

— Moi, dit l'ange. Ecoute les ordres d'en haut et obéis.

— J'écoute, dit Pen-Mara, parce que cela me plaît, j'obéirai, si cela me plaît. »

Heol-tan, sans relever cette bravade, ajouta : — Voici ce que le Très-Haut te dit par ma bouche : « Laisse là ta fourche à treize dents et ton gril à treize branches. Va sur la terre où je te fais possesseur d'une grande ferme de treize mille pas de circuit, autour du moulin à vent de Lok-Eltas, dans la paroisse de Plœmeur, pays de Vannes, royaume de Bretagne. — Tourmente à ton aise les Plœmeurois, et si quelqu'un touche seulement du bout du doigt le moindre brin d'herbe de tes domaines, la nuit venue, pends-le à l'une des ailes du moulin. »

PORTRAIT DE M. JOUSSET

A la pensée de faire du mal aux vivants, les yeux rouges d'Azimuth, qui perçaient son visage noir, devinrent plus rouges encore de plaisir dans un visage encore plus noir. Ce serait une diversion à son ennui : il était monotone de retourner éternellement sur le même gril à treize branches, les mêmes damnés avec les treize dents inusables de la même fourche.

— Combien de temps, demanda-t-il, durera mon séjour sur la terre ?

— C'est ton affaire : écoute le reste. Tu n'auras d'autre aide dans tes cultures que cent korrigans, entre le coucher et le lever du soleil. Pendant le jour, tu seras la seule sentinelle qui gardera tes domaines. Tu resteras invisible, enraciné sous la forme d'un arbre. Tu pourras d'ailleurs changer d'arbre, mais une fois par jour seulement. Surtout retiens ceci : Lorsqu'un être humain sera parvenu à toucher ou à frapper l'arbre où se masquera ta présence, tu reprendras ta forme ordinaire, et celui qui t'aura touché te provoquera à quelque lutte. Si tu es vainqueur, le vaincu deviendra ta proie. Si tu es vaincu tu seras l'esclave du vainqueur. Va !

Digitized by Google

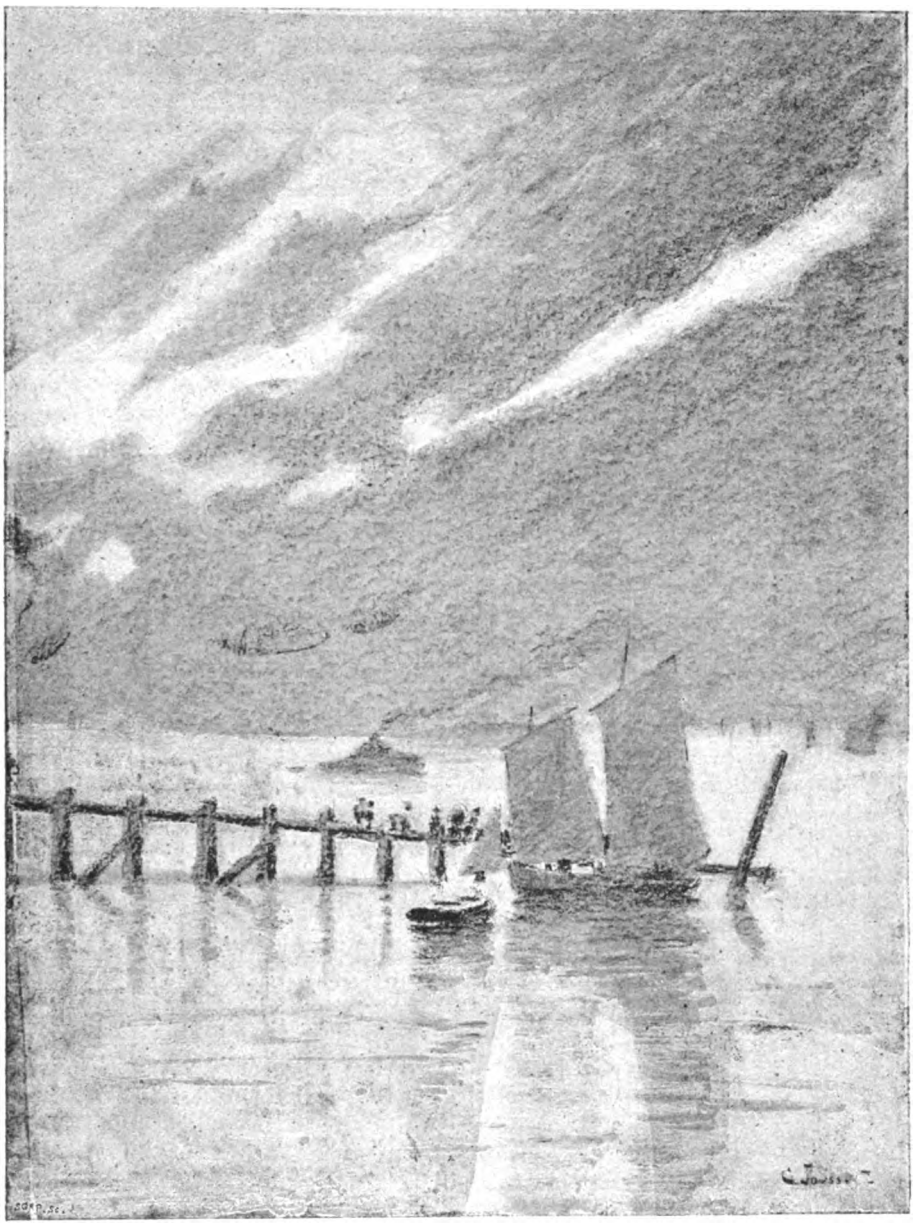

L'ESTACADE DE NOIRMOUTIERS
Tableau de M. Jousset : Exposition bretonne-Angevine.

« Et l'ange, par le même chemin, remonta à la surface de la terre, et de là vers le Père Eternel.

« Et le lendemain, au lever du soleil, en la paroisse de Plœmeur, pays de Vannes, royaume de Bretagne, un mur noir surmonté d'un chaperon couleur de feu, et hérissé de dards pointus, était bâti sur un circuit de treize mille pas. Et il n'avait point de porte d'entrée.

« Et au centre de cette enceinte, debout sur une éminence, le moulin de Lok-Eltas, sous une forte brise, abaissait tour à tour et élevait ses vastes ailes. »

II

Voilà l'histoire que Loïc-Jean-Marie Guéguinou, écolier chez les R. P. Bénédictins d'Auray, déchiffra dans l'ancien manuscrit jaune et ridé comme un vieil homme, et écrit en grandes lettres onciales.

Il avait souvent pleuré à la pensée que les paroissiens de sa paroisse palpitaient sous la griffe du diable, et son impuissance à les délivrer d'un pareil despote l'avait toujours désespéré. Aussi, eut-il un tremblement joyeux quand se voyant maître du secret diabolique, il conçut l'espoir de vaincre l'esprit de ténèbres.

Mais un grand souci lui restait : Comment découvrir l'arbre qui cache l'ennemi? C'était d'autant plus malaisé que le diable avait le droit d'en changer tous les jours. Or il y avait dans l'infernale métairie cent onze frênes, deux cent vingt-deux ormes, trois cent trente-trois pommiers, quatre cent quarante-quatre poiriers, cinq cent cinquante-cinq cerisiers, six cent soixante-six charmes, sept cent soixante-dix-sept marronniers, huit cent quatre-vingt-huit sapins, neuf cent quatre-vingt-dix-neuf peupliers. Cela faisait en tout quatre mille neuf cent quatre-vingt-quinze arbres. Le

Digitized by Google

moyen de reconnaître parmi cette forêt le tronc où se cachait le diable ?

Heureusement, Loïc avait l'esprit sagace et l'œil observateur. Tournant autour de la métairie, il remarqua que les neuf cent quatre-vigt-dix-neuf peupliers,c'est-à-dire les plus hauts arbres, étaient placés à la circonférence, tout près de la muraille, dont ils mesuraient le circuit, pareils à de grands jalons.

Le diable a ses raisons, pensa Loïc, pour faire de tous ses peupliers une ceinture à sa métairie. Leur hauteur permet de voir au loin et il les a plantés à la lisière de ses domaines pour étendre encore sa vue.

Ce raisonnement de Loïc marquait une grande pénétration. Mais il y avait neuf cent quatre-ving-dix-neuf peupliers, et il fallait deviner celui où se logeait Pen-Mara. Là, l'esprit de Loïc-Jean-Marie Guéguinou perdait la piste. Mais le hasard, ou la Providence, pour parler en bon chrétien, vint au secours de sa finesse.

Une très large route faisait le tour de la ferme du diable. Là se réunissaient, le dimanche après Vêpres, tous ceux de Plœmeur qui aimaient à jouer aux boules. Une grande partie s'organisait : cinquante contre cinquante, quelquefois.

C'était chose amusante à voir et curieuse a entendre. Les spectateurs, très nombreux, faisaient la haie, sur toute la ligne du jeu, des deux côtés. Les uns cabriolaient pour esquiver les boules qui leur arrivaient dans les jambes ; d'autres, le torse disloqué, se penchaient en avant pour suivre celles qui allaient mourir près du *maître*. A un bout, du côté des joueurs, tonnaient un formidable : *Gare là-dessous* ! L'espace entre les deux haies s'élargissait en une seconde. Quelque Breton, un des plus habiles, faisait voler de côté, à dix pas, son large chapeau de curé, imprimait à sa boule de bas en haut, avec la main droite, un mouvement à demi-cercle, jusqu'à la hauteur de l'œil ; il la retenait de la main gauche, visait un instant, puis, courant l'espace de quatre ou cinq pas, la lançait à toute volée. Elle ne touchait terre qu'au milieu des autres boules. Quand, en frappant en plein le maître, elle le chassait au loin, c'était pendant une minute un vacarme de cris et d'applaudissements. Puis, la haie se resserrait, et la boule suivante recommençait à rouler paisiblement, pendant que le joueur se tordait le corps en pas de vis, l'invitant d'instinct à prendre la bonne direction.

Ce jeu est si attrayant, même pour les simples curieux, qu'il passionna le diable lui-même.

Pen-Mara avait fini par s'ennuyer dans ses terres. Changer de peuplier tous les jours n'est pas un amusement beaucoup plus varié que de retourner des damnés sur un gril à treize branches avec une fourche à treize dents. Les parties du dimanche autour de sa ferme devinrent pour lui un amusement, car ses métamorphoses, ne le rendaient ni sourd ni aveugle. Devenu bientôt fanatique du jeu de boules, sans pouvoir néanmoins y prendre part, sa passion, comme toutes les passions, endormit sa prudence.

Loïc venait quelquefois aussi regarder les joueurs, sans jouer. Mais, tout en suivant le jeu, il donnait à chaque instant un coup d'œil aux peupliers qui dressaient leur fuseau vert derrière le mur du diable.

Certain jour que Loïc était là, un coup de boules tout à fait adroit fit pousser aux regardants une longue exclamation. Loïc ne vit pas le coup, mais il crut s'apercevoir qu'un des peupliers, le plus rapproché des joueurs, penchait un peu sa longue tête par-dessus le mur, comme incliné par le vent. Loïc en fut surpris, car l'air dormait ; le moindre zéphyr ne soufflait pas, Au demeurant les autres peupliers étaient immobiles.

— « Je ne me trompais pas, se dit Loïc,le diable ainsi que les pies, fait sont nid dans les publiers. Il a choisi celui-ci pour suivre la partie en curieux. Mais j'ai peut-être été dupe d'une illusion. Soyons patient, ne précipitons rien : j'ai bon espoir que Pen-Mara ne m'échappera pas longtemps.

Le dimanche suivant, Loïc vint encore se mêler à la foule. Cette fois, il négligea les joueurs, et sans relache, braqua les yeux sur les peupliers les plus rapprochés. Sa ténacité fut récompensée. Un coup de boules, joué avec une extrême précision, fit pencher toutes les têtes, hormis celle de Loïc, qui vit, distinctement cette fois, un des peupliers se courber en avant.

— Je suis fixé maintenant, pensa le jeune clerc ; le diable aime trop à voir jouer aux boules. Attendons pourtant une troisième épreuve. Aussi bien, me faut-il le loisir de dresser mon plan. »

La troisième épreuve eut lieu le dimanche d'après. Pen-Mara ce jour-là, perdit toute retenue. Il ne se croyait point remarqué sans doute. Qui se serait imaginé que le diable était là. Et le peuplier se penchait à droite et à gauche, au caprice des allées et venues des joueurs.

Loïc alla chercher au tas commun une boule, et prit place dans l'un des camps. Celui où il s'adressa n'attendait pas grand' chose d'un si pauvre partenaire. C'était la première fois que Loïc avait la fantaisie de jouer.

— « J'ai idée, dit pourtant un des plus avisés, que notre Loïc va porter bonheur à son camp.

— J'ai idée, dit l'enfant, que je porterai peut-être bonheur à tout le monde. Si je perds, dites tous un *de Profundis* pour le repos de mon âme. Si je gagne, les deux camps et tous ceux qui sont ici seront dans la joie.

Pen-Mara avait tout vu, tout entendu. Fin comme un diable, il se sentit deviné, et tenta des efforts extraordinaires pour changer de peuplier. La tête de l'arbre se trémoussait en tous sens et tournoyait au point qu'on l'aurait cru le jouet d'une grande tempête. A quoi bon ? Pen-Mara était rivé là ; il ne pouvait recouvrer sa liberté qu'après le coucher du soleil.

Tout le monde remarqua alors les mouvements désordonnés de cet arbre, parmi les autres qui ne remuaient point. Dès gens prirent peur, et s'enfuirent. Le plus grand nombre resta. La curiosité fut plus forte que la frayeur.

Quand ce fut à Loïc de jouer, il ne s'inquiéta pas de viser au maître. Il alla droit au peuplier. Quand il s'arrêta, quatre pas seulement, malgré le mur, le séparaient de l'arbre. Un instant, il le vise à la partie du tronc, qui émerge de la muraille. La boule, bien lancée, touche le but.

Alors il se fit quelque chose d'extraordinaire. L'arbre se fendit du haut en bas, avec un grand bruit, comme écartelé par la foudre. Des flammes, nées entre ses deux éclats, le le dévorèrent en quelques minutes, et quand la fumée se fut dissipée, à sa place surgit un grand diable noir: c'était Pen-Mara en chair et en os. D'un coup de son pied fourchu, d'un choc de son dos velu, d'un heurt de son front cornu, il fit une brèche dans le mur, et s'avança menaçant sur Loïc.

Loïc l'attendit avec calme, sans baisser les yeux. Quand l'esprit du mal fut près de lui, il fit le signe de la croix. Pen-Mara s'arrêta net.

— Si un être humain, dit lentement Loïc, qui répétait les paroles de l'ange, touche un jour ou frappe l'arbre où se masquera ta présence, tu reprendras ta forme ordinaire, et celui qui t'aura touché te provoquera à quelque lutte.

Digitized by Google

— Si je suis vainqueur, ricana le diable, le vaincu sera ma proie.

— Et si tu es vaincu, finit Loïc, tu seras aux ordres du vainqueur.

— A quelle lutte me vaincras-tu, moi qui suis grand, moi qui suis fort, moi qui suis un génie, le roi des Korrigans ?

— Je suis petit, faible, et je ne règne point sur les Korrigans ; mais je t'ai déjà forcé à revêtir un corps visible. Tu es un Génie, mais un Génie mauvais. Aidé du Génie du bien, je te vaincrai et je te chasserai.

— Eh bien ! parle. A quelle lutte me défies-tu ?

— Tu aimes le jeu de boules, dit Loïc. Eh bien ! Faisons une partie de boules.

Le diable éclata de rire. — « Accepté ! l'ami. »

Puis il chanta : — Demain matin, l'aile du moulin de Lok-Eltas balancera en rond, en rond balancera, du bas au faîte et du faîte au bas, le corps de Loïc Jean-Marie Guéguinou. Loïc Jean-Marie Guéguinou tournera, tournera, tournera, comme un galet dans la fronde, au bout de l'aile du moulin de Lok-Eltas.

— Trêve de jactance et écoute mes conditions. Nous ne jouerons point à qui arrivera le plus près du but, mais à qui s'en éloignera davantage. Chacun de nous aura le droit d'arrêter la boule de l'autre. Nous jouerons une seule boule, un seul coup, avec revanche.

Cette fois, Pen-Mara regarda Loïc du même air que les personnes compatissantes regardent les fous. Puis exécutant seul une danse en rond, il chanta :

— Loïc Jean-Marie Guéguinou sera pendu, pendu, pendu! Il tournera, Loïc Jean-Marie Guéguinou, il tournera, il tournera, il tournera, comme un galet dans la fronde, au bout de l'aile du moulin de Lok-Eltas. »

Loïc ne s'émut point: il prit une boule, le diable en prit une.

— Malô Corcuff, cria Loïc à un Breton, grand, carré, aux bras robustes, pleins de nœuds, pareils aux maîtresses branches d'un rouvre, aux cheveux longs comme les saules des bords du Blavet, Malo Corcuff, lance le maître aussi loin que tu pourras ! »

Malo Corcuff prit le maître qui, chassé par sa poigne vigoureuse, partit en ronflant comme une grosse toupie, et roula si loin, si loin, que quand il ne roula plus, on ne le vit pas plus gros qu'une châtaigne des châtaigners du bois de Keroman. Il parcourut ainsi deux cents toises.

— Pas mal pour un homme, fit Pen-Mara. Mais ça ne vaut pas le diable : tu vas voir.

Charmé de son jeu de mots, il se reprit à rire, aux éclats, et s'adressant à Loïc :

— Joue le premier, chérubin, dit-il d'un ton de caresse moqueuse.

— A toi d'abord, Satan. Malo Corcuff dira : *In nomine Patris et Filii, et Spiritus.* Je répondrai *Amen*, et tu lanceras ta boule.

Le diable calcula son coup si exactement que sa boule parcourut le double du chemin et s'arrêta à quatre cents toises.

— De la sorte, pensa-t-il, en quelque lieu que s'arrête la boule du clerc, il ne saurait la lancer aussi loin que la mienne, qui sera toujours plus éloignée du but. »

Et il se mit à danser et à chanter :

— Pendu, pendu, Loïc Jean-Marie Guéguinou sera pendu. Il tournera, tournera, tournera, comme un galet dans la fronde, au bout de l'aile du moulin de Lok-Eltas ! »

Loïc fit volte face et lança sa boule au hasard, dans la direction opposée à celle du maître. Puis s'avançant vers le diable qu'il regarda dans les yeux, il dit en riant à son tour :

— Mesurons ! »

— Corne et griffe ! hurla Satan, tu triches.

— Non, la direction n'était point convenue. Mais tu as ta revanche. Cette fois nous jouerons ensemble.

Pendant que Malo Corcuf disait d'une voix forte :

In Nomine Patris, et Filii, et Spiritus, le diable étreignait sa boule avec rage. A l'instant où le clerc répondit : *Amen*, il la lança avec une force que décuplait sa fureur. Loïc dédaignant tout effort, jeta la sienne à quelques pas, et courut se placer près du maître. Quand le diable vit filer sa boule avec le sifflement de la tempête entre les crevasses des falaises, la gaîté lui revint. Et se tournant vers Loïc :

— A moi la revanche ! cria-t-il.

— Attendons, dit froidement Loïc, ta boule n'est pas arrêtée.

De l'œil, il l'avait vue non pas rouler en ligne droite, mais tourner comme la route autour des domaines du diable. La boule, dont se servait Satan, était attirée par tout ce qui appartenait à Satan. Les lois de la physique étaient annulées par les lois de la diablerie, Loïc s'y attendait, il avait étudié la science cabalistique et savait que les choses se passaient toujours ainsi.

L'enfant était sur ses gardes, guettant le retour de la boule, Soudain, il se jeta de côté, et Pen-Mara tomba les quatre fers en l'air, avec un hurlement.

La boule en trois minutes avait fait le tour de la métairie. En revenant elle avait rencontré la jambe droite de Satan qui fut abattue comme une quille. Il se releva clopin clopant, et se frotta de la main l'endroit endolori. Loïc et les Plœmeurois le poursuivaient de leurs moqueries.

Ils riaient encore lorsque Pen-Mara, poussant un nouveau hurlement, tomba une seconde fois à la renverse. La boule, qui achevait son second tour, avait cette fois rencontré la jambe gauche. Le diable se mit à l'écart ; il devenait prudent. La boule revint une troisième fois. Mais le temps avait modéré sa vitesse. Loïc, qui prévoyait tout, avait compté là-dessus. La voyant de loin revenir, pendant que le diable s'occupait à geindre, il se plaça debout près du maître, dans la ligne qu'elle suivait, et, à l'instant de son passage, il posa le pied dessus, d'un mouvement si précis, qu'elle s'arrêta net.

A ce même moment Satan, qui ne geignait plus, arrivait près de Loïc.

— Corne et griffe ! rugit-il de nouveau, encore un coup, tu triches, gamin !

— Non, c'est de bonne guerre, le cas était prévu dans nos conventions. »

Le diable était joué par l'enfant.

— Eh bien ! que veux-tu de moi ? » grogna-t-il, les dents grinçantes de fureur.

De la main, Loïc coupa l'air du haut en bas et de gauche à droite en prononçant cette formule d'exorcisme :

— « *Vade retro, Satanas* !

A l'instant même, la terre s'ouvrit sous les pieds de Pen-Mara qui fit un plongeon, enveloppé dans un tourbillon de flamme rouge et de fumée noire. La terre se referma.

Lorsqu'on jeta les yeux sur la métairie, les murs diaboliques, les arbres gigantesques, les récoltes extraordinaires s'étaient évanouis. Il ne restait plus que le moulin de Lok-Eltas, et autour du moulin une terre dure à cultiver sans

Digitized by Google

doute, mais Dieu n'a-t il pas dit : « Tu mangeras ton pain à la sueur de ton front. »

Aujourd'hui le plus habile archéologue ne saurait trouver trace du moulin de Lok-Eltas, mais les Plœmeurois existent toujours. Ce ne sont plus les mêmes, il est vrai. Les Plœmeurois, en l'an du Christ mil huit cent quatre-vingt-huitième, sont de braves gens qui n'ont rien de commun avec le diable.

STANISLAS MILLET.

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

88. L'abbé RATHIER, *Charles*, né à Broons le 11 novembre 1747, fit de bonnes études au collège de Dinan, entra chez les Eudistes et était devenu professeur dans un de leurs établissements, lorsqu'en 1779, il fut nommé *recteur de Broons* par M. de Boishue qui avait la disposition de ce bénéfice comme seigneur du lieu. Elu *député du clergé du diocèse de Saint-Malo* aux Etats-Généraux, il fut un des premiers à abandonner son ordre pour se réunir aux communes, mais il ne prêta le serment à la constitution civile qu'avec restriction, après avoir adhéré a l'*Exposition des principes* publiée par les évêques députés. Puis voyant que l'Assemblée ne voulait admettre aucun tempérament au serment pur et simple, il écrivit au procureur-syndic du district de Broons de considérer le sien comme non-avenu; et, de retour dans sa paroisse, il allait en être chassé à cause de sa rétractation, quand il mourut brusquement à Broons, le 16 novembre 1791.

On a son portrait gravé par Voyez d'après Moreau pour la collection Déjabin et une courte notice sur lui dans la *Biographie nouvelle des Contemporains*. La famille de Boishue conserve la collection des lettres qu'il adressait tous les mois pendant sa députation à la comtesse de Boishue pour la tenir au courant des évènements. Ces lettres n'ont jamais été publiées.

89. ROBIN DE MORHÉRY, *Louis-François-Anne*, né en 1742, appartenait à une ancienne famille de Josselin qui a produit au XVIII[e] siècle plusieurs maires ou syndics de cette ville, députés aux Etats de Bretagne à différentes sessions, en particulier en 1734, 1738, 1742, 1762 et 1778 : il y avait des Robin de Paimpoulle, de la Villemango, de Keriaval, etc.; les branches de la famille étant fort nombreuses. Fils d'un avocat au Parlement, Robin de Morhéry s'occupait d'agriculture et de négoce, et fut député par Le Quillio à l'assemblée de la sénéchaussée de Ploërmel pour les élections aux Etats-Généraux. Président de cette assemblée, il fut élu *député titulaire de Ploërmel*, mais ses affaires l'ayant obligé à donner sa démission au bout de quelques mois, il fut remplacé par le député suppléant, Le Deist de Botidoux. Je le perds de vue pendant la période aiguë de la Révolution ; mais je le trouve *président du tribunal de Loudéac en l'an IX* ; son fils était en même temps maire de cette ville. Il mourut à Cohiniac, près Quintin, le 5 mai 1829, à quatre-vingt-sept ans.

Je ne connais aucune notice sur Robin de Morhéry. Son petit-fils, médecin à Loudéac et décoré de Juillet, fut commissaire du Gouvernement dans le Finistère, en 1848, et député des Côtes-du-Nord à l'Assemblée constituante.

90. L'abbé RUELLO, *Pierre*, né à Collinée en 1732, d'abord professeur au collège de Saint-Brieuc, était *recteur de Loudéac*, lorsque l'assemblée diocésaine de 1789 le nomma *député du clergé de Saint-Brieuc* aux Etats-Généraux. Il abandonna de bonne heure son ordre pour faire vérifier ses pouvoirs par l'Assemblée du Tiers, et prêta serment, le 31 décembre 1790, à la constitution civile du clergé, en même temps que l'abbé Rathier, recteur de Broons ; mais, comme son collègue, il fut converti par l'intolérance de l'Assemblée, et le 5 janvier 1791, il signa, avec plusieurs autres, une rétractation que le bureau ne voulut pas recueillir et qui fut insérée au *Journal ecclésiastique*. A son retour à Loudéac, il fut reçu avec enthousiasme par ses paroissiens : la garde nationale alla en armes à sa rencontre, et on illumina ; mais cette joie fut courte ! Insermenté, l'abbé Ruello dut prendre le chemin de l'exil et se réfugier en Angleterre. Il fut remplacé, comme curé constitutionnel, par son collègue, l'ex dom Le Breton, dont j'ai retracé ci-dessus la carrière mouvementée. Rentré à Loudéac après le Concordat, l'abbé Ruello se fit le serviteur des pauvres, vendit tout son bien pour leur venir en aide et mourut à Loudéac, le 2 juillet 1805, victime de son dévouement pendant une épidémie.

L'abbé de Garaby a consacré à l'abbé Ruello une bonne notice dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* pour 1848.

91. SOUCHÉ DE LA BRÉMAUDIÈRE, *François-Noël*, né en Plomelin, près Quimper, en 1749, de *François* et de Françoise-Madeleine *Masson*, figure ici pour la première fois sur les listes de la députation bretonne. Il affichait des prétentions à la noblesse et voulut signer avec elle les protestations de 1789, mais ayant été repoussé avec perte, il se rallia au tiers-Etat, et le procès-verbal des élections de la sénéchaussée de Quimper pour les Etats-Généraux m'apprend qu'il fut ballotté avec Le Déan, puis élu premier *député suppléant*. Mais il déclina cet honneur. Député à la fédération de Pontivy, en janvier 1790, il fut élu en juillet, membre du district de Quimper et commissaire pour l'adresse au Roi et à l'Assemblée nationale. Le 14 juillet 1791, il présida la fête de la fédération comme *président du district* ; mais ayant été nommé en octobre *capitaine de gendarmerie*, il donna sa démission d'administrateur. Au mois de juin 1793, il commanda la force armée envoyée par le Finistère à Caen pour résister à la Montagne ; et après la déroute de Vernon, il escorta les Girondins avec son bataillon jusqu'à Dinan, puis il en cacha quelques-uns chez lui sur le bord de la rivière de Quimper. Incarcéré comme fédéraliste en octobre 1793, il fut délivré par le 9 thermidor et mourut à Quimper le 9 juin 1825, veuf en premières noces d'Hélène *du Haffont* de Lestrediagat, et en secondes noces de Jaquette de Kernaflen *de Kergos*.

Je ne connais aucune notice sur Souché de la Brémaudière, mais je remarquerai que plusieurs des mémoires des Girondins, citant son nom, l'appellent à tort *Fouché*.

92. L'abbé SYMON, *François-Etienne*, né à Vildé-la-Marine le 23 janvier 1742, fut d'abord vicaire à Saint-Coulomb, et fut nommé, en 1782, *recteur* de l'importante paroisse de *La Boussac*, près Dol. Le 15 avril 1788, il présida, au milieu d'un grand concours de peuple, à la bénédiction de la première pierre du clocher qui fut achevé l'année suivante.

Digitized by Google

Elu en 1789 *député du clergé de Dol* aux Etats-Généraux, il vota d'abord avec la gauche, et prêta le 3 janvier 1791, à la tribune, serment à la constitution civile du clergé; mais dès le surlendemain, il reconnut son erreur, se rétracta, et n'ayant pu obtenir du bureau le dépôt de sa rétractation, il la fit insérer, en même temps que les abbés Rathier et Ruello, dans le *Journal ecclésiastique*. A la fin de la session, il adhéra à la protestation de septembre et subit l'exil en 1792, avec tous ceux qui refusèrent de consentir au schisme. Aucun des vicaires de sa paroisse n'y avait consenti davantage. Réfugié en Angleterre, il ne put revenir en France qu'en 1801, loua une grange à La Boussac pour y célébrer le culte orthodoxe et fut nommé, en 1803, *principal du collège de Dol*, installé dans les bâtiments de l'ancien évêché. Il mourut à Dol le 20 décembre 1807, après avoir fondé, à l'hôpital de l'Abbaye, un lit pour un habitant de La Boussac, à défaut d'un parent indigent du fondateur et de ses successeurs.

Cette notice est la première qui soit publiée complète sur l'abbé Symon. L'abbé Tresvaux n'a rien

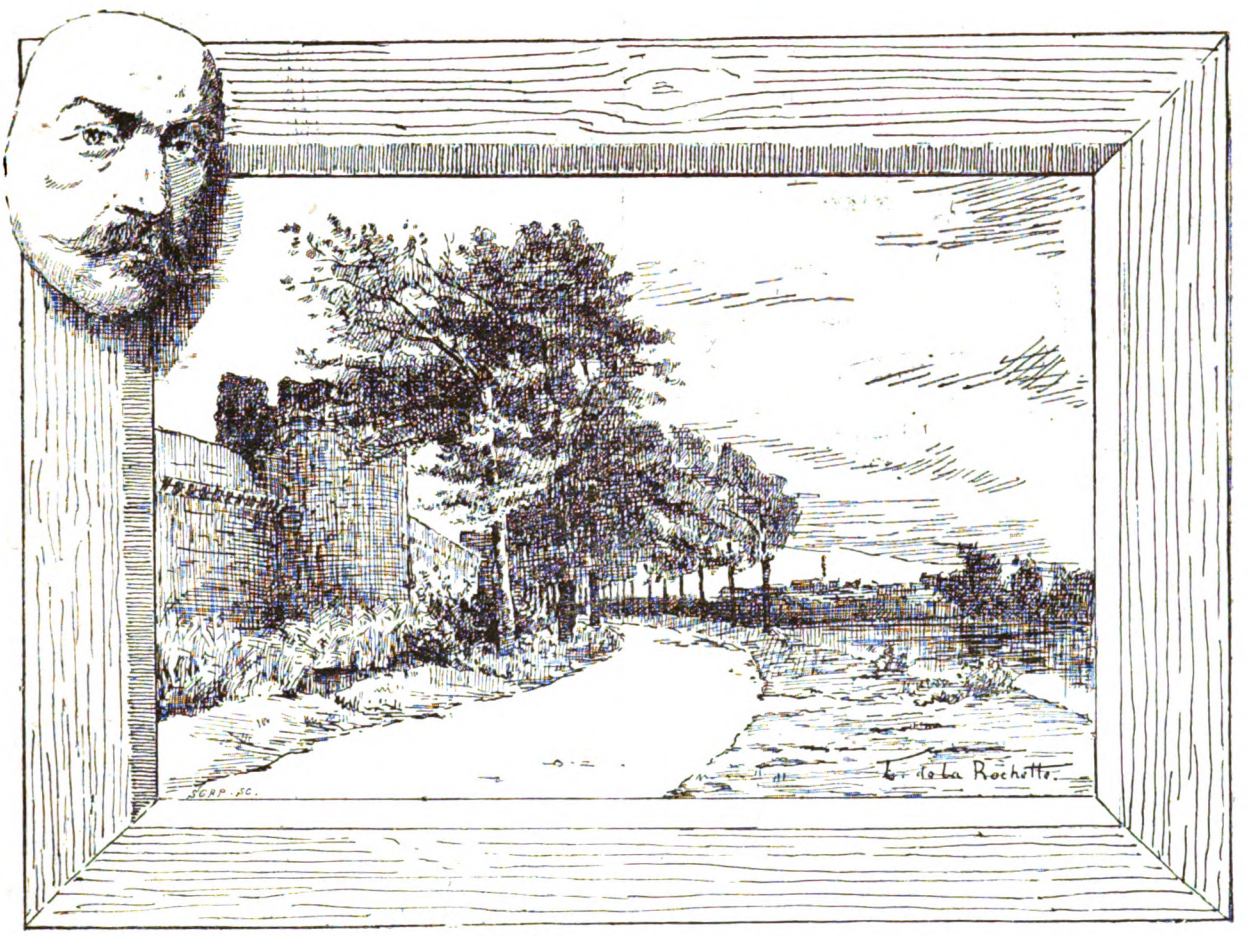

LES MURS DE GUÉRANDE, PAR E. DE LA ROCHETTE

donné de précis sur la fin de sa carrière. On a son portrait dans la collection Dejabih.

93. TRÉHOT DE CLERMONT, *Amand-Louis*, né à Pont-Croix en 1762, était sénéchal de Pont-Croix et fermier général du marquis de Forcalquier pour ses biens de Bretagne et de Normandie, lorsqu'il fut député-agrégé de Quimper aux Etats de Bretagne pour la session de février 1789, puis élu second *député suppléant des sénéchaussées réunies de Quimper et de Concarneau* aux Etats-Généraux. L'un des titulaires, Leguillou de Kerincuff, ayant donné sa démission pour s'occuper plus activement de la mairie, et le premier suppléant, Souché de la Brémaudière, ayant décliné l'honneur de siéger, Tréhot de Clermont partit pour Paris et prit séance à l'Assemblée nationale le 6 novembre 1789. Il ne se fit remarquer par aucune motion particulière et vota fidèlement avec la majorité. Membre du district de Pont-Croix en l'an III, il devint en l'an VI, membre du directoire du département du Finistère et prit part en cette qualité aux violentes mesures de persécution ordonnées contre les prêtres après, le 18 fructidor. M. Du Chatellier lui même s'est demandé comment des hommes, la plupart très honorables et très honnêtes avaient pu consentir à accepter une pareille mission. Ils la regardèrent sans doute, ajoute-t-il, comme un devoir rigoureux à remplir et s'efforcèrent d'en adoucir les effets. Procureur impérial à Chateaulin sous Napoléon I^er^, il revint mourir à Pont-Croix, le 23 août 1823.

Cette notice est la première qui soit publiée sur Tréhot de Clermont, dont on a un bon portrait gravé par Le Tellier, d'après Perrin, pour la collection Dejabin. Un de ses fils était percepteur à Pont-Croix, en 1837, et l'un de ses petits-fils, M. Le Bris Durest, y est encore notaire.

Digitized by Google

94. L'abbé TUAL, *Jean-Baptiste-Remacle-Didier*, né à Vitré le 14 septembre 1760, fut d'abord vicaire à Amanlis, puis nommé, en 1788, *recteur de Châteaugiron*, paroisse dont il devait être le titulaire légitime pendant quarante-six ans. Au mois de septembre 1789, les abbés Guillou et Hunault, ayant donné leur démission de députés aux Etats-Généraux et le diocèse de Rennes ayant omis de nommer des suppléants, il fallut procéder en octobre à des élections complémentaires : on élut deux titulaires et deux suppléants : l'abbé Tual fut un de ces deux derniers, mais il n'eut pas occasion de siéger. Seul des quatre nouveaux élus, il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et il dut s'expatrier en 1792 jusqu'au Concordat, époque à laquelle il rentra dans sa paroisse qu'il ne quitta plus. La tradition locale veut que cette cure ait été érigée de première classe à la suite d'un panégyrique de Napoléon Ier qu'il prononça dans la cathédrale de Rennes. Nommé chanoine honoraire de Rennes, il fut frappé d'apoplexie dans son confessionnal, le 1er février 1834, et mourut à Châteaugiron le surlendemain.

Je ne connais sur l'abbé Tual que quelques lignes dans le *Pouillé de Rennes* de l'abbé Guillotin de Corson : elles ne mentionnent pas son élection.

95. TUAULT DE LA BOUVRIE, *Joseph-Golven*, né à Ploërmel le 15 mars 1744, appartenait à une famille originaire de Picardie qui portait « d'azur au lys d'or surmonté d'un croissant d'argent, » et qui a fourni plusieurs magistrats à Ploërmel au XVIIIe siècle. Fils d'un sénéchal de cette ville, il se fit recevoir avocat au Parlement et succéda en 1766 à son père qui avait été député aux Etats de 1762. Il n'avait que vingt-deux ans et dut obtenir une dispense du Roi pour occuper l'office de *sénéchal*. Elu *député de la sénéchaussée de Ploërmel* aux Etats-Généraux en 1789, après avoir prononcé un discours d'ouverture de l'assemblée électorale qui fut très remarqué, et préparé le cahier des doléances, il se tint strictement à l'Assemblée nationale dans les limites de ce cahier, refusa de s'associer au serment du jeu de paume et vota souvent avec la droite, mais souvent aussi avec la majorité. Je possède de lui une curieuse autobiographie en vers, et j'y lis :

Je fus de la troupe imposante
Qui se nomma Constituante.
Je m'y montrai souvent rétif.
Fidèle à la maison régnante :
J'y fus franc au superlatif.

Après l'Assemblée, il se retira des fonctions publiques, mais il n'émigra pas. Sa sœur avait épousé un Lantivy-Trédion, dont les fils étaient à l'armée de Condé. Tuault fut arrêté comme suspect en 1793, incarcéré aux Ursulines d'où il s'échappa, puis à Vannes au Petit-Couvent, puis, après avoir été relâché, à la citadelle du Port-Louis. La chute de Robespierre lui sauva la vie. Suppléant du juge de paix de Ploërmel en 1808, *député à la Chambre de 1814, anobli* par Louis XVIII, et nommé *président du tribunal de Ploërmel* en 1816, O. ✻, membre du conseil général du Morbihan, etc., il est mort à Ploërmel, le 26 août 1822.

Il y a une bonne notice sur Tuault de la Bouvrie dans la *Revue biographique* de Pascallet, en 1848 ; et on a de lui un portrait gravé par Courbe d'après Labadye pour la collection Dejabin : figure fine et spirituelle. L'un de ses petits-fils, qui habite aujourd'hui le château de Quéjean, en Campénéac, a été avoué à Lorient et sous-préfet de Ploërmel en 1874. Depuis l'anoblissement par Louis XVIII, on écrit *De Tuault*. Un autre de ses petits-fils, M. *Dahirel*, a été député du Morbihan en 1848 et en 1871.

RENÉ KERVILER.

A suivre.

LETTRES ET ARTS

Société des Arts réunis de la Mayenne. — Cette société présidée par M. C. de Chalais ouvrira son exposition à Laval le 21 août prochain. Il y a quelques jours M. Messager, secrétaire, a demandé le catalogue de l'Exposition bretonne-angevine pour pouvoir inviter les artistes ayant pris part à à cette exposition.

Le musée de Quimper. — On lit dans le *Finistère :*

La Commission du Musée réunie mardi dernier, a reçu communication d'une lettre écrite au nom de la famille de M. le baron Richard pour offrir un buste de cet ancien préfet du Finistère, mort il y a quelques semaines. Le buste est en bronze et porte la signature célèbre de Dantan jeune.

Aux termes de la lettre dont il s'agit, M. le baron Richard avait manifesté la volonté formelle que son buste fût placé au Musée de Quimper après sa mort. C'était aussi le vœu du statuaire Dantan lui-même, qui l'avait exprimé, paraît-il, à M. Richard.

La Commission du Musée, à l'unanimité s'est prononcée pour l'acception du don qui lui était offert.

Les statues de Guépin et de Brizeux. — L'inauguration de la statue de Brizeux par Pierre Ogé étant fixée au 19 août, la municipalité de Pontivy, d'accord avec M. Léon Séché, a fixé l'inauguration de la statue de Guépin par Léofanti au 18 août. C'est M. Jules Simon qui présidera les deux cérémonies.

A cette occasion la *Revue de Bretagne et d'Anjou* publiera un n° consacré exclusivement aux fêtes de Lorient et de Pontivy.

De son côté M. Olivier de Gourcuff, rédacteur en chef du *Korrigan* qui se publie à Nantes, prépare un petit volume de vers qui sera comme le *tombeau* de Brizeux et où tous les poètes nantais ont voulu payer leur tribut au chantre de *Marie*.

C'est M. Léon Séché qui a été prié de faire la préface.

—

Palmes académiques. — A l'occasion du 14 juillet, MM. l'abbé Martin, ancien élève de l'Ecole des hautes études, auteur de travaux de philologie remarquables et M. Bellec, chargé du cours de cinquième au lycée de Lorient, tous deux membres de l'Association bretonne-angevine, ont été nommés officiers d'académie.

L'administrateur-gérant : P. REDONNEL

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 17 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er AOUT 1888

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Le grec et le latin. — Un discours-ministre. — Les deux bachauds. — Langues mortes et langues vivantes. — L'avenir des belles-lettres. — Les *Drames philosophiques* de M. Ernest Renan. — L'Académie et l'*Immortel* de Daudet.— Zola sous la coupole !

Qui nous délivrera des Grecs et des Romains?

Les potaches sont dans la jubilation. Avant de prendre la clé des champs, ils ont entendu le ministre de l'instruction publique faire, en très bon langage d'ailleurs, le procès au latin et au grec qui les ennuient pour la plupart. M. Lockroy a parlé à la distribution des prix du concours général comme aurait pu le faire M. Raoul Frary. Vous savez que c'est M. Frary qui le premier osa mettre la cognée dans l'antique forêt de l'éducation classique. J'ai eu l'occasion de dire à cette place ce que je pense de ses ouvrages et de la révolution qui est en train de s'accomplir dans le domaine de l'enseignement. Si j'y reviens aujourd'hui c'est uniquement pour vous faire part des objections que m'a suggérées le discours de M. Lockroy. Ce discours, en effet, ne saurait passer inaperçu. C'est de beaucoup le plus important qui ait été prononcé aux distributions de prix.

M. Lockroy en veut donc, lui aussi, au latin et au grec. On a eu beau, dans ces dernières années, donner une importance considérable à l'enseignement secondaire spécial et créer le « bachaud des épiciers » à côté du bachaud des classiques, M. Lockroy estime qu'on fait encore la part trop belle aux langues mortes et se demande très sérieusement à quoi elles servent. Il n'est pas éloigné de ne voir dans l'étude approfondie du grec et du latin qu'un pur exercice de gymnastique et doute que cet exercice soit bien utile à la culture intellectuelle. Que de temps perdu à déchiffrer Homère et Plutarque, Cicéron et Virgile ! Ne vaudrait-il pas mieux remplacer dans une très large mesure l'étude des langues mortes par celle des langues vivantes, et, plutôt que de remonter aux siècles d'Auguste et de Périclès, s'en tenir aux grands siècles littéraires de la France ? Est-ce que Bossuet et Milton, pour s'imprégner de la Bible, ont attendu d'avoir appris l'hébreu ? Quel est l'érudit latiniste ou hellénisant qui peut se vanter d'avoir parlé sa langue plus purement et avec plus de finesse profonde que nos femmes de France, les Maintenon, les Caylus, les Staal-Delaunay, les du Deffaut qui n'apprirent jamais le latin ? Le moment est venu de savoir ce qui se dit de grand autour de nous. De très grands noms surgissent et s'imposent. Des écrits comme ceux de Châteaubriand, de Lamartine, de Victor Hugo, de Michelet, d'Ernest Renan réclament l'attention des écoliers, etc., etc.

Voilà la thèse posée par M. Lockroy. Voyons les objections qu'elle fait naître. Sans doute l'étude approfondie du latin est une gymnastique fatigante, mais combien elle est utile pour apprendre à écrire en français ! Rien ne s'acquiert sans effort et nos grands écrivains ont gardé religieusement l'admirable forme latine. Si j'ouvre Bossuet, Pascal, Racine, Fénelon, je me trouve en présence de phrases dont la construction savante, les tours ingénieux, les inversions hardies sont inspirés du latin, et si je n'ai pas appris le latin une partie de leurs beautés — la beauté de la forme antique m'échappe. On triomphe actuellement dans l'Université de la suppression pure et simple du vers latin. Eh bien, qu'on en pense ce qu'on voudra, je re-

Digitized by Google

grette, et je ne suis pas le seul, qu'on ait renoncé entièrement à cet exercice.

Il se peut qu'on en ait abusé, qu'on y ait perdu un temps précieux, mais si vous saviez quelles jouissances il procurait à ceux qui en appréciaient le charme ! Il faut savoir monter et démonter le vers pour comprendre et savourer la poésie d'Homère et de Virgile. Autrement elle fait l'effet de mots plus ou moins harmonieux enfilés bout à bout comme des perles, sans rime ni raison, c'est le cas de le dire, puisque les vers anciens ne rimaient pas. Sans compter que très souvent si vous ne savez pas la prosodie, vous êtes exposé à faire des contre-sens, faute de pouvoir distinguer une brève d'une longue. Quand il n'y avait qu'une sorte d'enseignement secondaire et qu'une sorte de baccalauréat, quand tout le monde était forcé d'apprendre le latin, je conçois qu'on ait songé à supprimer autant que possible les exercices que j'appellerai des exercices de luxe, mais à présent que la bifurcation est faite, à présent que l'étude du latin n'est plus obligatoire pour faire son chemin dans le monde, je ne comprends pas qu'on prive plus longtemps les hautes études classiques de la gymnastique instructive, amusante du vers latin.

M. Lockroy dit encore que l'étude du latin n'est pas indispensable pour bien parler sa langue et qu'on apprend autant sinon plus dans une traduction que dans le texte original. Est-ce que Milton et Bossuet, s'écrie-t-il, pour s'imprégner de la Bible, avaient attendu de savoir l'hébreu ? L'exemple me paraît assez mal choisi. La Bible, en effet, n'est pas un livre ordinaire. Son intérêt pour un profane réside en grande partie dans la couleur des récits, dans les comparaisons et dans les images, et les images se retrouvent aussi nettes, aussi transparentes dans une traduction que dans le texte. J'ajouterai que s'il avait su l'hébreu, Bossuet dont on connaît l'indépendance vis-à-vis de Rome aurait peut-être devancé M. Ernest Renan dans l'étude critique des *Origines du christianisme* — ce qui aurait ngulièrement modifié la marche de l'esprit français au dix-septième siècle.

Que toutes les femmes citées par M. Lockroy n'aient pas connu le latin, cela ne prouve pas grand'chose, car elles vivaient dans le commerce de gens qui le parlaient couramment et le connaissaient à fond. Vers la fin du XVIII[e] siècle et au commencement du nôtre, les femmes lettrées n'étaient pas rares qui avaient fait des études latines. Madame de Rémusat l'avait appris pour pouvoir l'enseigner à son fils. Combien d'autres l'apprenaient pour entrer plus avant dans l'esprit de Port-Royal dont elles subissaient encore le charme et l'influence sévère. M. Bardoux qui a écrit leur histoire ne nous dit pas si Pauline de Beaumont et madame de Custine (1) savaient le latin, mais à lire leur correspondance amoureuse avec Châteaubriand on devine qu'elles s'étaient nourries de la lecture de nos auteurs classiques qui tous avaient sucé le lait de la louve.

M. Lockroy voudrait qu'on mît dans les mains des écoliers nos grands écrivains du XIX[e] siècle. Cela vaudrait mieux, en effet, que de les laisser les lire en cachette, sous le couvercle de leurs pupitres, mais, que vont penser les mamans de l'idée qu'a M. Lockroy de nourrir leur fils de l'esprit de M. Ernest Renan ? J'ai peur qu'elles ne soient pas du tout de l'avis du ministre. M. Renan s'est fait une si mauvaise réputation avec sa *Vie de Jésus* et la plupart de ses ouvrages sont

PORTRAIT DE M. CORNILLIER

si peu à la portée des jeunes intelligences ! Je relisais hier dans les *Drames philosophiques* (2) ces admirables dialogues qui sous le nom de *Caliban*, de l'*Eau de Jouvence*, du *Prêtre de Némi*, de l'*Abbesse de Jouarre* ont fait, au moment de leur apparition, les délices des lettrés. J'avoue que je ne vois pas ce livre aux mains des écoliers. C'est la lecture d'un esprit qui est revenu de tout, qui a pesé le pour et le contre de toutes les doctrines et de tous les systèmes. Avant d'être sceptique il faut avoir cru, je plaindrais la jeunesse qui ne saurait plus croire. Voilà pourquoi je ne donnerais pas à lire à des collégiens les ouvrages de M. Ernest Renan. Ils sont excellents, ils sont divins pour l'homme parvenu à l'âge mûr, ils seraient mortels pour des jeunes gens qui ont encore des illusions et qui cherchent leur voie.

Sous le bénéfice de ces observations, je suis tout

1. *Madame de Beaumont* et *Madame de Custine*, 2 vol. in-8, chez Calmann-Lévy.
2. 1 vol. in-8, chez Calmann-Lévy.

Digitized by Google

près de partager l'opinion de M. Lockroy en ce qui touche l'enseignement des générations nouvelles. Les progrès accomplis dans le domaine scientifique ont bouleversé l'économie sociale et changé les conditions de la vie. A des temps nouveaux il faut une éducation nouvelle. L'homme ne vit pas seulement de latin, et les beaux jours des disputes littéraires et théologiques sont finis. La jeunesse doit être armée pour soutenir le dur combat de la vie. C'est pourquoi nous la voyons peu à peu déserter les lettres pour se jeter à corps perdu dans l'étude des sciences mathématiques. L'avenir, il ne faut pas se faire d'illusion, est au commerce et à l'industrie. Les carrières dites libérales ne seront bientôt plus accessibles qu'aux gens riches, et les belles-lettres, si le mouvement continue, ne seront bientôt plus cultivées que par les candidats en herbe à l'Académie française.

DESSIN DE M. CORNILLIER POUR ILLUSTRER *Religion et Religions*, DE VICTOR HUGO. (Exposition bretonne-angevine)

Cette pauvre Académie ! la voilà encore en butte aux attaques des uns et aux railleries des autres, et cela à propos de l'*Immortel* de Daudet. Je ne sais pas ce que vous pensez de ces campagnes intermittentes contre le docte corps qui siège sous la coupole, mais à mes yeux c'est du pur enfantillage. Qui donc a jamais prétendu que l'Académie fut irréprochable et qu'elle ne renfermât que des aigles ? Si l'on faisait l'appel de tous ceux qui depuis Richelieu ont occupé les quarante fauteuils il y en a certainement les trois quarts auxquels on repondrait : inconnu. Mais qu'est-ce que cela prouve ? Est-ce que, à côté des nullités et des médiocrités vous n'avez pas eu Châteaubriand, Victor Hugo, Lamartine, Alfred de Musset, Sainte-Beuve, pour ne citer que les grands noms du XIX^e^ siècle ? est-ce que de notre temps nous n'avons pas encore à l'Institut les Jules Simon, les Dumas, les de Lesseps, les Renan, les Pasteur ?

Un chroniqueur, parlant de l'*Immortel*, disait cette semaine : quel est l'académicien qui pourrait y répondre ? J'en vois pour ma part deux ou trois qui seraient capables de le faire avec quelque esprit : Halévy et Pailleron, par exemple. Mais voilà, ces messieurs ont d'autres occupations et songent probablement que l'Académie est assez grande pour se défendre toute seule. Que lui reproche-t-on, d'ailleurs ? Ne vient-elle pas de terminer le tome III de son dictionnaire ? On peut la blaguer sur la lenteur qu'elle y apporte, elle sait qu'elle a l'éternité devant elle. Si elle encourage des auteurs qui ne valent pas le diable, elle récompense, en retour, des ouvrages et des actions qui méritent de ne pas passer inaperçus. M. Alphonse Daudet en sait quelque chose, lui qui doit son premier succès à l'Académie française. Je ne dis pas, remarquez bien, que son livre de *Fromont jeune et Risler aîné*, ne se serait pas vendu

Digitized by Google

sans la couronne académique qui lui fut attribuée il y a quelque quinze ans, mais enfin cette distinction mit son nom en évidence. Je le surprendrais bien si je lui disais que l'Académie en reçut des reproches amers : « Comment ! écrivait-on de tous côtés, au sécrétaire perpétuel, vous récompensez de pareils livres ! à qui donc voulez-vous que les mères de famille se fient pour acheter des ouvaages à leurs filles ? » Les mamans qui se plaignaient de la sorte s'imaginaient que tous les prix de l'Académie étaient des prix Monthyon.

Non, voyez-vous, toutes ces vaines querelles ne prouvent rien. L'Académie est ce qu'elle est, ce n'est pas l'*Immortel* qui la changera. Et puis qu'est-ce que cela fait au public que M. Alphonse Daudet dédaigne l'habit à palmes vertes ? Il ne manque pas d'écrivains de talent — Musset le premier — qui traitèrent les académiciens de vieux bonzes et de philistins et qui finirent par être académiciens eux-mêmes. Ne voilà-t-il pas qu'on parle de la candidature probable de Zola ? C'est à n'y pas croire, mais les intimes de Médan, ceux qui sont dans les secrets du maître, affirment qu'il est en train de se rapprocher de l'Académie. *Nana* sous la coupole ! Voyez-vous cela d'ici ! L'aveugle du pont des Arts est capable de se sauver du coup.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LE PARADIS RETROUVÉ

POÈME DE LA PREMIÈRE HEURE

L'Eden était fermé. La terre ouvrait ses routes :
Adam, d'un seul regard, les interrogea toutes,
Et, ne pouvant choisir parmi tant de chemins,
Il se tourna vers Ève et dit : « Étends les mains !.
Je te laisse le choix entre tous nos domaines.
Puisque j'ai quitté Dieu, qu'importe où tu me mènes ?...
Ma patrie est partout avec Ève ; ses yeux
Me tiendront lieu du jour qui me venait des cieux...
Près de toi rien ne manque à mes regards ; ma vie,
Condamnée à la mort et maudite, est ravie,
Puisque le Créateur, qui te créa pour moi,
M'ordonne de te suivre et de mourir pour toi.
L'Éternel est clément dans sa double sentence ;
Sa justice n'a pas atteint notre existence ;
Ève, tous deux unis, maîtres dans ces déserts,
Tu seras reine et moi le roi de l'Univers,
Je te suis. Où veux-tu que nous allions ?... ».

— « Vers l'ombre,
Reprit-elle, là-bas vers cette enceinte sombre,
Où l'œil de l'Éternel ne pourra nous chercher.
Pour t'aimer, j'ai besoin, Adam, de me cacher.
Je ne sais quelle flamme à mon visage monte,
Quand j'arrête sur toi des yeux charmés : J'ai honte.
Je ne t'avais pas vu dans Eden : Dieu couvrait
D'un voile de pudeur tout ce qui m'entourait.
Dans Eden, j'ignorais le charme humain des choses ;
J'écoutais les oiseaux, je contemplais les roses,
J'aspirais les parfums et j'entendais les sons ;
Mais rien ne m'énivrait, ni baumes, ni chansons.
Je vivais sans désir, j'ignorais l'espérance ;
Mon bonheur était froid comme mon ignorance.
L'Amour n'était pas né. Non, dans Éden, jamais
Je n'aurais pu comprendre à quel point je t'aimais.
J'étais trop près du Dieu, maître de la nature,
Trop près du Créateur pour voir la créature.
Mais à présent que Dieu n'est plus là, l'homme est Dieu
Pour mon âme, et beauté pour mon regard de feu. »

— « Ève, répondit-il, je l'ignorais moi-même,
Cette loi de l'amour humain ; ce mot suprême :
Aimer ! j'en ignorais hier la volupté.
Dans Eden, je n'ai pas remarqué ta beauté.
Ce que j'aimais hier en toi, c'était ton âme ;
En toi, ce que j'adore aujourd'hui, c'est la femme.
J'admire les contours élégants de ton col ;
J'admire la blancheur de tes pieds sur le sol,
J'admire ton regard où mon regard se noie,
Et le voile onduleux de tes cheveux de soie,
Et ta chair blanche et rose, et ton bras, et ta main,
Et ce beau sein qui doit porter le genre humain !...
Je te suis. Conduis-moi. Dans l'ombre ou la lumière,
Où tu seras, j'irai. Là, marche la première !
Regarde ton chemin ; Moi, je regarderai
La trace de tes pas. Marche ! Je te suivrai... » —

Ève se dirigea vers l'Occident, légère,
Non comme une exilée et comme une étrangère,
Mais comme une habitante à qui tout est connu.
A peine elle foulait le sol de son pied nu ;
A peine elle hésitait dans sa route. A mesure
Qu'elle avançait vers l'Ouest, l'ombre était plus obscure ;
Le firmament prenait des tons gris, les vapeurs
Des grandes mers montaient du flot sur les hauteurs.
On entendait déjà les bruits sourds du rivage.
La solitude avait un aspect plus sauvage ;
L'arôme des sapins résineux chargeait l'air
De son effluve au suc nourrissant, mais amer.
Un peu dans le Sud-Ouest, des voûtes montagneuses
S'étendaient et formaient des lignes caverneuses.
C'est vers ces antres noirs qu'Ève se dirigea.
Palpitante, éperdue, elle y touchait déjà,
Quand Adam, l'étreignant et l'enlevant de terre,
La porta, frémissant, d'amour, dans ce mystère.

. . . . . .
. . . . . .

La nuit parut. Ce fut la plus belle des nuits :
Les astres rayonnaient, l'un par l'autre éblouis,
Le zéphyr et la fleur échangeaient leur caresse ;
Les hôtes des forêts se cherchaient dans l'ivresse ;
Les oiseaux, sans savoir d'où leur venait cet attrait,
Se rapprochaient unis, dans un premier secret ;
Et le ruissellement des eaux autour des mousses
Avaient des bruits de luth, de baisers, de voix douces.
On entendit alors, à travers l'infini,
Les palpitations du Verbe humain béni ;
L'enfantement divin germa dans la nature :
L'Amour, égal à Dieu, créa la créature !..

. . . . . .
. . . . . .

Digitized by Google

L'aube éclairait déjà l'azur et l'Orient :
Adam regardait Ève et l'aube en souriant,
Comme un être enivré des douceurs de la vie.
Ève ne regardait qu'Adam. Belle et ravie,
Les yeux pleins de langueur, elle attachait sur lui
Un long regard encor plus charmé qu'ébloui.

Il dit : « Voici le jour saluant l'hyménée. »
Elle : « Voici l'épouse à tes pieds pardonnée :
Dieu bénit notre hymen, Adam. L'Eden perdu,
Nous l'avons retrouvé ; l'Amour nous l'a rendu. »

MADAME Ale PENQUER.

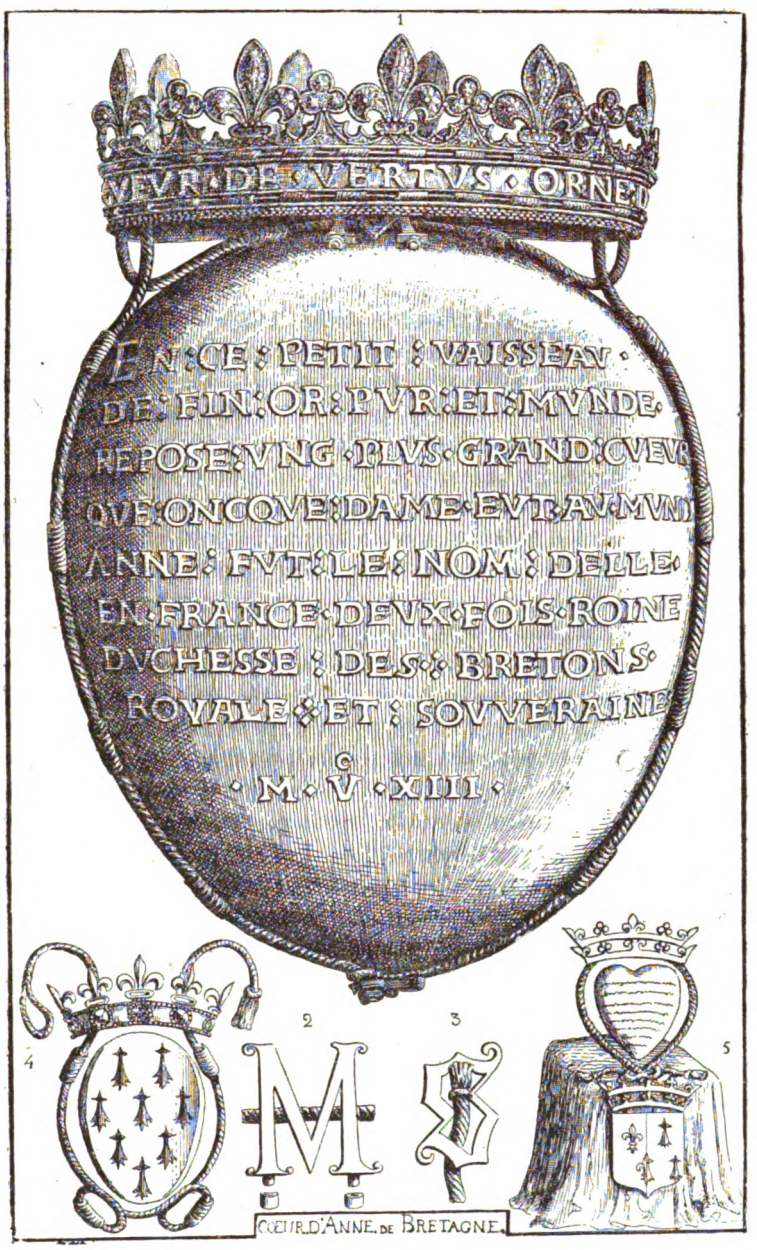

LE CŒUR DE LA REINE ANNE, FAC-SIMILE D'UNE EAU-FORTE DE M. DE ROCHEBRUNE

LE MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE ET DÉPARTEMENTAL DE NANTES

Monsieur et cher directeur,

Je vous remets les notes que j'ai recueillies, un peu à vol d'oiseau, sur le Musée archéologique de Nantes. Intéresseront-elles les lecteurs de la Revue ? Ils seront toujours à même d'en juger... ou de se récuser.

J'ai donc gravi à votre intention l'escalier de l'ancien Oratoire et pénétré dans ce sanctuaire de l'archéologie bretonne, bien campé sur une large place devant le cours Saint-Pierre. Au premier coup d'œil, l'effet général est assez heureux, de légères vitrines s'alignent ou rentrent dans des baies latérales sans nuire à l'aspect intérieur du monument, au fond de grands portraits des maires de Nantes, des statues, un dais brodé pour le passage de Louis XIII décorent

Digitized by Google

le haut de l'abside. C'est une heureuse inspiration d'avoir choisi ce local pour y installer des collections d'archéologie, car ces vieux murs avec leurs pilastres richement sculptés forment un fond parfaitement en harmonie avec les antiquités qu'ils renferment.

Le porche est une ravissante chapelle de la Renaissance provenant de la Collégiale de Nantes. Nous n'avons pas en Bretagne un seul édifice de ce style qui puisse être comparé à ce petit chef-d'œuvre; du sommet à la base, ce n'est qu'un réseau de pierres dentelées et ciselées du plus merveilleux effet.

Pendant que j'admirais ces délicates sculptures, je dois dire que ma contemplation fut interrompue par le gardien qui me pria fort civilement de lui remettre mon parapluie. Pour archéologique que soit cet usage, il n'en est pas moins un abus. A la rigueur, je conçois que dans un musée de peinture le parapluie braqué sur une toile de maître devienne un danger sérieux. Mais ici le risque de transpercer un bas relief ou un sarcophage de granit me semble des plus illusoires. Je proteste et je passe, après avoir mis bas les armes.

En entrant, je remarque d'abord toute une flotille de bateaux trouvés en Loire et suspendus aux murs de côté du porche. Ils sont simplement creusés dans des troncs d'arbres, comme les pirogues de sauvages, et rappellent l'époque la plus primitive de notre navigation. Les ancres sont de grosses pierres rondes percées d'un trou pour y passer un cordage. Auprès se trouve tout l'équipement de cette époque, des haches en pierre emmanchées dans des cornes de cerf, des pointes de lance en silex, des pendeloques, des colliers, puis des ustensiles de terre brune, rouge et noire, inégalement façonnés à la main. C'est dans les profondeurs des vases de Saint-Nazaire, en creusant le grand bassin de Penhouët, que M. l'ingénieur R. Kerviler a retrouvé les vestiges de l'industrie du temps de la pierre polie et cette découverte est la plus intéressante qui ait été faite sur notre sol. Les fouilles des dolmens et des tumulus bretons avaient fait connaître les ornements placés à cette époque auprès des morts. La découverte de M. R. Kerviler nous montre tous les objets usuels servant à la vie de ces peuplades qui nous ont précédés et que nous ne connaissions jusqu'alors que par leurs tombeaux.

Il est curieux de penser que sur ces mêmes rives de la Loire où s'alignent maintenant les steamers, les immenses transatlantiques, naviguaient jadis ces grossières pirogues montées par des hommes armés de haches de pierre, tout comme les sauvages de la Nouvelle-Zélande.

Du reste, ce rapprochement entre le degré de culture de ceux qui habitaient notre pays il y a trois mille ans et l'état actuel des tribus océaniennes est facile à faire, grâce aux collections ethnographiques placés à la suite de ces vitrines. On voit que les haches de pierre, les lances, les colliers des sauvages modernes sont tellement pareils aux nôtres qu'on les croirait trouvés dans les champs de Carnac.

Vers le centre du Musée, je remarque une série de panoplies bien agencées sur un fond velouté qui fait ressortir chaque pièce; elles donnent par époque les transformations successives de notre équipement de guerre.

Ce sont d'abord les armes de bronze, les lances, les haches d'arme, les épées en forme de glaives, fondues dans ce métal brillant comme l'or, telles que le vieil Homère nous les dépeint dans les combats des héros de l'Iliade. Un amoncellement de ces armes a été trouvé près de Nantes, dans les prairies de Mauves, sur un point où, sans doute, a eu lieu quelque grande bataille.

Puis vient la première époque du fer. Une longue épée dont la poignée de bronze se recourbe en croissant passe pour la plus belle de ce type que nous ayons en France. De fait, je ne crois pas que Saint-Germain ou le Musée d'artillerie possèdent l'équivalent de cette arme, trouvée près de Montoir et dont la conservation est parfaite. Il faut croire que dès cette époque la mode avait déjà un certain empire, car le genre des bijoux change brusquement. Le fer étant alors une nouveauté, les colliers, les bracelets, les fibules sont fabriqués avec ce dur métal.

Nous arrivons après à l'époque gauloise contemporaine de la conquête de César. La forme des armes se modifie encore; puis apparaissent les torques d'or enroulés en spirale, les agrafes, les monnaies en electrum copiées sur les statères de la Grèce.

Je passe rapidement la période romaine dont l'ennuyeuse monotonie m'a toujours exaspéré. Ses produits uniformément facturés sur les modèles importés par les conquérants n'ont rien de commun avec notre industrie nationale. Ce sont des produits étrangers imposés par une main ennemie.

L'époque mérovingienne, toute barbare encore, a dans sa simplicité même quelque chose de plus original qui captive davantage l'attention. Des fibules émaillées de vives couleurs, de larges plaques de baudriers niellées d'argent, des agrafes ornées d'arabesques viennent avec la francisque, l'angon, le scramasan, nous montrer l'équipement du guerrier franc.

Je ne puis passer en revue tous les représentants de nos vieilles milices. Je dirai seulement que rien n'est plus instructif que cette méthode de classement, elle nous fait parcourir chaque époque comme dans une série de tableaux d'histoire tracés avec les pièces authentiques. C'est une heureuse innovation que ce cours d'archéologie dont l'enseignement se fait par les yeux.

Mais j'ai hâte d'aborder la partie qui doit le plus vous intéresser, les pièces qui se rattachent à notre histoire de Bretagne. Elles sont nombreuses ici et je ne puis que les indiquer bien sommairement.

Je citerai sans ordre, d'abord le précieux coffret d'or du cœur de la duchesse Anne (1). C'est un merveilleux bijou rehaussé de caractères émaillés et sur-

1. Nous en avons déjà publié la gravure dans notre numéro de la Reine Anne du 20 septembre 1886.

Digitized by Google

monté d'une couronne du plus délicieux travail. Ce joyau, que la ville de Nantes a heureusement disputé au Musée des Souverains (et à bon droit puisqu'il lui avait été légué par Anne de Bretagne), est bien en vue dans une solide vitrine de fer et de glace dont la forme rappelle seulement un peu trop celle d'un aquarium. Du reste, ce défaut qui tient à la pauvreté toute bretonne du Musée, nuit à beaucoup d'autres pièces de grande valeur. Nos vieux objets ont besoin, plus que d'autres, d'une certaine recherche pour être présentés avantageusement, une galerie de peinture, fût-elle composée de chefs-d'œuvre, perdrait beaucoup à être exposée sans cadres. Il est regrettable que le département, qui possède là pour un demi-million de valeurs artistiques et historiques ne se soit pas occupé de les installer plus richement.

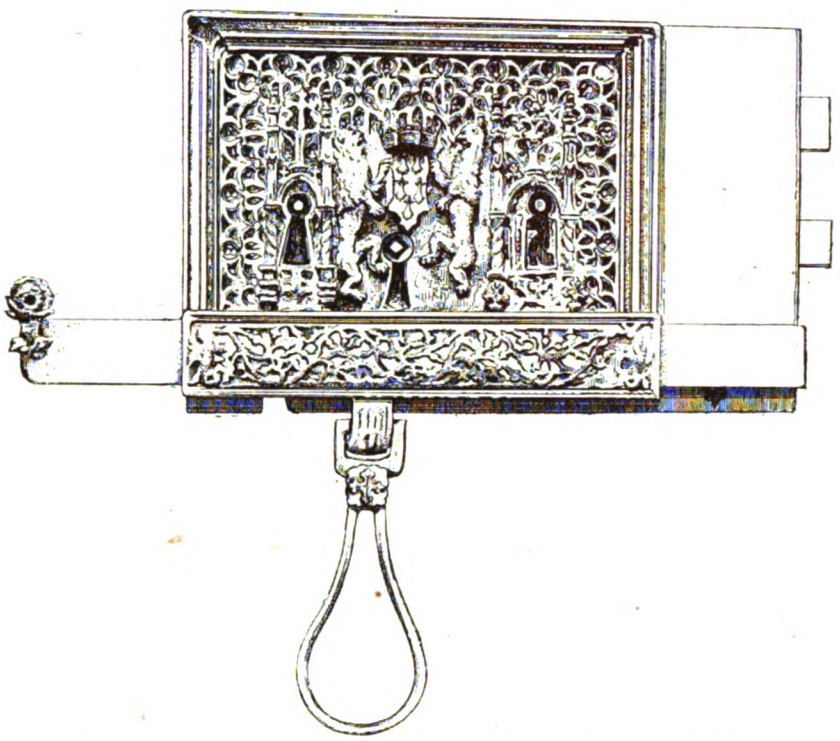

LA SERRURE DUCALE DU MUSÉE ARCHÉOLOGIQUE DE NANTES

Le tombeau de Jean II duc de Bretagne, est remarquable avec ses fines colonnettes de marbre bleu. Un autre monument historique placé tout auprès est la chapelle expiatoire de Gilles de Retz. Une clef de voûte ornée d'un écusson sculpté et enluminé porte les armes de la Bienheureuse duchesse Françoise d'Amboise.

La grande serrure décorée d'hermines que l'on attribue à l'époque du duc François II, est un véritable chef-d'œuvre de ferronnerie avec ses rinceaux, ses festons ajourés où le fer est modelé comme de la cire.

Tout un côté du Musée est consacré au vieux Nantes. Là, sur des poutrelles de bois sculpté s'étagent les statues, les écussons provenant des vieux édifices de la ville. Les plus belles maisons à pans de bois du moyen âge ont été précieusement recueillies. Sur un poteau carnier de l'ancienne rue de la Poissonnerie se voient une statue d'évêque et les enfants Nantais. Puis des figures grimaçantes, un diable la corde au cou, ployant sous le poids du mur qu'il porte sur son dos. Plus loin, les débris d'une maison d'apothicaire du XV[e] siècle nous montrent le maître du lieu pilant ses drogues tandis que sa ménagère, sans doute après un essai trop loyal, se soulage dans une marmite. Ces traits de gauloiserie du bon vieux temps sont sculptés d'une main habile et devaient remplacer avantageusement les annonces de nos quatrièmes pages de journaux.

J'avais encore mille choses à noter, mais une journée même en ce mois de juillet a des limites et la sonnette de clôture est venue m'interrompre. Les quelques dessins que je vous envoie, si vous pouvez les publier, en diront plus que toutes mes descriptions.

Mon impression finale est que le Musée de Nantes, le plus intéressant et le plus complet de la Bretagne, aurait besoin d'une installation plus en rapport avec les œuvres de prix, les trésors du moyen âge et de la Renaissance que possède le Département.

U. GRANDIER.

Digitized by Google

LA COURONNE DU ROI HOEL III

(LÉGENDE CHRÉTIENNE DU DÉPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE)

Le bourg de Gaël, dans l'arrondissement de Montfort, si humble et si ignoré aujourd'hui, a été jadis la capitale de l'ancien royaume de la Domnomée. Hoël III y régna au VI[e] siècle.

En 540, ce bourg se trouvait situé à l'extrémité Est de l'immense forêt qui partageait la Bretagne en deux parties, depuis Gaël jusqu'à Corlay, et qui comprenait les diverses forêts de Paimpont, de Brécilien, de la Hardoninaye, de Moncontour, de la Nouée, etc.

Hoël III avait perdu sa fille de la rage et il en ressentait une vive affliction, lorsqu'un pieux ermite, cachant son nom royal de Conar sous celui de Saint-Méen, vint lui demander l'autorisation de fonder un monastère dans son royaume. Il reçut un bienveillant accueil et obtint ce qu'il désirait. Pour remercier son hôte, Saint-Méen le pria de formuler un vœu. Hoël lui dit : « Je désirerais pouvoir guérir de la rage tous les malheureux qui en seront atteints. »

Aussitôt le vertueux cénobite fit jaillir du sein de la terre la source miraculeuse que l'on voit encore aujourd'hui près de l'église de Gaël, et dont l'eau guérit de l'hydrophobie.

A une époque où la guerre était chose fort commune, le roi de Gaël eut à se défendre de l'invasion des Frisons et soutint un combat près de l'endroit appelé aujourd'hui le Gué-de-Plélan. Dans ce combat, où il fut victorieux, il perdit la couronne qu'il avait sur la tête, et qui était d'une valeur considérable par la quantité et la grosseur des diamants dont elle était ornée.

De retour dans son château, Hoël, malgré ses succès eut un véritable chagrin de l'accident qui lui était arrivé. Il tenait d'autant plus à cette couronne, qu'il l'avait reçue de ses pères. Aussi dit-il à ses trois fils qui l'entouraient (1).

— Allez enfants, en toute hâte, à la recherche de l'objet perdu. Celui d'entre vous qui sera assez heureux pour le découvrir et me l'apporter, celui-là sera désigné par moi pour me succéder dans le royaume de la Domnonée.

Les trois jeunes garçons partirent aussitôt. Mais lorsqu'ils furent seuls dans les bois, les deux aînés se séparèrent du plus jeune et s'entretinrent longtemps ensemble. — « Judicaël, disaient-ils, a toujours plus eu de chance que nous dans tout ce qu'il a entrepris. Il est, en outre, le préféré de notre père, qui ne l'envoie que dans l'espoir que son esprit subtil lui fera découvrir ce que nous chercherions en vain. Laissons le s'égarer dans la forêt où les loups le mangeront peut-être, et courons vite au lieu du combat. »

Ils mirent immédiatement leur projet à exécution et abandonnèrent le pauvre enfant.

Lorsque celui-ci se vit seul, il appela ses frères aussi longtemps que ses forces le lui permirent ; mais bientôt, épuisé par la fatigue, il se laissa choir au pied d'un arbre et fondit en larmes. Heureusement que Saint-Méen l'avait entendu et qu'il vint aussitôt près de lui s'informer du sujet de ses peines. Judicaël raconta à l'ermite le but de son voyage et la conduite de ses frères.

« Console-toi, mon fils, lui dit le saint ; Dieu m'a placé sur tes pas pour te secourir. Je vais non seulement t'indiquer ton chemin, mais encore te donner les moyens de retrouver la couronne de ton père. »

Il lui fit don d'une branche de coudrier et reprit : « Lorsque tu seras embarrassé pour continuer ta route, tu mettras cette baguette à tes pieds, et le petit bout se tournera toujours du côté vers lequel tu dois te diriger. Enfin, tu trouveras une énorme pierre et le cadavre d'un guerrier qui tient encore entre ses mains la couronne qu'il a voulu ravir au roi Hoël III.

Après avoir remercié l'ermite avec une vive effusion, l'enfant prit la baguette et s'en alla vers le Gué-de-Plélan, où il parvint sans difficulté, grâce à son talisman.

Arrivé à l'endroit qui fut choisi plus tard par un autre roi breton, Salomon, pour y fixer sa résidence et où l'on voit encore aujourd'hui les vestiges de son château, Judicaël se trouve au milieu d'un véritable champ de carnage. Les guerriers, pour la plupart encore revêtus de leurs armures, jonchaient le sol de leurs corps et imprégnaient la terre de leur sang. Le jeune voyageur frissonna de la tête aux pieds, en présence de ce spectacle si triste et si nouveau pour lui. Dans une fervente prière, il demanda à Dieu de faire cesser ces guerres impies.

Un peu remis de son émotion Judicaël se rappela le motif de sa présence en ces lieux, et plaça la branche de coudrier à ses pieds. Le petit bout de la baguette se tourna aussitôt vers un bloc énorme de quartz situé à une assez grande distance.

Pour aller jusque là, l'enfant fut obligé de prendre toutes les précautions possibles afin de ne pas trébucher au milieu des cadavres. Enfin il aperçut un guerrier d'une immense stature, couché sur le dos, le corps traversé d'un javelot, tenant entre ses mains la précieuse couronne. Judicaël s'en empara et s'empressa de quitter ces lieux qui le remplissaient d'horreur et d'effroi. Il oublia bientôt l'impression pénible qu'il avait ressentie au milieu des morts, et ne songea plus qu'à la joie qu'il allait causer à son père.

Dans sa précipitation à s'emparer de la couronne, l'enfant avait laissé près de la grosse pierre la baguette du saint, et il s'en aperçut malheureusement trop tard pour retourner sur ses pas. La nuit commençait déjà à étendre ses voiles sur la terre. Après s'être orienté de son mieux, il marcha aussi longtemps que le jour le lui permit ; mais lorsque les ténèbres l'eurent entouré complètement, il s'abrita sous une touffe de bruyère, pour y prendre le repos dont il avait si grand besoin, après une journée remplie de fatigues et d'émotions.

Le lendemain matin, les oiseaux le réveillèrent en chantant sur sa tête leurs joyeuses chansons. Il secoua, comme eux, la rosée dont il était inondé, et chercha ensuite les sentiers qui devaient le ramener à Gaël.

Il erra longtemps à l'aventure à travers les bois, et parvint enfin à retrouver le chemin qu'il avait parcouru la veille. Tout à coup, il entendit des pas derrière lui, puis des voix, qu'il reconnut bientôt pour être celles de ses frères ; ceux-ci, en effet, ne tardèrent pas à le rejoindre. En le retrouvant vivant, et possesseur de l'objet qu'ils avaient inutilement cherché, ils éprouvèrent une vive jalousie, et une pensée criminelle leur traversa le cerveau. Ils se consultèrent du regard et voyant que la même idée leur était venue à tous les deux, ils se précipitèrent sur le pauvre enfant, et lui portèrent à la tête de si violents coups de bâtons qu'ils le tuèrent sur le champ, avant qu'il eût le temps de proférer une parole.

(1) Dans cette légende, recueillie sur les lieux mêmes, il n'est question que de trois fils : Iosse, Winoc et Judicaël. Cependant Hoël III en eut un quatrième, appelé Hoël, comme lui, qui, au moment de notre récit, n'était peut-être pas né, ou était encore trop jeune pour y figurer.

Digitized by Google

Lorsque les assassins eurent ainsi consommé leur crime, ils creusèrent une fosse au pied d'un chêne, pour y cacher le corps de leur frère, qu'ils recouvrirent de terre et de gazon. Iosse et Winoc — tels étaient leurs noms — s'emparèrent ensuite de la couronne et la rapportèrent au roi qui, n'apercevant pas Judicaël, leur demanda ce qu'ils en avaient fait. — Nous ne l'avons pas vu, répondirent-ils; en vous quittant, il nous a laissés pour aller seul de son côté, supposant, sans doute, être plus heureux que nous. »

Cette réponse ne satisfit pas le roi, qui ordonna immédiatement à tous ses serviteurs de parcourir le pays pour retrouver son fils.

Toutes les recherches furent sans résultat, et l'on supposa qu'il avait été la proie des loups.

Hoël ne se consola pas de la perte de cet enfant, et, souvent, en voyant l'air gêné et embarrassé de ses deux autres fils, des doutes affreux lui vinrent à l'esprit.

Cinq années s'écoulèrent, et le temps n'apporta aucun soulagement à la douleur du malheureux père.

Au retour d'un voyage à travers son royaume, le roi, en passant près de l'endroit où le crime avait été commis, aperçut un petit pâtre qui, en soufflant dans un os, disait :

« Mes frères m'ont tué
« Et se sont emparé
« De la couronne de mon père;
« Voilà bientôt cinq ans,
« Qu'un beau jour de printemps
« Ils me couchèrent dans la terre. »

Hoël étonné de ces paroles, s'approcha du berger et lui demanda ce qu'il disait ainsi :

— *J'n'en sais ren*, répondit l'enfant, j'ai trouvé cet os, et en soufflant dedans, je fais sortir les paroles que vous *v'nez* d'entendre.

— Où l'as-tu trouvé ?

— « Ici, au pied de ce chêne. » Et il désigna un petit monticule de terre qui ressemblait à une tombe.

Le roi ayant fait enlever, par ses hommes, les mottes de gazon, ne tarda pas à découvrir le cadavre de son fils chéri. Une exclamation de surprise, et en même temps d'admiration, s'échappa de toutes les bouches, lorsqu'on vit le corps, après cinq ans, complètement intact et presque aussi frais que s'il venait d'être enterré. Un bras encore meurtri avait été brisé par les coups, un os en était sorti, avait sans doute percé la terre, et c'était cet os qui était entre les mains du pâtre.

Le père prit son enfant dans ses bras, le pressa sur son sein et envoya chercher Saint-Méen.

L'ermite en présence de ce miracle, se jeta la face contre terre, pria Dieu avec ferveur, puis se releva, la figure rayonnante, s'approcha du mort, replaça l'os du bras et oignit tout le corps d'un onguent qu'il avait sur lui. Bientôt les chairs se colorèrent, le sang parut circuler, les yeux s'ouvrirent, les membres s'agitèrent et l'enfant revint à la vie.

Ce miracle se répandit promptement dans tout le royaume de la Domnonée, et le nom de Judicaël fut dans toutes les bouches. Le roi fit arrêter et enfermer Iosse et Winoc, voulant les faire juger et punir comme ils le méritaient; mais Judicaël obtint leur grâce et leur pardonna.

Il n'eut point à regretter cette action, car les deux frères se repentirent et firent bientôt oublier, par leur conduite et leurs vertus, le crime dont ils s'étaient rendus coupables.

Saint Judicaël, à la mort de son père lui succéda sur le trône.

ADOLPHE ORAIN.

PIERRE LE HON.

I

Chaque matin ils se rencontraient au coin du boulevard Magenta et du faubourg Saint-Denis; elle, se rendant à son atelier, boulevard Sébastopol, et lui à son étude, dans le quartier du Palais. Lorsque le temps était beau, ou simplement passable, ils dévalaient à quelques pas l'un de l'autre, la longue artère encombrée par les voitures des maraîchers revenant des halles, par les lourds camions de marchandises dont la marche lente retardait la circulation des tramways et des fiacres véhiculant les voyageurs pour la ligne de l'Est. S'il pleuvait trop, tous deux prenaient le tramway de Montrouge, lui montant économiquement sur l'impériale, où il se tenait debout, le parapluie ouvert, elle, pénétrant dans l'intérieur.

Et pas un jour ne se passait sans qu'ils arrivassent en même temps au même carrefour: leur rencontre était chronométrique, et pourtant, depuis plus de six mois qu'elle se produisait inmanquablement chaque matin, jamais ils ne s'étaient dit une parole, jamais ils n'avaient échangé un regard. Lui, cependant, la trouvait fort avenante, brune avec de grands yeux très doux, la taille bien prise, et toujours, lorsqu'il descendait derrière elle l'interminable boulevard, il suivait d'un œil attentif les mouvements gracieux de sa démarche de vraie parisienne.

Elle, avait également remarqué ce grand garçon encore jeune, — vingt-huit ans environ, — ni beau ni laid, la figure sympathique, fort propre dans sa redingote élimée, mais soigneusement brossée, l'air de ce qu'il était, du reste, un bureaucrate rangé, consciencieux, paisible en dépit de son encolure d'athlète: un hercule qui aurait délaissé la massue pour le rond de cuir et les manchons de lustrine.

Sans qu'ils s'en doutassent le moindrement, cette rencontre quotidienne était devenue pour tous les deux une habitude, presque un besoin. Le premier arrivé au coin du carrefour cherchait l'autre du regard et l'aurait volontiers attendu si la rencontre n'eût été aussi régulière, car, bien qu'aucun accord n'existât entre eux, on aurait juré, à les voir si ponctuels, que chaque soir ils réglaient leur montre sur l'horloge de la gare de l'Est, afin de se retrouver à la seconde près, le lendemain matin.

Comment expliquer cette rigoureuse coïncidence de leur arrivé à l'angle de la même rue, devant le même magasin? Je pose la question sans la résoudre. Que d'aucuns prétendent trouver l'explication du susdit cas dans les courants sympathiques et magnétiques, je les laisse libres, mais sans aller chercher midi à quatorze heures, je suis enclin à penser que lui étant un employé exact, elle une ouvrière laborieuse, ils avaient tous les deux le grand et égal souci de se rendre, à l'heure juste, à leur besogne.

Donc, par certain matin d'avril, un de ces beaux matins printaniers de Paris, tout ensoleillés et par lesquels les désirs montent au cœur des amoureux

Digitized by Google

comme la sève dans les branches reverdies, ils se rendaient au travail, elle marchant la première, lui suivant à quelques pas. Tout à-coup, dans la traversée de la rue Turbigo, très encombrée à cette heure matinale, une poussée terrible se produisit : deux chevaux attelés à une calèche de maitre arrivaient dans un galop furieux, malgré les efforts désespérés du cocher, menaçant d'accrocher les autres voitures, affolant les passant qui fuyaient en se bousculant. Elle, déjà engagée au milieu de la chaussée, allait inévitablement être renversée, lorsqu'il se précipita par un bond prodigieux, à la tête des chevaux, parvenant à les faire obliquer à droite, ce qui la sauva, et enfin à les maintenir sous l'effort de ses vigoureux poignets. Mais, dans cette courte lutte, la flèche de la voiture l'avait atteint au front et, quand deux agents vinrent à son aide, ses doigts lâchèrent les gourmettes et il tomba sans connaissance.

Lorsqu'il reprit ses sens, dans la pharmacie ou on l'avait transporté, elle était a ses côtés, plus pâle que lui, assurément, le remerciant en souriant à travers ses larmes :

« O monsieur, que je vous dois de reconnaissance ! Vous m'avez sauvé la vie au péril de la vôtre...

— Bah ! mademoiselle, laissons cela. La belle affaire vraiment. J'ai été un peu secoué, mais demain rien ne paraîtra plus.

— En attendant, interrompit le pharmacien, rentrez chez vous de suite. Votre blessure n'est pas grave, mais elle est large, vous avez perdu beaucoup de sang, un repos absolu est nécessaire. Prenez une voiture et allez vous mettre au lit ».

Elle s'offrit pour l'accompagner, mais il refusa doucement, disant qu'il se sentait beaucoup mieux et que s'il consentait à rentrer chez lui, c'était plutôt pour obéir aux prescriptions du pharmacien que par nécessité. Une simple égratignure et rien de plus : il s'était bêtement évanoui comme une vieille femme, chose impardonnable. Et il monta gaiement dans le fiacre en donnant son adresse au cocher.

Un médecin appelé par le concierge, avait fait un second pansement et ordonné le repos. Le jeune homme avait dormi toute la journée d'un sommeil réparateur à peine agité par une légère fièvre, et quand il se réveille vers le soir, dans ce bien-être qu'éprouvent les blessés en se sentant étendus dans un bon lit, il la revit à son chevet, attentive, guettant son réveil :

« Vous ici, mademoiselle, — lui dit-il avec son large sourire, — que vous êtes aimable et que je vous remercie ?

— Chut ! ne parlez pas trop, et dites-moi seulement comment vous vous trouvez.

— Mais très bien et très heureux. En vérité je bénis cette aventure qui m'a procuré le plaisir de faire votre connaissance... plus ample connaissance, veux-je dire, car voici tantôt six mois que chaque matin je vous rencontre et que je vous remarque aussi...

— Monsieur, la connaissance est faite et parfaite. J'ai tenu encore à vous remercier, car il est supposable que sans vous je serais morte, où à peu près maintenant. Soignez-vous et permettez-moi d'espérer que d'ici peu je vous rencontrerai comme de coutume.

Le lendemain, à l'heure habituelle, il était à son poste, un peu pâle, la tête entourée d'un bandeau, mais l'air heureux de penser qu'elle allait venir. Elle, de son côté, fut exacte, et pour la première fois, ils s'abordèrent à ce coin de carrefour :

« Comment, imprudent, vous voilà déjà debout ! mais vous voulez donc vous tuer.

PORTRAIT DE M. CORMERAY

— Oh que non, répondit-il en riant, je n'ai point envie de mourir, au contraire. Et puis, voyez-vous, mademoiselle, je crois que l'idée de vous rencontrer et de vous parler m'a plus vite remis sur pieds que les soins du médecin ; je n'ai guère dormi cette nuit, je ne m'en plains pas, car toujours j'ai pensé à vous et si vous consentez à prendre mon bras, je serai heureux de faire en votre compagnie, le chemin que nous avons tant de fois fait à quelques pas l'un de l'autre.

Elle s'appuya sur son bras et tous deux descendirent allégrement vers Paris.

II

Alors ils se racontèrent leur vie.

Lui, se nommait Pierre Le Hon. Son père avait été notaire à Nantes, et s'était marié richement à la fille d'un armateur de la grande capitale bretonne ; malheureusement de fausses spéculations de Bourse l'avaient complétement ruiné. La mère très délicate, presque toujours malade, était morte de cette ruine, et alors le notaire s'était retiré avec ses deux enfants, Pierre et Jeanne, à Guérande, sa ville natale, où il vivait chichement avec les dernières épaves de son naufrage, un millier d'écus de rente tout au plus.

Pierre dit à sa nouvelle amie son enfance librement écoulée dans cette vieille ville gothique ayant con-

Digitized by Google

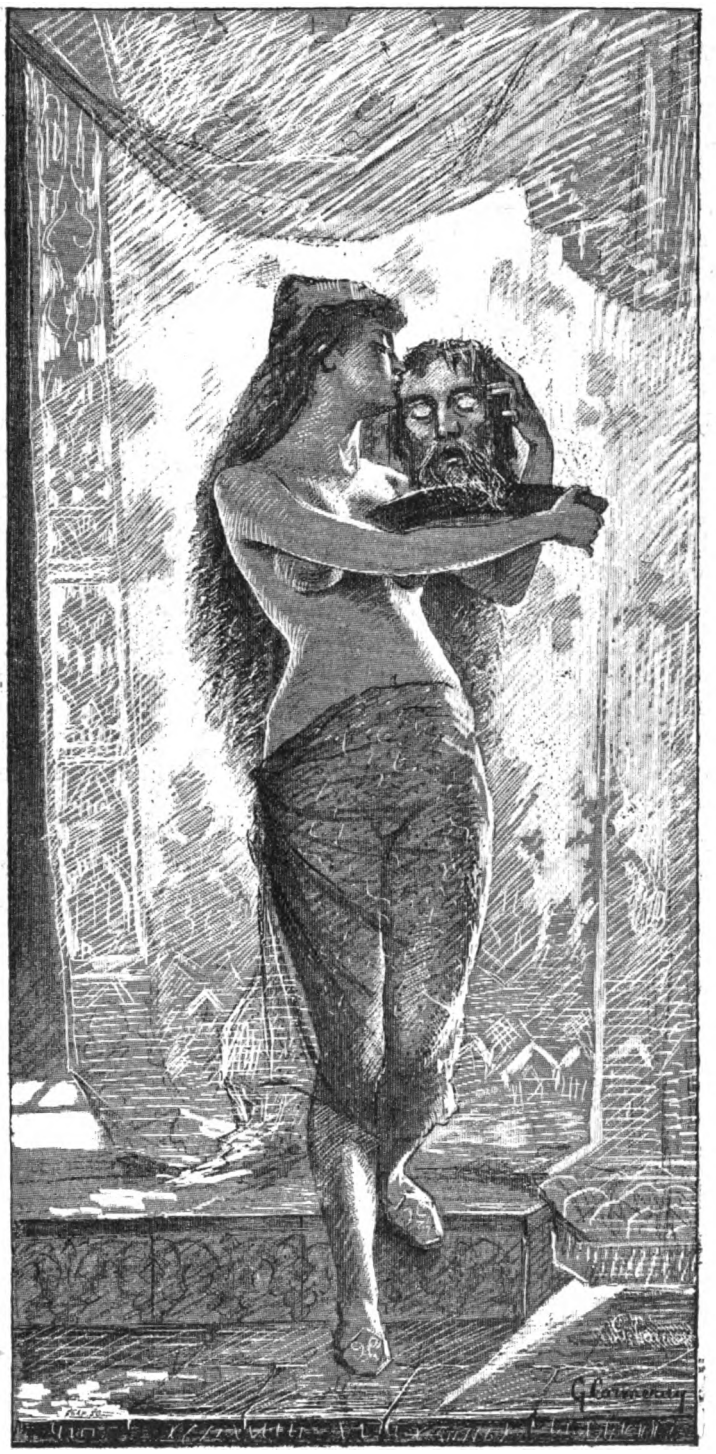

LA SALOMÉ DE M. CORMERAY (Exposition bretonne angevine).

servé intactes sa ceinture de murailles du XIV^e^ siècle et sa physionomie de cité féodale, ses courses avec les enfants des paludiers dans les marais salants, à Saillé, au Croisic, à Batz, au Pouliguen ; les parties de pêche sur la *Grand'côte* ou au large, dans les chaloupes croisicaises ; les baignades en mer, le grand air salin qu'on respirait là-bas, flairant une bonne odeur de violette, si sain, si fortifiant :

« Voyez, — disait Pierre en frappant de ses gros poings sa robuste poitrine, — le coffre est bon ; eh bien nous sommes tous ainsi au pays ». Et quand il parlait du *pays*, son œil devenait plus brillant, il relevait la tête, ses narines se dilataient comme pour respirer à travers les cent lieues qui l'en séparaient, cette bonne brise de mer si salutaire, qui avait rempli ses poumons durant les années de sa prime jeunesse.

Puis, quand il eut douze ans, le père l'envoya au

Digitized by Google

lycée de Nantes. Ce fut pour lui un grand chagrin, mais il savait déjà qu'il serait sans fortune et devrait se tailler une situation dans le monde. N'avait-il pas une jeune sœur qu'il adorait comme une petite madone et à laquelle il s'était promis d'abandonner entièrement ce qui lui reviendrait un jour de leur père. Pierre était arrivé au collége très en retard sur les enfants de son âge, car l'ancien notaire aigri par ses revers et par la mort de sa femme, n'avait guère pris soin de son instruction. Mais l'enfant était persévérant, — *têtu*, comme on dit au pays; — quoiqu'elle eût été laissée en friche ainsi que les landes armoricaines, son intelligence était vive, aussi se mit-il bientôt au niveau de ses condisciples.

A dix-huit ans, Pierre obtenait son diplôme de bachelier ès-lettres et faisait son volontariat d'un an, ce qui obligeait l'ancien notaire à vendre le peu qui lui restait de marais salants afin de pouvoir verser les quinze cents francs nécessaires. De retour du service, le jeune homme après avoir été passer un mois à Guérande auprès du père et de la sœurette, prenait le train de Paris avec cinq cents francs en poche, reliquat de la vente des marais salants, une lettre de recommandation de son père pour un avoué de ses amis, et, dans la tête, l'idée arrêtée de faire son chemin.

La chance le favorisa et il n'eut pas à lutter, comme tant d'autres jeunes gens, avec les difficultés de l'existence. L'avoué l'employa de suite comme clerc, aux appointements de quatre-vingts francs par mois. C'était peu, à la vérité, mais très suffisant pour lui. S'il avait bon appétit, il n'était point difficile sur le choix des mets. Aussi son robuste estomac s'accomoda fort bien du sommaire déjeuner fait à l'étude même avec quelques sous de charcuterie, le vin et le pain que lui octroyait généreusement l'avoué, ainsi que du dîner pris dans un restaurant à prix-fixe où ce repas ne lui coutait pas moins d'un franc cinquante centimes. Après cela s'il ressentait parfois des tiraillements d'estomac, il les apaisait avec quelque morceau de pain toujours en réserve dans sa poche. A Paris le pain ne se paie pas plus cher qu'ailleurs et il est excellent; Sir Richard Wallace a, d'autre part, doté la grande ville de jolies fontaines où coule une eau très potable.

Pierre n'était pas plus exigeant pour le logement que pour la nourriture: il avait loué quinze francs par mois, à Montmartre, un petit cabinet garni situé sous les combles, mais dont il se montrait enchanté à cause de la vue sur Paris, compensation suffisante, selon lui, à la chaleur étouffante ou au froid insupportable qui, suivant la saison, transformaient son logis en Spitzbergoz en petit Sénégal. Que diable on ne peut pas avoir tous les avantages à la fois. A ceux qui s'étonnaient de le voir demeurer si loin de son bureau, le jeune homme répondait qu'étant assis toute la journée, l'exercice qu'il prenait matin et soir lui était salutaire.

C'est ainsi qu'il vivait heureux, trouvant encore le moyen d'économiser de temps à autre une pièce de deux francs cinquante pour s'offrir un parterre au théâtre français. En arrivant à Paris, Pierre avait distrait deux cents francs de son capital, pour se monter une garde-robe et le reste, soigneusement mis de côté, était réservé pour les éventualités.

Depuis près de dix ans Le Hon menait cette existence, seulement l'avoué satisfait de son travail, avait successivement porté ses appointements à cent, cent cinquante et enfin deux cents francs par mois. C'était la fortune, car cette augmentation de salaire ne le fit changer en rien ses habitudes; tout au plus s'offrit-il moins rarement un parterre au français. Mais cela lui permit cet autre luxe qui lui était très doux, d'envoyer de temps en temps quelque cadeau à la sœurette enchantée de recevoir là-bas, en Bretagne, un souvenir du grand frère et de la grande ville.

Il avait songé aussi à économiser de quoi aller passer au pays quinze jours de vacances que le patron lui promettait pour le mois d'août prochain. C'est qu'aussi bien il avait grande hâte d'embrasser le père et Jeanne, ce qui ne lui était pas arrivé depuis tantôt dix ans. Comme ils devaient être changés ! Le vieux sans doute tout blanc, tout caduc, et la sœurette, encore enfant lors de son départ, quelle belle fille elle devait faire aujourdhui ! « Oh oui, une belle et jolie fille, — disait Pierre à sa compagne, — jolie comme vous, mademoiselle, quoique dans un genre différent. Elle est aussi blonde que vous êtes brune, elle a votre taille svelte et gracieuse, mais ses mouvements sont moins vifs que les vôtres. Ses yeux sont bleus, les vôtres sont noirs, mais ils ont la même douceur; vous êtes gaie, Jeanne est mélancolique, toutes deux cependant vous êtes bonnes, j'en suis certain. Vous devez avoir l'âge de ma sœur, vingt-six ans. Si vous saviez, mademoiselle, comme je serai heureux de la revoir et comme je suis heureux de vous connaitre. J'ai quitté ma sœur portant encore des robes courtes et coiffée en fillette, ses beaux cheveux blonds pendant en tresses épaisses sur ses épaules. Et quel plaisir de retrouver ma vieille ville de Guérande avec ses maisons de bois à hauts pignons, ses remparts de granit, sa porte Saint-Michel qui est à elle seule une forteresse, sa belle église de Saint-Aubin ! Et la mer! Vous ne connaissez pas la mer, mademoiselle ? Tenez, je voudrais pouvoir vous emmener avec moi et vous montrer toutes ces belles choses tant aimées, ma sœur, ma Bretagne et la mer.

Il s'emballait réellement, se voyait déjà là-bas, parcourant avec les deux jeunes filles les falaises de la *Grand'côte* au pied desquelles déferle la mer sauvage. Dans tout Breton il y a un poète; le poète s'éveillait en Pierre le Hon, paisible bureaucrate qui nageait pour le moment en pleine rêverie. Le mirage du pays, l'espoir d'embrasser bientôt son père et sa Jeanne et aussi le bras de la jeune fille appuyé sur le sien, avaient grisé ce sobre, enthousiasmé ce tranquille.

Enfin il revint à la réalité et dit à sa compagne :

Digitized by Google

« Mais vous, mademoiselle, quelle est votre nom? »

III

Elle répondit : « Virginie Clément, vingt-cinq ans, née à Paris, demeurant rue de la Chapelle. »

Ah! son histoire était très simple, à elle, et très triste aussi : Son père, un bon ouvrier zingueur, mais aimant un peu trop à lever le coude, avait, un lendemain de fête, perdu l'équilibre et dégringolé du toit, sur lequel il travaillait. Virginie atteignait alors ses sept ans. La mère ne pleura pas longtemps son mari, qui, du reste, la rossait consciencieusement chaque soir de ribote, et se mit en ménage avec un voisin. Les choses allèrent tant bien que mal pendant les premières années de cette union irrégulière. L'homme se montrait bon pour la petite qu'il promenait le dimanche sur les talus ou dans les fossés des fortifications, mais, coup-sur-coup, deux autres enfants arrivèrent, alors tout changea dans la maison. Profondément ennuyé de toutes ces charges, le pseudo-beau-père assez sobre jusque-là, se mit à fréquenter l'assomoir, il prit en haine Virginie que sa mère, dont toutes les tendresses s'étaient portées sur les deux derniers nés, accabla de mauvais traitements.

A treize ans la fillette entrait en apprentissage chez une tailleuse : elle y était depuis dix-huit mois quand sa mère mourut sans avoir régularisé sa situation avec son *homme*. Celui-ci expédia les petits à une sœur, en Bourgogne, puis disparut après avoir vendu tout ce qui se trouvait dans la maison.

Sans parents, sans soutien, sans ressources, Virginie fut recueillie par sa patronne qui l'employa dès lors comme ouvrière. Elle resta deux ans encore dans cette maison hospitalière, mais la maîtresse étant morte, l'atelier fut fermé et la jeune fille se trouva sur le pavé.

Etant assez bonne tailleuse, elle parvint facilement à s'employer, mais non dans les mêmes conditions que par le passé. Chez son ancienne patronne, Virginie était logée et nourrie, il lui fallut alors se mettre en garni et prendre sa nourriture au dehors, ce qui absorbait presque entièrement son gain. Elle vécut pourtant ainsi quatre années encore, réalisant des prodiges d'économie.

A cette époque, — (Oh! elle serait franche avec son nouvel ami), — elle avait fait la connaissance d'un monsieur très bien dont elle ne tarda pas à être la maîtresse. Fort épris l'un de l'autre, les deux amoureux se rencontraient avec beaucoup de mystère, car le jeune homme était tenu, disait-il, à de grandes précautions pour des raisons de famille qu'il n'expliqua pas, du reste plus longuement à Virginie. Malgré cela, la jeune fille se trouvait heureuse, partageant son existence entre son travail qu'elle ne négligea pas, et son amant qu'elle voyait trop rarement, mais à qui elle avait voué un véritable culte.

Cette liaison durait depuis une année quand Virginie devint enceinte. A la nouvelle de cette grossesse l'amant déclara tout net qu'étant marié, il ne pouvait endosser cette paternité dont il n'était pas peut-être l'auteur, et disparut en laissant quelques louis à la pauvre fille.

« Alors, dit Virginie à Pierre que cette confidence avait atterré, — ah, alors, voyez vous, je pensai sérieusement à mourir, mais un mouvement de l'enfant que je portais dans mon sein me rappela au devoir, et je me dis que je n'avais pas le droit de le tuer en me tuant. »

Elle raconta à Pierre ses couches faites en secret chez une sage-femme, le mensonge qu'elle dit à sa patronne pour expliquer son absence de dix jours, le chagrin qu'elle éprouva en se séparant de son enfant, une jolie petite fille appelée Berthe, et qui courait maintenant sur ses deux ans. Pauvre mignonne qu'elle n'avait pas vue depuis le jour affreux où la nourrice l'emporta très loin, du côté d'Amiens. Par exemple elle recevait souvent de ses nouvelles, deux fois par mois au moins, et toujours satisfaisantes; l'enfant poussait comme un chêne. Les mois de nourrice étaient lourds, trente francs, mais elle se faisait d'assez bonnes journées, gagnant cinq francs en moyenne, ce qui n'était pas trop, cependant, car chaque matin, en se levant, elle avait déjà trois francs de frais.

« Je vais vous dire comment, monsieur Pierre, d'abord un franc pour la petite, un autre franc pour mon mobilier que je paie par billets, car fatiguée d'être exploitée par ma logeuse qui me louait quarante francs par mois un taudis qui n'en valait pas vingt, j'ai résolu de me mettre dans mes meubles. Il y a tout bénéfice vous comprenez, ainsi me voilà bientôt libérée, je n'ai plus que trois billets à payer sur les dix que j'avais souscrits. Et après je serai chez moi, ne devant rien à personne. Enfin je paie trois cent vingt francs de loyer, vous voyez que je ne suis pas loin du compte en disant que j'ai trois francs de frais par jour avant de boire ni de manger. Et après ? Je joins toujours les deux bouts à la fin de l'année et je trouve encore le moyen d'être propre et d'envoyer des jouets à ma petite Berthe. »

Les deux jeunes gens étaient arrivés devant l'atelier de Virginie ; Pierre la regarda en face : « A demain, lui dit il, et d'ici-là, songez que je vous aime. » Et il s'éloigna à grands pas.

IV

Pierre n'attendit pas le lendemain pour la revoir, le soir même, à l'heure de la sortie des ouvrières, il rôdait devant le magasin. Quand il l'apperçut il la suivit à quelque distance pour ne pas la compromettre devant ses amies, puis il l'aborda plus loin en lui disant :

« Bonsoir mademoiselle Virginie. »

— Comment c'est vous, monsieur Le Hon, fit-elle très étonnée, je ne pensais pas vous retrouver avant demain.

Digitized by Google

— Ecoutez-moi, mademoiselle, demain c'était trop éloigné, jamais je n'aurais pu attendre jusque-là, j'ai tant de choses à vous dire.

— Tant de choses depuis ce matin, monsieur Pierre?

— Depuis ce matin et depuis..... six mois. Tenez, je sais mal tourner les compliments; à part mes parents et mon pays, je n'avais jusqu'à présent rien aimé. Cela vous semble drôle qu'un grand garçon comme moi ait vécu jusqu'à vingt-neuf ans sans amour, sans amourette même? C'est pourtant la pure vérité. Voilà pourquoi je dois vous paraître bien sot et bien gauche, mademoiselle Virginie. Mieux vaut dire carrément les choses, n'est-ce pas? C'est que nous sommes ainsi en Bretagne, brutaux peut-être, mais francs comme l'acier. Je vous aime, non pas seulement d'hier, mais du premier jour où je vous ai rencontrée. Ah! je suis un timide et sans l'incident de la rue Turbigo, il est probable que jamais je n'aurais trouvé le courage de vous ouvrir mon cœur. Nous nous sommes franchement, loyalement raconté notre vie, nous nous connaissons à fond maintenant, et ce que vous m'avez dit de votre existence n'a fait qu'augmenter ma vive affection et mon estime pour vous. Je vis solitaire à Paris, vous y vivez seule aussi, voulez-vous unir nos deux isolements? Je ne suis pas riche et vous êtes pauvre, consentez-vous à marier nos deux pauvretés? Tonnerre de Brest! que vous devez me trouver ridicule; mais tant pis, je vous dis ce que j'ai sur le cœur, sans détour, sans ambages; Virginie, je vous aime.

— Ecoutez aussi vous, monsieur Le Hon, loin de me sembler ridicule, vous me faites l'effet d'un bon et honnête garçon à qui je dois beaucoup de reconnaissance; mais vous allez un peu vite en besogne. Il n'est pire que les timides pour brusquer les choses. Là, calmez vous, mon cher sauveteur et donnez-moi votre bras jusqu'à ma porte.

La route est longue du boulevard Sébastopol à la rue de la Chapelle où demeurait Virginie. Ils remontèrent lentement vers la gare de l'Est, au milieu des passants qui les coudoyaient isolés dans cette foule et ce bruit, tout au charme de se sentir l'un près de l'autre par cette tiède soirée de printemps. Arrivés devant la gare, Pierre proposa de s'arrêter à la terrasse d'un café, ce qui causa une vraie joie à la jeune femme. Pendant une heure ils restèrent assis devant leurs verres, y touchant à peine, causant à voix basse, heureux de prolonger les instants qu'ils avaient à passer ensemble, s'attardant dans cette félicité. Dix heures qui sonnaient à Saint-Laurent les tirèrent de leur rêverie :

« Déjà! s'écria Virginie, il faut que je rentre vite, car j'ai du travail à la maison. »

Mais quoiqu'elle déclara à plusieurs reprises qu'elle devait se hâter, tous deux reprirent leur chemin sans se presser.

Ils montèrent le faubourg Saint-Denis, très fréquenté encore à cette heure. Arrivés au boulevard extérieur plus désert, Pierre insista pour faire encore un tour avant de se quitter ; c'était si bon de se promener lentement sous le regard des étoiles :

« Ah! mademoiselle, lui murmurait-il à l'oreille, — que ne sommes-nous dans mon pays; c'est là qu'il est doux d'aller deux à deux par un beau soir comme celui-ci, le long des plages où la vague vient doucement mourir à vos pieds, sur les hautes falaises d'où l'on ne voit que la mer sans limites et le ciel immense semé d'astres brillants! Si nous étions là-bas au lieu d'être sur cet affreux boulevard, je vous mènerais

PORTRAIT DE M. MAUFRA

encore, dans cette belle nuit d'avril, errer sur les routes sillonnant les marais salants, ou bien autour de Guérand, sous les grands arbres du mail qui font à la ville ceinte de murailles, une seconde ceinture de feuillages. Nous irions doucement par les petits chemins creux au-dessus desquels les chênes trapus forment une voûte de verdure, et si étroits que pour y passer de front deux personnes sont obligées de se serrer de très près.... »

L'évocation de ce coin de Bretagne grisait les deux jeunes gens ; Pierre des souvenirs du pays, Virginie du charme de la campagne qu'elle ne connaissait guère que par les romans, n'ayant jamais vu en fait de campagne que la plaine Saint-Denis. Ils marchaient toujours, lui s'animant de plus en plus, presque éloquent, elle, bercée par ces paroles murmurées à son oreille. Comme il l'embrassait derrière la nuque, elle leva la tête et s'aperçut qu'ils étaient arrivés au parc Monceaux :

« Mais nous sommes fous de nous oublier ainsi, il doit être près de minuit, reconduisez-moi vite, monsieur Pierre. Dieu que vous n'êtes guère raisonnable! »

Ils remontèrent le boulevard d'un pas plus rapide, mais interrompu par de fréquentes haltes que les bai-

Digitized by Google

sers plus nombreux du breton rendaient nécessaires. Pierre était un chaste ; à peine se souvenait-il d'avoir suivi des amis dans certaines maisons d'où il ne sortait qu'avec l'impression d'une souillure ; jamais, ainsi qu'il le disait tout à l'heure, il n'avait eu d'autre amour au cœur que celui de ses parents et de son pays. Le contact de cette femme jeune, jolie, que peut être, sans le savoir il aimait déjà depuis longtemps, mais qu'assurément il adorait aujourd'hui, l'affolait. Il la couvrait maintenant de baisers brûlants, pris d'une fringale amoureuse, et Virginie les lui rendait. Lorsqu'ils arrivèrent devant sa porte : « Viens », lui dit-elle en l'attirant dans l'allée obscur....

Pierre ne rentra pas cette nuit là dans sa petite chambre de Montmartre. C'était la première fois qu'il découchait depuis dix ans.

RENÉ HUETTE.

(*A suivre*).

LA BAIE DU POULIGUEN, PAR M. MAUFRA (Exposition bretonne-angevine)

BIBLIOGRAPHIE

Le Parlement de Bretagne après la Ligue (1598-1610), par Henri Carré, docteur ès-lettres, maître de conférences à la Faculté des Lettres de Rennes. — Un volume in-8° cavalier. — Paris, Maison Quantin.

Tout ce qui touche à l'ancienne France et particulièrement aux origines de nos libertés modernes a le privilège d'intéresser vivement, à l'heure actuelle, l'opinion publique. *Le Parlement de Bretagne après la Ligue* (1598-1610), que vient de publier la Maison Quantin, paraît bien à sa date pour nous rappeler qu'à aucune époque la nation française n'avait entièrement abdiqué ses droits de peuple libre. « Propriétaires de leurs offices, dit excellemment l'auteur, M. Henri Carré, les membres du Parlement, jouissant des privilèges les plus étendus, investis du droit de surveil-

Digitized by Google

ler l'application des ordonnances et des règlements royaux, pouvant opposer aux édits du Roi l'obstacle des remontrances et lui refuser l'enregistrement avec obstination, ne pouvaient manquer, juges souverains, de s'imposer au respect universel. »

Après nous avoir fait connaître les origines du Parlement de Bretagne depuis sa création (mars 1553), les modifications qu'il subit dans son organisation primitive, le rôle particulier qu'il joua pendant la Ligue, M. Henri Carré nous initie aux secrets de sa vie intérieure, avec une science profonde basée sur les sources et un réel talent de mise en œuvre. Personnel du Parlement (présidents, procureurs, etc.), usages et règlements, privilèges des magistrats, leurs devoirs, leurs relations entre eux, leur compétence judiciaire, leur rôle si curieux en matière politique et dans la police générale de la province, toutes ces questions sont élucidées avec le plus grand soin et pour la première fois ; car à notre connaissance, il n'existe aucun ouvrage antérieur sur une institution aussi étroitement liée aux péripéties de notre histoire.

Une bibliographie des imprimés et manuscrits où l'auteur a puisé ses renseignements, ainsi que la carte du ressort du Parlement de Bretagne avec le tableau des juridictions royales et du personnel de ces juridictions complètent heureusement les documents précieux que renferme le volume de M. Henri Carré.

Nous souhaitons à cette œuvre sérieuse, vivante et vraie le succès qu'elle mérite et qu'elle ne peut manquer d'obtenir auprès de tous ceux que passionne l'histoire de notre pays.

LETTRES ET ARTS

La statue de Brizeux. — L'inauguration de la statue de Brizeux que nous avions annoncée pour le 19 août n'aura lieu que le 2 septembre. Quelques conseillers municipaux de Lorient auraient voulu qu'elle fût renvoyée au 4, mais le maire a fait observer avec beaucoup de sens qu'il fallait à tout prix écarter la politique de cette solennité, et la majorité du conseil lui a donné raison. Ajoutons qu'une somme de 12,000 francs a été votée pour couvrir les frais auxquels ces fêtes donneront lieu.

A ce propos, nous sommes heureux d'annoncer à nos lecteurs qu'on vient de mettre en vente une très belle héliogravure, faite par Dujardin, de la statue de Brizeux par Pierre Ogé.

Cette héliogravure se trouve au bureau de la *Revue* au prix de 1 franc.

—

La statue de Guépin. — Par suite du retard apporté dans l'inauguration de la statue de Brizeux, celle du docteur Guépin par Léofanti ne sera inaugurée que le 1er septembre à Pontivy.

—

Académie des Beaux-Arts. — Dans sa séance du 28 juillet l'Académie des Beaux-Arts a décerné le prix Desprez à M. Eug. Quinton, notre compatriote, pour la statue exposée par lui au salon sous le titre de *Jeune chasseur à la source*.

—

Le musée de Rennes. — On lit dans le *Journal d'Ille-et-Vilaine*. Tous les artistes et amateurs qui ont visité le Musée de Rennes connaissent sa magnifique collection de dessins de maîtres anciens, collection d'un prix inestimable, l'une des plus belles et des plus riches de France après celle du Louvre. Malheureusement notre Musée ne possédait jusqu'à ce jour aucun dessin de l'Ecole française moderne, si ce n'est deux *Etudes* au crayon, de Brascassat, léguées il y a quelques années à la ville de Rennes.

L'intelligent directeur de notre Musée de peinture, M. Charles Lenoir, a eu l'excellente idée de combler cette lacune, et, comme le trop modeste budget de l'établissement ne lui permettait pas de faire des acquisitions dans les ventes de l'Hôtel Drouot ou dans les ateliers, il a fait directement appel aux artistes ou à leurs familles, et c'est ainsi qu'il a pu obtenir à titre de dons, un certain nombre d'études, dont quelques-unes viennent d'être exposées dans la galerie des dessins. Ce sont : une *Etude de mains*, d'Eugène Devéria ; — un *Paysage* à la plume, par Paul Colin ; — une *Tête d'étude*, par Alexandre Lafond, et, du même auteur, une *Etude de nu* pour son beau tableau le *Déluge*, du Salon de 1876 ; — une *Etude de Femme*, par Diogène Maillart. — Enfin, le Musée de sculpture a reçu, toujours au même titre, un bas-relief de Victor Peter, l'*Ange heureux*.

—

L'Exposition universelle. — M. Larroumet, directeur des Beaux-Arts a chargé M. Luc-Olivier Merson de la décoration de la porte qui donnera accès, à l'Exposition universelle, dans la section des manufactures nationales des Gobelins, de Sèvres et de Beauvais.

DERNIÈRES PUBLICATIONS

—

LIBRAIRIE HACHETTE. — *La fin du XVIIIe siècle*, par E. Caro, de l'Académie française, 2 vol. in-18. — *Victoire d'Ame*, par Georges Duruy, 1 vol. in-18. — *Paris bienfaisant*, par Maxime du Camp, 1 vol. in-8.

LIBRAIRIE DELAGRAVE. — *Œuvres choisies de Buffon*, 1 vol. in-18, précédé de l'éloge de Buffon, par F. Hémon ; couronné par l'Académie française.

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 18 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 AOUT 1888

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Un nouveau chevalier de la Légion d'honneur. — M. Bourgault-Ducoudray. — Souvenir du *Triduum* de la bienheureuse Françoise d'Amboise. — Musicien et soldat. — L'opéra de *Michel Columb*. — Charles Cros et le monologue. — Le *Sommeil de Danton* par Clovis Hugues. — La statue de Danton.

Enfin, le voilà donc décoré ! mieux vaut tard que jamais. Que de fois m'a-t-on dit : M. Bourgault-Ducoudray méprise donc la croix de la Légion d'honneur qu'il ne porte pas le ruban ? Je répondais : il a une excellente raison de ne le point porter, il ne l'a pas. Et mes interlocuteurs de demeurer bouche bée — ce qui est le moyen le plus usité de témoigner sa surprise. Comment ! M. Bourgault-Ducoudray n'est pas décoré ! C'était assez drôle, en effet, mais en matière de décoration il ne faut s'étonner de rien : la croix passe très longtemps à côté du mérite avant de le découvrir, souvent même elle ne le découvre pas. tant elle est aveugle. Cette fois elle l'a découvert, et nous n'avons qu'à applaudir. Si cela avait dépendu de moi, il y a vingt-deux ans que M. Bourgault-Ducoudray serait décoré. Vous allez me demander pourquoi. Vous le saurez quand je vous aurai dit qu'en 1866 j'étais au collège à Nantes et que je faisais partie des chœurs qui chantèrent la magnifique cantate composée par M. Bourgault-Ducoudray pour le *Triduum* de la bienheureuse Françoise d'Amboise. Je m'en souviendrai toute ma vie ! Jamais vous n'avez vu d'enthousiasme pareil. Le proverbe dit que nul n'est prophète en son pays. Il avait menti cette fois, car M. Bourgault-Ducoudray qui n'avait alors que vingt-six ans fut fêté comme un maître. Et c'était une maîtresse page aussi que cette cantate à la bienheureuse duchesse de Bretagne. Elle fut chantée quatre fois pendant ce *Triduum* où la grande voix du Père Hyacinthe alterna avec la parole élégante et ferme de Mgr Mermillod et du Père Souaillard.

Depuis lors je suivis de loin avec beaucoup d'intérêt mon jeune et savant compatriote. Je savais qu'en revenant de Rome il avait fondé à Paris une société chorale d'amateurs qui avait fait entendre pour la première fois dans la capitale, la *Passion* de Hœndel, puis successivement la *Fête d'Alexandre*, *Acis et Galathée*, du même maître, les *Cantates* de Sébastien Bach, la *Bataille de Marignan* de Clément Jannequin, et des fragments d'*Hippolyte et Aricie* de Rameau ; je savais aussi qu'en 1870 il avait lâché le bâton de chef d'orchestre pour prendre un fusil et qu'il avait été blessé, pendant la guerre civile, hélas ! en combattant contre les insurgés de la Commune. Car ce Nantais, à l'œil clair, à la figure méphistophélique, est aussi brave que tenace — ce qui n'est pas peu dire. Quand il a quelque chose dans la tête, le diable ne l'en ferait pas démordre. Il avait rêvé, pendant un premier voyage qu'il fit en Grèce, après la guerre, de recueillir les mélodies populaires de ce merveilleux pays, il obtint quelques années après une mission du gouvernement pour lui permettre de réaliser son rêve ; il s'était juré de faire après cela un cours d'histoire de la musique au Conservatoire, un jour il se trouva chargé de ce cours, et il faut voir avec quelle autorité, quelle science et quel charme de parole il s'acquitte de cette tâche difficile. M. Bourgault-Ducoudray n'est pas un orateur, mais c'est un causeur extrêmement original. Les mots lui viennent d'abondance, et toujours pittoresques et toujours justes. Il enfonce sa pensée comme un pieu dans la cervelle de ses auditeurs. Avec cela du trait, de l'esprit, et un art de conter très amusant.

La dernière fois que je l'ai entendu, c'était à la Salle

Digitized by Google

Petit, pendant l'exposition bretonne-angevine. M. Léon Séché l'avait prié de refaire sa conférence sur les mélodies populaires de la Basse-Bretagne ; il avait accepté en se faisant tirer un peu l'oreille. Il obtint un succès considérable et je suis heureux de vous dire en passant que ses deux interprètes Mlle Levasseur et M. Lafarge ont remporté cette année de belles couronnes au Conservatoire. Mlle Levasseur est même engagée comme prima dona au grand théâtre de Bordeaux. Bonne chance à « Ma douce Annette » !

PORTRAIT DE DUCOUDRAY

Espérons maintenant qu'un directeur intelligent montera bientôt l'opéra de *Michel Columb* dont notre ami Lionel Bonnemère a écrit le libretto. Je le voudrais pour deux raisons : la première parce que je suis persuadé que ce serait un éclatant succès pour M. Bourgault-Ducoudray ; la seconde parce qu'il clôrait ainsi le bec à ses détracteurs. J'ai entendu dire tant de fois : M. Bourgault-Ducoudray est un puits de science, mais ce n'est que cela !

En attendant, toutes nos félicitations au nouveau chevalier de la Légion d'honneur. Des cinq vice-présidents de l'Association bretonne-angevine il n'y en a plus qu'un dont la boutonnière ne soit pas fleurie, c'est celle de M. Paul Sébillot. En voilà encore un pourtant qui n'aurait pas volé la croix. Mais un peu de patience, son tour viendra, et ce jour-là tout le *Folk-Lore* et tous les bretons battront des mains.

Le monologue vient de faire une perte irréparable en la personne de Charles Cros, son fondateur. Il est vrai que lui-même ne bat plus que d'une aile et qu'il s'éteint jour à jour dans la salle enfumée du Chat-noir qui fut son berceau et semble devoir être sa tombe. Ce qui m'étonne, c'est que le monologue ait mené si longue vie ! On se fatigue si vite des fumisteries de toutes sortes et il était devenu si monotone ! Quand Charles Cros parut avec son *Obsession* et son *Hareng saur*, ce fut un éclat de rire général. On n'avait encore rien vu ni rien entendu de pareil. Je dis rien vu, car ce fut l'étrange physionomie de l'auteur qui fit le succès de ces morceaux burlesques. Il avait l'air d'un fou ou si vous aimez mieux d'un de ces poètes de ruelles du dix-huitième siècle qui faisaient songer à Villon par l'allure débraillée et la manière de vivre. Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans l'existence de Charles Cros, c'est qu'il s'était occupé de science jusqu'à l'âge de trente-cinq ans, et qu'après avoir eu une vie sérieuse et rangée — il était marié et père de famille — il s'était jeté tout à coup dans le monologue et la bohème. Dans ces derniers temps c'était le Chat-noir qui le faisait vivre : vous voyez d'ici comment. Il avait trouvé dans l'auberge du gentilhomme Salis toute une compagnie de rapins de lettres qui l'avait sacré grand homme et s'était empressée de lui faire concurrence.

Mais là encore les élèves ne valurent jamais le maître et je ne vois guère que Bilhaud qui ait eu autant de succès avec ses monologues que ce pauvre Charles Cros. Remarquez que ce n'était là que la menue monnaie de son talent. Il était doué comme pas un et le *Coffret de Santal* qu'il avait publié avant l'*Obsession* et que l'Académie française avait récompensé, prouve que s'il l'avait voulu, Cros aurait produit des œuvres poétiques sérieuses. Le voilà bien avancé maintenant ! S'il ne laisse pas sa famille dans la misère, c'est tout juste, et le monologue qui fit sa réputation ne sauvera certainement pas son nom de l'oubli. La vogue en est passée, le public en est saturé, on n'en veut plus, et quand un genre est fini en France, c'est le diable pour le remettre à la mode. Il faut dire aussi qu'on a légèrement abusé de ce satané monologue. Pendant cinq ou six ans, on ne pouvait entrer dans un salon quelconque sans rencontrer Bihlaud, Galipaux ou Coquelin cadet. Le premier était drôle et les autres extrêmement amusants. Coquelin cadet surtout avait un chic particulier pour vous débiter ces riens précieux et cocasses. Avez-vous vu le tableau de Jean Béraud qui le représente en train de dire un monologue devant une corbeille de dames ? C'est tout à fait cela. Mais on se lasse de tout. Un jour vint où chacun s'écria : Ah ! non, en voilà assez de l'*Obsession*, du *Hareng saur* et des *Ecrevisses*, qu'on nous donne autre chose. Et la comédie de salon prit peu à peu la place encombrante et fastidieuse du monologue.

Peut-être sera-t-elle bientôt remplacée elle-même par la tragédie. Il suffirait d'une belle fille ayant le masque et la voix de Rachel pour la remettre en honneur dans le monde où l'on s'ennuie. Et encore ne faudrait-il pas qu'elle s'avisât de nous débiter une tartine

Digitized by Google

du *Sommeil de Danton*, car elle aurait beaucoup de chance de nous ennuyer et de nous endormir. Ce n'est pas ça, mais pas ça du tout, mon vieux Clovis, et votre montre retarde singulièrement pour un homme qui ne craint pas d'aller de l'avant. Tout le monde était d'accord l'autre soir à l'Opéra Comique pour trouver que le *Sommeil de Danton* ressemblait au *Lion amoureux* de Ponsard. Il est certain qu'entre les deux pièces il y a plus d'un trait de ressemblance. Je ne parle pas du vers : celui de Clovis est plus sonore et plus déclamatoire que celui de Ponsard ; on voit tout de suite que nous n'avons pas affaire à un élève de l'école du bon sens. Mais sapristi pourquoi nous servir un livret qui contient les mêmes situations à peu de chose près que le *Lion amoureux* ? A tout prendre j'aime beaucoup mieux la pièce de Ponsard. D'abord elle se tient debout, il n'y a pas de longueurs, elle est très dramatique ; dans celle de Clovis Hugues, au contraire, il n'y a que des trous, des monologues à n'en plus finir, des phrases et une action désespérément lente. Le poète marseillais a bien fait de se contenter d'une seule représentation. Son *Sommeil de Danton* n'aurait attiré personne à Paris. Je ne crois pas non plus qu'il ait grand succès en province, à moins que Clovis Hugues

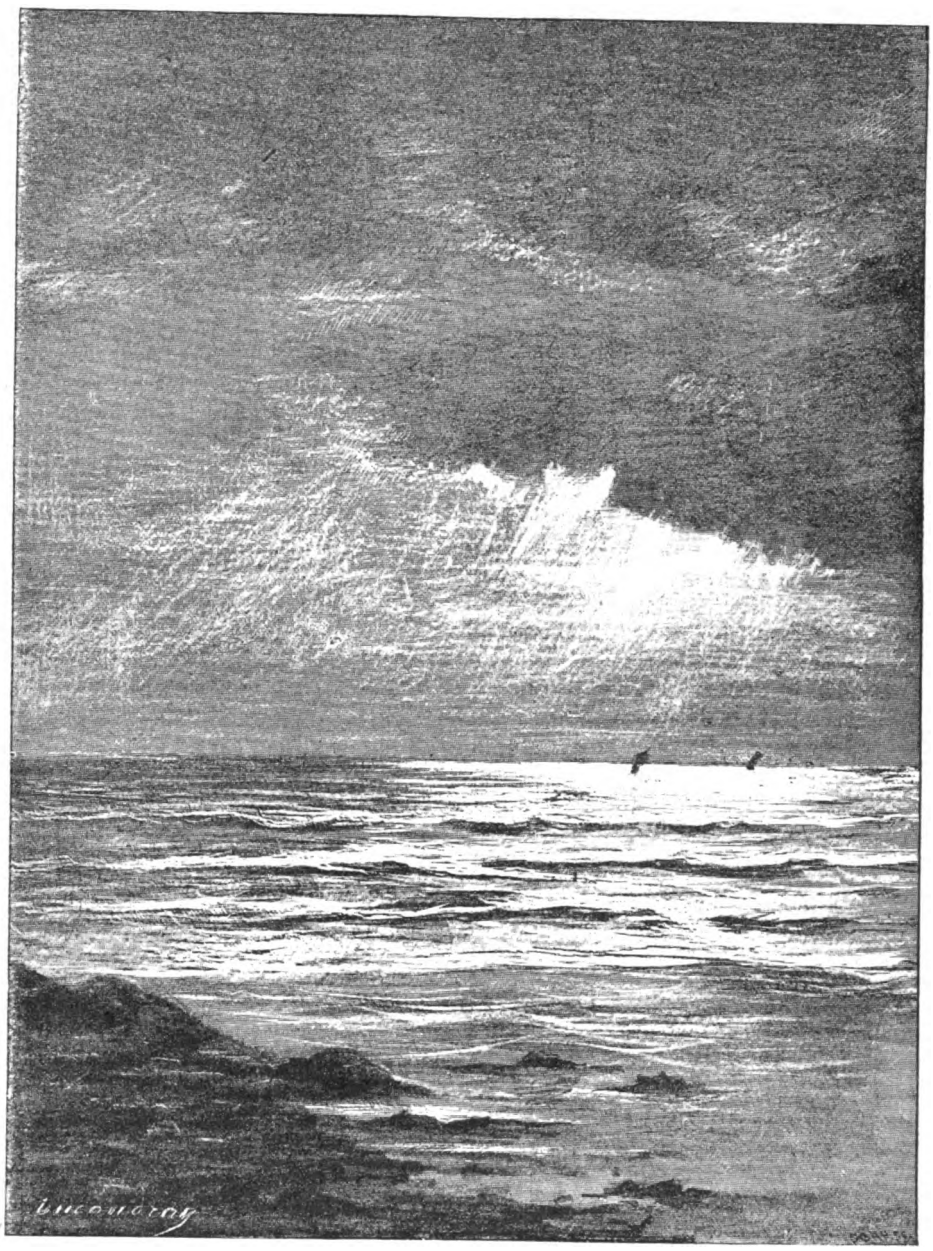

EFFET DE MER AU POULIGUEN, TABLEAU DE M. DUCOUDRAY
(Exposition bretonne-angevine)

Digitized by Google

ne monte sur les planches, comme autrefois Jean Richepin, et ne joue lui-même le rôle de Danton.

Je l'ai entendu plusieurs fois débiter ses vers, et j'avoue qu'il les fait très bien valoir avec son *assent* de la Cannebière. C'est malheureux qu'il soit si petit. Quelques pouces de plus, il n'aurait pas besoin de se faire une tête pour représenter son héros. Avec ses grands cheveux rejetés en arrière et ses yeux pleins d'audace il ferait un très beau Danton. Mais consentira-t-il à se donner ainsi en spectacle du nord au sud et de l'est à l'ouest? Ce serait un peu plus fatigant, n'est-ce pas, que la tournée du général Boulanger qui se contente de serrer la main aux paysans venus pour le contempler.

Pour en revenir à Danton, je vous annonce que la préfecture de la Seine vient d'ouvrir un concours pour lui élever une statue sur le terre-plein qui fait l'angle de la rue de l'Ecole de médecine et du boulevard St-Germain. On sait que Danton habita longtemps dans le passage du Commerce qui débouche sur ledit boulevard, à la hauteur de la rue de l'Ancienne-Comédie.

La ville de Paris met à la disposition du sculpteur une somme qui ne devra pas dépasser 60,000 francs. A ce prix on pourra élever à Danton une belle statue en bronze. Je ne crois pas que celle de Mirabeau qu'on inaugurait l'autre jour à Montargis ait coûté ce prix-là. Comme vous le voyez, la République est en train de glorifier les fondateurs de la Révolution française. Après Mirabeau, Danton. Pourvu qu'on n'aille pas jusqu'à Robespierre !

La statue de Danton sera donc érigée en plein quartier latin. Mais une chose m'inquiète : comme il y a déjà sur le terre-plein de l'Ecole de médecine, la statue de Broca, je me demande si celle de Danton lui fera vis-à-vis. Ce serait drôle. Broca tient dans sa main un crâne qu'il mesure au compas en sa qualité d'anthropologiste. Si on le laissait à cette place, ce crâne prêterait à de singulières réflexions. Pour ma part, il me ferait immédiatement songer à la mort tragique du fameux conventionnel et à ces paroles mémorables qu'il adressa au bourreau au pied de la guillotine : « Tu montreras ma tête au peuple, elle en vaut la peine ! »

Ah ! oui, elle en valait la peine. Danton mort, on peut dire que la Révolution était décapitée. Robespierre n'eut plus personne devant lui pour lui tenir tête et l'arrêter sur la pente fatale où il devait entraîner la première République.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

LA MAIN

Vois la main sur la muraille,
Tenant le crayon divin,
La main qui fit la bataille,
La main qui veut qu'on s'en aille...
Mané.... Thécel.... Pharès.... rien !

On dit qu'un jour Charlemagne,
Le plus grand empereur franc,
Le vainqueur de l'Allemagne,
La vit lorsque dans l'Espagne
Mourut son neveu Roland.

La main écrivait de l'ombre
Sur son palais triomphant,
Lorsque des Français sans nombre
Mouraient au défilé sombre,
Lorsque sonnait l'oliphant.

Il voulut lire la suite...
La main s'arrêtait toujours....
Le Normand, l'Empire en fuite,
Sa race éteinte ou maudite....
Rien après les trois mots courts.

L'Empereur à longue épée
Y perdait tout son latin ;
La main, il l'aurait frappée,
Mais cette main est trempée
Comme l'acier du destin.

Alors pour vaincre son rêve
Il mande ses douze preux
Avant que la main n'achève...
C'est l'évêque qui se lève,
C'est lui qui lisait le mieux.

« Sire, dit-il, je l'ai vue
Dans la Bible, en un festin,
Tracer la lettre inconnue
A Ninive.... Elle est venue
Pour t'écrire le destin.

Le fils survit à son père,
Le père au fils moins souvent....
La mort n'est pas à la guerre....
Le hasard n'arrive guère....
Où est ton neveu Roland ? »

Un soir le vieux roi Guillaume
Disait après Sadowa,
En achevant un long psaume:
« Dieu ne me fit qu'un royaume
Pourtant l'Empire me va. »

Un jour de fête à Versailles,
La couronne est à son front
Sanglante de nos batailles ;
C'est parmi nos funérailles
Que les empereurs se font.

Le vieux Guillaume est superbe,
Aucun bonheur ne lui ment,
Il le prend à pleine gerbe,

Digitized by Google

Les latins gisent dans l'herbe;
C'est l'empereur allemand.

Il a réuni la race
Des Germains toujours épars;
Roi, ton royaume s'efface,
L'Empire Saint prend sa place
Sur les empires bâtards.

Il aperçoit la lignée
De ses fils, tous empereurs;
Il fit le coup de coignée
Parmi l'Europe indignée...
Ils finiront si je meurs,

Car j'ai vaincu l'invincible,
Disait l'empereur content.
C'est Dieu qui montra la cible,
La France à la Prusse horrible,
Et qui me sacre pourtant.

La France à bas, c'est l'Europe
Que je foule sous mes pieds;
Le monde je l'enveloppe
Et sous les cieux je galope
Pendant des siècle entiers.

Je meurs, mon fils à ma place,
S'il tient son casque fermé,
Tant puissante est notre race
On croira par son audace,
Que c'est moi qui suis armé.

Vois la main sur la muraille
Tenant le crayon divin,
La main qui fit la bataille,
La main qui veut qu'on s'en aille....
Mané.... Thécel.... Pharès.... rien!

Elle écrit encor.... regarde....
Il faut comprendre surtout....
Ton fils se mettait en garde....
Ton nom commence.... elle tarde....
Quel nom va venir à bout?

La main tâtonne... elle tremble;
Le dessin paraît obscur;
Dans Ninive même il semble
Que tout s'accordait ensemble....
Elle hésite sur ton mur.

Elle veut laisser puis prendre,
Roi, tes quatre-vingt-onze ans,
Et puis, dédaignant ta cendre,
C'est ton fils qu'elle va rendre
A tous ses aïeux puissants.

Elle agite en haut son ombre
Entre les deux moribonds
Montrant chacun d'un doigt sombre;
Le crayon dans la pénonbre
Ne s'avance que par bonds.

La main ferme est inquiète,
C'est un grand honneur pour toi,
Quand paraissant dans la fête,
Avant de toucher ta tête
La main est pleine d'émoi.

Mais cet honneur est peut-être
Quelque grand présage aussi;
Quand on frappe maître et maître,
L'Empire qui vient de naître
Peut n'avoir pas réussi.

Car la main divine est rare,
Mais malheur si tu la vois!
De paraître elle est avare,
Mais point elle ne s'égare
Quand elle vient une fois.

En vain on ruse et travaille,
Si la main ne consent pas
A frapper dans la bataille,
L'homme ne fait rien qui vaille,
Il recule à chaque pas.

Mieux il monte, plus il tombe,
L'erreur naît en ses conseils,
Partout le malheur surplombe,
La mort vient sans qu'une bombe
Eclate sous ses orteils.

Il a prévu l'embuscade
De l'est, de l'ouest, du nord,
Blindé le vaisseau malade,
Mis des héros à tout grade
Pour survivre à chaque mort.

Il a calculé tempête,
Rébellion et hasard,
Tenant toujours l'arme prête,
Jamais couché pour la fête
Comme faisait Balthazar.

Il a beau crier: « qui vive! »
A toute heure, jour et nuit;
Lorsque la malchance arrive,
Il suffit qu'un doigt écrive
Un seul mot... et tout a fui.

Le colosse tombe à terre,
Le bruit qu'il fait même est sourd;
Pour l'abattre point de guerre,
Une fêlure a pu faire
Cette chute dans un jour.

Ou ce n'est qu'une secousse
Terrible comme un vent fort
Qui de tous côtés le pousse,
Puis la main lève le pouce,
Tout passe et rien ne le tord.

Mais voyant la main paraître,
Qui que tu sois, crains toujours;
Nul ne sait ce qui peut naître,
Le savant n'a pu connaître
Le sens de ces trois mots courts.

Digitized by Google

Pour épeler Dieu les place
Ecrits jusqu'en ton palais :
Il mit son doigt sur ta race,
Et quand tu tournais ta face
Au fils mourant,... tu mourais ;

Et cette mort est cruelle
Autant qu'éclataient jadis
Ta victoire la plus belle
Et ta couronne nouvelle ! ....
Qui meurt ? Le père ? ou le fils ?....

Le premier attend la terre,
Le fils qui vient en retard....
Et tous deux morts, vient la guerre ?
L'Empire est-il éphémère ?...
Dieu va l'écrire... plus tard.

Vois la main sur la muraille,
Tenant le crayon divin,
La main qui fit la bataille,
La main qui veut qu'on s'en aille....
Mané.... Thécel.... Pharès.... rien !

RAOUL DE LA GRASSERIE.

PORTRAIT DE NARCISSE CHAILLOU

CROQUIS DE VILLAGE

LE VICAIRE MÉLOMANE

—

L'œil vif, le geste brusque, la voix brève tout décelait chez l'abbé Comarieu un homme à tempérament. Ce n'étaient ni l'ambition ni l'orgueil qui tourmentaient ce digne serviteur de Dieu, c'était l'amour de la musique. Il s'y absorbait, dans la musique, il y épanchait toutes les généreuses ardeurs de sa nature.

Avant son arrivée le bourg des Haies-Fleuries dormait dans une placidité béate ; il l'avait réveillé aux accents d'une fanfare dont il était l'organisateur et le premier exécutant. Il partageait les extases de Cécile, sa sainte patronne, quand à l'issue des vêpres il faisait marcher ses musiciens improvisés sur un rythme renouvelé du *Chant du Départ*.

Un dimanche du dernier automne, l'abbé Comarieu voulut faire admirer sa fanfare à la paroisse voisine. Il fallait franchir un pont de bois, jeté sur la rivière que l'inondation avait changé en un redoutable fleuve. Au retour, l'eau montait encore. L'abbé fit passer un à un ses élèves, mais, sous son poids le pont céda ; on le vit alors nager d'une main et de l'autre, pareil à Camoëns sauvant ses *Lusiades* serer fiévreusement son trombone. Tous deux échappèrent au naufrage et l'on n'appelle plus le trombone du vicaire que le petit Moïse des Haies-Fleuries.

OLIVIER DE GOURCUFF.

LA PIERRE-AU-DIABLE

Les Dumonts sont, au coin d'une lande bretonne, un vallon assez profond, bordé d'un côté par des rochers, de l'autre par des talus boisés qui le séparent des champs cultivés. Plusieurs pierres se trouvent au milieu, recouvertes en partie par la végétation, les ajoncs ; les bruyères les entourent et n'en laissent voir que le dos grisâtre. L'une de ces pierres est pourtant en évidence et se fait remarquer par sa grosseur, c'est un bloc nommé : la *Pierre-au-Diable*, parce que Petit-Jean, le lutin familier de la contrée, le hante ; comme preuve il y a laissé l'empreinte de ses griffes, autrement dits cinq doigts bien marqués et bien visibles. Vous comprenez que les Dumonts sont pour cette raison un endroit plus ou moins dangereux.

François Marie, un jeune laboureur, menait boire son cheval, Bijou, dans le Refour, un ruisseau qui murmure et serpente au fond du vallon, tout près de la Pierre-au-Diable. Tous les jours, après le labour du matin, le jeune homme, tenant son cheval par la bride, descendait les Courtils-Chemins, un chemin ou plutôt une tranchée profonde qui s'enfonce encore à travers champs, sous les chênes et les châtaigniers à la vaste ramure, et vous conduit au ruisseau. François tournait à droite et arrivait devant un bassin naturel, où l'eau coule limpide, ombragée par un bouquet d'arbres touffus.

La Pierre-au-Diable, aperçue de cet endroit, n'a point un aspect effrayant mais pas du tout, du tout : étendue sur un lit d'ajoncs, devant une muraille de rochers, puis relevée d'un côté, elle imite le groin d'un monstre, d'un monstre bon enfant qui ouvre la gueule, non pour vous dévorer, mais pour ébaucher un sourire.

Les bergeronnettes noires et grises, la queue toujours mobile, la silhouette effilée, fréquentent les bords du Refour. Devinez qui François rencontra, un beau matin, sur la rive opposée, en compagnie des bergeronnettes ?

— Petit-Jean, ou bien un lutin de son espèce ?

Vous l'avez dit, c'était un lutin mais un joli lutin, c'était Fanchette, la blonde Fanchette ; les brides de son bonnet rejetées en arrière, de façon à laisser à découvert son frais minois, elle était en train de blanchir du linge. Mon Dieu ! quelle était gentille !

En l'apercevant, François-Marie sentit comme un coup dans la poitrine, il demeura tout coi, tout saisi.

Ah ! mes amis, avez-vous remarqué la pomme de Rouget, cette pomme aux vives couleurs qui pend au bout des bran-

Digitized by Google

ches, au dessus de nos sillons ? eh bien ! les joues de Fanchette étaient aussi vermeilles ! elles étaient aussi tentantes !

Comme François désirait d'en approcher ses lèvres ; certes il avait besoin du peu de bon sens qui lui restait encore pour ne pas sauter vers l'autre rive.

Diantre ! on ne se jette pas comme cela de but en blanc au cou d'une jeune fille, à la manière d'un hanneton qui ne sait où se donner du nez, il faut auparavant lui adresser la parole, mais quoi dire à Fanchette ?

François avait beau se creuser la tête, sa pauvre tête était bouleversée, comme un guéret traversé par la char-

LA PUCE, TABLEAU DE M. NARCISSE CHAILLOU.

(Exposition bretonne-angevine)

rue, avec cette différence que dans un guéret on voit encore par ci par là une touffe d'herbes qui paraît derrière une motte de terre, au lieu que dans la tête de notre villageois, ah dame ! il ne restait plus une idée ; mais plus une seule !

Pendant ce temps là, Bijou, le cou tendu sur le courant, buvait à pleines gorgées ; les bergeronnettes sautillaient, légères, d'une roche vers l'autre, tandis que la Pierre-au-Diable, le joyeux monstre, se tordait de rire sur les ajoncs et les bruyères.

Digitized by Google

Et Fanchette ? direz-vous, quelle était son attitude ? »

Fanchette n'avait pas plus l'air de se soucier de François que s'il n'avait jamais existé ; elle trempait dans le Refour son linge, puis avec son battoir elle le frappait sur une pierre :

— Pan ! pan ! pan !

Tout à coup notre villageois fut inspiré par ce manège, il s'écria :

— Jolie lavandière ! ne frappez pas si fort, les plus battus ne sont pas toujours les plus contents !

— Vraiment ! répliqua Fanchette, avec un ton maussade, vous avez trouvé cela tout seul, François-Marie ? avouez que vous avez pris votre temps ?

PORTRAIT DE MESLÉ.

Ah ! le pauvre François ! lui qui, tout fier de son à propos, attendait une réponse ; bien sûr il ne songeait point à celle-là ; il crut prudent de ne pas continuer le dialogue et, avec son cheval, il prit le chemin de la ferme.

∴

A partir de ce moment notre villageois fut fort distrait ; au point qu'il remplissait de travers son métier de laboureur ; pendant qu'il conduisait la charrue il commandait à Bijou d'aller à dia, lorque le cheval aurait dû tourner à hue. Il arriva même un jour au jeune homme de semer de l'avoine en place de blé noir.

La chose était inouïe vraiment et ne pouvait se prolonger: François raconta ses tourments à la mère Julie, une bonne vieille qui était l'oracle de la contrée.

— Eh ! eh ! ricana la bonne femme, les yeux brillants de malice sous les deux touffes de poils gris qui leur servaient de sourcils, eh ! eh ! voilà ce que c'est que d'aller dans le voisinage de la Pierre-au-Diable ! tu l'es, mon gars, tu l'es !

— Je suis quoi ? mère Julie.

— Parbleu ! tu es endiablé, ensorcelé, Jésus d'amour; il te faut Fanchette pour ton repos, mais tu dois auparavant lui plaire.

— Je ne demanderais pas mieux, soupira le jeune homme, mais la jolie lavandière n'est pas d'un abord bien encourageant !

— Mon gars, as-tu déniché des tourterelles ?

— Souvent, mère Julie.

— Eh bien lorsque l'on s'apprête à les prendre dans le nid, les tourtereaux sont effrayés; si on les met en cage et qu'on leur donne la pâture, ils s'accoutument à vous et agitent leurs ailes, prouvant de la sorte que votre présence leur est agréable.

— Où voulez-vous en venir ? mère Julie.

— A te montrer que les jeunes filles sont comme les tourterelles, elles ne demandent qu'à s'apprivoiser, courage donc mon gars.

∴

Fanchette la seconde fois ne fut point cruelle; elle laissa au bord du Refour son battoir, son linge et consentit même à venir s'asseoir avec François, sur la Pierre-au-Diable, C'est que le siège où le lutin se repose n'est point à dédaigner, les mousses grises mettent dessus une toison d'argent ; les fougères, les bruyères, mille autres plantes forment autour un tapis de verdure, sur lequel les genêts et les ajoncs détachent leurs fleurs d'or, On y entend un concert perpétuel ; de noirs diablotins, les grillons, les seuls sujets que Petit-Jean possède dans le pays, chantent du matin au soir, éparpillés dans l'herbe. La jolie lavandière n'hésita pas à prendre place sur la pierre bien qu'on y vît gravées les griffes du diable. Il est bon de dire que François ne fut pas muet comme par le passé ; enhardi par les conseils de la vieille Julie, il fut éloquent et déclara à la jeune fille qu'il l'aimait oh mais ! à la folie !

— Vous dites vrai ? demanda Fanchette.

Le villageois, montrant du doigt l'empreinte diabolique s'écria :

— Que les griffes dont voici la marque m'arrachent la langue, si je ne suis sincère ! si, depuis que je vous ai aperçue le long du ruisseau, je ne songe pas nuit et jour à vous ! Certes je vous aime, je vous adore, Fanchette, je le jure par le lutin qui nous voit et nous épie bien sûr, caché dans le voisinage ! N'est-ce pas ? Petit-Jean, que je dis la vérité ?

Petit-Jean ne répondit pas, car il ne répond pas comme cela à tout le monde, du reste il craignait peut-être, avec sa grosse voix de diable, d'effrayer les amoureux. Ses noirs sujets, les grillons à sa place prirent la parole ; de toutes les touffes d'herbes de tous les buissons montèrent mille cris, mille petites voix grêles qui disaient :

— Oui ! oui ! oui ! oui !

La jolie lavandière roulait entre ses doigts les bords de son tablier et paraissait satisfaite, aussi lorsque son galant ajouta :

— Fanchette, voulez-vous être ma femme ?

— Oui ! répondit-elle, si mes parents consentent.

∴

Quelques semaines plus tard, bon sens de la vie ! que François était content ! il remontait les Courtils-Chemins, mais à cheval sur Bijou ; il avait en croupe Fanchette, la belle Fanchette devenue sa compagne.

Les arbres allongeaient leurs rameaux garnis de feuilles : les rayons du soleil glissaient à travers les branches ; les merles sifflaient dans les chênes et les rouges-gorges, au milieu des buissons contemplaient le jeune couple qui passait. De temps en temps le Refour brillait par une éclaircie, plus loin la Pierre-au-Diable la gueule toujours ouverte, envoyait un sourire aux nouveaux mariés. Ah ! la bonne pierre ! François lui doit bien sûr de posséder aujourd'hui la crême des femmes ! Si vous saviez combien Fanchette est douce ! combien elle est mignonne ! François ne le cache pas, il en a été surpris et, tout en chevauchant sous les voûtes de feuillage ensoleillé, dans le chemin creux troublé par les merles siffleurs, il a interrogé sa compagne:

Digitized by Google

INDISCRÉTION, D'APRÈS LE TABLEAU DE M. MESLÉ.
(*Exposition bretonne-angevine*)

— Pourquoi donc, ma blonde, fus-tu de si méchante humeur lors de notre première rencontre? »

— C'est ta faute; mon François. »

— Comment ma faute ? »

— Mais oui ! je t'avais remarqué entre tous les jeunes gens du pays, je te trouvais de mon goût ; au lieu de blanchir mon linge dans le Douet-Doré ou dans tout autre lavoir, épars le long du Refour, je venais à la place où tu abreuvais ton cheval, tu te doutes dans quel but, n'est-ce pas ?

— C'était pour me voir, peut-être ? répliqua François avec un petit air de fatuité ».

— Tu l'as dit, mon François, alors moi qui me plaisais à t'accorder mille qualités, juge de mon désappointement, de mon dépit, de ma colère, lorsque je t'aperçus la première fois, là, devant moi, bouche béante, pendant un bon quart d'heure, sans que tu prononces une parole!

— Comme cela, ma Fanchette, j'avais l'air drôle!

— Oh oui! bien drôle !

— Ma blonde amie, il ne pouvait en être autrement.

— Pourquoi cela ?

— Parce que, ma chère, tu m'avais tourné la tête.

JULES LOUAIL.

Digitized by Google

PIERRE LE HON

(*Suite*)

V

Les premiers jours de cette union furent pour Pierre un enchantement; il aimait la jeune femme avec toute l'ardeur de ses désirs longtemps réprimés, toute la violence des tendresses inassouvies qu'il avait dans le cœur. Virginie, d'un tempérament plus calme, ayant aimé déjà et souffrant encore peut-être de la blessure mal cicatrisée de ce premier amour, éprouvait pour son nouvel ami un sentiment très doux, complexe, fait de reconnaissance, d'estime profonde, d'une tendresse quasi maternelle ou sororale, à laquelle pourtant se mêlait l'entraînement des sens qui réclament toujours leurs droits chez une femme de vingt-six ans.

Leur amour, ne leur faisait pas oublier leurs devoirs: chaque matin ils se rendaient au travail avec la même exactitude rigoureuse, mais au bras l'un de l'autre à présent, lui très fier de cette jolie fille qu'on regardait au passage, elle heureuse de n'être plus seule dans la vie, de se sentir aimée par ce grand garçon si doux et si loyal. Chaque soir il l'attendait à la porte de l'atelier et l'emmenait dîner avec lui, puis ils remontaient vers la Chapelle, lentement, en s'arrêtant devant les magasins étincelants de lumière, ce qui était une grande joie pour Virginie :

« Vois-tu, disait-elle, j'aime beaucoup à flâner ainsi devant les étalages, et lorsque j'étais seule, ce plaisir m'était interdit. Tu comprends, une femme seule doit marcher vite, autrement il y a toujours un tas d'imbéciles qui la suivent et lui tiennent de vilains propos. Les hommes sont si bêtes... Mais ce que je les rembarrais ! A présent que je suis à ton bras je m'en moque et je puis regarder tout à mon aise les belles choses exposées en montre. Ah ! ça ne me tente guère, par exemple ; c'est pure curiosité et rien de plus. Tiens, si tu étais gentil, au lieu de rentrer directement, nous ferions le tour par les grands boulevards qui m'amusent avec leur mouvement et leurs lumières. Ça nous allongera un peu, mais c'est si curieux. Tu veux, dis ?... »

Pierre, docile, voulait toujours, quoique les vitrines irradiantes des bijoutiers, les étalages des modistes et des marchands de nouveautés lui présentassent un médiocre intérêt, mais cela faisait tant de plaisir à la jeune femme. Ils déambulaient ainsi jusqu'à la rue Taitbout et prenaient le tramway de St-Denis qui passait devant leur porte.

Car ils habitaient ensemble maintenant, Pierre avait laissé son garni de Montmartre et transporté chez Virginie sa malle, les quelques bouquins qui constituaient sa bibliothèque, trois photographies encadrées représentant la porte St-Michel, l'église de Guérande et une vue du Croisic, une vieille horloge à poids du temps de Louis XIV apportée de chez son père, et enfin ce qu'il appelait en riant sa collection d'armes: deux fleurets, une paire de pistolets à pierre, un vieux sabre de marine provenant de son grand-père Yves le Hon, capitaine de frégate sous le premier empire, et une assez curieuse rapière du seizième siècle qu'il avait découverte dans le grenier de leur maison de Guérande.

L'horloge, les trois photographies et les armes disposées en panoplie, formaient la partie artistique de la petite chambre, meublée d'un lit, d'une armoire à glace, d'une commode, avec une table ronde, six chaises, la machine à coudre placée devant l'étroite fenêtre qui s'ouvrait sur une grande cour et d'où l'on voyait les derrières des maisons de la rue Philippe-de-Girard. Les deux amants n'étaient pas les seuls habitants de cette chambrette qui abritait encore un beau chat noir aux yeux de braise et deux serins dont le chant aigu était la diane réveillant Virginie dès l'aube, et remplaçant le réveil-matin qu'elle convoitait depuis long temps sans jamais pouvoir économiser les douze francs nécessaires pour son acquisition.

Ce réveil fut leur première dépense ; Pierre le choisit monté sur un socle d'albâtre avec ses ornements en simili-bronze, ce qui lui donnait un air de pendule; on le mit en bonne place sur la cheminée, entre deux vases jadis gagnés par Virginie à la foire aux pains d'épices et deux chandeliers en verre étamé de même provenance. Cette nouvelle machine à marquer l'heure ne faisait pas, du reste, double emploi avec l'antique horloge dont la marche était des plus fantaisistes, mais qu'ils admiraient beaucoup, néanmoins, à cause de son tic-tac bruyant, de son timbre sonore et de son cadran de cuivre gravé, à chiffres en émail, surmonté d'un fronton au milieu duquel rayonnait une tête de Phœbus-Apollo.

« Ce serait tout-à-fait bien ici, dit un jour Virginie, si nous pouvions faire la dépense d'une glace pour mettre au-dessus de la cheminée.

— Tu as raison, approuva Pierre. »

Et ils achetèrent vingt-cinq francs, dans un bazar, une glace à cadre doré. Alors la jeune femme déclara que leur chambre ressemblait à un petit palais.

« Un palais dont tu es la reine, » ajouta Pierre en l'embrassant.

VI

Ils vécurent bien heureux dans ce palais.

La semaine s'écoulait rapidement pour eux car leur amour ou leur travail en absorbaient tous les instants, sans se faire le moindre tort réciproque ; ils travaillaient de grand cœur et s'aimaient de tout leur cœur. Chaque dimanche, réveillés de bon matin, ils partaient joyeux, par cette primavera de l'année et de leur liaison, à Meudon, à Saint-Cloud, à Joinville-le-Pont à Montmorency, et tout le jour c'était une galopade sans fin dans les bois, un long bain de grand air, une griserie de verdure.

Elle, ignorante jusque-là de la campagne, marchait d'étonnements en étonnements. Lui, dont la première enfance s'était écoulée aux champs, l'initiait à toutes ces choses qui la remplissaient d'enthousiasme ; il lui

Digitized by Google

expliquait les mystères de la végétation, lui nommait les plantes, les arbres et les fleurs, les oiseaux chantant dans les branches et les insectes courant sous les herbes. Une fois elle resta plus de deux heures en contemplation devant une fourmilière.

Puis c'était une moisson de fleurs et d'herbages dont ils revenaient chargés au logis, très fatigués, mais si heureux et ayant, pour toute la semaine, fait ample provision de grand air et de soleil.

On atteignit ainsi les premiers jours de juin.

Un soir, en rentrant, ils trouvèrent une lettre de la nourrice informant Virginie d'une maladie très grave de la petite. Ce fut un coup terrible pour la pauvre mère qui voulut partir sur le champ embrasser la mignonne s'il en était temps encore. Et, dans son désespoir, la jeune femme s'accusait d'avoir trop oublié son enfant qu'elle aurait dû garder auprès d'elle, malgré tout, au lieu de l'envoyer si loin, chez des étrangers.

Pierre, navré, s'efforçait en vain de la calmer : Les paysans exagèrent volontiers ; les réactions sont si promptes chez les enfants, ils sont aujourd'hui très malades et demain tout-à-fait remis. On ne devait pas se désoler avant le temps.

« Enfin, lui dit-il, tu as raison, pars et ramène l'enfant si elle est transportable. »

Et il prit quelques louis dans cette fameuse réserve où dormaient depuis dix ans les trois cents francs qui constituaient toute sa fortune et conduisit Virginie à la gare du Nord.

Le lendemain Pierre priait un voisin de passer à l'atelier prévenir que mademoiselle Clément était retenue au lit par une grosse fièvre ; il fallait bien expliquer son absence. Puis seul et très triste, il se rendit à son étude.

Ce voyage fut un calvaire pour la pauvre mère.

Arrivée de nuit à Amiens, elle dut se faire indiquer la route du village, éloigné de six kilomètres, s'y rendit à pied, par les chemins qu'une pluie récente avait convertis en fondrières. Mais rien ne l'arrêtait ; l'idée de sa fille mourante, morte peut-être, la soutenait, lui donnait un courage dont elle ne se fût jamais crue susceptible. Enfin elle parvint au village endormi, les chiens aboyaient sur son passage et dans cette obscurité, elle ne savait pas à quelle porte heurter. Un menu vrillon de fumée sortant de la cheminée d'une maison dont l'unique fenêtre était faiblement éclairée la décida :

« Qui frappe ? » interrogea une voie d'homme.

Elle dit le nom de la nourrice.

« C'est ici. mais qui êtes vous ? »

Virginie se nomma.

« Attendez, on va vous ouvrir. »

Elle entendit l'homme sauter en place, se vêtir à la hâte et en même temps une plainte très faible qui lui fit au cœur une douleur aigue, lancinante, comme un coup de poignard et dont elle manqua défaillir, c'était la petite malade que ce bruit avait réveillée et qui se plaignait.

La porte s'ouvrit et Virginie pénétra dans l'unique chambre de la maison. Déjà la nourrice, en chemise, avait pris l'enfant et s'était installée devant le maigre feu brûlant dans l'âtre et sur lequel de l'eau chauffait dans une casserole.

La mère se précipita vers sa fille qu'elle couvrit de baisers, ce qui redoubla les cris de la petite, tandis que l'homme empressé, lui proposait de manger un morceau pour se remettre de la fatigue du voyage. Dame ! après une course semblable elle devait en avoir besoin. Et elle n'avait pas eu peur dans les chemins par cette nuit si noire ? Au moins elle allait se rafraîchir...

« Qu'a-t-elle ? » interrompit Virginie toujours penchée sur son enfant,

Ce fut la femme qui répondit :

Ça la tenait dans le ventre ; elle se tordait quelquefois. On avait cru d'abord à un simple dérangement causé par les fraises qu'elle allait cueillir à quatre pattes, dans le jardin, mangeant indistinctement les mûres et celles qui ne l'étaient pas. Mais comme ceia ne passait pas, on s'était décidé à faire venir le médecin qui avait reconnu une inflammation d'intestins et ordonné des remèdes et des cataplasmes. Il trouvait du reste l'enfant très malade et ne comptait guère la tirer de là. C'est alors qu'on avait songé à écrire à la mère. Cependant un mieux sensible s'était produit depuis la veille et le médecin reprenait confiance. Ah ! c'est que les soins ne lui avaient pas manqué, à la chérie :

« Vous voyez, madame, nous avons toujours eu du feu plein la cheminée et nous ne regardons pas à notre peine. Elle a tout ce qu'il lui faut, la pauvre innocente, des remèdes chers qu'on n'a pas hésité à acheter, voilà la cinquième nuit blanche que nous passons, et si le bon Dieu la reprend nous n'aurons pas toujours à nous reprocher de l'avoir mal soignée ».

Tout en parlant, la nourrice avait découvert le ventre encore dur et balloné de la mignonne et lui appliquait un cataplasme de graines de lin dont la chaleur calma sans doute la douleur, car elle se tut et sourit à sa mère.

« Dis bonjour à maman, fit la paysanne, à la petite maman qui est venue te voir ».

« *Zour maman* » bégaya l'enfant en tendant les bras à Virginie.

Celle-ci la prit sur ses genoux tandis que la nourrice allait se vêtir :

« Il demeure loin le médecin ? demanda-t-elle.

— « C'est un médecin d'Amiens, répondit l'homme, un bon médecin qui prend cinq francs pour venir jusqu'ici.

— Et quand doit-il repasser ?

— Mais ce soir, sans doute, ou demain dans la matinée.

— Je vous en prie, allez le chercher de suite, le jour va venir bientôt, amenez le promptement ».

Et comme l'homme hésitait, elle déclara que s'il ne

Digitized by Google

voulait pas se déranger, elle irait elle même à la ville et saurait bien trouver un médecin.

Le paysan s'habilla et partit.

L'enfant calmée s'était endormie sur les genoux de sa mère.

VII

Virginie regardait sa fille dont les traits avaient repris tout leur calme dans ce sommeil bienfaisant : Elle lui ressemblait, mais elle était blonde, sa chevelure bouclée s'échappait de son petit béguin de toile et encadrait délicieusement son fin visage pâli par ces quelques jours de souffrance. La bouche entr'ouverte, laissait voir la double rangée des dents petites et nacrées ; les yeux fermés maintenant, étaient largement fendus et bordés de cils châtains, le nez mince et d'une pureté de lignes étonnante chez une enfant aussi jeune, rappelait celui de la mère qui se retrouvait tout entière dans le cher ange endormi sur ses genoux.

PORTRAIT DE JOBBÉ DUVAL.

L'aube blanchissait les vitres de l'étroite fenêtre, la nourrice avait jeté une souche dans le foyer, vaquait, par la chambre, à ses occupations matinales et la jeune femme s'hypnotisait toujours dans la contemplation de la petite malade :

« Ce médecin tarde bien à venir » dit elle.

— « Oh ! il n'y a pas de temps perdu, la course est longue d'ici Amiens ».

— « Croyez-vous qu'il arrive ce matin ?

— « Oui, à moins qu'il ait été absent quand mon homme est allé le demander ; mais ne vous inquiétez pas, vous voyez bien que Berthe va mieux ».

— « C'est égal j'aimerais bien qu'il arrivât ».

Le docteur ne tarda pas : c'était un jeune médecin, nouvellement fixé dans un faubourg d'Amiens et qui se dérangeait facilement, ayant encore à se faire une clientèle.

« Monsieur, lui dit Virginie, j'ai quitté Paris hier soir à la nouvelle de la maladie de ma fille et je vous ai fait prier de passer dès ce matin pour que vous me disiez la vérité sur son état. Elle est très malade n'est ce pas ? Perdue peut-être. Parlez-moi franchement, je suis forte. »

Le médecin examina Berthe qui s'était réveillée et lui souriait, le reconnaissant. Une réaction favorable avait eu lieu, il la constata et rassura la mère :

« Madame, fit-il, je crois votre enfant sauvée ; ce n'est plus maintenant qu'une question de soins, de soins assidus qui ne lui manqueront pas puisque vous êtes auprès d'elle. Je repasserai dans la soirée, et je suis certain que d'ici là le mieux se maintiendra ».

— « Sauvée ! vous dites qu'elle est sauvée ? Ah ! que je vous dois de reconnaisssnce monsieur. Ainsi vraiment ma fille ne mourra pas, vous me le jurez ? »

— « Certainement madame, je vous l'assure ; mais il faut vous reposer. Le voyage et les émotions vous ont très fatiguée, vous avez besoin de sommeil, mettez vous au lit, la petite auprès de vous, et ce soir je reviendrai vous voir ».

RENÉ HUETTE.

(*A suivre*).

CENT ANS DE RÉPRÉSENTATION BRETONNE

96. L'abbé VANNEAU, *Suzanne-Gilles*, né à Rennes le 1er mars 1747, d'abord secrétaire de l'évêque de Rennes, Mgr Barreau de Girac, fut nommé en 1778 *recteur d'Orgères* et élu, en cette qualité, en 1789, *député du clergé de Rennes* aux Etats-Généraux. Après l'abandon de son ordre pour se réunir au Tiers, il fut l'un de ceux qui cédèrent le moins aux entraînements de circonstance et se conformèrent strictement au cahier de leurs électeurs. Membre du comité ecclésiastique, il cessa de prendre part à ses travaux en février 1790, dès qu'il eut reconnu le projet bien arrêté de bouleverser toutes les juridictions épiscopales sans prendre l'avis de la cour de Rome. Il refusa le serment à la constitution civile du clergé, et signa le formulaire restrictif de l'évêque de Clermont, ainsi que les protestations de la droite des 31 août et 10 septembre 1791. Obligé de s'expatrier en 1792, il ne rentra en France qu'à la publication du Concordat, devint curé de la paroisse Saint-Aubin de Rennes et mourut peu après, le 23 mai 1803.

On a sur l'abbé Vanneau des notices par les abbés Tresvaux et Guillotin de Corson et un portrait gravé par Le Tellier d'après Perrin pour la collection Dejabin. Il appartient à la même famille que l'élève de l'Ecole polytechnique, Vanneau, tué en 1830, en l'honneur de qui une colonne a été élevée au Thabor de Rennes.

97. VARIN DE LA BRUNELIÈRE, *Pierre-Vincent*, né à Rennes le 18 octobre 1752 (fils de Paul-Antoine, avocat à la cour, et de Perrine *Gault*, fille du substitut du procureur général au Parlement), appartenait à une famille qui a donné beaucoup de magistrats à la ville de Rennes, en par-

Digitized by Google

ticulier Varin du Colombier, lieutenant au présidial, subdélégué de l'intendance, etc., anobli en 1775. Avocat au parlement, Varin fut élu en 1789 *député suppléant de la sénéchaussée de Rennes* aux Etats-Généraux, et il alla siéger à l'Assemblée nationale au mois d'octobre, après la mort de Huard. Membre du comité des rapports, il fit poursuivre les auteurs des troubles d'Ingrandes et décréter l'accusation du cardinal de la Rochefoucauld. Après la dissolution de l'Assemblée, il fut *membre du directoire* du département d'Ille-et-Vilaine et fit partie, en juillet 1793, du bureau de l'assemblée centrale de résistance à l'oppression montagnarde des départements de l'Ouest réunis à Caen. Il lui en coûta la vie. Arrêté comme fédéraliste, il fut traduit devant le tribunal révolutionnaire et guillotiné à Paris, le 2 nivose an II.

Tous les recueils biographiques ont ignoré sa mort et l'ont confondu avec son frère *Julien-Paul* qui fut conservateur des hypothèques à Rennes, député d'Ille-et-Vilaine aux cinq-cents, et mourut à Rennes le 10 décembre 1826, après avoir été directeur des domaines. Des deux Varin on n'a fait qu'un seul per-

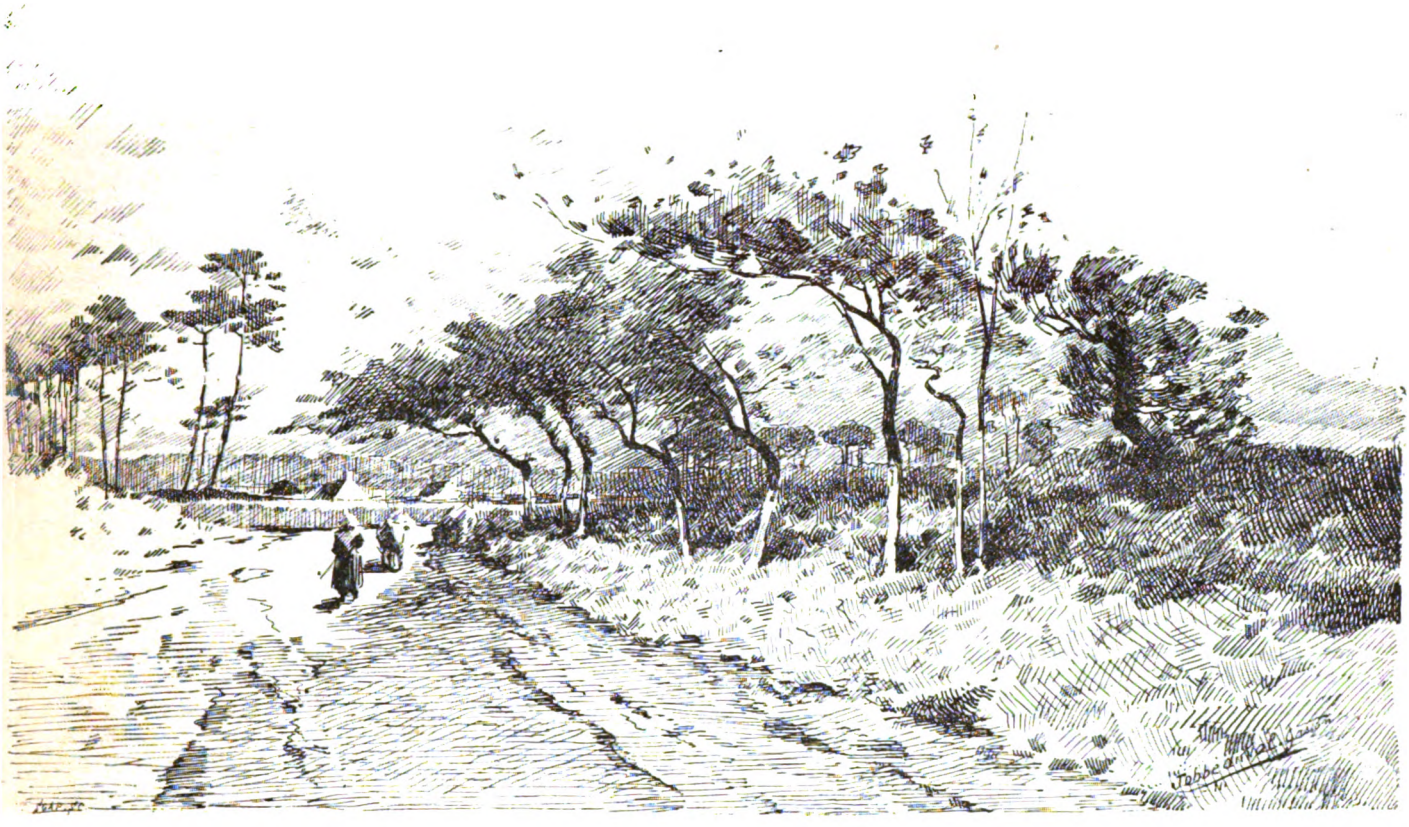

LE CHEMIN DE MESGOUEZ, TABLEAU DE M. JOBBÉ-DUVAL
(*Exposition bretonne-angevine*)

sonnage. On a un portrait du Constituant, gravé par Courbe, d'après Turlure, pour la collection Dejabin. Son fils, Brice-Marie, fut procureur général à la cour de Rennes. Ses descendants existent encore.

98. VARSAVAUX DE HENLÉE, *François-René-Marie*, né au château de Blain le 20 mai 1749, était fils de Varsavaux de Kerjestin, le célèbre avocat qui publia, en 1750, le *Traité des communes*, et le laborieux archiviste du château de Blain dont M. Bizeul a décrit les travaux avec amour dans la *Biographie bretonne*. Echevin de Nantes et notaire en cette ville, il fit partie en novembre 1788 de la députation des douze, à Versailles, pour demander une plus équitable proportion du tiers-Etat en face de la noblesse et du clergé fut agrégé à celle des Etats de Bretagne, en janvier 1789, député en cour entre les deux sessions en février, puis élu *député suppléant de la sénéchaussée de Nantes* aux Etats-Généraux. Il n'eut pas occasion d'y siéger, et continua à propager à Nantes le mouvement constitutionnel ; mais ayant protesté en juin 1793 contre les violences de la Montagne, il fut proscrit comme fédéraliste sous la Terreur et envoyé par Carrier au tribunal révolutionnaire de Paris dans le groupe des 132 Nantais. On sait qu'ils furent acquittés. Varsavaux reprit ensuite ses fonctions de notaire et figure encore en 1809 sur la liste des 550 plus forts contribuables de la Loire-Inférieure, mais je ne sais quand il est mort.

Son fils a été député de la Loire-Inférieure en 1830, réélu en 1831, et figure à la *Revue biographique* de Pascallet; mais je ne connais aucune notice sur le député suppléant à la Constituante.

99. DOM VERGUET, *Claude-François*, né à Champlitte, en Franche-Comté, en 1744, était fils d'un médecin. Entré par ambition dans l'ordre de Cîteaux (il l'assura du moins plus tard), il devint *prieur de l'abbaye de Bernardins du Relecq*, située au pied des montagnes d'Arrée, dans la

Digitized by Google

paroisse de Plounéour-Menez. On rapporte qu'un régiment de cavalerie ayant été obligé de séjourner dans les environs de son abbaye, il voulut en nourrir gratuitement les soldats. Ce procédé lui valut la haute bienveillance de Louis XVI qui le recommanda aux supérieurs de l'ordre dont il fut bientôt après nommé *vicaire général*. Elu en septembre 1789 *député du clergé du diocèse de Léon* à l'Assemblée nationale, il parla en faveur des ordres religieux et promettait de devenir un des meilleurs soutiens des intérêts de l'Eglise, lorsque l'ambition lui fit perdre la tête. Il prêta le serment schismatique, accepta le titre de vicaire-général de l'évêque constitutionnel de Langres et la cure d'une paroisse : puis abandonnant toute retenue, il abjura la prêtrise, devint président de l'administration cantonale à Montarlot, et, sous le Consulat, fut nommé *sous-préfet de Lure*. Il ne garda pas longtemps des fonctions que son caractère indépendant rendait peu propre à bien remplir et vint passer le reste de ses jours à Montarlot où il vécut dans une grande aisance. On prétend qu'avant la dispersion des moines de Citeaux, il avait eu part à la distribution du trésor de la maison-mère. Quoiqu'il en soit, ses aumônes à Montarlot étaient abondantes, et les pauvres regrettèrent beaucoup l'ancien prieur, quand il mourut subitement, le 9 mars 1814, de la commotion que lui causa, assure-t-on, la nouvelle de l'entrée des alliés en France.

On a deux portraits gravés de dom Verguet, l'un par Alix d'après Sandoz, l'autre par Beljambe d'après Perrin pour la collection Dejabin. Physionomie sérieuse, mais sans grand caractère. — Voy. sur lui, l'*Hist. de la persée. relig. dans le Finistère*, par M. le chanoine Téphany.

10). VIDEMENT, dont j'ignore les prénoms et les lieux et la date de naissance, était un négociant nantais à qui le roi céda, en 1782, l'île Cochard pour y établir des chantiers de constructions et qui joua un certain rôle dans les mouvements qui précédèrent la Révolution. Le 4 novembre 1788, il signa la pétition des bourgeois de Nantes pour obtenir que le tiers-Etat soit désormais représenté aux Etats de Bretagne en nombre égal aux députés du clergé et de la noblesse et pour que celle-ci n'y assiste plus que par ses députés. A partir de ce moment, nous voyons presque constamment son nom accolé à celui de Varsavaux dans toutes les manifestations réformistes. Tous deux sont députés en cour le 6 novembre pour appuyer la demande des bourgeois : tous deux font partie, le 1er avril 1789, des douze députés de la ville de Nantes à l'Assemblée générale du tiers-Etat de la sénéchaussée, et figurent le 4 avril dans la liste des 50 électeurs. Tous deux sont élus *députés suppléants de la sénéchaussée de Nantes* aux Etats-Généraux, mais n'eurent pas occasion d'y siéger. Tous deux enfin signent le 1er mai la protestation contre le conseil communal de Nantes d'établir lui-même la liste des nouveaux électeurs municipaux. Au mois de mars 1790, Videment fut nommé commissaire royal pour organiser avec Kervégan et La Bourdonnaye-Bois-Hulin l'administration départementale, et, peu après, il fut élu administrateur. Le 1er décembre 1790, il figure au nombre des conseillers municipaux, et son nom se retrouve au mois de décembre 1792 parmi les voix perdues pour l'élection du maire Baco, puis je perds sa trace et ne sais ce qu'il est devenu.

Il n'existe aucune notice sur Videment.

(à suivre) RENÉ KERVILER.

CAUSERIE BIBLIOGRAPHIQUE

Librairie Maisonneuve et Leclerc. — *Contes populaires de la Basse-Bretagne*, 3 vol., in-12, par F.-M. Luzel.

Librairie Léon Vanier. — *Adagiettos*, poésies par J.-Guy Ropartz, 1 vol. in-18.

Librairie générale de Pilhon et Hervé à Rennes. — *Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne*, par René Kerviler, 5e fascicule (*Bec-Ber*).

Librairie G. Fleury et A. Dangin, imprimeurs-éditeurs à Mamers. — *La Bibliothèque et le Mobilier d'un lieutenant particulier au siège royal de Château-Gontier sous Louis XIII* (1626-1627) par André Joubert, 1 vol. in-8.

Librairie Armand Colin et Cie, rue de Mézières, à Paris. — *Le dictionnaire Gazier*, 1 vol. in-12 de 800 pages, reliure en toile élégante et à tranches rouges (prix 3 fr. 50).

Memento bibliographique.

Librairie Firmin-Didot. — Bibliothèque historique illustrée : *Peintres et graveurs* : *Sculpteurs et architectes* : la *Marine et les Colonies* ; la *Justice et les tribunaux* : 4 vol. grand in-8, ornés de gravures.

—

Les savants m'amusent. Vous êtes-vous jamais demandé d'où pouvaient venir ces contes populaires que l'on trouve dans toutes les provinces de France, mais surtout en Bretagne ? Non, n'est-ce pas ? Vous les avez entendu conter dans votre enfance par votre mère, à la veillée, ou par tout autre personne du pays, ils vous ont plu par leur naïveté, par leur merveilleux, vous les avez retenus et vous les avez contés à votre tour à vos enfants et petits-enfants. Peu vous importe après cela qu'ils viennent de l'Inde ou de l'Orient et qu'on les retrouve avec plus ou moins de variantes dans les pays les plus divers et les plus lointains. Bien malin serait à vos yeux celui qui pourrait démêler leur origine. C'est un peu mon avis, mais les savants qui, selon l'expression du poète, ne sont souvent que de grands ignorants, les savants ont voulu en avoir le cœur net. Il s'est rencontré en Angleterre deux ou trois hommes ferrés sur la mythologie, qui ont étudié à fond les contes populaires et qui, après les avoir disséqués, analysés, comparés, ont cru pouvoir leur assigner une origine commune. Ces savants-là ont inventé ce qu'on appelle le Folk-lore. Max Müller, le premier, a voulu voir des mythes partout ; puis Andrew Lang est arrivé qui s'est attaché à démolir le système de Müller. Lang et Cosquin repoussent absolument les mythes dans les contes populaires et prétendent que nos ancêtres des temps primitifs imaginaient des fables merveilleuses qu'ils se contaient pour passer le temps. Je ne voudrais pas prendre parti à la légère pour ou contre Max Müller qui est un philologue considérable, mais ses adversaires me paraissent être dans la vérité. En règle générale, ceux qui ne savent ni lire ni écrire ont la manie de conter, et quand ils content, ils inventent du merveilleux. J'en ai fait l'expérience bien des fois dans ma jeunesse. Ayant été élevé parmi les gens du peuple, j'ai remarqué que tous leurs contes roulaient sur le diable, sur les lutins, sur les sorciers, sur les fées. Pourquoi ? parce que le merveilleux frappe bien plus les imaginations et que nous sommes naturellement attirés par les phénomènes qui dépassent notre entendement. Je ne sais pas si je me trompe, mais j'ai comme idée que l'enseignement obligatoire tarira la source des contes populaires. Ceci tuera cela, disait Claude Frollo. La science, du jour où elle aura été vulgarisée, tuera la légende. Nos enfants déjà n'ont plus les mêmes goûts que nous pour les fables et les récits légendaires. Ils sont sérieux avant l'âge.

On ne saurait donc trop louer les écrivains qui comme M. Euzel ont passé toute leur vie à recueillir la fleur des traditions populaires. Ses Contes de la Basse-Bretagne que je viens de lire et relire sont biens supérieurs à ceux que je

Digitized by Google

connais des autres pays. Il dit dans sa préface qu'il les a surtout recueillis dans les arrondissements de Lannion et de Guingamp, de la bouche de Barba Tassel qui habite Ploua. ret et de celle de Marguerite Philipe qui habite Pluzunet. La première est une porteuse de dépêches, la seconde une fileuse à la quenouille qui fait des pélerinages à toutes les fontaines, à tous les saints de la contrée pour le compte des gens mal pris. Il a bien fait de nous donner les noms de ces femmes du peuple, car ils méritent de vivre. Ce qui double pour moi l'intérêt des Contes populaires de M. Euzel, c'est leur division en cycles ou séries, et l'index général, très-précieux et très-bien fait, qui termine le troisième volume. Vous aurez une idée du travail de M. Euzel quand je vous aurai dit que ses trois volumes de contes sont partagés en douze cycles, j'avais envie d'écrire douze chants, qui ont pour titre : Voyages vers le soleil ; Recherche de la Princesse aux cheveux d'or ; Mythe de Psyché ; Le fidèle serviteur ; Corps sans âme ; le Magicien et son valet ; Les trois frères ; Personnages et animaux fabuleux et apocryphes ; Contes à talismans ; Marâtres et sorcières ; Contes divers ; Contes facétieux. Il y en a pour tous les goûts, comme vous voyez, et pour se guider dans ce labyrinthe fabuleux l'index général est une sorte de fil d'Ariane. Je remercie M. Euzel des bonnes heures que j'ai passées dans la lecture de ses contes et je le prie de nous en donner d'autres sans se préoccuper de savoir s'ils viennent de l'Inde.

—

La librairie Firmin Didot continue la série de ses publications historiques. J'ai déjà eu l'occasion de dire tout le bien que je pense de cette nouvelle collection illustrée avec les bois tirés des ouvrages du bibliophile J'acob, je me contenterai de signaler aujourd'hui à mes lecteurs les quatre derniers volumes.

Le premier, sous le titre de *Peintres et Graveurs*, embrasse toute l'histoire de la peinture depuis la décoration des maisons pompéiennes jusqu'aux productions du XVIII[e] siècle ; le second, intitulé *Sculpteurs et Architectes*, va de l'époque gallo-romaine à la Révolution ; le troisième, sous le titre la *Marine et les Colonies*, nous conduit depuis les Gaulois jusqu'à Henri IV ; et le quatrième : *La Justice et les Tribunaux* nous promène à travers l'ancienne législation barbare et s'arrête au Parlement sous Louis XVI. Au point de vue de la vulgarisation, ces quatre volumes sont excellents. J'ajouterai qu'ils sont illustrés d'une façon remarquable et d'un bon marché extraordinaire : 4 francs le volume, c'est pour rien.

La librairie Plihon et Hervé, de Rennes, met en vente le cinquième fascicule du *Répertoire général de Bio-bibliographie bretonne* de notre collaborateur M. René Kerviler. Le fascicule va de *Becdelièvre* à *Bernalt* et contient des notices très complètes et très intéressantes sur le général Bedeau, Mgr Bécel, évêque de Vannes, la famille Bellanger, etc., etc.

Très curieuse et très intéressante la brochure de M. André Joubert sur la bibliothèque et le mobilier d'un lieutenant particulier au siège royal de Château-Gontier, sous Louis XIII. Maître René Quantin, tel est le nom de ce lieutenant, était ami des lectures sérieuses et n'aimait pas la gaudriole, si je m'en rapporte à l'inventaire de sa bibliothèque. On n'y trouve que des ouvrages de droit, quelques *Coustumiers* d'Anjou, une vieille Bible, et un volume de Joachim du Bellay. Ce n'était pas très gai, comme compagnie et je ne m'étonne pas qu'après sa mort les livres de ce brave conseiller aient été vendus pour rien, en dépit de leur couverture en veau ou en parchemin. J'aurais mieux aimé son mobilier, sa vaisselle d'airain ou son argenterie : il y a là des pièces curieuses et qui aujourd'hui vaudraient leur pesant d'or.

Qui donc disait que la musique et la poésie s'excluent l'une de l'autre ? Voici qu'un jeune musicien de talent, M. Guy Ropartz, publie sous le titre d'*Adagiettos* un petit volume de poésies très bien troussées, ma foi, avec un *prélude* de M. Louis Tiercelin. Vous voyez bien que la poésie est la sœur de lait de la musique. Que dit le prélude ?

Adagiettos ! voilà de la musique encor.
Sérénades d'amour où, quand la phrase est tendre,
Malicieusement vous faites sous-entendre
Des gaietés de hautbois aux tristesses du cor.

Voyons maintenant une sérénade :

VERS POUR ELLE

C'est ainsi que je t'aime, ô ma petite reine,
Insouciante et folle, avec un rire frais
Fusant entre tes dents si blanches où j'égrenne
Le chapelet d'amour de nos baisers discrets.

C'est ainsi que je t'aime, ô ma petite amie,
Avec ces grands yeux noirs où ton cœur reflété
Comme l'azur, dans l'eau d'une mer endormie,
Rayonne de l'éclat de ta virginité.

C'est ainsi que je t'aime, ô ma petite sainte,
Dans le temple priant tout bas, le front baissé ;
D'une auréole d'or ta brune tête est ceinte,
Il semble que le ciel en ton âme a passé.

Très chaste comme sérénade, mais tout le volume n'est pas dans cette note. Quelques pages plus loin le poète nous avertit qu'il a renversé l'autel et brûlé son idole, ce qui prouve qu'il n'a pas aimé que des chastetés et des vertus. Je n'ose l'en plaindre. Je disais donc que dans M. Guy Ropartz, le musicien était doublé d'un poète. Il ne lui reste plus qu'à mettre ses vers en musique. Une petite observation pour finir : effluves n'est pas du féminin. Il faudrait donc dire :

La forêt s'emplissait d'effluves printaniers au lieu d'effluves printanières. Après cela Lamartine a bien féminisé les pleurs !...

UN BIBLIOPHILE.

Memento. — Viennent de paraître à la librairie Armand Colin, rue de Mézières, le *Dictionnaire Gazier* orné de 700 gravures et de 19 cartes, et la *Géographie historique* de M. P. Foncin, en 48 leçons en regard de 48 cartes. Cette géographie historique est le premier livre de ce genre qui ait été publié en France.

A la **librairie académique Perrin.** — *1814* par Henry Houssay ; *Bossuet* par Gandar ; — *Lady Giorginna Fullerton* par Mad. Craven ; — *Études d'art antique et moderne* par E. Guillaume ; — La *Critique scientifique* de Émile Hennequin.

LETTRES ET ARTS

—

Un nouveau chevalier.— On lit dans l'*Officiel* du 5 août : M. Bourgault-Ducoudray (Louis-Albert), compositeur de musique, professeur au Conservatoire national de musique et de déclamation, est nommé chevalier dans l'ordre national de la Légion d'honneur. Titres exceptionnels : prix de Rome, publications sur l'histoire de la musique, mission musicale en Grèce et en Orient.

—

Le Musée de Quimper. — Le Ministre des Beaux-Arts vient d'accorder au Musée de Quimper le grand et magnifique tableau de notre ami M. Alfred Guillou qui avait été si justement remarqué au Salon de 1877 : *Retour par mer du pardon de Sainte-Anne de Fouesnant à Concarneau.*

Cette bonne fortune, dit le *Finistère*, sera d'autant plus appréciée que le tableau de M. Guillou était disputé à Quimper par plusieurs autres villes où il avait figuré dans des expositions locales après avoir été acquis par l'Etat.

—

M. Ernest Renan à Lannion.— Il y a quelques jours, M.

Digitized by Google

Le Bras, professeur au lycée de Quimper, a fait, dans la salle du théâtre de Lannion, une conférence au profit du monument Brizeux, dont l'inauguration est prochaine. M. Ernest Renan, qui présidait a prononcé, à cette occasion, l'allocution suivante :

Je suis bien heureux de me trouver parmi vous. Lannion me rappelle des souvenirs de jeunesse, des souvenirs délicieux, le Lannion de la vieille école, surtout, avec ses rues étroites, la bonne humeur de ses gens, cette placidité de vie qui en faisait une petite cité du moyen âge. Oui, c'est bien comme cela que devaient être les cités du moyen âge.

Ma mère, qui était Lannionnaise, avait l'esprit, la bonne humeur de ses compatriotes, et c'est le plus sûr héritage qu'elle m'ait transmis. Depuis, j'ai quitté Lannion. J'ai beaucoup voyagé, et surtout dans le monde des idées. Eh bien, je vous le dirai en confidence, je n'ai rapporté de ce long voyage à travers les idées qu'une certitude : c'est que nous sommes de grands ignorants. Mais cela aussi m'a appris une excellente chose ; la tolérance. L'amour de la tolérance, c'est la meilleure leçon de la vie.

Quand j'habitais Lannion, j'étais encore un enfant, un gamin. Notre maison était au coin de l'Allée-Verte. Un de mes souvenirs le plus précis de cette époque se rapporte à la révolution de 1830. J'étais allé à Trédern, chez ma tante, Mme Morand, lorsqu'une voisine accourut nous dire : « Il doit y avoir la révolution à Paris (*Ar Revolution, bras zo, oredan, e Paris*), car on a planté le drapeau rouge sur le clocher de Lannion. » Oh ! ça devait être l'annonce d'un grave événement.

Après 1830, les luttes locales devinrent excessivement vives chez nous. J'allais à l'école des Frères. A la sortie de classe, il y avait tous les jours des disputes entre les deux camps ; car il y avait deux camps, et deux camps bien tranchés, les *Philippistes* et les *Carlistes*. J'avais sept ou huit ans, et je n'étais pas bien fort de santé. Je me tenais déjà un peu à l'écart des luttes. Un jour, pourtant, un de mes camarades s'avança vers moi d'un air menaçant et me posa à brûle-pourpoint la fameuse question :

« Et toi, es-tu *philippiste* ou *carliste* ? Heureusement qu'un de mes camarades, un peu plus âgé (je ne puis me rappeler son nom ; mais il commençait sûrement par un M), passait par là, et, me prenant sous sa protection, répondit pour moi : « Laisse-le donc ! Renan n'est ni *philippiste* ni *carliste*, il est patriote. » Eh bien, c'est vrai, j'étais, je suis patriote et ne me désintéresserai jamais ni de la grande patrie française ni de la petite patrie bretonne.

Mais, vous le dirai-je ? j'ai été péniblement affecté en revenant ici, dans ces dernières années, de voir combien on y est toujours divisé d'opinion. Voilà qui est bien fâcheux pour les relations entre compatriotes. Et pourtant, il y a du bon dans tous les partis, oui, chez ceux-là même qu'on appelle les cléricaux. Mon dieu ! soyez-en sûrs, tout le mal que peut faire l'Eglise est d'avance largement compensé par tout le bien qu'elle a fait. Il est bon qu'on se rappelle ces choses. Les cléricaux sont souvent des gens charmants. Et parmi les républicains j'en connais de vraiment exquis. »

Je vous dirai encore un autre souvenir de ce temps. A l'avènement de Louis-Philippe, on disait, bien entendu, la messe pour le nouveau roi. Ma mère allait à cette messe. Elle rencontra un jour, dans le cloître de la cathédrale de Tréguier, une dame légitimiste, qui lui dit avec étonnement : « Comment, madame Renan, vous allez à la messe à Philippe ? » Cela peint bien, n'est-ce pas ? l'esprit d'alors. Et pourquoi donc être si exclusif ? Toutes les messes se valent !

En terminant, je demande à ceux qui sont venus à cette conférence et qui voudront bien, après ma mort, se souvenir de moi, de dire, lorsque, dans un temps éloigné, la mémoire de cette soirée leur reviendra : « Nous l'avons vu. Il n'avait pas l'air d'un méchant homme. » Oh ! pour méchant, je ne le suis pas du tout.

—

Périodiques. — La *Revue des Traditions populaires* que dirige avec tant d'intelligence notre ami Paul Sébillot, publie dans sa livraison d'août : 1° une très intéressante étude sur l'imagerie populaire en Haute-Bretagne, d'après la collection d'images de M. Lucien Decombe et du Musée de Rennes ; 2° un curieux article de M. de la Villemarqué sur Châteaubriand, amoureux des traditions populaires, et suivi du texte et de la musique, donnés pour la première fois, de la complainte sur la captivité de François Ier (1525). La même livraison contient deux chansons : la *Claire Fontaine* et *Qui frappe*, la première d'après les versions du Morvan et de St-Brieuc ; la seconde d'après la version de la Haute-Savoie.

Sur la *Claire Fontaine*, je dirai à M. Paul Sébillot qu'il existe une autre version dans le Comté Nantais qui se rapproche beaucoup plus de celle du Morvan que de celle de St-Brieuc.

Ainsi le premier couplet de cette chanson que l'on chante encore sur les bords de la Loire est celui-ci :

En revenant des noces
J'étais bien fatigué [*bis*]
Au bord d'une fontaine
Je me suis reposé
Tra la la, la la, la laire
Tra la la, la la, la la.

Les autres couplets diffèrent peu.

La chanson *Qui frappe* recueillie par Mme Paul Ginisty dans la Haute-Savoie se chante aussi dans la Bretagne angevine. Je l'ai entendu chanter cent fois par ma mère. Seulement elle a un couplet de plus à Ancenis.

La voici toute entière :

La femme. — Qui frappe, qui frappe ?
Mon mari est ici.
Il n'est point à la chasse
Comme il l'avait promis.

Le mari. — Que dis-tu, ma femme, que dis-tu ?

La femme. — J'endors le petit, mon ami,
J'endors le petit qui crie.

Quand le petit fut endormi,
J'endors, j'endors,
Quand le petit fut endormi,
Le grand s'endormit aussi.

L. S.

—

Erratum. — Dans notre dernier numéro, poésie de Mad. Auguste Penquer, au lieu de :

Les oiseaux sans savoir d'où leur *venait* cet attrait,

lire :

Les oiseaux sans savoir d'où leur *vint* cet attrait.

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE.TOME III —Nos 19 & 20 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 8 ET 9 SEPTEMBRE 1888

DESSIN FRONTISPICE DE M. LUDOVIC ALLEAUME.
Portrait de Brizeux, d'après une photographie du tableau d'Amaury Duval.

BRIZEUX INÉDIT

Comme quoi le nom de Brizeux est près de s'éteindre. — Un portrait de Brizeux d'après Amaury Duval. — La moustache du poète. — Eugène Guieysse et ses vignettes pour illustrer *Marie*. — Correspondance inédite entre Guieysse et Brizeux. — Leur amitié, leur vie d'étudiants à Paris. — Un dizain gastronomique. — L'itinéraire d'Arzanno écrit de la main de Brizeux. — La maison du Moustoir et le Pont-Kerlo. — Au pays de *Marie*.

On inaugure le 9 septembre à Lorient, sa ville natale, la statue en marbre de Brizeux.

A cette occasion, j'ai fait appel aux souvenirs de mes compatriotes qui ont connu le poète de *Marie*, et j'ai eu la bonne fortune de recueillir de ci de là des documents d'autant plus précieux qu'ils mettent en pleine lumière la partie la plus obscure de sa courte et triste existence.

M. René Kerviler, l'érudit ingénieur en chef de St-Nazaire, m'a envoyé la généalogie de Brizeux, où j'ai appris que le nom du poète était à la veille de s'éteindre, puisqu'il n'est plus porté que par M. Louis-André Brizeux, un de ses cousins-germains, lequel est âgé de 73 ans et n'a qu'une fille unique demeurant avec lui à Saint-Brieuc.

D'un autre côté, M. de la Villemarqué, membre de l'Institut, et quelques bibliophiles bretons m'ont communiqué des lettres inédites de Brizeux, du temps de sa jeunesse ou de son âge mûr ; enfin M. Paul Guieysse, fils de M. Eugène Guieysse à qui Brizeux a dédié plusieurs poésies, m'a fait remettre un rarissime portrait du poète (1), qui, soit dit en passant, ne ressemble que de loin au portrait de l'édition Lemerre dont s'est inspiré le sculpteur Ogé pour faire sa statue.

Dans le portrait gravé qui figure en tête de *Marie*, Brizeux est entièrement rasé. Or, il a toujours porté

1. C'est celui que nous reproduisons en tête de ce numéro.

Digitized by Google

la moustache. Dans les dernières années de sa vie, cette moustache était même un peu forte, taillée en brosse et grisonnante. Cela lui donnait l'air militaire, et je comprends à présent le petit buste en terre cuite que Pierre Gourdel avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine. Brizeux lui-même semble avoir eu conscience du mauvais tour que lui jouait sa moustache, lorsqu'il fait dire aux bonnes gens de Scaer, dans le *Chemin du Pardon* :

Quel est donc celui-ci qui revient de l'armée?

Le portrait de l'édition Lemerre nous le représente avec une figure douloureuse et les yeux noyés de langueur. Dans celui qui m'est communiqué par M. Paul Guieysse, le visage ne trahit aucune souffrance, les yeux sont plutôt vagues et ruminants comme ceux des bœufs. Il se peut maintenant que la première expression réponde mieux à l'idée qu'on se fait de la physionomie de Brizeux, quand on a lu ses œuvres, mais de l'avis de M. Paul Guieysse qui l'a beaucoup connu, la ressemblance physique n'est vraiment exacte que dans la photographie qu'il possède. Cette photographie a été faite sur le tableau d'Amaury Duval qui se trouve je ne sais où.

MARIE

Buste en terre cuite de M. Nayel, appartenant au Musée de Lorient.

M. Guieysse m'a donné aussi toute une série de vignettes que son père avait dessinées à la prière de Brizeux, dans le pays même qui a servi de cadre à *Marie* — et cela accompagné d'un guide écrit de la main du poète pour visiter Arzanno.

Quelle plus belle occasion pour les amis de Brizeux d'aller en pèlerinage, ne fût-ce que par la pensée, dans ce petit bourg du Finistère à qui le poème de *Marie* a fait une telle célébrité!

M. Guieysse nous apprend dans son article qu'on trouvera plus loin comment l'élève du curé d'Arzanno fut amené à écrire cet itinéraire poétique.

∴

C'était au mois d'août 1837, six ans avant l'apparition du « roman » de *Marie*. Brizeux rêvait d'une édition illustrée par Tony Johannot à qui il avait promis des vignettes du pays. Il eut recours pour ces dessins à M. Eugène Guieysse. C'était son camarade de jeunesse, ils étaient tous deux de Lorient, ils avaient fait leur droit ensemble et habité à Paris vis-à-vis l'un de l'autre, rue de Tournon. Il y a même dans leur correspondance d'alors des détails bien typiques sur leur vie d'étudiants. Comme leur bourse n'était pas très garnie, ils déjeunaient régulièrement tantôt chez l'un tantôt chez l'autre de deux sous de pain et d'un sou de lait. Or certain soir de décembre, en l'année 1823, Guieysse recevait de Brizeux le dizain que voici :

Demain matin, si la sainte paresse
Ne vous tient pas trop tard entre deux draps,
Passez chez moi, mon cher seigneur Guieysse.
— Un déjeuner, me direz-vous? — Non pas.
— Diable! tant pis! Pourquoi donc? — Laissez faire,
Mais dès le jour prenez un pantalon,
Vos flûtes comme à l'ordinaire
Et je vous garde, aimable amphytrion,
Sans qu'il en coûte un sou, j'espère,
Oui, je vous garde un plat de ma façon,
« Le gastronome sans argent. »

On voit que Brizeux ne manquait point de bonne humeur. Les deux amis ne se perdirent jamais de vue, car ils s'aimaient comme des frères. « *Non amici, fratres, non sanguine, corde* », disait le poète. Guieysse se retira en Bretagne, Brizeux partit pour l'Italie, mais la séparation, loin de relâcher les liens qui les unissaient, ne fit que les resserrer davantage.

« Je ne vois pas une belle chose que je ne vous regrette, écrivait Brizeux dans une lettre adressée de Rome à son ami; je dis vous et votre femme (1), car je ne vous sépare plus : c'est là, cher ami, ce qui jusqu'au dernier jour assure notre amitié. D'ordinaire, un ami marié, un ami perdu, et vous, tout au contraire, je vous ai trouvé tel que devant, meilleur peut-être. N'est ce pas un éloge pour tous deux? Aussi tous deux je vous regrette et vous désire. »

C'est donc à M. Eugène Guieysse que s'adresse Brizeux pour avoir les vignettes promises à Tony Johannot. C'ar j'ai oublié de vous dire que l'ami du poète maniait assez gentiment le crayon. Mais, au fait, vous devez le savoir. Qui de vous ne connaît la pièce charmante du *Paysagiste*?

1. Mme Guieysse était la sœur de Vanneau, le polytechnicien qui fut tué en 1830 à l'attaque de la caserne de la rue de Babylone.

Digitized by Google

. . . . . .

Ainsi, vos yeux ont vu la terre de Marie,
Vos pas du double fleuve ont foulé la prairie ;
Et leur taillis bordé de bois vert et de houx,
Berceau de poésie, a murmuré sur vous !

Cher Eugène, merci ! Votre pèlerinage
De tout ce que j'aimais m'a rapporté l'image :
La maison du curé, l'église, le manoir,
Ce que voyait mon cœur, mes yeux le peuvent voir,
Et d'ici je rends grâce à vos crayons noirâtres,
La terreur, dites-vous, des enfants et des pâtres.
Pour vous, dans leurs vallons, rentrez sans nulle peur.
Mes lettres ouvriront la route au voyageur,
Et vous n'entendrez plus, en longeant, son village,
Sur un chêne crie Mélèn, l'enfant sauvage.

. . . . . .

LA MAISON DE MARIE, AU MOUSTOIR
Dessin à la plume de M. Ludovic Alleaume, d'après un croquis de M. Eugène Guieysse.

Cette pièce se rapporte précisément au « pèlerinage » que M. Eugène Guieysse fit à Arzanno, en 1838.

Ils devaient le faire ensemble, l'année d'avant, mais Guieysse en fut empêché par la maladie, et l'année suivante ce fut au tour de Brizeux de s'excuser.

« Je réponds de tout mon cœur à votre souhait de m'avoir durant cette excursion, écrivait le poète à son ami, à la date du 30 juin 1838. En vérité, cette année, comme l'année dernière, il a tenu à bien peu que je prisse la voiture. Mais voilà de nouveaux déplacements, c'est-à-dire encore du temps dissipé; voilà de nouveaux lieux à voir, c'est-à-dire de nouvelles choses à rendre. N'est-il pas plus sage de rester dans la perspective où je suis maintenant placé et d'en finir. D'ailleurs, mon âme est ici comme un fruit de la terre natale, que je n'ai qu'à presser... »

Quelle image adorable et quelle façon charmante de laisser entendre qu'on est plein de son sujet!

Brizeux n'eut, en effet, qu'un amour sur cette terre, celui de sa chère Bretagne. C'est elle qu'il a incarnée dans *Marie*. En la quittant, il l'avait emportée non seulement à la semelle de ses souliers, mais dans les yeux et dans le cœur :

Pour vous, ô Bretons, voyez mon amour !
Comme en tous pays et de plage en plage,
Je m'en vais semant la plante sauvage
Qui devant vos pas doit fleurir un jour,

dit-il dans la *Fleur d'or*. La Bretagne pour lui n'était pas un simple thème d'artiste ; il y voyait autre chose qu'une mine neuve à exploiter, et je ne conçois pas qu'Alfred de Vigny se soit trompé sur son compte au point d'écrire dans son *Journal* : « Brizeux est un esprit fin et analytique qui ne fait pas des vers par inspiration et par instinct, mais parce qu'il est résolu d'exprimer en vers les idées qu'il choisit partout avec soin. » Si jamais poésie fut inspirée, c'est bien celle de *Marie* et des *Bretons*, si jamais chanteur célébra son pays d'instinct, c'est à coup sûr l'auteur de ces

Digitized by Google

poèmes. Cela se sent bien d'ailleurs. On ne joue pas toute sa vie la comédie du sentiment, et comme l'a dit Musset :

... Une larme coule et ne se trompe pas.

La correspondance de Brizeux, comme son œuvre, est pleine de ces retours vers le pays natal. Vous souvenez-vous de ces deux vers qui terminent une de ses pièces à *Marie* :

Oh ! s'il croît une fleur, une feuille à sa porte,
Daniel, prends-les pour moi, déjà sèches qu'importe !

Eh bien ! je retrouve la même pensée dans l'itinéraire d'Arzanno qu'il écrivait pour M. Eugène Guieysse : « Me cueillir une branche de buis dans le bois du Pont-Kerlô. »

— « Travaillez pour votre ami et pour la Bretagne », lui disait-il encore en lui envoyant l'itinéraire que M. Guieysse nous donne dans son article.

Les admirateurs de Brizeux qui voudront, à l'occasion des fêtes données en son honneur, visiter le beau pays qu'il a chanté n'auront qu'à suivre cet itinéraire. Arzanno est à quelques lieues de Lorient, à égale distance de cette ville et du Faouet qui fut le berceau de ses ancêtres, et les champs, les maisons n'ont pas changé depuis que M. Eugène Guieysse les « coucha sur son papier. » Vous savez si Brizeux fut satisfait des vignettes de son « Paysagiste. » Dans ce temps-là on ne connaissait pas la photographie, et le crayon risquait d'être inexact. Il faut croire que celui de M. Eugène Guieysse avait été fidèle, puisque quinze ans après, au mois d'août 1853, Brizeux lui écrivait de Paris :

« Dieu ! que j'ai envie de revoir ma lande et mon bourg de Scaer, et de parler breton ! Une fois par semaine, sans trop dire, je rêve du Pont-Kerlô. Mon ami, quand vous partirez pour Paris, si par hasard ma mère n'était pas de retour, faites-vous ouvrir, fût-ce par le serrurier, certaine grande malle en bois blanc qui dort dans le grenier. Là, vous trouverez une liasse de dessins parmi lesquels les vôtres. J'en serai consolé. Voyez les suites d'une bonne œuvre ! Achevez-la, et pour que je mecroie tout à fait en Bretagne, apportez quelques crêpes de blé noir, je sais où il y a du cidre. »

∴

« Je rêve du Pont-Kerlô ! » Hélas ! elle a été remplacée par un pont de pierre, la légère passerelle de bois où les deux amoureux

Laissaient pendre en riant leurs pieds au fil de l'eau.

Mais la maison de Marie, mais le Moustoir existe toujours. Voici la ferme aux toits couverts de chaume avec son bouquet de bois,

Le puits où la servante allait emplir ses cruches,
Et le courtil en fleur où bourdonnent les ruches,
Et l'aire, et le lavoir et la grange,

telle enfin que Brizeux l'a connue et que Guieysse l'a dessinée. Il n'y manque que la douce image de Marie, mais son souvenir y est demeuré si vivant qu'on est tenté d'ouvrir la porte de la métairie pour voir la jeune paysanne assise à son rouet.

Voici le pré de Kervégan que Le Braz quitta pour aller mourir à Paris, — le presbytère, le calvaire et l'église

Où le bon vieux curé, par un long exercice
Les préparait ensemble au divin sacrifice.

Cette blanche église est tout à fait charmante avec son clocher à jour aux fines arêtes. Ce presbytère ressemble à un ancien manoir avec sa tour coiffée d'un toit en poivrière et ses petites fenêtres ouvertes sur une cour plantée de pommiers.

C'est bien cela la maison du curé de campagne chanté par Lamartine. Quand on a lu *Marie*, on rêve de *Jocelyn*.

Les vignettes de Guieysse que j'ai sous les yeux en écrivant cet article me remettent en mémoire cette phrase d'un philosophe revenant de Coppet : « On ne résiste pas, disait-il, aux impressions qu'éveille sous ces ombrages devenus presque historiques le génie intime du lieu. » Ces paroles s'appliquent merveilleusement au pays d'Arzanno, car tout nous y rappelle l'adorable idylle de *Marie*, depuis « les ifs épars le long des fossés » jusqu'aux grosses pierres blanches « lourdement couchées sur le sol. » Toute la vie de Brizeux est enfermée dans ce cadre sauvage que bordent le Scorf et l'Ellé. C'est pourquoi je regrette que l'édition de *Marie* illustrée par Tony Johannot, d'après les dessins de Guieysse, n'ait jamais vu le jour. Alphonse Lemerre nous en a bien donné une depuis, mais combien peu bretonne en dépit de la branche de genêt fleuric qui décore la couverture ! Entre les dessins de Pille et les vignettes de Guieysse, il y a la différence qui sépare le chic de la nature — et la nature fut la grande amie de Brizeux.

LÉON SÉCHÉ.

LA MORT DE BRIZEUX (1)

BRIZEUX

Je puis mourir. Gardez mon œuvre ! Qu'elle reste
Comme un dernier témoin de la Bretagne agreste.
Voici venir les temps nouveaux, froids et moqueurs :
On brise les granits, on renverse les chênes
Prenez garde au travail qui se fait dans les cœurs ;
Mon esprit a prévu des ruines prochaines...

Notre vieux sol partout s'entrouvre, traversé
Par des chemins. J'ai dit : C'est bien !.. Ils ont passé,
Les ouvriers faisant la besogne nouvelle ;
Moi qui disais : c'est bien ! déjà je m'en repens,
Car je vois, à travers le pays qu'on nivèle,
Se tordre leurs chemins comme de longs serpents.

(1) Fragment d'un poème que M. Louis Tiercelin vient de faire paraître chez Lemerre.

Digitized by Google

Je les vois, ces serpents, grouillant de route en route,
Qui laissent derrière eux la révolte et le doute ;
Sur votre bonne terre, ô Bretons au cœur franc,
Je les vois excitant l'orgueil avec l'envie
Et, pareils au malin des premiers jours, offrant
Les beaux fruits tentateurs de l'arbre de la vie !

Ces fruits miraculeux, tous vous vouliez les voir !
Qui les avait goûtés prétendait tout savoir ;
Leurs noms pompeux étaient suaves à la bouche :
Art moderne, progrès, science, liberté !
Et cependant, amis, malheur à qui les touche !
Prenez garde à ces fruits ! Un sort leur fut jeté !

Prenez garde, nouveaux Adams, nouvelles Eves !
Quelque réveil terrible est au fond de vos rêves ;
Dans le suc de ces fruits est l'ivresse et la mort.
Craignez que devant vous cet ange ne surgisse
Qui montre le chemin fatal par où l'on sort
Des Edens qu'a fermés l'éternelle justice.

Ils étaient doux pourtant, ces Edens merveilleux
Où s'écoulait la vie heureuse des aïeux.
O l'ineffable paix de la vieille chaumière,
Sur la lande au détour d'un bois, au bord des flots,
Où se gardait toujours l'innocence première
Entre le grand foyer et les petits lits clos.

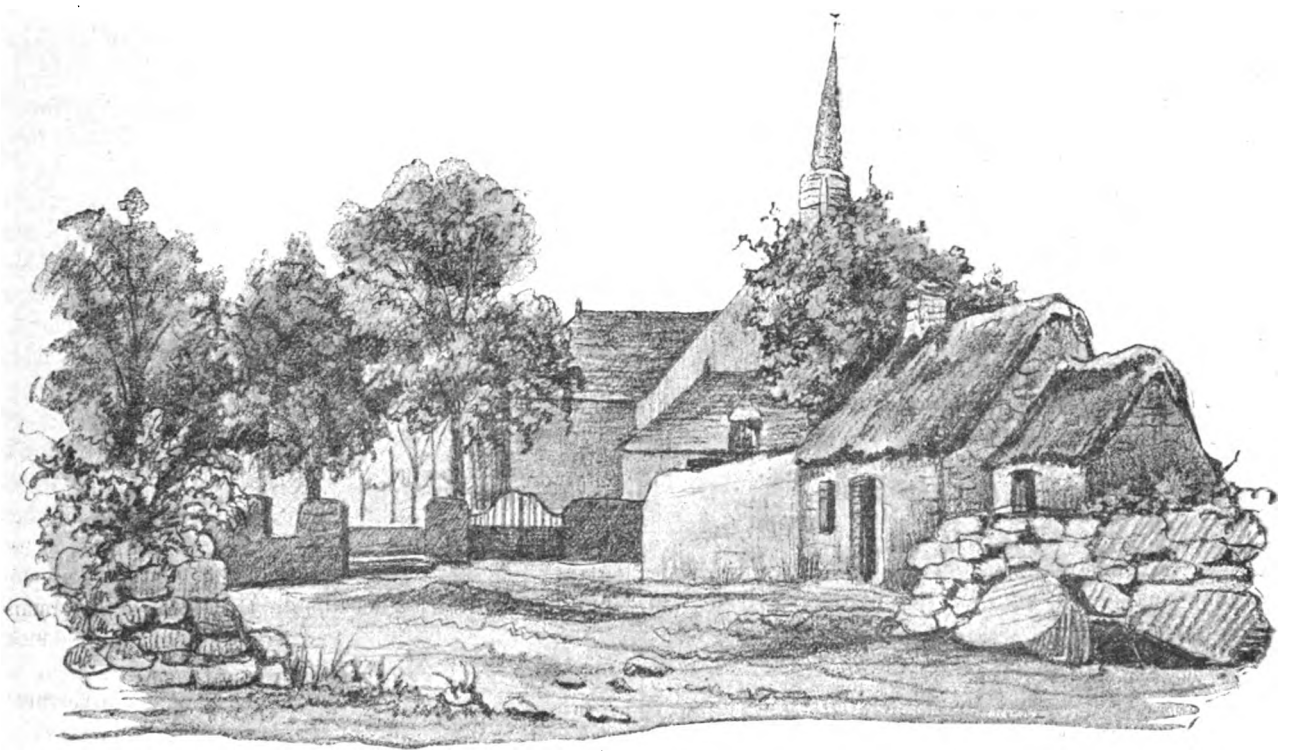

LE VILLAGE D'ARZANNÔ
Fac-simile d'un dessin au crayon de M. Eugène Guieysse.

O reliques d'un âge où tout semblait plus stable,
O l'armoire et l'horloge et le banc et la table,
Meubles légués aux fils par les pères mourants,
Bois sacrés qu'ont polis les mains de nos grand'mères,
Que la simplicité dont vous êtes garants
Nous apprenne à douter de toutes les chimères !

Ils vivaient, nos aïeux, dans le même horizon,
Et, des murs de l'église au seuil de la maison,
A travers quelques champs leur vie était bornée ;
Et nous ne savons pas dans quel calme pour eux,
Au coin de l'âtre clair, s'achevait la journée ;
Plus riches, plus savants, sommes-nous plus heureux ?

Nous avons élargi l'horizon et le rêve...
La vue est aussi faible et l'heure est aussi brève !
Dans nos bras plus ouverts, pouvons-nous plus saisir ?
La soif qui nous brûla, combien l'ont assouvie
Que son nom fût richesse, ou science, ou plaisir ?..
Plus les désirs sont courts et plus longue est la vie !

LOUIS TIERCELIN.

A LA STATUE DE BRIZEUX

Salut ô Breton, salut ô poète,
Chaste amant de l'art et de la beauté !
L'art que tu servais, pour payer sa dette,
T'a ressuscité.

Sur le tombeau noir prenant sa revanche
Il t'a retiré ce poids accablant,
Et t'a fait surgir, forme svelte et blanche,
Dans le marbre blanc.

Si tu dors là-bas sous ton chêne sombre,
Bercé par la brise et le flot bruyant,
Tu revis ici pour des jours sans nombre,
Fils de Lorient.

Te voilà debout dans toute ta sève,
Le masque éclairé d'un sourire fin,
Regardant au loin, plongé dans un rêve
Qui sera sans fin.

Digitized by Google

Ce rêve est celui qu'un beau soir d'automne
T'apporta du ciel quelque sylphe ailé,
Lorsque tu créas l'Idylle bretonne,
Au bord de l'Ellé;

Lorsque tu trouvas, fier de ta patrie,
Après Théocrite à glaner encor,
En chantant les tiens, en suivant Marie
Sur la lande d'or.

Elle n'est plus là, ta naïve idole,
Mais elle a des sœurs, et tu peux les voir,
Les lis de l'Ellé, du Scorff, de l'Isole,
Les fleurs de blé noir.

Va laisse sans peur, vivante statue,
Tomber sur leurs fronts ton regard errant :
Tu ne diras plus que la beauté tue*,
Elle t'a fait grand.

Qui pourrait, du reste, empêcher ton ombre
De reprendre en paix son rêve abrégé
Sous notre grand ciel, fatidique et sombre,
Où rien n'a changé?

Dans ce flot humain quel parler te nomme ?
N'est-ce pas toujours celui dont le ton
Si doux chez la femme est si franc chez l'homme,
Le parler breton ?

Les filles du Scorff sous leurs coiffes blanches,
Sous leurs chuppen bleus les garçons de Scaër,
Velours sur le col ou velours aux manches,
N'ont-ils plus grand air ?

Ce bruit de clairon que le vent t'apporte,
N'es-ce pas le bruit tout jeune entendu,
L'hymne de la mer, ta nourrice forte,
Aux rocs du Pouldu?

Près de ce grand souffle aux notes acerbes,
Ce soupir léger, ce lointain accord,
N'est-ce pas celui que rendent les herbes
Sur l'étang du Rorh ?

Voici le moustoir, Kemperlé... regarde,
Ce sont des danseurs prenant leur ébats;
Sur le Gorreker j'entends la bombarde
Qui marque le pas.

Là-bas de l'Odet l'onde familière,
Aux bords où longtemps ton vers butina,
Fuit avec le chant de ta batelière,
La blonde Tina.

Plus loin c'est le Raz que la Terreur hante,
Les bateaux souvent changés en cercueils,
Les flots soulevés, la mer aboyante
Autour des écueils.

Laissant fuir du temps la course infinie,
Comme aux jours anciens elle garde encor
Toute sa grandeur et son harmonie,
La terre d'Arvor...

Mais dans l'air ému des voix sans pareilles,
Des sons enchanteurs m'entraînent vers eux;
L'invisible chœur dit à mes oreilles
Le nom de Brizeux.

Ce sont les esprits des bardes antiques
Qui volent autour de ce monument.
Pour l'apothéose, ô harpes celtiques,
Vibrez longuement.

Au front de Brizeux posez la couronne,
Blanche Velléda, prêtresse de Sein,
Vieux Merlin, et toi dont le front rayonne*,
O Taliesin !

C'est bien votre fils que ce jeune barde.
Il a trop longtemps attendu son jour,
Mais cet heureux jour est, du moins, s'il tarde,
Sans fin ni retour.

Faisant éternel tout ce qui le touche,
La gloire à jamais l'a pris pour amant,
Et de son baiser va brûler sa bouche
Eternellement.

ADOLPHE PABAN.
Quimper.

* Au Carnel de Lorient.

* Baisse tes grands yeux
Sérieux,
Baisse tes grands yeux...
Car la beauté tue
Qui l'a vue,
Elle enivre et tue !

(Brizeux à *Diana*. *Histoires poétiques*)

* Un puissant chef breton avait un fils nommé Elfin. Comme ce dernier annonçait peu d'intelligence, son père, ne sachant à quoi l'employer, imagina de lui offrir le soin d'une pêcherie. Or, la première fois que le jeune homme alla visiter la pêcherie, il trouva arrêté, dans l'écluse, un berceau d'osier contenant un enfant d'une beauté ravissante. Il le recueillit aussitôt et le surnomma *Taliesin*, c'est-à-dire : *front rayonnant*.

(*Histoire de la Poésie* par Thalès Bernard. *Chants celtiques*).

A AUGUSTE BRIZEUX.

(RIMES TERNAIRES)

Les vieux Celtes aux longs cheveux
Pleuraient leurs bardes. Après eux,
Amis, portons des fleurs au tombeau de Brizeux.

Il aima d'un cœur pur sa petite patrie,
L'Armorique verte et fleurie
Et le sol où vécut Marie.

Loin de toi, cherchant la fleur d'or,
Bretagne, il te voyait encor,
Et n'oublia jamais le beau pays d'Arvor;

Le beau pays d'Arvor, où sa jeunesse chaste
Contemplait, merveilleux contraste,
La vaste lande et la mer vaste;

Les chênes géants d'Arzannô
Les vieux saules du Pont-Kerlô
Et les pins résineux du bois de Ker-Mélô.

Digitized by Google

Comme il sut peindre aussi la lande grise et rose,
La fleur du genêt fraîche éclose,
La bruyère où l'oiseau se pose!

A ce pays qui l'abrita
Rêvant toujours, comme il chanta
Les bords harmonieux du Scorf et du Léta!

A Venise, à Paris, poursuivant sa chimère,
Comme il confiait à sa mère
Sa joie et sa douleur amère!

Et comme, il sut nous faire voir,
Dans ce frais décor du Moustoir,
Marie aux yeux baissés, cette fleur de blé noir!

Puis son chant s'éleva; les souffles de l'Irlande
Firent tressaillir sur la lande
Sa harpe plus forte et plus grande.

Il nous dit les Bretons pieux,
Les récits touchants des aïeux,
Unissant le réel tangible au merveilleux.

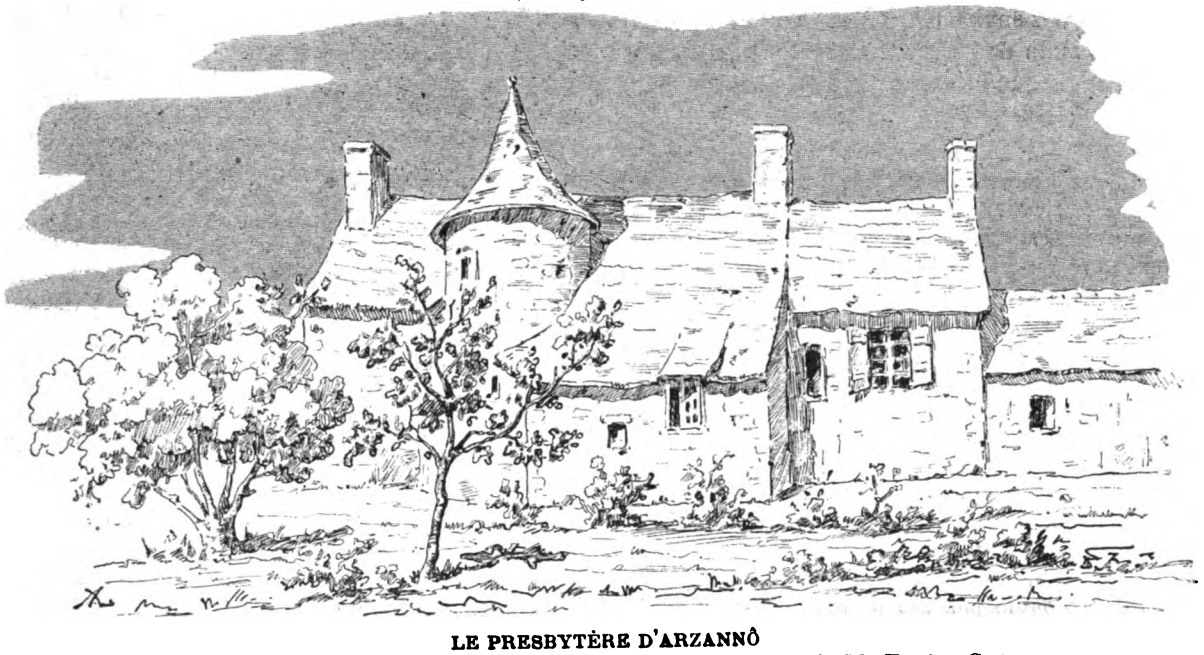

LE PRESBYTÈRE D'ARZANNÔ

Dessin à la plume de M. Ludovic Alleaume, d'après un croquis de M. Eugène Guieysse.

Il nous mena ravis au pays des Cornouailles,
Evoquant pour nous les semailles
Les moissons et les fiançailles;

Les grandes fêtes des Pardons,
Quand nombreux, chargés de leurs dons,
Vers Sainte-Anne d'Auray cheminent les Bretons;

Les men-hir de Carnac, debout sur les bruyères,
Fiers soldats que, par ses prières,
Saint Cornéli changeait en pierres;

La mer aux flots bleus ou sanglants,
Sous le blanc vol des goélands,
Tantôt tumulteux, tantôt mornes et lents;

Et les braves lutteurs que la foule regarde,
Farouches, se mettant en garde,
Pendant que sonne la bombarbe.

Simples héros, d'où venez-vous?
Nous vous admirons à genoux.
Bretons, n'êtes vous pas des hommes comme nous?

C'est que par ses accords; c'est que par son génie
Que nul poète ne dénie,
Votre histoire est une harmonie;

C'est que votre barde a chanté
Vos travaux, votre liberté,
Et que son œuvre est fait d'amour et d'unité.

Aussi, toutes nos voix, vibrant à son exemple,
Comme Amphion dressent un temple,
Où chacun vienne et le contemple.

Car, pour l'Arvor sa gloire a lui
Et du sud au nord aujourd'hui,
Aimant le sol natal, nous chantons après lui.

Mais, si nous célébrons les provinces de France,
L'Artois, l'Auvergne, la Provence,
Brizeux, ton œuvre nous devance.

Si nous existons, c'est par toi,
Et, pleins de respect et de foi,
Nous te proclamons tous notre Seigneur et roi!

GABRIEL MARC.

Digitized by Google

PÈLERINAGE A ARZANNO

Mon cher directeur,

Vous me demandez pour la *Revue* les dessins que fit autrefois mon père pour son ami Brizeux, et qui valurent à leur auteur la charmante pièce du *Paysagiste*, dédiée à Eugène Guieysse; je vous les adresse d'autant plus volontiers que c'est Brizeux lui-même qui en fera la présentation, et sera le garant de leur exactitude. J'ai retrouvé en effet dans la correspondance des deux amis tout l'historique de ces croquis avec un plan des environs d'Arzanno et un itinéraire tracés de la main de Brizeux, et quel meilleur guide peut-on trouver que le poète, pour visiter les lieux qui lui furent si chers ?

« 4 août 1837. — ..... J'arrive à vous, et vous demande compte de vos occupations. Êtes-vous toujours zélé antiquaire et dessinateur ? Dieu le veuille, car je vous envoie tout un voyage à faire, celui que nous devions faire ensemble et que je regretterai toute ma vie. Ma consolation sera de voir vos dessins.

Voici donc, cher artiste, un guide très détaillé des vues à prendre pour le poème de *Marie*. Un jour heureux pour moi sera celui où je recevrai vos vignettes ; elles sont déjà promises à Tony Johannot pour l'édition future de *Marie*; travaillez pour votre ami et pour la Bretagne.

Avant peu, vous recevrez un fort bel air de Berlioz sur les derniers vers du livre dont je vous fais le collaborateur. Vous l'offrirez à votre femme qui, je m'en souviens, aime cette musique et la fait aimer (1).

En attendant, voici la traduction de *Ar Bleun-lann*, une des chansons bretonnes qui vous ont été adressées... »

Suit le texte de « La Fleur de lande », ne contenant que le dialogue et offrant une jolie variante du texte de « La Fleur d'or », dont je vous ai envoyé l'original pour la *Revue* :

Pourquoi, pourquoi la lande a-t-elle
Mon tendre ami, la fleur d'amour ?

Quelques jours après cette lettre, envoi du plan et des notes pour la route à suivre :

« Voici, mon cher Eugène, un plan et un itinéraire détaillé d'Arzanno. Si, comme je le désire, vous êtes bientôt remis de votre fièvre, vous pourrez, sans crainte de vous égarer, accomplir ce pèlerinage d'artiste et d'ami ; puisse ce bon exercice achever votre guérison ! Je vous accompagne de cœur.

A vous,

« A. Brizeux ».

« A Pont-Skorf, traverser la rivière et aller à Klé-gher — cette route est, je pense, la plus courte pour aller au Pont-Kerlô, et surtout la plus belle ; du haut de Klé gher, vous aurez toujours la vue du Skorf.

Suivre les hauteurs de Klé-gher jusqu'à Pont-ar-Roc'h, — traverser Pont-ar Roc'h pour entrer dans Harz-Anaw, point de vue admirable, tumulus. — De Pont-ar-Roc'h à Pont-Kerlô par la lande et les prairies en longeant le Skorf; me cueillir une branche de buis dans le bois du Pont-Kerlô. — Du Pont-Kerlô au bourg, sentier entre les montagnes, le plus près du Skorf, puis grande lande. — De Harz-Anaw à Pont-Skorf par le manoir de Kerwégan. »

J'ai suivi l'orthographe de Brizeux ; le Pont-ar-Roc'h est sur la grande route de Plouay et le Pont-Kerlô sur la petite; les amis du barde breton qui viendront à Lorient pour l'inauguration de sa statue pourront facilement faire le pèlerinage indiqué par lui, mais ils ne trouveront plus le Pont-Kerlô de Marie ; un pont de pierre avec un arche a remplacé la passerelle de bois. Dans sa première édition de *Marie*, Brizeux avait en quelque sorte prévu l'avenir quand il disait :

Un jour que nous étions assis au Pont-Kerlô,
Laissant pendre, en riant, nos pieds au fil de l'eau,
Joyeux de la troubler.....
Seuls, dis-je, en ce désert, riant, causant d'amour,
Sous l'arche du vieux pont, nous passâmes le jour.

C'est à la suite du dessin de mon père et de ses observations, qu'il remplaça ces deux derniers vers par les suivants, qui sont dans les éditions actuelles :

Seuls, dis-je, en ce désert et libres tout le jour,
Nous sentions en jouant nos cœurs remplis d'amour.

La description n'est, de nouveau, plus exacte.

La santé de mon père ne lui permit pas de réaliser de suite les désirs de l'ami, qu'il aurait été si heureux d'avoir pour compagnon de route ; qu'elle jouissance c'eût été pour le confident de jeunesse du poète de parcourir avec lui les lieux qui nous ont valu *Marie* et tant d'œuvres si pleines de grâces et de charmes !

Mais Brizeux se déroba, et mon père n'insista pas, craignant, m'a-t-il dit, de défiorer les sentiments intimes de son ami.

« 30 juin 1838. — ..... Immédiatement, n'est-ce pas, vous vous attendez à une question sur les dessins tant désirés. Ils le sont, en effet, mon cher ami, puisqu'ils me rappellent des lieux que j'aime tant, et je les recevrai avec un vif plaisir, mais s'ils ne vous donnent aucune fatigue et ne coûtent rien à votre santé ! — Pour vous guider, je vous dis ici que Arzanno doit se prononcer : *Harz-ann-naou* (naou, vallée, se dit comme daou, deux), *Près-de-la-vallée*. — C'est le cher Kerdrel qui a enfin mis le doigt sur cette heureuse décomposition du mot ; elle est conforme à la topographie et à la prononciation des habitants.

Je réponds de tout mon cœur à votre souhait de m'avoir durant cette excursion. En vérité, cette année, comme l'année dernière, il a tenu à bien peu que je prisse la voiture. Mais voilà de nouveaux déplacements, c'est-à-dire encore du temps dissipé ; voilà de nouveaux lieux à voir, c'est-à-dire de nouvelles choses à rendre. N'est-il pas plus sage de rester dans la perspective où je suis maintenant placé, et d'en finir. D'ailleurs mon âme est ici comme un fruit de la terre natale, que je n'ai qu'à presser.— Pour vous aussi, mon cher Guieysse, elle est pleine des meilleurs sentiments. Faites-les agréer à votre femme.

« A. Brizeux. »

1. Il s'agit de la « Chanson de Loïc. »

Digitized by Google

Les dessins sont enfin faits et parvenus à leur adresse (1).

« Voici, mon ami, un nouveau chant breton, *Paôtred Plô-meur* ; vous en avez eu le texte français dans le dernier numéro de la *Revue des Deux-Mondes*. C'est, je crois, un des touchants épisodes de l'histoire de Bretagne sous l'Empire. J'espère que ce souvenir ira au cœur de nos paysans. Quant à vous, mon cher Guieysse, je n'espère nullement par ces vers bretons ou français, payer vos beaux et élégants dessins. Votre Pont-Kerlô est un véritable tableau, auquel il ne manque que la couleur. J'en dis autant du *Pont-du-Roch*.

De simples croquis, voilà tout ce que je demandais, et vous m'envoyez des dessins très achevés ! Dauzat, votre ancien ami, et qui vous devait écrire, a pu vous parler de l'éloge que je lui ai fait de votre envoi ; mais vous n'en resterez point là, si, du moins, tout au courant de mes habitudes, vous comprenez le silence d'un ami. Croyez que vous n'en avez pas de meilleur ; moi, mon cher Guieysse, je ne

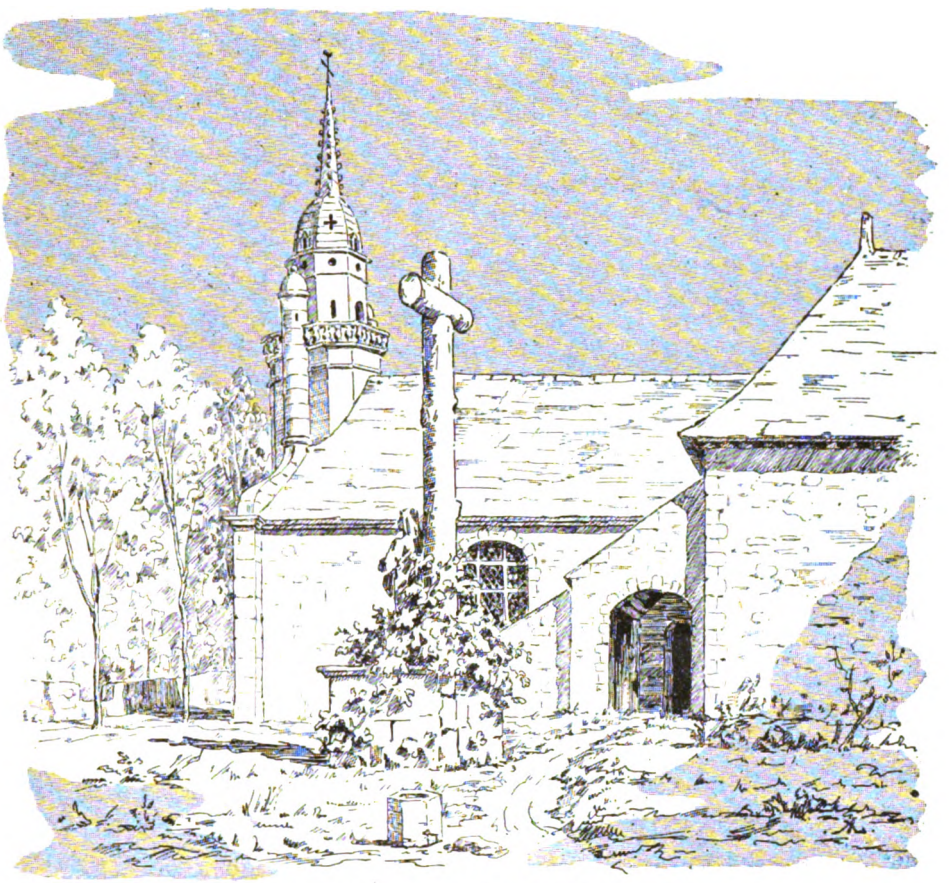

L'ÉGLISE D'ARZANNÔ

Dessin à la plume de M. Ludovic Alleaume, d'après un croquis de M. Eugène Guieysse.

m'en sais pas de plus sincère que vous, et je ne vous demande nulle assurance de vos sentiments, bien que je me plaise à vous en envoyer. On vous espérait voir ici avec votre femme au commencement du printemps. Je m'en réjouissais et me dispensais par là de vous écrire : qui donc a renversé vos plans ?

L'édition projetée de *Marie* ne fut jamais faite ; Brizeux, souvent errant et toujours préoccupé, n'en conservait pas moins au fond du cœur le parfum de *la fleur de blé noir*, le souvenir du pays natal, où il revint enfin fidèlement pendant ses dernières années.

« Paris, août 1853. — Dieu ! que j'ai envie de revoir ma lande et mon bourg de Scaer, et de parler breton ! Une fois par semaine, sans trop dire, je rêve du Pont-Kerlô. Mon ami, quand vous partirez pour Paris, si par hasard ma mère n'était pas de retour, faites-vous ouvrir, fût-ce par le serrurier, certaine grande malle en bois blanc, qui dort dans le grenier. Là vous trouverez une liasse de dessins, parmi lesquels les vôtres. J'en serais consolé. Voyez les suites d'une bonne œuvre ! Achevez-là, et pour que je me crois tout à fait en Bretagne, apportez quelques crêpes de blé noir, je sais où il y a du cidre. »

Je ne peux m'empêcher, en songeant à l'amitié si profonde et si tendre de mon père et de Brizeux, de donner encore quelques extraits des lettres de ce dernier, qui feront bien apprécier la nature de ces deux hommes si bien faits pour s'entendre.

La plus ancienne trace que je retrouve est un petit billet en vers fantaisistes adressé par Brizeux en 1823 à son camarade de l'Ecole de droit ; les deux amis

1. Mes remerciements à leur habile interprète, M. Alleaume, la vue du Pont-Kerlô est la reproduction d'une eau-forte faite d'après un dessin très achevé de mon père, par un de nos meilleurs paysagistes, M. Max Mayeur.

Digitized by Google

demeuraient rue de Tournon, vis-à-vis l'un de l'autre, et traversaient souvent la rue pour partager leurs modestes déjeuners, deux sous de pain et un sou de lait, et cela non quelquefois sans danger pour le précieux liquide.

« Vendredi soir, décembre 1823.

Demain matin, si la sainte paresse
Ne vous tient pas trop tard entre deux draps,
Passez chez moi, mon cher seigneur Guieysse,
— Un déjeuner !! me direz-vous ?... non pas.
— Diable, tant pis ! pourquoi donc ? — laissez faire,
Mais, dès le jour, prenez un pantalon,
Vos flûtes, comme à l'ordinaire,
Et je vous garde, aimable amphitrion,
Sans qu'il m'en coûte un sou, j'espère,
Oui, je vous garde un plat de ma façon.
Le gastronome sans argent. »

Brizeux a des vers de tendresse exquise à l'adresse de sa mère, pour laquelle il professait un véritable culte ; annonçant à son ami son retour à Paris, il lui écrivait ainsi :

« Lorient, novembre 1825. — Je viens, mon cher ami, de voir ma mère et la vôtre. Ces pauvres mères, elles pensent toujours à nous ; je n'ai pas besoin de vous dire que j'ai le cœur un peu malade. Quand je suis avec vous, je fais le paresseux pour vous quitter ; ici ma peine redouble encore. Aussi je veux passer les deux jours qui me restent tout à nos pauvres mères, les regarder de tous mes yeux et les embrasser pour toute une année. Je ne puis vous dire de combien d'amour et de soins elles m'entourent ; elles se dépouilleraient, je crois, de tout ce qu'elles ont pour aider à mon bien-être. Elles se tourmentent déjà pour savoir comment je supporterai les froids de cet hiver. Tant d'affection me peine quelquefois, parce que je crains de ne point assez aimer moi-même. »

Voici quelques lignes de la lettre où Brizeux annonçait à son ami retourné en Bretagne, à Brest, la publication de *Marie* :

« Lorient, 25 août 1832. — Mon cher ami, voici un an qu'à cette époque vous étiez à Paris ; depuis ce temps nous sommes restés sans nous écrire (c'est là notre mauvaise habitude), mais non, j'en suis sûr, sans penser souvent l'un à l'autre. Déjà nous avions fait ainsi durant des années, et pourtant nous nous retrouvâmes tels que nous nous étions quittés ; nous avions vieilli séparément, mais dans une tacite correspondance d'âme et de souvenirs. Notre amitié, mon cher Guieysse, est grave et tendre tout à la fois ; elle est solide.

Vous savez peut-être, mon ami, que sous le titre de *Marie*, j'ai publié le livre dont nous lûmes quelque chose. J'avais tant de gens indifférents pour moi, à qui, par convenance, il fallait donner un volume que j'en ai manqué pour mes amis.

A présent, je vous écris de la Bretagne ; je ne sais pourquoi je la quitterais pour Paris, et pourtant je ne sais pourquoi je resterais ici.

A tout hasard, je veux me procurer un sujet d'occupation, et vous le dirai-je ? malgré mes désirs de m'en tenir à *Marie*, la poésie me tient au cœur. Si elle m'a perdu, elle m'a consolé. »

En août 1844, Brizeux était à Rome, triste, isolé, vivant solitairement, songeant au pays, les mains pleines de lettres de recommandations dont il ne voulait pas user ; il écrivait à son ami, après s'être excusé d'un trop long silence :

« ..... ce qui est certain, c'est que je ne vois pas une belle chose que je ne vous regrette, je dis : vous et votre femme, car je ne vous sépare plus ; c'est là, cher ami, ce qui jusqu'au dernier jour assure notre amitié. D'ordinaire, un ami marié, un ami perdu ; et vous tout au contraire, je vous ai trouvé tel que devant, meilleur peut-être. N'est-ce pas un éloge pour tous deux ? Anssi tous deux, je vous regrette et vous désire..... Depuis deux mois que je suis à Rome, j'ai vécu de la vie la plus solitaire ; il en était presque de même à Florence ; cet isolement eut dû profiter au travail, si le travail ne demandait une certaine excitation. Cependant, mon cher Guieysse, je n'encourrai pas vos reproches. Pour la fin de décembre, tout sera terminé, de sorte qu'au 1er janvier, je pourrai être sous presse (1). C'est surtout pendant mon travail que je reviens à vous, à votre goût sûr, à vos sages avis. Je me dis : Serait-il content ? et je me figure être au coin de votre feu, ou au bois du Teir ou à Kervéléan ; ô mon cher Guieysse, je fais comme tout le monde, je vous aime bien !

A vous de tout cœur,

« A. Brizeux. »

Les deux amis continuaient toujours à être négligents ; n'est-ce pas un peu naturel quand on sait que l'on vit toujours en communion complète d'idées et de sentiments ; le mieux était d'en prendre franchement son parti comme le faisait Brizeux :

« Paris, 27 avril 1852. — Mon cher ami, toutes les raisons que vous donnez de votre silence sont détestables ; vous en aviez cependant une toute connue et que moi je ne pouvais pas repousser, c'était de me dire : Je suis un grand paresseux ! et la seule bonne. Quant à notre paresse mutuelle, n'en parlons plus, c'est chose convenue comme notre vieille et inébranlable amitié, ou pour mieux dire, ce que votre fils aîné comprendra aussi : *Non amici, fratres; non sanguine, corde.*

Cher ami, à votre chère femme, à vos enfants et à vous, mille affections.

« A. Brizeux. »

Mon père fut profondément atteint par la mort de Brizeux ; c'était pour lui l'une des meilleures parts de sa jeunesse qui s'enfuyait. Je me souviendrai toujours des conversations si charmantes et si gaies des deux amis ; près de mes parents, à cette campagne d'où je vous envoie ces notes qui m'ont entraîné plus que je ne pensais, Brizeux oubliait ses soucis et retrouvait toute sa verve (1) ; je vois ce visage portant déjà les traces de la souffrance et de la maladie qui devait l'emporter s'éclairer d'un rapide éclat au souvenir de ses jeunes années ; il aimait tant la jeunesse et les jeunes gens ! Je retrouve vivante devant moi cette physionomie si vive, si mobile, si impressionna-

1. Il s'agit des *Ternaires*, publiés ensuite sous le titre de la *Fleur d'or*.

1. Voir la charmante pièce intitulée « La Ronde sainte. »

Digitized by Google

ble ; je la vois s'animer avec un plissement d'yeux d'un sourire si bon et si malicieux, avec une raillerie si douce à l'adresse de l'écolier trop empressé à expédier devoirs et leçons. C'était si bon et meilleur que toutes les leçons d'écouter la causerie des amis, évitant tout bruit pour faire oublier ma présence ! Mais il faut m'arrêter sur cette douce pente des souvenirs; merci, mon cher directeur, de l'hospitalité de votre *Revue*, au nom de mon père et de Brizeux.

Bien affectueusement à vous.

Kervéléan, 6 août 1888.

PAUL GUIEYSSE.

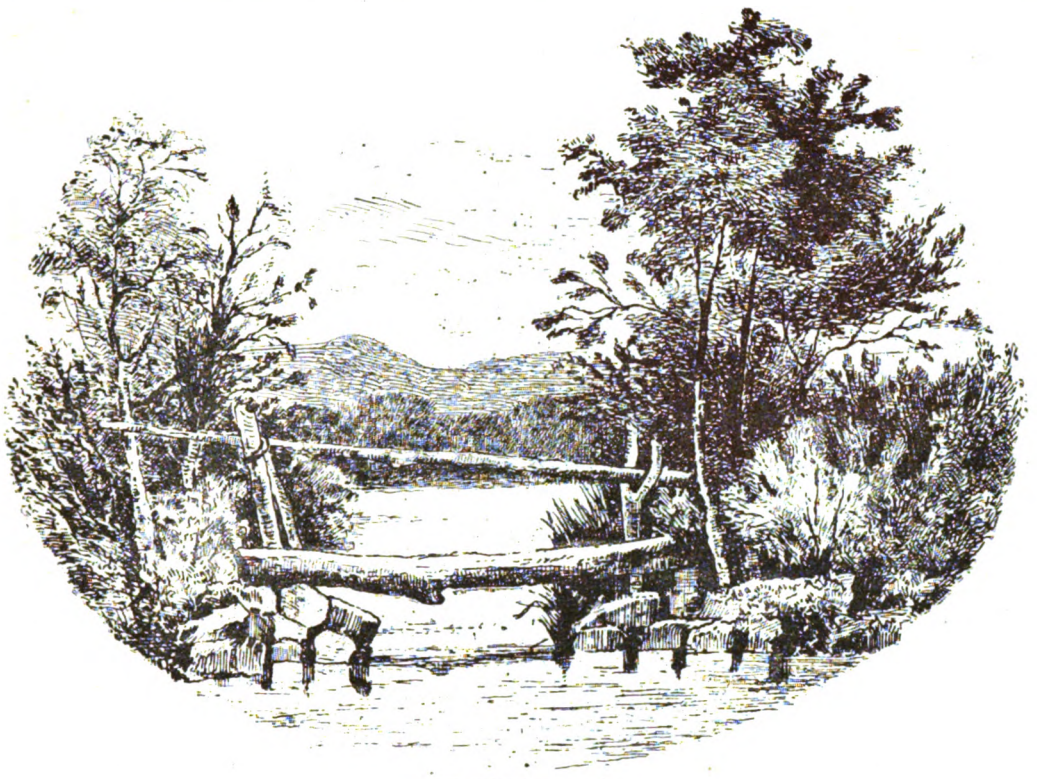

LE PONT-KERLÔ

Fac-simile d'une eau forte de M. Max Mayeur, d'après un dessin de M. Guieysse.

GÉNÉALOGIE BRIZEUX

Le nom de *Brizeux* signifie *Le Breton*. Il dérive de *Breiz* qui est l'expression bretonne de *Bretagne* ; et est parallèle, sous une forme de désinence française, à la forme bretonne *Breizad*. Ne semble-t-il pas qu'il ait eu là une prédestination pour le poëte qui devait personnifier au suprême degré l'âme de la Bretagne ?

Une tradition de famille qui remonte à deux siècles m'apprend que l'origine de la famille de Brizeux n'est pas armoricaine mais insulaire. Un des ancêtres du poëte aurait émigré, avec les Stuarts, de Grande-Bretagne en France au XVII[e] siècle. Celui auquel nous remontons le plus loin par des actes authentiques s'appelait *Pelage-Hervé Brizeux du Plessis* et habitait le manoir de Kérihuel, en la paroisse du Faouët, au commencement du XVIII[e] siècle. Sa descendance fut très nombreuse. En ligne directe masculine nous trouvons sans interruption parmi ses enfants et petits enfants une lignée de contrôleurs des actes et de receveurs et de directeurs de l'enregistrement : du côté des alliances nous rencontrons un grand nombre de noms qui ont marqué dans l'histoire maritime et administrative de la Bretagne, les *Laguerre*, les *Guérin*, les *Pradier*, les *Simon* (un frère du sénateur Jules Simon), les *Rocquancourt*, les *de Leisseigues*, les *du Couëdic*, les *Huchet de Cintré*, les *Berthelot de la Bunelaye*, les *Bellebon*, les *Penguilly-Lharidon*, les *Baron du Tya*, les *Taconet*, etc. Les notes qui ont servi à établir cette généalogie, m'ont été fournies par M. Paul Charpentier, commissaire de la marine en retraite à Lorient, officier de la Légion d'honneur, marié à l'une des arrières-petites-filles de Pélage Hervé : elles sont précises et puisées aux sources même des registres paroissiaux et des documents de famille. J'ai pensé que tous les admirateurs du poëte y trouveraient quelque intérêt et je la dédie à sa mémoire.

I. Noble homme *Pélage Hervé* BRIZEUX DU PLESSIS, demeurant à Kerihuel en la paroisse du Faouët, épousa, au commencement du XVIII[e] siècle, Catherine *Lorans*, du Faouët, et en eut deux enfants :

1. *Gabriel-Claude*, qui suit.

2. *Marie-Renée*, qui épousa au Faouët en 1744, Julien *Rousseau*, notaire à Kernevel (Finistère) et mourut à Kernevel, le 10 avril 1762, laissant trois enfants : 1° *Julien-Marie*, né à Kernevel, le 22 décembre 1731, notaire au Faouët où il mourut en 1804, ayant épousé Julie *Talhouarn* : ses

Digitized by Google

petits-enfants sont des *Le Briéro* (un médecin à Plougastel-Daoulas) et des *Le Vaillant* (un capitaine au long cours en Lanvénegen) ; — 2° *Grégoire Jean*, dit *Rousseau de la Valinière*, né à Kernevel en 1754, juge a Quimperlé, qui épousa Jacquette *de Leissègues de la Ville-Jouan* : ses petits-enfants sont des *La Vallinière* à Saint-Servan, des *Taconet* à Quimper, etc.; — 3° *Claude-Marie*, dit *Rousseau-Poulloren*, né à Kernevel en 1756, greffier du tribunal de district de Rostrenen, mort au Faouët en 1792 laissant de Geneviève *Le Guernalec*, plusieurs enfants dont les descendants sont des *Grisol* à Scaër, des *Lharidon de Penguilly* à Tosporden et des *Kervarec* à Kernevel.

II. *Gabriel-Claude* BRIZEUX, né en 1710, notaire et contrôleur des actes (c'est-à-dire receveur de l'enregistrement) au Faouët, y épousa le 28 mai 1751 Marguerite-Luce *Le Bourhis* (1713-1747) fille de Jean et d'Anne *Talabardon*, et mourut au Faouët, le 11 mars 1759, laissant quatre enfants :

1° *Adrien-Joseph*, qui suit.

2° *Anne-Julienne*, née à Hennebont, le 8 novembre 1737, qui épousa noble homme Louis-Blaise-Hervé *Néron de Kerdudo*, dit *du Boucher*; dont la fille Jeanne-Renée *Néron*, née à Hennebont le 31 décembre 1763, épousa le 25 février 1788, noble homme Denis-François-Marie *Blain*, négociant à Lorient et mourut en 1830. Sa fille, Caroline *Blain*, née à Lorient le 8 avril 1789, y épousa le 25 juin 1811, l'officier de santé Félix-Aimé-Olivier *Beauchemin*, né à Saint-Brieuc, le 13 novembre 1785, qui mourut à Lorient le 23 mars 1848, laissant trois filles; — 1° Césarine (1813-1860) femme du capitaine de vaisseau César *Pradier* (1811-1875) dont un fils, Georges-Elie, est lieutenant de vaisseau ; — 2° Armide, née en 1815, veuve depuis 1871 de Gustave *Simon*, conducteur des ponts et chaussées à Uzel, frère aîné de M. le sénateur *Jules Simon*; son fils, Emmanuel-Gustave *Simon*, né à Uzel le 29 juin 1854, est caissier de la Banque de France à Lorient ; — 3° Elise, née en 1821, veuve depuis 1871 du commissaire de la marine Joseph-Marie-Laurent de *Rocquancourt-Kéravel* : Son fils, Elie, est lieutenant de vaisseau.

STATUE DE BRIZEUX, PAR PIERRE OGÉ
Dessin à la plume de M. Nayel.

3° *Jean Gabriel*, ne en 1739, mort en 1762. Il avait épousé Marie-Louise *Perrigault*, mais je ne sais s'il a laissé des enfants.

4° *Marie-Renée*, née au Faouët le 21 juin 1744, y épousa en 1763 Yves-Marie *Du Chesnay*, professeur d'hydrographie à Quimper, capitaine de brûlot, sombré dans les couraux, vers 1786; et mourut au Faouët le 3e jour complémentaire an XII, laissant entre autres enfants, deux filles ;— 1° Perrine-Françoise, née à Quimper le 28 novembre 1769, qui épousa à Lorient, le 28 avril 1790, le courtier maritime François-Dominique *La Guerre*, (1759-1817), originaire de La Rochelle, et mourut à Lorient en 1832, ayant eu dix enfants, dont le contre-amiral *Adolphe La Guerre*, (né à Lorient le 8 novembre 1792, mort à Lorient, célibataire et G. O. ✱ le 18 août 1862) et une fille et deux fils qui ont eu de2 enfants: Ces deux fils et cette fille sont: (a) François-Louis, né à Lorient le 28 février 1791, mort commissaire de marine et O. ✱ le 26 septembre 1870, père d'un autre commissaire né à Lorient en 1835 et d'une fille qui a épousé en 1858, Félix *Carré*, notaire à Pontivy ; — (b) Théophile-Charles, né à Lorient le 25 janvier 1802, inspecteur des douanes, mort à Lorient, le 20 septembre 1875, père de Charles-Adolphe, percepteur à Bubry et à Lanildu, et de Sophie-Marie-Louise qui a épousé en 1864 le colonel d'artillerie de marine Emmanuel *Geoffroy*, père de Louise, femme en 1888 d'Albert *de Chappotin*, lieutenant d'infanterie ; — (c) Marie-Louise, née à Lorient en 1799, qui épousa en 1831 Lucien *Roger*, mort à Locoyarn près Hennebont en 1853, père des *Roger* actuels et de Madame *Charpentier*, femmme du commissaire de marine qui a bien voulu me fournir la plupart des actes qui ont servi à composer cette notice. = 2° Marie-Josèphe-Théodore, née à Quimper en 1770, qui épousa à Lorient en 1794 le sous-contrôleur de marine Nicolas-Jean-Claude *Guérin* (1773-1849) originaire de Rennes, et mourut au Pout-Louis, le 20 septembre 1859, ayant eu quatre fils ; — (a) Nicolas-François *Guérin*, né à Lorient le 27 février 1796, mort contre-amiral et G. O. ✱ le 12 novembre 1877, laissant deux fils de Charlotte *Baudry-d'Asson*, un commissaire de marine et un garde général des forêts ; — (b) Félix-Auguste, né à Lorient en 1797, capitaine

Digitized by Google

au long cours, qui s'est fixé à l'île de la Réunion où il a laissé postérité ; — (c) Pierre Théodore, né à Lorient en 1800, chirurgien-baleinier, mort à Port-Louis en 1870, laisant un fils, Marius, né en 1857 ; — (d) Edmond-Eugène, né à Lorient, le 30 octobre 1807, aujourd'hui colonel d'artillerie en retraite à Douai, père d'Edmond, capitaine d'artillerie.

III. *Adrien-Joseph* BRIZEUX, né au Faouët le 27 juillet 1735, contrôleur des actes au Faouët, comme son père, y épousa, 1° le 5 février 1759, Elisabeth-Anne *Haulte* (1740-1763) ; 2° à Lorient, le 28 décembre 1765 Julie *Hervian*, née à Lorient en 1745, fille de Michel

La fleur d'or
(romance)

Chanson de la fleur d'or

—

A la main une fleur sauvage,
un soir deux amoureux causaient auprès d'un bois,
deux oiseaux gazouillaient auprès sous le feuillage,
mais les amants avaient une plus douce voix

La jeune fille

mon ami, je vous le demande ;
en quel temps m'aime votre cœur
quand la fleur d'or est sur la lande ?
ou quand le genêt prend sa fleur ?

Le jeune Homme

Lande et genêt, sur tous deux brille
une fleur d'or qui sait charmer,
mais sur la lande, ô jeune fille
s'ouvre la fleur qui fait aimer

LA CHANSON DE LA FLEUR D'OR
Fac-simile d'une poésie autographe de Brizeux.

et d'Hélène *Gouabin*, morte au Faouët en septembre 1785. Il y mourut lui-même le 22 février 1787, laissant un fils de sa première femme et sept enfants de la seconde :

A. Du premier lit :

1. *Adrien-Joseph*, né au Faouët, le 23 avril 1761, notaire à Pontivy, qui ne laissa de Jeanne-Marie *Le Hellaye* que quatre enfants morts jeunes ou restés célibataires.

B. Du second lit :

2. *Michel-Gabriel-Marie*, né au Faouët le 17 mai 1767, inspecteur de l'enregistrement à Saint-Brieuc, qui épousa le 27 vendémiaire an XI (1802), à Lamballe, Marie-Louise *De La Noë* (1783-1845) et mourut à Plémy, le 3 mai 1845, laissant trois filles et un fils : 1° Marie-Dorothée-Michel, née à Lamballe le 12 brumaire an XII qui y épousa en 1827 Jean-Jacques *Bellanger* (1793-1854), juge à St-Brieuc, et qui mourut le 8 février 1871, laissant un fils, Henry-Anne-Jean-Marie *Bellanger*, né à St-Brieuc en 1835, receveur de l'enregistrement à Uzel, qui y épousa en 1863 Marie-Anne *du Couëdic du Cos*

Digitized by Google

quer ; et une fille, Olympe-Henriette, née à St-Brieuc en 1831, qui a épousé en 1865 à Moncontour, Gaston *du Couëdic du Cosquer*; — 2° Olympe-Louise-Julie-Gabrielle, née à Lamballe le 12 janvier 1805, qui y épousa en 1832 Henri-Marie-Michel *Berthelot de la Bunelaye*, (1804-1848) et mourut à Langourla le 6 décembre 1846, laissant un fils et deux filles. Henri-Marie-Michel *Berthelot*, né à Lamballe en 1833, employé des contributions indirectes, qui a épousé à Lorient en 1871, Anaïs *Huchet de Cintré* (1842-1878) ; Marie-Olympe Henriette, née à Lamballe en 1835, qui a épousé en 1853 à Trédaniel, François *Bellebon de Canloup*, notaire à St-Méen (1817-1865) et qui, devenue veuve, s'est faite carmélite à Jérusalem; et Eléonore (1835-1877) ursuline à Lamballe; - 3° Lucile (1807-1853) restée célibataire;—4° *Louis Adrien-Michel Marie Brizeux*, né à Lamballe le 23 octobre 1814, (cousin germain du poëte) qui a épousé en 1854 Charlotte *Baron du Taya*, dont une fille Céline-Marie-Anne, née à L'Hermitage Lorges le 27 mars 1856.

PORTRAIT DE M. PIERRE OGÉ.

3. *Pelage-Julien*, qui suit.

4. *Louis-Barthélemy-Marie*, né au Faouët le 24 août 1769, mort célibataire.

5. *Gabriel-Blaise*, né au Faouët le 7 août 1770, mort célibataire.

6. *Augustin-Marie*, né au Faouët le 28 août 1771, gardien major de l'arsenal de Lorient, qui y épousa en 1806 sa cousine Marie-Hélène *Fournier* (née à Pontscorff en 1771 et fille d'un *Hervian*) et mourut à Lorient le 15 mai 1832, laissant un fils *Augustin-Marie Brizeux*, né à Lorient le 30 juin 1806 (cousin germain du poëte), menuisier à Lorient, où il est mort sans postérité le 11 janvier 1847.

7. *Julie-Hélène*, née au Faouët le 15 janvier 1773, qui épousa à Quimperlé, le 12 juin 1792, Vincent-Marie *Le Nir* (1761-1824) greffier du tribunal de Quimperlé et fils d'un sénéchal de Pontaven. Elle mourut à Quimper le 18 novembre 1858, ayant eu huit enfants : — 1° Julie, née à Quimperlé en 1795, morte ursuline à Quimperlé en 1845;— 2° Ange-François, né à Quimperlé le 11 juin 1797, directeur de l'enregistrement à Pau, où il est mort le 16 septembre 1881, laissant de Françoise-Jeanne Morillot, (1815-1841) une fille Juliette-Marie, née à Bordeaux en 1835, qui a épousé en 1859 Louis *Lacaze*, vérificateur de l'enregistrement à Pau ; — 3° Caroline-Pélagie, née à Quimperlé en 1799, morte religieuse hospitalière à Morlaix en 1870; — 4° Virginie, née en 1802, morte religieuse ursuline en 1869 ; — 5° Pélage-Louis-Corentin-Julien, né à Quimperlé le 2 avril 1807, mort chevalier de la Légion d'honneur et directeur de l'enregistrement à Quimper, le 29 avril 1879, sans laisser de de postérité; —6° Léon-Jules-Vincent, né le 6 janvier 1809, vérificateur des douanes; — 7° Pélagie-Anne-Hélène, née en 1811, restée célibataire ; — 8° Céline, née en 1815, aussi restée célibataire. Ces deux dernières vivent encore à Quimper avec leur frère Léon.

8. Joseph-Luc, né au Faouët le 4 mai 1776, marin, explorateur aux Antilles, qui épousa en 1803, à St-Malo, Marguerite-Charlotte *Allain*, dont un fils *Nicolas-Marie Brizeux*, né à St-Malo le 8 février 1804, mort à Brest, artilleur de marine, le 1er juillet 1881, sans postérité.

IV. *Pélage-Julien* BRIZEUX, né au Faouët le 4 juillet 1768, médecin de la marine, qui épousa à Lorient, le 10 brumaire an XI, Françoise-Souveraine *Hoguet*, (fille de Jean-Baptiste, marchand, et de N... *Sallantin*, née à Paris le 13 février 1780, morte à Lorient le 8 décembre 1865, ayant épousé en secondes noces N. *Boyer*, dont elle a eu des enfants, frères utérins du poëte) et mourut à Cherbourg le 19 janvier 1810, ne laissant qu'un fils, qui suit :

V. JULIEN-AUGUSTE-PÉLAGE BRIZEUX, né à Lorient le 12 septembre 1803, poëte breton, mort à Montpellier le 3 mai 1858.

—

Les représentants actuels de la proche parenté de Brizeux sont donc :

I° Parmi ses cousins germains : 1° *Louis Adrien-Michel Brizeux*, âgé de 73 ans, vivant à St-Brieuc, rue de Gouedic, avec sa fille Cécile; 2° Madame *Lacaze*, à Pau ; 3° *Léon Le Nir* et ses deux sœurs *Pélagie* et *Céline*, à Quimper.

II° Parmi les enfants de ses cousins germains décédés : 1° Les enfants de Marie Brizeux-Bellanger : *Henri Bellanger* et sa fille *Henriette* à Uzel; et madame Gaston *Du Couëdic du Cosquer*, à Moncontour ; 2° Les enfants d'Olympe Brizeux-Berthelot de la Busnelaye : *Henri Berthelot* et sa fille : et madame *Bellebon de Canloup*, carmélite à Jérusalem.

III° Parmi ses cousins du second degré : 1° Les *Laguerre* et leurs descendants les *Roger*, les *Charpentier* et les *Geoffroy*; 2° Les *Guérin*; 3° la postérité de Félix *Beauchemin*, c'est-à-dire les deux fils de madame *Pradier*, madame *Gustave Simon* et son fils, madame de *Rocquancourt Keravel*, son fils et ses deux filles.

—

La mère du poëte s'étant remariée a laissé plusieurs enfants dont la seule survivante, Mlle *Boyer*, a épousé M. *Arnoux*, aujourd'hui chef d'escadron d'artillerie en retraite.

Après la mort de *Louis Brizeux*, le nom ne sera plus porté que par sa fille Cécile : c'est ainsi que mal-

Digitized by Google

Digitized by Google

PRIME OFFERTE

Aux abonnés et lecteurs de la **REVUE ILLUSTRÉE DE BRETAGNE ET D'ANJOU**

Digitized by Google

APOTHÉOSE DE BRIZEUX

1. Les armes de Lorient. — 2. La maison natale de Brizeux. — 3. Sa statue. — 4. Sa tombe. — 5. Le presbytère d'Arzannô.

Digitized by Google

Digitized by Google

gré des ramifications fort nombreuses, les plus beaux noms finissent par disparaître. Il était grand temps, pour celui du poëte, d'en fixer les traces à travers les deux derniers siècles. J'ose espérer qu'on pourra désormais les suivre sans trop de peine et les retrouver facilement plus tard.

RENÉ KERVILER.

A BRIZEUX

SES ADMIRATEURS NANTAIS

M. Olivier de Gourcuff, rédacteur en chef du *Korrigan* qui se publie à Nantes a eu la pieuse pensée de demander quelques vers à tous les poètes nantais pour les offrir à Brizeux sous la forme du livre. (1) Voici la préface que M. Léon Séché a écrite en tête de cette brochure tirée en beaux caractères elzévirs sur papier vélin :

A M. OLIVIER DE GOURCUFF

Mon cher confrère,

Je suis vraiment confus de l'honneur que vous me faites en me demandant un bout de préface pour le gracieux hommage que les poètes nantais veulent rendre à Brizeux. Pourquoi n'avoir pas demandé cela plutôt à Emile Grimaud ou à Joseph Rousse ? Ils était bien autrement qualifiés que moi pour présenter au public lettré votre « tombeau poétique ». Emile Grimaud a été le grand ami de Victor de Laprade qui fut le grand ami de Brizeux, et, si j'ai bonne mémoire, c'est Joseph Rousse, qui, le premier, eut l'idée d'ériger à Nantes la statue du chantre de *Marie*.

Moi, je ne suis qu'un Nantais de passage, quoique je sois né à deux pas de Nantes et que j'y aie habité trois ans. Mais vous vous êtes souvenu que j'ai écrit à Nantes une partie — et la partie la plus intime — de ma *Chanson de la Vie*, et vous avez voulu associer à votre œuvre patriotique l'écrivain qui par amour du sol natal s'est fait le champion de la Bretagne à Paris.

Merci mille fois de cette intention et de ce souvenir.

Si Emile Péhant vivait encore, c'est lui qui aurait voulu lier votre gerbe à Brizeux, je n'ai pas besoin de vous dire avec quelles fleurs. Il était si Nantais, cet enfant de Guérande, il comptait tant d'amis dans notre belle cité, il avait un si grand culte pour notre grand poète Breton ! Mais, qui ne l'a pas, ce divin culte ? Quel est celui d'entre nous qui ne doive quelque chose : une inspiration, une image, une larme au barde qui a pu dire de lui en toute vérité :

Il aimait son pays et le faisait aimer?

N'avons-nous pas tous plus ou moins rêvé à vingt ans de la jeune paysanne du Moustoir et du Pont-Kerlo ? N'avons-nous pas tous,plus ou moins, comme le dit Victor de Laprade :

Suivi sous les pommiers, sur la lande fleurie,
L'abeille de Brizeux au jardin de Marie ?

D'abord c'est lui qui a inventé la Bretagne. On ne la connaissait pas avant lui. Personne ne s'était penché vers cette terre de granit pour y cueillir la fleur d'or des vieilles légendes et des coutumes anciennes. Les menhirs restaient muets comme les sphinx du désert et ne nous disaient rien à l'âme. La mer elle-même, cette mer de Bretagne si mystérieuse et par endroits si terrible, n'avait pas encore eu son poète. « Bien peu de gens », écrivait Brizeux à la date du 12 septembre 1851, « bien peu de gens ont des idées exactes sur la Bretagne. Pour apprécier les peuples simples, il faut avoir été élevé parmi eux, de bonne heure avoir parlé leur langue, s'être assis à leur table : alors se découvrent leur poésie intime et cachée et la grâce de leurs mœurs. »

PORTRAIT DE M. NAYEL.

C'est ce qui explique que le poème de *Marie*, jeté comme une sorte de défi dans la « boutique romantique, » ait provoqué de suite la curiosité et l'admiration du maître et des disciples. Sainte-Beuve avec qui Brizeux avait plus d'une affinité comprit après cette lecture que pour renouveler la poésie il n'y avait pas besoin d'aller s'inspirer au pays de *Ruy-Blas* et des *Burgraves*. Victor Hugo qui avait du sang nantais dans les veines (1), pour témoigner toute sa sympathie au poète de *Marie* fit couronner ses *Bretons* par l'Académie française. Barbier laissa tomber dans son commerce le fouet superbe des *Iambes*. Bref tout le monde subit le charme de cette poésie pensive et sobre, personnelle et humaine. Pourquoi donc ne le subirions-nous pas, nous autres Bretons, qui par nature sommes des rêveurs et des mélancoliques ?

On nous a reproché de n'avoir pas rendu plus tôt à Brizeux l'hommage public qui lui était dû. Il est certain qu'il devrait avoir depuis longtemps sa statue, mais pour être tardive, cette glorification de son gé-

(1) 1 vol. in-8° encadré de filets rouges, Nantes, imprimerie Salières.

(1) On sait que la mère de Victor Hugo était de Nantes.

Digitized by Google

nie n'en sera que plus éclatante. Il y a trente ans, il n'était connu que d'une élite ; aujourd'hui ses lecteurs et ses admirateurs se comptent par milliers ; toutes les âmes qui ont soif d'amour chaste viennent se désaltérer à cette source d'eau pure, et vous verrez dans quelques jours une foule énorme, accourue de tous les points de l'horizon, se presser autour du monument de Brizeux.

Vous avez donc bien fait, mon cher confrère de composer un bouquet de fleurs nantaises pour cette fête bretonne.

Je viens de respirer celle de Grimaud, de Joseph Rousse, de Louise d'Isole, d'Alcide Leroux, de Caillé, de Thomas Maisonneuve, de Hugues Rebell. Elles ont, comme les vôtres, mon cher confrère, un parfum de terroir qui plaira j'en suis persuadé aux mânes de Brizeux. Ces fleurs poétiques le consoleront de n'avoir pas sa statue à Nantes. Certes sa douce image eût été admirable dans son cadre, au milieu de cette ville qu'il appelait la reine des eaux. Mais, à tout prendre, il vaut encore mieux qu'elle soit érigée à Lorient sa ville natale. S'il a chanté la Loire, il a surtout chanté le Scorf, le Léta, l'Ellé, ces charmantes rivières bretonnes dont les noms ont tant de couleur et de poésie : Il a voulu que son corps fût deposé dans le cimetière de Lorient, « sous un chêne sombre » comme pour attester jusque dans la mort, son amour invincible pour le pays où il avait vu le jour, et je suis de ceux qui pensent que là où fut le berceau, là doit être la tombe... et le monument de gloire.

Recevez, mon cher confrère, avec ces quelques lignes, faible tribut de mon admiration pour Brizeux, l'assurance de mes sentiments les plus sympathiques et les plus dévoués.

Paris, le 19 juillet 1888.

LÉON SECHÉ.

LA TOMBE DE BRIZEUX ET M. E. MANUEL

A la veille des fêtes de Brizeux, on nous permettra de signaler les beaux vers que M. Manuel consacre au doux poète dans ses *Poésies du foyer et de l'école* (1). Aucun Breton ne lira sans émotion *La tombe de Brizeux*. Cette tombe, M. Manuel l'a cherchée longtemps en vain dans le cimetière de Lorient. « Nous ne connaissons pas tous les morts », lui répondait-on. Un si profond oubli, et si ingrat, lui serre le cœur, mais nous vaut une protestation bien éloquente, qu'il faut citer tout entière :

J'étais, en vérité, trop ingénu de croire
Qu'un nom comme le sien remplirait la mémoire
Du plus humble Breton, comme du plus savant,
Et qu'un poète mort était un dieu vivant!
Seul le gardien du lieu sut nous montrer la place,
Dans un coin retiré, d'où le regard embrasse
Le jardin tout entier, la rade et l'horizon,
Que dorait un soleil de l'arrière-saison.
Nous restâmes penchés devant la tombe austère
Un morceau de granit sur un carré de terre.

Je ne sais depuis quand la main du jardinier
Avait fait son travail, ni qui fut le dernier
A visiter ta chère cendre,
O chantre d'Arzanno, plus pur que le cristal,
Qui, d'un ciseau latin, taillas le houx natal,
Fils des Bretons, farouche et tendre !

Mais partout, dans le sol, sur les flancs du granit,
Les herbes de hasard, l'ortie et l'aconit,
La folle avoine et la ciguë,
Le chardon, et la mousse, et le lichen épais,
S'incrustant dans la dalle humide, avaient en paix
Envahi la grille exiguë.

Voilà donc ce que vaut la gloire à son élu !
Des ronces sur la tombe où je n'aurais voulu,
Près d'un vieux chêne qu'on révère,
Que rosiers parfumant le petit jardinet,
Ou la bruyère avec la fleur d'or du genêt,
L'ancolie et la primevère !

Arrachons! arrachons ! faisons acte de foi !
Que la pierre soit nette et blanche comme toi !
Tirons le foin vil à poignée !
Et — puisque tes amis sont trop loin du chemin —
Dût la ronce détruite y repousser demain,
Purgeons la tombe dédaignée !

Ah ! si pour ce devoir, du fond de ton caveau,
Quelque chose de toi montait à mon cerveau !
Si pour chacun de ces brins d'herbe,
Un vers digne des tiens pouvait ici fleurir !
Si, docile à ton nom qui ne doit plus mourir,
J'en emportais toute une gerbe!

Arrachons arrachons ! — Pourtant, quand tu revins,
Les yeux clos, la Bretagne aimait tes vers divins ;
La France a pleuré sur ta pierre ;
Le regret poétique et le discours touchant
Illustraient les adieux : on aurait dit un chant
Qui se prolongeait en prière !

O Virgile breton, ô cœur simple et discret,
Dont les taillis de chêne ont gardé le secret,
Grâce aimable aux retours moroses ;
Apre et doux comme un fruit sauvage des buissons,
Toi qui, des grands dolmens ayant pris les leçons,
Connus le sens profond des choses ;

Toi qui vécus trop peu, songeur toujours errant,
Et, sans y mélanger ton clair et pur courant,
Traverses nos flots méphitiques ;
En des temps où la Muse a souvent déserté,
Toi qui ne demandas à la postérité
Que ses couronnes poétiques ;

Peut-être aurions-nous pu, sans honte ni remords,
Laisser en liberté, sur la terre où tu dors,
L'herbe des champs comme elle pousse !
Peut-être ils te plaisaient, l'oubli silencieux,
Et la lande arrivant pour te protéger mieux,
Et ton nom caché sous la mousse ;

(1) Calmann-Lévy, in-12, 1888.

Digitized by Google

Pourvu qu'à certains jours un obscur visiteur,
De tes chants sains et forts fidèle adorateur,
Trouve la tombe délaissée ;
Et, répétant le nom de Marie et le tien,
Fasse sous le granit témoin de l'entretien,
Tressaillir ta cendre glacée !

Depuis, sans doute, cette lamentable indifférence a pris fin. Mais la plainte que M. Manuel élevait alors n'en mérite pas moins de trouver un écho dans toutes les âmes bretonnes. Si j'avais à juger ici son livre en lui-même, je n'aurais pas de peine à montrer que

LA MAISON NATALE DE BRIZEUX, RUE POISSONNIÈRE, 2, A LORIENT

Dessin à la plume de M. Nayel

sa pieuse admiration pour Brizeux lui a porté bonheur, car je retrouverais en ces vers plus d'une de ces qualités délicates, nuancées et pénétrantes, qui nous ravissent chez notre poète. Oui, c'est la même poésie intime et recueillie, qui comprend et fait comprendre toutes les tristesses et toutes les joies, surtout celles des humbles. C'est la même foi dans l'idéal :

Si vous voulez chanter, il faut croire d'abord.

C'est aussi la même foi dans l'avenir de la patrie et de la liberté, comme en témoignent tant de belles pièces, écrites à des heures sombres, et que beaucoup savaient déjà par cœur. C'est enfin et surtout la même honnêteté foncière, à la fois forte et tendre, qu'irrite tout ce qui est mal, qu'attendrit tout ce qui est bien.

Honte à qui voit le mal sans que le mal le navre,
Ou qui, voyant le bien, n'est ivre de bonheur !

Après Brizeux, M. Manuel le dirait volontiers, et surtout le penserait. Que lui manque-t-il donc ? D'être Breton ? Mais quel Breton, après avoir lu de tels vers, ne lui accordera de grand cœur le droit de cité ?

F. H.

Digitized by Google

Il disait: « Sur mon bras appuyez ce bras faible,
Je suis l'arbuste fort, vous, la tremblante liège,
Jusqu'à votre logis il vous faut un soutien
Venez, les médisants sur vous ne peuvent rien. »

(Aug^e Brizeux)

PRIMEL ET NOLA (LA RENCONTRE)
Dessin à la plume de M. Nayel, d'après son groupe en terre cuite.

BIBLIOGRAPHIE

La meilleure édition des œuvres de Brizeux est celle que la librairie Lemerre a publiée en 4 volumes de la petite bibliothèque littéraire.

La librairie Michel Lévy avait publié, après la mort du poète, ses œuvres complètes en 2 volumes in-18, mais cette édition est épuisée.

Les études sur Brizeux sont très nombreuses : les deux meilleures, sans parler des articles critiques de Gustave Planche, de Théophile Gautier et de Sainte Beuve, sont celle de M. Auguste Lacaunade parue dans la *Revue contemporaine* et celle de M. Saint-René Taillandier, qui sert de préface à l'édition Lemerre.

Digitized by Google

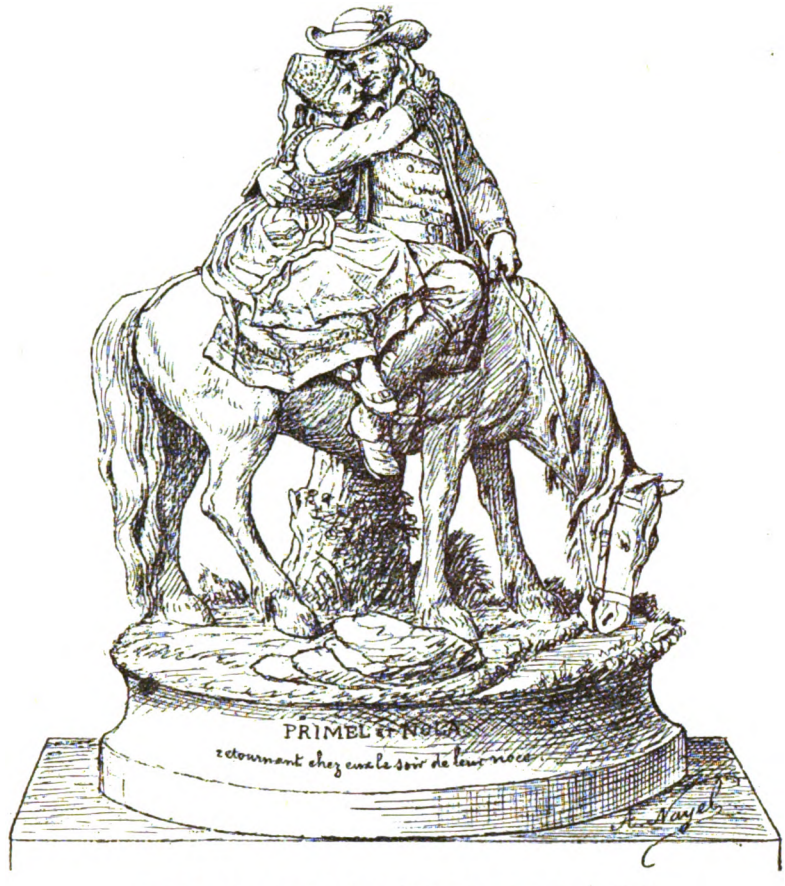

PRIMEL ET NOLA (LE SOIR DE LEURS NOCES)
Dessin à la plume de M. Nayel, d'après son groupe en terre cuite.

Ils partirent, rasant les buissons et les haies,
Faisant pleuvoir sur eux la fleur des épinaies,
Et le bras de l'épouse à l'époux enlacé,
Toujours plus fortement le retenait pressé.
Ils allèrent ainsi sous les feuillages sombres :
Quand la lune entr'ouvrait parfois leurs larges ombres,
En arrière penché, le muet ravisseur
Tournait vers son amie un œil plein de douceur,
La monture un instant s'abreuvait à la source,
Et, plus rapide encore, ils reprenaient leur course.
(A. Brizeux).

(1) Ce buste, qui a été admis au Salon de 1882, est au Musée de Lorient.

LA STATUE DU DOCTEUR GUÉPIN

INAUGURÉE LE 8 SEPTEMBRE A PONTIVY.

—

Cette statue, offerte par l'association bretonne-angevine à la ville de Pontivy, est l'œuvre du statuaire Ad. Léofanti. Elle a 2 m. 20 de hauteur. Le piédestal en granit a 4 mètres d'élévation. Il est orné d'un bas-relief représentant le docteur Guépin en train de faire l'opération de la cataracte dans une chaumière bretonne. Les frais de ce bas-relief ont été faits par madame veuve Guépin.

Sur la face antérieure du piédestal on lit :

DOCTEUR GUÉPIN

AUX PLUS DÉSHÉRITÉS LE PLUS D'AMOUR

AIMER, RESPECTER LE TRAVAIL, PRATIQUER LA VERTU.

Sur la face postérieure :

Né à Pontivy, le 12 fructidor an XIII,
Décédé à Nantes, le 21 mai 1873.

Voici les discours qui ont été prononcés à l'inauguration par MM. Léon Séché et Jules Simon :

Digitized by Google

DISCOURS DE M. LÉON SÉCHÉ

Monsieur le Maire,

En vous remettant, au nom du comité de souscription, la statue du docteur Guépin, j'ai à peine besoin de vous dire que nous avons entendu honorer surtout, dans ce glorieux enfant de Pontivy, le bienfaiteur du peuple, le médecin du corps et de l'âme qui a passé sa vie, si agitée, si militante, à secourir tous les malheureux. Sa devise « aux plus déshérités le plus d'amour » que nous avons gravée sur son piédestal suffirait à faire connaître notre intention, si le statuaire lui-même ne l'avait en quelque sorte soulignée dans l'attitude familière qu'il a donnée à son modèle.

Oui, c'est bien là le docteur Guépin, j'en appelle au souvenir de tous ceux qui l'ont connue dans la vie publique ou privée. Le voilà tel qu'il aimait à se montrer et tel aussi qu'on se

LE TOMBEAU DE BRIZEUX
Dessin à la plume de M. Léofanti.

le figure quand on est au courant de son histoire : la main droite enfoncée dans le gilet et comme appuyée sur le cœur, la main gauche ouverte, dans un geste aussi noble que simple, pour consoler et secourir. C'est que dans la vie de vaillant démocrate, les actes et les paroles, la science et la politique, tout convergeait vers ce but unique qui doit être l'idéal de toute âme bien née : l'amélioration du sort des prolétaires dans l'ordre moral et matériel. Républicain de famille et de nature, s'il demeura fidèle à la cause républicaine, s'il la servit avec le dévouement que vous savez, c'est parce qu'à ses yeux la République, telle qu'il la comprenait, repondait à ce besoin de liberté, de justice, d'égalité, qui était le fond même de sa philosophie humanitaire.

« Fils de Guépin, lui avait dit un jour dans sa prime jeunesse, un vieux paysan breton, votre père était un homme de justice envers le peuple, nous nous fions en vous qui serez aussi un homme de justice pour nous ! » Le vieux paysan ne savait pas si bien dire. S'il vivait encore, il serait accouru du fond de son village sur cette place pour attester aujourd'hui à la face de tous que le fils avait dépassé le père sur le chemin de la justice.

Le docteur Guépin, Messieurs, appartenait à une génération d'hommes qui, tout imbus des idées révolutionnaires, ne considéraient en tout que l'intérêt de la chose publique, qui donnaient leur temps et leur vie sans jamais compter, et qui, fermes dans leurs principes mais généreux dans leur conduite, auraient pu s'appliquer la maxime des vieux Romains : *durior adamante, tenior matre* — plus dur que le diamant, plus tendre qu'une mère !

Ces hommes là deviennent chaque jour plus rares, et c'est une raison de plus pour les donner en exemple. Je parlais tout à l'heure des Romains : les démocrates de la trempe de Guépin n'avaient comme eux qu'une ambition : retourner aux champs une fois leur carrière finie. Savez-vous quel était le vœu le plus cher de cet homme bon entre tous ? C'était de s'établir dans une petite ville de Bretagne, à Pontivy, par exemple — car il y revenait souvent et l'on aime à finir ses jours au pays qui vous a vu naître — et là, tout en vivant un peu pour lui,

Digitized by Google

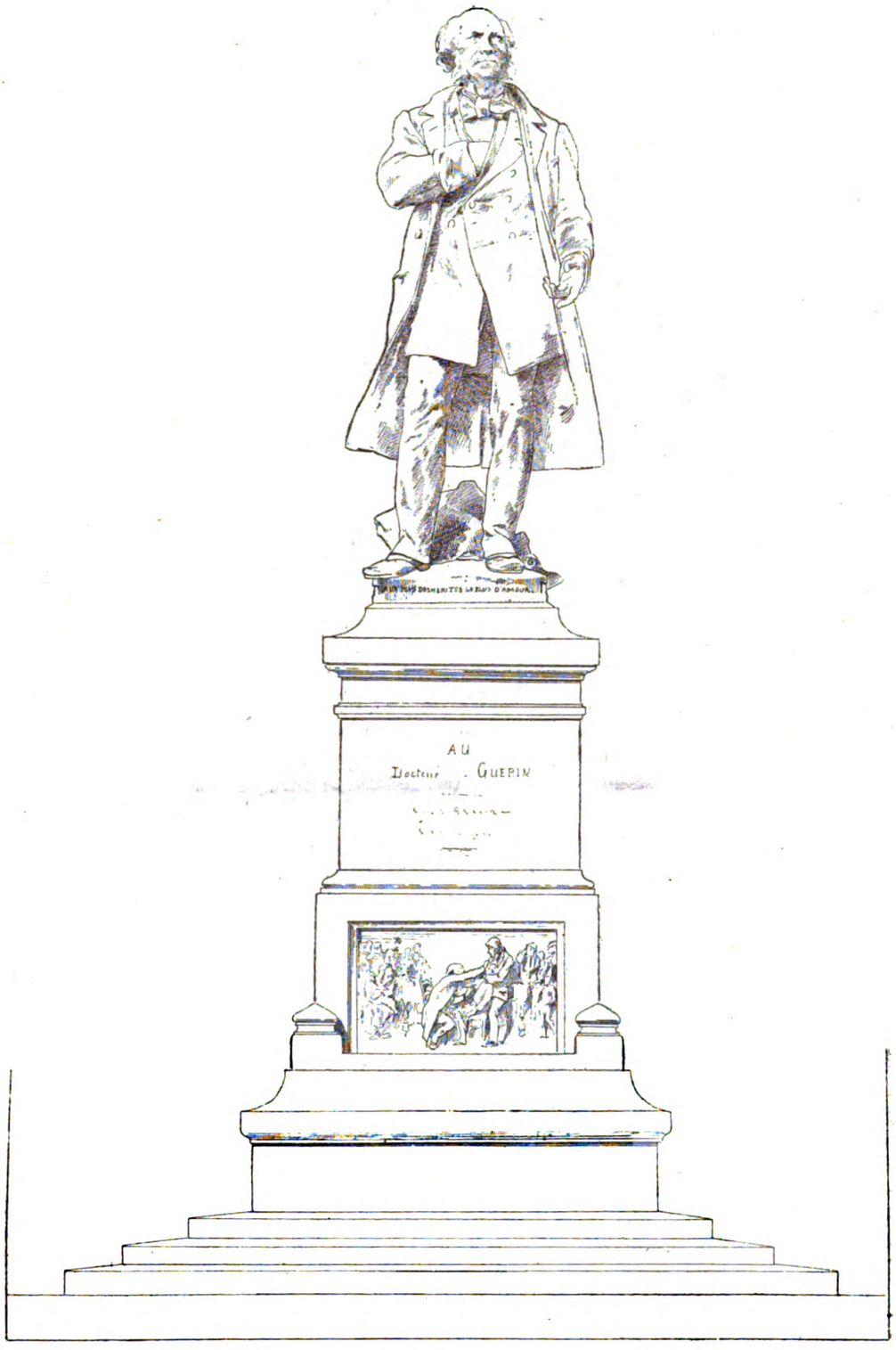

LA STATUE DU DOCTEUR GUÉPIN, PAR M. LÉOFANTI.

Dessin à la plume du statuaire.

Digitized by Google

de s'employer au bonheur, au bien-être des autres et de répandre parmi eux les connaissances qu'il avait acquises.

La destinée, Messieurs, lui refusa cette suprême satisfaction. Certes, il avait bien gagné le repos après lequel il soupirait, mais la politique lui faisait un devoir de rester sur la brèche : il y resta, il y mourut, dans cette grande ville de Nantes qu'il avait adoptée pour sienne et qui, lorsqu'il tomba foudroyé, lui fit de si belles funérailles !

On l'aurait bien surpris, Messieurs, si on lui avait dit qu'un jour il aurait sa statue dans saville natale, à deux pas du lycée où il fit ses études, sur cette vieille place du vieux Pontivy qui porte un nom cher à toutes les âmes républicaines (1). C'est pourtant du haut de ce piédestal qu'il enseignera désormais aux générations qui passeront devant lui l'art d'être heureux en faisant le bonheur des autres. Car il a passé en faisant le bien, sa maison était la maison du bon Dieu, on y venait en pélèrinage de tous les coins de la Bretagne, on en sortait toujours consolé quand on n'en sortait pas guéri, et, comme pour montrer que chez lui la science et la bonté primaient la politique il avait des soins particuliers pour les malades qui ne partageaient pas ses opinions — pratiquant de la sorte, à son insu, peut-être la morale évangélique.

Tel fut l'homme, Messieurs, auquel nous sommes fiers de rendre aujourd'hui un solennel hommage. Il doit y avoir en Bretagne de la gloire pour tout le monde. L'année dernière nous érigions à Lorient la statue d'un grand musicien, demain, dans la même ville, nous inaugurerons celle d'un grand poète. La musique et la poésie sont assurément deux belles choses, mais le bien est plus beau encore, et nous nous reprocherions de ne pas honorer à l'égal de l'art qui charme la vie, le bien qui la rend meilleure.

DISCOURS DE M. JULES SIMON

Pontivy, qui est une ville toute nouvelle, a déjà son grand homme. Auge Guépin est grand à force d'être honnête, et ce n'est pas la moins bonne façon d'être grand. Entre autres mérites rares, il a celui de n'avoir jamais changé d'avis en politique. Il a passé sa vie à faire aimer la République, et à aimer l'humanité.

Il s'était destiné à l'Ecole polytechnique. Il passa de brillants examens ; mais le gouvernement de la Restauration, punissant dans le fils les opinions républicaines du père, le raya de la liste d'admission. Il prit sur le champ son parti en homme pratique, et opta pour la carrière de la médecine qui lui fournissait mieux qu'aucune autre l'occasion de se dévouer et d'étudier. Ses études médicales furent brillantes et le conduisirent à être le préparateur d'Orfila. La ville de Nantes venait de créer pour les ouvriers, une chaire d'économie industrielle. On la proposa à Guépin, qui accepta sur le champ. Il pensait dès lors, et il pensa toute sa vie, qu'instruire les ouvriers est le meilleur moyen de les servir. Sa nouvelle position remplissait tous ses vœux. Il était à Nantes, dans sa chère Bretagne ; il vivait au milieu des souffrants et des déshérités ; il était maître de son programme et de son enseignement. Il conquit bien vite l'estime des savants et l'affection de ses auditeurs. Il ne tarda pas à avoir une nombreuse clientèle ; il était bon médecin, et il devint, avec le temps, un oculiste de premier ordre. Les riches le recherchaient à cause de son talent, et les pauvres, à cause de sa bonté. Il ne se contentait pas de les soigner gratuitement ; il fournissait lui-même les médicaments, et avec tant de bonhomie et de simplicité, qu'on acceptait ses services comme ceux d'un frère. Il lui était naturel de donner sa science, son argent et son cœur. On commençait par être son auditeur ou son malade, et bien vite, on était son ami. On venait chez lui après la guérison, non pas pour le remercier, mais pour lui demander ses avis sur les affaires de la famille. On le consultait sur les questions de conscience. On se demandait dans les grandes occasions quel serait l'avis de Guépin. Il était arrivé à cette situation sans l'avoir cherchée, sans l'avoir désirée. Il n'avait pas couru, comme tant d'autres, après la célébrité et l'influence. Tout son secret était d'aimer les hommes.

Il était libéral, et même républicain. On le savait, on le pardonnait. Jamais Guépin n'a dissimulé sa pensée ; s'il avait voulu la cacher, il n'y aurait pas réussi. Les haines politiques étaient bien vives alors, mais personne n'avait le cœur de le haïr, parce qu'on savait qu'il ne haïssait personne, et qu'il faisait du bien à tous les malheureux, sans se demander d'où ils venaient. C'était une de ces natures d'élite, qui ont des opinions inflexibles, et des mœurs aimables. Son opposition même n'était ni agressive, ni systématique. Il lui semblait que tout ce qu'on faisait pour le peuple ou pour la liberté, était fait pour lui.

Il fut nommé, en 1831, professeur de chimie à l'Ecole de médecine. Je n'énumérerai pas ses travaux scientifiques ; ce n'est pas au savant qu'on élève une statue. Il collabora à plusieurs recueils. Il fonda, avec deux de mes plus chers amis, Freslon et Bordillon, que nous avons perdus depuis longtemps, la *Réunion de l'Ouest*. Freslon est l'ancien ministre du vaillant et intègre général Cavaignac ; on me dit qu'Angers élève une statue à Bordillon en même temps que Pontivy en élève une à Guépin. Leur *Réunion de l'Ouest* était une tentative heureuse de décentralisation, et M. de Caumont, venu après eux, n'a fait que les imiter. Je signalerai particulièrement parmi ses écrits, une histoire de la ville de Nantes, pleine de renseignements et de documents d'un haut intérêt. Guépin s'occupa aussi de philosophie. Il disait que la science, la religion et la philosophie sont trois méthodes différentes pour étudier le même problème. Son principal ouvrage philosophique s'appelle la philosophie du socialisme. Ce socialisme n'aurait pas de succès à la salle Favié. Sa philosophie, qui se rapproche du panthéisme de Jean Reynaud, est pleine d'aspirations généreuses.

Il était membre du conseil général de la Loire-Inférieure. Après 1848, le gouvernement provisoire le nomma commissaire-général de la République dans la Loire-Inférieure et dans le Morbihan. Ce dernier département, presque entièrement légitimiste, était difficile à calmer. On pensa avec raison qu'il fallait confier cette tâche à un homme du pays et à un homme investi de l'estime universelle. Sa maxime était qu'il ne faut pas imposer la République, mais la faire comprendre et la faire aimer. Il réussit, puisque le Morbihan donna la majorité au général Cavaignac.

Le gouvernement du Prince-Président s'empressa de le destituer ; il fallait s'y attendre. Si le gouvernement n'avait pas pris les devants, sa démission était toute prête. On ne se con-

(1) La statue du docteur Guépin est érigée sur la place de l'Egalité.

Digitized by Google

FRAGMENT DU BAS-RELIEF

Qui orne le piédestal de la statue de Guépin.

Digitized by Google

tenta pas de le révoquer ; on l'emprisonna. C'était dépasser la mesure, je ne dis pas du juste, cela va sans dire, mais du possible. Tout le monde réclama, même les partisans du nouveau régime. Rendu à la liberté, Guépin donna sa démission de membre du conseil général. Il écrivit au préfet : « Un nouvel ordre de chose, M. le préfet, veut des hommes nouveaux. Je resterai le même homme, imbu des vieilles idées de liberté pour tous, de large publicité, de bienveillantes tolérances. Voilà selon moi, la véritable tradition nationale. » Il ne se mêla à aucun complot, ne prit part à aucune agitation, resta le chef et l'espoir des libéraux du département, et leur donna, dans ces temps difficiles, l'exemple de la fidélité et du courage.

L'opposition avait d'abort espéré que l'empire ne serait qu'une aventure, et elle avait essayé de faire le vide autour de lui. Elle se ravisa en 1863 quand elle le vit solidement établi, et quand il commença lui-même à donner dans ses institutions quelque faible place à la liberté. Guépin se laissa porter au conseil général en 1864 ; il fut conseiller municipal de la ville de Nantes en 1865. Il reprit en 1870 l'administration de la Loire-Inférieure, mais la reddition de Metz l'accabla. Il donna sa démission à la suite d'une attaque d'appoplexie. Il se croyait en état de reprendre sa place au Conseil général et au chevet des malades. Ce n'était que l'illusion d'un cœur généreux. On peut dire de lui qu'il travailla et se dévoua jusqu'à la mort. Il s'éteignit le 21 mai 1873, à la veille d'un nouveau deuil national dont le spectacle lui fut épargné. Il était âgé de soixante-sept ans.

Il mourut dans la ferme espérance de l'éternité. Il disait comme son ami Bordillon : « La terre est un convoi en route pour l'éternité. Naître, c'est prendre place dans le train, et mourir, c'est faire escale. »

Plus de trente mille personnes vinrent saluer son corps. Catholiques, protestants, israélites, libres-penseurs, s'unirent pour honorer ce véritable homme de bien. La Bourse fut fermée le jour des funérailles. Mon ami Waldeck-Rousseau, alors maire de Nantes, (le père du ministre), prononça son éloge au milieu d'une foule attendrie. Il le montra « partisan enthousiaste de la liberté, applaudissant à ses triomphes, résistant à ses excès. » Il parla surtout de son inépuisable dévouement au malheur. On pouvait écrire sur sa tombe, on peut écrire sur le socle de sa statue, sa devise, qui le peint et le raconte tout entier :

« Aux plus déshérités, le plus d'amour ! »

PONTIVY

Nos lecteurs nous saurons peut-être gré de leur donner quelques renseignements sur cette charmante petite ville de Pontivy, coquettement assise, au milieu des grands arbres, sur les bords du Blavet, et qui assiste aujourd'hui à l'inauguration de la statue du docteur Guépin gracieusement offerte à sa ville natale par l'Association Bretonne-Angevine.

Comme les villes heureuses, Pontivy, pendant tout le Moyen-Age n'a guère eu d'histoire. C'est à peine si les écrivains de cette époque la mentionnent quelquefois. Nous savons cependant qu'elle était entourée de murailles, que quatre portes, dont une subsiste encore enclavée dans les constructions de l'hôpital, en défendaient l'entrée. Le chroniqueur anglais Knighton la désigne même comme une place importante et à l'abri d'un coup de main. Cette importance que lui reconnait le chroniqueur anglais n'a rien qui doive étonner, si l'on veut considérer que Pontivy, pendant tout le moyen âge et jusqu'en 1789, resta la capitale de la seigneurie de Rohan, devenue Duché-Pairie au commencement du XVII[e] siècle et dont le territoire était presqu'aussi vaste qu'un de nos départements actuels.

Pontivy, comme son nom l'indique, dut son origine à un *pont* jeté par Saint-*Ivi* sur le Blavet. Ce moine, disciple de Saint-Cuthbert était passé d'Angleterre en Bretagne vers la fin du VII[e] siècle et avait établi son ermitage sur les bords mêmes de la rivière. En permettant, par l'établissement d'un pont, le passage d'une rive à l'autre, Saint-Ivi donna à cet endroit une importance exceptionnelle. La route par Castennec, située trois lieues plus bas sur le Blavet, fut abandonnée. Les voyageurs affluèrent vers le Pont-Ivi ; peu à peu les maisons s'édifièrent et un grand village s'établit bientôt à côté du monastère. Pontivy était né. Vers le XI[e] siècle, la ville était déjà devenue assez considérable pour être choisie comme chef-lieu judiciaire et administratif de la portion occidentale du comté de Porhoët, qui prit le nom de vicomté de Rohan. Le siège de cette juridiction fut fixé au château des Salles, qui fut construit vers 1200, sur les bords du Blavet. Ce manoir féodal fit place en 1485 au château qui existe encore aujourd'hui et sur lequel la *Revue de Bretagne et d'Anjou* a publié une notice en novembre dernier.

Ce n'est vraiment qu'au début de la Révolution que la ville de Pontivy prend un nom dans l'histoire nationale.

Au commencement de 1790, à la suite de troubles qu'avait fait naître en Bretagne et en Anjou l'exécu-

Digitized by Google

tion des premiers décrets de l'Assemblée Constituante, les municipalités nouvellement constituées de ces deux provinces résolurent de former une fédération qui aurait pour « but de resserrer les liens d'une amitié fraternelle, et de leur permettre de donner à la patrie de nouvelles preuves de leur zèle, de vouer à la nouvelle Constitution du royaume un respect et une soumission sans bornes, s'engageant à soutenir au péril de leur vie les décrets émanés de la sagesse de l'Assemblée nationale. » Pontivy fut choisi comme lieu de réunion à cause de sa situation au centre de la Bretagne. Cent cinquante jeunes gens vinrent y représenter, le 15 janvier, 80 villes et bourgs de Bretagne et d'Anjou et le 29 janvier, dans l'église paroissiale ornée de drapeaux tricolores, après avoir entendu de la bouche de leur président Moreau, le futur général, alors prévôt de l'école de droit de Rennes, la lecture du Pacte Fédératif, chacun d'eux vint prêter le serment suivant :

« Nous jurons par l'honneur, sur l'autel de la Patrie, en présence du Dieu des armées, amour au père des Français ; nous jurons de rester à jamais unis par les liens de la plus étroite fraternité ; nous jurons de combattre les ennemis de la Révolution, de maintenir les Droits de l'Homme et du Citoyen, de soutenir la nouvelle constitution du royaume, et de prendre au premier signal de danger, pour cri de ralliement de nos phalanges armées : *Vivre libres ou mourir !* »

Un mois après 168 délégués représentant 120 villes et bourg des mêmes provinces renouvelaient le serment des jeunes volontaires et déclaraient « qu'heureux et fiers d'être libres, ils ne souffriraient jamais que l'on attentât à leurs droits d'hommes et de citoyens, et qu'ils opposeraient aux ennemis de la chose publique toute l'énergie qu'inspirent le sentiment d'une longue oppression et la confiance d'une grande force.

L'Assemblée nationale ordonna que le pacte fédératif de Pontivy serait inséré dans le procès-verbal de ses séances et imprimé pour être envoyé dans toutes les provinces. Dès ce moment la devise des Volontaires de Bretagne et d'Anjou devint véritablement comme un cri de ralliement auquel on répondit des quatre coins du pays et la grande fête du 14 juillet 1790 ne fut que la Fédération générale de toutes les petites fédérations qui s'étaient constituées par tout en France, à l'exemple de celle de Pontivy.

Cette ville, sut en 1793, se montrer digne de l'honneur que la Bretagne et l'Anjou lui avaient fait en choisissant pour être le berceau de la Fédération et se souvenir également, qu'elle avait juré en 1790, de combattre les ennemis de la Révolution et de défendre jusqu'à son dernier soupir la Constitution de l'État. En effet, à la nouvelle que la Convention demandait 300.000 hommes pour défendre nos frontières envahies par l'étranger, des soulèvements éclatèrent sur tous les points du Morbihan. Le 14 mars, à Pluméliau une nuée de paysans armés de fusils, de bâtons, de pioches, de faulx se précipitèrent sur les gardes, nationaux et la brigade de gendarmerie de Pontivy, qui accompagnaient l'administrateur Le Barre, présidant les opérations du tirage au sort. Dix-neuf gardes nationaux tombèrent victimes de la rage de ces forcenés. Les autres trop inférieurs en nombre pour résister à leurs agresseurs s'enfuirent précipitamment vers Pontivy qui fut mis promptement en état de défense. Les paysans marchèrent sur Pontivy, s'emparèrent du faubourg d'Outre-l'eau et entourèrent la ville. Sommés de se rendre, les habitants déclarèrent préférer la mort et la ruine à une honteuse capitulation. Pontivy avait alors à sa tête un énergique citoyen, Violard, qui, avec l'aide des gardes-nationaux, des fédérés de Gueméné-sur-Scorff, d'une trentaine d'hommes du 109e et de la brigade de gendarmerie de Josselin, tenta plusieurs sorties et parvint à dégager la ville. L'arrivée de la garde nationale de Loudéac jeta le désordre dans les rangs des insurgés qui prirent la fuite et furent poursuivies par toutes les troupes réunies jusqu'à plus d'une lieue de Pontivy. La Convention sut gré à la ville de Pontivy du courage déployé par ses habitants. Elle décida qu'elle avait bien mérité de la patrie et l'exempta de la conscription pour un an. Les malheureuses victimes de l'affaire de Pluméliau reçurent au cimetière les honneurs d'une même sépulture. Une plaque aujourd'hui disparue a longtemps indiqué l'endroit où elles avaient été inhumées. Pourquoi un monument ne rappellerait-il pas le souvenir de ces humbles héros tombés pour la défense de la Loi ? Pontivy aurait là, dans cinq ans, à fêter un glorieux centenaire.

Pendant la Terreur, Pontivy resta fidèle à l'idée de Liberté, et animé du même esprit de sagesse et de fermeté qui jusque-là avait guidé sa conduite. Les principaux chefs de la Fédération de 1790, les Carré, les Martel, les Lagillardais, les Herpe, les Ysopt, les Guépin, et Violard, l'âme de l'héroïque défense du 15 mars 1793, se virent jetés en prison comme suspects. Quelques-uns n'en tinrent pas moins tête aux commissaires de la Convention et c'était encore un Pontivyen, que ce tailleur à la façon qui s'appelait Leperdit, et qui, devenu maire de Rennes, opposa aussi bien aux caprices tyranniques de Carrier qu'aux grondements de l'émeute une résistance qu'aucune menace ne put fléchir.

Les raisons qui avaient déterminé en 1790, le choix de Pontivy comme lieu de réunion des députés de

Digitized by Google

Bretagne et d'Anjou appellèrent également en 1802 l'attention du Premier Consul sur cette ville.

Située au centre de la Bretagne sur le Blavet dont les sources avoisinent celles de l'Aulne, qui tombe dans la rade de Brest, elle pouvait devenir un vaste arsenal d'où il serait facile d'approvisionner et de mettre en communication entre elles, en cas de blocus maritime, les places de Brest, de Lorient et de Nantes en canalisant également l'Oust et l'Erdre. Les canaux du Blavet et de Nantes à Brest furent donc décidés. En même temps Bonarparte prescrivait l'établissement à Pontivy, d'un tribunal civil, d'une prison, d'une sous-préfecture-mairie, d'un lycée, d'un quartier de cavalerie, d'une vraie ville nouvelle en un mot, au sud du vieux Pontivy, qui changea même de nom et prit celui de Napoléonville. Plusieurs des constructions projetées ne furent terminées que plus tard.

A la chute de l'Empire, Napoléonville redevint Pontivy. La part active que cette ville avait prise aux évènements qui avaient signalé les débuts de la Révolution, les sentiments de la reconnaissance qui la liaient à la cause de l'Empire, devenue en 1815 la cause de la liberté, n'appelèrent point sur elle l'attention bienveillante de la Restauration. Les projets de Napoléon furent abandonnés et peu s'en fallut même qu'on n'enlevât à la ville de Pontivy son Collège-Royal pour la punir de ses tendances libérales.

Ce fut encore à Pontivy, en 1829, à l'avènement du ministère Polignac, que l'on décida de se réunir pour constituer une association des cinq départements de la Bretagne et « porter plainte civile et accusation contre les auteurs, fauteurs et complices de l'assiette et perception de l'impôt illégal, » dans le cas où « une poignée de brouillons politiques menacerait d'essayer l'audacieux projet de renverser les bases des garanties constitutionnelles consacrées par la Charte. » On sait ce qui arriva. Aux poursuites dirigés contre les journaux qui avaient publié ce projet d'association, et aux paroles menaçantes de Charles X. Les 221 répondirent par la fameuse adresse qui amena le renvoi de la Chambre, des élections nouvelles et enfin la Révolution de Juillet.

Au retour de l'Empire, Pontivy reprit le nom de Napoléonville. Lors de son voyage en Bretagne, en 1856, Napoléon III lui fit don d'une somme de 400.000 francs pour la construction d'une église que la guerre de 1870 ne permit pas d'achever. En même temps la ville de Pontivy, pour honorer la mémoire d'un de ses enfants, le général de Lourmel, tombé glorieusement, à la tête de ses troupes, en Crimée, pendant la journée d'Inkermann, lui érigeait une statue sur la place Nationale, en face du quartier de cavalerie.

Cet hommage rendu à un vaillant général ne lui faisait pas oublier les mérites de ses autres enfants. C'est avec empressement qu'elle accueillit, il y a quelques mois, l'idée de dresser également, sur une autre de ses places, la figure du vénérable docteur Guépin, le savant oculiste, l'ami du pauvre le serviteur dévoué de la démocratie. Pour que la statue du docteur fût bien au milieu du peuple qu'il a tant aimé, on choisit pour son emplacement l'ancien Grand Martray, aujourd'hui Place Égalité. Là il se trouvera au milieu de ces vieilles maisons du XVI^e^ et du XVII^e^ siècle au pied des quelles s'écoula son enfance, à deux pas de cette étroite et tortueuse rue du Fil, qui le vit naître et grandir. Derrière lui il aura l'ancienne mairie, à sa gauche ce joli castel, élégant spécimen de l'architecture du XVI^e^ siècle et autour de lui toutes ces maisons si pittoresques avec leurs piliers de granit, leurs pignons élancés et leurs étages surplombants. Quelques-unes hélas sont tombées de vieillesse ou, maladroitement restaurées, ont perdu tout caractère original. Le bon docteur eût aimé peut-être à retrouver encore là, fixés au mur, au coin de la rue du Fil, *Pontivy et sa femme*, en costume breton, fumant leur pipe avec une placidité que ne parviennent jamais à troubler les lazzis des gamins du voisinage. Il se consolera de tous ces souvenirs disparus en songeant que son piédestal s'élève, sur la place Égalité à l'endroit même ou se dressait autrefois l'arbre de la Liberté.

J. BELLEC.

SOUSCRIPTION AÚ MONUMENT GUÉPIN

Voici la liste complète des souscriptions recueillies jusqu'à ce jour par la *Revue de Bretagne et d'Anjou* pour élever à Pontivy une statue au docteur Guépin.

Subvention du ministère des Beaux-Arts.	3000	fr.
MM. Le Président de la République.	100	
De Freycinet, ministre de la guerre.	50	
Jules Simon.	10	
Lansyer.	10	
Spuller.	25	
Laisant.	50	
Lechat, ancien maire de Nantes.	100	
Le général Boulanger.	50	
Edouard Charton, sénateur.	10	
André Lavertujon, sénateur.	20	
Couturier, sénateur.	50	
Henri Mathé, député.	10	
Frédéric Passy, député.	5	
A reporter	3510	

Digitized by Google

Report	3510
Deproge, député.	5
Paul Eudel, critique d'art.	20
Mme Veuve Jules Michelet.	25
M. Un ophtalmophile.	10
Mlle Lorenzi, de Lorient.	5
M. Guihaire, de Redon.	10
Mme Le Priol, de Chantenay.	10
Mme Green, de Boston.	250
MM. Rostaing, sous-préfet de Pontivy.	10
Le Fur, maire de Pontivy.	10
F. E. Adam, publiciste.	5
Carlos Davila, (en mémoire de).	100
René Huette, publiciste.	10
Monprofit, publiciste.	10
Charles Lemonnier, président de la ligue internationnale de la Paix et de la Liberté.	20
Ch.-L. Chassin, publiciste.	10
Eugène Talbot, professeur.	5
Emile Maillard, ancien maire d'Ancenis.	5
Maximin Guérin.	2
Ernest Blot.	25
Mme Barré.	20
Mme Borrione.	50
MM. Récipon, député.	300
Emmanuel Vauchez.	20
Eug. Bonnemère.	10
Martin Nadaud, député.	10
Garrau de Balzan, sénateur.	10
Mlle Marguerite Laboulais.	25
Mlle Céline Gassamé.	25
MM. Anatole Laboulais.	50
Adrien Laboulais.	50
Mme Veuve André Lacombe.	30
Mme de Hérédia.	50
MM. Schœlcher, sénateur.	10
Bazire.	2
Rouvillois, père.	5
Jaquolot.	2
Le Brigand, J.	2
Fagot.	2
Garnier.	2
Hamon-Duplessis.	2
de Luscan.	5
Jouon.	5
Lorans François.	5
Peuchant Eugène.	5
Benoist-Malon.	5
Mme Arnaud de l'Ariège.	100
Mme G....	400
MM. Fauvety.	50
Jules Ferry, député.	20
Maze, Hippolyte, sénateur, ancien préfet de la défense nationale.	10
Le docteur Le Maguet, ancien député de Pontivy.	20
A reporter	5359

Report	5359
Bernardeau, receveur de l'enregistrement de Châteaubourg (Ille-et-Vilaine).	10
Monnier.	10
Mme veuve Bernardeau.	35
Produit de la Conférence de M. de Montluc à Pontivy.	77
Subvention du ministère des Beaux-Arts, pour l'achat du modèle en plâtre destiné au lycée de Pontivy.	600
Total général à ce jour.	6.091 fr.

Dans le prochain N° de la *Revue* nous donnerons le détail des frais.

Nous prions les souscripteurs qui n'ont pas encore versé le montant de leur souscription de le faire le plus tôt possible.

LETTRES ET ARTS

L'Exposition de Laval. — L'Exposition de Laval, ouverte depuis le 19 août, est installée dans un immense local, fort bien éclairé, l'ancienne Halle aux toiles, aujourd'hui transformée en galeries dites de l'Industrie. C'est un local unique en province : il est composé d'un vaste salon carré, éclairé par en haut, entièrement réservé à la peinture, et de bas côtés dans lesquels se trouvent les dessins, gravures, fusains, pastels et aquarelles, ainsi qu'une exposition industrielle. L'exposition de peinture compte, cette année, plus de 450 numéros.

Parmi les artistes bretons et angevins nous relevons les noms de MM. Tancrede Abraham, Auguste Nobillet, Brunclair, Albert Durand, Paul Lehideux, Le Sénéchal, Gourdel, Nayel, etc., etc.

—

Les livres. — Madame Auguste Penquer vient de publier un fort joli conte breton en vers intitulé : *La Payse.*

—

L'Institution Livet à Nantes. — Nous avons parlé à différentes rsprises de cette institution hors ligne et des succès de ses élèves dans les concours. Nous sommes heureux d'apprendre à nos lecteurs que sur 24 élèves déclarés admissibles à l'Ecole des arts et métiers, à la suite des examens du mois dernier, 22 appartiennent à cet établissement. C'est un résultat sans précédent.

De même, à la session des examens du Baccalauréat de l'Enseignement secondaire spécial, les candidats admis dans le ressort de l'Académie de Rennes appartiennent presque exclusivement à l'institution ; six étaient présentés, cinq obtenaient leur diplôme, et le sixième ne devait son insuccès qu'à la défaillance de sa santé au moment du concours.

De même aussi sur 20 certificats d'études primaires supérieus délivrés en juillet, 15 étaient attribués à ses élèves.

Digitized by Google

Enfin 48 élèves ont reçu en 1888 le certificat d'études primaires.

De tels succès en disent plus que tous les éloges.

—

Notre collaborateur et ami, M. André Joubert, vient d'être nommé membre d'honneur de l'Académie de la Jeunesse de Naples placée sous la présidence d'honneur du célèbre historien Cesare Cantu.

AVIS A NOS LECTEURS

En raison de l'importance de ce numéro exceptionnel et de la date intermédiaire à laquelle il est publié, la *Revue* ne paraîtra pas le 15 septembre. Le numéro du 1er octobre qui sera le 21e de la 3e année contiendra une étude de M. Arthur de la Borderie sur Desforges-Maillard — et un conte de la Haute-Bretagne de M. Paul Sébillot, illustré de cinq dessins à la plume par Paul Hercouët.

Le Directeur-Gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie et stéréotypie E. JAMIN, rue de la Paix, 41.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 21 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er OCTOBRE 1888

LES FÊTES DE GUÉPIN ET DE BRIZEUX

A M. Alfred Guillou, à Concarneau.

Vous avez eu bien tort, mon cher ami, de ne pas faire avec nous ce voyage. Il a été charmant d'un bout à l'autre, et de ma vie je n'en perdrai le souvenir. Ce qui le rendait tout particulièrement intéressant, c'était la présence de MM. Ernest Renan et Jules Simon. Ces deux grands Bretons ne s'étaient pas encore rencontrés en Bretagne dans une solennité publique; et j'en sais qui pour les voir et les entendre étaient venus tout exprès à Lorient et à Pontivy. Ceux-là n'auront point regretté l'argent de leur voyage, car M. Renan a séduit tout le monde par la bonhomie si franche de sa parole primesautière, et M. Jules Simon a été délicieux — comme toujours. Jamais la Bretagne n'avait assisté à pareilles fêtes. Songez donc : deux statues en deux jours ! le bronze d'un philanthrope et le marbre d'un poète ! Il y avait tant de joie dans les cœurs et sur les visages qu'on se serait cru dans le Midi. Le ciel lui-même s'était paré pour la circonstance : il était d'un joli bleu de mer avec de petits nuages blancs qui de temps en temps passaient devant le soleil pour l'empêcher de piquer trop dur, et quand nous arrivâmes le vendredi soir à Pontivy, toutes les étoiles s'étaient allumées pour nous souhaiter la bienvenue.

Connaissez-vous Pontivy ? C'est une petite ville de six à sept mille âmes coquettement assise au bord du Blavet et dont les vieilles rues dévalent vers la rivière avec des zigzags d'homme ivre.

Elle est traversée dans toute sa longueur par une large voie tirée au cordeau, qui va du square Lenglier au château des Rohan. Le square est bien entretenu mais le château tombe en ruines, et c'est dommage, car il en reste encore deux belles tours. M. Le Brigaud y a installé une sorte de musée qui renferme d'excellentes choses, et qui, avec le temps, pourra devenir très-curieux, surtout si, comme je le lui conseille, M. Le Brigaud s'en tient aux choses bretonnes.

La municipalité n'avait rien épargné pour donner tout l'éclat possible aux fêtes du docteur Guépin. Elle avait fait venir de Lorient la musique du 62e, et c'est au son de cette musique que nous fûmes reçus à la descente du train et conduits au cercle littéraire où nous attendait un punch escorté de bouillon et de vin chaud. M. Ernest Renan avait l'air ravi de retrouver autour de la table, à côté de M. Jules Simon et de M. Eugène Manuel, M. Hippolyte Maze, sénateur, M. Le Maguet, ancien député de Pontivy et quelques-uns de ceux qui rompent avec lui le pain une fois par mois au Diner celtique. Il contait à tout le monde qu'en quittant Rosmapamon il avait dit à sa jeune bonne : « Nous allons à Pontivy fêter la statue du docteur Guépin. — « Ah ! oui, lui avait-elle répondu, ce bon docteur qui soignait pour rien les malades ! » Et Jules Simon de s'écrier : « Eh bien, mon ami, si vous lui aviez dit que vous alliez à Lorient fêter Brizeux, elle vous aurait regardé en disant qu'elle ne le connaissait pas. »

Il était une heure du matin quand nous allâmes nous coucher : M. Renan à la sous-préfecture; Jules Simon chez un ancien camarade qui ne l'avait pas vu depuis 1848, Eugène Manuel et moi à l'hôtel Grosset qui est bien l'hôtel le plus confortable qu'on puisse voir.

On m'avait retenu une chambre à deux lits où l'on aurait pu danser quarante. J'en cédai un à M. Eugène Livet qui m'avait fait l'amitié de m'accompagner à partir de Nantes et nous dormîmes tant bien que mal, surexcités que nous étions, dans les lits les plus doux du monde.

—

Le lendemain matin nous fûmes tout surpris, en re-

Digitized by Google

gardant par la fenêtre, de voir la rue Nationale plantée de sapins verts décorés de drapeaux tricolores et reliés entre eux par des cordons de verres blancs. Ces cordons une fois allumés offraient le soir un coup d'œil véritablement féerique. Peu à peu la ville s'emplit de voyageurs : chaque train en amenait des centaines de tous les points de la Bretagne, et c'était un plaisir de rencontrer des figures de connaissance qu'on n'avait pas vues depuis longtemps, dans cette petite ville du Morbihan si calme, si morte d'ordinaire, en dépit du régiment de chasseurs qui y tient garnison. Les Nantais étaient assez nombreux : il y avait d'abord M. Lechat, puis M. Sarradin, rédacteur au *Progrès* de Nantes, et puis MM. Olivier de Gourcuff, Thomas Maisonneuve, Salières, rédacteur en chef du *Populaire* et d'autres dont j'oublie les noms. Tous étaient venus pour rendre hommage à la mémoire du docteur Guépin.

Je ne vous raconterai point la cérémonie d'inauguration. Vous connaissez déjà le discours de M. Jules Simon, vous trouverez plus loin ceux de MM. Le Fur, maire de Pontivy, Maze, Paul Guieysse, Lechat et Le Maguet. M. Ernest Renan n'avait point préparé de discours et n'avait pas l'intention de parler, mais le soir, au banquet qui était servi dans un dortoir du nouveau lycée, il fut bien obligé de prendre la parole. Vous savez quel est son genre d'éloquence : point de phrases, une conversation hachée, à bâtons rompus, pleine de redites, et qui, après maint détour, revient invariablement aux saints, à la religion, à la mort avec une sorte de délice. On dirait qu'il est hanté par la vision de l'éternité. — « L'éternité ! disait-il le lendemain au banquet de Lorient, quelle est-elle ? existe-t-elle ? Je veux le croire puisque Simon en est sûr ». Et il demandait à tous les convives de voter une année de prolongation à ceux des calomniateurs de Brizeux qui pourraient être en purgatoire. Ce n'était là qu'une boutade assurément, mais cette boutade même indique suffisamment la tournure de son esprit. Il dit quelque part qu'il faut avoir cru pour parler des choses de la foi. C'est précisément parce qu'il se souvient de ses premières croyances qu'il trouve tant de douceur à y revenir dans la conversation. Il voudrait une religion largement ouverte, charitable, tolérante ; par malheur la tolérance, cette fille bien-aimée de la philosophie du dix-huitième siècle, est mal vue de l'église, et ce sont les hommes comme Guépin qui la pratiquent en dehors du catholicisme et souvent contre lui. « Et pourtant, ajoute M. Renan, la religion catholique a été pour la Bretagne une excellente éducatrice. C'est elle qui avait fait de toutes pièces nos Girondins à nous, les hommes des Etats-Généraux de Bretagne qui les premiers donnèrent le branle à la Révolution française. Buvons donc à la continuation des traditions libérales, à la tolérance, à la liberté ! »

Tel est le thème que développa en quelques mots l'illustre écrivain. Je n'ai pas besoin de vous dire qu'il fut couvert d'applaudissements. Après lui, M. Jules Simon se leva :

— La tolérance ! la liberté ! s'écria-t-il, chaque fois qu'on en parle, il me semble, mon cher ami, que l'on s'adresse à ma personne.

J'ai tant lutté, tant combattu pour elles ! Vous avez raison de faire l'éloge de la foi. Avec la foi, on s'appartient et l'on peut dire à son pays en pensant qu'on est un homme : me voilà ! Je ne puis entendre parler des Bretons sans me rappeler 1870. Ce qui faisait peine, c'était de voir tant de défaillances ! Eh bien, quand on voyait les mobiles bretons, on disait : Voilà l'espérance ! Pourquoi ? Parce qu'ils avaient la foi. Ce qui importe au-dessus de tout, c'est la foi en soi-même, en son Dieu, en sa religion... C'est sous l'œil de Dieu que nous évoquons, ce grand génie de la Bretagne qui est l'image la plus pure de la fidélité aux doctrines. »

Je ne cite pas textuellement, je résume et j'analyse. Mais allez donc analyser un discours de Jules Simon, quand la sténographie est impuissante à le rendre. C'est dommage que mon ami Sarradin n'ait pas été là, j'aurais servi aux lecteurs de la *Revue* une page superbe.

Après le banquet, les illuminations. Elles étaient véritablement magnifiques, et je ne crois pas avoir rien vu de plus beau que le square Lenglier, avec son éclairage *à giorno*, son kiosque à musique émergeant de bosquets en feu, et la silhouette de son église neuve se détachant en clair sur le fond noir du ciel. La fête se termina, naturellement, par une retraite aux flambeaux. Après quoi, comme dit la chanson, chacun s'en fut dormir.

Le lendemain matin nous partions tous pour Lorient par un train spécial que la Cie d'Orléans avait organisé à notre intention, et tout le monde remerciait, félicitait M. Le Fur et la municipalité de Pontivy de sa large et cordiale hospitalité. Quand je dis tout le monde, je commets une petite erreur. Il s'est trouvé un enfant de Pontivy — un jeune blanc-bec qui se croit déjà un grand homme — pour essayer, après la fête, de jeter le ridicule sur sa ville natale.

Qu'on me permette à ce propos d'ouvrir une parenthèse. Je m'étais promis de ne pas répondre aux sottes attaques que Monsieur Durocher me lance depuis quelque temps à droite et à gauche, dans des feuilles qu'on lit peu ou qui n'existent pas ; mais comme cette fois je ne suis pas seul en cause, comme il a jugé convenable d'envoyer à un journal de Paris une lettre où la municipalité de Pontivy est traitée de bedauds et de sacristains, M. Jules Simon de jésuite, et votre serviteur d'ancien liquoriste (!) il est bon que je le rappelle à la décence.

Remarquez que le mot d'ancien liquoriste n'est pas pour me déplaire. Ne vend pas qui veut de la liqueur. Monsieur Durocher aurait pu tout aussi bien dire que j'étais entré dans la littérature en vendant de la poudrette. Lui, je ne sais pas quel commerce il fait, mais

Digitized by Google

à coup sûr il n'est pas propre, car les trois quarts du temps le personnage n'est pas à prendre avec des pincettes. Je n'ai jamais vu des chemises aussi sales que les siennes. Quand il fréquentait la maison, j'en étais honteux pour lui, et je répondais invariablement aux amis qui riaient de son linge : « Que voulez-vous ? Il est garçon, et il est persuadé que tout vrai Breton doit être sale. Ça lui passera ! » Ça n'a fait qu'embellir : un de ces jours, les chiffonniers de la rue Cujas sont capables de le jeter dans leur hotte.

Je lui avais donc ouvert ma maison toute grande, la *Revue* aussi, et jusqu'en ces derniers temps il avait l'air de m'en témoigner quelque reconnaissance. Vint l'Exposition bretonne-angevine. Je le priai — uniquement pour lui être agréable et pour le produire, car il ne manque pas de poètes dans notre groupe qui ont cent fois plus de talent que lui — je le priai de me faire une pièce de vers pour le couronnement du buste de Brizeux. Il accepta avec empressement et m'apporta trois jours après une vingtaine de

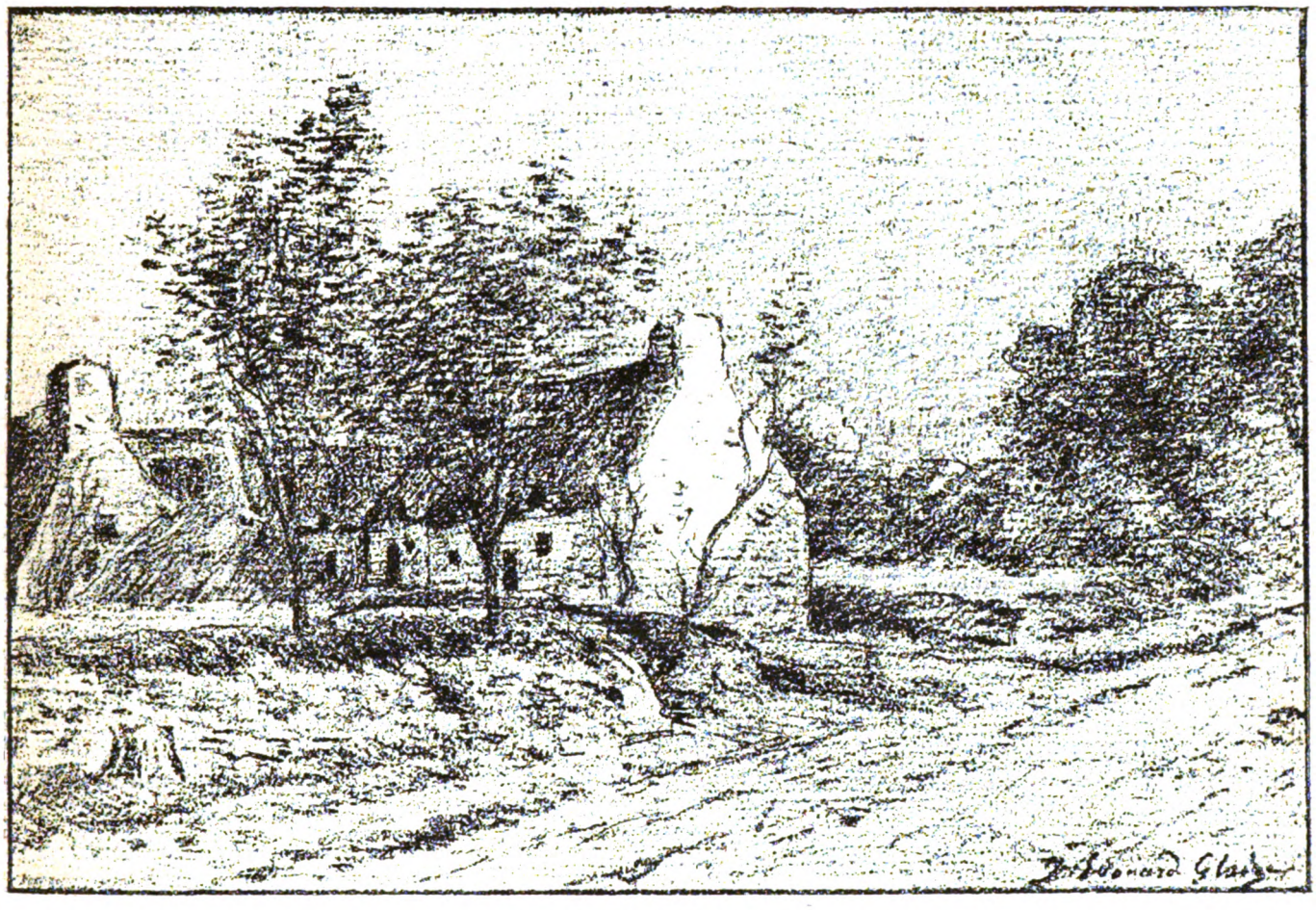

UNE FERME DE BRETAGNE
Dessin au crayon de M. Glaize

strophes dont voici quelques-unes à titre d'échantillon :

Nos rimeurs paladins avaient la nostalgie
Tintamarresque du moyen âge fatal.
Toi seul, dont chaque vers semblait une élégie,
Sus crier: J'appartiens à mon clocher natal.

Mais qui donc s'occupait de la vieille brumeuse
Branlant le chef au bout de la terre et *bavant*
Sur le granit de sa collerette écumeuse
Mordu par les baisers de la vague et du vent !

La jeune fille qui devait dire ces vers fut choquée des mots *tintamarresque, sus crier, bavant*. Je pris sur moi de faire quelques corrections. Je les soumis à Monsieur Durocher, ajoutant que j'étais tout prêt à publier sa pièce telle qu'elle. Il se fâcha tout rouge, retira son chef-d'œuvre et ne reparut plus à la salle Petit. Voilà l'origine de la querelle. Ne trouvez-vous pas que la race des poètes est par trop irritable ? Depuis lors Monsieur Durocher a changé le *sus crier* de son ode et s'est constitué le porte-voix d'une cabale de sept ou huit désœuvrés qui m'en veulent d'avoir contribué à faire leur réputation.

Grand bien leur fasse ! Je ne leur demande pas d'avoir la reconnaissance du cœur, c'est quelquefois gênant par le temps qui court ; mais, pour l'amour de

Digitized by Google

Dieu, qu'ils mettent une sourdine à leur grelot et que ce blanc-bec de Durocher donne à blanchir ses chemises : il ne manque à Paris ni d'eau ni d'amidon !

Là-dessus je ferme ma parenthèse et je vous conduis à Lorient. Ah ! la jolie route que celle de Pontitivy à Auray ! C'est la Bretagne sauvage et la Bretagne riante. Ici des landes pleines de fougères et d'ajoncs fleuris, là des champs entiers de bruyères roses; tout cela coupé de petits chemins creux bordés de pierres entassées, avec des sapins et des chênes verts que le vent de mer balance et derrière lesquels s'abritent des fermes et des villages. Et plus loin ce sont des pommiers chargés de pommes à cidre, et là-bas, à perte de vue, par-dessus les bois de sapins, voici le clocher de Sainte-Anne d'Auray. Je ne m'étonne pas que Brizeux adorât ce pays : il est charmant. Tout à l'heure, en franchissant le Blavet sur le pont d'Hennebont, nous découvrirons le joli coin de Kervéléan où le poète de *Marie* passa de si bonnes journées chez son ami Guieysse, et où je devais manger le lendemain, en compagnie de M. et Mme Renan, de si excellente bouillie de blé noir, — et puis... nous serons rendus.

L'année dernière, quand nous vînmes fêter Victor Massé, c'était M. Roux-Lavergne qui nous avait reçus à la gare. Cette année il était malade et s'était fait remplacer par son premier adjoint, M. Poterel-Maisonneuve. Tout le monde s'est aperçu de son absence. Aussi, le soir, au banquet, quand M. Jules Simon prit la parole pour porter la santé du maire de Lorient, toute la salle éclata en applaudissements. M. Roux-Lavergne peut avoir des adversaires, personne ne conteste son talent, son urbanité, sa courtoisie. Je lui envoie donc mes meilleurs souhaits.

Nous étions à peine débarqués, que déjà les poètes bretons déclamaient leurs vers devant la maison natale de Brizeux (1). Ils auraient bien préféré les dire devant sa statue, mais M. François Coppée qui avait fait une pièce pour la circonstance avait déclaré qu'il se tairait si l'on récitait d'autres vers que les siens sur l'estrade, et la commission lui avait laissé le champ libre. Les lecteurs de la *Revue* connaissent déjà la poésie de M. Ad. Paban ; ils liront plus loin celle de M. Le Mouël. Ce sont les deux seules pièces qui aient véritablement de la valeur. Les autres sont bonnes à jeter au panier. Mais combien je préfère à tout cela les discours de MM. Eugène Manuel, Jules Simon et Ernest Renan ! voilà au moins de la prose poétique et qui aura réjoui l'âme de Brizeux. Elle est exquise la statue du poète et fait grand honneur au sculpteur Ogé. C'est dommage qu'elle soit placée dans un endroit si écarté ; celle de Victor Massé est mieux sur la Bôve, mais on voulait que du haut de son piédestal Brizeux pût découvrir l'embouchure du Scorff et du Blavet qu'il aimait tant, et c'est pour cela qu'on a relégué sa statue dans le square de la Nouvelle-Ville. Les voisins ne s'en plaindront pas, le square non plus.

Voilà, mon cher ami, ce que j'avais à vous dire des fêtes de Guépin et de Brizeux. En quittant l'hôtel de Bretagne où j'étais descendu à Lorient, on me demanda si nous reviendrions l'année prochaine. Je répondis que nous n'avions plus de statue à inaugurer.

— Alors pressez-vous d'enterrer un grand homme, s'écria la maîtresse d'hôtel, car il n'y a plus que ces fêtes-là qui fassent aller le commerce.

Avis aux grands hommes du Morbihan !

LEON SÉCHÉ.

(1) La plaque commémorative posée sur la maison de Brizeux est l'œuvre de M. Noyel.

BLEU MARIN

SONNET

A Thomas Maisonneuve.

La mer aux durs récifs, qui prélève des dîmes
Sur le troupeau soumis des pauvres matelots,
La mer, féconde en deuils, experte en noirs complots,
Séduit mieux que les lacs et que les hautes cimes.

Elle cache à son gré l'horreur de ses abîmes,
Drape d'un tissu bleu le roc de ses îlots,
Refrène d'un mors bleu l'écume de ses flots,
Vole aux champs de bleuets des dépouilles opimes.

L'horizon où la vague avec le ciel se fond,
Est noyé dans l'azur d'un bleu pâle et profond,
Turquoise ou fleur de lin. Jamais blonde duchesse

Ne tira de l'écrin saphir d'un plus doux feu
Que le manteau royal couvrant telle richesse.
Mer, tu deviens clémente, on t'a vouée au bleu ?

OLIVIER DE GOURCUFF.

Saint-Malo, 16 août 1888.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PAUL DES FORGES MAILLARD
(1699-1772)

Paul Maillard, sieur des Forges, plus connu sous le nom de Des Forges Maillard, né au Croisic en 1699, mort en 1772, a eu comme poète une double existence. De ses deux vies littéraires celle qui a illuminé l'autre, celle qui a donné au personnage la notoriété, on peut même dire la célébrité dont il jouit encore dans le monde des lettres, est celle qu'il se donna fictivement pendant quatre ans (de 1730 à 1734) en publiant dans le *Mercure de France* quantité de prose et de vers signés *Mademoiselle de Malcrais de la Vigne* : nom d'un clos de vigne, en effet, situé en la paroisse d'Escoublac, près de Guérande et appartenant au père de celui qui s'en faisait un titre.

Ce travestissement, dans l'idée de Des Forges, n'était autre chose qu'un pseudonyme littéraire, auquel il se

Digitized by Google

croyait obligé par certaines circonsiances; mais le jupon dont il s'était affublé, se trouvant joint à un talent réel, tourna la tête à tous les « Parnassiens » de l'époque.

Non seulement les poétereaux et poétillons, mais avec eux les poètes d'un grand nom, d'un vrai talent, tous vinrent comme à l'envi se pendre à la glu de cette mystification, qui en réalité n'était point à leur adresse. Le plus illustre, Voltaire, y donna tête baissée comme les autres, plus que les autres. Il fut le seul à s'en fâcher, non sur l'heure, ce qui eût été concevable, mais à la réflexion, plus de quinze ans après, ce qui devient singulier, et avec des procédés plus qu'étranges.

Sans aucune provocation ni aucun prétexte, en réponse aux éloges répétés que Des Forges en toute occasion lui prodiguait, Voltaire se plut à ridiculiser par de méchantes épigrammes ces mêmes vers qu'il avait encensés, ce même homme avec lequel, depuis la fin de son travestissement, il avait eu pendant de longues années d'excellentes relations.

Cette palinodie ne fit pas grand mal à notre poète auprès de ses contemporains. Mais, en notre siècle, les fabricants de manuels, de biographies, même d'histoires littéraires, qui aiment la besogne toute faite, ont accepté comme mot d'Evangile les épigrammes de Voltaire et tous proclament à l'envi que, dès qu'il eut repris ses culottes, Des Forges se vit sifflé par tout le monde comme poète ridicule — ce qui est, en fait, le contraire du vrai.

PORTRAIT DE DESFORGES-MAILLARD
d'après une eau-forte de Lalauze.

Je fus donc agréablement surpris quand je vis, il y a quelques années (en 1880), l'excellent éditeur Quantin publier sous une forme très élégante un choix des *Poésies diverses de Des Forges Maillard*, précédé d'une intéressante notice, très sympathique à notre poète, due à la plume érudite et élégante de M. Honoré Bonhomme, et dont — en dépit de tous les perroquets des biographies et des manuels — la conclusion fort bien motivée porte que Des Forges n'est nullement inférieur aux « poètes du second ordre *qui « ont fait les délices de notre jeunesse.* »

J'avais depuis quelque temps déjà projeté un voyage d'exploration à travers les poésies de cet auteur. Ce mot me décida à l'entreprendre, à l'exécuter avec un soin consciencieux. C'est le résultat de ce voyage que je demande au lecteur la permission de lui faire connaître.

I

La première édition des œuvres de Des Forges parut en 1735 sous son pseudonyme féminin qu'il venait à peine d'abandonner; elle est intitulée : *Poésies de Mlle de Malcrais de la Vigne*. Il en donna depuis deux autres fort augmentées, surtout la dernière, une en 1750 sous le titre : *Poésies diverses de M. Des Forges Maillard* (un vol. in-12), la troisième en 1759 et en deux volumes : *Œuvres en vers et en prose de M. Des Forges Maillard*. Ce recueil de 1759 est de beaucoup le plus complet des trois; c'est donc à cette édition et à cette date qu'il convient de s'arrêter pour examiner dans son ensemble l'œuvre poétique de Des Forges et pour caractériser son talent.

Ce qui frappe d'abord dans cet œuvre, c'est son extrême variété : odes et fables, idylles et épigrammes, élégies et contes, cantates et chansons, épîtres et épitaphes, poésies anacréontiques et poésies chrétiennes, réflexions morales et comédies, poème historique, fantaisie burlesque, etc., Des Forges a abordé tous les genres.

Allant au fond des choses, en dépit de cette grande diversité, tous ces genres se peuvent ramener à deux : la poésie artificielle, guindée sur les échasses du style noble, fardée de mythologie et de galanterie musquée, — et la poésie naturelle, qui dit et qui peint les choses comme elle les voit, d'un style simple, vif, souvent mordant et railleur.

Dans la première catégorie, mettez les poèmes de Des Forges, ses odes, ses cantates, ses idylles, ses élégies, poésies anacréontiques, etc.; — dans l'autre, ses contes, ses fables, ses épigrammes et épitaphes (qui ne sont que des épigrammes), ses voyages humoristiques et ses fantaisies burlesques : entre les deux, les épîtres qui tiennent de l'une et de l'autre.

Les contemporains de Des Forges n'avaient de considération que pour les genres de la première catégorie : ils se sont pâmés devant ses idylles des *Hiron-*

Digitized by Google

delles, des *Tourterelles*, des *Coquillages* et des *Arbres*; cette dernière a été traduite en vers latins, italiens, anglais, allemands. Le *Journal des Savants* de 1761 (p. 23), quoique sévère pour notre poète, respecte et loue ses idylles. En 1735, ce même journal, rendant compte des *Poésies de Mlle de Malcrais*, cite presque en entier, avec grand éloge, ses odes sur *la Beauté*, *la Vertu*, et sur l'*Astrologie judiciaire*.

A nos yeux, au contraire, odes, idylles, cantates, etc., tout ce que nous avons placé dans la première catégorie, — en y joignant les poésies chrétiennes, qui ne sont guère que des traductions de psaumes, — tout cela, c'est le *caput mortuum*, la partie morte de l'œuvre de Des Forges, dont il y a peu à se préoccuper. Ce n'est pas qu'on n'y puisse trouver des vers, des pièces agréables, dignes du talent de l'auteur. Il a même, çà et là dans ses odes, de belles strophes, sonores et vibrantes, celle-ci entre autres, qui forme le début de l'ode sur la Mort :

Ténébreuse reine du monde,
O Mort, dont le vol furieux,
Enveloppant la terre et l'onde,
Epouvante l'homme en tous lieux;
Implacable et sourde ennemie,
Ton souffle de sa faible vie
Use sans cesse le flambeau;
Et, soit qu'il fuie ou qu'il s'arrête,
Ta faulx sanglante est toujours prête
A le plonger dans le tombeau. (1)

Il y a mieux ; deux des plus beaux et des plus lyriques sonnets à la gloire de la sainte Vierge sont de Des Forges Maillard ; jugez-en par celui-ci en l'honneur de l'Assomption :

L'aurore à pleines mains semoit l'ambre et l'émail
Sur les fruits mûrissants et sur les fleurs écloses,
Et le soleil jaloux opposoit à ses roses
Le diamant et l'or sur un fond de corail.

Ouvrant à ses coursiers son superbe portail,
Il redonnoit la vie et la couleur aux choses,
Et partout, enfantant mille métamorphoses,
Excitoit la nature et hâtoit son travail :

Quand, brisant les liens de la Mort étonnée,
La Vierge, au haut des airs, d'anges environnée,
D'un torrent de lumière éclaira son réveil.

Alors, l'astre du jour ne parut devant elle
Que comme un roi vaincu, dont le riche appareil
Embellit du vainqueur la pompe solennelle (2).

Les amateurs pourront rapprocher cette pièce du sonnet de *la Belle Matineuse* de Maleville, célèbre au XVII[e] siècle, et auquel celui-ci nous semble, pour le fond et la forme, très supérieur.

On trouve même à glaner dans les *Réflexions morales*, car sous le caprice de Des Forges le quatrain de Pibrac se change parfois en épigramme :

Une amitié de gendre est un soleil d'hiver,
Une amitié de femme une chaleur d'orage,
Une amitié d'enfant un fruit moins doux qu'amer;
L'amitié n'est ailleurs qu'un vain nom, un langage (1).

Mais tout cela n'est qu'exception. Dans presque toutes ses poésies du genre noble, pompeux, mythologique ou sentimental, on sent le défaut de naturel et de sincérité, le travail plus ou moins pénible, l'absence de verve et d'entrain.

II

Quelle différence dans ses contes, ses fables, ses épigrammes, ses voyages et ses fantaisies burlesques ! Ici le vers coule de source, le poète est dans son élément ; évidemment ce qu'il aime, c'est le petit monde qui l'entoure, avec ses couleurs naïves, ses traits saillants, plaisants, pittoresques.

Voici, par exemple, ses voisins du bourg de Batz. Bretons bretonnants, paludiers aux chapeaux à grands bords et aux amples manteaux ; ils viennent d'acheter pour leur belle église un orgue, il leur faut un organiste. Un étranger se présente, parlant avec assurance, se disant bon musicien et demandant qu'on l'indemnise des frais qu'il a faits à venir de l'autre bout de la France au bourg de Batz, tout exprès pour le service des paroisiens. Ceux-ci, gens naïfs, confiants, crédules, lui paient six mois d'avance de ses gages. — Le dimanche arrive, où l'orgue doit être inauguré, un foule énorme se presse dans l'église :

.... C'étoit les sept merveilles
Tout à la fois, que de voir ameutés
Ces gros patauds, comme cierges plantés,
Leurs grands chapeaux (car telle est la coutume)
Sur leurs deux mains pendus dévotement,
La gueule ouverte à passer une enclume.
D'autre côté, magistrats, gravement,
La barbe en pointe, aussi fiers que Bartole,
Greffiers, sergents, gibiers de protocole,
Et marguilliers se montraient sur leurs bancs.

Les auditeurs placés, pressés, bouche béante, le concert commence ;

Adonc voici que notre hardi drôle
— Qui d'organum n'avait hanté l'école —
Fait, préludant, rouler sur les claviers,
Sans choix, sans but, ses doigts lourds et grossiers.
Puis, tout à coup, le bourdon, la cymbale,
Le larigot, le cornet, le nasard,
Clairon, régale, et cromorne (2), et pédale,
Se décochant à la fois, au hasard,
Tôt il s'élève une telle tourmente
Qu'à ce fracas le peuple, en épouvante,
Croit sur son dos voûte et murs écroulés.
Chats, chiens, corbeaux, baudets, loups assemblés

1. Œuvres, édit. 1759, I, p. 68.
2. Ibid., II, p. 36.

1. Œuvres, II, p. 85.
2. Ce sont huit des principaux jeux de l'orgue.

Digitized by Google

Au fond d'un bois, pour hurler avec rage
Sur d'affreux tons de concerts endiablés,
Onc ne scauroient égaler ce tapage (1).

Les gens aux grands chapeaux se fâchent, entourent le prétendu organiste, « baragouinant » des menaces en breton et en français ; lui, sans se déconcerter :

— Hé, Messieurs, dit-il, ce n'est pas ma faute, c'est celle de votre souffleur. Ce butor-là fait tout de travers ; quand je joue le *Sanctus*, il souffle le *Gloria* ; comment voulez-vous que j'y tienne ?

Cette excuse semble excellente, on se calme, on convient qu'il choisira lui-même son souffleur et recommencera l'épreuve à vêpres.

Avant vêpres, il file avec l'argent. — C'était un voleur.

S'il peint de la sorte les paludiers et les paysans, Des Forges s'exerce aussi volontiers sur les autres conditions. Guérande était, à cette époque, un nid de gentilshommes pauvres, de maigres cadets, gueux comme Job, fiers comme Artaban.

Entre eux et les marins armateurs du Croisic il y avait antipathie séculaire, comme entre Rome et Carthage ; ils devaient naturellement exciter la verve de notre poète.

Grands tueurs de lapins, cinq ou six hôbereaux
S'entretenoient de leur noblesse ;
C'était de ces cadets qui font les tyranneaux,
Dont nature, à son dam, fait provigner l'espèce...
Ecoutez-les jaser dans leur burlesque ivresse :
Leur cabane champêtre est toujours « *mon château* »...
Les susdits Rodomonts, se coupant la parole
Pour s'encenser à tour de rôle,
Se traitoient de barons, de comtes, de marquis :
Aujourd'hui gentilhomme est un nom de bas prix...
« Feu mon sextisaïeul, disoit un de ces gens,
Fut écuyer de Charlemagne ;
Le monarque avec lui vivoit en compagnon,
Et ce brave à trois poils, quand le vin de Champagne
Avoit mis sa verve en campagne,
Parbleu ! faisoit la barbe aux quatre fils Aymon ! »
L'autre, élevant la voix, disoit : « Lorsque je pense
A Idéa confiture immense
Que fit à Tolbiac, sous le grand roi Clovis,
Un des miens si vanté dans nos chartes antiques,
J'en frémis étonné... J'ai lu, dans les chroniques,
Qu'il tua de sa main mille et deux ennemis !
Il en eût, ventrebleu ! tué bien davantage
Si son sabre fumant, par le sang émoussé,
De fortune pour eux, ne se fût fracassé ! »

Il oppose à ces hâbleurs un homme sensé et modeste

Qui *riotoit* sous cape et levoit les épaules
Au récit de leurs fariboles (2).

Il a écrit, dans le même sentiment, une pièce très amusante, chaude de verve et de malice, et qui pourrait bien être son chef d'œuvre, intitulée : *Le Gentilhomme campagnard qui se prépare à marcher à l'arrière-ban, fantaisie burlesque.* Les deux derniers mots le disent, c'est une caricature. Mais si les détails de l'équipement du campagnard sont burlesques, ils n'en sont pas moins pleins de réalisme.

La fin surtout est très bonne. — Tant qu'il a fait ses préparatifs, le campagnard n'a songé qu'à la gloire dont il va bientôt se couvrir. Mais au moment de partir, de mettre le pied hors du logis pour courir les aventures, la crainte se glisse en son cœur :

Si pourtant un fatal acier
Me faisoit dans le flanc une large blessure ?
Ceci n'est pas jeu... Quel subit embarras !...
Partirai-je, mon cœur ? Eh quoi, mon cœur, tu bats !
Que de fantômes noirs, épouvantant ma vue,
Frappent mon âme irrésolue !
Tu partirois, cruel ?... Et quoi ! tu resterois,
Cœur de poule !... Tu partirois ?...
Tu resterois ?... Oui-dà ! que t'importe la gloire
De vivre, toi défunt, spectre vain, célébré
Dans la gazette et dans l'histoire,
Quand tes enfants, ta femme — ô cœur dénaturé ! —
Branlant à vide la mâchoire,
Pleureront un pauvre enterré !...
Mais le vin, Jeannot, est tiré ;
Allons, courage, il faut le boire.

En effet il reprend cœur et finit en s'écriant bravement :

Ne vaut-il pas bien mieux, tandis qu'on est dispos,
A la fleur de son âge expirer en héros
Que de vivre cent ans en lâche ?...
Mais rentrons. J'oubliois, dans mes transports fougueux,
De donner à mes blonds cheveux,
Pour tout le cours de la campagne,
Au moins un coup de peigne ou deux.

Nous terminerons par un portrait de femme finement tracé, — photographie d'une coquette *in extremis*, minaudant et coquetant en face de la mort ; aussi l'auteur lui a-t-il donné la forme d'une épitaphe :

Dans ce joli tombeau, fait en colifichet,
Habite, épars, le froid squelette
D'une pétillante coquette.
S'aimant, s'idolâtrant jusqu'au dernier hoquet,
On la vit, tous les jours, arranger sa toilette,
Sur le lit d'où jamais elle ne releva
D'un fagot de rubans charger sa folle tête,
Et, les yeux presque éteints, aller encore en quête.
A l'improviste, enfin, la Mort pâle arriva
Et, la trouvant parée à la mode nouvelle,
L'inhumaine aigrement sourit, et voulut voir
Quel air elle pourroit avoir
Avec ses affiquets et sa coëffe à dentelle (1).

Cette forme de l'épigramme déguisée en épitaphe, convenait à Des Forges, qui l'a souvent employée très heureusement, témoin encore ce quatrain sur un glorieux :

Cy gît, à la voix de tonnerre,
Un comte qui, de son vivant,
Fier, glorieux, n'était que vent,
Et qui n'est plus qu'un peu de terre (2).

(*A suivre*) ARTHUR DE LA BORDERIE.

1. Œuvres, 1759, I, p. 241-242.
2. Œuvres, 1759, I. p. 258-259.

1. Œuvres, édit. 1759, I, p. 341.
2. Œuvres, p. 340.

Digitized by Google

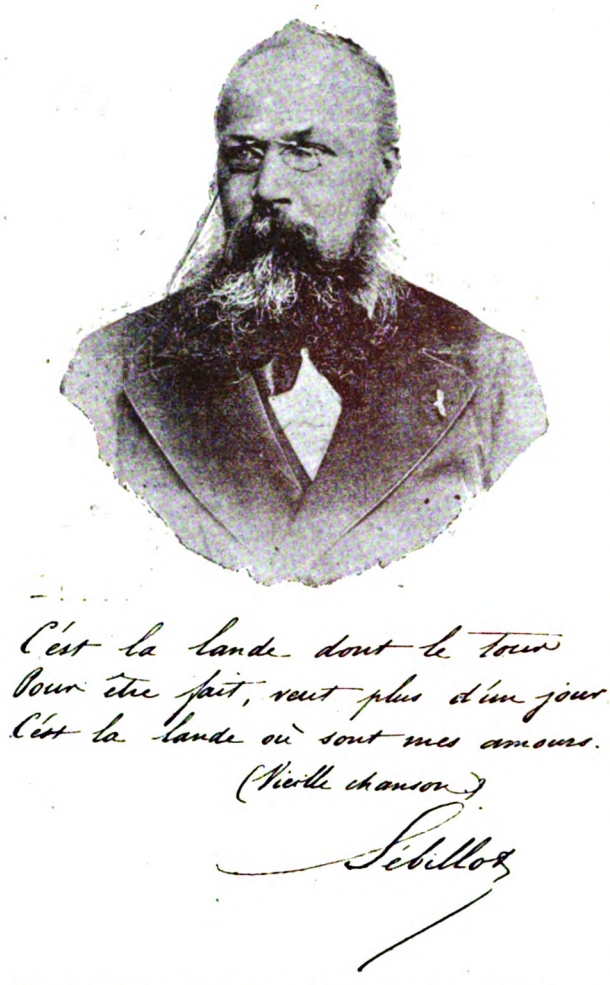

C'est la lande dont le tour
Pour être fait, veut plus d'un jour
C'est la lande où sont mes amours.
(Vieille chanson.)

Sébillot

PORTRAIT ET AUTOGRAPHE DE M. PAUL SÉBILLOT.

PAUL HERCOUËT

Paul Hercouët dont nous donnons aujourd'hui six vignettes, était né à St-Malo en 1849. Ancien élève de l'école de Nancy, il occupa avec distinction plusieurs emplois de l'administration forestière et fut notamment chargé pendant près de cinq ans de la gestion des belles et pittoresques forêts bretonnes de Fougères et de Ville-Cartier.

Tout jeune Hercouët avait fait preuve des plus heureuses dispositions pour le dessein et la peinture.

En 1881, il renonça à la carrière administrative pour se consacrer à l'art qu'il aimait et reprit résolument les études auxquelles jusqu'alors il n'avait pu se livrer d'une façon suivie. Son talent s'affirmait chaque jour, et les éditeurs lui confiaient l'illustration de nouveaux livres, lorsqu'une nouvelle maladie vint l'emporter à l'âge de trente-huit ans.

Doué d'une remarquable facilité de composition, dessinant avec correction et élégance, possédant en outre une instruction étendue, Hercouët fut devenu un excellent illustrateur. Il eût surtout réussi dans la reproduction des scènes de la vie maritime. Il aimait et étudiait sans cesse la mer aux bords de laquelle il était né.

Plein d'esprit et de bonne humeur Hercouët cachait derrière le peintre un poète délicat. Les forestiers et ses compatriotes de la Pomme ne perdront pas le souvenir de ses charmantes et spirituelles chansons.

LE JOLI PETIT COCHON

(CONTE DE LA HAUTE-BRETAGNE)

U temps de nos bonnes mères les fées, elles demeuraient dans les houles (1) du cap Fréhel ; dans celles de la Teignouse et de Cremus on montre encore leurs chambres, et l'on y voit les pierres taillées en forme de table autour desquelles elles s'asseyaient pour prendre leurs repas.

Une des fées de la Teignouse avait pris en affection deux jeunes mariés qui, au temps jadis, habitaient Plévenon, et en mainte occasion, elle leur avait rendu service. Il leur naquit une fille, elle demanda à être sa marraine, et elle lui accorda le don de la beauté, puis après avoir fait un présent aux parents, elle retourna à sa houle, en leur prédisant que la jolie figure de sa filleule lui ferait faire un riche mariage.

Quand la filleule de la fée arriva à l'âge de seize ans, elle était la plus belle fille de la paroisse de Plévenon, et pourtant il y a de jolies filles parmi les Capresses (2). Les galants venaient de tous côtés pour la voir et elle en avait à elle seule autant que toutes les filles du pays. Il y avait parmi eux un jeune homme riche et de bonne mine qui lui plaisait mieux que les autres, et tout le monde pensait que sûrement il deviendrait son mari : déjà il était visiblement le préféré, et il allait et venait librement dans la maison, comme c'est l'usage des fiancés.

Un matin qu'il y arrivait de bonne heure, il trouva sa bonne amie qui dormait, et vit que sa bouche entr'ouverte était pleine de vers. Il ne la réveilla pas, mais il alla aussitôt à confesse et raconta au prêtre ce

(1) Les Houles sont les cavernes du bord de la mer ; presque toutes ont leur légende : les vingt premiers contes de mes *Contes des paysans et des pêcheurs* se rapportent à la série curieuse des fées des houles.

(2) Noms que portent les femmes de Plévenon, renommées pour leur beauté.

Digitized by Google

qu'il avait vu. Son confesseur lui dit que si la jeune fille avait des vers dans la bouche, c'est qu'elle n'avait pas reçu le sel du baptême.

Le jeune homme ne retourna plus voir sa bonne amie, elle en était bien navrée, car elle commençait à s'attacher à lui : elle alla se plaindre à sa marraine qui lui dit de se consoler, et que bientôt son galant lui reviendrait ; puis sans rien dire à sa filleule, elle toucha le jeune homme de sa baguette et *l'emmorphosa*, sauf le respect de la compagnie, en cochon. A partir de ce jour, la jeune fille voyait tous les jours un beau cochon qui venait grogner d'un air plaintif à sa porte, et quand elle allait aux champs il la suivait, faisant frétiller sa queue et la regardant avec des yeux qui ressemblaient à ceux d'une personne. Comme il n'appartenait à aucun de ses voisin, elle lui donnait à manger dans une auge qu'elle avait soin de tenir toujours bien propre.

***

Un jour la filleule de la fée vint chercher de l'eau à une fontaine qui est au bord de la falaise, et elle vit auprès une belle dame, vêtue comme une princesse, qui lui dit :

— Bonjour, mon enfant.

— Bonjour à vous, madame, répondit la jeune fille.

— Voulez-vous me donner à boire un peu de l'eau de cette fontaine ?

— Volontiers, madame.

Elle rinça son pot avec soin, et après l'avoir rempli d'eau à la source, elle le présenta à la dame. Celle-ci but une gorgée puis elle lui dit :

— Je te remercie, mon enfant ; pour te récompenser de ta politesse, je vais te faire un don : voici une baguette qui a beaucoup de pouvoir et tu seras bien aise de la posséder quand tu sauras à quoi elle peut te servir. Tu vois souvent, n'est-ce pas, un joli petit cochon qui vient grogner devant ta porte et qui te suit partout ?

— Oui, madame, et j'en suis bien surprise, car il regarde avec des yeux qui ressemblent à ceux d'une personne, et on ne sait à qui il appartient.

— Ce n'est pas non plus un cochon ordinaire, puisque c'est ton galant, que ta marraine a ainsi emmorphosé pour le punir de t'avoir abandonnée. Si tu ne lui gardes pas rancune, et si tu veux qu'il reprenne sa première forme, il te suffira de le frapper trois fois avec cette baguette en disant : « Par la vertu de ma petite baguette, cesse d'être cochon et redeviens homme ».

La jeune fille était bien contente : elle remercia la fée, et prenant sa cruche, elle s'en alla du côté de sa maison, avec l'espoir de revoir le petit cochon, et d'essayer sur lui la vertu de sa baguette. Elle ne tarda pas à le voir arriver, gambadant autour d'elle et frétillant de la queue. Elle le frappa trois fois de sa baguette en prononçant les paroles que la fée lui avait apprises. Au troisième coup, au lieu d'une bête à quatre pattes, elle avait devant elle son galant qui lui fit mille caresses, et dit qu'il était prêt à l'épouser :

Le lendemain, la jeune fille retourna à la fontaine, où elle espérait bien rencontrer la fée. Celle-ci se tenait auprès, et elle lui dit :

— As-tu fait ce que je t'avais conseillé ?

— Oui, madame, assurément.

— Et qu'as-tu vu à la place du petit cochon ?

— Un beau jeune homme, mon galant d'autrefois, qui a la mine d'un prince, et m'a juré de m'épouser.

— Conserve bien ta baguette, ma fille, et ne dis à personne, pas même à ton bon ami, la vertu qu'elle

Digitized by Google

possède : par elle tu pourras te procurer tout ce que tu voudras ; mais à la condition de n'en parler à personne.

Le jour d'après la jeune fille toucha avec sa baguette la chaumière de ses parents, en souhaitant à la place un beau château ; à l'instant, elle fut changée en une maison plus belle que celle des plus riches seigneurs du pays, et où rien ne manquait.

Alors sa marraine vint la voir : elle la toucha elle aussi de sa baguette ; et ses vêtement devinrent beaux comme ceux d'une princesse, et elle était encore plus belle qu'avant. Peu après le jeune homme se maria avec elle ; il y eut de grandes réjouissances, et jamais on ne vit de plus belles noces dans le pays. A partir de ce moment ils n'eurent que du bonheur, et furent riches et contents jusqu'à la fin de leurs jours.

PAUL SÉBILLOT.

INAUGURATION DE LA STATUE DE GUÉPIN A PONTIVY.

Cette inauguration a eu lieu le 8 septembre à 2 heures de l'après-midi au milieu d'une foule énorme. Sur l'estrade dressée, en face de la statue, place de l'Egalité, on remarquait MM. Jules Simon, Ernest Renan, Eugène Manuel, inspecteur général de l'Université, Hippolyte Maze, sénateur de Seine-et-Oise, Lechat, ancien maire de Nantes, Paul Guieysse, conseiller-général du Morbihan, le Dr Le Maguet, ancien député de Pontivy, Léon Séché, Léofanti, Rostaing, sous-préfet, le maire et la municipalité, les membres du tribunal, le colonel de la garnison, etc., etc. N'oublions pas les deux petits-fils du Dr Guépin, M. Guépin de l'école de médecine de Nantes et M. Lucas de Peslouan, et M. Laisant, député, son filleul. — M. Récipon, député, empêché par le deuil de son beau-père, M. Mollard, s'était fait excuser.

Nous avons donné dans notre dernier numéro les discours de MM. Jules Simon et Léon Séché ; voici les allocutions qui ont été prononcées par MM. Le Fur, maire de Pontivy, Hippolyte Maze, Lechat, Paul Guieysse et Le Maguet.

ALLOCUTION DE M. LE FUR

MAIRE DE PONTIVY.

Comme représentant de la municipalité, j'accepte avec reconnaissance la remise qui est faite à la ville de Pontivy par l'association Bretonne-Angevine de la statue du docteur Guépin, l'un de ses plus dignes enfants, et je la confie à la garde de nos concitoyens, auxquels je la recommande comme un dépôt sacré.

Je remercie de ce don précieux l'association Bretonne-Angevine dans la personne de ses deux illustres présidents : MM. Jules Simon et Ernest Renan, qui ont bien voulu nous faire l'honneur si apprécié par tous d'accepter la présidence de cette fête. J'adresse également l'expression de notre reconnaissance à M. Léon Séché, secrétaire général de l'association, dont le dévouement bien connu a singulièrement facilité la réussite de l'œuvre entreprise par elle.

Ce bronze remarquable que viennent de saluer nos applaudissements unanimes est dû au talent de l'habile sculpteur Léofanti ; nous lui adressons toutes nos félicitations pour cette belle œuvre qui reproduit avec la plus grande fidélité les traits, la pose et jusqu'au costume habituel du savant docteur, du philanthrope si regretté, du philosophe, du patriote convaincu, de cet ami des pauvres et des classes laborieuses, d'Ange Guépin, en un mot, à la mémoire duquel nous élevons ce monument qu'il a si bien mérité par une vie consacrée toute entière au soulagement de l'humanité.

Digitized by Google

Pour arriver à l'exécution de cette œuvre destinée à perpétuer le souvenir de celui qui fut avant tout un homme de bien, toutes les bonnes volontés ont été appelées à concourir; aussi n'est-ce pas seulement l'association Bretonne-Angevine et M. Léofanti que nous avons le devoir de remercier ici; les parents, les amis du docteur Guépin, ses nombreux clients, sa ville natale, le président de la République, ses ministres et l'Etat lui-même pour une très large part ont voulu contribuer à l'édification de cette statue qui immortalisera sa mémoire.

Que ces généreux donateurs qu'il m'est impossible de nommer tous ici reçoivent l'expression de notre vive gratitude, qu'il me soit permis cependant d'adresser un témoignage tout spécial de nos sentiments de reconnaissance à Mme Guépin, la vaillante et fidèle compagne du docteur qui, non contente de l'avoir secondé avec le plus grand dévouement pendant sa vie, a tenu encore à rendre à sa mémoire un hommage tout particulier par le don d'un bas relief qui complète fort heureusement notre beau monument, en rappelant le talent éprouvé du spécialiste si renommé, et aussi, je puis le dire, la charité inépuisable et le dévouement sans limites du bon docteur à la science duquel jamais appel ne fut fait en vain.

Comme fils, frère de médecin, je suis mieux à même que bien d'autres d'apprécier à sa valeur la grandeur de la tâche du docteur qui comprend bien sa haute mission humanitaire et s'y dévoue tout entier, d'autant plus que j'ai eu à déplorer la perte prématurée d'un père et plus récemment encore d'un frère qui, comme le docteur Guépin, avaient consacré leur vie à soulager les souffrances de leurs semblables.

Mais je m'arrête et je crois devoir borner ici mon modeste rôle. Je laisse à d'autres plus autorisés et plus habiles le soin de mettre en relief beaucoup mieux que je ne saurais le faire la haute intelligence, la grande âme et les vertus de celui que nous honorons aujourd'hui, de celui dont je veux seulement rappeler les devises habituelles que nous avons fait graver sur le bronze et le granit parce qu'elles résument la règle de sa vie et permettent à elles seules de le juger et de l'apprécier comme il le mérite :

« Aux plus déshérités le plus d'amour,
Aimer, respecter le travail, pratiquer la vertu. »

Je dépose en terminant aux pieds de la statue de cet homme vénéré l'hommage respectueux de la reconnaissance et de l'admiration de ses concitoyens.

DISCOURS DE M. MAZE.

Messieurs,

Permettez-moi de saluer à mon tour le généreux enfant de Pontivy. Je n'appartiens ni à la même région ni à la même génération que lui, mais appelé dès ma sortie de l'école normale à enseigner l'histoire dans l'Ouest, j'ai appris à Angers et à Nantes de labouche même des témoins les mieux instruits et les plus autorisés, tout le bien qu'avait fait Guépin dans le passé, et depuis j'ai été son collègue sous le gouvernement de la défense nationale.

Ce fut un médecin éminent, un libéral ardent et impénitent, préfet aux heures les plus difficiles, à Nantes en 1848, à Vannes en 1849, à Nantes encore en 1870, et surtout l'âme du parti républicain dans la Loire-Inférieure et le Morbihan pendant un demi-siècle. Il a publié de nombreux et savants travaux ; il a été avec ses amis Hippolyte Carnot, Freslon et Bordillon (à Angers), le véritable promoteur en France des congrès scientifiques, mais ce que je veux surtout rappeler ici, c'est que les classes laborieuses n'ont pas eu d'ami plus sincère et plus désintéressé.

Son idéal était d'améliorer la condition du peuple et parmi les moyens à employer, il mettait au premier rang, avec la science, l'association, la mutualité.

A ses yeux, le vrai moyen pour les individus de parvenir à un haut degré de puissance et de perfection, c'était d'unir leurs forces, de mettre leurs intérêts en commun avec intelligence et avec prudence ; selon Guépin, tout l'avenir de l'humanité était là.

L'honorable sénateur donne ensuite une idée de la liberté telle que la comprenait le Dr Guépin.

« Notre liberté, ce n'est ni la violence, ni l'outrage, ni le « droit odieux d'user et d'abuser, mais simplement le droit et la « possibilité de développer ses facultés morales, intellectuelles « et physiques selon l'idéal de la nature humaine, en écoutant « les besoins de son cœur, les tendances de son esprit, en cal- « culant le parti que l'on peut tirer de son corps. »

On a retenu de lui des mots, qui devraient être gravés sur le socle de sa statue et qui font bien connaître sa grande âme ; rappelons surtout celui-ci : « Aux plus déshérités, le plus d'amour ! »

Cette belle formule mérite de rester dans toutes les mémoires ; elle peint ce républicain qui fut un des bienfaiteurs de la Bretagne, un apôtre éloquent et sincère de la fraternité. »

DISCOURS DE M. LECHAT

Messieurs,

Les organisateurs de cette fête, qui m'ont demandé de prendre la parole en présence de la statue de Guépin, ont compris que dans la circonstance une voix nantaise ne pouvait manquer de se faire entendre. Si, en effet, Ange Guépin est né à Pontivy, c'est à Nantes, qu'il a surtout vécu ; c'est parmi les Nantais et à leur profit qu'ont éclaté les grandes qualités de l'homme auquel nous rendons aujourd'hui un si juste hommage. De plus autorisés que moi auraient pu occuper cette place. J'ai accepté néanmoins l'offre qui m'était faite, et parce que j'ai de M. Guépin un pieux souvenir et parce que je sais que, si mes paroles sont trouvés insuffisantes, le sentiment qui les dicte ne sera ni méconnu ni désavoué.

Si les choses que je vous dirai ont été déjà dites, vous ne m'en voudrez pas, je l'espère, cette unanimité de témoignages devant tourner à la louange de notre compatriote.

Ce que fut surtout Guépin, ce fut un philanthrope digne de ce nom.

Rechercher ce qui, au moral et au physique, pouvait servir a ses semblables, fut la tâche qu'il se proposa de bonne heure, à laquelle il se consacra tout entier et durant toute sa vie.

Rien de plus simple, rien de plus sincère en même temps que cette philanthropie de Guépin.

Ses préférences, il ne le dissimulait pas, et l'inscription que nous avons sous les yeux, le rappelle à bon droit, n'étaient pas pour les heureux de ce monde, mais pour les faibles, pour les déshérités. A ceux-ci, il appartenait tout entier, mais sans affectation, sans éclat, s'abstenant de ces vulgaires flatteries, qui rendent suspects la nature du sentiment, et font craindre, parfois, qu'il ne procède, de la part de celui qui l'exprime, plus

Digitized by Google

d'un intérêt égoïste que d'un réel désintéressement. Il ne pensait pas, surtout, que la sympathie qu'il avait pour les uns dût provoquer en lui l'aversion contre les autres, que l'amour du pauvre dût impliquer la haine du riche ; et bien des fois je l'ai vu tenir un langage sévère à l'ouvrier fautif, et serrer la main du patron bienfaisant.

Une des principales raisons pour lesquelles la République lui était chère, et volontiers, il le répétait, c'est qu'aucun gouvernement ne se prêtait mieux à la réalisation des progrès qu'il appelait de ses vœux.

Non pas que la République ne lui parût de son essence, la meilleure des formes gouvernementales. Chacun sait quelle était la faveur de Guépin pour l'idée républicaine, qui a été son inaltérable attachement à la République.

Je l'ai vu beaucoup, je l'ai beaucoup entretenu, à une de ces époques où les hommes qui ont un rôle se manifestent tout entiers : je veux dire à la terrible époque de 1870-71.

Dans des conversations de tous les jours, soit à la Préfecture, soit à l'Hôtel de Ville, j'ai pu pénétrer au fond de l'esprit, d'ailleurs si ouvert, de ce parfait citoyen.

Sa conception de la République, du républicain, était des plus élevées.

La République était pour lui le gouvernement de tous par la loi égale pour tous. Le républicain était l'homme intègre, désintéressé, qui n'aime pas les dignités et les fonctions pour lui-même ; mais pour le bien qu'elles lui permettent d'accomplir. L'idée qu'un républicain fût capable de tourner à son profit l'autorité dont il était dépositaire lui semblait une monstrueuse anomalie.

Sous l'impression des cruels événements qui s'accomplissaient alors, il répétait souvent que, pour affermir leur trône, bien souvent les rois avaient besoin de gloire, c'est-à dire des torrents de sang humain, et que la République n'avait besoin que de paix.

Le plus précieux attribut de la forme républicaine était, à ses yeux, la liberté.

« Avec la liberté, disait-il souvent, l'instruction s'ajoutant, tous les petits peuvent s'élever sans qu'il soit nécessaire que les plus élevés s'abaissent. »

Il n'y a pas d'homme peut-être à qui la violence ait répugné davantage. Il disait des moyens violents, qu'ils étaient procédés impérialistes.

Laissez-moi vous raconter un incident de la fin de 1870.

Guépin, préfet de la Loire-Inférieure, voulait armer nos mobiles. L'argent lui manquait. Un emprunt de 500,000 francs était nécessaire.

Un certain nombre de propriétaires et de commerçants nantais furent convoqués par lui à la Préfecture. Il leur exposa ses besoins et leur demanda d'y pourvoir.

Le patriotisme breton est ardent, mais la dignité bretonne est ombrageuse : aussi voulut-on s'assurer d'abord que le concours sollicité n'était point un concours exigé.

On interrogea Guépin, et je n'ai point oublié sa réponse : « Jamais, en aucun cas, je n'userai de contrainte ; la contrainte n'est pas une arme à mon usage. »

« Multiplions les écoles, disait-il aussi bien souvent, non « seulement les écoles de garçons, mais les écoles de filles. » Et lui-même se mettait à l'œuvre. Laissez-moi vous dire, Messieurs, que dans cette entreprise il fut dignement secondé par une femme éminente, par Mme Guépin, fondatrice à Nantes de l'école professionnelles des filles, devenue école publique, sous le nom d'école Guépin.

Ceux qui n'ont connu que superficiellement M. Guépin, qui ont été frappés de la fermeté de ses idées, de la fixité de ses théories, de l'ardeur enthousiaste qu'il donnait à leur expression, s'étonneront peut-être qu'il ait été un des caractères les plus conciliants qui se soient trouvés. Jamais dans une discussion, mêmes des plus ardentes, alors que son âme émue donnait à sa voix de si puissants éclats, à son visage et à ses gestes une si singulière animation, jamais il ne résistait à un argument solide de son adversaire. Le calme succédait alors tout d'un coup à la tempête, et l'aveu de son erreur ne lui coûtait pas. Aussi combien son commerce était facile ! Combien rares et de courte durée les désaccords avec lui !

Mais où Guépin apparaissait sous sa vraie physionomie, mieux encore qu'à la préfecture ou à l'hôtel de ville, c'était à son cabinet, où, médecin, il recevait ses clients.

Je l'ai vu plus d'une fois en ce lieu. Non seulement l'antichambre était pleine de clients, pauvres pour la plupart, l'escalier en était encore assiégé.

Là, un même niveau établisssit pour tous une stricte égalité : point de passe-droits ; point de tours de faveur ; point de ces portes dérobées introduisant, aux dépens de ceux qui attendent, des visiteurs privilégiés ; ou, s'il y avait parfois un privilège, c'était au profit du plus souffrant.

Il recevait chacun avec la même brusquerie bienveillante. Mais avec quelle douceur, avec quelles précautions infinies, avec quelle curiosité attentive il procédait ! Quelle foi il inspirait au malade ! Comme il savait provoquer en lui cette si salutaire action du moral sur le physique.

Le plus souvent, la consultation finie, le pansement opéré, tout d'un coup et sans transition il entretenait ses clients soit des difficultés de leur situation, soit de leurs chagrins, soit même des écarts de leur conduite ; ayant toujours le remède prêt, sous forme soit de consolation, soit de paternels mais énergiques reproches. Aussi c'était toujours réconforté d'esprit et de corps que le malade sortait du cabinet de Guépin.

Quant à lui, il revenait souvent au logis moins riche qu'il n'en était parti.

Voilà, Messieurs, ce que fut Guépin.

Et maintenant laissez-moi me poser une question.

Que dirait Guépin, si, revenant parmi nous, il assistait à cette cérémonie.

Ou je me trompe beaucoup, ou avec ce froncement de sourcil, qui lui était familier, il nous reprocherait d'abord les honneurs que nous lui rendons.

Mais si nous lui faisions remarquer, qu'en lui élevant cette statue, nous n'avions pas seulement pour but d'honorer sa mémoire ; mais que nous nous proposions surtout de recommander à l'imitation des générations à venir les grandes qualités dont son image évoque le souvenir ; qu'ainsi, après sa mort, il peut servir encore et la République et la Patrie. Eh bien ! Messieurs, je crois que Guépin, non pas nous approuverait — ce serait trop lui demander — mais nous pardonnerait de l'avoir mis sur ce piédestal.

Digitized by Google

DISCOURS DE M. GUIEYSSE

C'est pour moi un grave honneur, mais en même temps un devoir bien doux à remplir, de prendre la parole au nom de la famille et des amis du docteur Guépin, dans cette circonstance solennelle où le savant, le philosophe, le républicain intègre, reçoit dans sa ville natale le témoignage de la sympathie et de l'estime universelle. La famille a fait des pertes cruelles : le fils, le gendre, ne sont plus ; la veuve, retenue par une cruelle maladie, ne peut assister au triomphe de celui dont elle fut la compagne assidue, la collaboratrice infatigable dans les luttes quotidiennes ou les fondations d'œuvres humanitaires. Les amis aussi ont disparu pour la plupart, précédant ou suivant de peu celui qui fut dans tout l'ouest l'apôtre de la liberté ; ce sont leurs enfants qui l'ayant vu et aimé dans leur jeunesse, ont recueilli le précieux héritage des souvenirs, c'est à eux à le faire fructifier.

Ce n'est pas en France seulement que sa parole ardente trouva de l'écho : elle retentit jusque de l'autre côté de l'Atlantique, où des amis discrets témoignèrent en maintes circonstances de leur chaleureuse sympathie pour la France, alors épuisée et vaincue par l'entremise de celui qu'ils ont présenté à leurs concitoyens comme le type du républicain français.

Le docteur Guépin fut en effet, vous le savez tous, le républicain sans peur et sans reproche, commissaire de la République du Morbihan en 1849, il y exerça une influence immense sur cette partie de nos populations rurales si ardentes à combattre pour ses principes, et pour ce qu'elle a cru longtemps, être son devoir, sur les Blancs, en un mot. Les paysans de la Bretagne, dit son biographe américain, Mme Putnam, méfiants pour avoir été si longtemps trompés, avaient toute confiance dans cet homme « dont le cœur et la parole ne faisaient qu'un. »

Je me souviens d'une anecdote caractéristique que le docteur Guépin conta un jour devant moi à mon père. Aux environs de Pontivy demeurait un des chefs les plus ardents des Blancs, qui ne parlaient alors que de faire subir un mauvais parti à celui que, dans leur langage, ils appelaient le chef des Rouges. Guépin connaissait de réputation le caractère loyal de cet homme, dont je regrette de ne plus savoir le nom ; il se rendit chez lui le soir, seul, et se présenta en se nommant à son adversaire stupéfait de tant de hardiesse ; sa confiance ne fut pas trompée : les deux hommes conférèrent longuement et sans chercher inutilement à se convaincre ; ils se séparèrent en adversaires loyaux, se donnant l'accolade fraternelle, enlevant ainsi à la lutte toute possibilité de caractère sanglant, et le vieux chef blanc, regrettant presque que son rôle de porte-drapeau de son parti et l'honneur de sa vie passée, ne lui permissent pas de s'enrôler sous la nouvelle bannière. C'est en partie à l'action du docteur Guépin dans le Morbihan qu'est due, à Pontivy la formation et la conservation de ce noyau compact de Bleus, de républicains qui ont marché plus d'une fois à la victoire dans ces dernières années.

Sans reproche, ai-je dit aussi ; quel homme plus que lui, put en effet d'une façon plus unanime, forcer l'estime de ses adversaires les plus ardents ? Je dis adversaires, car il en eut de nombreux, mais d'ennemis, pas.

L'une des preuves les plus convaincantes en est dans cette manifestation du Conseil général de la Loire-Inférieure, qui, plus généreux que celui du Morbihan, et laissant de côté le caractère politique de l'homme, vota une somme importante pour cette statue que Nantes attend encore. Je ne parle pas, bien entendu, de ces gens de la haute et de la basse police de l'empire, qui s'acharnèrent contre lui, et qui ne purent, malgré leurs efforts et la rage de leur persécution, que le fatiguer et non le vaincre.

Quelle force immense que l'honnêteté dans la vie privée et qu'ils se trompent même dans leurs calculs, ceux qui veulent rompre cette union pour un succès momentané.

Dans la vie entière du docteur Guépin, il n'y eut pas la moindre tache. Sa conscience était un miroir pur où il pouvait suivre pour lui-même et montrer à tous l'histoire et l'exemple de sa longue existence. Mais, quoique doué d'une suprême indulgence pour les autres, il ne voyait pas sans appréhension, après la chute de l'empire qu'il abhorait, la naissance de la troisième République qu'il avait saluée avec amour.

Il prévoyait dès les premiers jours des défaillances parmi les hommes du parti républicain, plus faits pour l'attaque que pour l'organisation, et des excès d'ambition exagérée parmi les membres da cette génération nouvelle, appelés à entrer en lice. C'est que pour lui, la jeunesse élevée sous l'empire devait trop souvent se ressentir de cette éducation sans direction morale, et de ses exemples de succès à tout prix qui ont caractérisé cette néfaste époque de notre histoire.

Dans la dernière période de son existence si chargée, le docteur Guépin songeait à l'organisation de l'éducation nouvelle. L'une de ses dernières pensées fut même la création de cette admirable école professionnelle des jeunes filles, à la réussite de laquelle sa veuve s'est adonnée tout entière, et qui est maintenant l'un des joyaux de la ville de Nantes.

J'ai du reste été le confident des pensées et des travaux du docteur Guépin pour une œuvre qui devait faire suite à celle qui fut l'une de ses gloires, la *Philosophie du XIXe siècle*.

A toutes les époques de sa vie répandre la bonne parole, mettre toujours ses actes d'accord avec la morale qu'il professait, devenir ainsi sans y prétendre un modèle pour tous, préparer des évolutions sociales pour éviter les révolutions, tel a toujours le rôle du docteur Guépin. A ce parfait homme de bien, à celui qui disait et professait ces mots tant de fois répétés : « aux plus déshérités le plus d'amour » à celui qui pensait : « aimer c'est vivre, être aimé c'est vivre encore » il n'y avait pas besoin de statue pour conserver sa mémoire dans le cœur de ceux qui l'ont connu, mais pour les générations à venir, sa grande et noble figure servira de point de ralliement....

DISCOURS DE M. LE MAGUET.

L'inauguration de ce monument érigé pour perpétuer le souvenir d'un homme de bien, Ange Guépin, le médecin philanthrope, le savant encyclopédiste, réveille dans ma mémoire l'un des souvenirs les plus vifs de mon enfance.

Un jour de 1848, à travers les murs de ce collège dont on a renouvelé les bâtiments mais dont, avec raison, on a conservé le sol, sol fécond en bon citoyens, un jour, dis-je, à travers ces murs pénètre cette nouvelle : Guépin et Guérin sont arrivés à Vannes dans une diligence toute pavoisée de drapeaux tricolores. — Ils ont pris possession de la préfecture. — La république est proclamée à Paris. — »

Digitized by Google

Près de jeunes collégiens habitués à vivre dans l'intimité des grands hommes de Rome et d'Athènes, à converser avec Socrate, à écouter Cicéron, à admirer Tacite, ce mot de République, ce nom d'un gouvernement idéal de justice et de liberté, était fait pour transporter les âmes et faire tressaillir les cœurs, car la jeunesse est toujours généreuse ; elle déteste Catilina et admire Cincinnatus.

Guépin, nommé en 1848 commissaire de la République dans le Morbihan, était un de nos amis dans ce vieux collège de Pontivy, de ce jour, nous fûmes tous républicains si nous ne l'étions déjà auparavant : et la plupart d'entre nous mourront, je le crains bien, comme leur ancien, dans l'impénitence finale.

Guépin vécut toujours à Nantes. Mais sa réputation traversa l'Océan et sa biographie a été écrite, en anglais, par une dame américaine.

De cette longue existence, consacrée tout entière à la science et à l'humanité, je ne veux rappeler qu'un seul fait.

Au coup d'Etat de 1852, l'empire jeta Guépin en prison, mais on n'osa pas l'y retenir. Ne pas retenir Guépin dans une prison de Nantes, quel plus grand hommage le crime pouvait-il rendre à la vertu !

O terre de Bretagne, terre de granit recouverte de chênes, tu fus toujours féconde en grands hommes. Autrefois tu eus Duguesclin dont les femmes de France filèrent la rançon. Aujourd'hui sur cette place publique de Pontivy tu dresses une statue à *l'homme de bien* que les américains ont comparé à Franklin, au *médecin* que les pauvres appelaient « leur Providence » au *républicain socialiste* que les ouvriers de Nantes appelaient *leur Père*.

Demain, sur une autre place publique, dans une ville voisine, tu couronneras Brizeux, le chantre breton, l'auteur du poème de *Marie*.

Au nom des anciens élèves du lycée de Pontivy :

Gloire à Guépin !

Gloire à Brizeux !

Honneur au pays qui produit de tels enfants !

INAUGURATION DE LA STATUE DE BRIZEUX

A LORIENT

—

DISCOURS DE M. EUGÈNE MANUEL (1)

Messieurs,

En prenant la parole à cette place, j'éprouve un embarras qu'il est inutile de dissimuler. Pour répondre à la confiance sympathique et toute spontanée du ministre des beaux-arts, qui a bien voulu me déléguer pour le représenter à cette cérémonie, je dois vous faire entendre quelques paroles qui ne soient indignes ni du choix qu'il a fait, ni de la circonstance, ni de mes auditeurs. D'autre part, tout ce que je pourrais vous dire ne fera que retarder la juste impatience que vous partagez avec moi d'applaudir des orateurs aimés, admirés, qui sont l'honnenr de la Bretagne et de la France, et par qui cette journée est doublement une fête des lettres.

Si j'arrête trop longtemps votre attention, mettez-le, je vous prie, sur le compte du devoir que je suis fier de remplir, et aussi d'un sentiment particulier que vous me permettrez de vous faire connaître.

Le hasard a de singulières et mystérieuses coïncidences ! Il y a dix ans, — c'était au mois de juin 1878, — je me trouvais, pour la première fois, de passage à Lorient. Un désir bien naturel me vint d'entreprendre un pèlerinage à la tombe de Brizeux. Vous le dirai-je ? J'eus quelque peine à me la faire indiquer, et nous la trouvâmes (car nous étions deux) un peu envahie tout au tour par les ronces et les herbes folles, qui poussent vite en bonne terre, et qui tentaient l'assaut du granit. Les tombes aussi ont grand besoin qu'on leur fasse leur toilette. Emus, nous nous chargeâmes de ce soin, en l'absence du jardinier, et il nous semblait que le poète savait gré à ces visiteurs inconnus, penchés pieusement vers la grille pour ce défrichement improvisé !

Pouvais-je me douter alors que, non content d'assister à la glorification du poète endormi, il me serait donné, un jour, de saluer solennellement son réveil ? Brizeux lui-même, modeste dans la mort comme dans la vie, aurait-il osé espérer que la réparation, — car c'en est une, — s'accomplirait si éclatante, et que sa statue n'attendrait pas trop longtemps pour se dresser sur une des places de sa ville natale, comme celle de l'héroïque marin ou du musicien populaire.

Remercions-en ce comité bien inspiré et bien dirigé, dont l'initiative ne saurait être trop louée ; remercions-en la ville et la municipalité de Lorient, et cet éminent artiste dont le ciseau, par une divination spéciale, a si bien rendu cette poétique figure et traduit la pensée commune ! Le frère même de Brizeux, que nous sommes heureux de voir ici, en rendrait témoignage. C'est un beau jour, messieurs, pour la Bretagne et pour la poésie ; et l'Etat, sous une République amie des arts et des lettres, au nom d'un ministre qui saurait en bien parler, ne peut pas se désintéresser d'une manifestation si patriotique. Oui, les statues semblent sortir de terre ; elles forment tout un peuple de bronze et de marbre sur les places de nos villes ; n'allons pas nous en plaindre ! Tout ce qui honore le passé, pour l'exemple de l'avenir, tout ce qui consacre les grands services, les inventions fécondes, les actes généreux ou les belles œuvres, tout ce qui entretient ou réveille le respect qu'on oublie ou l'admiration dont on se désaccoutume, mérite qu'on l'approuve et qu'on l'encourage. Nous avons grand besoin de compter toutes nos gloires, pour nous consoler de tous nos revers ! Et, puisque cette fête est toute littéraire, n'allons pas, en un temps où la querelle des anciens et des modernes reparaît sous une forme nouvelle, marchander la renommée à ceux qui seront les classiques de l'avenir ! J'en aperçois à mes côtés, qui assistent comme à une répétition de leur propre apothéose, visible déjà dans un lointain que nos vœux prolongent ! Parmi tant de popularités surfaites, n'est-ce pas un spectacle réconfortant et rassurant que cette statue élevée à ce noble rêveur, à ce chercheur d'idéal, à ce timide et un peu farouche génie ! Trente ans ont suffi pour le remettre en pleine lumière, tout surpris d'avoir si tôt raison de l'indifférence et de l'oubli ! Il le disait d'avance dans un vers touchant :

« Tous entendront ma voix : nul ne verra mes pleurs ! »

La destinée de Brizeux a été bien simple. Il est né ici, le

(1) Nous donnons ici le texte qui a paru dans l'*Officiel* du 26 septembre.

Digitized by Google

12 septembre 1803. Il eut pour premier maître l'abbé Lenir, le vieux curé d'Arzanno, qui lui expliquait Virgile après la messe. Il lut les *Georgiques* et l'*Eneïde* avec un prêtre, en pleine lande bretonne : tout Brizeux est là. C'est entre l'Italie et la Bretagne qu'il a partagé sa vie, ce Celte qui eut le secret de la perfection antique. Ses études terminées à Vannes et à Arras, il vint à Paris : c'était en 1824. Quel mouvement alors dans les esprits ! quel rajeunissement de toutes les formes littéraires ! Quelle fermentation féconde et quelle ivresse ! Que de leçons fameuses ! que d'œuvres puissantes ! Quelle éclosion de poésie ! Brizeux laissa le droit, s'essaya au théâtre, fit des vers, se lia avec quelques écrivains d'élite alors à leur début, fut entraîné vers Alfred de Vigny, lut André Chénier dans sa nouveauté inattendue, et connut Auguste Barbier l'auteur des *Iambes*, qui fut plus tard son compagnon dans son premier vsyage d'Italie.

Cependant la Bretagne avait laissé en lui son ineffaçable empreinte : et comment ses fils pourraient-ils s'en détacher, quand ceux qui viennent, en passant, fouler son sol se prennent pour elle d'une si étrange tendresse ? Cinq ans avant *Jocelyn* parut, sans nom d'auteur, ce poème de *Marie*, idylle ou roman en vers, suite de scènes et de tableaux adorables, où la Bretagne revit dans sa simplicité, sa tristesse et sa grâce ; confidence ingénue des plus délicats sentiments, des plus purs souvenirs ; œuvre absolument originale, qui assura, dès lors à Brizeux sa place parmi les jeunes poètes, qui la lui aurait faite plus grande encore si, en 1831, l'école nouvelle n'avait déjà poussé plus loin ses hardiesses lyriques. Marie, être réel et symbolique à la fois, figure suave et vaporeuse, dont le nom revient, de distance en distance, dans le poème, en pièces détachées pareilles à de longs refrains ; Marie, la jeune paysanne du Pont-Kerlô, la fleur de blé noir, avait fini par personnifier pour lui la Patrie absente, vers laquelle son rêve intérieur le ramenait toujours. Grâce à cet amour de jeunesse, si vivant et pourtant si voilé, Brizeux, au milieu de Paris ou au cours de ses voyages, redevient Breton pour rester fidèle à son inspiration première. On aurait dit que l'enfant aimée, transfigurée, sans le savoir (car elle ne lut jamais le poème qui vit par elle), rappelait sans cesse le poète, aux heures sombres de la vie, vers la lande natale ; ce nom, c'était le talisman du barde, l'unité même de son œuvre, le point le plus lumineux de sa poésie. Par un secret échange, Marie lui donnait l'inspiration; il lui rendait l'immortalité.

Quatre fois Brizeux fit le voyage d'Italie, allant, comme il le dit :

Parmi ces hommes bruns montrer l'œil bleu d'un Celte.

Mais un passage, un souvenir évoqué, une fleur, un mot lui suffisait pour lui faire éprouver la nostalgie de la Bretagne A peine, au retour, avait-il senti de nouveau l'odeur des genêts, revu par dessus les ajoncs et les bruyères, le dolmen familier, entendu la voix sans pareille du flux et du reflux, rencontré sur son chemin le vieux pâtre

Lui donnant le bonjour dans son langage antique,

qu'aussitôt le Breton l'emportait, et la flûte latine rendait les doux sons de la cornemuse d'Arzanno !

C'est alors qu'il résolut de te chanter :

O terre de granit recouverte de chênes !

Douze ans il travailla à son œuvre capitale, à ce poème des *Bretons*, dont les vingt-quatre chants, drus et serrés, tout pleins de parfaits tableaux et de vers admirables, resteront l'épopée rurale de l'Armorique moderne. Il s'y appliqua partout, en Bretagne d'abord, où il recueillit ses souvenirs et nota ses vives impressions, de Vannes à Quimper et de Saint-Pol à Tréguier ; puis, à Paris, à Florence, à Rome. Ce n'est pas la Bretagne historique, la terre des héros anciens qu'il a voulu peindre. Il réservait, il ajournait pour un second poème cette riche matière où d'autres poètes bretons ont, depuis, trouvé des inspirations remarquables. Ce qu'il célèbre, c'est la terre bretonne, c'est son génie familier, sa foi et ses croyances, ses mœurs et ses jeux, sa vie intime, du berceau à la tombe. Il la connaissait si bien, il l'aimait d'un si grave et candide amour, sa chère Bretagne ! Il en parlait, il en écrivait si bien la langue, il s'était tant de fois assis à la table rustique de ses vieux amis ou sur l'escabeau de chêne au coin de l'âtre ! Il faut le remercier d'avoir écrit en français ses meilleurs poèmes et d'avoir traduit les autres ! Sa *Harpe d'Armorique*, ses chants en langue bretonne, je n'ose m'aventurer à vous les nommer, ont cours dans les chaumières et résonnent dans les pardons. Ils étaient déjà populaires de son vivant et il ne permettait pas qu'on changeât rien aux paroles.

La *Lyre d'or*, les *Histoires poétiques* surtout, ont élargi le champ de sa poésie. Au récit des amours de *Primel* et de *Nola* viennent se joindre successivement des pièces d'un intérêt plus général : les *Histoires poétiques*, dont on pourrait détacher tant de pièces remarquables, montrant le poète dans toute la variété de son talent toujours si pur, de ses sentiments d'une sincérité si touchante et d'une si haute moralité.

L'Académie française couronna les *Bretons* et les *Histoires poétiques* ; sa faveur n'alla pas plus loin. Ces récompenses, pourquoi ne pas le dire, furent une ressource pour le poète qui était pauvre. Faut-il rappeler que sa vie nomade fut celle du plus modeste des voyageurs ; que cet esprit si fin, si sensible à toutes les délicatesses, n'affectait la rusticité que pour cacher la gêne ; qu'il fuyait Paris pour être libre de souffrir et de se priver à sa guise, se contentant de quelques amitiés rares et dignes de lui ! Dans ce mouvement romantique, il s'éloignait des heureux, avait horreur de la publicité qu'on provoque et des succès qui coûtent à la loyauté de l'homme ou de l'auteur. Il se dérobait et disparaissait à l'heure même où sa présence pouvait aider à sa renommée. Ce sont ses intérêts qu'il a sacrifiés, non ses devoirs, ni ses goûts. Avec un peu plus de confiance en lui-même, des relations plus régulières avec les poètes et les critiques de son temps, Paris plus souvent habité, quelques servitudes mondaines plus docilement acceptées, une sensibilité moins irritable, on l'aurait vu prendre de son vivant la place qu'il a dû attendre.

D'ailleurs, il était déjà malade, et la Bretagne même lui était devenue funeste. C'était l'Italie, c'était le soleil du midi qu'il lui fallait. Quand il obéit à de pressantes instances, quand on connut le mal qu'il ne soupçonnait pas lui-même, il était trop tard.

En avril 1858, il arrivait à Montpellier, auprès d'un ami dévoué, et le 5 mai il y expirait, à 55 ans, avec la sérénité d'un sage. L'ami de ces tristes jours sut grouper hâtivement autour de son cercueil des sympathies respectueuses. Son corps fut rapporté non sans quelque pompe, à Lorient, il fut chanté par les poètes dans sa langue natale, et l'on trouva l'argent de son tombeau.

A Paris, sa mort passa presque inaperçue ; à part l'adieu de quelques amis fidèles et de deux ou trois critiques clairvoyants, Brizeux disparut sans bruit, comme il avait vécu. Il entra, pour trente ans, dans cette silencieuse chapelle,

Digitized by Google

dans ce caveau provisoire où tant de morts attendent pendant qu'on les juge, ou leurs funérailles définitives ou leur glorieuse résurrection.

Trente ans d'attente ! C'est peu, sans doute, pour la postérité, c'est encore trop pour un poète tel que Brizeux. On est surpris de voir le peu de place qu'on lui a faite dans l'histoire de la poésie de ce siècle. Les sujets qu'il avait traités de préférence semblaient d'un poète trop cantonné dans sa province. Il fallait, pour en goûter l'émotion profonde et les exquises douceurs, une simplicité d'âme de plus en plus rare. Si les mots d'idylle, d'élégie, de poésie pastorale avaient gardé leur sens et leur force, il serait, en France, le premier de ces chantres rustiques, sincères et charmants, qu'on pourrait asseoir à mi-côte sur un rocher de granit, parmi les thyms odorants, à la lisière d'un bois de chêne, les yeux tournés vers la mer, comme ici ! Mais s'il a été pour nous un Théocrite, un Virgile avant l'*Enéide*, quelle haute idée Brizeux se faisait du rôle et des destinées de la poésie ! Il les a exposés dans cet essai hardi et incomplet de *Poétique nouvelle*, en trois chants : la *Nature*, la *Cité*, le *Temple*. Ce sont les trois sources éternelles où il a puisé jusqu'à la fin.

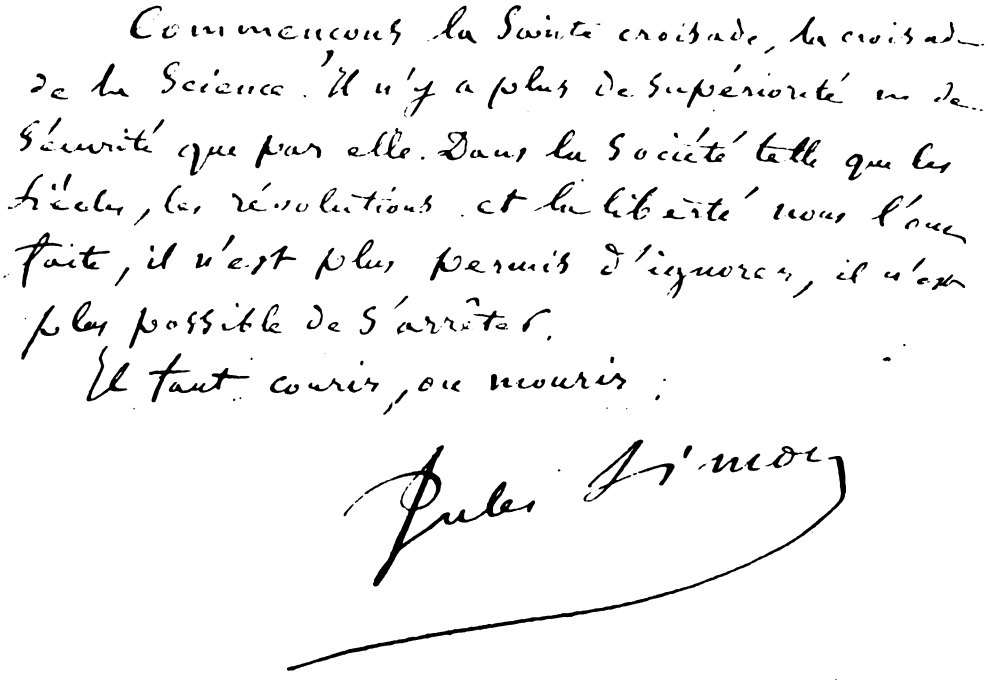

FAC-SIMILE D'UN AUTOGRAPHE DE M. JULES SIMON.

Quelques mots encore, Messieurs.

On a reproché à Brizeux de ne s'être pas mêlé plus étroitement aux émotions de la vie politique et sociale. Il se connaissait, il n'était pas fait pour l'action ; mais est-il resté étranger aux problèmes que notre siècle se pose, celui qui, dès 1831, dans son poème de *Marie*, disait :

Au travail ! au travail ! qu'on entende partout
Le bruit saint du travail et d'un peuple debout !
Que partout on entende et la scie et la lime,
La voix du travailleur qui chante et qui s'anime !
Que la fournaise flambe, et que les lourds marteaux
Nuit et jour sans fin tourmentent les métaux :
Rien n'est harmonieux comme l'acier qui vibre
Et le cri de l'outil aux mains d'un homme libre !
. . . . . .
Au travail ! au travail ! à l'œuvre ! aux ateliers !
Et vous, de la pensée habiles ouvriers,
A l'œuvre ! travaillez tous dans votre domaine,
La matière divine et la matière humaine !
Inventez, maniez, changez, embellissez !
La liberté jamais ne dira : « C'est assez ! »
Toute audace lui plaît : vers la nue orageuse
Elle aime à voir monter une aile courageuse !
Aimons la liberté ! c'est le souffle de Dieu !

Et plus de vingt ans après, dans sa *Poétique nouvelle*, comment ce poète parlait-il de la Révolution française ?

A présent, levez-vous pour les races futures,
Fleurs d'une ère nouvelle, institutions pures,
Libre fraternité, droit pour chacun égal !
Bien durement acquis, répare enfin le mal.

Il a donc partagé toutes les généreuses espérances comme il avait le droit d'avoir toutes les ambitions ; mais après 1848, comme après 1852, déçu, découragé par tant de motifs, n'est-il pas bien excusable de s'être rejeté vers la poésie pure ?

Beaume de vers, couvrez toutes les cicatrices !

Il a donc vécu pour l'art sacré, qui seul ne trompe pas et c'est pourquoi il a sa statue, qu'aucun parti ne lui conteste, parce qu'elle ne rappelle aux yeux de tous que la noblesse humaine et le souci de l'idéal.

Laissez-moi le répéter en finissant, messieurs : c'est une belle journée pour la poésie, pour la justice, pour la Bretatagne, pour la ville de Lorient et pour la France ! Ceux qui vont vous le redire en prose ou en vers vous le prouveront mieux que moi : je m'en rapporte à leur éloquence !

—

Digitized by Google

DISCOURS DE M. RENAN

Notre fête est vraiment charmante, Messieurs. Vous avez eu une bonne pensée, vous avez voulu qu'un de vos poètes les plus délicats ne restât pas sans souvenir dans sa ville natale. Un monument simple, élégant, du meilleur goût, vous rappellera tous les jours cette âme tendre, cet homme excellent qui naquit et grandit parmi vous, et qui, mieux que personne, a révélé au monde vos idées les plus chères, les derniers replis de la conscience de votre race, les plus intimes secrets de votre manière de sentir. Sa vie modeste et peu récompensée avait bien droit à cette réparation. La Bretagne était en retard avec Brizeux. Grâce à vous, cette apparence d'ingratitude est effacée. Celui qui a pu dire :

Et moi je n'ai pas même un réduit assuré.

a maintenant son socle de granit d'où il nous invite à regarder avec lui la mer, le ciel, l'infini, les mystères de l'âme qu'on n'épuise jamais.

On a dit que Brizeux découvrit la Bretagne. C'est beaucoup dire peut-être. Mais il découvrit certainement une chose charmante entre toutes (M. Le Braz le disait finement, il y a quelques jours, dans sa conférence de Lannion), il découvrit l'amour breton, amour discret, tendre, profond, fidèle, avec sa légère teinte de mysticité. Deux enfants cherchant à être des heures ensemble sans se dire une parole, une jolie figure rose, bien modeste, sous une petite coiffe blanche, rien de plus; cela lui suffit. Adorable simplicité de moyens! Oh! que nous sommes loin avec lui de ces fadaises, de ces ingrédients pervers que certaines écoles se croient obligées de mêler à l'ambroisie divine de l'amour : point de bijoux; point d'atours; à peine des fleurs; la couleur même rendue inutile, le blanc et le noir suffisant à faire valoir la fraîcheur d'un teint virginal. Le dirai-je, à la louange de cet artiste excellent ? Il n'a presque pas besoin de la beauté. La candeur, l'innocence lui suffisent. « J'ai vu Marie, disait un ami de Brizeux, un ami des premières années; elle n'était pas précisément jolie, mais il y avait chez elle une grâce singulière. » Eh ! que faut-il de plus ? Les effets de la beauté obtenus par le charme, voilà le triomphe de l'esthétique bretonne; voilà l'art de Brizeux, art exquis, toujours sain, toujours noble, qu'aucune maladie littéraire, aucune de ces vilaines tares qui souillent souvent les œuvres les plus pures de notre temps, n'est jamais venue troubler en sa simplicité.

Sa poétique était simple, parce qu'elle était vraie. Il aimait la vie avec ce qui la rend supportable, le goût du bien sous toutes les formes. Il n'était pas de ceux qui se vantent d'avoir tué le sommeil. Pour dormir, il n'avait pas besoin de ces narcotiques qui énervent plus que l'insomnie. Pour dormir, il n'avait besoin que de l'ombrage d'un chêne sur cette terre « où l'on peut vivre et mourir solitaire. » Il eut parfois des doutes ; ses papiers vus après sa mort par des amis discrets en font foi ; il condamna les feuilles où ils étaient déposés à rester inédites. Il est bien de lui ce vers si touchant :

Tous entendront ma voix, nul ne verra mes pleurs.

La poésie et l'amour, ces voix d'un autre monde, ne l'abandonnèrent jamais. D'autres cueillirent les fleurs du mal, lui n'aima que les fleurs du bien, ce qui relève, ce qui console cette pauvre humanité trop portée à se calomnier. Son idéal est un temple ouvert à tous, et dont ne seraient exclus que « le lâche et le méchant. »

Cette foi au bien le préserva des grandes erreurs modernes ; le nihilisme, le pessimisme, ne sont pas précisément les maladies de notre race. La dose de foi robuste dont nous héritons, même réduite en nuages, nous soutient. Nous vivons de l'ombre d'une ombre. Nous n'avons rien épuisé, car jamais nous n'allons jusqu'au fond de la coupe. Voilà pourquoi nous sommes frais pour la vie, quand tant d'autres sont fatigués de vivre. Pour passer aux idées modernes, nous n'avons pas à nous convertir. Nous y portons notre sincérité religieuse, notre fidélité, et surtout, ce dont le siècle a le plus besoin, notre bon sens, notre honnêteté.

Quand on est sûr d'avoir raison, ont est fort contre l'injustice. Les temps furent très durs pour Brizeux. On n'accordait pas alors aux variétés provinciales un droit de cité aussi large qu'aujourd'hui dans la littérature générale de la France. Timide comme tous les Bretons, Brizeux cherchait à inaugurer quelque chose qui n'avait pas encore sa place au soleil officiel. Il fut peu compris. Il désira être de l'Académie, et l'Académie eut le tort de ne pas le nommer. Il resta toujours pauvre ; mais il chanta jusqu'à la fin. Le confident de ses dernières heures, M. St-René Taillandier, a raconté comment il mourut avec l'assurance d'un grand cœur content de son œuvre, plein de foi, d'espérance, et proclamant hautement son aversion pour tous les pharisaïsmes, pour toutes les hypocrisies.

Que vous avez bien fait, Messieurs, de couronner par des honneurs publics cette vie si désintéressée, si haute, si pure! Ce bel endroit, rempli par le souvenir de Brizeux, sera pour votre ville un lieu de recueillement, un endroit pour rêver (la meilleure chose qui soit au monde), un oasis dans l'âpre désert de la vie moderne. Les soucis positifs de notre temps ne font que rendre la poésie plus nécessaire. Elle est, avec la religion bien comprise, le baume qui adoucit et qui console, la voix qui dit en nous, *Sursum Corda*. Elle aura ici sa place, en quelque sorte consacrée. La visite de ce joli square sera un pèlerinage où l'on viendra chercher le repos dans la chaleur du jour. La statue de Brizeux sera pour vous un sanctuaire, un signe de rappel aux choses du cœur et de l'esprit.

Vous aimerez cette place, et chaque fois que vous passerez devant cette noble image, vous penserez au poète qui a mis votre âme dans ses vers ; vous remercierez l'excellent sculpteur qui a su vous donner de Brizeux une image si accomplie.

—

DISCOURS DE JULES SIMON

Messieurs,

Je ne puis être ici qu'un auditeur. Je ne veux pas parler des vers de Brizeux après deux poètes. — Je dis deux poètes, parce que Renan est à la fois un érudit, un philosophe et un poète. — Je viens seulement comme Breton et comme Lorientais, attacher une couronne au socle de la statue.

Notre siècle a vu d'autres grands écrivains bretons, Châteaubriand, La Mennais ; mais celui-ci n'est pas seulement à nous; c'est pour nous qu'il a chanté et qu'il a vécu. La Bretagne a rempli ses œuvres et sa vie.

Sa famille avait voulu en faire un homme d'affaires, un homme positif; quelle erreur! Lui-même a essayé d'être auteur dramatique. Le drame ne lui allait pas mieux que la procédure. Il était né pour écrire *Marie*, les *Bretons* et la *Fleur d'or*. Il est mort encore jeune après les avoir écrits, semblable à ces arbustes qui ne produisent qu'une fleur et se flétrissent aussitôt qu'elle est éclose.

Digitized by Google

Ce sol que nous foulons a vu plusieurs civilisation, il a traversé plusieurs gloires. C'est le pays des Druides, si chers à Henri Martin, de Merlin l'enchanteur et de la forêt de Brocéliande; c'est aussi le pays de Duguesclin, d'Olivier de Clisson, de Beaumanoir; celui de Duguay-Trouin, de Surcouf, c'est le tien, généreux Bisson, dont j'ai vu dans mon enfance inaugurer la statue. Brizeux n'avait que le choix entre les épopées, et la pensée de raconter nos batailles hanta, dit-il, un moment son esprit.

Ah! si j'avais vécu dans les âges antiques,
Lorsque le fer en mains, pendant plus de mille ans
Tu repoussais l'assaut des Saxons et des Franks,
Te levant chaque fois plus fière et plus hardie,
Toute rouge de sang, et rouge d'incendie,
O grand Nomenoé, Morvan, rivaux d'Arthur,
Maniant près de vous la claymore d'azur,
Quels chants j'aurais jetés dans l'ardente mêlée!

Mais il se trompait, le doux poète; ou il ne parlait un moment de la Bretagne sanglante que pour l'éloigner à jamais de ses vers. Sa place n'était pas avec les Tyrtées. Il n'était pas non plus le poète de nos côtes terribles, où les Druides ont jeté les pierres de Carnac, comme des géants qui jouent aux osselets avec des quartiers de rochers. Il était fait pour l'entendre, ô douce voix de la faiblesse; pour faire résonner sous ses doigts la belle harpe d'or, où les notes tristes alternaient avec les notes joyeuses.

Mais, ô calme riant des bois,
Revenez dans mes vers, adoucissez ma voix;
Faites aimer ce que je vois...
C'est là de tous mes vers la pieuse demande.
Esprits des champs et de la lande,
Veresz en moi la paix pour que je la répande...
Hélas! je sais un chant d'amour
Triste et gai tour à tour.
Toujours le beau nom de Marie
Se mêle au nom de ma Patrie.

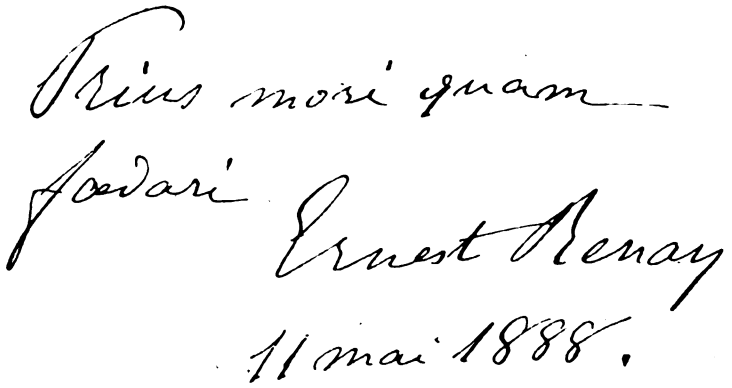

FAC SIMILE D'UN AUTOGRAPHE DE M. ERNEST RENAN.

Dans les plaines riantes de Naples, sur les bords du golfe enchanté, à deux pas du Pausilippe, il regrette son ciel brumeux, les chants doux et monotones qui ont bercé son enfance, les pèlerinages à la vierge du Folgoet, et les longs récits de la veillée, toujours les mêmes et toujours écoutés avec la même ardeur tranquille. Il semble qu'il ne se soit assis un instant à côté du tombeau de Virgile que pour revenir, avec des ailes plus grandes, au pays d'Arvor. Il rapporta d'Italie la légende des *Bretons*, qui complète son œuvre sans en changer le caractère. *Marie* est l'idylle du printemps, belle comme une fleur sauvage, les *Bretons* sont le fruit d'un art plus exercé et plus maître de lui, peut-être un peu attristé dans cette dernière œuvre, par les déceptions de la vie et le pressentiment d'une mort prématurée. C'est toujours la Bretagne, avec ses paysages et ses hommes, décrite, comprise, expliquée, pénétrée dans sa tendresse profonde, dans sa calme et pieuse résignation, et dans l'inaltérable solidité de sa force morale. Quel est celui des compagnons de sa jeunesse qui ne retrouve, en le lisant, les chemins creux qu'il a parcourus il y a cinquante ans, les parfums qui embaumaient l'air, les jeunes cœurs sur lesquels il s'appuyait, et ces vieux cantiques entonnés le soir avec tant d'élan et de ferveur, dont les paroles aujourd'hui nous font sourire, et dont le souvenir nous fait pleurer? Jamais évocation ne fut plus puissante et plus émouvante. On sent palpiter le cœur de la Patrie.

Voyez cependant: Si Brizeux revenait au milieu de nous, le mouvement des cinquante dernières années le remplirait à la fois de joie et d'inquiétude. Le roc séculaire a été fortement secoué. La civilisation moderne nous assaille de toutes parts; elle fond sur nous, comme une invincible armée, par les écoles, par les lois, par les chemins de fer, par l'industrie, par la langue; elle emporte ces vieilles chansons que tu aimais, poète; cette langue bretonne que tu as parlée, et dans laquelle tu as composé des chants populaires; elle jette au rebut ces costumes si longtemps portés par nos pères, comme des symboles de notre fidélité et de notre obstination nationales; elle proscrit ces usages quatre fois séculaires auxquels nous tenions comme aux rites de la famille, et pénétrant jusqu'à nos âmes, elle s'efforce d'entamer les vieilles croyances qui, chez nous au moins, identifiées à nos traditions et à nos luttes nationales, semblaient à jamais invincibles. La Bretagne est comme notre mont Saint-Michel, — *Saint Michel au péril de la mer*, — à qui les flots faisaient une ceinture, et qu'une digue nouvellement construite rattache au continent, en augmentant sa richesse aux dépens de sa beauté.

Choisissons ce moment pour consacrer, par la statue de Brizeux, le souvenir de la vieille Bretagne, et pour en ranimer le culte. Rassurons-nous, elle ne périt pas; elle change à peine: la transformation est toute de surface. Nous recevons avec joie les bienfaits de la civilisation, mais

Digitized by Google

nous gardons en nous le cœur de nos pères. Nous sommes comme eux la race courageuse, la race pacifique, qui ne sait ni reculer, ni trembler, ni se parjurer;

la race aux longs cheveux
Que rien ne peut dompter, quand elle a dit : Je veux !...
Le vrai sang de tes fils coule encor dans nos veines,
O terre de granit, recouverte de chênes !

LA CONTEUSE, *vignette de M. Paul Herconët.*

POÉSIE DE COPPÉE

A BRIZEUX

Pour chanter la Bretagne et sa belle légende
L'écume de la mer et la fleur de la lande.
Entre tous la Muse t'élut,
Mais, loin des vieux dolmens, loin des flots pleins d'épaves,
Nous aussi, nous aimons tes poèmes suaves.
Brizeux, barde d'Arvor, salut !

Moi, le parisien, le troublé, le sceptique
Je suis, devant les fleurs de ton bouquet rustique.
Grisé du parfum pénétrant.
Tes vers ne sont qu'amour, religion, nature;
Ton cœur resta naïf, ta pensée était pure;
Et je t'envie en t'admirant.

Chrétien, tu n'as jamais oublié tes prières
Et tu passas sans voir, dans nos cités de pierres,
Toutes les fanges du pavé,
Tendre et fidèle esprit, tu chantais comme on prie
Et répétais les noms d'Arvor et de Marie,
Comme le *Pater* et l'*Ave*.

Oh ! comme il a senti profondément tes charmes
Pays mouillé, touchant comme un visage en larmes !
Qu'il vous aimait, landes, rochers,
Arbres que l'Océan courbe sous ses haleines,
Et vous surtout, bretons, cœurs forts comme vos chênes
Et pieux comme vos clochers !

Vous l'honorez, c'est bien. Mais, devant cette image,
Le pays tout entier s'associe à l'hommage
Et veut s'incliner aujourd'hui.
Ce simple et doux Brizeux, c'est notre Théocrite ;
Son œuvre en notre cher langage fut écrite,
Tous les Français sont fiers de lui.

Et nul ne fait entre eux la moindre différence.
N'est-ce pas, ô poète ! Et si, pour notre France,
Revenait des jours périlleux,
Nous partagerions tous sa gloire ou sa misère,
Et Jean Chouan donnerait les grains de son rosaire
Pour charger les fusils des bleus.

Quand Paris assiégé poussait de sombres râles,
Ils étaient avec nous, les Bretons aux yeux pâles
Aux longs cheveux couleur d'épi;
Et ces braves enfants — on s'en souvient encore —
Portaient, en défendant le drapeau tricolore,
Les hermines sur leurs képis.

Donc, Bretons et Français, honorons le poète,
Et, de plus, gardons tous de cette noble fête
Un salutaire enseignement.
Il fut errant, malade et misérable presque.
Celui que vous voyez dans ce lieu pittoresque,
Se dresser sur ce monument.

Mais qu'importe la vie et son dur esclavage
Barde, si le laurier mêlé d'ajonc sauvage
Orna son cercueil de sapin,
Et si, trente ans plus tard, jugeant ton œuvre bonne,
La postérité vient qui fait justice et donne
Du marbre à qui manqua de pain,

Quand de tant d'orgueilleux la gloire est abattue,
Tu triomphes, poète, et voici ta statue ;
Ton nom plane sur les sommets.
Le curé d'Arzanno le disait bien au prône :
Celui qui jette bas les puissants de leur trône
Prend l'humble et l'exalte à jamais.

FRANÇOIS COPPÉE.

A BRIZEUX

O Poète d'Arvor, te voici revenu !
Regarde autour de toi : C'est la terre Bretonne !
Poète d'Arzanno, c'est le pays connu
Les landiers aux fleurs d'or sous le ciel monotone !

C'est le Scorff qui t'amène au gré des flots mouvants,
L'écho déjà lointain des chansons de Marie
Et le parler natal, qui, sous l'aile des vents
Vient d'aval et d'amont trouver ta rêverie !

Brizeux, c'est la Bretagne et voici les Bretons !
Tous ceux de la bruyère et tous ceux de la grève !
C'est un amour pareil au tien que nous portons...
Et te voici debout au milieu de ton rêve !

Car aux rochers massifs battus des océans,
On a pour la statue ôté des blocs de pierre
Et la brise ira prendre aux vieux chênes géants
Pour en parer tes pieds quelques plantes de lierre !

Le soir, quand le couchant enflamme l'horizon
Et rougit les bateaux que la vague éclabousse,
Un mousse, au port voisin, te dira sa chanson...
Et ton passé vivra dans la chanson du mousse !

Le matin, au réveil, quand, sous les toits fleuris
Les fagots de bois sec flambent gaîment dans l'âtre
Les pâtres d'alentour échangeront leurs cris
Et ton passé vivra dans les appels d'un pâtre !

Et durant la nuit noire où les esprits légers
Sortent des bois profonds pour rôder par les landes
Ton cœur de barde épris des mythes mensongers,
Ton doux cœur revivra pour les vieilles légendes !

Digitized by Google

O Bardes d'autrefois ! ô Cloarecs errants !
Vous qui, par les chemins de l'ancienne Bretagne,
Alliez chantant des *sons*, chanteurs indifférents
Aux ardeurs de la plaine, au vent de la Montagne...

Pendant les nuits d'hiver où Brizeux serait seul
Autour de votre fils, accourez, ô poètes,
Et doucement portés sur les plis du linceul
Tournez autour de lui comme un vol de mouettes !

Venez chanter pour lui sur la terre qui dort,
Ainsi que vous chantiez, autrefois, aux veillées !
Et que Merlin, l'ancêtre, avec sa harpe d'or
Tienne auprès de Brizeux, vos âmes éveillées !

Hélas, voici longtemps qu'au pays du soleil
Le poète mourut ! — Depuis, sous l'herbe haute,
Aucun bruit d'ici-bas, n'a troublé son sommeil,
Si ce n'est, en passant, un oiseau de la côte !

De ceux qui l'ont connu beaucoup s'en sont allés !
Ils demandaient souvent pour lui, cette statue...
Hélas, ils sont partis trop tôt, amis zélés
Dont la paupière est close et dont la voix s'est tue !

Mais s'ils n'y sont pas tous, ceux qui restent, diront
C'est justice ! — Il fallait que notre Brizeux vive
Et les Bretons têtus auraient le rouge au front
D'oublier ce Breton dont la foi fut si vive !

La foi dans l'avenir de ce pays si vieux,
Que l'Eternel granit se creuse au seuil des portes
Que sous chaque buisson reposent des aïeux
Et que l'eau de la mer couvre des cités mortes !

La foi dans l'avenir de ce peuple si dur
Qu'il suffit du pain noir pour lui garder sa force,
Et si doux, qu'il ne faut qu'un peu d'idéal pur
Pour conserver la sève en sa robuste écorce !

La foi dans la Bretagne, ô Brizeux, nous l'avons !
En relisant tes vers, nous l'aurons plus profonde...
Et nous en serons fiers, nous autres qui savons
Que la mer est perfide et la lande inféconde !

O Poète d'Arvor, te voici revenu !
Regarde autour de toi : C'est la terre Bretonne !
Poète d'Arzano, c'est le pays connu,
Les landiers aux fleurs d'or sous le ciel monotone !

Jeunes filles de Scaer et des bords de l'Ellé,
Enfants en coiffe blanche ainsi qu'était Marie,
Pour rappeler sa lande au poète exilé
Apportez un bouquet de bruyère fleurie...

Le voici revenu ! — Marins et paysans,
C'est pour vous qu'on a mis en ce lieu son image,
Votre barde vaut mieux qu'un salut de passants,
Allez parfois à lui, comme en pèlerinage !

Et vous tous, les rêveurs, accourez après eux !
Vous dont la poésie est l'ultime espérance
Apportez votre hommage au doux chantre, à Brizeux
Poète de Bretagne et Poète de France !

E. LE MOUEL.

LETTRES ET ARTS

La statue du Dr Guépin. — M. Raynal, député de la Gironde, vient de souscrire pour 20 francs qu'il faut ajouter au total que nous avons donné dans notre dernier numéro. — La souscription reste ouverte jusqu'au 1er octobre, date à laquelle le secrétaire-trésorier publiera dans la *Revue* le compte de ses frais et de ceux du statuaire.

Nous prions instamment les souscripteurs qui n'ont pas encore versé le montant de leur souscription de le faire sans retard.

—

Iconographie bretonne. — M. le marquis de Granges de Surgères doit faire paraître prochainement le tome II de sa remarquable *Iconographie bretonne* ou liste de portraits dessinés, gravés et lithographiés de personnages nés en Bretagne ou appartenant à l'histoire de cette province. Le premier volume de cet ouvrage, aussi nouveau qu'utile, est en vente au prix de 10 francs. Il comprend un *Avant-propos*, l'*Index* bibliographique, l'Iconographie de la Maison de Bretagne et les lettres A-K. Nous engageons vivement nos lecteurs à souscrire à ces deux volumes tirés à 400 exemplaires seulement.

—

Buste allégorique de la Bretagne. — M. Pierre Ogé, l'auteur de la statue de Brizeux, livrera vers la fin de novembre à la ville de Vannes, le buste allégorique de la Bretagne qui lui a été commandé par l'Etat pour la salle des fêtes de l'Hôtel-de-Ville. Ce buste figurait au Salon de 1888.

—

Le n° du roi René. — Nous publierons le 15 novembre prochain, le n° du roi René qui dans notre pensée doit faire pendant au n° de la reine Anne, paru au mois de septembre 1886. Ainsi sera close la troisième année de la *Revue*.

—

Association artistique d'Angers. — Nous avons eu mainte et mainte fois l'occasion de parler des Concerts populaires que dirige avec tant de talent et de succès notre compatriote M. Jules Bordier. Nous apprenons que la commission de l'Association artistique de ces Concerts populaires a décidé la création d'un organe officiel, chargé de la défense de ses intérêts. La nouvelle feuille qui porte le titre suffisamment explicite de : *Bulletin officiel de l'Association artistique d'Angers*, continuera la série d'*Angers-Revue* et d'*Angers musical*. Son premier n° paraîtra le 11 octobre prochain. Le prix de l'abonnement pour la saison qui se compose de 20 concerts, est de 2 fr. 50, celui du n° de 10 centimes.

On s'abonne au bureau du journal, 17, rue d'Alsace, Angers.

NÉCROLOGIE

Jeudi dernier, à l'église de la Trinité, avaient lieu les funérailles de M. Emile Toulmouche, père du peintre bien connu, décédé dans sa 90e année. On remarquait dans l'assistance MM. Elie Delaunay, Olivier Merson, Luc-Olivier Merson, Puvis de Chavannes, Clémansin du Maine, Ducoudray-Bourgault, Léon Séché, Toulmouche, le compositeur, et une foule d'artistes.

Ceux qui ont vu l'Exposition bretonne-angevine se souviennent du beau portrait de M. Elie Delaunay, représentant un beau vieillard à l'œil bleu, à moustaches blanches, ayant la tournure militaire. Ce portrait n'était autre que celui de M. Emile Toulmouche.

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 22 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 OCTOBRE 1888

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

L'automne à Paris. — La chute des feuilles. — Les paysages de M. Lansyer. — Le procès Allmayer. — La rentrée de Capoul dans *Jocelyn*.

Salut, bois couronnés d'un reste de verdure,
Feuillages jaunissants sur les gazons épars,
Salut, derniers beaux jours, le deuil de la nature
Convient à ma douleur et plaît à mes regards!

C'est ainsi que Lamartine saluait l'automne, vers 1820. Depuis lors bien des générations ont passé, bien des âmes ont disparu de ce monde, ces quatre vers du poète des *Méditations* sont demeurés dans toutes les mémoires et chantent au fond de tous les cœurs quand vient la chute des feuilles. Hélas! elle est venue cette année beaucoup plus vite que d'ordinaire, et nos vendanges s'en sont cruellement ressenties. Le vin des coteaux de la Loire, de Saumur, de Varades et d'Ancenis, ne vaudra pas grand'chose cette année, et personne ne parlera du muscadet de 1888.

Jamais peut-être le mois d'octobre n'a été si détestable. C'est un si beau mois quand le ciel se contente d'être légèrement voilé de brume! De toutes les saisons l'automne est certainement la plus aimable: il ne fait pas chaud, il ne fait pas froid, les jours ont bien le défaut d'être un peu courts, mais la douceur de l'air est telle, qu'on a un plaisir infini à se sentir vivre. Les bois ont des tonalités charmantes: ils sont jaunes, il sont roux, quand le soleil se lève ou se couche, ils ont des reflets dorés d'éventail, et puis, comme pour protester contre le vent de mort qui les dépouille avant l'heure, les marronniers, si abondants et si vivaces autour de Paris et dans Paris, se couvrent de petites feuilles nouvelles et d'une nouvelle floraison. J'en ai vu l'autre jour une demi-douzaine aux Champs-Elysées qui étaient fleuris comme la tête des mariées. Mais ces fleurs sont des déjeuners de soleil: elles ne durent pas plus que les dernières lueurs d'une lampe agonisante ou que le sourire sur les lèvres du poitrinaire. A la première gelée blanche, elles tomberont de l'arbre qu'elles rajeunissent une minute et le vent de la Toussaint les emportera dans l'abîme où s'en vont les hommes et les choses.

C'est peut-être pour cela que l'automne est la saison favorite des poètes et des peintres — des peintres surtout. Le printemps n'est pour eux qu'un immense plat d'épinards; l'automne, au contraire, est aussi riche en couleurs que la palette la plus variée. Demandez à Jules Dupré, à Daubigny, à Bernier quelle est la saison de leurs préférences, ils vous diront: Allez au Luxembourg. L'automne est en effet bien mieux représenté que le printemps et l'été dans ce musée des peintres vivants.

M. Lansyer qui avait à l'Exposition bretonne-angevine de si jolies vues de Loches prises par un jour brumeux de septembre ou d'octobre, M. Lansyer a une véritable passion pour la feuille jaunissante, pour le pampre couleur de rouille ou bien encore couleur de vin. Ses cartons sont pleins de feuilles mortes enlevées sur le vif pour ses études de paysages, et il faut voir comme il manie la feuille! Quand on se promène dans les jardins de Paris, il n'est pas rare d'entendre cette réflexion: Ah! la jolie rose, on la dirait artificielle! Devant les tableaux de M. Lansyer on ne peut s'empêcher de dire: Ah! les belles feuilles, on les croirait naturelles et fraîches-cueillies!

Et cependant elles tombent et jonchent le gazon mouillé de nos promenades, et les femmes qui, comme les oiseaux, n'aiment pas la pluie, ont envahi les magasins pour admirer les nouveautés de la saison d'hiver ou bien se sont précipitées au Palais de justice pour assister au procès d'Allmayer. Il n'a pas tenu ses promesses, ce procès qu'on rangeait d'avance parmi les causes célèbres, et la déception des curieux

Digitized by Google

Lansyer 85

Enfant, j'ai fait l'étude entre les portes closes,
Aux jardins chatoyants d'éclats et de pâleurs,
Suivi de parfums, ébloui de couleurs,
J'allais rêver, fuyant les grammaires moroses

Lansyer

PORTRAIT ET AUTOGRAPHE DE M. LANSYER

a été grande. Au lieu du gentleman aux allures crânes, à la boutonnière fleurie, dont l'imagination faisait une sorte de héros, on n'a trouvé sur le banc de la Cour d'assises qu'un escroc vulgaire, se défendant comme un imbécile et n'ayant même pas le courage de son opinion. Il n'y a pas à dire : la réputation d'Allmayer est absolument surfaite, et je serais tenté de croire que ce filou de bas étage doit plus aux circonstances, au hasard, à l'occasion, qu'à son audace et à sa présence d'esprit. Ainsi la dernière version de son évasion, la vraie, est bien moins amusante que la première ; le juge d'instruction Villers y est peut-être moins ridicule, mais le greffier y est purement et simplement grotesque. Comment trouvez-vous ce fonctionnaire qui, sur le vu d'un chiffon de papier écrit dans une langue extraordinaire, donne la volée au gibier de potence confié à sa garde ? Si le président de la Cour d'assises n'avait pas lu à l'audience cette pièce invraisemblable on aurait cru à quelque invention de reporter à court de nouvelles. Mais Allmayer avait de si bonnes façons, il y allait si franchement, que le Cerbère de Mazas n'y vit que du feu. Il n'est pas le seul, d'ailleurs, qui ait été ensorcelé par cet enjôleur. Quand on jugera ses derniers exploits, car on a partagé son procès en deux parts, on verra avec quelle aisance il se jouait des femmes dont il faisait la conquête. Il est vrai qu'elles n'appartenaient pas à un monde très relevé et que les trois quarts de ces femmes légères sont de pures nigaudes. Mais la femme, en général, se prend facilement à certains dehors trompeurs, comme l'alouette au miroir. Un exemple entre mille. Quelle a été la cause première de la célébrité de Capoul ? Est-ce sa voix ? est-ce son jeu ? Non, c'est plutôt l'élégance et le charme de sa personne. D'abord il n'était pas coiffé comme tout le monde, et sa coiffure lui seyait à merveille. Ne riez pas, la chevelure ou la barbe joue un rôle considérable dans les succès d'un homme, au théâtre et à la

Digitized by Google

ville. Voyez le général Boulanger : c'est sa barbe blonde, tout autant que son cheval noir, qui l'a mis à la mode. En donnant son nom à un genre de coiffure, Capoul a conquis tous les cœurs féminins. Il a beau vieillir, sa voix a beau trembler et devenir de jour en jour plus blanche, c'est toujours Capoul, le ténor chéri des dames, le héros d'une foule d'aventures galantes ou romanesques, et l'autre jour, au nouveau Lyrique, toutes les élégantes du grand monde s'étaient donné rendez-vous pour l'applaudir dans *Jocelyn*. Ce n'est pas qu'il y soit magnifique. Il a certainement le feu sacré, il est resté comédien dans l'âme, mais les moyens commencent à l'abandonner : il ne chante plus. Et puis, pourquoi ne pas le dire ? le rôle de *Jocelyn* est quelque peu ridicule à la scène. On a peine à se figurer le compagnon de Laurence soupirant sous son balcon, dans le costume austère du « laboureur vêtu de deuil. » Dans le poème cela ne choque pas, parce que l'épisode est tout naturel, mais au théâtre cela change du tout au tout, et le soir de la première représentation à la Monnaie de Bruxelles, il y eut un froid dans la salle qui ressemblait fort à de la pudeur offensée. Tant il est vrai que l'on ne peut pas mettre tout en musique et que telle chose, admirable à lire dans un fauteuil, devient absurde au théâtre. Je souhaite néanmoins que l'ouvrage de M. Benjamin Godard tienne quelque temps l'affiche du Lyrique, car il a été monté avec beaucoup de soins et le musicien est de ceux en qui le grand public a mis ses espérances.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

L'INDRE A LOCHES, *dessin à la plume de M. Lansyer.*

CHANSON MÉLANCOLIQUE(1)

Dans l'intimité des demeures
On rêve aux douceurs de l'automne,
Quand, au courant des grises heures,
Tombe le soleil monotone

L'hiver approche, par la route
Se défeuillent les aubépines;
Et des bonheurs mis en déroute
Il ne reste que les épines.

L'amoureux quitte l'amoureuse
Se sentant las de ses caresses,
Et l'oubli de la nuit heureuse
S'éveille au hasard des paresses.

(1) Extrait des *Rimes blondes et chansons noires*, 1 vol. in-18, librairie des Bibliophiles. — Voir plus loin l'article bibliographique.

Digitized by Google

Les jardins sont pleins d'ancolies,
Les yeux se remplissent de larmes;
La gerbe des mélancolies
Egrène ses parfums d'alarmes.

Dans le calme des sépultures,
A l'ombre des cyprès sauvages,
L'on songe aux humaines tortures,
Aux inévitables veuvages.

Pour arriver aux mois des roses
Et des aurores éclatantes,
Il faut franchir des jours moroses
Remplis d'éternelles attentes.

Mais on a le souvenir tendre
De toutes les gaîtés passées,
Où l'âme toujours croit entendre
Le chœur des exquises pensées.

THOMAS MAISONNEUVE.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

PAUL DES FORGES MAILLARD
(1699-1772)

III

Nous n'avons encore rien dit des épîtres en vers, qui forment une assez grosse part du bagage de notre poète. Les unes sont « philosophiques », et les autres, en plus grand nombre, « familières ». Les premières appartiennent au genre guindé, les secondes au genre lâché. Des Forges les composait très promptement, avec la plus grande facilité, et ne corrigeait guère son premier jet. — Aussi ces pièces sont pour la plupart assez prolixes. Elles ont le mérite de fournir beaucoup de détails sur la vie, les amis, les habitudes du poète et de nous mettre au courant de son caractère.

Imagination mobile et impressionnable, esprit éveillé, alerte, fin et gai, cœur excellent, il eut au plus haut degré le culte de l'honneur, le sentiment de la famille. Très porté à l'amitié, mais éprouvé par des déceptions cruelles, il était devenu sur ce point défiant, soupçonneux, presque sceptique. « Aussi », dit-il en parlant des amitiés banales auxquelles il ne croyait plus,

Aussi j'ai fait une liasse
Des lettres, des billets de tout ce monde-là,
Et pour inscription sur cette paperasse,
Dans ma mauvaise humeur, j'ai mis : *A qui lira : Lettres de faux amis, trompeurs et cætera* (1).

Ame fière et sérieuse, il refusait ses hommages aux idoles du rang, du sang et de l'argent, et les réservait pour le courage, le talent et la vertu. Malgré la modestie de sa fortune, il était souverainement jaloux de son indépendance, c'est là une vertu bretonne; il la professe avec une rare énergie. Qui s'attendrait, par exemple, dans une pièce adressée à une duchesse, amie du duc d'Aiguillon, à lire ce qui suit ?

Bien qu'à ma liberté, dans l'état où je suis,
La fortune ait rogné les ailes,
J'en conserve autant que je puis;
Et si notre grand roi Louis,
Payant de trop d'égards quelques jeux de ma veine,
A Versailles daignoit m'offrir un logement,
Bien couché, bien nourri, vêtu superbement,
Pour peu qu'il y fallût de contrainte et de gêne,
Je dirois à Sa Majesté :
Invincible héros en courage, en clémence,
J'adore vos vertus, votre magnificence
Et votre générosité;
Cependant rendez-moi, Sire, à ma pauvreté,
Au plaisir d'être à soi tout autre plaisir cède;
Heureux le cœur qui te possède,
O trésor des trésors, ô chère liberté!

Des Forges n'avait pas l'âme d'un courtisan, il n'en avait pas non plus les mœurs, si (dans cette même épître) il s'est peint exactement quand il dit :

Joyeux, triste, distrait, souvent trop ingénu,
Peu complaisant, trop vif, je n'ai pu me refaire;
Je cède à mon tempérament (1).

Enfin, malgré la domination de la secte des encyclopédistes, si puissante alors dans le monde des lettres, notre poète professa toujours hautement, dans sa vie et dans ses œuvres, le respect de la religion. Ni bigot ni incrédule, il était chrétien et il s'en faisait honneur.

Comme homme de lettres, il s'est peint lui-même dans cette page de ses Mémoires :

« J'ai composé, dit-il, grand nombre de pièces détachées en tout genre, soit vers, soit prose. L'ennui de ma retraite, le caprice, l'idée, le plaisir de faire ma cour à des personnes d'un rang distingué, d'entretenir leur connaissance et celle de mes amis, les occasions, les ont fait naître. Mais peu fortuné sans être avare, je n'ai jamais fait trafic ni de prose ni de vers. Mes libraires m'ont fait présent de quelques exemplaires dont j'ai été satisfait, les plaignant des périls où les exposoit une douteuse espérance en imprimant mes amusemens à leurs frais (1). »

Ce ton modeste et sincère est bien éloigné de la morgue et de la hâblerie qui dominaient déjà dans le monde littéraire et qui depuis lors n'ont fait que croître et embellir.

Tous ces traits en s'unissant forment une physionomie de poète et d'honnête homme aimable, gracieuse, originale.

On comprend que, de nos jours, un éditeur intelligent et un écrivain distingué (MM. Quantin et Ho-

1. Œuvres, 1759, I, p. 142.

1. Œuvres, 1789, I, p. 177, 179.
2. Œuvres, édit. 1759, I, préface, p. LXI.

Digitized by Google

noré Bonhomme) se soient alliés pour réimprimer les poésies de Des Forges.

On comprend encore mieux que la Société des Bibliophiles Bretons, qui a son siège à Nantes, ait songé à exhumer nombre de jolies pièces de notre poète, enfouies au fond des recueils littéraires du XVIIIe siècle (*Mercure de France*, *Journal de Verdun*, etc.) où elles étaient perdues, et à en former sous le nom d'*Œuvres nouvelles de Des Forges Maillard*, deux beaux volumes, prose et vers, dont la publication assurera définitivement l'estime et le renom très distingué, légitimement acquis à ce Breton loyal, aimable, ingénieux et spirituel.

Car s'il y a un Des Forges Maillard poète, que nous avons essayé de faire connaître, il y a un Des Forges prosateur, non moins intéressant, auquel nous pourrons revenir un jour.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

PIERRE LE HON

(*Suite*)

Virginie se coucha docilement, après avoir fait placer auprès d'elle sa fille rendormie. Elles sommeillèrent tout le jour.

La mère venait de se lever quand le docteur repassa : Virginie le prit à part et lui demanda si l'enfant serait bientôt transportable à Paris :

« A présent, voyez-vous, monsieur, je ne veux plus quitter ma fille, j'ai eu trop peur, je l'aurai toujours auprès de moi... »

« Je vous approuve, madame, rien ne vaut les soins d'une mère et quoique votre enfant soit assez bien chez ces braves gens, elle sera mieux encore chez vous ».

Cinq jours après la mère et l'enfant prenaient le train de Paris.

Pierre, averti par dépêche, attendait à la gare ; il avait été très malheureux pendant cette absence de son amie :

« Je te savais inquiète, triste, lui disait-il en l'embrassant, et je souffrais de toutes tes angoisses ; pour un peu je serais allé te rejoindre, mais je ne pouvais pas quitter l'étude. Enfin te voilà revenue, ta fille est hors de danger, tout est pour le mieux. Donne-la moi donc un peu que je l'embrasse. Oh la jolie fillette! Elle te ressemble et je l'aime pour cela. Va, tu as bien fait de la ramener ! d'abord j'adore les enfants, tu verras les belles chansons que je lui chanterai le soir pour l'endormir, des chansons de mon pays qui valent mieux que toutes les berceuses des grands musiciens. Nous serons très heureux tous les trois, nous l'emmènerons le dimanche à la campagne, voilà qui lui fera du bien ! Tu sais, j'ai envoyé dire à ton atelier que tu étais malade, au lit, avec une grosse fièvre, tu as donc tout le temps d'installer la fillette, nous reparlerons, du reste, de tout cela demain. Maintenant rentrons chez nous où nous allons trouver un bon dîner que j'ai fait venir du restaurant. C'est que j'ai pensé à tout. Embrasse-moi encore et toi aussi, mignonne... »

— « Vrai, tu l'aimeras donc ? questionna Virginie.

— « Comme je t'aime répondit-il.

Après le dîner, la mère déshabilla l'enfant et voulut l'endormir, mais celle-ci qui avait sommeillé pendant tout le voyage et que le milieu nouveau dans lequel elle se trouvait tenait en éveil, refusait de fermer les yeux. Pierre la prit dans ses bras en disant : « Laisse moi donc faire, tu n'y entends rien, je vais lui chanter les *gas de Guérande* et je parie qu'elle dort dans cinq minutes ».

Et il promena doucement l'enfant, la berçant dans ses grands bras svec une adorable gaucherie et commença la chanson suivante qui servait à l'endormir autrefois là-bas, en Bretagne :

Digue dig, ding, don, c'est les gas de Guérande (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Sont-ils pas bons garçons. } *bis*

Digue dig, ding, don, ils sont bien vingt ou trente (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Tous les trente en prison. } *bis*

Digue dig, ding don, le plus jeune des trente (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Chanta une chanson. } *bis*

Digue, dig, ding, don, les dames de la ville (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Accoururent au son. } *bis*

Digue dig, ding, don beau marinier, bon drille (*bis*)
Digue dig, ding don,
Apprends-nous ta chanson. } *bis*

Digue dige ding don, comment vous l'apprendrai-je (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Puisque j'suis en prison. } *bis*

Digue dig, ding, don, les prisons sont ouvertes (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Les guérandais s'en vont. } *bis*

Digue dig, ding, don, les uns s'en vont à Nantes (*bis*)
Digue dig, ding, don,
Les autres à Couëron. } *bis*

Digue dig, ding, don, ils achèteront des bagues (*bis*)
Digue dig, ding, don
Pour leurs petits cœurs mignons. } *bis*

Pierre disait vrai : l'enfant bercée par cette traînante mélopée avait appuyé sa tête blonde sur son épaule et dormait d'un calme sommeil.

Et il la coucha avec des précautions infinies dans le petit berceau d'osier placé près de leur lit :

« Maintenant il faut en faire autant, dit-il à Virginie en l'attirant vers l'alcôve.

Digitized by Google

VIII

L'arrivée de cette enfant dans le ménage en modifia les habitudes ; Virginie ayant repris son travail, confiait pendant le jour la fillette à une voisine qui préparait aussi leur repas du soir Il fallait faire des économies, et l'on ne pouvait plus se payer le luxe du restaurant à trente sous par tête. Pierre trouvait que cela valait beaucoup mieux ; la présence de la petite Berthe égayait le dîner, elle se montrait douce, soumise et s'était prise d'une véritable passion pour ce grand garçon si doux. lui aussi, qui chantait de si belles chansons et qu'elle appelait papa.

La mère vivait heureuse entre ces deux êtres dont elle était adorée. Elle aimait encore mieux Pierre pour toute l'affection qu'il portait à l'enfant, quant à sa fille, c'était un culte.

« Ne sois pas jaloux, — disait-elle au jeune homme. — je t'aime toujours bien, mais tu ne peux pas savoir ce que j'éprouve pour Berthe. — Je l'aime pour le présent et pour le temps qu'elle a passé loin de moi. C'est un grand tort d'éloigner ses enfants et j'ai failli l'expier dûrement. Si tu savais comme je suis heureuse maintenant auprès de vous deux! Vrai, tu n'es pas trop contrarié que j'aie ramené ma fille ? »

— Bête ! — répondait-il, — je suis enchanté, au contraire : un ménage sans enfant c'est une cage sans oiseaux. Nous n'avons pas eu le temps d'en avoir encore, de ces jolis pinsons, la mignonne en est un, grandelet déjà, et dont le ramage me charme et me fait attendre l'autre avec moins d'impatience ».

Virginie était alors enceinte de trois mois.

« Et puis, vois-tu, — continuait Pierre, — à force d'être toujours en tête-à-tête, nous nous serions peut-être fatigués l'un de l'autre, on ne sait pas : tandis que désormais, plus de danger, un lien nous attache solidement. C'est fini de rire, la chaîne est rivée. Dame ce n'est pas moi qui la trouve lourde ! »

— « Que tu es bon Pierre et que tu es généreux ! »

Le dimanche ils sortaient tous les trois, lui très fier de cette jolie femme et de cette charmante enfant, elle heureuse de passer pour une bonne petite bourgeoise se promenant entre sa fille et son mari.

Lorsque Berthe était fatiguée, Pierre la prenait sur ses épaules, ce qui ravissait la petite :

« *A cou papa,* » commandait-elle impérieuse.

Et lui, docile, la portait durant des heures entières, infatigable. Ils allaient ainsi très loin, dirigeant toujours leur promenade vers les grands bois ou sur les bords de la Seine, la fillette courant dans les hautes herbes comme un jeune chevreau échappé, se roulait sur les gazons, verdissant sa belle robe blanche, ce qui faisait rire Pierre et gronder Virginie.

« Tu la gâtes trop, disait-elle, tu la perds véritablement.

— « Bah ! laisse-la courir et s'amuser, c'est la santé pour elle, que ces bains de soleil et de plein air. On respire si mal à Paris ! ».

Et le soir venu, ils regagnaient gaîment leur demeure ; Berthe assoupie sur l'épaule de Pierre, se réveillait à peine pour se déshabiller et dormait toute la nuit d'un profond et calme sommeil.

Cependant le mois d'août était arrivé et des lettres parvenaient de Bretagne, rappelant à Pierre sa promesse d'aller passer quinze jours au pays.

« Ne viendras-tu pas bientôt ? — lui écrivait sa « sœur, — j'ai si grand désir de te voir. Et père qui « se languit de toi et t'accuse déjà d'indifférence ! Il « baisse beaucoup, notre pauvre père ; si tu ne pro- « fites pas de ces vacances il pourra partir sans avoir « eu la consolation de t'embrasser. Pourquoi ne nous « parles-tu plus de ta prochaine arrivée ? Ton patron « t'a pourtant promis un congé cette année, il est « temps depuis dix ans! Dis-lui que ton vieux père et « ta sœur veulent enfin te revoir un peu. Et toi, mé- « chant frère, n'as-tu donc pas hâte d'embrasser ta « sœurette ? Va, tu me reconnaîtras à peine, je suis » une vieille fille maintenant et j'étais une petite fille « quand tu es parti. Toi aussi tu dois être bien changé « tu n'avais presque pas de barbe à ton départ. Et « puis si tu savais comme nous serons heureux! « Nous retournerons faire nos longues promenades « d'autrefois, visiter les vieux amis de Guérande, de « Batz et du Croisic qui, eux aussi, demandent après « toi. Par exemple il y a des vides dans nos ancien- « nes connaissances, beaucoup sont partis pour le « pays d'où l'on ne revient pas.

« Tu trouveras aussi des changements à Guérande; « le clocher de l'église, qu'un grand coup de brise « avait abattu a été reconstruit, mais il est moins « beau que le premier. Il y a aussi des maisons neu- « ves, trop même, car je regrette les anciennes avec « leurs antiques pignons et les sculptures naïves de « leurs façades. Nos vieux remparts résistent tou- « jours au vent du large et ils sont désormais à l'abri « de la pioche des démolisseurs, car on les a enfin « classés parmi les monuments historiques et c'est « tant mieux. Crois-tu qu'il y a quelques années, on « parlait de démolir tout un pan de murailles pour « construire je ne sais quelle usine ?

« Notre vielle bonne Scholastique te demande bien « et je crois que ton chien Pirame désire aussi ton « retour. Par exemple tu ne retrouveras plus ma « Miss, non plus que mon serin hollandais ; ils sont « partis aussi eux. Ah. qu'il se passe donc d'évène- « ments en dix années !... »

Comme Pierre pleurait en lisant cette lettre où sa sœurette avait mis toute son âme : « Eh bien pars. » lui dit Virginie, non sans un certain dépit.

— « Pas cette année encore, » répondit-il.

Et le jour même, il écrivit que l'étude ayant beaucoup d'affaires en ce moment il devait remettre son voyage à l'année prochaine.

IX

La grossesse de Virginie avançait : incapable de la

Digitized by Google

dissimuler plus longtemps, elle dut l'avouer à sa patronne qui lui déclara que, pour le bon exemple, elle ne pourrait plus la recevoir à l'atelier. Après ses couches on verrait à la reprendre, mais il ne fallait pas songer à scandaliser les autres ouvrières et surtout les clientes, par l'étalage de cette taille révélatrice. Il y allait de la bonne renommée de la maison.

Ce congé amena la gêne dans le ménage: cent cinquante francs de moins font un vide difficile à combler, dans un budget mensuel de trois cent cinquante. Les billets du mobilier étaient tous payés, il est vrai, mais Berthe grandissait et son entretien devenait plus onéreux; enfin la venue prochaine du nouvel enfant nécessitait des dépenses très lourdes et l'hiver était

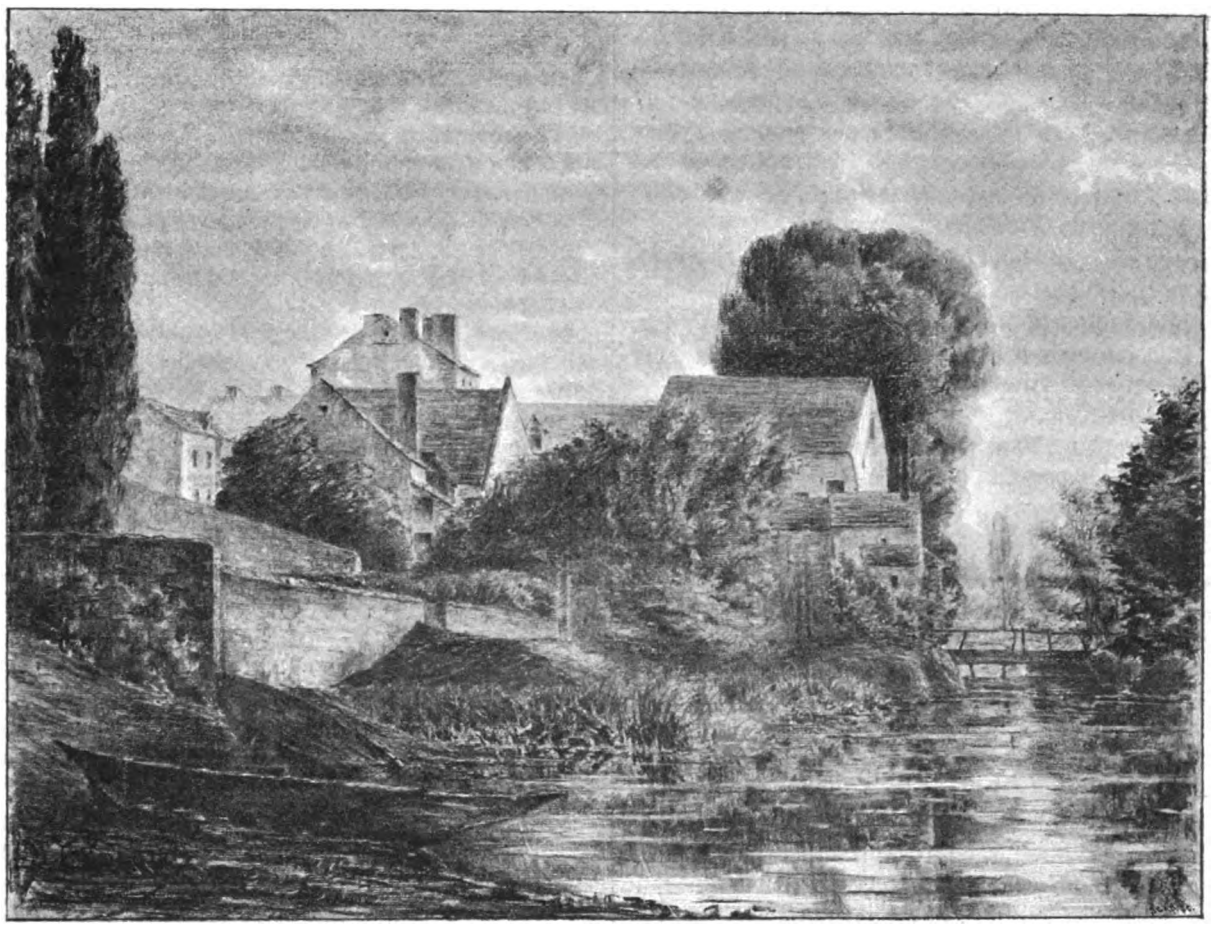

SAINT-FLORENT, PRÈS SAUMUR, *d'après un fusain de M. Ch Leroux.*

arrivé. D'abord Virginie renvoya la voisine et utilisa ses loisirs à la garde de l'enfant et aux soins du ménage, mais sa santé devenue très mauvaise dans cette fin de grossesse, lui interdit bientôt tout travail et la força de recourir encore aux services de cette voisine. La fameuse réserve entamée déjà lors du voyage d'Amiens, ne renfermait, guère plus de dix louis qu'on devait garder pour les couches. L'horizon s'assombrissait.

Dans la dernière semaine de novembre, Pierre constata un matin que tout l'argent du mois était épuisé. Cette constatation désagréable lui fit lever les yeux au plafond, geste qui de tout temps a signifié une déception profonde. Dans ce mouvement, il aperçut l'étincellement de sa panoplie, ce qui lui suggéra l'idée de vendre la vieille épée jadis découverte dans les combles de la maison de Guérande. Après l'avoir soigneusement fourbie, Pierre porta l'arme chez un marchand de curiosité de la rue Lafayette qu'il connaissait un peu comme client de l'étude, et la lui proposa. L'antiquaire examina la pièce, une bonne épée espagnole à large coquille, dans un parfait état de conservation, et en offrit cent cinquante francs au jeune homme; celui-ci accepta avec empressement, ignorant que sa rapière valait au moins vingt-cinq louis.

Pierre revint joyeusement au logis et donna la somme à Virginie:

« Cent cinquante francs de cette vieille rouillasse! s'écria la jeune femme avec étonnement; mais si tu vendais les autres? »

Digitized by Google

Il eut toutes les peines du monde à lui faire comprendre que les *autres* réunies, atteindraient difficilement le chiffre élevé de dix francs.

« Elles sont pourtant moins vieilles et plus brillantes » objecta-t-elle, mal convaincue.

Une autre agréable surprise leur était réservée : à la fin de l'année Pierre fût augmenté de cinquante francs par son patron. Il avait trouvé en outre quelques écritures qu'il faisait le soir, tandis que Virginie dont la délivrance approchait, achevait de préparer le trousseau du bébé attendu, et que la petite Berthe, bercée par l'éternelle cantilène, *les gas de Guérande*, était partie pour ce voyage de dix heures que font chaque nuit les enfants au pays des songes d'or et d'azur. Le jeune homme gagnait ses trente sous par veillée à un travail supplémentaire ; l'aisance allait donc revenir dans le ménage.

La grande question agitée entre les deux amants, était le choix du prénom à donner au nouveau bébé : Virginie, tout entière a ses souvenirs puisés dans le fond du cabinet de lecture voisin, opinait pour le noms romanesques d'Arthur, de Raoul, de Georges ou d'Adolphe ; elle trouvait Alfred très-distingué et n'aurait pas détesté Octave ou Edouard. Désirant un garçon elle ne se préoccupait pas des noms de filles. Mais Pierre se montra intransigeant ; si c'était un garçon on l'appellerait Yves-Marie, comme le grand père ; si c'était une fille, Jeanne-Marie, en souvenir de la sœurette. Sur ce point il fut inflexible. Que diable on est breton ou on ne l'est pas !

Pauvre sœurette ! ses lettres arrivaient périodiquement, plus alarmantes, chaque fois, sur la santé du vieux notaire :

« Je ne comprends pas, — écrivait-elle à son frère, « — que tu ne puisses t'échapper quelques jours pour « venir embrasser notre père : son état devient de plus « en plus inquiétant, ses forces diminuent et sa raison « s'affaiblit. L'idée qu'il ne te verra pas avant de mou- « rir le hante et l'afflige. Je ne puis admettre que ton « patron, un vieil ami de la famille, te refuse ce congé « d'une semaine dans un aussi grave moment. Et puis « voici les vacances du nouvel an, il faut en profiter. « Si je ne te savais bon et aimant, je croirais que « l'absence t'a fait oublier ceux qui souffrent toujours « ici de ton éloignement. Tu me dis que j'exa- « gère, que notre père n'étant atteint d'aucune « maladie, il n'y a pas de danger imminent et que sa « faiblesse est la conséquence de l'âge ; mais moi, je « suis certaine de ne rien exagérer, je ne me trompe « pas, malheureusement, et ne te donne pas de fausse « alerte en te criant de te hâter si tu ne veux ar- « river trop tard.

RENE HUETTE.

A suivre.

FIGURES RÉVOLUTIONNAIRES

JEAN-NICOLAS MÉAULLE

Représentant de la Loire-Inférieure à la Convention.

Jean-Nicolas Méaulle naquit à St-Aubin-du-Cormier, petite ville entre Fougères et Rennes, le 16 mars 1757 ; son père était un agriculteur important, possesseur de l'étang et d'une partie de l'ancien château de St-Aubin, acquise par lui en 1777. Sa mère, Mlle Sirel, était fille d'un procureur fiscal de la commune voisine de Mézières. Le jeune Méaulle fit ses études à Rennes et s'établit avocat à Châteaubriant, où il conquit d'emblée le premier rang au barreau ; il y épousa Mlle Peuriot, cousine du maître de poste de cette ville.

Grâce à un remarquable talent, une humeur enjouée, un excellent caractère, il devint bien vite extrêmement populaire dans le pays.

Lorsqu'éclata la Révolution il fut élu commandant de la garde nationale, puis juge, puis président du tribunal de Châteaubriant, puis administrateur du département de la Loire-Inférieure.

Il fut élu suppléant à la *Législative*, où il ne siéga pas. A la *Convention* il fut élu le premier sur la liste (2 septembre 1792).

Méaulle malgré son talent de parole, était désigné plutôt pour l'action que pour le simple discours, en raison de ses connaissances pratiques, de son expérience et de son extrême rectitude de jugement.

Méaulle, n'éprouva aucun embarras dans le procès de Louis XVI ; il refusa l'*appel au peuple* et sur la peine il se prononça en ces termes :

« Je ne puis soustraire le plus grand des coupables à la peine qu'il a méritée. Je vote pour la mort. »

Appelé plus tard à s'expliquer sur son vote, il répondit invariablement que la *Convention* avait été élue principalement et presque exclusivement *pour juger le roi*.

Le 26 février, après le pillage des boutiques à l'instigation de Marat, Méaulle demanda à la Convention de charger le Ministre de la justice de faire poursuivre les auteurs et les instigateurs de ces délits... La priorité fut accordée à la rédaction de Méaulle, à une très grande majorité.

Le 16 mai, il fit voter une motion sur les arrestations arbitraires faites dans Paris à l'instigation du parti de la Commune et le lendemain le *juge de paix* détenu, Roux fut mis en liberté.

Le 27 mai, lorsque les Girondins demandèrent la *Convention des Assemblées primaires*, que le président Isnard allait mettre au voix, Méaulle intervint avec Bazire et Bourdon pour l'en empêcher, il demanda que la déclaration des Girondins fût imprimée et envoyée aux *Français* : « ils vous jugeront ! s'écria-t-il ! »

La veille du 30 mai, Méaulle fut élu secrétaire de la Convention avec Ducas et Durand-Maillane.

Il joua un rôle important dans la discussion de la Constitution. Ce fut lui notamment qui fit voter la suppression des suppléants, (art. 9) ; il fit aussi adopter un amendement très-important à l'article 2 de ce chapitre (conseil exécutif).

Le 16 juin 1793 il fut élu membre du *comité de Sûreté*

Digitized by Google

générale ; dès le 30 le *comité du Salut Public*, composé de Barère, Delmas, Bréard, Cambon, Danton, Guyton, Treillard, le faisait nommer comme commissaire de la Convention à l'*armée du Nord* ; mais quatre jours après le décret était modifié, Méaulle était envoyé dans les départements du centre et de l'ouest pour y inviter et requérir les citoyens à prendre les armes contre les rebelles de la Vendée.

Parti le 26 au matin, Méaulle traversa plusieurs départements du centre et arriva au milieu de juillet à Ancenis, où il fit brûler publiquement des drapeaux blancs; il s'y trouva lors du passage des Vendéens à Ancenis et Varades, puis il accompagna l'armée à leur poursuite, à Chateaubriant, Château-Gontier, Fougères ; de là il rentra à Rennes, Nantes, prescrivit des mesures pour empêcher les députés Girondins cachés en Bretagne, de s'échapper par Lorient.

Dans une lettre du 2 septembre, il dit qu'on voit les soldats républicains « donner les soins les plus affectueux aux femmes et aux enfants des révoltés et partager leurs subsistances avec ces malheureuses victimes de la rébellion. » La lettre se termine ainsi : « les brigands passeront et la République restera. »

Méaulle fut ainsi que ses collègues rappelé et remplacé par Carrier (22 vend. an II) : il rentra à Paris le 1er frimaire.

A peine rentré, Méaulle fut désigné pour se rendre à Cherbourg, mission sur laquelle je n'ai pu rien savoir.

La mission la plus importante qu'il ait eu à remplir est celle de Lyon.

Le 9 nivôse Méaulle y est nommé en remplacement de Collot d'Herbois, pour y continuer l'exécution du célèbre

PORTRAIT DE MÉAULLE, *d'après le médaillon en terre cuite du statuaire Chinard*

décret de Barère du 21 vendémiaire portant que *la ville de Lyon serait détruite*.

Méaulle y arriva le 21 nivôse. Il s'opposa de tout son pouvoir aux maux qui accablaient cette malheureuse ville, et combattit les *prétendus patriotes* qui, sous l'apparence de l'excès de zèle, ne recherchaient que l'impunité du désordre et de l'arbitraire. Plusieurs lettres de Lyon adressées à la Convention, qui portent sa signature étaient dues à la plume de Fouché.

Il fut l'objet de dénonciations indirectes de la part des agents de Robespierre, mais la commission ne se laissa pas influencer par ces délations d'agents soudoyés : « il existe à *Commune-Affranchie*, s'écria Loiseau, deux députés patriotes, Laporte et Méaulle, auxquels on peut s'en rapporter. »

Méaulle et ses deux collègues de Lyon, Laporte et Fouché, se prononcèrent contre l'attentat de Ronsin. Fouché qui s'était montré cruel avant l'arrivée de Méaulle et qui cinq jours avant la nomination de celui-ci écrivait : « nous en voyons ce soir 213 rebelles sous la foudre ! », fit volte-face complète à partir de l'arrivée de Méaulle, auquel il devait sa nomination de député de la Loire-Inférieure et dont la présence à Lyon dut le gêner dans une certaine mesure.

Méaulle, d'accord avec Laporte, chercha à sauver de l'anarchie le reste de la population lyonnaise, et à raviver le commerce : Fouché, accusé par Robespierre de transiger avec l'aristocratie, fut rappelé et remplacé par Reverchon.

Le 20 germinal Méaulle, Laporte et Reverchon envoient à la Convention le résumé des opérations accomplies.

La *Commission militaire*, nommée par Fauché, Collot-d'Herbois, Montant et Fouché, et composée des juges Parrens, Lafaye, Brunière, Ferne et Corchaud avait en cinq mois condamné 1682 rebelles, acquitté 1684 prévenus, et réservé 162 cas jusqu'à la paix.

« Soyez tranquilles sur la situation de Commune-Affranchie, écrivait Méaulle ; ne croyez pas les hommes qui se présentent sous le nom de patriotes persécutés ! » C'étaient de prétendus amis de Chalier ; « nous avons entendu des bri« gands mis en jugement invoquer son témoignage, *parce « qu'il ne vivait plus !* » ajoute sa lettre.

Le *Comité de Salut Public* ne soutenant plus Méaulle, Reverchon et Laporte, ils se sentaient environnés de faux

Digitized by Google

patriotes et d'*espions* de Paris ; les mailles serrées d'un impitoyable *gouvernement occulte* enlaçaient alors la France dans toute son étendue.

Danton, pour lequel Méaulle professait une grande admiration et Philippeaux dont il avait partagé la mission en Vendée, venaient d'être arrêtés.

On ne répondait plus aux nombreuses lettres que les trois représentants adressaient à Paris, ils décidèrent d'y enyover Méaulle. Il était chargé de soumettre verbalement aux comités les résolutions adoptées qui suivent :

1° Le rétablissement du commerce à Lyon ;

2° La réduction du nombre de séquestres ;

3° Le remplacement des administrateurs concussionnaires.

Méaulle et ses deux collègues voulaient faire cesser le commerce infâme de dénonciations qui se faisait dans cette ville, sous l'inspiration de meneurs qui recevaient le mot d'ordre de Paris, pour tenir sous le sequestre environ 4,000 ménages, dont les gardiens dilapidaient tout, d'accord avec les administrateurs.

Méaulle rentré à Lyon après avoir échoué dans sa démarche, demanda à être relevé de son poste ; il reçut une mission dans l'Ain, en même temps que Laporte était, sur sa demande, envoyé aux Armées, et Reverchon dans l'Isère.

Méaulle quitta Lyon le 12 floréal an II. Pendant sa mission dans l'Ain la tranquillité fut maintenue, les persécutions,les dilapidations, les meurtres cessèrent. Méaulle voulait des lois fixes, il était avare d'arrêtés ; il ne voulait point de *gouvernement révolutionnaire ;* il regarda constamment comme une anarchie cette législation souvent contradictoire qui resultait des divers arrêtés des représentants du peuple en mission.

Méaulle fit mettre dans l'Ain plus de 200 personnes en liberté.

Par arrêté du 13 thermidor il fut envoyé dans la Drôme. Rentré le 15 fructidor à Paris, il fut, le jour même, nommé pour la seconde fois membre du *Comité de Sûreté générale*.

Ayant deux fois fait partie de ce comité, il fut mieux que qui ce soit au courant des intrigues antérieures de la famille royale, et ce qu'il y apprit le *confirma* absolument dans sa conviction de la *trahison* du roi Louis XVI.

Au 9 thermidor il s'était trouvé loin de Paris ; aux premiers symptômes de réaction, qui suivirent le 9 thermidor, il combattit courageusement dans la Convention les tendances rétrogrades, notamment le 25 fructidor, le 12 nivôse et le 9 ventôse.

Méaulle avait voté la mise en accusation de *Carrier*, mais il combattit le projet de décret tendant à renvoyer devant le *Jury Criminel* de Maine-et-Loire les complices de Carrier, acquittés par le tribunal révolutionnaire.

« Le jugement, dont il s'agit n'est plus, dit-il, du ressort de la législation, ni des tribunaux, il n'y en a d'appel qu'à la postérité ! »

L'impression du discours de Méaulle fut décrétée.

Méaulle obtint qu'on exemptât des poursuites les militaires qui n'avaient fait qu'obéir à des ordres qu'ils devaient exécuter en vertu des lois de la subordination, 1er floréal.

Le 21 Mars 1795 Méaulle demanda que la *Constitution*, dont il était un des sept signataires au *Moniteur*, fût gravée sur des tables de marbre et exposée dans les places publiques.

Malgré la vive opposition de Thibaudeau qui redoutait une *municipalité* élue pour Paris, il triompha à l'unanité de svoix et une commission de onze membres fut établie pour préparer sans relâche les lois organiques. (1er germinal an III).

Au 12 germinal Méaulle, ferme et corrrect, continua à résister à la poussée réactionnaire. Il apposa sa signature le troisième sur la demande d'appel nominal de Lecointre.

Quelques jours auparavant il avait fait supprimer le *tribunal militaire* illégalement établi par les représentants à Arles.

Le 5 fructidor, après l'adoption du projet de *Constitution* des onze, il obtint que cette commission rédigeât une *Adresse* au peuple français pour être envoyée aux départements avec la Constitution (23 août 1795).

Après les journées de *Vendémiaire* il demanda que les arrestations arbitraires cessassent, et lutta pour la liberté de la presse, mais vainement : « le règne des lois est arrivé, s'écria-t il... jamais la vengeance ne sera le plaisir des républicains. La maxime qui fait une vertu de cette passion féroce et sanguinaire, n'appartient qu'aux royalistes. »

Le 29 il obtient que les représentants en mission soient expressément chargés de faire arrêter et traduire les assassins des *Compagnies de Jésus* et des *Compagnies du Soleil* devant les tribunaux.

Le 22 octobre (13 brumaire) il demanda qu'on relaxât trois mariniers de Nantes, gémissant encore dans les fers pour avoir prêté leurs bateaux en vertu d'une réquisition de Carrier ; il obtint que la question fût généralisée et renvoyée au comité de législation.

Le même jour il flétrit éloquemment les assassins fanatiques du midi et notamment de la Haute-Loire, malgré les furieuses interruptions de la droite !

Le 2 brumaire (24 octobre) il fit adopter un important amandement au projet de Tallien sur l'amnistie des émigrés.

Le même jour il demanda que l'abolition de la peine de mort proposée par Baudin, ne fût votée qu'après la paix.

« Si l'on déporte les royalistes et les fanatiques pendant la guerre, dit-il, les Anglais nous les revomiront dans la Vendée ! »

Le 3 brumaire soir, *Bourdon* ayant demandé qu'on fit amener le nommé Yvon, pour déposer sur la mission reçue des agents de Robespierre de livrer *Lille* à l'ennemi, Méaulle demanda et obtint l'ordre du jour.

L'attitude correcte et courageuse de Méaulle à la convention reçut la plus belle des récompenses et la plus indiscutable des approbations : il fut réélu par l'Assemblée électorale de la Loire-Inférieure.

On lui donnait comme collègues, Cambacérès, Merlin de Thionville, Merlin de Douai, Laréveillère-Lépeaux et Villers.

C'était la ratification donnée par ses commettants à son vote dans le procès du Roi, à son attitude sage aux armées de Vendée, à sa modération à Lyon, à son énergique résistance à la réaction depuis le 9 thermidor.

Il alla s'asseoir aux Cinq-Cents. Il y prit surtout la parole sur des matières spéciales et fut chargé de plusieurs rapports importants comme membre du comité de Législation. Il figura dans les discussions sur les *Tribunaux des Prises* et proposa le *premier* la successibilité des enfants naturels, qu'il fit voter le 21 germinal an IV ; il fit expurger l'Assemblée électorale de Rennes où 3.000 royalistes s'étaient illégalement introduits; enfin il fit prévaloir plusieurs amendements constitutionnels.

Il quitta la législature par la voie du *Sort* et fut envoyé

Digitized by Google

comme *Commissaire* (Préfet) dans la Meuse-Inférieure, département constitué en 1795.

Il se fit si bien apprécier dans son administration à Maestricht qu'il fut désigné par ce département pour sieger au *Tribunal de Cassation*.

Là il eut plusieurs fois l'honneur d'être élu président par ses *collègues*.

Mais le coup d'Etat de brumaire ayant aboli l'élection des juges, Méaulle rentra tout simplement dans le barreau.

A partir du 9 prairial an VIII, on le voit exercer les fonctions d'avocat au tribunal de Cassation qu'il présidait les années précédentes.

La présence de ce magistrat républicain, qui avait su résister aux thermidoriens comme aux terroristes gênait le premier consul qui lui fit dire qu'il ne pouvait demeurer dans la capitale et lui donna le choix entre l'exil ou le poste de commissaire du gouvernement près le tribunal criminel de l'Escaut (fin 1800). Méaulle dut accepter cet éloignement.

Ayant poursuivi dans l'Escault les garroteurs et chauffeurs, dont il parvint à exterminer entièrement les bandes fanatiques, la République le décora pour cela au mois de mai 1802.

Après la proclamation de l'Empire il resta à l'écart de la politique (1804). En 1813 on le retrouve Procureur général près la haute Cour de Hambourg, département des Bouches de l'Elbe. Après la chute de l'Empire il se retira à Gand, avec sa femme. Au retour ne l'île d'Elbe, il demanda un passe-port pour rentrer en France: il lui fut répondu par son incarcération. Mis en liberté, il passa les Cent Jours à Paris, refusa le poste de Conseiller à la cour de Rennes, et fit valoir ses droits à la retraite. Il informa Carnot des relations secrètes existant entre Fouché et la Cour réfugiée à Gand; son ancien ami *des Comités* l'accueillit avec la plus flatteuse familiarité, mais ne tint malheureusement pas compte de cette communication.

Au retours des *Bourbons*, il se retira dans la maison paternelle à Saint-Aubin du Cormier, espérant y finir ses jours.

Mais la loi dite d'*Amnistie* du 12 janvier 1816 le força de quitter la France. On considéra comme adhésion au gouvernement des Cent-Jours, sa nomination de *Conseiller*, qu'il avait refusée, et sa liquidation de *retraite*, dont ni lui ni ses descendants ne touchèrent jamais un centime.

Il se retira définitivement à Gand, avec sa femme et son fils Félix qui s'y fit recevoir docteur en droit, et de qui je tiens la plupart des détails de cette biographie, ses *notes* ayant été remises par sa volonté à mon père, pour lequel il avait ainsi que pour ma mère et pour moi-même, enfant, une prédilection particulière.

Pendant ce temps son fils Hyacinthe se faisait inscrire au barreau de Rennes, dont il devint plus tard le bâtonnier et dont il est aujourd'hui le doyen.

Chose étrange, ce fut seulement dans l'exil que mon bisaïeul put s'occuper de ses intérêts pécuniaires: il s'y fit agriculteur, comme son père, et dirigea avec succès deux exploitations agricoles établies sur des *schorres* le long de la rive gauche de l'Escaut; il fut nommé président d'une association de propriétaires de *palders* et s'acquitta pendant dix années de ces modestes fonctions avec une infatigable activité.

A son décès qui eut lieu à Gand le 17 octobre 1826, le journal de cette ville fit de lui un touchant éloge: « doué de l'antique éloquence, sans recherche dans sa vie comme dans « ses discours, Méaulle pensa constamment à sa patrie plus « qu'à ses amis, à ses amis plus qu'à lui-même.

« Un beau talent que couronnait l'intégrité la plus pure « lui attira la considération générale et cette considération « survécut contre l'usage à la perte de son emploi ».

(Journal de Gand, n° du 11 octobre 1826)..

Le profil de mon bisaïeul que j'ai remis à la *Revue de Bretagne et d'Anjou*, est la reproduction d'une terre-cuite du statuaire *Chinard* qui lui avait demandé la permission de faire son *médaillon*, pendant sa mission de Lyon, il est d'une ressemblance frappante.

Voici du reste son portrait en prose dû à la plume de mon grand oncle Félix Méaulle:

« Doué d'une figure noble et expressive, fortement constitué, (brun, teint coloré, visage plein, taille 1 mètre 75 c.) il était apte à tous les exercices du corps, bon cavalier, nageur extraordinaire, piéton infatigable, affectueux, indulgent, il était adoré des siens et chéri de tous ceux qui l'approchaient.

« Sa voix était souple et puissante, son éloquence était brève et chaude, son attitude imposante, son geste très animé. Il avait tout ce qu'il faut pour briller dans les *Clubs*, mais il s'était interdit de les fréquenter ».

La biographie la plus consciencieuse de Méaulle est celle de *Levot* (biographie bretonne, Vannes, *Cauderan* 1857).

Quant aux autres, elles sont remplies d'erreurs inexplicables; c'est ainsi qu'on lui attribue dans l'*Ain* les actes de ses successeurs, et à *Lyon* ceux de ses prédécesseurs; qu'on lui prête aux Cinq-Cents (19 mars) un discours que ni lui ni personne n'a jamais fait; qu'on le fait valoir contre Robespierre au 9 Thermidor alors qu'il se trouvait dans l'Ain, qu'on le fait substitut à Bruxelles alors qu'il est Procureur général à Hambourg etc., etc.

Les propriétés que les parents de Méaulle et de sa femme possédaient longtemps avant la Révolution sont encore entre les mains de sa famille, notamment celle de St-Aubin, de Mézières (Ille-et-Vilaine) et de St-Vincent-des-Landes (Loire-Inférieure). Ceci dit pour répondre à une attaque *ridicule* de la *Biographie* des émigrés de Leipzig (1807); son crime aux yeux des émigrés c'est d'avoir voté la mort de Louis XVI: cet acte ne lui inspira jamais aucun remords; il délarait à son fils, sur ses vieux jours « qu'il s'était consi« déré comme un juré chargé de juger un homme accusé « d'assassinat, qu'il ne pouvait donc accepter l'épithète de « *régicide*, pas plus que le juré qui a condamné l'assassin « à mort ne peut accepter l'épithète d'*homicide*.

LÉON DE MONTLUC.

BIBLIOGRAPHIE

L'âme des choses, par Charles Fuster, un volume, chez Monnérat, rue de Lille, à Paris. Prix : 4 fr.

—

Littré définit ainsi le mot chose : *Désignation indéterminée de tout ce qui est inanimé*. M. Charles Fuster intitule son nouveau volume : *L'âme des choses!* Est-ce donc que, par un privilège de poète, en une vision plus aiguë que celle des physiciens et des chimistes, M. Fuster a su pénétrer au fond des choses, et que ses vers nous seront comme un écho de leur âme entendue? Par ces temps d'outrances matérialistes, cette fantaisie ne nous déplairait point, quand les êtres ont perdu

Digitized by Google

l'âme, qu'un poète ait découvert celle des choses ! Mais ce n'est pas ainsi que le poète a compris son titre et l'épigraphe du volume nous l'explique clairement :

Sous les choses qui n'ont pas d'âme,
C'est encor notre cœur qui bat.

Dans *L'âme des choses* de M. Fuster, c'est l'âme du poète que nous allons écouter :

Où que j'aille, quoi qu'on me montre,
Quoi que je tienne dans la main,
C'est encor toi que je rencontre,
O pauvre et vaste cœur humain.

PORTRAIT DE M. ALBERT DURAND

∴

Elles sont nombreuses, les choses qui ont ému l'âme du poète et dont la vision a déterminé chez lui la vibration artistique qui se résout en sons, en chant, en poésie. *L'or, L'osier, Le feu, La pourpre, Le blé, La boue, Le fer, Le roseau, Les cordages, La résine, Le marbre, La chair, L'eau, La lumière...* et tant d'autres.

Dans sa tendresse pour les enfants, pour qui jamais on ne saurait se montrer assez tendre, M. Fuster prête à *l'osier* le regret ardent de la vie, l'osier *qui fait les berceaux.*

Je suis l'osier, j'attends, je regarde, j'écoute,
Et les petits enfants gazouillent dans mes bras.
Mais, muet que je suis, je ne leur réponds pas :
Si je leur répondais, ils m'aimeraient sans doute.

Pourraient-ils m'aimer, eux, comme je les aimais?
N'importe ! quand on aime, on a donné son âme.
Au lieu que d'être osier, que ne suis-je homme ou femme ;
Les petits enfançons ne pleureraient jamais.

Au *blé*, c'est le poète qui parle, lui conseillant de rester plus longtemps dans la terre pour y puiser plus de sève, afin de fortifier les muscles et les cerveaux des névrosés modernes. *La feuille*, elle, parle à Dieu et lui demande de renaître dans un monde où il n'y aura plus de poitrinaires qui meurent à l'automne, après une promenade dans les allées. On voit que cette feuille est classique et qu'elle a lu son Millevoye. Cette *dépouille de nos bois* accepterait comme pis aller de choir sur la tombe des amants.

Je leur murmurerai l'écho de leurs serments,
Je serai leur musique en ce sommeil suprême.

Dans une des plus jolies pièces du volume, *Le vent*, c'est un rêve de Pizarre qui nous est raconté. Le conquérant invoque le vent à son aide pour le pousser vers les guerres et les conquêtes ; et le vent ne souffle pas. Il insiste :

« C'est Dieu que je porte là-bas.
Sauveur des âmes immortelles,
Je vais dompter les infidèles »
— Le vent ne soufflait toujours pas.

Mais une voix se fait entendre,

Et la voix disait : En ce monde
Que seul l'amour divin féconde,
Ni gloire ni sang ne me plaît.

Pâle et bénissant sa Madone,
Pizarre répondit : « Pardonne,
C'est pour aimer que je vais là :

L'infidèle sera mon frère.
O vent, resteras-tu contraire?..
— C'est alors que le vent souffla.

Parmi les meilleures pièces, je note encore *Le bois*, une sorte d'apologue agrandi par le lyrisme, un dialogue entre le bois et l'acier du couteau ; *la vitre* qui, clémente à la convalescence printanière du jeune homme, chaque jour, à mesure que plus de santé lui vient, lui envoie plus de lumière; la bonne vitre qui doit éclairer ses amours.

Au-dessus de mon lit une femme se penche ;
Elle a dit : « je t'adore » ou bien : « vous allez mieux? »
La vitre brille et rit, joyeuse et toute blanche :
Blanc comme elle, comme elle aussi je suis joyeux.

Joyeux d'aimer sans pleurs, de respirer sans râle,
De m'être consolé tout en me guérissant
Et de voir, à travers la vitre claire et pâle,
Renaître la douceur du ciel convalescent.

Combien d'autres pièces ne pourrais-je pas citer qui m'ont charmé à la première lecture et que je relis avec plaisir. J'en indiquerai deux encore.

La première a pour titre : *La poussière.* L'auteur passe en revue tout ce qui est glorieux, puissant, poétique, charmant, tout ce qui fait battre les cœurs, excite les ambitions et les luttes humaines et sur chacune de ces évocations de la pleine vie, il jette, comme une menace de mort, ce lugubre refrain :

Poussière, poussière, poussière !
La poussière prendra mon cœur, prendra ma main ;

Digitized by Google

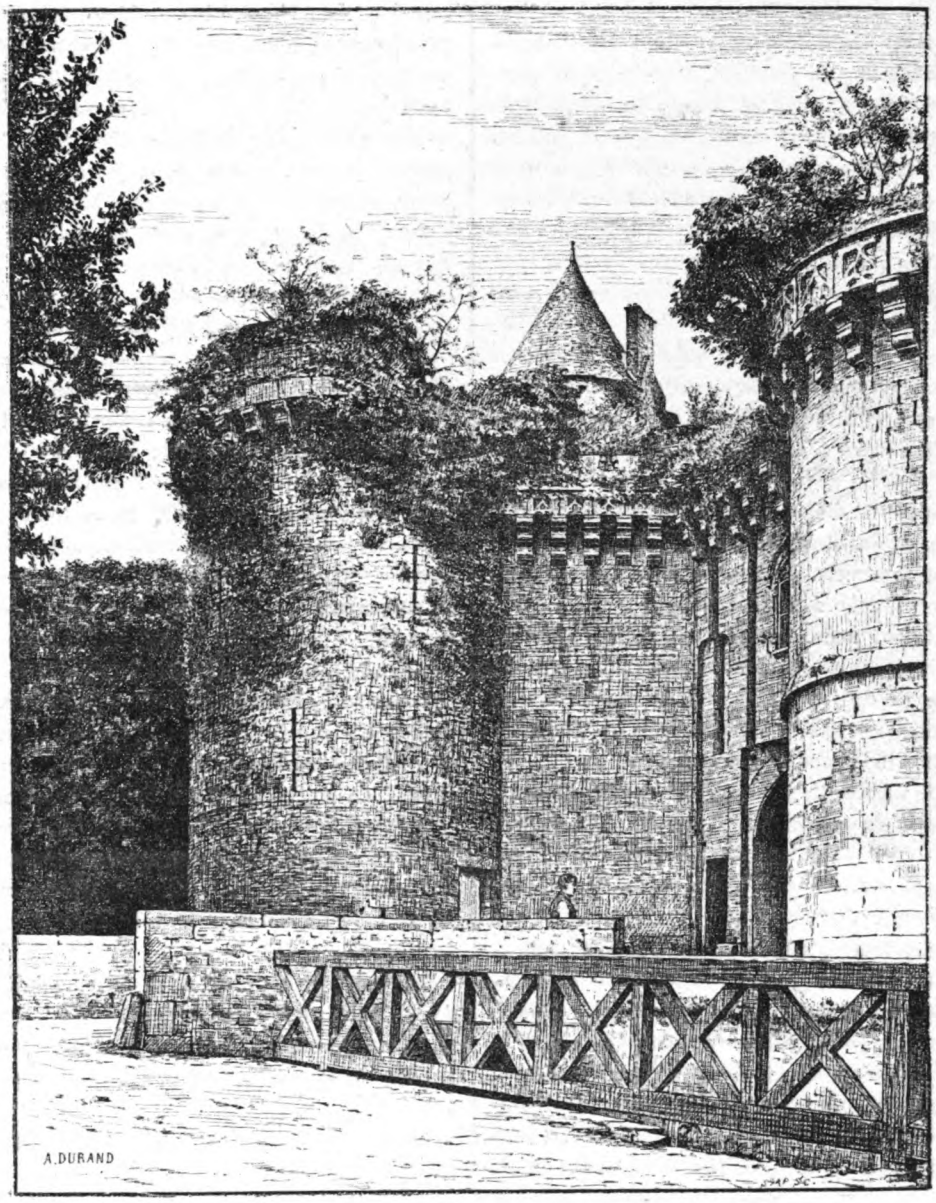

UNE PORTE DE FOUGÈRES, *dessin à la plume de M. Albert Durand.*

Nul ne peut pour la fuir revenir en arrière,
Et ces vers que j'écris que seront-ils demain :
Poussière, poussière, poussière !

La seconde s'appelle : *Le nom.* C'est le nom de Jeanne que le petit Breton Ello a écrit sur l'écorce d'un arbre. Jeanne est morte, pendant qu'Ello était au service ; de retour au pays, le soldat veut effacer le nom de la morte avec ses dents :

Pendant tout le matin et toute la journée,
Des larmes dans les yeux, de la sueur au front,
Ello continua sa morsure acharnée
Pour effacer le nom de Jeanne sur le tronc.

Mais Ello a beau s'acharner, le nom ne veut pas disparaître.

L'arbre a gardé le nom de Jeanne. Ello de même.
Seulement, m'a-t'on dit, il vient très rarement
Pour y chercher encor la souffrance qu'il aime,
S'asseoir près du nom triste et sous l'arbre dormant.

Ce nom, il le retrouve en sa propre mémoire.
Nul n'a pu le guérir, il tombe de langueur,
Et toujours attendant le sommeil sans y croire,
Ello baise le nom de Jeanne dans son cœur.

***

Digitized by Google

Par les citations que j'ai faites et la courte analyse des pièces que j'ai donnée, il est facile de voir les qualités, et aussi les défauts, de cette poésie jeune, franche, chaude, éclatante.

Une très grande impressionnabilité caractérise d'abord l'auteur dans la première phase de la composition. Les *choses* le sollicitent et l'émeuvent très vivement, trop vivement peut-être, et, au hasard, un peu toutes les choses. Sans trop réfléchir si la matière est digne d'être ciselée, le poète se jette sur elle et s'en empare et la travaille. Il ne s'y attardera pas d'ailleurs ; comme le choix, chez lui, le travail est rapide ; il est effervescent. Le ciseau a parfois des instincts heureux qui se fixent en un détail exquis et suffisent à prouver l'artiste ; parfois aussi des négligences, qu'un peu de patience aurait corrigées, révèlent la trop grande hâte de l'ouvrier.

Le poète ne nous semble pas encore absolument maître de son vers. S'il y enferme plus de réelle poésie que beaucoup des *jeunes* d'aujourd'hui, il a moins de souplesse que plusieurs d'entre eux ; et s'il dit plus de choses, toujours, il les dit moins bien parfois.

Beaucoup de poésie est diffuse dans ce volume ; elle gagnerait à se condenser en des strophes plus solidement construites vers leur fin ; et à se concentrer sur les rimes que le poète prend trop souvent en dehors de l'idée-mère.

Les rimes sont pour nous, dans les vibrations poétiques, comme les nœuds dans les cordes sonores. La poésie de M. Fuster manque de ces nœuds et se prive ainsi de toutes les harmoniques résultantes, d'où parfois un peu de sécheresse et un manque d'amplitude dans la résonnance.

La langue de M. Charles Fuster est claire et sans afféterie ; elle ne sacrifie jamais au goût du jour et ce n'est pas un mince mérite chez l'auteur, si jeune, d'avoir su se contenter pour exprimer l'âme des choses de la bonne vieille langue des vieux.

On ne saurait trop louer aussi les qualités que j'ai déjà signalées, de jeunesse, de franchise, de chaleur et d'éclat ! Qui sait si plus de perfection qu'on pourrait peut-être demander à l'artiste, ne lui enlèverait pas tous ces charmes ! Qui sait si ce n'est pas la vraie poésie, celle qui s'échappe bouillonnante et s'épanouit libre sans souci des entraves. Qu'importent ces règles d'un jour faciles à observer, mais que peut dédaigner, sans doute, celui qui se sent assez fort pour rire de la mode. La vérité était nue dans la fable ; la poésie ne gagnerait-elle pas souvent à être moins habillée ?

La bonne et saine poésie de M. Fuster m'a charmé dans la sobriété de ses ajustements.

Louis Tiercelin.

—

Librairie Alphonse Lemerre. — *Auguste Brizeux et l'idée bretonne*, par Henri Finistère, 1 vol. in-18, prix 2 francs. — *La mort de Brizeux*, poème, par Louis Tiercelin.

—

Librairie des Bibliophiles. — *Rimes blondes et chansons noires*, poésies avec un dessin de E. Picou, 1 vol. in-18, par Thomas Maisonneuve.

—

Les fêtes de Brizeux ont donné naissance à quantité de brochures en vers ou en prose, toutes en l'honneur de *Marie*. Parmi les études bibliographiques je place au premier rang celle que M. Henri Finistère a fait paraître sous le titre : *Auguste Brizeux et l'idée bretonne*. Cette étude est aussi complète que possible et résume admirablement tout ce qui a été écrit sur le grand poète breton. L'auteur a puisé à larges mains dans les notes d'Auguste Barbier, recueillies après sa mort par Henri Blaze de Bury, en quoi il a été bien inspiré, car le poète des *Iambes* avait été durant longtemps le confident le plus intime du poète de *Marie*. C'est lui qui nous a révélé le premier, je crois, le nom de la jeune paysanne que Brizeux devait immortaliser : elle s'appelait Marie-Anne Pelann (Marie Fleur de blé mûr) ; c'est encore par lui que nous avons su qu'à son retour d'Italie, Brizeux obtint sous le ministère Villemain et grâce aux bons offices de MM. Alfred de Vigny et Dittmer une pension de 2,400 francs qui, grâce à Lamartine, s'accrut bientôt de 1,500 francs. « Le poète de *Jocelyn*, dit M. Blaze de Bury, goûtait infiniment *Marie*. « Vous connaissez M. Brizeux », nous dit-il un jour, « quel homme est-ce ? Il doit avoir de la fortune ; les vers ne sont jamais un gagne-pain. — De la fortune ! pauvre Brizeux, il a pour vivre une pension de 2,400 francs qu'il touche, je crois, moitié sur les fonds de l'instruction publique et moitié sur la caisse de l'intérieur. » A cette révélation inouïe, Lamartine eut un sursaut. Je le vois encore se levant de son fauteuil et arpentant la chambre, en s'écriant les bras en l'air : « Deux mille quatre cents francs ! Un pareil poète ! » Il réfléchit un moment, puis reprit : « Pensez-vous qu'il me soit permis d'intervenir pour améliorer cette situation ? » J'allai en causer avec Barbier, et trois jours après nous vînmes ensemble, mais le cher grand homme n'avait pas attendu si longtemps, et lorsque Barbier lui tendit la main en le remerciant de sa bonne volonté : « J'ai vu les ministres, nous dit-il de sa belle voix résonnante et de son bon sourire. Il est convenu qu'à dater du mois prochain, la pension de M. Brizeux sera augmentée de quinze cents francs. »

Ces anecdotes ne sont pas un des moindres attraits du livre de M. Finistère, qui, soit dit en passant, est un petit chef-d'œuvre typographique. Il sort des presses de M. Alphonse Le Roy, imprimeur à Rennes, lequel n'en est plus à faire ses preuves.

Ajoutons que l'étude de M. Henri Finistère a obtenu le premier prix au concours de la *Pomme*.

—

Ne quittons pas Brizeux sans dire un mot du poème que M. Louis Tiercelin a composé à l'occasion de l'érection de sa statue et dont nous avons publié un court fragment dans notre numéro des 8 et 9 septembre. A la vérité, ce poème n'est qu'un dialogue entre Brizeux et Marie, mais un dialogue exquis où passe et repasse, comme la navette dans la toile du tisserand, le souvenir des épisodes divers qui sont le charme durable du poème de *Marie*. Les stances qui le terminent et que le poète met dans la bouche de la jeune fille du Moustoir sont tout à fait remarquables et font le plus grand honneur au talent de M. Tiercelin. En voici quelques-unes que nous citons avec plaisir :

Poète, dors en paix. La Bretagne est fidèle.
Elle ouvre largement ses bras à l'avenir.
Mais fière du passé que rien ne peut ternir,
Elle saura veiller sur ses fils autour d'elle.

Digitized by Google

Elle a comme autrefois ses robustes marins,
Et ses fiers paysans avec ses braves prêtres...
Tous y veulent garder, ainsi que leurs ancêtres,
Les mêmes libertés avec les mêmes freins.

Nos femmes — la Bretagne est souriante en elles ! —
Ont encor leurs fuseaux avec leur chapelet ;
Et nos petits enfants y boivent le bon lait
Qu'on tette au sein et mieux aux lèvres maternelles.

Notre Bretagne, elle a ses poètes encor !
Et pendant que tressant couronnes et guirlandes,
Elle t'offre en nos mains les fleurs d'or de ses landes,
Ils effeuillent vers toi leurs rimes, ces fleurs d'or.

—

Nous publions aujourd'hui, en tête de la *Revue*, une poésie extraite des *Rimes blondes et chansons noires*, de M. Thomas Maisonneuve. Dans ce recueil qui fait suite aux *Printanières* et à la *Chanson de la Jeunesse*, l'auteur « rompant avec la routine ordinaire des consonnances alternées » n'a rassemblé que des pièces « où les rimes se suivent et se ressemblent. » Il veut dire par là qu'elles sont toutes féminines. Il y a déjà longtemps qu'on a tenté d'acclimater chez nous cette musique nouvelle du vers. Théodore de Banville pour qui la prosodie n'a plus de secret, s'y est exercé et comme toujours nous a donné des strophes curieusement ciselées, mais quelque talent qu'on y dépense, on ne parviendra jamais à égaler dans ce genre l'harmonie des vers alternés. Pour être franc, je dirai même que cela n'est pas musical — du moins pour mes oreilles. A présent je suis prêt à reconnaître le talent dépensé par M. Thomas Maisonneuve dans ses *Rimes blondes et chansons noires*. Il y a notamment, dans les rythmes brisés des stances fort réussies et d'un joli mouvement. Celles-ci, entre autres :

Le baiser donne ses paresses,
Et, dans les alcôves discrètes,
Secrètes,
Se suivent toutes les caresses.

—

Sous les branches à demi vertes,
Les gerbes roses sont ouvertes
Dans les ravines ;
Et l'on entend, sous les ramures,
Des baisers, mêlés aux murmures,
De voix divines.

—

N'importe, je conseille à M. Thomas Maisonneuve de revenir sans honte aux sentiers battus de ses *Printanières*, ne fût-ce que pour donner satisfaction à son maître Aristide Hignard qui lui disait que deux quintes de la même nature ne doivent pas se suivre.

L. S.

LETTRES ET ARTS

La Dépêche bretonne. — Un nouveau journal vient de paraître à Rennes, sous le titre de *La Dépêche bretonne*. Il a pour rédacteur en chef notre collaborateur et ami, M. Ad. Orain, et pour inspirateurs MM. Emile Récipon et Pinault, députés d'Ille-et-Vilaine. En voici le programme : « Patrie, paix, travail et liberté, ces quatre mots renferment tout notre programme. Indépendants et profondément patriotes, nous plaçons les intérêts de la France au-dessus de tout et combattons sans trêve ni merci cette politique de divisions qui ruine et épuise notre malheureux pays. Nous voulons que la République soit ce qu'elle devrait être, un gouvernement réellement national, celui de la concentration de toutes les forces vives de la nation. Résultat qu'on n'obtiendra qu'en entrant résolument dans une voie d'apaisement et de réparation. Nous défendrons donc un programme de pacification au point de vue religieux et au point de vue politique. Au point de vue religieux, nous demanderons que les lois sur l'instruction primaire soient révisées et qu'il ne soit plus, à l'avenir, possible de laïciser une commune sans l'avis du conseil municipal. Ennemis de la guerre, nous voulons conserver la paix, mais une paix digne et honorable, et nous lutterons contre ceux qui chercheraient à entraîner la Nation dans de nouvelles aventures. Protecteurs du travail et absolument convaincus que la meilleure politique est celle des intérêts de ce pays, nous nous occuperons avec le plus grand soin de toutes les questions agricoles et industrielles qui intéressent notre département. Sincèrement dévoués à tous les travailleurs, nous ouvrirons nos colonnes à leurs justes réclamations. Attachés aux libertés conquises par nos pères, nous serons toujours les défenseurs résolus des principes de 1789. »

Nous souhaitons bonne chance et longue vie à la *Dépêche bretonne*.

—

Anthologie des poètes bretons. — MM. Louis Tiercelin et Guy Ropartz préparent pour le commencement de l'année 1889 une anthologie des poètes bretons dont le titre sera : *Le Parnasse breton contemporain*. L'idée est excellente et nous ne pouvons qu'y applaudir. Comme le disent nos deux confrères dans une circulaire que nous avons sous les yeux, « le mouvement littéraire et poétique en Bretagne a pris, au cours de ces dernières années, une importance qui n'a échappé à personne et qui nous paraît digne d'attention. Il nous semble superflu d'insister sur l'intérêt de cette publication qui, ne dût-elle servir qu'à grouper nos poètes, aurait déjà acquis des droits à l'estime des lettrés de notre province. » Chaque poète, ajoute la circulaire, devra faire parvenir avant le 1er novembre 1888 (à M. Tiercelin, à Rennes, ou à M. Ropartz, 11, rue Yvon-Villarceau, à Paris), quelques pièces inédites et autant que possible sur un sujet breton. Ces pièces seront soumises à un comité qui prononcera sur l'admission ou sur le rejet, qui sera annoncé immédiatement à l'auteur. Ce recueil étant destiné à être mis entre toutes les mains, toute pièce immorale, antireligieuse ou politique sera rigoureusement écartée.

Le prix du volume qui paraîtra à la fois chez un éditeur breton et chez un éditeur parisien est fixé à 6 fr.

—

Tapisseries anciennes. — Une importante vente de tapisseries anciennes, garnissant le château du Plessis-Macé (Maine-et-Loire), a eu lieu la semaine dernière. Ces tapisseries, provenant de l'abbaye de Ronceray, ont atteint les prix suivants :

Panneau des fabriques de l'Artois (quinzième siècle), où des

Digitized by Google

compositions à double entente représentent des scènes de l'histoire sacrée : chaque sujet est accompagné d'un quatrain, 7,600 fr. à M. Siegfried ; panneau : Moïse frappant le rocher, et les israélites ramassant la manne, 4,600 fr. à M. Jumel ; panneau divisé en deux compartiments : la Cène et la Crucifixion, 3,350 fr. à M. Lévy ; partie de panneau représentant un épisode de l'histoire de saint Gervais, évêque de Paris, 3,200 fr. à la manufacture des Gobelins ; panneau à deux compositions représentant deux fils d'Israël noyés, et des animaux s'agenouillant devant un abbé, 5,700 fr.; panneau de la même suite, représentant le miracle de saint Grégoire, 5,400 fr.; panneau à deux compositions, représentant un communiant puni pour s'être présenté à la sainte table sans absolution, et un prêtre immonde qui, pendant la messe, fut brûlé devant les assistants, 4,650 fr.; panneau à deux sujets : démoniaque recevant la communion, et un non croyant dont le cheval s'agenouille devant le saint-sacrement, 3,550 fr.; un autre, représentant une femme devant des ruches d'abeilles, et un homme soufflant le feu sous une chaudière, 4,100 fr.; un panneau tapisserie des Gobelins, représentant l'hiver, scène d'intérieur, personnages jouant ou se chauffant, 8,700 fr.; un autre, représentant le Printemps : paysans conduisant des chariots ou semant des graines, 8,100 fr.; autre panneau, représentant les vendanges, 9,200 fr.

Parmi les tapisseries des fabriques de Lille (époque Louis XIV), une kermesse flamande, d'après David Téniers : paysans mangeant, chantant et causant ou dansant au son de la cornemuse, 12,700 fr. à M. Jumel ; panneau représentant des joueurx de boule dans un paysage, d'après D. Téniers, 7,500 fr. à M. Lowengard ; un autre : Joueurs de cartes, 5,750 fr., etc.

—

Brizeux mis en musique. — En rendant compte des fêtes de Lorient, nous avons oublié de parler des poésies de Brizeux mises en musique par notre cher compatriote, M. Emile Durand, l'auteur populaire du *Biniou*. Ces poésies sont au nombre de sept. C'est d'abord le *Combat de Saint-Patrick*, puis les *Goëlands*, la *Chaumière*, la *Chanson de l'Ermite*, les *Chants du Pâtre et de l'Oiseau*, et enfin *Monsieur Flammick*. Nous attendrons pour apprécier la musique de M. Durand que ces morceaux soient édités, ce qui aura lieu prochainement. Qu'il suffise aux lecteurs de savoir qu'ils ont obtenu un succès considérable au théâtre de Lorient.

Ajoutons en finissant que ce n'est pas la première fois que Brizeux tente un musicien. Victor Massé, en revenant de Rome, avait mis en musique toute une suite de ses poésies qui ont paru depuis et sont en vente encore chez l'éditeur Grus, sous le titre de *Chants bretons*.

Notre ami Bourgault-Ducoudray a également traduit les *Goëlands*.

—

Le dixième preux. — M. Siméon Luce communique à l'Académie des Inscriptions un mémoire relatif à l'histoire de Du Guesclin qu'il appelle le *dixième preux*.

Vers la fin du moyen-âge, suivant M. Luce, un dixième personnage est venu s'ajouter aux neuf héros célèbres dans le poème de Jacques de Longuyon, composé vers 1312 et intitulé : *Les Vœux du Paon*. Ces neuf héros étaient Hector, Alexandre, Josué, David, Judas Macchabée, César, Arthur de la Table Ronde, Charlemagne et Godefroy de Bouillon. Un ouvrage, publié à Abbeville en 1487, porte le titre suivant : *Le Triomphe des neuf preux... avec l'ystoire de Bertrand de Guesclin* et nous montre que le héros breton avait alors conquis dans la légende la même place que les neuf preux.

—

L'incident de Pontivy. — Nous avons fait allusion dans notre dernier numéro à une lettre de M. Durocher, parue dans le *Voltaire* à la suite des fêtes de Pontivy. Depuis, M. Durocher, pour se donner de l'importance et ridiculiser le conseil municipal de Pontivy, avait envoyé des notes à différents journaux, où il était dit que ce conseil municipal s'était réuni en séance extraordinaire pour *flétrir le journaliste qui, après avoir banqueté aux frais de la ville, n'avait pas eu la reconnaissance de l'estomac*. Nous trouvons dans les journaux de Bretagne la lettre suivante adressée par M. le maire de Pontivy à ceux de nos confrères qui avaient publié les notes de M. Durocher.

Pontivy, le 8 *octobre* 1887.

Monsieur le Directeur,

Jamais le conseil municipal de Pontivy n'a *flétri le journaliste qui, après avoir banqueté aux frais de la ville, n'a pas eu la reconnaissance de l'estomac*.

Votre bonne foi a été surprise.

Aux insinuations injurieuses contenues dans un article de M. Léon Durocher et publié dans le *Voltaire* du 13 septembre, le conseil municipal a répondu *qu'il ne se sentait pas atteint par les imputations du correspondant du « Voltaire » et, confiant dans le bon sens public pour en faire justice, il a passé à l'ordre du jour*.

Voilà, Monsieur, exactement ce qui s'est passé. Ainsi rectifiée, l'histoire prête moins à la plaisanterie que celle que l'on avait peut-être intérêt à proroger, mais la vérité doit primer la fantaisie et au nom du conseil municipal de Pontivy, que je représente, je ne puis la laisser dénaturer d'une façon aussi grossière sans protester.

Je crois devoir ajouter que si le conseil municipal a fait à M. Durocher l'honneur de s'occuper de son article, ce n'est pas tant à cause des critiques peu convenables et mal fondées qu'il contenait, que parce que M. Durocher a usé de moyens que je m'abstiens de qualifier pour se procurer une invitation aux fêtes. Il s'est présenté à nous comme rédacteur en titre du *Voltaire*, qualité qu'il n'avait pas à ce moment, mais qu'il a sollicité ensuite, ainsi que l'établissent les lettres émanées de la direction de ce journal dont il a surpris la bonne foi, tout comme il a surpris la nôtre.

Dans l'espoir que vous voudrez bien insérer cette rectification, j'ai l'honneur de vous adreser l'expression de ma considération distinguée.

Le maire de Pontivy,
J. Le Fur.

Cette lettre met fin à l'incident.

Le directeur-gérant : Léon SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 23 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 1er NOVEMBRE 1888

A NOS LECTEURS

La *Revue* entrera le 15 novembre prochain dans sa 4e année. C'est dire les sympathies qu'elle a inspirées au public lettré de nos provinces de l'Ouest. A l'heure qu'il est, tout ce qui s'occupe de littérature et d'art en Bretagne et en Anjou est abonné à la *Revue*. On la trouve dans les cercles, dans les bibliothèques publiques, dans les musées. Mais cela ne suffit pas. Il faut qu'elle pénètre dans toutes les familles qui ont le culte de nos gloires locales et l'amour de la petite patrie. On ne connaît pas assez notre histoire.

Depuis trois ans qu'elle existe, la *Revue* n'a eu qu'une seule pensée et qu'un seul but : réveiller en Bretagne et en Anjou l'esprit provincial et rendre hommage à nos illustrations. C'est ainsi qu'elle a célébré tour à tour dans des livraisons spéciales la Reine Anne, Victor Massé, Brizeux. Le 25 novembre prochain, elle consacrera un numéro tout entier au Roi René d'Anjou.

Il importe donc que cette publication pénètre dans toutes les familles. Pour cela, la Direction n'a pas hésité à diminuer le prix de l'abonnement que beaucoup trouvaient trop cher et à l'abaisser de 20 francs à 12 francs. — Un franc par mois une revue bi-mensuelle, illustrée par nos meilleurs artistes, et ayant de 16 à 20 pages, c'est pour rien !

Les personnes qui ne voudraient pas s'abonner pour six mois ou un an, pourront prendre un abonnement de **3 mois**, *à titre d'essai, au prix de* **4 francs**.

Toute personne qui nous procurera trois abonnements d'un an aura droit au service gratuit de la Revue *pendant l'année 1889.*

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

A partir du 1er janvier, la *Revue* publiera un nobiliaire breton angevin destiné à combler les lacunes regrettables du *Nobiliaire* de M. de Courcy.

Chaque notice de ce nobiliaire sera illustrée des armoiries de la famille et souvent de portraits. Ce travail sera réuni ensuite en volume comme celui de M. René Kerviler qui est en cours de publication, sous le titre : *Cent ans de représentation bretonne.*

La direction du **Nobiliaire breton-angevin** est confiée à M. le comte Régis de l'Estourbeillon, secrétaire de la rédaction de la *Revue historique de l'Ouest*, qui nous était tout désigné par son remarquable ouvrage sur les *Familles françaises à Jersey pendant la Révolution.*

Nous prions toutes les familles nobles de Bretagne et d'Anjou de vouloir bien adresser le plus tôt possible au Directeur de la *Revue* tous les renseignements de nature à faciliter le travail de notre collaborateur, M. le comte Régis de l'Estourbeillon.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

POUR NOS MORTS !

Une lettre de Paul Sébillot. — La tombe de Léonce Petit.

C'est aujourd'hui la fête des morts. Depuis dimanche on ne rencontre dans les rues que des gens portant à la main des bouquets et des couronnes d'immortelles. Demain, quelque temps qu'il fasse, et le temps est à la pluie, tout Paris roulera vers les cimetières ; et les plus courus ne seront pas ceux de Montmartre et du Père Lachaise où dorment les concessionnaires à perpétuité ; ce seront les cimetières de la banlieue, de St-Ouen et du Champ des Navets. Car il y a plus de malheureux que de riches, à Paris comme ailleurs, et les gens du peuple ont pour leurs morts un culte tout particulier.

Ce pèlerinage douloureux de la Toussaint avait commencé, il y a déjà quelques jours, aux monuments des victimes de la guerre.

Le 14 octobre dernier, à l'appel du maire de Bagneux, lequel est un Angevin pur sang, les sociétés de

Digitized by Google

l'Aube et de la Côte d'Or, apportaient des couronnes au tombeau du brave commandant Dampierre tué le 13 octobre 1870 à l'attaque du village de Bagneux, qu'occupait fortement l'ennemi, — et M. Dervieux, c'est le nom du maire — saisissait cette occasion pour prononcer un discours patriotique très applaudi de l'assistance. Aujourd'hui, au pied de toutes les croix qui couvrent les routes, de Paris à la frontière, il y aura des fleurs et des yeux en larmes. Que les yeux se sèchent, nos morts seront vengés un jour — et probablement plus tôt qu'on ne le pense.

Ce matin je suis allé au cimetière de Gennevilliers. Savez-vous pourquoi ? pour visiter la tombe de Léonce Petit. Quelques jours auparavant j'avais reçu la lettre suivante de Paul Sébillot :

PORTRAITS-CHARGE DE LÉONCE PETIT, PAR SAHIB.

Mon cher ami,

Vous devriez bien aller voir la tombe de Léonce Petit : en regardant cette croix de bois noir, je suis sûr qu'il vous viendra à l'idée que ce dessinateur, l'un des premiers de notre temps, mérite quelque chose de plus que cette banale étiquette ? Ne pourrait-on lui élever un monument, si modeste qu'il fût ? Si tous ceux qu'il a fait rire y contribuaient même pour une part modeste, la somme nécessaire serait bientôt trouvée. Je sais qu'il avait été question à la Pomme, dont il fut l'un des cinq fondateurs, d'ouvrir une souscription dans ce but, de concert avec le *Journal amusant* ; mais on ne donna pas suite à cette idée. Il y a deux ans, nous avions formé le projet, quelques-uns de mes amis et moi, de tenir à Dinan les assises annuelles de la Pomme, et de poser sur la maison où Petit a été élevé (il est né à Taden, près de là) une plaque commémorative. Ce projet échoua aussi, par suite d'un malentendu ; mais on peut le reprendre. Ce serait un hommage à la mémoire de cet artiste qui aimait beaucoup sa ville de Dinan. Dans ses rêves de gloire, il pensait qu'après sa mort une rue de Dinan aurait porté le nom de : rue Léonce Petit. Je crois que ses concitoyens n'y ont pas songé ; cependant après Duclos, c'est l'illustration dinannaise la plus incontestable.

A vous,

PAUL SÉBILLOT.

Cette lettre m'avait été à l'âme, car j'ai une admiration profonde pour Léonce Petit, et je m'étais dit : Sébillot a raison, il faut que nous fassions quelque chose pour cet artiste de grand talent et de grand cœur. J'ai donc été voir sa tombe et j'en suis revenu navré. Pauvre cher Petit, comme on le délaisse ! sa croix de bois fait vraiment pitié. Si la société de la *Pomme* n'est pas assez riche pour lui élever un monument, il me semble qu'elle pourrait toujours entretenir son tombeau. Une petite collecte à la fin de ses dîners mensuels produirait l'argent nécessaire. Mais la *Pomme* ne paraît pas briller par la reconnaissance. Quand Monselet est mort, elle n'a même pas attaché une couronne de deux sous à son corbillard. Pourtant Monselet avait été son président. Je signale la chose à Paul Sébillot afin que pareil oubli ne se renouvelle plus. Nous devons avoir tous le culte de nos morts, et c'est s'honorer soi-même que de leur rendre les honneurs qui leur sont dus.

C'est pourquoi je propose qu'on ouvre une souscrip-

Digitized by Google

tion le plus tôt possible pour remplacer la croix de bois qui marque la tombe de Léonce Petit par un modeste monument. Le granit n'est pas rare en Bretagne. Je suis convaincu que la ville de Dinan serait heureuse de fournir la pierre. Resterait à faire les frais d'un buste. Qu'en coûterait-il ? quelques centaines de francs. Il me semble que nous pouvons facilement les recueillir parmi les Bretons de Paris. Que Paul Sébillot prenne l'initiative d'une souscription, j'ai déjà trouvé le sculpteur.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

L'HIVER

La fleur est un fruit, le fruit devient jaune,
Un jour de l'été vaut deux jours d'automne,
Ce qu'on ignorait est tout découvert ;
Le chant des oiseaux devient monotone,
Dans le ciel lointain la nature tonne,
Ce n'est plus l'été, ce n'est pas l'hiver.

Du soir sur le cœur vite descend l'ombre,
Triste est le regard quand le ciel est sombre,
L'amour dépeuplé redevient désert,
C'est de souvenir que l'âme se gonfle;....
En battant le blé, la machine ronfle,
Ce n'est plus l'été, ce n'est pas l'hiver.

LE BONHOMME MISÈRE, *d'après une aquarelle de Léonce Petit.*

C'est ainsi toujours, que l'homme travaille :
Le bel épi d'or devient de la paille,
La grappe en sa main s'écrase et se perd ;
Il faut tour à tour qu'il moissonne et sème,
Et son destin veut qu'il tue et qu'il aime ;
Ce n'est plus l'été, ce n'est pas l'hiver.

Hélas ! ce qui s'ouvre aussitôt s'effeuille,
Ce qui doit tomber veut bien qu'on le cueille,
Et chacun s'en va portant son brin vert,
L'un, la fleur obscure en l'herbe oubliée,
L'autre, celle au haut des branches mouillée...
Ce n'est plus l'été, ce n'est pas l'hiver.

Or, du fond des mers s'élève la bise,
Avant d'effacer la tempête brise,
Le froid tout-à-coup pénètre la chair,
Et l'homme aperçoit fuyant dans l'espace
Le soleil au loin chassé de sa place ;
Ce n'est plus l'été, c'est déjà l'hiver.

La neige a blanchi mainte chevelure,
Et la glace fit souvent l'âme dure,
Le soleil est cher, le bonheur est cher,
Et l'oiseau frileux accepte la cage,
Pour tout l'avenir le présent s'engage
Ce n'est plus l'été, c'est longtemps l'hiver.

Autant un ciel change, autant un cœur doute ;
Quand il se fait tard, on maudit la route,
Les dieux d'airain font les hommes de fer,
Une passion paraît la dernière,
Tous les amours morts, la froide colère.
Ce n'est plus l'été, c'est toujours l'hiver.

Le sentier s'efface, et la branche est morte,
La pluie et les pleurs se font bonne escorte,
La faim et le froid règnent parmi l'air.
On naît à regret et l'on meurt à peine,
Le malheur abat l'amour et la haine ;
Ce n'est plus l'été, c'est toujours l'hiver.

Digitized by Google

Le printemps jamais ne viendra peut-être,
On regarde en vain la même fenêtre,
Ainsi que le cœur, le ciel est désert,
Le peuple lassé de souffrir travaille ;
L'oiseau s'est blotti sous le toit de paille;
Ce n'est plus l'été, c'est encor l'hiver.

Dans un coin veillait la lampe petite
Invitant le jour.... elle brûla vite ....
Il ne reste plus souvenir d'hier.
L'homme descendant ne sait où se rendre,
C'est jusqu'à la mort qu'il faudra descendre,
Ce n'est plus l'été, c'est toujours l'hiver.

RAOUL DE LA GRASSERIE.

SOUVENIR DE LA PLAGE DE GAVRES

Nous allions lentement sur la plage arrondie,
La plage où l'Océan monte majestueux ;
Un vent mutin jouait, mignonne, en tes cheveux ;
Le soleil sur la mer allumait l'incendie.

Et les vagues chantaient leur grande mélodie,
Et leur chant qui priait, doux et tumultueux,
Portait au ciel l'ardeur et la paix de leurs vœux;
Et l'univers entrait dans mon âme agrandie.

Ta voix vint se mêler au cantique des eaux :
« — Sais-tu rien de plus grand que la mer? me dit-elle.
« Sais-tu rien de plus pur que la moire des flots ?

Et moi dans un baiser : « — La mer est grande et belle;
« Mais le flot est moins pur que ton œil doux et fier,
« Et, pour t'aimer, mon cœur est plus grand que la mer.

STANISLAS MILLET.

FIGURES BRETONNES ET ANGEVINES

Mme AUGUSTE PENQUER.

En 184., Mme Auguste Penquer avait seize ans. Lamartine était alors dans le plein de sa gloire. Ses lauriers poétiques ne lui avaient pas suffi. Le doux rêveur avait voulu nous montrer qu'il pouvait être un homme politique, un homme d'Etat, un homme d'action. Il se souvenait que dans son voyage en Orient, lady Stanhope lui avait prédit, en lisant dans sa main, qu'il serait roi un jour, et c'est pour être roi d'une république éphémère que ce dieu de la poésie était descendu de l'Olympe dans le Forum et qu'il avait suspendu sa lyre à la tribune. En entrant dans la Chambre des députés, il était allé siéger « au plafond » pour indiquer à ses collègues qu'il entendoit garder son indépendance et planer au-dessus des disputes des partis. La Chambre l'avait d'abord traité en poète, mais elle avait été bientôt gagnée, séduite, enthousiasmée par cette parole chaude et débordante qui passait d'une question à l'autre avec une aisance admirable et se jouait de toutes les difficultés de la stratégie parlementaire.

En sorte que le nom de Lamartine était alors sur toutes les lèvres. Pendant que les politiciens savouraient ses discours, les femmes buvaient le lait de sa poésie divine. Elles apprenaient par cœur ses *Méditations* et son *Jocelyn*; celles qui étaient douées faisaient mieux que d'apprendre ses vers, elles s'en inspiraient, elles les imitaient, et déjà Mme de Girardin et Mme Desbordes-Valmore avaient publié des poésies qui n'étaient que l'écho attendri de la grande voix lamartinienne. Car, chose curieuse, à l'encontre de Victor Hugo, Lamartine n'a guère fait d'élèves que parmi les femmes. Un seul homme, Turquety, a été un instant son clair de lune, mais si vague et si pâle ! Et comment n'aurait-il pas été au cœur des femmes, le poète qui venait de chanter, dans des accents inconnus jusqu'à lui, la religion et l'amour, la douleur et la mort ?

Mme Penquer subit, elle aussi, le charme de cette langue enchanteresse. Petite-fille du baron Vabre, qui fut général sous le premier empire, elle habitait en ce temps-là sur la côte du Finistère

..... Un de ces vieux manoirs
Flanqués de hauts remparts, de donjons, de tourelles,
Où les preux chevaliers, les nobles damoiselles,
Les puissants baronnets ayant pouvoir de rois
Vivaient entre eux, aimaient et régnaient autrefois.

Ce vieux manoir était celui de Kérouaz. Elle avait été bercée au murmure de l'Océan ; elle fut élevée par son père et sa mère dans l'admiration de l'auteur des *Martyrs*. Cela suffit pour expliquer comment dans cette âme, à l'imagination ardente, s'ouvrit à seize ans la source de la poésie.

L'amour des vers naquit en moi dans le silence.
Soudain je l'ai senti palpiter dans mon sein :
J'avais seize ans alors, la beauté, l'innocence,
Le front pur et serein.

Elle aurait pu ajouter que, mariée une première fois à seize ans, elle était restée veuve avec deux enfants après quelques années de mariage, et que ce malheur, en la trempant, n'avait fait qu'augmenter ses dispositions à la poésie. Mais elle chanta longtemps pour les siens et pour elle-même, et ce n'est qu'en 1862, lorsqu'elle était déjà Mme Penquer, qu'elle se décida à publier ses *Chants du foyer*. Le temps était si peu favorable aux poètes ! Victor Hugo, proscrit, s'était réfugié dans une île anglaise; Musset était mort; Lamartine vieilli, désabusé, écrivait, mais ne chantait plus. Le pouvoir, loin de l'enrichir, l'avait complètement ruiné, et c'est pour payer ses dettes qu'il s'était mis à publier son *Cours de littérature*, aujourd'hui si justement recherché.

Digitized by Google

Mme Penquer était une de ses lectrices fidèles. Quand parut l'entretien de Lamartine sur Mme de Girardin, elle ne put résister au désir de lui écrire en vers. Il lui répondit en prose qu'il serait « bien heureux de voir ses beaux sentiments reproduits non seulement pour lui, mais pour la poésie et pour la France », et c'est ainsi que les *Chants du foyer* virent le jour. Ah ! certes, je conçois que Lamartine ait été touché par les accents de cette muse bretonne : les vers de Mme Penquer rendaient exactement le son des siens. C'étaient le même rythme, la même harmonie, le même vocabulaire, la même abondance d'images, toutes choses qui, pour plaire à la vanité du maître, n'en constituent pas moins le défaut d'une œuvre aux yeux de la critique, puisqu'elles lui font perdre son originalité. Les *Chants du foyer* s'ouvrent par ces stances :

PORTRAIT DE MADAME PENQUER

Hélas ! moi je n'ai pas les accents de Delphine !
Ma voix est sans échos et meurt dans mes foyers :
Mon front n'a jamais eu cette splendeur divine
Faite pour des lauriers.

Je ne suis pas comme elle une brillante étoile,
Un astre éblouissant qui répand sa chaleur.
Jamais je n'ai voulu ni soulever mon voile,
Ni révéler mon cœur !

. . . . . .

Et puis je n'ai pas eu le bonheur de Delphine :
Aucun flambeau jamais n'éclaira mon chemin.
Aux chutes de Terni, ta main, ô Lamartine,
N'a pas pressé ma main !

Ton bras ne m'a jamais guidée ou soutenue ;
Jamais ton noble cœur n'a battu près du mien,
Et ta voix ne m'a pas nommée ou retenue,
Dans un doux entretien !

Tu ne me connais pas !.. mais tu m'écris, poète !
Mais tu parais touché par mes humbles accents !
C'est assez d'un laurier pour couronner ma tête : —
Je chante et tu m'entends !

N'avais-je pas raison de dire que le rythme était le même et le vocabulaire aussi ? En feuilletant le livre, je trouve dans toute les pièces qui le composent les mots, j'allais écrire les touches du clavier des *Méditations*. Ces mots-là sont : *étoile, azur, rayon, extase, zéphyr, nuage, soupir, rose, papillon, flamme, dictame, hirondelle*, etc., etc., dont on a tant abusé pendant la période romantique et qu'on ne rencontre plus guère aujourd'hui que dans les romances sentimentales des cafés-concerts. Encore si l'auteur des *Chants du foyer* se contentait d'employer les mots de son poète favori ! Mais ses réminiscences sont nombreuses et flagrantes. On sent que Mme Penquer a chanté sous le coup de l'enthousiasme qui a suivi sa première lecture. Vous vous souvenez de la strophe qui termine le *Lac :*

Que le vent qui gémit, le roseau qui soupire,
Que le parfum léger de ton air embaumé,
Que tout ce qu'on entend, l'on voit ou l'on respire,
Tout dise : ils ont aimé !

Digitized by Google

Eh bien, si je prends dans les *Chants du foyer* la pièce qui est intitulée : *Premier amour*, j'y trouve cette strophe finale :

Que les fleurs, les oiseaux cachés dans les feuillages,
Les ormeaux, le soleil, les papillons volages,
Répètent tour à tour : Il aime ! il est aimé !

Même rencontre un peu plus loin. Lamartine avait dit :

Eternité, néant, passé, sombres abîmes,
Que faites-vous des jours que vous engloutissez ?

Mme Penquer répète dans le *Temps* :

O temps, qui m'emportez sur vos ailes rapides,
Que faites-vous des biens que vous me ravissez ?

Je pourrais multiplier les rapprochements, mais à quoi cela servirait-il ? Loin de se défendre d'avoir imité Lamartine, Mme Penquer est la première à s'en glorifier. « M. de Lamartine, écrit-elle en tête de ses *Révélations poétiques*, éclaira ma route, et je passai. Je n'espérais pas alors cette gloire d'être considérée comme son disciple, ou même comme son reflet. Cette gloire, que je n'ai pas méritée, et qui, pour quelques-uns, prive mes vers de leur propre imagination, Dieu me garde de ne pas m'en honorer ! Le rayon, si pâle, si fugitif qu'il soit, n'a-t-il pas le droit d'être glorieux de jaillir du soleil ? »

Sans doute, mais ce serait diminuer considérablement le mérite de l'œuvre de Mme Penquer que de prendre ces paroles au pied de la lettre. Tout en demeurant le disciple de Lamartine, elle est plus que son reflet, et dans les *Révélations poétiques* qui parurent en 1864, il y a un certain nombre de morceaux qui sont bien à elle. On sent que l'oiseau s'est envolé du nid et qu'il est capable de monter très haut avec ses propres ailes. En voulez-vous des preuves ? Je n'ai que l'embarras du choix. Voici, par exemple, le début de la pièce intitulée : *Le 16 septembre 1851*, une date mémorable dans la vie de l'auteur :

Ah ! tu m'as pris mon cœur tout palpitant de joie !
Je l'ai senti bondir sous ma robe de soie,
Sortir de ma poitrine en feu,
Et passer tout entier, tout brûlant dans la tienne.
Ah ! je n'ai plus en moi rien qui ne t'appartienne :
Je suis bien plus à toi qu'à Dieu !

Dieu peut prendre ma vie et la briser, sans doute ;
Mais mon âme a suivi ton âme, et tu l'as toute,
Mon âme habite dans tes yeux.
Je suis si bien à toi, si bien sous ton empire,
Que tu peux, tour à tour, me perdre ou me conduire,
M'ouvrir les enfers ou les cieux.

Toute la pièce est de ce mouvement. Celle qui a pour titre : *Un beau jour* est plus belle encore :

Nous partîmes. O joie ! ô bonheur d'être libre !
Tout mon cœur, dans lequel ton cœur déborde et vibre,
Se remplissait d'ivresse en s'emplissant de toi.
Je marchais... et sentais qu'il me poussait une aile ;
Et ma robe et mon voile, et mon col de dentelle
Croyaient le sentir comme moi.

L'ivresse de mon sein enivrait ma mantille,
J'étais comme serait la chaste jeune fille
Que le premier baiser d'amour livre à l'époux.
Tout frémissait en moi : la pudeur, l'espérance !
Et mon bonheur avait l'aspect de la souffrance ;
Il faisait trembler mes genoux.

Te souviens-tu ? Deux fleurs s'enlaçaient dans la mousse,
Au soleil, sous l'haleine insaisissable et douce
D'un zéphyr si léger que les champs, que les bois
Etaient comme endormis sous leurs rideaux de moire,
Et que, même en marchant, ma chevelure noire
Ne frissonnait que sous tes doigts.

Ces deux morceaux sont dédiés à l'homme de bien que Mad. Penquer avait épousé en secondes noces et dont elle porte depuis cinq ans le deuil.

Mais la perle du recueil, à mon sens, la pièce que je préfère c'est *l'Idylle*. Si elle avait quelques strophes de moins, elle serait parfaite. Deux amoureux sont allés se promener dans la campagne.

Tout à coup, en passant auprès d'un champ de trèfles,
Nous vîmes deux enfants assis sur un talus ;
Ils jouaient tous les deux, et se jetaient des nèfles ;
Et nos yeux éblouis ne les quittèrent plus.

L'un de ces beaux enfants était un jeune pâtre ;
Son troupeau mal gardé paissait dans la moisson.
L'autre, la blanche Hébé voilant son front d'albâtre,
La rose de Pœstum à l'ombre d'un buisson !

Le pâtre offrait ainsi le plus parfait modèle
De ce type breton que nul ne peut nier.
On eût dit à le voir, lui, si fier auprès d'elle,
Un jeune chêne auprès d'un modeste rosier.

Il était grand et fort comme un fils de la Gaule ;
Ses yeux, d'un vert de mer, avaient des reflets bleus ;
Ses blonds cheveux flottaient sur sa robuste épaule :
Tels d'un noble coursier les longs crins onduleux.

Son front large était pur ; mais sa prunelle ardente
Couvrait de feu la vierge assise à ses côtés :
Elle, elle avait seize ans, et sa coiffe pendante
Nous cachait, sous ses plis, ses beaux seins agités.

Elle, elle avait seize ans ; sa peau blanche était rose ;
Son âge sur son front charmant était écrit ;
Et l'on voyait errer sur sa bouche mi-close,
Ce rire qui caresse encor plus qu'il ne rit !

Tous deux s'aimaient, hélas ! comme on aime à cet âge.
Et de leur chaste amour, ils s'emblaient s'enivrer.
Ils s'aimaient tout entiers, ils s'aimaient sans partage :
Lui, pour la conquérir ; elle, pour se livrer.

Bientôt, comme un rayon, je les vis disparaître,
Laissant sur leur passage un rayon de splendeur.
Elle avait l'air de suivre, esclave, un divin maître ;
Qui semblait protéger l'ange de la pudeur.

Digitized by Google

Ce tableau est charmant et devrait tenter le crayon de Yan Dargent qui connait si bien la nature bretonne et qui a si joliment rendu les jeux des enfants de la côte dans les fusains, admirés de tous, qu'il avait envoyés à l'Exposition bretonne-angevine. Ce n'est pas le seul tableau, d'ailleurs, qui m'ait frappé en lisant les *Révélations poétiques*. Mad. Penquer possède un réel talent descriptif, elle excelle à peindre d'une touche large et qui sent toujours son école les objets extérieurs dont son âme est remuée. Je voudrais pouvoir citer tout entière la pièce intitulée le *Rêve* qu'elle a dédiée au paysagiste Bernier, mais la place me manque, et j'ai à vous parler de *Velléda* qui est l'œuvre la plus considérable et surtout la plus personnelle de Mad. Penquer.

Quel dommage seulement pour sa réputation qu'elle se soit attaquée à un pareil sujet ; si j'avais eu l'honneur de la connaître quand elle songeait à son poème, je lui aurais dit : « Gardez-vous bien, madame, de mettre votre projet à exécution. Quoi que vous fassiez, quelque talent que vous dépensiez, vous ne parviendrez jamais à faire oublier la Velléda des *Martyrs* et le public qui s'en tient généralement aux apparences vous accusera d'avoir postiché ou paraphrasé Châteaubriand ! Oh ! je sais bien ce que vous allez me répondre. Châteaubriand a dit quelque part qu'un poète habile pourrait peut être profiter de cette idée et arranger tout cela un jour avec plus de grâce que lui. Mais soyez convaincue qu'il n'en croyait rien. C'était un piège qu'il vous tendait et vous y avez donné tête baissée, ravie que vous étiez de vous mesurer à votre tour avec la légende de Velléda. Il fallait laisser le soin de l'interpréter aux peintres et aux sculpteurs. C'est leur affaire à eux de traduire sur la toile ou dans le marbre la pensée des écrivains et des poètes, et Maindron nous a donné une Velléda qui n'est pas sans charme ; mais un poète reprendre pour le développer en plusieurs chants un épisode traité de main de maître en quelques pages par un monsieur qui s'appelle Châteaubriand ! ah ! madame quelle erreur est la vôtre et que je voudrais pouvoir vous détourner de votre projet ! Vous figurez-vous Coppée ou Sully-Prudhomme mettant Esmeralda en vers ? non, n'est-ce pas? il n'y a que les librettistes qui puissent avoir de ces audaces Eh bien, en vous attaquant à l'épisode de Velléda pour en faire un poème, permettez-moi de vous dire que vous faites la besogne d'un librettiste ! » Voilà ce que j'aurais dit à Mad. Penquer si j'avais eu l'honneur de la connaître quand elle portait *Velléda* dans son âme.

Maintenant il est trop tard ; le poème a paru, depuis vingt ans, il a eu cinq éditions successives, les plus grands écrivains de notre temps en ont dit tout le bien qu'ils en pensaient, je n'ai pas la moindre intention de faire appel de leur jugement. Je suis absolument de leur avis : Mad. Penquer a doté la littérature contemporaine d'un poème remarquable. L'ouvrage est bien distribué ; deux ou trois chants sur les douze dont il se compose sont véritablement magnifiques ; les deux héros Eudore et Velléda sont beaucoup plus humains que dans les *Martyrs*. Comme le dit très justement Mad. Penquer, elle a engendré un autre Endore, elle a remplacé la froide statue de « Narcisse chrétien » par un homme vivant et passionné qui fascine et est fasciné tout à la fois. Elle a fait de Velléda non plus seulement une prêtresse mais une femme ayant une âme de feu. On voit le travail et la différence. Eh bien, malgré toutes les qualités de son poème, malgré tout le talent qu'elle y a mis, je persiste à croire que Mad. Penquer s'est trompée. Son œuvre est originale, et elle produit l'effet d'une copie.

Voilà ce que c'est que de se laisser séduire par un sujet déjà célèbre.

Sur des pensers nouveaux faisons des vers antiques,

a dit André Chénier. Avec la langue admirable qu'elle parle, encore une fois c'est grand dommage que Mad. Penquer ne s'en soit pas tenue à ce précepte. Il y avait tant d'autres légendes bretonnes dignes de l'inspirer ! Que n'a t-elle puisé, par exemple, dans les *Barzaz-Breiz* de son ami M. de la Villemarqué ! Mais je n'insiste plus, j'aurais l'air de faire un procès à l'auteur de *Velléda*, quand au contraire, je la défends contre les injustices probables de la postérité. Méfions-nous des enseignes, si elles font souvent passer le sac, le pavillon ne couvre pas toujours la marchandise.

Passé *Velléda*, Mad. Penquer n'a pas produit grand chose et semble s'être reposée sur ses lauriers. La source poétique serait-elle donc tarie en elle ! Oh ! non, le petit conte breton qu'elle a publié naguère sous le titre : *La Payse* prouve qu'elle est plus maîtresse que jamais de son instrument. Mais un deuil cruel l'a frappée il y a cinq ans environ, et depuis la mort de l'homme supérieur qui fut pendant trente ans le compagnon de sa vie, elle s'est renfermée dans le silence. « Désormais ma poésie appartient à son souvenir, me disait-elle dernièrement ; je n'écris plus que pour lui. Je ne sais si le livre que je lui dédie paraîtra quelque jour. Ce serait là une audace étrange, à une époque où l'idéal est nié, que la preuve que l'idéal existe en légitime amour !... Je ne songe qu'à remplir un devoir dont j'ai fait ma loi : honorer le nom que je porte avec amour et fierté ! »

Il faut espérer que Mad. Penquer nous donnera prochainement ce livre intime. Ce sera comme une couronne d'immortelles déposée par la Muse des *Chants du foyer* sur le tombeau de son mari, et ceux

Digitized by Google

qui ont connu et aimé M. le docteur Penquer lui sauront gré d'immortaliser sa mémoire.

LÉON SÉCHÉ.

PORTRAIT DE YAN DARGENT.

CHATEAUBRIAND ET LES MONUMENTS MÉGALITIQUES DE LA BRETAGNE.

On ne lit plus guère, même en Bretagne, les ouvrages de Châteaubriand. Son épopée des *Martyrs* est en particulier négligée. Bien des pages méritent cependant d'être conservées. L'épisode de Velléda est de celles-là. Nous relisions dernièrement l'œuvre de notre compatriote, et nous avons été frappé des inexactitudes de l'écrivain dans la description de la Bretagne.

Ce reproche — grave pour nous, insignifiant pour d'autres — paraît curieux, quand on songe à qui il est adressé. Ne sait-on pas que Châteaubriand a parcouru tous les pays où il a placé les différentes scènes de ses romans ? Il a donc vu, en ami et en poète, tous les sites de son pays natal : c'est là l'idée naturelle qui se présente d'abord à l'esprit, et cependant il n'en est rien.

La première édition des *Martyrs* est de 1826 ; à cette époque les sciences historique, géologique et anthropologique, encore naissantes, n'avaient pas encore fait tourner les regards de tout le monde savant vers ces monuments curieux qui parsèment le sol de la Bretagne. Déjà néanmoins bien des esprits éminents avaient été frappés par ces vestiges d'une civilisation incomplète sans doute, mais ayant au moins l'idée de la force et de la grandeur. Nous ne reprocherons pas à Châteaubriand de les avoir ignorés complètement, puisqu'il affirme dans ses Remarques du neuvième livre des *Martyrs*, à propos de « roches isolées » en avoir rencontrées « quelques unes auprès d'Autun, deux autres en Bretagne, et dans l'évêché de Dol, et plusieurs autres en Angleterre ». Cet aveu nous semble sa condamnation. Il n'a donc pas eu la curiosité de traverser le Morbihan et le Finistère où sa vue aurait été arrêtée à chaque instant par la contemplation de ces menhirs qui se dressent ou se sont dressés (car malheureusement beaucoup aujourd'hui sont renversés) au milieu des landes, au milieu des champs labourés, sur les grèves de l'Océan.

Il a été si peu curieux de voir de près ces monuments qu'il ne sait pas distinguer le menhir du dolmen, la pierre droite de la pierre plate, la colonne funéraire du tombeau. Il appelle dolmen « une roche isolée ». « Au pied du dolmen étaient appuyées deux autres pierres qui en soutenaient une troisième couchée horizontalement. La druidesse monte à cette tribune. » C'est donc au menhir qu'il donne le nom de dolmen. Quant au nom du dolmen, il l'ignore ; en a-t-il vu ? On peut en douter, à la description incomplète qu'il fait du dolmen lui même,

Châteaubriand ne connaît pas davantage Carnac où se passe une partie de l'épisode de Velléda. Cependant il affirme dans la vingt-troisième Remarque du livre X des *Martyrs* que « le monument est exactement décrit. » Tous ceux qui ont visité Carnac — et aujourd'hui ils sont nombreux — réclameront contre cette peinture fantaisiste qu'en fait notre écrivain. D'après lui, le monument serait « placé à l'extrémité d'une côte dangereuse, sur une grève où croissent à peine quelques herbes dans un sable stérile ». Ces pierres druidiques « battues des vents, des pluies et des flots » seraient « solitaires entre la mer, la terre et le ciel ». Il était plus poétique de donner ce cadre sauvage à cette scène émouvante à la suite de laquelle Endore tombera, séduit par tant d'amour, aux pieds de la prêtresse des druides. Mais les alignements de Carnac sont à 3 kilomètres d'une côte plate et sablonneuse, où l'on chercherait en vain « ce rocher druidique » du sommet duquel Velléda va se précipiter dans les flots, où jamais l'on n'a entendu « la mer se briser parmi les écueils avec un bruit horrible ».

On pourrait encore, au point de vue scientifique, réclamer contre la destination des dolmens dont Châteaubriand fait des tables de sacrifice. C'est une erreur qu'il n'a fait que partager avec son temps.

Qu'il nous suffise d'avoir pris en défaut Châteaubriand sur la géographie de son pays. Peut on le lui pardonner, à lui qui est allé visiter Jérusalem, le Jourdain, la Grèce et le Nouveau-Monde, pour ne décrire que des paysages vus et parcourus ? Les Bretons excuseront difficilement un Breton comme lui d'avoir mal connu la Bretagne.

A. LAYEC.

Locmariaker, 18 septembre 1888.

LA MADONE DU ROSAIRE.

Le bas-relief dont nous publions aujourd'hui la gravure a été offerte au pape, à l'occasion de son jubilé, par les catholiques de la Bretagne. Il est l'œuvre de M. le chevalier Charles Goupil, bien connu à Rennes où il habite et dans tout l'Ouest pour ses sujets religieux. M. Goupil a été le premier collaborateur du R. P. Beni, lors de la fondation des ateliers de sculpture de Saint-Hilaire à Poitiers.

Dans ce bas relief en terre glaise coloriée en rouge brique, la vierge est assise au centre et tient sur ses genoux l'enfant Jésus qui présente le Rosaire à Sainte-Catherine de Sienne. La Madone offre le scapulaire à Saint-Simon Stock. A droite, un groupe de matelots apporte un petit bateau et une bannière : ils viennent s'acquitter d'un vœu et saluer l'Etoile de la mer. A gauche, des paysans bretons, dans leur costume local et

Digitized by Google

avec le classique biniou, apportent eux aussi à la Reine du ciel le tribut de leur reconnaissance et de leur amour.

Parmi les objets qui embellissaient la section française, à l'Exposition vaticane, ce bas-relief a été fort apprécié par les connaisseurs et par les amateurs de l'art chrétien au moyen âge. Tous nos compliments à M. Ch. Goupil.

X...

PIERRE LE HON

(*Suite*)

« Il me vient la pensée que tu es peut-être à court « d'argent en ce moment ; s'il en est ainsi avoue-le, et « je trouverai encore le moyen de t'envoyer de quoi « payer le voyage. Et pourtant tu gagnes de beaux « appointements, égalant presque les revenus qui nous « font vivre ici, le père, la vieille Scolastique et moi

DESSIN D'APRÈS UN FUSAIN DE YAN DARGENT.

« Mais le hommes sont si dépensiers, le tabac, le théâ- « tre, le café, peut-être !... Dans tous les cas ne te « gêne pas, mais surtout viens vite, mon bon Pierre... »

Ces lettres desolaient le jeune homme. Les couches de Virginie approchant, il ne pouvait songer à s'absenter. Elle du reste, par un sentiment bien féminin, prétendait que toutes ces lettres pressantes de la sœur, n'étaient qu'une ruse pour arracher Pierre à une liaison qu'on connaissait sans doute là-bas quoi qu'on n'en parlât pas.

« Je te dis que ton père n'est pas plus malade que moi, moins, même, et que tout cela n'est qu'un piège pour t'attirer à Guérande, t'y garder, t'y marier peut-être. Ces gens-là ont eu aussi vent de notre bonheur et ils veulent le briser. Ça crève les yeux, tant c'est clair. Au demeurant, tu es libre, nous ne sommes pas mariés, pars si tu veux et laisse-moi mourir de faim ici, toute seule avec deux enfants. Va, je m'attends à tout, avec les hommes... Je ne te retiens pas. »

Le pauvre garçon protestait de toutes ses forces, jurait à la jeune femme qu'il ne l'abandonnerait jamais, mais il défendait aussi la sœurette contre ces injustes soupçons.

« Tu ne la connais pas pour en parler ainsi ; sœurette mentir ! Ça jamais, par exemple. Je veux bien croire qu'elle exagère, mais ne dis pas qu'elle ment. Tiens, je vais lui écrire devant toi et tout rejeter sur le compte de l'étude, car tu conçois que je ne peux pas lui dire la vérité à cette jeune fille dont l'âme est pure comme l'azur du ciel ..

— Eh oui ! un lys, une hostie sans tache, tandis que moi je suis une fille perdue, n'est-ce pas ? répliquait Virginie, avec la haine jalouse que, souvent à son insu,

Digitized by Google

toute maîtresse conçoit pour la famille de son amant.

Ces discussions et ces incertitudes rendaient Pierre très malheureux.

X

Dans le courant de janvier, Virginie accoucha d'un gros garçon que Pierre alla faire inscrire à la mairie sous le nom de Yves-Marie le Hon. Il était radieux et pour un peu il aurait annoncé l'évènement à la sœurette, si le sentiment d'exquise réserve qui l'avait empêché jusqu'à présent de lui confier ses amours, (à elle, à qui jadis il confiait tout), ne l'avait encore retenu. Qu'il eût pourtant été heureux de voir sa sœur partager sa joie, de lui dire tout son bonheur! Ah, s'il pouvait après le rétablissement de Virginie, la conduire à Guérande avec les deux enfants, tout avouer au père et demander son consentement à leur mariage! Mais Pierre connaissait trop et respectait trop aussi, les préjugés de l'ancien notaire, imbû des idées de la province, très vain de sa bourgeoisie vieille de trois cents ans, de son alliance avec une riche famille de Nantes, pour tenter jamais cette démarche ; il savait qu'elle eût été inutile, et ne pouvait que provoquer une rupture avec son père et empoisonner ses dernières semaines. Certes il ne doutait pas de sa sœur si bonne et si indulgente, mais comment aborder une aussi difficile question avec cette jeune fille que, par une singulière illusion d'optique morale, il voyait toujours presque enfant, habillée en écolière, la robe courte et les longues tresses blondes pendant sur le dos.

Le bonheur causé par la naissance du petit Yves n'eut pas de lendemain : une fièvre puerpérale faillit emporter Virginie, et pour comble de malheur, au moment le plus aigu de cette maladie de la jeune femme, un télégramme vint annoncer à Pierre la mort subite de son père. Que faire? Son devoir l'appelait à Guérande pour mener le deuil de ce père dont il n'avait pu recueillir le dernier soupir et consoler sa sœur seule, dans la vieille maison familiale, au chevet du cher mort à peine refroidi ; mais son devoir, également, lui commandait de rester auprès de Virginie, sa maîtresse aujourd'hui, sa femme demain, la mère de son fils et qui allait peut-être mourir, elle aussi. La terrible et douloureuse perplexité !

Pierre consulta le médecin, qui lui répondit :

« Ne la quittez pas en ce moment, votre départ pourrait la tuer. »

Il télégraphia à Guérande : « Impossible de partir, très malade », pensant ainsi sauver les apparences par ce pieux mensonge.

Trois jours après, la mère et le nouveau-né dormaient dans la petite chambre de la rue de la Chapelle; Berthe, très sage, jouait dans son berceau avec une poupée, tandis que la voisine vaquait aux soins du ménage. Il était environ huit heures du matin et Pierre venait de partir à son étude.

On frappa discrètement à la porte.

« Voilà le docteur, sans doute, — dit Virginie, que le bruit avait réveillée, — allez ouvrir, je vous prie. »

— « Monsieur Pierre Le Hon, est-ce ici? — demanda une jeune femme vêtue de deuil qui s'empressa d'ajouter, en voyant la malade : — Excusez-moi, je me serai trompée de porte. »

— « Pardon, — dit la voisine, — c'est bien ici que demeure monsieur Le Hon, mais il est absent; madame est là... »

— « Comment, il est absent, — interrogea l'étrangère, — mais il n'est donc pas malade, et de quelle dame parlez-vous ? »

— « De moi, apparemment », fit Virginie.

La visiteuse se dirigea vers le lit, vit l'enfant auprès de sa mère toute pâle, sous son petit bonnet de linge et dans la blancheur de ses draps, comprit tout, et s'écria :

« Ah ! mon pauvre Pierre, voilà ce qui l'empêchait de venir ! »

— « Votre Pierre ! Qui êtes-vous donc ? »

— « Je suis sa sœur, Jeanne Le Hon ; notre père est en terre depuis hier, et j'arrive ce matin à Paris pour soigner Pierre que je croyais très malade. Tout s'explique maintenant, pourquoi m'avoir caché la vérité? Oh ! donnez-moi l'enfant que je l'embrasse... »

Et la jeune fille prit le bébé et le couvrit de baisers.

En ce moment Berthe, très intriguée, se dressa sur son petit lit et demanda :

« Eh bien et moi, madame, est-ce que tu ne vas pas m'embrasser ? »

— « Toi aussi, chère mignonne », fit Jeanne en se penchant sur la fillette, mais Virginie l'arrêta en disant : « Inutile, mademoiselle, celle-là n'est pas à Pierre. »

Jeanne demeura étonnée, ne comprenant plus.

Alors, Virginie lui dit toute sa vie passée, sa liaison avec Pierre, la bonté et la générosité de celui-ci, son affection paternelle pour Berthe qu'il regardait comme sa propre fille, le chagrin qu'avait éprouvé le pauvre garçon de n'avoir pu aller embrasser une dernière fois son père, la maladie très grave qui la clouait encore sur le lit...

Pensive, mademoiselle Le Hon l'écouta, et quand elle eut fini :

« Pierre a agi en honnête homme, voulez-vous m'embrasser, ma sœur ? »

— « Ah ! mademoiselle, que vous êtes bonne! Pierre m'avait bien dit que vous étiez un ange », fit Virginie en passant ses bras autour du cou de Jeanne.

XI

Quand il revint le soir au logis, Pierre vit avec étonnement une étrangère assise devant le foyer, en train d'emmailloter le petit Yves. Berthe, occupée à feuilleter un album d'images à la clarté de la lampe dont l'abat-jour, très abaissé, plongeait la chambre dans une demi-obscurité, lui cria de venir bien vite

Digitized by Google

voir la dame qui arrivait de très loin et l'attendait depuis le matin.

« Oui, arrive, — dit Virginie, — et embrasse ta sœur. »

— « Ma sœur ! — fit Pierre en se dirigeant vers Jeanne qui, embarrassée par le bébé, se détournait et lui tendait le front. — Comment, c'est toi, sœurette, toi à Paris, chez moi ; alors tu sais tout et tu me pardonnes ?... »

— « Si je te pardonne ! mon brave Pierre, mais je t'approuve et je t'en veux seulement de ne m'avoir pas tout avoué plus tôt. J'étais bien inquiète, vois-tu, car je me disais encore avant hier en recevant ta dépêche, qu'il fallait, en effet, que tu fusses très malade pour ne pas venir rendre les derniers devoirs à notre père. Pauvre père qui eût tant aimé te serrer sur son cœur avant de mourir ! »

Elle lui raconta les derniers mois du vieillard, son désir de revoir encore une fois le fils parti depuis dix années, puis sa fin très douce, sans douleur aucune ; il s'était éteint comme une lampe qui n'a plus d'huile, à quatre-vingts ans passés. « Alors, je suis partie te croyant fort malade ; ce matin, en arrivant à cinq heures dans ce Paris que je ne connais pas, je me suis fait indiquer un hôtel où j'ai déposé mes bagages, et, après m'être reposée deux heures à peine, j'ai pris une voiture qui m'a conduite ici. Ah ! ma surprise a été grande d'abord, je croyais m'être trompée de porte en entrant chez toi, j'ai tout compris ensuite, et depuis ce matin me voilà. Tu sais, le docteur est venu et trouve Virginie bien mieux ; il faut qu'elle se remette promptement et que tout se régularise, tu comprends... Je viens de le déclarer à ta femme, aussitôt qu'elle sera rétablie vous vous marierez, je ne veux pas de situation fausse...

Pierre regardait sa sœur avec étonnement. Combien elle avait changé ! Ce n'était plus la gamine qu'il voyait toujours dans ses souvenirs, mais une grande personne très raisonnable, très entendue, très sérieuse. Le visage encadré de magnifiques cheveux blond-cendré offrait des traits d'une remarquable finesse ; l'œil bleu, sous l'arcade des sourcils châtains, brillait d'intelligence et rayonnait de bonté ; le nez droit, d'une grande pureté de lignes, surmontait une bouche d'enfant, et le menton assez accentué indiquait une ferme volonté. Jeanne était grande, élancée et sa robe noire très collante, accusait les richesses de son buste sculptural :

« Que tu es grande et belle, ma sœurette, — répétait le jeune homme avec admiration, — sais-tu que je t'aurais à peine reconnue ? N'est-ce pas, Virginie, quand je te parlais d'elle, je le faisais toujours comme d'une fillette ; oh ! bien jolie déjà et bien bonne et bien raisonnable. Mais que dix années changent une jeune fille ! Viens tout près de moi, plus près encore, ma Jeanne chérie, que je te voie et que je t'admire. Tonnerre de Brest que je suis heureux de te tenir là ; faut-il qu'auprès de cette joie de te posséder, j'aie cette douleur de pleurer notre pauvre père ! L'existence est ainsi faite, voyez-vous, mes enfants ; point de bonheur complet, c'est la loi du monde. Et lorsque les vieux s'en vont les petits les remplacent. Il est beau, mon fils, dis, Jeannette ? Cher ange venu à la vie quand son aïeul la quittait ! Tu l'aimes, Jeanne, mon petit Yves, et mon autre enfant, Berthe ? car c'est ma fille aussi... »

« Quel brave garçon, que tu es bon, mon Pierre ! — disait la jeune fille assise sur les genoux de son frère, — aimez-le beaucoup, Virginie, car jamais cœur ne fut plus loyal, jamais âme ne fut plus grande. Je vous confie son bonheur. »

On dîna rapidement et il fut convenu que Jeanne resterait rue de la Chapelle ; elle coucherait dans le lit de fer qu'occupait Pierre depuis les couches de Virginie, et lui irait demeurer dans un petit cabinet garni qui se trouvait justement vacant à l'étage supérieur. Le jeune homme s'en fut chercher à l'hôtel où elle était descendue les bagages de sa sœur, revint causer quelque temps avec les deux femmes et se retira après avoir longuement embrassé ces quatre êtres qui représentaient tout pour lui, amour, famille, devoir :

« Bonsoir, mes anges », leur dit-il en sortant.

XII

Pendant tout le temps de la maladie de Virginie, Jeanna la soigna avec le plus grand dévouement ; les soins tendres et intelligents de la jeune demoiselle allaient de la mère au nouveau-né sans négliger la petite Berthe pour qui, du reste, elle s'était prise d'une vive affection. Bientôt la malade fut hors de danger ; Jeanne annonça alors son départ pour Guérande où l'appelait le règlement de la succession paternelle. Le vieux notaire laissait en mourant trois mille livres de rentes assurées par de bons placements en premières hypothèques, plus sa maison de Guérande, une vieille demeure assez délabrée, remontant aux dernières années du XVI^e^ siècle et qui avait toujours appartenu à la famille Le Hon.

RENÉ HUETTE.

A suivre.

L'ASSOCIATION BRETONNE

A SAINT-POL-DE-LÉON

L'Association Bretonne-Angevine a une sœur aînée, dont je demande au lecteur la permission de l'entretenir, d'autant que, venant récemment d'assister au Congrès de Saint-Pol-de-Léon, j'ai pris mes renseignements à bonne source.

Cette sœur, c'est l'*Association bretonne*, née il y a plus de quarante ans, à Vannes, où elle tint sa première séance le 20 septembre 1843. Elle eut pour fondateur et pour premier directeur M. Rieffel, l'agriculteur éminent qui fonda et dirigea pendant de longues années la ferme-école de Grand-Jouan en Nozai (Loire-Inférieure), laquelle a exercé une si grande et si heureuse influence sur les progrès de l'agriculture, non seulement en Bretagne, mais dans tout l'ouest de la France. Aussi

Digitized by Google

l'Association Bretonne fut-elle d'abord exclusivement agricole ; mais dès son second Congrès, tenu à Rennes en 1844 (du 29 septembre au 5 octobre), une section d'histoire et d'archéologie fut adjointe à la section agricole, et depuis lors le *Congrès breton* convoqué tous les ans (le plus souvent en septembre) par l'Association Bretonne, se composa régulièrement de deux classes ou sections : Agriculture, Histoire et Archéologie.

Ce Congrès parcourait successivement les cinq départements de la Bretagne, alternant régulièrement ; et, de 1843 à 1858 il se tint à diverses reprises dans les cinq chefs-lieux de département et dans quelques autres villes, comme Brest, Morlaix, Lorient, Saint-Malo.

En 1859, l'Empire, qui ne pouvait souffrir guère, on le sait, les institutions indépendantes, voulut faire de l'Association Bretonne un instrument politique et lui imposer tout un système de génuflexions devant certaine personne de la famille impériale qui habitait alors le Morbihan. L'Association Bretonne ayant résisté fut dissoute par le gouvernement.

En 1872, elle se réorganisa et reprit l'année suivante, à Quimper, le cours de ses Congrès, qui, depuis lors, se sont tenus régulièrement chaque année, dans la première ou dans la seconde semaine de septembre.

Ces Congrès se composent, pour la section agricole, de conférences et de concours ; pour la section historico-archéologique, de séances particulières le matin consacrées aux travaux et aux discussions techniques, et le soir de conférences auxquelles le public est admis et qui sont très suivies.

Il en est de même des concours de chevaux et de bestiaux. Ceux entre autres de Guingamp (1875), de Vitré (1876), de Landerneau (1879), de Quintin (1880), de Lannion (1884), de Pontivy (1886), ont été superbes par le nombre et la qualité des animaux. On se figure difficilement, quand on ne l'a pas vu, quelle animation, quel mouvement ces concours, essentiellement *bretons*, rustiques et populaires, donnent à nos petites villes de Bretagne, où la population des campagnes afflue de bien loin à la ronde avec un entrain extraordinaire.

La section historico-archéologique n'obtient pas moins de succès : à Pontivy, par exemple, en 1886, ses séances du soir se tenaient dans la salle de spectacle qui est au premier étage de l'Hôtel-de-Ville ; on se vit obligé presque tous les soirs de fermer les portes parce que, tout étant plein, on craignait une surcharge pour le plancher.

Cette année, le Congrès de l'Association Bretonne, ou Congrès Breton, s'est tenu à Saint-Pol-de-Léon du 10 au 15 septembre dernier. Le concours hippique a été superbe ; trois à quatre cents chevaux y ont figuré, depuis les plus grandes races du Léon jusqu'à ces petits chevaux d'Ouessant tout pleins de feu et de vigueur.

Les travaux et conférences de la section historique n'ont pas eu moins de succès. Les séances se tenaient à l'ombre de cette admirable aiguille de pierre toute brodée à jour, qui lance sa pointe dans la nue et qu'on appelle la flèche du Kreisker. Tout contre ce monument est le *Collège de Léon*, fondé il y a plus d'un siècle par les évêques de Saint-Pol et qui conserve encore sa destination : les conférences du soir avaient lieu dans la grande salle, de fort belle dimension et toujours archi-pleine d'auditeurs. MM. de la Villemarqué, membre de l'Institut, Robiou, professeur à la Faculté des lettres de Rennes, l'abbé Duchesne, professeur à l'Institut catholique de Paris et à l'Ecole des hautes études ; Arthur de la Borderie, Pol de Courcy, Robert Oheix, Guillotin de Corson, etc., ont pris part aux travaux de cette section, — qui ne sont pas toujours, il s'en faut, aussi graves qu'on pourrait le croire, — témoin cette soirée du Congrès de Saint-Pol où tout l'auditoire a ri de si bon cœur en entendant l'analyse et les citations plaisantes des jolies comédies du P. Bougeant, un Quimpérois du commencement du siècle dernier, un de nos meilleurs historiens (auteur entre autres d'une *Histoire de la guerre de Trente ans* et du *Traité de Westphalie*) et qui se délassait de ses graves travaux en raillant délicatement la manie théologique des avocats et des belles dames de son temps.

Une des journées du Congrès a été, suivant l'usage, consacrée à une excursion aux environs de Saint-Pol-de-Léon qui abonde, on le sait, en châteaux historiques du moyen-âge et de la Renaissance : ceux de Kerouzeré, de Kergournadech, de Maillé, de Kerjean, visités par les excursionnistes, sont certainement au premier rang. Les membres du Congrès ont vu et examiné, en outre, au cours de cette promenade, la flèche de Lambader, la plus belle du Léon après le Kreisker, le missel de Saint-Vougai, l'un des plus antiques manuscrits conservés en Bretagne, etc. Voilà, certes, une journée bien remplie.

Le Congrès s'est terminé, les 15 et 16 septembre, par les fêtes et les régates de Saint-Pol-de-Léon, avec accompagnement de musique, feux d'artifice, feux de bengale, etc.

Le directeur général de l'Association Bretonne est actuellement M. Audren de Kerdrel, sénateur, qui a pour assesseurs, dans la section agricole, MM. Huon de Penanster, sénateur, et M. Charles de Lorgeril ; et dans la section historico-archéologique, MM. de la Villemarqué, membre de l'Institut, et Arthur de la Borderie.

Le prochain Congrès breton se tiendra dans les Côtes-du-Nord en septembre prochain, très probablement dans la jolie et si pittoresque ville de Dinan.

JEAN KICOURT.

BIBLIOGRAPHIE

La reine Anne, poème par Frédéric Fontenelle 1 vol. chez Sauvaitre.

C'est en toute sincérité que je le dirai tout d'abord : il y a peu de poèmes *bretons* contemporains qui aient, au même degré que celui-ci, la bonne grâce aisée, le libre entrain, la naïveté de l'impression étrangement unie au raffinement du style, le je ne sais quoi de sauvage et d'attirant à la fois, pour tout dire, la pure et franche saveur bretonne. M. Frédéric Le Guyader (écartons le masque) est Breton, Breton bretonnant, cela se sent ; on ne peut se tromper au parfum qui s'exhale de ces trop courtes pages. Oui, cela est en même temps très ingénieux et très ingénu, dans la mesure où l'on peut être ingénu aujourd'hui. Et quand on songe que ces vers ont été écrits, dans les intervalles d'un labeur ingrat, par un modeste employé des finances, on ne songe pas sans mélancolie à la somme de talents que l'Etat vole à la littérature.

Ce qui n'étonne pas moins, c'est la simplicité presque enfantine des moyens à l'aide desquels le poète sait nous émouvoir et nous charmer. Point de prétentions historiques ni épiques. Attristé de voir qu'aucune poésie populaire bretonne ne rappelait le souvenir de la reine Anne, il a voulu, nous dit-il, combler une lacune et apporter son hommage poétique à la bonne duchesse ; mais il confesse volontiers qu'il a pris mainte liberté avec l'histoire. Peut-être même a-t-il légèrement attendri la physionomie d'Anne de Bretagne, où les traits virils ne

Digitized by Google

manquent pas : cette Bretonne n'était pas seulement la « fée mignonne » qu'il nous présente ; elle savait vouloir, et son doux entêtement donna du fil à retordre aux diplomates. « Ce qu'elle s'est mis une fois dans l'esprit, dit l'ambassadeur vénitien Contarini, elle le veut obtenir de toute manière. » M. Le Guyader a préféré la « toute charmante » duchesse et reine de Brantôme, et il l'a presque faite, Dieu me pardonne, amoureuse de Charles VIII, fort amoureux de son côté. Mais que lui importe? Il nous a répondu d'avance :

Ici la Muse court les champs, narguant l'histoire.

Le moyen, d'ailleurs, d'en vouloir à la petite fée moqueuse, qui renvoie si camus les harangueurs en *us*?

Des docteurs en Sorbonne et des bonnets carrés
S'avancèrent, avec des airs tout effarés,
Pour, solennellement, exposer la requête.
Mais, dès les premiers mots, très franche et peu coquette,
La petite Duchesse arrêta leur discours :
« Moi, dit-elle en riant, j'aime les sermons courts.
Vous venez, n'est-ce pas, pour que je me marie?
D'accord. Mais pourquoi tant de latin, je vous prie?
Ne peut-on s'expliquer que dans ce jargon-là?

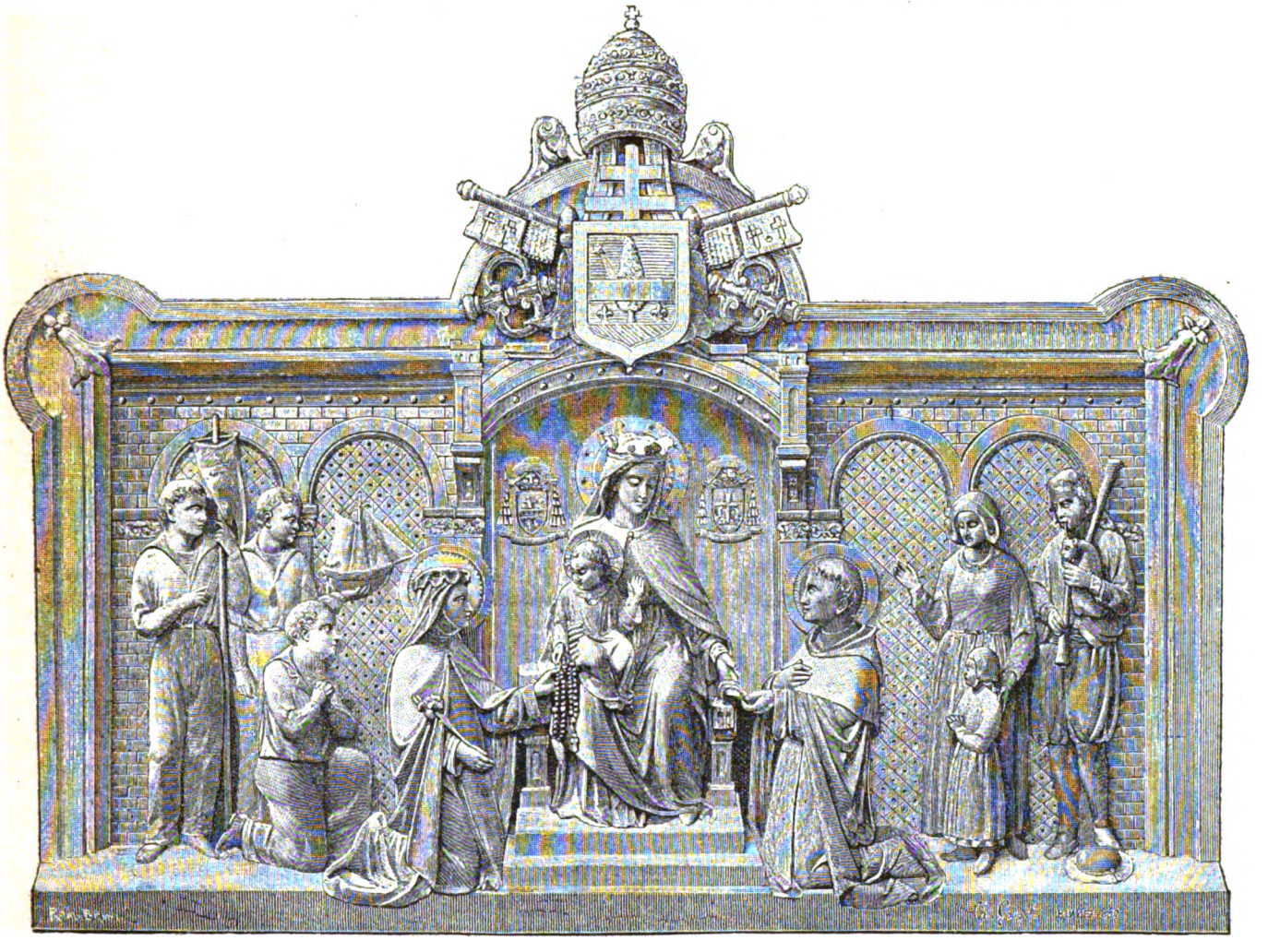

LA MADONE DU ROSAIRE.

Bas-relief de M. Ch. Goupil, offert au pape par les catholiques de Bretagne.

Vous demandez ma main pour le Roi? La voilà.
Mes beaux messieurs, je sais deux langues bien sonnantes:
Le breton de Léon et le français de Nantes.
Mais le latin, toujours, m'a paru triste et laid.
Laissons leur langue aux gens d'Eglise, s'il vous plaît.
Quant à ma main, en bon français je vous la donne,
Et je donne mon cœur avec, foi de Bretonne! »
Là-dessus, nos docteurs étaient demeurés cois.
Leurs harangues au bec, sous les regards narquois;
Et, pendant qu'on criait des « noels » à tue-tête,
Ils restaient tout penauds, le nez long, l'air très bête,
Ne trouvant pas assez de poches sous la main
Pour cacher leur grimoire écrit sur parchemin.

Ne prenons donc ce poème que comme une fantaisie légère, brodée sur un fond vaguement historique. Mais, ce fond même, quel en est l'intérêt romanesque ou dramatique? Quelles en sont les lignes générales? Oh! elles ne sont pas fort compliquées. On nous raconte simplement une promenade de la reine Anne à travers le triste Léon et la riante Cornouaille. Sur ce récit on greffe un épisode héroïque, celui des Tregontmab, ou Trente fils, que leur père offre à la reine et que la reine marie à ses trente filles d'honneur. Après des noces pantagruélesques, après de trop courtes amours, les Trente fils périssent dans le désastre triomphant de la *Belle Cordelière* à la pointe Saint-Mathieu, aux côtés du vaillant Hervé de Portzmoguer (Primoguet), dont le dévouement et la mort donnent une conclusion presque épique à cette idylle. Voyez, aux derniers vers, avec quelle douleur fière ce père cornélien apprend son malheur de la bouche de la Reine :

« Mes fils sont morts?..», dit-il, quand ils se rejoignirent.
Elle ne put répondre... Et leurs mains s'étreignirent.
« — La volonté de Dieu soit faite! dit l'aïeul.
Mais, en perdant mes fils, je ne reste pas seul :
Hier, pour adoucir à tous notre infortune,

Digitized by Google

Mes brus ont accouché... de deux garçons chacune !
Mes trente fils sont morts. Je pleure leur trépas.
Trente soldats de moins ! Mais vous n'y perdrez pas,
Puisque, par la bonté de Dieu, toute puissante,
Pour trente de perdus, vous en trouvez soixante.

Et pourquoi donc le poète aurait-il pris plaisir à compliquer l'intrigue, comme dans un mélodrame banal ? Il savait bien d'avance qu'elle irait au cœur des Bretons, cette poésie épanchée d'une âme bretonne. Seul, peut-être, le pays de Léon aurait droit de se plaindre. Ce qu'y ont d'austère le sol, les habits, les mœurs, est mis en relief avec l'énergie d'un Cornouaillais qui se ménage un bel effet de contraste. Non qu'on le calomnie, ce Léon. Un de ses monuments, qui vient d'être le théâtre d'une manifestation retentissante, est décrit avec la fervente admiration de l'artiste :

L'église du Folgoët ! ravissante merveille !
Le gothique y flamboie, et l'art nouveau s'éveille.
La Renaissance, ouvrant ses ailes, va venir,
Et le vieux moyen-âge achève de finir.
Là, près de ce jubé, vrai poème de pierre,
On a vu bien souvent la reine Anne en prière ;
Et, quoique ce passé soit loin, bien loin de nous,
Je crois voir là, toujours, la reine Anne à genoux.

Mais, enfin, le Léon n'est pas épargné, et, dans le Léon, Lesneven, « la ville aux six vingt monastères », où M. Sarcey a professé sous la direction d'un prêtre, a sa plus large part des épigrammes. Sur cette cité claustrale pèse le « formidable ennui » du moyen-âge noir, non du brillant moyen-âge qui se passionnait avec Froissart pour les beaux coups d'épée :

La reine grelottait dans son carrosse étroit
Mais à son arrivée, elle eut encor plus froid,
Quand elle vit, de loin, les funèbres cohortes
Des moines s'avançant, par milliers, hors des portes.
Sur la route, aussi loin que les yeux pouvaient voir,
On voyait une foule étrange se mouvoir,
Une foule n'ayant rien des bruits de la foule,
Un fourmillement noir de moines en cagoule,
De nonnes, de frocards, pieds déchaux, front tondus,
Automates marchant, bras en croix, confondus,
Sans un chant, sans un bruit, si ce n'est le murmure
Des chapelets froissés par les robes de bure.
Quand la Reine approcha, les cloches, lentement,
Se mirent à tinter, toutes, lugubrement.
Un moine glabre, à l'œil éteint, au teint verdâtre,
Maigre, sec, anguleux comme nos saints de plâtre,
Archiprêtre, ou plutôt archimoine du lieu,
S'avança vers la Reine, et lui parla de Dieu.

Je comprends l'épouvante de la petite reine, et je comprends aussi sa surprise joyeuse lorsqu'elle passe de Léon en Cornouaille :

D'un côté, le pays de Léon. Et de l'autre
Le pays le plus beau de l'univers, le nôtre !
Le pays des pommiers et des fruits savoureux,
Paradis des buveurs, Eden des amoureux,
Le pays où jamais le pays n'est le même,
Le pays où l'on chante, où l'on danse, où l'on aime,
Où la femme est plus belle, et plus beaux sont les jours,
Le soleil plus doré, plus douces les amours,
Le pays dont le nom fait que le cœur tressaille,
Le pays des pays bretons, — la Cornouaille !
La reine Anne eut alors un caprice enfantin :
Pour passer la rivière au babil argentin
Elle mit pied à terre avec tout son cortège,
Et la voilà, courant gaiement parmi la neige.
Mais, par précaution, elle avait, ce jour-là,
Ses beaux petits sabots pas plus grands que cela,
Si mignons qu'à la voir passer la passerelle,
Toute rieuse, avec ses femmes derrière elle,
Des sabots de la Reine on était amoureux.
Et même les cailloux, étaient tendres pour eux.
La Cornouaille, enfin, reçut sa Suzeraine,
Or, au moment précis où la petite Reine
Posa son pied divin sur le nouveau sentier,
O prodige ! le sol du pays tout entier
Sembla frémir d'amour jusque dans ses entrailles,
Et, des monts à la mer, toute la Cornouailles,
Réchauffée aux rayons d'un soleil printanier.
Se recouvrit de fleurs, comme au printemps dernier.
O Reine ! ô femme aimée ! ô blonde enchanteresse !
Elle avait fécondé le sol d'une caresse !
Plus de neige ! le pré, délivré de l'hiver,
Après son manteau blanc, reprit son manteau vert.
Humides encor, mille et mille pâquerettes,
Rougissantes, ouvraient déjà leurs gorgerettes...
Quand la Reine sortit de son ravissement,
Comme elle retournait la tête doucement
Pour saluer, de loin, la terre Léonaise,
Elle vit, — oh ! non plus l'Eden de la Genèse, —
Mais, sous l'horizon noir, le Léon triste et seul,
Tout recouvert de neige ainsi que d'un linceul.

Cela est un peu méchant, mais si joli qu'on nous pardonnera la longueur de la citation. Notez que nous voilà transportés en plein merveilleux, tout comme dans un poème épique qui se respecte. Mais autant les machines du merveilleux, maniées de sang-froid par un sceptique, glacent l'émotion, autant ce merveilleux facile et bon enfant paraît naturel au lecteur qui ne cherche point de raisons pour s'empêcher d'avoir du plaisir. Pour qui connaît le Finistère, cela est senti, cela est vu ; rien ne s'oppose à ce que nous le sentions avec le poète, car la réalité se mêle si étroitement à la fiction, qu'il est malaisé de distinguer entre elles. L'épisode du nuage qui verse sur Quimper assoiffé des flots de cidre de Fouesnant, le cidre idéal ; celui qui nous montre Tortic le Tortillard guéri de son infirmité dès que la bonne duchesse offre la main à ce gueux pour entrer en danse, sont du merveilleux encore, mais bien amené et enlevé, de sorte que je ne puis me reconnaître. Je lis ces choses comme j'écoutais jadis, au coin du feu, les fabuleux récits de ma vieille bonne Corentine. Alors, j'y croyais de toute mon âme ; pourquoi n'y croirais-je plus ?

La sincérité et la spontanéité d'impression, voilà donc le mérite essentiel de cette œuvre. J'ajouterai que le poète a ce que j'appellerai le sens du mouvement et de la vie. Il excelle à peindre le grouillement des foules, comme en cette esquisse des gens de Landerneau :

Messeigneurs de la Roche, en costumes flambants,
Bourgeois au feutre clair, bourgeoises à rubans,
Paysans grelotteux, sortis de leurs tanières,
Curés tonitruants chantant sous les bannières,
Chanoines bedonnants, moines, bedeaux, badauds,
Moutards, la morve au nez, se grimpant sur le dos,
Tous étaient là, grouillant aux portes, dans la rue,
Sur les ponts, sur les quais, faisant le pied-de-grue,
Mouillés dessus, mouillés dessous, mouillés partout,
Crottés comme barbets en chasse, et, malgré tout,
Contents si le brouillard, hélas ! peu diaphane,
Leur laissait voir le bout du nez de la reine Anne.

Parfois même la vie exubérante déborde, et le poète, sans aucun souci de jouer un rôle ni d'écrire un pastiche, le plus naturellement du monde, devient quelque peu rabelaisien. Cela encore est un trait de la race : les Celtes, qu'on croit trop immobilisés dans une gravité un peu raide, sont Gaulois par plus d'un côté : voyez le recueil de *Contes* publié l'an dernier par M. Luzel (1), et qu'il faut avoir dans sa bibliothèque quand on veut pénétrer l'âme bretonne. Mais sur le fond mouvant de ce tableau se détachent en vigueur des portraits tels que celui du gouverneur de Quimper, du seigneur de Tregontmab, de Portzmoguer. Et tout cela, idylles, buveries, morceaux de « haulte gresse », portraits, batailles, épisodes merveilleux et peintures vraies, tout est encadré dans un paysage large et simple, dont la couleur varie selon que varie la scène. Voici Quimper empli du bruit des hommes d'armes :

Mille et mille chevaux et mille autres encore
Battaient le dur pavé de leur sabot sonore.
La Cité, trop étroite, éclatait en rumeurs.
Partout le bruit. Partout, dominant les clameurs,
Les appels des tambours et des trompettes grêles.
Le soleil se couchait, empourprant les tourelles,

(1) Paris, Maisonneuve. 3 V. 1887.

Digitized by Google

Les hauts pignons, les toits aux girouettes d'or,
Et le vieux mont Frugy, complétant le décor,
Comme un lion couché, gardant sa bonne ville,
Allongeait son dos fauve au bord de l'eau tranquille.

Comparez à ce paysage ensoleillé le paysage sinistre et comme en deuil de la pointe Saint-Mathieu, théâtre de l'effroyable combat naval qui fait le dénouement du poème, vous admirerez la souplesse de ce talent, gracieux et viril tour à tour. J'en ai dit assez, trop peut-être, pour mettre le lecteur à même de juger. On dit qu'un artiste éminent, prix d'honneur d'un de nos derniers salons, séduit par ce poème si pittoresque, songerait à en doubler le prix en l'illustrant. Nous sommes réduits aux souhaits, mais aux souhaits bien sincères.

FÉLIX HÉMON.

—

Librairie des Imprimeries réunies, 13, rue Bonaparte. — *L'Art à Nantes au XIXe siècle*, 1 vol. grand in-8°, enrichi de gravures, par E. Maillard, ancien maire d'Ancenis.

—

Nous sommes d'autant plus heureux de saluer l'apparition de ce bel ouvrage que nous avons été témoin des longues et patientes recherches auxquelles il a donné lieu. A l'origine, il ne devait avoir qu'une centaine de pages; quelle n'a pas été notre surprise, en le recevant, de voir qu'il en comptait 350! C'est que M. Emile Maillard est un de ces bénédictins laïques, comme il y en a tant en province, qui ne se contentent pas de l'à-peu près et ne marchent qu'appuyés sur les textes et documents originaux. Son *Histoire d'Ancenis* lui avait coûté je ne sais combien d'années de travail; il est vrai qu'il avait à l'écrire de toutes pièces, cette histoire n'existant même pas avant lui à l'état embryonnaire. Il peut se vanter de nous avoir donné dans l'*Art à Nantes au XIXe siècle*, un livre qui n'a peut-être son pareil nulle part. Songez donc qu'il embrasse, dans une période de quatre-vingts ans, tout ce que Nantes a produit d'œuvres remarquables dans la peinture, le dessin, l'aquarelle, la sculpture, l'architecture, la gravure, la lithographie, l'archéologie, la science, la poésie, la musique et l'éloquence. L'Exposition bretonne-angevine avait déjà montré aux Parisiens que Nantes brillait au premier rang des villes de province par son école de peinture. Le livre de M. Maillard nous confirme dans cette opinion qu'elle n'a rien à envier à aucune d'elles au point de vue artistique. Quand une ville a donné naissance à des hommes de la taille des Delaunay, des Merson, des Dupré, des Luminais, des Toulmouche; quand elle a été pour ainsi dire la nourrice des Baudry, des Lansyer, des Rochebrune, elle peut défier toute comparaison. Comme monuments elle est moins riche que beaucoup d'autres sous le rapport du nombre, mais elle possède, dans le tombeau des Carmes, un des plus rares joyaux de la Renaissance; et son musée de peinture est sans contredit le plus beau musée de province (1). M. Emile Maillard a très bien fait valoir tout cela dans son avant-propos sur l'art à Nantes, et tous ceux qui s'intéressent à l'histoire locale lui sauront gré d'avoir dressé le catalogue des richesses artistiques de cette grande cité. Il serait à souhaiter que son exemple fût suivi dans tous les départements. Cela simplifierait singulièrement la tâche des historiens de l'avenir.

En terminant cette trop courte notice je me reprocherais de ne pas faire l'éloge de l'imprimeur qui a composé cet ouvrage. M. Durantière, de Dijon, s'est fait une véritable réputation avec les livres parus il y a quelques années chez Ed. Rouveyre. Celui-ci est tout aussi remarquable que ses aînés au point de vue typographique, et la couverture seule, avec son encadrement extrait d'un manuscrit des oratoriens qui se trouve à la Bibliothèque de Nantes, la couverture seule tirée en bistre sur fond bleu est un bijou.

L. S.

Memento bibliographique : Chez Germain et Grassin, à Angers, *Histoire de la Baronnie de Craon* (de 1382 à 1626), d'après les archives inédites du Chartrier de Thouars, 1 vol. in-8° par André Joubert.

Chez Bachelin-Lecat, les *Dieux en voyage*, 1 vol. in-8° par Zacharie Astruc. — M. Léon Séché en rendra compte dans l'étude qu'il prépare sur notre éminent compatriote.

(1) Signalons à ce propos le remarquable travail de M. Olivier-Merson, paru il y a quelques années sous le titre : *Histoire et description du Musée de Nantes*.

SOUSCRIPTION AU MONUMENT GUÉPIN

COMPTES DU SECRÉTAIRE-TRÉSORIER

Aux Souscripteurs,

Il y a un an, j'ouvrais une souscription dans la *Revue*, pour élever une statue au docteur Guépin. On sait dans quelles conditions. Cette statue devait dans le principe, être érigée à Nantes. Le comité nantais mettait à notre disposition le montant des souscriptions qu'il avait recueillies depuis quatre ans, et M. Léofanti s'engageait à faire la statue pour rien, c'est-à-dire en ne prélevant que ses frais. Quelque temps après, pour des raisons que je n'ai pas à apprécier, le comité nantais refusait d'accepter la maquette de M. Léofanti. Comme je ne voulais pas que ce sculpteur en fût pour son dérangement et pour ses frais de maquette et de voyage à Nantes, comme je me serais fait un reproche de l'abandonner, après l'affront immérité qu'il venait de subir, je décidai, d'accord avec madame veuve Guépin et mes amis, que nous nous passerions du concours du comité nantais, et j'offris notre statue à la ville de Pontivy qui l'accepta avec empressement.

Mais en nous séparant du comité de Nantes, nous perdions cinq mille francs du coup. Il s'agissait de les retrouver par un autre moyen. Je fis immédiatement une demande de subvention au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, qui nous accorda, après enquête, une somme de trois mille francs pour la fonte estimée quatre mille francs par le fondeur. C'était déjà un bel appoint, mais nous étions encore loin de compte.

A la fin du mois de juin, la souscription n'ayant pas rapporté de quoi couvrir les frais du sculpteur qui s'élevaient à 1435 francs, j'eus l'idée de faire acheter par l'État le plâtre de la statue et je rédigeai une nouvelle demande dans ce sens au ministre. Mais la chose n'allait pas sans difficultés. On nous objecta à la direction des Beaux-Arts qu'après avoir donné 3000 francs pour le bronze de la statue, l'Etat ne pouvait acheter le modèle sous prétexte de l'offrir au lycée de Pontivy; que c'était à la ville de Pontivy à en faire l'acquisition si elle le jugeait à propos. Je n'en persistai pas moins dans ma demande et après des négociations qu'il serait trop long de raconter ici, j'obtins du ministère pour l'achat du plâtre de la statue une nouvelle somme de six cents francs. A la même époque, M. le Président de la République souscrivit pour cent francs et M. de Freycinet pour cinquante. Cela me permit de couvrir tous les frais.

La souscription ouverte par la *Revue* a rapporté jusqu'à ce jour la somme de.....		2.511
La subvention de l'État étant de.....		3.600
Cela fait un total de.....		6.111
Sur cette somme il a été versé au fondeur...	4.000	
Les frais du secrétaire-trésorier se sont élevés à.....	605	
Et M. Léofanti a touché.....	1.435	
	6.040	6.040
Reste une somme disponible de.....		71

que j'attribue au maire de Pontivy.

Digitized by Google

Je dois ajouter que madame veuve Guépin avait mis à ma disposition pour les frais du bas-relief qui décore le monument une somme de mille francs sur laquelle le fondeur a touché 230 francs et M. Léofanti 770.

C'est donc une somme de deux mille deux cent cinq francs qui a été versée au sculpteur pour les frais du bas-relief et de la statue.

Les dépenses du secrétaire-trésorier se divisent ainsi :

Imprimés.....	180
Voyages.....	340
Frais divers.....	85
Total.....	605

L. S.

MÉMOIRE DES FRAIS DE M. LÉOFANTI POUR LA STATUE DU DOCTEUR GUÉPIN

MAQUETTE

Septembre 1887	Le 23, préparation de la terre et pose. jour.....	5 »
	Les 30 et 31, pose.....	10 »
Octobre	Le 4, préparation de la terre	3 »
	Les 11, 14, 18 et 25, séance de modèle..	20 »
	Transport de la maquette au moulage.	2 »
Novembre	Le 18, emballage de la maquette et transport à la gare Saint-Lazare	8 50
	Moulage	28 »
	Du 19 au 21, voyage à Nantes, frais....	92 20

STATUE

Décembre	Le 14, base en bois pour l'armature.....	11 50
	Barre en fer pour l'armature.....	12 »
	Les 15 et 16, massage du socle, aide, 2 jours.....	15 »
	Outils divers.....	3 75
	Le 19, préparation de la terre.....	5 »
	Le 20, préparation de la terre	5 »
	Pris chez M. Hachet, en plus de la terre qui m'appartenait, 6 pains de terre préparée et transport.....	4 75
	Le 23, fils de fer et divers.....	3 60
	Le 24, armature en fer	6 90
	Fils de fer.....	1 60
	Le 27, 3 journées de manœuvre.....	15 »
	Echelle et échafaudage.....	60 »
	Le 28, 1 journée d'aide, bois et fourniture	11 50
	Le 30, terre, 12 pains, note Hachet.....	9 »
	Transport.....	2 10
Janvier	Le 3, séance de modèle.....	5 »
1888	Le 9, bois pour caller la selle	5 30
	Le 18, 6 pains de terre et transport	6 »
	Le 21, nettoyage de l'atelier après le montage et transport des échafaudages.	11 80
	3 pains de terre.....	2 25
	Réglé au praticien pour la mise au point	300 »
	Frais divers, bois, fer, outils, etc.....	64 »
	Le 24, pains de terre.....	6 40
	Séance de modèle.....	5 »
	Combustible depuis le commencement du travail.....	8 50
Février	Le 7, Séance de modèle.....	5 »
	3 pains de terre.....	2 25
	Le 14, séance de modèle.....	5 »
	Le 17, 3 pains de terre.....	2 25
	Séance de modèle.....	5 »
	Le 21, séance de modèle.....	5 »
	2 pains de terre.....	1 50
	Combustible	4 30
	Le 24, séance de modèle.....	5 »
	Le 28, séance de modèle.....	5 »
	Le 29, combustible.....	6 70
	Aide du praticien pour changer les jambes de la statue	20 »
Mars	Les 2 et 3, séances de modèle	10 »
	Pains de terre.....	1 50
	Cartes d'invitation	8 »
	Le 5, timbres-poste....	2 »
	Le 6, enveloppes et timbres supplémentaires	1 65
	Modèle	5 »
	2 pains de terre.....	0 75
	Courses de voiture.....	3 50
	Le 13, séance de modèle pour retouches.	5 »
	Le 17, séance de modèle pour retouches.	5 »
	Les 18 et 19, 2 jours pour ranger l'atelier et couvrir les meubles.....	16 »
	Reporter l'échafaudage, location de 3e.	30 »
	Le 23, pourboire aux mouleurs.....	10 »
	Combustible pour sécher l'atelier.....	13 75
	Pour chaises et frais divers (note Belloir)	18 »
	Du 24 au 27, nettoyage de l'atelier, enlèvement des débris, lavage et passer le plancher à la paille de fer.....	42 50
	Moulage de la statue.....	240 »
Avril	Le 4, transport de la statue au salon....	55 »
	Combustible pour sécher l'atelier.....	8 80
	Le 5, nettoyage de la cour du vestibule et époussetage de l'atelier après l'enlèvement de la statue.....	10 50
	Le 18, voyage à Pontivy.....	132 »
	Total.....	1.435 60

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

LA REVUE ILLUSTRÉE

DE BRETAGNE & D'ANJOU

3e ANNÉE. TOME III — N° 24 | DIRECTEUR: M. Léon SÉCHÉ. | 15 NOVEMBRE 1888

A NOS LECTEURS

La *Revue* entrera le 15 novembre prochain dans sa 4e année. C'est dire les sympathies qu'elle a inspirées au public lettré de nos provinces de l'Ouest. A l'heure qu'il est, tout ce qui s'occupe de littérature et d'art en Bretagne et en Anjou est abonné à la *Revue*. On la trouve dans les cercles, dans les bibliothèques publiques, dans les musées. Mais cela ne suffit pas. Il faut qu'elle pénètre dans toutes les familles qui ont le culte de nos gloires locales et l'amour de la petite patrie. On ne connaît pas assez notre histoire.

Depuis trois ans qu'elle existe, la *Revue* n'a eu qu'une seule pensée et qu'un seul but : réveiller en Bretagne et en Anjou l'esprit provincial et rendre hommage à nos illustrations. C'est ainsi qu'elle a célébré tour à tour dans des livraisons spéciales la Reine Anne, Victor Massé, Brizeux. Le 25 novembre prochain, elle consacrera un numéro tout entier au Roi René d'Anjou.

Il importe donc que cette publication pénètre dans toutes les familles. Pour cela, la Direction n'a pas hésité à diminuer le prix de l'abonnement que beaucoup trouvaient trop cher et à l'abaisser de 20 francs à 12 francs. — Un franc par mois une revue bi-mensuelle, illustrée par nos meilleurs artistes, et ayant de 16 à 20 pages, c'est pour rien !

Les personnes qui ne voudraient pas s'abonner pour six mois ou un an, pourront prendre un abonnement de **3 mois**, *à titre d'essai, au prix de* **4 francs**.

Toute personne qui nous procurera trois abonnements d'un an aura droit au service gratuit de la Revue *pendant l'année 1889.*

LE NOBILIAIRE BRETON-ANGEVIN

A partir du 1er janvier, la *Revue* publiera un nobiliaire breton-angevin destiné à combler les lacunes regrettables du *Nobiliaire* de M. de Courcy.

Chaque notice de ce nobiliaire sera illustrée des armoiries de la famille et souvent de portraits. Ce travail sera réuni ensuite en volume comme celui de M. René Kerviler qui est en cours de publication, sous le titre : ***Cent ans de représentation bretonne.***

La direction du **Nobiliaire breton-angevin** est confiée à M. le comte Régis de l'Estourbeillon, secrétaire de la rédaction de la *Revue historique de l'Ouest*, qui nous était tout désigné par son remarquable ouvrage sur les ***Familles françaises à Jersey pendant la Révolution.***

Nous prions toutes les familles nobles de Bretagne et d'Anjou de vouloir bien adresser le plus tôt possible, au Directeur de la *Revue*, tous les renseignements de nature à faciliter le travail de notre collaborateur, M. le comte Régis de l'Estourbeillon.

—

AVIS AUX ARTISTES

A dater du 1er décembre, nous publierons dans chaque numéro sur la couverture intérieure de la *Revue* un courrier de l'art et de la curiosité destiné à tenir les artistes au courant des grandes ventes et des expositions de Paris, de la province et de l'étranger.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

Les causes célèbres. — Prado et Chambige, — M. le comte d'Esgrigny. — Autographes apocryphes. — Victor Hugo et Mme Drouet. — Ignotus et ses portraits. — Le général X... — Le poisson et la sauce.

Vous n'attendez pas de moi, j'espère, que je vous entretienne aujourd'hui des deux procès qui ont si vivement passionné l'opinion publique dans ces derniers jours. Je n'ai aucun goût pour ces sortes d'affaires criminelles, et je trouve qu'en leur donnant dans les journaux une place à part, une place d'honneur, on achève de pervertir l'opinion déjà trop malade. Admirez la logique des tribunaux : on poursuit le romancier naturaliste qui, pour faire vendre son livre, s'abandonne au libertinage et à la pornographie, et l'on trouve tout naturel que la presse étale au grand jour le

Digitized by Google

linge sale des affaires Prado et Chambige. Il y avait pourtant, dans le procès Chambige, des détails d'alcôve qui réclamaient le silence et l'ombre du huis-clos! N'en parlons plus ; ce vulgaire scélérat et ce criminel « littéraire » sont jugés, laissons-les maudire leurs juges, et consacrons quelques lignes aux deux hommes de cœur et de talent qui viennent de mourir à quelques jours de distance, l'un au Pouliguen, l'autre à Saint-Philbert-de-Grand-Lieu.

M. le comte d'Esgrigny avait eu son heure de notoriété, lui aussi, et comme écrivain et comme polémiste, On ferait encore d'intéressants recueils avec les articles qu'il a semés dans le *Correspondant*. Tous ceux qui ont pris les bains de mer au Pouliguen se souviennent de ce beau vieillard grand et mince, qui tous les soirs se promenait après dîner sur la terrasse de sa villa. D'un commerce aimable et facile, M. le comte d'Esgrigny avait quelque chose de l'allure du gentilhomme campagnard qui plaisait tant chez Lamartine. On sait qu'il avait été un des amis préferés du grand poète, qui lui a dédié quelques-unes de ses plus belles pages. Il avait vécu longtemps dans son intimité, et je crois même que bon nombre des billets que Lamartine adressait à ses admirateurs sont de sa main. Quelle déception, grands dieux, pour les collectionneurs d'autographes! Lamartine se vantait un jour d'avoir reçu quarante mille lettres de femmes. C'est beaucoup, mais les femmes d'alors étaient plus poétiques que celles d'aujourd'hui. Il fallait bien répondre à toutes ces lettres. Or, où en aurait-il trouvé le temps ? Il était toujours en voyage ; on ne voyait que lui sur les routes. Quand il venait à Saint-Point, il l'a raconté lui-même dans la jolie préface de ses *Recueillements*, c'était pour s'occuper de ses terres et de ses vignes. La poésie, chez Lamartine, n'était qu'un délassement. Il écrivit son poème de *Jocelyn* sur un livre de comptes où Mme de Lamartine le recueillit un jour page à page. Il avait donc besoin d'un secrétaire pour répondre à tous ses correspondants. C'est ainsi que M. le comte d'Esgrigny lui prêta le concours de sa plume, et que beaucoup d'autographes du maître sont purement et simplement apocryphes.

Victor Hugo faisait la même chose, et durant son séjour à Guernesey, c'était généralement Mme Drouet qui répondait aux nombreuses lettres qu'il recevait. Rien de plus facile, d'ailleurs, que d'imiter l'écriture et le style de Victor Hugo. Ignotus qu'on enterrait hier avait pris tout à fait sa dernière manière, et ses articles du *Figaro* bourrés d'antithèses baroques, d'images superbes et de trouvailles de génie, avaient l'air de pages détachées d'Hugo. Il avait au plus haut degré le don des comparaisons ; son œil comme celui de Vallès était un verre grossissant qui donnait à toutes choses, aux qualités et aux défauts, au mal comme au bien, des proportions extraordinaires. Ses articles étaient mal conçus, mal bâtis, n'avaient souvent ni queue ni tête, et cependant ils empoignaient leur monde. Ignotus avait ses lecteurs et ses enthousiastes. Comme portraitiste il était incomparable, il vous traçait une physionomie en quelques mots, comme un grand peintre en quelques touches. Sa galerie de portraits lui survivra. Vous rappelez-vous son général X... ? Il y revenait de temps en temps, tout fier qu'il était d'avoir pressenti — car il aimait à prophétiser — que la France désabusée, lassée des avocats et des politiciens, pourrait bien chercher encore, dans un avenir plus ou moins prochain, son refuge et son salut dans les bras d'un dictateur porteur d'épée. Cavour aussi était un de ses chevaux de bataille, et Richepin l'a blagué à ce sujet d'une façon charmante. Mais ce dont il causait le mieux, son sujet de prédilection, c'était la mer. Il l'aimait comme une nourrice, il l'avait emportée dans sun regard clair et vague et jusque dans sa marche indolente et balancée. Quand on le voyait dans la rue se dandinant de gauche à droite, on songeait malgré soi au matelot qui « roule. » En résumé, c'était une figure très originale et très personnelle. On ne peut pas dire qu'il fut un écrivain : s'il avait des idées, il manquait de jaune d'œuf, comme disait Hetzel parlant de Gavarni, il ne savait pas faire la sauce. Et c'est à la sauce qu'on reconnaît les bons cuisiniers et les écrivains d'élite.

JEAN DE LA ROUXIÈRE.

VISION

A M. le docteur Viaud-Grand-Marais.

J'errais à Noirmoutiers, seul dans le cimetière,
Me disant : Dans la paix du Seigneur, en ce lieu,
Les morts doivent dormir tranquilles dans leur bière,
Au murmure des flots du vaste océan bleu.

Lorsque je vis surgir une forme blanchâtre
Qui semblait une Vierge aux longs vêtements blancs...
Et m'approchant, je lus sur un tombeau d'albâtre
Un nom de jeune fille, hélas! morte à seize ans.

Comme je méditais sur ce spectacle étrange,
J'écrasais sous mon pied, une fleur qui, dans l'air,
Laissa fuir lentement, en mourant dans la fange,
Une blanche vapeur vers le ciel calme et clair.

Le soleil sur les croix jetait sa vive flamme,
Et je me demandais, laissant mon front rêveur,
Si j'avais vu d'abord, monter dans l'azur, l'âme
D'une vierge défunte ou celle... d'une fleur.

D. CAILLÉ.

Digitized by Google

L'ENTRÉE DE JEAN DE MONTFORT ET DE LA DUCHESSE A NANTES.

(*The Entry of Iohn de Mountfort a his Duchess into Nantes*).

La curieuse gravure que nous reproduisons ici d'après une planche de cuivre achetée dernièrement en Angleterre par le Musée archéologique de Nantes, est copiée sur une miniature du plus ancien manuscrit de Froissart (bibliothèque nationale). Jean de Montfort est représenté vêtu d'habits sombres, avec un voile noir sur sa coiffure en signe de deuil pour la mort de son frère. La duchesse, la célèbre Jeanne la Flamme (1), porte une longue coiffe pointue qui découvre les oreilles sans laisser voir aucune boucle de sa chevelure, elle retient d'une main sa longue robe bleue fourrée d'hermines, dont les manches collantes descendent jusque sur ses doigts. Les sourcils sont arqués, le regard ferme et bien ouvert.

L'ENTRÉE DE JEAN DE MONTFORT A NANTES

Les prélats, seigneurs et notables qui viennent saluer Montfort, témoignent par leurs gestes et par la naïve béatitude de leurs figures une vive allégresse à la vue de leur nouveau Duc. Celui-ci les examine avec une satisfaction mêlée de défiance qui est très habilement exprimée par le graveur.

La scène retracée sur notre estampe est prise à un des moments les plus intéressants de notre histoire. Jean III venait de mourir ; la Bretagne allait-elle passer à un prince Français, au mari de la nièce du feu duc ? Jean de Montfort, fils d'Arthur II et frère de Jean III se sentait plus rapproché de l'héritage ducal que cet étranger, son neveu par alliance. Mais aurait-il l'assentiment du pays ? C'est à ce moment qu'il se présente à Nantes, si voisine de l'influence française pour demander les suffrages des seigneurs et des évêques. Ceux-ci, à la majorité de sept contre deux, le reconnaissent pour Duc, et bientôt il parcourt en maître ses États, depuis Chantoceaux jusqu'à Brest.

Jean de Montfort a souvent été placé au rang de nos Ducs avec le titre de Jean IV, et ce n'est que justice. Si l'histoire oublie les prétendants, oublieux eux-mêmes de leur droit, qui n'ont pas eu le courage d'exposer leur vie pour conquérir la place où les appelait leur naissance, en revanche elle a toujours compté avec honneur ceux qui, confiants dans la justice de leur cause, ont fait appel au jugement de Dieu. Affirmer au prix de son sang le droit héréditaire à la couronne, c'est la première vertu que l'on attende d'un prince, et comment pourrait-il y faillir lorsque tant de ses sujets sont tout prêts à courir avec lui les mêmes périls sans avoir les mêmes devoirs !

Si l'on veut connaître dans tout son éclat cette merveilleuse guerre de la succession de Bretagne, c'est dans le récit que vient de publier M. de la Borderie qu'il faut l'étudier. Tout ce qui était confus jusqu'ici dans les nombreuses péripéties de cette longue guerre, s'éclaircit sous la plume habile du maître historien. Rien de plus saisissant que son tableau de la bataille d'Auray ; ce n'est plus un récit, ce n'est plus de l'histoire, c'est la lutte elle-même qui se déroule sous vos yeux. Il y a là une puissance de vérité qui est œuvre de génie.

Certes, c'est une belle et noble entreprise d'avoir à retracer les glorieux faits d'armes de notre héroïque Bretagne, mais c'est un honneur aussi pour notre pays d'avoir parmi ses fils un écrivain si bien à la hauteur d'une pareille tâche.

P. DU DRENEUC.

(1) Rappelons en passant que M. Emile Péhant a publié, sous le titre de *Jeanne la Flamme*, un de ses meilleurs poèmes.

L. S.

CHATEAUBRIAND

LES MONUMENTS CELTIQUES

AUGUSTIN THIERRY.

Il est de mode aujourd'hui de déprécier Châteaubriand ; il serait assez difficile de justifier cette mode. Dans la longue série des écrivains du XIXe siècle, on aurait peine à en trouver un qui — pour la grandeur du style et la hauteur des idées, la richesse et la beauté de l'imagination, l'éclat pittoresque et original des descriptions — puisse être comparé au chantre d'*Atala*, de *René* et des *Martyrs*, à l'auteur du *Génie du Christianisme*, des *Études historiques* et des *Mémoires d'Outre-tombe*, qui est et qui restera l'un des maîtres de la langue et de la littérature française, l'un des plus glorieux fils de la Bretagne.

Cela ne veut pas dire qu'il soit impeccable ; et quand même il aurait mérité les critiques — très modérées, je me plais à le reconnaître, et très convenablement formulées — produites contre lui dans le dernier numéro de la présente *Revue* (ci-dessus, p. 384), cela ne le diminuerait guère assurément. En-

Digitized by Google

core est-il bon de voir dans quelle mesure elles sont acceptables.

Et d'abord, la première édition des *Martyrs* a paru, non en 1826, mais dix-sept ans plus tôt, en 1809 ; je l'ai sous la main, elle n'a ni notes ni remarques.

Cette différence de date a son importance. En 1826, l'étude des monuments celtiques — qu'on nomme aujourd'hui *mégalithiques* — avait encore certainement bien des lacunes ; pourtant elle était plus avancée qu'en 1809. Juste l'année précédente, 1825, venait de paraître à Vannes un ouvrage *(Essai sur les antiquités du Morbihan*, par l'abbé Mahé), qui, à côté d'opinions très hasardées ou très erronées sur l'origine et sur la destination des monuments celtiques, donnait du moins de leurs diverses espèces une description assez exacte et une terminologie assez claire. Si Châteaubriand l'avait connue quand il écrivit l'épisode de Velléda, l'attribution faite par lui du nom de dolmen à un menhir serait inexcusable.

Mais, en 1809, on n'avait d'autre lumière que les travaux de l'Académie celtique, où régnait — pour ne rien dire de plus — un grande confusion. J'ai là le livre d'un des fondateurs, d'un des principaux membres de cette compagnie, les *Monuments celtiques* de Cambry (Paris, 1805), ouvrage qui faisait alors autorité ; au chapitre des définitions, on lit : « *Dolmin* « ou *dolmen*, table de pierre, du breton *taol*, *tol*, *dol*, table, et « *men*, pierre », et plus loin : « *Men-sao*, pierre debout, du « breton *men*, pierre, *sao*, debout ; c'est la *pierre levée* des « Français, c'est un *dolmen* », et à la page suivante : « *Pierre* « *levée*, c'est un *dolmen*. »

Or, en français, pierre *levée*, pierre *debout* signifie naturellement une pierre *levée* ou dressée sur l'un de ses *bouts*, c'est-à-dire un de ces piliers de pierre brute que nous nommons menhirs. Et dès 1732, dans le *Dictionnaire breton-français* de Grégoire de Rostrenen, au mot *Pilier*, on trouve *mæn-sao*, synonyme de *mæn-hir* et de *peulvan*, et ces trois mots indiqués comme désignant en breton un « *pilier* ou *pierre longue* « *et haute*, élevée dans les landes et sur les grands chemins « par les païens nos ancêtres » (p. 723). Aussi la prétendue synonymie, indûment décrétée par l'Académie celtique entre le mot *dolmen* d'une part et de l'autre les expressions *men-sao*, pierre *debout* et pierre *levée*, cette synonymie illégitime ne pouvait manquer de donner lieu à des confusions, Cambry lui-même en convient : « Plusieurs auteurs (dit-il), trompés par ce « mot d'un sens équivoque (le mot *pierre levée)*, ont nommé « *pierre levée* des *peulvans* (ou menhirs), entre autres M. le « maire de Chartres et M. Obertin (Voir Cambry, *Monuments celtiques*, p. 299, 306 à 308).

L'erreur de Châteaubriand a la même cause. L'Académie celtique lui disait : « *Dolmen* = pierre levée, pierre debout. » Pour lui, comme pour Grégoire de Rostrenen, comme pour tout individu parlant le français ordinaire, « piere *debout* » c'était une pierre piquée debout, dressée sur l'un de ses bouts, c'est-à-dire un pilier de pierre brute, « une roche isolée. » Mais friand de couleur locale (dirions-nous aujourd'hui), Châteaubriand tient à appeler ce monument celtique d'un nom celtique et non pas d'un nom français ; les antiquaires de son temps lui offrent, pour synonyme du français *pierre debout*, le celtique *dolmen* ; il prend *dolmen*. Est-ce sa faute à lui, s'il y a erreur ? Non, certes : c'est celle de l'Académie celtique et de sa terminologie « équivoque », comme Cambry lui-même la qualifie. Si Obertin lui-même, antiquaire de profession, s'y était trompé, y a t-il lieu de faire un grief d'une semblable erreur à un littérateur, à un poète, comme était Châteaubriand ?

Il paraît plus difficile d'expliquer d'une façon satisfaisante son inexactitude dans la description du site de Carnac, alors surtout qu'il a pris soin de faire une « remarque » tout exprès pour affirmer que « le mouvement est exactement décrit. » Malgré cela — on va le voir — l'explication est ici encore beaucoup plus facile. Notez que la « remarque » vise le « monument » et non le site, — par cette excellente raison que Châteaubriand n'a nullement songé à décrire ici le site de Carnac. — Au livre IX des *Martyrs*, au début de l'épisode de Velléda, Eudore s'exprime ainsi :

« César (c'est-à-dire Constance Chlore), voulant me donner une nouvelle preuve de sa puissante amitié, me créa commandant des contrées armoricaines. Je me disposai à partir (de Lutèce)... J'employai plusieurs mois à visiter les Gaules, avant de me rendre à ma province... J'arrivai enfin *chez les Rhédons* (peuples de Rennes). Le château où je commandais, situé à quelques milles de la mer, était une ancienne forteresse des Gaulois agrandie par Jules-César. Il était bâti sur un roc, appuyé contre une forêt et baigné par un lac. Là, séparé du reste du monde, je vécus plusieurs mois dans la solitude », etc.

Ce château et ses environs sont le théâtre de toute l'histoire de Velléda. Ce château étant situé chez les Rhédons, dont le littoral borde la Manche, il est clair qu'aucune scène de cette histoire n'a pu se passer à Carnac. Usant d'un privilège qu'on n'a jamais disputé aux poètes, Châteaubriand a transporté les alignements celtiques de Carnac de la côte sud à la côte nord de l'Armorique, ou, si l'on veut, il a supposé quelque part sur cette dernière côte l'existence d'un monument analogue, et certes il en avait le droit. Quant à décrire le site de Carnac, il n'y a jamais songé.

Châteaubriand a songé ici — tout naturellement — aux lieux qui lui étaient familiers. Le château « bâti sur un roc et baigné par un lac », où il établit Eudore, est tout à fait dans la situation de Combourg, qui n'a plus de forêt, je le sais, mais qui en a eu jadis. Le théâtre de la scène célèbre, où Eudore se laisse brûler aux flammes de la passion de Velléda, ressemble singulièrement au plateau sauvage, aux roches et aux abruptes falaises du promontoire de Fréhel (1). D'après le témoignage d'amis et de contemporains du poète, ce serait bien là en effet le site qu'il avait en vue : il n'est pas bien étonnant qu'on n'y retrouve point Carnac.

Ce qui est incontestable, c'est que l'auteur entend parler ici du littoral de la Manche ; car au début de cette scène, Velléda conte à Eudore l'histoire des pêcheurs « *de cette côte* » chargés de transporter les âmes des morts « à l'île des Bretons » ; légende tirée de l'historien Procope, qui place formellement la demeure de ces pêcheurs sur le rivage de la Gaule en regard de la Grande-Bretagne (*Guerre des Goths*, liv. IV, ch. 20).

Pour ma part, ce que j'admire surtout ici et dans tout le récit d'Eudore — l'un des chefs-d'œuvre de la langue française, — c'est l'art exquis avec lequel l'auteur a su enchâsser ou

1. Moins les alignements celtiques, bien entendu, qui n'existent pas à Fréhel et sont ici, on l'a dit, une *transposition*.

Digitized by Google

plutôt tisser et fondre harmonieusement dans son œuvre toutes les notions historiques et archéologiques acquises de son temps, propres à donner aux personnages, aux races, aux époques dont il s'occupe leur physionomie vraie, originale, pittoresque et caractéristique. Châteaubriand — et ce n'est pas un petit mérite, c'est une intuition de génie — Châteaubriand a créé dans la littérature ce qu'on appelle aujourd'hui assez grossièrement la *couleur locale*, ce qu'un maître éminent, historien, écrivain et artiste nommait avec plus de justesse l'*histoire vivante*.

La page d'Augustin Thierry, à laquelle je fais allusion, est connue ; mais c'est ici tout à fait le cas de la citer. Vers la fin de la préface des *Récits mérovingiens*, l'illustre historien retrace l'impression produite sur lui écolier (en 1810) par la première lecture des *Martyrs* :

« J'éprouvai d'abord, dit-il, un charme vague et comme un éblouissement d'imagination ; mais quand vint le récit d'Eudore, cette *histoire vivante* de l'empire à son déclin, je ne sais quel intérêt plus actif et plus mêlé de réflexion m'attacha au tableau de la ville éternelle, de la cour d'un empereur romain,

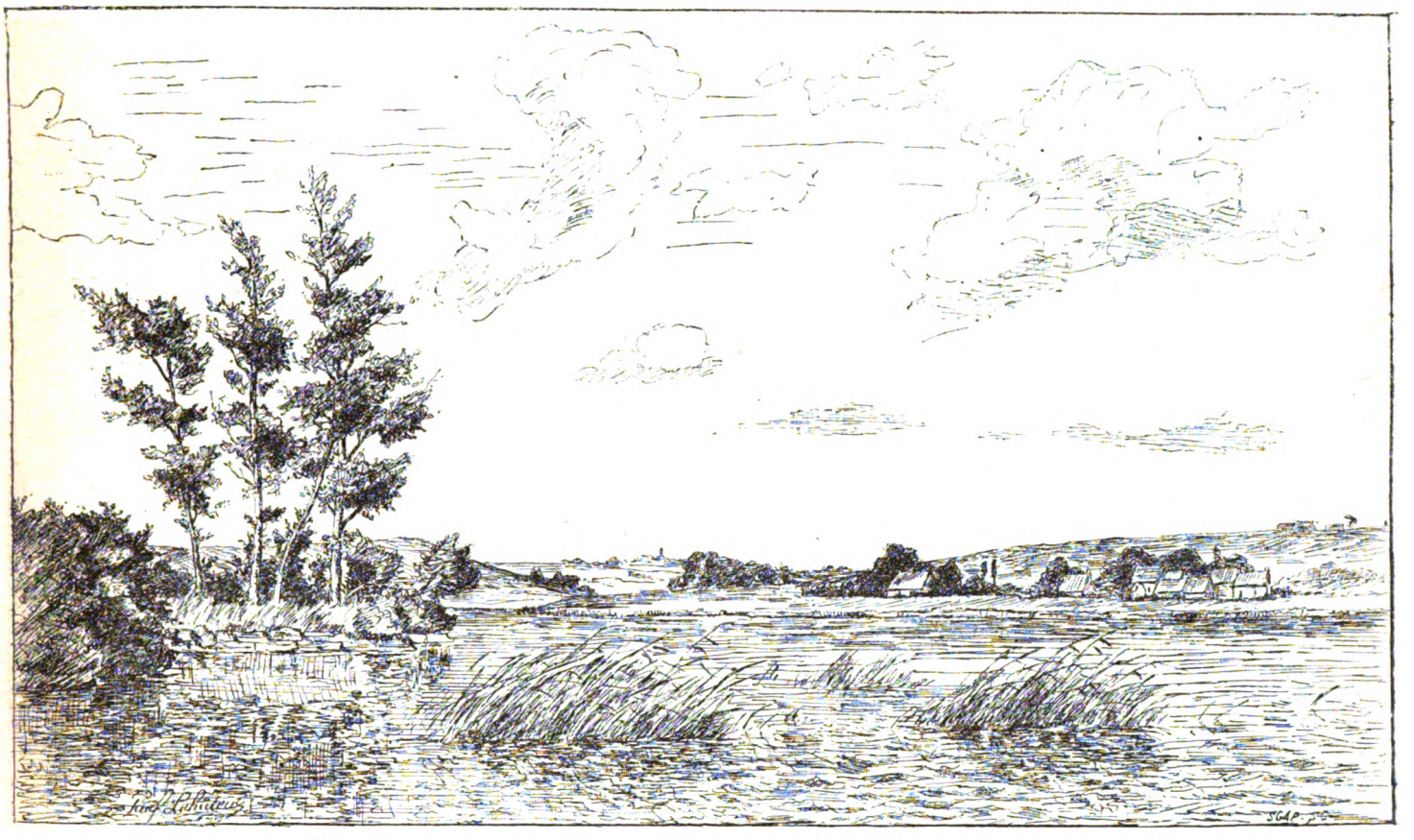

EN BRETAGNE, PAR PAUL LEHIDEUX

de la marche d'une armée romaine dans les fanges de la Bataire et de sa rencontre avec une armée de Franks.

« J'avais lu l'Histoire de France à l'usage des élèves de l'Ecole militaire, notre livre classique. . *Francais, trône, monarchie*, étaient pour moi le commencement et la fin, le fond et la forme de notre histoire nationale. Rien ne m'avait donné l'idée de ces terribles Franks de M. de Châteaubriand, *parés de la dépouille des ours, des veaux marins, des urochs et des sangliers ;* de ce camp *retranché avec des bateaux de cuir et des chariots attelés de grands bœufs ;* de cette armée rangée en triangle, *où l'on ne distinguait qu'une forêt de framées, de peaux de bêtes et de corps demi-nus.* A mesure que se déroulait à mes yeux le contraste si dramatique du guerrier sauvage et du soldat civilisé, j'étais saisi de plus en plus vivement ; l'impression que fit sur moi le chant de guerre des Franks eut quelque chose d'électrique. Je quittai la place où j'étais assis et, marchant d'un bout à l'autre de la salle, je répétai à haute voix en faisant sonner mes pas sur le pavé : « Pharamond ! « Pharamond ! nous avons combattu avec l'épée », etc.

« Ce moment d'enthousiasme fut peut-être décisif pour ma vocation à venir. Lorsque je me fus livré tout entier à l'histoire, je me rappelai cet incident de ma vie et ses moindres circonstances avec une singulière précision. Aujourd'hui (en 1840), si je me fais relire la page qui m'a tant frappé, je retrouve mes émotions d'il y a trente ans. Voilà ma dette envers l'écrivain de génie qui a ouvert et qui domine le nouveau siècle littéraire. Tous ceux qui, en divers sens, marchent dans les voies de ce siècle, l'ont rencontré de même à la source de leurs études, à la première inspiration ; il n'en est pas un qui ne doive lui dire comme Dante à Virgile : « *Tu duca, tu signore, e tu maestro* ! »

Ce mot de la fin, c'est le mot d'un maître : rien à ajouter.

ARTHUR DE LA BORDERIE.

Digitized by Google

PIERRE LE HON

—

(*Suite*)

Lorsque la jeune fille aborda la question de partage, Pierre déclara que son intention avait toujours été d'abandonner complètement le patrimoine à sa sœur, un homme, selon lui, devant pourvoir à son entretien et à celui de sa famille ; mais Mlle Le Hon s'opposa absolument à cet abandon : Pierre n'avait pas le droit de se dépouiller et de dépouiller les siens; le partage se ferait intégralement, ainsi qu'il convenait, et la maison serait mise en vente. Elle se réservait seulement le droit de s'en rendre acquéreur au prix de l'estimation des experts.

Pierre protesta à son tour : eh bien, il acceptait sa part, mais à la condition formelle que la maison ne serait pas vendue et resterait la propriété de sa sœur; la fortune demeurerait indivise entre eux et ne serait partagée que si Jeanne venait à se marier. Telle était sa volonté immuable de frère aîné. La jeune fille comprit qu'elle ne l'en ferait pas démordre :

« Soit, dit-elle, mais tu sais, Pierre, je crois bien que nous n'aurons jamais besoin de faire le partage. »

— « Comment, Jeanne, à vingt-sept ans à peine, tu voudrais renoncer au mariage ? questionna t-il.

Elle prit un air grave et lui répondit :

« Écoute, mon frère, écoutez vous aussi, Virginie, car je vais vous dire une chose que nui ne sut jamais, pas même mon pauvre père, à qui pourtant je disais tout. Je ne me marierai jamais, parce que plus jamais je n'aimerai un homme ; celui que j'avais choisi, pour qui mon cœur avait parlé, est mort et j'en porterai l'éternel deuil. Les Bretons n'aiment pas deux fois, ajouta-t-elle, sans voir que Virginie pâlissait à ces dernières paroles involontairement cruelles.

Et Jeanne raconta ce simple et naïf roman du cœur à peine ébauché avec un jeune voisin, Ronan Kermoël :

Ils avaient joué ensemble étant enfants, puis quand il eut douze ans, le garçon partit naviguer sous les ordres de son père, capitaine au long cours, et Jeanne ne le voyait plus qu'à de rares intervalles entre deux voyages, mais toujours elle restait fidèle à l'amitié qu'elle avait vouée à son compagnon de jeux, et lui, de son côté, conservait intacte dans le cœur le sentiment fraternel qu'il éprouvait pour Jeanne.

Avec l'âge, ce sentiment changea sans que les jeunes gens y prissent garde ou osassent se l'avouer : Jeanne était toujours heureuse quand le capitaine et son fils arrivaient après un voyage de trois ans, faire à M. Le Hon et à sa fille leur visite de retour, et toujours aussi son cœur se serrait quand les deux marins venaient adresser leurs adieux. Ronan, à chaque voyage, retrouvait Jeanne plus belle et plus femme, il n'osait plus la tutoyer, l'appelait mademoiselle et rougissait jusqu'aux yeux quand il lui adressait la parole.

Pourtant un jour ce timide osa parler.

C'était à la veille de leur départ ; le capitaine et son fils avaient déjeuné chez M. Le Hon, et pendant que les deux pères s'attardaient à déguster leur café, les enfants étaient sortis, par cette belle journée d'avril, faire un tour sur le mail. Jeanne et Ronan allaient lentement sous les grands arbres de cette magnifique promenade qui entoure la vieille cité féodale. Lui, racontait les incidents de son dernier voyage : un coup de mer faillit emporter le capitaine; Marie-Joseph Caradec, le vieux matelot, était mort en arrivant à Rio-Janeiro, un commencement d'incendie avait éclaté à bord en vue des Açores...

Arrivés sur l'esplanade d'où l'œil découvre toute la république si pittoresque des marais salants, Saillé, le Pouliguen, Batz et ses villages groupés au pied de la haute tour de sa tant curieuse église, le Croisic, son clocher et son mont Esprit, et enfin, au-delà, l'Océan immense, sans limites, les jeunes gens s'arrêtèrent devant ce splendide décor qu'ils avaient vu tant de fois, mais qu'on ne peut contempler sans admiration :

« Vous aimez donc bien la mer », demanda Jeanne au marin.

— « Mais oui, mademoiselle, et puis il faut bien aimer son métier ; à mon prochain retour, je passerai mes examens pour le long cours et je remplacerai le père qui se fait vieux et a besoin de repos.

— Et vous repartirez seul, Ronan ? Au moins pendant ces longs voyages vous aviez votre père auprès de vous...

— Ah ! voilà qui sera plus dur ; c'est le vilain côté du métier de quitter pour longtemps ceux qu'on aime.

— Tandis que vous ne laissiez personne d'aimé, autrefois.

Le marin la regarda, rougit, puis très vite, en bredouillant presque, comme un homme qui veut parler, mais n'ose pas et enfin se décide, il dit :

« Si, Jeanne, je vous laissais à terre et j'en souffrais. »

Elle, très calme, lui prit la main :

« Et moi, Ronan, je pleurais pendant votre absence. »

Il l'embrassa longuement sur le front, et tous deux revinrent à Guérande.

Le lendemain le capitaine Kermoël reprenait la mer avec son fils ; il revint seul, Ronan avait été emporté par une lame.

. . . . . .

Quand elle eut fini, Mlle Le Hon dit à son frère :

« Tu vois bien, Pierre, que je ne me marierai jamais. »

Digitized by Google

XIII

Avant de retourner à Guérande, Jeanne voulut assister au mariage de son frère qui se fit simplement, avec les quatre témoins comme seuls invités. Pierre, en se mariant, légitima aussi la petite Berthe ; sa sœur avait été la première à l'y encourager.

Elle entendit présider à l'installation des époux dans un appartement plus en rapport avec leurs nouveaux moyens d'existence ; maintenant que les quinze cents livres de l'héritage paternel étaient venus s'ajouter aux appointements de Pierre, le ménage pouvait vivre à l'aise : Virginie ne retournerait plus à l'atelier et se consacrerait entièrement à ses deux enfants.

Tout cela réglé, *tante Jeanne*, comme l'appelait Berthe, prit le train de Bretagne en emportant la promesse de recevoir régulièrement une longue lettre tous les huit jours et de voir arriver tout le monde cet été à Guérande :

« Tu devrais revenir habiter avec nous, lui disait Pierre en la conduisant sur le quai de la gare, — nous t'aimons tant ! Et puis, que vas-tu faire seule à Guérande, si loin, de tout ce que tu aimes, maintenant. Penses-y bien, et reviens-nous promptement. »

Mais Jeanne refusa :

« Non, vois-tu, Pierre, mieux vaut que je reste à Guérande ; le bruit de Paris ne me va pas, ensuite je ne suis pas seule là-bas, j'ai notre vieille bonne, quelques anciens amis dévoués, mes pauvres et mes souvenirs. Enfin qui sait ? ta femme ne me verrait peut-être pas, sans ombrage, installée définitivement chez vous, c'est naturel, du reste.

— Virginie t'aime de tout son cœur !

— Je n'en doute pas, et moi aussi je l'aime, elle est douce, affectueuse, reconnaissante même du peu que j'ai fait pour elle, mais elle est femme, moi également, nos goûts diffèrent, ta femme n'a jamais quitté Paris, je n'ai guère quitté Guérande, je conserve des croyances qu'elle n'a plus ou qu'elle n'a jamais eues, et d'autre part, nous t'aimons trop toutes deux, pour qu'un peu de jalousie n'existe pas entre nous. Et les enfants, crois-tu que de leur côté ils ne provoqueraient pas cette jalousie ? Tiens, je m'apercevais déjà que Virginie ne voyait pas sans un certain dépit l'affection que m'avait vouée sa petite Berthe. Que veux-tu, c'est naturel. Tandis que tous les ans vous viendrez passer un grand mois à Guérande, de mon côté je me déciderai bien quelquefois à faire le voyage de Paris, et alors nous serons tout au bonheur d'être réunis. C'est la sagesse qui commande cela. Au revoir, Pierre, sois heureux.

— Tu as peut être raison, adieu ! » dit le jeune homme.

Mais lorsqu'il entendit le coup de sifflet du départ, quand il vit le train s'éloigner emportant la sœurette, il sentit son cœur se gonfler et de grosses larmes lui jaillirent des paupières.

Pierre avait les yeux très rouges en revenant auprès de sa femme ; celle-ci s'en aperçut.

— « Tu as donc bien pleuré ? je comprends cela, du reste, mais enfin ta sœur n'est pas tout, les enfants et moi nous comptons pour quelque chose. Allons viens m'embrasser et calme-toi. »

Et la jeune femme qui était au lit, passa ses bras nus autour du cou de Pierre et l'attira sur sa poitrine.

Il se laissa faire, conquis par cette caresse, mais il ne put s'empêcher de remarquer le ton singulier qu'avait Virginie en lui parlant ainsi.

XIV

Le printemps était venu.

Installé par Jeanne dans un petit appartement situé boulevard Rochechouart, — Pierre tenait au quartier, — le ménage vivait heureux, d'une bonne vie bourgeoise, douce, régulière, exempte d'embarras d'argent. Pierre partait à huit heures à son étude et n'en revenait que pour le dîner ; Virginie, quand le temps était beau, prenait le tramway et conduisait les enfants au parc Monceau si délicieux à cette époque de l'année. Ils avaient repris aussi leurs promenades du dimanche, les faisant moins longues, cependant, à cause du petit Yves qu'on véhiculait dans une légère voiture d'osier auprès de laquelle Berthe marchait souriant au bébé, et très fière de ses trois ans révolus. Des lettres arrivaient fréquentes, de Guérande, toutes pleines de recommandations, de baisers et de projets pour le mois d'août.

« Tonnerre de Brest, disait Pierre, je voudrais y être déjà ! Les belles parties, hein ? Et c'est l'air de la mer qui vous fortifiera, les enfants et toi. Je demanderai un mois entier au patron. Quel bon sang on se fera là-bas ! »

— Eh oui, répondait Virginie, mais attends un peu que nous y soyons pour nous vanter ton pays de Bretagne. Sans compter que ce n'est peut être pas aussi drôle que ça... »

Pierre n'aimait pas ces réponses, mais il suffisait d'un sourire de sa femme ou des enfants pour chasser le nuage qu'elles faisaient passer sur son front et lui rendre toute sa belle humeur.

Et le soir, quand les petits, soigneusement bordés dans leurs berceaux, dormaient leur calme sommeil, Pierre attirait à lui Virginie et se plaisait à la déshabiller lentement, baisant, lorsqu'il les découvrait, les blancheurs des épaules, les rondeurs fermes de la gorge, puis il la prenait dans ses bras et la couchait aussi elle comme un enfant.

« Si tu savais comme je t'aime !..... »

Digitized by Google

Elle, gagnée par ces blaudices, grisée par les regards si doux et si passionnés des grands yeux bleus du jeune homme, s'abandonnait heureuse, et murmurait :

« Moi aussi je t'aime, Pierre. »

Le lendemain, Le Hon se rendait à sa besogne quotidienne, la bouche encore parfumée par les baisers de la jeune femme et du soleil plein le cœur.

Oh, la chère et douce existence !

PORTRAIT DE M. DE JOHN FLORNOY (1)

Un jour que Virginie promenait ses deux enfants sous les feuilles nouvelles des allées du parc Monceau, elle se croisa avec son ancien amant ; celui-ci hésita, s'éloigna d'abord, puis revint sur ses pas et la suivit.

Pâle comme une morte, la jeune femme prit la main de Berthe qui marchait librement à ses côtés et poussant la petite voiture dans laquelle dormait Yves, s'éloigna rapidement dans la direction du boulevard de Courcelles.

L'homme ne persista pas.

Cette rencontre avait profondément impressionné Virginie ; tout le jour elle en resta émue et quand le soir, Pierre revint au logis, il fut frappé de son air préoccupé et en demanda la cause ;

« Ce n'est rien, une simple migraine », répondit-elle.

Le lendemain elle n'alla pas au parc Monceau.

Mais Berthe, habituée à cette promenade, voulut bientôt retourner dans le beau jardin où elle s'amusait tant; la mère céda, espérant que cette rencontre due au simple hasard, ne se renouvellerait pas.

Elle ne vit personne, en effet, et se tranquillisa.

Sa quiétude dura une semaine ; un jour qu'elle était assise sur un banc, donnant le sein au petit Yves, tandis que Berthe jouait avec d'autres enfants à quelques pas de là, une voix lui murmura son nom à l'oreille.

Le père de sa fille était auprès d'elle :

« Allez-vous-en, je vous défends de me parler... »

Lui, railleur, répondit :

« Tu m'entendras pourtant, je le veux » — et très bas et de tout près, il ajouta : « Je t'aime toujours ».

Vaincue, elle l'écouta.

Il lui parla longuement, l'étourdissant sous un flot de paroles par lesquelles il s'innocentait, expliquant sa conduite, jurant que les circonstances avaient été plus fortes que sa volonté, disant ses souffrances, ses désespoirs, ses remords. Certes ses torts étaient bien grands, d'abord celui de la tromper, mais il l'aimait tant ! Sait-on où l'on va quand le cœur vous mène ? Ils avaient été bien heureux ensemble, trop peu de temps, hélas ! Des méchants détruisirent leur bonheur en apprenant tout à sa femme, alors, se voyant menacé d'un procès en séparation, ruiné, effondré, s'il ne brisait pas cette liaison, il perdit la tête et ne sachant comment rompre, prétexta de la grossesse de virginie. Mais à présent il était veuf, libre et riche, pouvant tout réparer :

« Et c'est ma fille qui est là-bas ? Oh, laisse-moi l'embrasser, la voir, tout au moins ; dis que tu veux bien que je vienne quelquefois la regarder jouer, de loin, et te regarder aussi. Je me placerai à l'écart, mais j'aurai du moins ce bonheur de vous voir, d'entendre vos voix aimées. Si tu savais comme je suis malheureux, tu prendrais ma peine en pitié.

— Je ne vous appartiens pas et Berthe non plus, un honnête homme nous a recueillies et nous a donné son nom, répondit Virginie, il nous aime et nous l'aimons, ainsi laissez-nous maintenant. . »

La laisser! jamais, et puisque les prières ne réussissaient pas, il aurait recours à d'autres moyens :

« Ecoute, menaça-t-il, si tu me refuses un rendez-vous pour demain, seule, comprends-tu sans les enfants, j'irai trouver ton mari, je lui dirai que je n'ai jamais cessé de te voir, que son fils est peut-être le mien... »

— « Misérable ! cria-t-elle ».

— Viens demain, ou je le ferai.

Elle eut peur et promit de se trouver au rendez vous qu'il lui fixa.

Et, chose affreuse, elle fut exacte.

XV

C'est alors que commença le long martyre de la pauvre femme.

Dominée par cet homme, terrorisée par ses menaces, elle devint son esclave, sa chose. Soumise et tremblante elle obéissait à toutes ses volontés, subissait tous ses caprices ; s'il lui faisait signe, elle venait pour-

(1) M. John Flornoy, est élève de Pissaro et habite Nantes. Il avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine trois tableaux, qui ont été très remarqués.

Digitized by Google

retourner docile à la maison, lorsqu'il lui convenait de la renvoyer. Sans trêve ni merci, il la tenait courbée sous son despotisme, l'affolant par la crainte des révélations à Pierre, l'épouvantait par les imprudences qu'il la forçait de commettre. Il ne lui laissait plus maintenant le loisir de s'occuper de ses enfants qu'elle devait abandonner aux soins de la femme de ménage pour se rendre auprès de lui dès que Pierre partait à son étude, et ne rentrer qu'à l'heure de son retour. Incapable de résister, Virginie fermait les yeux et se laissait entraîner par ce terrible courant vers la catastrophe finale qu'elle sentait imminente.

Cette catastrophe ne tarda pas à se produire.

Un soir, Pierre en revenant ne trouva pas Virginie et comme il s'en étonnait devant la femme de journée, celle-ci fort embarrassée, lui dit que madame avait été

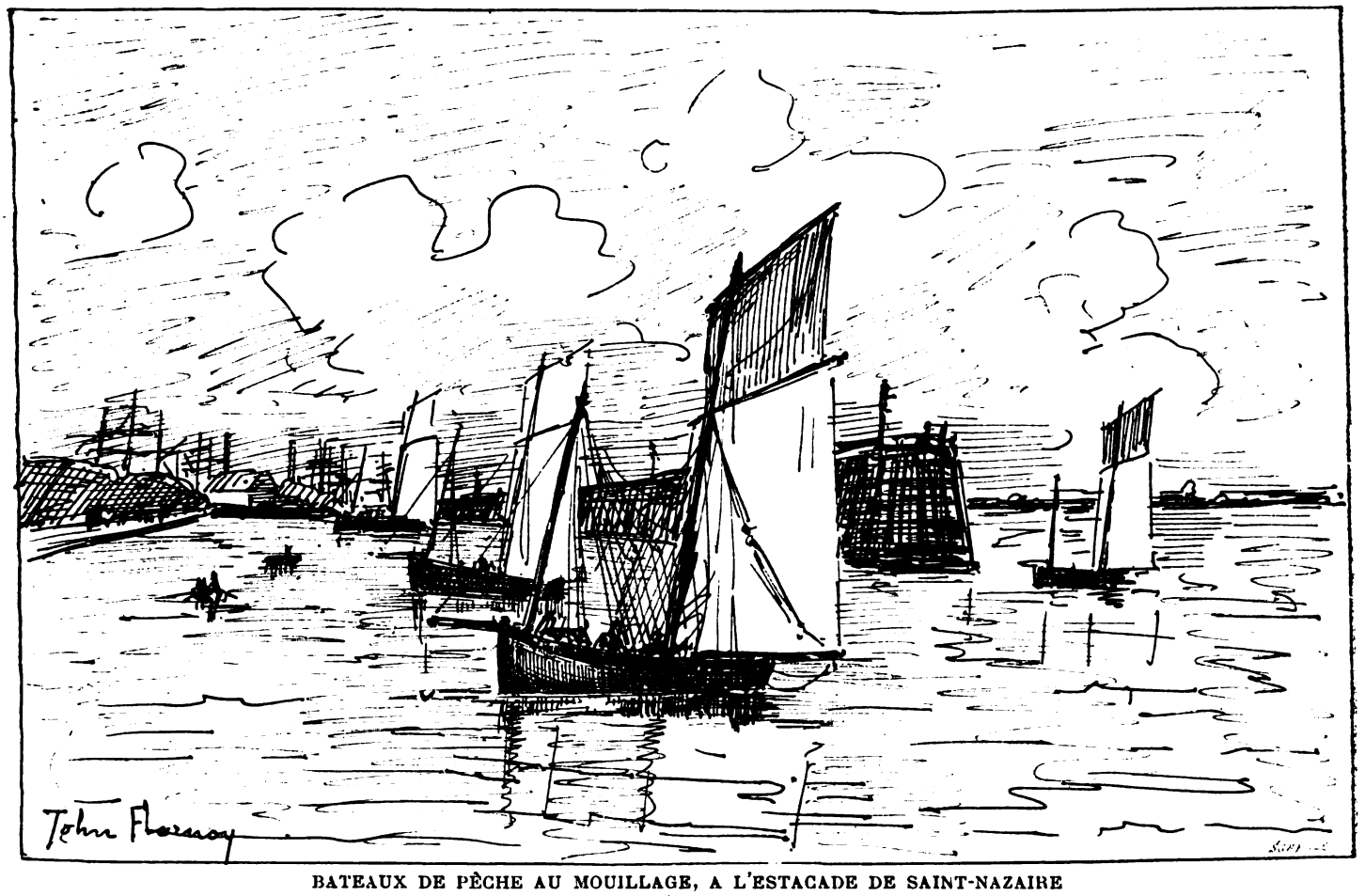

BATEAUX DE PÊCHE AU MOUILLAGE, A L'ESTACADE DE SAINT-NAZAIRE
(Exposition-bretonne-angevine)

obligée de sortir et ne tarderait pas à rentrer.

Pierre, très surpris, se mit à table avec Berthe, mais l'inquiétude le gagnant, il ne mangea pas, fit coucher les enfants et ouvrit la fenêtre, scrutant anxieusement les ténèbres du boulevard. A toutes ses questions la servante répondait qu'elle ne savait pas où se trouvait madame, sortie pour faire une simple course, et que bien sûr il lui était arrivé malheur. Pierre avait la même idée; n'y tenant plus il partit à l'aventure, battant tout le quartier, s'informant auprès des agents, dans les bureaux de police, remontant à la maison voir si Virginie était rentrée, et repartant affolé pour cette chasse douloureuse.

Quand il revint pour la dixième fois au logis, trois heures du matin sonnaient, et Virginie n'avait pas reparu.

Pierre sentait la folie l'envahir.

Il reprit sa furieuse battue, alla, d'un côté jusqu'au square de Clichy, de l'autre jusqu'au canal St-Martin, prêtant l'oreille au moindre bruit, s'arrêtant pour jeter dans la nuit des appels désespérés. Il fut vingt fois arrêté par des gardiens de la paix à qui il expliquait sa peine et qui l'engageaient à retourner attendre chez lui, ce à quoi, il se décida enfin, comme l'aube blanchissait les toits de Montmartre.

Sa femme n'était pas encore là.

Digitized by Google

Il s'écroula sur une chaise et attendit en sanglotant.

A huit heures, Virginie rentra, et comme Pierre courait au-devant d'elle avec un cri de joie :

« Tue-moi », fit la malheureuse en se jetant à ses pieds. Et, la voix coupée par les sanglots, elle lui avoua tout.

« Infâme ou martyre? » dit Pierre, lorsqu'il eut entendu l'horrible confession.

— « Oh! martyre, je te le jure sur la tête de nos enfants. »

— « Je te crois, mais cet homme mourra. »

Et il lui demanda l'adresse du misérable. Comme Virginie refusait de la lui donner :

« Son adresse? — questionna-t-il encore, — ou je penserai que tu m'as menti et que tu l'aimes toujours. »

— « Oh non, ne crois pas ça, Pierre, je t'en supplie, ne le crois pas, mais je ne te dirai pas où il demeure, tu le provoquerais, vous vous battriez, il te tuerait... »

— « Tu crains peut-être aussi pour sa vie? Je veux l'adresse de cet homme, entends-tu, je l'exige. »

— « Malheureux! — sanglotait la pauvre femme, — mais Pierre, il te tuera, c'est un duelliste redoutable... Non, tue-moi, plutôt, mais ne va pas chez ce monstre... »

« C'est donc que tu l'aimes toujours! »

— « Mon Dieu, vous l'entendez? Eh bien, il demeure... »

Elle eut à peine le temps d'indiquer l'adresse et tomba sans connaissance sur le parquet. Pierre l'enleva comme un enfant, la porta doucement sur son lit, contempla quelques instants cette tête pâle, roulant dans un flot de cheveux noirs, qu'il avait tant aimée, qu'il aimait tant encore. Martyre, certes, elle l'était, la malheureuse, victime et non coupable, mais néanmoins tout s'écroulait pour lui, maintenant; pourrait-il l'aimer désormais, baiser cette bouche encore humide des baisers de l'autre, posséder ce beau corps flétri à tout jamais par les caresses du misérable. Mort, son amour, mort son bonheur, morte sa jeunesse! Et cet homme avait tué tout cela! Oh! l'infâme mourrait aussi! Le tenir entre ses mains, frapper ce lâche au visage, lui fouiller le corps de la pointe d'une épée...

« Je le tuerai, je le tuerai... », répétait Pierre, dont les larmes tombaient sur le corps de Virginie toujours évanouie. Puis, après avoir ordonné à la servante de veiller sur la malade, Le Hon se rendit à l'adresse indiquée, se fit annoncer par un domestique qui l'introduisit dans un cabinet de travail richement meublé. Un homme jeune encore, très élégant, était assis devant un grand bureau qui le séparait du visiteur; il se leva très pâle, quand Pierre entra et, prenant un revolver placé à portée de sa main, il dit :

« Pas de violences, ou je vous casse la tête. »

Le premier mouvement de Pierre fut de s'élancer à la gorge du misérable, mais il réfléchit qu'il recevrait une balle dans le corps avant d'avoir pu atteindre son ennemi; et, ce qu'il lui fallait, c'était sa vie, son sang jusqu'à la dernière goutte, et il se contint.

— « Vous êtes homme de précaution, — fit-il, dédaigneux, — mais ne craignez rien, déposez votre arme inutile, car si je veux vous tuer, — et je vous tuerai, entendez-vous? — c'est loyalement, l'épée à la main, à moins qu'étant aussi lâche qu'infâme, vous ne refusiez de vous battre. »

« — Ah! la bonne heure, — répondit l'autre en raillant, — vous voilà raisonnable. Qui diable m'avait donc dit que vous étiez une sorte de paysan du Danube? c'est que j'avais pris des renseignements sur vous, pensant bien qu'un jour ou l'autre, nous pourrions avoir ensemble quelque démêlé. Ainsi, monsieur, vous voulez me tuer? Je me défendrai, je vous en avertis, et nous nous battrons quand il vous plaira, je suis à vos ordres. »

Pierre lui jeta une carte portant le nom de ses deux témoins et se retira.

Il avait désigné à tout hasard, ne sachant pas encore s'ils accepteraient, son patron et un autre ami de son père, ancien commandant d'infanterie de marine. Le Hon se fit conduire d'abord chez l'avoué, et sans entrer dans des détails qu'il ne pouvait se résoudre à faire connaître, il lui dit que gravement offensé, il exigeait un duel des plus sérieux :

« Mon enfant, — lui demanda l'avoué. — l'injure est donc bien grande, car je vous connais trop pour croire un seul instant qu'avec votre caractère raisonnable, les charges qui vous incombent, vous iriez vous lancer follement dans une aventure aussi dangereuse. »

— « L'injure est mortelle, — monsieur, — dit Le Hon, — et je tuerai cet homme ou il me tuera. »

— « Je ne vous demande pas votre secret, j'accepte de vous assister. Allez chercher le second témoin et amenez-le ici où nous attendrons ensemble les amis de votre adversaire. »

Pierre se rendit chez le commandant, qui accepta également, revint avec lui chez son patron, et après avoir déclaré qu'en sa qualité d'offensé il prenait l'épée de combat et exigeait que le duel durât jusqu'à ce qu'un des adversaires fût reconnu dans l'impossibilité de continuer, le pauvre garçon prit congé de ses témoins et rentra boulevard Rochechouart.

Virginie était au lit; elle n'avait repris connaissance

Digitized by Google

que pour retomber bientôt dans un affreux délire qui la faisait se lever sur sa couche en proie à d'épouvantables visions et pousser des cris déchirants. Pierre envoya chercher le médecin et retourna auprès de ses témoins pour connaître le résultat de leur entrevue avec ceux de son adversaire.

RENÉ HUETTE.

A suivre.

LE CŒUR HUMAIN

— Combien en as-tu déjà sauvé? demandait-on à Frédéric Savary qui, ayant tiré sur le bord de la Marne un corps d'adolescent tombé à la rivière, le frictionnait avec énergie.

— C'est mon quatorzième, et je m'y attendais, ma série ne pouvait finir sur le chiffre treize, un vilain nombre comme chacun sait.

Il rit d'un air placide, tandis que le moribond s'agitait faiblement, et que deux femmes, l'ayant dévêtu, lui mettaient de chaudes briques sous la plante des pieds, et l'entouraient de couvertures.

Enfin l'inconnu soupira librement, il sourit, se leva, et les braves gens lui donnèrent un reconfort sous les espèces d'un grog chaud, on lui prêta des habits de rechange, il remercia vivement Savary, voulut même lui donner quelque argent car il était de riche famille, mais le passeur modeste refusa.

— Souvenez-vous de moi, mon ami, cria le jeune homme au départ; et il donna son nom et son adresse, jurant que les siens et lui-même, durant leur existence entière, resteraient à sa discrétion, trop heureux si la vieillesse venant Savary avait recours à eux.

On accourut sur la rive pendant huit jours pour féliciter Frédéric, et maître Tabourat lui suggéra de réunir ses états de service pour obtenir une médaille bien gagnée, promettant après cela d'entreprendre les démarches nécessaires.

L'amour-propre de Savary fut flatté de ce projet, mais l'apathie due à l'âge, une timidité naturelle et respectable lorsqu'il s'agit de soi, l'eussent empêché d'y donner suite, si sa femme et sa fille Henriette ne lui avaient pour ainsi dire forcé la main en lui préparant la liste, et en écrivant les missives auxquelles il apposait entre deux bouffées de pipe, une lourde signature.

Quelques-uns de ces individus étaient en vacances, de passage, craignant peut-être des demandes ultérieures, d'autres insoucieux, n'avaient point dit le lieu de leur demeure, mais huit restaient en présence.

Celui-ci, un ivrogne, se dodelinait un soir d'automne avec l'imprudence de ses pareils, et Savary ayant plongé audacieusement, l'avait remis aux mains de ses compagnons sain et sauf; il reçut le petit mot d'Henriette lui demandant d'attester que le vingt-neuf octobre dix-huit-cent-soixante, son vieux père lui avait sauvé la vie au péril de ses jours.

Les semaines passèrent, on ne reçut rien de cet ingrat qui, ma foi, se souciait peu de Savary, l'habile nageur n'ayant fait que son devoir de chrétien.

Le second et le troisième, deux jeunes étudiants au retour d'une fête de banlieue se disputaient à propos d'une blonde fillette avec tant d'impétuosité que, Pinon ayant chaviré, se cramponna à Paul son interlocuteur, et l'entraîna au fond de la Marne, où sans l'intervention généreuse de l'infatigable ils fussent certainement restés.

La mère de Pinon répondit dans un style bref qu'elle ne se souvenait ni de l'endroit, ni de la date, ni du nom du sauveteur, mais qu'enfin si le maire croyait devoir prendre sous sa protection le nommé Savary, elle ne refusait pas de lui envoyer sa gratitude publique.

Paul, un journaliste, certain désormais que l'homme parvient difficilement dans la littérature, écrivit avec amertume qu'il ne se sentait aucune reconnaissance pour l'imbécile qui l'avait privé d'une mort insouciante, tout en lui souhaitant la médaille, puisqu'il était assez naïf pour attacher du prix à un bibelot semblable, bien moins précieux que de bonnes rentes et une vigne au soleil.

PORTRAIT DE M. EMMANUEL DE LA VILLÉON (1)

Jacquemin, un voisin, lui refusa sèchement, quoiqu'il lui dût son petit-fils, mais Jacquemin avait sauvé d'un incendie deux créatures humaines, et nul ne parlait d'une récompense honorifique à placer sur sa poitrine ; la jalousie étouffe souvent la justice.

Ce fut une hilarité générale dans la localité lorsque le passeur fit lire une lettre furieuse, écrite à la hâte par une belle-mère exaspérée qu'on lui rappelle un de ses plus mauvais jours.

— Quoi, griffonnait-elle, mon gendre qui m'abreuve de soucis, accable ma pauvre Adèle de déboires, ruine mes petites-filles, a la chance la veille d'une faillite, alors qu'il court dans la campagne, de choir du bac et de disparaître dans l'abîme, et nous avons le malheur qu'il se trouve à sa portée un homme qui nous le ramène, dispos, et comme retrempé par cet hydrothérapie! Enfin il faut s'y résigner, le fait est accompli; mais en vous donnant la preuve demandée, je compte en retour qu'à une nouvelle immersion de n'importe qui, vous vous souviendrez que souvent celui qu'on retire du péril, ne mérite ni larmes, ni surtout le risque qu'il fait courir.

La mère Lamel ayant toujours présente à la mémoire

M. E. de la Villéon, est né à Fougères. Elève de M. Damoye, il avait envoyé à l'Exposition bretonne-angevine deux très jolis paysages.

Digitized by Google

sa terreur quand les eaux montantes avaient emporté sa boîte de laveuse, sa lessive et elle-même et les soins filiaux de Savary, trembla son nom au bas d'un grimoire plein de bonne volonté.

Mais une dame, veuve à remarier n'eut garde de se souvenir d'un accident de sa jeunesse, vingt ans comptent doubles à certaines heures, elle fit donc la sourde oreille n'ayant qu'un souci : dérober son âge aux indiscrétions.

Enfin une jeune mariée, revenant de son repas de noces sous l'ombrage des arbres, au clair de lune, et ayant eu le malheur de glisser sur la pente herbue et humide répondit au brave homme stupéfait: qu'elle était surprise de son outrecuidance, son Henri s'étant jeté à la nage, et l'ayant ramené lui-même sans aide, avec l'énergie du désespoir, la preuve c'est qu'elle l'aimait depuis ce moment délicieux, où il lui avait montré du dévouement.

La plus chaleureuse fut une enfant, Louise Houdard, qui accourut,l'embrassa, promit de payer la médaille de sa petite bourse, et tout cela avec la grâce de la dixième année, la pétulance, la générosité de l'âge d'or.

— Et pourtant, mademoiselle Louise, vous n'êtes jamais tombé à la rivière que je sache ?

— Non, mais quelqu'un que j'aime bien, mon petit Moustache chéri.

Un chat.

— Dame ! je comprends la demoiselle, fit la mère Savary, outrée de l'indifférence universelle envers son bonhomme; les bêtes c'est meilleur que les gens.

Son Frédéric n'eut point la médaille, il eût rougi de montrer ces piètres états de service, il continua ses bons offices aux riverains, sauva de loin en loin un imprudent, mais par devoir, sans élan et d'un air pénible. Il est facile d'être généreux de cœur, difficile de l'être par raison.

MARIA DE BERT

CENT ANS DE REPRÉSENTATION BRETONNE

CHAPITRE SECOND

L'Assemblée législative

(*1er octobre 1791-20 septembre 1792*).

L'Assemblée Constituante se sépara le 30 septembre 1791, et l'on sait que par un sentiment de délicatesse exagéré, elle avait décidé qu'aucun de ses membres ne ferait partie de la nouvelle législature. Les élus de 1791 furent donc tous des hommes nouveaux, et en général d'opinion beaucoup plus accentuée que leurs prédécesseurs, car il fallut avoir donné des gages à la Révolution pour obtenir les suffrages des électeurs. Les suppléants aux États-Généraux qui n'avaient pas siégé furent seuls admis à entrer en lice comme candidats et nous en retrouverons deux parmi les nouveaux députés. Il y eut encore des suppléants ; mais la législature fut courte et aucun d'eux ne siégea.

Le nombre des députés à l'Assemblée législative fut beaucoup inférieur à celui des élus aux États-Généraux. Les élections furent départementales, au scrutin distinct pour chaque député; et la représentation avait été fixée à 9 titulaires et 3 suppléants pour les Côtes-du-Nord ; 7 titulaires et 3 suppléants pour le Finistère ; 9 titulaires et 4 suppléants pour l'Ille-et-Vilaine; 9 titulaires et 3 suppléants pour la Loire-Inférieure ; 8 titulaires et 3 suppléants pour le Morbihan ; soit en tout 42 titulaires et 16 suppléants, dont deux anciens suppléants aux États-Généraux, en sorte que les élections nous apportent 56 noms nouveaux que nous allons passer en revue dans l'ordre alphabétique général, sans distinction de département.

Nous en retrouverons plus tard un assez grand nombre à la Convention ; et la plupart, Audrein, Lequinio, Méaulle, Duval,... voteront la mort du roi, tandis que les anciens constituants élus à cette assemblée, Couppé, Defermon, Lanjuinais, Fleury, Champeaux,... voteront pour la peine la plus douce. Cela donne la caractéristique des nouvelles élections.

PORTRAIT DE BILLETTE

(Voir la *Revue* du 1er avril 1887).

1. — ALLAIN LAUNAY (ou de Launay) *François-Marie*, et non *Jean-Marie*, comme je l'ai à tort appelé dans la *Bio-bibliographie bretonne*, — appartenait à une famille du pays de Léon, qui a produit, au XVIIIe siècle, des officiers de la milice de Morlaix, des avocats, des miseurs et maires de Carhaix, etc., et de nos jours des officiers de marine distingués. *Procureur du roi* au siège de Carhaix en 1778, député de cette ville aux Etats de Bretagne de février 1789 et à la fédération de Pontivy l'année suivante, il devint *procureur-syndic du district de Carhaix* en 1790. Les archives du Finistère conservent les registres du district, qui contiennent, jusqu'à la fin de 1791, beaucoup de réquisitoires et d'allocutions patriotiques d'Allain-Launay. J'en signalerai une entre autres assez originale du 21 décembre 1790 pour reprocher aux membres du Directoire de venir aux séances en état d'ébriété. Elu *député du Finistère* à l'Assemblée législative, il ne s'y fit remarquer par aucune motion spéciale, car les *Tables du Moniteur* publiées en 1802 ne mentionnent même pas son nom. « Il a craint de compromettre la réputation dont il jouissait dans sa petite ville, disait de lui l'*Almanach critique* de 1792, et il l'a mise à l'abri d'un long silence... » En l'an VI, il était président de l'administration municipale de Carhaix, puis je perds sa trace et je ne sais nioû ni quand il est mort.

Je l'ai confondu maladroitement, dans la *Bio-bibliogra-*

Digitized by Google

phie bretonne (I, 107) avec *Jean-Marie* Allain-Launay, qui figure comme maître de forges à Belle-Isle-en-Terre sur les listes électorales des Côtes-du-Nord en 1808 et résidait à Lannion en 1813.

2. — AUDREIN, *Yves-Marie*, né à Gouarec, le octobre 1741, fils de *Yves Audrein*, cochonnier (telle est la désignation de son épitaphe rapportée par M. Habasque, dans les *Côtes-du-Nord*), entra dans les ordres, devint professeur de seconde au collège de Quimper, après la dispersion des Jésuites, puis préfet des Etudes au collège Louis-le-Grand, à Paris, et vice-gérant de celui des Grassins, 1er vicaire de l'évêque constitutionnel Le Masle, en mai 1791, membre et orateur du club de Vannes, *député* du Morbihan à l'*Assemblée législative*, en septembre 1791, membre du comité de l'Instruction publique et de la commission chargée d'examiner les papiers trouvés aux Tuileries. *Député* du Morbihan à la *Convention*, en septembre 1792, il vota la mort de Louis XVI (avec sursis), dans ces termes : « Le moyen le plus sûr de réunir les forces du peuple, c'est de lui faire

PAYSAGE D'AUTOMNE

(Exposition bretonne-angevine)

exercer la souveraineté ; je dis oui; » (*Liste comparative* des 5 appels nominaux, etc., 1793, p. 36), et ne fut pas réélu aux assemblées du directoire. Au Concile constitutionnel de 1798, il fut élu *évêque du Finistère*, pour remplacer Expilly (guillotiné en 1794), et sacré le 22 juillet 1798; arrêté en tournée pastorale, il fut fusillé par les Chouans sur la route de Quimper à Briec, le 21 novembre 1800. Aux époques de guerre civile, il y a des martyrs dans tous les partis. On lui demanda : — As tu voté la mort du roi ? — Il répondit oui, et signa ainsi son arrêt de mort.

Il a publié un grand nombre d'opuscules politiques ou religieux dont la plupart sont devenus assez rares. J'en ai décrit dix-huit dans la *Bio-bibliographie bretonne* (I, p. 349, 350) et je signalerai particulièrement ici son *Mémoire sur l'éducation nationale* française en 1790; ses *discours patriotiques* au club de Vannes en 1791; ses *Apologies* de la religion et de la famille des Bourbons en l'an III, et ses *Lettres pastorales* de l'an VI à l'an VIII.

On a sur lui un grand nombre de notices dans la plupart des recueils biographiques; par Kerdanet aux *Notices chronologiques*, p. 405 à 407; par Cayot Delandre à l'*Annuaire du Morbihan* pour 1838; par Habasque aux *Notions hist. sur les Côtes-du-Nord*; par de Garaby, à l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* pour 1836; par Levot à la *Biog. bretonne*, etc.

3. — BAGOT, *Jean-Louis*, né aux Mauchamps, en Trégueux, en 1728, appartenait à une famille qui a fourni, au XVII^e^ et au XVIII^e^ siècle, un grand nombre de procureurs-syndics de la communauté de Saint-Brieuc, députés aux Etats de Bretagne en 1636, 1673, 1687, etc. (Voy. Kerviler, *Bio-bibliographie bretonne*, I, 37, 38). Elève du comte de la Garaye et de l'hôpital de la marine de Brest, il fut d'abord chirurgien de la marine marchande, puis reçu docteur en médecine en 1772, et devint médecin des épidémies de Bretagne pour Saint-Brieuc et Paimpol, Honoré d'une médaille d'or pour son dévouement aux malades, trois fois

Digitized by Google

maire de Saint-Brieuc, de 1775 à 1789, créateur du port du Légué et du bureau de la marque aux toiles ; membre associé de l'Académie de médecine, etc., il fut membre du comité permanent le 29 mai 1789, un des trois commissaires nommés par le roi pour l'organisation du département et des districts des Côtes-du-Nord, élu *maire* de Saint-Brieuc pour deux ans le 8 février 1790 et *député des Côtes-du-Nord* à l'Assemblée législative en 1791. Il s'y fit remarquer par la modération de ses opinions, mais renonça aussitôt après la dissolution de l'Assemblée à la vie politique. La mort de sa femme en 1792 l'avait fort affecté : celle de Louis XVI le troubla profondément. Il se consacra dès lors exclusivement à son service médical et mourut le 28 février 1794 des suites d'une maladie contractée à l'hôpital de Saint-Brieuc en soignant les malades. Il a laissé un fort volume mss, conservé aux archives départementales de Saint-Brieuc, et intitulé : *Observations médicales* faites à Saint-Brieuc, de 1772 à 1790.

Son fils, *Jean-Louis Bagot*, d'abord médecin des armées, devint conseiller référendaire à la Cour des Comptes, et sa fille *Julie*, née à Saint-Brieuc en 1786, fondatrice d'un orphelinat qui porte son nom, a obtenu l'un des prix de vertu de la fondation Monthyon en 1832 et est morte à Saint-Brieuc en odeur de sainteté le 6 septembre 1864.

On a sur Bagot des notices par l'abbé de Garaby dans l'*Annuaire des Côtes-du-Nord* de 1847 et par Levot dans la *Biog. bretonne*.

4. — Benoiston de la Serpaudais, *Jean-Marie*, né à Savenay le 16 février 1754, avocat en 1780, sénéchal de Coislin en 1784, *maire* de Savenay en 1790, et peu après membre du directoire du département de la Loire-Inférieure, prononça un discours dans l'assemblée électorale pour l'élection d'un évêque en mars 1791, complimenta l'évêque constitutionnel Minée le 13 avril, comme *président du directoire* et signa la lettre à l'Assemblée Nationale contre l'adresse du clergé de Nantes et la protestation de Mgr de la Laurencie au sujet de la constitution civile du clergé. *Député de la Loire-Inférieure* à l'Assemblée législative en avril 1792, il s'y fit remarquer par sa violente motion contre les prêtres rebelles à la constitution civile du clergé dont il demanda la déportation. Elu *député suppléant à la Convention* le 2 septembre 1792, il n'y siégea pas. Commissaire adjoint du comité de sûreté générale de Savenay en avril 1793, il signa la protestation du 5 juillet contre l'envahissement de la Convention et fut arrêté comme suspect de fédéralisme le 24 ventôse an II (14 mars 1794). Il mourut à Nantes le 6 floréal (25 avril 1794) à l'hospice prison du Sanitat. On croit qu'il s'est empoisonné.

Sur *Benoiston*, voyez le journal des *Annales patriotiques* de Carra, du 21 juin 1792 ; — la *Biog. des hom. vivants* de 1819 ; — la *Biog. nouv. des contemp.* ; — la *Biog. univ. portat. des contemp.* ; — Verger, *Arch. cur. de Nantes*, IV, 272, V, 35 à 88 ; — Du Châtellier, *Hist. de la Révol. en Bret.*, I, 363, etc. ; — Mellinet, *Commune et milice*, VI, 163, 167, 255, 294, 297, 302, 390, 418 ; — Ledoux, *Hist. de Savenay*. 109 à 112, 121. 145 à 148, 158, 163, 190, — et R. Kerviler, *Bio-bibliograghie bretonne*, II, 419. — Il y a un dossier sur lui au greffe du tribunal de Nantes ; il contient ses justifications, sous forme d'adresse, en l'an II, au club de Vincent La Montagne, au conseil exécutif et aux ministres.

René Kerviler.

(à suivre).

LE FOUR

Un brave recteur de je ne sais quelle paroisse bretonne avait un four neuf que le bedeau dût chauffer à blanc, afin que ce four fût apte à cuire le pain. Il ne fallait pas dans la circonstance épargner le bois, aussi notre recteur conseilla d'aller chercher à l'église un vieux saint Fiacre vermoulu, relégué depuis des années, dans un coin sous le clocher.

— Ne craignez-vous pas, observa le bedeau, que le saint ne soit contrarié d'être jeté au feu, ni plus ni moins qu'une méchante *fouille* (1) ? »

— Brûlez-le toujours et nous verrons après. »

— Soit ! dit le bedeau qui avait son idée. »

Il court prendre la vieille statue, y creuse à l'aide d'une tarière un trou profond qu'il remplit de poudre à mine ; après avoir, avec de l'étoupe, fermé l'orifice, il apporte au four saint Fiacre, puis le lance au milieu des flammes.

Cela fait, notre homme se retire vite à l'écart.

La poudre produit bientôt son effet ; le four saute en l'air avec un bruit épouvantable.

Le recteur lisait son bréviaire, dans le voisinage, il accourt et demande :

Qu'y a-t-il ?

— Un miracle ! répond le bedeau ; le diable de saint a démoli notre four. »

— Pas possible ? »

— Approchez et voyez. »

Le recteur s'avance et stupéfait s'écrie : — C'est ma foi vrai ! saint Fiacre a fait des siennes !

Après une pose il ajoute :

— Qui aurait jamais pensé à un tour pareil de la part de ce vieux mâtin-là ?

Jules Louail.

BIBLIOGRAPHIE

Les villes disparues de la Loire-Inférieure par Léon Maître (2).

Cette publication qui comprend déjà deux livraisons est destinée à faire connaître au public les vestiges de civilisation ancienne que recèle le sol du comté Nantais et à vulgariser la connaissance de nos antiquités nationales. L'histoire est écrite ailleurs que dans les livres ; elle est dans les inscriptions, dans les débris de sculpture, dans les monnaies, dans les objets mobiliers qui ont servi à nos ancêtres, comme dans les constructions qu'ils habitaient. Un chapiteau retiré des décombres d'un édifice nous aide à en reconstituer les proportions à en retracer les décorations intérieures, ou à en déterminer l'âge et le style, de même que le pied d'une statue nous fait apercevoir l'œuvre entière d'une conception artistique.

Pour une longue période de notre histoire nous n'avons d'autres renseignements que ceux qui nous sont fournis par

(1) Fagot de ronces ou d'ajoncs, en Bretagne, fort en usage chez les boulangers.

(2) En vente chez tous les libraires de Nantes. Publication avec planches. 2 fr. la livraison.

Digitized by Google

les vestiges ensevelis sous terre ; les auteurs qui ont parlé de nos ancêtres sont si rares et si concis dans leurs récits qu'à peine peut-on en tirer des éclaircissements sur les plus graves questions. Quelle était la capitale du pays Nantais ? Etait-ce Blain ou Nantes ? Quels étaient les principaux ports ? ou étaient-ils placés ? Les villes étaient-elles nombreuses ou rares ? Quel était l'objet de leur commerce ? Voilà ce qu'il importerait de savoir pour écrire les premières pages du livre qui nous dira ce qu'étaient les populations des rives de la Loire-Inférieure aux premiers siécles de notre ère. Les fouilles qu'a entreprises M. Léon Maître ont pour but d'arracher au sol les témoignages que nous refusent les archives et les bibliothèques, et les résultats qu'il a obtenus depuis 4 ans montrent que cette source d'information peut être exploitée avec succès.

Dans une première série d'explorations, dans les marais bourbeux de Petit Mars, il est parvenu à exhumer un théâtre et un hippodrome absolument isolés, dans une forêt dédiée au dieu Mars, loin de tout centre civilisé, mais dans le voisinage sans doute d'un lieu d'assemblées fréquenté périodiquement par les Gaulois. Sa seconde campagne sur les côteaux de la Loire n'a pas été moins fructueuse : sur les sommets de la commune de Mauves existe un gisement de ruines d'une étendue de plus de 20 hectares que personne n'avait pensé à examiner de près, bien que cette station soit à cinq lieues de Nantes. Sous un monceau de 300 mètres cubes de décombres, on a trouvé un temple, des débris d'une statue portant un arc, des fragments de marbres de Campan et du Jura des monnaies du Bas-Empire et des murs dont la dureté a défié la pioche des démolisseurs. Dans un clos de vigne nommé *Mal Bâti* on a rencontré la double enceinte d'un théâtre ou plusieurs milliers de spectateurs pouvaient se réunir autour d'une vaste arène. Dans les couloirs on a ramassé, une dizaine de bronzes à l'effigie des successeurs d'Auguste et des Antonins.

Aujourd'hui M. Léon Maître est sur les bords de la Vilaine, à l'extrémité Ouest du département, sur le territoire de Fegréac et de Rieux. Sur le parcours de la voie Romaine qui reliait Angers à Vannes par Blain, il a trouvé un gisement de débris qui n'a pas moins de deux kilomètres de longueur. Dans la troisième livraison des *Villes Disparues* qui s'imprime, l'auteur démontre qu'il a en main toutes les preuves de l'existence d'une station à laquelle la science appliquera bientôt un nom définitif. Ces dernières fouilles doivent mettre fin aux incertitudes qui règnent depuis longtemps entre tous les géographes sur le véritable emplacement de *Duretie*. Tout annonce que Rieux est bien bâtie sur les ruines d'une cité antique assise sur les deux rives de la Vilaine. D'un côté M. Léon Maître a découvert des bains et un poste à signaux placé sur une éminence cônique de 120 pieds d'élévation et de l'autre un temple dont les dispositions ne sont pas communes. Sa partie centrale faite en forme de cuvette était surmontée d'un plancher sur lequel on immolait des taureaux, de telle façon que le sacrificateur pût recevoir le baptême de sang en se tenant accroupi dans la fosse. Le plan général de l'édifice présente l'aspect d'un rectangle long de 22 mètres et large de 15 enveloppant un autre rectangle deux fois plus petit.

Dans le terrain voisin nommé les *Arènes* s'élevait un amphithéâtre en bois analogue à ceux de nos foires actuelles, les débris de sa toiture se retrouvent par monceaux dans les moindres tranchées. Il est bien établi qu'à Rome même nos conquérants ont commencé par essayer leurs forces sur des constructions en bois avant d'édifier le Colysée et les arènes de Nîmes. En Gaule ils n'ont pas agi autrement, le fait est prouvé par des inscriptions communiquées à l'Académie il y a quelques semaines.

Les sujets d'étude ne manquent pas à Rieux. Sous les fondations du vieux château féodal qui s'élevait fièrement sur les bords du fleuve on a retrouvé les substructions de la forteresse derrière laquelle s'abrita le fameux Alain le Grand, le vainqueur des Normands, et plus bas, à cinq mètres de profondeurs, les restes de l'édifice primitif élevé par les Romains. Il n'est pas une position stratégique qui n'ait été remarquée et occupé par nos conquérants, aussi peut-on dire que dans la plupart des cas nos barons féodaux ont construit leurs donjons sur des fondations antiques. La première tour que Guillaume le Conquérant édifia en Angleterre après la bataille d'Hastings, dans le Kenterbury, a des assises Gallo-Romaines jusqu'à 3 mètres de hauteur. Le vieux roi breton Erech en arrivant en Armorique sur le territoire de Questembert s'est établi lui aussi dans une contrée où la civilisation romaine avait pénétré. Toute notre Bretagne si belle, aux idées modernes, a subi le joug des Romains, a adopté leurs mœurs et donné asile aux faux dieux du paganisme. Jusque dans les parties les plus reculées du Finistère les figurines de Vénus, de Lucine, de Latone se sont vendues aux Gaulois et ont fait l'objet d'un commerce florissant. M. Léon Maître en a trouvé à Rieux comme M. du Chatellier à Tronoën et à Quimper. L'un des exemplaires de ces Vénus populaires fabriquées en terre cuite, exportées de Vichy et de l'Orléanais par la Loire, et la mer porte une inscription bilingue qui mérite d'être remarquée : sur trois mots l'un est un verbe gaulois. Il n'y a donc pas à douter du fait que nous avançons. Les armoricains ont embrassé toutes les coutumes de la civilisation romaine, comme les Gaulois des autres parties de la Gaule, leurs descendants sont ceux qu'on désigne sous le nom de *Gallos*. La Bretagne n'a cessé d'être romaine et n'a banni de son sein la langue latine que le jour où les populations de la Grande-Bretagne chassées de leur mère patrie par les Saxons sont venus s'emparer des landes et des vallées de la péninsule armoricaine. Bien d'autres déductions ressortent des feuilles que nous annonçons, celles-ci suffisent pour nous montrer l'étendue des renseignements que peut fournir l'Archéologie aux historiens.

X...

—

Memento bibliographique. — M. Henri Wallon vient de publier chez Hachette, pour faire suite à son *Tribunal révolutionnaire*, deux volumes sur les *Représentants du peuple en mission en province*. Nous examinerons dans notre prochain n° quelle fut la mission de Carrier à Nantes — et nous rendrons compte également du bel ouvrage de M. Barthélémy Pocquêt sur les *Origines de la Révolution en Bretagne*, ainsi que du mémoire sur l'*Evêché et la ville de Kemper* publié par M. P. du Chatellier, vice président de la Société d'Emulation des Côtes-du-Nord, d'après les papiers de son père M. A. du Châtellier, membre correspondant de l'Institut.

Digitized by Google

LETTRES ET ARTS

—

Stances à Brizeux. — M. Eugène Le Mouël vient de publier chez Lemerre les Stances à Brizeux qu'il a dites avec tant de succès devant la maison natale du poète, le 9 septembre 1888. La brochure est en vente aux prix de 0 fr. 50.

—

Le château de Montmuran. — Ce château, classé parmi les mounuments historiques, où du Guesclin fut fait connétable vient d'être la proie des flammes. On n'a pu sauver que la belle chapelle datant du XVI[e] siècle, M. le comte de la Villéon venait de l'acheter à la famille de Bizien.

—

Le Musée archéologique de Rennes à l'Exposition de 1889. — On s'occupe en ce moment au ministère de la guerre de l'organisation d'une exposition rétrospective militaire qui ne sera pas l'un des moindres attraits de la grande exposition de 1889.

Une commission présidée par le général Gervais fonctionne déjà avec activité. Elle a récemment fait appel à un grand nombre de musées, d'établissements publics et de collections particulières, et nous croyons savoir que le Musée archéologique de Rennes doit faire figurer dans cette intéressante galerie des arts militaires plusieurs pièces anciennes fort importantes, qui ont été remarquées par le comité d'organisation.

—

Le Parnasse breton contemporain. — Nous avons dit il y a quelque temps que MM. Louis Tiercelin et Guy Bopartz allaient publier un *Parnasse breton contemporain*. Ce recueil de poésies d'auteurs bretons paraîtra en décembre prochain chez l'éditeur Lemerre. Il contiendra des vers de 70 poètes environ, parmi lesquels MM. de Kerdrel, Joseph Rousse, Le Mouël, du Clésieux, Louis Tiercelin, Bopartz, de Gourcuff, de la Grassrie, Longuécamp, Maisonneuve, F. Plessis, du Pontavice, Robidou, Léon Séché, Mmes Penquer, Sophie Hüe, Louise d'Isole, etc., etc. — Le prix de ce volume imprimé en caractères elzéviriens sur beau papier teinté est fixé à 6 francs.

—

Revue des Traditions populaires. — Cette revue dirigée avec tant d'intelligence par notre ami Paul Sébillot paraît tous les mois par fascicules de 48 à 64 pages. Elle est l'organe et la propriété de la société des Traditions populaires dont M. Paul Sébillot est le secrétaire général.

La cotisation des sociétaires est de 15 francs, sans distinction de nationalité. Elle donne droit à l'envoi gratuit de la Revue et de l'annuaire.

Le n° de novembre contient, sous le titre général de poésies sur des thèmes populaires, un fragment du poème de *Velléda* par Mme Penquer. Ce fragment est celui de la *Baie des Trépassés*.

—

M. Bourgault-Ducoudray à Angers. — Sur l'invitation de l'association artistique d'Angers fondée par M. Jules Bordier, notre ami Bourgault-Ducoudray est allé dimanche dernier faire une conférence dans la salle du grand théâtre de cette ville sur les mélodies populaires de Grèce et de Basse-Bretagne. Il était accompagné de M. Auguez, baryton de l'opéra et de M. Herwegh, violoniste. Le conférencier et ses interprètes ont obtenu un très grand succès.

—

Une réclamation. — A la suite de la publication de mes comptes de secrétaire-trésorier de la souscription Guépin (voir le dernier n° de la *Revue*), M. Léofanti m'a écrit que sur les 1435 francs montant de son mémoire il lui restait dû 600 francs. Je ferai observer à M. Léofanti que sa réclamation ne me regarde pas, que c'est un compte à régler entre lui et l'administration des Beaux-Arts qui s'est engagée à lui verser cette somme, par l'intermédiaire du maire de Pontivy, dès que cette ville serait entrée en possession du modèle en plâtre de sa statue. En veut-il la preuve? Je la trouve dans le paragraphe suivant d'une lettre que m'écrivait M. le maire de Pontivy à la date du 5 novembre : « Nous venons de recevoir le modèle en plâtre de la statue et le modèle du bas-relief pour le Lycée. Je vais pouvoir écrire au Ministère que le modèle est installé au Lycée, pour qu'il nous envoie les 600 francs revenant à M. Léofanti à qui je m'empresserai aussi de les faire parvenir ».

M. Léofanti prétend aussi qu'il est inexact que Mme Guépin ait mis à *ma* disposition les mille francs destinés par elle à couvrir les frais du bas-relief. C'est à *sa* disposition que j'aurais dû dire. Ne jouons pas sur les mots. En disant que Mme Guépin avait mis ces 1000 fr. à *ma* disposition j'ai voulu tout simplement dire qu'elle m'avait chargé de régler les frais du sculpteur et du fondeur, comme cela m'appartenait en qualité de secrétaire-trésorier. Qu'importe d'ailleurs que cette somme ait été mise à *ma* disposition ou à celle de M. Léofanti. L'essentiel, en l'espèce est que ce sculpteur ait reçu la part qui lui revenait, et je le répète : il a touché de ce chef la somme de 770 francs — ce qui constitue, avec les 1435 francs de son mémoire, la somme respectable de **deux mille deux cent cinq francs.**

L. S.

Avis à nos abonnés.

—

L'administration de la *Revue* prévient ses souscripteurs qu'elle leur fera présenter par la poste à partir du 20 courant leur quittance de **douze francs** pour le renouvellement de leur abonnement.

Les titre, table et couverture du tome III de la *Revue* seront expédiés avec le numéro du *Roi René*.

Le directeur-gérant : LÉON SÉCHÉ.

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

TABLE ALPHABÉTIQUE & ANALYTIQUE DES MATIÈRES & DES NOMS

CONTENUS DANS CE VOLUME

F.-E. Adam..... Histoire de St-Denys d'Anjou, d'après le livre de M. André Joubert..... 28
Les vieux noëls angevins..... 37
Histoire de Menil et de ses seigneurs, d'après M. André Joubert..... 151
Allanic..... Le collège de Vannes..... 193
Maxime Audouin.... *Gueux de Bretagne : la mère qual'sous*..... 109
J. Bellec..... Pontivy..... 334
Un Bibliophile..... Le livre d'étrennes, causeries bibliographiques..... 32-58-94
Eugène Bonnemère.. Une famille bretonne-Angevine. 5-17
Les écoliers de l'académie d'Angers..... 97
La famille Charnacé..... 129
Les empiriques angevins..... 163
La Vendée angevine..... 265
Lionel Bonnemère... Les Angevins au temps des Gaules..... 61
Les jeux publics et le théâtre chez les Gaulois. 167-182-209-238-255
Bijoux bretons et angevins.... 268
Bonnin..... Octave de Rochebrune..... 161
Arthur de la Borderie Figures bretonnes et angevines : Desforges-Maillard..... 344
Châteaubriand et les monuments celtiques..... 395
Dominique Caillé.... Les femmes de France, poésies. 166
Vision — chanson..... id 221-294
Oscar Comettant.... Louis Lacombe..... 125
François Coppée..... Stances à Brizeux..... 359
P. du Dreneuc..... L'entrée de Jean de Montfort à Nantes..... 395
Léon Durocher..... De Ste-Tryphine à Victor Massé..... 172
Le théâtre de Pogoff..... 220
De Gourcuff..... Bleu marin, poésie..... 344
Croquis de village..... 302
U. Grandier..... Le Musée archéologique de Nantes..... 285
De la Grasserie..... Mendiants, poésies..... 19
La neige..... id. 115
La main..... 301
L'hiver..... 379
Paul Guieysse..... Un pélérinage à Arzanno..... 320
Discours à l'inauguration de la statue de Guépin..... 353
Félix Hémon..... Les poètes bretons de France..... 233 251
La tombe de Brizeux et M. Eug. Manuel..... 328
La reine Anne, d'après le poème de M. Fontenelle..... 388
René Huette..... Joyeux devis de buveurs..... 9
Vieux noëls nantais..... 41
Les armes offensives de main. 127
Les artistes bretons et angevins à la Salle Petit.. 227-237-259
Pierre le Hon, roman. 289-306-365-385-398
René Kerviler..... Les historiens bretons : Arthur de la Borderie..... 91
Cent ans de représentation bretonne....8-59-93-110-122-158-174-192
Généalogie de Brizeux..... 323
Jean Kicourt..... L'association bretonne à St-Pol-de-Léon..... 387
J. Layec..... Chateaubriand et les monuments mégalithiques..... 384
Lechat..... Discours à l'inauguration de la statue de Guépin..... 351
Le Fur..... Discours à l'inauguration de la statue de Guépin..... 350
Le Maguet..... Discours à l'inauguration de la statue de Guépin..... 353
Le Mouël..... Stances à Brizeux..... 359
Longuécand..... Noël..... 35
La statue de Brizeux..... 100
L'enfant supposé..... 268
J. Louail..... La tentation de Joséphine, légende bretonne..... 140
La Pierre-au-Diable, légende bretonne..... 302
Le Four, legende bretonne.... 406
F.-M. Luzel..... Une veillée de Noël en Basse-Bretagne..... 49
Prologue pour la vie de Ste-Tryphine..... 171
Eligie sur la mort de Proust.. 207
Thomas Maisonneuve Chanson mélancolique..... 363
Eug. Manuel..... Discours à l'inauguration de la statue de Brizeux..... 354
Gabriel Marc..... Stances à Brizeux..... 318
Micoulleau..... Figures bretonnes et angevines : René Kerviler..... 113

Digitized by Google

Stanislas Millet.....	Le moulin de Perélo.....	66
	Le diable de Plœmeur.....	273
	Souvenir de la plage de Gavres.	394
Léon de Montluc.....	Figures révolutionnaires : Méaulle.....	368
Ad. Orain.....	Petits poètes bretons : Emile Allion. E. Delatouche.....	21-105
	La nuit de Noël dans l'Ile-et-Vilaine.....	48
	Figures bretonnes et angevines : H. de la Morvonnais....	145
	La légende du roi Hoël.....	288
Ad. Paban.....	Stances à Brizeux.....	317
Mad. Penquer.....	La neige, poésie.....	133
	Le paradis retrouvé.....	284
Benjamin Pifteau....	Notice historique sur Vallet...	125
Ernest Renan.....	Discours à l'inauguration de la statue de Brizeux.....	357
Mad. Riom.....	C'était un prêtre, poésie.....	65
	La naissance de Merlin, poésie	150
	Haudaudine	221
Jean de la Rouxière..	Chroniques de la quinzaine.	31-218-250-281-297-361-377-393
Paul Sébillot.....	Fêtes et légendes de Noël en Bretagne.....	44
	Le joli petit cochon, conte de la Haute-Bretagne.....	349
Léon Séché.....	Figures bretonnes et angevines : Longuécand.....	1
	Mad. Auguste Penquer.....	
	Association bretonne-angevine: Rapport.....	78
	La Noël, souvenirs d'enfance...	33
	Rose Epoudry, roman contemporain.....	24-84-101-134-154 et 185
	Brizeux inédit. — A Brizeux, ses admirateurs nantais...	313-327
	Discours à l'inauguration de la statue de Guépin.....	332
	Les fêtes de Guépin et de Brizeux.....	342
	La mort de Brizeux. — Primes blondes et chansons noires. — L'art à Nantes au XIX^e^ siècle.....	374-375
Jules Simon.....	Auray.....	3
	Association bretonne-angevine. Discours.....	80-218
	Un normalien en 1832.....	177-199
	Discours d'inauguration de la statue de Guépin.....	334
	Discours d'inauguration de la statue de Brizeux.....	357
Gaston de la Source.	La maison du garde-barrière poésie.....	220
Louis Tiercelin.....	La mort de Brizeux.....	316
	Bibliographie : *l'âme des choses*.....	371
De la Villemarqué...	La poésie bretonne sous la reine Anne.....	52
M de Vogué.....	Le général Le Flô.....	11

Digitized by Google

TABLE DES GRAVURES

I

MUSIQUE

D'où viens-tu, bergère, air de Noël 48

II

PORTRAITS

Tancrède Abraham..... 221
Ludovic Alleaume..... 220
Joseph Aubert..... 228
A. Bellet..... 231
Billette..... 404
Lionel Brioux..... 22
Auguste Brizeux..... 313
Narcisse Chaillou..... 302
Cormeray..... 290
Cornillier..... 282
L'abbé Delaunay..... 109
Yan Dargent..... 384
Desforges-Maillard..... 345
Dubourg-Lancelot..... 74
Ducoudray..... 298
Albert Durand..... 372
L'abbé Duval..... 308
John Flornoy..... 400
André Joubert..... 147
Jousset..... 274
René Kerviler..... 114
Louis Lacombe..... 126
Emerand de la Rochette..... 279
E. Lansyer..... 362
Le Flô..... 8
Legendre.....
Le Gollas..... 93
Leissègues de Rosaven..... 108
Lelay de Grantugen..... 158
Le Moine de la Giraudais..... 93
Le Sénéchal de Kerdréoret..... 234
Loëdon de Kerouen..... 159
Longuécand..... 3
Maufra..... 294
César Maupassant..... 174
Jean-Nicolas Méaulle..... 369
Luc Olivier Merson..... 223
Méchin..... 175
Meslé..... 304
Moyot..... 193
Nayel..... 327
Gabriel de Neuville..... 192
Nobillet..... 237
Pierre Ogé..... 326
Mad. Penquer..... 381
Léonce Petit..... 378
Octave de Rochebrune..... 163
Paul Sébillot..... 328
Léon Séché..... 79
Emmanuel de la Villéon..... 403

III

VUES DE BRETAGNE ET D'ANJOU

COTES-DU-NORD

Le manoir de Nechoat..... 13
Le chemin de Mesgouez..... 309

FINISTÈRE

Un puits de Cornouailles..... 15
Le Pont-Kerlo..... 323
Arzanno..... 317
La Maison du Moustoir..... 315

ILLE-ET-VILAINE

Le Mont St-Michel..... 181
Château de Combourg..... 141
Le puits des Roches..... 224
Une porte de Fougères..... 373

LOIRE-INFÉRIEURE

Frontispice pour les Noëls nantais..... 41
La Tour d'Oudon..... 225
La baie du Pouliguen..... 295-299
L'estacade de St-Nazaire..... 401
Ancenis..... 24
Château d'Ancenis..... 84
Le pont d'Ancenis..... 90
L'église d'Ancenis..... 154
Les murs de Guérande..... 279

MAINE-ET-LOIRE

Eglise de St-Denys d'Anjou..... 18-19-21-29-63-65-75
Portail de St-Maurice d'Angers..... 36
Maison Adam, place du Pilori..... 36
L'hôtel Pincé, à Angers..... 115-118
Le château de Magnanne et le bourg du Mesnil..... 149-152
Les ardoisières..... 221
St-Florent..... 367

MORBIHAN

Le fort de Penthièvre, à Quiberon..... 4
Vue d'Auray..... 5

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 2000

L'église de Carnac 123
La table de César à Locmariaker..... 99
Le vieux collège de Vannes 179
La maison natale de Brizeux..... 329
Le tombeau de Brizeux..... 332

VENDÉE

Terre-Neuve, propriété de M. Oct. de Rochebrune 165
L'estacade de Noirmoutiers..... 275

DESSINS DIVERS.

L. Alleaume ..... Dessin frontispice pour la Kermesse bretonne-angevine.... 250
Apothéose de Brizeux 328
J. Aubert..... Femmes en prières..... 229
Alfred Beau..... Dessins pour illustrer une *Veillée de Noël* .....
Wilfrid Beauquesne. Une chaude affaire..... 253
Chaillou ..... La Puce..... 303
Cormeray..... La Salomé..... 291
Cornillier..... Dessin pour illustrer *Religion et Religions* 283
A. Durand..... Bijoux bretons et angevins.... 269
Yan Dargent ..... Dessin d'après un fusain..... 385
Ed. Glaise..... Une ferme de Bretagne 313
Ch. Goupil ..... La Madone du Rosaire 389
A. Guillou ..... Le grand-père..... 267
Paul Hercouët..... Cinq dessins pour illustrer *Le joli petit cochon*..... 348
La grand'mère..... 359
Mlle Hiard..... Bouquet..... 340
E. Lansyer..... L'Indre à Loches..... 363
Paul Lehideux..... En Bretagne..... 397
Ad. Léofanti ..... Dessins pour illustrer *Rose Epoudry*... 24-84-101-136-154-187
Frontispice du numéro de Noël. 33
La Noël..... 46
Dessins pour illustrer les *Jeux publics et le théâtre gaulois*..... 167-182-238-256
Le cabinet de M. Jules Simon. 198
La statue du docteur Guépin.. 383
Fragment du bas-relief de la statue du docteur Guépin ... 385
Le Sénéchal ..... L'Epave..... 235
Luc Olivier Merson.. Frontispice du catalogue de l'Exposition bretonne-angevine 217
Meslé ..... Indiscrétion..... 305
Nayel ..... La statue de Brizeux. Primel et Nola, Marie..... 314-324-330-331
Nobillet..... Le Rosier..... 247
Léonce Petit..... Le bonhomme Misère..... 379
Roussin..... Femmes en prières..... 263
E. de la Villéon..... Paysage d'automne..... 405
X..... Le cœur de la reine Anne..... 285
La serrure ducale de la reine Anne 287
L'entrée de Jean de Montfort à Nantes 395

Laval. — Imprimerie et Stéréotypie E. JAMIN, 41, rue de la Paix.

Digitized by Google

Filmed by Preservation CIC 2000

Digitized by Google

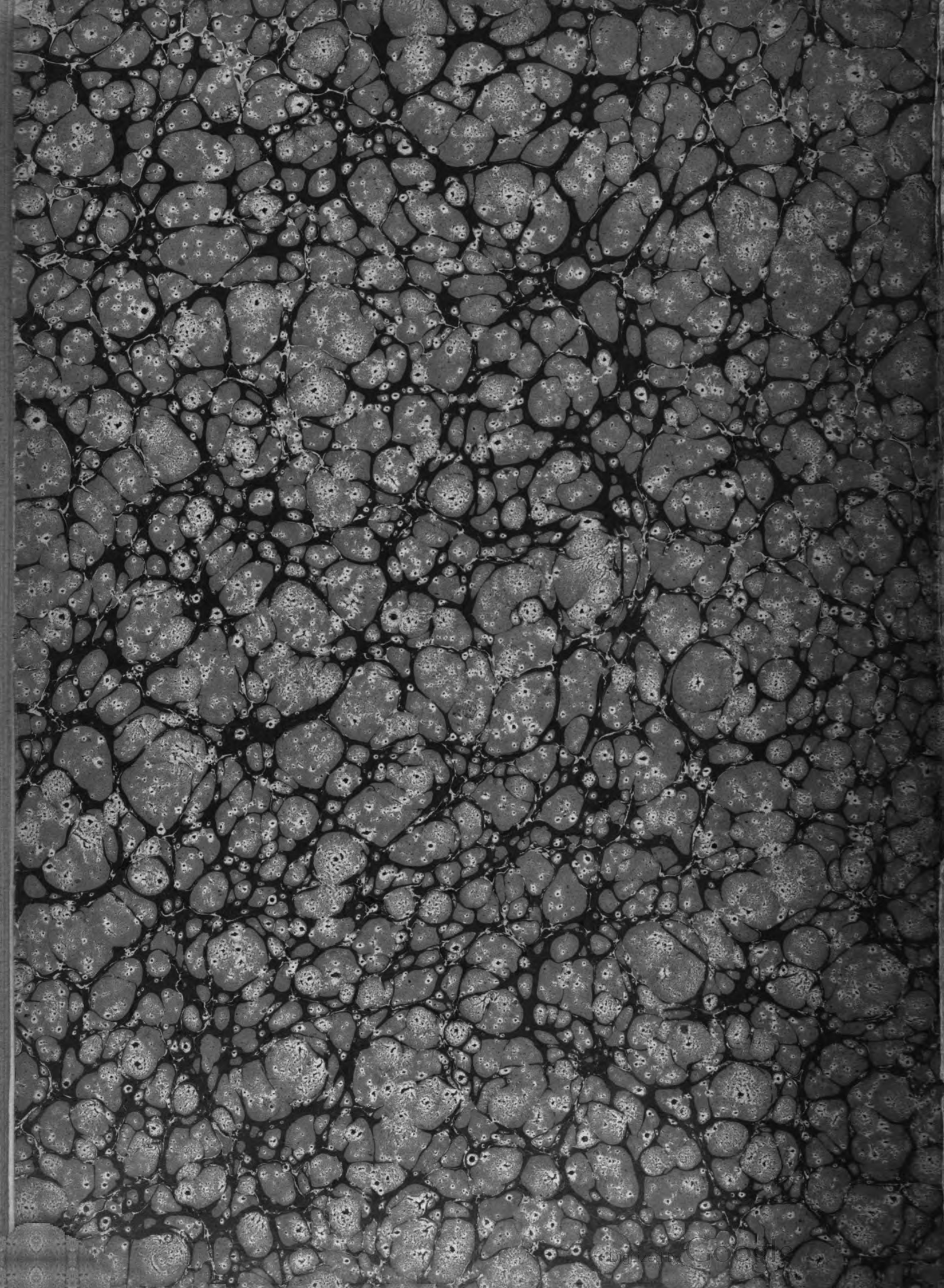

UNIVERSITY OF MICHIGAN
3 9015 04890 6864

Digitized by Google

Digitized by Google